REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
& DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE MENTOURI –CONSTANTINE
FACULTE DES SCIENCES DE LA TERRE, DE LA GEOGRAPHIE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

N° d'Ordre 39 /TE/2006
Serie 02/ARC/2006

THESE

POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME DE DOCTORAT D'ETAT

OPTION : URBANISME

Présentée par *Abdelouahab BOUCHAREB*

THEME

CIRTA OU LE SUBSTRATUM URBAIN DE CONSTANTINE

La région, la ville et l'architecture dans l'antiquité

(Une étude en archéologie urbaine)

Sous la Direction du Pr.M.H. LAROUK

Jury d'Examen

Pr. S. CHERRAD Univ. Mentouri Constantine Président
Pr. MH LAROUK Univ. Mentouri Constantine Rapporteur
Pr MS. ZEROUALA . EPAU Alger Examinateur
Pr FZ . GUECHI Univ. Mentouri Constantine Examinatrice
Pr. H. ZEGHLACHE Univ. F.Abbas Setif Examinateur

Soutenue le 21.Septembre 2006

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE 1
PARTIE 1 INTRODUCTION 35
CHAPITRE La cité antique, ville antique et région, Définitions 36
Introduction 36
1.La cité antique 37
2.La région 43
Conclusion Chapitre 1 47
CHAPITRE 2 Constantine, la ville aujourd'hui 49
Introduction 49
1.la ville de Constantine: quelques données de base 50
2.Colonisation: restructuration/destructuration urbaine 54
3.La ville dans le principe révolutionnaire 59
4.Le Grand Constantine 63
Conclusion Chapitre 2 67
CHAPITRE 3 Le Constntinois, une région réelle 70
Introduction 70
1.La région constantinoise 71
2.La métropole régionale aujourd'hui 78
Conclusion du Chapitre 3 88
CHAPITRE 4 La région constantinoise durant la période coloniale et la régence turque 90
Introduction 90
1.La colonisation et le découpage territoriale 91
2.La régence turque 99
Conclusion du Chapitre 4 111
CHAPITRE La conquête arabe 115
Introduction 115
1.La prise de contact avec le Maghreb 117
2.Constantine et sa région sous les dynasties Aghlabides et Fatimides 124
3.Constantine et sa région sous le règne des dynasties sanhadjiennes 130
4. Constantine et sa région sous la dynastie Hafside 146
Conclusion du Chapitre 5 152
CONCLUSION DE LA 1ere PARTIE 158
PARTIE 2 INTRODUCTION 168
CHAPITRE 6 De l'invasion vandale à la reconquista byzantine 169
Introduction 169
1.L'invasion vandale 170
2.la reconquista byzantine 181
Conclusion du Chapitre 192
CHAPITRE 7 La romanisation de l'Afrique 194
Introduction 194
1.Rome la référence urbaine romaine 195
2.La romanisation: une forme particulière de colonisation 210
3.la romanisation de l'Afrique 213
Conclusion du Chapitre 232

CHAPITRE 8 La province de Numidie: la ville et l'Architecture 235
Introduction 235
1. Les villes de Numidie 236
2.L'Architecture romaine en Numidie 256
3.Procédés et techniques de construction 264
4.la Décoration 267
Conclusion du Chapitre 271
CHAPITRE 9 La confédération Cirtéenne, la région les villes et l'architecture 274
Introduction 274
1.Colonia Julia juvenalis honoris et virtitus Cirta 275
2.La Res publica Quattuor Colonarium cirtensium 279
3.L'administration du territoire de la Confédération 284
4.Répartition des activités économiques dans la confédération 291
5.les villes et l'architecture des édifices 298
Conclusion 312
CHAPITRE 10 Cirta, la vie socio-urbaine à travers les inscriptions épigraphiques 316
Introduction 316
1.La vie urbaine à Cirta/Constantine à l'époque romaine 318
2.L'organisation spatiale de la ville 324
Conclusion du Chapitre 345
CHAPITRE 11 La ville romaine et l'architecture des édifices (essai de Restitution) 348
Introduction 348
1.Elaboration d'une approche de restitution 350
2.Cirta : approche de restitution 353
3. L'architecture romaine de Cirta à travers quelques édifices 377
Conclusion du Chapitre 388
CONCLUSION DE LA 2eme PARTIE 394
PARTIE 3 INTRODUCTION 405
CHAPITRE 12 L'histoire antique de l'Algérie; les faits oubliés et les faits disqualifiés 40
Introduction 406
1.La Numidie antique: la "version officielle" 406
2. Les faits historiques disqualifiés 410
Conclusion du Chapitre 420
CHAPITRE 13 La fondation de Cirta: Berbère cananéenne ou punique? 422
Introduction 422
1. La situation tribales préromaine 423
2.Les principaux sites des découvertes archéologiques 425
3.Le peuplement de Cirta 432
4.Cirta: toponymie et occupation du site 438
Conclusion du Chapitre 440
CHAPITRE 14 Quelques données préhistoriques et protohistoriques 442
Introduction 442
1.La formation du site de Constantine 442
2.La protohistoire: les monuments mégalithiques 445
3. la poterie peinte et les gravures rupestres 455
Conclusion du Chapitre 462

CHAPITRE 15 CIRTA: Organisation socio-urbaine à travers les inscriptions puniques 467
Introduction 467
1.Phéniciens et puniques, références civilisationnelles 469
2.Cirta ;la ville et la société préromaine 485
Conclusion du Chapitre 501
CHAPITRE 16 CIRTA, l'architecture des édifices 505
Introduction 505
1.L'habitat punique à Cirta 506
2.L'architecture du sanctuaire punique d'El Hofra 511
Conclusion du Chapitre 523
CHAPITRE 17 L'apport iconographique des stèles votives d'El Hofra: 526
les éléments architecturaux
Introduction 526
1. les éléments porteurs 532
2.Les motifs décoratifs 537
3.Origines des éléments architecturaux 543
4.Un autre regard sur les stèles votives d'El Hofra 541
Conclusion du Chapitre 547
CHAPITRE 18 L'architecture des monuments funéraires à Cirta: 549
la Souma (Khroub)
Introduction 549
1.Description du mausolée 549
2.Destination du mausolée 552
3.Propositions de restitution du mausolée 555
4.Inscription du mausolée dans le territoire de l'architecture 566
5.la Souma une architecture méditerranéenne 568
Conclusion 571
CONCLUSION DE LA 3eme PARTIE 573
CONCLUSION GENERALE 580
BIBLIOGRAPHIE 592
TABLE DES PLANCHES 601
TABLES DES TABLEAUX 605
ANNEXES 1: Toponymie romaine 606
ANNEXES 2: Decouverte de Janvier 2006 à la rue Bentahar 608

INTRODUCTION GENERALE

Depuis plus de deux siècles, Constantine maintient en tant que pôle urbain son commandement sur sa région. Cette corrélation se caractérise par sa pertinence, tant elle s'était imposée à tous les conquérants et toutes les politiques contemporaines. Une rapide rétrospective nous laisse constater que la première officialisation de cette région avait été instituée sous l'occupation romaine sous le titre de: *Res publica quattuor Colonarium Cirtensium*.

Justement, le présent travail prend appui sur cette situation antique pertinente, pour tenter d'apporter quelques éclairages « hypothétiques » sur les origines de la ville, du moins durant ces temps antiques préromains.

Mener un travail de recherche dans une thématique relative à la ville, de surcroît dans l'antiquité, est une véritable gageure. Aussi n'est-il pas judicieux de mettre tout de go le lecteur dans une situation historiographique, en rappelant quelques faits notoires ?

- ceux ayant précédé sinon présidé à l'entrée de Cirta (Constantine) dans la mouvance de Rome
- et bénéficiant de l'unanimité des historiens quant à leur crédibilité.

Cette période qui précédait la romanisation progressive et profonde du Maghreb est plutôt plus fournie en documentation. En s'appuyant sur les chroniques et les écrits des auteurs antiques (Salluste, Tite-Live, Pline…) et sur les synthèses des historiens, archéologues et épigraphistes contemporains, il est possible d'élaborer des « séquences » introductives pour « planter le décor » à ce « peplum » et assurer une meilleure compréhension de la problématique et des objectifs poursuivis dans ce travail. Au demeurant, la romanisation de l'Afrique du Nord, s'était déroulée en trois actes :

- **Le premier acte: 146 av. J-Ch.**

«*Delenda carthago est* »[1] *:* sonnait comme un mot d'ordre consistant à exhorter les romains à l'éradication définitive de la principale concurrente à Rome. Ce leitmotiv de Caton (un Sénateur Romain) était sans équivoque. Lasse des « taquineries » numides, Carthage s'opposa fermement aux provocations répétées du Roi Massinissa et viola le Traité de 201[2]. Bien qu'au courant de cette situation (qu'elle avait encouragée), en 150 av. J-C, Rome saisit ce prétexte pour déclencher le coup de grâce : détruire Carthage. Et l'*Africa* était la première province romaine en Afrique.

- **Le second acte 118-104 av. J-Ch.**

« *L'Afrique aux Africains* », si contemporain, ce slogan était, selon beaucoup d'historiens

harangué par Jughurtha, tentant de sensibiliser les numides à la question de l'indépendance, en faisant sans doute allusion à la mainmise romaine sur l'Afrique du Nord.

Rusé, il alterna guerre et paix , n'hésitant point à corrompre des sénateurs romains, il réussit même à défendre sa cause devant le sénat à Rome. Ecartant tous ses cousins, il arriva à detenir le pouvoir en occupant les principales villes. Ainsi, en 112 av.J-Ch. il avait réussi à obtenir la reddition d'Adherbal, la soumission de Cirta (après un siège rigoureux) et fait tuer des *négotiatores* italiens. Ce dernier « geste » a été le *casius belli* que les romains enfourchèrent pour envoyer une armée en Afrique. Après la défection de Besta, Metellus livra quelques batailles (109-108) et Marius dut détacher Jugurtha des villes et des places fortes, puis s'attacha les services de Bocchus (Roi de Maurétanie) pour venir à bout du Numide.

Jugurtha ne fut donc pris que par traitrise et mourut dans les cachots de Rome en 104 av.J-C.

- **Troisième acte 49-46 av. J-Ch.**

En 49 av. J-C, une crise secoua la République, mettant en prise César (qui dut « *franchir le Rubicon* »[3]) à Pompée. Les fidèles de ce dernier se réfugièrent à Utique (en Tunisie). L'Afrique était devenue un champ de bataille des deux belligérants. Cette période coïncidait avec la royauté de Juba I qui voulait être *« un véritable roi, un monarque comparable aux souverains hellénistiques »*[4] . Prétextant un comportement « incorrect » de César, (accordant l'asile à un Numide concurrent), Juba I prit position dans ce conflit romano-romain, en s'alliant aux pompéiens. César avait également obtenu l'appui de Bocchus Roi de Maurétanie et « enrôlé » des Gétules hostiles au roi Numide. Il était également en pourparlers avec Sittius de Nucérie : « *Italien d'origine, compromis dans la conspiration de Catalina, et qui déjà, en 48, avait aidé Cassius, lieutenant de César, à écraser Metellus en Espagne, avait réuni en Afrique une véritable armée de malandrins de tous les pays avec lesquels il se mettait au service de quiconque le payait convenablement. Homme énergique et d'une grande audace, son appui, surtout après sa jonction avec les troupes de Maurétanie, allait être d'un grand prix pour César* ».[5] L'apport de Sittius n'était pas négligeable. Car il se distingua dans la prise de Cirta, comme rapporté dans les *Commentaires de la guerre d'Afrique* :

« P. Sittius et le roi Bocchus, apprenant le départ de Juba, réunirent leurs forces, entrèrent dans son pays, assiégèrent Cirta, ***la plus opulente ville du royaume****, et la prirent en peu de jours. Ils s'emparèrent aussi de deux villes Gétules, dont les habitants, ayant refusé de livrer la place, furent enlevés d'assaut et passés au fil de l'épée. De là ils allèrent ravager la campagne et désoler les villes.* »

César mit les Pompéiens en déroute dans la bataille de *Thapsus*[6] (en 46 av. J-C), Juba I se suicida et la partie occidentale de son royaume fut annexée en tant qu'*Africa Nova*. Salluste fut son premier proconsul.

En effet, après le triomphe réalisé par César, l'heure était aux comptes. Ainsi Sittius bénéficia de la « *meilleure partie du pays, qui obéissait auparavant à Masinissa, vassal de Juba. Il distribua ce territoire aux gens qui avaient servi sous ses ordres* »[7].

Cette rétribution n'a pas fait entrer Cirta directement dans l'empire romain. Dans une courte durée une formation avait vu le jour, appelée *colonia Sittianorum* par auteurs antiques, Mela Pomponius et Pline. Car à la disparition de César et de Sittius en 44 av. J-C, s'était succédée d'une crise qui secoua l'Empire sous le règne du triumvirat[8].

Seulement, les gouverneurs de l'*Africa vetus* et de l'*Africa nova* alliés chacun aux belligérants entrèrent en guerre. Dans ce conflit les aventuriers accompagnateurs de Sittius devaient prendre position pour Octave pour sauvegarder leur fortune et faire également bonne figure pour le fils adoptif de leur bienfaiteur.

Ils durent reformer leur troupe et selon la lecture proposée par A. Berthier, « *ils eurent beau jeu de rendre service à Octave et il faut croire qu'ils agirent ainsi car leur fortune fut définitivement assurée avec le triomphe de l'héritier de César* »[9].

Mais nous savons que dans le droit romain, l'accession d'une cité au statut de colonie est accordée en tant que contrepartie, en priorité à une formation de vétérans, ayant accompli des services dans l'armée. Les sittiens menèrent une vie d'aventuriers, après la mort de leur chef dans les cités côtières desservant Cirta.

Le déferlement des sittiens sur les territoires entourant Cirta n'était-il pas une préparation à la fondation de la colonie ?

En effet, si on se réfère à F. Bertrandy[10], les *sittii*, durent emprunter leur gentilice à Lépide et à César (*Iulii*), et se dispersèrent à Chullu (Collo), Rusicade (Skikda), Milev (Mila) et Thibilis (Announa). Ce positionnement reflète la volonté d'occupation des meilleurs territoires agricoles et stratégiques. Convoitant le statut romain et le droit de cité, les Sittiens s'étaient appuyés sur une « *consécration religieuse et une justification institutionnelle, tout en exaltant, afin de la monnayer, leur grande victoire césarienne : la prise de Cirta*. »[11]

Justement pour que leur colonie soit compatible avec le droit romain, les sittiens avaient dû recourir à des procédés religieux et juridiques.

Ils avaient mis les cités occupées sous la protection des divinités tutélaires de Pompéi et de Sorrente, principales villes de la Nucérie en Italie. En effet, *colonia Veneria Rusicade, la colonia*

Minervia Chullu et la *colonia Sarnia Milev* sont les surnoms théophores rappellant les cités de la Campanie nucérine, région d'origine de Sittius. Alors que la titulature fournie par les inscriptions pour Cirta mentionnait une formule : *Juvenalis Honoris et virtutis Cirta.* Cette appellation intervenait après *Colonia Sittianorum* citée par Pline et P.Mela.

D'après A. Berthier, la fondation de la colonie cirtéenne était devenue possible une fois les sittiens réorganisés en troupe régulière : une *juvenes* avec des divinités protectrices; *honos et virtus.* La réorganisation des sittiens en troupe régulière était une gageure pour leur romanisation et leur droit de cité. Car la formation de la Colonie Cirtéenne n'est intervenue que sous le règne d'Octave. Cette instauration est appuyée par la borne découverte à Ksar Mahidjiba au Sud/Est de Constantine en 1955. Exposée au Musée Cirta, elle indique une déduction des colons des terres sur *l'ager publicus* de Cirta sous le règne d'Auguste Octave en 26 av. J-C.

Ainsi la *colonia Julia Juvenalis honoris et virtutis Cirta* était née vers l'an 26 av. J-C, en tant que capitale d'une confédération des quatre colonies : la *Respublica quattuor colonarium cirtensium.*

La Confédération Cirtéenne : une principauté romaine

Les historiens voient dans la Confédération des quatre colonies une « principauté » « *possédant son territoire propre, avec ses bourgs (castella) et ses districts ruraux (Pagi), et régie annuellement par un collège de trois magistrats –des triumvir- : peut être une vieille persistance lybico-punique* »[12].

De l'avis des spécialistes, cette organisation est exceptionnelle dans l'Empire romain. « *Elle existait encore en 251 comme l'atteste une inscription de Tiddis où apparaît un curator des quatre colonies de rang consulaire, donc en fait supérieur au légat qui n'était que prétorien.* »[13].

Cette exclusivité statutaire ne manque pas, même aujourd'hui de soulever l'étonnement des historiens et des chercheurs : car la Confédération constituait une exception dans les statuts administratifs des provinces de l'empire Romain.

Pourquoi cette exclusivité statutaire ?

C'est là la question centrale que ce travail tente d'aborder et en y émettant les hypothèses appropriées susceptibles de conduire à des réponses plus ou moins complètes.

La recherche impose un questionnement de plus en plus détaillé :

Quelles sont les raisons qui avaient motivées les sittiens à s'installer à Cirta ?

A priori, il semble que les sittiens avaient convoité cette partie du territoire durant longtemps, (depuis la mort de leur chef en 44 av. J-C) jusqu'à la prise en main définitive de l'Afrique par Octave.

Les noms des divinités accompagnant les noms des autres cités (Rusicade, Chullu et Milev) peuvent dénoter davantage une occupation des territoires aux alentours de Cirta comme pour l'assiéger, signifiant une convoitise et une occupation imminente.

Les cites nucérines (Rusicade, Chullu et Milev) ne constituaient qu'une forme symbolique et d'ailleurs par la suite elles n'étaient que des colonies « honoraires », elles « *n'avaient de colonie que le nom, sans avoir la capacité juridique* »[14].

En se référant à la politique de romanisation d'Octave d'une part et l'autorisation donnée aux sittiens d'occuper Cirta et de fonder la Confédération, nous pouvons conclure que cette faveur était motivée par des **velléités stratégiques et politiques** rencontrant l'intérêt d'une « bande » qui voulait s'établir dans une organisation administrative jouissant du statut de vétérans et profitant des déductions des terres sur *l'ager publicus.*

Car, dès le début de la romanisation, Octave « *donna une impulsion vigoureuse à la colonisation de l'Afrique. Ses créations furent inspirées par le besoin, soit de surveiller les indigènes, comme en Maurétanie, où les colonies militaires de Cartennae (Ténès), Gunugu (près de Gouraya), Saldae (Bougie), Tubusuptu (Tiklat) et Ruszus (Azzeffoun) guettèrent le royaume de Juba, encore indépendant, soit d'installer ses vétérans ou des colons de la péninsule italique qu'il avait expropriés* »[15].

Cette méthode de pacifier le Nord et en comptant sur la faveur de la Confédération Cirtéenne située à l'Est, favorisait une romanisation de l'intérieur de la Maurétanie. Ainsi, l'enclave Cirtéenne s'impose comme une « arrière-garde », un hiatus, une coupure entre la Proconsulaire et la Maurétanie, rendant difficile toute alliance des tribus contre les romains. L'armée en campant au sud (*Ammaedara* –Haidara en Tunisie-, à *Theveste* puis à *Lambaeis*), assurait quant à elle, une sécurité contre les incursions et pacifiait les territoires explorés.

Cette stratégie que les successeurs d'Auguste avaient poursuivie, avait été d'une grande efficacité pour asseoir une romanisation profonde.

OBJECTIF DU TRAVAIL

Les raisons du choix des Sittiens portées sur la ville de Cirta et ses environs, ne peuvent-elles pas s'appuyer sur des arguments à rechercher (ou à identifier) dans les propriétés « urbaines préromaines» de Cirta ?

Car, imaginons, les Sittiens avaient acquis un droit de cité assorti d'une romanisation, ce qui devrait les conduire (dans tous les cas) à fonder une colonie *ex-nihilo* ou presque comme c'était le cas pour *Timgad* et *Cuicul* par la suite. Cependant ils optèrent pour Cirta. Cette motivation

était sans aucun doute motivée par le caractère urbain dominant et exclusif de la ville ou du moins elle devait posséder un **substrat urbain pertinent** favorable à la fondation d'une colonie.

Quant à Auguste, son objectif stratégique s'appuyait sur la dotation d'une « région déjà accomplie » d'un statut particulier, accordée aux sittiens (pour services rendus) qui s'étaient « rués » vers Cirta sur laquelle ils avaient déjà jeté leur dévolu.

En conclusion le choix de Cirta comme Capitale à la Confédération, résulte des motivations des sittiens à fonder une colonie sur le background d'une cité dont le commandement s'étendait sur une région « individualisée » et formée au préalable.

En d'autres termes les sittiens avaient obtenu en héritage une « unité territoriale polarisée » autour de Cirta, dotée d'un réseau de villes, de villages, de voies et de « surfaces utiles ».

En dernière analyse, les propriétés géographiques et urbaines de Cirta sont à relever dans la période préromaine, c'est-à-dire, des « atouts » qui étaient déjà attachés à la cité, avant que les romains n'en autorisaient l'institution de la Confédération.

L'objectif de ce travail est donc orienté principalement dans le sens d'une identification et d'une définition des propriétés urbaines de Cirta avant la colonisation romaine.

En d'autres termes le principal axe de ce travail tend à révéler la **PERTINENCE DU SUBSTRATUM URBAIN** qui caractérisait Cirta. Ces « propriétés urbaines » étaient si « particulières » pour attiser la convoitise des sittiens pour d'une part, asseoir une colonie romaine, et d'autre part pour bénéficier d'un statut administratif et provincial inédit dans l'histoire de l'empire romain.

Bien entendu la notion « d'urbanité » est prise dans sa relativité à l'époque antique, c'est-à-dire à des **attributs regroupant les modes d'organisation spatiale, administrative, politique, religieuse ainsi que les modes de production artistiques et architecturales** fortement influencés par les civilisations méditerranéennes**.**

HYPOTHESE

Notre réflexion/conviction sur cet objectif privilégie la prépondérance de la relation étroite entre la **région et le pôle urbain** dans la mesure où les faits historiques montrent que l'annexion ou l'occupation (par les conquérants qui s'étaient succédés) de Cirta entraîne automatiquement une domination sur la région.

L'insertion de Cirta et des principales villes avoisinantes (Rusicade, Chullu, Milev) dans l'empire romain sous un statut particulier, n'autorise-t-elle pas la formulation d'une hypothèse

fondée sur la réalité d'une **« région historique » et «polarisée »**, formée, développée et stable, donc accomplie bien avant la romanisation et dont le caractère géographique, fonctionnel et urbain s'était imposé au « statut » provincial romain?

Quels sont les indices pertinents qui étayent ou suggèrent cette hypothèse ?

En remettant pour la suite la réponse développée à cette question, nous livrons les principaux indices suggérant ou orientant idéalement vers cette hypothèse.

1. **Un support théorique :**

Théoriquement, cette hypothèse trouve des échos favorables dans les assertions des géographes en particulier. Préconisant une « vision biologique », J. Labasse appuie Vidal de la Blache dans la définition de la région; plutôt « *biologique* » que mécanique, elle est « *à identifier* » et non « *à inventer* ».

« (La région) -*compartiment de l'espace où les hommes vivent en solidarité d'économie et de comportement-, (elle) implique une coordination d'origine urbaine en même temps qu'une relative autonomie par rapport aux groupements territoriaux voisins. La présence d'un centre est une condition nécessaire de son existence, si elle n'est pas toujours suffisante. Faute de ville animatrice, l'espace demeure non structuré; une solide dotation urbaine sera donc la première démarche à accomplir. »* [16]

Vidal de La Blache et J. Labasse affirment que c'est la ville qui fonde la région :

« *Les régions naissent par leur centre…Villes et routes sont les grandes initiatrices d'unité ; elles créent la solidarité des contrées.*»[17]

Commençons au préalable par définir les deux qualificatifs liés à la région.

La région historique

Notion très peu citée par les géographes, la région historique doit sa formation à la vie d'une collectivité fortement marquée par un passé et une histoire commune. Dans ce cas de figure « *durant plusieurs générations, les hommes ont été régis par les mêmes règles, ont connu les mêmes vicissitudes historiques, ont eu les mêmes souverains, d'où la naissance d'habitudes, parfois un vouloir-vivre collectif qui donne son identité au groupe d'hommes vivant sur ce territoire.* »[18]

Échappant au volontarisme, cette région se maintient dans des limites fluctuantes à travers l'histoire même lorsque sa raison d'être a disparu.

D'autre part, dans la région historique l'aspect politique et psychologique l'emporte sur les considérations paysagères (morphologiques) et ethniques. Car ces dernières restent des « épiphénomènes » tout en imprimant une diversité géographique et culturelle à la région

Par ailleurs, la région historique peut constituer une opportunité pour l'aménagement du territoire si l'on considère la prégnance des « critères » psychologiques qui caractérisent les pratiques et les mentalités de ses habitants. Ces dernières offrent une plus-value aussi bien relationnelle que sociale pour dynamiser les rapports fonctionnels. Son approche doit s'orienter sur une étude diachronique faisant ressortir les permanences aussi bien spatiales, fonctionnelles et relationnelles.

La région polarisée

La région polarisée est marquée par la présence d'un ou plusieurs centres urbains hiérarchisés et/ou complémentaires assurant la fonctionnalité, la dynamique et l'organisation des territoires. Ces centres urbains jouent les rôles de régulateurs en procédant au maintien de l'équilibre interne et externe de la région. La polarisation régionale affirme une certaine « autonomie » par sa puissance économique ou culturelle, par la nature des relations qu'elle entretient avec d'autres régions polarisées ou avec des régions supranationales.

Remarquons que la région historique peut se doubler d'une qualité de polarisation. Ainsi une région historique constituée autour d'un centre urbain (ou des centres) millénaire, ayant été le siège de la capitale de plusieurs dynasties et assurant dans le temps présent le rôle de métropole ou de capitale régionale avec une vocation économique ou culturelle dominante peut se valoir de **région historique polarisée.**

2. Les études géographiques sur l'Algérie

Les études élaborées et publiées par des géographes en particulier M. Cote, J.Despois, H.Isnard et G.Mutin, portant sur l'Algérie, se distinguent par l'identification en Algérie de grands ensembles, formés par l'imbrication de plusieurs régions ou pays.

Pour définir ces ensembles, ces spécialistes s'appuient dans leur formulation sur des critères physiques, historiques, linguistiques et ethniques. En général, les grands ensembles (deux pour Despois, trois pour H.Isnard et M. Cote et quatre pour Mutin, correspondent à l'Algérie Occidentale (Oranie), l'Algérie Centrale (l'Algérois) et l'Algérie orientale (le Constantinois).

Nous retenons dans ces conceptions la prépondérance attribuée au facteur historique qui constitue un des critères fondamentaux dans la formation et la définition des régions.

3. Constantine (Cirta) et ses alentours dans l'histoire

La suggestion d'une telle hypothèse procède également d'une lecture diachronique du fait régional à travers la chronologie historique et des modes statutaires dont Constantine et sa région avaient été l'objet. Cette pertinence régionale est toujours de mise après plus de deux millénaires.

- En premier lieu, nous prenons comme origine cette insertion de Cirta et de sa région dans la mouvance romaine, et ce pour des besoins méthodologiques. La *colonia Sittianorum*, la Confédération de Quatre Colonies, la *Numidia cirtensis*, et la *Numidia constantina*, restent par ailleurs, des indices les plus anciens de la présence d'une région autour de Cirta.
- Au-delà de la période antique et durant la période médiévale, la conquête arabe (vers 671), les multiples crises dynastiques avaient « ballottées » Constantine et sa région dans un camp ou dans l'autre. La primauté administrative avait été confiée à Kairouan, Tunis et Bejaia.; Constantine était sous la tutelle de l'une ou l'autre. La province constantinoise avait été autonome durant le règne de rois hafsides qui avaient montré des velléités séparatistes des royaumes établis à Tunis ou Bejaia.
- Constantine a été le siège de la capitale du Beylik du Levant, correspondant à une version élargie de la région, durant la période turque.
- Le Pouvoir colonial opéra moult opérations de remodelage et de morcellement de l'espace tribal (Sénatus Consulte de 1863, l'institution de la Commune Plein Exercice de 1866 et Mixte de 1874). A la veille de l'Indépendance (1962) le territoire est réorganisé autour des grandes métropoles. Ainsi Constantine était le Chef-lieu d'un département couvrant la totalité de l'Est algérien, comprenant Bougie et Annaba au Nord et les arrondissements de Bordj Bou Arréridj, Batna, Khenchela et Tébessa au Sud. Cette réorganisation avait pour objectif l'établissement d'un réseau de villes et de relations permettant la collecte, l'acheminement et le transfert des produits (blé, minerais, vins…) vers la France à travers les villes portuaires. C'était le cas des Hautes-Plaines / Phillipeville pour le blé et Ouenza, El Kouif/Annaba pour le fer et le phosphate.
- Notons également que durant la Guerre de Libération (1954-1962), le Constantinois était institué comme Wilaya II pour une organisation de l'action insurrectionnelle.
- Actuellement, sans qu'elle soit instituée en Algérie la région, continue à fonctionner et à être pratiquée sur des réseaux établis depuis fort longtemps. Ce n'est que durant les derniers découpages administratifs (1974 et 1984) que Mila, Skikda et Oum El Bouaghi, accédèrent au statut de wilayate. Malgré ce compartimentage, l'influence de Constantine demeure importante. Car jugulant ces divisions administratives, les mouvements pendulaires entre Constantine, les villes et les villages des alentours (appartenant à d'autres wilayate) continuent à se développer et à s'amplifier, malgré l'entrée en lice d'Annaba comme grand pôle industriel.

2. La *Metagonitis Terra* de Pline l'Ancien

Parmi les informations figurant dans les textes antiques, certaines ont été passées sous silence, disqualifiées, carrément négligées sinon, ne bénéficiant d'aucune attention.

Pourtant ces indices offrent des pistes favorables à l'élaboration d'hypothèses tenables relatives à la géographie historique antique de Cirta et de ses environs.

Justement ces détails constituent aujourd'hui des informations pertinentes, qui, prises dans une situation ***à postériori*** aident énormément à l'explicitation du champs historique, en confirmant les assertions émises par des auteurs antiques. Nous faisons allusion dans ce cas précis à une affirmation claire rapportée par l'historien latin Pline l'Ancien (23-79) dans son « ***histoire naturelle*** » relative à l'existence d'un territoire appelé : ***Metagonitis terra***. Avant lui, Polybe avait fait allusion à ce territoire alors sous la domination d'Hannibaal.

Pline l'Ancien faisait état d'une « enclave », souligné par la présence du ***Promunturium Metagonitis*** (Cap Bougaroun) et dont la limite occidentale est l'Ampsaga (Le Rhummel), et donc correspondant à la limite de la Numidie sous le règne de Massinissa (203-148).

Nous comprenons que ce territoire, identifié par les Grecs sous le nom de ***Metagonitis Terra***, avait été annéxé par les numides la veille de la 3eme Guerre punique (146 av.J-C) , ramenant ainsi leur frontière jusqu'à l'Ampsaga. Cette enclave était constituée de villes puniques .

S.Gsell concluait : « ***il y avait une région appelée en grec Mepgwna , comprenant un certain nombre de villes qui faisaient partie de l'empire Carthaginois*** »[19]. Seulement, il n'accorda aucun crédit à ces « témoignages ».

Conclusion

Notons que dans cette chronologie, la région Cirtéenne puis Constantinoise avait constitué un support territorial aux différents conquérants. Aujourd'hui cette permanence réside principalement dans la stabilité et le maintien d'un noyau pérennisé par les fréquences et la nature des relations en plus d'un substrat caractérisé par des qualités :

- urbaines (avec Constantine comme pôle principal et des villes secondaires intérieures - Mila, Oum El Bouaghi- et portuaires (Skikda)
- Économiques et sociales complémentaires, Hautes Plaines du sud, Hautes Plaines du littoral, zones montagneuses peuplées, villes portuaires, pôle universitaire, pôles industriels, pôles commerciaux.)
- Ethniques : avec un peuplement diversifié et ses corollaires linguistiques et culturels.

Scénarisée, l'hypothèse de ce travail se formule comme suit :

Fondée en tant que cité par des « migrants » sur un territoire peuplé par des « tribus » autochtones, qui, par accointance ou par intérêt avaient approuvé ce voisinage, Cirta s'était développée en ville, dont la dynamique avait favorisé la fédération des tribus ou des peuplades et la formation d'une région. Ce statut avait avantagé l'éclosion des propriétés urbaines analogues à celles des villes antiques méditerranéennes. Ce caractère urbain se manifestait dans ses modes d'organisation sociopolitique et spatiale ainsi que dans les productions architecturales qui empruntaient leurs éléments et leur style aux registres des civilisations méditerranéennes.

METHODE D'APPROCHE

Identifier le substrat urbain de Cirta avant sa romanisation comme objectif est méthodologiquement « accessible » par deux « entrées » :

1. Du macro au micro : Cette approche s'appuie sur une démarche qui commence par la définition et l'identification d'une assise régionale dont Cirta était le pôle fondateur et moteur, aboutissant à une analyse du fait urbain.
2. Du micro au macro : Identique dans le principe à la précédente, cette approche s'appuie sur le fait urbain de Cirta pour arriver à la région qu'elle domine.

Considérant les outils, les moyens, les appuis documentaires et archéologiques à notre disposition, notre option va vers la première approche, dans la mesure où un appui fondamental à l'analyse susceptible de fournir plus de crédits à l'identification de l'assise régionale est à relever dans le présent. Option qui nous laisse la latitude de rester dans une ambiance scientifique.

Car, la définition de la région historique comme **objet de recherche** de départ doit saisir des arguments dans le présent ou dans le passé récent (du moins une période où l'histoire était répertoriée et appuyée par des documents ou des analyses crédibles.)

Stratégie d'approche

La nature de l'objectif est en quelque sorte une tentative de restitution d'un ordre urbain et régional situé dans une période antique. L'identification de ce substratum ne peut être saisie directement; car les faits qui avaient caractérisés cet ordre ne sont perceptibles qu'à travers :

- Les documents « historiographiques » ;
- Les objets archéologiques (comprenant bien entendu les sites découverts, la matière épigraphique et iconographique et les vestiges des monuments),

Ceci nous oriente vers les arcanes de « **l'archéologie urbaine »**, prise dans le sens d'une **recherche des informations sur le passé antique et même pré antique de la ville** par une

interrogation méthodique des « archives de la terre », c'est-à-dire les objets, les vestiges, les supports épigraphiques et iconographiques mis au jour à Constantine et dans ses alentours.

Cependant, les appuis, spécialement les sources historiographiques dont nous disposons sont considérées comme des propositions « hypothétiques », car elles sont conditionnées par la « crédibilité » de leurs auteurs et par la certitude des repérages « géographiques ». (Ces derniers sont souvent soutirés par un appui sur l'onomastique, qui reste arbitraire).

Le registre regroupant les objets archéologiques peut fournir une somme d'informations qui ne peut être « crédible » que dans un contexte référentiel ou « paradigmatique » défini au préalable.

Par rapport à cet environnement, l'élaboration d'une stratégie devient incontournable.

Au préalable, pour garantir une certaine fiabilité, nous ramenons cette stratégie à un aspect conceptuel basé fondamentalement sur des **rapports relatifs à l'espace « vécu »** sans restriction d'échelle (géographique, régionale, urbaine et architecturale.) Cette option est envisagée pour nous «astreindre» à notre profil et pour disposer d'un vocabulaire « familier.»

Sur le plan opératoire, le travail de recherche est encadré par trois « bases de données » essentielles, fournissant les informations nécessaires, les méthodes appropriées, la conformité avec l'environnement scientifique et un confort pratique :

1. **La base théorique :**

Elle regroupe toutes les données issues des sources bibliographiques et dont la nature est d'ordre épistémologique, conceptuelle, méthodologique et notionnelle. Ces informations sont récoltées dans les traités de philosophie, sciences sociales, humaines, géographie, architecture et urbanisme. Son rôle est de guider le travail de recherche en fournissant des appuis théoriques et un vocabulaire « scientifique» approprié. Ainsi, les ouvrages traitant de la cité (Fustel de Coulanges, M.Ragon) ou de l'architecture (Vitruve) viennent en pôle position tant la nature de leur contenu correspond à l'antiquité et au thème de ce présent travail.

2. **La base référentielle ou paradigmatique :**

Il est question dans ce travail de faire quasi-systématiquement référence aux modèles sociaux, religieux, économiques, urbains et architecturaux élaborés par les civilisations antiques. Cette base regroupe ces références posées en tant que modèles « idéaux » ou paradigmes et dont le recours pour saisir les analogies permettra d'identifier la «parenté » ou le génotype et rendre compte de l'origine des objets, des pratiques et des modes d'organisation. Les références figurent généralement dans les ouvrages traitant des civilisations antiques de la Méditerranée ou en Asie mineure (Mésopotamie, Egypte, Phénicie, Grecque, Romaine….) et des villes antiques Carthage (S.Moscati, S.Lancel), Rome (Carcopino, Perrin, Homo) et les cités grecques. Les documents

filmographiques diffusés par des chaînes thématiques (Histoire, ARTE…) et traitant des civilisations (art, architecture et villes) sont également très fournies.

3. La base patrimoniale locale :

Le recours permanent au fond historique et archéologique local est fondamental. Ainsi la construction d'une base de données regroupant les documents (écrits, dessinés ou photographiés) historiographiques, géographiques, archéologiques et ethniques traitant de thème de l'antiquité en Algérie, particulièrement à Constantine et ses environs offre plus de commodités dans le traitement des informations en veillant aux confirmations, aux recoupements et à l'analogie des faits. La matière « informative » pour le cas de Constantine est disponible dans :

- Les revues et périodiques édités depuis longtemps (Le Recueil des Mémoires de la Société Archéologique du Département de Constantine, le Bulletin d'Archéologie algérienne, La Revue africaine, Libyca, CRAI, CRAPE..)
- les ouvrages et articles anciens (S.Gsell, Balout, P.Cintas, Delamarre, Ravoisié), contemporains (A.Berthier, G.Camps, F.Bertrandy, S.Lancel, P-A.Fevrier …).
- Les stèles épigraphiques, la numismatique, les outils et les objets archéologiques exposés au Musée Cirta (Constantine) ou au Louvre.
- Les sites archéologiques, lieux de fouilles anciennes (Souma du Khroub, El Hofra).

Cette base de données constitue la principale source du présent travail qui tend à manipuler cette « matière » pour asseoir une proposition conforme à l'hypothèse avancée.

Pour conduire ce travail, nous avons envisagé deux phases étroitement liées :

1. **Introductive**, elle permet d'identifier la permanence de la région historique dont la formation (située dans l'antiquité) se poursuit sous le commandement de Constantine.
2. **Analytique**, elle se penche sur les propriétés urbaines de Cirta

Cet aspect prendra appui sur des considérations théoriques, empiriques et historiques que nous emprunterons aussi bien à travaux de recherche en géographie qu'en histoire.

Au demeurant, la stratégie adoptée, s'appuie sur une série d'actions préalables, à savoir,

- Orienter le travail pour une meilleure « compatibilité » disciplinaire (profils et concepts)
- Encadrer le travail par des bases (théorique, paradigmatique et patrimoniale locale) pour assurer une meilleure rigueur scientifique.
- Assurer une entrée en la matière sur une situation « actuelle » et empirique, impliquée (ou en rapport avec) par une situation passée

L'entrée en la matière : la région historique

Concernant la première phase, il s'agit d'adopter une **approche hypothético-déductive** pour rendre compte de la réalité d'une région historique. En effet, cette démarche consiste en un processus qui, en prenant origine du présent et allant vers le passé, focalisant sur la région, nous permettra de saisir non seulement la réalité de la région historique, mais aussi sa genèse et certaines exclusivités historiques.

Il s'agit de rendre compte *à posteriori* **de la formation d'une région dans une période antique autour de Cirta. Région qui s'était imposée aux différents conquérants en commençant par les romains et qui se maintient jusqu'aujourd'hui.**

En d'autres termes, à travers une **lecture rétrospective** du développement de la région constantinoise qui se profile sous nos yeux aujourd'hui (le chemin inverse, aller vers le passé), il nous sera possible de définir :

1. Son noyau : se démarquant à travers les permanences ;
2. sa territorialité (avec ses limites fluctuantes et les causes de ces changements) ;
3. Les propriétés et les éclaircissements relatifs à certaines questions longtemps posées particulièrement sur la singularité statutaire chez les romains.

Dans cette lecture rétrospective, la région sera étudiée selon le critère du « statut » affecté par les conquérants qui s'y étaient succédés. La pertinence attendue fera ressortir une permanence territoriale « régionale » autour de Cirta/constantine.

Les principales sources d'appui à cette entreprise se composent des études, de la cartographie et des recherches élaborées en :

- Géographies et en aménagement, surtout les études de J. Despois, J. Mutin et M. Cote, pour les plus récentes.
- Histoires, les travaux relatifs à la Régence turque (E.Vaysette, I.Grangaud), à la conquête arabe (M.Kadache, Ch-A Julien) et à la romanisation (G.Camps, S.Gsell, A.Berthier…)

L'identification de la région historique permettra d'inscrire la suite du travail dans les théories fondées empiriquement par les géographes et faisant état de :

- la longévité et la permanence des traits de la région historique à travers les générations ;
- L'intervention inconditionnelle d'un pôle urbain dans sa formation.

Le pôle urbain

Dans cette approche, il devient facile de prolonger l'hypothèse de la formation de la région historique par la dynamique d'un pôle urbain, encore plus ancien. Cette primauté conduit donc à

PLANCHE N°1

SCHEMA RECAPITULATIF DE LA DEMARCHE ADOPTEE POUR CETTE ETUDE

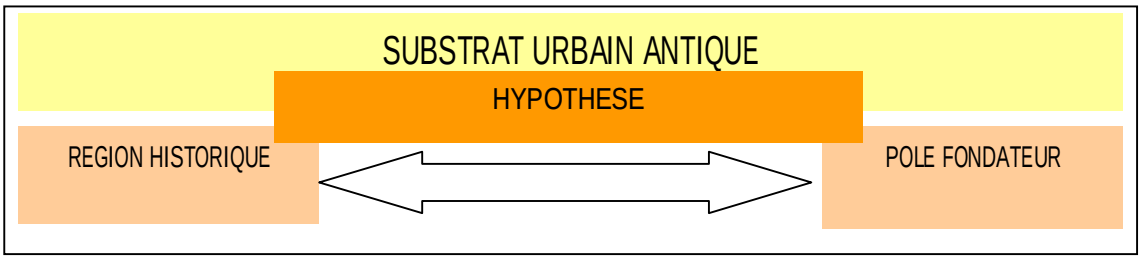

BASE « THEORIQUE » | **BASE PARADIGMATIQUE** | **BASE PATRIMONIALE LOCALE**

AUJOURD'HUI

PERIODE COLONIALE

REGENCE TURQUE

CONQUETE ARABE

REGION VANDALE/BYZANTINE

ROMANISATION

PERIODE PREROMAINE

LA REGION

Statut administratif

La Numidie

La CONFEDERATION CIRTEENNE

Délimitation
Colonies, castellum pagi
Tribus
Réseau routier
Domaines ruraux et nundinae

Peuplement
Toponymie
Inscriptions libyque et puniques
Poterie peinte.
Mégalithes
Gravures rupestres

LA VILLE

Caractéristiques socio-éeconomiques, urbaines, et architecturales

La société cirtéenne.
Les métiers, la religions
L'organisation spatiale
Essai de restitution
Architecture des édifices

Société , administration, cultes
Organisation spatiale
Architecture : sanctuaire
Mausolée
« langage »

une étude relative à la genèse et au développement urbain de Cirta à l'époque antique.

C'est par cette assertion que l'objectif du travail sera entamé.

Ainsi, nous avons envisagé un volet en quatre entreprises fondamentales :

Retracer l'environnement qui régnait avant l'irruption du fait urbain pour saisir dans la succession des périodes et les transformations civilisationnelles pour pouvoir identifier les insertions nouvelles et leurs origines.

1. Élaborer une lecture susceptible de nous informer sur les conditions qui avaient accompagnées ou favorisées la genèse du fait urbain.
2. Saisir le mode d'organisation spatiale et administrative de la ville, les pratiques religieuses et économiques
3. Construire un registre d'éléments architecturaux en usage dans les constructions de la ville tout en identifiant l'origine des styles.

Rendre compte du substrat urbain de Cirta revient donc à restituer :

- Son organisation spatiale, administrative et religieuse
- L'architecture de ses constructions.

Ainsi, le travail présent est divisé en trois parties correspondant à trois grandes périodes. Les deux dernières constituent l'essentiel de la récherche, d'autant plus qu'elles deumeurent méconnues, du moins, leur approche à travers la « production matérielle » restent insuffisante. Ces parties sont orientées comme suit :

La Première partie, constituée de 5 chapitres ou sont exposées les différentes périodes, pour confirmer la « survivance » de la région autour de sa métropole. Il est question donc de :

- définir quelques notions de base (la ville, la cité et la région) ;
- présenter Constantine et sa région actuellement ;
- poursuivre une rétrospective concernant le statut de la ville durant la succession des périodes de colonisation française, la régence turque et la conquête arabe.

La Seconde Partie, les six chapitres dont elle est formée, concernent la Romanisation. Ainsi nous verrons :

- La ville et la région durant l'intermède vandale/byzantin
- Un exposé sur le modèle urbain et statutaire romain
- une vue élargie sur la Numidie du Sud (les villes et l'architecture) en guise de d'une région « réference » entièrement « inventée » par rapport à la Confédération Cirtéeenne (Numidie du Nord)
- Une approche de la Confédération Cirtéenne, sa géographie, son peuplement, son

armature urbaine et villageoise, son réseau routier, la structure urbaines de ses villes et l'architecture des édifices.

- Un regard sur les caractéristiques urbaines et sociales de la société Cirténne approché à travers les inscriptions épigraphiques et l'état des lieux des zones suburbaines de Cirta.
- Une tentative de restitution de Cirta à l'époque romaine. Cette « procédure » s'appuie sur le tracé « précolonial » de la ville, les sites des découvertes archéologiques et les objets architecturaux mis au jour.

La Troisième Partie s'interessera à la période préromaine. Elle se consacre à l'approche de certaines données « matérielles », l'état des lieux de Cirta et de ses environs. Nous essayerons à travers ces chapitres de trouver les rapports entre les faits historiques antiques qui éclairent la situation et de répondre à l'hypothèse avancée. Les sujets abordés concernent :

- Le peuplement de Cirta tel qu'il ressort des écrits, la toponymie et l'identification des objets mis au jour par les archéologues;
- La préhistoire et la protohistoire en insistant sur les objets « figurés » ou construits en cherchant à trouver des apparentements ;
- Les modes d'organisation administrative, sociale et spatiale de la ville à travers l'épigraphie et les sites « archéologiques » ;
- L'architecture en « vogue » dans la ville que nous soutirons des « apports iconographique » des stèles et des mausolées.

Cette étude est également « jalonnée » de conclusions partielles à la fin de chaque chapitre et de chaque partie, comme, elle developpe quelques « digressions » nécessaire pour « essarter » le « champs » historique de façon à nous permettre de conduire à bien le travail.

L'ENVIRONNEMENT DE CETTE LA RECHERCHE

Le choix du thème

Le choix de ce thème n'est pas tout à fait fortuit. Nous voulions traiter une thématique relative aux « modèles urbains de demain» pour le cas de Constantine. Parce que nous avions opté pour une approche diachronique du phénomène d'urbanisation, nous avions entamé une recherche superficielle sur le modèle urbain qui avait prévalu dans l'antiquité.

Nous étions accrochés…..Pourquoi ? Notre tâche pédagogique nous donne l'occasion de constater régulièrement l'emploi d'une expression consacrée relative à l'histoire antique de Cirta dans les travaux d'étudiants ou dans leurs exposés se limitant à débiter sans conviction: « *Capitale des rois numides…..détruite, Constantin la fit bâtir et lui donna son nom…* ». Environ huit siècle d'histoire sont reduits à une locution laconique…Il faut dire que la « vitrine »

de l'histoire antique de Constantine telle qu'elle est présentée, se limite à ces grandes expressions «narcissiques » répétées indéfiniment pour justifier une place confortable dans la trame historique de la méditerranée, à savoir, « *Cirta, Capitale des Rois Numides, Massinissa, Jugurtha*… ». Pour les plus « branchés », une autre figure vient souvent romancer le tableau de Cirta : S*ophonisbe*….inspiratrice des tragédiens grecs et latins…

Ces « insuffisances » proviennent des attitudes « politiques » officielles qui traitent l'histoire antique de la ville et du pays selon des options idéologiques et conjoncturelles.

Ainsi, Massinissa souvent traité de *« vassal de Rome »*[20], perd la « vedette » en faveur de Jugurtha. Car, il faut bien mettre en évidence la résistance du second aux occupants romains et l'exhiber en tant que prédisposition ancestrale, voire héréditaire.

Cette attitude est « instituée », car elle caractérise les manuels scolaires ou ces pans de l'histoire sont traités succinctement ou d'une manière évasive. Savamment « distillés », ces méthodes dénotent les velleités politiques pour juguler ou diluer l'ampleur des revendications.des Mouvements Culturels, dont l'appui sur les particularismes linguistiques se fonde exclusivement sur ces faits originels historiques allant au délà de l'antiquité.

Il y avait également ce repli sur une histoire « positive » commençant avec les invasions arabes, au point ou le fond précédent est oublié sinon dévalorisé. Dans les études historiques, on saute allègrement de la préhistoire à l'occupation romaine, et sans s'y attarder à « la conquête » arabe. Civilisatrice, cette période est érigée en « **grand commencement** » de l'État, légitimant ainsi l'entrée de l'Algérie dans le monde arabe.

Il est vrai que l'histoire de l'Algérie est une série de conquêtes et d'invasions qui continuent à marquer la culture et le patrimoine. Pourtant, pour «étouffer» toute velléité revendicative ou un droit à la différence «culturelle», le fond originel pré-arabe (que les fouilles archéologiques avaient montré) est occulté, privant ainsi depuis l'indépendance les générations d'un riche registre historique.

Aujourd'hui nous assistons à une réhabilitation de cette histoire antique à travers des « gestes » symboliques. C'est le cas des festivités du 2500 e anniversaire de Constantine (1999), la baptisation de certains lieux du nom de Massinissa (Route à Constantine, Ville Nouvelle du Khroub) et les expositions avec des thèmes de l'Antiquité dans le cadre de l'Année de l'Algérie en France (Djazair2003). Nous disons « symbolique », car ce regain reste « superficiel », ne concernant que la rémomération des figures « héroiques ».

Quoiqu'elle soit une ville bâtie sur des vestiges et les traces de toutes les civilisations qui s'étaient succédées sur son sol, à Constantine, la primauté des initiatives concernant le

patrimoine reste focalisée sur la médina, témoignage de la civilisation ottomane et arabe[21]. Cet intérêt se remarque aux nombres des opérations ou d'études entamées dont le cadre urbain est la vieille ville.[22]

Qu'est ce qui a motivé ce regain d'intérêt à l'histoire antique de Constantine ?

Natif de cette ville, nous sommes témoins des ses vicissitudes, aussi nous proposons ici, une **réponse personnelle** issue d'une lecture de l'actualité.

Cette réconciliation avec l'histoire antique procède d'une volonté d'affirmation d'une urbanité de souche, dont les dépositaires croient qu'elle est contrariée par les pratiques d'une frange de néo-citadins, qui imprime une image « dissonante» à la ville. Cette hypothèse tend à se confirmer par la multiplication des faits et la précision des discours élaborés: formation d'associations culturelles, projets urbains, festivités….

En effet, face à l'affirmation d'une frange néo-citadine, occupant des postes importants dans l'administration locale (élus locaux…) ou monopolisant les activités économiques (surtout commerciales), l'élite intellectuelle urbaine locale tend à développer des modes de résistance passive dont, entre autres, la réappropriation de l'histoire antique comme « faire-valoir » légitimant un droit morale et fondamentale **sur la ville.**

Cette situation inaugure un nouveau discours s'appuyant sur la revalorisation des souches urbaines traditionnelles, dont l'influence sur la ville tend à s'affaiblir devant l'expansion des néo-citadins. Ces derniers arrivent à s'approprier les fonctions principales (décisionnelle, gestion et économique) et, activant les réseaux « tribaux », tentent de maintenir leur statut.

Longtemps stigmatisé sous le prétexte « ségrégationniste », développé par une élite intellectuelle urbaine, ce discours se dévoile ouvertement dans les villes possédant un fond urbain traditionnel précolonial (Constantine, Alger, Tlemcen..)[23].

Ce repli sur l'histoire antique est une tentative d'acquisition d'une « légitimité » de reconquête d'un pouvoir culturel essentiel et un droit « moral » incontournable dans la prise en charge des affaires de la ville. Le choix de la profondeur historique est motivé par la reconstitution d'une « élite de souche» assainie de toute intrusion et dépositaire d'une « légitimité » d'origine.

Synonyme « du droit du premier occupant », cette attitude s'exprime dans des formes de luttes autres que verbales. Le mouvement associatif et les diverses manifestations culturelles s'érigent en champs de résistance, autour de thèmes « ésotériques.»

Cet « engouement » motive et favorise le foisonnement des recherches universitaires portant sur le patrimoine (architecture, musique, artisanat, vestimentaire).

Cependant, ces tentatives de « mainmise » sur les affaires de la cité, provoquent des situations conflictuelles (aujourd'hui latentes). En effet, ces discours qui se contentent d'évoquer les figures antiques de la ville, semblent ignorer superbement que Constantine est une métropole régionale. Donc sa raison et son statut, elle les doit à la région, et vouloir la détacher sous des prétextes « essentialistes » ou moralistes ne peut que conduire à son isolement et donc à sa déliquescence …

Actuellement le patrimoine « pré-arabe » ne bénéficie ni d'une attention particulière, ni d'études sérieuses. Déjà en l'absence d'une « souplesse administrative », les vestiges archéologiques exhumées involontairement lors les travaux (des particuliers), sont généralement aussitôt « camouflées », même les Services concernés ne sont plus motivés pour ce genre d'intervention…[24]Pourtant, le long de la durée de la colonisation, les travaux effectués par les architectes (Bonnell et Ballu entre autres), les archéologues, les épigraphistes, les historiens et les paléontologues s'annonçaient déjà comme une « tradition » qui allait s'insérer dans les pratiques « scientifiques » et culturelles locales.

Et pourtant, les architectes algériens et constantinois en particuliers ont beaucoup à apprendre de ce patrimoine romain, grec et punique que nous foulons aux pieds. Aussi, nous en faisons un devoir de l'approcher pour notre « consommation personnelle », c'est-à-dire pédagogique ensuite pour fournir aux générations un modeste produit en espérant qu'elles y ajouteront leurs parts…

L'Algérie antique : une histoire à publier.

En optant pour un thème inscrit dans l'histoire antique, le présent travail a été pour nous l'occasion de vivre beaucoup de moments et de s'initier à des champs « disciplinaires » jusque là méconnus.

En effet, non seulement l'expérience de confronter les écueils d'ordre scientifiques (objets, méthodes…) a été bénéfique, nous avions aussi pu « pénétrer » le territoire des historiens : un véritable milieu ésotérique. Que l'on nous pardonne, la prégnance du pédantisme est érigée en principe. N'est-il pas temps d'entamer une approche de l'histoire antique de l'Algérie, en accordant plus de crédits à la production matérielle héritée de cette époque que sur l'historiographie ?

Cette suggestion est plutôt motivée par les tournures prises par la « critique interne » autorisant

souvent des interprétations discordantes avec les faits matériels, alors que ces derniers possèdent un cadre référentiel ou un apparentement manifeste.

En effet, notre expérience dans ce travail de recherche nous a fait connaître une tendance locale se singularisant par une inclination vers l'histoire évènementielle plus que vers les objets archéologiques, la géographie historique ou vers l'art ou l'architecture antique.

Nous nous trouvons confortés dans notre questionnement par ce « conseil » de P-A Fevrier qui recommande (aux Algériens) d'entamer une écriture de l'histoire antique à partir des « *monuments figurés*. »

Que l'on nous pardonne encore une fois ! Cette exhortation dégage les relents d'un aveu de regret tardif et relatif à une histoire antique écrite à partir des « chroniques », souvent interprétées par des historiens « chargés de mission » pour le compte des militaires français, donnant lieu à des recettes relatives aux modes et aux méthodes de dominations des « indigènes». Car, l'histoire antique de l'Algérie a été écrite par ces érudits dont le but était non seulement de préparer le terrain aux colonisateurs mais également de justifier une « mission » d'achèvement de l'œuvre gréco-romaine sous les auspices chrétiens.

Imbu de ce statut, les dépositaires de la civilisation latino-chrétienne avaient entamé l'exploration de l'Algérie de fond en comble à partir de 1840. Résultat : une vérité souvent travestie, une image dépeinte faisant figurer un aspect primitif. Bref, un peuple à civiliser…

Les travaux exploratoires sur l'Algérie ont été élaborés par des historiens, des militaires, des ethnologues et administrateurs appartenant à plusieurs écoles. Justement, ces écoles avaient été formées souvent dans les sillons du développement des méthodes scientifiques.

La première, appelée la Vieille École française, (héritière de ce mouvement « culturel » initié par Naopléon III) assura les investigations du territoire de 1837 à 1880. Les chefs de file s'appelaient Carette, Warnier et P .de Raynaud.

La seconde, plutôt initiée, l'Ecole Universitaire d'Alger (Cagnat, Gsell, Albertini) dont les travaux avaient exclusivement concerné la romanisation de l'Afrique du Nord. S'inspirant de la politique de Rome en Afrique, ces « érudits » ne s'empêchaient pas de prodiguer des conseils aux colonialistes, à l'image de St.Gsell : «*L'histoire nous trace ainsi nos devoirs : devoirs inébranlables d'être les maîtres partout et toujours, nécessité d'une colonisation appuyée sur un fort peuplement européen, nécessité non moindre de rapprocher de nous les indigènes.* »[25]

Justement, ce rapprochement a pris la forme d'un « déracinement », conclu par une ségrégation entre envahisseurs « orientaux » et indigènes locaux (entendre les berbères). Ces derniers, auréolés d'un « mythe », avaient bénéficié même d'une « origine européenne ».

Moins sollicités, ne bénéficiant ni des libéralités du Pouvoir, ni de popularité, des chercheurs avaient également élaboré des travaux de grande importance et plus crédibles. C'est le cas de E.Masqueray, qui, sans pouvoir se défaire de son ethnocentrisme, s'était signalé par sa scientificité en fournissant une somme d'informations et de propositions sur la formation des cités chez les berbères en 1886.

Plus ouvert, ne cherchant pas la cooptation, un autre courant s'était affirmé à partir de 1930, avec comme figure importante, Ch-A. Julien. Beaucoup de travaux concernant la préhistoire et la romanisation ont été élaborés par L. Balout, J. Baradez, L. Leschi, J. Lassus, Ch. Picard, G.Camps, A.Bethier et P-A. Fevrier. Objectifs, ces chercheurs ont laissé une somme d'œuvre très importante.

Les chercheurs algériens se sont illustrés après 1962, nous citons entre autres M.Bouchenaki, C.Brahimi, N.Benseddik, dans le domaine de l'archéologie antique et la préhistoire, M.B.Cheniti, M.S.Ghanem et M.Kaddache dans le thème de l'histoire antique.

Parmi les travaux les plus récents et s'inscrivant dans la même thématique que le présent travail, nous citons « *les mausolées des Rois numides et Maures* » de R.Lahcene (2002), une étude archéologique et d'histoire comparée, répertoriant tous les monuments funéraires produits durant la période allant du IV eme S. av. J-C au VIII eme S.

Concernant les travaux sur l'histoire de Constantine, A.Berthier a été à l'image de A.Cherbonneau le plus prolixe. Il est donc évident que son œuvre soit un appui incontournable à notre travail. D'autre part, les écrits sur l'histoire de Constantine des érudits locaux des premières années de la colonisation sont d'un apport inestimable. A ce sujet, nous citons El Hadj El Moubarek, l'auteur de *Tarikh Qacentina*.

Dans les péripéties de notre travail, nous avons remarqué que l'histoire antique de l'Algérie a été écrite par S. Gsell. Cette œuvre de huit volumes semble avoir achevé et clos définitivement ce thème. Ainsi, ses interprétations sont considérées comme des vérités apodictiques et son autorité semble s'exercer même post-mortem. Pourtant beaucoup d'objets archéologiques ont été exhumés après sa mort (1932), ce qui normalement, donnera lieu à certains ajustements historiques, seulement nous avons constaté que les interprétations s'opèrent parfois avec force même si elles occasionnent des discordances. En d'autres termes les écrits de S. Gsell ne peuvent faire l'objet d'une remise en question, même pas l'ombre d'un doute…. C'est peut être, notre profil d' « étranger » à la discipline qui nous épargne cette « influence». Nous considérons la production de S. Gsell certes, grandiose et respectable, comme une proposition ou une hypothèse comme celles des autres éminents chercheurs. A ce titre elle est critiquable.

LA CONTROVERSE CIRTA (LE KEF)/ CIRTA (CONSTANTINE).

Jamais une controverse n'a été aussi passée sous silence que celle enclenchée par A.Berthier, R.Charlier et J. Juillet en 1950.

Disons le nettement : lorsque nous avions commencé ce travail, la prégnance des «conceptions » en place et figurant dans le sens commun était tellement évidente que nous pensions guère tomber sur une remise en question d'un ordre géographique.

Inutile d'avouer notre "frustration" par rapport à cette « nouveauté » historique, car nous avions presque achevé une partie du travail relative à Cirta Numido-Punique, avec les conceptions en vogue….

D'un autre côté, cette « surprise » nous a apporté les réponses aux questions que nous nous posions intérieurement, à savoir et surtout cette présence punique si affirmée à Cirta (Constantine) et que l'on fait passer, en avançant des arguments souvent « faibles », comme constituée de réfugiés ou comme accompagnateurs de Sophonisbe[26]…

D'autre part, il y a cette animosité tant entonnée par les historiens, que voueraient les Rois numides et particulièrement Massinissa aux puniques. Il n'hésita point à s'allier aux romains pour défaire Hannibal lors de la bataille de Zama et après sa mort, ses troupes avaient efficacement participé au siège et à la destruction de Carthage.

Nous n'allons pas relater toutes les péripéties de cette controverse, cependant nous nous contenterons d'orienter le lecteur sur les documents bibliographiques dans lesquelles A.Berthier avait exposé ses arguments.

- **Avec la collaboration de R. Charlier et J. Juillet, « Le *Bellum Jugurthinum* de Salluste et le problème de *Cirta* », RSAC, t. 67, 1950-1951, 148p., pl., cartes.**
- **« *Colonia Cirta Sittianorum* », dans *RSAC*, t. 70, 1957-8-9, p. 89-118.**
- ***La Numidie, Rome et le Maghreb.* Préface d'André Wartelle (institut Catholique de Paris). 1981, Editions Picard, Paris, 1981, 224 p.**

Pour la postérité, nous allons exposer brièvement la « correction » apportée par A.Berthier, les réactions qu'elle a soulevées, puis les nouveaux éléments découverts et enfin nous annonçons notre position.

La correction apportée par A. Berthier

En optant pour une méthode totalement différente de ce qu'utilise généralement les chercheurs en histoire, celle de « *faire coller les textes aux conceptions* », A. Berthier commence d'une identification du terrain sur lequel les actions avaient eu lieu.

Cette identification permet de visualiser les faits et même de les reproduire ou de les simuler.

Bien sur, cette opération s'appuyait sur le texte de Salluste[27], qui relate un fait d'armes important, nomme, décrit des villes et les régions, détaille les configurations des sites et des champs de batailles et les itinéraires….La principale correction apportée par A.Berthier concerne le nom du fleuve cité par Salluste; la *Muluccha*. Ce cours d'eau plusieurs fois cité, constitue un repère important dans la chronique de Salluste, particulièrement pour matérialiser la frontière entre la Maurétanie de Bocchus et les territoires numides. Par conséquent Cirta capitale des rois numides est située à l'Est de la Muluccha. Les conceptions consacrées, élaborées par rapprochement onomastique et figurant dans les écrits de S. Gsell identifient la Muluccha à la Moulouya au Maroc, un modeste fleuve côtier. En s'appuyant sur une connaissance géographique du pays, A.Berthier apportait une correction en identifiant la Mullucha à l'oued Mellègue affluent majeur de la Medjerda, prenant source dans les Aurès–Nememcha (au environs de Meskiana), il passe en Tunisie. Sur le plan onomastique, le Mellègue est plutôt plus proche de la Mullucha. Par ailleurs, ce fleuve « *a conservé son nom d'origine berbère, en punique Melek (MLK) qui signifie «Roi » et dont les noms latins dérivés sont Malchius, Malchio. De là aux diverses versions qui nous soient parvenues : Malucha, Mulucha, Muluchae, il n'y a qu'un petit pas (onomastique) à faire. Mais c'est un pas (géographique) de géant, puisqu'il fait passer Marius d'un seul coup du lointain Maroc en Tunisie, dans le champ de manœuvre habituel des armées romaines en lutte contre Jugurtha*. »[28]

Cette nouvelle géographie proposée par A.Berthier fait « glisser » tous les territoires antiques (pré-romains) vers l'Est. Et partant, Cirta que Salluste cite comme étant la capitale des rois numides n'est plus Constantine, mais le Kef (Tunisie.)

Nous empruntons ce passage de la préface écrite par A.Wartelle[29] et qui résume la situation ; « *..Cirta Regia soit au Kef et nulle part ailleurs ; que la « Numidie » ne corresponde guère plus qu'à l'actuelle Tunisie (en dehors du territoire de Carthage) ; que la Maurétanie de Salluste ne soit rien d'autres que l'Aurès; que Constantine ait d'abord été une ville punique , et que, sans jamais avoir été la capitale de Sittius, elle ait accueilli, sous Auguste, la colonie des Sittiens ; qu'on doive distinguer la « provincia Numidia » et l'ancien Royaume Numide ; que le nom de Numidie n'ait jamais désigné la région de Constantine avant la réforme de Dioclétien ; que finalement , la pénétration romaine en « Afrique » ait été beaucoup plus lente qu'on ne l'a cru longtemps, voilà des* **faits** *peut-être nouveaux pour nous, mais désormais bien établis sur une vaste convergences d'arguments stratégiques, tactiques, géographiques, philosophiques, archéologiques, épigraphiques et numismatique, auxquels on n'aura, semble-t-il, à opposer que le poids des idées reçus : ce poids est lourd, il est vrai.* »

Les réactions soulevées par cette controverse

Concernant les rebondissements officiels ou « scientifiques » à cette controverse, nos recherches ont été vaines. Nos avions dû nous rabattre sur des personnes qui ont connu « personnellement » A. Berthier pour nous fournir quelques informations à ce sujet.

Cette « thèse », a été passée sous silence par l'Institut de France, haute autorité scientifique, ainsi que le « Cercle des Africanistes » qui se complait dans sa position «politiquement correcte». Car il faut se rappeler le souvenir d'une « France Colonisatrice », paternaliste et surtout dépositaire exclusive de la Civilisation Latino-chrétienne. Avec un tel titre, elle ne peut pas se tromper….

Il faut préciser qu'un tel « mépris » nous porte à croire que nous sommes loin d'être considérés comme majeurs et donc entièrement maîtres de notre destin par conséquent nous baignons dans des situations qui cultivent l'intrigue, probablement pour des raisons d'Etat.

Quelques informations indirectement obtenues, pour ce « mépris » à cette thèse faisaient état d'une volonté d'éviter de « réveiller » certains sujets sensibles, telle que la berbérité. La thèse de Berthier est considérée comme dérangeante. Certains « africanistes » s'apitoyaient sur l'avenir des « kabyles », si une telle thèse venait à être reconnue….

Nous pensons déceler ici le syndrome paternaliste émanant des situations de coloniales ou peut être post-coloniales.

Les dogmes et les conceptions anciennes sont une religion, à chacun ses croyances….

En tant que chercheur, il est légitime de penser que de telles conceptions ne permettront jamais d'asseoir des thèses crédibles, si celles déjà élaborées, n'avaient pas encore diffusé cette imposture. Et puis le silence de l'Autorité Scientifique française, commanditaire d'une histoire écrite pour justifier son parachèvement de l'œuvre latino-chrétienne, ne se considère-t-elle pas responsable d'une telle bévue qui s'ajoute aux stigmates d'une colonisation violente ?

Ainsi, des générations entières peuvent « glisser sur cette peau de banane» posée comme pour faire une farce. Car, si la « thèse » de A.Berthier (qu'il qualifie modestement de « proposition ») ne trouve aucune réponse complète, elle est « frôlée » parfois par condescendance….

Car la totalité des arguments est puisée dans les jugements de S.Gsell (dont l'œuvre est monumentale), tellement sanctifiée qu'on n'ose pas «égratigner» du moindre doute. D'ailleurs ne doit-on pas considérer que les interprétations développées de propositions hypothétiques, particulièrement quand il s'agit d'histoire antique ?

En voici un exemple : « *À suivre de si près le texte de Salluste, qui n'était pas un géographe, loin s'en faut, on risque de tomber dans certaines exagérations, notamment celle des auteurs du «problème de Cirta »*[30] *qui proposent de revoir toute la géographie politique de l'Afrique*

ancienne, en remplaçant par exemple Cirta (Constantine), capitale de la Numidie par Cirta Nova Sicca (Le Kef), et en réduisant le théâtre des opérations de la guerre contre Jugurtha à une partie seulement de l'actuelle Tunisie . Or, les distances comme la durée et l'importance des opérations ne sont pas toujours données avec exactitude par Salluste qui se contente souvent d'allusions. Gsell écrivait déjà, dans son Histoire ancienne de l'Afrique du Nord : « En telle matière, Salluste ne se pique pas de la précision et de l'exactitude rigoureuse du grand historien grec Thucydide. Aussi, nous est-il assez malaisé de rétablir la suite chronologique des faits qui nous sont présentes, et impossible de reconstituer l'ensemble des opérations militaires, en les plaçant dans leur milieu géographique. D'autres textes nous permettent de constater l'omission par Salluste d'un événement qui nous parait fort important : la perte de Cirta, dont Metellus s'était emparé en 108, et qui en 106 n'appartenait plus aux Romains. »[31]

Les conceptions établies par St. Gsell ne pouvaient se conforter que par un jugement dépréciatif des détails et des estimations de Salluste. Les mêmes remarques ont été faites à Polybe, à Pomponius Mela et à Pline dans d'autres circonstances par S. Gsell et G. Camps.

Si l'attitude de S.Gsell se justifiait par les données qu'il avait à sa portée de son vivant (mort en 1932), celle de l'auteur du passage précédant ne peut bénéficier de la même considération. Salluste dont les qualités de géographes avaient été suspectées, mérite une relecture à la lumière des éclaircissements apportés par A. Berthier.

Dans le même article, nous relevons un passage ou l'auteur évoquant la tentative de Jugurtha pour enlever Cirta à son cousin Adherbal, s'appuie sur une citation de Diodore de Sicile (certainement reprise de la chronique de Salluste) : « *Cependant Jugurtha avait fait entourer la ville* (Cirta) *d'un fossé et cherchait par tous les moyens de réduire la place.* »

Cette curieuse opération de faire entourer la ville de Cirta (Constantine) d'un fossé, anomalie déjà soulevée par A. Berthier, montre que même l'auteur en l'occurrence M.Bouchenaki, ne montre aucun signe d'étonnement à l'égard de cette situation qui avait conduit un stratège comme Jugurtha à opter pour un tel ouvrage alors que la nature l'avait déjà accompli il y a des millénaires.

Cette « anomalie » figurant également dans le texte de Salluste, qui met au premier plan « *l'opulence de Cirta* » et non la configuration du site, faisait dire à S.Gsell, que le futur gouverneur de la Proconsulaire ne connaissait pas la ville de Cirta/Constantine. (S.Gsell, avait certainement raison, car les propos de Salluste concernait une ville autre que Cirta/Constantine.)

Il est évident que la principale source des historiens (le *bellum Jugurthinum*), a été « réaménagée » à souhait pour conduire coûte que coûte à la confirmation d'une « thèse » établie

comme doctrine. Par cette attitude sélective, les documents d'appuis étaient triés parfois « corrigés», voire disqualifiés, l'essentiel était d'établir en doctrine (même pas en hypothèse) les thèses préétablies.

De nouveaux éléments pour la thèse de A.Berthier

Qu'il soit dit en passant, A.Berthier est le précurseur d'une méthode dans la recherche historique appelée « portrait-robot». Cette méthode qui évite les pièges tendus par l'onomastique, s'appuie sur la recherche d'une cohérence entre les écrits anciens relatant les faits, la représentation spatiale et les documents archéologiques.

Cette méthode a été utilisée par son auteur dans la localisation du site d'Alésia, champs de bataille des Gaulois conduit par Vergecintorix contre César. (*La guerre des Gaules.*)

Jusqu'à l'irruption de A. Berthier, le site affecté à bataille était Alise-Sainte-Reine, identifié par des historiens durant la période Napoléonienne, ne se basant que sur l'onomastique. (Le seul lieu-dit en France ou figure une racine commune avec Alésia.).

En effet, ayant commencé ses réflexions sur l'identification du site dans le laboratoire du Musée Gustave Mercier (aujourd'hui Musée Cirta), A. Berthier a fini par proposer le site de la bataille d'Alésia : Syam Chaux- Des- Crotenay dans le Jura.

Cette « sortie » lui avait valu la « *une* » du journal « le Monde » : *« Contre les thèses généralement admises, un archéologue français situe Alésia dans le Jura, au sud-est de Champagnole. »*[32]

Sa méthode d'investigation poursuit cinq étapes[33] :

1. L'élaboration proprement dite du portrait-robot d'Alésia
2. L'application cartographique du portrait-robot au 1: 50 000°
3. La vérification topographique sur le terrain
4. La vérification stratégique et tactique de l'hypothèse retenue
5. La vérification archéologique

Cette perspicacité ne peut que traduire une patience et une probité scientifique indiscutable. Car la thèse concernant le problème de Cirta a trouvé des adeptes scientifiquement motivés, qui se lancèrent dans des fouilles archéologiques et anthropologiques en avril 1994[34] :

« *A la lecture de ces livres d'histoire, je devinais la parfaite méconnaissance de ces professeurs de Paris qui, bien que très érudits, semblaient ignorer profondément les mentalités de ces peuples d'Afrique du Nord. Scientifique de formation, je ne concevais pas que l'hypothèse de la Table de Jugurtha n'ait même pas été évoquée. Chercheur en laboratoire, je ne comprenais pas que des vérifications expérimentales, c'est à dire des recherches archéologiques n'aient pas été*

entreprises sur ce site. Pourtant Salluste est prolixe en informations et en descriptions géographiques. Il suffisait de reprendre in extenso son texte, rien que le texte et de le confronter au terrain. Une façon d'aboutir et de vérifier les dires de Salluste était de découvrir la fameuse voie du Ligure, puisqu'il y consacre quatre chapitres. Le géographe Monchicourt qui connaissait bien le pays ne parlait-il pas d'une voie d'escalade pour atteindre le sommet du plateau ?
Dans cette mission, beaucoup d'indices ont permis d'identifier certains passages (surtout des configurations géographiques) du livre de Salluste. »

- La table de Jugurtha.

« *Non loin du fleuve Muluccha, qui séparait les royaumes de Bocchus de Jugurtha, il y avait, tranchant sur le reste de la plaine, une montagne rocheuse d'une hauteur immense, assez étendue pour porter un fort* »[35].

Voici donc le début d'un passage de Salluste décrivant une portion de relief exceptionnel située aux environs de la *Muluccha*. Rappelons au passage que St. Gsell situe ce lieu aux environs de Moulouya, tout en concluant qu'un tel site est impossible à retrouver tant l'Afrique du nord est peuplée de tables rocheuses correspondant à la description de Salluste. Ce constat décourageant n'avait pas été entendu ni par Le colonel Mercier, qui avait proposé un mamelon situé près de l'oued Sahel en Kabylie, ni par J. Carcopino, qui la plaçait à Taourirt (Maroc) mais sans conviction. Dans le récit de Salluste, Marius avait enlevé ce castellum, puis avant de prendre ses quartiers d'hiver dans des villes du littoral et au bout du quatrième jour « *non loin de Cirta* », mettant en déroute les armées de numides et maures, il entra dans la ville sans coup férir. Beaucoup de militaires et d'historiens ont émis des « réserves » quant à la traversée de l'Algérie par Marius et ses troupes pour aller prendre ce catellum au Maroc (après avoir pillé Capsa et Thala au Sud de la Tunisie), puis revenir prendre Cirta, à l'Est de l'Algérie (un itinéraire de plus de 1500 km). Ch.Monchicourt[36] en avait fait une description minutieuse, évoquant un épisode de la guerre de Jugurtha et se referant à Salluste, il identifia le lieu ou le prince Numide avait déposé ses femmes et ses trésors à Thala à 30 km au S-E de cette table. Le castellum de Salluste a été une première fois identifiées par Alexis Truillot, que A.Berthier avait rencontré dans la région minière d'El Kouif, et qui finira par orienter sa thèse. Ce site appelé la « *Table de Jugurtha* » est localisé à Kalaat Lesnam, au sud ouest du Kef et à l'Est du Mellegue, près de la frontière Algéro-Tunisienne. Ce site reste visible le long de l'axe reliant El Ouenza à El Meridj. C'est une montagne tabulaire de 1271 m d'altitude dominant les zones environnantes. Ses versants abrupts sont des parois disposées en cône de 100 m. Le plateau au sommet est d'une surface d'environ 80 hectares. Voici un résumé de l'état des lieux effectué lors d'une mission conduite par L.

Decramer en 1994[37]: Salluste mentionnait que son accès est un sentier très étroit. C'est effectivement un escalier taillé dans le roc, « *dans la faiblesse de la montagne*. » Haut de 40 m, il comprend quatre paliers, constituant « *un système de défense ingénieux. Il permet le passage de deux hommes de front ou d'un cheval.*» Habité, le plateau « *servait de montagne refuge aux populations indigènes lors des invasions successives. Les ruines présentent la stratification archéologique d'un site habité de tout temps, depuis le temple antique jusqu'au marabout Sidi Abd-el-Djawed. Encore de nos jours, les bergers parquent leur bétail sur cet immense plateau naturel.*» Ce plateau calcaire est truffé de silos à grain creusés dans la roche et de 19 citernes (d'une capacité estimée à 440 m^3) récupérant les eaux pluviales D'après Monchicourt ces installations hydrauliques n'ont rien de « *nécessairement romains.* ». Cet avis est confirmé par L.Decramer, qui avait effectué des mesures pour trouver une corrélation (dimension étalon) entre ces citernes : la coudée correspond à 53 cm, alors que celle en usage chez les romains était de 44,4 cm. Il ressort de ce constat que ce castellum était déjà aménagé pour servir de lieu de retranchement. Les possibilités d'emmagasiner les vivres et l'eau faisaient de ce lieu une véritable forteresse. Sa correspondance avec la description établie par Salluste laisse conclure que ce site est donc le fameux castellum de Jugurtha, et partant, le Mellegue n'est autre que la Mulucha .

- <u>La tradition orale</u>

Dans les études anthropologiques et ethnologiques, la part de l'oralité, regroupant les légendes et les contes est d'un apport inestimable aux analyses et aux interprétations des faits et des pratiques. Voilà un champ qui a complètement échappé aux historiens. Car, cette « table » est l'objet d'un conte que les habitants de la région se transmettent de génération en génération.

« *Natif des mines d'Ouenza près de la frontière algéro-tunisienne, j'y ai passé toute mon enfance. J'avais appris auprès des autochtones l'histoire d'un roi berbère, une de ces légendes merveilleuses que les anciens transmettent de génération en génération. Ce roi, "Yougurtha" disait-on, avait caché ses trésors sur la grande "mésa " voisine, une montagne tabulaire tranchant sur le reste de la plaine qu'on apercevait du côté tunisien et que les "Roumis" (Romains) avaient assiégé.* »[38]

Il se trouve ce « conte » a été rapporté en 1896 par le Capitaine de Vauvineux, géodésien du Service de Géographie de l'Armée, dont le manuscrit a été publié par L.Decramer.[39]

PLANCHE N° 2

UN DETAIL DE LA NUMIDIE : La table de Jughurta



Ph.1. La table de Jughurta

Source : Jughurta .com

« Non loin de la rivière Mulucha, qui séparait les états de Jugurtha de ceux de Bocchus, était, au milieu d'un pays tout plaine, un rocher très haut, avec une plate-forme suffisante pour un petit fort, et un seul sentier très étroit pour arriver au faîte, taillé à pic par la nature ; il semblait avoir été travaillé de main d'homme, suivant un plan. Tel était le poste que Marius voulut prendre de vive force, parce qu'il renfermait le trésor de Jugurtha. La chose s'accomplit, grâce plus au hasard qu'à sa prévoyance. »

Salluste « GUERRE DE JUGUTRHA » .XCII.

Situation des principaux éléments géographiques cités par Salluste

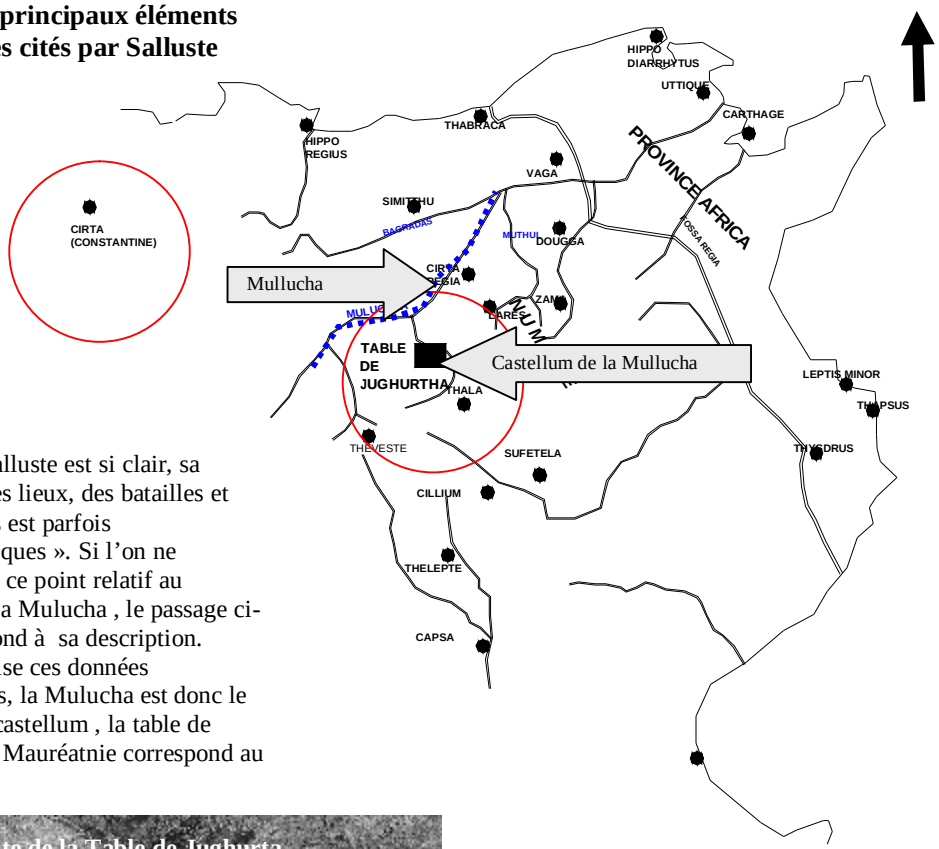

Le texte de Salluste est si clair, sa description des lieux, des batailles et des itinéraires est parfois « photographiques ». Si l'on ne considère que ce point relatif au castellum de la Mulucha , le passage ci-haut, correspond à sa description.
Si l'on actualise ces données géographiques, la Mulucha est donc le Mellègue, le castellum , la table de Jughurta et la Mauréatnie correspond au Nememcha.

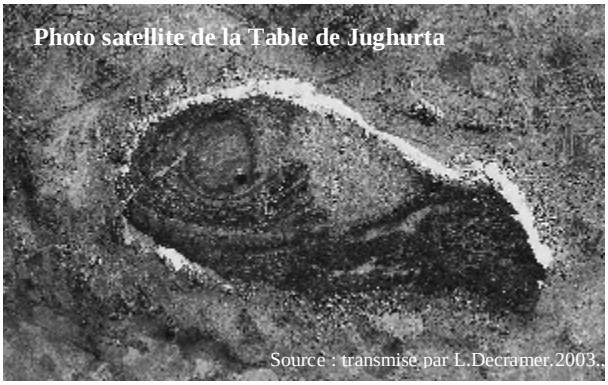

Photo satellite de la Table de Jughurta

Source : transmise par L.Decramer.2003..

- La faille du Ligure

« Ligure, simple soldat des cohortes auxiliaires, sortit du camp pour aller chercher de l'eau sur le côté du fort opposé à celui où l'on se battait. Tout d'un coup, entre les rochers, il voit des escargots, un d'abord, puis un second, puis d'autres encore ; il les ramasse, et dans son ardeur, arrive petit à petit près du sommet. Il observe qu'il n'y a personne, et, obéissant à une habitude de l'esprit humain, il veut réaliser un tour de force. Un chêne très élevé avait poussé entre les rochers ; d'abord légèrement incliné, il s'était redressé et avait grandi en hauteur, comme font naturellement toutes les plantes. Le Ligure s'appuie tantôt sur les branches, tantôt sur les parties saillantes du rocher ; il arrive sur la plate-forme et voit tous les Numides attentifs au combat.»[40]

Le texte de Salluste relate la découverte d'une faille qu'un soldat ligurien amateur d'escargots avait trouvé par hasard. Ce passage a été identifié dans la mission archéologique d'Avril 1994, et dans laquelle figurait L.Decramer qui élabore la description suivante :

« *La voie du Ligure a été découverte dans l'angle nord-est du plateau, derrière de gros monolithes (les Fahouls). On y accède par un couloir humide où les escargots abondent. On franchit ensuite une niche, puis on escalade la fissure d'une diaclase en s'aidant des aspérités rocheuses et en s'accrochant aux racines d'un lierre persistant »*[41].

Ce sont quelques détails que nous avions approché pour constater la crédibilité de « la proposition » de A.Berthier.

En somme, nous constatons que dans ces recherches, la pluridisciplinarité est incontournable. Car, juger des qualités de géographe médiocre de Salluste ou de ses descriptions des cités « à l'aveuglette » ne peut que procurer qu'un appui « temporaire » que l'histoire saura tôt ou tard réhabiliter.

Quelle position adopter ?

Ferions-nous comme les chercheurs et les historiens précédents, c'est-à-dire, devrions-nous dévaloriser les récits anciens sous prétexte de thèse infondée ? Ferons-nous l'impasse sur la « thèse » de A.Berthier ? Pour l'honnêteté scientifique et par acquit de conscience, nous avons préféré aller sur les lieux et vérifier certaines hypothèses. Nous avions constaté de visu la configuration spatiale de la région de Kelaat Lesnam, le Mellègue et surtout la visibilité de la Table de Jugurtha des environs de la ville du Kef….

Des archéologues avaient notés que certaines inscriptions trouvées au Kef, mentionnaient également la « *Col. Julia Veneriae Cirtae Nova Sicca* ». Que fait le nom de Cirta dans cette titulature ? Des réponses évasives se contentaient d'avancer la « fréquence » des doublets en

Afrique du Nord….Pour Berthier, *Sicca* étant le nouveau nom de *Cirta* d'où la précision « *Nova* ».

Pour la postérité, nous devons transmettre une histoire dénudée de toute considération « narcissique » et non scientifique, sous peine de participer à une imposture que les générations ne sauraient pardonner. Il est clair que la thèse de A.Berthier s'impose comme scientifiquement « valable ». Aussi, notre position ne peut que s'appuyer sur des faits démontrés, à savoir que Cirta (Constantine), n'avait été annexée à la tutelle des Sittiens que vers l'an 26 av. J-C (sous le règne d'Octave). Notons également pour la postérité cette information [42] d'une grande importance : une confidence de A.Berthier à L.Decramer en novembre 1995, qu'il devait taire de son vivant : Jérôme Carcopino avait déclaré à André Berthier, en 1950, au Prieuré de La Ferté sur Aube, au cours d'une de leurs rencontres :-*"Je ne vous donne pas mon adhésion, mais je vous donne mieux que cela, car je suis hésitant. C'est une victoire pour vous. Ne tenez plus aucun compte des lettres que je vous ai écrites auparavant. Cela ferait une belle thèse." (Thèse sur la Numidie qui sera ensuite écrite par André Berthier[43]).*

L'hésitation de Carcopino *?* *-"Il avait rencontré Bernard Simiaux de la Revue "Homme et Monde", lequel venait de lire l'article de René Louis sur Cirta Regia". -"Vous en faites de belles, - dit-il à mon ami -Savez-vous que, si Berthier a raison, tout ce qu'on a écrit jusqu'ici sur l'Afrique du Nord serait faux ?"*

Dans ce dialogue codé, nous saisissons l'adhésion discrète de J. Carcopino à la thèse de A. Berthier en 1949 (il lui avait même préfacé un ouvrage « *l'Algérie et son passé*, Ed.A & J Picard.Paris.1951 »), alors que l'interpellation de Simiaux s'apparente à une « menace ».

Nos investigations nous ont conduit à consulter la biographie de J. Carcopino : **il avait occupé le poste de Secrétaire d'Etat à l'Education dans le gouvernement de….. Vichy.**

Même s'il avait été déclaré comme ayant été favorable à la résistance, il était dans une posture très vulnérable…(Récemment un cas similaire avait occupé les devants de l'actualité ; Maurice Papon…ancien préfet de Constantine !)

Ce point de départ nous procure une posture moralement et scientifiquement réconfortante, dans la mesure ou notre travail s'atèle à restituer les propriétés urbaines et les productions architecturales à Cirta dans l'antiquité. Cet objectif ne peut ignorer les conditions historiques scientifiquement établies, dans lesquelles cette production avait été établie.

[1] Traduction : il faut détruire Carthage.
[2] A l'issue de la Seconde Guerre punique, Carthage était soumise à la vassalité, elle ne pouvait livrer bataille sans le consentement préalable de Rome.
[3] Expression consacrée, faisant allusion à la déclaration de guerre de César contre le Sénat signifiée par son franchissement du Rubicon, rivière séparant la Gaule Cisalpine de l'Italie.
[4] KADDACHE M. L'Algérie dans l'antiquité.Ed.SNED.Alger.1982 (2°Ed).p.98
[5] MERCIER E . Histoire de l'Afrique Septentrionale .Depuis les temps les plus eculés.Ed.E.Ledoux.Paris.1888.p.78.
[6] Thapsus, Ras Dimas sur la cote Est en Tunisie
[7] GSELL St.Atlas archéologique de l'Algérie. Eds.Ajourdan/lib.Fontemoins &Cie.Alger/Paris.1911.PF.17.p.10.
[8] Succédant à César, Octave, Antoine et Lépide avaient gouverné dans un triumvirat, qui a été également un épisode très mouvementé.
[9] BERTHIER A. Colonia Cirta Sittianorum in RSAC.1955.pp.99-118. p.104.
[10] BERTRANDY F. Thibilis, de Juba 1[e]u Triumvir M.Aemelius Lepidus. In *Karthago*.XIX.1980.pp.87-106.En p.91.
[11] BERTHIER A.Idem p.105
[12] LANCEL S. L'Algerie antique.ed.Menges.Paris .2003.p.82
[13] BERTHIER A . GOOSSENS R. Constantine.Imp.du Sud.Toulouse.1965.p38
[14] BERTHIER A. La Numidie, Rome et le Maghreb.Ed.Picard.Paris.1981 .p143
[15] JULIEN Ch A. Histoire de l'Afrique du Nord.Ed.Payot.1961.T1.p.157
[16] J.LABASSE, L'organisation de l'espace.Ed.Hermann.Paris.1971. en p.405.
[17] VIDAL DE LA BLACHE, cité par J.LABASSE, idem. en p.400.
[18] DOLLFUS O. L'espace géographique. Ed .PUF. coll. QSJ?.Paris .1970..102
[19] GSELL S. Histoire Antique de l'Afrique du Nord..Paris.1913-1928 (8 Vol.).vol 3.p.155.
[20] BENACHENHOU A. Conaissance du Maghreb. Imp.Pop. de l'Armée.Alger.1971. en p.44
[21] Actuellement un débat houleux entoure les opérations de réhabilitation de la vieille ville, alors que l'Aqueduc, très visible et un des vestiges les plus apparents et témoin de la romanisation dépérit de jour en jour. Ignoré, son « effritement » est bel et bien entamé….
[22] Notons à ce sujet, un ouvrage récent de GRANGAUD I, la ville imprenable, Ed.Media-Plus.Constantine.2004.368 p. et le Master Plan , coopération DUCH avec l'Université de Rome.
[23] Dans ce contexte, des paroles des chansons malouf (typiquement urbain) tentent de sensibiliser une conscience urbaine en tentant de peindre la nostalgie des images de pratiques et de lieux d'un « âge d'or » de la ville.
[24] La plus récente des découvertes archéologiques est rapportée par le quotidien El WATAN, du Dimanche 15 janvier 2006, ou un particulirer a invité l'Association des Amis du Musée à visiter une mosaique, mise au jour dans sa propriété, sise à la rue T.Belabed (Sidi Djellis). Notons qu'aucun « archéologue » ne figure parmi les membres de cette association. Tandisque les Services concernés, la Circonscription archéologique est maintenue à l'écart.
[25] GSELL S. Histoire et historiens de l'Algérie. Publ.CFC.1930. en p.5.
[26] Fille d'un noble carthaginois et femme de Syphax, qui lors d la prise de Cirta, avait préféré se donner la mort par le poison livré par Massinissa que de tomber entre les mains des Romains. C'est en tout cas ce qui ressort d'une tragédie de Plutarque.
[27] SALLUSTE . Bellum Jugurthinum . Traduction numérisée.consultable à souhait sur le site : http://www.remacle.org.
[28] DECRAMER R L Le castellum de Salluste et la Table de Jugurtha. In La revue Archéologique Sites. N°58/59.1995.
[29] Préface d'André WARTELLE (institut Catholique de Paris). BERTHIER A. *La Numidie, Rome et le Maghreb*. 1981, Editions Picard, Paris, 1981, 224 p.
[30] Allusion à A.Berthier,J.Juillet et R.Charlier.
[31] BOUCHENAKI M. Jugurtha, un roi berbère et sa guerre contre Rome . in Les Africains, Tome 4, sous la direction de Charles-André Julien et Magali Morsy, Catherine Coquery-Vidrovitch, Yves Person, Éditions J.A, Paris, 1977.).
[32] *Dunoye Jean Marie r, paru dans le Monde du 25 janvier 1967*.
[33] La méthode détaillée figure sur le site Web : http:// www.alésia.org
[34] DECRAMER L. Nouvelles recherches sur le « bellum jughirthinum ».in IBLA N°188.2001-2pp. 131159.et la guerre de Jughurtha, une page de l'histoire méconnue..
[35] Salluste Bellum. Parag.XCIII.
[36]MONCHICOURT Ch.La région du Haut-Tell en Tunisie.Ed.A.Colin.Paris.1913.
[37] Voir également DECRAMER L. Pour une identification en Tunisie du lieu de la défaîte de Jugurtha. In Archéologia. N° 312. Mai.1995.pp 6-8.. Egalement, L'enigme du Castellum de Salluste dans la « Guerre de Jugurtha » in L'Information Historique.Vol.58.Nov.1996..pp.141-148.
[38] DECRAMER L. La guerre de Jughurtha: une page de l'histoire méconnue. Consultable sur le site Web, http ://www.archeo-rome.com.

[39] Decramer L.R., Ouasli Ch., Martin A.. *A propos de la Table de Jugurtha (selon le carnet de route du Capitaine de Vauvineux) in* . Institut des Belles Lettres Arabes , t. 62, n° 183, 1999. p. 15-30. Selon les notes archéologiques du capitaine de Vauvineux prises au cours d'une mission géodésique en Algérie et Tunisie. 1896. Archives de l'Institut Géographique National.
[40] SALLUSTE ibidem.parag.XCIII
[41] DECRAMER L. Nouvelles recherches sur le « bellum jugurthinum ».in IBLA N°188.2001-2pp
[42] Cette confidence déclarée , n'a été publiée par L.Decramer qu'en 2002, après la mort de A.Berthier.
[43] Cette thèse « La Numidie, Rome et le Maghreb ».Ed.Picard.Paris.1981 ., n'a été publié qu'après la mort de Carcopino.

PREMIERE PARTIE

INTRODUCTION

Pour entamer ce travail, il est question de :

- Présenter Constantine, en tant que cadre urbain et en tant que métropole régionale.
- Tenter de définir la région commandée par Constantine.

Au préalable, nous essayerons de défricher le terrain conceptuel en allant fournir quelques notions de base relatives à la cité, la ville antiques et la région.

D'autres parts, nous avions annoncé dans l'introduction générale, que nous opterons pour une démarche hypothético-déductive, en montrant prioritairement la « prégnance » d'une région commandée par Constantine. En effet, cette « unité territoriale » qui se maintient jusqu'à nos jour même en l'absence d'un cadre institutionnel, ne doit sa « survivance » qu'aux faits historiques qui avaient participés, sinon présidés à sa genèse. Cette formation géographique s'impose à toutes les « politiques » anciennes ou actuelles par son hyperréalité sociale , structurelle et fonctionnelle.

L'aboutissement à ses conclusions nous orientent à un cheminement « rétrospectif », préférance adoptée pour « chuter » dans les temps antiques, ce que nous cherchons volontairement et ce qui par ailleurs correspond au thème de ce travail.

Ainsi, nous traverserons « allègrement » les périodes contemporaines, pour s'attarder sur l'époque médiévale ; celle de la conquête arabe (ou islamique).

Nous aborderons la région à travers les statuts administratifs accordés à la province de Constantine (province, Département, wilaya).

La ville sera également « lue » à travers sa société, son organisation spatiale et son architecture.

L'objectif recherché dans cette partie est de montrer cette « présence » régionale autour de Constantine, héritée des temps médievaux, instrumentalisée administrativement ou même pour des buts de planification, « laminée » territorialement, cependant elle continue à « fonctionner en filigrane des politiques d'aménagement.

Nous nous appuyerons sur une bibliographie comprenant les études géographiques et historiques sur Constantine et sa région. Sur le plan « rendu », nous nous baserons un « littérature » accompagnée d'illustrations cartographiques, planimétriques et photographiques pour rendre le texte « digérable ».

CHAPITRE 1 :
CITE ANTIQUE , VILLE ANTIQUE ET REGION
Définitions

INTODUCTION

Notre entrée en la matière s'effectue comme nous l'avons signalé précédemment par l'identification de la région historique constantinoise.

Seulement, avant d'entamer son identification à travers une lecture diachronque faisant sortir son affirmation et son developpement, il convient préalablement de se frotter à quelques notions et concepts de base, à savoir, la cité, la ville antique et la région.

En premier lieu, il est important de lever l'équivoque sur les notions de cité et de ville, tant l'ambiguité qui les caractérisent, laisse souvent planer une confusion. Ensuite, il s'agira de se pencher sur leurs formations, puis, de faire le tour de la notion de cité chez quelques philosophes grecs. Nous nous interesserons succintement aux premières œuvres urbanistiques dessinées et « décrites. »

Dans le dernier volet, nous serons amenés à définir la région , en s'appuyant sur les modèles définies par les économistes et les géographes. Nous terminerons par définir la relation Ville/Région tout en essayant de soutirer quelques enseignements utiles pour la suite du travail.

L'élaboration de ce chapitre s'appuiera exclusivement sur une recherche bibliographique spécialisée.

En effet, les travaux effectués sur l'Histoire Urbaine, la naissance de la cité, le proto-urbanisme constituent une source inévitable pour rendre compte de la définition de la cité et de la ville antique.

D'un autre côté, les travaux des géographes et des économistes sur des thèmes relatifs à l'aménagement du territoire ou à des échelles régionales, nous fourniront les outils adéquats pour cerner la notion de région sous ses différentes facettes.

1. LA CITE ANTIQUE :

1.1. Définition

Selon plusieurs historiens, les modèles originaux de cités étaient apparus et développés dans l'aire méditerranéenne et particulièrement dans les civilisations hellénique et romaine. La notion de cité intervenait comme thème fondamental chez les philosophes qui s'évertuaient à chercher les modèles adéquats à la vie collective et relancer des propositions pour des organisations socio-politiques de la société.

Les premiers écrits relatant la naissance de la cité reviennent à Homère, (ayant vécu en Ionie vers 850 av. J-C) qui, dans l'*Iliade* et l'*Odyssée*, mentionnait déjà des organisations institutionnelles et sociales proches des cités grecques.

Il faut préciser que cette manière de centrer la primauté urbaine et urbanistique sur le monde grec et romain, tend toujours à releguer au second rang les modèles développés en Mésopotamie, en Egypte et dans l'est de la méditérranée (Phénicie et Anatolie…)

Dans ce registre, le Britanique J.Mellaart annonce après les découvertes de *Catal Hüyük* en Anatolie (Turquie) que ces vestiges appartiennent à l'une des plus anciennes villes du monde.

Avec *Jéricho* (Palestine), *Catal Hüyük* appartient à la catégorie des villes néolithiques, ou néolithique précéramique A (première moitié du VIIIe millénaire).

K.Kenyon et M.Wheller s'accordent pour affirmer que la population de *Jericho* vivait en ville, la plus ancienne connue.

Notons également que la notion de civilisation dans l'antiquité est intimement liée à la ville, si elle ne s'exprime pas à travers elle.

« *Villes et civilisation ont été des notions synonymes à tel point dans toute l'histoire que détruire une ville a toujours paru le meilleur moyen de détruire l'histoire dont elle constituait en quelque sorte l'archétype* .»[1]

Dans ce sens nous avions déjà mentionné ci-haut (Voir Introduction), dans l'éradication de la civilisation punique, les romains avaient orienté leur stratégie sur la destruction de Carthage, principal foyer de l'entité punique.

Seulement la ville reste « insuffisante » pour servir le developpement d'une société. Car elle n'intervient que pour abriter une orgnisation tribale, sociale ou politique déjà constituée: la CITE.

Ainsi toute situation urbaine est précédée d'une organisation tribale ou familiale.

Cette dernière est « *l'association de familles et de tribus réunies par un lien religieux »*[2].

La cité est une longue et difficile œuvre, car les conventions sur l'unification du culte obéissaient à une recherche de consensus, principal facteur d'un établissement d'un groupe humain.
Cette entente est à la base de la fondation de la ville, qui était « *toujours un acte religieux* .»[3]

1.2.. La formation de la cité

Fustel de Coulanges avait défini le processus conduisant à la formation des cités dans l'antiquite.
Le principe fondateur et régulateur étant la religion. Car, elle constituait le premier moyen developpé ou inventé par les primitifs pour fonder des sociétés organisées.
En effet, l'observation des cultes s'inscrit dans une périodicité marquée également par la consécration de rituels . Ainsi, les règles comportementales et les croyances se forment, aboutissant à la fin à un ensemble d'institutions régissant la vie en société en imposant une système de contôle (la morale) et garantissant sa perennité.
« *La comparaison des croyances et des lois montre qu'une religion primitive a constitué la famille grecque et romaine, a établi le mariage et l'autorité paternelle, a fixé les rangs de la parenté, a consacré le droit de propriété et le droit d'héritage. Cette même religion, après avoir élargi et étendu la famille, a formé une association plus grande, la cité, et a régné en elle comme dans la famille. D'elle sont venues toutes les institutions comme tout le droit privé des anciens. C'est d'elle que la cité a tenu ses principes, ses règles, ses usages, ses magistratures.* »[4]
En effet, de l'unité domestique à la famille, puis à la phratrie (grecque) ou la curie (romaine), le regroupement s'établissait à mesure que les hommes sentent qu'ils adoraient les mêmes divinités. Ces unions se developpaient jusqu'à aboutir à des Cités-Etats, où la société, régie par des lois (*nomoi*), se maintenait par son attachement à des divinités protectrices, auxquelles elle vouait une adoration assortie d'un ensemble de rites et d'observances.
Ces pratiques rituelles se déroulaient dans le même lieu autour d'un autel ou dans un temple, « habité » par les divinités ou par « l'esprit » de l'ancêtre.
Ce lieu acquiert par conséquent une sacralité et une valeur fondatrice de la ville.
En polarisant l'intérèt des individus et en s'érigeant en lieu de forte symbolicité, ce territoire inaugure une des premières topies fondamentale pour l'établissement de la ville.
Le culte de l'ancêtre avait contraint au maintien de ces groupes autour d'un lieu de culte, instituant le sens du devoir, l'ordre de la succession et les règles de l'organisation domestique et tribale.

La cité découlait d'une organisation socio-politique, adoptée par la confédération de tribus et des phratries, chez les grecs, des curies chez les romains, évoluant vers une appropriation territoriale, donnant finalement naissance à la ville.

Aussi conventionnelle, la cité est un acte volontaire d'une population décidée de vivre en communauté, procédant aux mêmes pratiques cultuelles et obéissant à des lois instituées d'où le qualificatif de citoyen.

La citoyenneté découle donc d'une isonomie, égalité devant la loi, du degré de liberté et du droit de participer aux « *res publica*. »[5]

1.3. la ville antique

L'expression matérielle de la cité s'élabore par l'ordonnancement et la repartition des lieux affectés aux diverses activités sociales et religieuses : la ville.

En inscrivant sur un espace, son lieu sacré, la cité matérialise le cadre spatial qui constituera le support de sa présence et de son existence : la ville. Toutefois, dans certains cas, l'existence de la cité, peut se passer d'un territoire propre ou de la ville (en tant que structure matérielle), c'est le cas des sociétés nomades, ou la cité devient « errante ».

Si la cité est l'association des familles ou des phratries , « *La ville, (*c*')est le lieu où se trouve le sanctuaire de la cité* .»[6]

Si la cité est une union « conventionnelle » religieuse initialement, puis politique , la ville est fondée religieusement, en faisant appel à un certain nombre de rituels. Ces derniers consistent en le traçage d'un sillon délimitant la zone sacrée, celle des dieux à l'intérieur et celle des étrangers.

La fondation de Carthage et de Rome étaient accompagnées d'un mythe « fondateur ». Si *Edissa,* fuyant *Tyr* et les assyriens, faisant preuve de perspicacité, avait dispersé les bouts de la peau de vache accordée par un roi local (sur la côte africaine), correspondant à l'étendue du territoire d'asile consenti, celle de Rome avait débuté par un fratricide, (*Romulus* tua son frère *Rémus*), signifiant la sacralité de sa ville et sa défense contre toute incursion .

Les habitants gardent jalousement l'histoire des conditions de fondations de leurs villes et les noms de leurs fondateurs.

« Une ville, chez les anciens, ne se formait pas à la longue, par le lent accroissement du nombre des hommes et des constructions. On fondait une ville d'un seul coup, tout entière en un jour »[7].

La ville était le lieu de protection des particularités religieuses et des biens.

En effet, dans les anciens textes, la « première » qualité d'une ville est toujours ramenée à ses remparts et à ses fortifications, matérialisation du sillon fondateur. C'est ce point qui la différencie du village.

Cette muraille est le premier signe d'une territorialisation . « *En mésopotamie le premiers remparts datent de la fin du IVe millénaire et leur édification s'est généralisée durant le IIIe millénaire, à l'époque où apparaissent les premières armes spécialisées, les armes de « guerre », les troupes organisées et les cités-Etat .»*[8]

Il convient de relever que dans le besoin de défense, l'effort collectif appelle des relations et un investissement de tous les habitants. Il y a là un système de groupement aboutissant à la longue à « une société complexe » qui avait jugé que l'echelon individuel est impuissant pour faire face à certaines difficultés. Ce regoupement s'appuie également sur le patrimoine commun, englobant surtout les divinités et les noms des fondateurs.

En conclusion « *une vraie ville doit refleter une structure politique et sociale organisée et hiérarchisée. Elle témoigne d'un certain degré de developpement économique et social et atteste que les hommes qui l'habitent, comme ceux de la région qui l'entoure ont instauré entre eux des relations d'un type nouveau .»* [9]

Nous remarquons que la ville, comme structure physique habitée, avait besoin de l'apport de la région qui l'environne. La ville possédait ses « terres utiles », ses forêts, ses paturages et ses ports, seuls moyens d'assurer son autonomie. Ainsi la question de polarisation et de régionalisation a été consécutive à l'apparition de la ville. Ces évolutions interviennent souvent après que les « mythes » fondateurs rejoignent le patrimoine commun et la mémoire collective.

1.4. La cité chez les philosophes anciens

Un détour rapide chez les philosophes anciens laisse constater que la « question urbaine » était déjà à l'ordre du jour, mettant en prise des thèses opposées.

Car les cités étaient également les lieux des conflits et de luttes pour le pouvoir, entre les « nobles » et le peuple ou entre grandes familles. C'est dans cette situation qu'interviennent les « tyrans » et les législateurs pour établir un équilibre souvent précaire.

Le principe de la cité, en rejoignant les registres de la philosophies et des conceptions rationnelles, s'appuie sur l'ordre moral et esthétique lui-même instituant des régimes, inspirant des statuts politiques , idéologiques et démocratiques (invention grecque) et isonomiques comme assujettissement aux lois.

Initié par Platon dans sa « *République* », le thème de la cité comme ordre idéal aussi bien social que politique doit viser le « juste », favorisant le développement de l'homme « juste ».

La Cité Idéale est une construction issue du monde des « *Idées* » et visant une adéquation avec le rationnel regroupant le Beau et le Juste en tant que principe moral et esthétique.

En « urbaniste », Platon produit son modèle ; aux antipodes d'Athènes. Influencé par Pythagore, il inscrit sa proposition dans le cosmos par sa forme circulaire divisée en douze parts, convergeant vers le centre religieux. Le souci d'égalité se traduit par la ressemblance des rues et des maisons….L'ordre moral conduit jusqu'au bannissement de la musique sentimentale et des…poètes.

Cette vision propose un modèle fonctionnaliste ou le partage des populations et des rôles conduit à un procédé « mécaniste ».

La cité est un fait de nature. Telle est le principe fondamental annoncé par Aristote, qui oriente la finalité de ce fait vers la procuration du « Bonheur ».

Le discours humaniste d'Aristote dans sa « *Politique* » revoie à la suite logique et naturelle de l'organisation sociale.

Cette approche semble valoriser uniquement la spontaneité au détriment de la convention (ou du « *contrat* » selon le terme rousseauiste) qui est le propre des société humaine.

Aristophane, poète cynique, par dérision, intervenait à la suite pour récuser les interdits de Platon . Dans les « *guêpes* », il faisait dire à un son personnage , *Meton*, Achitecte « *je prendrai mes dimensions avec une règle droite et je l'appliquerai de manière à introduire un cercle dans un carré. Au centre il y aura une place publique où aboutiront des rues droites, convergent vers le centre même, et d'un astre, lui-même rond, partiront en tous sens des rayons droits* ».

Dans ces developpements philosophiques, les approches urbanistiques faisaient leur apparition, en se basant sur les apports de la géométrie en particulier et des mathématiques en générale.

La première oeuvre urbanistique a été conçue par Hippodamos, qui, après la dévastation de Milet, causée par les perses au début du Ve Siècle, avait en charge de reconstruire la ville. Ce mathématicien, s'appuyant sur une croyance où le chiffre trois et le triangle étaient sacrés, élabora le programme de sa ville selon trois « entités »: les dieux, l'Etat et l'Individu. La république était également divisée en trois classes : les laboureurs, les artisans et les soldats.

Le plan élaboré par Hippodamos est un quadrillage parfait s'étalant sur deux kilomètres pour l'établissement de 80 000 habitants. Ce plan orthogonal fut par la suite adopté par les romains dans le camps militaires et des villes de vétérans.

La conception hippodaméenne définit des zones d'habitation dotées chacune des espaces affectés aux fonctions principales : marché, port, citadelle (miltaire) et temples. L'agora est implantée au centre de la ville.

Le plan poursuivait une cadastration régulière, formée par des voies longitudinales et transversales délimitant des *insulae* identiques.

Cette conception dénote une organisation spatiale prenant en considération les conditions sociales et politiques en respectant le mythe du nombre.

La notion de cité est bien antérieure à celle de ville. Cette dernière fournit les principaux « décodeurs » à une lecture urbaine. La cité et la ville sont donc des notions étroitement liés, l'approche de l'une peut se faire à partir de l'autre. Ce sont les constituants fondamentaux de l'urbain.

Ainsi, une lecture du fait urbain, passe initialement par l'institution des « *topies fondamentales* », coincidant avec le « *zéro initial* » , la « *pure nature* » et la présence de populations « *relevant de l'ethnologie et de l 'anthropologie* »[10]. Ces « topies » ont constituées la « grille » à une structuration mentale de l'espace, où les espaces étaient affectés aux divinités et les limites signifiaient le domaine du sacré et du profane.

La ville politique, celle « *du citoyen* » regroupant les religieux, les guerriers, les commerçants, les administrateurs et les princes s'imposait comme une première conception rationnelle ou la démocratie ou l'isonomie s'érigeait en principe idéologique.

Cette situation s'accomoda de l'écriture comme « *ordre, ordonnance et pouvoir* ». Car, la notification du droit de propriété et des cadastres, « performances relationnelles » de l'écriture avaient favorisé l'appui sur les conventions, établissant ainsi un ordre politique et social d'un nouveau type. La civilisation faisait son apparition et la ville devient son receptacle. Cette dernière s'était faite une « image »…

Dans ce processus historique, La nécessité et l'intensité des échanges avaient favorisé la prégnance de la vocation commerciale aux villes. Ainsi, l'agora et le forum étaient supplantés par les marchés… La ville acquiert un statut de centre polarisant la région qui l'entoure, étant un marché ouvert aux campagnes. Ce qui lui procure en plus de ce statut, celui de concentrer le pouvoir .

Cette hégémonie urbaine appropriée par l'Etat, appuyée par l'apport des « intellectuels », enveloppe la ville dans un statut de totalité transcendante et une fatalité civilisationnelle.

le principe « sacré » de la fondation des cités dans cette évolution, ne trouve son utilité que dans la mnémonique collective autour d'une « origine commune », souvent employée pour faire face à des crises (guerres…)

Les villes developpent des principes, des conventions et des modes administratifs (en fonction des rapports de forces et des conjonctures) pour la gestion des affaires de la cité.

Plus tard la cité revenait comme une préoccupation incontournable chez les utopistes. Aussi bien pour Th.More que pour Ch.Fourrier, la ville n'intervenait que pour consacrer les conceptions sociales et économiques de la cité. Aujourd'hui , cette préoccupation est appelée « bonne gouvernance », faisant référence à la citoyenneté et à la participation effective des habitants…

Est-ce un retour de la *res publica* ?

2. LA REGION

« *Concept à équivoque* », la région demeure une notion polysémique, correspondant principalement à une portion de l'espace géographique dont l'identification est perçue par rapport à un système d'organisation ou par rapport à des critères de définition préétablis.

En effet la polysémie de cette notion ne peut s'éclairer que par la définition des modèles des régions identifiées et définies par rapport à des critères.

Région naturelle, région urbaine, région polarisée, région ethnique, région homogène, région administrative, région géographique, région économique, autant d'adjectifs d'accompagnement pour rendre compte d'un modèle spatial ou géographique, comme support à une « vocation » identifiable, forgée par l'intensité des flux, des relations et des pratiques sociétales.

La région reste plutôt perceptible à travers les phénomènes qui se déroulent sur un espace géographique en impliquant le support physique et le peuplement même s'il est hétérogène, aboutissant à une identité et une cohésion régionale

Les récents travaux de recherche en géographie continuent encore de tenter de cerner cette notion.

2.1. Les modèles de région

Chez les économistes[11], la notion de région est définie relativement à la valeur considérée de l'espace. Ainsi les critères pour la caractériser s'appuient :

- Son homogénéité et son uniformité
- Son intégration, résultant de l'interdépendance de ses parties

- Son instrumentalisation en tant que programme, comportant entre autre un centre de décision.

Les modèles correspondant sont :

- La région homogène : constituée de parties présentant des caractéristiques proches ou semblables, elle se présente comme un espace continu.
- La région polarisée : généralement hétérogène, ses parties entretiennent entre elles et avec le pôle principal ou dominant des relations complémentaires.
- La région-plan ou programme, c'est une suite d'espaces contigus relevant sur le plan décisionnel de la même autorité. Son institution est adoptée pour une meilleure efficacité dans la mise en œuvre des programmes de développement régionaux.

Chez les géographes, les modèles répondent à des critères empiriques, physiques et humains.

La plus classique est la région naturelle, correspondant à la prépondérance des faits physiques, géomorphologiques, pédologiques, climatiques, sans que l'action soit déterminante dans sa création.

Rappelons que la région historique est une portion géographique, qui durant les périodes historiques plus ou moins longues, avait constitué dans une autonomie totale ou relative, un état ou une province indépendante.

Sa pérennité découle d'une longue vie commune réunissant des communautés, et des vicissitudes qui avaient fini par aplanir les différences culturelles et ethniques et assurer la complémentarité des relations économiques.

Dès lors cette région acquiert une dimension symbolique importante pour les habitants.

L'observation détaillée permet d'opérer d'autres classifications pertinentes.

A.Frémont[12], opère une distinction en définissant trois types de région :

- la région fluide, dont le rapport hommes/lieux n'est pas prépondérante,
- la région fonctionnelle ou éclatée, celle des espaces industriels caractérisés par la fonctionnalisation et la standardisation
- la région enracinée, marquée par un fort attachement des hommes aux lieux.

Cette vision insère une dimension psychologique et affective dans la définition de la région comme espace vécu par les homme et donc perçu par rapport à certains nombres de « critères.»

Remarquons que cette notion ne peut être « rendue » que par les modes empiriques, donc c'est un ensemble de faits observables résultant de la combinaison des données physiques, historiques,

sociaux et psychologiques. Car « *toute image régionale est non seulement anthropocentrée, mais dépend du tissu des relations à autrui…* » [13]

Les principales caractéristiques d'une région correspondent aux aspects structurels et fonctionnels d'une entité organisée et complexe. Ainsi le support physique se propose à la lecture par ses aspects « formels » et morphologiques à l'intérieur d 'un périmètre délimité par une frontière le plus souvent « floue ».

En second lieu, le « moteur » qui insuffle une dynamique au système, est constitué essentiellement par le réseau « urbain », comme l'ensemble des villes, villages et l'espace relationnel, formé par les canaux et les liaisons entre les précédents.

Ces éléments sont généralement les points importants de l'analyse régionale. Cette dernière « *porte sur l'aire d'extension d'un phénomène susceptible de donner une individualité à une partie de l 'espacer ; elle exige l'étude du mécanisme des processus se combinant en systèmes qui expliquent la création, la croissance et le dépérissement d'une région* »[14].

Finalement, nous retenons de la définition de la région, cette individualisation géographique résultant des combinaisons des constituants physiques, des vicissitudes de l'histoire et des activités sociétales.

Son approche suggère une délimitation plus ou moins précises de ses parties, une identification des principes moteurs de sa croissance ou les « pathologies » de sa stagnation ou de son dépérissement,

2.2. les relations ville/région

En l'insérant dans le domaine biologique (non mécanique), Vidal de La Blache, affirme que la région d'aménagement est à reconnaître , non à inventer. Cette reconnaissance d'un lieu où les hommes vivent en « *solidarité d'économie et de comportement* »[15], conduit automatiquement à l'identification du principe moteur qui assure sa coordination en favorisant une relative autonomie.

Dans une situation régionale « *la présence d'un centre est une condition necessaire de son existence, si elle n'est pas toujours suffisante. »*[16]. Car faute de ville l'espace deumeure non structuré. Ainsi la recommadation principale dans l'aménagement régional passe priotairement par sa dotation d'une structure urbaine. Cette dernière constituera le point nodal des échanges, de la coordination et de la cristallisation de la personnalité régionale.

Remarquons que ces propositions sont comprises dans des situations d'aménagement régional, accompagnant les études de planification, programmation et les modes opératoires et volontaristes.

Car dans des situations ou l'histoire a déjà imposé certaines affectations statutaires (capitales régionales) , les intérêts pour la région s'orientent généralement à étoffer les détails , telles que les hiérarchies, la décentralisation et la modernisation des réseaux.

« *La ville exerce du fait même de son existance , une action polarisante sur son environnement, cette action s'effectuant au travers d'un echeveau extrêmement complexe de relations dont la nature revèle le type de civilisation dont font partie la ville et les campagnes qui l'entourent* ».[17]

Aujourd'hui, le rapport centre/ périphérie s'est substitué au conflit ville/campagne. La théorie des lieux centraux est d'actualité. (travaux de Christaller 1933 et de Losch 1940)

Si la ville est le centre disposant des biens et des services, la région qui l'entoure constitue la « masse » des consommateurs.

Cette situation accentue la centralité qui en plus de l'accumulation des biens et des services, s'amplifie d'une dimension « psychologique » ayant trait à l'identité.

Ce statut metropolitain favorise la mobilite des populations (résidentielle ou pendulaire, exode rural…) et perennise un ordre hiérarchique urbain (village, petite ville, ville moyenne,et capitale).

Les modes d'authentification d'une métropole régionale ont constitué un sujet de plusieurs études. Pour E.Juillard, les critères d'identification se résument à la population agglomérée, la puissance économique et la « centralité » (quantifiée par le nombre des services administratifs). P.Geoges établit cette authentification suivant des rapports d'évaluation ; démographiques, de services , commerciaux, et culturelle et politique.

Dans cette dernière, le volet historique, quoique pas franchement cité (rapports culturels), possede une importance est relative. Car dans des cas de régions, le facteur historique est fondamental. Son importance découle du fait « régional » en cristallisant la dimension identitaire. La capitale régionale joue le rôle d'un lieu de « revendication », car c'est à travers elle que se communique les particularités régionales (langues ou dialectes) ou bien un lieu commun à la région à travers des canaux « tribaux » mis en place depuis longtemps.

Nous retenons que l'histoire a été un facteur important dans la formation des régions . Les capitales des « dynasties » et des empires gardent et voient même leur statut s'étoffer dans les situations contemporaines.

Ces capitales régionales en regroupant les centres financiers, scientifiques, commerciaux perenisent leur polarité, prolongeant ainsi leur présence dans la mémoire collective régionale ou nationale.

La formation de la région procède de la présence d'un pôle urbain fortement enraciné historiquement d'ou il tire une légitimité , une puissance administrative, économique et symbolique.

Concernant la région historique, nous retenons cet enracinement qui affecte l'organisation de l'espace en instituant un attachement « ombilical » des hommes à la terre, à la maison et à la région.

CONCLUSION DU CHAPITRE

Les villes antiques avaient été à l'origine de la formation des régions.

Contraints d'échanger ou de vendre , les portes des villes s'ouvrirent aux paysans voisins venus écrouler leurs surplus de produits et les commerçants avaient besoins de ces mêmes « voisins » qui en la circonstannce deviennent des consommateurs.

La ville élargissait son emprise sur les alentours en annexant des ports (les *emporia*), ses forèts et ses paturages. Les propriétaires terriens habitaient en villes, et possédaient des résidences secondaires dans la campagne (*villae* romaines).

Souvent les exigences de défenses , obligeaient à créer des postes de surveillances assez loin de la ville (*castellum*) et même de proceder à des aménagements importants pour sécuriser les routes et les régions (les *limes*).

Les régions aussi antiques que les villes avaient été definies autour de certains déterminants naturels (Mésopotamie, avec le Tigre et l'Euphrate, le croissant Fertile, le Nil pour l'Egypte) et regroupant les activites d'échange divers entre les sedentaires et les nomades, les villes et les campagnes.

Aujourd'hui dans les régions historiques, les villes qui avaient été des capitales d'empires continuent à être rattachée à ce fond patrimonial. Leur statut est souvent dominé plus par cette dimension historique, tout en se présentant en pôle urbain jouant un rôle important dans la trame régionale, nationale et internationale (Tourisme, pelerinage..)

Les exemples foisonnent : Rome, Athènes, La Mecque, Kairouan, Louxor, Grenade, Brobudur…

La région historique avec son pôle s'imposent généralement aux décideurs en charge de l'aménagement du territoire. Cette prégnance est d'autant plus importante qu'elle influence l'avenir même de la ville.

[1] RAGON M. l'homme et les villes .Ed.Berger-Levrault.Paris.1985. en p.8
[2] RAGON.M. *idem*.p.50
[3] R Fustel de COULANGES : la cité antique.Imp.Saveraisses.1959
[4] R Fustel de COULANGES idem
[5] Terme latin signifiant « *chose publique* », d'où, le terme République.
[6] RAGON M. ibid en p.8
[7] Fustel de COULANGES ibidem
[8] HUOT J-L . Naissance des cités. Ed.Nathan.Paris. 1990. en p.24.
[9] HUOT J-L idem.p.26
[10] Voir LEFEBVRE.Revolution urbaine.Ed.Gallimard/idée.Paris.1970.
[11] Voir à ce propos, BOUDEVILLE J-R.Les espaces économiques.Ed.PUF.Coll.QSJ ?.Paris.1964.
[12] FREMONT A.La région espace vécu. Ed.PUF.Paris.1976
[13] BAILLY AS. « Percevoir la région ; territorialité et images mentales » . IN ESPACES ET SOCIETES. N°41.Juin/dec.1982.pp.173-177. en p.174.
[14] DOLLFUS O.L'espace géographique. Ed.PUF. Coll.QSJ ? .Paris .1970. en p.109.
[15] LABASSE J L'organisation de l'espace. Ed.Hermann.Paris .1971. en p.403
[16] LABASSE J.Idem.
[17] DOLLFUS O. idem en p..94

CHAPITRE 2
CONSTANTINE :
LA VILLE AUJOURD'HUI

INTRODUCTION

Constantine doit-elle être présentée ?

Soit. Nous adopterons un mode descriptif qui favorise la nature et les objectifs poursuivis dans ce travail de recherche. Au départ quelques indications géographiques sont nécessaires pour mieux « rendre » l'environnement de la ville. La situation et le site révèlent la singularité d'une ville presque aussi « vieille » que le rocher sur lequel elle est perchée, tant elle semble devoir sa genèse de ses « entrailles.»

Les opérations conduites par les colonisateurs pour mieux rendre leur modèle culturel prégnant, ont eu à « déchirer » un tissu urbain maghrébin « médinal ».

Aussi bien l'espace public urbain que l'architecture avaient été employés pour éviter le dépaysement à un groupe de parvenus, dont le déplacement visait « officiellement » l'«achèvement» de l'œuvre civilisationnelle latino-chrétienne que les « légions romaines » n'avaient pu mener à terme comme .

Ainsi l'aventure coloniale commença par imposer un prétendu rationalisme « latin », en imposant la « ligne droite », (chemin des « *hommes* » disait Le Corbusier, « *labyrinthique* », il est réservé aux « *ânes* »).

Nous nous pencherons sur les ouvrages monumentaux construits durant la période post-coloniale, qui propulsaient l'État à un statut de pourvoyeur « idéologique », cherchant une « image » charismatique, pour porter l'étendard de la décolonisation un petit peu partout, sous le sceau d'un euphémique « *autodétermination des peuples*». Dans cette vision, l'exemple était donné par l'ampleur des « grands » chantiers et des projets prestigieux où des zones d'habitats et industrielles voient le jour en remodelant le paysage urbain.

Alors que de l'autre côté la ville accueillait les bidonvilles et les constructions informelles, affichant son impuissance dans la prise en charge d'une demande sociale, réveillée par les besoins et les faveurs du « socialisme ».

Nous terminerons par le « Grand Constantine », le nouveau nom d'une métropole dont l'accumulation des problèmes sociaux, les difficultés du site et son statut régional la vouent à une destinée qui n'a d'égal que son histoire profonde.

Ce chapitre poursuit une démarche chronologique, de façon à pouvoir retracer à travers des lectures « synthétiques » l'histoire contemporaine de la ville.

Aussi, nous nous baserons sur notre « profil » pour restituer cette diachronie, étant souvent dans des situations « pédagogiques » où cette historicité est analysée avec profondeur.

Nous appuierons sur quelques illustrations cartographiques, planimétriques et photographiques pour mieux assimiler le texte. D'un autre côté l'appui sur les statistiques permet de rendre compte de l'ampleur et de la complexité de l'urbanisation à Constantine.

1. LA VILLE DE CONSTANTINE : Quelques données de base.

Présenter Constantine est une entreprise très difficile surtout quand on y a passé toute son existence. Non pas que la description soit difficile, mais on est tenté de tout écrire et ne rien oublier même les « souvenirs » rattachés à des lieux et à des édifices aujourd'hui disparus.

Cette ville a inspiré beaucoup d'écrivains, de poètes, d'artistes locaux et étrangers. Comment non, alors que le premier contact avec la ville est souvent d'ordre visuel…et quelle vue !

Les métaphores fusent et le verbe se déploie…

« Et voici Constantine, la cité phénomène, Constantine l'étrange, gardée, comme par un serpent qui se roulerait à ses pieds, par le Roumel, le fantastique Roumel, fleuve de poème qu'on croirait rêvé par Dante, fleuve d'enfer coulant au fond d'un abîme rouge comme si les flammes éternelles l'avaient brûlé. Il fait une île de sa ville, ce fleuve jaloux et surprenant ; il l'entoure d'un gouffre terrible et tortueux, aux rocs éclatants et bizarres, aux murailles droites et dentelées. »[1]

Les sensations de l'auteur de *Salammbô* s'extériorisent : « *c'est une chose formidable qui donne le vertige*... »[2], A.Dumas n'arrive pas à retenir des « *cris d'admiration presque de stupeur* », autant cette vison le ramène à ses lectures juvéniles « *L'île volante de Gulliver* », alors que certains en font un archétype; « *Ne me parlez pas de ville pittoresque tant que vous n'aurez pas vu Constantine*.»[3]

Les voyageurs, collectionnant des images, trouvent une place de choix à cette ville, même si leur verbe est souvent sobre : « *l'une des places les fortes du monde*.»[4]. Trêve de poésie…

1.1 Situation et site de Constantine (Planche N°3)

Localisée par rapport aux coordonnées de la surface terrestre, par longitude 7.35 Est et latitude 36.13 Nord, Constantine se situe à l'Est de l'Algérie à environ 437 km de la capitale Alger.

Par sa situation géographique, elle est à équidistance du littoral au Nord et le massif des Aurès au Sud.

PLANCHE N°3

CONSTANTINE : SITUATION ET VUES DE LA VILLE

Photo d'un tableau de l'artiste DEBAT



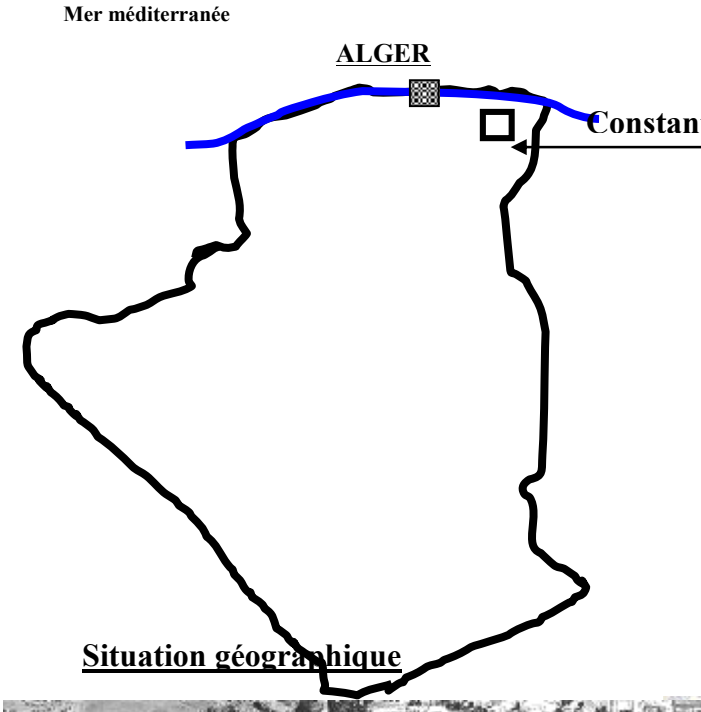

Situation géographique



Situation par rapport aux villes voisines

Carte Michelin

VUE DE LA VIEILLE VILLE

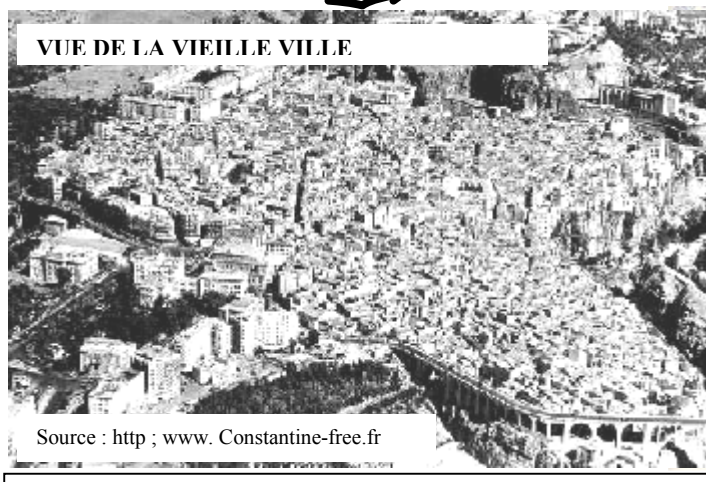

Source : http ; www. Constantine-free.fr

Située à l'Est, Constantine est à environ 437 Km de la capitale Alger. A quelques 100 km du littoral, elle se trouve dans une position tampon, entre le massif des Aurès et les chaînes montagneuses telliennes au Nord. Par rapport au réseau des villes elle constitue un relais entre les villes du sud et les villes côtières.
Si pittoresque, la ville dont le site est exceptionnel, a inspiré beaucoup d'artistes et de romanciers.

Sa position lui procure une situation charnière entre les Hautes Plaines au Sud et les montagnes telliennes au Nord. De même les limites Est et Ouest sont constituées de massifs montagneux : *Djebel El Ouahch* formant une barrière boisée et le *Djebel Chettaba* avec ses deux sommets; *Sidi Driss* (1364 m) et *M'cid Aicha* (1462 m).

Le relief de Constantine est assez mouvementé, par rapport au niveau de la mer le dénivelé est de 400 à 800 m au Nord, et de 800 à 1200 m au Sud.

Le climat de Constantine se caractérise par une pluviométrie importante durant la période allant d'Octobre à Avril, atteignant une moyenne annuelle de 600 mm.

Concernant les températures moyennes annuelles, les plus basses sont généralement enregistrées durant le mois de janvier 7 °C et les plus hautes durant le mois d'Août, 26 °C.

Les vents les plus importants viennent du

- Nord/Est, froids (constituant un taux de 29 % du total des heures des vents passant à Constantine durant une année)
- Sud/Est et Sud/Ouest, chauds (constituants environ 14 % du taux annuel)

Sur le plan démographique, la wilaya de Constantine compte en 1998 d'après les services de l'ONS, 810 914 habitants.

1.2. Le site de Constantine (Planche N° 4)

Le site originel de la ville de Constantine est un « nid d'aigle » perché sur le sommet d'un rocher isolé de toute part. Entouré de Sud, de l'Est et du Nord par des escarpements rocheux et un ravin où coule le *Rhumme*l, le coté Ouest n'est devenue facilement accessible qu'après les travaux d'aménagement effectués sur la Brèche, pour relier la médina au *Coudiat Aty*.

Le rocher, relief tabulaire en forme de trapèze, présente une pente dont le sommet se situe à la pointe Nord/Ouest, à l'emplacement de la Casbah, alors que la partie basse est aujourd'hui occupée par le mausolée de *Sidi Rached*.

Le Rocher est entouré d'éléments de reliefs remarquables. A l'Est, le plateau du Mansourah, dont les pentes descendent jusqu'au ravin, séparé du Rocher de Sidi M'Cid (situé au Nord/Est du Rocher) par une vallée, dans laquelle coulait un oued, dont les eaux arrivaient du Col au piémont de Djebel El ouahch, pour tomber en cascade dans le Rhummel, juste à l'entrée du Pont *d'El Kantara.*

A L'Ouest, le *Coudiat Aty* prolongé vers le sud Ouest par la colline de *Bellevue*. Au sud, la vallée de *Boumerzoug (Chaab R'Sas*) et du *Rhummel* (arrivant du Sud/ouest), qui confluent au piémont de *Draa Boufrika* (occupé par l'Université Mentouri) au Sud et *Kef Cheddad* (le fameux site d'El Hofra), situé en contre-bas Est de la colline de *Bellevue*.

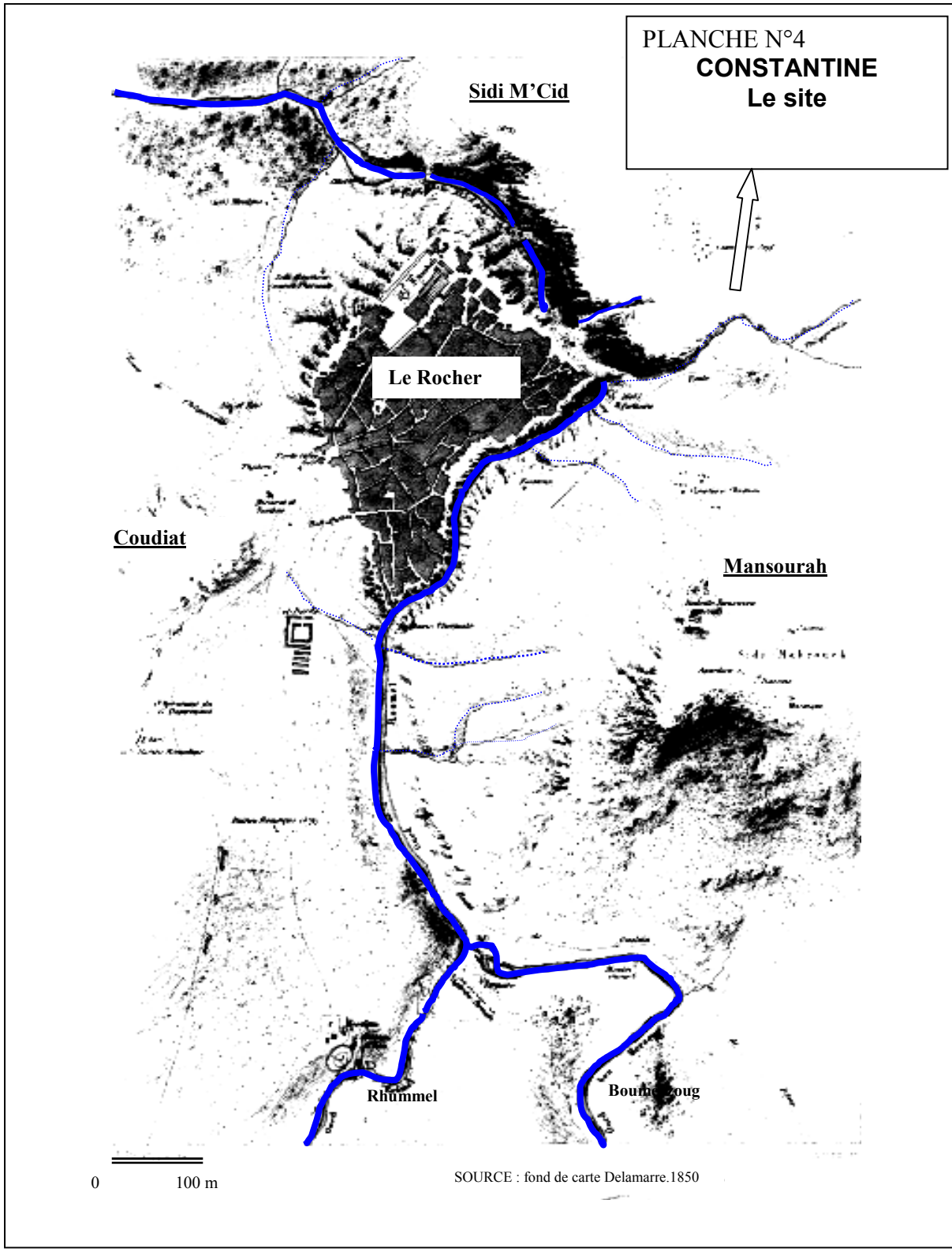

Tel qu'il apparaît sur cette carte dressée durant les premières années de la colonisation par Delamarre, le site de Constantine, se compose du Rocher sur lequel est bâtie la médina, entourée au sud, à l'Est, au Nord et au Nord/ouest) par le ravin dans lequel coule le *Rhummel* (qui rencontre *Boumerzoug* au sud), du *Coudiat Aty* à l'Ouest.
Au Nord, au delà du ravin se dresse le Rocher de Sidi M'Cid et à l'Est le plateau du *Mansourah*.
Ainsi le site « urbanisé » se caractérise par une « insularité » favorisée par la ceinture constituée par le ravin. On devine facilement les motivations qui avaient conduit à l'établissement humain sur ce rocher inexpugnable.

En résumé le site de Constantine présente un relief très accidenté, formé d'éléments entourant le rocher entre lesquels coulent *Boumerzoug* et le *Rhummel*.

2. COLONISATION : RESTRUCTURATION/ DESTRUCTURATION URBAINE

Il faut bien croire que ce site tourmenté exige une véritable performance, sinon des moyens colossaux aussi bien financiers que techniques pour que les extensions urbaines s'élaborent harmonieusement.

Un regard « urbanistique » sur la ville de Constantine, laisse deviner que son évolution s'était effectuée dans des conjonctures souvent difficiles et défavorables.

En plus, cette ville donne l'impression qu'elle n'a jamais été achevée tant les opérations d'urbanisation se chevauchent, les unes se poursuivent aussi bien à l'intérieur du périmètre urbain, au même moment que d'autres sont inaugurées à la périphérie ou au delà, sur des sites entièrement vierges.

Regardons de près cette évolution… (Planche N°5)

Après la « Brèche », la médina suffisamment « lézardée » par les rues et ruelles, avait été encore l'objet d'une restructuration/déstructuration, opérées comme des « déchirures » traversant un tissu dense. Sous forme de rues larges, « *tracées au cordeau* », ces structures ont été préparées pour recevoir l'habitat de la communauté européenne.

La ligne droite, la monumentalité, la façade rythmée par des ouvertures et des balcons, voilà l'architecture introduite dont les modèles sont aux antipodes du paysage architectural local. Aussi, fortement encadrée par un arsenal juridique (décrets et arrêtés préfectoraux autorisant des expropriations) et des opérations techniques importantes (terrassements, nivellements), ces chantiers avaient introduit des modèles sociaux, urbains et culturels nouveaux dans le tissu d'une société qui possédaient ses propres références culturelles.

Lors de son voyage en juin 1865, Napoléon III décida le percement d'une voie large de 10 mètres reliant la *place Nemours* (auj. 1er Novembre) à la Gare, traversant le « *quartier arabe* ». Elle portera les noms successifs de la *Rue Impériale*, la *Rue Nationale*, Rue *Georges Clemenceau* et aujourd'hui la *Rue Larbi Ben M'hidi*.

Nécessitant des expropriations et des démolitions, en 1867, les travaux du premier tronçon avaient commencé. Des quartiers résidentiels et une partie de la *Grande Mosquée* (Djamaa El Kebir) ont été rasés, la façade de cette dernière a été totalement redessinée.

A l'arrivée de la *place Molière* (*Laadjabi)*, des aménagements physiques ont été élaborés (renforcement de la falaise, dynamitage d'un massif rocheux obstruant le passage de la rue tracée

PLANCHE N°5

CONSTANTINE : Introduction coloniale

Plan de la médina avant 1837

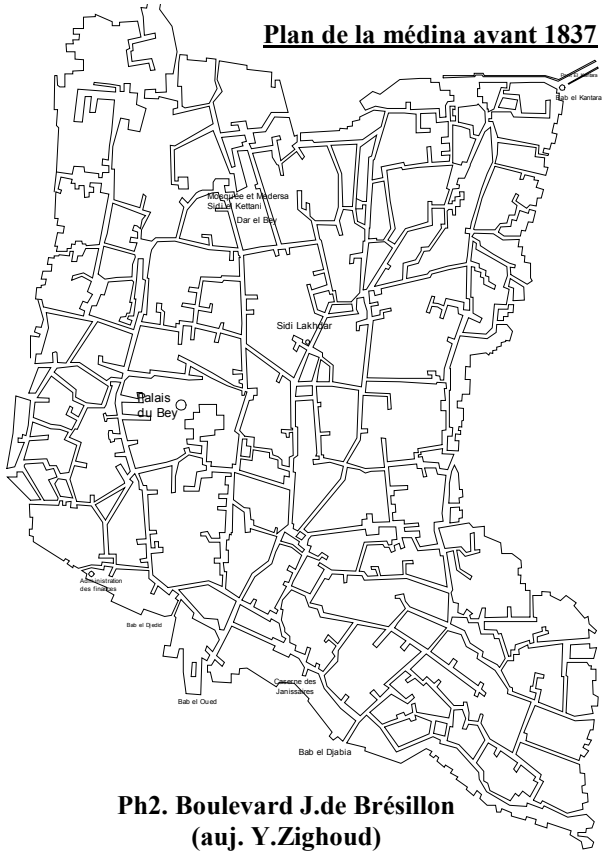

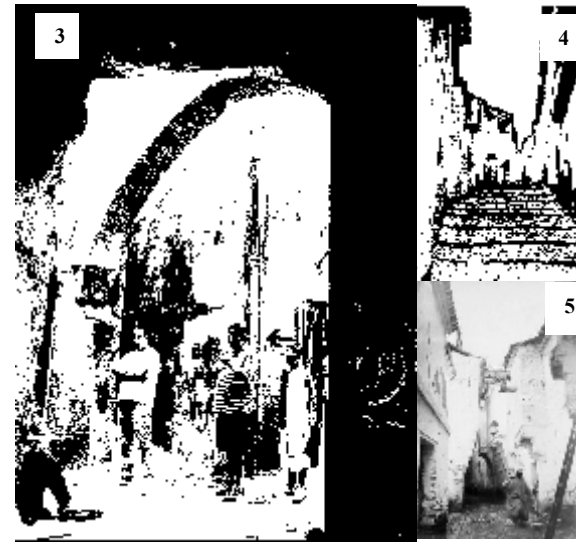

Source Ph1 At. (Djazair03). Ph4et5, Site Web.Constantine .Free

Ph 3, 4 &5 : Vue des rues et ruelles de la vieille ville.

Le tissu urbain de la ville avant 1837, constituait sans doute un casse-tête déroutant aux colonisateurs. En effet, très vite, les percements ont été adoptés pour « s'assurer » des repères et s'introduire « violemment » par la mise en place d'un tracé de voies où la ligne droite s'impose par sa « simplicité ». Résultat : des esplanades et des boulevards (Ph1 & 2) relèguent les rues et les ruelles « tortueuses ».(Ph3, 4 et 5).

Ph2. Boulevard J.de Brésillon (auj. Y.Zighoud)

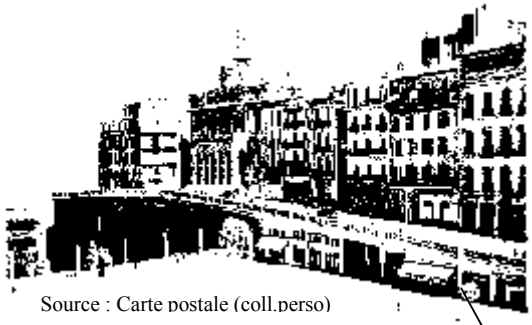

Source : Carte postale (coll.perso)

Ph1. Esplanade de la Brèche (auj. 1er Novembre)

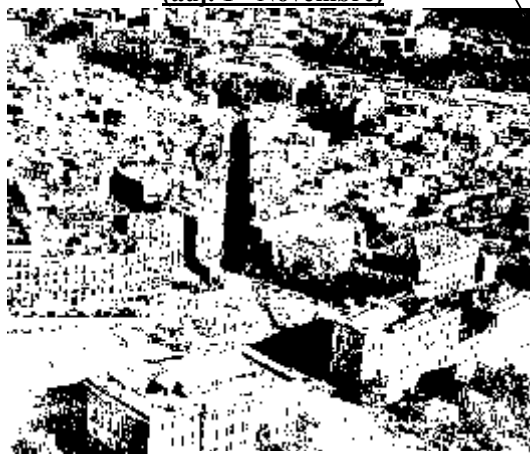

Source : Carte postale (coll.perso)

Plan de la médina « percée »

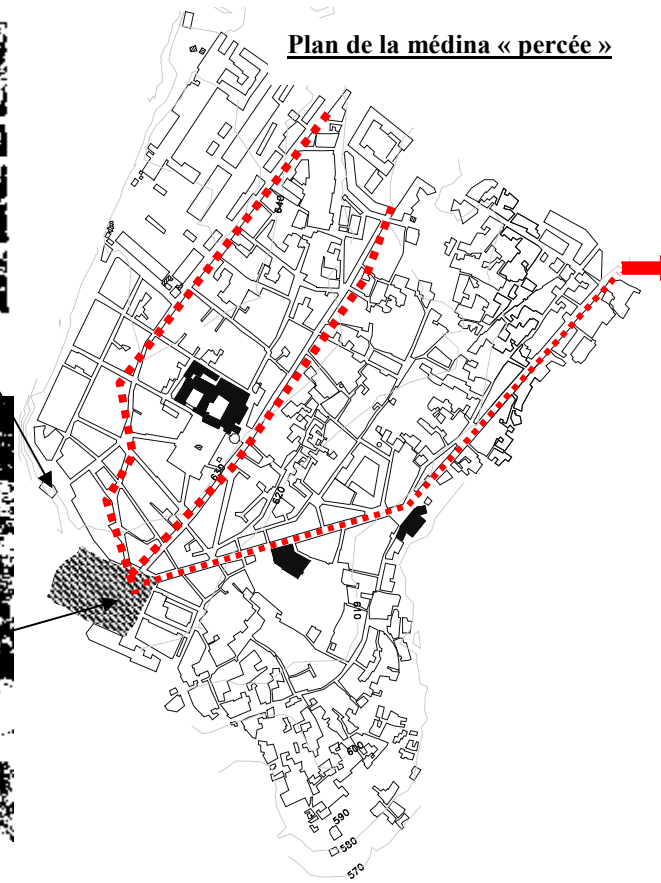

jusqu'au pont d'El Kantara), la rue Impériale a été ouverte à la circulation en 1869.

Jusqu'au début du XX e Siècle, les rues du Rocher étaient éclairées et la ville était alimentée en eau potable (1870 mise en service de la station de *Fesguia*, exploitée avant par les romains.)

La relation ferroviaire avec Philippeville (Skikda) a été établie, « *la Langouste* », une vieille diligence assurait la navette entre les deux extrémités de la ville ; la Gare et le faubourg St Jean.

Instaurer des lieux de l'urbanité et des mondanités propres à l'« aristocratie » qui aime à s'exhiber comme à la métropole, n'avait pas échappé aux « érudits » coloniaux.

Le reboisement de *Djebel El Ouahch* et d'*El Meridj*, a offert des lieux des « traditionnelles » promenades des dimanches. Le théâtre, miniature de l'*Opéra* (inauguré le 6 Octobre 1883)[5], l'Hôtel des Postes (inauguré le 7 mars 1907) et l'Hôtel de Ville[6] (1896) se présentent architecturalement aussi bien de l'extérieur que de l'intérieur, en édifices spécialement destinés à la parade.

Monumentaux, empruntant leur style au langage de l'architecture classique, symétrie, éléments décoratifs alliant, sculptures figurées, corniches et colonnades, ces bâtiments s'imposaient par leur présence et leur puissance, signifiant le triomphe et les « libéralités » du vainqueur.

La qualité des matériaux (marbres, stucs) et les éléments architecturaux (sculptures, escalier d'honneur…) favorisent une ambiance destinée à une frange sociale correspondant à celle appelée aujourd'hui « people». (Planche N°6)

Entre temps, une « faveur » impériale (celle de Napoléon III), donnait l'autorisation pour commencer le dérasement du Coudiat, ratifiée par une Ordonnance Ministérielle en 1850. Le Rocher montrait ses limites pour recevoir d'autres projets. Ce projet « sans trop de conviction » n'a pu être entamée que vers avril 1887.

Faisant appel à des techniques constructives (surtout dans les domaines des grandes portées), les franchissements du ravin avaient sans aucun doute donné des possibilités énormes pour l'extension de la ville. En 1912, le *pont Suspendu* (des câbles portant une table métallique), le *pont de Sidi Rached* (en pierres taillées, avec une arche de 70 m), la *passerelle Perrégaux* (1935), également suspendue et piétonne, avaient permis de relier le centre avec les faubourgs (*El Kantara, Lamy, Sidi Mabrouk, Galliéni et l'Hôpital Civil*).

Les années 30 avaient aussi connu des moments d'inauguration de grands édifices publics tels L'Hôtel Cirta (1926), le Casino (juillet 1934, bâti sur le site de l'ancien démoli en 1933) et le Musée G.Mercier, implanté sur le bord du Coudiat (sur le site d'une découverte archéologique.)[7]

PLANCHE N°6

CONSTANTINE ;
Figures de l'architecture coloniale

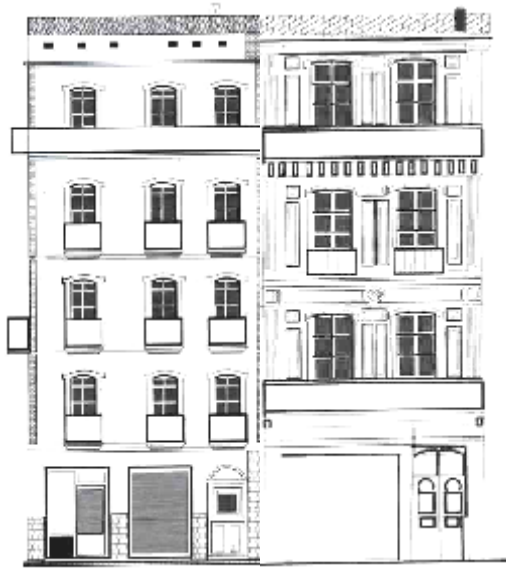

Source : relevé de l'auteur.1999.

Elévation des immeubles de rapport (12 et 14 de la rue Benmehidi)



Elévation du Théâtre de Constantine



Ph 2. Vue du Patio de l'APC



Ph 1.Hall d'accueil du théâtre de Constantine



Ph 3.Vue de la Medersa

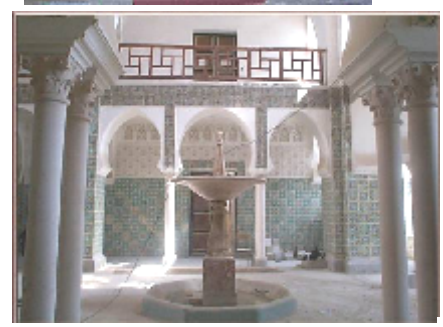

Ph 4. Hall de la Medersa



Ph 5.Porte de l'Hôtel Cirta

Ph 6. Les immeubles « HLM » de la rue K.Boumeddous



Source: Toutes les photos At. Arch.Trad.&Pat.Vern. (Djazair2003)

Les trois grandes phases de l'architecture coloniale à Constantine consistaient dans :
1ere phase : l'adoption d'un style « métropolitain » s'illustrant par une échelle monumentale, une « géométrie » rigoureuse, des motifs architecturaux empruntés au registre « classique » (élévation Théâtre) ou néo-classique (Ph2) et une inclination à la scénographie.(Ph.1).
2eme phase : le recours aux styles locaux, comme stratagème pour se faire « accepter » par les autochtones (Ph3, 4 et 5). Le produit s'était soldé par une caricaturisation de l'architecture, dont le style reprenait les motifs des « milles et une nuit ».
3eme phase: la dilution de l'architecture dans le style « international » (Ph6).

Le Coudiat fut arasé pour recevoir le noyau d'une petite ville européenne, avec son plan en damier, ses édifices publics et ses immeubles de rapport. Faisant face à la médina, ce pôle semble s'affirmer comme le pendant colonial à la « *ville arabe*.»

Les axes majeurs convergeant vers le centre ont constitué des structures privilégiées pour asseoir les premières extensions urbaines en périphérie. *L'Abri Familial*, L*'Etoile*, Le *Ciloc* et la densification de Bellevue au Sud/Ouest et les immeubles Sidi Mabrouk au Sud/Est avaient constitué des lieux pour implanter les cités résidentielles gérées par l'Office de Promotion des HLM.

Résumons cette période coloniale longue de 125 années :

1. Sur le plan urbanistique,

- La déstructuration/restructuration de la médina avait fait introduire un espace urbain public (rues, places et placettes) dont les propriétés géométriques et esthétiques relèvent d'un registre typiquement européen.
- Les extensions urbaines, devenues possibles par les franchissements, ayant commandés des techniques constructives très performantes, avaient été des entités « indépendantes », mais le souci majeur demeurait le maintien des relations avec le centre à travers les axes convergents vers l'articulation de La Brèche. Les avenues Viviani (Zabana), D'Angleterre (A.Rahmani), A.France (Aouati M.), de Grèce (A.Kitouni) et la rue Rohault de Fleury (R.Abane) constituent toujours cette structure.
- Le pôle colonial, implanté sur le site limité obtenu suite au dérasement du Coudiat, avec son plan en damier n'avait pu se départir de son insularité (accès difficile),
- La Brèche constitue toujours la principale articulation du centre bicéphale.

2. Sur le plan architectural

Nous pouvons dénombrer trois moments forts, correspondant à l'usage de styles architecturaux :

- Le premier a été caractérisé par la construction d'édifices suivant une architecture classique, pourvue de symétrie et d'éléments empruntés aux beaux-arts (sculptures.) et à l'artisanat (ferronnerie et stuc). La scénographie était un caractère recherché pour favoriser une ambiance correspondant aux valeurs aristocratiques de la métropole. Ce style du «*vainqueur* » glorifiant son triomphe, imposant son modèle, figure dans le Théâtre et l'Hôtel de Ville.
- Le second consistait en un stratagème, poursuivi pour se faire adopter par les «*autochtones* » et se résumant en un emploi du style architectural local. Aboutissant à une caricature, ce style « mauresque » a été le résultat d'une

interprétation superficielle et stéréotypée. C'est le cas de la Medersa et de l'Hôtel Cirta.

- Le troisième a été une « dilution » de l'architecture dans les préceptes du Mouvement Moderne. Ce style International a surtout caractérisé les meubles résidentiels et administratifs. (Lavigerie, Le Bâtiment des Travaux Publics….)

3. LA VILLE DANS LE PRINCIPE REVOLUTIONNAIRE

Accédant à l'indépendance, les premières opérations avaient concerné l'achèvement des chantiers entamés dans le cadre du Plan de Constantine (1958-1962). L'opération « *carcasse* » était concentrée sur l'achèvement des immeubles de la Cité Filali et la Cité le Bosquet.

Entre temps Constantine continuait à drainer un immense flux venu se fixer dans des sites souvent défavorables, particulièrement le long du Rhummel, jusqu'aux confins du centre-ville (Rue de Roumanie, Bentellis, 4eme Km).

Cette situation intervenait dans une conjoncture où les options politiques s'orientaient vers une industrie Industrialisante, une Révolution Agraire et une prise en charge sociale de grande envergure.

Le tout coïncidait avec des velléités d'affirmation de l'Etat Algérien sur le plan international : des opérations de prestige accompagnaient l'omniprésence politique.

Ainsi, le temps étaient aux projets monumentaux conçus par des architectes « *star system* » du moment, tel que O.Niemeyer pour l'Université de Constantine, même la technique des constructions faisait appel à des procédés nouveaux. La Mosquée E.Abdelkader, accumulant un immense retard dans sa réalisation, s'habille d'une architecture orientale, signifiant cette appartenance à la sphère arabo-musulmane. (Voir Planche N°7)

Même les complexes industriels (SONACOME et CPG) n'avaient pas échappé à cette exubérance. C'était une manière de vouloir être à tout prix spectaculaire et impressionnant.

Dans le même temps, la ville s'étalait sur des terrains périphériques souvent agricoles.

Les instruments d'urbanisme institués, Plan d'Urbanisme Directeur (PUD) planifiaient et fixaient le cadre d'aménagement et les extensions urbaines.

Les Zones d'habitation urbaines Nouvelles (ZHUN), pour des ensembles résidentiels dépassant les 1000 logements, faisaient partie de ces extensions urbaines, nous citons Daksi, La Boom, Ziadia, à l'Est et au Nord/Est, 20 Aout, 5 Juillet, Boudjnana et Boussouf au Sud/ouest. Conçues



Ph1.Université Mentouri

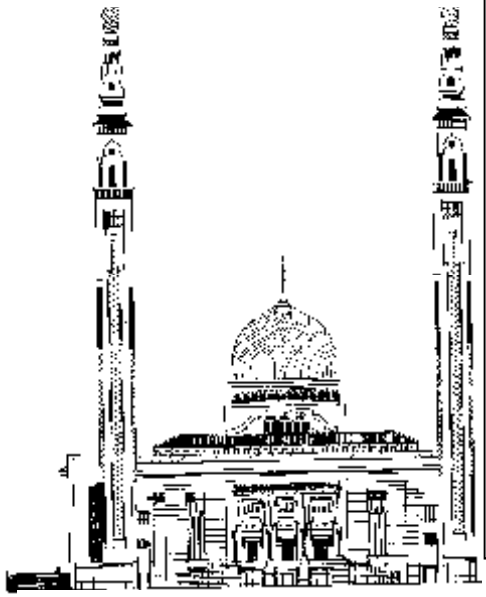

Université E.Abdelkader. Élévation

PLANCHE N°7

CONSTANTINE
Figures de l'architecture après 1962

La production architecturale depuis l'indépendance revient plus aux options politiques qu'à une recherche d'une « identité » nationale.

En effet, nous pouvons opérer trois catégories de registres « architecturaux » :

Un premier, allant dans le sens du « prestige », qui regroupe un style « international » avant-gardiste (Ph.1), signé d'un architecte de renom, O.Niemeyer en l'occurrence, et un style « oriental » commandé chez un architecte Égyptien . Hautement symbolique, les deux commandes traduisent une volonté politique orientant résolument l'avenir du pays vers la science et la modernité tout affirmant son appartenance à la sphère « arabo-musulmane ».

Le second, il concerne l'habitat, les équipements sociaux et administratifs. De moindre échelle, ce registre englobe un style également universel et « banal ». Cependant, le recours à « l'industrialisation » avait réduit énormément les « capacités » créatrices locales, tant le produit était accompagné par un « mode d'emploi ». (Ph.3 et 4)

Finalement, le troisième registre est d'ordre populaire, c'est-à-dire une architecture sans architecte. (Ph2). Ce « modèle » se trouve dans les cités d'habitat informel.

Aujourd'hui la production architecturale se poursuit en prélevant son langage du « registre » international de plus en plus vulgarisé.

Source : photos : At.Archi.Trad.& Pat.Vern. (Djazair2003).

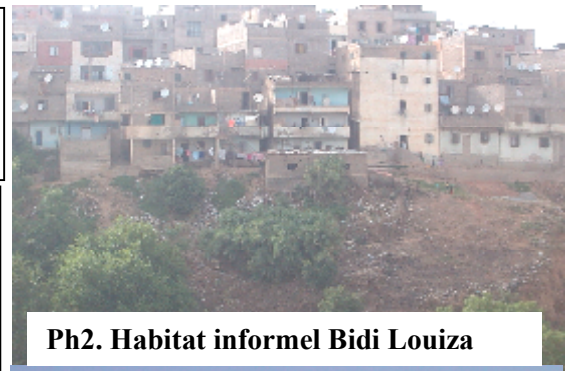

Ph2. Habitat informel Bidi Louiza



Ph3.Immeuble d'habitation (Cité5 juil.)



Ph4.Habitation de type villa (Les Palmiers)

pour loger des cadres et reloger les sinistrés victimes d'inondation ou d'affaissement des habitations vétustes (souvent issus de la médina). Ces ZHUN s'appuyant sur des approches et des procédés privilégiant les aspects économiques, ont « livré » des plans de masse tracés par les « chemins de grues »[8]. La préfabrication a été adoptée comme procédé technique pour sa rapidité d'exécution, (des Unités de production et de réalisation ont été créées pour le besoin, SONATIBA, ECOTEC), (Voir Planche N°8).

Finalement les quartiers présentent un monolithisme sur la quasi-totalité du territoire national (même au Sud) et l'indigence architecturale s'est installée…

Sur le plan spatial, les appartements sont tellement structurés qu'ils ont déclenché une « crise d'appropriation ». Les effets de cette inadaptation se traduisent par les désordres et les malfaçons qui donnent une image de bidonvilisation des immeubles.

Sur le plan urbain, les ZHUN dont le programme *« visait à bâtir des ensembles de logements dotés de tous les services, créent des pseudo-villes nouvelles, mal intégrées à la ville ancienne, standardisées, à l'aspect jamais achevé.»*[9]

En même temps, faisant face à un exode massif, la ville accueillait des migrants, qui occupaient les bidonvilles alors que d'autres construisaient en dur sur des terrains souvent difficiles.

Concernant certains sites menaçants (inondations, vétusté), des cités de transit ont été mises à la disposition des sinistrés, pour des courtes échéances. Construites en structures légères, ces habitations ont fini par être permanentes (El Gammas).

Tout en reconsidérant sa politique sociale, l'Etat poursuivit la construction des logements dans le cadre des programmes d'urgence. Des nouvelles options «idéologiques », consécutives à la crise économique des années 80, avaient orienté sur la privatisation.

Ce libéralisme «difficile » avait favorisé la création d'unités privées dans le domaine de la production et de commercialisation des matériaux de construction, secteur dépendant de l'état auparavant.

D'autres opérations ont été lancées par l'entremise des promotions immobilières et des lotissements, souvent sur des terrains vierges acquis par transaction.

Le désengagement de L'Etat se concrétisant de plus en plus, est substitué par une politique « libérale » ou la construction (maîtrise d'œuvre et d'ouvrage) est confiée à des entreprise privées nationales et étrangères. Dans ce recul de la prise en charge sociale, la demande s'est accrue, en plus du relogement des habitants des bidonvilles (résorption de l'habitat illicite) et des sinistrés, de l'autre côté les réserves foncières se réduisent considérablement.

Deux grandes opérations avaient vu le jour :

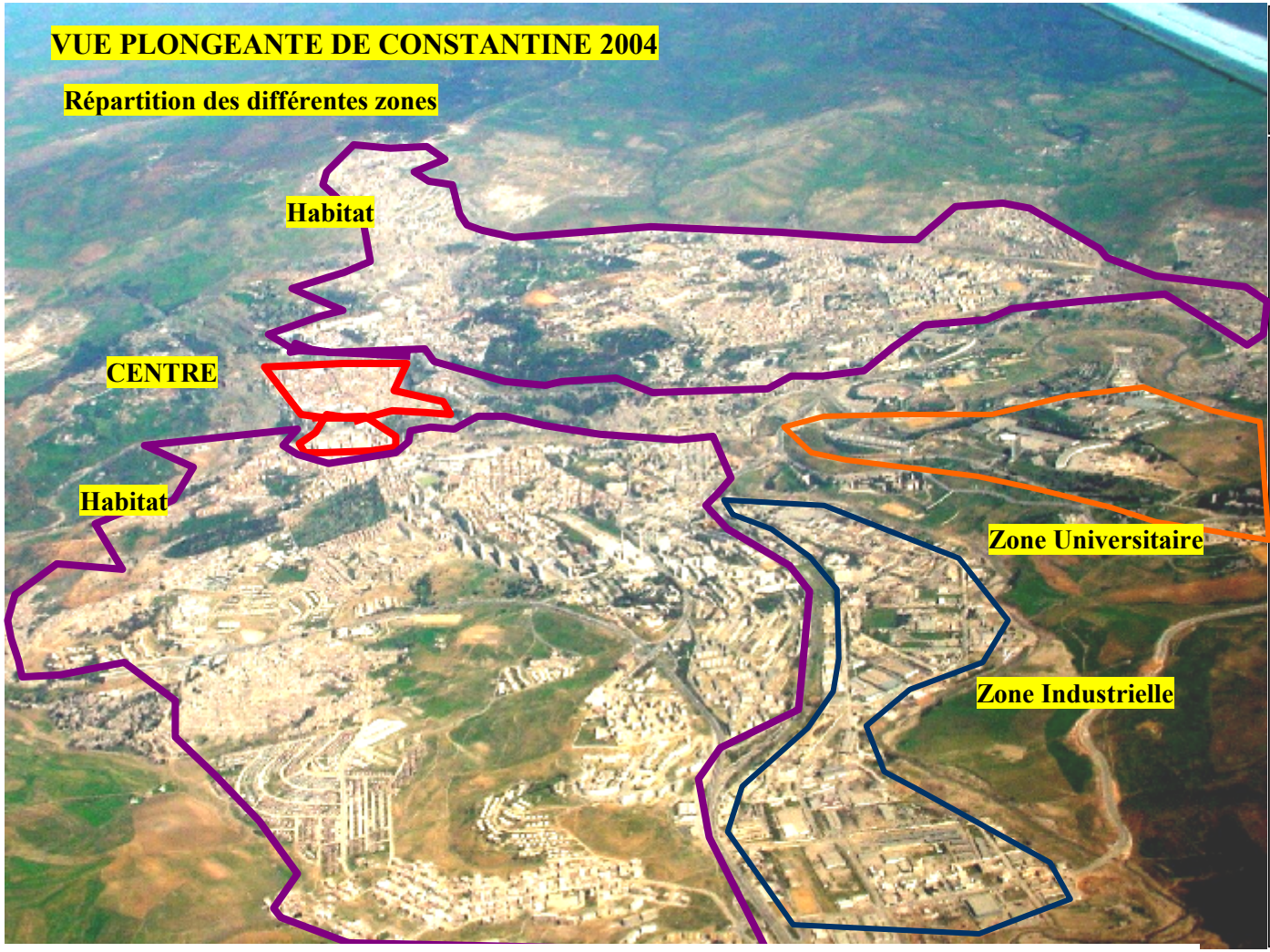

Source : Site Web. Constantine.free (autorisation accordée par S.Gilardi (le webmaster) en sept 2004)

PLANCHE N°8

CONSTANTINE : LES EXTENSIONS URBAINES

Le « boum » de l'urbanisation n'a pas épargné Constantine. En effet toutes les directions ont été empruntées, l'essentiel était de se procurer des terrains urbanisables.

Seulement, les caractéristiques du site ont conduit à une forme de « mitage » urbain, tant la discontinuité du tissu et les typologies des ensembles urbains aboutissent à une grande « mosaïque ».

La ville est aujourd'hui un ensemble de « quartiers » formant des « isolats » mais fédérés autour du centre urbain qui « polarise » tous les flux malgré son insularité (et donc son exiguïté).

Cet étalement urbain rencontre l'hypercentralité du Rocher, qui lui-même souffre d'un « congestionnement » pathologique.

Voilà un « bout » de la problématique « urbaine » de la ville de Constantine.

1. L'intra urbanisation ; En l'absence des terrains urbanisables, il y avait un moment de repli sur les interstices et les poches urbaines. Déjà limitées, ces surfaces n'avaient pas constitué de véritables « opportunités urbaines » comme on se plaisait à les nommer.
2. Le report de croissance : les villes satellites (El Khroub, Ain Smara, Didouche Mourad) ont accueilli un grand nombre de population dans les ensembles construits pour accueillir l'excédent de Constantine. Le sous-équipement, le lieu de travail et certaines considérations « psychologiques » ont instauré un intense mouvement pendulaire avec la ville-mère. D'un autre côté, l'accroissement subi par des centres ruraux coloniaux, a occasionné des extensions importantes très souvent empiétant sur les terres agricoles de grand rendement.
3. L'exurbanisation : une vieille idée coloniale (datant des années 50) consistant à créer une ville nouvelle sur le plateau d'Ain El Bey, s'est trouvée subitement à l'ordre du jour. Lancée pour accueillir une population de l'ordre de 300.000 habitants (soit un programme de 50 000 logements), sur un terrain de 1500 hectares urbanisables, avec des équipements d'un ordre régional (CHU, Universités) cette ville sert aujourd'hui d'exutoire pour la ville-mère ou les opérations de relogement ont juste transféré une population déjà « marginalisée.»

Ces dernières opérations intervenaient dans une décennie marquée par une situation politique très difficile, ou de nouveaux instruments d'aménagement et d'urbanisme commandaient la planification spatiale régionale, Wilayale et urbaine (SNAT, SRAT, PAW, PDAU et POS.)

Théoriquement, par rapport aux nouveaux instruments, la question urbaine devient de plus en plus complexe et importante car elle introduit la notion de participation des acteurs sociaux avec un des pas moindres, la Société Civile dont les exigences et les attentes sont souvent « déroutantes ». Ajoutés à cela les nouveaux concepts qu'enfourchent aussi bien les gestionnaires, les politiques mais qui ont tendance à rejoindre le sens commun tels la bonne gouvernance, le développement durable et toutes ces questions écologiques….

4. LE GRAND CONSTANTINE (Planche N° 9)

Un site saturé, de surcroît très contraignant, ne favorisant aucunement des extensions urbaines harmonieuses, un densité de populations alarmante et une demande en logement en service de plus en plus accrue, voilà un état des lieux qui caractérise Constantine durant la dernière décennie.

PLANCHE N°9
LE GRAND CONSTANTINE
Le triangle d'urbanisation

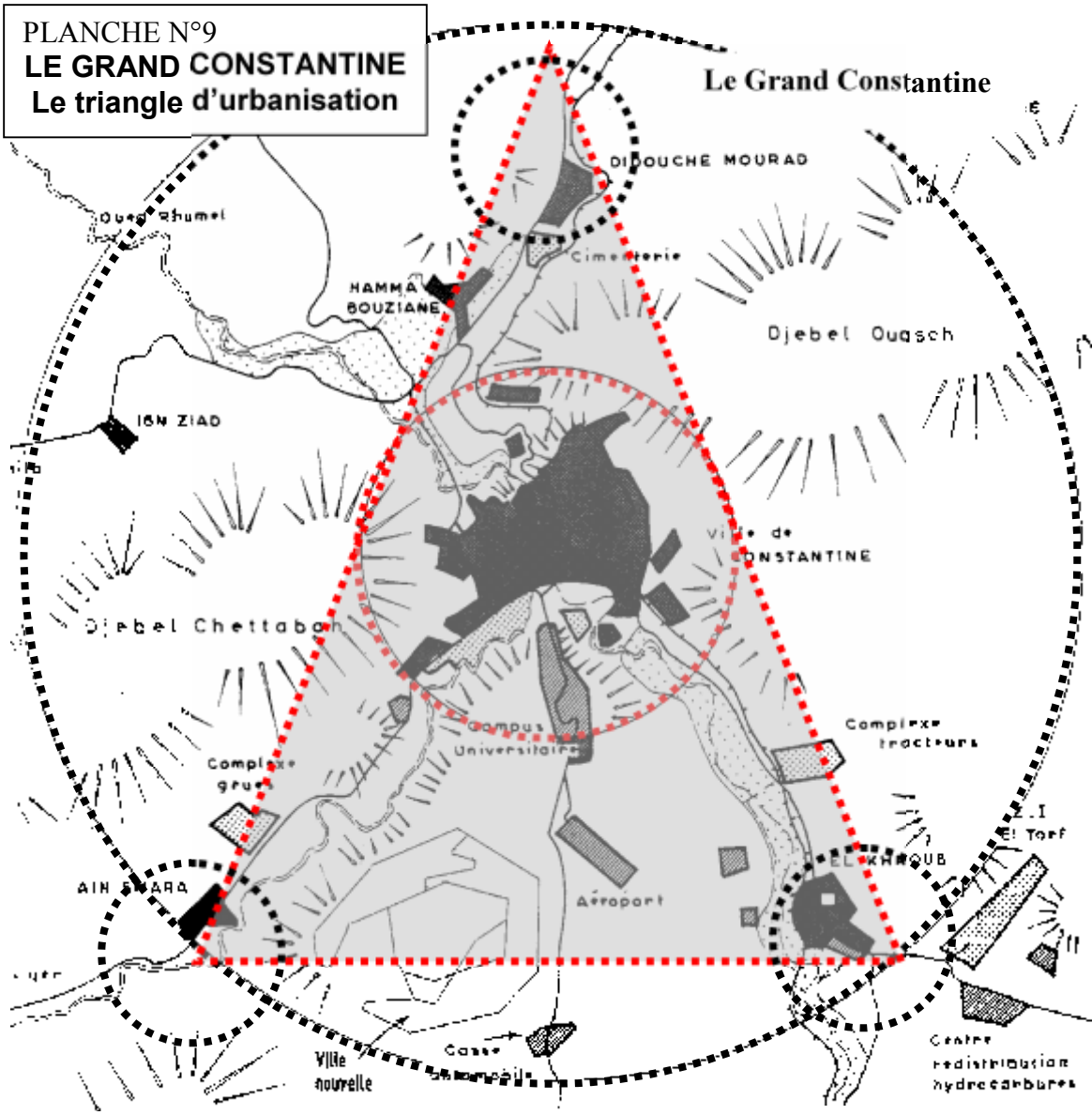

Source.M.Cote.1996

Le Grand Constantine est réellement inscrit dans le triangle dont les sommets coïncident avec les villes satellites et le centre est la ville mère. Dans ce triangle l'urbanisation s'accomplit rapidement. La Ville Nouvelle Ali-Mendjeli , fait figure d'une grande réalisation dans ce chapitre.

La structure viaire de la Ville Nouvelle

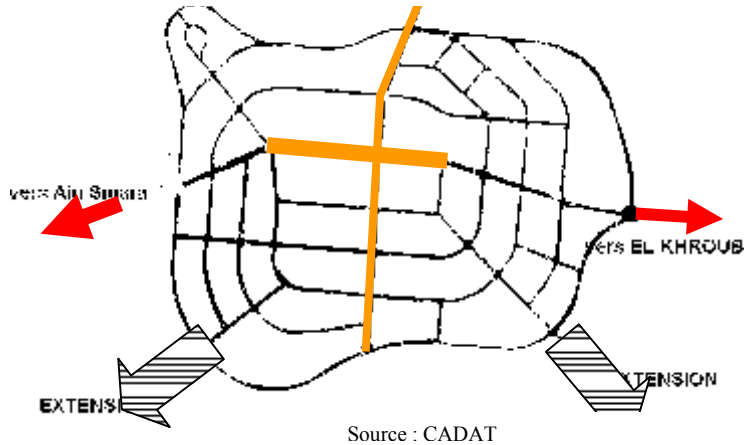

Source : CADAT

Ph1 & 2.Immeuble de la Ville Nouvelle

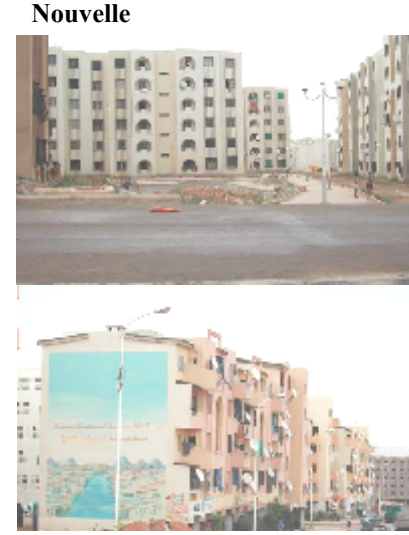

Source : photos : At.Archi.Trad.& Pat.Vern. (Djazair2003).

Il y a assez de motifs pour que des scénarii soient proposés et développés avec pour orientations principales une option vers le report de croissance et l'exurbanisation.

Les sites élus pour ce report ont concerné des anciens noyaux villageois coloniaux (centres ruraux) :

- El Khroub à 16 km au sud/Est de Constantine
- Ain Smara à 18 Km au Sud/Ouest
- Didouche Mourad à environ 20 km au Nord.

Ces pôles constituent les angles d'un triangle dont la base se dessine au sud (axe El Khroub –Ain Smara), circonscrit au centre la ville de Constantine, qui réaffirme ainsi sa position de commandement. Cette configuration a suggéré le nom de Triangle d'Urbanisation, structurant le Grand Constantine.

Concernant l'exurbanisation, à l'intérieur du Triangle des sites vierges ont été investis pour implanter des zones d'habitat :

- La ville Nouvelle Ali Mendjli avec 4000 hectares de réserves foncières dont 1500 hectares urbanisables, 50 000 logements,
- Le plateau d'Ain El Bey accueillant des ZHUN, Lotissements et Habitat évolutif)
- Bekira, avec un programme similaire que le précédent.

Toujours est-il que les pôles devenus exutoires de Constantine, ont enregistré des impacts importants de cette urbanisation spectaculaire.

Sur le plan Démographique

Les villes satellites enregistrent des croîts annuels aux antipodes de celui de Constantine. Cette situation est consécutive au transfert de la population habitant Constantine vers les nouvelles Zones d'habitat réalisées dans le territoire des communes relevant de son autorité. (Tableau 1).

	POPULATION				EVOLUTION ANNUELLE %		
	1966	1977	1987	1997	66-77	77-87	87-97
CONSTANTINE	245 621	345 566	441 651	478 969	3.15	2.48	0.74
EL KHROUB	9 529	14 962	36 924	65 344	4.18	9.45	5.32
AIN SMARA	2 082	2815	10 558	19 980	2.78	14.13	5.97
DIDOUCHE M	3 564	4 932	8 839	28 292	4.86	7.42	10.17

Source: A.Lakehal.2001

TAB. 1. **CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ANNUELLE DANS LE GRAND CONSTANTINE**

Concernant la population d'origine extérieure habitant les nouvelles Zones résidentielles, le taux de celle originaire de Constantine est toujours le plus important. (Tableau 2)

	POP TOTALE	POP Origine Locale	POP Origine Extérieure	POP Origine Constantine	Taux %
EL KHROUB	**6 922**	**1495**	**4527**	**4381**	**80.72**
AIN SMARA	**2156**	**543**	**1613**	**778**	**48.23**
DIDOUCHE M.	**3003**	**696**	**2307**	**1098**	**47.50**

Source. Benghodbane cité par A.Lakehal.2000

TAB. 2 **PRÉPONDÉRANCE DE LA POPULATION ORIGINAIRE DE CONSTANTINE DANS LES VILLES SATELLITES**

Sur le plan périmètre urbain

Cette urbanisation massive n'a pas manqué de « grignoter » les terres, qui imprimaient des vocations aux villes satellites. Obligées d'accueillir des nouvelles populations, les terrains périphériques aux villages sont toujours désignés pour l'implantation des nouvelles zones d'habitat. (Tableau 3.)

	EL KHROUB	**AIN SMARA**	**DIDOUCHE M**
Av.1962	**10.50 hectares**	**10.80**	**15.40**
62- 77	**18**	**15.30**	**17.50**
77-87	**200.30**	**101.30**	**88.40**
87-97	**752**	**3.75.10**	**180.20**

Source. Benghodbane cité par A.Lakehal.2000

TAB. 3 **ÉVOLUTION DES SURFACES DES PERIMETRES URBAINS DES VILLES SATELLITES FACE À L'URBANISATION**

Le constat global qui se dessine depuis la mise en place de cette option, est principalement l'étoffement de l'armature urbaine au niveau de la wilaya.

Ainsi, les villes satellites constituent des pôles importants pas seulement pour les territoires des alentours et relevant des territoires de la commune ou de la Wilaya, mais également pour les communes des wilaya limitrophes.

Il faut également noter que les villes satellites ont été dotées de Zones Industrielles, ce qui place la wilaya en une position importante dans l'économie nationale. Ainsi la wilaya compte huit sites totalisant une surface totale de 1139 hectares (voir Tableau 4):

Ville	Zone Industrielle	Surface
CONSTANTINE	Palma	74 ha
	Lamoricière	49 ha
	Rhummel	94 ha
	Boumerzoug	41 ha
EL KHROUB	O.Hammimime	74 ha
	Territoire de la commune	448 ha
AIN SMARA		262 ha
DIDOUCHE M.		97 ha
TOTAL		**1139 h**

Source DPAT.97

TAB 4. **REPARTITION DES ZONES INDUSTRIELLES DANS LA WILAYA DE CONSTANTINE**

En conclusion, hormis les difficultés internes issues des extensions urbaines et de la croissance démographique, le Grand Constantine ne peut se départir de son statut de métropole régional.

En effet, occupant une position régionale assez centrale par rapport aux villes (chefs lieux de Wilaya), les nombreuses villes moyennes occupant les territoires entre les pôles importants continuent à subir « *une grande influence de la métropole du fait de leur proximité (50 km en moyenne et dans un isochrone de 60 mn) »*[10].

Cette primauté est très importante dans la mesure ou elle est enracinée dans la mémoire « régionale ».

CONCLUSION DU CHAPITRE 2

Si le pittoresque avait enchanté les poètes et les artistes, il a plutôt conduit la ville à une destinée aussi tourmentée que son site.

Déchirée, ou si nous employons une expression plus « objective », déstructurée/ restructurée, la médina a été l'objet d'une réflexion importante. Pour preuve, l'arsenal juridique et les procédés techniques ont été d'un grand apport pour introduire des éléments d'un urbanisme et asseoir un style architectural aux antipodes des modèles locaux.

Le nivellement, l'alignement et les franchissements étaient successivement les opérations qui ont participées à aller faire la « ville ailleurs ». Ainsi, les ponts qui finirent par imprimer à la ville

une particularité mondiale, ont été les « perches » pour vaincre une insularité devenue pathologique.

Tour à tour, les politiques se succèdent alternant « le style du vainqueur » et un visage paternaliste, aboutissant à la juxtaposition d'ouvrages à l'architecture monumentale et une autre caricaturale, prétendue mauresque.

C'est au moment ou il fallait construire pour le « grand nombre », que l'architecture coloniale a sombré dans le « style International », car l'industrie supplanta l'artisanat. Voilà ce que nous avons hérité, un style international et un artisanat atrophié.

Concernant l'urbanisme, les « avenues » étaient toutes tracées pour ériger l'articulation de la Brèche en point de « chute » d'une centralité chevauchant sur l'Européen et l'indigène.

Cette Brèche, longtemps dominée par Lamoricière dont le geste rappelle une résistance constantinoise proverbiale, n'était finalement qu'une défaillance « matérielle », celle du rempart et non pas une reddition avilissante…Car 125 années n'ont pas affecté la mémoire qui est restée toujours vive…

Porteur d'un principe forgé à partir d'une lutte révolutionnaire, le moment était venu pour porter l'étendard du Tiers Monde et s'orienter résolument vers la modernité, en enfourchant l'idée du moment propre à tout pays recouvrant son indépendance : le socialisme.

A Constantine, l'Université, œuvre d'O.Niemeyer à la réputation progressiste, avait longtemps constitué une fierté nationale (local, toujours), d'autant plus qu'elle est toujours considérée comme modèle architectural figurant dans tout l'enseignement de l'histoire de l'architecture et des techniques constructives.

La Mosquée Emir Abdelkader, s'est érigée pour signifier cette appartenance identitaire à la sphère arabo-musulmane, même si son architecture ignore royalement le style maghrébin.

Dans ce mouvement « constructiviste » les ZHUN, accompagnaient les complexes industriels. Tout était orienté vers le spectaculaire et vers le principe de la en charge sociale. Les grands ensembles foisonnaient sur le territoire algérien, justifiant une « intégration nationale », en affichant un monolithisme insipide, les canons de l'esthétique ne sont pas encore une priorité…

Les Villages Socialistes, signe de reconnaissance à une frange qui avait subi les affres du colonialisme, s'illustraient par leur style et les commodités domestiques.

Tous ces chantiers n'ont fait que répercuter l'écho d'un malaise plus profond, car la crise de logement s'est avérée aiguë suite à un exode rural massif. L'urbanisation avait pris de l'ampleur…

C'est à ce moment que la question urbaine devient objet de débat, favorisé par la promulgation de nouveaux instruments d'urbanisme.

La ville nouvelle Ali Mendjeli, coup-parti, est plus ou moins insérée dans les scénarii qui tentent de proposer des solutions au développement urbain à moyen et long terme, en attendant que son statut administratif soit déterminé.

Toutefois, jusqu'à présent, elle continue à accueillir les excédents démographiques, les transferts dus à la Résorption de l'Habitat Précaire et aussi les sinistrés, de Constantine et du Khroub.

Le Grand Constantine ne fait que conforter le statut régional de la ville qui, dans le cas extrême se maintiendra aux limites de la wilaya. Car, malgré les divisions administratives et des politiques territoriales volontaristes, Constantine demeure en position de commandement, statut acquis depuis l'antiquité.

[1] DE MAUPASSANT G. Au soleil.1890.
[2] FLAUBERT G. Correspondance.25.avr.1858.
[3] De LA FOURCHADIERE. Au pays des chameaux.1925
[4] EL IDRISSI, Description de L'Afrique.
[5] M. Martin délégué par le ministère des beaux-arts sculptait quatre anges devant surmonter l'édifice et qui représentaient la musique, le chant, la comédie et la danse. La première représentation jouée étant, « l'Etincelle » de E.Pailleron et « les mousquetaires de la Reine » de F.Halévy..
[6] L'Hôtel de ville a été l'œuvre de l'architecte Arbuix.
[7] Conçu par l'Architecte Castelli, suite à la demande de la Société Archéologique du Département de Constantine, fondée en 1852. Il figure une villa romaine avec son *impluvium* et son *horticulum*.
[8] La disposition générale des immeubles est souvent le résultat des conditions de mises en œuvre. En effet, pour éviter le déplacement de la grue, un maximum d'immeuble est construit dans la surface couverte par la zone de manœuvre du « bras ».
[9] COTE M. L'Algérie ou l'espace retouné.Ed.Flammarion-Géo.Paris.1988. en p.224.
[10] LABII B. *Ville nouvelle et nouvelle ville. Constantine une métropole en éclats*. Comm.Sémin.National.22 et 23 Mai 2001.LAT.

CHAPITRE 3
LE CONSTANTINOIS : UNE REGION REELLE

INTRODUCTION

Dans le chapitre précédent, nous avions examiné d'une manière synthétique la situation urbaine de la ville de Constantine et de son périmètre englobant les villes satellites et accueillant de nouvelles urbanisations (Ville Nouvelle).

Cette emprise « urbaine » correspond aux prérogatives administratives de la ville au titre de chef-lieu de la wilaya et de métropole régionale.

Cependant, officieusement, le champs d'influence dépasse les limites administratives, tant les mouvements pendulaires et les afflux vers la ville drainent quotidiennement des populations importantes provenant des wilayates limitrophes, affirmant ainsi le caractère polarisant et le commandement sur la région de Constantine.

En effet, les infrastructures de rang régional implantées dans le périmètre urbain de Constantine (CHU, Universités, aéroport, commerce…) ne sont pas les seuls pôles destinataires des flux ; les enquêtes ont montré qu'une grande partie de ces mouvements pendulaires et quotidiens n'a pas d'objectifs fixes.

Une hypothèse concernant ce phénomène attribue ce « besoin » à des considérations psychologiques et identitaires d'autant plus que les segments « tribaux » qui s'y étaient enracinés depuis très longtemps, continuent de fonctionner et de se renouveler assurant ainsi leur pérennité et leur dynamisme à travers des relations et des canaux bien outillés.

Notre propos dans ce chapitre ne se penche pas exclusivement sur ce phénomène. Il s'agit plutôt de fournir un appui à ces hypothèses en s'intéressant plus à la réalité actuelle de cette région autour de Constantine.

En remettant à plus tard le « pourquoi » de cette formation, nous nous pencherons sur :

- Sa forme, sa persistance et sa pertinence.
- Son accomplissement à travers les grandes périodes historiques.

Méthodologiquement, nous entamons ce chapitre par définir la région constantinoise par rapport aux autres régions identifiées, en s'appuyant sur les travaux des géographes qui ont travaillé sur l'Algérie.

Il sera question également de saisir la prépondérance actuelle de cette métropole dans sa région, malgré la réduction du territoire relevant de son autorité et de ses prérogatives (revues à la « baisse » si l'on se réfère aux derniers découpages administratifs).

Recourant aux documents, aux ouvrages et aux travaux des géographes sur l'Algérie, nous relèverons les aspects importants qui permettent de distinguer les régions algériennes (leur étendue, leur dynamique…), malgré l'absence d'une politique régionale officielle.

Ainsi, les travaux de M. Cote, de Despois et H. Isnard, constituent des « sources » incontournables quand il s'agit de traiter ou d'identifier les régions en Algérie sur le plan géographique.

1. LA REGION CONSTANTINOISE

1.1. Les régions de l'Algérie

Notons au préalable que la région n'est pas instituée dans la législation algérienne, ce qui n'empêche pas son existence aussi bien dans la pratique sociale qu'économique. Les planificateurs font appel à cette régionalisation comme appui méthodologique dans les approches d'élaboration des schémas nationaux d'aménagement du territoire (SNAT).

Dans le premier cas la région historique et/ou polarisée s'impose aux planificateurs. Elle favorise des comportements sociaux et culturels locaux et particuliers. Dans le second cas, elle s'apparente à la région-plan, donc à une construction virtuelle, instrumentale et éphémère.

Mais que « proposent » les géographes en matière de régions ?

H.Isnard [1], en opérant une division, nomme cinq grandes régions algériennes :

- L'Algérie orientale
- L'Algérie occidentale
- L'Algérie centrale
- La steppe
- Le Sahara.

La distinction qu'il opère entre la grande région orientale et occidentale est appuyée par le critère biogéographique qu'il juge décisif. En effet, la grande région orientale, « *placée à la convergence des trajectoires empruntées par les perturbations atmosphériques venues du Nord-ouest, de l'ouest et du Sud-ouest* »[2] reçoit des pluies abondantes d'une moyenne annuelle de 800 mm, avec des pics atteignant 1200 mm dans les stations de Kabylie. La partie occidentale enregistre quant à elle un total moyen annuel ne dépassant pas 400 mm sur les plaines sublittorales.

J. Despois et R. Raynal[3] partagent l'Algérie en deux grands ensembles régionaux :

- L'atlas tellien de l'Ouest, morcelé, moins massif, plus sec et plus chaud ; les steppes arides et l'atlas saharien du Sud-Ouest, désertique, affecté au pastoralisme.

- L'Algérie orientale, plus arrosée, plus peuplée « *offre les conditions de vie sédentaire* »[4].

Dans cette division, les auteurs introduisent le fait historique comme critère prépondérant dans la formation des deux ensembles.

M. Cote[5] reprend cette lecture de la géographie régionale algérienne au « premier degré », qui s'était dessinée à travers l'histoire. Ce découpage organisé en *tripolarité*, s'appuie sur le critère fonctionnel et aboutit à trois grands ensembles longitudinaux.

Cette structuration est selon l'auteur construite par les relations de complémentarités traditionnelles (sédentarité/transhumance) et modernes (par le transfert hydraulique).

M. Cote complète son découpage régional par la prise en considération de :

- L'aire urbaine d'Alger, dont le poids démographique et la centralisation des fonctions supérieures lui assurent une prépondérance et une place privilégiée dans le pays.
- Le territoire du Sahara essentiellement animé par les flux de la capitale, se particularisant par sa configuration et son originalité.

De son coté le Schéma National de l'Aménagement du Territoire (SNAT), institue les régions de planification pour l'accomplissement des ses missions, entre autres, la prise en charge des zones déshéritées (PLANCHE N° 10). Le découpage transversal aboutit à trois zones homogènes principales :

1. Le Nord : comprenant trois régions autour des trois métropoles,
    - La région nord-ouest
    - La région Nord-Centre
    - La région nord-est
2. La steppe
    - La région des Hauts-plateaux Ouest
    - La région des Hauts-plateaux Centre
    - La région des Hauts-plateaux Est
3. Le Sahara

- La région sud-ouest
- La région sud-est

PLANCHE N°10

LA REGION CONSTANTINOISE DANS LA PLANIFICATION

L'unique fois où la régionalisation apparaît comme « principe », la région constantinoise (Est algérien en la cisconstance) se présente sous une forme « abstraite » pour les besoins de la planification. Cependant, elle s'impose dans sa totalité avec Constantine comme principale métropole dans le Schémas Nationale d'Aménagement du Territoire, malgré la concurrence d'Annaba.

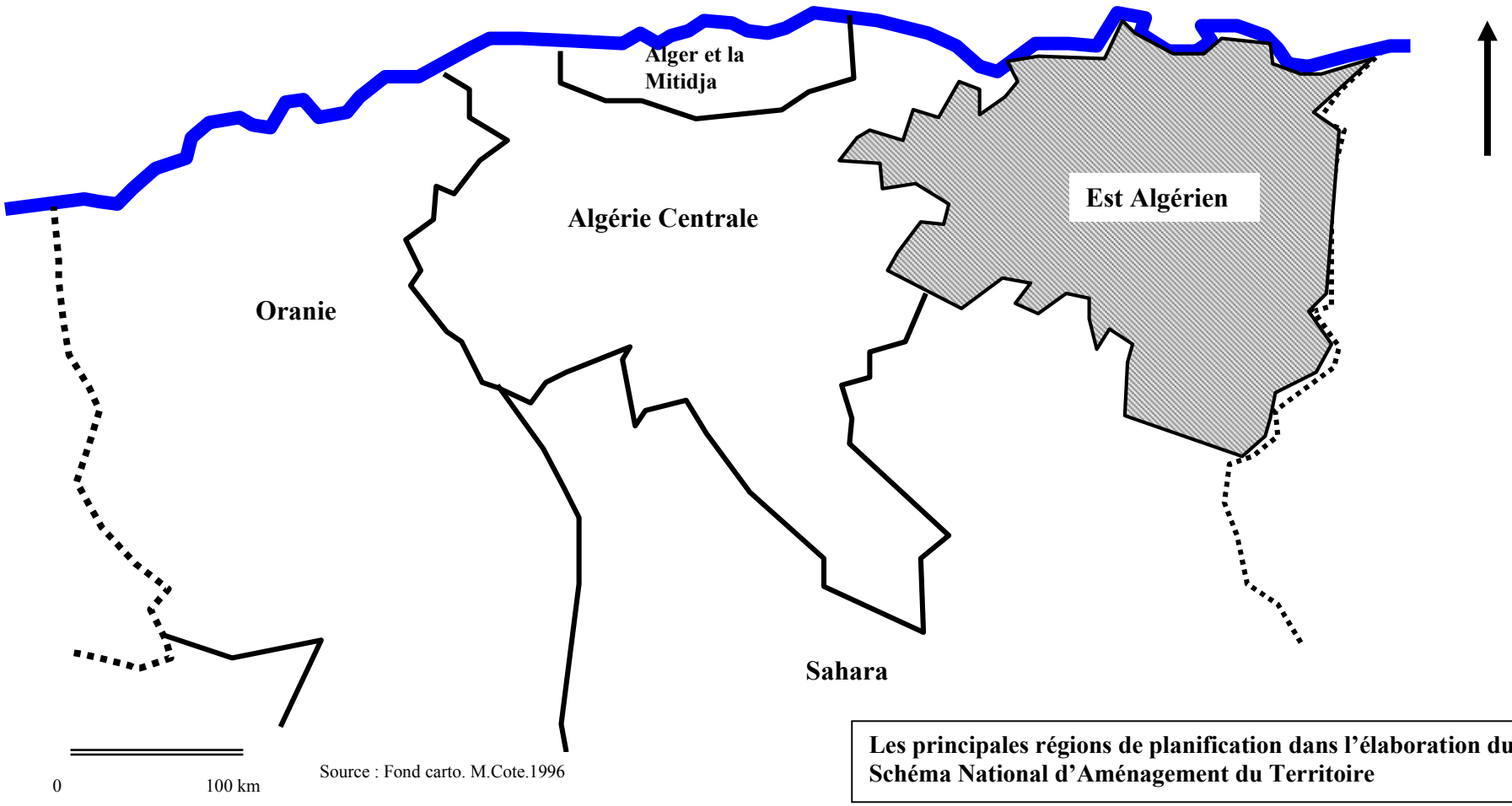

Les principales régions de planification dans l'élaboration du Schéma National d'Aménagement du Territoire

La première conclusion, à partir de cette lecture régionale succincte, conforte l'idée d'une Algérie composée de grands ensembles, eux-mêmes formés d'une imbrication importante de régions et de pays.

En effet, nonobstant les critères retenus pour distinguer les grands ensembles, la réalité régionale s'impose à la lecture géographique.

Nous saisissons également que la région constantinoise fait partie du grand ensemble oriental ou de l'Algérie orientale.

Quelles sont ses propriétés ?

1.2. La région constantinoise. (PLANCHE N°11 & 12)

La délimitation de cette région s'appuie exclusivement sur les éléments du relief. J.Despois et R.Raynal définissent la région de Constantine, comme l'ensemble, qui s'étend des pays kabyles du Bousellam et des Babor jusqu'à l'Edough, le bassin de Guelma et de l'oued Cherf. Au Nord et au sud, cette région est encadrée par la chaîne numidique et les hautes plaines arrivant jusqu'au piémont de l'Aurès.

On retrouve une délimitation quasi-identique chez H.Isnard, sauf que cet auteur met l'accent sur les vallées du Safsaf et du Seybouse qui ouvrent des voies naturelles en direction du *« roc où l'histoire à placé la vieille capitale du pays : Cirta devenue Constantine »*[6].

Une autre caractéristique majeure de la région constantinoise se présente dans l'insertion des Hautes-plaines, complétant ainsi un « tableau » composé de nombreux éléments du relief. Ce territoire, où pullulent des *garaet* ou cuvettes lacustres, (appelées également *sbakh)* est fortement encadré par des montagnes, au sud-ouest les monts du Hodna et à l'Est les monts du Nememcha.

A la lumière de ces indications, la région constantinoise correspond donc à une multitude de territoires « individualisés » par les éléments du relief aussi caractéristiques que variés.

A travers les différentes « propositions » de délimitation, nous retenons en particulier :

- Les Babor à l'Ouest, prolongés par la chaîne numidique, sans pour autant constituer un écran avec le littoral. Les Villes de Skikda, Collo et Jijel assurent le rôle de débouchés portuaires à l'arrière pays.

PLANCHE N°11

LA REGION CONSTANTINOISE
Le relief

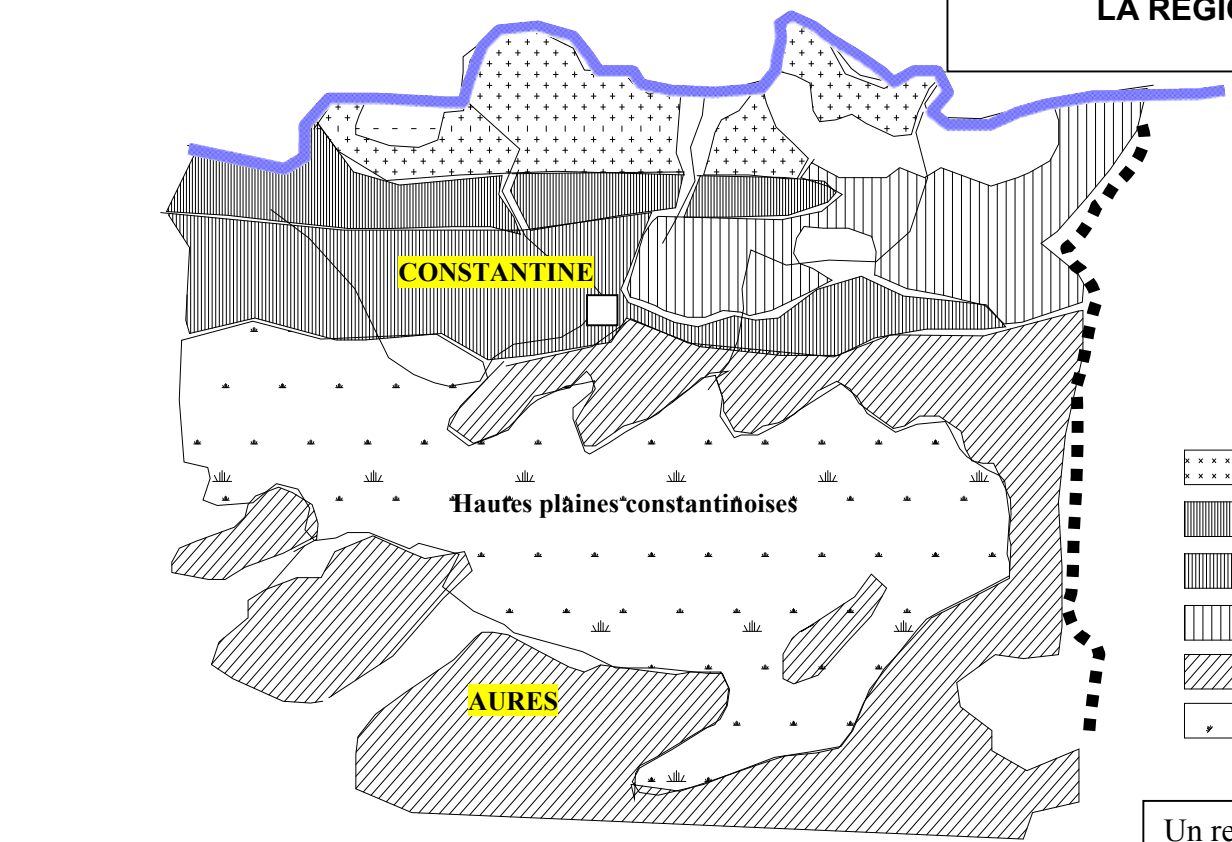

- Massif ancien
- Dorsale calcaire
- Chaîne tellienne externe
- Couverture grès-flysch
- Chaine atlasique
- Hautes plaines

0 10 0 km

Source : M.COTE (1996)

Un relief aussi varié se combinant dans la région constantinoise n'est qu'un « épiphénomène » tant l'unité fonctionnelle a été une « construction » humaine plus que celle de la nature.

PLANCHE N°12

LA REGION CONSTANTINOISE
Les étages bioclimatiques

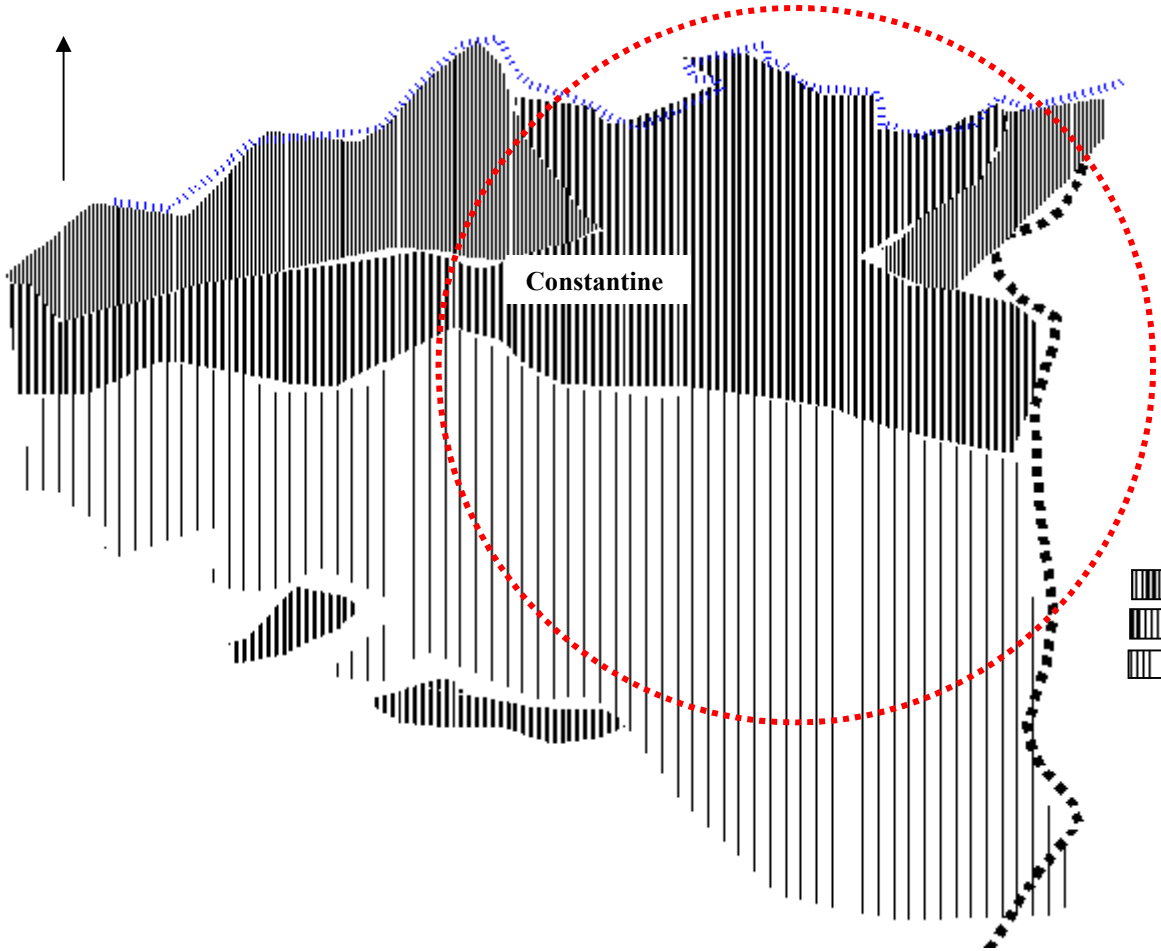

Les étages bioclimatiques (combinaison des précipitations et des températures) dans l'Algérie orientale dénote la variété des « ambiances » et définit les sous-territoires.

Ainsi, la région Constantinoise qui s'inscrit dans cet ensemble, se définit également par l'hétérogénéité climatique, ce qui renvioie à une « hypothèse » favorisant la complémentarité « construite » par les hommes .

Ces relations aboutissent à une unité fonctionnelle régionale sous le commandement de Constantine.

Domaine humide
Domaine subhumide
Domaine semi-aride

0 100 km

Source : M.COTE (1996)

- Le sud de cette région est composé de Hautes–Plaines constantinoises, s'étalant transversalement aux piémonts de l'Aurès, Nememcha à l'Est et les monts du Hodna au Sud-Ouest.
- Le bassin de Guelma et l'Edough, ne semblent constituer que des limites « récentes ». La plupart des géographes (sinon l'ensemble) soulignent et insistent sur l'importance de la région d'Annaba (ou le pays Bônois) de construction récente. Même si on se plaît à rappeler la plaine occupant l'arrière pays, la région s'était imposée par son port minier « *bien outillé* », des voies ferrées et les routes qui y convergent. Le couloir « minier » reliant Annaba à El Ouenza, El Kouif et Djebel Onk est le principal facteur qui individualise cette région. (Elle est le produit d'un volontarisme)

Sur le plan du relief, cette région comprend des sommets importants, Djebel Chettaba (1316 m), Djebel El Ouahch (1281 m), Djebel Guerioun (1729 m), Djebel Fortas (1477 m), des gorges (Rhummel, Kheneg, Beniharoun), des hautes- plaines et les vallées (Safsaf).

L'hydrographie est aussi très intéressante, Oued Rhummel, Oued Kebir, Oued Safasaf, plus les garaet des Hautes-Plaines (Garaet Et-Tarf, Onk El Djemel, les Lacs..).

Sur le plan climatique, cette région est humide au Nord, avec une pluviométrie annuelle de l'ordre de 1000 mm (le pic est atteint sur le massif de Collo avec 1500 mm), les zones Nord-Ouest sont sub-humides (800 mm) et les zones semi-arides au sud (400 mm.)

Ceci dit, les géographes qui se sont mis à « identifier » les découpages régionaux, même s'ils se sont appuyés dans leur conception sur les données naturelles, ils n'ont en aucun moment écarter la présence d'un pôle aussi important que Constantine.

Sans l'avouer franchement, derrière les élaborations proposées, Constantine fait figure d'un pôle à la base de la formation de cette région. D'ailleurs comment une telle variété de relief et de domaines climatiques peut s'associer pour figurer dans la même région ?

En opérant leur proposition de définition des régions en Algérie, J.Despois et R.Raynal mettent l'accent sur la profondeur historique de l'ensemble oriental qui accentue cette opposition avec l'occidental : « *L'Algérie orientale a souvent partagé le sort de la Tunisie : les influences puniques ont pénétré jusqu'à Cirta (Constantine) ; elle a été en grande partie romanisée et momentanément soumise à Byzance ; puis elle a fait partie, au cour du Moyen Age, de cette unité politique, au reste fragile aux frontières mouvantes et vagues, qu'a été l'**Ifriqiya**, successeur de l'Africa et de la Numidie antiques. Ses capitales ont été souvent été tunisiennes avec Carthage, Kairouan, Mahdia et mord aussi largement sur le tell de l'ancien département d'Alger, englobant ainsi toute la Kabylie de l'Ouest.»* [7]

Cette distinction historique mise en avant par les auteurs dans la comparaison des deux grands ensembles (oriental et occidental), est liée au statut de Constantine durant l'histoire, du moins dans le territoire algérien actuel.

H. Isnard relie la géographie à l'histoire quand il « illustre » la convergence des routes des vallées du Safsaf et du Seybouse vers le Rocher de la vieille capitale : Constantine. Cette allusion fait état du contrôle de Cirta sur ses débouchés portuaires.

« *Elle est ville et capitale de l'Est depuis plus de 2000 ans, et sans discontinuité…née en position de commandement,* (elle) *a recherché un site défensif, sous forme d'un rocher fermé par des gorges et escarpements.* »[8]

M. Cote place ainsi Constantine comme capitale ayant été à la base de la formation d'une région historique et polarisée. Cette formation régionale est aussi profonde dans le temps que la capitale qui la commande.

En conclusion, les découpages régionaux en l'Algérie ne peuvent ignorer la région constantinoise. Même si cette dernière voit son étendue se réduire considérablement suite aux nouvelles divisions administratives, sa prépondérance est effective tant son enracinement provient des temps éloignés. Aussi, elle s'impose frontalement aux planificateurs et aux aménagistes par son passé et sa présence dans la mémoire collective.

La genèse de Constantine, son développement et sa dynamique avaient certainement favorisé la gestation puis l'accomplissement d'une région autour d'elle. Depuis, malgré les vicissitudes, la réduction de l'étendue son territoire et de ses prérogatives administratives, elle garda son rôle de commandement sur cette région.

En somme, le critère « naturel » de définition de la région constantinoise apparaît comme secondaire par rapport à la volonté de l'homme. Cette « option » s'impose comme le principal argument de la formation de cette région. Dans ce registre Constantine était un « produit » de cette volonté.

2. CONSTANTINE, LA METROPOLE REGIONALE

Animatrice sans concurrent de la partie orientale de l'Algérie, Constantine est la seule métropole régionale se prévalant par sa situation d'être à l'intérieure du pays (toutes les autres, Alger, Oran et Annaba ont une situation.)

PLANCHE N°13

LA REGION CONSTANTINOISE DANS LES DIVISIONS ADMINSTRATIVES DE 1965

La région orientale de l'Algérie, composée de quatre départements, était sous le commandement de Constantine en tant que chef-lieu de région et de Département. Nous remarquons, que cette région, somme purement administrative s'étalait jusqu'à Béjaia, M'sila, Biskra, Tebessa et Kala. Elle correspondait à la Province de Constantine instituée au début de la colonisation et au Beylik du Levant durant la Régence Turque (que nous verrons dans le Chapitre suivant).
Fluctuante, la limite régionale est « amovible » au gré des adminstrateurs et des objectifs « politico-économiques ».

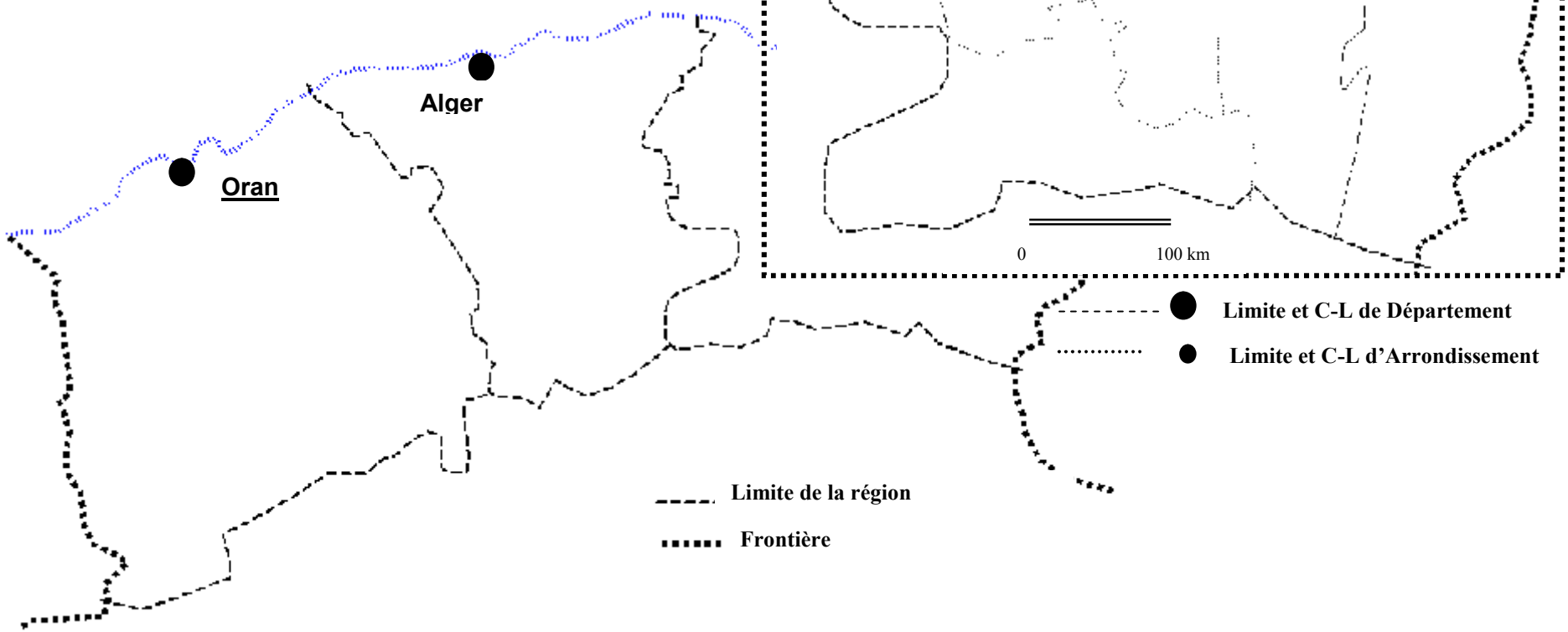

PLANCHE N°14

WILAYA DE CONSTANTINE
Les limites administratives
en 1984

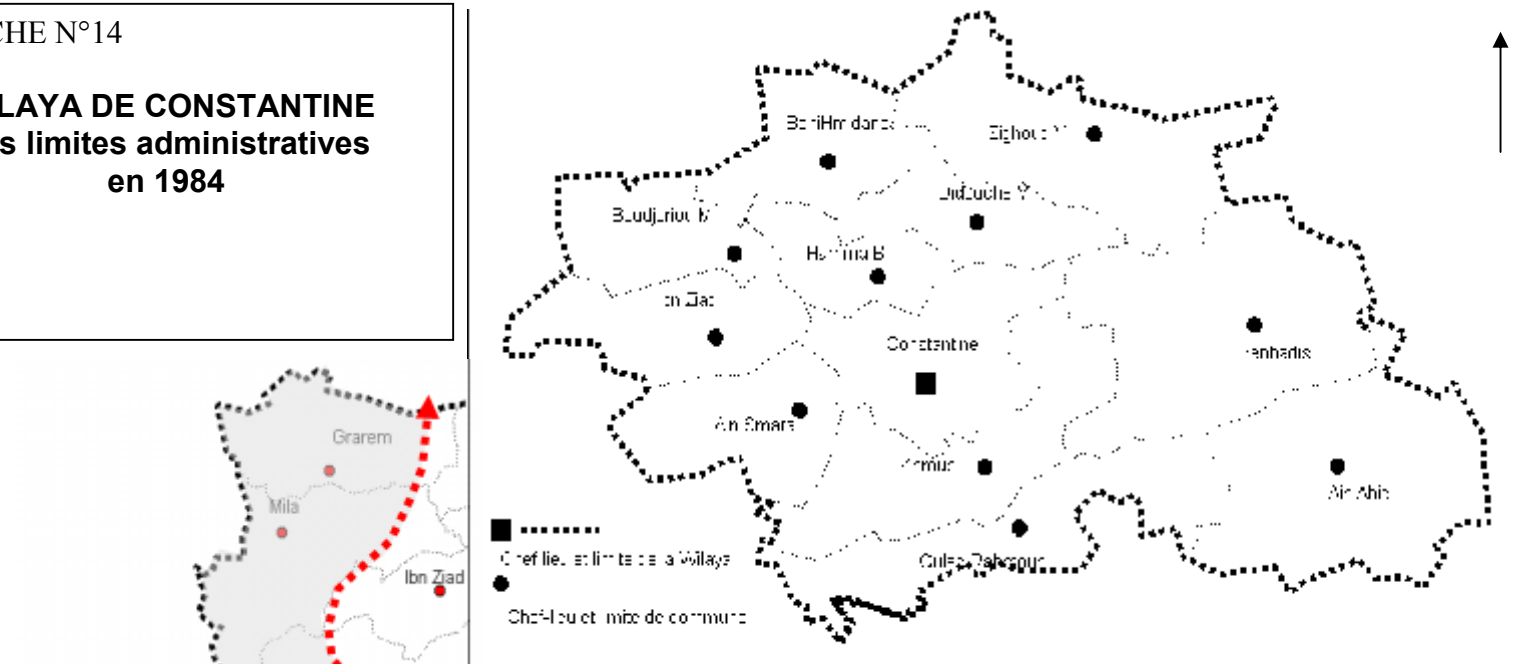

En 1984, La wilaya ait allégée des Communes de Oued El Athmania, Teleghma, Chelgoum Laid, Tadjenenet, Ain Tinn et Grarem au profit de Mila promue nouvelle Wilaya.

Ainsi, les communes traditionnellement liées à Constantine se retrouvent dans une autonomie administrative sous la tutelle, d'ailleurs très contestée de Mila.

Cette position lui confère un avantage celui d'être une ville-carrefour, favorisée par sa vocation ancienne, centre culturel, religieux et grand marché d'échange de grande tradition.

L'approche de son importance dans l'échiquier national et régional peut s'analyser en terme de statut administratif, de polarité socio-économique, socio-culturelle et de standing « régionale.»

Ainsi d'une manière non-exhaustive nous nous appuierons sur ces critères pour effectuer « une lecture» dans le but de définir l'aura de la métropole.

2.1 Sur le plan administratif :

Héritant du système jacobin français, le territoire algérien a été divisé en 15 départements et 76 arrondissements.

Dans ce découpage, Constantine restait un Chef lieu de département tout en « perdant », Sétif et Batna (Annaba a été durant la période coloniale promue en Département). (Planche n°13)

En 1974, le découpage introduisait la wilaya, comme collectivité publique territoriale, nantie d'attributions politiques, économiques, sociales et culturelles. En tant que circonscription administrative de l'Etat, elle a un chef-lieu et un exécutif nommé par le Gouvernement (le Wali) et une assemblée Populaire élue au suffrage universel.

Ainsi l'Algérie était découpée en 31 wilayas, avec un souci majeur de contrôler le territoire et d'établir une certaine homogénéisation spatiale et à des fins d'aménagement prenant en considération les zones frontalières.

Dans ce découpage, Constantine, chef-lieu de wilaya, est « allégée » de Oum El Bouaghi, Skikda, Jijel et Guelma. Elle perd également un contrôle direct sur des zones littorales (ou portuaires) et une grande partie des hautes-plaines.

Le dernier découpage de 1984, ramenant le nombre de wilayas à 48 et 1500 communes, avait encore réduit le territoire sous le contrôle administratif de Constantine. Des communes de l'Ouest et du Sud/ouest furent annexées à Mila promue nouvelle Wilaya. (Planche n°14)

Ainsi, Tadjenanet, Chelghoum Laid, Oued Séguin, Teleghama, Oued El Athmania, Ain Tinn, et Grarem rejoignaient l'autorité de cette dernière.

Intervenant comme unité d'organisation du territoire, la wilaya tend à se substituer à la région, tant le système unitariste prôné par l'Etat ne peut s'accommoder de la régionalisation.

Un tel « laminage » territorial n'a pas destitué Constantine de son rang de métropole dont le statut se confirme de plus en plus dans un environnement constitué de villes fraîchement promues en chefs-lieux de Wilayas et dont la capacité de s'ériger en pôles urbains est souvent insuffisante.

Le repli sur la métropole régionale se développe davantage, relativement au volume des besoins sociaux et de la démographie.

2.2 Sur le plan socio-économique et culturel (Planche n°15)

Constantine a constitué un pôle régional important, étant élu le lieu d'implantation de structures industrielles, sociales et culturelles.

Industrie

Dans le cadre de l'industrialisation, option stratégique des années 70, dont l'objectif visait la modernisation de la société et l'organisation du territoire (aplanir les disparités), Constantine bénéficia de l'implantation de plusieurs complexes de rang national, Complexe Moteur Tracteur (1973) et Machine-Outils (1976), implantés à Oued Hammimine, Complexe Pelle et Grue (1980) à Ain Smara, Complexe Textile à Boumerzoug et une Cimenterie à El Hamma.

Le secteur des services

Transport aérien

L'aéroport M.Boudiaf de Ain El Bey, construit en 1959, connaît aujourd'hui des grandes extensions pour se conformer aux normes et pour accueillir plus de vol et de voyageurs. Malgré l'entrée en opération des aéroports de Batna, de Sétif et de Jijel, celui de Constantine assure une couverture plus large avec les villes françaises et même avec la Turquie.

La santé

Le Centre Hospitalier Universitaire et les Etablissements Hospitaliers Spécialisés (clinique du Rein, maternité et l'Hospital Pédiatrique) sont des structures accueillant des patients qui viennent de toutes les villes de l'Est et même d'Annaba. Ce secteur s'est étoffé par l'entrée en opération des cliniques privées.

L'enseignement et la formation

Constantine peut s'enorgueillir de deux grands établissements universitaires, L'Université Mentouri où toutes les disciplines sont représentées par des Départements et l'Université Islamique Emir Abdelkader avec ses deux principaux Départements (la Chariaa et de la civilisation arabo-Islamique).

Accueillant plus de 40 000 étudiants de toute la partie Est et même de l'Etranger, ces deux structures attribuent à la ville sa vocation principale : la science et la culture.

La tendance vers le pôle d'excellence provoque un afflux important des étudiants même si dans les centres universitaires de leur ville d'origine, les filières recherchées y sont enseignées.

C'est le cas de du Département d'Architecture et d'Urbanisme. L'ouverture de ces filières à Batna, Tébessa, Sétif, Biskra, Jijel, et Annaba, et les modalités instituées pour gérer les flux (lieu de résidence des candidats) n'ont pas dissuadé les étudiants à s'inscrire à Constantine.

Ainsi, sur les 680 nouveaux inscrits (première année) en 2004/2005, plus de 40% viennent hors Wilaya (Skikda, Oum El Bouaghi, Guelma, Mila).

Il y a également l'École des Beaux-Arts, une des plus anciennes en Algérie. En 1998, elle a acquis le statut d'École Régionale.

Les sièges sociaux

Parmi les administrations des grandes Entreprises dont les sièges sont domiciliés à Constantine, nous citons quelques-uns :

- Air Algérie, contrôlant toutes les agences implantées dans les wilaya de M'Sila, Sétif et Oum El Bouaghi.
- Entreprise de Gestion Touristique de L'Est dont la tutelle s'exerce sur les hôtels Bougaroun et Salem (Skikda) l'hôtel El Hidhab et La station Thermale Guergour (Sétif) Hammadites (Bejaia), Chelia (Batna), en plus du Panoramic et Cirta à Constantine.
- La Station régionale de l'Entreprise Nationale de la Télévision (ENTV)
- La Société d'Impression de L'Est, assure l'impression des quotidiens nationaux pour la région Est du pays.

Nous constatons que sur le plan « officiel », Constantine maintient son leadership sur la région même si certains wilayas lui échappent. La métropole régionale continue à préserver sa vocation « naturelle », celle d'être un grand centre de science et de culture.

2.3. Standing urbain régional

Tenter de comprendre le standing urbain comme ultime critère pour rendre compte de la prépondérance d'une métropole régionale est une énorme entreprise, non seulement elle ne se soumet à aucune limite conceptuelle, mais elle favorise un subjectivisme parfois étroit. Aussi nous penchons sur cet aspect comme pour apporter notre propre témoignage fruit d'une lecture personnelle, ce qui évidemment n'exclut pas une certaine vision subjective.

Aujourd'hui l'usage des noms faisant référence à la ville d'origine (Constantinois, Bonois, Mileviens) supplante l'évocation des appartenances régionales ou ethniques (Chaoui, Kabyle, M'Zabi). Cette attitude s'est quasi généralisée chez les personnes habitants la région de l'Est. Les algérois quant à eux désignent sous le nom de Chaoui tous les habitants de l'Est (du moins de Constantine jusqu'à la frontière tunisienne).

PLANCHE N°15

LA REGION CONSTANTINOISE
Une structure gérée par une métropole régionale « intérieure »

Constantine est l'unique métropole régionale « intérieure ». Cette situation géographique lui confère une position de « carrefour » majeur dans l'Algérie orientale. En effet, dotée aussi bien d'infrastuctures industrielles, universitaires que d'un aéroport, elle est sillonnée aussi bien par les « flux » routiers, ferroviaires et « gaziers ». Avec ce « statut » les débouchés « portuaires » se classent comme façade de la métropole.

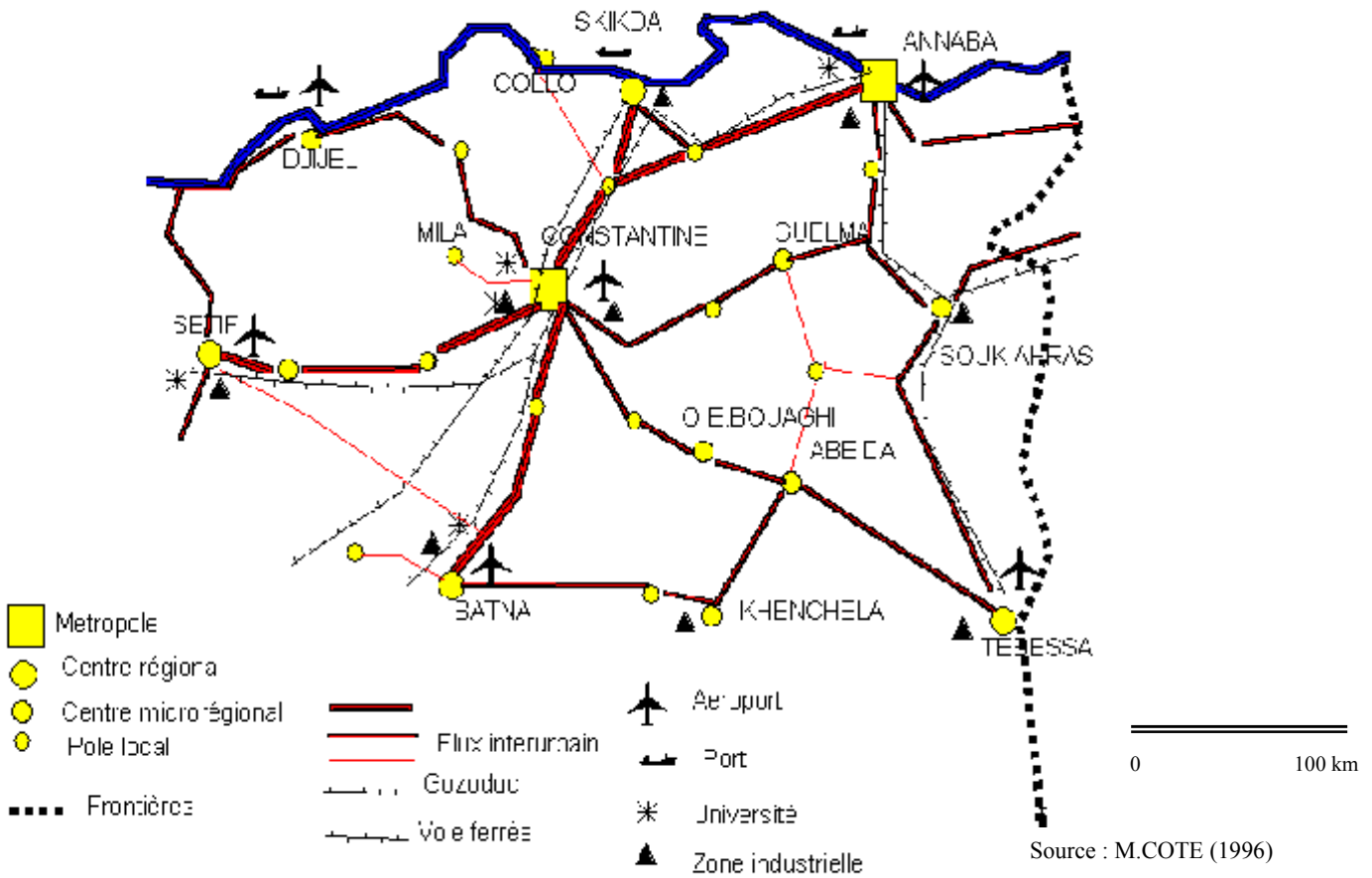

Source : M.COTE (1996)

De cette terminologie se dégage une double échelle :

- Nationale, en définissant les régions souvent par rapport au critère ethnique,
- Régionale, où les habitants se démarquent par leur ville d'origine ou de résidence.

Souvent relayée par un sous-entendu péjoratif, cette terminologie proposée en lecture « au premier degré », dissimule un fond tribal ou du moins une « souche » d'appartenance toujours vivace.

Ce fond se maintient dans les structures sociales segmentaires de base. Il détermine *« non seulement l'histoire politique mais aussi la nature des Etats successifs formés*.» c'est ce que M.Bennoune propose comme hypothèse à la « *soumission de la modernisation infrastructurelle et ses exigences à des logiques archaïco- traditionnelles précoperniciennes*. *Ce qui a abouti au blocage du développement et au détournement d'une modernisation partielle au profit du renforcement des traditions, des valeurs, des pratiques sociales et attitudes ancestrales sclérosantes.* »[9]

Précision importante : d'une part, ce fond segmentaire tribale possède des capacités énormes d'accommodement, épousant parfaitement les nouvelles situations politiques ou sociales, d'autre part son autonomie (absence de contrôle centralisée), lui permet de marquer de sa présence toutes les conjonctures.

En effet, ces segments arrivent à dépasser leurs différences quand la solidarité ou l'alliance devient nécessaire pour faire face à une situation de malaise ou de crise.

Au lendemain de l'indépendance les discours en direction du peuple n'omettaient aucune occasion pour faire l'apologie du « patriotisme rural », valorisant en priorité le rôle et la participation des ruraux dans la Guerre de Libération. C'est de ce milieu que la plupart des Chefs et les grandes figures de la Révolution étaient issus même si leur militantisme a commencé dans les villes. C'était également au nom de la légitimité historique que s'octroie le pouvoir principalement dans les villes.

Depuis, toute promotion au sein d'une structure ou d'une institution étatique est assimilée à une délégation représentante d'une tribu, qui au besoin, est appelée à la rescousse.

Ainsi, les tribus les plus représentées comprennent des segments de toutes les catégories, cadres supérieurs, bourgeoisie, intellectuel…

PLANCHE N°16

LA REGION CONSTANTINOISE
Les aires d'influence
De la métropole

Elaborée à partir d'une carte de M.COTE (1996), les aires fonctionnelles se caractérisent par un emboitement résultat d'un commandement des villes principales sur leur aire. Constantine apparaît comme une méropole régionale dont l'influence s'étend sur toute l'Algérie orientale. Son influence directe correspond plus ou moins aux limites de la wilaya, alors que pour le reste, elle l'exerce par l'intérmédiaire les autres villes de niveau inferieur.

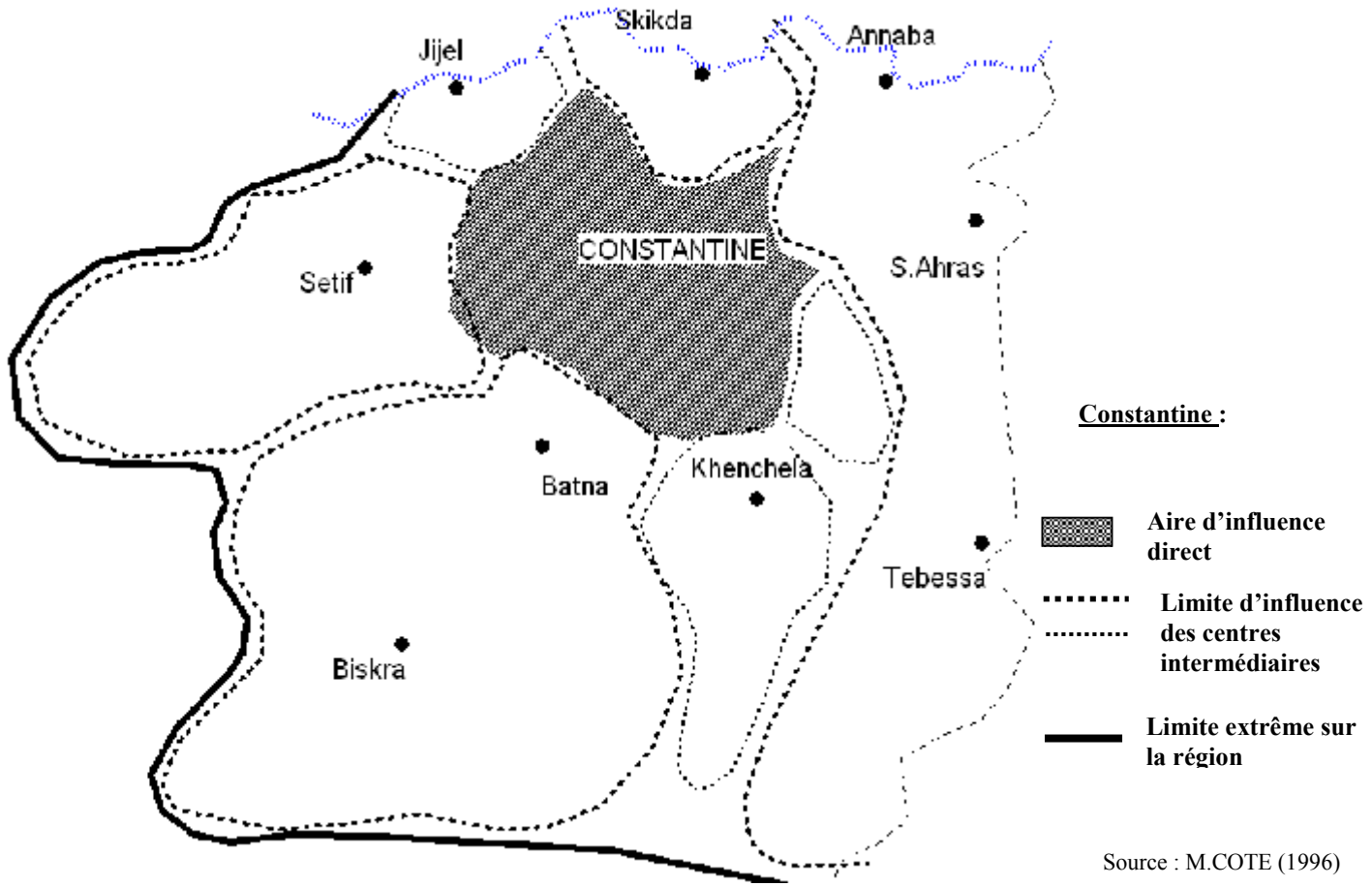

Source : M.COTE (1996)

Même la ville abrite les grands propriétaires fonciers depuis longtemps, représentants également la « frange » nantie de leurs tribus. Ainsi les grandes propriétés agricoles des environs de Guelma et de Oum El Bouaghi font parties du patrimoine de personnes installées à Constantine depuis plus de quatre générations.

C'est de cette manière que les « canaux » tribaux continuent de fonctionner avec un « pied » dans la ville et l'autre dans la campagne.

Il y a également ces migrants arrivés durant la période ou l'exode rural avait atteint un « pic » énorme avec la politique de l'industrialisation (1970-1980). Installés dans des bidonvilles aux périphéries de la ville, ces habitants participent à l'instauration des « filières » tribales importantes, accueillant les leurs et les aidant à s'installer. Ce qui explique la relative homogénéisation des quartiers illicites des périphéries, l'anti-chambre de la ville.

Ces solidarités tribales fonctionnent généralement, au point d'assurer la réussite et la promotion sociale à certains de ces membres. Ce qui, du reste n'est pas toujours «du bon goût des citadins de souches ». C'est le fameux conflit néo-citadins/citadins.

Dans cette ambiance[10] la dualité s'exprime par des moyens non verbaux. L'hypothèse qui prévaut s'exprime dans la course effrénée et les moyens déployés pour «légitimer» son droit à / sur la ville.

Pour les premiers la ville n'est qu'un support à la dynamique des canaux tribaux, donc elle ne vaut que par son instrumentalisation. Toute réussite est directement « surexposée »[11] et répercutée comme un éventuel « maillon fort » dans la filière tribale.

Pour les seconds, nantis de leurs « origines », l'entame s'annonce par les « griefs » relatifs aux modes d'habiter. Ensuite c'est au tour des tentatives de raviver ou de construire leur « segments », en se repliant dans la nostalgie des temps passés qui sont toujours meilleurs, revalorisant certains pratiques culturelles et rituelles urbaines (musique traditionnelle -le malouf-, hagiographie) et s'organisant dans des associations, mettant en avant un label, faisant référence généralement au passé ou à l'urbanité à travers des activités spécialement locales.

Dans cet imbroglio, n'oublions pas que cette situation procède d'un discrédit nourri à l'égard de tout ce qui rural. Les belles images « cathodiques » et les manuels scolaires ne font que répercuter les avantages urbains, du coup la vie rurale est fortement dévalorisée. Il est de même dans la ville pour les couches défavorisées.

Il y a aussi cette indétermination face à la multiplicité des valeurs. Les modèles foisonnent, celui des « trabendistes » prévalant par son pragmatisme (réussite financière rapide), le modèle

parental « désuet », le modèle prôné par l'Etat souvent non convaincant et le modèle télévisuel, l'atlantide.

Dans cette confusion les frustrations conduisent souvent à une marginalité « pathologique », prenant la forme d'une religiosité excessive ou d'une inclination à la délinquance parfois extrême et suicidaire.

D'autre part, le tribalisme s'exprime aujourd'hui ouvertement en revendiquant « calmement » qui sa « ville nouvelle », qui son aéroport et qui un statut de wilaya[12]….Autant reconnaître que la wilayalisation tend à atomiser le territoire en le ramenant aux limites tribales anciennes (ou aux fractions).

Quant à Constantine, elle constitue l'image symbole du standing urbain dans lequel la réussite est la forme suprême de promotion sociale dans le contexte régional.

Aussi, toutes les formes actives ou passives développées pour s'assigner « le droit sur la ville » n'est que vaine entreprise. Car la genèse et le développement urbain de Constantine, depuis les temps post-lithiques ont été élaborés sur le principe de l'échange et de l'ouverture sur toutes les couches sociales et ethniques. C'est aussi ce que nous essayerons de démontrer dans la suite de ce travail.

CONCLUSION DU CHAPITRE

Toujours stigmatisée, la régionalisation n'est pas instituée par l'Etat algérien, mais elle demeure adoptée sous une forme « instrumentale » particulièrement dans les principes de l'aménagement et des découpages territoriaux.

Aussi les géographes ont identifié les grands ensembles géographiques en s'appuyant sur les critères biogéographiques. Ces « grands ensembles » sont une imbrication de régions et de pays, commandés généralement par des grands pôles urbains.

Ce critère de définition des régions reste « faible » dans la mesure ou le fonctionnement des ces unités territoriales est encore imposé par les « pratiques » des hommes plus que par les mesures étatiques.

Justement ces pratiques avaient été adoptées avant que l'État ne vienne soumettre ses « impératifs » et sa planification.

Par rapport à cet argument, l'historicité de la région constantinoise s'avère sous la forme d'une « construction » historique et humaine, ignorant totalement les facteurs naturels, ou plutôt les « instrumentalisant » pour assurer la complémentarité utile à la formation régionale.

Ainsi, le Constantinois est une région produite par une histoire « commune ».

Dans les découpages administratifs, Constantine s'impose toujours au commandement de la région orientale de l'Algérie. **(Planche n°16)**

Métropole régionale, ce rang est consécutif en priorité au statut de capitale ou de ville de première catégorie qu'elle a assurée durant plus de deux millénaires sans discontinuité.

Ce statut s'est donc imposé à tous les occupants, à tous les politiques et à tous les planificateurs.

Son territoire de commandement direct à été « érodé » plusieurs fois, une fois c'est sa façade littorale qui est coupée, une seconde fois, c'est son contrôle sur les hautes- plaines qu'elle perd et finalement elle est allégée de toute la zone Ouest et sud/ouest.

Malgré ce laminage, elle garde son statut de métropole régionale, même Annaba, promue à un statut équivalent, se tourne vers Constantine pour assurer une partie de ses besoins en service.

Comme toutes les métropoles, leur propre est également d'être un support urbain aux conflits sociaux, ethniques et culturels, Constantine demeure un lieu de ce genre de « dispute », entre une vieille « citadinité» et une ruralité tellement dévalorisée qu'elle se replie sur la métropole, persuadée de son « droit » de cité.

Nous retenons de ce chapitre cette primauté « historique » de Constantine, qui légitime un commandement sans partage sur la partie orientale de l'Algérie.

Aussi, capitale ou « place forte» sans discontinuité depuis plus de deux millénaires, reconnaissons qu'elle est à l'origine de la formation de cette région autour d'elle malgré les vicissitudes historiques. Nonobstant des limites régionales fluctuantes, Constantine maintient son ascendant sur une région souvent modelée suivant les velléités politiques des « maîtres » du moment.

---

[1] ISNARD H. Le Maghreb. Ed.PUF. Paris. 1978. 247 p.
[2] ISNARD H. Ibid. en p.147.
[3] DES POIS J. & RAYNAL R. Géographie de l'Afrique du Nord-Ouest. Ed.Payot.Paris.1967.570 p.
[4] DESPOIS J. & RAYNAL R. ibid. en p.71.
[5] COTE M.L'Algérie.Eds.Masson.A.Colin.Paris.1996.253 p.
[6] ISNARD H. Ibidem en p.153.
[7] DES POIS J. & RAYNAL R. ibidem. en p.70 & 74.
[8] COTE M. ibid.p.219-220.
[9] BENNOUNE M. les fondements socio-historiques de l'Etat Algérien contemporain. In L'Algerie et la Modernité (Sous la direction de A.El Kenz.). pp. 33-80.Ed. Series des Livres du CODESRIA..Dakar.1989.293 p. en p.34.
[10] Nous avions exposé cette ambiance dans l'introduction du présent travail.
[11] Cette surexposition s'exprime à travers la possession des biens mobiliers et immobiliers. Aussi, la résidence secondaire est souvent construite dans la ville ou le village d'origine, sinon dans une ville du littoral.
[12] A chaque « rumeur » d'un éventuel découpage administratif ou d'une visite d'un officiel de haut rang, les « notables » (par euphémisme appelés « société civile ») , des grandes communes revendiquent prioritairement le statut de wilaya, ce qui s'apparente à une revendication d'une certaine autonomie .

CHAPITRE 4.
LA REGION CONSTANTINOISE
DURANT LA PERIODE COLONIALE ET LA REGENCE TURQUE

INTRODUCTION

Les deux chapitres qui suivent, seront consacrés à poursuivre les « vicissitudes » de la région constantinoise de la période allant de la conquête arabe à la période coloniale qui s'est achevée par l'indépendance de l'Algérie en 1962, mais dans un ordre chronologique « inverse ».

Cette forme est volontairement adoptée pour aboutir à la période antique, champs d'étude du présent travail, qui fera d'ailleurs, l'objet de parties à part.

D'ailleurs cette « césure » est très remarquable dans l'histoire même de l'Algérie.

Cette démarche rétrospective est adoptée pour arriver à :

- « cerner » la période et les conditions qui avaient concourues à la formation et à la persistance de la région constantinoise qui datait des temps antiques.
- Assurer la teneur de l'hypothèse annoncée dans l'Introduction, en essayant de monter que les faits présents sont, soit une forme « de survivance» soit une situation découlant d'une évolution de la région en rapport à la civilisation, au peuplement et aux politiques successives.

En effet, la réalité de la région constantinoise est toujours appréciée et évaluée par rapport aux attributions et aux conditions historiques de la ville qui la commande. Et si la région « survit » jusqu'à nos jours, elle le doit à sa prégnance continue et à sa réalité autour d'un pôle urbain. Ce sont donc ces aspects qui l'ont imposé à tous les occupants et à tous les conquérants.

Aussi, nous nous pencherons sur les actions et les programmes institués par ces derniers pour étoffer leur domination, visant la durée.

Dans cet intervalle historique, nous élaborons succinctement l'état de la région sous l'occupation :

- Coloniale (1837-1962)
- La régence turque (de 1533/35-1837)
- La conquête arabe (environ 670-1533/35)

L 'approche historique de la région constantinoise durant cette période s'appuiera sur les critères suivants :

- Le statut attribué à la ville et à la région ;
- Les entreprises et les aménagements d'ordre régional ou urbain « initiés »;

Ce chapitre s'emploiera à recueillir les principales informations des ouvrages et des documents traitant de l'histoire médiévale (conquête arabe, Régence Turque) et coloniale contemporaine, des ouvrages de géographie et de l'urbanisme.
Le contenu sera exclusivement appuyé par des illustrations cartographiques, « empruntées » aux travaux des géographes.

1. LA COLONISATION ET LE DECOUPAGE TERRITORIAL

Une première tentative de s'emparer de Constantine conduite par le Maréchal Clauzel fut repoussée par la résistance des habitants en Novembre 1836. La seconde menée par le Général Damrémont, mort le 12 Octobre 1937, remplacé par le Général Valée, poursuivit le bombardement du rempart, jusqu'à ce qu'une brèche fut pratiquée. La ville prise d'assaut tomba le 13 Octobre 1837.
Succès retentissant en France si on l'on se réfère aux requêtes du Roi Louis-Philippe. En effet, il demanda aux églises parisiennes d'entonner un *te deum* en signe de grâce. Plus encore, la célébration funéraire, consacrée à la mémoire du Général Damrémont à l'Église des Invalides avait bénéficie de l'exécution en primeur du *Requiem* de Berlioz. Alors que le Général Valée fut promu Maréchal.
Les expressions festives d'un tel succès, n'autorisent-elles pas de voir que ce triomphe revêtait pour les français un caractère à la fois religieux et civilisationnel ?
De Beylik du Levant sous la Régence Turque, la partie orientale de l'Algérie prit le nom de La Province de L'Est. Le pouvoir était confié à des « *hauts feudataires* », composés de Cheikh El Arab, Khalifas et Caids,

Division du territoire

Après la mainmise sur tout le territoire algérien, la colonisation avait entamé sa domination par la définition de deux grands ensembles naturels :

1. Le tell au Nord (bordé par la méditerranée)
2. Le Sahara au sud.

Ce partage a été complété par l'institution de trois provinces (L'Algérois, l'Oranie et le Constantinois). Ces divisions politiques et administratives, élaborées en découpages transversaux, aboutissaient à des ensembles régionaux ou chacun comprenait une partie du tell et une partie du Sahara au sud.

Dans ces étendues, les deux tiers de la province de Constantine font partie du Tell, estimées d'ailleurs à 73 400 km².

Durant les premières années, le sort de l'Algérie n'étant pas tranché, les provinces étaient à leur tour subdivisées en territoires civils, mixtes et arabes, correspondant aux arrondissements, cercles, communes, *Khalifas, agaliks, caidates* et *cheikhates*, sous la tutelle des directions des affaires civiles, préfectures, commissariats et Bureaux arabes.

La Constitution issue de la Révolution de 1848 « *proclama l'Algérie partie intégrante du territoire français*.». Puis un arrêté du 9 décembre 1848 entama la division où les territoires civils des provinces « *devinrent trois départements subdivisés en arrondissements et communes administrées par des préfets, sous-préfets et maires* »[1]. Les territoires mixtes et arabes tombaient du coup sous le commandement des militaires.

Une seconde étape amorcée dans l'instauration d'une colonisation totale, s'orienta vers l'éclatement des tribus. L'établissement du *Sénatus Consulte* du 22 Avril 1863, censé délimiter la propriété des tribus et résumant la politique napoléonienne, ne correspondait pas aux velléités des colonialistes.

Le *Sénatus consulte* prévoyait également l'institution du Douar-communes se substituant à l'anachronique système tribal, avec à leurs têtes des conseils délibératifs locaux. L'exécution de cette Loi prit une direction autre par rapport à l'objectif attendu[2]. En effet, la parcellisation hissée en principe, rendait l'indivision caduque. La porte était désormais ouverte aux transactions et les territoires changèrent rapidement de mains[3].

La troisième étape consista dans l'établissement des communes. Deux modèles ont été institués ;

- La commune Plein Exercice (définitivement adoptée en 1866), commandant plusieurs douars, implantée dans des centres de colonisation à forte coloration européenne. Les affaires étaient gérées par un conseil municipal élu par les habitants, qui, à son tour élisait un maire parmi ses membres.
- La commune Mixte, instituée dans les zones à faible peuplement européen, était gérée par un Administrateur désigné par le Gouverneur Général, cumulant les fonctions de maire et de force publique. Gérant des communes étendues, L'Administrateur était souvent assisté des caïds et des chefs des *djemaa* des douars.

En conclusion, la colonisation avait remodelé administrativement le territoire dans le sens qui correspondait à ses velléités stratégiques et instauré une législation foncière favorisant la confiscation des terres réputées indivises.

L'instauration des Départements était une division héritée du système provincial turc et qui correspondait à la fois aux velléités politiques coloniales et aux régions « géographiques » plus ou moins distinctes,

1. 2. Le Département constantinois

Juste après sa prise, la ville de Constantine placée sous la tutelle d'un *Hakem*, ne tarda pas à s'inscrire dans la mouvance coloniale, car en 1848, la Préfecture fut instituée doublée d'une charge de tribunal.

Ce n'était que par le Décret de l'Empereur du 26 Avril 1854 que la municipalité fut instituée, avec à sa tête un conseil nommé par Le Gouverneur Général sur proposition du Préfet.

Dans son rapport à l'Empereur, le Maréchal Vaillant ministre de la Guerre exposait les motifs de sa requête pour promouvoir Constantine au statut de municipalité :

« Constantine, chef-lieu de la province de l'Est, est, par sa population, la seconde ville d'Algérie …Ce sera compléter la destinée moderne de cette antique cité que lui conférer le titre de municipe français. Ses ressources budgétaires, évaluées d'après les plus sévères prévisions, peuvent lui constituer, dès à présent, un revenu de trois cent mille francs. C'est le revenu d'une grande ville de France et ce qui révèle toute l'importance commerciale de Constantine, c'est que les seuls droits de place de mesurage sur les marchés produisent les deux tiers de la somme que je viens d'énoncer. »[4]

La requête était « bâtie » sur une argumentation mettant en avant le caractère « hautement » historique de la ville. L'évocation des « retombées financières » était placée en seconde position. Cette attitude dénote la prégnance de la ville dans la région. Historiquement, géographiquement et économiquement, c'est un centre dominant le plus à même de commander la région en bénéficiant du statut de municipe.

En somme, le caractère historique de la ville (la cité antique) s'impose comme critère fondamental à sa promotion et lui confère un « standing » important pour figurer dans la « propriété » de la métropole.

Depuis sa création, c'est-à-dire en 1848, jusqu'en 1955, le Département de Constantine comprenait les arrondissements de Constantine, Batna, Bône, Bougie, Guelma, Philippeville et Sétif. En 1955, Bône est promue Département, elle s'adjugea les arrondissements de Tébessa, Guelma, Souk Ahras.

En 1957, d'autres départements verront le jour portant leur nombre à 15. Constantine cèdera Bougie, Sétif et Batna.

PLANCHE N°17

LE DEPARTEMENT DE CONSTANTINE 1955-1957

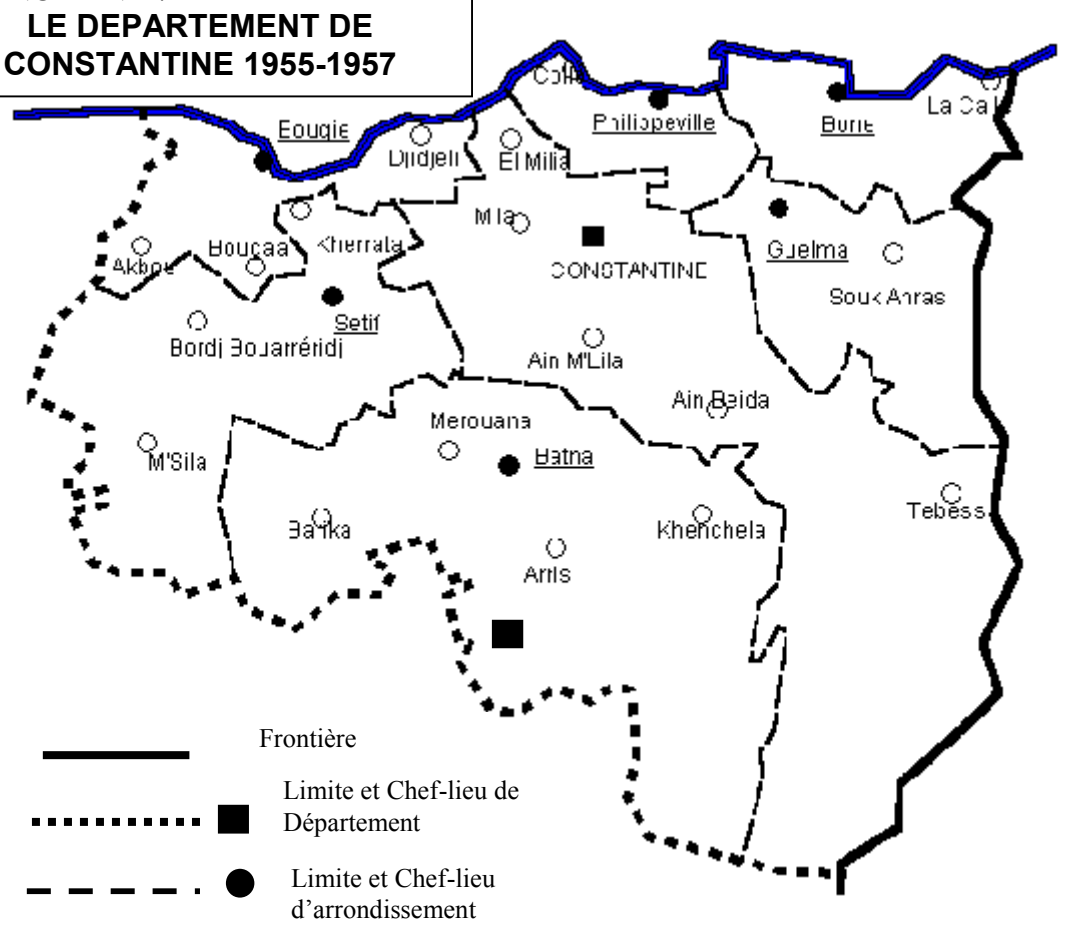

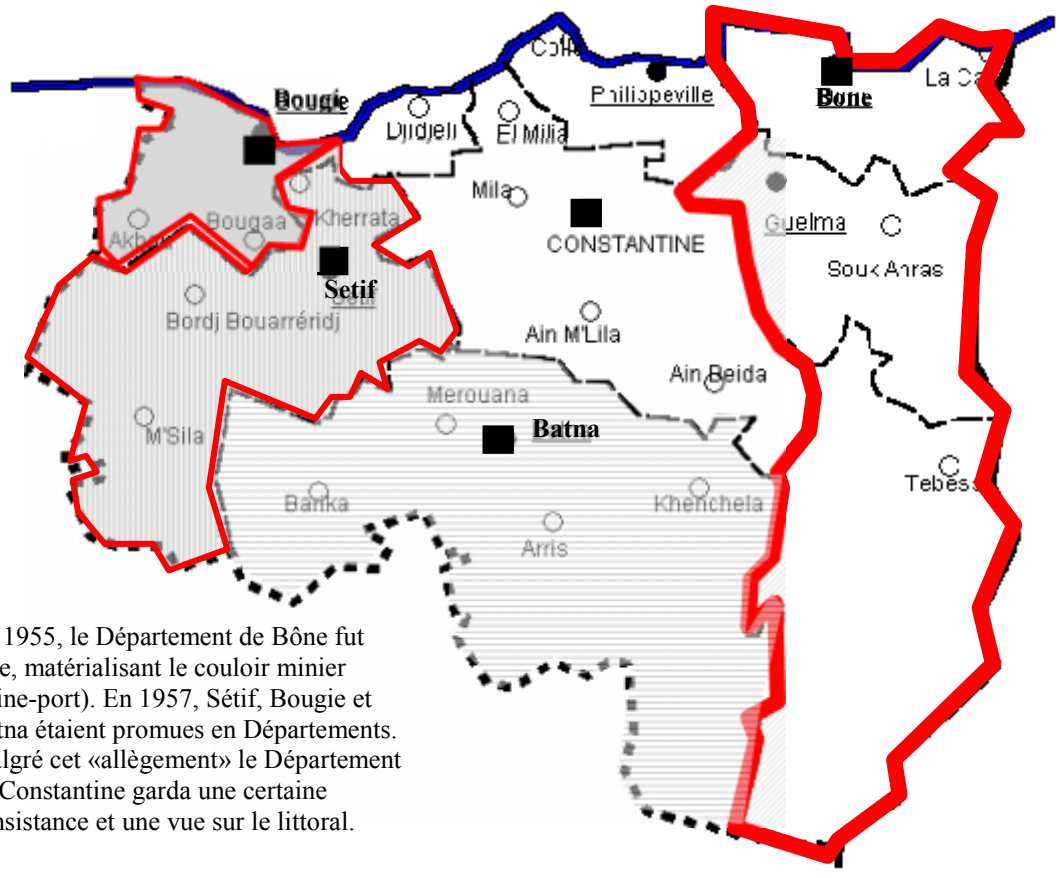

En 1955, le Département de Bône fut crée, matérialisant le couloir minier (mine-port). En 1957, Sétif, Bougie et Batna étaient promues en Départements. Malgré cet «allègement» le Département de Constantine garda une certaine consistance et une vue sur le littoral.

Ainsi le Département de Constantine sera réduit de presque des deux tiers au bout d'un siècle environ.

1. 3. La région de Constantinoise

La colonisation officielle a vraiment marqué l'espace régional en instaurant ses particularités économiques et culturelles.

Au préalable le peuplement allochtone a été introduit en Algérie pour « *y faire souche* » et s'enraciner durablement par l'accès à la propriété et à la pratique de l'agriculture. Du coup le prétexte civilisationnel et humaniste entonné pour justifier la colonisation était supplanté par des ambitions orientées résolument vers l'enrichissement et la réussite financière. (Voir Tab 5.)

Cette situation annonçait le début des tribulations de la paysannerie et des campagnes algériennes.

	Nombre de population				
Arrondissement	**Citoyens français**	**Sujets français (Algériens)**	**Étrangers**	**Total**	**Superficie en hectare**
Constantine	59 515	648 905	4492	720 019	3 002 255
Batna	7 798	341 348	765	353 237	2 489 314
Bône	37 768	135 976	9 915	187 492	521 579
Bougie	10 178	451 386	1956	464 723	547 465
Guelma	10 400	162 941	2 037	176 757	444 201
Philippeville	25 739	159 202	3 881	190 447	402 235
Sétif	16 188	369 059	1 006	391 496	1 344 071
Total	**167 586**	**2 268 817**	**24 052**	**2 484 201**	**8 751 120**
Total Algérie Du Nord	727 865	4 988 342	185 812	5 978 833	20 868 877

Source Dénombrement de 1931. Cité par Meuleman JH. (1991)

Tab.5. Population et superficie des arrondissements du Département de Constantine en 1931.

En effet dépossédés, les fellahs ont dû occuper des terres moins fertiles ou s'enrôler en tant qu'ouvriers agricoles, alors que les campagnes ont subi un façonnement pour servir de cadre de vie aux colons et produire exclusivement pour les besoins de la métropole. Les cultures vivrières ont reculé au profit du vignoble et du tabac.

Les échanges traditionnels complémentaires entre les sédentaires et les nomades se trouvaient fortement freinés par l'introduction des taxes de pacages, ce qui ne manqua pas de soulever de vives tensions. Car l'implantation des colons sur les anciens territoires des paysans algériens occasionna des déséquilibres importants.

« La circulaire gubernatoriale du 22 Mars 1921, qui concernait le département de Constantine, régla un renforcement de la surveillance et de l'encadrement des nomades et rendait obligatoire l'obtention préalable du permis d'achaba ». [5]

Le façonnement de l'espace rural autour des villes avait commencé par la création des périmètres de colonisation, sorte de lotissements délimitant des lopins de terres agricoles attribués gratuitement ou moyennant une modeste redevance pour l'installation des colons. Ainsi chaque périmètre reprenait une organisation spatiale identique à la campagne française ; un village au centre entouré de terres agricoles.

C'est le cas des Hautes Plaines constantinoises où beaucoup de villages de colonisation ont été crées, en plus du développement de certains camps militaires en ville.

La région s'était dotée d'une armature urbaine et villageoise plus dense, favorisée par l'installation des routes et des voies ferrées, conséquence directe de la création des périmètres de colonisation.

La stratégie coloniale basée sur le binôme périmètre de colonisation-village a permis à des camps militaires de s'ériger en centres urbains (Batna et Sétif). D'autres villes ont été crées à partir des centres de colonisation, Philippeville (Skikda), Bordj Bouarréridj et Souk Ahras. Des villages ont été crées dans des territoires de tribus, Ain El Beida, El Eulma, Khenchela et Ain M'Lila.

Cette armature était commandée par la métropole constantinoise, fortement équipée (Banques, aéroport.). et renforcée par sa relation au port de Philippeville, pour l'acheminement des productions agricoles vers la France.

Bône, promue au statut de chef-lieu de Département, grâce à son port assurait le transfert des minerais (fer et phosphates) depuis les zones minières de Ouenza et d'El Kouif.

En 1954, Le pouvoir colonial avait mis beaucoup de temps pour comprendre que le mouvement insurrectionnel est loin d'être de simples jacqueries.

Ainsi, pour le besoin de la cause, les chefs de la Révolution divisèrent le territoire national en 6 wilayas, lesquelles se subdivisaient en *mintaqa.*

Le Département de Constantine a été divisé en deux Wilaya, le Nord Constantinois avec 4 *mintaqa* et Aurès Nememcha en 6.

Le nord Constantinois comprenait, Sétif, Constantine Annaba et SoukAhras. Il est limité au sud par une ligne presque droite passant par El Eulma, El Guerrah et Belkheir (au sud de Souk Ahras.

Pour le pouvoir colonial, le militaire reprend de l'autorité et son imaginaire usa de toute sa « science » pour mettre fin aux jacqueries présumées. La désignation des « zones interdites » était poursuivie par la création des centres de regroupement.

Une définition de ces centres a été avancée par Maurice Papon alors préfet de Constantine : « *un camp de réfugiés, auxquels il faut assurer la sécurité et la nourriture* »[6].

En 1959, le regroupement est institué en politique officielle par la décision de créer 1000 villages. Laissés au soin des militaires, l'implantation et la conception des villages n'ont pas proposé autre chose que le plan en damier (et la ligne droite).

Dans le Constantinois, la population regroupée était très importante. En se référant M.Cornaton, le nombre de nouveaux villages construits en janvier 1961 est 421, augmenté de 380 en Avril.

Résumons, à la manière des romains, très tôt, Constantine avait trouvé chez les « colonialistes » un intérêt particulier qu'ils se mirent à plaider sa cause pour son insertion dans le système administratif français en tant que municipe. Ce rang doit également être assimilé au statut de métropole provincial ou régional.

Cependant, l'exploitation des territoires, le déferlement des européens, la création des périmètres de colonisation et l'exploitation des minerais avaient contraint au développement de l'armature urbaine de la région. Cette situation était si complexe que des nouvelles divisions administratives ont été adoptées. (La région bonoise était plutôt un couloir correspondant aux flux des minerais vers le port). La région, allégée continua de fonctionner sous forme d'un département et sous le commandement de Constantine.

Enfin, à l'inverse des romains, la stratégie coloniale adoptée pour faire face aux « prétendues » jacqueries, avait pris la forme d'un refoulement/regroupement des populations rurales aboutissant à une ségrégation sociale et spatiale.

Cette situation avait perturbé l'unité fonctionnelle de la région.

Retenons, cependant, la fluctuation des limites de la région, qui, durant la période coloniale, poursuivant une politique volontariste avait étendue la région à tout l'Est Algérien.

PLANCHE N°18

LA REGION CONSTANTINOISE DURANT LA GUERRE DE LIBERATION 1954-1962

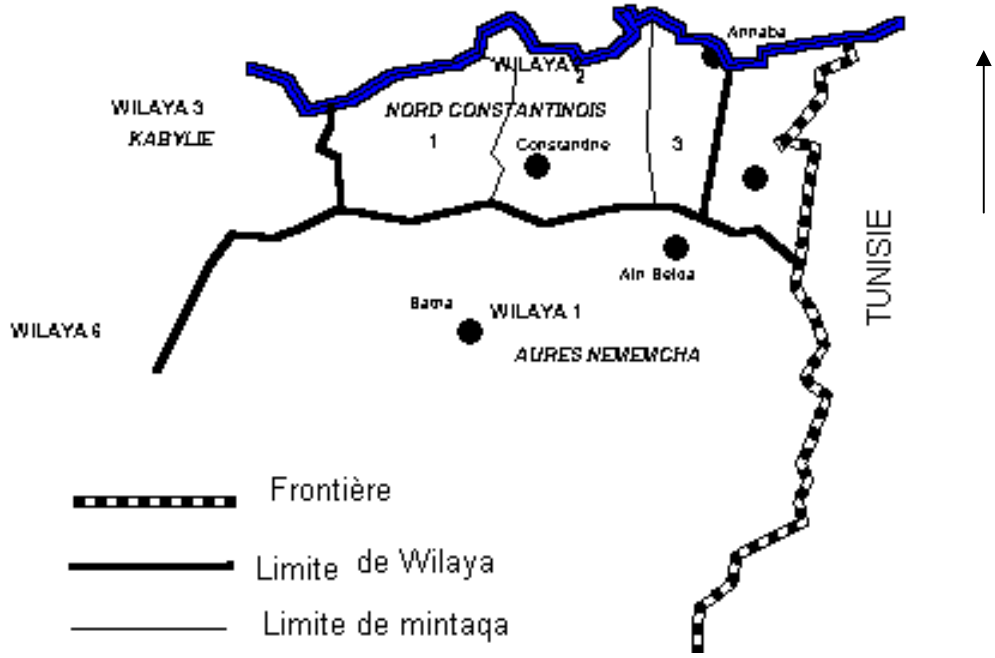

Les divisions de la région constantinoise durant la Guerre de Libération

Pour les besoins de la cause le territoire algérien a été divisé en Wilaya et en mintaqa. Le Constantinois, en tant que Wilaya comptait 4 mitaqa. Cette division temporaire s'appuyait sur le critère « géographique », ou l'on distingue nettement les Aurès en Wilaya.

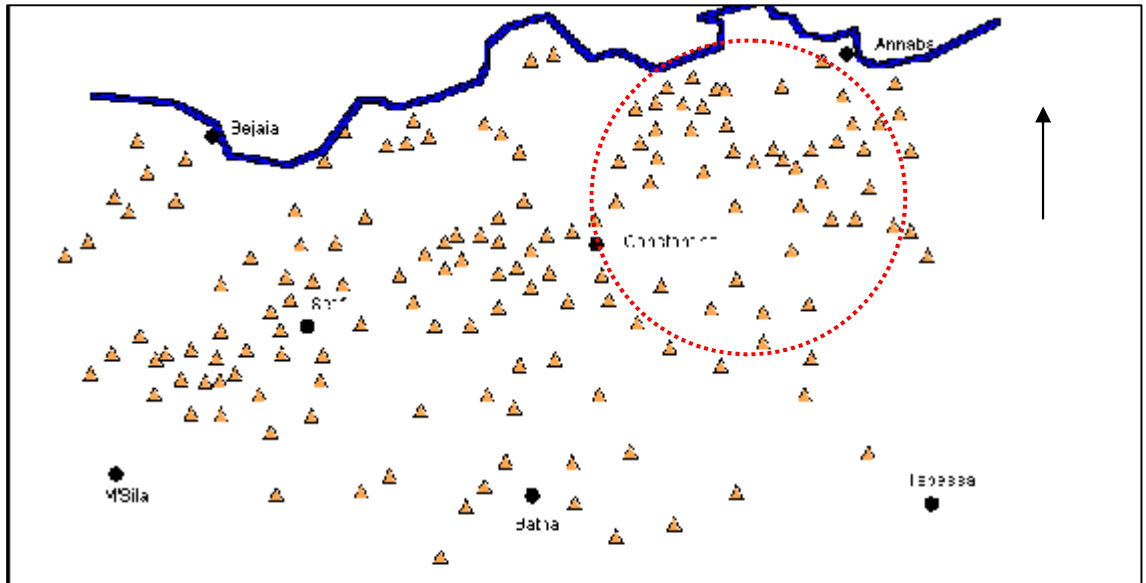

Implantation des villages de Colonisation dans la région constantinoise

La plus importante densité des villages de colonisation de colonisation en Algérie se trouve dans le constantinois. Cet « intérêt » est consécutif au peuplement important et à l'intensité du mouvement insurrectionnel.

2. LA RÉGENCE TURQUE : Le Beylik du Levant.

Certaines études publiées dans les années 70 traitant des thèmes sociologiques et économiques sur a période située entre la conquête arabe et la colonisation française, ont préféré insérer dans leur intitulé l'expression « temporelle », « précoloniale » à la « régence turque » ou « période ottomane », ou même « arabo-ottomane ».

Nous croyons voir dans cette « décision », des attitudes plus ou moins critiques envers l'intermède turc ou des « partis pris » définitifs. C'est vrai que c'est difficile de classer l'entrée en scène des ottomans en Algérie, ce n'était ni occupation par les armes, ni une colonisation, ni même une conquête.

Officiellement, les Pouvoirs politiques successifs n'ont jamais adopté une position tranchée. Il s'agit peut-être d'épargner une telle présence, qui a duré environ quatre siècles, des critiques, en considérant prioritairement sa confession, commune avec celle des « indigènes » et ensuite éviter d'égratigner des souches bien établies et intégrées dans la société actuelle.

En outre si on se penche sur les problématiques abordées dans ces études, nous remarquerons que :

- Dans les thématiques historiques, les expressions relatives la régence turque sont plus employées, parce qu'elles s'intéressent en priorité aux formes et aux modes du pouvoir établis dans les villes et surtout elles permettent de délimiter cette période dans le temps.
- Les travaux à fortes colorations sociologiques, anthropologiques et économiques s'orientent davantage vers l'expression « précoloniale », dont le seul bout connu, reste la colonisation française. D'autres part, la quasi-totalité de ces travaux ont pour objet les pratiques et les modes d'organisation sociaux et économiques dans le monde rural. Ainsi, les pratiques agro-pastorales, les relations tribales et les modes économiques locaux sont les thèmes les plus abordés.

C'est à juste titre qu'une telle démarcation des champs disciplinaires se dessine, tant la distinction entre l'urbain et le rural durant cette période est tellement précise.

Aussi, nous aborderons la « région constantinoise » par rapport à ces composantes en essayant de « lire » la relation entre les deux.

Sans trop s'attarder sur l'entrée en scène des turcs dans l'Ifriqiya, disons à la suite des historiens, qu'ils se trouvèrent maîtres de l'Algérie d'une « manière fortuite ». En effet, les premiers éléments turcs infiltrés en Algérie, faisaient partie des « gardes rapprochées » des souverains et des seigneurs locaux.

Cette présence turque coïncidait avec une situation du début du XVI e Siècle, caractérisée par une grande précarité ; les crises dynastiques locales se déclenchèrent suite au manque d'autorité des souverains, la chute de l'Andalousie et le déferlement de ses populations sur les villes algériennes et enfin les attaques espagnoles, qui ne trouvèrent qu'une faible résistance[7].

Les Espagnols commencèrent à établir les installations nécessaires à leur séjour : le *Pegnon*, une forteresse sur un îlot en face du port algérois. Ce qui met la vie économique de la ville et la sécurité de ses habitants sous le contrôle espagnol.

La reddition des souverains locaux accéléra leur disgrâce chez les populations, qui sollicitèrent l'intervention des corsaires installés à Jijel : les frères Barberousse (Aroudj et Khair Ad Dine), « *des héros taillés par l'histoire à l'usage des auteurs de vies romancées*.»[8]

Khair Ad Dine poursuivra l'initiative, faisant preuve de réalisme et d'intelligence, il conseillera les notables d'aller acquérir l'appui de la Porte Sublime, considérant que les Ottomans étaient les porteurs de l'étendard de l'Islam durant cette période.

Accomplie, cette mission était suivie non seulement par de l'appui réel du Sultan d'Istanbul, Khair Ad Dine fut également nommé Beylerbey (Le Bey des Beys), avec le titre de Pacha et eut droit au rituel protocolaire qui accompagne cette désignation (Caftan de l'investiture).

Le danger espagnol devenu moins menaçant se poursuivit par des attaques sporadiques, Alger entra dans la mouvance ottomane en 1515.

L'organisation territoriale

Sous la régence turque, l'Algérie était divisée en quatre provinces appelées beyliks :

- *Dar Es Soltan,* comprenant la région algéroise, (Alger comme Capitale) et siège du pouvoir central du Dey.
- Beylik du Titteri, autour de Médéa
- Beylik du Ponant (de l'Ouest) avec Mascara, Mazouna puis Oran comme capitale
- Beylik du Levant, Constantine sa Capitale.

Les beyliks, grandes unités administratives correspondant aux grandes régions algériennes, étaient sous les commandements des beys, nommés par le Dey parmi ses compatriotes turcs et *« révocables à sa volonté... Ces fonctionnaires recevaient une délégation fort large de la puissance souveraine, et en usaient avec assez large de liberté. Ils commandaient les milices régulières et irrégulières de la province, et répondaient du recouvrement des impôts. »*[9]

PLANCHE N°19

L'ETAT DU TERRITOIRE ALGERIEN DURANT LA REGENCE TURQUE

Le territoire algérien se subdivisait en 3 beyliks commandés par Dar Es Sultan dont le siège se trouvait à Alger (résidence du Dey). Constantine était la capitale du beylik du Levant (Est), dont l'étendue coïncidait avec toute l'Algérie orientale, se prolongeant jusqu'à Touggourt. La fluctuation des limites (particulièrement au sud) dénote une extension visant l'optimisation des « retombées » fiscales.

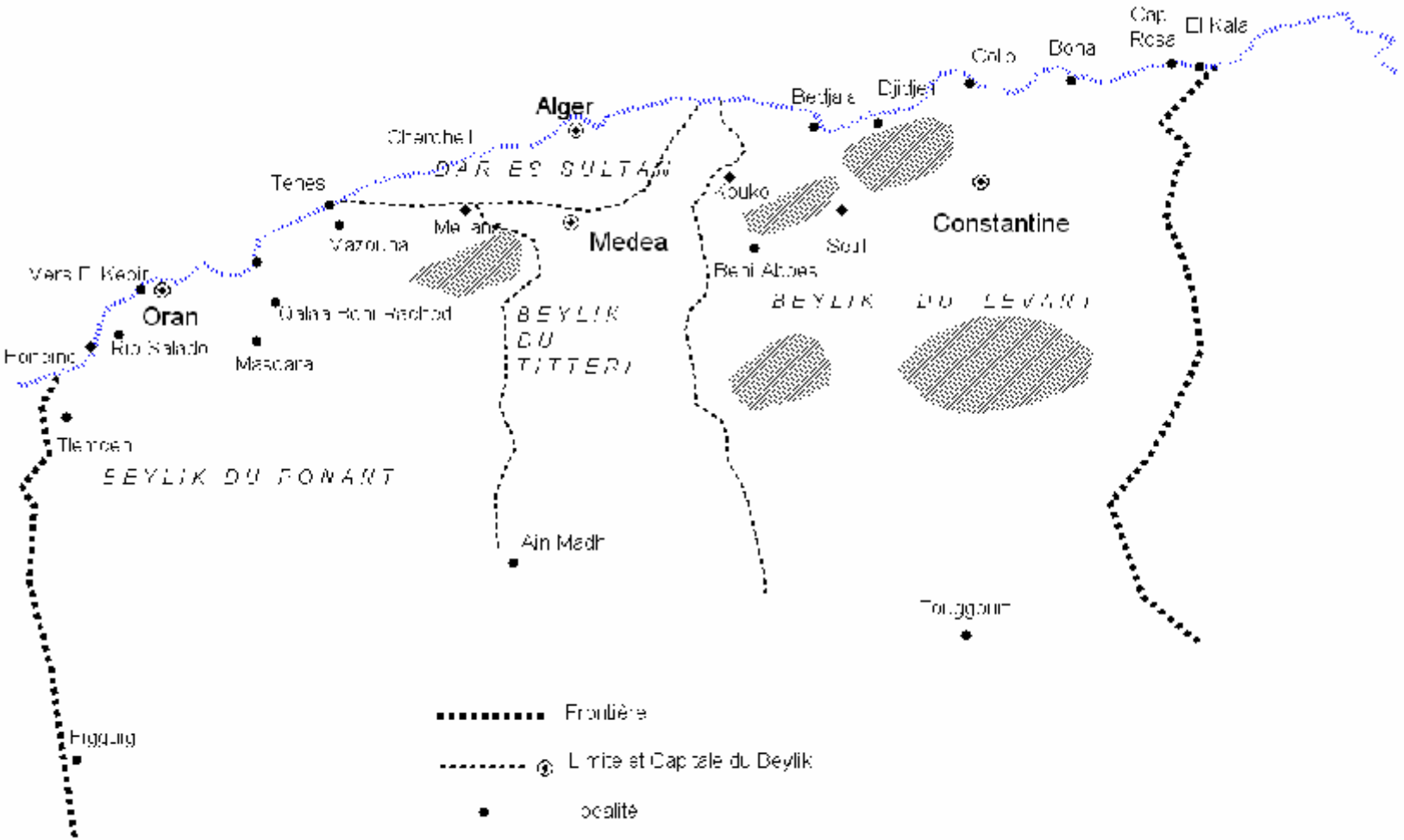

Les beyliks étaient divisés à leur tour en *outans*, districts regroupant des fractions (*ferqas*) ou des tribus, organisés en *khalifaliks* ou en *aghaliks*. Les commandements étaient confiés soit à des khalifas, aghas, caïds nommés par le bey de la province soit par les cheikhs ou les chefs des tribus.

Cet encadrement territorial paramilitaire était déployé pour assurer le prélèvement des impôts aux tribus. Car les villes peu nombreuses, lieux du Pouvoir Central, vivaient sur cette pratique, au point ou l'autorité des beys sur leur province était mesurée par le « pacha d'Alger » en rapport à l'importance des « rentrées fiscales» encaissées.

Les beys disposaient des troupes de janissaires (odjak) dont l'influence était déterminante. Cette armée exclusivement turque se recrutait dans « *la pouillerie anatolienne. Les loqueteux turcs que débarquaient, dans la darse, les vaisseaux de la Porte se muaient à Alger, en « illustres et magnifiques seigneurs.*»[10]

Dans ce paysage, l'unité de base était la tribu, dont le principe s'appuie sur la conscience collective, représentée par la reconnaissance d'un ancêtre commun et la jouissance collective de la propriété, définissant un territoire tribal propre.

Ce sont les attitudes envers les ponctions forcées décidées par les turcs, qui se définissaient les catégories et les privilèges des tribus.

Elles se distinguaient en :

1. Les tribus *makhzen*, généralement installées aux alentours des villes, occupant des territoires fertiles et arrosés, milieux favorables aux surplus dans la production agricole, elles se soumettaient « volontiers » aux ponctions imposées par les Turcs.
2. Les tribus *ra'ia*, moins promptes à la soumission, car leurs territoires étaient moins arrosés et peu favorables à l'agriculture (zones montagneuses), elles subissaient souvent les affres des expéditions punitives des turcs.

En résumé, durant cette période le rapport ville-campagne était tellement « explosif », les conflits et les difficultés sous-tendus par la fiscalité turque, donnaient lieu à la formation des *çoffs*, alliances de circonstance, formés par des fractions, annonçant leur désobéissance et leur insoumission au pouvoir. Souvent violemment réprimés par les militaires, ces formations se dissolvaient rapidement non sans causer un relatif effritement tribal.

Le beylik du Levant

Les conditions de la soumission de Constantine au Turcs laissent planer quelques « zones floues ». Rien que concernant l'année, plusieurs versions sont proposées (parfois sans

conviction), aux environs de 1533 pour Ch-A. Julien et M.Kaddache[11], 1535 pour Vayssettes.
L'opposition aux turcs était venue principalement des souverains Hafsides qui n'acceptèrent pas leur domination. Les représentants de la dernière dynastie à Constantine ne purent compter sur l'appui des grandes tribus, car les turcs les précédèrent en contractant des alliances moyennant la reconduction des anciens privilèges (les Hanencha et les Dreid).
La chute de Tunis en 1533 accéléra la soumission de Constantine. Néanmoins le séjour des beys turcs n'était pas de tout repos, du moins durant le premier siècle. C'était un « *foyer d'intrigues, de violences et d'ambitions…Toute vie intellectuelle cessa ; l'étude des belles lettres disparut ; plus d'histoire, plus de poésie. L'estime et la considération se détournèrent de l'homme savant et pieux, pour ne s'incliner que devant la main armée de la force brutale, ou s'attacher ridiculement à l'ignorant et au fourbe revêtu du manteau hypocrite de la religion*. »[12]

2.2.1 Les limites et les tribus du beylik du Levant

Définissant les limites de la province « *telle que la possédait Hadj Ahmed* », c'est-à-dire vers 1830, E. Vayssettes cite :

- La Méditerranée au Nord
- « *Les déserts inhabitables* » qui précèdent le Sahara
- A l'Est, La frontière de « *Tunis, depuis l'Oued Souf, passant par Tébéssa et à l'ouest du Kef, jusqu'à Tabarque* » (Tabarka).
- Les *Biban*, jusqu'aux villages des *Beni-mançour* (Bougie et la Vallée de l'Oued Sahel ne sont pas comprises) à l'Ouest
- La frontière du Sud/Ouest (la séparant de la province du Titeri), les centres de *Sidi Hadjres* et *Sidi Aissa*.

Il y a quand même un détail très important que nous avions relevé dans l'ouvrage de Vaysettes, relatif à un marquage des frontières entre les territoires des Régences algérienne et Tunisienne. Ce passage est si important qu'il mérite une digression.
« En 1625, la guerre éclate avec la régence de Tunis au sujet des limites frontières des deux territoires, limites réglées dans un premier traité conclu en 1614, et depuis remises en question par la suite des empiétements successifs des tribus limitrophes. Les Tunisiens, trahis par Oulad-Said, sont battus à Es-Sethara, le 17 mai 1628, et contraints de demander la paix. »[13].
Le traité conclu au terme de cette guerre, fixant les limites entre les deux régences, a fait l'objet d'une publication dans les « Annales Tunisiennes » sous la plume de M.A.Rousseau[14].

« *1. Le cours de l'Oued Serrat devait continuer de servir de limites aux deux Etats sans la partie Sud ;*

« 2. Le poste militaire construit sur les lieux et cause principale de la guerre, devait être démoli par les Tunisiens ;

« 3. La délimitation de la frontière continua d'être fixée plus loin par le cours de ***l'Oued Mealeg*** *(La Mellaga), par le point connu sous le nom de el-Ahireche,-puis par celui appelé Keloub et-Tiran, et de là, jusqu'à Ras el-Djebel el-Hafa, pour continuer, comme par le passé, jusqu'à la mer . »*

La pertinence de ce détail se situe dans l'importance attribuée au cours d'eau, le *Mellag*. A cette époque, ce dernier balisait déjà une portion des frontières « algéro-tunisienne » à l'Est. Nous comprenons que cette délimitation n'était point une « fabrication » coloniale.

En effet, le Mellag, constitua depuis les temps antiques une frontière entre les territoires des tribus installées sur cette étendue. Sur la partie du territoire relevant de l'Etat Algérien, la tribu des Hanencha occupait ses lieux, donc bien avant l'installation de la régence turque.

En fait, ce point vient appuyer la thèse de A.Berthier que nous avions exposé dans l'introduction du présent travail. Car il apporte un appui non négligeable aux indications fournies par Salluste, délimitant les territoires de Bocchus, roi des Maures et la Numidie, se situant à l'Est du *Mullucha*, qu'une erreur onomastique faisait croire que c'était la *Moulouya*.

2.2.2 La composition tribale de la province.

Nous avons deux compositions des tribus, la première fournie par E.Vaysettes (vers la fin du XIX e Siècle) et la seconde par M.Kaddache. Dans la seconde, les tribus sont citées mais la position de leurs territoires par rapport à Constantine est sujette à quelques réserves[15].

Nous prendrons en considération la première, du moins parce qu'elle indique les commandements des tribus. Au préalable, l'auteur distingue « *trois races* » réparties sur le territoire de la province : les arabes établis sur les territoires du sud (Zab, Touggourt…), les *chaouias* occupant les Hautes Plaines, et les « *Kabiles* » habitants les zones « *septentrionales, sur le littoral de la méditerranée, et aussi dans les montagnes de l'Aurès*.»[16]

Les autres indications concernent les villes, Tébéssa, Mila, Zemoura et M'Sila qui étaient commandées par des *Kaids*, nommés par le Bey.

Tribus	**Situation/ Constantine**	**Chef**	**Nombre des tribus et fractions**	**Observations**
Hanencha	Est	Cheikh	12	
Zab	Biskra	Cheikh El Arab + Kaid	11	Tribus nomades
Haracta	Hautes-Plaines	Kaid	32	Le Caid habitait à Constantine
Zemoul	Hautes-Plaines	Kaid		Tribus militaires formées par les beys et établies à Ain M'Lila
Aures	Aurès	Kaid	42	
Ameur Cheraga		Kaid	6	
Oulad Yahia ben Taleb	Tébéssa	Cheikh Ed-Dir		
Belezma	Aurès	Cheikh	13	
Oulad Braham	Sud/ouest	Kaid	11	
Skikda	Nord	Kaid	9	
Zardéza	Nord	Kaid		
Zouagha	Nord	Cheikh	4	
Ferdjioua	Ouest	Cheikh	6	
O.Abdenour	Sud/ouest	Kaid	31	
Teleghma	Sud/ouest	Kaid		
Ameur Gheraba		Kaid	5	
Ksar Et Teir	Righa	Cheikh		
O.Mokran	Medjana	Cheikh	13	
O.Derradj.	Hodna	Kaid		

Source : établie à partir d'un texte de E.Vayssettes (2002).

Tab 6. Nomenclatures des principales tribus du Beylik du Levant en 1826

PLANCHE N°20

LE BEYLIK DU LEVANT : Un pole autour de Constantine

La situation du territoire du beylik du Levant a été à l'image de la maitrise des tribus. En effet, le region composée d'une multitude de tribus plus ou moins soumises au pouvoir local. L'utilité du territoire valait surtout par les ressources que les beys pouvaient en tirer sous formes de redevances fiscales. Ainsi, la zone des Hautes Plaines et la zone portuaire étaient les plus marquées par l'intérêt du pouvoir beylical. Aucun aménagement, ni developpment du réseau routier n'a été enregistré durant cette régence.

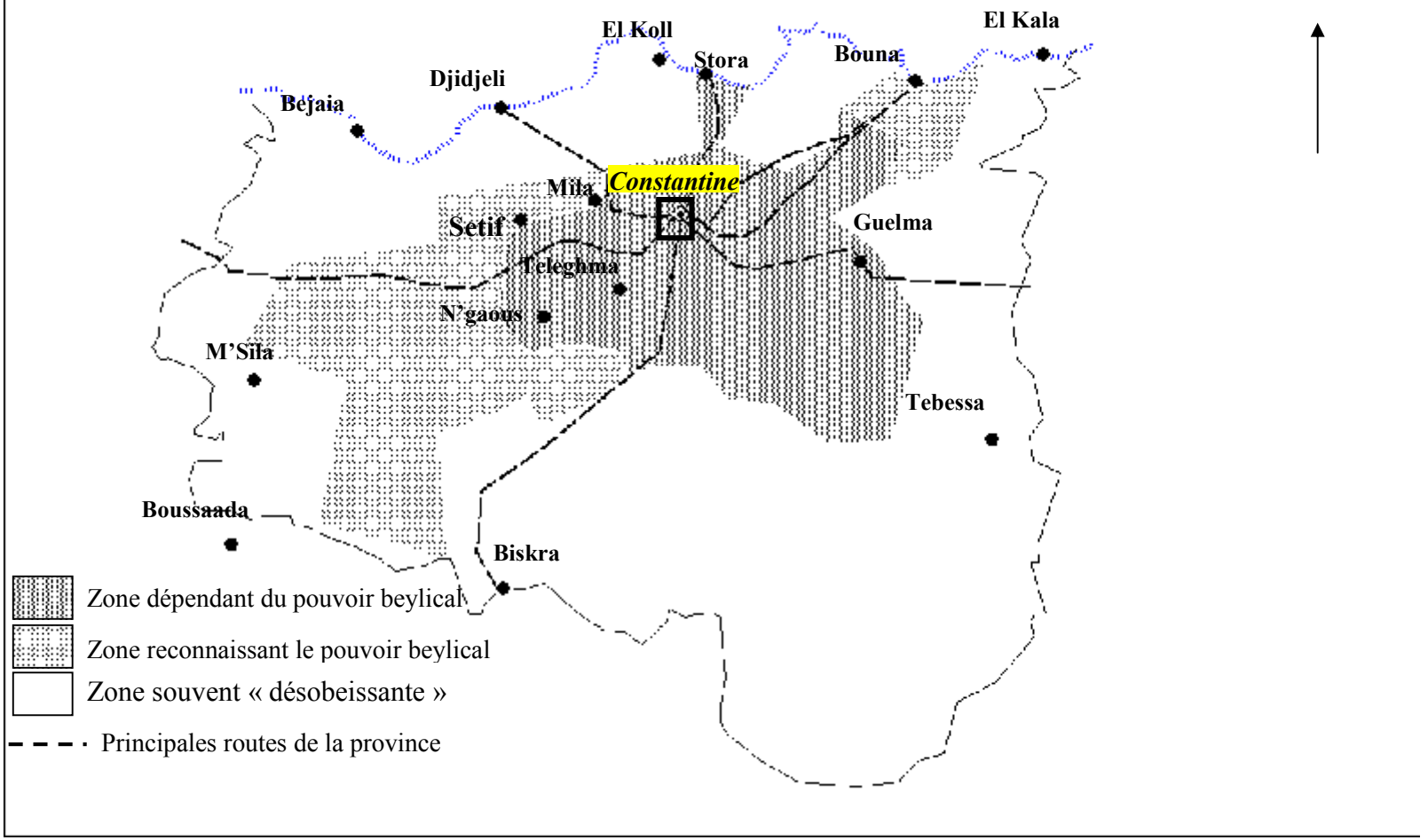

2.2.3. Le Beylik du Levant : une région presque accomplie

Il ressort à travers des lectures croisées, un mode de vie à l'intérieur du beylik du Levant constitué d'un ensemble de faisceaux caractérisés par des pratiques liées à l'agro-pastralisme, à la ruralité et à l'urbanité.

Ces pratiques s'inscrivent sur l'espace en définissant des territoires ruraux et urbains dont les possibilités de croisement ou de rencontre sont souvent très limitées néanmoins très remarquables. Ce qui constitue un ensemble socio-spatial segmenté ou le rapport ville-campagne n'obéit qu'à quelques règles établies par le Pouvoir ou des conjonctures.

Au demeurant, une lecture de ces rapports, laisse entrevoir une domination continue de la ville sur la campagne, parce qu'elle vit à son détriment et surtout, en usant toujours de la violence du pouvoir en place. En effet le paiement des impôts donnait lieu à des punitions et des razzias dévastatrices.

Nous essayerons de définir ces rapports à travers la documentation historiographique disponible, en regardant de près les relations entre la vie urbaine, l' « aménagement » du territoire de la province et la vie rurale,

<u>La ville, les Beys et les tribus</u>

Le pouvoir beylical s'était particulièrement attelé à la collecte des impôts et à soumettre les tribus. C'était cette image prégnante qu'offrait la ville, siège d'un pouvoir qui n'hésitait point à user de la violence armée.

Dans ce qui ressort de la chronique politique de Constantine durant la régence turque, pratiquement tous les beys s'employèrent à aller jusqu'au sud de la province pour soumettre les tribus aux paiements des impôts. C'est le cas de Salah Bey (1771-1792), qui dut aller mettre à rude épreuve les habitants de la lointaine Touggourt et massacrer quelques-uns de la tribu des Segnia, qui avaient osé montrer quelques hésitations pour s'acquitter des impôts, avant lui Kelian Bey (1713) faisait de même avec les Hanencha et les tribus des Aurès. Peu importe, les ruraux accablés parfois par des années de disette (sécheresses, criquets, épidémies), l'essentiel était de faire bonne figure, en présentant un « *denouche* »[17] fructueux et attirer les bonnes grâces du Pacha d'Alger. D'autre part, les tribus étaient aussi contraintes à fournir des troupes au Beylik à chaque fois qu'il est nécessaire moyennant un paiement des « *deux cinquièmes* »[18] de la fiscalité imposée. Ce sont justement ces conditions qui conduisaient les tribus ou du moins certaines de ses fractions à opter pour la formation des « *çoff* », à la dissidence et à la désobéissance, s'attirant du coup la vindicte des turcs.

Dans cette même période, la pratique de l'*achaba* et de l'*azel* favorisait un rapport d'équilibre entre sédentaires et nomades, loin des « persécutions » du pouvoir turc.

La vie urbaine

A cette situation des ruraux correspondait une population citadine, moins « persécutée », usant de plus de stratagèmes pour s'attirer la grâce des beys et même cultiver les intrigues dans les cercles du pouvoir.

Néanmoins, dans la ville la priorité échoit à l'allochtone turc, ce « *militaire de l'odjac, participant de la politique de déploiement des forces armées sur l'ensemble du territoire, et bénéficiant, en vertu des ces fonctions, des avantages d'un statut juridique et social inhérent à son appartenance à la « caste » militaire, au « premier état »* »[19].

Intégrant l'élément allochtone, l'ascension sociale était favorisée par la contraction des mariages et autres rapprochements, donnant lieu à un remodelage social, ou la dimension identitaire se révèle comme « *un caractère inopérant.* »

C'est le cas des « *kouloughli* », qui ne constituèrent point une lignée « prioritaire », comme c'était le cas à Tunis ou au Beylik de l'Ouest.

Et pour cause, à suivre l'explication de I. Grangaud, cette catégorie s'était « fondue » dans le paysage social, sous l'effet d'une « *double dynamique* » ; la capacité de la « *société d'accueil à intégrer de nouveaux éléments dans les cadres sociaux préexistants* »[20] et de l'incapacité des forces militaires à s'imposer dans l'ordre social et politique de la cité. La relation pouvoir /citadins a été une condition essentielle pour le maintien de l'équilibre politique et social dans la ville. Dans ce sens nous comprenons que la solidarité entre autochtones n'était pas impérative, dans la mesure où la « rente fiscale» et la soumission des tribus bénéficiaient également aux citadins mêmes et à ceux qui ne sont pas d'origine turque.

D'ailleurs, cette catégorisation autochtone, détermine d'une part les *hadar* et les *berrani,* respectivement citadins et étrangers.

La désignation des *hadar* définit une catégorie de familles urbaines, dont les ambitions et la course vers les privilèges les obligeaient à recourir à des méthodes déloyales ou peu orthodoxes.

C'est le cas de cette « saga » qui permit aux Benlefgoun de supplanter les Abdelmoumen[21] au titre de *Amir Er Rekeb* puis *Cheikh El Islam*[22] et de s'assurer une ascension sociale fulgurante.

« *La ville était divisée en deux sof ou partis. D'un côté, les Abde el-Moumen, avec tous les habitants du quartier de Bab el-Djabia ou la basse ville, représentant le parti de la résistance. De l'autre, les Ben Lefgoun, avec les habitants de la haute ville, de puis le quartier d'el-Betaha, où*

est située la grande mosquée, jusqu'à la Kasbah, représentant le parti nouveau. Lors de la révolte de 1567 dont les principaux instigateurs se trouvaient dans le camp des Abd el-Moumen, le cheïkh Abd el-Kerim, qui, en cette occasion, avait pris ouvertement fait et cause pour les turcs, dut profiter de son séjour à Alger pour gagner entièrement les bonnes grâces du pacha qui y commandait…Le titre de cheïkh el-Islam, retiré aux Abd el-Moumen, qui venaient de succomber dans la lutte, lui fut donné en récompense de ses services. »[23]

Les *berrani*, nous dit I.Grangaud, ce sont ces gens venant des tribus voisines, c'est-à-dire sans ancrage urbain. Souvent, désignés comme les principaux responsables du déclin des « valeurs urbaines », leur classement dans les catégories urbaines s'appuyait soit sur leurs origines ethniques; « *les kabyles, les suwwafa, les Mzîtî et les Mzabites* », soit par leurs métiers, occupant les derniers des listes dressées. Car la préséance revenait aux « *activités les plus nobles* » traduisant les valeurs sociales citadines.

Ce sont les maçons, bouchers, fabricants de savons, d'outres et des tuiles (les kabyles), les cuisiniers (les Mozabites), les torréfacteurs (les Tunisiens), les badigeonneurs à la chaux (les nègres).

Cette attache urbaine si précaire et si fragile n'informe-t-elle pas sur les débuts de l'exode rural, déjà entamé sous la régence turque ?

Car cette « incursion » rurale avait favorisé le discours « accablant » les « *berrani* » de tous les vices reconnus en ville. La curiosité réside dans la similitude des discours développés aujourd'hui, ou la « souche » légitime une « faire-valoir » comme un droit sur la ville. A ce niveau, il semble que ce discours, n'ayant rien perdu de sa verve, était « dissimulé » durant ces périodes de luttes et des politiques socialisantes?

<u>La ville des Beys</u>

Dans ce paysage si stratifié socialement, les beys se succédaient tout en apportant « des retouches » à la ville en signe de passage. Retouches qui concernent souvent le renforcement des biens *Habous*. En effet, il est légitime de s'interroger sur la construction des mosquées et quelques médersas, qui prenaient l'allure d'un « effet de mode ».

S'agit-il d'actions consenties par les beys pour s'attirer la sympathie des citadins ou était-ce un renforcement de la vocation de la ville ?

A la veille de la colonisation française, « *à Constantine, on comptait 35 mosquées, 7 medersas…qui accueillent 600 à 900 élèves. C'est beaucoup pour Constantine…* »[24]

A cette vocation s'ajoutait une « caste » de savants dont la prégnance dans la gestion des affaires de la cité était déterminante.

La mosquée de *Souk El Ghezel,* construite vers 1730 grâce aux donations de El Hadj Abbas Ben Djelloul, alors exerçant la fonction de « *Bach-Kateb* » auprès de Kilian Hossein Bey. Ce dernier, selon E.Vaysettes, avait récolté les honneurs en mettant son nom sur une plaque de la porte principale, supplantant, celui de son ministre. Hassan Bey Bou Hanek (1736-1754), édifia lui la mosquée de *Sidi Lakhdar* et Salah Bey, El Kettani.

Sur le plan organisation urbaine, les actions des beys se résument à l'institution des corps des métiers (corporations) par Hossein Bey dit Zerg Ainou (1754-1756), la construction de la Caserne des Janissaires près de la Place des Chameaux par Ahmed Bey El Colli (1756-1771).

Les opérations d'aménagement initiées concernant le Beylik, se limitaient aux expéditions punitives dont les tribus en faisaient les frais de leur insoumission à payer les impôts. Notons une opération limitée aux environs de la ville, à *El Fahs El Abiadh* (El Hamma) et qui avait occasionné quelques travaux agricoles, initiés par Ahmed Bey El Colli.

Toutefois, le premier Bey à avoir repris les commandes sur la partie septentrionale de la province du Levant, fut Salah Bey.

En effet il amena l'étendue de sa juridiction jusqu'au littoral, en « *instaurant les conditions de l'exploitation du commerce qui s'effectuait dans les zones portuaires, al-Bûna (Annaba), Collo, Stora et surtout Skikda qui constitua dès lors le débouché maritime principal de la capitale.* »[25]

Initiatives entamées par la création d'un poste de « *Mercanti*», dont la charge était de veiller à contrôler et à taxer le trafic portuaire et le « *commerce de traite pratiqué sur le corail et les grains de la province par la Compagnie d'Afrique, stationnée à La Calle*.»[26]

Cette organisation inédite, affirment les historiens, directement gérée depuis la capitale du Beylik, Constantine, avaient occasionné des remous importants chez les agents et les exploitants européens.

Restons dans ce Beylicat. Les initiatives de Salah Bey avaient également concerné l'urbanisme de la ville. En effet, l'assainissement des biens *habous* et les transactions effectuées pour l'acquisition des terrains et des biens immobiliers au Nord de la ville, avaient servi à apporter un nouveau visage à la ville.

Mosquée, Medersa, Marché, caravansérail, « hôpital » ; n'avaient-ils pas tendance à faire glisser le centre de la ville vers le Nord ?

Notons que durant cette époque le centre était identifié comme la zone jouxtant la grande Mosquée, *Souk Ettoudjjar* et *Rahbet es-Souf* caractérisée par la densité des locaux commerciaux et les *foundouks* .

La réponse à la question précédente trouvera sûrement un appui si on se réfère à la restauration du pont d'El Kantara, que le Bey n'hésita point à faire appel à des compétences techniques étrangères.

Car l'ouverture d'une porte du côté Est, favorisait des relations avec les zones portuaires, et l'implantation d'un nouveau souk, proche de cette entrée, ne pouvait que conduire à l'instauration d'un segment d'un réseau commercial important.

Résumons :

- Les expéditions organisées pour maîtriser le territoire du Beylik, (Touggourt au sud et les zones littorales au Nord),
- L'organisation établie pour contrôler et taxer le trafic et le commerce portuaire,
- Les travaux urbanistiques effectués à Constantine,

Ne constituaient-ils pas les principaux griefs que le Pouvoir Central avait considérés comme « les velléités indépendantistes » du Bey ?

La réponse est proche de l'affirmative si on considère sa volonté de ne pas abdiquer, même après son remplacement.

Toujours est-il que dans cette période, le beylik du Levant se dessine comme un État assez indépendant, d'ailleurs la chute d'Alger n'avait pas entraîné celle de Constantine, qui avait du résister encore sept années.

CONCLUSION DU CHAPITRE

Durant les périodes relatives à la régence turque et à la colonisation française, la région constantinoise apparaît sous une « forme » complète. En effet, les divisions du territoires élaborées pour une meilleure maîtrise soit pour un contrôle de la population, soit pour une exploitation des ressources locales (potentielles et fiscales), la province de l'Est algérien revenait au commandement de Constantine.

Le beylik du Levant dont la structure d'ensemble se limitait aux territoires des tribus, aux localités rurales peu nombreuses et aux ports était « géré » par l'unique pôle : Constantine.

A la fois siège du pouvoir, centre scientifique et religieux (relativement aux nombreuses zaouïa et medersa) et marché vers lequel affluaient marchandises et commerçants, Constantine assura ainsi la dynamique de la vie socio-économique du beylik.

PLANCHE N°21

CONSTANTINE : La ville durant la Régence



Mosquée de Souk El Ghezel (reconvertie en cathédrale durant la période coloniale)

Minaret de la Mosquée Sidi Lakhdar

La ville en 1837 apparaît comme une structure urbaine complexe avec ses portes, ses quartiers, ses mosquées et ses rues et ruelles. En effet cette complexité correspondait à son rang de capitale d'une province, siège du pouvoir (représenté par le Palais beylical, ses casernes), lieu de savoir par ses medersa et ses zaouïas et enfin un véritable marché « régional ». Lieu d'urbanité par excellence, Constantine avait bénéficié des faveurs des beys, soucieux d'étoffer leur popularité et d'asseoir leur autorité.

Durant cet intermède, la vie urbaine se limitait aux confins de la ville, cependant la ruralité se déployait sur le reste du territoire de la province, en affichant ses rapports conflictuels avec le pôle urbain, particulièrement pour son caractère « politique ».

Les faveurs dont bénéficiait la ville de la part des beys successifs étaient plutôt des mesures « populistes » envers une classe urbaine qui constituait une «force agissante» dans les questions de pouvoir.

Reconnaissons que durant cette période, formellement la région a été « reconstituée », cependant la complémentarité qui devait découler des rapports « internes » a été « absorbée » par le pouvoir beylical dont l'objectif était de pressurer la populations pour de meilleures retombées fiscales. Car il fallait faire « bonne figure » devant le « pacha » d'Alger.

Ayant compris l'efficacité d'une telle démarche, les colonisateurs avaient « reconduit » la méthode « turque », moyennant quelques aménagements politico juridiques. En effet, l'accès de la province au statut jacobin, ne faisait que remplacer le pouvoir beylical par un autre administratif, qui avait favorisé l'accaparation des terres « indivises », et l'installation des périmètres de colonisation.

En effet, la région a été peuplée par une autre « souche ». Les villages coloniaux s'implantaient et les territoires devenaient de plus en plus « ouverts » par le réseau des routes et des voies ferrées. Il fallait « rapatrier » la production, qui pour le besoin de la métropole avait été orienté vers le vignoble et le tabac.

D'une manière globale le territoire du Département de Constantine s'était vraiment étoffé nouvelles villes jouxtant des médinas, villes « créées de toutes pièces », villages, routes, voies ferrées, ports et aéroports : la région entra de plein pied dans le XXeme S.

Les prétendues « jacqueries » de 1954 avaient contraint les colonisateurs à reconsidérer les « divisions » du territoire. Le département du Constantinois s'allégea. Cependant au territoire « fabriqué » et façonné pour une frange allochtone, l'autochtone prit place mais dans des villages de regroupements, au plan « militaire » dominé par la ligne droite. Ainsi la région se transforma en « territoires utiles » destinés à une population à « préserver » et d'autres aménagés pour « regrouper » une population à surveiller.

Ainsi, la période coloniale montra deux facettes de cette région relativement aux conjonctures. Une première, la région était étoffée pour les besoins de la colonisation, la seconde, c'était les temps des mesures « restrictives », où l'on se rappelle qu'il y a une population « autochtone », dépossédée mais fortement enracinée.

[1] AGERON Ch-R. Histoire de l'Algérie contemporaine.Ed.PUF.Paris.1964. 126p. en p.25.
[2] Parmi les dispositions de la loi promulguée le 26 Juillet 1873, l'alignement sur la loi française de toutes les opérations portant l'établissement de la propriété immobilière, se conservation et la transmission des droits immobiliers.
[3] La loi du 28 Avril 1887 prévoyait la possibilité d'établissement des titres de propriété individuelle en faveur des ayants-droit (surtout des pour les terres *arch*), pour faciliter les transactions.
[4] Cité par BERTHIER A. et GOOSENS S.Constantine.Ed imp.Toulousaine.1964.en p. 114.
[5] MEULEMAN J. H. Le Constantinois entre les deux guerres mondiales.ed.OPU.Alger.1991.338 p.en p.84.
[6] CORNATON M. Les regroupements de la décolonisation en Algérie. eds Ouvrières.Paris.1967.295 p. en p. 55.
[7] Cette situation se caractérise par le manque d'autorité des souverains zianides à la tête du Royaume à Tlemcen, l'Algérois était sous la domination d'une aristocratie marchande andalouse, sous la protection des Thaaliba (Tribu de des Ma'quil). Des petits royaumes étaient fondés en Kabylie comme celui de « Koukou », Jijel était occupé par les turcs. Les Espagnols occupèrent Oran en 1509, Bejaia en 1510, soumettant Alger à une reconnaissance du souverain catholique et au paiement d'un tribu annuel.
[8] JULIEN Ch-A. Histoire de l'Afrique du Nord.Ed.Payot.1961. T.2.365 p. en p.254
[9] VAYSSETTES E. Histoire de Constantine sous la domination Turque de 1517-1837. Ed Bouchène.2002. 255 p. En p.23.
[10] JULIEN Ch-A. Idem.en p.259.
[11] KADDACHE M. L'Algérie durant la période ottomane.Ed.OPU.Alger.2003.239 p.
[12] VAYSSETTES E.idem.p.63
[13] VAYSSETTES E. ibidem en p.69
[14] L'auteur ne fournit aucune autre indication sauf la page 45.
[15] Chez Kaddache M, nous lisons en p.149 (op.cit), « *la région orientale de Constantine à la frontière tunisienne, avec parmi les tribus importantes, celles des 'Amar Cheraga, des Oulad Zenati, des Oulad Yahia bou Taleb, des Henancha, et des Nemamcha. A l'Ouest de Constantine on rencontrait, les Teleghma, les oulad Abdenour, les Guelma, les 'Amara Gheraba et les Medjana gardien des Biban…..* » Pour cette dernière catégorie, les tribus occupaient des territoires plutôt au Sud et au sud/ouest de Constantine, alors que Guelma (s'il s'agit bien sûr de la ville actuelle) se trouve à l'Est.
[16] VAYSSETTES E.ibidem.p.34
[17] Paiement semestriel que chaque province doit payer au trésor de l'Etat à Alger. Cette redevance s'effectue deux fois par an, sous formes de monnaies et de natures diverses.
[18] VAYSSETTES E.ibidem.p.37
[19] GRANGAUD I. La ville imprenable.Ed.Media-plus.Constantine.2004.368p en p.209.
[20] GRANGAUD I. idem. en p.229
[21] Voir à ce propos, MERCIER E. Histoire de Constantine, au XVIeme Siècle.Elevation de la famille El Feggoun. Ed.Arnoulet.Constantine.1879.39 p.
[22] Guide conduisant le pèlerinage vers la Mecque, ce titre était institué par les Hafsites et repris par les Turc par Cheikh El Islam , comme haute autorité religieuse.
[23] VAYSSETTES E.ibidem p.66-67
[24] NOUSCHI A. Les villes dans le Maghreb précolonial.in Système urbain et developpement au Maghreb.Ed.OPU.Alger.1983.pp.37-53.en p.44.
[25] GRANGAUD I. ibidem. en p.285
[26] GRANGAUD I. ibidem. en p.285

CHAPITRE 5
LA CONQUETE ARABE :
Les dynasties berbères « réhabilitées »

INRODUCTION

L'établissement des arabes au Maghreb n'a pas été aussi facile que l'on pense, même si le résultat s'est achevé par l'islamisation totale et une arabisation partielle des populations locales.

Pendant environ 70 années, durée de cette conquête, les Arabes essuyèrent des défaites écrasantes, plusieurs fois complètements chassés de l'Ifriqiya et même exterminés.

Et pourtant cette venue coïncidait avec le déclin de l'empire byzantin, déjà vaincu en Égypte par *Amr Ibn El As* et en Syrie (*El Yarmouk*). C'était le temps que J.Diehl appelait le « *péril arabe* ».

En Afrique, la succession des schismes, l'instauration de l'exarchat et les révoltes endémiques des Maures ne favorisaient nullement la stabilité, d'ailleurs, sous le règne d'Héraclius, le patrice Grégoire nourrissait des velléités indépendantistes.

Ce chapitre sera abordé dans le but d'extraire la situation de Constantine et de sa région durant cette période. Cette situation peut se révéler à travers le statut administratif, les pratiques socio-économiques et les activités artistiques

Nos appuis documentaires et bibliographiques sont évidemment les publications des historiens et des chroniqueurs arabes. Ces écrits traduits et commentés sont les seules sources qui racontent cette histoire, même s'ils s'intéressent plus aux « personnages » qu'aux causes ou au substrat géographique.

Toujours est-il que dans la quête des informations, quelques « crochets » sur les auteurs et les historiens contemporains restent également nécessaires pour un meilleur éclairage sur des situations anciennes.

Cependant les historiens contemporains, surtout les « *latinos* » ne manquent pas d'écorcher les chroniqueurs arabes, ce qui leur fournit une « légitimité » pour donner libre cour à leur imagination. Dans ce sens un E.F.Gautier ne s'empêchait pas d'aller chercher dans les « *structures mentales* » de l'historien arabe (ou de l'Arabe tout court) des « *éléments* » nécessaires à la compréhension des textes :

« *La grosse difficulté, à mon sens, c'est l'intelligence générale des textes qui nous déconcertent. Un historien arabe n'a rien de commun avec Salluste, Tite-live ou Polybe, voire Procope. Ceux-ci sont des cerveaux occidentaux, avec qui nous sommes de plain-pied. Nous les pénétrons sans effort, sans y songer. Le cerveau des historiens arabes, leur sensibilité, jouent d'une façon*

originale qui n'a pas de rapport avec le nôtre. Une mise au point de tous les instants s'impose ; et si on la fait pas, on ne comprend plus.»

Aveu « édifiant ». Faut-il penser que l'histoire de la conquête arabe au Maghreb, quand elle est écrite par un « Gaulois », son premier mérite sera de la fournir « débroussaillée » de toute la romance qui enveloppe le récit des « *conteurs des Mille et une nuits* » ? Et puis jusqu'où cette mise au point peut-elle aller ?

Selon ce raisonnement, la « relecture » de Salluste, de Cicéron ou de St Augustin annotée et proposée par les historiens contemporains ne serait qu'une suite de « gauloiseries » pour les « autochtones ». Ils ne sauraient l'assimiler sans un « *dégobage* » préalable ou un « *flashage* » si l'on se préfère le « vocabulaire » en vogue.

Toujours est-il, *El Bayan, Roudh El Kirtas, Ibn Khaldoun, En Naweiry , Ibn El Hakem, El Yaqubi, El Idrisi, El Bekri et Mohamed El Kairaouani* font toujours autorité dans cette période malgré leur « romance ».

Leurs ouvrages traduits restent aussi valables et utiles que la « rigueur » du « *bellum Jugurthinum* » de Salluste (controversé) ou des « *Histoires romaines* » d'un Tite-live (qui ne manquaient pas de romance non plus; l'épisode relatif à la rencontre de Massinissa avec Sophonisbe en une et elle avait inspiré les plus grand tragédiens de l'époque…).

Il n'y a pas vraiment une « *histoire médiévale* » de Constantine. D'autant plus que la plupart des écrits concernent toutes les dynasties « berbères » ayant vécu en Algérie, parfois simultanément. Ces dernières occupaient des territoires dans lesquels Constantine ne figurait pas souvent, sinon en tant que ville ou province « secondaire ».

Cette insuffisance est due essentiellement à l'absence d'une « archéologie » médiévale. Les érudits « colonialistes » avaient préféré orienter leur recherche sur tout ce qui est latin et chrétien. Option compréhensible, car la poursuite de l' « œuvre romaine » passe par une connaissance profonde de son établissement. Puis aujourd'hui, l'intérêt pour cette période est désuet sinon quasi-absent

Les « bribes » récoltées à travers les récits des historiens, les chroniqueurs et les voyageurs arabes ne peuvent être suffisantes pour asseoir une lecture plus ou moins complète de la situation de Constantine et de sa région. Aussi nous nous emploierons à rappeler quelques hypothèses établies par les historiens ou bien émettre à notre tour quelques unes qui permettront d'aider à une meilleure compréhension du « tableau ».

La conquête arabe a été suivie de succession dynastique qui peut être divisée en trois temps :

- les premiers contacts avec le Maghreb de 647 à 700
- l'islamisation et la domination de 700 à 800
- L'apparition des dynasties « berbères » à partir de 800 jusqu'à l'entrée des ottomans en scène algérienne en 1518.

1. LA PRISE DE CONTACT AVEC LE MAGHREB

Le calife Omar aurait désapprouvé toute incursion dans le Maghreb, ces « *moufferaket el ghadira* »[1]. Les premiers contacts avec cette région ont été « fructueuses » au point ou le calife Othman, approuva son invasion après l'accord de ses compagnons.

En octobre 647, une armée composée de soldats provenant de la quasi-totalité des tribus arabes prit la direction de l'Ifriqya sous le commandement de *Abdellah B.Saâd*.

Arrivée en Byzacène (sud de la Tunisie), l'armée arabe rencontra le « *prince Djargir* »[2] dont l'autorité *« s'étendait depuis Tripoli jusqu'à Tanger, il gouvernait au nom de Héracl* .» [3] Grégoire tué, sa capitale *Sufétela* (Sbeitla) prise, les Arabes revinrent en Égypte après une campagne de15 mois.

Une seconde expédition eut lieu en 665/666 (45 H.) se termina par la déroute de l'armée byzantine et la mise à sac de *Jellula* (ville au Nord/est de Kairouan). Lors de la troisième expédition menée par *Okba B.Nafé* en 670, les Arabes se décidèrent à s'établir définitivement en Ifriqiya. Cette résolution nous informe surtout sur la fondation d'une des premières villes islamiques, la première au Maghreb.

En effet, le récit d'*En Nuweiry* nous informe sur la fondation de la ville d'El Kairouan décidée par *Okba B.Nafé*. Cette « histoire », soumise à une lecture « informative » permettra de dégager quelques « principes fondamentaux » relatifs à l'établissement d'une ville.

1.1. Kairouan : principes fondamentaux pour l'établissement d'une ville « islamique »

Faisant suite à *Bassorah* et *Koufa* fondées en premier (17 h), Kairouan est la première fondation « urbaine » au Maghreb. Le récit d'*En Nuweiry*, nous offre cette primeur en matière d'urbanisme durant le début de la période islamique.

Primeur, parce que l'Islam en tant que religion était diffusée et portée par des arabes islamisés ou par d'autres habitants fraîchement islamisés dans les contrées possédant leurs propres cultures, leurs villes, leur mode de vue, leur dialecte et leur « principes » artistiques.

L'étendard de la nouvelle religion porté initialement par des chefs issus de la noblesse tribale arabique, ne connaissaient pas de modèles d'établissement urbain que ceux rencontrés sûrement en Egypte (*Alexandrie*) ou en Libye*, Barca*, *Leptis Magna* (Lemta), ou *Oea (Tripoli*), c'est-à-dire des villes romaines.

Autant affirmer que l'Islam n'avait ni inventé, ni imposé de modèle urbanistique, ni de principes géométriques. Toutes les conceptions ne doivent-elles pas être compatibles avec les dogmes compris dans le Coran et la sunna ?

En 670, date de la fondation de Kairouan, les Arabes avaient dû quand même voir *Sufetela* (Sbeitla), à quelques 100 km au Sud /Ouest , qui présente aujourd'hui de belles ruines, signe d'une richesse architecturale évidente que nous avions pu constater de visu.

Mais, il ressort qu'ils répugnaient ces villes romaines ou byzantines, au point ou chaque conquérant fondait sa propre ville ; *Fustat* en Egypte, *Bassorah* en Irak, et *Kairouan* en Ifriqiya.

Peut-on admettre que leurs habitudes à vivre dans les grands airs, sous des tentes et à se déplacer à cheval, ne s'accommodaient pas avec l'ambiance et l'échelle de ces villes dont le tracé régulier des rues formées des *insulae* et ses édifices en pierres, ses temples avec leurs colonnades et leurs frontons, ses basiliques byzantines et ses thermes ?

Constatant que la conquête arabe en Ifriqiya restait inefficace, *Okba B.Nafé* décida d'installer un « centre» de diffusion et de ralliement aussi bien militaire que « scientifique ».

Fonder une ville, voilà le « plan » concocté par le général arabe : entreprise importante, mais voilà également qui confirme cette répugnance aux villes romaines existantes.

La « *perfidie* » des berbères, constituait l'essentiel des conclusions et des motivations du projet de *Okba B.Nafé* : « *Quand un imam entre en Ifriqiya, les habitants de ce pays se mettent à l'abri du danger en faisant la profession de l'islamisme, mais aussitôt que l'imam se retire, ces gens-là retombent dans l'infidélité. Je suis donc d'avis, ö musulmans ! de fonder une ville qui puisse servir de camps et d'appui à l'islamisme jusqu'à la fin des temps.* » [4]

L'objectif qui se profile derrière la fondation de cette ville se caractérise temporellement en deux termes :

- Immédiat ou à court terme, il concernait les aspects militaires et la conduite de l'islamisation de l'Ifriqiya.
- A moyen ou à long terme, cette ville devrait être un centre de rayonnement scientifique, un haut lieu de savoir et formation des imams et des prosélytes.

Toutefois, retenons ce « vœu » accompagnant la fondation d'une ville : l'éternité.

C'est dire que cette entreprise, tant que motivée et mue par une intention avouée et classée comme œuvre de « bienfaisance » (*haçana jaria*, bonne œuvre permanente, appui à l'islamisation), elle doit viser l'éternité.

Et pour cela, cette ville se doit de défier le temps, les révoltes et l'immoralité en s'imposant par son importance, son exemplarité et surtout par son rayonnement culturel et scientifique. En d'autres termes elle doit constituer un modèle socio-urbain, en fondant les principes islamiques à la fois moraux et « urbanistiques ».

Il nous semble que l'idée des *Ribat*, a été initiée par cette stratégie aussi bien militaire que scientifique. Rappelons que le ribat était cette forteresse à caractère militaire et religieux, que les musulmans avaient construit lors de leur conquête du Maghreb. Ces édifices permettaient non seulement de conquérir les territoires, mais également de diffuser les dogmes religieux. Autant dire que ces lieux regroupaient soldats et imams, reflétant les appuis fondamentaux de la conquête arabe dans la diffusion de l'islam.

Le second moment de la fondation de la ville est purement d'ordre « matériel » ou pratique. En effet le choix du site n'apparaît pas comme une mesure arbitraire ou hasardeuse.

Selon *El Bayan*, l'option pour le site émanait du « *conseil des musulmans* ». Ce site, éloigné de la mer et voisin de *sebkha*, était choisi de manière à « *ne pas craindre une descente des Grecs et* les *(nos) chameaux auront un lieu de pâturage, où les Berbères et les chrétiens n'oseront pas venir les enlever.* »[5]

En effet, selon *Ibn Abdelhakem*, le site « *était une grande vallée, remplies d'arbustes et de plantes rampantes, qui servait de repaire aux bêtes féroces et aux hiboux*. »

D'ailleurs l'emplacement désigné par *Okba B.Nafé* souleva selon *En Nuweiry* quelques contestations de la part de ses compagnons : « *comment …tu nous ordonnes de bâtir dans un marécage boisé où personne ne saurait passer, et où nous aurons à craindre les animaux féroces, les serpents et les autres reptiles de la terre* ! »[6].

La ville de Kairouan, telle qu'on peut la voir aujourd'hui, est située à 60 km de la côte littorale à l'Est. Son site est une « cuvette » délimitée à l'Ouest par une série de montagne, se présentant suivant une ligne courbée: *Djebel Cherichira* (462 m), *Djebel Usselat* (895 m) et *Djebel Bou Dabous* (816 m). Ce site encaissé est une sorte de « bassin versant » des principaux cours d'eau (*O.Marguellil* et *O.Alem*) qui déversent leurs débits dans les sebkha *El Kelbia* (au nord) et *Sidi El Hani* (au Sud).

Dés lors, nous comprenons la réalité du « grief » utilisé par les compagnons de *Okba*, tant le site était marécageux, (surtout durant les crues des oueds qui le sillonnent) et foyers des animaux, « *reptiles et serpents* », « *bêtes féroces et hiboux* » et « *scorpions* ».

Malgré les « réserves » de ses compagnons, *Okba* continua son « œuvre », en s'adressant aux animaux : « *habitants de cette vallée ! Eloignez-vous, et Dieu vous face miséricorde ! Nous allons nous fixer ici*. » (Ibn Abdelhakem). Les historiens disent qu'après cette proclamation (répétée trois fois ou trois jours de suite) tous les animaux évacuèrent la place.

Pour rappel, les historiens arabes affirment que les prières et les vœux de *Okba B.Nafé* étaient souvent exaucés. Ces miracles avaient eu un grand retentissement en Ifriqiya.

Au-delà de l'aspect « légende », nous relevons les priorités dans le choix du site pour la fondation de la ville :

- la sécurité des personnes et des biens
- la disponibilité des ressources fondamentales (présence de l'eau et le pâturage)

La présence d'« êtres vivants » dans cette « vallée » étaient l'indice d'une viabilité et d'une habitabilité des lieux. Il y a également cette priorité accordée à l'être humain pour occuper des lieux en pourchassant les animaux. Néanmoins la « proclamation » de *Okba* revêt un caractère « écologique » important car les animaux étaient « délocalisés » et non tués.

Une autre lecture peut se profiler derrière les « formules » de *Okba* : éloigner le mauvais « esprit »…représenté symboliquement par les oiseaux de mauvais augure (les hiboux) et les esprits maléfiques (les serpents).

Le troisième acte de cette entreprise était une « opération d'aménagement ». *Okba* ordonna de :

- « *Déblayer le terrain* », ce qui se matérialisait par le débroussaillage du site ;
- « *Le partager en lot* », c'est-à-dire affecter aux édifices les terrains utiles, prescrire un ordre, déterminer le domaine public et le domaine privé, car c'était après que les populations ont été transportées selon Ibn Abdelhakem.

Cette dernière recommandation plus développée chez En Nuweiry, avait consisté en le traçage « *des fondations de l'hôtel du gouvernement et de la Grande mosquée.*»

Les principaux édifices de la ville étaient la mosquée et le siège du « pouvoir ». Ce voisinage rappelle l'aspect dialectique entre le lieu du culte, dans lequel se regroupe tous les musulmans pour célébrer la prière mais aussi pour « légitimer » le pouvoir du *Hakem*, qui commandait la prière et dont le siège était attenant à la mosquée.

Ce couple d'édifice affirmait l'originalité de la ville islamique. La première mosquée était construite par le Prophète Mohamed (QSDSSL) en 622 à Médine.

Avant d'entamer la construction de la mosquée, *Okba* fit célébrer la prière sur le lieu affecté à cet édifice.

Le quatrième acte de la fondation de la ville, se singularise dans la controverse soulevée au sujet de l'emplacement du *mihrab* qui doit s'orienter vers la *qibla*. Cette mesure « imposée » par la religion était tant importante, puisqu'elle fondait le modèle de l'édifice et surtout indiquait la direction de la *qibla* pour les futures mosquées du Maghreb.

En Nuweiry notait qu'une telle opération a été longue puisqu'on « *laissa donc écouler un temps considérable pour observer le lever des astres en hiver et en été et pour prendre les azymuths du soleil à son lever* »[7].

L'indécision pour la détermination de la *qibla* causa des « graves soucis », c'est alors qu'*Okba* eut une vision «divine » lui indiquant ou sera placé le *mihrab*. C'est alors que la ville commença à s'élever ; des habitations et d'autres mosquées ont été construites.

La ville d'un périmètre de « *3 600 toises »* s'acheva en 675.

Les enseignements :

Le récit des historiens arabes relatant les étapes du projet pour la fondation d'une ville ex-nihilo nous donne l'occasion de percevoir les principes fondamentaux qui guident la réalisation d'un tel ouvrage.

Au départ, nous remarquons que la fondation d'une ville se pose comme une œuvre de bienfaisance, dont l'objectif primordial est d'instaurer « une source du bien » pour l'humanité dans le respect de Dieu.

La seconde remarque s'oriente sur ce double aspect, spirituel et matériel qui doit guider la conception et la réalisation de l'ouvrage.

Le projet de la fondation de la ville était entamé par une « intention », à la fois stratégique ou militaire visant à installer une « place d'arme » et spirituelle, qui, à long terme constituera une source de rayonnement « religieux».

Dans le choix du site, la priorité à l'occupation revient à l'homme, mais sans porter atteinte à la nature. L'éloignement des « animaux » des lieux dénote une attitude écologique. Les critères du choix du lieu pour fonder la ville semblent préférer la sécurité de la population et des biens.

La délimitation du périmètre de la ville, l'ordonnancement et le lotissement sont les premières opérations matérielles pour délimiter le domaine public et le domaine privé, les édifices et les habitations.

La mosquée n'est pas seulement l'édifice qui particularise la ville islamique, mais également le lien qui unit la population au monde musulman à travers son orientation vers la *qibla*.

Finalement, nous retenons, que la ville islamique se conçoit dans une intentionnalité de bienfaisance, visant l'éternité en demeurant une source de rayonnement religieux ou scientifique. Le site de son implantation, doit procurer la sécurité, même s'il nécessite une « délocalisation » des animaux. Son organisation suit une définition de l'intra-muros, lequel est ordonné et divisé en lieu du domaine public (édifices religieux, gouvernement) et en lieu du domaine privé (habitations). La mosquée étant l'élément singularisant la ville islamique doit participer à définir la « solidarité » au monde islamique en affirmant l'unicité de « Dieu ».

Il en résulte à travers cette lecture que la foi n'a aucune emprise sur les aspects formels (géométriques) et matériels (techniques, matériaux…) de la ville. Le principe fondamental de conception, en suivant les péripéties de la fondation de la ville de Kairouan, découle de :

- Une « bonne intention » de départ (ouvrage à la gloire de Dieu et travaillant l'humanité et visant l'éternité) ;
- Du respect des êtres vivants, en attribuant la priorité à l'homme ;
- De la détermination du domaine public et du domaine privé ;
- L'affirmation de l'unicité de Dieu (la mosquée et son orientation).

1.2. L'islamisation de Constantine : hypothèse

En 675, *Okba B.Nafé* est remplacé par *Maslima B.Mukhalled*, qui nomma *Abou Mouhadjer Dinar* pour commander les troupes en Ifriqiya. Celui-ci se distingua par sa diplomatie au point ou il réussit à convertir *Koceila*. Ce dernier, humilié[8] par *Okba*, (qui reprit son poste en Ifriqiya en 681/682) et manipulé par les Byzantins, constitua une armée de berbères et de « *rum* » et mit en déroute l'armée musulmane et tua *Okba* près de *Tehuda*.

Koceila était maître de Kairouan jusqu'à l'expédition menée par *Zuhir B.Qais*, qui l'élimina en 686/687. Le chef arabe périt à *Barca* sur le chemin du retour en Orient de la main des byzantins.

Hassan B. An-Numan El Ghassani était nommé général des troupes musulmanes expédiées en Ifriqiya. Il marcha sur Carthage, chassa les Byzantins. Mais il rencontra une résistance farouche d'une femme commandant les berbères de l'*Awrès*. La *kahina*, prédisait l'avenir. D'après Procope, ce rôle était dévolu aux femmes chez les « *maures* » de l'Ifriqya. Elle rencontra les troupes musulmanes, qu'elle avait mises en déroute aux environs de *Oued Nini* (aujourd'hui commune de la Wilaya de Oum El Bouaghi).

Cité par *Mohamed Ben Abi Er Raini El Kairaouany*[9], la *kahina* exhortait ses troupes en ces termes : « *les Arabes convoitent les villes et les richesses de l'Afrique à laquelle nous ne*

demandons que les grains. Je ne vois de salut pour vous que dans la dévastation du pays, afin qu'ils ne le convoitent plus. »

L'auteur poursuit son récit en affirmant que la *kahina* envoya ses troupes dans toutes les directions pour couper, brûler les champs et les vergers et détruire les places fortes et les villes.

C'est à ce niveau que l'hypothèse de l'islamisation de Constantine peut intervenir, tant le silence des historiens est pesant.

En considérant que Constantine vivait enfermée dans son nid d'aigle, ce site inexpugnable pourrait dissuader les chefs arabes moins rompus aux sièges de villes aussi fortifiées.

Opération aussi difficile pour la *Kahina* et ses troupes. Voici ce qu'écrivait El Hadj Ahmed El Mobarek : « (La Kahina) *ordonna donc de détruire les villes, de couper les arbres, les forêts d'oliviers. Ainsi furent ruinées Baghaï, Tehouda, Ngaous, d'autres forteresses, des bourgs et des villes nombreuses. La Kahina assiégea aussi Constantine ; elle démolit plusieurs ponts, ainsi que quelques forts extérieurs ; mais elle ne put d'emparer de la ville.*»[10]

Ce passage semble plus correspondre à des hypothèses ou à des conclusions que l'auteur aurait déduit de la lecture *de Mohamed Ben Abi Er Raini El Kairaouany* .

Il ne fournissait aucune indication sur ses sources. En affirmant que la *Kahina* détruisit « *plusieurs ponts* », l'auteur classe probablement dans cette catégorie les aqueducs qui alimentaient Constantine, ce qui est plausible.

En Nuweiry mentionnait que *Hassan* en revenant en Ifriqya « *eut le plaisir de voir les Rum venir à sa rencontre et implorer son secours contre la Kahina* .»[11]

L'hypothèse de la soumission de Constantine aux conquérants arabes se formule dans la probabilité d'une attitude de ses habitants (byzantins et romains ou romanisés) semblable à celle adoptée par les Byzantins en Ifriqya. En effet, exacerbés par les menaces et les destructions causées par la *Kahina*, ces « citadins », adeptes de l'ordre auraient présenté leur soumission au général arabe *Hassan B. An Numan*.

Pourtant nous lisons chez certains auteurs, que *Abou El Mouhadjer Dinar*, aurait transféré son quartier général à *Mila* durant deux années. Cette information donnée sans référence ni source, est également employée comme appui à une hypothèse de l'islamisation de Constantine durant la période allant de 674 à 679, année de retour de *Okba*, mais, elle ne bénéficie d'aucune crédibilité.

Il faut noter cependant que, même si les généraux arabes avait sillonné le pays jusqu'à l'océan, la conquête demeurait précaire, tant la résistance des berbères devenait très efficace.

L'attitude vindicative de *Koceila* a été probablement «nourrie » par les Byzantins dont les desseins avaient toujours été de se maintenir en Afrique, même en attribuant à leur « combat » un caractère religieux.

Ces « révoltes » étaient si violentes qu'elles avaient emporté aussi bien *Okba* que *Abou El Mouhadjer,* alors que Kairouan tombait sous la domination de *Koceila* durant environ 5 années.

Ces Byzantins habitaient les villes de la Numidie, de Byzacène et de la Proconsulaire. Nous croyons qu'ils résidaient aussi Constantine dont le site inexpugnable, leur permettait de résister, après avoir fui les forteresses proches de la ville dont celui de *Mila*, *Bagaï* et *Tigisis*.

A la mort de *Okba* et *Abou El Mouhadjer,* la situation au Maghreb était probablement semblable à celle d'avant l'invasion avec une nette « présence » autochtone sous le règne de *Koceila*. Constantine ne pouvait pas échapper à cette domination, et les Byzantins plus proches des « maîtres autochtones » demeuraient dans la ville en pratiquant leur religion et en maintenant des relations avec leurs chefs à Carthage.

Donc c'était après la déroute de la *Kahina* que l'Islam s'était vraiment propagé au Maghreb, même si le kharidjisme était annoncé comme « mode de résistance », une idéologie, un schisme et non une hérésie, ce qui ne remettait pas en question l'islamité.

2. CONSTANTINE ET SA REGION A L'EPOQUE AGHLABIDE ET FATIMIDE

Constantine et sa région, avaient, depuis le gouvernement de *Moussa B.Nuceir*, joué un rôle plutôt effacé devant la principale province de l'Ifriqiya dont la capitale était Kairouan.

Le kharidjisme trouva dans le Maghreb plusieurs adeptes parmi les populations autochtones. Ces derniers, pour échapper à une fiscalité contraignante et aussi pour s'affirmer en tant que populations libres se soulevèrent et formèrent plusieurs « cité-état ».

Les insurgés s'établirent donc à *Tahert* (à 9 km au sud de l'actuelle Tiaret) en formant le royaume des Rostémide et les Midrarites à *Sidjilmassa*, professant respectivement l'Ibadisme et le Sofrisme.

Constantine et sa région n'avaient pas été touchées par ces crises schismatiques.

Jusqu'à l'entrée en scène des turcs, en 1533 , la partie orientale de l'Algérie avait été sous le règne de quelques 6 dynasties ou chacune laissait le pouvoir à celle qui lui succède volontairement ou en tant que « charge » gouvernementale, soit sous la menace des armes.

La première dynastie maghrébine entra en scène sous la tutelle Abbasside. Avec leur mode de gouvernement et de succession, (les aghlabides instituèrent l'héritage du trône), l'Ifriqiya avait

acquis une autonomie que les Califes Abbassides de Baghdad toléraient sans peine, moyennant un tribut annuel.

Le territoire des Aghlabides s'étendait « théoriquement » de la Cyrénaïque (Libye) au Hodna, englobant les piémonts des Aurès, la région de Bône et la petite Kabylie. Le peuplement de ce pays était composé majoritairement des berbères, des « byzantins » et des immigrants venus de Syrie, d'Irak et de Perse.

Politiquement, les princes Aghlabides avaient dû faire face à beaucoup de révoltes dans leur armée, souvent en faisant appel aux berbères du *Djérid*. C'était également l'occasion pour s'étendre et annexer d'autres territoires ; telle, la Sicile en 831, Italie du sud en 845.

Prenant Kairouan pour capitale, les Aghlabides effectuèrent des travaux d'urbanisme et d'aménagement. Les plus spectaculaires sont ces réservoirs d'eau cylindriques à proximité de la ville appelés *Majel* ou *Fesquiet,* qui servent à emmagasiner l'eau.

Durant ce règne, Kairouan était hissée en grand centre « scientifique », dont le rayonnement était très important. Les écoles du droit Malikite et l'école de médecine (fondée par *Isaq B. Imran*) ont été les plus importantes.

D'autre part, Kairouan, devenue un nœud de voies importantes, englobait des grands entrepôts pour les céréales et l'huile du Sahel. Elle se distingua également par l'artisanat prospère et de grande qualité (tissus et bijoux).

Les princes aghlabides construisirent également des résidences à *Reqqada*, *El Mansouriah, El Abbassia* et *Djellula*.

Sur le plan architectural, le principal chef d'œuvre aghlabide est sans doute la mosquée de *Okba* à laquelle ils apportèrent des retouches vivifiantes. Car il faut penser que pendant ces moments-là, l'art musulman maghrébin était à l'état de balbutiement.

La mosquée est une composition de 17 nefs disposées dans le sens transversal, celle du cente étant la plus haute et la plus large. Elle est marquée par un alignement de colonnes doubles, aboutissant au mihrab et rencontrant un transept transversal aux mêmes dimensions. Cette rencontre des deux principales nefs (en T) était une composition pratiquée par les byzantins dans la conception des basiliques.

Concernant les détails architecturaux, les chapiteaux des colonnes étaient dans leur majorité récupérés des basiliques byzantines en Byzacène.

Les coupoles posées sur un volume octogonal, reposant sur un « dé» carrée, creusé de niches, laissent apparaître des « côtes de melon ». Le minaret, opposé à la qibla, est une structure de trois Tours carrées superposées et coiffées d'une coupole.

La céramique à reflet métallique importée de Bagdad a été accompagnée par une autre de fabrication locale.

Dans cette « gestation », l'art musulman maghrébin s'était « hellénisé ». Sa sobriété et sa clarté n'empêchent aucunement d'aboutir à une production joignant à la beauté, l'efficacité et le symbolisme comme « parabole » de la réalité divine aussi bien dans sa miséricorde que dans sa puissance.

L'art musulman maghrébin trouve son origine dans les premières actions artistiques de Kairouan. Aussi, en tant que production « humaine », sa performance revenait au « *rôle des artisans indigènes, Syriens, Coptes ou Afariks de Berbérie, convertis à l'Islam ou fidèles à la foi de leurs pères et incorporés comme clients à la société musulmane, dans la construction des mosquées et des demeures de leurs nouveaux maîtres.* »[12]

Concernant la région, le témoignage d'*El Yaqubi,* décrivant les régions sous le règne aghlabide, repris par plusieurs historiens contemporains dont A.Laroui[13], fait état de l'aspect verdoyant du pays ; des vergers longeant la mer et la prospérité du Sahel et de ses oliveraies. Les exploitations minières (argent, antimoine, fer et plomb), appelées *Majjanat el Maadin* , localisées au nord/est de Tébessa, favorisaient la construction navale et l'artisanat…

En Numidie, la vie rurale était dominante. *Banu Barzal* (Hodna), les *Ketama* et les *Nafousa* étaient des cultivateurs et des éleveurs de bétails. Ils habitaient dans des villages et ne payaient pas d'impôts aux princes aghlabides.

« *Les hautes plaines constantinoise constituaient pour les Aghlabides de Kairouan une sorte de marche, une province militaire qui s'étendait sur près de 300 km* .» [14]

Toujours en Numidie, Constantine n'était citée chez les historiens « médiévaux », durant cette période, que lorsque le fameux *Abu Abudellah* le chiite commençait à agglutiner autour de lui les fractions de la tribu de Ketama, préparant la montée des fatimides.

En effet, d'après le récit d'Ibn Khaldoun, le prince Aghlabide envoya les gouverneurs de M'sila, Belezma et Setif pour « *apporter la guerre* » dans le territoire de « Djamila », à *Ikdjan*, ville dans laquelle séjournait le *da'i Abu Abdellah* le Chiite, pour neutraliser son prosélytisme..

Si les villes précitées avaient à leur tête des gouverneurs reconnaissant la suzeraineté aghlabide, Constantine semble « jouir » d'un statut effacé. Car comment expliquer que son gouverneur (si elle en avait un) ait été exempt de cette mission ? L'éloignement du territoire de Djemila par rapport à Constantine, ou bien les habitants de cette ville n'avaient-ils pas la confiance des princes Aghlabides pour faire participer les « troupes » dans cette mission ?

La préparation du terrain au *Mahdi* et à la dynastie fatimide avait eu lieu dans le territoire de la tribu des Ketama. Grâce au récit d'Ibn Khaldoun, nous connaissons, les fractions et les tribus habitants autour de Constantine. Pour le moment nous nous contentons de citer ces villes ou villages qui « structuraient » la région surtout des côtés Nord/Ouest et sud : Mila, Djemila, Setif, Belezma, M'Sila, Ikdjan et Tazrut.

L'entrée de la ville de Constantine dans la mouvance fatimide a été faite sous la contrainte : « *Les habitants de cette ville capitulèrent pour avoir la vie sauve.* »[15]

En conclusion, il semble que la ville de Constantine était habitée par les « citadins », de diverses souches : romains, « romanisés » des arabes et des persans.

Cette assertion s'appuie sur le témoignage d'*El Yaqubi*, qui nous dit que les villes étaient habitées par des orientaux arabes et des autochtones. Les premiers étaient issus des tribus de *Qoraich, Maden, Rabia* et *Qahtan* et de persans (soldats, marchands).

Les autochtones appelés « *adjam El Balad* » se composaient de :

- Berbères installés dans des villes n'ayant plus de liens avec leurs tribus (parlant le berbère ou l'Arabe)
- Roums (entendre les romains ou les Byzantins)
- Afariks
- Berbères latinisés
- Latins africanisés

Éloignés des « crises dynastiques » et affichant leur neutralité, ils ne prenaient pas de parti. Leur « capitulation » tardive, prouve que cette ville n'était pas soumise aux tribus voisines. Donc elle gardait une certaine autonomie par sa composition ethnique, un melting-pot, regroupant des populations de diverses origines, des musulmans et des chrétiens.

Synthèse

Cependant durant cette période, nous pouvons établir la composition tribale autour de Constantine en s'appuyant sur le récit d'Ibn Khaldoun.

L'entrée en lice de la tribu des Ketama est résumée dans ce passage de Ch-A.Julien :

« *La dynastie fatimide eut pour origine un schisme légitimiste, le chiisme ; pour fondateur, un réfugié venu d'Orient, Obeid Allah ; pour appui, une tribu berbère de Kabylie, les Kotama*.»[16]

Selon Ibn Khaldoun, cette tribu était dispersée sur tout le Maghreb, mais après «*l'introduction de l'islamisme, à la suite des bouleversements causés par l'apostasie des berbères, cette tribu se*

trouva établie dans les campagnes fertiles qui s'étendent de l'Occident de Constantine jusqu'à Bougie, et au Midi de Constantine jusqu'au mont Awras. » [17]

Cette tribu pratiquait l'*achaba* ou l'*azil* dans ces territoires, en dressant ses « *campements passagers et faisaient paître leurs troupeaux* », cependant ils habitaient également des villes importantes : *Ikjan, Setif, Baghaya* (Baghai), *Belezma, Tigist* (Ain El Bordj), *Mila, Constantine, Skikda, El Coll* (Collo) et *Djijel.*

Ces indications fournies par Ibn Khaldoun, nous permettent de reconstituer le territoire de cette tribu, dont Constantine est le principal centre. En effet, schématiquement, cette région, territoire de la tribu des Ketama, est comprise dans les limites suivantes :

- piémont Nord de l'Aures (de Baghai à Belezma)
- Sétif à Bougie sur la partie occidentale
- De Bone à Baghai à l'est
- La méditerranée au Nord avec les villes littorales (Bougie, Djijel, Collo, Skikda et Bone)

Une première conclusion s'élabore : nous identifions dans cette territorialisation « médiévale », les limites d'une assise spatiale de ce que constitue le fond géographique de la région constantinoise telle qu'elle est définit par les géographes contemporains.

Malgré la précision d'Ibn Khaldoun dans ces délimitations, nous relevons dans les écrits des historiens contemporains (coloniaux), une tendance à « réduire » le territoire de la tribu des Kotama. C'est le cas de Ch-A. Julien, qui notait :

« Ces Kotama occupaient la petite Kabylie, à l'Est des Babors, entre Djijelli, Setif et Constantine, à l'extrémité orientale de la Maurétanie romaine, zone intermédiaire entre la sauvagerie montagnarde et la civilisation de Numidie, et terre de choix pour la reconstitution d'un empire. »[18]

Même si Ibn Khaldoun donnait beaucoup de détail sur les fractions qui composait la tribu, nous retenons quelques-uns, essentiellement, que les Ketama et les Sanhadja issues de la tribu de *Himyer*, elles étaient venues avec *Ifriqus* s'installer parmi les berbères « autochtones » dans des périodes anciennes (protohistoriques).

Ibn Khaldoun cite B.Al Kalbi[19] affirmant que « *les tribus de Ketama et de Sanhadja n'appartiennent pas à la race berbère : elles sont des branches de la population yéménite d'Ifriqus B.Sayfi établit en Ifriqiya avec les troupes qu'il y laissa pour garder le pays* »[20].

Notons ici que Himyer, cité comme un aïeul commun des Ketama et des Sanhadja, était également regardé par les historiens antiques comme également l'aïeul des phéniciens (donc des puniques).

Les principales fractions issues de *Ketm B. Bernis* (descendant de Himyer) étaient ; les *Gharsen* et *Issuda*. Des premiers, était issue une branche les *B.Zeldwi* « *habite actuellement la montagne qui se voit de Constantine.* »[21]

Ibn Khaldoun citait également le *Sedwikich,* habitants « *la plaine de cette partie du territoire des ketama qui est située entre Constantine et Bougie.* »[22] . Cette tribu était composée de nombreuses fractions, « *les Silin, les Tarsun, les Turghyan, les Mulit, les Cascha, les Lemay, les Gayaza, les B.Zalan, les Al Bwira, les B.Marwan, les Warmesken, les Segdal, et les B.Ayad*. »

Les *Swac* principale famille des *Sedwikich* habitait « *autrefois la Qalaâ des B.Bou Khadra , châteaux situés dans la province de Constantine, et que de là ils étendirent des ramifications dans toute cette contrée* [23]».

Ibn Khaldoun cite encore les *Beni Thabet* habitant, « *la montagne située entre Colla et Constantine*.»[24]

Concernant l'effacement des Ketama, Ibn Khaldoun nous informe qu'après le départ des fatimides pour l'Egypte, le reste de la tribu qui n'avaient pris part à ce « déménagement », « *finit par s'éteindre dans le luxe et dans la mollesse, mais quelques-unes de ses branches étaient restées dans leurs anciens territoires, le mont Awras et les plaines voisines*.»

Plusieurs fractions avaient dû changer de nom ou prendre leur distance, car après le départ des fatimides qui gouvernaient le Maghreb oriental, les populations pressurées par les charges fiscales durent se retourner contre les ketama.

Toujours est-il que durant une période si reculée, le territoire autour de Constantine formait une région occupée par une tribu issue de l'alliance circonstancielle de plusieurs fractions. La primauté revenait aux ketama, dont étaient issus les principaux chef militaires désignés par les Fatimide. Cette région, en retenant le récit de Ibn Khaldoun s'étendant autour de Constantine, du littoral jusqu'au piedmont de l'Aurès et des *Babors /El Hodna*, jusqu'à *l'Edough/Baghai*.

A noter que le territoire de cette tribu a été toujours « réduit » par les historiens contemporains, voulant « à tout prix » le faire coïncider avec la Maurétanie sétifienne de l'époque romaine.

Deuxièmement, nous retenons que ces populations, jointes aux berbères autochtones durant des temps reculés, étaient selon les généalogistes arabes descendants de *Himyer* d'origine yéménite, la même origine attribuée par les historiens (antiques, dont Hérodote) aux phéniciens

En troisième lieu, la région telle que ressort d'après la description d'Ibn Khaldoun, se confond impeccablement avec la région constantinoise durant les temps contemporains. En somme les principaux traits de la région actuelle s'appuient sur un *substratum*, à la fois géographique, ethnique, « urbain » et économique déjà existant aux VIII Siècle.

Nous sommes disposés à croire d'une telle alliance tribale avait été « expérimentée » durant des temps antiques. Elle s'établissait comme une « recomposition » circonstancielle et se maintenait sur des rapports d'échanges et de complémentarité.

Ce qui laisse supposer que cette assise préexistait l'islamisation. Toutes ces indications nous conduisent à croire à l'historicité de la région constantinoise, dont la genèse se situait certainement dans une période encore plus profonde.

3. SOUS LE REGNE DES DYNASTIES SANHADJIENNES

Le 15 janvier 910 *Obeid Allah* entra à *Raqqada* et dévoila sa qualité de *Mahdi*. La dynastie fatimide était née. Et pour poursuivre une « règle » chez les nouvelles dynasties, une nouvelle capitale, *Mahdia*, fut construite en 912.

En novembre 944, la dynastie était sur le point de s'effondrer sous les coups portés par *Abou Yazid* (appelé *l'homme à l'âne*), un Kharidjite de *Tozeur*, qui réussit à rassembler une armée et menacer sérieusement les fatimides. Son entreprise trouva chez les populations un écho favorable, car l'impopularité des Chiites était bien entamée surtout pour leur politique fiscale adoptée pour équiper leur armée, très contraignante,

Assiégés dans leur capitale fortifiée El Mahdia, l'intervention de *Ziri B.Manad* leur a été salutaire. Ainsi, les *sanhadja* avaient sauvé la dynastie fatimide aux abois.

Pour récompense, *El Moezz* (Emir fatimide) confia le gouvernement du Maghreb à *Bologhin B.Ziri*, lors de son départ en Egypte. Ainsi les *Sanhadja* inaugurèrent leur dynastie : les Zirides, le jeudi 11 Rabi I. 362 (le 20 Décembre 972).

Selon plusieurs historiens arabes (*En Nuweiry, En Nahwi et Azz Ad-Din Abu Mohammed Abdelaziz*), les Sanhadja sont des descendants des Himyérites, qui durent s'exiler au Maghreb après que les Abyssins (Les Ethiopiens) eurent détruit leur empire au Yémen.

Ils se subdivisaient en 70 branches dont les plus importantes étaient les *Tekata*, peuple sédentaire (dont faisaient parti les Zirides et les Hammadides) et les *Lemtuna* (qui fondèrent par la suite les Almoravides).

PLANCHE N°22

La région constantinoise sous la dynastie Fatimide

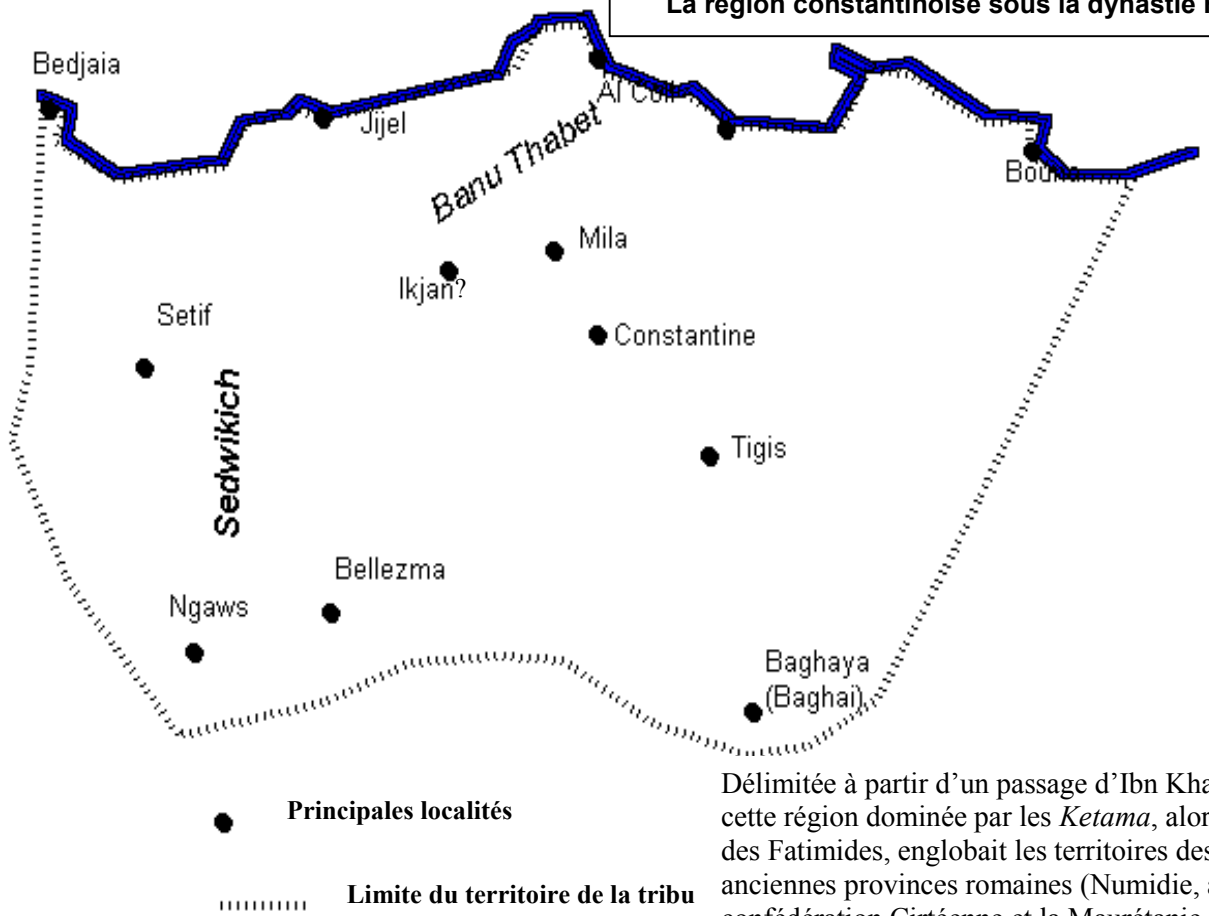

Délimitée à partir d'un passage d'Ibn Khaldoun, cette région dominée par les *Ketama*, alors favoris des Fatimides, englobait les territoires des anciennes provinces romaines (Numidie, avec la confédération Cirtéenne et la Maurétanie Sétifienne). Nous remarquons que les anciennes villes romaines *Cirta, Bagai, Nicivus* (N'Gaous), *Tigis, Igilgili* (Djijel), *Chullu* (Collo), *Rusicade*(Skikda), *Sitifis, Saladae* (Bédjaia) et *Hippone* (Bone) font partie de cette unité régionale dont les limites s'étaient élargies pour la circonstance.

ALLIANCE DES FRACTIONS SOUS L'EGIDE DES KETAMA SOUS LA DYNASTIE FATIMIDE

Au temps des fatimides, les Sanhadja occupaient les territoires commandés par les villes de : Msila, Hamza (Bouira), Alger, Lemdiya (Médéa), Melyana (Meliana).

Au cours de leur règne, les Zirides butèrent sur des conflits internes (familiaux) et externes (la déchéance des *Maghrawa* par les Omeyyades de Cordoue). Pour ces derniers l'alliance des *Maghrawa* aux *Zenâta*, les avait conduit à chercher à se tailler des fiefs dans les territoires Zirides, occupant Tihert et les repoussant jusqu'à Achir.

La grandeur du territoire Ziride, situé entre Achir à l'ouest et Kairouan à l'l'est, constituait un domaine difficile à protéger contre les attaques des Zenâta.

Durant ces moments *Hammad B.Bulughin* n'accepta plus la suzeraineté de son neveu *Badis* (prince Ziride au pouvoir) et fonda sa dynastie : les *Hammadides*. Il construisit sa capitale ; La *Qalaâ*, et renia le Chiisme en se rangeant sous la bannière abbasside.

2.2.1. La politique urbaine des sanhadjiens

Les émirs sanhadjiens (aussi bien Zirides que Hammadides) se distinguèrent particulièrement par leur inclination urbaine. En effet, les princes Zirides et Hammadides s'employèrent à fonder des villes nouvelles ou raviver des villes anciennes, en les dotant de centres scientifiques et commerciaux, de résidences grandioses et surtout en montrant un goût prononcé pour l'architecture et l'artisanat.

Il faut préciser que ces penchants pour l'urbanité, le raffinement et les arts étaient déjà annoncés avant la prise en charge du gouvernement du Maghreb à la place des fatimides partis en Égypte.

Au-delà des « détails » existentiels favorisés par la vie urbaine, les villes faisaient également parti du support urbain que les émirs sanhadjiens hissèrent en politique de gestion du territoire, favorisant ainsi l'encadrement économique, social et sécuritaire.

Ainsi les villes fondées ou refondées, en plus des attributions économiques ou militaires, n'avaient manqué ni d'urbanité ni d'architecture raffinée ni d'un artisanat de haute gamme.

Les fouilles de L.Golvin et R.Bourouiba à *Achir* et *Qalaâ* avient mis au jour des vestiges et des objets d'un grand raffinement.

Constantine faisait partie de ces villes revivifiées. Retrouvant son statut de capitale de province, elle garde dans la Grande Mosquée, des traces architecturales et artisanales de la grandeur Hammadide.

Les villes fondées

<u>Achir</u>

Située sur les limites du tell occidental et des montagnes de la Kabylie, elle était bâtie sur les

flancs de *Djebel Lakhdar* à l'Est de *Ksar El Boukhari* dans le *Titteri.* Le site de la ville est « *une montagne escarpée, elle n'avait pas besoin de muraille. Elle était arrosée par deux sources abondantes d'excellentes eau*.» D'après El Bekri[25] Les fontaines avaient pour nom, *Ain Soleiman et Thala'n Tiragh.*

En somme la ville était si fortifiée que « *dix hommes avaient suffit pour la défendre*.»

Cette ville construite en 935, avait reçu la « bénédiction » du prince fatimide *El Qaym*, qui envoya à *Ziri* « *un architecte qui surpassait en habileté tous ceux de l'Ifriqiya. Il obtint du même prince une grande quantité de fer et d'autres matériaux*.» [26]

Pour sa construction, *Zir*i avait également fait appel à un grand nombre de charpentiers et de maçons de M'sila, Hamza et Tobna.

Cette ville, dont le nom berbère signifie « griffe », n'avait qu'un seul accès du côté de l'orient. Pour son peuplement, *Ziri* avait dû déplacer des populations de M'Sila, de Hamza et de Tobna sous la contrainte.

Achir était dotée d'une mosquée à 7 nefs séparées par des colonnes à sections octogonales et d'un palais dont le plan rectangulaire était long de 72 m et large de 40 m.

L'organisation spatiale du palais d'Achir suivait une composition symétrique s'appuyant sur une cour centrale, autour de laquelle étaient affectées les pièces relatives au trône et aux rituels protocolaires. Cette distribution permettait l'obtention de quatre appartements identiques, occupant les quatre angles ou chacun était organisé autour d'une cour.

Cette composition architecturale faisait classer ce palais dans les modèles développés par les Omeyyades et abbassides.

La Qalaâ des Beni Hammad.

Hammad B.Bullughin comme pour annoncer la naissance de sa dynastie, édifia la Qalaâ en 1007/8 (398 h). Située en altitude à 1000 m dans les monts du Hodna, elle occupe les pentes du Djebel Maadid.

La ville a été entourée d'un rempart après la construction de « *plusieurs mosquées, caravansérail et autres édifices publics*. » [27]

Son peuplement a été assuré par le déplacement des populations de M'Sila et de Hamza, que Hammad détruisit de « *fond en comble*» et d'une peuplade du Maghreb : les Djerawa.

Cette ville avait acquis un rayonnement important, scientifique et économique, « *sa population accrut rapidement et les artisans ainsi que les étudiants s'y rendirent en foule des pays les plus éloignés et des extrémités de l'empire*.»

Le raffinement des Hammadides se distingue dans les nombreux palais construits dans la *Qalaâ.* En effet, s'inspirant d'une thématique romanesque, les noms affectés à ces palaces « enveloppaient » l'ambiance dans un conte de fée :

- Le palais du Salut
- Le palais de l'Etoile
- Le palais du Lac (Qasr El Bahr), dont le centre était occupé par un bassin ou se tenaient, dit-on des « joutes nautiques ».
- Le palais du Fanal (Qasr El Manar).

La mosquée de la Qalaâ, de 53.20 m par 63.20m, avait une salle de prière de s'étendant sur toute la largeur et profonde de 34.20 m. Sa composition consistait en une série de 13 nefs, coupés par 78 travées. La cour de 27 m était entourée d'un portique, l'angle Nord/Ouest était affecté à la *maidha* (la salle des ablutions) et l'autre angle réservé à une bibliothèque, selon R.Bourouiba.

Le mihrab de la mosquée de la Qalaâ, dont la majeure partie subsistent encore sur le site, présente avec ses 24.70 m de hauteur, le modèle maghrébin adopté des le Xeme siècle.

En effet avec sa section carrée de 6.50 m de coté et ses 127 marches, sa façade avec la superposition de trois « niveaux», elle est considérée comme une «nouveauté » architecturale historique.

Sur le plan « élévation », la façade est composée de trois travées verticales, symétriques par rapport à celle du centre. Les travées des extrémités présentent une superposition de trois « niches » dont celle à la base, plus longue se termine par un arc plein cintre.

La travée centrale comporte la porte surmontée d'un arc quintélobé et trois ouvertures, les deux premières ont le sommet en arc (dont le second, plein cintre) et le dernier est rectangulaire.

Les ornemanistes avaient également fait montre de dispositions habiles et d'inspirations artistiques de grandes factures, en employant la céramique incrustée d'émail verni, des motifs floraux, des entrelacs et des volutes ou des figures géométriques stylisées, ainsi que l'épigraphie particulièrement l'écriture coufique.

La Qalaâ des Beni Hammad peut être considérée comme une « âge d'or » d'une dynastie, qui avait exprimé ses goûts et son urbanité dans une ville créée ex-nihilo. Cette œuvre urbaine (l'une des premières villes « algériennes », le territoire des Hammadides était resté confiné en Algérie), aujourd'hui disparue, constitue un ouvrage référentiel incontournable en matière d'urbanisme, d'architecture et d'artisanat.

Les villes refondées

A ces deux villes créées ex-nihilo, les sanhadjiens avait occupé Tihert, fondée par les

Rostémides au début de la conquête et place forte du Kharidjisme. Alger, Médéa et Miliana ont été refondées par les Beni Mezghenna (famille sanhadjienne) avec la bénédiction des Zirides et ce pour faire face aux assauts des Zénètes.

Bougie et Constantine ont été hissées à un statut de « métropoles ».

Une lecture de l'organisation du territoire sous le règne des sanhadjiens laisse entrevoir une structuration et un encadrement rigoureux. En effet, la disposition géographique des villes et les routes les reliant dessinaient un réseau complexe formé de :

- Une « ancienne » route (Est-Ouest) marquée par les villes et les cités situées aux confins du Sahara, reliant Kairouan, capitale des dynasties successives à Tahert (et plus loin à Sidjilmassa).
- Une seconde route reliant les deux villes, mais passant au nord par Tidjis, Setif, Hamza.
- Une troisième série de villes et de cités portuaires, reliées aux villes de l'intérieurs par des voies longitudinales (Sud-Nord), et transitant par des grandes villes telles que Constantine et Sétif.

Cette armature dessinait une série de trois rangées de villes, où celles du Nord regroupaient les cités et les villes portuaires : Tenes, Alger, Marsa Dadjadj, Bougie, Djijel, Collo, Bouna et Marsa El Kheraz (El Kala).

Dans le tell, des villes ont été des appuis importants à l'encadrement du territoire entre les villes du littoral et les villes du sud, c'était le cas de Constantine, Sétif, Calama (Guelma) et Hamza.

Enfin les villes du sud étaient des lieux de passage des principales caravanes, dans lesquelles figuraient, Tobna, Msila, El Qalâa, Achir et Tihert.

2.2.2.Constantine et sa région

Jusque là négligée ou dotée d'un statut effacé, Constantine avait été hissée en une métropole provinciale d'une grande importance. En consultant les récits des historiens, nous trouvons qu'elle était citée dans une « séquence » où le prince Badis (Ziride) demandait à son oncle Hammad de remettre le gouvernement de *Tigis* (Ain El Bordj), *Ksar El Ifriki*, et Constantine à son représentant, son fils El Mansur.

Durant le règne d'El Mansur (984-997), gouvernée par Abu Zabel B.Hichem, tué par le Zenète Felful B.Said, cette région rejoignit les territoires contrôlés par Hammad B.Bulughin. Elle était reprise par les Zirides, jusqu'en 1062, où le 5eme prince hammadite En Nacir (1062-1081) nomma son frères Balbar gouverneur.

En effet, sous le règne d'En Nacir B.Alannas, Constantine faisait partie des Cinq provinces Hammadides avec : Miliana, Suq Hamza, Ngaous, et Ashir.

Al Aziz (1105-1124), confia le gouvernement de Constantine à son fils Saba B.Al Aziz.

Les différents gouverneurs installés à Constantine faisaient partie de la famille princière, ce qui dénote la grande importance qu'occupait la cité chez la dynastie hammadide.

Les deux cités jointes à Constantine, à savoir Tidjis (Ain El Bordj) et Kasr El Ifriqy pourraient être des lieux de garnisons.

Tidjis, (Tigisis romaine)

Ancienne cité (préromaine, de par les dolmens qui se trouvent à proximité), elle figurait dans le récit de Procope, comme un lieu fortifié par les Byzantins. Située à l'extrémité Est de *Bhira Touila* , à l'ouest de Sigus, cette zone est possède un point d'eau important (Ain El Bordj).

Cette cité qui se trouvait sur l'ancienne voie romaine qui reliait Theveste à Cirta, a été réinsérée dans le système défensif des Byzantins. Ces derniers y construisirent une forteresse importante.

Sous le règne des Aghlabides, *Tidjis* dépendait de *Baghaï*, puis de Constantine à la fin du Xe Siècle. Les fouilles archéologiques avaient dégagé les restes de « thermes » et d'une mosquée.[28]

Kasr El Ifriqy

« *Un peu en retrait de la route directe qui reliait Tifash à Tidjis, à une étape de Tifash à l'Est et autant d'Arku à l'Ouest, Kasr El Ifrki (le Château de l'Africain) était établi dans une position stratégique importante, dominant la vallée de Ayn Sfa qui aboutit dans la plaine arrosée de l'Oued Crab et où passait la grande route de Tifash. Il etait dressé sur un plateau élevé et défendu par les ravins de Dra-Al –Frigui, Dahar-Al-Bagra et Chaabat Esania* .» [29]

Cet établissement comprenait un fortin byzantin que les Aghlabides et les Zirides avaient certainement exploité comme garnison afin de refouler les incursions venant du Sud. Cette cité dépendait en 989 de Constantine.

En conclusion, les deux cités dépendant de Constantine, ont été exploités en forteresses dans le but de :

- sécuriser la route qui reliait Kairouan à Tihert et transitant par *Tidjis ;*
- Constituer un poste avancée contre les incursions des Zénètes et protéger particulièrement Constantine.

PLANCHE N°23

LA REGION CONSTANTINOISE SOUS LE REGNE HAMMADIDE

Les villes et les routes caravanières

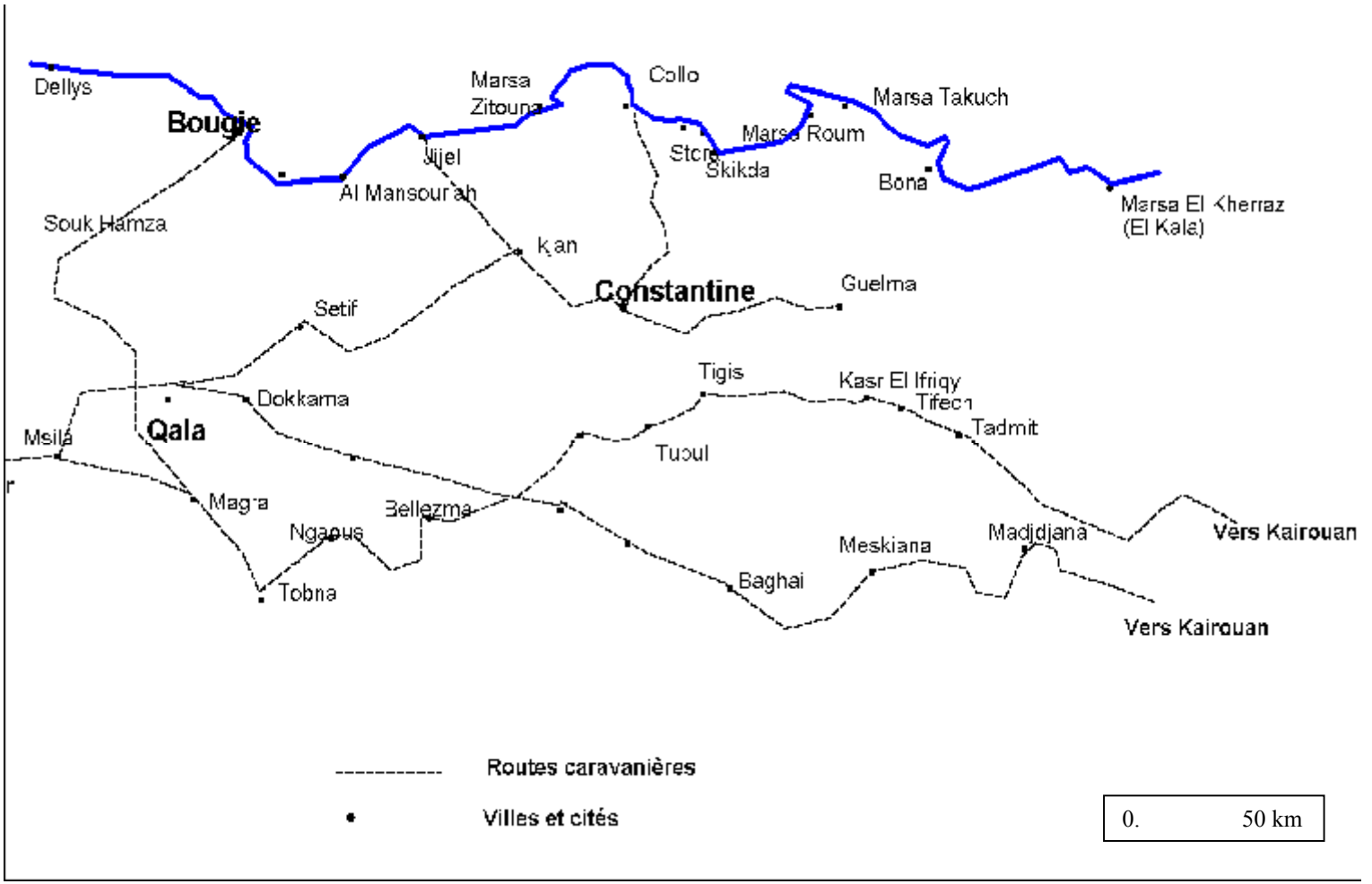

Les deux cités, préalablement aménagé par les Byzantins pour accueillir des troupes, ont été exploitées par les dynasties successives pour assurer la sécurité des routes et des villes.

Cependant une précision importante est à signaler : *Tidjis* (écrite parfois Tigis ou *Tigisis*), faisait partie du noyau préromain dans lequel Cirta était le pôle principal.

En effet, cette zone (englobant aussi bien *Tidjis* que *Kasr El Ifriqy*) se remarque aujourd'hui même par les nombreux dolmens, signe d'un établissement humain protohistorique.

La région autour de Constantine était habitée avant l'invasion Hilalienne par :

- Les Kutama, dont le territoire s'était énormément réduit après le départ des fatimide, occupaient la petite Kabylie, la montagne de Bougie, Sétif, Collo, Ikdjan, Constantine ;
- Les Zénètes, avec les principales branches, les Hawara (à Ngaous, Tahuda), les Awraba (Ngaous et Bouna), les Sedrata (à Msila et Biskra) les Mzata (Msila et Baghaï).
- Les Banu Zanadj à Msila
- Les Banu Barzal (à Msila, Sétif et Tobna).
- Les Luwata à Bougie.

L'importance de la métropole Hammadide est également perceptible dans :

1. <u>le réseau des routes :</u>

D'après El Idrisi, depuis Constantine, six routes partaient vers :

- Bougie, dont l'une passe par Djijel et la seconde par Abras
- Djijel (par Bani Khalef et Bani Zendawi….)
- Collo
- Sétif.

2. <u>les ports</u>

Les ports exploités par les Hammadides, s'étalant d'Est en Ouest, étaient certainement sous le contrôle de Constantine : Bouna, Mers El Kharouba, Mers Ibn Al Albir, Ras El Hamra, Takuch, Mers Errum, Skikda, Stora, Collo, Djijel, Djazair El Afia, Hisn El Mansouriah, Mers Sabiba.

3. <u>Les activités économiques et agricoles</u>

La région constantinoise connaissait également une dynamique intense grâce aux activités économiques. Ces dernières consistaient en ce qui suit :

- <u>l'industrie</u>

La construction navale était installée à Bougie, Bouna et Mers El Kharaz (Kala).

Il y avait également une industrie minière, consistant en l'extraction du fer de Bougie et de Bouna, l'argent, le plomb et l'antimoine de Medjdjna, le cuivre de Djijel. Le plâtre était extrait

des carrières de Matusa (à proximité de Bougie), alors que le sel parvenait d'une « *colline près de Biskra* » (El Idrisi), l'Outaya certainement.

L'industrie textile, dont la fabrication des turbans en soie, était fixée à Bougie et la Qalaâ.

- L'agriculture et l'élevage

La céréaliculture se développait à Constantine (Blé et orge), Baghaï, Tobna, Bouna, Djijel, Setif et Bougie.

L'arboriculture était variée :

- vignoble à Ghedir aujourd'hui Bordj Ghedir, Ngaous, Tolga, Collo, et Djijel ;
- Noyer à Ngaous, Setif, Bougie et Djijel ;
- Amandier et pommier à Ngaous et Djijel.

Le coton et le chanvre étaient plantés à Msila, Tobna, Ngaous et Bouna, alors que les forêts étaient développées à Collo et Bouna.

L'élevage avait également une grande importance. Les historiens faisaient référence à un élevage de :

- Bovin à Djijel, Bouna, Msila et Tobna ;
- Ovin à Msila et Tobna ;
- Equin à Msila et Tobna.

L'apiculture était pratiquée à Bouna, Djijel et Constantine (El Idrisi faisait référence au miel de Constantine). Notons également l'exploitation du corail à Mers El Kharaz (Kala).

En conclusion, la région constantinoise semblait revivre dans une organisation du territoire, où la ville de Constantine regagnait son statut de métropole. Son importance en tant que marché et entrepôt, provenait de la dynamique économique qui caractérisait la région tout autour d'elle.

L'importance de la ville se lit également dans les « empreintes » architecturales Hammadides qui sont gardées jalousement jusqu'à ce jour.

L'architecture Hammadide à Constantine

Le seul témoin de l'architecture Hammadide à Constantine demeure la Grande Mosquée. Située en plein cœur de la vieille-ville, elle avait subit une « amputation » importante lors du percement de la rue Nationale (aujourd'hui Larbi Ben M'hidi), sous la colonisation française.

Avant cette opération, la façade principale de la mosquée jouxtait la zone des souks, avec son organisation en corporation. Aujourd'hui sa façade principale est entièrement remaniée, cependant sa profondeur gardait son aspect plus ou moins originel.

Selon Cherbonneau[30], étudiant une inscription trouvée dans la mosquée, mentionnant la date de décès de Mohammed Ibrahim El Marrakuchi en 618 H. (1221/1222), il concluait que sa construction datait de la fin du XIII e Siècle. Cette inscription répertoriée dans le CIAT[31] de Mercier, est suivie d'un commentaire, suggérant l'an 1236 selon l'avis des savants locaux.
En 1960, R.Bourouiba[32] avait découvert quant à lui trois inscriptions, dont celle incrustée sur la cimaise du Mihrab de la mosquée, faisant référence au « bienfaiteur », en l'occurrence Mohamed B.Bouali Al Thaalibi et à la date de sa construction : en l'an 530 H (1136/1137).
La mosquée telle qu'elle se présente aujourd'hui est constituée d'une salle de prière, d'une cour et d'un minaret.

La salle de prière

En forme de trapèze, elle mesure 24 m x 22.10 m. Sa composition est une trame de 6 nefs perpendiculaires au mur comportant le mihrab et 8 nefs dans l'autre direction.
Le nombre pair des nefs perpendiculaires au mihrab indiquent que cette mosquée a été amputée d'une partie, car dans les mosquées (depuis la Grande Mosquée de Kairouan) le nombre des nefs est toujours impair : une façon de marquer celle du milieu qui aboutit généralement au Mihrab.
L'accès à la salle de prière se fait à partir de la cour par 4 portes de 1.80 m de large chacune. La cour, aujourd'hui couverte par une verrière, est séparée de la rue principale (Rue Larbi B.M'hidi) par une frange occupée par des locaux commerciaux, ne laissant qu'une entrée. Cette cour a été sans doute amenuisée par les travaux de percement de la Rue Nationale.
Le mihrab, décalé d'une demi-travée (due à l'amputation d'une travée complète du côté gauche), il est constitué d'une niche dont la section est un tracé d'un arc surbaissé. L'intérieur est une demi-coupole ornée de 15 cannelures, à section semi-circulaire rayonnant vers le milieu de la cimaise.
Le mihrab s'ouvre sur le mur par un arc brisé, dont la bordure dessine des lobes superposés et entrelacés. Il est encadré par deux colonnes de 1.84 m de haut surmontées de chapiteaux
La cimaise du mihrab porte une inscription arabe en en style coufique, qui peut être traduite comme suit :

«*Au nom d'Allah le Miséricordieux et le Compatissant, Qu'Allah bénisse et sauve Notre Seigneur Mohamed et les Siens. Ceci est l'œuvre de Mohamed Ibn Bouali At Thaalibi, l'an cinq cent trente*.»

PLANCHE N°24

DJAMAA EL KEBIR
CONSTANTINE

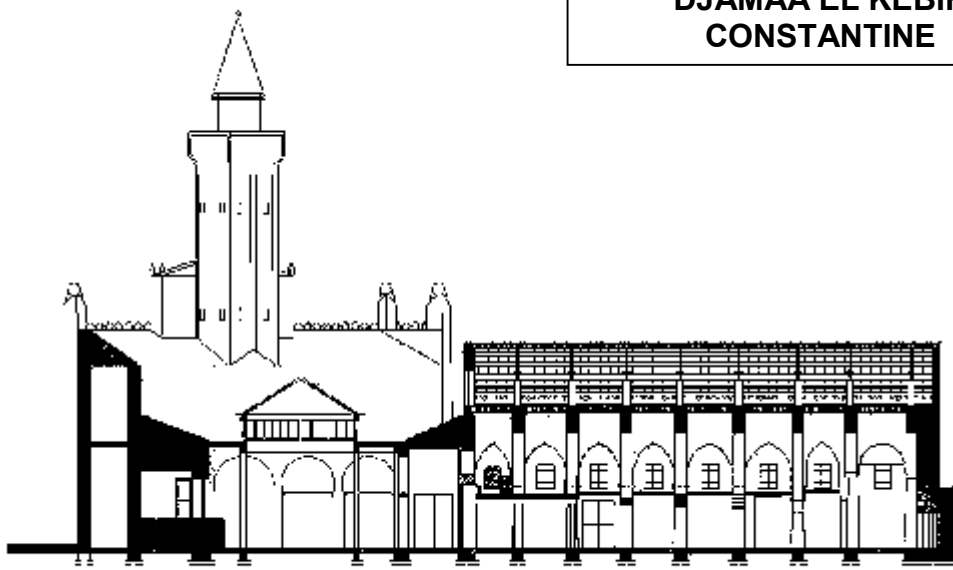

COUPE

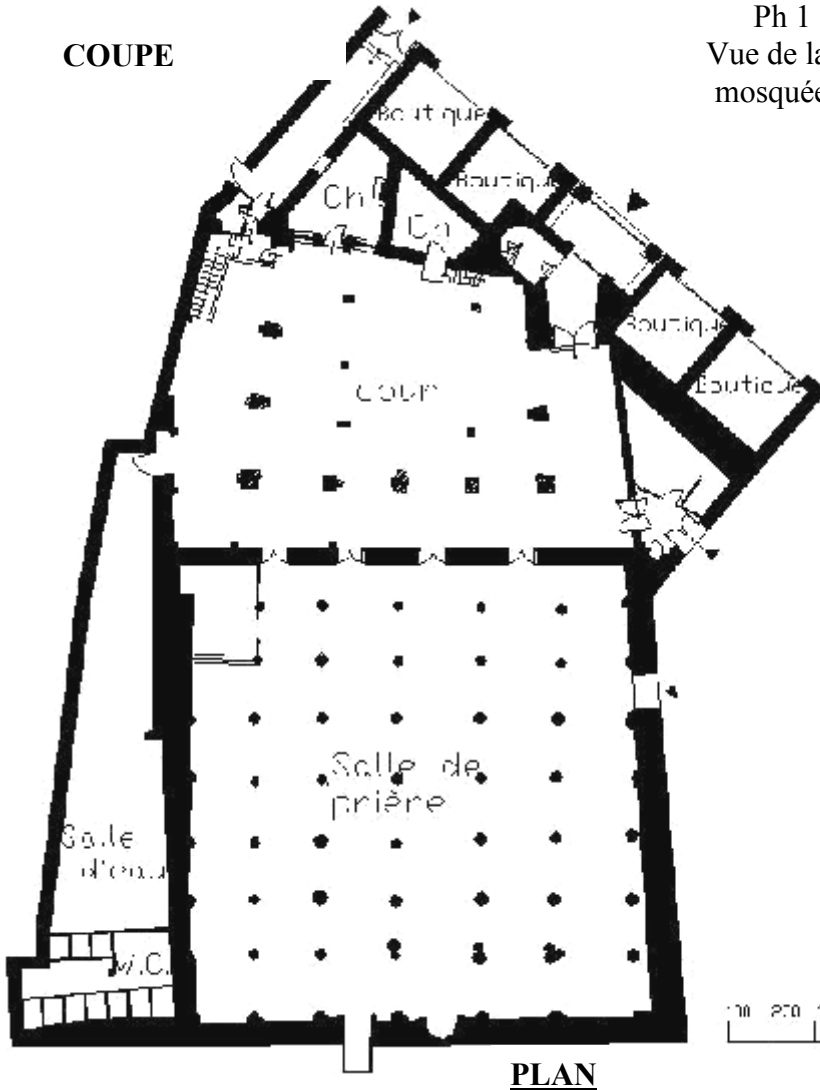

PLAN

Ph 1 : Vue de la mosquée





Situation

Relevés effectués en 2003 par les étudiants de l'Atelier Références Architecturales et Patrimoine vernaculaire dans le cadre du projet Medersa en Chantier (Diazair 2003)

La voussure du mihrab est constituée de l'arc d'ouverture, surmontée d'un arc brisé, dont l'encadrement marqué par un cordon, se termine en ligne droite au-dessus de la clé par une boucle. D'autre part, l'arcature du mihrab est occupée par une inscription coufique (versets du Coran) qui se prolonge au-dessus de l'encadrement dessiné par le cordon.

Le minaret

Entièrement remanié, le minaret près le percement de la vieille-ville, il se présente aujourd'hui par sa section carrée et ses deux niveaux surmontés par un bulbe. A l'intérieur, l'escalier est circulaire porté par un noyau formé de rondin de bois de 20 cm de diamètre.

Les éléments porteurs

La Grande Mosquée de Constantine est « *véritable musée de colonnes antiques* »[33].

En effet, les fûts sont de diverses formes : cylindrique, galbées, lisses, cannelées (20, 24 et 48 cannelures), leur diamètre varie entre 30 et 67 cm.

Ces colonnes réemployées provenaient probablement du site même, qui selon les fragments trouvés sur place, devrait être une basilique romaine.

Les deux colonnes, hautes de 1.84 m encadrant le Mihrab, surmontées de chapiteaux à volutes latérales sont, selon R.Bourouiba, d'origine hammadides. Ces derniers sont tronconiques, dont les diamètres sont de 26 cm en haut et 16 cm en bas, avec une hauteur de 19 cm.

Les chapiteaux surmontant les colonnes de la salle de prière sont de différent ordre : corinthiens, objet d'un réemploi et à tores superposés. Ces derniers sont généralement augmentés d'un surabaque de forme pyramidale inversée à sections carrées.

Les arcs de la Grande Mosquée de Constantine sont également de diverses formes :

- Arc plein cintre outrepassé : dont le tracé s'effectue à partir d'un seul centre.
- Arc plein cintre comprimé :
- Arc outrepassé brisé : dont le tracé s'effectue à partir de deux centres.
- Arc iranien ou en carène : composé de courbes et de tangentes.

PLANCHE N°25

LA GANDE MOSQUEE DE CONSTANTINE : Le mihrab

Le Mihrab de la Grande Mosquée s'ouvre sur le mur par un arc brisé. C'est une niche, dont la section dessine un arc surbaissé.

La demi-coupole est encadrée par 15 cannelures semi-circulaires et rayonnant vers le milieu de la cimaise (Ph1).

Il est également encadré par deux colonnes encastrées surmontées de chapiteaux à volutes développés.(Ph 2).

La voussure est constituée de l'arc d'encadrement surmonté d'un arc brisé. (Ph 3)

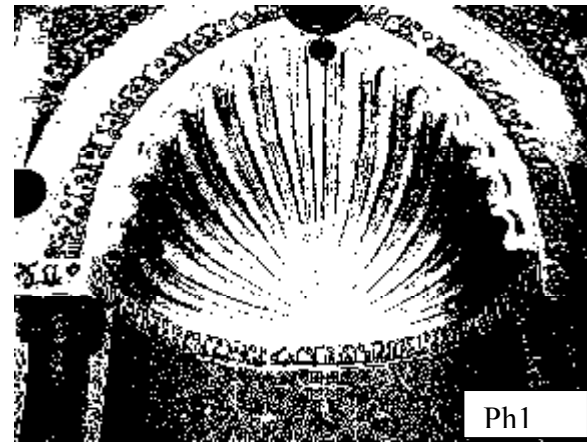
Ph1

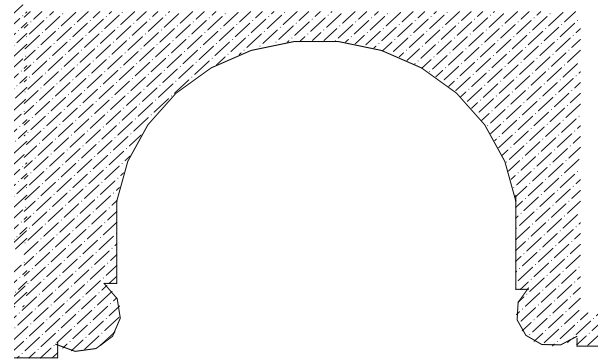

Vue en plan

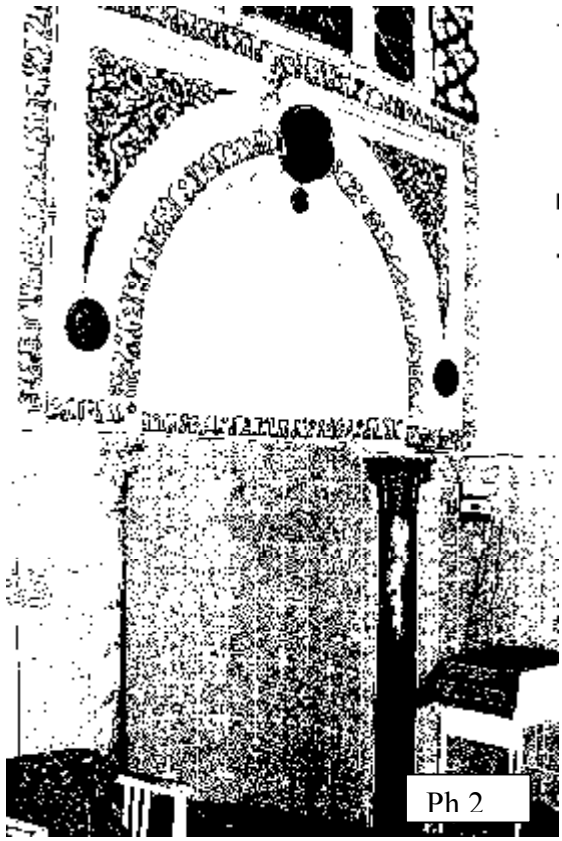
Ph 2

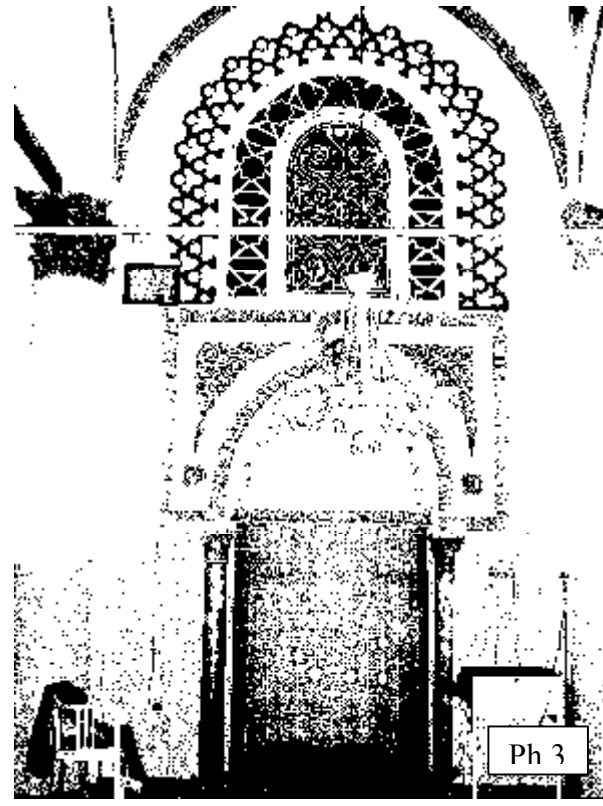
Ph 3

Les photos effectuées en 2003 par les étudiants de l'Atelier Références Architecturales et Patrimoine vernaculaire dans le cadre du projet Medersa en Chantier (Djazair 2003)

PLANCHE N°26

LA GRANDE MOSQUEE DE CONSTANTINE : LES ARCS

Les arcs figurants dans la Grande mosquée sont variés :

- L'arc plein-cintre
- L'arc plein-cintre outrepassé (Ph4)
- L'arc plein-cintre comprimé (Ph3)
- L'arc outrepassé brisé (Ph2)
- L'arc Iranien (Ph 1)

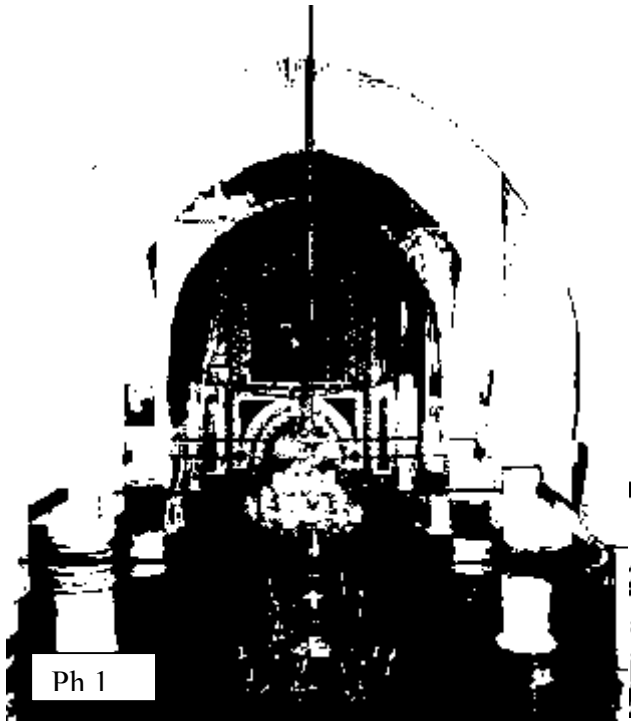

Ph 1

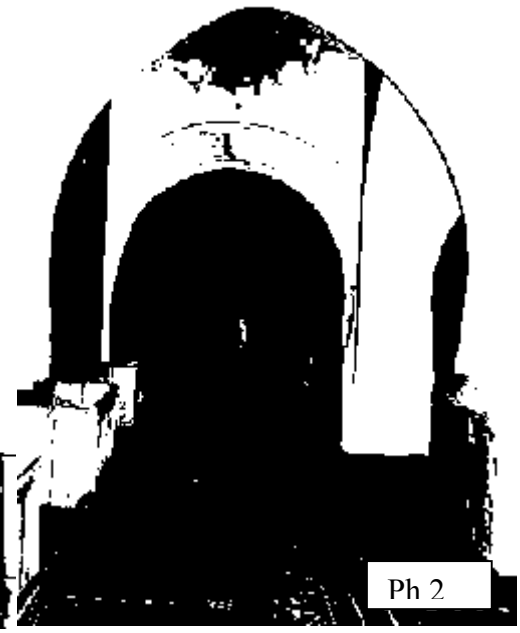

Ph 2

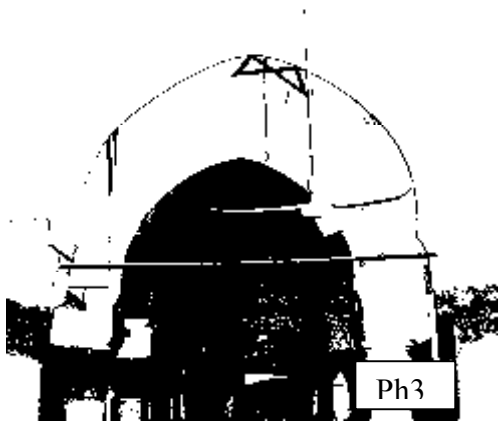

Ph3

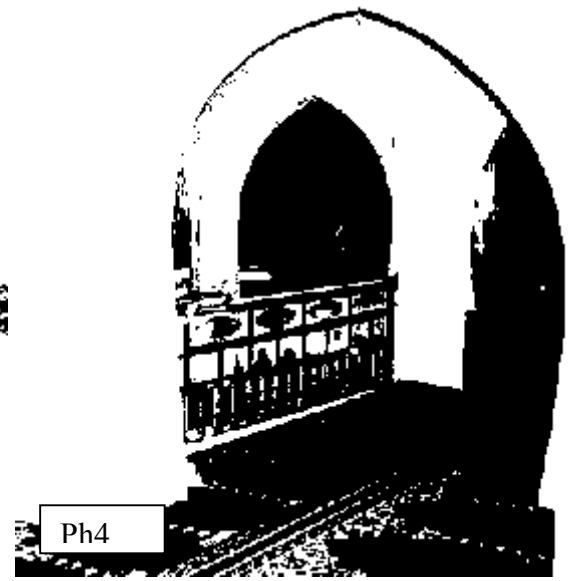

Ph4

Photos effectueés en 2003 par les étudiants de l'Atelier Références Architecturales et Patrimoine vernaculaire dans le cadre du projet Medersa en Chantier (Djazair 2003)

La plupart des chapiteaux coiffant les colonnes sont d'un ordre corinthien. Cependant nous remarquons que les chapiteaux des colonnes encadrant le mihrab sont un modèle développé sous le règne Hammadide (Ph1) , avec des volutes en relief et un gorgerin en saillie. Alors que d'autres sont des tores de différentes dimensions portant des surabaques (croquis)

PLANCHE N°27

LA GRANDE MOSQUEE DE CONSTANTINE : LES CHAPITEAUX



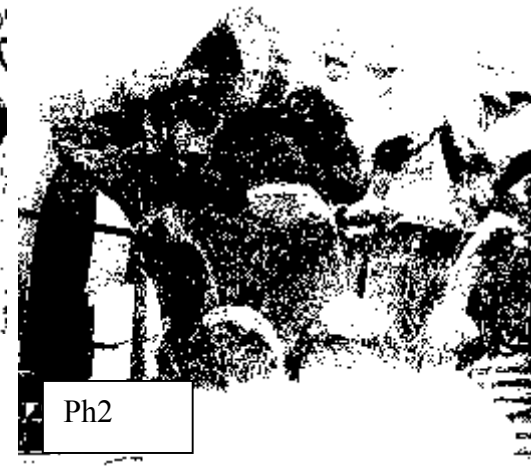

Ph2

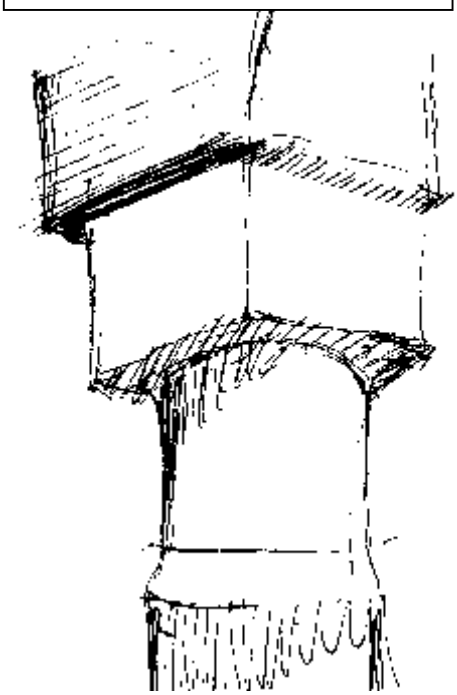

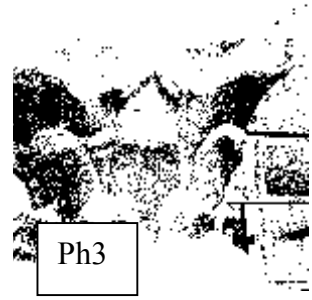

Ph3



Ph4

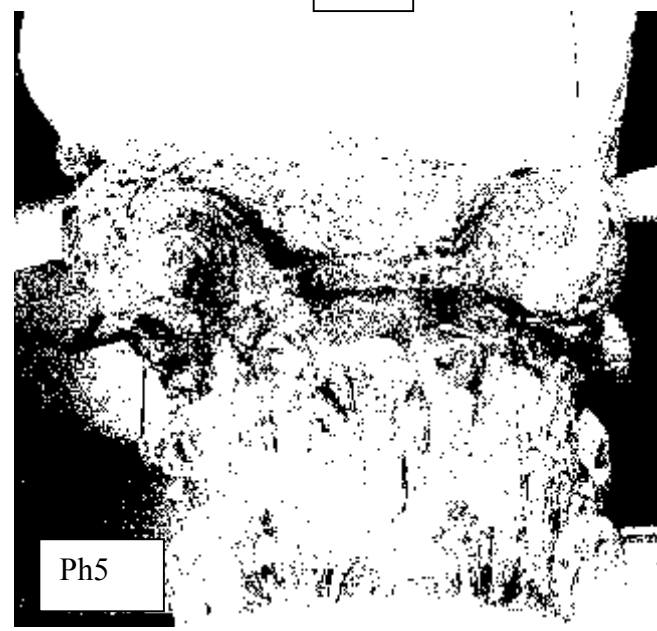

Ph5

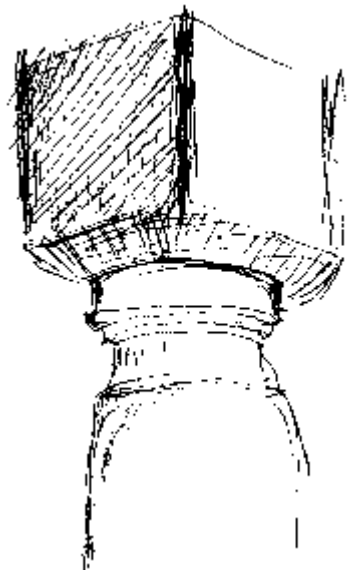

Photos effectuées en 2003 par les étudiants de l'Atelier Références Architecturales et Patrimoine vernaculaire dans le cadre du projet Medersa en Chantier (Djazair 2003) . Croquis

PLANCHE N°28

LA GRANDE MOSQUEE DE CONSTANTINE : LES COLONNES

<u>Les colonnes de la Grande Mosquée sont de différents modèles de futs cylindriques (Ph 1 et 3), tronconiques (Ph 2) et lisses et cannelées (Ph 5). Leur usage est parfois groupé en deux ou trois (Ph 2) et encastrées ou engagées (Ph 3).</u>

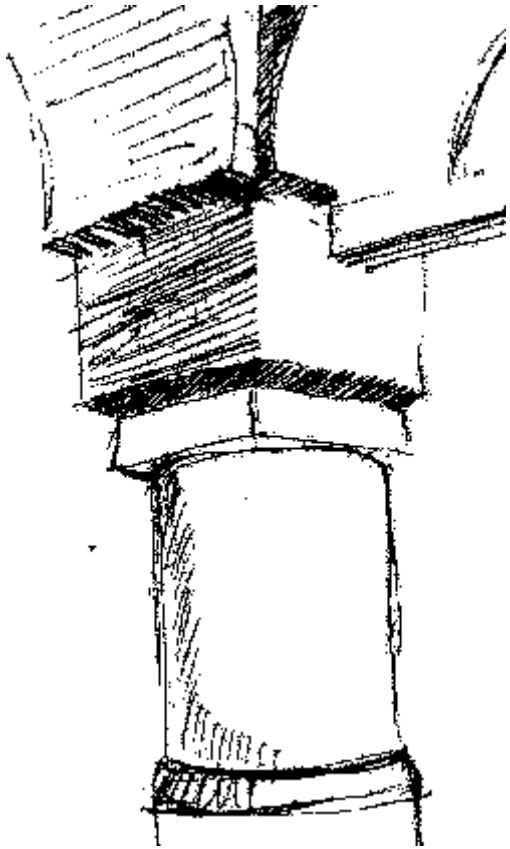

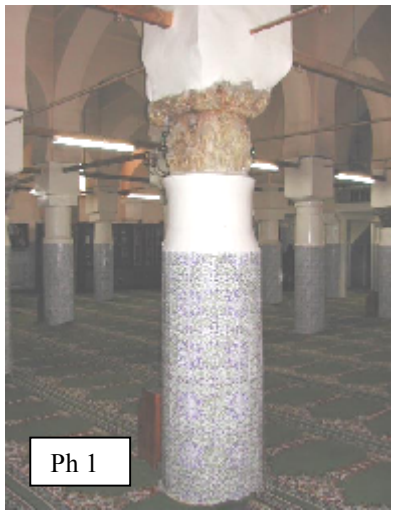

Ph 1



Ph 2

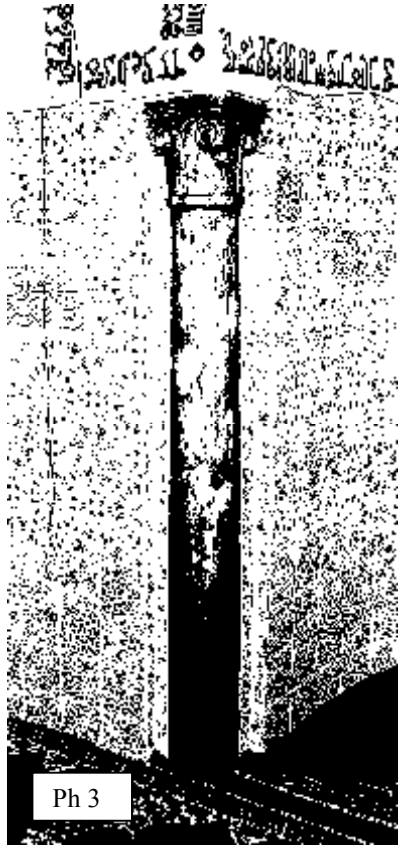

Ph 3

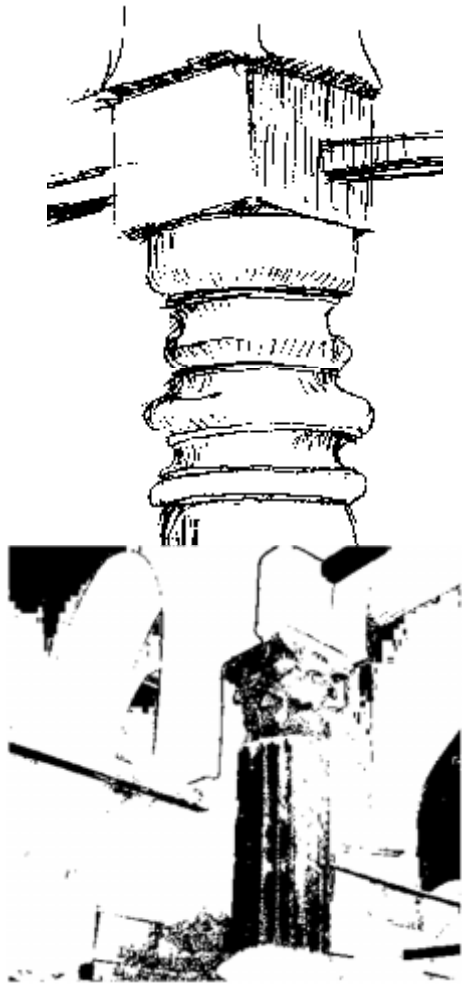

Photos effectuées en 2003 par les étudiants de l'Atelier Références Architecturales et Patrimoine vernaculaire dans le cadre du projet Medersa en Chantier (Djazair 2003) . Les croquis sont de l'auteur

Les éléments décoratifs

Nous pouvons regrouper les éléments décoratifs de la Grande Mosquée en trois catégories : les claustra, l'épigraphie et la céramique.

Les claustras :

Nous dénombrons neuf modèles dont la majorité est encadrée par des arc plein cintre. Les motifs utilisés sont des formes géométriques (losanges, étoiles, carrés superposés..) et végétaux (rameaux, pétales, tresses.).

L'épigraphie

Elle accompagne l'encadrement et aussi la frise alignée sur la cimaise du mihrab. Cette écriture stylisée est classée comme coufique.

La céramique

Les carreaux sont décorés de motifs floraux, ou se mêlent des feuilles d'acanthes, de lys et des fleurs à trois et cinq lobes. Les couleurs fréquemment utilisées sont le bleu, le jaune pâle et le blanc.

4. CONSTANTINE ET SA REGION SOUS LE REGNE HAFSIDE

L'invasion hilalienne a eu des répercussions énormes aussi bien sur la composition ethnique (tribale) que territoriale.

En effet, les villes fondées depuis la conquête arabes périclitèrent ; Achir, Qalâa des Beni Hammad et Tihert se dépeuplèrent et tombèrent en ruines. Le repli des Hammadides sur les villes revivifiées (Constantine et Bougie) avait ramené une certaine dynamique au nord. Ainsi, Constantine et Bougie s'érigèrent en pôles stratégiques, même si les Hammadides instituèrent une principauté maritime. C'était sans compter avec la prise des principales places maritimes occupées par les Normands.

Dans cette « cacophonie » la dynastie Almohade prenait place et Constantine rejoignit la tutelle de Abdelmoumen. Sous ce règne l'Ifriqya comprenait deux province dont les capitales étaient Tunis et Bougie. Avec un territoire aussi vaste, donc difficile à maîtriser, l'empire Almohade se fractionna en trois dynasties, les Mérinides, les Zianides et les Hafsides.Le gouverneur

Hafside. Après lui *Ibn Ghamer* adopta une indépendance. *Ibn Khaloum* se révolta contre les Hafsides et l'intervention des Abdelwadides

Ces derniers assiégèrent la ville, dont *Ibn Konfoud* rapporta le récit de la résistance des habitants. Il avait fallu aux Hafsides d'appeler les Mérinides à leur secours en faisant valoir une alliance passée entre les deux dynasties.

Les Mérinides remplacèrent les Abdelwadides en occupant l'Ifriqya. Mais ce règne était perturbé par des soulèvements des nomades, et les Mérinides durent quitter la région. *Abou l'Abbas*, installé à Constantine, profita de ce départ, annexa Bougie, Bône et Tunis aidé dans son entreprise par les *Daouaouida* du Zab et du Hodna.

Cette ascension plaça Constantine dans une position importante, favorisée par le nouveau maître. En effet, Abou l'Abbas, natif de Constantine, plaça ses compatriotes dans les postes clés du pouvoir. La chancellerie, le Kadi et les affaires publiques étaient entre les mains des Constantinois siégeant à Tunis.

A la mort de ce dernier en 1394, le pouvoir fut disputé entre ses deux fils *Abou Bekr,* qui dut se déclarer indépendant à Constantine, *Abou Faris*, fort de l'appui des notables de Tunis et leurs cousin *Abou Abdellah*, alors gouverneur de Bouna.

Ce dernier assiégea Constantine, dont le salut était venu de *Abou Faris*. Il dut rétablir son frère aîné à la tête de Constantine avant de la destituer et de placer Le caïd Nabil en tant que gouverneur, alors que son autre frère *Abou Zakaria* régnait sur *Bouna.*

Le 20 juillet 1436, *Abdellah Mohamed El Mountasir*, fils *d'Abou Faris*, entra en grande pompe à Constantine et nomma son frère *Abou Othman Amar* gouverneur. A la mort de son frère Ce dernier monta sur le trône et son règne fut « *long et glorieux* » portant la puissance de l'empire Hafside à son apogée.

Les successeurs de ces princes eurent beaucoup de difficultés à faire face aux révoltes incessantes des tribus, les espagnols et les turcs faisaient déjà leur entrée dans le Maghreb.

Les historiens estiment que Constantine était gouvernée indépendamment de l'empire hafside. En 932 h (1534), *El Kairaouani* écrivait que le fils de *H'Cen*, le prince Hafside, « *commandait à Bône et Constantine était au pouvoir des turcs*.»[34] Cette information conduit à affirmer que la ville était sous la tutelle des beys un peu avant 1534.

En 1051, le Maghreb, particulièrement la partie orientale, avait dû faire face à des changements importants suite à l'invasion hilalienne. Les Hafsides maîtres de l'Algérie orientale et de la Tunisie avaient du composer subtilement avec les nouveaux venus pour maintenir l'ordre.

L'invasion Hilalienne apparaît dans les chroniques des historiens comme un moment important, car les « nouveautés » instaurées consistaient dans :

- Les changements d'ordre tribal, par l'installation de nouvelles fractions et familles aux côtés des autochtones berbères.

- Les changements démographiques, même si aucune précision n'a été avancée quant au nombre des Hilaliens, il devait être assez important pour s'imposer dans un territoire déjà peuplé.
- Les changements politiques, car ces nouveaux venus ont été sollicités par les princes pour contracter des alliances, moyennant des faveurs importantes.
- Les changements dans l'organisation du territoire, car ces nomades pratiquant la pastoralisme avaient besoin de pâturage. Cette vocation avait certainement fait reculer l'agriculture des sédentaires.
- Les changements d'ordre « culturel », par la diffusion de la langue arabe chez les autochtones.

Prenons les changements spatiaux.

Dans le récit des historiens, seules Bougie, Constantine et Bône reviennent souvent comme des centres urbains que les Hafsides occupaient en y désignant régulièrement des gouverneurs.

Car le maillage urbain développé sous le règne Hammadide, s'était grandement rétréci pour ne concerner que la frange littorale, avec Constantine (en territoire Algérien), seule ville intérieure.

« *La répartition des agglomérations urbaines s'est modifiée sous l'influence sans doute des invasions bédouines. Presque toutes les villes dignes de ce nom se sont fixées sur la côte qui n'intéressaient pas les bédouins et où les relations économiques avec les états chrétiens offraient un champ d'activités aux nouveaux citadins. Mis à part les ports maritimes, on ne trouvait que des oasis, les ports sahariens, et enfin Kairouan et Constantine, les deux seules villes de l'intérieur qui, en raison de leur masse, de la position stratégique de l'une, du caractère religieux de l'autre, aient réussi à se maintenir tant bien que mal…* »[35]

Ce rétrécissement des « champ » urbain a été consécutif à l'installation des hilaliens dans les plaines du Constantinois avoisinant les fractions berbères.

E.Mercier[36], énumérant les fractions habitants autour de Constantine, sous-entendait une Coexistence bebéro-hilalienne :

Les Berbères

- Les *zénètes* dans les Aurès
- Les *Ketama* , établis dans le nord de Constantine
- Les *Houara,* qui se fractionnèrent en *Hananecha*, *Nememcha* et *Haracta,* habitant les Hautes-plaines de Constantine jusqu'à Tébessa
- Les *Ouled Abdennour* à l'Ouest de Constantine (comprenant les *sedkouich*).

Les Hilaliens

- Une fraction des *Aouf* de la tribu des *Soleimides*

Les fractions issues des *Athbedj* :

- Les *Dreid* et les *Garfa,* occupant les vallées des Aurès et les environs de Constantine
- Les *Dehhak* et les *Ayad* se fixèrent au Zab et au Hodna
- Les *Latif* habitant le Zab (Bades, Doucen) et au Hodna
- Les *Amour* au Hodna

Les fractions issues des *Riah*

- Les *Daouaouida* installés au Zab, à Ngaous, Tolga, Msila et exerçant leur suzeraineté sur Constantine et Bougie.

Autant affirmer que ces les plaines occupées par ces fractions échappaient souvent à l'autorité des princes Hafsides.

Toutefois, les territoires et les cités du Nord demeuraient sous l'autorité du gouverneur de Constantine.

Ainsi, c'était le cas de :

- **Collo** même si « *elle s'est toujours défendue contre le Roi de Tunis et le Seigneur de Constantine* » ;
- **Skikda** où « *le seigneur de Constantine y fit construire des logements et les magasins pour les Génois qui commerçaient dans le pays* »
- **Mila** dont « *le seigneur de Constantine a coutume d'envoyer un gouverneur* »[37]

La région qui se dessine avait ses ports, ses terres agricoles et un pôle régulateur, en l'occurrence Constantine siège du pouvoir mais aussi le lieu ou se concentraient les marchés et les édifices « culturels » et scientifiques. L'importance de la ville chez les Hafsides se remarque dans les origines des gouverneurs, qui sont souvent des membres proches du roi de Tunis.

Lieu de l'urbanité, Constantine est « *pleine de belles maisons, de nobles édifices, le grand temple, deux collèges trois ou quatre monastères*[38]*. Les marchés sont nombreux et bien ordonnés, tous les corps de métiers étant séparés entre eux*. » [39]

Ce témoignage informe aussi bien sur le standing des habitants dont les demeures étaient remarquables, que sur l'organisation « en corporation » des commerçant et des artisans, signe de l'ordre et de « civilité ».

La présence des Medersas et des Zaouïas faisait certainement de Constantine un pôle de « savoir » pour la région, accueillant des étudiants et formant certainement des imams et autres juristes.

La Casbah, reconstruite à l'époque Almohade sur les bases du Capitole romain, est « *une grande et forte citadelle bâtie au temps de la fondation de la vile mais dont les fortification ont été remplacées par un lieutenant du Roi actuel, un renégat chrétien originaire de Provence nommé le caïd Nabil*.»[40]

Cette forteresse était le siège du gouverneur, entourée de murailles hautes, dotées de rues et possédant sa propre mosquée, elle n'avait qu'un seul accès, ce qui lui permettait de jouir d'une certaine autonomie, en tant que petite « ville gouvernementale ».

En somme ces éléments attribuaient à la ville une vocation politique, commerciale et « culturelle».

La ville était structurée par une voie traversant la ville, joignant deux portes opposées, « *belles, grandes et bien ferrées* », *Bab El Oued* au Sud/Ouest et *Bab El Kantara* à l'Est.

Cette rue principale était jalonnée par la Grande Mosquée Hammadide implantée sur le côté sud, jouxtant les souks. Ces derniers organisés en corporations, étaient séparés par des places « *belles et bien ordonnées*.»

La ville était entourée de terrains agricoles d'un rendement important, ainsi que de beaux jardins longeant la rivière. Les gouverneurs possédaient leurs jardins de plaisance et leur hippodrome.

Derrière le Coudiat les gouverneurs Hafsides avaient établi la mossallah, un lieu en plein air entouré d'une enceinte, pour l'accomplissement des grandes prières des fêtes.

Cependant Léon l'Africain faisait part dans sa « *description* » de certaines pratiques rituelles qui avaient lieu dans un bain au pied du Rocher (probablement Sidi Mimoun). Ces « observances », encore vivantes au XVIe Siècle devaient dater de la période préromaine.

Finalement, nous remarquons que Constantine, malgré les changements déclenchés par l'invasion hilalienne, avait acquis plus d'importance aussi bien au niveau régional que dans le territoire de l'Empire Hafside.

Cette importance se manifeste dans sa vocation, dans l'urbanité et dans son statut dans la région qu'elle dominait. En effet, cette région avec une façade littorale portuaire et un hinterland agricole, un peuplement arabe et berbère, une économie prospère avait souvent incité les gouverneurs nommés par les princes Hafsides à développer des velléités indépendantistes…

CONCLUSION DU CHAPITRE

La lecture des différents faits ayant caractérisé Constantine et sa région durant la période de la conquête arabe laisse voir trois intervalles distincts :

- La période de la conquête :

Elle s'est caractérisée par des luttes sporadiques, s'achevant par l'islamisation plus ou moins profonde du maghreb. Néanmoins, les schismes adoptés avaient aussi provoqué des conflits localisés et déterminant sur l'organisation du territoire.

Constantine et sa région adoptèrent l'islam, pour maintenir l'ordre et éviter les « tracas » continus. Moins « citée », Constantine s'était probablement confinée sur son rocher, habitée par les latins ou les latinisés, les « *survivants des roum* », selon l'expression d'El Yaqubi, les Berbères et les Arabes. Il faut quand même préciser que les premiers possédaient une souche urbaine ou citadine.

Les Aghlabides et les Fatimides avaient concentré leur intérêt sur les territoires de l'Ifriqiya, où les villes d'El Kairouan et Mahdia constituaient les pôles les plus importants, concentrant les fonctions administratives, scientifiques et commerciales.

Le reste du Maghreb ne valait que par sa valeur fiscale et par l'exploitation minière et agricole.

- Les inclinations citadines des sanhadjiens.

La scission marquant le règne des sanhadjiens avait eu des répercussions territoriales très importantes. Déjà, manifestant des inclinations urbaines très prononcées, aussi bien les Zirides que les Hammadides avaient imprégné leur passage par la création de villes « nouvelles » (Achir et Qalaâ des Beni Hammad), et la revivification d'autres plus anciennes (Bougie, Médéa, Miliana, Alger et Constantine).

Le rayonnement des villes Hammadides avait en quelque sorte réduit la prédominance de Kairouan et de Mahdia dans le Maghreb orientale.

Cependant, il faut préciser que les Hammadides, occupant la partie orientale de l'Algérie s'étaient affirmés en tant que dynastie indépendante par une organisation remarquable du territoire. Cette dernière consistait en un réseau de villes (nouvelles et anciennes), de villages et de « fortins » reliés par des routes, transversales allant de Kairouan à Tihert suivant différents itinéraires, et d'autres longitudinales, reliant les villes de l'intérieur aux ports.

Dans cette organisation territoriale, Constantine s'était imposée aux côtés de Bougie et de la Qalaâ en tant que métropole dynastique, d'ailleurs elle a été longtemps convoitée par les Zirides. Sa présence dans le « schéma » territorial Hammadide était probablement favorisée par son ancienneté, sa population de souche citadine, sa situation stratégique et sa vocation.

Associée à Tidjis et Kasr El Ifriqy (villes garnisons), Constantine apparaît comme le pôle principal d'une région dont la limité littorale au Nord était jalonnée de ports dépendants d'elle (Zitouna, Collo, Skikda, Stora…).

El Idrisi n'avait pas manqué de signaler que Constantine était « *peuplée* » et « *commerçante* », deux indications révélant une importance urbaine par rapport à des critères démographiques et « fonctionnelles ».

La seconde remarque d'El Idrisi était orientée sur la situation « financière » des habitants et leur « rang civilisationnel ». En effet les habitants de Constantine « *riches* », contractaient des « *traités avantageux avec les arabes* » et s'associaient avec eux pour « *la culture et pour la conservation des récoltes* ». Les magasins souterrains et naturels de Constantine en avaient fait d'elle un important entrepôt des récoltes.

Cependant, la richesse des habitants signalée par El Idrisi semble se manifester dans l'apparence (vestimentaire) ou dans les modes de consommation. Cette urbanité se confirme dans l'usage des « contrats » comme mode de partenariat dans le traitement des « affaires » et l'investissement.

Cette population urbaine ordonnée et instruite s'appuyait donc sur « l'écriture » dans l'établissement des contrats, ce qui est hautement significatif d'une civilité et d'une urbanité bien enracinée. Ces situations étaient préférées des Hammadides ; une population « urbaine » stable préférant l'ordre et donc ne rechignant jamais à s'acquitter de ses charges fiscales.

Contrairement à la Qalaâ ou à Bougie, Constantine était un important centre urbain préromain; capitale provinciale de la Numidie, siège du *dux Numidae* byzantin. Et la succession des conquérants a été toujours accompagnée par des opérations de constructions d'édifices majeurs. C'était pour cette raison que l'architecture Hammadide était moins foisonnante.

La Grande Mosquée a été certainement bâtie sur le soubassement d'une ancienne basilique romaine ou byzantine. Car le réemploi des colonnes et des chapiteaux d'un ordre corinthien est très remarquable.

D'un autre côté le plan de la mosquée (plusieurs fois remaniée), avec sa cour et sa salle de prière, analogue à celui de la Qalaâ, obéit au plan d'une basilique byzantine avec sa nef centrale plus importante et le transept.

L'apport Hammadide est identifiable dans :

- le minaret, avec sa section carrée
- le mihrab avec sa demi coupole cannelée et ses colonnes encastrées surmontées des chapiteaux d'un ordre caractérisé par des volutes moins développés. Cet élément constitue une grande originalité dans l'architecture maghrébine.

Le décor souvent géométrique (cercles, triangles…) est caractérisé par entrelacs, les fuseaux. Il y a également l'emploi de l'épigraphie de style coufique et des motifs végétaux (fleurs et palmettes).

L'artisanat avait connu une période faste. La céramique et la poterie innovaient en employant l'émail stannifère, le lustre métallique, l'émail vert et souvent les motifs sigillés.

- La « confirmation » du pôle régional

Le règne des Hafsides sur la Tunisie et l'Algérie orientale a été également « perturbé » par l'installation des Hilaliens, dont l'invasion avait non seulement un caractère démographique, mais elle avait également bouleversé l'organisation territoriale précédente.

Il faut préciser que cette invasion avait constitué un sujet et une source « intarissable » quand il s'agissait d'analyser ou d'appuyer certaines hypothèses. Les historiens « coloniaux » alimentaient leur point de vue à partir de cette intrusion historique, en mettant en exergue l'opposition « viscérale » sédentaires/nomades. Tous se précipitent à prendre pour « témoin » Ibn Khaldoun pour confirmer que cette nuée de « *sauterelles* » était à l'origine de la déprédation, de la désertification et de la désolation particulièrement de la région constantinoise. Pourtant, plusieurs historiens et voyageurs n'évoquaient pas cette exclusivité.

En tout cas les Hafsides avaient alterné « rigueur » et alliance pour composer avec les Hilaliens, n'hésitant pas à aller razzier les tribus ou à demander leur « assistance ».

Représentant un haut lieu urbain et une place stratégique, Constantine a été vite insérée dans les territoires Hafsides, qui en firent un des pôles les plus important de leur royaume (aux côtés de Bougie en Algérie et Tunis et Kairouan en Tunisie).

Cette primauté a été attribuée dès les premiers temps, comme en témoigne la réinhumation de *Abou Zakarya*, après avoir été enterré initialement à Bône et la nomination de gouverneurs souvent issus de la famille royale.

Constantine et sa région avaient souvent tenté les gouverneurs à agir en souverains indépendants du pouvoir central.

Cette attitude répétitive de plusieurs gouverneurs, (fussent-ils issus de la famille royale) trouve son explication dans les atouts de la ville et de la région, qui permettaient une certaine autonomie aussi bien économique et qu'« ethnique ».

Constantine, perché sur son rocher dominait une région bien dotée géographiquement pour servir de support territorial à un petit royaume.

En effet avec sa façade littorale, dont les ports affichaient une dynamique importante par le volume des échanges avec les Génois et un hinterland exceptionnellement agricole, composé des hautes plaines, la région se présentait comme une source de richesse. Et partant, elle se dessinait comme un « pays » en soi, en mesure d'assurer son autonomie.

D’autres parts, les populations berbères et arabes (Hilaliens) constituent soit une source fiscale importante, soit des « partenaires alliés » déterminants pour la protection du royaume.

Dans cette situation Constantine était devenue une ville non seulement de pouvoir, mais aussi le lieu privilégié des citadins et de la cour des princes.

En somme, isolée et oubliée durant les premiers de la conquête, Constantine a été revivifiée par les Sanhadjiens et rétablie dans son statut de métropole régionale. Les successeurs (les Hafsides) avaient étoffé son image aussi bien comme lieu d’urbanité que comme « seconde capitale » du royaume.

PLANCHE N°29

LA REGION CONSTANTINOISE SOUS LES DYNASTIES « MUSULMANES »

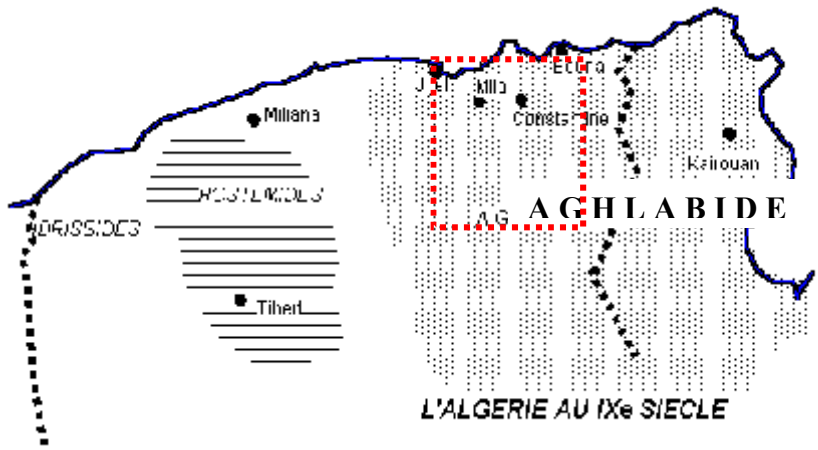

L'ALGERIE AU IXe SIECLE

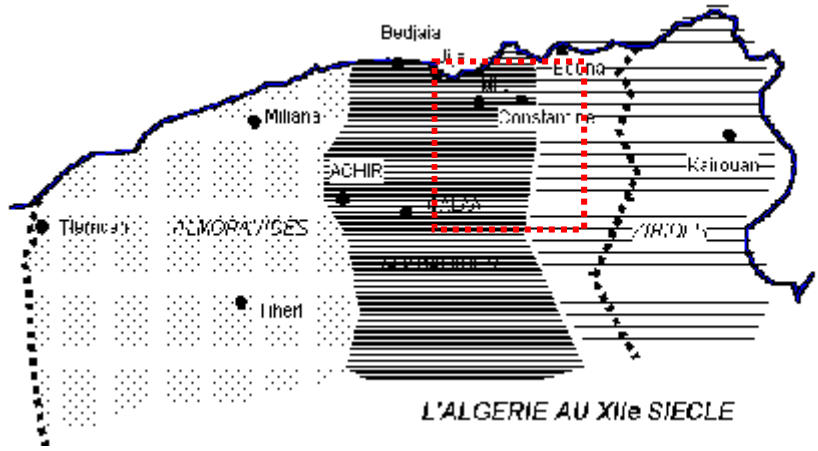

L'ALGERIE AU XIIe SIECLE

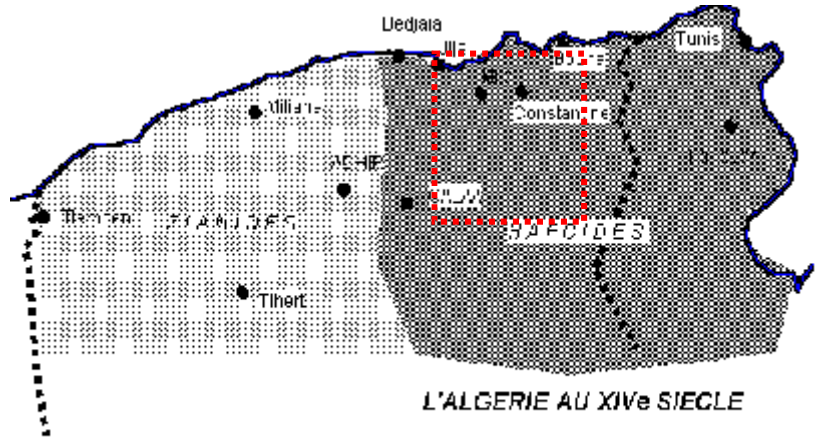

L'ALGERIE AU XIVe SIECLE

[1] Littéralement : « le lointain perfide »
[2] Il s'agit de l'Exarque Grégoire
[3] En Nuweiry in Ibn Khaldoun .Histoire des Berbères. Trd.De Slane.Ed. Berti.2003. Alger.1575p. en p.376. Heracl est bien sur Héraclius, empereur des Byzantins
[4] En Nuweiry in Ibn Khaldoun .ibidem en p.381
[5] Passage d'El Bayan, cité en note de bas de page par G.De Slane dans En Nuweiry in Ibn Khaldoun .ibidem en p.384
[6] En Nuweiry in Ibn Khaldoun .ibidem en p.384
[7] En Nuweiry in Ibn Khaldoun .ibidem en p.385
[8] Les historiens (En Nuweiry) arabes rapportent que Okba ordonna à Koceila d'écorcher un mouton. Ce dernier, de haut rang parmi les berbères refusa. Okba lui aurait tenu des paroles offensantes. Cet épisode avait conduit le berbère à chercher à se venger, il prit la fuite et constitua une armée de berbères et de Byzantins.
[9] M. Ben Abi Abi Ar Raini (El Kairouani). Histoire de l'Afrique. (1681) Trd.MM.Pelissier et Ramusat 1889. Imp.Royale.Paris.512p. en p.26
[10] El Mobarek Hadj Ahmed. Kitâb Tarikh Qosantina . in Revue Africaine. Vol.57.1913. Trd.A.Dournon. pp.265-305. en p.274
[11] En Nuweiry in Ibn Khaldoun .ibidem en p.394
[12] MARCAIS G. L' art musulman.Ed.PUF.Paris.1962.186p.en p.53
[13] LAROUI A.l'histoire du Maghreb.Ed.Maspéro.Paris.1970. 390 p.
[14] KADDACHE M. L'Algérie medievale.Ed.ENAL.Alger.1992.188 p. en p.34.
[15] IBN KHALDOUN .ibidem en p.965
[16] JULIEN Ch-A. Histoire de l'Afrique du Nord.Ed.Payot.Paris.1961. en p.53.Tome 2.
[17] IBN KHALDOUN .ibidem en p.218
[18] JULIEN Ch-A.ibid.p.54
[19] Une note du traducteur d'Ibn Khaldoun, nous dit qu'il s'agit de Abul' Monder B.Mohammed B.As-SaibB.Al Kalbi, premier auteur musulman qui composa des traités généalogiques, il mourut en 204 H (819-820) ou en 206.
[20] IBN KHALDOUN .ibidem en p.127
[21] IBN KHALDOUN .ibidem en p.219.
[22] IBN KHALDOUN .ibidem en p.220
[23] IBN KHALDOUN .ibidem en p.221
[24] IBN KHALDOUN .ibidem en p.223
[25] EL BEKRI Description de l'Afrique septentrionale. Trad. Slane.en p.126
[26] En Nuweiry in Ibn Khaldoun .ibidem en p.945
[27] IBN KHALDOUN .ibidem en p.256
[28] CHABASSIERE J. Fouilles faites à Ain El Bordj.in RSAC.1883. en pp.222-235.
[29] CAMBUZAT J-L.L'évolution des cités du Tell en Ifriqya du VIIe au XI e Siècle.Ed.OPU.Alger .1986. en p.128.T.II.
[30] CHERBONNEAU in RSAC.1856_1857.pp.78-82.
[31]MERCIER G. Corpus des Inscriptions Arabes et Turques. Dep. Constantine.pp.5-6.
[32] BOUROUIBA R. Les H'ammadites. Ed.ENAL. Alger.1984. 349p. en p.191.
[33] BOUROUIBA R. L'art religieux musulman en Algérie.Ed.SNED.Alger.1981 (2eme ed.).343p. En p.31.
[34] M. Ben Abi Abi Ar Raini (El Kairouani). Idem .en p.271
[35] JULIEN Ch-A.ibid.p.145-146 (T2).

[37] JEA N-LEON L'Africain Description de l'Afrique.Lib.Amer.et Orient.Paris.1981.630p.en p 364 et 368.Trd.A.Epaulard.
[38] Respectivement Grande Mosquée, Medersa et Zaouia
[39] JEA N-LEON idem en p.365.
[40] JEA N-LEON idem en p.366

CONCLUSION DE LA PARTIE 1

Rien que durant cette période allant de la conquête arabe jusqu'aujourd'hui, Constantine est placée dans une région dont la construction a obéi à un concours de facteurs intrinsèques et extrinsèques.

Au-delà des caractéristiques géographiques pourtant variées, la région est le produit de volontés humaines puis politiques anciennes, donc historiques et de « hasard » avec qui il avait fallu composer.

Qu'est ce qui se manifeste particulièrement dans cette région, même si Constantine apparaît comme son pôle central ?

Il y a cette historicité « régionale », indissociable de Constantine en tant que pôle urbain dont les « sédiments » ont constitué un substrat « culturel », guidé par une souche omniprésente et déterminante pour l'implantation des pouvoirs et pour la préservation commandement des territoires.

La situation actuelle tend à se déclarer dans les performances de gestion des « survivances » du passé, fut-il très éloigné. Car la région se manifeste plus dans l'intériorisation des rapports, des images et des croyances que dans les relations instituées pour des raisons d'intégration ou d'équilibrage régional (administratifs, économiques…).

Le facteur le plus important ayant marqué cette période est sans doute d'ordre démographique, vient ensuite le brassage ethnique et le démembrement tribal. Le second se présente dans les différentes politiques des modes d'organisation du territoire, où les villes et les routes jouent un rôle prépondérant et finalement l'image de la ville, non seulement en tant qu'objet physique mais aussi comme haut lieu et symbole de l'urbanité.

Voilà donc les critères marquant cette période longue de 15 siècles qui nous semblent suffisante pour s'ériger en arguments « régionaux » déterminants et affectant fortement le substrat « culturel » et social.

Le tribalisme médiéval, un argument « régionaliste » fondamental, car ses constituants spatiaux (ou territoriaux) et ethnique (ou sociaux) étaient des éléments délimitant une assise incontournable dans la formulation de la région. Cet argument apparaît nettement dans les récits des historiens arabes (les seuls écrits qui font autorité durant cette période), et surtout chez Ibn Khaldoun dont le principe du pouvoir était la *açabiya*, conscience tribale employée comme mode d'affirmation familiale et même individuelle.

Les Fatimides avaient su et pu « constituer » leur mouvance en actionnant les « motivations » tribales, celle des Kotama, qui n'en demandait pas autant, car la résistance au pouvoir des Aghlabides passe également par l'enfourchement d'une vieille méthode bien maîtrisée par les autochtones depuis bien longtemps : le schisme. Sauf qu'ici, cette hétérodoxie s'appelait le chiisme, un schisme légitimiste.

Sans recourir à l'historiographie, nous relevons dans cet épisode le « réveil » d'une conscience tribale, conduisant directement aux faveurs du pouvoir.

Cette conscience tribale possédait également un support spatial si important qu'il mérite d'apporter des mises au point fondamentales.

Chez les historiens coloniaux et même quelques-uns locaux, le territoire des Kotama se limite à une frange littorale peu épaisse, s'étalant de Collo à Jijel et pour les plus « évasifs », c'est le Nord constantinois.

Cette localisation n'est pas totalement erronée. Cependant, elle reflète la situation historique correspondant à l'époque prévalant après le départ des Fatimides vers l'Orient.

Ibn Khaldoun apporte un éclairage important : les fractions alliées aux Kotama n'ayant pas accompagné les Fatimides, étaient devenues la risée des autres tribus après que les sanhadjiens ont été préférés à elles pour leur succéder au gouvernement de l'Ifriqiya et le Maghreb oriental. Conscientes de l' « escroquerie » dont elles étaient l'objet, la plupart des fractions kotamiennes avaient pris leur distance et même changer de nom.

Donc avant ce fractionnement, la conscience tribale se traduisait sur le territoire par le sentiment d'appartenance. Car la tribu telle qu'elle peut être saisie à travers les récits des historiens arabes est plutôt une alliance temporaire de grandes familles ou de fractions, souvent d'intérêt, même si elle est étayée par les liens de sang (aïeul commun).

Spatialement cette conscience tribale sous la houlette kotamienne, s'étalait de Baghaya (Baghai) à Sétif, donc du piémont Nord de l'Aurès jusqu'au littoral (de Bougie à Bone). A l'intérieur de ce « pays », Ibn Khaldoun énumérait les villes et les cités d'obédience kotamienne : Ikdjan (que Ch-A Julien identifie à Chevreul, aujourd'hui Arbaoun), Ngaous, Belezma, Tigist (Ain El Bordj), Mila, Constantine, Skikda, Collo et jijel.

Une première conclusion par rapport à cette identification territoriale datant du IX eme siècle, se manifeste dans l'analogie frappante du « noyau » et des limites régionales que l'on retrouvera aussi bien durant la régence turque dans une version plus étendue, le beylik du Levant (XIX e siècle) que durant la période coloniale à travers la province du Constantinois ou le Département de Constantine (XX e siècle).

Vue sous cet angle, la région apparaît dans son aspect le plus complet, c'est-à-dire comme le substrat géographique, historique et démographique qui forment les déterminants de base à l'évolution régionale.

La fluctuation des frontières qui caractérisait cette région au cours de l'histoire (sous le règne des Hammadides, des Hafsides, jusqu'à la wilayalisation actuelle) obéissait à des considération de maîtrise du territoire souvent en rapport avec la puissance du pouvoir en place (Hafside, régence turque) ou au volontarisme politique et économique pour une exploitation optimale des ressources agricoles ou minières.

Dans ce contexte, nous avions vu que Salah Bey n'hésitait pas à aller « rétablir » l'ordre jusqu'aux territoires sud (Touggourt…), et que Bône (Annaba) avec son port, s'était détachée complètement de la région constantinoise en commandant la zone minière de El Ouenza, El Kouif et Djebel El Onk durant l'intermède colonial.

Dans cet intervalle de plus de dix siècles, cette région avait connu des vicissitudes importantes dont les plus remarquables étaient d'ordres démographiques et ethniques.

En effet l'invasion des Hilaliens, sujet « intarissable » et appui incontournable, alimentant les hypothèses les plus « folles » élaborées par les auteurs coloniaux et surtout colonialistes, qui prennent toujours pour témoin privilégié Ibn Khaldoun, pour justifier que cette nuée de « sauterelles », origine de la déprédation, la désertification et la désolation de l'Ifriqiya et du Maghreb oriental. Les conclusions de ces auteurs n'étaient pas loin de dépeindre des tableaux si désolant, allant jusqu'à affirmer que cette intrusion « hilalienne » explique l'opposition et la haine « viscérale » entre nomades et sédentaires, facilement substituée pour la «cause », par « berbères » et « arabes ».

Dans la région constantinoise, les répercussions ont été « déformantes » aussi bien sur la composition ethnique ou tribale, l'organisation du territoire et donc sur la nature des activités économiques. Mais la situation d'équilibre s'était finalement rétablie, car, même les « pouvoirs » avaient toujours cherché l'appui des tribus hilaliennes pour maintenir l'ordre moyennant quelques faveurs, surtout territoriales tels les *Iqtaa*.

Sur le plan ethnique ou tribal, la région constantinoise s'était « densifiée » par l'installation des fractions des *Athbedj* (Garfa, Dreid, Ayad) et des *Riah* (Daouaouida), aux côtés des familles berbères telles, les *Zènètes*, Les ketama, les *Abdennour*, les *Sedkouich* et les *Houara*.

A son tour la tribu des *Houara* s'était fractionnée en *Hannencha*, *Nememcha* et *Harakta.*

L'intervention des turcs a été également déterminante dans le mode de l'organisation du territoire. En effet, le recouvrement des impôts, principal souci des beys ne pouvait

s'accommoder d'une situation territoriale et tribale anarchique. Aussi les faveurs octroyées à certaines fractions telles les *Harkta*, les *Hannencha* et les *Daouaouida* servaient à asseoir une meilleure maîtrise du territoire.

Parmi les répercussions de cette invasion hilalienne, notons l'enracinement de la langue arabe aux côtés des dialectes berbères originaux. En effet, la région constantinoise est également le support des tribus dont certaines sont restées berbérophones et d'autres « arabisées » totalement (*O.Abdennour*) ou partiellement (*Nememcha*, *Harakta* et *Hannencha*) et des tribus « arabophones » (Hodna, Zab, Nord de Constantine..)

En conclusion la région constantinoise avait connu l'installation définitive des arrivants aux côtés des « autochtones » dans les hautes plaines, alors que les Turcs avaient surtout occupé les villes. La colonisation française s'était également distinguée par son apport « démographique », en occupant les terres des hautes-plaines et les villes dont certaines ont été créées de toutes pièces.

En traversant les écrits des historiens, la première dynastie ayant vraiment proposé une organisation « savante » du territoire était celle des Hammadides.

Cette inclination citadine ou urbaine des Sanhadjiens avait déjà été entamée avant même leur intronisation. La fondation d'Achir et la revivification des anciennes cités (Alger, Miliana et Médéa) procédaient d'une « politique » de sécurisation et de domination du territoire.

Les Hammadides avaient également étayé leur « autonomie » par la fondation de la Qalaa et surtout par la revivification des villes anciennes et des ports.

Constantine, ville ancienne d'intérieur, participait dans cette organisation du territoire en commandant une région traversée par les routes caravanières transversales (Est/Ouest), joignant Kairouan à Tihert et celles reliant les cites intérieures aux ports.

Ainsi le territoire répondait à une organisation « préétablie », fondée sur une armature constituée des grandes villes et de fortins ou de cités « garnisons », reliés par des routes caravanières. L'importance de cet itinéraire était surtout due à la présence de marchés où les caravanes faisaient des haltes pour procéder aux échanges avec les habitants des territoires environnants.

Cette organisation s'était disloquée momentanément avec l'invasion hilalienne. En effet, les villes « nouvelles » fondées depuis la conquête arabe avaient périclité. Ainsi, la Qalaa, Achir et même Tihert fondée par les Rostémides, disparurent.

Le repli des Hammadides sur les villes du Nord et particulièrement les places fortes maritimes avait inauguré cette concentration aussi bien urbaine que démographique sur le Tell, situation qui

prévaut même aujourd'hui. Seule, Constantine, en ville d'intérieur avait gardé son importance malgré la préférence des Hammadides pour Bougie dont ils firent leur capitale.

Les Hafsides avaient eu également à gérer un territoire où le peuplement s'était fortement densifié par la venue des hilaliens. Les hautes-plaines constantinoises étaient occupées aussi bien par des « fractions » hilaliennes que par les fractions « autochtones » originelles. Donc ce territoire partagé entre des sédentaires ou des semi-sédentaires et des nomades, connaissait sûrement un bouleversement important entre les pratiques agricoles et les activités pastorales.

Toujours est-il que les Hafsides avaient également de fortes inclinations à la citadinité. Les soucis affichés dans le maintien des villes comme Bougie, Constantine et Bône procédaient d'une volonté de maîtrise des grands centres de pouvoir et de mainmise sur les territoires « utiles ».

Sous leur règne nous retrouvons Constantine comme un pôle important commandant les territoires organisés autour de Collo, Skikda, Mila et Ngaous. Cette importance territoriale définit plus ou moins les « zones » soumises au pouvoir des Hafsides durant cette période, qui englobait entre autres les *iqtaa* livrés aux familles hilaliennes en contrepartie de leur obéissance.

Durant cette période, Constantine avait acquis une image à forte connotation, symbolisant la citadinité, le lieu du pouvoir, de la science et d'échange.

Cette importance s'était renforcée par la nette distinction qui prenait place dans l'environnement « totalement » rural ou nomade, en s'imposant comme « valeur » opposée et/ou complémentaire.

L'image de la ville s'était hissée en « référence » fondamentale, polarisant ainsi la région autour d'elle. D'ailleurs, cette région avec Constantine au commandement avait tenté la quasi-totalité des gouverneurs nommés à sa tête pour en faire un territoire autonome ou une principauté.

Les Turcs avaient trouvé dans Constantine les « ingrédients » qui les arrangeaient, à savoir un support urbain de haute gamme et un pôle commandant une région importante par ses ressources et son peuplement, favorable aux « ponctions fiscales ».

Devenue le Beylik du Levant, la région constantinoise entrait sous la régence turque, obéissant à une organisation administrative et paramilitaire. Cette région s'élargissant jusqu'au territoires sud (sous le règne de Salah Bey), était également encadrée par des villes « garnisons », sièges de caïdats, telles que Tébessa, M'sila, Mila et Zemmoura.

Les beys avaient pour souci majeur la « récolte fiscale », et pour cela l'organisation du territoire était motivée par un encadrement « militaire », prompt à intervenir pour soumettre les tribus récalcitrantes.

Le règne de Salah Bey (1771-1792) avait été marqué par des tentatives de maîtrise du beylik et par la valorisation des « territoires utiles» surtout les villes portuaires dont il avait nettement affirmé sa tutelle en imposant des taxes « douanières ».

Constantine capitale du Beylik du Levant s'affirmait davantage comme un pôle central commandant la province. Ce statut, reconduit par les colonialistes, Constantine s'affirmait comme chef-lieu de Province de l'Est puis chef-lieu de Département.

La colonisation française visait une occupation du territoire « utile », appartenant déjà en quasi-totalité aux tribus par conséquent indivise. Toute la politique coloniale était centrée sur des tentatives visant à « casser » le ressort de l'indivisibilité.

La législation élaborée s'était démarquée par le nombre des ordonnances « pondues » pour adopter le recours à l'expropriation foncière, qui n'excluait pas la violence (le cantonnement et le refoulement…)

Le Sénatus Consulte de 1863, visant théoriquement à définir les territoires des tribus, a été détourné par les colonialistes. La propriété ne tarda pas à changer de main une fois la tribu disloquée et ses débris cantonnés dans des douars, première invention à caractère territorial et administratif.

La municipalisation inaugurée par la transposition du modèle territorial métropolitain en Algérie, instituant la Commune Mixte et la Commune Plein Exercice (1884), s'était soldée par l'affaiblissement de l'autorité de la tribu. En effet le modèle de fonctionnement (conseil municipal, élus…) imposa un nouveau mode socio-économique et un nouveau mode de vie.

La région constantinoise s'était imposée par sa structure « urbaine », tribale et ses ressources. Elle entra dans le « schéma » coloniale sous le nom de Département, commandant des arrondissements, lesquels étaient composés de communes.

Cet encadrement territorial a été aussi étoffé par la création des périmètres de colonisation, formés de villages et de « lotissements » agricoles, de routes et de voies ferrées, dont les principaux terminaux aboutissaient dans les villes portuaires ou des villes de « stockage », équipées de gares et de rails.

Ainsi la politique coloniale, basée essentiellement sur le remodelage du territoire en vue d'une exploitation optimale des ressources imposa une armature urbaine, une toponymie et des cultures commerciales, aboutissant à un « *retournement de l'espace* » selon l'expression de M.Cote.

A l'indépendance, les pouvoirs successifs n'avaient fait que reconduire cette politique territoriale, particulièrement concernant les divisions administratives.

Mu par le souci d'atténuer les disparités régionales, l'adoption du fractionnement des

Départements et des Arrondissements, appelés désormais Wilaya et Daira, s'était poursuivi en affectant des statuts supérieurs à plusieurs communes, donnant lieu à une armature plus dense, mais économiquement et socialement hétérogènes.

Cette politique territoriale a été également fortement conditionnée par l'exploitation des hydrocarbures, dont la trame avait dicté un réseau fait de *pipe-line*, d'oléoduc, de villes pétrolières et villes portuaires avec leurs raffineries.

Les 1000 Villages Socialistes avaient quelque peu étoffés cette densification de l'armature urbaine, même s'ils constituent aujourd'hui plus des lieux de résidence que des supports à la politique agraire, dans un statut de d'agglomération secondaire dans la plupart des cas.

Aujourd'hui, même si la région n'est toujours pas institutionnalisée, elle demeure présente comme support « virtuel » dans les méthodes de la planification visant à rechercher les équilibres territoriaux.

Dans cette situation, la région constantinoise garde une certaine exclusivité malgré les divisions administratives successives, avec Constantine comme principale pôle « régulateur » malgré la « concurrence » de Annaba.

En dépit d'une politique « normative » obéissant à une grille tendant à uniformiser le territoire, le rang historique de Constantine reste un facteur prépondérant assurant, au moins, une vocation « culturelle » ou scientifique et un commandement sans partage sur la région.

Durant cette période, la ville de Constantine apparaît comme un centre urbain, dont le passé prospère, s'était confiné sur son rocher avant que les Hammadides n'y viennent pour la raviver et la hisser au rang d'une métropole.

Avant la conquête arabe, Constantine était le siège militaire du *Dux Numidae* byzantin. Aucune information n'est jusqu'à aujourd'hui disponible pour affirmer comment elle a été islamisée.

Nous garderons cependant cette hypothèse d'une « volonté » des habitants, ces « citadins » adeptes de l'ordre, à embrasser l'islam, évitant ainsi les « destructions » et la ruine que la Kahina menaçait à commettre.

Le seul témoignage concernant la Berbérie au IX ème Siècle a été écrit dans *Kitab al-buldan*[1] d'El Yaqubi, qui sans citer Constantine, nous fournit quelques indications sur les habitants des villes.

Les villes étaient peuplées de berbères, des *roum* et des *afariks*. Si les premiers constituaient la souche autochtone du pays, les *roum* étaient les Byzantins alors que les *afarik* étaient issus des mariages des précédents. A côtés de ceux-là, les Arabes de *Qoraich*, de *Modar* et de *Rabiaa* et

les *ajam* (non arabes) de *Khorassan*, certainement des soldats, avaient élu domicile dans les villes sans pour autant constituer une majorité.

Si nous nous appuyons sur ce témoignage d'*El Yaqubi,* en supposant que Constantine, en tant que ville déjà importante avant la conquête, nous pourrons soutirer son « essence » urbaine à travers la composante ethnique qui y habitait. Les latins et les latinisés occupaient essentiellement les villes, alors que les berbères se maintenaient soit dans des petites cités ou à la campagne des alentours.

C'est cette « supposition » qui renforce l'hypothèse d'une islamisation acceptée dans le but de maintenir l'ordre et les biens de ces citadins de Constantine.

A ce stade, spatialement, la ville était organisée suivant le modèle que les romains et les Byzantins avaient. Fortifications, basiliques, des portes et le pont romain (El Kantara) étaient encore debout. Pour ce dernier, sa destruction n'avait intervenu que sous le règne Hafside (lors du siège de la ville, alors sous la tutelle d'Ibn El Wazir).

La ville et son organisation ne reviennent que dans les récits d'El Idrisi, qui fait état du « peuplement », de la vocation commerciale de la ville et des « *traités* » que les habitants de Constantine contractaient avec les « arabes » dans les travaux des exploitations agricoles.

Ne pouvons-nous pas déduire de ces traités, au-delà des capacités des « magasins » de Constantine à stocker et conserver les productions, des signes d'usages et de comportements « civilisés » où le conventionnalisme était érigé en principe relationnel ?

Car, cet ensemble de rapports et d'usage requiert la disponibilité d'un cadre ou d'un code gérant ces « transactions » et d'une urbanité prépondérante.

La première « touche » architecturale connue a été l'œuvre des Hammadides, qui construisirent « la Grande Mosquée ». Cet ouvrage, aujourd'hui tronqué, laisse deviner à travers son organisation spatiale et ses détails architecturaux et artisanaux un immense savoir et des inclinations artistiques très prononcées.

Les Hafsides n'avaient pas manqué de signaler leur passage par des travaux de fortifications de la Casbah, construite sur les ruines de l'aire « cultuelle » romaine (Capitole) par les Almohades quelques temps avant. Les Hafsides dont quelques-uns des « sultans » étaient natifs de Constantine, avaient certainement apporté quelques retouches à la ville. Devenue un symbole de l'urbanité et de la science, la ville eut ses jardins de plaisance, ses medersas et ses zaouïas.

L'on note également l'organisation de la ville, à laquelle une troisième porte a été rajoutée au Sud/Ouest : ses rues commerçantes reliant les portes aux extrémités, jalonnées par de belles places, signalées par El Bekri.

Les Beys turcs, préférant nettement la citadinité, s'étaient également distingués par la construction de mosquées et d'autres édifices publics. Mais la « primauté » revient à Salah Bey, qui avait mis en œuvre un vaste projet au Nord de la ville, Mosquée, Medersa et Marché avec ses annexes (Ecuries, voies…).

Les Français, rencontrant une farouche résistance, s'étaient emparés de la ville le 13 octobre 1837. Contrairement aux occupants précédents, la politique coloniale prit soin principalement d'assurer les bonnes conditions à son séjour. Pour ce besoin, la ville perchée fut divisée en deux, un quartier européen et un autre « musulman ». Si ce dernier a été laissé intact, la zone réservée aux européens a été obtenue par le « rasage » des tissus anciens, remplacés par un autre, structuré, quadrillé, lotis, près à recevoir le modèle métropolitain.

Aussi, le Rocher a été percé de tout part, surtout après la décision de Napoléon III, qui autorisa la lancée de grands chantiers, dont la création d'une voie reliant la Brèche à la Gare située dans le quartier d'El Kantara en traversant le tissu *médinal*. Durant ces moments la ville s'étendit hors de ses murs, les faubourgs faisaient alors leur apparition, les ponts permettaient de relier le centre aux nouvelles extensions et le Coudiat se préparait pour porter le « pendant » européen du Rocher.

Le visage de Constantine avait dû complètement se métamorphoser quand les extensions urbaines prenaient les directions de l'ouest, en inaugurant les modèles d'immeubles HLM, dans une mouture architecturale « universelle ».

A l'indépendance, le temps d'achever des « chantiers » , l'Etat fort de ses options socio-politiques et économiques , prit les choses en main et Constantine bénéficia d'un apport important de projets dont la nature renforça sa vocation « culturelle » et son statut de métropole.

Cette faveur a été poussée jusqu'à commander l'architecture des édifices majeurs à des « signatures » de grande réputation. Résultat : la monumentalité des constructions imprime jusqu'à aujourd'hui sur le paysage une présence dominante et très caractéristique, malgré l'étalement urbain qui s'étend à plus de 10 km du centre.

Ces grands projets affirment le standing urbain de Constantine en étoffant son image, alors qu'aujourd'hui la construction de l'habitat sous toutes ses formes prend le pas sur les « particularités » architecturales.

Depuis l'islamisation, la « chiisation », l'invasion hilalienne, la régence turque et la colonisation, constituent une succession d'intermèdes qui avait inséré tour à tour une « valeur », constituant une survivance jusqu'aujourd'hui, dans un fond d'islamité.

Dans cette succession, les valeurs « réveillées » ou acquises les plus tenaces se situent dans le

rapport qu'entretient la ville avec sa région, principalement dans :

- La diversité « ethnique », s'affirmant à travers les origines, les dialectes et les pratiques.
- La conscience tribale, qui survit en se reformulant dans une structure segmentaire de base.

Cette « mosaïque » insère Constantine dans l'unité historique ou dans l'historicité de la région.

La conscience tribale apparaît comme la valeur la plus dynamique car elle se maintient en assurant sa mutation et son adaptabilité aux formes actuelles de pouvoir et des modes socio-économiques, malgré le laminage dont elle a été l'objet durant la colonisation.

Cette structuration segmentaire définit souvent les volontés et les modes d'organisation des territoires, car la wilayalisation et même la « municipalisation », dont le principe est d'instaurer une intégration du territoire national et d'atténuer les disparités régionales, ne peut « juguler » les « revendications locales » souvent passives Elle finit par faire correspondre les limites des divisons administratives aux anciennes limites tribales.

Les souches urbaines dépositaires d'une culture « citadines » s'étaient souvent affirmer, légitimant les pouvoirs «puissants», allant jusqu'à établir des relations consanguines souvent contre les tribus « rurales ». Cette alliance montre souvent la fragilité des « semis » ethniques urbains. C'est que la ville est pour les segments de base de la région un enjeu et un « lieu » ouvert, un instrument non pas à dominer mais à investir pour s'affirmer en tant que présence « puissante » et incontournable. Par rapport à la région la ville, même si son territoire est réduit suite aux divisions administratives, son image et son standing demeurent déterminant dans la promotion sociale des individus, favorable à l'efficacité et à la présence des segments.

Ainsi, Constantine restera certainement une ville « régionale », ouverte et caractérisée par la diversité ethnique. La manifestation des souches urbaines et la légitimité « enfourchée », ne constituent qu'un interlude, déjà repérable dans l'histoire de la ville.

La région constantinoise s'affirme par son substrat géographique, son historicité et son ethnographie.

Finalement, la durant cette période historique, les relations de Constantine avec sa région, apparaissent comme « organiques », forgées par l'histoire, par la diversité et la conscience « tribale ». Aussi, la région dont les limites étaient fluctuantes, se maintient en se convertissant souvent en « conscience » régionale, malgré la diversité de ses composantes et sa non-institutionnalisation en tant qu'instrument d'aménagement.

[1] El Yaqubi Les pays (kitab el buldan) . IFArchéolo. Orientale. Le Caire. 1937. traduction de G.Wiet.

SECONDE PARTIE

INTRODUCTION

Nous avions pu constater que la région de Constantine durant la conquête islamique avait tendance à :

- S'effriter durant les crises dynastiques :
- Se reconstituer et s'élargir autour d'un noyau originel une fois les crises jugulées.

Comme nous avions pu saisir que les multiples découpages administratifs avaient tendance à laminer cette région, qui se maintient quand même à travers son aura et son puissance « urbaine » en continuant à drainer des flux importants des wilaya limitrophes.

La première conclusion s'oriente à penser que l'étroite relation de la ville et de sa région a tendance à « contourner » les mesures administratives et territoriales instituées, pour se reconstituer comme une « unité fonctionnelle» organique.

L'objectif de cette partie consiste à « identifier » l'assise « régionale » autour de Cirta, que les romains n'avaient pas inventée…mais plutôt héritée. Et, si pragmatiques, ils l'avaient « reconduite » en procédant à quelques réajustements juridiques et territoriaux.

Cette seconde partie concerne exclusivement la période antique, et pour compléter le tableau chronologique, nous l'entamerons par l'intermède vandalo-byzantin. Cette période s'était singularisée par des « troubles » continues, d'où une organisation du territoire souvent précaire.

La romanisation constitue cependant une période plus « prolixe » en documents. Avant de s'intéresser à la Province de la Numidie du Sud, nous aborderons quelques aspects référentiels de cette civilisation, à travers son paradigme urbain, Rome. Nous nous pencherons également sur les conditions de la romanisation de l'Afrique du Nord. La Province sud de Numidie, constituera pour ce travail le « terme » modèle qui nous permettra de mieux approcher, la Confédération Cirtéenne, région héritée par les romains. En effet, cette unité territoriale avaient une présence ancienne que les romains avaient réaménager dans le but de la réajuster et permettre son insertion dans leur à l'ordre juridique, économique et culturel. Nous terminerons par des tentatives d'approche de la ville en s'intéressant à son organisation socio-urbaine et en procédant à une hypothétique restitution (à travers la matière épigraphiques et les objets archéologiques).

Les documents d'appuis restent sans doute, les écrits des historiens, l'épigraphie, les vestiges archéologiques. Ces derniers doivent cependant bénéficier du regard d'autres spécialistes (versés dans les arts figuratifs), pour en tirer une nouvelle « matière » informative. L'autre volet, reste la géographie antique, dont les travaux sont insignifiants et qui méritent un intérêt particulier de la part des spécialistes.

CHAPITRE 6.
DE L'INVASION VANDALE A LA RECONQUISTA BYZANTINE

INTRODUCTION

Cette période demeure la moins fournie en documentation, particulièrement concernant la ville de Constantine et ses environs. Par conséquent, la quasi-totalité des écrits reste imprécise au point ou les auteurs contemporains font souvent appel à leur imagination pour élaborer des scénarii plus ou moins appuyés par des faits réels ou vérifiés, et ce pour compléter ou pour éclairer les zones « silencieuses ».

Cet intervalle historique est surtout caractérisé par une succession d'invasions ou chacun vainqueur avait dû déchoir le précédent par les armes.

Ainsi, nous aurons dans ce chapitre à « identifier » les caractéristiques urbaines et statutaires de Constantine et de sa région sous les règnes des ;

- Vandales de 430 à 435
- Byzantins de 435 à 647

Durant ces occupations, appelées à juste titre « *les siècles obscures* » les auteurs n'étaient pas prolixes. Les sources dont disposent les historiens contemporains sont souvent l'objet de réserves fondées tant l'impartialité était de mise.

Pour notre part, nous nous appuyons sur les quelques documents élaborés par les auteurs ayant vécu durant ces périodes, tout en gardant un œil sur les interprétations des contemporains.

L'objectif principal que nous envisageons dans le traitement de ce chapitre est de cerner la situation de Constantine et de sa région, que ce soit dans le « contexte » statutaire, économique ou culturel sous les différents règnes.

Toutefois cette « permanence » régionale que nous essayons de démontrer, peut se confronter à des conjonctures parfois de longues durées. Ce sont généralement des situations d'instabilité, de troubles et des crises provoquées par des occupations violentes. Bien évidemment ces conjonctures affectent le territoire, qui s'offre à travers la projection des « faits », à une lecture reflétant des mouvements et des occupations anachroniques.

Territorialité, région et ville, ce sont les qualités que nous tenterons de déterminer à travers les règnes des différents conquérants, en se basant sur une lecture des documents anciens et en apposant aux contemporains une lecture critique.

1. L'INVASION VANDALE : le retour des berbères…

Les attitudes affichées par des historiens contemporains envers les vandales sont fortement influencées par les écrits de leurs prédécesseurs. Car leur « *histoire nous est connue que par leurs ennemis ou leurs victimes* »[1], il n'est donc pas évident d'attendre une quelconque impartialité dans les appréciations et les jugements.

Ce sont surtout les catholiques qui avaient subi les pires violences. D'ailleurs, le néologisme initié probablement par l'évêque Grégoire, avait consacré le terme « *vandalisme* », relatif à tous les comportements de destruction des œuvres d'arts ou de la beauté de la nature. Avec le recul, cette souffrance apparaît comme le martyr dont les religieux usent pour légitimer leur loyauté « religieuse ».

D'autre part, les auteurs « latins » contemporains essayent, à travers leurs écrits, d'afficher une certaine distance vis-à-vis ces « barbares » venant du Nord.

Mettant au premier plan leur particularisme, les dépositaires de la civilisation « latino-chrétienne» insistent pour se démarquer de ces autres européens, rappelant souvent leur origine asiatique, leurs comportements violents et leur inculture.

Nous nous pencherons sur l'état du territoire autour de Constantine, en s'appuyant exclusivement sur deux ouvrages, celui de Procope, historiographe de Bélisaire ayant vécu au VIe Siècle, témoin direct de la chute des Vandales et l'histoire de l'Afrique du Nord, racontée par Ch-A. Julien, où cet intervalle historique est très développé.

1.1. Le déclin de l'Empire

Si Constantin avait réussi à faire cesser les persécutions contre les chrétiens, la liberté qui suivit au début du IV e Siècle, favorisa l'apparition d'un schisme. En effet, les donatistes prenaient déjà leur distance de l'orthodoxie catholique.

Cette scission a été favorisée par des conditions socio-économiques lamentables, où les paysans pressurés par une fiscalité rigoureuse, devaient céder leurs terres tandis que les propriétés des riches romains ou romanisés prenaient des proportions immenses.

Les catholiques bénéficiaient des faveurs et de l'appui des empereurs romains. Car, d'une part, les principes défendus par St. Augustin, reconnaissant l'origine divine du pouvoir des princes et légitimant l'esclavage (traction humaine), d'autre part, les œuvres charitables de l'Eglise dont les donations, déchargeaient plus ou moins l'Etat de certains « devoirs ». L'Église participait à maintenir le calme parmi une population par un endoctrinement basé sur le l'assujettissement à l'asservissement et l'acceptation de l'inégalité sociale comme une fatalité divine. Les donatistes,

combattus par l'Eglise catholique à la solde du pouvoir romain, accueillaient dans leur rang les paysans et les *circoncellions*[2] que les auteurs identifient aux berbères restés réfractaires à la civilisation romaine. Ces derniers s'adonnant aux pillages et à la destruction, qualifiés de révolte de prolétariat rural par les analystes contemporains, s'étaient appuyés sur un mysticisme accordant à la violence une légitimité divine.

A la faveur de cette conjoncture, l'occasion a été propice à l'affirmation des tribus berbères, dont certains chefs s'étaient intronisés en roi, tels Firmus en 372 et Gildon en 396.

Ce désordre se développait sur un « fond politique» caractérisé par des crises successives et d'intrigues de cour secouant l'Empire romain, alors que les vandales, formés d'une alliance de germains et de slaves, auxquels s'étaient joints les *Alains*[3] et les *Suèves*[4], multipliaient les victoires en Gaule jusqu'en Espagne ou ils s'installèrent.

Boniface, chef des armées d'Afrique, se trouvait en ces moments là en butte à certaines intrigues fomentées par son rival *Aetus*. Ce dernier réussit à entraîner dans son entreprise d'éliminer le puissant général romain, *Placidia* la tutrice de l'Empereur *Valentinien*.

« *(*Boniface*) se voyant hors d'état de résister à la puissance d'un empereur, et ne trouvant pour lui aucune sûreté à retourner à Rome, rechercha de tout son pouvoir l'alliance des vandales*. »[5]

Cette sollicitation tombait à point, tant les vandales nourrissaient des velléités immenses pour soumettre l'Afrique ; réussir à s'accaparer ses richesses et tenir en « respect » l'empire romain, en mettant sous séquestre son « *grenier* ».

Sous la conduite de leur roi *Genséric*, les vandales, (80 000, dont 15 000 soldats selon l'information avancée par Ch-A.Julien) débarquèrent à *Julia Traducta* (Tarifa) sur le détroit de Gibraltar en mai 429, puis commencèrent leur périple africain de *Ad Fratres* (Ghazaouet).

Ne rencontrant aucune résistance, les vandales traversèrent les deux Maurétanie jusqu'en Numidie ou ils établirent un siège autour d'Hippone dans laquelle le Général Boniface s'était réfugié. Saint Augustin y mourut « *trois à quatre mois plus tard (le 28 Août 430)* »[6].

Ne possédant aucune expérience dans les sièges des villes, Genséric se rétracta après 14 mois, et il « *ne tenta même pas de prendre Cirta (Constantine) et Carthage, les deux seules places aux mains des romains, mais nul obstacle ne l'arrêta dans le reste du pays. »*

Les renforts envoyés par Constantinople sous la conduite de *Aspar*, renforçant les troupes de *Boniface* (réhabilité) avaient essuyé une défaite cinglante en 431, marquant davantage l'autorité de *Genséric* sur l'Afrique.

Fort de ses triomphes, les vandales forcèrent les romains à signer la *Convention d'Hippone* le 11 février 435. Cette dernière contenait dans ses « attendus » une entrée en service des vandales

sous la tutelle de l'Empire en qualité de fédérés, en consentant au paiement d'un léger tribut. Ainsi, aucune cession régulière et permanente des territoires n'était accordée en dehors de la libre occupation et circulation des provinces romaines (les trois Maurétanie et une partie de la Numidie autour de Calama (Guelma).

Cette convention n'était qu'une ruse que Genséric avait employée pour endormir les romains. Car 19 Octobre 439, il occupa Carthage sans coup férir. Ensuite, il dirigea sa flotte sur la méditerranée et occupa Lilybée (Marsala en Sicile)

Ainsi, Genséric marqua sa présence en Afrique, et prit Carthage pour Capitale

2.2 Les Vandales en Afrique.

Selon plusieurs auteurs se basant sur les écrits de De Vita et de Procope, Genséric avait débarqué en Afrique accompagné de 80 000 « *bouches à nourrir* »[7]. Une fois la conquête finie, cette « tribu » occupa la « *Zeu , que proconsularis antea vocabatur Carthago* » (la Zeugitane,).

Ce territoire correspondant à l'ancienne Proconsulaire, avait pour capitale Carthage, englobant *Hippo Diarrhytus* (Bizerte) et *Bulla Regia*, et s'étendant jusqu'aux frontières orientales de la Numidie (coïncidant à peu près avec les frontières algero-tunisiennes actuelles.)

Organisée à la manière germanique, la tribu vandale était divisée en *tausendchaft*, mille personnes, dirigée par un *chiliarque* (Procope) et exploitant chacune un domaine, libre d'impôt, que le roi vandale avait obtenu en expropriant les anciens propriétaires romains A ces derniers, il leur était offert, une vie d'esclave perpétuel ou de disparaître librement.

Genséric plaça tous les domaines impériaux et ceux relevant de l'Eglise à son propre profit. En Byzacene et en Numidie, les terres impériales furent déclarées « *propriétés de l'état* », mais laissées entre les mains de leurs occupants.

Durant cette occupation, il semble que la vie économique avait repris et gagné un peu de dynamisme du moins par rapport aux transactions effectuées entre les habitants. Cette « embellie » est appuyée par les « *tablettes* » de bois découvertes en 1928 à (El Kouif 100 km au sud de Tébessa) et sauvées par A.Truillot (Secrétaire de la commune Mixte).

Appelées « *tablettes d'Albertini* » (exposées au Musée d'Alger), elles portent des textes

d'actes de vente ou sont notés, la date, les vendeurs, l'immeuble vendu , l'acquéreur, le prix , la quittance donnée par les vendeurs, le transfert des droits de l'acquéreur (avec la garantie de l'éviction) le lieu et la date de l'acte suivis parfois de la signature des vendeurs. Il y avait également des *tabella dotis*, portant la liste de la dot d'une jeune mariée, argent et effets vestimentaires.

PLANCHE N°30

LA REGION CONSTANTNOISE SOUS LE REGNE DES VANDALES

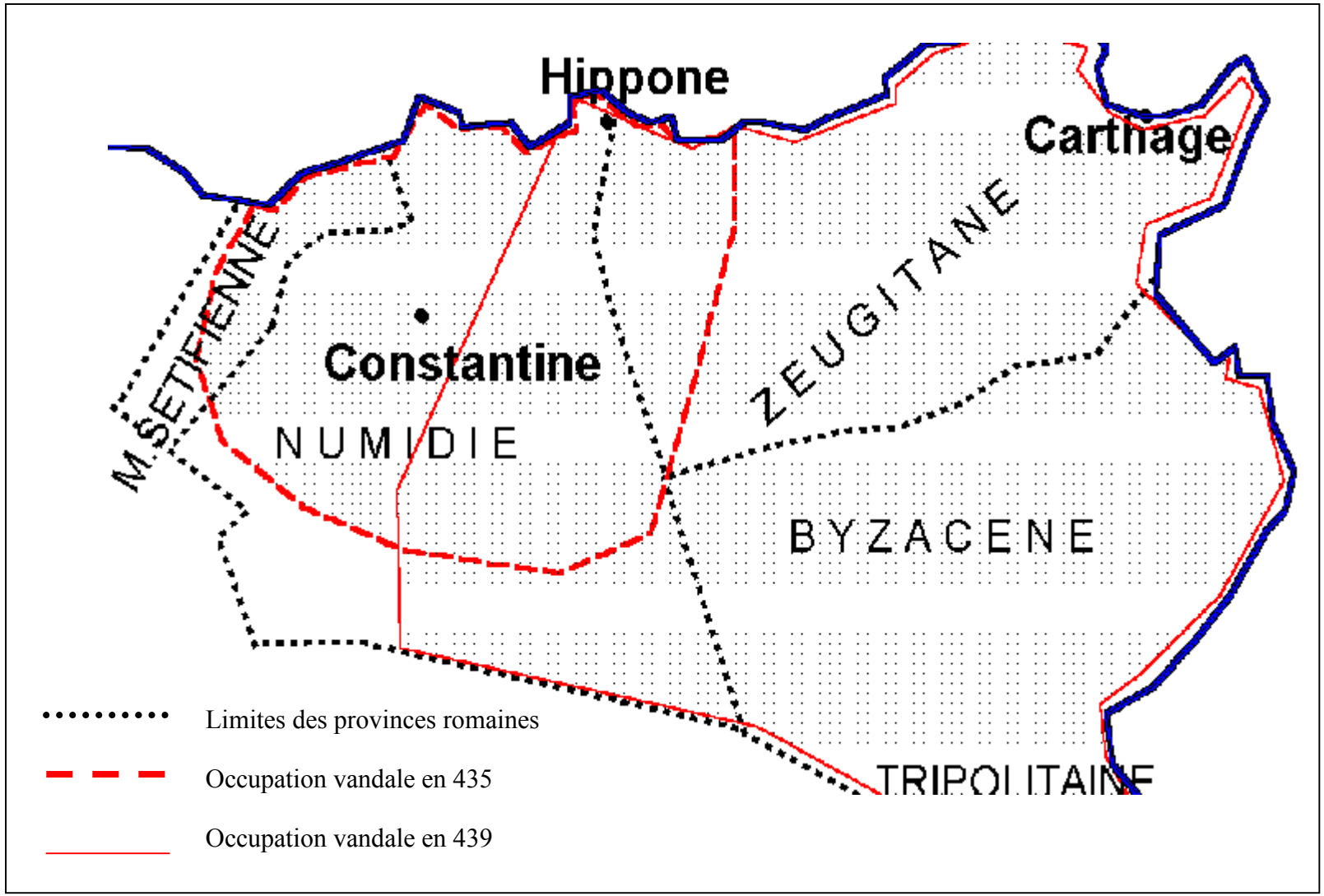

Le culte des vandales a été l'*arianisme*[8]. Aussi, Genséric s'employa énergiquement à affaiblir les catholiques en détruisant les églises et en chassant les évêques. Si le roi vandale alterna souvent persécutions et tolérances, c'était dans le but, aux dires de Ch-A.Julien, de déjouer toutes les tentatives et les conspirations susceptibles de germer à Carthage. Toutefois, les chroniqueurs affirmaient que les mœurs se dégradaient par la libération du jeu et des actes « *contre-nature*.»

Concernant le rapport des vandales aux « *maures de l'Aurès* »[9], selon Procope, ces relations n'avaient été bonnes que du vivant de Genséric.

« *Comme Genzon était déjà mort, Honoric, l'aîné des enfants de Genséric, lui succéda sur le trône. Tout le temps qu'Honoric règna sur les vandales, ils n'eurent d'autre guerre à soutenir que celle des Maures. Ces peuples étaient demeurés en repos durant la vie de Genséric, contenus par la crainte que leur inspirait sa puissance ; mais à peine fut-il mort, qu'il s'éleva entre eux et les vandales une guerre cruelle où les deux peuples souffrirent tour à tour….Honoric, après huit ans de règne, mourut de maladie, au moment où les Maures du mont Aurès venaient de se détacher des vandales et de se déclarer indépendants. Depuis, les vandales ne purent jamais les soumettre, les pentes abruptes et escarpées de ces montagnes les empêchant d'y porter la guerre*. » [10]

Aussi suggestif, ce témoignage de Procope, tend à éloigner l'hypothèse d'une probable alliance des Maures de l'Aurès avec le roi Genséric. Car comment adhérer à l'idée d'une « poignée » de vandales occupant un territoire immense, entouré d'une multitude de peuplades, dont le nombre serait de vingt fois au moins supérieur ?

Le séjour des vandales en *Zeugitane* (entourée de Byzacène au sud et de la Numidie à l'Est) pouvait-il se dérouler agréablement rien qu'en comptant sur la crainte qu'il inspire aux voisins ?

C'est pour cela que l'hypothèse privilégiant les qualités diplomatiques de Genséric, qui aurait contracté des alliances avec les berbères, probablement ceux réfractaires à la romanisation et principalement les montagnards, en profitant de leur aversion aux romains.

Cette hypothèse se confirme quand les chroniqueurs rapportaient ce fait unique dans l'histoire, quand les vandales à leur tête Genséric envahirent Rome le 2 juin 455 sans coup férir.

Dans cette expédition, « *un fort contingent de Maures*, (qui*) s'achemina par* ***la via portensis*** *vers Rome »*[11] faisait parti des troupes du Roi Vandale. Ce dernier *« avec leur secours, il faisait chaque année, au printemps, des invasions en Sicile et en Italie. »*[12]

Cependant, des Maures, dont Procope ne notait pas l'origine, ont été « déportés » par les Vandales en Sardaigne. En effet, signalant une expédition punitive en Sardaigne du général Byzantin Salomon (après la chute des Vandales), contre « *les Maures qui l'habitent* », l'historien nous informe que ces derniers, « *ces barbares, les vandales les en avaient relégué en Sardaigne un petit nombre avec leurs femmes, et les y avaient emprisonné. Avec le temps, ils s'échappèrent, se cantonnèrent dans les montagnes voisines de Calaris, et commencèrent par faire secrètement des incursions sur le pays d'alentours. Lorsqu'ils se furent accrus jusqu'au nombre de trois mille, ils renoncèrent à leur retraite et se mirent à piller ouvertement les campagnes. Les indigènes leur donnaient le nom de Barbaricins* » [13]

Ces déportés qui au bout de quelques années leur nombre atteignait trois mille, ont été sans doute déplacés sous le règne des derniers rois vandales. Ce qui est encore surprenant c'est cette « information » qui n'a jamais figuré dans les textes des auteurs contemporains du moins chez ceux dont les écrits font autorité. S'agit-il d'une omission ? Ou bien Procope ne bénéficie-t-il pas d'un grand crédit ?

Toujours est-il que le rapport des vandales aux Maures ou aux Aurès était si important que des soldats vandales s'y réfugiaient en s'échappant des rangs byzantins sommés d'aller combattre en Perse.

« *L'empereur avait formé avec les vandales que Bélisaire avait transportés à Constantinople, cinq régiments de cavalerie qui devaient tenir garnison dans les villes de l'Orient. Il leur avait donné le nom de Vandales Justiniens, et les avait envoyés par mer à leur destination. La plupart arrivèrent dans les corps qu'ils étaient destinés à compléter, et font encore maintenant la guerre contre les Perses. Les autres, au nombre d'environ quatre cents, parvenus à Lesbos, changèrent, malgré la résistance de l'équipage, la direction des navires qui les portaient, touchèrent la côte du Péloponnèse, et allèrent ensuite prendre terre sur la partie déserte du rivage d'Afrique. Là, ayant abandonné leurs vaisseaux et s'étant chargés du bagage, ils se retirèrent sur le mont Aurès et dans la Mauritanie. »*[14]

Un autre fait de ces rapports plutôt amicaux entre Maures et Vandales, se déduit du refuge que trouva Gélimer, dernier roi vandale, chez les habitant du mont *Pappua « cette montagne, située à l'extrémité de la Numidie, entièrement bordée de rochers aigus partout escarpés et presque inaccessibles. Elle est habitée par les Maures amis et*

alliés de Gelimer. Sur les derniers contreforts s'élève une ville ancienne, nommée Medenos… »[15]

Dureau croit que ce mont Pappua se trouve à proximité d'Hippone, dans l'Edough et St. Gsell le situe dans la petite kabylie[16]. Finalement c'est cette dernière, sûrement considérant que les *mons pappua* , sont sur le plan onomastique proche des « babors » , qui est retenue…

Voilà qui peut participer à donner sans doute quelques bouts de pistes à ces questionnements établis par les ethnologues « coloniaux » sur l'origine du « *type blond aux yeux bleus* » rencontrés dans les Aurès ou dans les Babors

3.3. Constantine et sa région sous l'occupation Vandale

Très peu d'informations nous sont parvenues sur Constantine et sa région durant l'occupation vandale, excepté dans le second traité signé en 442 signés par Théodose et Valentinien, du coté romain avec Genséric, ou il était question d'un nouveau partage de l'Afrique.

Ainsi, aux romains revenaient les territoires insoumis aux vandales :

- La Maurétanie Césarienne
- La Maurétanie Sétifienne
- Une partie de la Numidie (sans Hippone-Annaba)
- La Tripolitaine

Les vandales mirent la main sur :

- La Proconsulaire (la Zeugitane) avec Carthage comme capitale
- Byzacene
- La partie qui reste de la Numidie avec évidemment Hippone.

Une seconde tentative pour anéantir les vandales, initiée par l'empereur Léon en 468, et dont Procope livrait quelques détails : « *une armée de cent mille hommes, ..une flotte recueillies dans toutes les mers de l'orient.»*[17], s'était terminée par un fiasco romain cuisant.

L'occasion était favorable pour Genséric pour asseoir en 476 définitivement son droit sur toutes les provinces d'Afrique, la Corse, la Sardaigne, la Sicile, les Baléares et Ischia.

Rien n'indique que les vandales avaient une tradition urbaine. D'ailleurs ils ne laissèrent aucune « traces » construites, ni même d'objets « archéologiques » permettant de les approcher méthodiquement.

Les seules traces vandales à Constantine se résument à deux vagues informations que nous empruntons à A.Berthier et S.Goossens[18] : la première concerne une découverte d'un lot de monnaie vandale au Hamma en 1949, datant probablement de 455, la seconde sans indication de source, macabre, elle fait état d'un meurtre commis par Genséric, précipitant la veuve de son frère du haut d'une falaise.

La prospérité de la Numidie s'estompa avec le déclin de l'empire Romain et la domination vandales. Même si les conventions de 442 et 476 donnaient la latitude aux romains de jouir du droit sur les anciennes provinces, la situation était tellement précaire qu'elle restait non maîtrisable et les vandales n'y étaient pas étrangers.

D'ailleurs, l'absence d'une représentation de la Numidie lors du Concile 484[19], convoqué par le roi Hunéric (successeur de Genséric), si elle n'est pas une omission des historiens, dénote soit une situation de trouble, soit un affaiblissement de l'église catholique.

Cette hypothèse rencontre les suggestions remarquables de E-F Gautier, qui notait que le bouleversement de l'économie de la Numidie, était déjà entamé avant l'invasion vandale.

En effet, au V eme Siècle, ce territoire fortement encadré par des villes, des pagus et des castellum, était composé de grandes propriétés. Dans les cités vivaient une haute bourgeoisie « *maîtresse de tous les rouages* »[20], alors que la mise en valeur des campagnes était l'œuvre de cette « *masse inorganique d'un prolétariat agricole, attaché à la glèbe, presque servile* ».

Si les premiers représentaient une couche « citadine » de romains ou de romanisés, parlant le latin, la seconde exploitée, se recrutait dans les milieux montagnards ou des plaines. Ces berbères parlaient un « patois punique » comme en témoignait Saint Augustin dans quelque-unes de ses correspondances.

L'exaspération suite à ce décalage des classes atteignit son paroxysme. Elle se mua en révolte mystique, enfourchant au passage le schisme donatiste et ce malgré les prédications du clergé catholique devenu un allié zélé de l'empire.

L'arrivée des vandales ne pouvait qu'être de « bonne augure » pour ces révoltés. Car c'était enfin l'occasion pour les « non romanisés » de se venger sur ce « monde » urbain et ces gros propriétaires.

Les états indépendants se développèrent en Maurétanie et dans les Aurès.

Dans ces montagnes, une inscription trouvée à Arris et étudiée par J.Carcopino fait état d'un certain Mastiès proclamé *imperator* vers 476-477. (Certainement en 477, car c'est après la mort de Gensèric le 24 janvier 477, que les Maures de l'Aurès se déclarèrent indépendants).

C'est à partir de ces états que partaient les attaques contre les villes florissantes de la Numidie méridionale. Theveste, Thamugadi, Bagai, Lambese, « *vidées de leurs populations et jetées à bas, devinrent des villes mortes. »* [21]

Seulement selon Procope, c'était Gensèric qui *« rasa les murailles de toutes les villes d'Afrique exceptées celles de Carthage. Il prit ce parti dans l'idée que si les partisans des romains excitaient des soulèvements en Afrique, ils n'auraient plus de places fortifiées pour leur servir de refuge… »*

E-F Gautier poursuit sa suggestion quant à la situation en Numidie durant la présence des vandales, prétendant que ce pays appartenaient à des tribus nomades pasteurs (d'où leur nom de Numide), de surcroît militairement disposées à s'enrôler sous les ordres des princes. Et c'était Rome qui « *de bonne heure a brisé* (leur) *puissance militaire* »[22] en installant la « *gendarmerie de la IIIe légion, instrument irrésistible de l'ordre public, de police de la paix..* »

Transformée en sédentaires (euphémisme, correspondant à une sédentarisation forcée allant vers l'esclavage), ces tribus avaient servi à la mise en valeur des terres agricoles des Hautes-plaines Constantinoises, mais une fois l'empire montrait des signes de déclin le pastoralisme s'était réinstallé. Voilà donc l'idée de Gautier.

Cette attitude de Gautier est plutôt excusable dans la mesure ou ses ouvrages ont été écrits durant une période où le pays n'avait pas été totalement livré ses traces archéologiques.

Car, les dolmens, les bazinas, les gravures rupestres de Kef Salah (El Haria), les traces d'aménagement agricoles préhistoriques (environs de Sigus), les campements préhistoriques aux environs d'Ain M'Lila, les pavement acheuléen de Sefiane (N'Gaous), les escargotières de Ain El Hanech, l'homme de Mechta El Arbi, pourtant non exhaustive, cette liste ne dénote-t-elle pas une vie sédentaire établie bien avant que les romains ne viennent exercer leur autorité ?

C'est peut-être la méconnaissance des rapports de complémentarité (sédentaires/ nomades) qui avait conduit les romains à rompre ces relations en installant les limes et sa gendarmerie. (C'était aussi le cas avec la colonisation française, qui méconnaissant

les traditions rurales et agricoles avait interdit les forêts au pacage et même soumis l'achaba à des autorisations administratives.)

Cependant, les circoncellions et les donatistes s'étaient rendus maîtres des propriétés des romains et la décision de Gensèric de déclarer « propriétés de l'Etat » les domaines impériaux en Numidie et en Byzacene tout en laissant l'usufruit aux exploitants du moment, constitue un indice probant, dénotant la mainmise de ces révoltés sur ces terres et le tribut , somme tout diplomatique, consenti par le roi vandale pour profiter de l'alliance des Maures du mont Aurès et de la province de Byzacène.

En conclusion, la latinité ramenée par la romanisation s'était avérée une entreprise bien fragile. Durant l'occupation vandale, la vie urbaine, ou la *civitas* des romains ou des romanisés s'était complètement disloquée face au déferlement des « ruraux.».

Bien que nous n'ayons aucune information « crédible » ou utilisable, le recentrage des faits sur les milieux ruraux et montagnards, prouve que la vie urbaine s'était détériorée, et la région « isolée » continuait à vivre à l'intérieur, d'ailleurs aucune information sur les villes portuaires n'était citée.

L'hypothèse la plus plausible conduit à affirmer que dans la Numidie, le territoire avait repris sa réorganisation à base tribale préromaine, reconnaissant un chef (pourquoi pas un *impérator*) conduisant des troupes issues des tribus et dont le refuge a été l'inexpugnable Aurès. Ces même tribus travaillant la terre vivaient en souvent en paix. Ainsi, les villes ne constituaient plus des centres importants dans la mesure où le pouvoir était entre les mains des tribus montagnardes restées réfractaires à la romanisation.

Cette situation s'était généralisée à toutes les provinces, exceptée la Zeugitane. D'ailleurs Ch.Courtois croit que huit « royaumes » Maures ont été constitués durant la période vandale :

- Le royaume d'Altava à l'extrême Ouest (aujourd'hui Ouled Mimoun à Tlemcen)
- Le royaume de l'Ourasenis englobant Césarée (Cherchel)
- Le royaume du Hodna dont le roi s'appelait Ortaias
- Le royaume de l'Aurès, avec Mastiès comme *imperator*
- Le royaume de Nememcha
- Le royaume de Capsus (Gafsa)
- Le royaume de la Dorsale, capitale Thala
- Le Royaume de Gabaon en Tripolitaine (Tribu des Chameliers).

PLANCHE N°31

LES ROYAUMES MAURES DES V eme ET VI eme SIECLE

D'APRES CH.COURTOIS (1955)

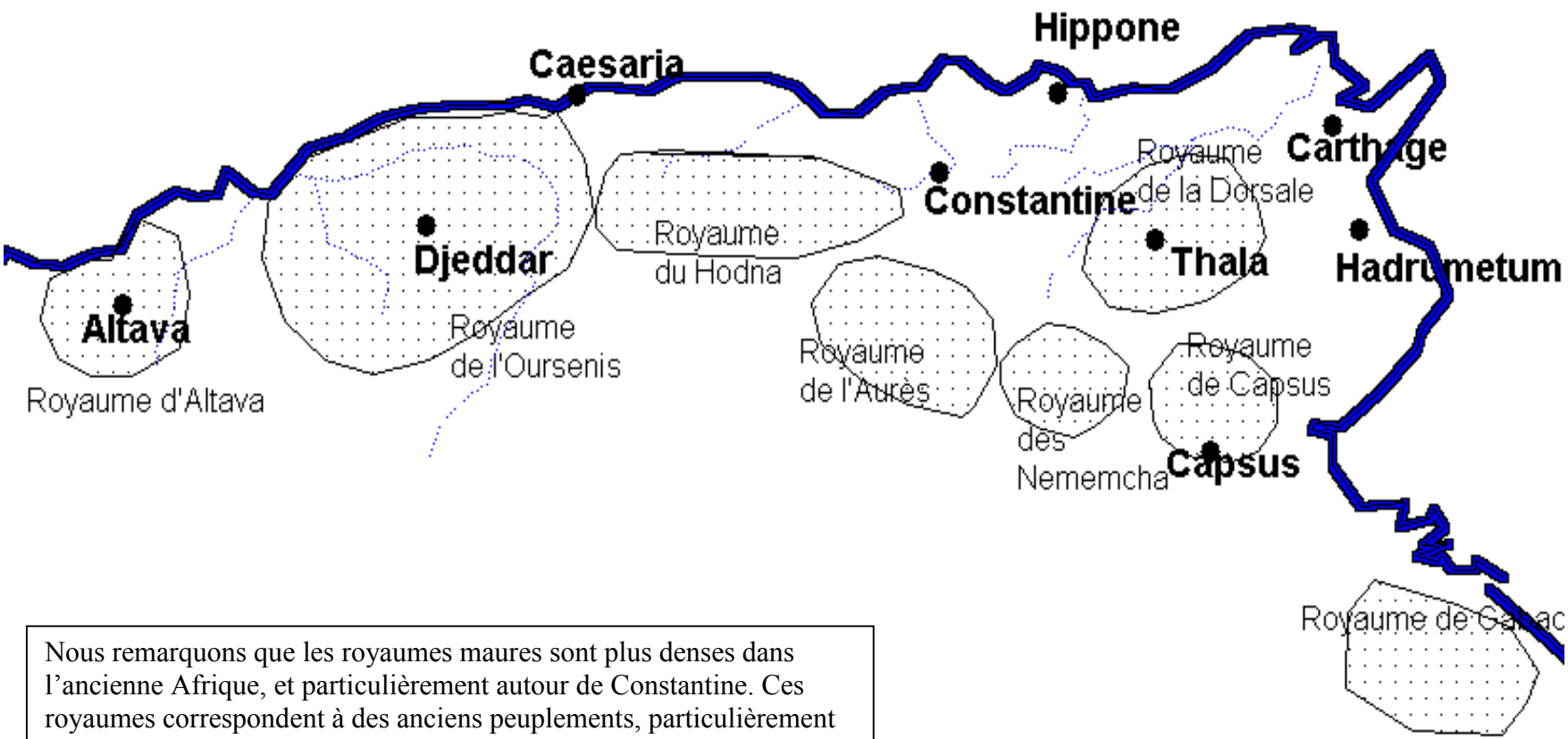

Nous remarquons que les royaumes maures sont plus denses dans l'ancienne Afrique, et particulièrement autour de Constantine. Ces royaumes correspondent à des anciens peuplements, particulièrement dans les zones montagneuses.

2. LA RECONQUISTA BYZANTINE

L'idée de reconquérir l'Afrique n'a jamais été abandonnée par les empereurs chargés de gérer l'héritage romain. Car pour Constantinople, il ne s'agissait pas seulement d'hériter du prestige de Rome et mais aussi du magnifique « grenier » en l'occurrence l'Afrique.

Ainsi, l'empereur Justinien résolu à récupérer l'Afrique et laver l'affront subi contre les Vandales qui avaient ridiculisé les empereurs, en mettant la main sur leurs provinces d'Afrique et étalant toute leur invincibilité, au point de venir exercer leur pillages dans la cité de César , Auguste et Marc Aurèle.

Saisissant l'occasion de l'usurpation du pouvoir Vandale par Gélimer, Justinien s'appuya sur ce fait diplomatique pour intervenir en Afrique et aller libérer les *« catholiques africains de la captivité arienne*. »

L'empereur ne bénéficiait pas de l'appui inconditionnel de ses conseillers, qui, prétextant tantôt la puissance vandale tantôt la fatigue des troupes des guerres livrées en Orient. Même le préfet du prétoire Jean de Cappadoce tenta de le dissuader. L'ardeur de l'empereur s'ébranla.

Procope nous informe que le projet de Justinien s'était conforté par l'arrivée d'un évêque d'Orient, racontant que dans un songe, Dieu lui recommanda de poursuivre son entreprise d'aller « *délivrer les chrétiens d'Afrique de la tyrannie des barbares* ».

Fort de ce mysticisme, Justinien rassembla une armada de 500 vaisseaux et de 16000 soldats et confia le commandement à Bélisaire. L'expédition quitta Constantinople le 22 juin 533.

La campagne fut accomplie rapidement, les vandales battus à *Tricamarum* et à *Decimum*. Ce triomphe est dû à la maladresse des vandales plus qu'à la stratégie élaborée par Bélisaire.

La fuite de Gélimer chez les Maures du mont *Pappua*, ne dura pas longtemps, il se rendit et conduit à Constantinople.

Mû par son mysticisme, Justinien reconstruisait l'empire romain effrité au nom de la religion. Sur leur lancée, les Byzantins reconquirent l'Espagne au Wisigoths, l'Italie au Ostrogoths et toutes les îles (Baléares, Sicile..): « *…de nouveau la méditerranée était un lac romain.* »[23]

Mais ces ambitions fatiguèrent l'armée, car l'autorité byzantine croulait sous les attaques de *Chosroès Anoushirvan*, le roi des perses qui saccagea *Antioche* (Lattaquié en Syrie) et l'invasion des *Huns* et des *Avars* en Europe.

Toujours est-il que Justinien fut considéré comme le continuateur de l'œuvre de Constantin et le restaurateur de l'empire romain dans sa version orientale. D'ailleurs, son règne était marqué par les réformes législatives (le code Justinien de 529, le Digeste 530), administratives, des travaux publics (Ponts, routes, thermes, églises, théâtres..) et le développement de l'industrie et du commerce (le secret de l'élevage de vers à soie a été apporté de Chine en 557 par deux moines, et l'industrie textile, installé en Syrie, libéra partiellement Byzance d'une dépendance.)

2.1. Fortifications des frontières et maîtrise des territoires

En premier lieu, les nouveaux occupants s'attelèrent à effacer toute trace vandale. Les anciens fonctionnaires furent tous écartés et la population vandale disparut rapidement.
Les églises ariennes ont été réoccupées par les catholiques et les terres restituées aux descendants des anciens propriétaires.

Il avait fallu également au général byzantin Salomon de combattre les Maures de l'Aurès en allant poursuivre leur chef Iabdas jusqu'aux endroits retranchés du massif. Cette expédition se termina par la fuite d'Iabdas vers la Mauritanie et la soumission de l'Aurès.

D'ailleurs, à travers le récit de Procope, relatant toutes les péripéties de cette poursuite, nous essayerons de tirer quelques informations sur le massif des Aurès durant le VI Siècle. Les quelques détails qui transparaissent à travers le texte de Procope méritent, nous pensons, une légère digression.

2.1.1. L'Aurès à travers le récit de Procope ;

Les populations « maures » de l'Afrique sont connues par les « faits d'armes », les mettant souvent en guerre contre les Vandales et les Byzantins. Dans le récit de Procope, nous dénombrons les catégories suivantes :

- Les *Maures* de la Tripolitaine commandés par Gabaon, composés des tribus des chameliers et les *Lévathes* (Louata), se fixant à proximité de *Leptis Magna* (Lemta).
- Les *Maures* de Byzacène, région sud de la Tunisie actuelle, et dont le chef était Antalas
- Les *Maures* de L'Aurès, sous le commandement de Iabdas
- Les *Maures* de la province du Zab (correspondant au Hodna)

Cependant Procope utilise le vocable « barbare » pour désigner les habitants de la Maurétanie (« *Massinas roi des barbares de la Mauritanie* ») ou les populations au sud de l'Aurès (« les *barbares qui habitent le sud de l'Aurès* »). Cette désignation ne semble pas correspondre à un usage péjoratif, tant ces populations habitaient des villes romaines (surtout la Mauritanie Césarienne).

Le mont Aurès, « *cette montagne la plus grande que nous connaissons* » situé à 13 journées de Carthage et dont le « *circuit* » est de 3 fortes journées de marche.

Son accès se faisait par des « *sentiers escarpés et des solitudes sauvages*». Cette description doit refléter les versants nord ou Est et ouest, car c'est à ce niveau que les sommets sont les plus élevés. Donc ces parties n'étaient pas peuplées.

Sur le plan hydrographique et végétal, Procope nous cite un cours d'eau du nom de *Abigas* ou *Amigas* coulant en avant du Mont Aurès. Une autre indication dans le récit de Procope nous permet de le situer au Nord/Est de l'Aurès, « *Gontharis arriva au fleuve Abigas et établit son camps non loin d'une ville déserte nommée Bagai* ».

Ce fleuve prend sa source dans le mont et descend dans la plaine, arrosant les campagnes, où il y avait un probablement un « système » hydraulique contrôlable et maîtrisable, « *au grés des habitants, qui en dérivent les eaux selon les besoins de leur cultures* ».

En consultant les cartes d'Etat Major, le plus important des cours d'eau prenant source dans les Aurès et passant à proximité de *Bagaï* est l'oued *Bou Roughal*, affluent du Mellagou. Certains de ses affluents se dirigent vers le nord et déversent dans *Garaet Et Tarf* , alors que d'autres prennent la direction Nord/est pour former l'Oued *Meskiana*, qui, a son tour va « gonfler » le débit du *Mellègue*.

Procope signalait que le « *plateau* » situé au sommet est arrosé par des « *sources jaillissantes* » alimentant des cours d'eau, certainement ceux qui coulent dans les vallées ; à savoir, le *Tilatou*, *l'Oued Abdi* et *l'Oued El Abiodh*.

Ces vallées étaient couvertes d'une « *prodigieuse quantité de vergers*. »

Procope nous donne également une idée sur la production « *les grains et les fruits y ont une grosseur double que celle qu'ils atteignent dans le reste de l'Afrique*.»

En première conclusion, les pratiques agricoles consistaient dans la pratique de la céréaliculture dans les plaines au piémont Nord de l'Aurès et l'arboriculture, l'irriguée par le captage des eaux de l'*Abigas*. Dans le récit de Procope, Salomon se ravitailla durant la période de mûrissement des grains dans les environs de *Thamagudi* et ravagea

les campagnes par le «*fer et par le feu.*» Dans les vallées, la primauté revenait à l'arboriculture.

Durant cette période (535), le chef des Maures de l'Aurès, Iabdas, avait sous ses ordres 30 000 hommes. Il s'était attiré l'inimitié de son beau-frère *Massonas* fils de *Méphanias* (lui reprochant d'avoir tué son père) et d'*Orthaias*, lui reprochant son alliance avec *Massinas*, roi de *Mauritanie*, pour l'expulser de son territoire dans le Hodna. Naturellement ces deux derniers s'allièrent avec les Byzantins.

Nous remarquons que les ligues fonctionnaient entre les habitants de l'Aurès, de la Maurétanie et même avec les Maures de Byzacene. Ces situations laissent deviner que les alliances de circonstances constituaient des « solutions » politiques et diplomatiques, qui permettant de contrecarrer les attaques « extérieures » et d'annexer les territoires des rois vulnérables ou faibles. Tel a été le cas de la contrée d'*Orthaias*, située à l'occident de l'Aurès.

Avant l'entrée en scène des Byzantins, la puissance de l'armée d'*Iabdas* devait contrôler tous les territoires des hautes-plaines constantinoises, car nous le retrouvons dans le récit de Procope, en prise dans un duel avec *Althias*, un chef byzantin près de *Tigisis* (Ain El Bordj). Maître de la montagne, *Iabdas* avait rasé *Tamugadis* « *ville grande et peuplée adossée au flan oriental de la montagne et dominant de l'autre côté toute la plaine, ils en avaient transporté ailleurs les habitants…* » et Bagai (« *ville déserte* »).

Dans l'Aurès, *Iabdas* avait installé des fortins. Il n'est pas évident de les identifier en totalité, Procope citait ; *Babosis* (un lieu au piémont), *mons Aspidis*, où s'élevait «*une vieille forteresse, baignée par une rivière qui ne tarit jamais* »; *Zerbulé*, « *une place forte* », *Tumar,* « *une position défensive défendue de tous les côtés par des précipices et des rochers taillés à pic* » et le rocher de *Géminien* portant à son sommet une tour offrant une « *retraite inexpugnable* » dans laquelle *Iabdas* disposait ses femmes et ses trésors.

Cette dernière étant une *Thaqliaat* (Guelaa) que l'on retrouvait dans les Aurès (Mchounech, Beni Souik, Iguelfen…), situées généralement sur des sommets et les historiens la situent à *Djemina* dans la Wilaya de Khenchela.

Sur le plan des mœurs et des traditions, Procope n'était pas si prolixe. Cependant, nous saisissons à travers la réponse des Maures de Byzacène à Salomon leur demandant de se soumettre et de penser à leurs progénitures, (ils avaient confié leurs enfants à Bélisaire en guise de soumission) qu'ils pratiquaient la polygamie : « *C'est à vous qui ne pouvez*

avoir qu'une femme, à être touchés du soin de vos enfants ; mais nous qui pouvons avoir cinquante, nous n'appréhendons pas de manquer de postérité. »

Dans cette réplique, nous avons une réponse que les Maures ne professaient pas le christianisme (en tous cas pas tous), d'ailleurs, ils en connaissaient les dogmes, en soutenant que les Byzantins (fervents catholiques) qu'ils ne pouvaient prendre qu'une femme.

Sur le plan des pratiques divinatoires et de la sorcellerie, ce rôle était dévolu aux seules femmes. « *Chez eux* (les Maures) *il n'est pas permis aux hommes de prédire l'avenir ; ce sont les femmes qui après avoir accompli certains cérémonies, remplies de l'esprit divin comme les anciennes pythonisses, ont le privilège de dévoiler les évènements futurs*. »

Voilà qui met un peu de lumière sur les visions prémonitoires et l'autorité de la *Kahina,* juste après cet épisode byzantin face à la conquête arabe intervenant deux siècles après, qui avait également dominé l'Aurès, cette forteresse naturelle.

2.1.2. Le limes byzantin

Si les Byzantins ne trouvèrent pas de difficultés majeures à effacer toute trace vandale de l'Afrique, la soumission des Maures n'a pas été une entreprise aisée, d'ailleurs, certains « royaumes » s'étaient maintenus.

Cet intermède était fortement marquant que l'on trouve une inscription sur une muraille de *Madaure* (M'daourouch) à caractère « votif », reflétant toute la souffrance des byzantins à soumettre les Maures :

Extinctia universa Marausia gente. (Extinction de la nation Maure).

Car la prétendue « annexion » totale de l'Afrique, comme œuvre de l'empire byzantin souhaitant « *renouer le fil de l'histoire interrompue* », c'est-à-dire négliger l'hiatus « vandale » et reprendre la suite romaine, avait buté sur l'affirmation de l'entité maure, organisée en plusieurs royaumes.

Cette « impuissance » est reflétée par le limes byzantin qui enregistre un net recul, vers le nord par rapport au limes romain.

Le limes byzantin était une fortification de la frontière appuyée par des fortins d'appuis, installés sur une ligne passant par *Badias* (Bades), *Thabudeos* (Tahouda), au sud des Aurès, puis prenant la direction du Hodna en contournant le *Chott Melrir* à l'Est , arrivant à *Thubanae* (Tobna) . De là, le limes arrive à *Nova Justiniana*[24], remontait au

Nord vers les abords de *Saldae* (Béjaia) et longeait la côte, jusqu'à *Caesaria* (Cherchell) en passant par Tigzirt, Bordj El Bahri et Cap Matifou.

2.2. Organisation des provinces

2.2.1. La restauration des divisions administratives

Les Byzantins installèrent une organisation administrative des provinces d'Afrique, similaire à celle instaurée auparavant par les romains. En 534, L'empereur Justinien faisait savoir son plan d'organisation de l'Afrique, qui devenait un diocèse indépendant et régi par une administration autonome. Cette faveur « impériale » était suivie par la désignation d'un préfet de prétoire, poste revenant à Salomon.

Le préfet du prétoire possédait des prérogatives énormes, car, selon Ch-A.Julien, il lui revenait de :

- Veiller à l'application des lois ;
- Rendre des jugements sans appel ;
- Lever les impôts ;
- Gérer les biens impériaux ;
- Trancher les différents religieux.

Ce préfet était assisté d'un cabinet regroupant un personnel important ; des conseillers, des *cancellarii* pour la justice, « *10 bureaux, 118 fonctionnaires et 9 corporations d'auxiliaires pour les besognes administratives, principalement pour les finances*. » [25]

Le territoire était divisé en 7 provinces dont les gouverneurs provinces étaient également sous les ordres du Préfet du Prétoire :

- 3 provinces consulaires : la *Zeugitane* (nord de la Tunisie actuelle, autour de Carthage), *Byzacène* (Sud de la Tunisie) et la *Tripolitaine*.
- Une province de *Numidie* 4 *praesides*
- La *Maurétanie Première* (Sétifienne)
- La *Maurétanie Seconde* (Cesarienne)
- La *sardaigne*.

Militairement autonome, l'Afrique dépendait d'un patrice, un *Magister Militium* résidant à Carthage, entouré de son état major, le *domesticus* et assisté par le commandant de l'infanterie*, le Magister Peditum.*

Par deux mandats (543-536 et 539-543), Salomon cumulait les deux fonctions de préfet du prétoire et de *Magister militium*, ce qui lui avait donné toute la latitude de se comporter en véritable souverain de l'Afrique.

Le territoire était divisé en 4 subdivisions militaires, commandée chacune par un *dux,* résidant à :

- Leptis Magna pour la *Tripolitaine* ;
- Capsa (Gafsa), en *Byzacène* ;
- Constantine pour la *Numidie*
- Caesaria pour la *Maurétanie*.

Le *dux* avait pour charge de commander l'armée mobile, les *comitatenses* (corps d'infanterie), les fédérés berbères, les *gentiles* (contingent de berbères) et de garder les garnisons.

2.2.2. Le retour du Catholicisme.

Comme ses prédécesseurs, Justinien s'était employé à restaurer le catholicisme, et effacer également toute trace de l'arianisme vandale. Il fallait bien qu'une telle action soit entreprise d'autant plus que l'empereur byzantin, mû par un mysticisme, avait placé sa conquête sous l'ordre « *religieux* » et divin.

Les catholiques d'Afrique, longtemps dominés et « écorchés » par les ariens, trouvèrent l'occasion de mettre en œuvre leur vindicte, généralisant leurs châtiments à tous ceux qui ne professaient pas leur religion. Les donatistes, les païens que les juifs payèrent chèrement le zèle catholique.

Les églises anciennes étaient restaurées et les évêques retrouvèrent leur autorité d'antan, favorisés par le pouvoir.

Les catholiques africains ayant pris le parti de *Nestorius*[26], quand l'empereur décida d'anathématiser certains chapitres de son texte, subirent les pires affres. C'est ainsi que l'Église d'Afrique « *bâillonnée, domestiquée, ne devait plus tenir dans la chrétienté qu'un rôle effacé*. »[27]

Jusqu'à la conquête arabe l'Afrique resta « en veille », prête à bondir à toute les hérésies et les schismes, prenant souvent le parti des religieux « locaux ».

Ouvrons ici une parenthèse.

Certains anthropologues contemporains estiment que les tatouages portés par les femmes berbères, étaient pratiqués pour des raisons « thérapeutiques », alors que d'autres leur affectent un appoint esthétisant.

Nous ne remettons en aucun cas en cause ces hypothèses. Seulement, il nous semble que cette pratique était initiée durant cette période byzantine.

Pourquoi byzantine ?

Très regardant sur la religion, les Byzantins avaient introduit dans leurs productions artistiques et architecturales d'une manière systématique la symbolique chrétienne dans leurs représentations.

Les tatouages mêmes stylisés et géométrisés, tendent dans la majorité des cas à représenter le signe de la « croix », ou du mois à rendre des figures à quatre branches, telle que la « croix du sud ».

Ainsi ces signes, se substituent aux accessits de la chrétienté par leur caractère indélébile. Certainement, ces tatouages étaient « recommandés » par les prosélytes de l'évangélisation, surtout pour se démarquer des païens et échapper ainsi à la violence et à la persécution des catholiques. Ces pratiques, disparaissant actuellement, s'étaient maintenues surtout dans les zones montagneuses.

C'est également le cas pour les fibules[28], dont certains en « oméga »[29], attribuées aux byzantins, dont les formes rappellent la croix. Ces dernières sont des signes visibles, qui peuvent signifier une appartenance religieuse.

Fermons la parenthèse.

2.2.3. Les constructions byzantines en Numidie

Aussi bien dans l'art pictural que dans l'architecture, les Byzantins avaient tenu à introduire la spiritualité et leur religion en y insérant les signes du christianisme. Cette orthodoxie répondait à un besoin « orientale », préférant le symbolisme et le graphisme au culte des saints et des reliques comme c'était le cas en occident.

Les productions artistiques byzantines avaient trouvé dans l'art hellénistique une source d'inspiration fertile, favorisant les aspects transcendaux du sacré du culte.

Ainsi, la sculpture a été peu à peu abandonnée, alors que la mosaïque avait connu un développement important, en tenant à représenter souvent le personnage du Christ.

L'architecture avait surtout concerné les édifices religieux, telles que les basiliques. La plus importante a été construite à Constantinople sous le règne de Justinien par deux

architectes grecs[30] aux environs de 537, la basilique de Sainte-Sophie (transformée en mosquée par les turcs en 1453, en ajoutant 4 minarets aux coins).

Les basiliques byzantines reprenaient le plan de la basilique romaine souvent caractérisée par sa longitude, tout en introduisant un le croisement de deux axes perpendiculaires, afin d'obtenir un plan cruciforme. Ces deux axes constitueront plus tard le principe de composition des églises ; la nef centrale, allant du portail au chœur, et le transept, nef transversale, croisant la précédente en donnant la forme de la croix.

Sur le plan de la construction, ce principe de composition des basiliques correspondait aux des voûtes dont le croisement donnait naissance au dôme ou à la coupole. A ce stade le développement des techniques constructives, avait permis l'usage des pendentifs, ce triangle voûté reliant deux arcs) pour monter les coupoles.

En Afrique, l'architecture byzantine avait surtout fait étalage de ses fortifications militaires. Ces places fortes entourées d'épaisses murailles servaient de refuges aux habitants en cas d'attaques.

La forteresse de *Theveste* était une enceinte de 320 m de long et de 280 m de large, accessible de 3 portes, entourée d'une muraille haute de 9 à 10 m et épaisse de 2 m. Elle comportait 14 tours de section carrée, hautes de 14 à 18 m.

Celle de Timgad, longue d'environ 120 m et large de 80, épaisse de 2.70 m, elle était appuyée par 7 tours. A l'intérieur de cette enceinte, l'aménagement comprenait, des bains, une chapelle, une piscine et les casernements des soldats et des officiers.

La muraille construite de deux parois de pierres taillées, disposées dans un appareillage en *opus incertum*, et dont le vide est rempli de glacis.

L'architecture civile byzantine est quasi inexistante dans le territoire de la Numidie, alors que l'architecture religieuse est marquée par quelques vestiges de chapiteaux (Guelma), car les Byzantins avaient surtout restauré les anciennes basiliques.

2.3. Constantine et la Numidie durant l'occupation byzantine.

Quel a été le statut de Constantine sous l'occupation byzantine ?

Ce qui est prouvé, Constantine était le siège du *dux Numidiae,* gouverneur de la subdivision militaire. Procope le citait quand il avait dû se déplacer vers « *Gazophyla , ville située à deux journée de Constantine*» [31] lors de la mutinerie de *Stozas* à la tête des soldats mécontents, de vandales et de berbères en 536. Il s'appelait *Marcellus*.

Cependant, il semble que la ville de Constantine avait acquis une certaine importance si l'on se réfère aux fortifications établies dans la Numidie.

PLANCHE N°32

QUELQUES ELEMENTS DE L'ARCHITECTURE BYZANTINE EN NUMIDIE

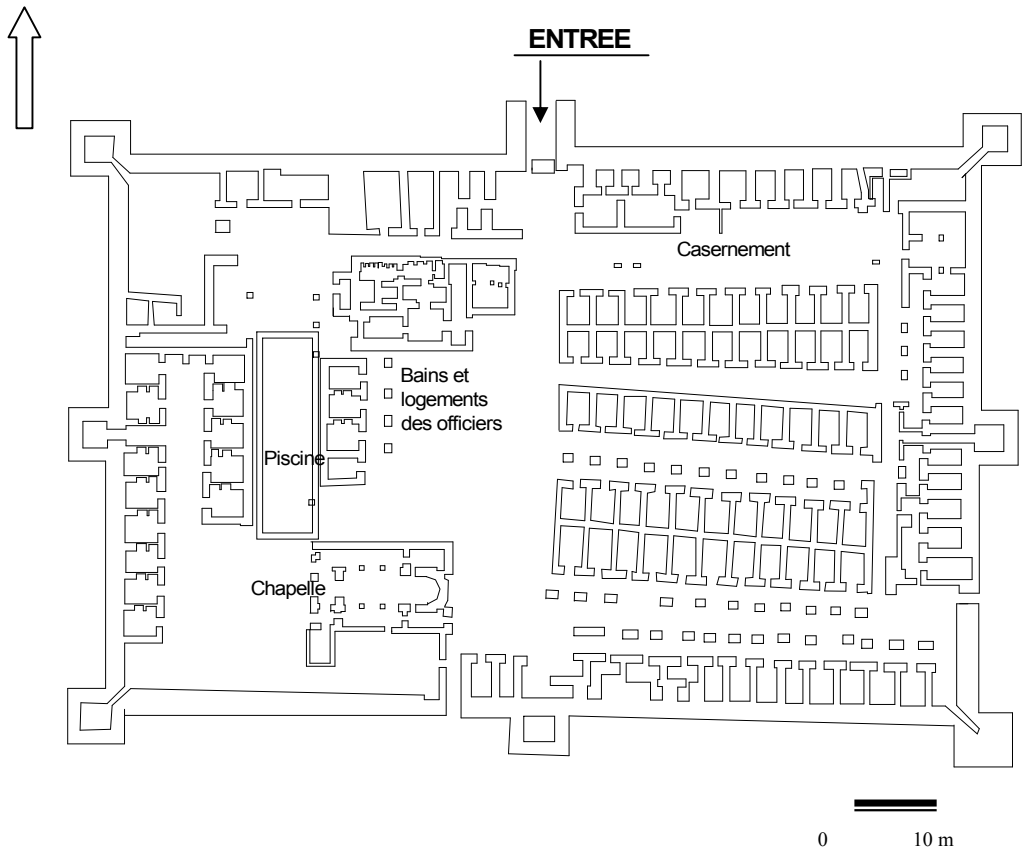

Forteresse Byzantine de Timgad

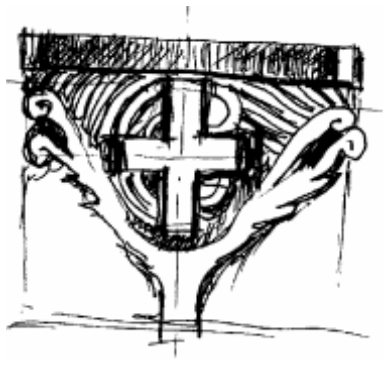

Chapiteau byzantin trouvé à Guelma

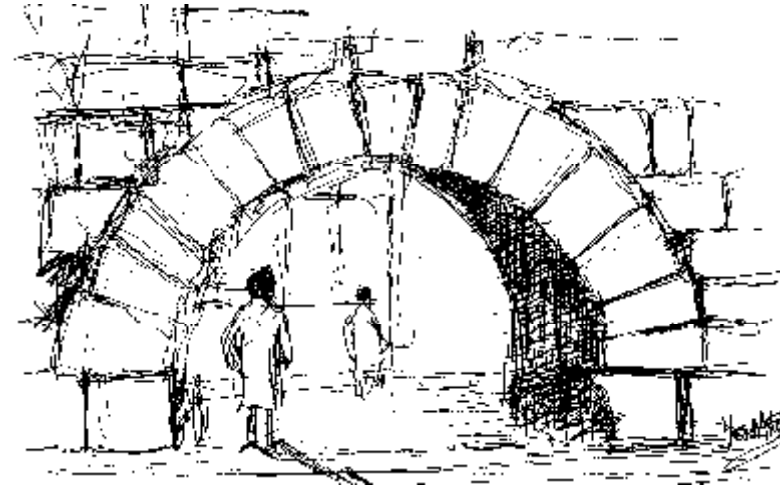

Porte à Mila, ancienne forteresse byzantine

En effet, les ouvrages militaires implantés dans la Byzacène et la Numidie dénotent une crainte permanente des révoltes berbères. Même la soumission de l'Aurès et le triomphe enregistré par Salomon, réduisant les troupes d'*Iabdas* n'offrait qu'un répit temporaire.

Pour rendre leur séjour plus ou moins permanent et sécurisé et pour profiter des richesses agricoles de la Numidie, l'encadrement de l'Aurès par des implantations militaires a été une entreprise importante.

Militairement, l'Aurès a été cerné de tout part par des forteresses importantes :

- Au sud, le limes comprenant les forteresses de *Badias* (Badès) jusqu'à *Thabunae* (Tobna) constituait une ligne fortifiée contre les attaques venant du Sud et empêchant toute alliance entre les Maures de l'Aurès et les berbères du Sahara.
- Au nord, les implantations s'étaient superposées sur les anciens sites romains ; *Bagai, Mascula* (Khenchela), Timgad, *Lambasaeis,* Bellezma.

Au nord, d'autres fortifications ont été construites : *Madoraus* (M'Daourouch), *Tigisis* (Ain El Bordj), *Milev* (Mila), *Setifis* (Sétif).

Toutes ces dernières cités, situées au sud de Constantine semblent s'inscrire dans une stratégie de défense du territoire de la région de Numidie et de Constantine, contre les attaques susceptibles de venir du Sud.

Le séjour byzantin en Afrique, qui dura un peu plus d'un siècle, n'avait pas connu un répit permanent. En effet la succession des « différents», surtout les schismes ne laissèrent pas les Africains indifférents. Le donatisme restait vivace, tant la violence et les impôts étaient de plus en plus insupportable, dans une ambiance ou l'église conduite par des religieux corrompus apportait un soutien zélée à l'empire, surtout après la mort de Justinien.

Les défaites des byzantins en orient, accélérèrent leur déchéance en Afrique et le rétrécissement des territoires contrôlés, d'ailleurs la Maurétanie Césarienne était devenue « insignifiante ».

Le Préfet du Prétoire était secondé par un Exarque ou Patrice dont le pouvoir immense avait donné plus d'autorité aux militaires aux dépends des civils. Parmi les exarque les plus influents, Grégoire qui prit *Sufétula* (Sbeitla en Tunisie) pour Capitale.

A Constantine, les actions byzantines se résument à la construction d'une église dans le capitole romain qui occupait le site de la Casbah actuelle.

Conclusion du Chapitre

L'intermède vandale et byzantin en Afrique n'a pas eu un impact « civilisationnel » remarquable

Intervenant sans le sillon de l'affaiblissement romain, aussi bien les uns comme les autres, leur séjour a été marqué par une « domination » plus militaire, cherchant à profiter des richesses locales plus qu'à s'établir en faisant participer les autochtones à leur affaires.

Cependant, ces « occupations » avaient fait réveiller les « fibres » tribales locales, organisées en royaumes, ils se localisaient dans des zones ou les souches « berbères » étaient restées loin de la romanisation.

La région constantinoise avec ses villes, ses pagus et ses castellum ne constituait plus un « enjeu » aux besoins « urbains » dans des moments marqués par une grande instabilité.

La ville, complètement effacée sous le règne vandale, a été hissée en chef-lieu de la division militaire et résidence du *Dux*. Ce qui lui conférait un « image » militaire plus qu'urbaine.

Sur le plan « architecturale », si les vandales n'avaient laissé aucune traces, les byzantins ne s'étaient fait remarquer que par la construction de fortifications dans les villes et dans les pagus, signes d'une « crainte » pathologique et d'une situation précaire sur le plan sécuritaire. Situation qui ne favorise pas le développement et l'évolution de la vie urbaine.

---

[1]JULIEN Ch-A. Histoire de l'Afrique du Nord. Ed.Payot. Paris 1961. (2 t.) en p. 233.

[2] Circum Cellas, ceux qui rodent autour des fermes ou des granges

[3] Les Alains, originaires d'Ossétie, ce peuple nomade parent avec les habitants du Kirghizstan, a été pourchassé par Les Sassanides de la Perse en 266. Fuyant jusqu'aux confins de l'Oural et du Caucase, il était encore repoussé par les Huns en 406, il dut franchir le Danube et s'alliant aux vandales au Goths et Wisigoths.

[4] Les Suèves habitant la rive Est de l'Elbe, puis aux confins de la Gaule avant que César les refoula en 58 av. J-C, ils s'installèrent sur la rive orientale du Rhin. Les Huns les pourchassèrent en 406, ils se fixèrent en Galice en Espagne.

[5] PROCOPE. Histoire de la guerre des Vandales .Livre I.Parag.III. (Figurant dans Dureau de la Malle. Histoires des geurres des romains des vandales et des byzantins.Lib.Didot.Paris.1852. 391p

[6] JULIEN Ch-A.Histoire. idem. T1 en p.237

[7] GAUTIER E-F. Genséric Roi des vandales.Ed.Payot.Paris.1935.337 p. en p.174

[8] Prôné par Arius, un prêtre d'Alexandrie, ce courant considéré par les catholiques comme hérétique, considère que le Fils n'était pas l'égal du Père, mais lui était inférieur, qu'il était divin mais qu'il n'était pas Dieu,

[9] C'est l'expression qu'utilise Procope pour désigner les berbères de l'Aurès

[10] PROCOPE. Idem Livre I.Parag.VIII.

[11] GAUTIER E-F idem en p.233.

[12] PROCOPE. Ibidem Livre I.Parag.V

[13] PROCOPE. Ibidem Livre 2.Parag.XIII

[14] PROCOPE. Ibidem Livre 2.Parag.XIV

[15] PROCOPE. Ibidem Livre 2.Parag.IV

[16] GSELL St. L'Algérie dans l'antiquité. Typog.A.Jourdain.Alger.1903. Allusion en pp.96-97, reprenant un passage de Procope relatif à l'existence des Maures que Gsell place en « petite Kabylie ».

[17] PROCOPE. Ibidem Livre I.Parag.IV

[18] BERTHIER A. et GOOSSENS S. Constantine. Ed Imp.Toulousaine.Toulouse.1964 en pp.58-59

[19] Selon Ch-A Julien , sur 406 évêques présents lors de ce Concile, 120 venaient de Maurétanie Césarienne, 44 de la Maurétanie sétifienne, 5 de la Tripolitaine ..

[20] GAUTIER E-F ibidem en p.132
[21] JULIEN Ch-A. . ibidem. T1 en p.253
[22] GAUTIER E-F ibidem en p.131
[23] DIEHL Ch. Histoire de l'empire byzantin.Ed.A.Picard.Paris.1934.247 p. en p.30
[24] Procope la nomme Zabi, il s'agit selon les historiens de Bechilga à M'Sila.
[25] JULIEN Ch-A.Histoire. ibidem. T1 en p.260.
[26] Considéré comme hérétique, l'évêque de Constantinople proclamait la dualité des natures divine et humaine, considérant ainsi que Marie était la mère de l'homme et non de dieu.
[27] JULIEN Ch-A. ibidem. T1 en p.271.
[28] Epingle souvent en métal précieux, utilisée par les femmes pour agrafer les châles ou les foulard. Localement cette épingle, tient lieu de bijou est appelée Khelala.
[29] Voir à ce propos, CAMPS-FABRER H. L'origine des fibules berbères d'Afrique du Nord. In Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée. N°.13-14.Sept.1973. CNRS/Univ. Aix-Marseille. Pp.217-238.
[30] Il s'agit de Anthémios de Tralles et Isodore de Milet.
[31] Gazophyla était probablement la ville romaine Gadiaufala, aujourd'hui Ksar Sbihi à Oum El Bouaghi.

CHAPITRE 7
LA ROMANISATION DE L'AFRIQUE

INTRODUCTION

La romanisation de l'Afrique n'a pas été une véritable sinécure, d'ailleurs elle s'était achevée au bout de deux siècles et demi sans qu'elle soit à la fin d'une grande efficacité, tant les Vandales avaient facilement écarté les romains, profitant, il est vrai de la précarité qui régnait et des multiples soulèvements des tribus restées à l'écart.

Toujours est-il, les romains avaient compris que le protectorat consistant à manipuler les rois numides était une méthode comportant beaucoup de risque pour asseoir leur mainmise sur l'Afrique. Dans ce sens, l'épisode de la guerre livrée par Jugurtha et les positions de Juba en faveur des pompéiens constituaient les exemples parfaits.

Sans abandonner complètement cette politique, les romains décidèrent à mettre les « deux pieds » en Afrique en adoptant la « *colonisation officielle* ». Cette dernière consistait à la mise en place du système administratif accompagnant un mode de territorialisation sous forme de provinces, colonies et municipes.

Ce système de colonisation adoptait également des modes incitatifs. Ces derniers consistaient dans la mise en place d'une civilisation urbaine, dont les foyers étaient les villes, hissées en centre d'urbanité et lieux de diffusion de la romanisation. Les tribus étaient appelées à assimiler pour prétendre aux faveurs de la citoyenneté.

Dans ce chapitre, nous tenterons de mettre au clair toutes les étapes de la romanisation de l'Afrique, en insistant particulièrement sur la province de la Numidie, celle qui « contenait » Constantine et sa région.

L'objectif de ce chapitre sera donc de saisir les apports « romains » dans l'évolution de la région cirtéenne, étendue, dans ce cas à la province de Numidie. Ces apports concerneront exclusivement l'aménagement régional, l'urbanisme et l'architecture. Car ces opérations ont été les principales bases à la romanisation et aussi des insertions consenties pour « acculturer » les tribus autochtones.

La démarche à adopter s'appuie sur une bibliographie constituée des ouvrages des historiens antiques et contemporains (Salluste, Pline, Polybe, Gsell, Albertini, Berthier, Mommsen …) et des archéologues.

Il est également question dans ce chapitre de « produire » une documentation « graphique » pour bien saisir les apports « romains » spatialement, aussi, les documents antiques

« cartographiques » (Table de Peutinger)[1] et les itinéraires (Antonin) deviennent incontournables.

D'autres parts, nos multiples sorties sur les sites antiques (Timgad, Djemila et Tiddis), nous ont permis de scruter « paisiblement » la richesse urbaine et architecturale de la civilisation romaine.

Avant, il faut se pencher sur le « modèle » suprême romain : Rome.

1. ROME : LA REFERENCE URBAINE ROMAINE

En stratèges avertis, les romains avaient souvent « revêtu » leur domination d'un aspect urbain, inaugurant ainsi une politique d'assimilation qui avait bien inspirés les colonisateurs contemporains.

Car la romanisation était avant tout un ensemble d'opérations élaborées et diffusées pour servir de modèles de référence.

La principale opération de romanisation fut sans aucun doute l'urbanisation, c'est-à-dire la mise en place d'un système administratif comprenant essentiellement les statuts que les cités tentaient d'atteindre et d'adopter pour se hisser dans la hiérarchie établie et jouir des faveurs de la citoyenneté romaine.

Bien sur les romains avaient construit leur modèle de référence principale : Rome.

Rome, « *projet divin* », est à la fois le monde et le pendant du monde. La cité éternelle doit sa fondation à *Romulus* au terme d'une légende si bien entretenue par les romains qu'elle légitime leur devoir (prétendu divin) de diffuser dans le monde « *concorde et paix*. »

Rome était le modèle à diffuser et à protéger ; une « dramatique » ambivalence. Car le romain là où il s'établit, son devoir initial est de « *reproduire Rome* »….

Cette ville, devenue actuellement le pôle géographique du christianisme, avait déjà transmis sa centralité à cette religion d'ou est diffusé périodiquement le discours pontife « *orbi et urbi* ».

Une civilisation de bâtisseurs, dont le « métissage » ethnique et culturel avait nettement devancé ces discours contemporains : Romanisation ne rime-t-elle pas avec l'actuelle mondialisation ?

Il y a de quoi méditer…

Une société de consommation, de loisirs et de spectacles, dans une ville qui avait inventé le confort et l'urbanité, Rome offre le paradigme de la romanité qui s'imposait au monde…

L'objectif de ce sous-chapitre est donc la définition des données essentielles qui permettent de :

1. saisir le fond de la civilisation romaine ;
2. Comprendre l'ambiance dans laquelle l'architecture et l'urbanisme romains s'étaient développés.

Car, il ne s'agit nullement de comparer Cirta à Rome, mais il est plausible de saisir son organisation urbaine et sociale, d'interpréter l'architecture et l'art produits à cette époque par rapport à des références établies, instituées et imposées.

Ce sous-chapitre est organisé de façon à établir une connaissance globale du monde romain et surtout ses dogmes urbanistiques et architecturaux, que nous développerons quelque peu.

1.1 ROME : Le mythe fondateur d'une cité « éternelle »

La fondation de Rome est liée à une histoire particulière, transmise de génération en génération sous forme de mythe.

Selon le poète *Virgile*[2] et l'historien *Tite-Live*[3], relatant la succession des faits ayant précédé l'apparition de Rome (eux-mêmes l'avaient transcrite d'une tradition orale), Énée, prince troyen, fuyant les grecs dut se réfugier dans le *Latium* (en Italie). Son séjour s'allongea, il entreprit la fondation d'une cité : *Albe.* Cette cité avait vu se succéder à sa tête douze rois. Le dernier, *Numitor*, légitime héritier de la descendance d'Énée, victime de l'animosité de son frère *Amulius*, finit par le détrôner et détenir le pouvoir.

Pour éviter une quelconque revendication du trône, l'usurpateur *Amulius* obligea sa nièce *Rhéa Silvia* à devenir une prêtresse Vestale (vouée à la virginité). *« Fécondée miraculeusement par le Dieu Mars, la Vestale va mettre au monde deux jumeaux, Romulus et Rémus ».*[4]

Recueillis par *Amulius*, les deux bébés furent abandonnés dans le Tibre. Ils échapperont à la mort grâce à une louve qui les a allaité. Les jumeaux furent découverts par un pasteur *Faustius*, qui, en compagnie de sa femme les éleva.

Grandissant dans la nature en menant une vie de berger jusqu'à l'âge de dix huit ans et découvrant leur origine royale, ils entreprirent la reconquête de leur héritage, en intronisant leur grand-père *Numitor*.

Albe, devenue surpeuplée, les jumeaux décidèrent de fonder une nouvelle ville à une vingtaine de kilomètres, sur les lieux mêmes de leur enfance.

Se remettant aux Dieux, en prenant les auspices par la consultation des vols des oiseaux, le privilège revint à Romulus pour fonder la ville.

1.2. La fondation de la ville : Le rituel

« Précis comme des comptables, les romains donnent la date exacte de la fondation de leur ville : le 21 avril 753. Venu de la ville d'Albe sur le Palatin, qui lui a été indiqué par un vol d'oiseau, Romulus y dresse un enclos sacré, c'est-à-dire un premier asile. Puis il allume un feu,

creuse un fossé et y jette de la terre qu'il a apportée de la ville d'Albe. Tous ses compagnons font de même. Les premiers romains se sont déplacés en emportant la terre de leurs aïeux. Autour de la terre sacrée, un feu sacré, la ville se construira. Pour en marquer la limite, Romulus guide la charrue à soc de cuivre, traînée par un taureau blanc et une vache blanche. En habit sacerdotal, Romulus guide la charrue en psalmodiant des prières. Ses compagnons le suivent en procession. Le sillon était inviolable, de temps en temps la charrue est soulevée et le sillon interrompu où s'ouvriront les portes de la ville. Sur ce sillon sacré seront construites les murailles de Rome ».[5]

Dans cette délimitation de la frontière, Romulus commit un fratricide. En effet, Remus, par dérision s'amusait en sautant par-dessus le sillon que creusait son frère. Furieux de cette *violation* des limites de sa ville, Romulus le tua sur le coup en disant : « *Ainsi périsse quiconque à l'avenir franchira mes murailles* ».

Le peuplement de Rome

Romulus ouvrit son *asylum* pour accueillir toutes les personnes sans considérations aux origines, ni à leur passé. L'affluence a été importante, selon Plutarque, des rebelles, des esclaves, des endettés et homicides sont venus s'exiler dans la nouvelle cité romuléenne.

Ces nouveaux arrivants ont bénéficié du titre de citoyens romains. Romulus entreprit alors l'organisation politique de la cité par :

- La constitution du sénat, formé de 100 *patres,* qui donneront naissance par la suite aux patriciens.
- L'institution des curies (tribus).

Cependant, Tite-Live nous signale, qu'à un certain moment le sort de la cité allait vers une « extinction » du fait du « *manque de femme* ».

Annonçant son intention de procéder à l'enlèvement des femmes chez ses voisins les Sabins, des guerres éclatèrent. La paix est revenue avec la fusion des romains et des sabins.

Cet épisode finira par le partage du pouvoir sur Rome sous forme d'un duumvirat entre Romulus et *Titus Tatius* conclu pour une durée de cinq années.

Romulus se trouva seul au pouvoir après l'assassinat de *Titus* par les Lavinates.

Il mourra le jour d'un violent orage alors qu'il passait en revue ses troupes sur le Champs de Mars. Pour les romains, il est allé rejoindre les Dieux.

Le mythe:

Il n'est pas question ici de discuter de la réalité d'une telle légende. Car comme toute ville, Rome a été fondée pour l'éternité. Et justement le mythe fondateur accompagnant son apparition

constitue aussi bien dans le doute que dans la certitude une aura importante à un phénomène social, en l'occurrence la fondation d'une ville.

Nous sommes en présence d'une histoire qui a été transmise de génération en génération durant plus de vingt sept siècles. Rome est toujours debout, traînant dans son quotidien sa légende passionnante et redoutable.

Nous pouvons saisir dans la légende fondatrice de la ville plusieurs aspects irrationnels. Ce n'est pas une réserve, car tout mythe comporte dans sa structure des faits qui doivent dépasser le réel, le possible ou le rationnel.

Il y a au départ cette question de « pouvoir », de cupidité et d'envie qui déclenche la légende. Puis, la fécondation de *Rhéa Silvia* par le Dieu Mars et la naissance des jumeaux. Il y a ici, une volonté d'immixtion « divine », qui éloigne les initiatives « humaines » d'une part et de déclarer que l'on est dans un « *projet divin* ».

Dès lors, la suite devient un enchaînement de faits établis par un destin. La *lupa* intervient comme mère nourricière et le modeste pasteur est là pour réinsérer les jumeaux dans un monde humain.

Ainsi la reconquête du pouvoir et la ré-intronisation de *Numitor* signifient le rétablissement de l'ordre et de la justice. A ce moment, le début de la légende s'apparente à un hiatus dans le cours de l'histoire d'Albe.

L'idée de fonder une nouvelle ville est synonyme de l'introduction d'un nouvel ordre, d'une nouvelle civilisation et d'une nouvelle société. Les auspices favorables à Romulus, sont les indices d'un chef puissant, qui n'hésitera pas à commettre un fratricide.

Ce sacrifice dénote l'intransigeance d'un chef qui annonce l'inviolabilité de sa cité fut-elle par son frère et de surcroît son jumeau.

La frontière

La sacralisation de la frontière est la première mesure entreprise par Romulus. L'intérieur est affecté à la vie, à la culture et à la concorde. L'extérieur sera le lieu de la mort, il accueillira les cimetières, les lieux des soldats en arme et les travaux agricoles.

L'idéalisation de la paix a interdit l'accès à Rome aux soldats. La guerre est considérée comme un *exil de la patrie*, où les temples de Janus ouvrent leurs portes. Les soldats qui rentrent de guerre doivent déposer leurs armes sur le Champs de Mars et la ville ouvrira ses portes au vainqueur, louant son triomphe. Ce dernier, dans une procession ritualisée et codifiée, doit passer par le Capitole pour se purifier.

Il y a plusieurs raisons pour distinguer un véritable centralisme romain. Car la frontière de Rome voulait maintenir le monde à équidistance de la ville tout en le dominant.

« *Cette fascination pour les frontières induit l'ambiguïté fondamentale du mythe de Rome, partagée entre l'utopie d'une cité à construire et à défendre, parce que voulue dans un projet divin, et l'idéologie superstitieuse, totalitaire et coercitive des moyens mis en œuvre pour la construire et la défendre dans la réalité d'une cité historique en proie à toutes les menaces d'invasions dans un sens ou dans l'autre, pour protéger son identité ou l'étendre.* » [6]

Mundis signifiant actuellement le monde, désignait dans le projet romuléen, la fosse au centre de la ville, creusée par Romulus où il jeta, imité par ses compagnons, de la terre ramenée d'Albe. Ce rituel symbolisait le regroupement des échantillons des terres du monde dans la ville. Rome devient la conscience unificatrice du monde.

1.3 La diffusion du modèle romain

L'ambition de Rome de diffuser son modèle aux limites de l'univers en véhiculant la paix et la concorde a été également reconduite par des empereurs, par l'instauration du « *droit de cité* ». Ce droit fait de tout étranger « *vivant dans le monde habité*», citoyen romain.[7]

Cette promulgation n'entendait guère l'effacement des particularismes régionaux ou ethniques. Au contraire elle entend les insérer dans un système hiérarchisé où Rome occupe le centre et le fondement. D'ailleurs St Augustin reconnaît dans sa « *cité de Dieu* », la « *tranquillité de l'ordre* » que s'arroge les romains.

Partie pour être *« caput orbis terrarum »*[8]*,* les Romains portent cette croyance de transmettre et établir le « message divin » à travers le monde. Cette situation a fait de l'empire Romain, un monde métissé, où se mêlaient toutes les ethnies et toutes les cultures. Les historiens assurent que les Romains voyaient dans le barbare un étranger à « romaniser », étant donc chargés d'une mission pour porter la paix et la concorde.

En effet, Rome était la première civilisation qui s'enorgueillissait de sa formation autour du « *rebut humain* » regroupé dans l'*asylum*.

Car avant elle, le modèle grec « enfermé » et non prégnant, s'est constitué sur la base d'un « pureté » ethnique. Au contraire, les Romains étaient assignés d'une mission, celle de reproduire leur modèle là ou ils s'installent. Toutes les reproductions doivent répéter les rituels de fondation de Rome (traçage du sillon sacré…) comme condition de perpétuation de Rome.

« *Contrairement à la colonisation grecque, la colonisation romaine procède habituellement par l'annexion des territoires conquis sur lesquels s'implantent généralement d'anciens soldats que*

l'on appelle les vétérans. Au besoin, l'ancienne cité est rasée, comme Carthage pour faire place à une topographie urbaine qui reproduit celle de la capitale : on y retrouve le forum, le cirque, les thermes, le théâtre, mais aussi la curie, ou se réunissent les élus locaux et même le capitole… ».[9]

1.4. Rome antique

Le site de Rome est situé dans la province agricole du *Latium* en Italie Centrale. Cette dernière occupe une région située entre deux zones géographiques collinaires et volcaniques.

La topographie du site urbain est particulière : elle se compose de sept collines :

- Le Palatin qui doit son nom à la déesse *Pales* protectrice des bergers ;
- Le Capitole
- Le Quirinal
- Le Viminal
- L'Esquilin
- Le Coelus
- L'Aventin.

La ville fondée par Romulus s'était établie sur la rive gauche du Tibre, à quelques vingt cinq kilomètres de la mer Tyrrhénienne.

Le Capitole est le lieu qui accueillit le centre religieux de Rome ou s'élevait le temple de Jupiter Dieu tutélaire des Romain. Au pied de cette colline se trouvait le *Tullianum* où furent emprisonnés les « résistants » à l'expansion romaine tels *Jugurtha* et *Vercingétorix*.

Dans la vallée formée par les pieds des collines du Palatin et du Capitole, se situait le *forum* construit par *Tarquin l'Ancien* (5 eme roi après Romulus). Les historiens de l'antiquité affirmaient que ce site était marécageux, ce qui avait nécessité des travaux de drainage et d'assainissement par l'établissement d'un grand égout collecteur; le *Cloaqua Maxima.*

Autour de ce forum, s'établissaient :

- Les *Curies,* lieux de réunion du sénat (au temps de la République)
- Les temples
- Les basiliques (salles destinées aux réunions publiques)
- Les boutiques.

Au fur et à mesure que la ville s'étendait, d'autres empereurs édifièrent leur forum aux pieds du Quirinal et du Viminal, appelés : *les forums impériaux*.

Dans la vallée formée par l'Aventin et le Palatin au sud du forum, *Tarquin l'Ancien* avait fait construire le *Circus Maxima*, long de 645 m et large de 125 m pouvant accueillir jusqu'à 300 000 spectateurs.

En dehors de l'enceinte sacrée, le Champs de Mars, était réservé aux exercices militaires et sportifs. Il ne fut intégré à la ville que vers le temps de la République.

Concernant le réseau des rues et des routes, Rome comportait deux voies principales se croisant dans le forum :

- La *via sacra* traversant la ville d'ouest en est
- L'*Argiletum* perpendiculaire à la précédente, elle va du nord au sud, desservant les *suburbs* ou les quartiers populaires.

Aux abords des villes, des routes construites lors de la République, partaient dans toutes les directions, portant les noms des magistrats qui les avaient créées :

- La *Via Appia* au sud elle a vers Brinisiulm (495 km)
- La *Via Aurelia* au nord, elle relie Rome à Ligurie (220 km*)*
- La *Via flamina* traverse l'Italie Centrale (314 km)
- La *Via Aemilia* relie Rimini à Plaisance (249 km).

1.4.1. Les activités économiques

Les activités économiques s'étaient développées d'une manière intense au fur et mesure des conquêtes de nouveaux territoires.

- L'agriculture

L'annexion des territoires par les romains débute généralement par l'institution de *l'ager publicus*, dont l'exploitation revenait aux riches seigneurs et aux patriciens. Ces terres étaient également distribuées aux vétérans pour une exploitation privée ou aux « indigènes » qui devenaient des métayers.

Les romains pratiquaient à la périphérie de Rome, la céréaliculture, l'arboriculture et les cultures maraîchères. Dans les territoires d'Afrique, appelés également « *grenier de Rome* », l'oléiculture était très développée, dont la production était acheminée vers la capitale de l'empire.

- Le commerce

Les historiens font état d'une vie commerciale intense à Rome ou pullulaient des boutiques de commerçants de tissus, de vin, d'huile et de boulangers. D'autres activités avaient été développées et l'on comptait parmi les artisans ; des potiers, des charpentiers et des forgerons.

Le secteur de la construction était également très développé. En effet, en tant que civilisation de

bâtisseurs, les romains avaient exploité des carrières situées aux environs de Rome et dans les provinces conquises.

1.4.2. Le mode de vie

La religion

Le panthéisme des romains était très dominant au point où tous les phénomènes naturels étaient considérés comme des présages divins.

Ils ne manquaient pas de célébrer les fêtes religieuses en l'honneur de leurs divinités.

Ces dernières étaient regroupées dans la triade capitoline : Jupiter, Junon et Minerve.

D'autres divinités orientales avaient été célébrées par le romains, Mithra.

Les loisirs

Rome était une ville de loisirs, de jeu et de divertissement. En effet, les empereurs construisaient des édifices pour les divertissements : Cirque, théâtre, amphithéâtre, thermes et même les forums étaient des lieux qui offraient des spectacles pour les romains.

La culture et l'art

Le forum à l'image de l'agora grecque accueillait les philosophes et les rhéteurs. Ces activités étaient encouragées par les mécènes. La littérature avait connu un grand essor et les auteurs produisaient des œuvres de poésie, tragédies et comédies pour le théâtre.

A Rome, l'éducation était un principe fondamental, car des écoles ont été ouvertes (payantes au début). Des bibliothèques étaient fondées pour accueillir les lecteurs.

1.5. L'urbanisme romain

Nous avons signalé ci- haut que le romain, dans sa fierté d'appartenir à un empire si puissant, se voyait imbu d'une mission divine, celle de reproduire et imposer son modèle là ou il se trouve.

L'urbanisme des villes fondées dans les provinces conquises est une parfaite schématisation du plan de Rome. Cette reproduction superficielle aboutit à une géométrie rigoureuse fruit d'un tracé cadastral systématique du territoire dans laquelle la ville est fondée.

Dans ce tracé la ville devient le centre et l'origine du repère. Sa forme globale est carrée, entourée d'une enceinte ou d'une limite symbolique tracée par une charrue en bronze et conduite par une vache et un taureau, dans un rituel reproduisant le traçage de l'enceinte sacrée de Rome.

Son organisation spatiale est accentuée par deux axes principaux :

- Le *cardo* : orienté du Nord au Sud, il rappelle la via sacra de Rome.
- Le *Decumanus maximus* orienté de l'Est à l'Ouest, symbolisant l'*Argitelum.*

Ces deux voies joignent les portes de la ville ouvertes sur les quatre points cardinaux.
En fait le croisement perpendiculaire des deux axes définit le point d'origine du système de quadrillage du territoire autour de la ville : *le loci gromae*.
Sur ce croisement se situe le forum, de forme rectangulaire, c'est une esplanade ou une place à l'air libre. En parfaits arpenteurs, les romains tracent des rues secondaires parallèles au cardo et au décumanus, qui dans leurs croisements définissent des îlots : les *insulae*.
Ces dernières constituent les parcelles sur lesquelles les maisons et les immeubles seront bâtis.

- Le Forum

Au centre de la cité, il est le lieu de la vie publique et politique. Le forum avait servi au romain pour débattre des affaires publiques, pour le commerce et pour les divertissements. Ces divertissements étaient surtout les exhibitions de cirques ou les expressions des rhéteurs.
Vitruve, architecte romain (contemporain d'Octave), préconisait pour le forum une forme rectangulaire, dont la largeur doit être égale aux deux tiers de la longueur et dont la surface doit être calculée en fonction du nombre d'habitants de la ville.
Le forum est souvent entouré des édifices publics :

- la curie
- le basilique
- les temples
- le capitole

Les historiens affirment que Rome, étant rapidement étendue, les empereurs établirent leurs forums (les forums impériaux).
Les activités commerciales en se développant, avaient abouti à une série de marchés spécialisés. Ainsi on dénombrait :

- Le *forum boarium* : spécialisé dans le commerce de bétail
- Le *Forum olitrium* : marché des légumes et huiles
- Le *Forum piscarium* : marché aux poissons
- Le *Forum vinarium* : marché des vins

1.5.1. Les édifices publics

Les édifices publics romains sont construits pour abriter des fonctions :

- Politiques :

Les curies qui servaient aux réunions du sénat, les basiliques pour les réunions publiques (tribunaux…)

- Administratives

C'est le cas du tabularium, ou étaient regroupées les archives et les documents publics.

- Ludiques

Les théâtres, les cirques et les amphithéâtres abritaient des spectacles de comédiens ou des combats de gladiateurs.

- Sanitaires (hygiène)

Ces édifices sont représentés par les thermes, les bains publics et les latrines, qui trouvent leur place dans le contexte urbain.

Nous pouvons ajouter dans cette catégorie, les ouvrages construits pour le transports de l'eau, parfois de très loin : les aqueducs. Ces derniers sont reliés à des réservoirs situés généralement à la périphérie de la cité.

Les romains avaient également développé le « *tout à l'égout* » pour l'évacuation des eaux usées et les eaux vannes.

1.5.2. L'habitat

Deux modèles d'habitations ont été développés par le Romains :

- Le *domus*, ou villa urbaine

C'est une habitation « privée », s'organisant autour d'un *atrium* (patio), d'où les pièces reçoivent l'air et la lumière. Au centre de l'*atrium* se trouve l'*impluvium*, un bassin qui collecte les eaux pluviales pour les besoins domestiques par l'ouverture au plafond, le *compluvium*. Cette eau recueillie est emmagasinée dans une citerne se situant derrière la maison

La pièce principale étant le *tablinum* (espace de réception ou salon) se situant dans l'axe de l'entrée principale de l'autre coté du patio. Adjacentes a cette pièce, le *triclinium* (salle à manger) et les *cubicula* (chambre). Sur les cotés latéraux, s'ouvrent la *culina* (cuisine) et les pièces des service (bain latrines**).**

Certaines villas possédaient même un jardin (*hortus*) à l'arrière de l'habitation entouré d'un péristyle**.**

- Les *insulae*

Ces sont les immeubles de rapport (et locatifs) réservés à la plèbe. Ils peuvent atteindre jusqu'à sept étages. L'accès aux appartements se fait par des escaliers extérieurs.

Le confort très médiocre, quoique toutes les pièces avaient des fenêtres donnant sur l'extérieur. Ces appartements ne possédaient pas l'eau courante.

Carcopino, cité par M.Ragon[10] dénombrait 1797 *domus* et 46602 *insulae* à Rome.

1.6. L'architecture romaine

L'architecture romaine doit beaucoup aux Grecs et aux Étrusques. Si les premiers avaient développé les règles canoniques de l'esthétique en architecture, les seconds avait introduit dans la péninsule italique des performances techniques et constructives de par leur frottement avec les civilisations de l'orient.

Le raffinement de l'architecture romaine avait connu un développement spectaculaire avec la découverte d'autres matériaux ou du moins quelques produits qui les ont aidés à créer de nouvelles structures et de nouvelles formes employées dans la construction des édifices qui avaient défié le temps et qui survivent jusqu'à nos jours.

Bien sur le raffinement est également consécutif au mode de vie développé à la suite des différentes annexions des territoires de l'empire, ou les contacts avaient permis de connaître d'autres cultures et d'autres techniques.

Toujours est-il que l'architecture romaine est un exemple non seulement historique, mais également didactique. Car l'ouvrage de Vitruve[11], architecte contemporain d'Octave, a été le premier à notre connaissance à avoir élaborer un traité d'architecture et d'urbanisme aussi complet.

Car établir des règles à une discipline ne peut parvenir que de connaissances, de pratiques et d'expérimentation répétées et maîtrisées, alliant connaissance de la physique, de la géométrie, de l'astronomie et même de l'histoire de l'art.

Dans sa dédicace, Vitruve ne manque pas de retracer tout un programme de connaissances scientifiques que doit maîtriser un architecte. L'architecture que définit Vitruve ne l'empêche pas de procéder par référence aux principes définis par les Grecs :

*« L'architecture consiste en cinq choses ; l'Ordonnance, qui est appelée **Taxis** par les Grecs ; la Disposition, qui est ce qu'ils nomment **Diathésis** ; **l'Eurithmie**, ou **Proportion** ; la **Bienséance** et la Distribution, qui en Grec est appelée **Oeconomia** ».*[12]

La conception est assujettie à une représentation préalable que Vitruve définit par :

- L'iconographie, consistant à tracer le plan de l'édifice ;
- L'orthographie, l'élévation des façades
- La scénographie, restitution « perspective » ou axonométrique de l'édifice.

Aux ordres dorique et ionique hérités des Grecs, les romains généralisèrent l'utilisation de l'ordre Corinthien, que Vitruve raconte sa « genèse » :

« Une jeune fille de Corinthe prête à marier étant morte, sa nourrice posa sur son tombeau dans un panier quelques petits vases que cette fille avait aimés pendant sa vie et afin que le temps ne

les gâtait pas si tout étant découvert, elle met une tuile sur le panier, qui ayant été posé par hasard sur la racine d'une plante d'Acanthe, il arriva lorsqu'au printemps les feuilles et les tiges commencèrent à sortir, que le panier qui était sur le milieu de la racine, fit élever le long de ses côtés les tiges de la plante, qui rencontrant les coins de la tuile furent contrainte de se recourber en leur extrémité et faire le contournement des volutes. Le sculpteur Callimachus que les Athéniens appelèrent ***Catathcnos*** *à cause de la délicatesse et de subtilité avec laquelle il taillait le marbre, passant auprès de ce tombeau vit le panier et de quelle sorte ces feuilles naissantes l'avaient environné : cette forme nouvelle lui plut infiniment et il en imita la manière dans les colonnes qu'il fit depuis à Corinthe, établissant et réglant sur ce modèle les proportions et la manière de l'ordre Corinthien ».* [13]

Les romains étaient mêmes à l'origine de l'invention de l'ordre :

- Composite, qui une synthèse entre le corinthien et le dorique, ou les feuilles d'acanthes se joignent aux volutes.
- Toscan, qui joint à l'ordre dorique, avait constitué, pendant longtemps l'ordre dorique romain.

Le développement spectaculaire des techniques constructives avait permis également à l'architecture de proposer des formes et des volumes très variés.

A la maçonnerie en pierre sèche et la terre cuite, la découverte de la pouzzolane (II ème Sicle av. J-C), poudre de roche d'origine volcanique, avait favorisé des modes constructifs « révolutionnaires ». En effet, le blocage de structure est obtenu par le noyage des moellons irréguliers dans un mortier composé de pouzzolane, de sable et de la chaux mélangés dans de l'eau, le tout est utilisé dans des proportions réglementées.

Ce « béton » antique est souvent couvert de parois de parement construites en pierre ou de briques en terre cuite (qui se généralisa vers le début de l'empire) dans un appareillage régulier. Ce mode est appelé : *opus caementicium*.

D'autres modes ont été utilisés par les romains c'est le cas de la structure maillée appelée : *réticulatum* (Ier Siècle av. J-C). Cet appareillage consiste en une pose de moellons de section carrée sur l'arête de façon à obtenir une trame régulière de lignes obliques.

Dans ces moments, les romains s'appliquèrent à développer d'autres structures et d'autres formes architecturales. Les couvertures en charpentes (coûteuses et non durables) furent abandonnées et d'autres formes font leur apparition :

- Les voûtes en berceau, utilisées dans les soubassements et dans les couvertures des thermes.

- Les coupoles : l'exemple le plus significatif est le Panthéon, reconstruit par Hadrien (118-128), repris par Antonin le Pieux et achevé par Septime Sévère. Il est couvert d'une coupole à caissons, construite en « béton » dont le diamètre est de 43,30 m de diamètre, l'oculus (trou à la clé) est de 9 m.
- Les demi coupoles
- Les voûtes d'arêtes, formées du croisement perpendiculairement de deux voûtes en berceau.

Au début de l'Empire, le raffinement devient de plus en plus sensible. Les colonnes cessent d'être des éléments porteurs et intègrent les registres de décorations. Ils sont utilisés dans un mode engagé, c'est-à-dire partiellement noyés dans la maçonnerie et ornant les arcs de triomphe.
L'arc plein-cintre est orné d'un entablement qui suit la courbure donnant ainsi une élégance aux édifices (surtout les arcs de triomphe).
La décoration a été très prisée par les romains. Les peintures murales (fresques), la sculpture intaille ou en bas-relief et les revêtements muraux et des sols étaient très utilisés dans les édifices et les habitations romains.
Les mosaïques étaient les modes décoratifs les plus importants, car ils reprennent des thèmes « mythiques » ou des scènes du quotidien. Faites en tesselles de marbre ou de pâtes de verre, elles restituent des représentations figuratives polychromes, très développés dans les provinces..

Conclusion

Dans une fébrilité historique et dans une impuissance pitoyable, l'empire romain s'évanouissait sous les coups des Barbares et des contestations des populations aussi bien locales que provinciales, obérées par les impôts et proie à la pauvreté.
En effet, l'accumulation des richesses et des propriétés foncières était entre les mains d'une minorité sénatoriale qui excellait dans la culture des intrigues politiques, par sa promptitude à déclencher les guerres civiles toutes les fois que ses intérêts étaient menacés.
Cette situation s'était traduite sur le terrain par l'acquisition de vastes domaines, instituant de fait un mode d'organisation autarcique (de gestion, d'impôts et de sécurité), et soumettant les habitants à leur volonté.
La dislocation de solidarité et du civisme romain se traduisait par l'abandon et le refus (et même la désobéissance) de rejoindre les armées, que naguère les romains provinciaux compris se faisaient un honneur d'y faire partie.

Ce déclin était également favorisé par l'apparition du christianisme, dont les adeptes avaient subi une longue période de persécution.

L'abandon du paganisme et l'instauration d'une nouvelle capitale : Constantinople par Constantin, étaient les signes d'une déroute d'une civilisation dont l'origine était un mythe fondateur et fondamental.

Même, Rome fondée dans un projet divin était abandonnée. Les derniers empereurs tentaient d'assurer son éternité par des travaux de restauration des œuvres de leurs prédécesseurs… comme si l'inspiration avait fait défaut à ces bâtisseurs, au point ou l'un d'eux avait transporté un obélisque d'Égypte.

Voilà pour l'histoire….

Ce qui nous intéresse se situe surtout dans l'apogée de la gloire de la civilisation romaine. Elle s'est distinguée par son modèle devenu une référence incontournable s'imposant au monde.

Comment non, alors que sous couvert de l'instauration de la concorde et de la paix, les romains avaient élaboré une stratégie extraordinaire : l'assimilation.

Aidée par une « mythisation », Rome cité créée dans un projet divin, *civitas aeterna*[14], était promise à une « *imperium sine fine* »[15] par Jupiter dans l'Eneide. Hadrien institua l'anniversaire de la naissance de Rome, en édifiant un temple à double dédicace : Venus et Rome…Rome divinisée…

Son projet assimilationniste était mis en pratique dès la Monarchie. *Tarquin l'Ancien* et son petit-fils *Tarquin le Superbe* ont été sur le trône Romain (en cinquième et septième position après Romulus) alors qu'ils étaient Étrusques.

Dans le Haut Empire, Trajan et Hadrien étaient des espagnols et Septime Sévère était africain (de Leptis Magna en Libye) .

Ainsi les romains fournissaient les raisons pour s'enorgueillir d'être l'unique civilisation non seulement métissée mais fière de l'être. Fondée sur un « rebut » social, Rome était ouverte à tous sans distinction….

Au fur et à mesure que l'empire s'étendait, l'annexion des territoires avait fait connaître aux Romains d'autres modes de vie plus raffinés et des techniques plus performantes, qu'ils avaient inséré dans leur culture.

Ainsi, Rome était devenue la ville de la première société de « loisirs ».

La douceur de vivre étant à la charge de l'État, l'hygiène, « pain et jeu » étaient assurés gratuitement ou à des prix dérisoires.

Et dans ce volet les romains en excellents bâtisseurs avaient construit des théâtres des amphithéâtres et des cirques pour offrir le spectacle des courses de chars, naumachie et combats sanglants de gladiateurs. Cette situation se déroulait dans un rythme d'un jour férié sur trois (Sous le règne de César).

Les thermes et les bains publics devenaient des lieux « socioculturels » ou le rapport au corps était considéré comme une mesure d'hygiène « urbaine ».

Ces mesures de « santé publique », étaient favorisées par la construction des maternités, des ouvrages pour le transport de l'eau par les aqueducs, des fontaines publiques, l'évacuation dans un tout-à-l'égout, l'installation des latrines publiques…

Le raffinement a été également suivi par la construction des portiques, des promenades ombragées, la réservation des trottoirs aux piétons dans une ville sujette à une intense circulation de chars…, l'ouverture des bibliothèques.

Soucieux des bienfaits de la collectivité, les romains avaient réservé les basiliques, les marchés et même les *thermoplium* aux rencontres et aux besoins des citoyens.

L'information et la propagande étaient également prises en considération : c'est le cas de la colonne de Trajan qui, tel un film, met en séquence l'épopée de l'empereur en Dacie, c'est aussi les figures numismatiques qui circulaient d'un bout à l'autre de l'empire.

Le tourisme a été également initié par les romains à travers les voyages d'Hadrien[16] dans l'empire. Des voyages ont été également effectués par des historiens, des géographes premiers explorateurs des territoires : n'est-ce pas là les signes du tourisme scientifique ?

L'éducation (écoles), l'assistance médicale et l'allocation familiale avaient été instaurées par les romains …

L'architecture s'était appuyée sur un principe fonctionnaliste ou l'utile relègue le beau au dernier rang. En effet, conscient de son apport, l'architecture avait connu un raffinement sans précédent, correspondant à une civilisation de bâtisseurs, qui n'avaient pas hésité à fonder des villes florissantes dans les provinces.

L'habitation avait également bénéficié de l'adduction de l'eau courante et la connexion à l'égout. Elle était également équipée d'un mobilier de confort et décorée de mosaïques et de fresques dénotant un art de vivre très prisé par les romains.

Il y a autant de réalisations qui traduisent la prégnance d'une telle civilisation qui n'avait rien laissé au hasard.

Dès lors nous pouvons affirmer que la civilisation Romaine avait inventé le confort et l'urbanité.

En détenant ces valeurs très convoitées, Rome constitue le modèle de référence, que toutes les villes aspirent à atteindre.

Et justement, les romains diffusaient ce modèle dans les territoires annexés, car l'assimilation devait transiter par l'urbanisation, synonyme quant à elle de ROMANISATION.

Quel est l'apport de la Romanisation à Cirta ? Sur le plan socio-urbain et architectural ?

2. LA ROMANISATION UNE FORME PARTICULIERE DE COLONISATION

2.1. La méthode romaine de colonisation

Le concept de romanisation est souvent préféré à colonisation, dans la mesure où l'annexion des territoires à l'empire romain s'accompagnait de mesures particulières.

En effet la méthode romaine de colonisation s'apparente plus à une stratégie « aliénante » et acculturalisante, car, elle tendait à travers une multitude d'institutions et d'avantages motivants à inciter les « colonisés » à une adhésion au mode de vie romain : une méthode assimilationniste.

Cette méthode de colonisation s'était accommodée de la politique suivie par Massinissa et Micipsa, en encourageant les numides qui « *menaient une vie de nomade ou de semi-nomades à la fixation et à la sédentarisation* ». Ces opérations étaient bien sûr liées à des avantages, entre autres l'attribution et l'exploitation des terres agricoles tout en assurant la sécurité des territoires contre les invasions et le brigandage.

La fixation des nomades était donc voulue dans le but de construire un système économique, favorisé par les modes d'échange des productions dont les villes étaient les principaux marchés.

La stimulation romaine s'appuyait sur une urbanisation profonde par la fondation de centres urbains et leur dotation d'institutions pour s'ériger en véritables foyers de civilité.

Des *pagi et* des *castellum* étaient construits pour assurer la sécurité aux vétérans qui bénéficiaient également de l'exploitation des propriétés après des services rendus au sein des armées. D'autres villes ont été créées ex-nihilo en rase campagne attirant les populations éparses.

Situés à la périphérie des villes importantes, les *pagi* regroupaient les agriculteurs et les commerçants.

Cette couverture territoriale avait établi une armature de villes et de villages dans un ordre hiérarchisé ; l'ensemble « irrigué » par des voies bien tracées et jalonnées de bornes milliaires.

Le réseau routier se dirigeait essentiellement vers les villes portuaires, d'où les marchandises et les récoltes étaient acheminées vers Rome.

Ces voies étaient également protégées par les limes, véritable muraille dressée pour arrêter les attaques des Gétules au sud des Hautes Plaines et les fortins implantés de distance en distance.

« …*Ils* (Les Romains*) ont énergiquement stimulé l'évolution et de la fixation des tribus nomades à un cadre sédentaire, celle du regroupement des berbères en foyers de civilisation urbaine. Au village indigène que l'instinct de sécurité collective ou le besoin d'échanger avaient fait naître, on accola souvent quelque noyau de vétérans ou de marchands romains. Lorsque des centres nouveaux furent crées en rase campagne, ils tardèrent pas à devenir un pôle d'attraction pour les paysans des alentours ; de sorte que, de proche en proche et l'émulation aidant, on assista à un véritable épanouissement des institutions municipales, à une surenchère des cités à gagner de nouveaux titres et s'élever dans la hiérarchie administrative* ». [17]

Justement, la promotion dans la hiérarchie administrative constituait une motivation importante, car elle procurait les avantages de la citoyenneté romaine

2.2. L'organisation administrative

Les cités des provinces annexées, étaient hiérarchisées dans un ordre qui va de la cité « barbare » à la ville bénéficiant du droit romain.

2.2.1. La cité pérégrine ou *oppidum peregrinorum*

C'est une cité dont les principales institutions obéissaient aux coutumes tribales locales.

Dans cette catégorie, des cités étaient distinguées par rapport à leur relation au pouvoir impériale :

- **La cité stipendiaire ou *oppidum stipendiarum***:

Les habitants sont soumis à des impôts ou *stipendium*, qu'ils devaient payer contre leur autonomie.

- **La cité libre** :

Appelée également *Libra Civitas*, elle bénéficiait d'une « dérogation » impériale, qui l'exemptait des charges fiscales, mais elle demeurait sous la tutelle du pouvoir central.

- **Les cités fédérées** :

Leurs habitants étaient soustraits à l'autorité romaine à tous les niveaux par un traité (*foedus*), cependant elles demeuraient des alliées au pouvoir romain.

2.2.2. Les municipes

Ces collectivités locales étaient liées à Rome par des traités. Elles gardaient leurs institutions locales et les citoyens (de droit latin) jouissaient des leurs droits civiques mais pas politiques. Dans les municipes romains, les possessions foncières étaient soumises à des charges « fiscales », contrairement aux colonies de droit romain.

2.2.3. Les colonies

Les colonies romaines

Jouissant d'un statut juridique identique à celui de la capitale de l'Empire, ces colonies étaient considérées comme des « extensions juridiques » de Rome. Ses habitants des vétérans installés, après avoir accompli des services aux seins de l'armée, bénéficiaient de « *deductio* » de terre sur les territoires conquis. Ces citoyens romains devenus propriétaires constituaient les notables à qui revenait la gestion administrative des colonies. Les colonies, peuplées par des romains, étaient non seulement des « récompenses » aux vétérans pour leurs services, elles créaient autour d'elles un centre polarisant les régions et s'érigeant par conséquent comme les principaux foyers de la « *romanitas* ».

Les colonies latines

Ces colonies habitées par des « latins », c'est-à-dire de citoyens de « seconde zone», ne jouissant donc que de droits civiques « partiels », restent assujetti au pouvoir central.

Pérégrines à l'origine, ces cités s'étaient dotées d'institutions copiées sur le modèle romain en appliquant sa constitution.

Plus peuplées que les colonies romaines, elles étaient prédestinées à devenir des municipes, des villes garnisons à caractères militaires.

Cependant la « promotion » des autochtones pouvait leur faire acquérir la citoyenneté romaine. Alors que les cités pérégrines pouvaient acquérir le statut de municipes.

La *civitas* est un centre urbain qui domine un territoire par une organisation institutionnelle hiérarchisée se rapprochant ainsi du modèle métropolitain par les mœurs (l'accomplissement de la romanisation), l'adoption du droit romain. Elle acquiert le titre de Colonie Honoraire.

2.2.4. Les provinces

Depuis la République, les provinces annexées étaient classées en deux catégories :

a. Les provinces sénatoriales

Ce sont généralement des provinces pacifiées dont la tutelle revenait au sénat. Ce dernier choisit par tirage au sort le gouverneur pour une année, et lui octroyait le titre de proconsul.

Le sénat choisira également par tirage au sort les légats et désignera le questeur, dont les charges sont administratives et financières. Ces derniers assisteront le proconsul dans le gouvernement de la province.

b. Les provinces impériales

Ce sont les provinces représentant une menace pour l'empire. Elles sont le lieu de stationnement des troupes armées et dont l'Empereur se réserve exclusivement le gouvernement.

L'Empereur se fait représenter par des gouverneurs choisis dans la classe sénatoriale ou équestre[18], ils sont légats, procurateurs ou préfets.

Nommés pour une durée indéterminée, ils ont le pouvoir entier aussi bien civil que militaire.

Ces provinces se divisent en deux :

- **Les provinces à légat :**

Le gouvernement est confié à un légat d'Auguste propréteur, choisis dans la classe des sénateurs de rang consulaire ou prétorien (garde impériale).

- **Les provinces procuratoriennes**

Choisi dans la classe de l'ordre équestre, le gouverneur prendra le titre de procurateur nanti des pouvoirs administratif, militaire et financier. Ces provinces se situaient généralement dans des zones montagneuses et dont les populations affichaient leur insoumission.

2.2.5. L'institution municipale

Les magistrats supérieurs sont généralement des duumvirs élus par leurs pairs membres du Conseil des décurions. Les *duumvir jure dicundo* possédaient des pouvoirs administratifs et policiers. Le Conseil des décurions émettait des décrets : les *decurionum decreto*[19].

Ce conseil était élu annuellement par les citoyens (c'est-à-dire ceux qui jouissent du droit de cité) pour assumer l'autorité locale mais sous la tutelle romaine.

Les élus faisaient parti de l'ordre des décurions, *ordo decurionum,* regroupant les membres de la «bourgeoisie » ayant été élu au moins une fois en tant qu'édile, questeur ou préteur. De ce fait ils étaient soumis à un tribut annuel : le *cens* pour leur éligibilité et leur doit de vote.

3. LA ROMANISATION DE L'AFRIQUE

La troisième guerre punique, s'était soldée en 146 av. J-Ch par la destruction de Carthage, principale concurrente de Rome en méditerranée. La ville a été « *couverte de sel* » et ses territoires furent annexés pour former la première province romaine : l'Africa.

« *Delenda carthago* » trouvait chez S. Gsell une lecture pour le moins originale. En effet, E-F Gauthier[20] nous dit que l'illustre historien voyait dans cette formule, une obstruction faite à un projet de Massinissa d'annexer la capitale punique et de s'ériger en un Alexandre.

Mais il semble d'après plusieurs historiens que cette annexion n'a jamais «romanisée» la région, car établi à Utique, la nouvelle capitale restait habité par « l'esprit punique ».

Jusqu'à 105 av. J-Ch, les romains avaient du dépêcher leurs meilleurs généraux pour venir à bout de l'intraitable Jugurtha non sans profiter de la complicité de Bocchus roi de la Maurétanie. Le prince Numide mourut dans les cachots de Rome et son royaume fut redistribué. Une partie de la Numidie a été annexée à la province Africa, la partie occidentale attribuée à Bocchus (pour services rendus), et, Hiempsal , légitime héritier et descendant de Massinissa se contenta du reste.

Cependant, Juba, fils de Hiempsal II prit le parti de Pompée contre César dans le conflit romano-romain. Ce dernier, pour en découdre avec son opposant, débarqua à *Thapsus* (Ras Dimas en Tunisie) en 46 av.J-Ch et mit en déroute l'armée des pompéiens et des Numides de Juba, aidé par le Roi Bocchus et condottiere Sittius.

Las des crises dynastiques qui secouaient le royaume de Numidie, allié des romains, César décida de réorganiser l'Afrique :

- Ainsi, il créa une seconde province l'*Africa Nova* : limitée à l'est par la *fossa regia* et à l'Ouest par une ligne commençant à l'ouest d'*Hippo Regius* (Annaba) et passant au sud/ouest de *Calama* (Guelma), alors que les limites au sud restaient imprécises. Salluste fut son premier gouverneur ;
- L'ancienne province Africa prit le nom d'*Africa Vetus*. C'était peut-être César , qui fonda une colonie à Carthage, (*Colonia Iulia Carthago*), suivie par d'autres créées en 39 av.J-Ch tout autour du « territoire maudit » comprenant *Curubis* (Korba), *Clupea* (Kelibia) et *Hippo Diarrhytus* (Bizerte);
- Sittius et ses aventuriers bénéficièrent des territoires relevant auparavant de Massinisa[21], à l'ouest de la Numidie, et constitués autour des villes de Cirta (Constantine), *Milev* (Mila), *Chullu* (Collo) et *Rusicade* (Skikda). Ce territoire fédéré jouissait d'une certaine autonomie, tout en restant administrativement sous la tutelle du gouverneur de l'Africa Nova :
- Les territoires à l'ouest de l'*Ampsaga* (le Rhummel) furent attribués à Bocchus .

Tué en 44 av. J-Ch, César n'avait sans doute pas achevé son projet de réorganisation de l'Afrique. Car nous constatons à travers ces attributions des territoires, une poursuite de la politique de protectorat romain, concernant les territoires occidentaux de l'Afrique alors que les deux provinces annonçaient la colonisation « officielle».

Certains historiens attribuèrent à César des intentions d'asseoir une organisation de l'Afrique à travers un « re-peuplement » par des romains, installés dans des colonies nouvellement crées pour diffuser la romanisation. En effet, selon T. Mommsen, 3000 colons italiens et des

bénéficiaires de terres à titre locatif ou précaire furent conduits à Carthage. Alors que la confédération de Sittius était rangée parmi les colonies militaires.

Ainsi, les principales colonies seraient Carthage et Cirta : « *Les deux cités Juliennes de Carthage et de Cirta furent et restèrent dorénavant les centres principaux de la colonisation romaine en Afrique* »[22].

Commençait alors l'intermède des « guerres civiles », où l'Afrique fut âprement disputée entre les gouverneurs des provinces représentants les belligérants du triumvirat (Octave, Lépide et Antoine).

A l'issu des *« guerres civiles »*, Octave, sortant « gagnant » sans aucun concurrent, reprit en main l'organisation des provinces d'Afrique. Car en 36 av. J-Ch, les deux provinces d'Afrique étaient réunies en une seule province « proconsulaire » c'est-à-dire sénatoriale, où la confédération cirtéennes (territoires de Sittius) bénéficiant de la même autonomie, mais relevant administrativement du proconsul.

Les 76 légions, la cavalerie, les troupes auxiliaires composant l'armée romaine constituaient non seulement une « charge » considérable pour le trésor mais aussi un « danger » permanent pour la stabilité de l'empire, qui restait précaire. Poursuivant l'œuvre de son père adoptif, Auguste Octave entama la dispersion des troupes en Afrique, en Sicile, en Macédoine et en Grèce, cherchant l'extension de l'empire et surtout diffusant la romanité par l'intermédiaire des vétérans qui étaient accueillis dans les colonies fraîchement fondées.

Une grande partie de ces troupes a été implantée en Afrique du Nord, particulièrement sur le littoral de l'Atlantique aux Syrtes. Plusieurs villes fondées sur les anciens comptoirs phéniciens portèrent le titre de Colonie, avec l'épithète Julia ou Augusta.

Concernant le territoire algérien actuel , Bocchus II , mort en 33 av. J-Ch et n'ayant pas d'héritier, Octave fit gouverner la Maurétanie par l'intermédiaire de deux préfets, et profita pour fonder six nouvelles colonies sur les anciens ports phéniciens (**Planche 34**):

- *Igilgili* (Jijel)
- *Saldae* (Bougie), ces deux colonies avaient accueillies les vétérans de la VII Légion.
- *Rasazus* (Azzeffoun)
- *Rusguniae* (Bordj El Bahri)
- *Gunugu* (près de Gouraya)
- *Cartennas* (Ténès)

PLANCHE N°33

EVOLUTION DE LA ROMANISATION EN AFRIQUE DU NORD JUSQU'AU IIIe S.

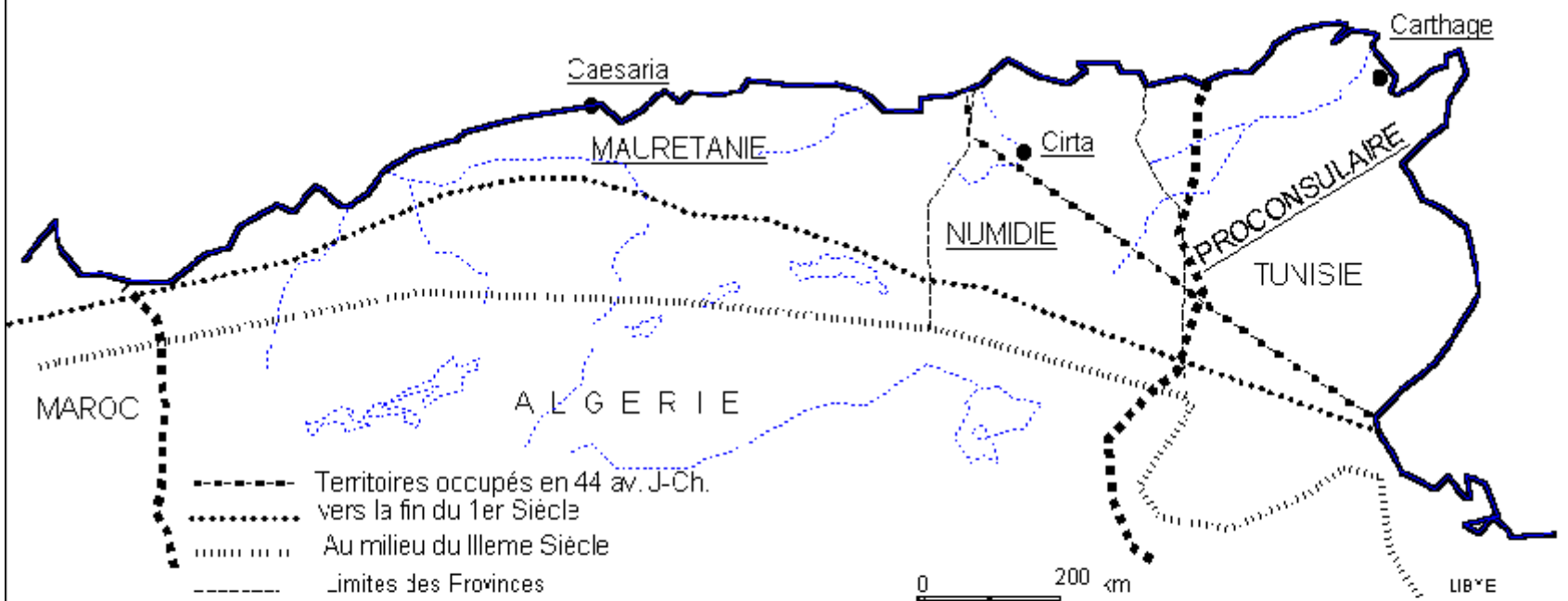

Et à l'intérieur :

- *Tubusptu* (Tiklat au Sud Ouest de Bougie, dans la vallée de la Soummam)
- *Aquae Clidae* (Hammam Righa)
- *Zucchabar* (Miliana)

En 25 av. J-Ch, Auguste intronisa Juba II[23] sur les territoires de la Maurétanie.

Les césars qui succédèrent à Auguste s'employèrent à élargir l'empire en Afrique. Ainsi Tibère adopta une politique orientée vers la soumission des tribus telle que les Musulames, préparant ainsi la mainmise des romains sur de nouveaux territoires. Il fut quand même gêner dans ses projets par la révolte de cette tribu conduite par *Tacfarinas.*

Caligula, ne trouva pas mieux que d'assassiner Ptolémée fils de Juba II et annexer la Maurétanie à l'Empire romain. En 42 av. J-Ch, Claude affirma cette colonisation en créant deux provinces en Maurétanie : La Maurétanie Césarienne et la Maurétanie Tingitane (au Maroc). Cette annexion s'était déroulée dans la révolte des Mazyques (tribu des montagnes de Ouarsenis) conduite par Aedemon, un affranchi de Ptolémée. Anéantie après les expéditions réussies conduites par des généraux romains, le territoire s'était étoffé par la fondation d'une ville forteresse, *oppidum Novum* (Ain Defla).

Les Flaviens après avoir « soumis » les tribus du sud de la proconsulaire, déplacèrent la *legio III Augusta* à *Mascula* (Khenchela), et Vespasien construisit une route reliant *Theveste* (Tebessa) à *Hippo Regius* (Annaba), pour mettre en communication l'armée avec le port. Il fonda en Maurétanie les colonies d'*Icosium* (Alger), Tipasa et *Madauros* (M'Daourouch) en Proconsulaire et accorda à *Theveste* le statut de en municipe. Les habitants de ces dernières localités prirent le gentilice *Quirina* (tribu des Flaviens).

Les Antonins se singularisèrent par une « urbanisation » importante, allant jusqu'à la création de villes nouvelles pour les vétérans. Nerva fonda en 96-98, *Sitifi Colonia Nerviana Augusta Martialis*[24] , Trajan établit les vétérans à *Thamagudi* (Timgad) en l'an 100.

Ces implantations au piémont Nord ont été accompagnées par la fondation de plusieurs fortifications : *Lambiridi, Lamasba* (Merouana), *Zarai, Calceus Herculis* (El Kantara), *Vescera* (Biskra), *Thabudéos* (Thouda), *Badias Medias* (Taddert) et *Ad Majores* (Negrine).

Puis *Lambasaesis* (Tazoult) fondée probablement en 123, accueillit la Légion III. Elle était le siège du légat qui commandait la province de Numidie. Les vétérans s'installèrent à *Verecounda* (Marcouna), *Tadutti, Bagai* (Baghai), *Casae* (El Maader), *Diana Veteranorum* (Ain Zana), *Lamiggiga* (Seriana) et *Tabunae* (Tobna).

La plupart des habitants de ces cités avaient pris le gentilice de *Papiria* de la tribu de Trajan.

Avec les Sévères, pour la première fois un empereur Africain commandait les romains : Septime originaire de Leptis Magna (Libye). D'après les historiens ils avaient fait étendre les territoires d'Afrique plus au sud en ramenant le limes des Aurès jusqu'à la Maurétanie Tingitane , en passant par *Zabi* (Bechilga), *Auzia* (Sour) , près de Tiaret , *Pomaria* (Tlemcen) , *Numerus Syrorum* (Maghnia) .

La période du Bas-Empire connut des moments troubles ou les cités romaines étaient dévastées par les attaques des « barbares », les *Bavares,* les *Quinquegentiani* et les *fraxinenses*. Durant cette période, le christianisme s'installa en Afrique et ses adeptes subirent même des persécutions

Administrativement l'Afrique subissait des changements. En effet, les réformes de Dioclétien ramenèrent une nouvelle organisation des provinces (**PLANCHE N° 35**) :

- La proconsulaire ou la Zeugitane
- La Byzacène
- La Tripolitaine
- La Numidie fut divisée en deux, Numidia Militana (militaire) au sud dont la capitale était *Lambasaesis* et Numidia Cirtensis au Nord, organisé autour de Cirta.
- La Maurétanie Sitifienne
- La Mauritanie Cesarienne
- La Maurétanie Tingitane

En 314, Constantin fit de la Numidie une seule province : *Numidia Constantina* qui eut comme capitale *Constantinae*, le nouveau nom de Cirta en l'honneur de l'empereur.

Le déclin de l'Empire romain durant cette période avait été déjà bien entamé.

Pour résumer cette décadence en Afrique nous empruntons quelques-unes des « réflexions » aux historiens qui assurent que la romanisation n'a jamais été profonde, c'est-à-dire, elle n'avait concerné que les populations des villes du Nord, alors que les habitants des massifs montagneux étaient restés en marge de la civilisation. Car ces derniers « *se résignèrent à payer les taxes et à fournir les contingents qu'on exigeait d 'eux, mais ils n'attendaient que des occasions favorables*.»[25]

Occasions qui se présentèrent quand l'autorité impériale était occupée à affronter les barbares sur le Rhin, le Danube et l'Euphrate. Il y avait aussi les persécutions violentes contre les chrétiens puis sur les hérétiques. Les gouverneurs des provinces moins contrôlés pressuraient les tribus.

PLANCHE N°34

LES COLONIES FONDEES PAR AUGUSTE OCTAVE

(Fin du I er Siècle)

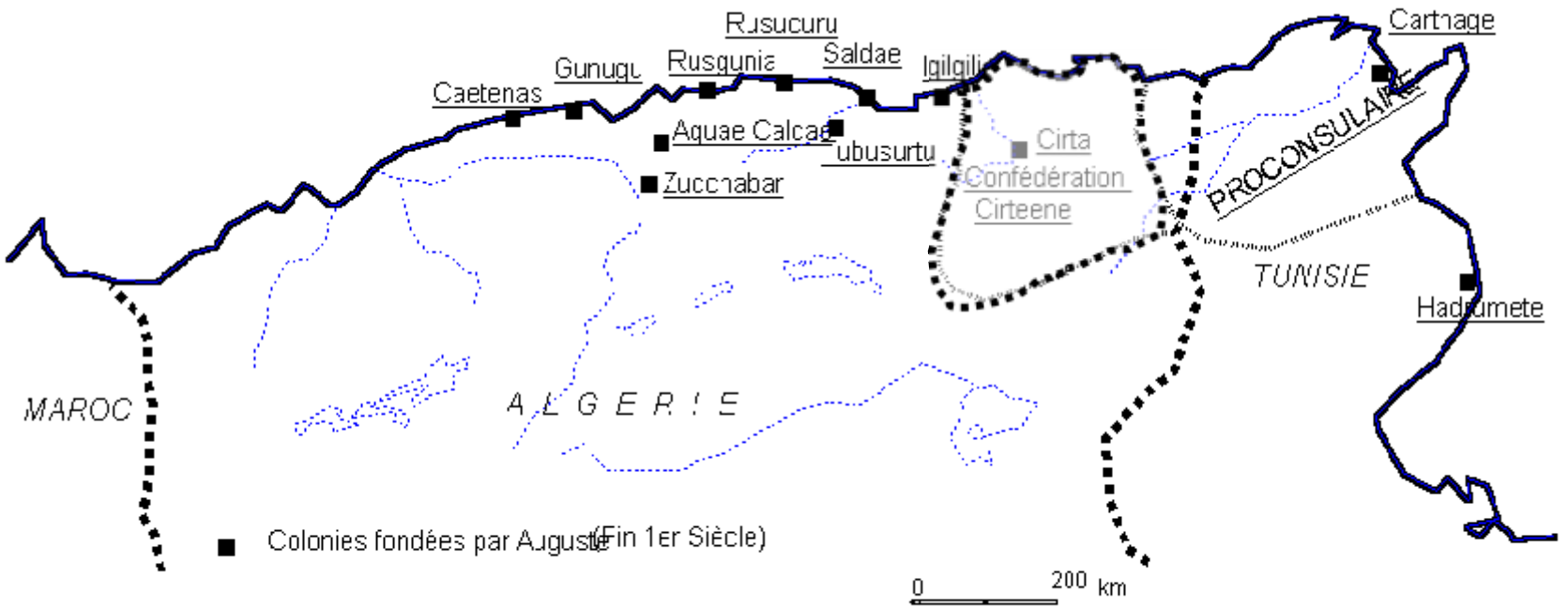

Les grands domaines « phagocytèrent » les petites parcelles, et les cultivateurs se transformèrent en petits fermiers ou ouvriers agricoles, et finirent par « *un nivellement fatal, assimilés aux esclaves employés à la culture* »[26].

Ces populations marginalisées, non romanisées « enfourchèrent » le donatisme. Ce fut le premier schisme adopté par les « autochtones » pour protester contre les conditions qui les réduisaient à l'esclavage. Ils prirent le parti des révoltes conduites par Firmus et Gildon.

Ce mouvement prit une forme de lutte « sociale », quand les « *circoncellions* », des paysans dépossédés, des colons ruinés, des esclaves en fuite avaient trouvé avec les donatistes des points communs, ce qui ne manqua pas de donner à cette révolte un « légitimité » religieuse et mystique.

La répression « au nom de l'unité » a été très violente et Saint Augustin ne pouvait ignorait le zèle qui avaient accompagnait les conversions « forcées » des hérétiques donatistes, assimilés souvent à des hors-la-loi et tués.

Cette conclusion de Ch. A. Julien exprime parfaitement le déclin des romains

« Si l'on juge l'arbre aux fruits, ceux de l'autocratie romaine furent singulièrement amers. Sa colonisation aboutissait à une banqueroute frauduleuse dont les populations provinciales en firent les frais. »[27]

3. 1. Les mesures « territoriales » de la romanisation

La romanisation avait surtout développé une démarche « territoriale ». La fondation des colonies ou la promotion des municipes avait été accompagnée par un peuplement romain relatif. Cette insertion était une « stratégie » incitative, mise en avant pour éveiller les motivations et les ambitions et présenter le modèle « idéal » aux cités pérégrines, qui devraient l'atteindre et jouir ainsi de la citoyenneté romaine.

La construction d'une armature urbaine s'était également accompagnée d'une série de mesures visant les structures tribales et les structures mentales (religions, croyances).

Derrières toutes ces entreprises romaines d'assimilation et d'acculturation, l'objectif principal était d'ordre économique. Maîtriser et Aménager le territoire, sécuriser les « colons », développer l'agriculture et acheminer la production vers la métropole ont été les principaux « chantiers » romains en Afrique du Nord. Dans ce qui suit nous tenterons de mettre au clair ces aspects mentaux et territoriaux par rapport aux informations que nous avions pu récolter dans les ouvrages d'histoire antique.

PLANCHE N° 35

LES PROVINCES ROMAINES DE L'AFRIQUE DU NORD

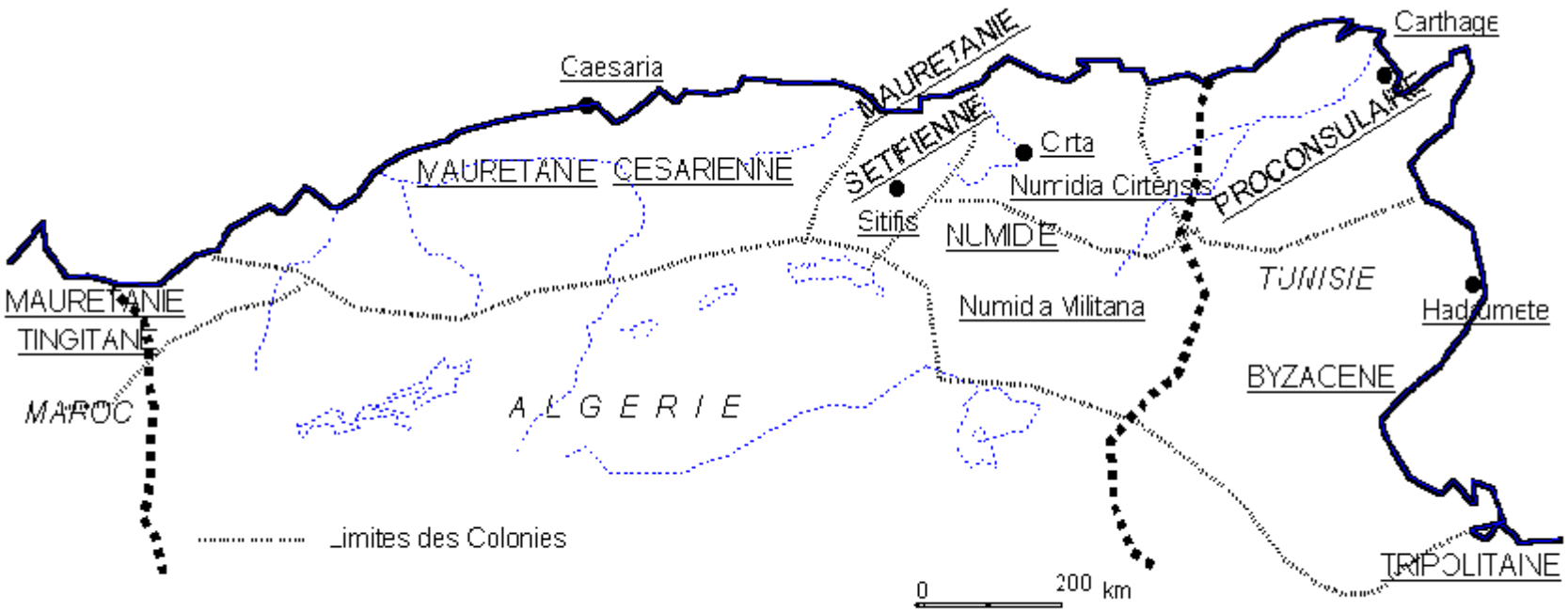

3.1.1. Les restructurations tribales et mentales

Les « *gentes »* ou *« gens* », termes désignant les tribus reviennent souvent dans les inscriptions latines, surtout sur les bornes de délimitation des territoires tribaux et des coloniaux. Cette fréquence dénote l'élaboration d'un senatus consulte souvent remodelé ou actualisé.

En s'appuyant sur la Table de Peutinger, l'Itinéraire d'Antonin, la « géographie » de Ptolémée et les bornes trouvées çà et là et étudiées par les historiens et les archéologues, les tribus les plus connues étaient les suivantes (**PLANCHE N°37**) :

- Les *Musulames* : dont le « foyer » principal se situait entre les localités de *Theveste* (Tébéssa) et *Ammaedara* (Haidara en Tunisie). Cette tribu s'était distinguée par sa révolte, en 17 sous le règne de Tibère, menée par Tacfarinas.
- Les *Nicives* (ou Nicibes), tribu habitant la zone de Bellezma, avec comme principale cité Nicivus (N'gaous)
- Les *Massyli* : Tite-Live désignait par *Moesulii,* la tribu de Massinissa (le roi Numide), et les *Massessyli* celle de Syphax. D'autres écrits la désignait sous le nom de *Numidae.* Les principales cités de cette tribu étaient *Thuburiscum Numidarum* (Khamissa) et *Madauros* (M'daourouch), la première passa d'un statut de pérégrine à Municipe sous le règne de Trajan. Cette tribu s'étendait jusqu'au territoire autour de *Veneria Sicca* (Le Kef en Tunisie)[28], « *puisque les indigènes de Masculula (Henchir Geurgour) et de Celloe (Zouarine) étaient de cette tribu.*»[29]
- Les *Nattabules* : occupant le territoire au Sud /ouest de *Thubriscum Numidarum* (Khamissa), sa principale cité était *Civitas Nattabutum* (Oum Guerguech dans la région de Guelma).
- Les *Suburbures* (Sabourboures) : Leur territoire s'étendait au Sud/ouest de la Confédération cirtéenne, de Chott El Beida (au Sud de Hammam El Soukhna) jusqu'au Nord de Tadjenenet. Une borne de délimitation à été trouvée à Tigisis (Ain El Bordj) et étudiée par S.Lancel[30], portant des inscriptions définissant le bornage entre les *Nicivensis* (les Nicives) et les Suburbures.

Nous énumérerons les tribus de la Confédération cirtéenne dans le prochain chapitre.

Le premier affrontement des romains avec les tribus avait commencé par la révolte des Musulames sous la conduite de Tacfarinas (de 17 à 25). Cette dernière vaincue, avait semble-t-il, subie une « déportation », car nous la retrouvons aux environs de Cuicul tel que c'est indiqué sur la Table de Peutinger.

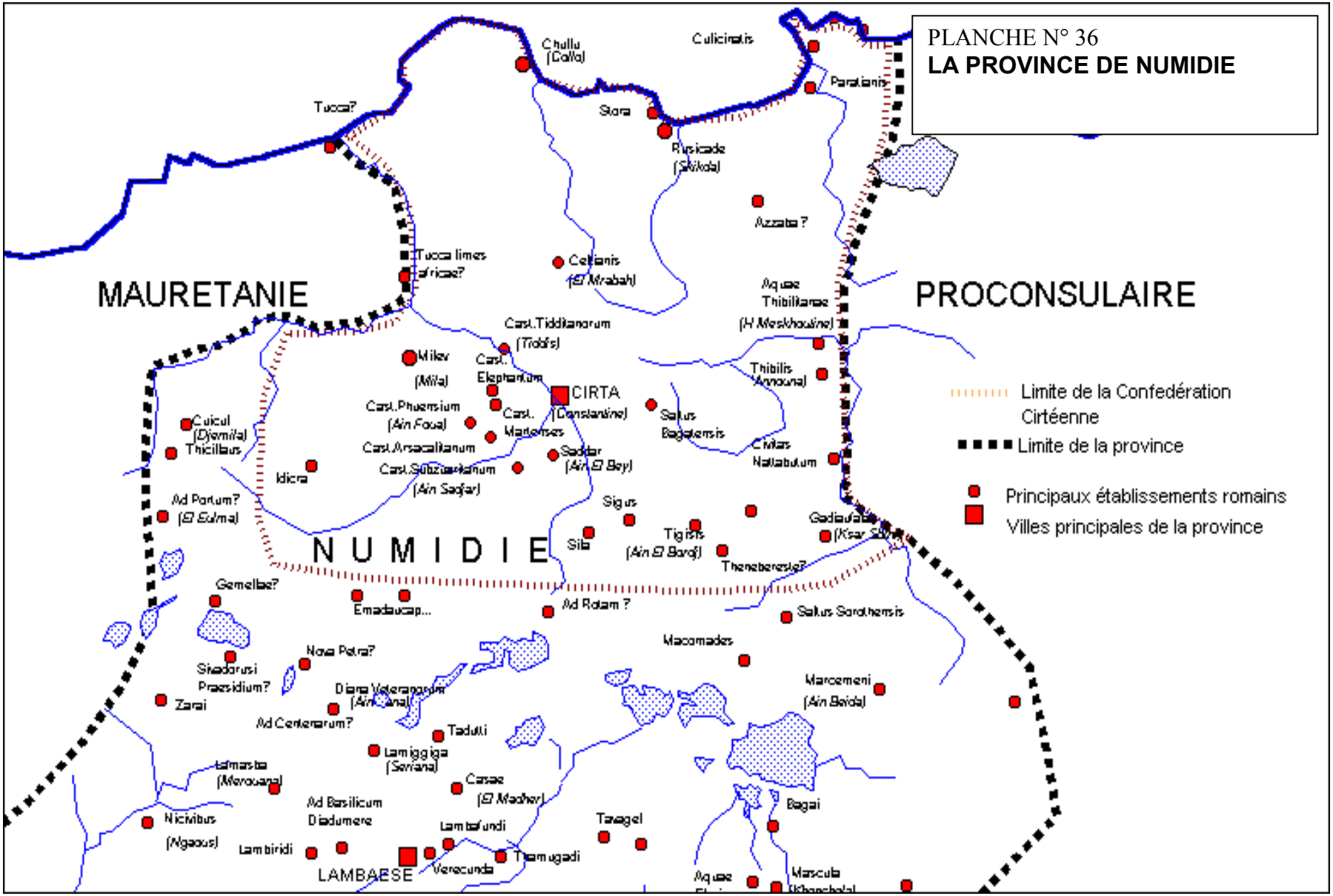
PLANCHE N° 36
LA PROVINCE DE NUMIDIE
MAURETANIE
PROCONSULAIRE
NUMIDIE
Limite de la Confedération Cirtéenne
Limite de la province
Principaux établissements romains
Villes principales de la province
Chullu (Collo)
Culicinatis
Paratianis
Tucca?
Stora
Rusicade (Skikda)
Azzaba ?
Tucca limes africae?
Celtianis (El Mrabah)
Aquae Thibilitanae (H Meskhoutine)
Cast.Tidditanorum (Tiddis)
Milev (Mila)
Cast. Elephantum
CIRTA (Constantine)
Thibilis (Announa)
Cast.Phuensium (Ain Foua)
Cast. Martenses
Saltus Bagatensis
Cuicul (Djemila)
Thicillaus
Cast.Arsacalitanum
Saddar (Ain El Bey)
Civitas Nattabutum
Idicra
Cast.Subzuarkanum (Ain Sadjar)
Ad Portum? (El Eulma)
Sigus
Gadiaufala (Ksar Sbihi)
Sila
Tigisis (Ain El Bordj)
Theneberesle?
Gemellae?
Emadaucap...
Ad Rotam ?
Saltus Sorothensis
Macomades
Nova Petra?
Sivadorusi Praesidium?
Diana Veteranorum (Ain Jana)
Marcemeni (Ain Beida)
Zarai
Ad Centenarum?
Tadutti
Lamiggiga (Seriana)
Lamasba (Merouana)
Casae (El Madher)
Ad Basilicum Diadumere
Bagai
Nicivibus (Ngaous)
Lambafundi
Tavagel
Lambiridi
Tramugadi
LAMBAESE
Verecunda
Aquae
Mascula

Quoique ces duplications restent « énigmatiques », les historiens doutent qu'une politique de cantonnement a été adoptée par les romains, et préfèrent relancer des hypothèses relatives au nomadisme suivi d'une sédentarisation forcée ou à l'origine commune[31].

Toujours est-il, elle avait fourni, sous le règne de Vespasien, des troupes pour la *cohors I Flavia Musulaniorum*.

Le règne de Trajan a été également marqué par une politique de cantonnement, consistant à déplacer des fractions de tribus sur des terres plus pauvres, pour ainsi élargir le cadre de la colonisation.

Ch-A.Julien nous dit qu'il « *déplaça une partie des membres de l'importante tribu des Numidae, dont le territoire s'étendait près de Madauros et d'Ammaedara, sans doute pour les installer sur de nouveaux domaines de colonisation. Le bloc de la tribu resta toutefois groupé autour de Thubursicu Numidarum (Khamissa), à 40 kilomètres au Sud-Ouest de Souk Ahras, qui était en 100 , une civitas avec une organisation municipale et des caids (principes gentis Numidarum), et dont Trajan fit, peu de temps après, un municipe.* »

Pourvu que les tribus montrent des prédispositions à « accepter » le fait « romain » dans le voisinage, elles pouvaient garder leur organisation ancestrale originelle et jouissaient de L'usufruit de leur terre.

Cependant, les gouverneurs des provinces nommaient des *praefectus gentis*, généralement des anciens officiers subalternes d'origine indigène pour les administrer.

Sur le plan religieux, même si les romains continuèrent à adorer leurs divinités (la triade capitoline, Jupiter, Junon et Minerve), les Africains gardèrent les leurs, mais sous des noms hellénisés.

Ainsi, la préséance de Baal Hammon et Tanit s'était poursuivie sous les noms de Saturnus Augustus, et dont la représentation du premier, le figura sous « *les traits d'un vieillard, assis sur un trône portant dans la main droite une faucille et soutenant de l'autre main sa tête couverte d'un voile*.»[32] Tanit, quant à elle, « survivait » en Caelestis, représentée par une « *déesse nourricière allaitant un enfant*. ».

Il est clair que ces divinités étaient adorées dans les cités pérégrines ou dans les *libras civitas*. Car les habitants, envisageant de briguer la citoyenneté romaine s'étaient portés sur l'adoration des divinités des empereurs. L'organisation administrative des cités pérégrines et libres a été laissée aux indigènes. Plusieurs cités gardèrent leur mode de gestion administratif, avec les *suffètes* comme magistrats « municipaux ».

Toutefois l'accession à la citoyenneté romaine devait passer par une organisation des cités suivant le modèle romain, c'est-à-dire, l'institution des décurions et des magistrats « élu ». Cette modalité accompagnait la promotion des cités en municipes de droit latin ou romain.

3.1.2. L'aménagement du territoire

Les chantiers entrepris par les romains pour l'aménagement du territoire ont concerné l'urbanisation, par la fondation des villes, pagi et des castella, la mise en place d'un réseau de voies sillonnant le territoire et aboutissant aux ports sur la méditerranée, la sécurité des villes et des routes et le développement de l'agriculture.

Nous avions vu précédemment que la romanisation avait progressé en s'appuyant sur l'armature de villes et de villages de différent statut. Cet encadrement du territoire avait également été accompagné par d'autres mesures d'aménagement pour l'obtention d'un système « fonctionnel », répondant à une visée de « rendement » fiscal optimal.

- La cadastration

Cette centuriation l'objet d'un travail effectué par J.Soyer, qui, à partir des études de photos aériennes et des clichés, avait identifié des centuries à Tadjenenet , à Sigus, à Ain Abid, à Ain Fakroun et dans la région de Khenchela.

La cadastration romaine était établie à partir d'un point d'origine appelé *locus gromae,* par lequel passaient deux axes perpendiculaires, le *cardo maximus* et le *decumanus maximus*. Ces axes portent les voies orthogonales de différentes largeurs, ensuite les terrains arpentés étaient divisés en parcelles carrées de cinq centuries et jalonnées de bornes. .

Si cette cadastration avait concerné les régions des villes précitées situées dans les Hautes Plaines, c'est sans doute pour leur valeur agricole, objet d'une fiscalité importante pour les gouverneurs des provinces. Rappelons que les romains affichaient une nette préférence à un paiement de l'impôt en nature appelé l'*annona.*

- Le limes

Très minutieux, les romains étaient très portés sur le traçage des frontières. Ils n'hésitaient pas à les faire correspondre avec les éléments naturels, montagnes ou cours d'eau.

Pour E.Albertini, les *limes,* matérialisation des frontières, était à la fois, « *un symbole, une sécurité militaire et une commodité pour la perception des douanes*»[33].

Le limes accompagnait souvent la colonisation. C'était un dispositif défensif, qui avançait au fur et mesure de l'assignation de terres. Cette organisation en profondeur constituée d'un *fossatum*

PLANCHE N°37

REPARTITION DES TRIBUS EN NUMIDIE A L'EPOQUE ROMAINE

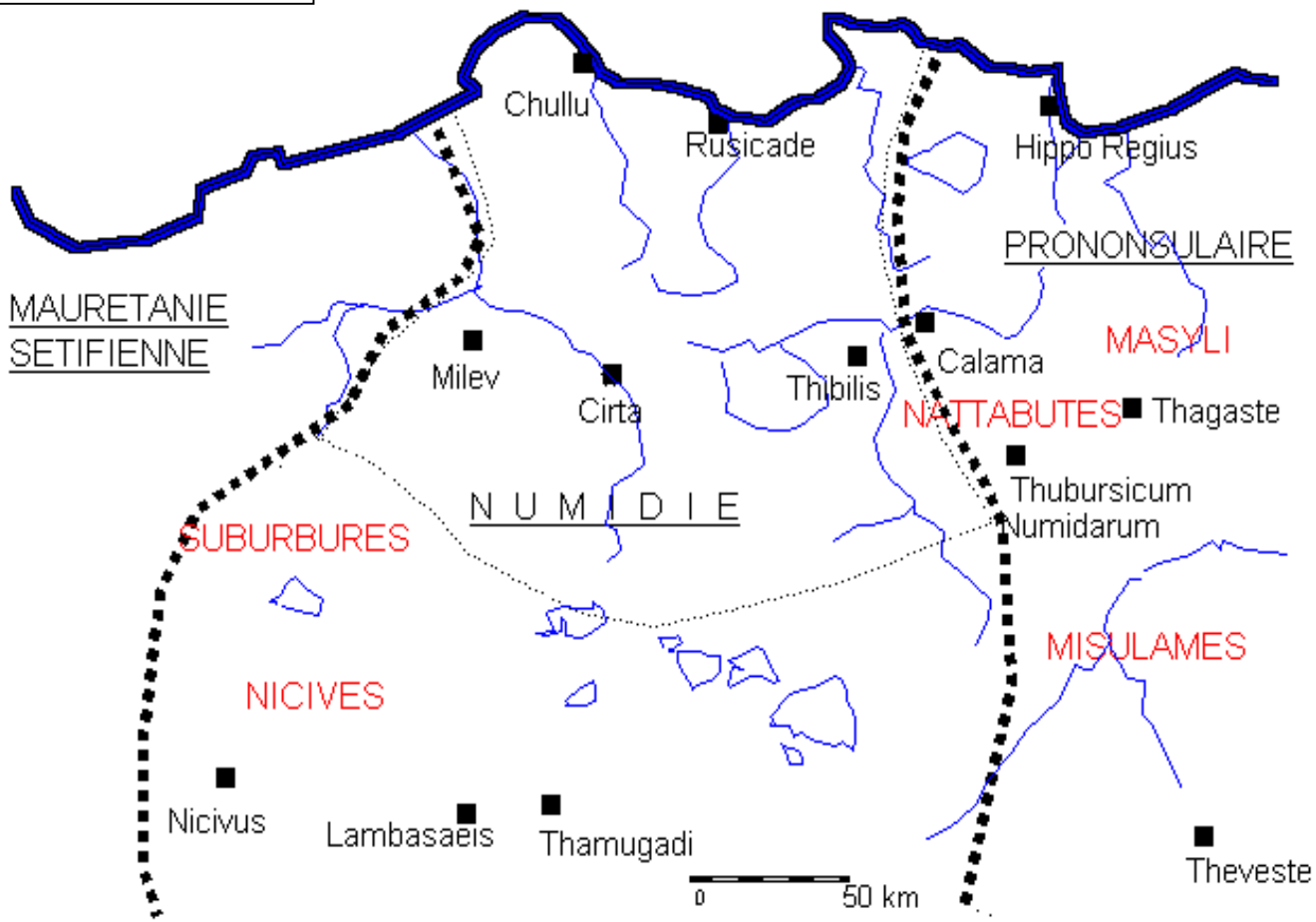

(un fossé jalonné de murs, des postes fortifiés à proximité du précédent et des routes établies suivant l'utilité des territoires.

Dans la province de Numidie, au premier siècle le limes passait par le piémont nord de l'Aurès, puis remontait vers la région de Sétif. Sous le règne des Flaviens, le transfert de la *Legio Tertio Augusta,* avait aidé à sécuriser toute la région en entourant les Aurès d'une série de fortins. Plus tard, du temps des Sévères, le limes gagna en profondeur atteignant Doucen.

Cependant, il faut préciser que la profondeur du limes et des territoires « romanisés » dans l'Est algérien étaient plus importante qu'à l'Ouest, ou l'urbanisation n'avait concerné qu'une bande du littoral allant jusqu'à *Pomaria* (Tlemcen).

- Le réseau routier (**PLANCHE N°38**)

Le réseau des routes était également une élaboration progressive, accompagnant également la fondation ou la promotion des cités et des colonies. Il fallait attendre une période relativement longue pour que les romains prennent l'initiative de « raccorder leur possessions ». C'est Durant le règne de Tibère en 14, que s'acheva la construction d'une rocade militaire allant d'*Ammaedara* (Haidara en Tunisie) à *Tacapes* (Gabès) en passant par Thala et *Capsa* (Gafsa), soit une longueur d'environs 300 km.

A près le transfert de la Légion III à *Theveste* (Tebessa), en 76, Vespasien établit une route reliant cette dernière à *Hippo Regius* (Annaba) passant par *Madauros* (M'Daourouch), *Thubriscum Numidarum* (Khamissa) et *Calama* (Guelma). C'était la première voie qui reliait la garnison de la légion avec une ville portuaire

Une autre route passait par le piémont nord des Aurès, transitait par *Aquae Caesaris* (Youkous), *Vazaivi* (Ain Zoui), *Aque Flavianae* (Hammam Khenchela), *Lambafundi* (Henchir Touchine) et *Lambasaeis* et se prolongeait, « *semble-t-il aussi loin que Lamsaba (Merouana) et Zarai (Zraia) d'où l'on pensait tendre la main à la garnison d'Auzia (Aumale). On voulait de la sorte enfermer la province et l'isoler des couloirs d'invasion méridionaux »*[34].

En Numidie la carte des routes romaines laisse entrevoir le « nœud » Cirtéen par lequel transitaient les routes reliant les villes « garnisons » du Sud (*Lambasaeis*, *Thamugadi*) aux villes portuaires (Rusicade) et les routes transversales (Est-Ouest) entre les villes de *Theveste* (Tébessa), *Caesaria* (Cherchel), passant par *Milev* (Mila), *Cuicul* (Djemila) et *Sitifis*.

Il y avait aussi des cas où les empereurs romains se contentèrent de « réparer » des voies qui existaient auparavant, sans doute avant la romanisation. C'était le cas de la Route Cirta – Rusicade (Skikda).

PLANCHE N°38

LE RESEAU ROUTIER ROMAIN
DANS LA PROVINCE DE NUMIDIE

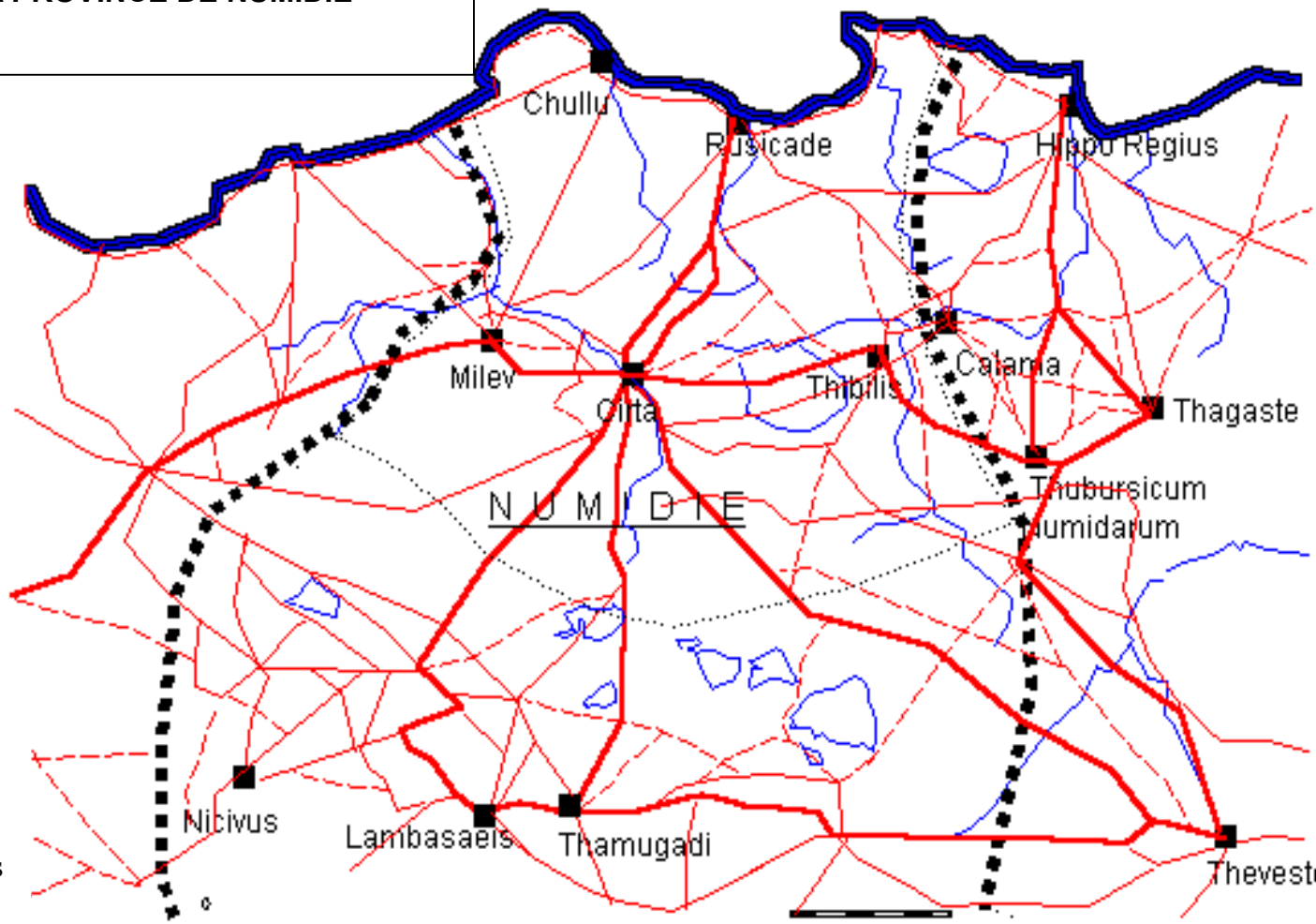

Routes romaines

Routes supposées

Source : P.SALAMA.1955

Les voies romaines avaient suivi la progression de la romanisation au sud en participant à appuyer les limes. «Quadrillant » le territoire nord, elles aboutissaient aux villes portuaires, pour assurer l'acheminement de la production agricole vers la métropole. Il y a donc dans ces entreprises une « priorité » militaire, s'attelant à coloniser, maîtriser et sécuriser les lieux, suivie par un «exploitation » économique.

Concernant le réseau routier romain en territoire algérien, il correspond *mutatis mutandis* à l'urbanisation entre l'Est et l'Ouest.

La légion III Augusta a été la principale force qui effectua les travaux d'aménagement des routes en recourant à des techniques développées par les romains, parfois dans des sites très contraignants.

Les dimensions des voies étaient de l'ordre de :

- Minimum 2.37 m
- Maximum 7.20, ce cas se présente dans la route reliant *Cirta* à *Rusicade* (Skikda), Alors que la route reliant Carthage à *Theveste* (Tébessa) était de 6.75 m.

Sur le plan de la construction les matériaux utilisés pour la construction des routes étaient tirés du site même. La route était une succession de couches de différentes épaisseurs, comprenant généralement de bas en haut :

- Une couche de grosse pierre formant une fondation pour la stabilité : *Statumen ;*
- Un lit de cailloutis noyé dans un mortier : *Nidus* ;
- Un lit de sable compressé : *Necleus* ;
- Un revêtement extérieur ou le dallage n'était exécuté qu'à l'approche des villes. C'était soit une sorte de gravillon : *glarea starta*, soit un basalte, *lapidibus*.

Dans la province de la Numidie, les routes présentaient la composition suivante :

- Un lit de sable rugueux ;
- Une assise de pierres dures noyées dans du mortier ;
- Une couche de galet ;
- Une couche de ciment mêlé à du sable et du gravillon ;
- Une couche de ciment rustique entourant des cailloux de pierres.

Parfois, la nécessité commandait à raccourcir la distance en procédant à l'aménagement des voies sur les flans des sites pentues ou établir des franchissements des oueds. Les exemples dans ce cas, sont sans aucun doute :

- Le passage de Tighanimine (vallée de l'oued El Abiod), creusé dans le rocher, portant une inscription témoignant des « performances» de la Légion III ;
- le défilé de *Calceus Herculis* (El Kantara), la route aménagée dans les gorges et le pont franchissant l'Oued El Hai , avec son une arche de 10 m, avec à la clé de voûte une tête de cheval.

L'apport économique

Rome avait pour souci majeur d'aménager son empire de façon à profiter des ressources dont elle avait besoin, en n'hésitant ni à « orienter » la production, ni à introduire des techniques « appropriées » et « nouvelles » dans les territoires pour s'assurer un rendement optimal.

Auparavant, l'Afrique préromaine était un véritable « grenier». Les puniques, connu pour être de véritables commerçants, avaient développé l'agriculture à la faveur des terres fécondes et d'agronomes de renom, tel ce Magon dont l'ouvrage a été déjà (à l'époque) traduit au grec.

Ainsi, si l'industrie en Afrique préromaine se limitait à quelques manufactures produisant des objets d'usage local ou domestique, l'agriculture était très prospère. En effet, la vigne, l'orge, le blé, l'olivier, les fruits et les légumes faisaient sa renommée. D'un autre côté, le cheval barbe, élevé en Afrique (rappelons les fameux cavaliers numides), était également très prisé en méditerranée.

Les romains connaissaient l'importance de l'Afrique sur ce plan-là. Aussi, ils n'avaient fait qu'étoffer les modes d'exploitations, grâce à un régime de propriété approprié et introduire des techniques particulièrement hydrauliques pour en faire du Maghreb leur proverbial « grenier de Rome ».

Ainsi, les romains s'étaient accaparés les grands domaines relevant de l'aristocratie autochtone, l'adjoignant à l'*ager publicus*, alors que les domaines des familles « éteintes » (sans héritiers) revenaient de droit à l'empereur, c'étaient les *saltus*. Des sénateurs possédaient également des domaines privés : les *saltus privati*.

Les « *deductio* » sur *l'ager publicus* étaient attribués aux colons contre une redevance insignifiante ou gratuitement. Alors que les petits propriétaires locaux n'avaient pas été « expropriés ». Toujours est-il que de ces domaines, une partie de la production était prélevée en nature, en tant qu'*annone*, impôt direct.

Les romains ne se contentèrent pas seulement des terres fertiles disponibles : ils en mirent en valeur beaucoup de surface. Ces entreprises ont été accompagnées par des travaux hydrauliques très importants. Ainsi, l'emmagasinement de l'eau dans des citernes, la construction de canaux et

même la réglementation adoptée dans la distribution étaient des pratiques dénotant des fortes orientations dans le souci d'obtenir de productions optimales.

Concernant la réglementation dans la distribution de l'eau d'irrigation, une inscription découverte à *Lamasba* (Merouana)en 1877, datant du règne d'Elagabal (début su IIIeme Siècle), publiée et étudiée fournit des indications importantes. En effet, le droit d'usage de l'eau, défini de concert par les *coloni* (les cultivateurs) et l'*ordo* (le Conseil municipal), prenait effet durant les saisons automne hiver (à partir du 25 septembre, correspondant à l'équinoxe d'automne chez les romains). Les temps impartis d'irrigation à chaque propriétaire étaient calculés au prorata de la superficie du lopin de terre exploité. La source d'alimentation était semble-t-il pérenne, car le comptage prenait également pour paramètre le fait que les eaux soient dans une phase montante ou descendante.

Ainsi, sur la tablette qui devait être posée dans le forum de la cité, figurait, « *Mattius Fortis* » qui avait droit à un temps de quatre heures et demi pour arroser « 308 unités », alors que *Flavius Adjutor*, profitait d'arrosage de cinq heures pour ses « 350 unités »[35].

Selon les historiens, l'agriculture de l'Afrique connut deux périodes, l'une allant jusqu'à la fin du Ier Siècle, où la production était imposée, la seconde s'était plutôt caractérisée par une « liberté » productive des provinces.

En effet, les empereurs du premier siècle contraignirent les agriculteurs à abandonner le vignoble et l'olivier pour s'orienter exclusivement vers la céréaliculture. Car le blé constituait la base des mets « majeurs » des romains. D'un autre côté, la distribution gratuite du blé (et l'organisation des jeux) permettait de maintenir le calme parmi la population de Rome, évitant ainsi les soulèvements et les désordres (surtout ceux provoqués par la famine). A ce sujet, Ch-A. Julien nous dit que « *dès Auguste, 200 000 citoyens de Rome consommaient gratuitement un million de boisseaux par mois*. »[36]

Cette orientation forcée vers la monoculture avait été également motivée par le dépeuplement de l'Italie, ainsi que son envahissement par les friches et les marécages. Cependant les « autochtones », continuaient à produire de l'orge pour la consommation locale, et développer l'arboriculture ainsi que la culture maraîchère.

A partir du II eme Siècle, le vignoble, l'olivier et l'arboriculture revenaient au premier plan. Ainsi, le vin et l'huile étaient acheminés en grande partie vers Rome. L'huile qui « *immunise contre la morsure des serpents noirs* » et le « *chou blafard* », ont été des expressions utilisées par le poète Juvénal pour vanter ces produits venus du pays des « *descendants de Micipsa* ».

Les chevaux barbes, les mulets africains, les bœufs de *Calama* (Guelma), les moutons, les chèvres étaient élevées. L'apiculture également était pratiquée. Mais les provinces fournissaient également les « africaines », lions, panthères et autres fauves pour les jeux d'amphithéâtre Rome. Sur le plan de l'exportation, seuls les produits de luxes gagnaient Rome, le thuya, le marbre de Filfila et les pierres précieuses. Les mines de fer, de cuivre et de plomb ont été très peu exploitées, car les romains regardaient vers l'Europe pour ces minerais.

CONCLUSION DU CHAPITRE

La romanisation de l'Afrique a été une « œuvre » prudente et progressive. Même si les historiens mettent en avant davantage sa démarche « incitative », elle avait quand même son côté violent.

Le cantonnement et la sédentarisation forcée avaient soulevé des révoltes des tribus que Rome n'hésita point à étouffer par l'intermédiaire des généraux en quête de gloire.

Le peuplement de l'Afrique et la promotion de l'aristocratie locale avaient également aidé à constituer des provinces favorables à l'empire. Mais c'était un intermède, car, les tribus autochtones demeuraient en veille, guettant le moindre affaiblissement du pouvoir local pour « enfourcher » les schismes et entonner la désobéissance. Ce qui fut la vieille de l'invasion vandale.

Sur le plan de l'organisation du territoire, la romanisation confirma son pragmatisme. L'encadrement militaire et l'exploitation économique ont été les principales entreprises, étoffées par des chantiers de grandes envergures. Le quadrillage du territoire aussi bien par la mise en place d'un réseau de cités hiérarchisées et de voies reliant ces établissements humains avaient permis d'asseoir une colonisation qui tira profit longuement de la fécondité des terres.

Comme les Empereurs se souciaient prioritairement d'une vie politique « plate », ils n'hésitaient pas à aménager les territoires annexés pour satisfaire les citoyens de Rome. « Pain et Jeux », telle était l'expression de Juvénal pour « présenter » Rome qu'aujourd'hui les contemporains qualifie de première « société de loisir», une « société de spectacle » pour les situationnistes.

Seulement, dans cette occupation, la « générosité » des romains ne se limitait pas à « coloniser » sauvagement, ils apportaient également les techniques et le savoir requis dans les provinces pour optimiser les ressources. (Aménagements hydrographiques, mise en valeur, routes…).

Car, comparée aux « civilisations » « héritières » (surtout française ou à l'intermède « turc »), la romanisation pouvait s'enorgueillir de l'absence de ségrégation (de collèges dirions-nous), dans la promotion sociale et même à l'intronisation, des travaux colossaux effectués, villes, routes et

ponts, que les Beys ou leurs vassaux avaient peut-être foulés des « sabots » en allant pressurer les tribus « contribuables », sans en apporter le moindre entretien.

Retenons également de cette organisation du territoire, obéissant non seulement à une stratégie de maîtrise des territoires mais s'appuyant sur des « critères » historiques, géographiques et ethnique.

Car si nous scrutons les cartes des établissements humains dans l'Est algérien à l'époque romaine, nous identifions un ensemble de « cités » qui préexistaient cette période. Preuve d'un peuplement tribal important.

D'un autre côté la province de Numidie se caractérise par une armature particulière ; au sud l'ensemble des villes et des *pagi* avaient leur importance militaire, et pour la plupart, crées pour recevoir les militaires en service ou les vétérans, alors qu'au nord, la Confédération Cirtéenne gardait son autonomie autour de Cirta.

Cette particularité de la province de Numidie était due non seulement à sa création, car, avec la présence de la Légion III à *Lambasaeis*, de *facto*, elle devenait une province à Légat, mais aussi par la particularité de cette région Nord qui se maintenait autour de Cirta, malgré la dissolution de la Confédération. Cette particularité a été officialisée par les reformes de Dioclétien, qui divisa la province en *Numidia Cirtensis*, correspondant à la Confédération des quatre colonies , hissée en province et *Nimidia Militana* au sud.

Ce statut fut encore renforcé par Constantin, qui réunit les deux provinces en *Numidia Constantina*, autour de Constantine, nouveau nom de Cirta.

Cette promotion attribuée aux libéralités de l'empereur, ne pouvait se faire dans la pratique, sans le caractère particulier d'une région formée nettement avant la romanisation.

En fait, les cités et les villes autour de Cirta existaient avant la romanisation et entretenaient une relation dans un ordre hiérarchisée avec la capitale ou la « métropole » régionale. C'était cette dépendance qui «empêchait » les romains à dissoudre cette région et qui s'imposait d'ailleurs comme une unité fonctionnelle régionale.

[1] C'est un manuscrit de 6.80 m de long découvert à Worms à la fin du XV eme Siècle par un humaniste dont elle portait depuis le nom, Peutinger. Appartenant aujourd'hui à la ville de Vienne, l'exemplaire conservé illustre cartographiquement les territoires s'étendant de la Grande-Bretagne aux Indes, indiquant les colonies romaines, les thermes , les territoires des tribus, les éléments du relief et les fleuves. Son apport est important dans l'identification des lieux mais, cette table reste « critiquable ».
[2] VIRGILE L'Énéide
[3] TITE –LIVE Histoires romaines. Ed. La Pléiade.Paris.1969.
[4] POUCET J Romulus : fondateur et premier roi de Rome. Autopsie d'une légende. In FOLIA ELECTRONICA CLASSICA .N°2. Dec.2001.
[5] RAGON M L'homme et les villes. Ed Berger Levrault.Paris.1985.pp.68-69.
[6] DEPROOST P-A Rome. Les enjeux idéologiques d'un mythe urbain. In FOLIA ELECTRONICA CLASSICA.Louvain La neuve.N°2.Dec.2001
[7] Edit de Caracalla
[8] Capitale du monde
[9] DEPROOST J-A Idem.
[10] RAGON M Idem p.78
[11] VITRUVE Les dix livres d'architecture. Corrigés et traduits par Cl.PERRAULT.1684. Ed .P.Mardaga. Bruxelles/Liège.1979.
[12] VITRUVE .Idem . Livre I Chap II .p.9.
[13] VITRUVE Ibidem .LivreIV.Chap.I
[14] Cité éternelle
[15] « Un empire sans fin »
[16] Voir à ce propos YOURCENAR M. Mémoires d'Hadrien. Livre de Poche.Paris.1973.490 p.
[17] SALAMA P Les voies romaines de l'Afrique du Nord. Imp.Off.du Gouv. Général de l'Alg.Alger.1951.pp.50-51.
[18] Appelée également Chevalier, c'est une classe de riches négociants ou propriétaires fonciers qui s'était affirmée aux cotés des patriciens et des plébéiens.
[19] Sur les inscriptions épigraphiques, les textes finissent par l'abréviation DD : *decurionum Decreto*.
[20] GAUTHIER E-F.Les siècles obscurs du Maghreb .Ed.Payot .Paris 1935.en p.117.
[21] Homonyme du Roi Numide, S.Lancel le nomme Matsinisa .
[22] MOMMSEN T.Histoire des romains. Lib. Franck. Paris .1872. (8T).Liv.V.Chp.9.
[23] Fils de Juba, César l'adopta et il fut marié à Cléopâtre Selênê, fille de Cléopâtre reine d'Egypte
[24] CIL VIII. 8467 et 3272
[25] GSELL S. L'Algérie dans l'antiquité. Typo.A.Jourdan.Alger.1903.en p.98.
[26] GSELL S. idem p.110.
[27] JULIEN Ch-A. Histoire de l'Afrique du Nord.Ed.Payot.1961 T1.231.
[28] CIL VIII 15775 porte l'inscription : « *Conventus Civium romanorum et Numidarum que Mascululae* »
[29] MESNAGE J. Romanisation de l'Afrique.Ed.Beauchesne.Paris.1913.en p.49.
[30] LANCEL S. Suburbures et Nicibes.Une inscription de Tigisis. In Libyca TIII.1958.pp.289-298.
[31] A ce sujet, voir P-A.Fevrier « Observations sur la tribu dans le Maghreb Antique. In Actes du IIIe Congrès d'Histoire et de civilisation du Maghreb. Oran 26.27 et 28.Nov.1983. Ed.OPU.Alger.pp.29-39.
[32] GSELL S.ibidem.p.86-87.
[33] ALBERTINI E. L'Afrique romaine. MAG. Alger.1938..
[34] SALAMA P .Idem p.25-26.
[35] LANCEL S. L'Algérie Antique. Ed.Menges.Paris 2004. en p.94.
[36] JULIEN Ch-A. Idem. T1. en p.149

CHAPITRE 8
LA PROVINCE DE NUMIDIE
LES VILLES ET L'ARCHITECTURE

INTRODUCTION

La promotion de la Confédération Cirtéenne en province romaine sous le nom de *Numidia Cirtensis* avait eu lieu suite aux réformes de Dioclétien. Dans ce découpage, la province sud prit le nom de *Numidia Militana*, avec *Lambasaeis* pour capitale.

Auparavant, ces deux provinces étaient réunies en une seule au nom de *Numidia*. En 314, l'empereur Constantin les réunit encore dans la province de *Numidia Constantinae*, Cirta était sa capitale sous le nom de *Constantina,* en l'honneur de l'empereur.

Au sud, fondées pour veiller sur la sécurité des territoires fraîchement annexés, *Mascula* (Khenchela), *Thamugadi* et *Lambasaesis*, se développèrent d'une manière très rapide. Ces villes, créées *ex-nihilo* au piémont nord de l'Aurès, étaient structurées suivant le schéma des arpenteurs romains.

Ce modèle des arpenteurs que véhiculait les romains fut énormément contrarié par la nature et la topographie des sites d'établissement. Cependant cette situation n'avait pas empêché de procéder à des conceptions respectueuses des « principes » urbanistiques romains, moyennant une symbolique savante en préservant parfaitement le modèle « national ».

L'architecture romaine en Numidie est décelable dans les édifices ou dans ce qui en reste des vestiges. Elle apparaît particulièrement dans les monuments tels que les arcs de triomphe où la volonté des bâtisseurs appelait un talent et un savoir-faire des plus développés.

Nos multiples sorties sur les sites des villes « romaines » mortes nous a donné l'occasion de confirmer *in situ* et *de visu* toute la « littérature » publiée relative à l'urbanisme et l'architecture romains.

Ainsi, ces visites d'études avaient été bénéfiques non seulement pour la tâche pédagogique, mais aussi pour ce travail. Car, « scruter » les modèles urbains, architecturaux, constructifs et artistiques romains développés dans ces villes permet de saisir la perspicacité et la variété des « réponses » techniques.

Dans ce chapitre, nous nous penchons sur ces aspects, afin de voir de près les modèles développés par les romains en Numidie, en matière d'urbanisme, d'architecture et de construction.

A travers ce regard « interrogatif », nous essayerons, de saisir la part des « performances » et des techniques locales que les romains avaient dû insérer dans leur modèle.

Les sorties sur les sites de Timgad et Djemila auraient été « stériles » si elles n'avaient pas été « étoffées » d'une préalable documentation regroupant les sources bibliographiques spécialisées.

En effet ces documents spécialisés dans l'urbanisme, l'architecture et l'art antique nous ont été d'un apport considérable, car avant tout, il s'agissait d'assimiler ce vocabulaire technique et de se familiariser avec les « détails », aujourd'hui disparu et surtout de saisir l'évolution dans la conception des modèles des édifices aussi bien dans la capitale (Rome) qu'à travers les territoires de l'empire. Le plus ancien des livres de l'architecture romaine a été l'œuvre de Vitruve[1], un contemporain d'Auguste, si l'on croit les historiens.

L'appui sur des exemples des villes et l'architecture de la Numidie du sud, définira le « terme » entièrement romain, qu'une comparaison avec les modèles de la Confédération Cirtéenne (romanisée, c'est-à-dire issue d'un héritage) permettra de tirer les enseignements pour saisir les modes de « réaménagements » et de réappropriation.

1. LES VILLES DE LA NUMIDIE

Les établissements romains dans le sud de la province, intervenaient dans une démarche logique de la Légion III, qui après avoir conquis, sécurisé un territoire, effectué les travaux d'aménagement utiles, assurer son «paternalisme » et être convaincue de la tendance vers la romanisation, se déplaçait pour conquérir d'autres espaces.

Ainsi, cette armée avait suivi l'itinéraire suivant :

- *Ammaedara* (Haidara en Tunisie), elle avait pris ses quartiers sous le règne d'Auguste, pour maintenir en respect la tribu des *Musulames*, des *Numidae* et des Gétules et pour construire les voies utiles à une pénétration romaine profonde vers le sud,
- *Theveste*, décidé par Vespasien, ce second campement de la légion a été le lieu qui permettait de sécuriser le sud de la Proconsulaire contre les attaques de nomades,
- *Lambasaeis*, après un court séjour à *Mascula* (Khenchela.) au début du II eme Siècle.

Dans cette dernière région, la Légion III avait beaucoup à faire, dont la « traversée » de l'Aurès, par les vallées de l'Oued El Abiodh et de l'Oued El Hai (passant par El Kantara) jusqu'à *Vescera* (Biskra), tout en jalonnant les voies de fortins de distance en distance.

Ce séjour de la Légion au piémont de l'Aurès a été marqué par la fondation de plusieurs établissements pour les vétérans, dont *Verecounda* (Marcouna), Lambiridi, Tadduti et El Esnam.

Certaines fondations, habitées par la tribu *Papiria* (celle de Trajan) acquirent rapidement le statut de municipe. C'était le cas de *Thamugadi* (Timgad), *Bagai* (Baghai), *Casae* (El Madher), *Diana Veteranorum* (Ain Zana), *Lamsaba* (Merounana).

En résumé, Nerva avait lancé une grande opération d'urbanisation (*Cuicul*- Djemila, *Sitifis*) et ses successeurs, tel Trajan, l'ont poursuivi d'une manière plus étendue.

Toujours est-il que ces fondations « nouvelles », car créées de toutes pièces, ont été destinées à des vétérans, alors que les établissements humains du Nord de la province gardaient leur caractère « civil», étant plus anciens.

1.1. Les sites des villes

Recherchant l'exploitation des terres fertiles et productives et des lieux appropriés pour assurer la protection et la défense des cités, les romains avaient dû se résigner à composer avec les contraintes des sites.

De même pour Lambèse, conçue au départ en tant que camp militaire, elle occupe un terrain légèrement pentu. Le choix du site répondait aux recommandations des militaires romains, à savoir, la position élevée pour une bonne aération, dominant la plaine et en même temps protégé par les contreforts du massif de l'Aurès des vents chauds. Le site est également dégagé pour éviter toute attaque surprise.

Diana Veteranorum (Zana) occupe un site de plaine ondulé. D'après les historiens, les romains avaient dû procéder au drainage des eaux des marais des environs qui rendaient leur séjour malsain.

Cuicul occupe un terrain en forme d'éperon suivant une ligne de crête qui permettait de surveiller toute la vallée. Son extension s'était orientée vers la hauteur au sud.

Il faut préciser que dans la Numidie, seule Timgad avait offert le site « idéale » pour l'établissement du principe urbanistique romain. En effet légèrement incliné, le terrain n'avait pas posé de problème pour l'accomplissement de la géométrie rigoureuse du modèle romain.

A Timgad tout est carré, « *à l'image de la date de naissance : 100 ap. J-Ch. Le faire-part de naissance est éloquent : il est dit que dans cette inscription que la « Colonie Marcienne Trajane » a été réalisée par les soins de la IIIe Légion, sous le commandement de L.Munatius Gallus, légat d'Auguste, propréteur. »*[2] Nous constatons que les romains ne cherchaient pas uniquement des terrains appropriés à l'établissement d'un urbanisme d'arpenteurs, orthogonal et régulier.

PLANCHE N°39

TIMGAD: PLAN

« Tout est carré à Timgad, même sa date de naissance, l'an 100 » disait S.Lancel.

Occupant un site au piémont Nord des Aurès, elle surplombe quand même la plaine qui s'étend au Nord.

355 m de côté, dans le respect de l'unité de mesure romaine soit un demi centurie, la ville est divisée en *insulae*, également carrées. Par contre les espaces structurants se particularisent par leur surface ou leur formes. Au croisement des voies majeures, le forum prolonge le *Cardo* au nord et longe le *décumanus*. Cette orientation semble obéir à la position des trois portes, celle de Cirta au Nord, de *Mascula* et de *Lambasaeis* à l'Est et à l'ouest.
Le théâtre prolonge le forum vers le nord, comme si les concepteurs avaient voulu regrouper ces édifices publics dans une même direction tout en « achevant » le cardo, coupé d'une manière précoce par le forum.

Le plan de la ville dénote les phases d'extensions : dans la zone extra-muros, les constructions s'accrochent aux prolongements des axes majeurs, prenant la direction de Lambasaeis ou se rapprochant de la montagne.

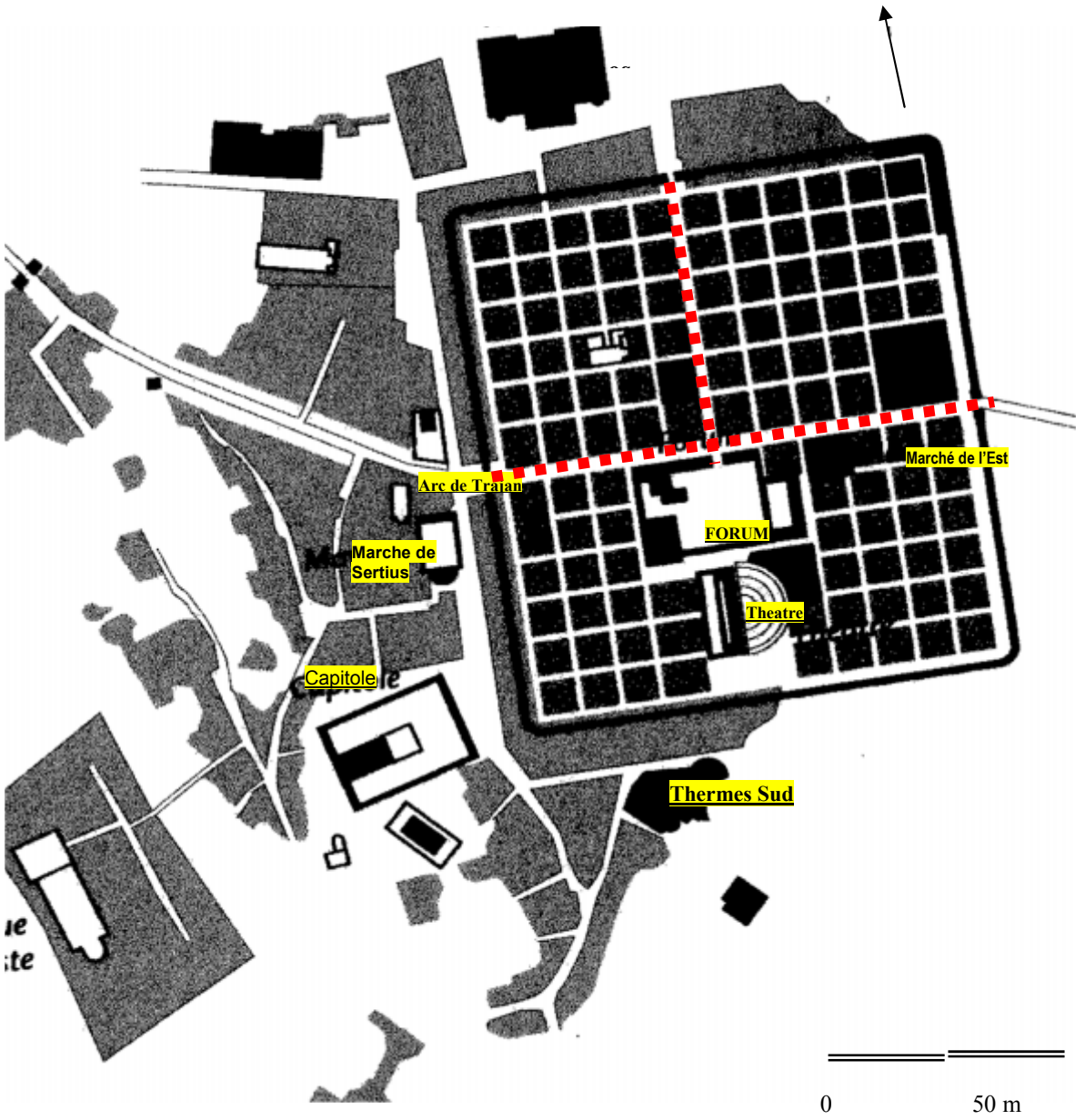

1.2. L'organisation des villes

Toutes les cités romaines de Numidie comprennent les éléments structurants spécifiant leur modèle urbain, à savoir les deux axes principaux, le forum et les *insulae*.

Timgad, dans sa forme carrée, dont l'unité de longueur s'inscrit dans respect du le système de mesure romain, soit 1200 pieds ou 355 m (un demi centurie), était entourée d'un mur entrecoupé par de portes, celle de Cirta au Nord, de *Mascula*, opposée à celle qui conduisait vers *Lambasaeis*. **(PLANCHE N° 39)** .Les portes font entrer à la ville prolongées par les voies majeures. Ce mur faisait dire à Saumagne que la ville a été précédée d'un camp militaire. Hypothèse réfutée par S. Lancel, qui s'appuie sur le relief en arrière du Forum, qui, selon lui, a été intentionnellement choisi dans la perspective de l'implantation du théâtre. La forme carrée est divisée en quatre autres carrées, sur ceux du Sud, chevauchent le forum et le théâtre. Les autres, se subdivisent à leur tour par l'orthogonalité des voies decumanes secondaires et cardines pour dégager chacune 36 *insulae* (ou îlots) également de carrées de 20 m de côté.

L'autre exemple, les concepteurs de *Cuicul* (Djemila) durent faire appel à un savoir-faire plus élaboré pour fonder une colonie sur un site en éperon. En effet, le site, un plateau étroit entouré de versants sur trois côtés, avait contraint à une organisation spatiale linéaire. Cette contrainte met en relief le *Cardo*, qui se superpose au « faîte » du site. Sans être droit, ce *cardo* rencontre une voie décumane plus développée vers l'Est et légèrement déviée, au niveau du forum.

Les *insulae* de *Cuicul* s'inscrivent également dans un îlotage, formé par le croisement des voies, mais sans particularité formelle**. (PLANCHE N°40)**

L'extension de *Cuicul* avait commandé une autre place publique jouxtant la porte sud, appelée le *Forum des Sèvères* et traversée par le *cardo* qui se prolongeant vers sud. Sa forme en trapèze incliné (par rapport au cardo) semble être dictée par la muraille du noyau ancien.

Cette jonction du tissu d'extension par rapport à l'originel, matérialisé par le *Forum des Sévères*, peut être assimilée à un « pôle de croissance », prenant appui sur un point d'accès et surtout sur un espace « affecté » d'un usage préalable. Ici, ce forum, devenu nouveau centre «géométrique» de la ville serait auparavant un lieu de marché et d'échange entre les habitants de la ville et les habitants des environs.

En conclusion, si Timgad se présente dans une lecture « globale » comme le modèle type de l'urbanisme romain, *Cuicul* constitue le modèle adapté aux contraintes « locales ». Ainsi, l'urbaniste

PLANCHE N°40

CUICUL (Djemuila) : PLAN

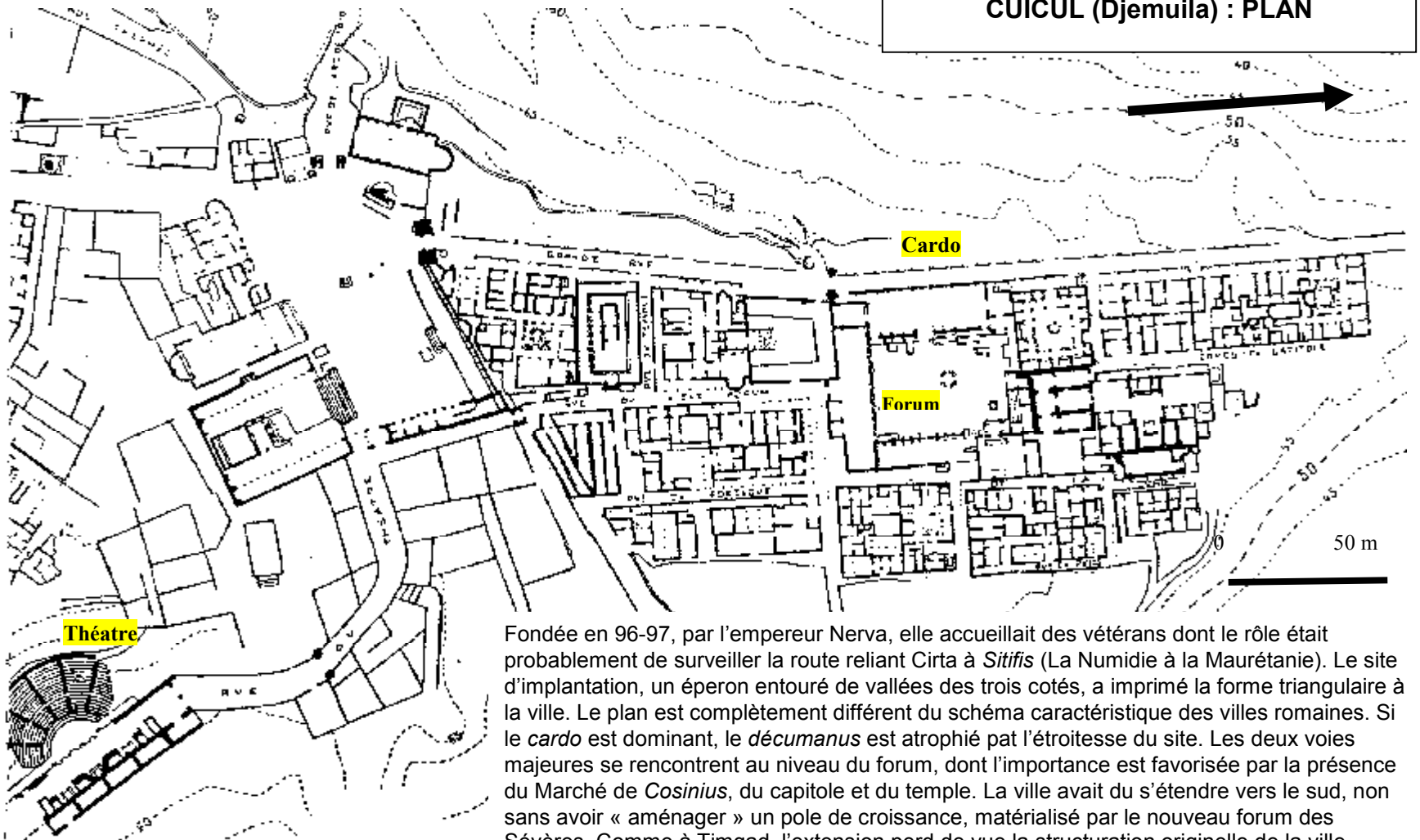

Source : Allais. (1938)

Fondée en 96-97, par l'empereur Nerva, elle accueillait des vétérans dont le rôle était probablement de surveiller la route reliant Cirta à *Sitifis* (La Numidie à la Maurétanie). Le site d'implantation, un éperon entouré de vallées des trois cotés, a imprimé la forme triangulaire à la ville. Le plan est complètement différent du schéma caractéristique des villes romaines. Si le *cardo* est dominant, le *décumanus* est atrophié pat l'étroitesse du site. Les deux voies majeures se rencontrent au niveau du forum, dont l'importance est favorisée par la présence du Marché de *Cosinius*, du capitole et du temple. La ville avait du s'étendre vers le sud, non sans avoir « aménager » un pole de croissance, matérialisé par le nouveau forum des Sévères. Comme à Timgad, l'extension perd de vue la structuration originelle de la ville.

romain, n'était pas seulement cet ingénieur qui « débitait » automatiquement le modèle intériorisé et immuable, il savait aussi l'adapter aux sites et recourir à la symbolique pour ne pas « trahir » ses dogmes.

Dans ces exemples, le modèle urbanistique romain s'attachait à reproduire certains espaces structurants, qui, en leur absence, la ville n'aurait pas une identité « romaine » et serait donc «barbare ». C'est le cas des voies principales et du forum.

Le forum : (PLANCHE N°41)

Propre à la cité romaine, il est le lieu réservé donc à la communauté. De ce fait, il constitue souvent l'espace central de la cité, généralement au croisement du *cardo* et du *decumanus*. Cette esplanade portait les fastes de la ville tant son « embellissement » était d'un grand intérêt. Elle était le lieu de parade des « aristocrates » et également la tribune des harangues.

Sa présence était tellement nécessaire à la vie urbaine que sa réalisation s'effectuait même si elle commandait des travaux colossaux. La vocation du forum est renforcée par la présence sur son pourtour des édifices relatifs à la vie publique. Ces lieux deviennent des prolongements « couverts » du forum. Géométriquement le forum est une esplanade rectangulaire.

A Timgad, le forum est entouré par la basilique, la curie, un temple et des boutiques. Celui de *Cuicul*, le plus ancien, situé au Nord, est le centre d'une série d'édifices importants : le Capitole, la basilique et la curie. Quand la nécessité se faisait sentir, les villes pouvaient également se doter d'un autre forum, c'est le cas de *Cuicul* où un second forum a été aménagé. Situé en dehors des limites initiales de la ville, ce forum datant du IIIeme Siècle, d'une forme de quadrilatère irrégulier est entouré d'édifices tels le temple dédié à *Vénus Génétrix*, l'arc de triomphe , alors que son centre est occupé par une fontaine de forme conique.

Entouré de portiques, le forum porte également les statues dédiées à la ville et aux dieux posées sur des piédestaux et reposant sur un dallage savamment dessiné

Ainsi le forum est lieu d'urbanité par excellence. A son niveau, se discutaient les affaires publiques (*res publica*), s'exprimaient les habitants et se scellaient les affaires commerciales. Cette urbanité se nourrissait des « actes » de bienfaisance que les « citoyens » riches consentaient à faire en dédicace aux dieux, à la famille impériale et à la cité.

Ces dédicaces étaient également des ouvrages « exposables », par conséquent leur mise en œuvre commandait un savoir-faire immense. Cet apport s'étendait sur « la place publique » comme le

PLANCHE N°41

FORUM DES VILLES ROMAINE S DE LA NUMIDIE

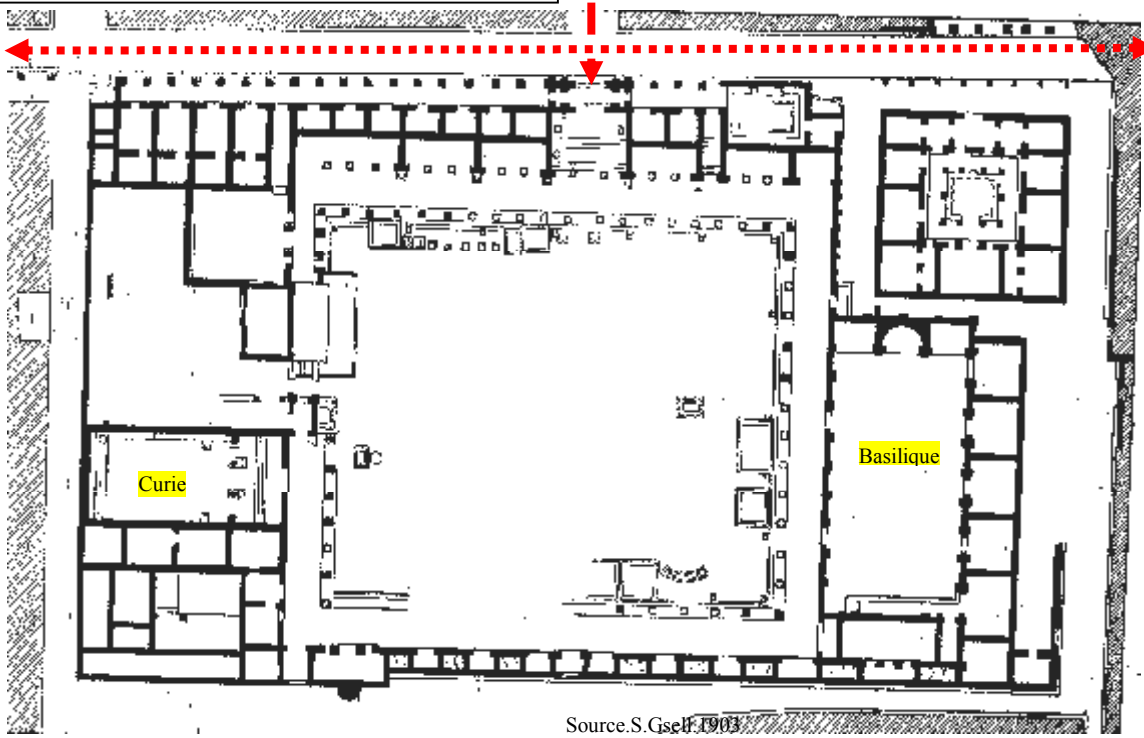

FORUM DE TIMGAD

0 5 m

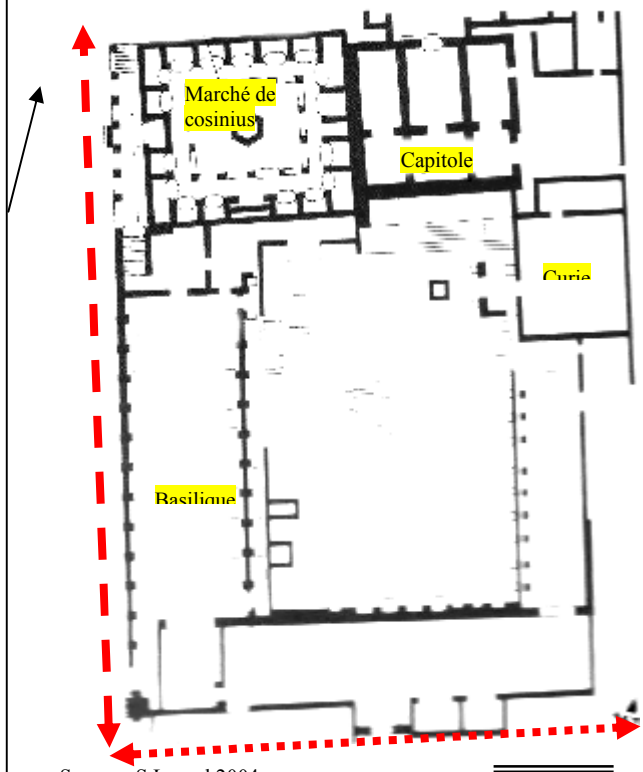

0 10 m

FORUM DE CUICUL

La place publique principale des villes romaines était le forum. Son importance se saisie de sa position, car, topologiquement elle est le centre de la ville, marquée traditionnellement par la rencontre des voies majeures, le cardo et le decumanus.

A Timgad comme à Cuicul, le forum est de forme rectangulaire, surélevé par rapport aux voies et entourée de portiques et d'édifices à caractère public. Celui de Timgad occupant, une surface d'environ 8 *insulae*, se développe dans le sens du *decumaus*, contrairement à celui de Cuicul. Ce dernier est entouré du Marché de *Cosinius* et du Capitole, édifices situés assez loin du forum de Timgad. La surélévation des édifices autour des forums permet d'obtenir des tribunes de harangue, car les réunions publiques y prenaient place.

C'était également un lieu de parade de surexposition de la libéralité des« nobles ».

symbole d'une « société » occupant les hauts rangs de la hiérarchie sociale.

Les voies

Le modèle urbanistique romain « imposait » l'institution de deux axes tracés, orientés dans un ordre « cosmique » et consacrant les repères d'une division territoriale obéissant à un quadrillage rigoureux en centuries carrée, correspondant à 50 hectares.

Les deux axes perpendiculaires sont, le *cardo* orienté Sud Nord et le *decumanus* d'Est en Ouest.

Le croisement des deux axes déterminait la position du forum.

A Timgad les deux axes se croisent perpendiculairement et le forum se situe frontalement en offrant une perspective au *cardo*. Seul le *decumanus* traverse la ville en reliant les deux portes ouest (vers Lambèse) et l'autre à l'Est (vers *Mascula*).

Justement dans le cas de Timgad, le *cardo* « rejoint » le forum par un perron important, mais il se prolonge « virtuellement ». Car l'axe de cette voie se superpose au diamètre de la *cavea*, au niveau du l'*orchestra.* Cette « particularité » ne pouvait qu'être intentionnellement prévue par les concepteurs de Timgad. Ce qui renforce l'hypothèse de S.Lancel, ci haut annoncée. (PLANCHE N° 42)

A *Cuicul*, le *cardo* orienté Nord Sud longe la ville du coté Ouest en « matérialisant » sa limite. Le *decumanus* est perpendiculaire au *cardo* et il s'arrête au niveau du forum.

Sur le plan « technique », les voies bénéficiaient d'un traitement particulier. Elles sont en effet bordées de part et d'autres de portiques dont les colonnes étaient disposées suivant un rythme régulier. La chaussée est dallée de pierres plates (calcaire bleu à Timgad) et les bordures sont des trottoirs pour la circulation piétonne. Le dallage est exécuté diagonalement en veillant à la collecte des eaux dans les conduits sous la voie.

Les voies secondaires généralement de petites dimensions desservaient les *insulae* et les édifices publics situés à l'intérieur du tissu de la cité.

Au dessous des voies, un réseau d'égout suit le tracé. Ce système était muni de regards de visite situés aux croisements des rues. Pour le cas de Timgad, A.Ballu nous informe sur le régime des eaux usagées :

« Au Sud/ouest et Sud/est, les égouts allant du Sud au Nord servaient de collecteurs aux canaux transversaux et se déversaient dans le grand égout de la voie triomphale, pourvue d'une inclinaison très accentuée vers l'Est et vers l'Ouest. Il y a avait donc là un premier exutoire pour les liquides de la partie méridionale de la cité ; mais les canaux longitudinaux ne s'arrêtaient pas à celui du decumanus Maximus ; ils le traversaient, et de la ville, en entraînant loin toutes les impuretés produites par les habitants… Pour éviter les engorgements possibles à l'endroit des croisements des

PLANCHE N°42

LE RAPPORT FORUM/VOIES MAJEURES A TIMGAD

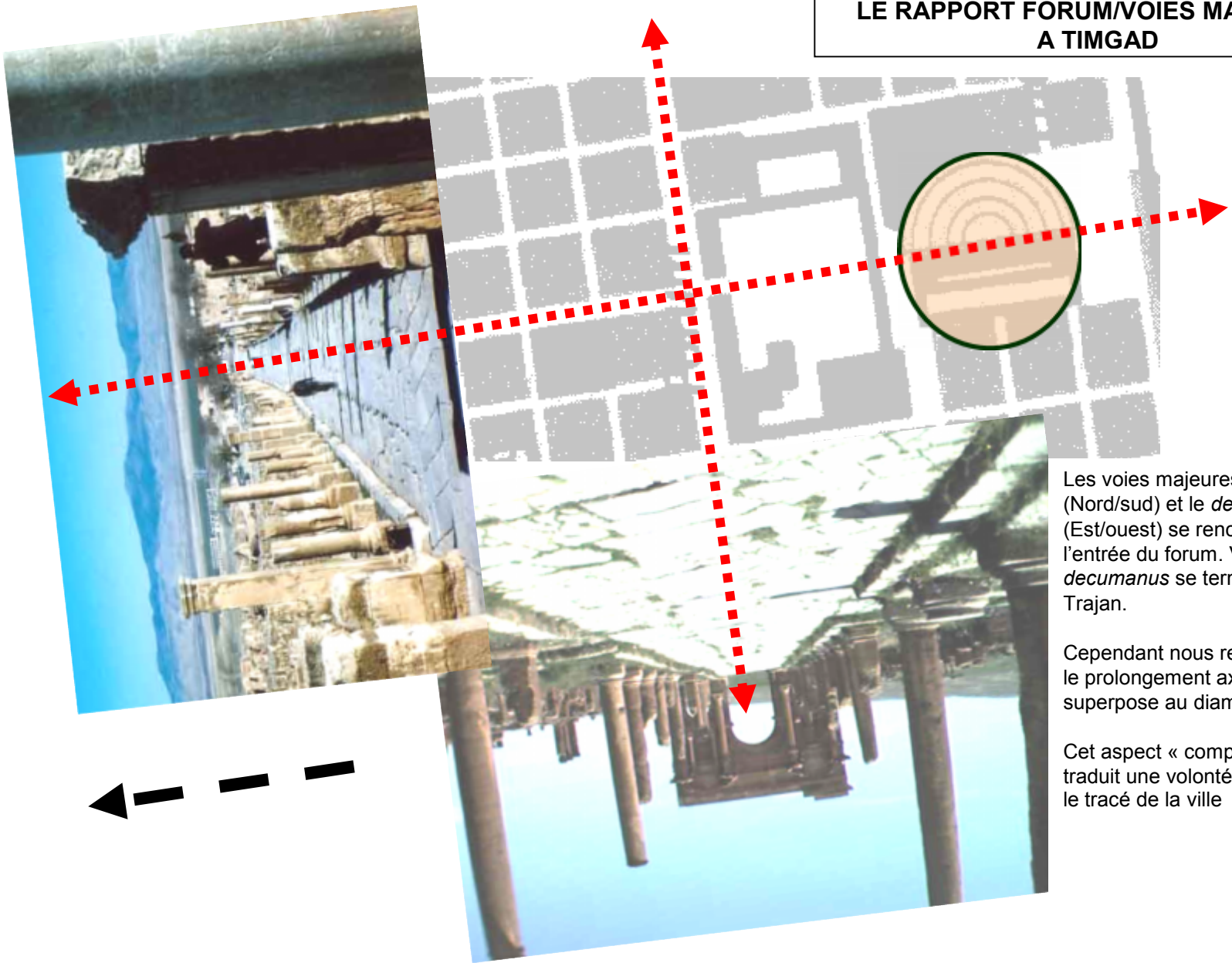

Les voies majeures, le *cardo* (Nord/sud) et le *decumanus* (Est/ouest) se rencontrent à l'entrée du forum. Vers l'ouest le *decumanus* se termine par l'arc de Trajan.

Cependant nous remarquons que le prolongement axial du cardo se superpose au diamètre du théâtre.

Cet aspect « compositionnel » traduit une volonté préalable dans le tracé de la ville

rues, des tampons de visites en pierre facilement maniables avaient été disposées partout ou la nécessité s'en était fait sentir » [3].

1.3. Les édifices publics

La vie urbaine dans les cités était également assurée par les édifices publics dont les principaux étaient contigus au forum ou aux voies principales. Qu'ils soient administratifs, commerciaux, ludiques, sanitaires ou religieux, ces édifices recevaient le public sans distinction.

Les édifices administratifs

La curie

C'est l'édifice réservé aux réunions des décurions et des magistrats municipaux. Dans tous les cas, la curie est située sur un des côtés du forum.

La curie de Timgad est un édifice de forme rectangulaire à la base. Sa composition laisse entrevoir trois baies alors que le fond est équipé d'une estrade qui devait porter sur les deux ailes des statues. L'accès depuis le forum se faisait par un portique avec un perron donnant sur un vestibule intermédiaire entre l'extérieur et la salle de réunion.

La basilique

C'est une grande salle attenante au forum, elle peut être considérée comme son extension couverte. Cet édifice volumineux et assez vaste servait pour les discussions publiques des affaires politiques ainsi que pour rendre les jugements par les magistrats. Les basiliques jouaient le rôle de bourses commerciales pour les « changeurs » et les banquiers.

La basilique était constituée d'une salle rectangulaire, divisée en trois nefs, dont les deux extrêmes de moindre largeur supportaient des galeries à l'étage réservées aux oisifs et aux promeneurs. L'architecture des basiliques « africaines » s'inspirait du modèle de Leptis Magna (d'ou est originaire Septime Sévère en Libye), en hypostyles fréquents en Égypte.

La basilique de Timgad, contiguë au forum, possède un abside sur son coté Nord ce qui lui donne un aspect particulier.

Les Thermes (PLANCHE N°43)

Les Romains portaient aux thermes une attention particulière. En effet, ces édifices devaient figurés dans la ville même si l'acheminement de l'eau exige des travaux et des aménagements coûteux.

Les thermes étaient de véritables institutions ou se regroupaient les habitants pour se délasser et discuter. Certains étaient même dotés de bibliothèques.

La situation des thermes dans la ville ne répondait à aucun critère particulier, sauf celui des exigences techniques à savoir l'adduction et l'évacuation des eaux usées.

Les thermes étaient également d'un traitement architectural particulier. En effet l'ornement en statues et les revêtements en pavages de mosaïques et de marbre, dénotent le confort et la gamme recherchés dans ces établissements.

Les surfaces occupées par les thermes sont considérables dans les villes [4]:

- *Cuicul* (Djemila) : 2600 m² ;
- *Lambasaeis* :3000 m²
- *Timgad* : 4000 m²

Sur le plan composition, les thermes composés des espaces suivants :

- *Apodyterium* : vestiaire ou le baigneur doit laisser ses vêtements.
- *Laconicum* : c'est une salle chaude avec étuves ;
- *Caldarium*, chambre chaude
- *Tepidarium* : chambre tiède
- *Frigidarium* : chambre froide.

Les thermes sud de *Cuicul* se signalaient par leur entrée principale, marquée par un portique de 12 travées. L'accès à l'intérieur se faisait par un vestibule donnant sur un *ephebeum* voûté de 12.83 m par 31.20 m. Le passage au frigidarium transitait par l'*apodyterium*, une salle couverte de voûtes en arêtes et richement ornée en mosaïque et marbre. Elle comprenait deux petites piscines et une grande de 12.66 m par 5.22 m entourée de colonnes en marbre rose. Le *caldarium* situé plus loin, est en liaison avec le *tepidarium,* communicant avec l'*elaeothesium*, sans oublier les latrines qui complètent le tout.

Les thermes Sud de Timgad, d'un plan très particulier pour l'époque, avaient deux entrés opposées. Les espaces « chauds » étaient organisés autour du frigidarium et l'*eleothesium*. L'hiérarchisation des espaces respectait non seulement l'intimité mais aussi, les « niveaux » thermiques, ainsi, une entrée (Sud) transitait par un couloir, flanqué des latrines, alors que celle du Nord passait par une cour semi-circulaire entourée d'un péristyle.

Le système utilisé pour le chauffage de l'eau et des pièces consistait dans l'aménagement d'un vide (une sorte de vide sanitaire) au-dessous des planchers des chambres chaudes dans lequel on chauffait de l'eau et l'air. Ce dernier circulait dans les « lames » situées entre la paroi alors que l'eau circulait

PLANCHE N°43

LES THERMES DE TIMGAD

Une inscription latine recueillie sur le forum de Timgad, constituait sans doute la devise des habitants : *Venari, lavari, ludere, ridere occ est vivere*. Ainsi, les bains occupaient une place importante à Timgad. Située au piémont Nord des Aurès, le site de la ville est traversé par les cours d'eau, ce qui avait fait bénéficier les habitants de Timgad de nombreux thermes. Leur conception, tout en respectant la disposition des pièces chaudes et froides, s'appuie sur des plans ou le jeu géométrique est très recherché. L'esprit ludique est fortement marqué par des formes « tutoyantes ».

LES THERMES SUD DE TIMGAD

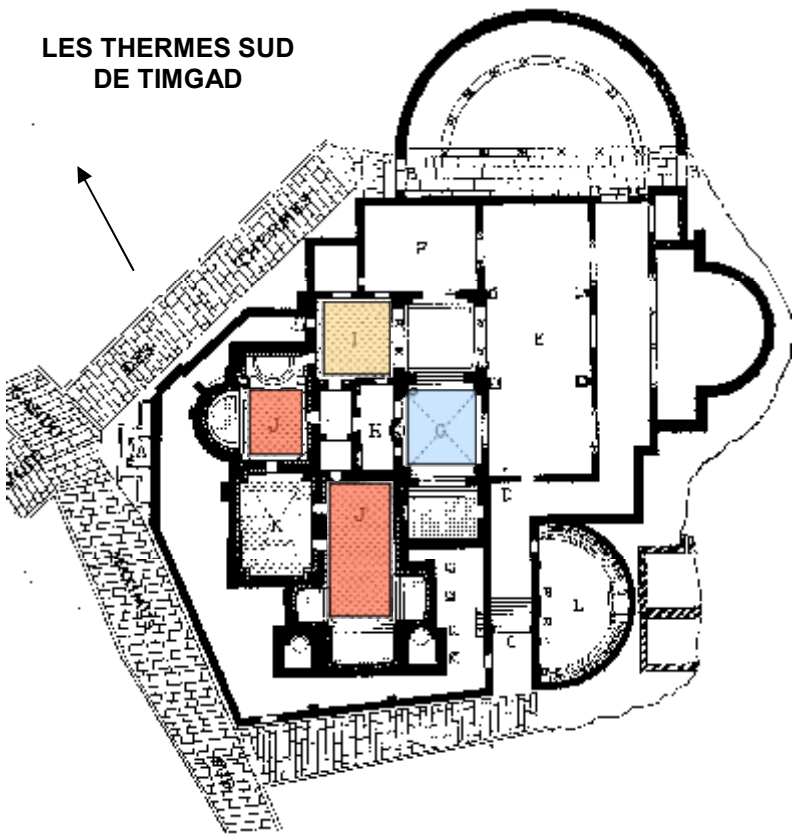

LES THERMES NORD DE TIMGAD

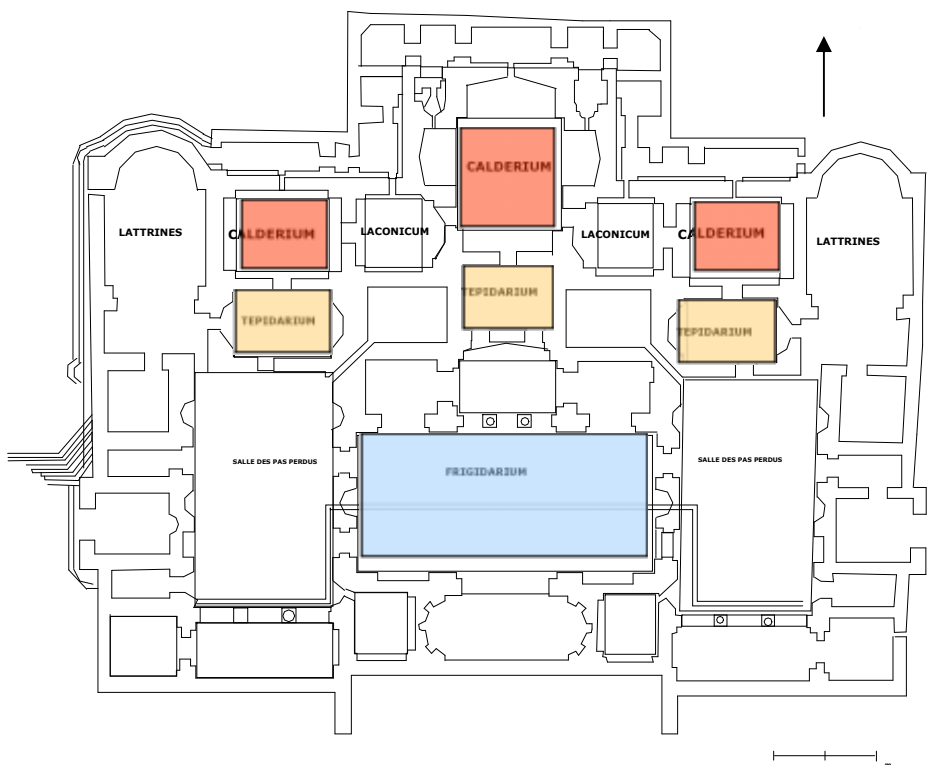

Frigidarium
Tepidarium
Caldarium

Source . A.Ballu. (1911)

dans des conduits en terres cuites, entamant son « périple » par le caldarium et en avançant, perdait petit à petit sa chaleur. Ce système était appelé *hypocausis* ou hypocauste. Dans ces thermes sud de Timgad, l'occasion y est propice pour bien assimiler le circuit de l'eau et voir de près le système de chauffage.

Notons également dans ce volet « hygiénique », la multiplication des latrines publiques situées généralement à proximités du forum.

Les édifices religieux (PLANCHE N°44)

Les cités romaines possédaient des temples dédiés aux différentes divinités. Ils sont tous bâtis sur des socles élevés, appelés *podium*. Les temples sont généralement accessibles par un perron de plusieurs marches.

D'un autre côté, les particularités majeures des temples résident dans le portique de la façade principale. Ainsi ils sont toujours marqué par une colonnade portant un fronton et dont le nombre est toujours pair (distyle, tétrastyle, hexastyle ou octastyle, soit 2, 4, 6 ou 8 colonnes).

Le temple de *Venus Genetrix* de *Cuicu*l, hexastyle, repose sur un podium de 12 marches, Le vestibule de l'entrée ou *pronaos,* doté d'un portique à 6 colonnes en granit gris, conduit vers la *cella* ou *naos,* (espace intérieur de temple ou est logée la divinité).

Le temple dédié à Septime Sévère posé sur un piédestal de 26 marches et entouré sur les cotés latéraux de colonnades. Dans la *cella* se trouvaient les statues de l'empereur et de sa femme *Julia Domna*.

Implanté sur un terrain surélevé de façon à dominer la ville, le Capitole de Timgad était dédié à la triade divine romaine, Jupiter, Junon et Minerve. Il est entouré d'une enceinte de 100 mètres de longueur et de 60 mètres de largeur. Hexastyle, il présente une façade frontale haute de 12 mètres et composée de 6 colonnes. Ces côtés latéraux étaient également entourés de colonnades. L'ensemble est posé sur une plate-forme accessible à partir d'un perron de 38 marches. Le pronaos est marqué par une rangée de 4 colonnes posées chacune sur l'axe de celles des extrémités de la façade. La cella était compartimentée en trois salles recevant chacune une divinité de la triade capitoline.

Le Capitole de Lambèse, était entourée d'un clôture d'environ 50 m par 70 m. Au fond, l'édifice présentait un pronaos, octostyle, avec ses 8 colonnes au premier plan et 4 derrière d'une hauteur de 7 m. La cella, de 20.68 m de large sur 11.38 de profondeur, était composée de deux pièces reliées par trois baies cintrées pratiquées dans le mur mitoyen.

PLANCHE N°44

EXEMPLES DE TEMPLES ET CAPITOLES DANS LES VILLES ROMAINES DE NUMIDIE

CAPITOLE DE TIMGAD

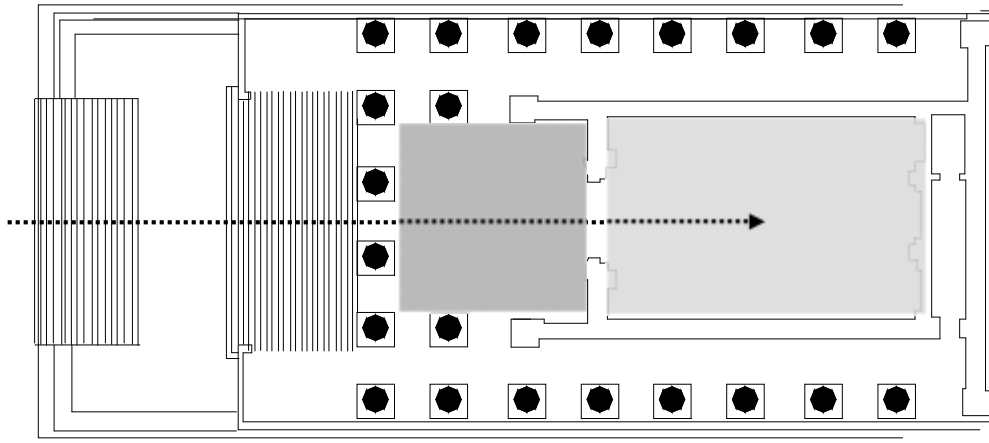

TEMPLE DE CUICUL

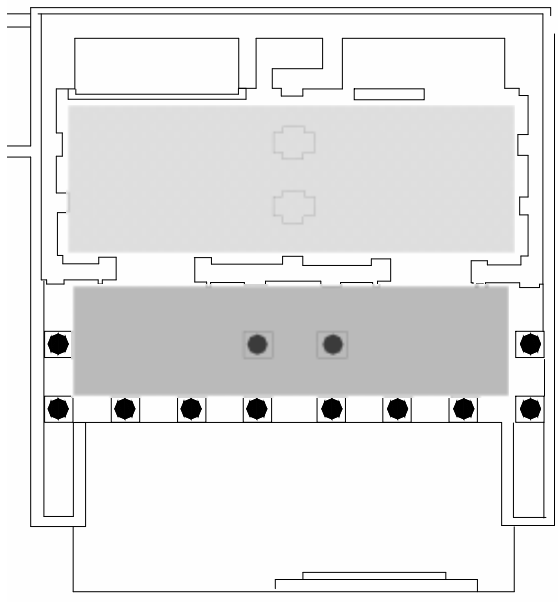

CAPITOLE DE LAMBAESIS

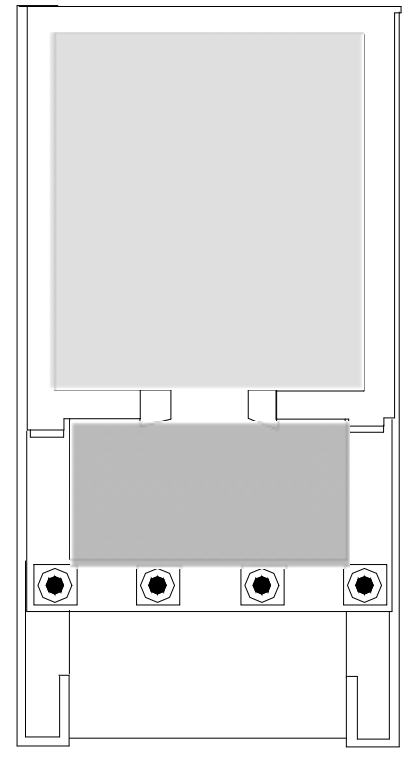

Les temples et les capitoles des villes romaines de la province de Numidie respectaient dans leur conception le modèle adopté à Rome, à savoir :

- Une succession d'espace, le pronaos à l'entrée et le naos. Le naos du capitole, abritait la triade « divine » romaine, Jupiter, Junon et Minerve, nichés dans des absides au fond de la salle.
- La façade est marquée par une colonnade, en nombre pair, hexastyle pour la Capitole de Timgad, Octostyle pour celui de Lambasaeis et tétrastyle pour le temple de Cuicul.

Généralement les temples reposaient sur une base surélevée marquée par un perron monumental. C'est cette caractéristique que les romains voulaient à leurs temples, monumentalité et solennité

Les théâtres (PLANCHE N° 45)

Les spectacles et les jeux ont été des activités développées par les romains depuis longtemps, en prenant le relais des grecs. « Pains et jeux » était leur devise. Ainsi, la quasi-totalité des villes des provinces romaines en Afrique avaient leurs théâtres.

D'une forme semi-circulaire et entièrement clos, les théâtres étaient des lieux de grande importance pour les romains. C'était dans ces lieux à ciel ouvert que se déroulaient les représentations artistiques (comédies, tragédies…).

Leur situation dans la ville répondait à des critères topographiques permettant d'adosser les gradins sur des terrains inclinés.

Le Théâtre de Timgad, contigu au forum, est parfaitement intégré au plan général de la ville tout en étant posé sur une colline. En effet, le diamètre de la cavea est orienté Nord/sud, prolongeant virtuellement le *Cardo*.

Celui de Cuicul est à la périphérie Sud/Est de la ville, implanté sur une pente.

Les théâtres sont en général composé de :

- La *cavea* : l'ensemble des gradins réservés aux spectateurs. Elle peut se diviser en trois parties :
    - l*'ima cavea,* occupe l'espace près de la scène, elle était destinée aux personnalités les plus importantes.
    - la *média cavea* : occupant une zone intermédiaire, elle accueillait la classe moyenne
    - la *summa cavea*, occupant le haut des gradins, elle était destinée au petit peuple.

    La *cavea* du théâtre de Timgad est divisée en deux par un couloir semi-circulaire, le *praecinctio*, permettant la distribution des flux et aboutissant sur les vomitoires ou sur les accès. Celle de *Cuicul* est divisée par des couloirs-escaliers rayonnant, débouchant également sur les vomitoires.
- Le *frons scaena* est le mur s'élevant derrière le *pulpitum* portant un décor permanent et se présentant frontalement aux spectateurs. Il doit être aussi haut que les gradins. Celui de *Cuicul* est une colonnade élevée sur deux ou trois niveaux architravés.
- L'*orchestra* : c'est la zone située près de la scène.
- Le *pulpitum* : c'est l'estrade surélevée sur laquelle se déroulaient les représentations

PLANCHE N°45

LES THEATRES DES VILLES ROMAINES DE LA PROVINCE DE NUMIDIE



THEATRE DE TIMGAD

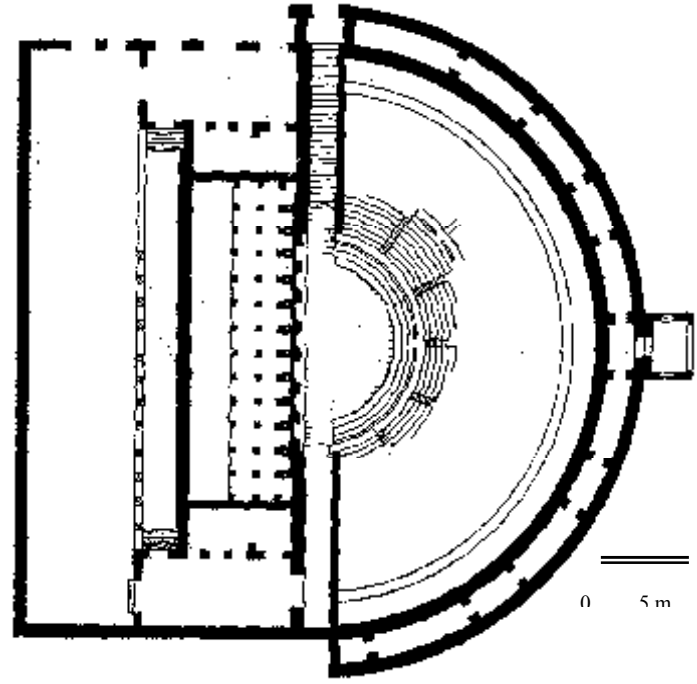

Les villes romaines de la province de La Numidie possédaient leur théâtres, construits nettement après la fondation des villes. Le théâtre de Timgad s'inscrit « intentionnellement » dans la conception de la ville, alors que celui de Cuicul est en dehors, pour accueillir 3000 spectateurs. Les théâtres sont toujours implantés sur des terrains pentus, assurant ainsi la disposition de la *cavea* L'*orechestra* du théâtre de Timgad est moins importante que celle de Cuicul, dont le *frons scaena* se termine par une abside. Les accès au théâtre de Timgad se faisaient par des escaliers du niveau bas, alors qu'à Cuicul les cheminements venant de la ville aboutissent en haut des gradins. Cependant, l'orientation des gradins semble prendre en considération les paysages; coucher du soleil à Timgad et la verdure du fond de vallée à Cuicul.

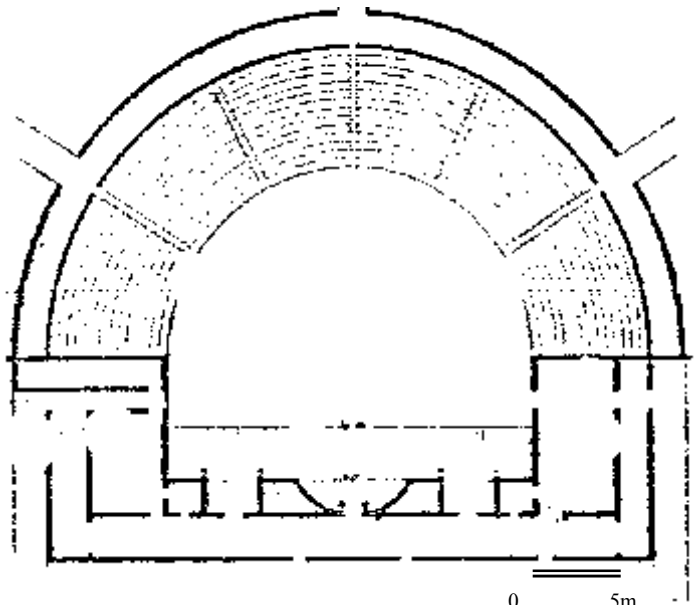

THEATRE DE CUICUL



Les marchés (PLANCHE N° 46)

Les forums devenus exigus sous la pression du développement démographique et de l'intensité des échanges, avaient conduit la noblesse à construire des *macellum* dans d'autres lieux de la ville.
Ce sont généralement des édifices rectangulaires, situés en dehors du noyau initial de la cité, où s'agençaient des boutiques.
A Timgad, nous dénombrons deux marchés. Celui de l'Est, longeant la voie décumane sur sa façade Nord comportant une série de boutiques, il est introverti. En effet, deux cours parfaitement symétriques par rapport à l'axe de l'entrée sont entourées de part et d'autres de boutiques disposées en demi-cercles.
Le marché de *Sertius* à l'extérieur près de la porte ouest de la cité est une suite de boutique entourant une cour de 25 mètres de longueur et de 15 mètres de largeur. Son extrémité sud semi-circulaire, est prolongée par une forme rectangulaire, dont le centre était occupé par un bassin carré. Le marché de *Sertius* a été doté de sculpture et décor particulier.
A *Cuicul* le marché de *Cosinus* occupe un coin du forum, mais accessible d'une rue extérieure. Les boutiques sont disposées autour d'une cour fermée et entourée d'un portique de 6 colonnes, avec au centre un bassin. Sous un portique se trouve la chambre des mesures avec une tablette permettant de « normaliser » les unités des denrées vendues (poids, capacité et longueur).

1. 4. L'habitat (PLANCHE N° 47)

Les habitations des cités romaines en Numidie étaient différentes de celles de Rome ou de Pompei. Situées dans le périmètre de la cité ancienne, elles se cantonnaient dans les îlots déterminés par le tracé orthogonal des voies, sans dépasser les 400 m².
Les habitations semblent s'inspirer des modes d'organisation des espaces domestiques locaux. En effet, la présence de la cour et du péristyle est générale, alors que les pièces « traditionnelles » de l'habitation romaine ne sont présentes que dans des habitations de « privilégiés », situées en dehors de l'enceinte et bénéficiant de grandes assiettes foncieres.
La maison de *Corfidius*
La maison de *Corfidius Crementius* à Timgad se trouve *in ombilico patrie* (au centre de la cité), tout près du forum. L'entrée s'effectue en chicane. Nous distinguons une partie réservée aux visiteurs et une partie plus éloignée destinée à la vie familiale.
Cette habitation s'organise autour d'une cour à péristyle simple, sur laquelle donnent le *triclinium* et un salon de réception. A l'angle Nord/Ouest des latrines ont été annexées tout en

PLANCHE N°46

LES MARCHES DES VILLES ROMAINES DE LA PROVINCEDE NUMIDIE

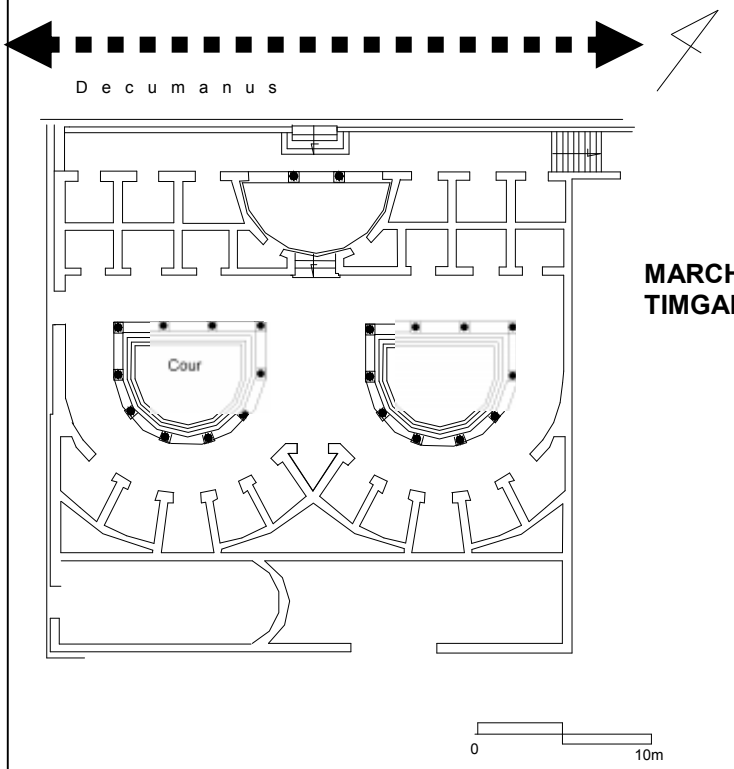

MARCHE DE L'EST
TIMGAD : PLAN

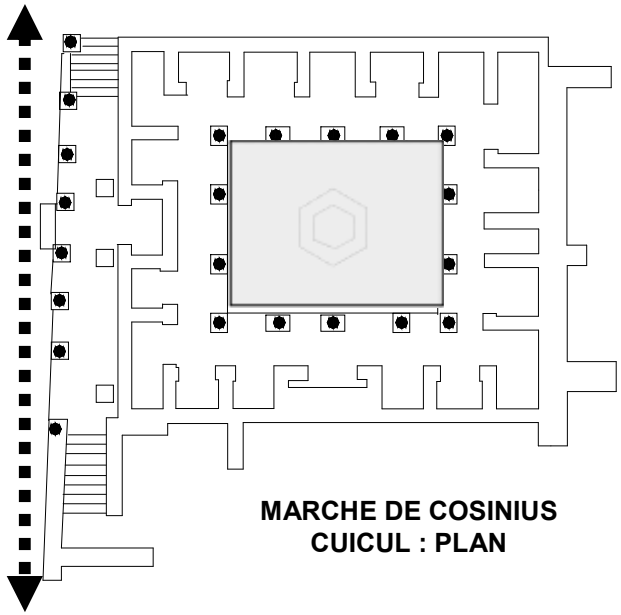

MARCHE DE COSINIUS
CUICUL : PLAN

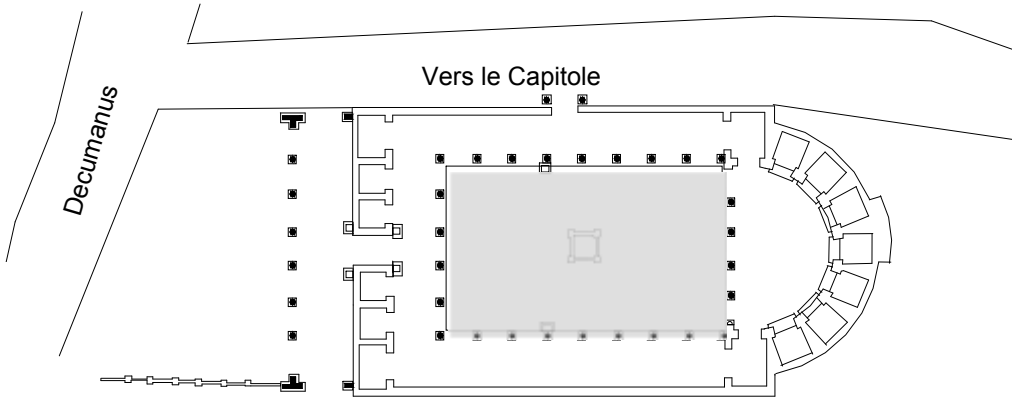

MARCHE DE SERTIUS (TIMGAD)
PLAN

Les villes romaines possédaient leur marché. A Timgad, nous dénombrons deux, situés aux extrémités Est et ouest de la cité. Celui de Cuicul était attenant au Forum originel. Les marchés se caractérisent par une organisation « rigoureuse ». Nous remarquons facilement la disposition des « stands », sous une galerie entourant une cour, dont le centre est réservé au Thollum.

La « *maison aux Jardinières* »

A Timgad la « *maison aux jardinières* » est conçue suivant un plan symétrique par rapport à un axe longitudinal. L'entrée est un vestibule accessible à partir d'un portique du *decumanus.*

Elle est structurée par une cour entourée entièrement d'un péristyle dont la galerie est décorée de mosaïques. Dans l'axe de l'entrée se trouve la salle de réception dont le sol est décoré d'une mosaïque florale.

La maison de la *Piscina*

Construite à Timgad, elle doit son nom au bassin se terminant en demi-cercle et dont les bords en granit bleu supportent des colonnes en marbre rose. L'accès à l'habitation se fait latéralement à partir du *cardo*. L'entrée suit un tracé chicané qui donne sur le salon dont le sol en mosaïque représente un dessin floral d'acanthe rose.

Cette partie s'organise autour d'une cour entourée d'un péristyle de tous les côtés et sur laquelle donnent des pièces. Au centre de la cour, un bassin offre la fraîcheur à l'habitation.

Au fond de la cour, un *triclinium* complètement ouvert sur une pièce distyle, alors que les cotés latéraux, comportaient des boutiques donnant sur l'extérieur.

La maison de *Castorius* (*Cuicul*)

Accessible à partir du *cardo*, l'entrée se fait par un double vestibule disposé en enfilade et menant à une galerie. Cette dernière divise la maison en deux parties. Celle de l'Est, est organisée autour d'une cour entourée d'un péristyle, en contenant au centre 3 bassins dont deux se terminent en demi-cercles. Cette aile comprend les latrines, les bains privés et une piscine froide. Celle de l'Ouest, également organisée autour d'une cour cernée d'un péristyle comprend des pièces de moindres dimensions, elle était réservée à la vie familiale.

La maison de *Sertius* (Timgad)

D'une surface totale de 2600 m², elle est accessible à partir d'un portique en prolongement du *cardo* du côté Sud.

Le vestibule dallé de l'entrée à 4 piliers permet d'accéder aux bains privés. Dans l'axe de la cour s'ouvre une pièce jouant certainement le rôle de *tablinium*. Ce dernier est une articulation avec le reste de l'habitation, réservé à la famille.

PLANCHE N°47

HABITATIONS ROMAINES DE TIMGAD

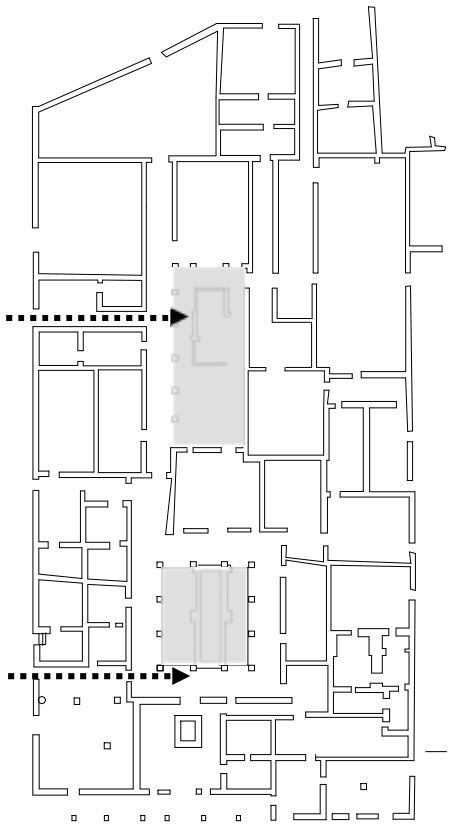

MAISON DE SERTIUS : Plan

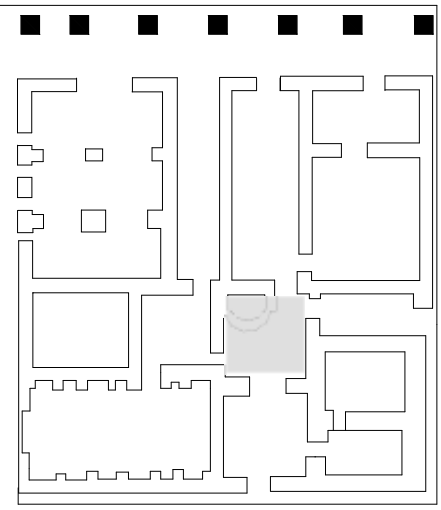

HABITATION A TIMGAD

MAISON DE CORFIDIUS

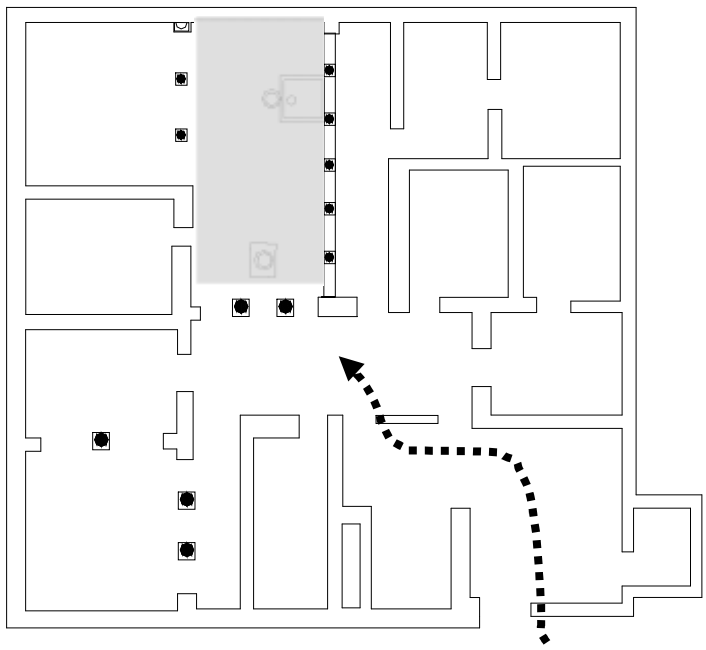

L'habitation romaine à Timgad n'échappe pas au modèle méditerranéen.
De forme carrée, comme du reste la ville-même, l'habitation occupe une parcelle de l'*insulae*.

Organisée autour d'une cour ou deux (le cas de la maison de Sertius), souvent entourée d'un péristyle, et équipée d'un bassin, d'un impluvium ou d'une jardinière, l'habitation est une suite de pièces, dont le *tablinium* (espace de réception) et le *triclinium* (la salle à manger).

L'entrée à la maison est souvent « complexe », soit en chicane soit elle traverse un vestibule plus ou moins long.

Les habitations situées sur les axes majeurs, possédaient des locaux commerciaux ou de stockages.

2. L'ARCHITECTURE ROMAINE EN NUMIDIE

2.1. Les arcs de triomphe (PLANCHE N° 48)

L'arc de Triomphe de Trajan (Timgad) (**PLANCHE N°49)**

D'époque antonine, l'arc de Trajan possède cette particularité d'être à trois baies. Les deux ouvertures latérales semblent destinées aux passages des piétons, tandis que la baie centrale était réservée à la circulation des chars et des charrues. Haut de 12 mètres, ses détails « *évoquent l'architecture baroque* »[5].

La composition géométrique est basée sur une symétrie par rapport à un axe vertical passant par le centre du cercle de construction de la grande baie centrale. Le centre de ce dernier est superposé au point de rencontre des diagonales du rectangle dans lequel s'inscrit l'arc. (**PLANCHE N°50**)

Au-dessus des arcs latéraux, s'ouvrent des niches encadrées par des colonnes de marbres rouges, dégagées, reposant sur des consoles décorées. Ces niches devraient contenir des statues actuellement disparues.

Chaque partie latérale est encadrée par deux colonnes d'un ordre corinthien reposant sur un piédestal et portant au sommet un entablement à tympan arqué.

Les colonnes

L'arc de Trajan est muni de deux types de colonnes :

- Quatre colonnes de petite dimension avec un chapiteau corinthien et tout en étant dégagées, elles servent à encadrer les niches portant les statues. Ces colonnes lisses reposent sur des consoles sculptées d'un décor végétal et portant des l'entablement.
- Quatre colonnes hautes portant l'entablement curviligne, divisées en trois proportions dont celle de la base est doublement cannelée par rapport aux deux autres.

Les chapiteaux de ces colonnes appartiennent à l'ordre corinthien.

Les arcatures

Les arcs reposant sur des piliers indépendants, sont en pleins cintres, bâtis en voussoirs.

L'ensemble est encadré de moulures. Les entablements curvilignes, en arc surbaissé, également formé de voussoirs en relief, se ferment à la base en reposant sur des consoles posées sur les hauts des chapiteaux ornant les sommets des colonnes dégagées.

L'arc de triomphe de Caracalla (*Cuicul*)

L'arc de triomphe de *Cuicul* ne possède qu'une seule baie. Sa conception suit une composition symétrique par rapport à un axe passant par le centre de l'arc de la baie centrale. L'arc était tracé

depuis le centre d'un cercle se situant dans le croisement des diagonales du gabarit général.

De part et d'autre de la baie centrale, deux piédestaux portent chacun une colonne lisse dégagée se terminant par un chapiteau de l'ordre corinthien. Les deux chapiteaux portent au sommet un entablement formé de plusieurs corniches et d'achevant par deux colonnettes qui soutiennent un fronton triangulaire.

Sur la paroi de l'arc des niches sont creusées. Leurs parties supérieures sont terminées par un cul-de-four, elles portaient à l'origine des statues.

Les angles de cette paroi, en arrière des colonnes, sont encadrés de pilastres dont l'extrémité supérieure porte un décor d'acanthe. L'arc de la baie centrale est construit en voussoirs et son tracé est marqué d'un encadrement en corniches.

Le sommet de l'arc devait porter des statues de l'empereur et de sa famille comme l'atteste les trois socles.

L'arc de *Diana Veteranorum* (Ain Zana)

L'arc de *Diana Veteranorum* de ne possède qu'une seule baie. Il construit en une seule épaisseur. Ouvert au centre, il est flanqué de part et d'autre de colonnes dégagées et lisses portées par des piédestaux.

Cet arc suit également une composition symétrique par rapport à un axe perpendiculaire et passant par le centre du cercle qui contient l'arc.

L'arc plein cintre est bâti en voussoirs, marqués par un encadrement en corniche.

Les colonnes dont les chapiteaux sont corinthiens portent des entablements. Les corniches de ces derniers se situent dans le tracé marqué et faisant le pourtour de l'édifice.

2.2 .Les portes

La porte située sur le *cardo* à *Cuicul* est un arc à baie simple, s'ouvrant dans l'épaisseur du mur. De part et d'autre, posées sur des piédestaux assez bas, des colonnes engagées s'élèvent avec leurs chapiteaux corinthiens.

Les colonnes engagées, sont partiellement encastrées dans le mur. Leurs fûts sont construits en pièces sculptées de façon à avoir une partie circulaire au dehors et une partie régulière pour servir de moellon dans l'appareillage du mur.

PLANCHE N°48

LES ARCS DE TRIOMPHE EN NUMIDIE



Photo 1. Arc de Diana (Zana)



Chaque localité avait son arc de triomphe, en travers d'une de la voie majeure.
Remarquons que ceux de Timgad et de Cuicul possèdent une composition bien « complexe » à laquelle s'ajoutent les éléments architecturaux atténuant perceptiblement leur monumentalité. Leur restauration avait permis de saisir les « canons » esthétiques romains dont le principe s'appuyait également sur la diversité.



Photo 2 & 3 : L'arc de Timgad avant et après restauration



Photo 4 & 5 : Arc de Cuicul avant et après restauration



PLANCHE N°49

L'ARC DE TRAJAN (TIMGAD) : DETAILS

L'arc de Trajan, à trois baies, est une composition symétrique par rapport un axe vertical passant par le grand arc central.

Les deux baies latérales sont surmontées de niches, contenant probablement des statues, et des entablements curvilignes, marquées par des colonnes tronconiques, cannelées, (cannelures doublées sur le tiers de la base) .avec des chapiteaux corinthiens. Les niches sont également encadrées de colonnettes, lisses en marbre rouge, reposant sur des consoles portant un décor végétatif.

Les arcs de l'édifice sont à voussoir, et l'on devine aisément ce qui était réservé aux piétons et aux « chars ».


Photo..mai.05


Photo..mai.05

2.3. L'architecture des édifices

2.3.1. Les temples

Les temples édifiés dans les villes de la Numidie proviennent des modèles hérités des grecs et développés par les romains. Ils sont une « copie » conforme des modèles existants à Rome et répertoriés par Vitruve qui avait « normalisé » les détails architecturaux.

A *Cuicul*, le temple dédié à Septime Sévère est un modèle tétrastyle présentant en façade quatre colonnes à chapiteaux corinthiens, coiffées d'un fronton.

Le Capitole de Timgad est un hexastyle avec six colonnes en façade et périptère avec huit de part et d'autres des cotés latéraux, celui de *Lambaesis* est prostyle et octostyle.

L'architecture des temples recherche la monumentalité par l'implantation dans des terrains dont les pourtours sont libres et par la hauteur. En effet, ces édifices sont souvent implantés dans des cours entourées de colonnades. Celle de Timgad est un rectangle de 105 m par 68 m.

D'autres parts, les temples sont posés sur des podiums hauts d'où la nécessité de construire des perrons importants pour accéder au *pronaos.*

Le temple dédié à *Venus Genetrix* à *Cuicul* également tétrastyle est implanté sur un podium desservi par un perron de 12 marches. Celui de Septime Sévère est précédé d'un double perron de 39 marches (27 puis 12).

Le capitole de *Cuicul* donnant sur le forum par une façade de 17.60 m, est un hexastyle, dont les six colonnes, de 14 m de haut et de 1.45m de diamètre, posées sur un podium accessible d'un perron de 18 marches, portent un entablement en fronton.

La recherche de la monumentalité avait obligé à le poser sur des fondations en arcs

A Timgad, outre la colline sur laquelle est posée le capitole pour dominer la ville, l'accès au *pronaos*, s'effectue d'un double perron menant à l'esplanade de 53 m par 17 m . Sur cette dernière est construit le temple dont les dimensions sont de 23 m par 11 m.

La monumentalité du capitole est appuyée par les colonnes dont la hauteur dépasse 14 m avec des chapiteaux d'environs 1.58 m.

Les temples dont la composition obéit en général à un agencement mettant en avant le *pronaos* puis le *naos* ou la *cella* , présentent des façades symétriques dont l'axe passe par le faîte, l'angle supérieur du fronton reposant sur une poutre portée par les colonnes.

La toiture est une charpente dont la pente est de l'ordre de 2.5 %.

Obéissant à des ordres établis, l'architecture des temples se concevait dans la recherche de la magnificence et de domination par le recours à la monumentalité

.2.3.2. Les édifices publics

Les édifices publics bénéficiaient d'une architecture propre, quoique les espaces conçus répondent à des activités bien définies.

Cependant ce qui est remarquable, se situe en particulier à Timgad où l'utilisation des formes semi-circulaires dans les édifices publics est assez répandue.

C'est le cas de la bibliothèque, le marché de l'Est, le marché de *Sertius* et les thermes sud..

Les plans de ces édifices sont issus d'une composition géométrique produite par une superposition des formes rectangulaires et circulaires.

Cette composition aboutit à la définition d'exèdres, espaces semi-circulaires remarquables dans le plan orthogonal d'une ville conçue par des arpenteurs. La composition géométrique est conçue dans tous les cas (sauf pour les thermes Nord) suivant une disposition symétrique.

L'exèdre de la bibliothèque se situe au fond, empiétant sur voie publique, sa toiture avait constitué un véritable casse-tête pour les architectes, les hypothèses émises s'orientent exclusivement vers la demi coupole ou le demi-cone.

Le plan du marché de *Sertius* est une contiguïté d'un plan semi-circulaire avec un rectangle légèrement large par rapport au diamètre.

Le marché de l'Est est suit une disposition cote à cote de demi-cercles s'ouvrant chacun sur un patio dont l'extrémité opposée est droite parallèle à la rue.

Le *praetorium* de *Lambasaeis* se situant au croisement de la *via praetoria* (la voie prétorienne) et la *via principalis* (reliant les portes principales à l'Est et à l'Ouest) , est une construction rectangulaire de 30 m par 23 m. Sa façade principale, symétrique, est ouverte par trois portes dont celle du centre (surmontée d'une ouverture dans l'étage supérieur) est la plus grande. Elle est divisée en trois travées appuyées par des colonnes dégagées, superposées et reposant sur des piédestaux.

Une corniche en saillies horizontale divise la façade au deux tiers de la hauteur à partir du sol , est marquée par les pilastres engagées et se terminant par des consoles supportant les colonnes du haut.

Les thermes avaient également d'une architecture très soignée de la part des architectes. Car en plus de la complexité du programme, les espaces techniquement spécifiés sur le plan thermique et les adductions de l'eau chauffée, la distribution appelait à un savoir-faire pertinent.

Les plans souvent symétriques sont composés d'espaces humides, piscines et de lieux de repos secs.

L'agencement des espaces s'établit dans un ordre hiérarchisé allant du « lieu froid » au lieu le plus chaud, situé en profondeur. Cette organisation était également desservie par un circuit de l'eau, mais

PLANCHE N°50

L'ARC DE TRAJAN (TIMGAD)
COMPOSITION GEOMETRIQUE DE LA FACADE

L'arc de Trajan se caractérise par sa composition géométrique très complexe. En effet, la symétrie offre un « gabarit » équilibré marqué par un axe perpendiculaire, passant par le centre du cercle qui « donnera » l'arc central.

Cette même figure, participe à donner la possibilité « d'accrochage » de la composition des parties latérales. La parallèle à la ligne de terre et passant par le centre constituera la tangente des permettront d'obtenir le tracé des entablements curvilignes, et les arcs des parties latérales.

Les diagonales fournissent une confirmation de ce tracé intentionnel.

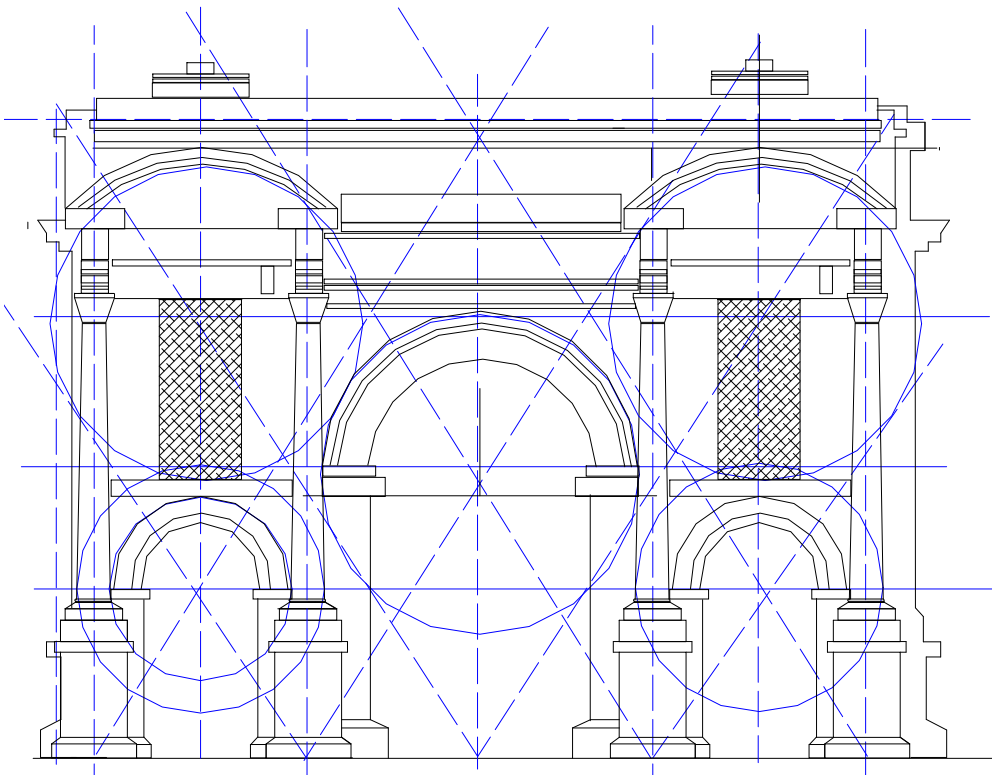

Élévation reconstituée à partir de relevés sur place et des photos.

circulant dans le sens inverse : car l'eau refroidie arrive au frigidarium, après avoir traversée le caldarium et le tepidarium.

2.3.3. L'architecture des habitations

Quelque soit son appartenance, l'habitation en Numidie possède des espaces structurants qui sont toujours présents soit dans une forme entière soit d'une manière symbolique.

Ainsi, la cour entourée d'un péristyle devient un élément central incontournable et si important qu'elle est généralement aménagée par des bassins ou des « jardinières ».

Un second espace est très important dans l'habitation, le *tablinum* qui n'est que le prolongement couvert de la cour. Situé généralement dans l'axe de la cour et de l'entrée, cet espace participe à fermer un axe longitudinal fondant la structure spatiale de l'habitation.

Sur le plan organisationnel, l'habitation riche et spacieuse est généralement divisée en deux parties :

- la première pour accueillir les invités, elle est dotée de bains privés et de latrines
- La seconde est exclusivement familiale.

Le rapport de l'habitation avec l'extérieur se faisait généralement par deux accès opposés, l'un pour recevoir les hôtes, généralement donnant sur les voies principales (*cardo* ou *decumanus*) et le second pour la partie domestique.

Les façades donnant sur les grandes voies sont occupées par des boutiques appartenant au propriétaire, prolongeant ainsi les rues commerçantes.

L'aménagement de l'habitation et sa décoration traduisent une recherche de confort par la dotation des cours de bassins, piscines et jardinières, ainsi que le revêtement des sols et des murs de mosaïques préfigurant des scènes mythologiques ou de représentant la nature.

Les archéologues restent muets sur la définition des toitures. Mais si on se réfère aux procédés utilisés généralement par les romains en Afrique du nord, les couvertures étaient généralement en charpente faite de bois et de tuiles dont certaines ont été retrouvées à Timgad.

3...PROCEDES ET TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

3.1. La construction (PLANCHE N°51)

La construction des édifices en Numidie avait nécessité un savoir-faire local, qui s'était également enrichi par les contacts fréquents et continus. Ainsi, beaucoup de carrières ont été établies pour l'extraction des matériaux, jusque là peu ou non utilisés par les Numides.

Les matériaux de construction.

Les matériaux utilisés dans la construction étaient issus du site même d'implantation.

Les visites des villes vestiges permettent de constater que la pierre brute ou taillée était la plus utilisées. La brique en terre cuite intervenait également mais dans une moindre mesure.

Le marbre et le granit avec différentes couleurs servaient non seulement au revêtement mais également à tailler les colonnes et les chapiteaux.

Les éléments porteurs :

Nous relevons dans la construction des ossatures plusieurs modes :

- les murs porteurs

Généralement en pierres taillées ou en briques disposées en assises décalées par rapport aux joints. Nous relevons cependant l'usage de pierre taillées de grandes dimensions, disposées de distance en distance d'une manière alternée en superposition (verticale /horizontale). Les travées ainsi formées reçoivent des murs de remplissage en pierre de petites dimensions ou de briques jointes au mortier de chaud ou de ciment. Ce mode de construction est appelé *opus africanum*.

- Les éléments isolés

Les colonnes posées sur des piédestaux reçoivent des entablements (des poutres ou des linteaux), posées sur les chapiteaux.

Ces éléments jouent les rôles de poteaux d'appui à des toitures en charpente.

Les exemples les plus significatifs de ce procédé se situent dans la construction des temples.

Les cas de la basilique de Timgad en hypostyle, les pilastres disposés selon des trames portaient les rondins (taillés dans des troncs d'arbres) qui supportent la couverture probablement en charpente.

- Les franchissements

L'usage de l'arc plein cintre était généralisé. Les arcs en Numidie sont construits en claveaux, ou les pièces étaient posées de façon à se fermer au niveau de la clé, située dans l'axe vertical.

Une remarque cependant, les voussoirs étaient taillés pour permettre un appareillage continu dans le mur qui contient l'arc, signe d'un savoir très profond. Il existe également des arcs dont la partie supérieure (arcature) était taillée dans une seule pièce en pierre.

Les voûtes en berceau en brique étaient également très utilisées surtout dans les soubassements et comme fondations.

Le capitole de *Cuicul* est bâti sur une série de fondations voûtées en pierres taillées, alors que les thermes du Sud à Timgad l'hypocauste est construit en brique disposée en arc continu.

Au pied du podium du Capitole de Timgad, des arceaux sont disposés en culée, pour servir à porter les marches qui aboutissaient au pronaos.

Les murs

Dans la plupart des constructions les murs sont constitués de deux parois extérieures en pierre ou en briques de terre cuite espacées d'un vide qui reçoit un garni composé d'un mélange de petites pierres ou de cailloux enrobés dans du mortier.

Ce procédé est appelé *opus testaceum.* L'appareillage des pièces suit, soit un modèle *isodomum* , ou les pierre ou les briques sont disposées en assises d'égale épaisseur , soit en *pseudisodomum* de différentes épaisseurs.

Il et à noter que l'utilisation des briques en terre cuites concerne les thermes

(Thermes du Sud à *Cuicul* et Thermes du Sud de Timgad). Cette usage est du aux propriétés thermiques et hygrométriques du matériaux.

3.2. Technique de chauffage et d'évacuation

L'hypocauste ;(PLANCHE N° 52)

C'est le procédé utilisé pour le chauffage des caldariums et des piscines dans les thermes consistaient à élever ces pièces au-dessus d'un vide chauffé. Celui des thermes du Sud à Timgad est encore visible, il est constitué de plusieurs piliers rapprochés disposés en trames régulières, hauts de 80 cm. Ce vide communique avec un foyer qui chauffe l'eau et dont la chaleur est transmise dans l'hypocauste et dans des vides pratiqués dans les parois qui entourent les pièces chaudes.

Les latrines :

Les latrines souvent collectives (mêmes domestiques), sont constituées d'une dalle surélevée du sol de quelques 60 cm et posées sur des murets. Ces dalles sont perforées de trous de 20 cm communiquent directement avec des rigoles creusées en tranchées à 1 m au-dessous du sol. Ces dernières évacuent les selles et autres éjections dans l'égout principal creusé dans l'axe des grandes voies. Les latrines sont également équipées de lavoir, sorte de cuvette possédant un petit caniveau qui permet aux eaux usées de se déverser dans la rigole en tranchée.

4. DECORATION

Les éléments architectoniques

Les architectes et les artisans numides avaient bénéficié d'une grande liberté dans la création architecturale, sculpturale et picturale.

PLANCHE N°51

MODES DE CONSTRUCTION ROMAINS

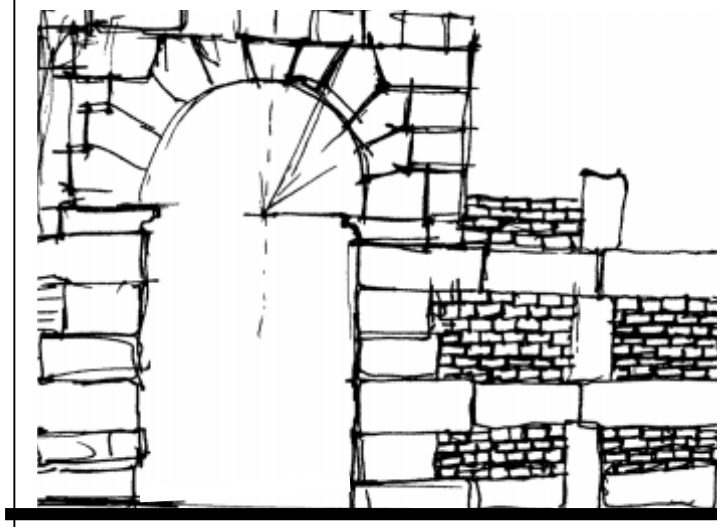

Fig 1.L'opus africanum

Mode exclusivement « africain » que les romains généralisèrent dans les constructions de la province de Numidie et même en Proconsulaire. Il s'agissait de d'élaborer un encadrement fait de pierres taillées et longues, disposées verticalement et horizontalement entre lesquelles d'autres pierres de moindres dimensions constitueront le remplissage. L'arc plein cintre a été également largement utilisé.(ici croquis de la porte du marché de Cosinius à Cuicul

Fig 2. Opus Incertum

Ce sont des murs en pierres de grandes tailles et équarries, disposées en un appareil simple. (Exemple la base du Capitole de Timgad). L'*opus isodomum*, suit le même principe sauf que les pierres utilisées sont de différentes dimensions

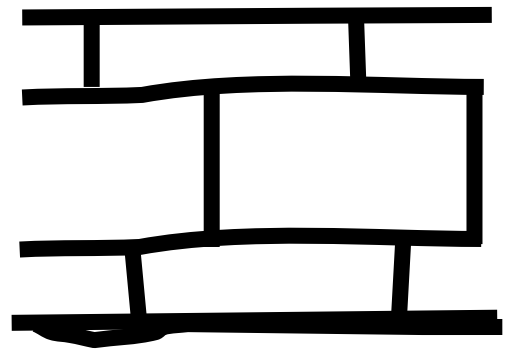

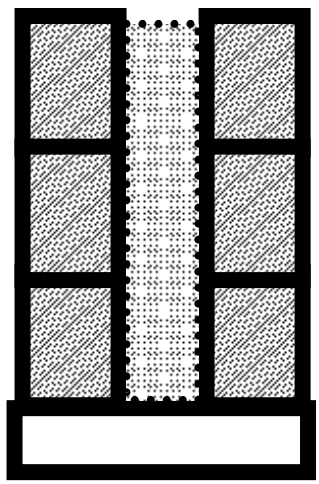

Fig. 3. Mise en œuvre

La construction des murs est souvent pratiquée en deux parois en pierres ou en brique de terre cuites, dont le vide est rempli d'un garni fait de cailloux enrobés dans un mortier.

D'autres pierres plates séparent les assises, en jouant le rôle de raidisseurs horizontaux.

Cette liberté se traduit dans les modèles de chapiteaux recueillis dans les villes de la Numidie, dont les caractéristiques principales passent par l'abandon des thèmes récurrents des décors végétatifs et géométriques.

Il est également ainsi des éléments architectoniques qui allient à la fonction structurale des touches décoratives très sensibles. C'est le cas des consoles ou « corbeaux » du Marché de *Sertius* et de l'Arc de Trajan à Timgad, que leur monumentalité est quelque peu adoucie par des sculptures inspirées d'un thème végétatif.

Il y a également les finesses qui ressortent des moulures qui servent à l'encadrement des arcs et des architraves apportant une certaine élégance aux édifices. Nous remarquons également que les corniches sont sculptées dans les voussoirs des arcs, confirmant ainsi des prédispositions créatrices et techniques très évoluées (arc de Trajan et arc de Caracalla).

Les textures qu'offrent les fûts des colonnes sont apportées par les cannelures qui sont traitées différemment (plus dense à la bases). Ces détails développent une perception moins « agressive » malgré la monumentalité des édifices.

Bien sur, ces ensembles architecturaux sont fortement imprégnés des propriétés chromatiques des matériaux utilisés. De Timgad, à *Cuicul* ou à Tiddis , les couleurs sont fortement différentes.

La mosaïque

Si les espaces domestiques et les thermes présentent une nudité et une sobriété architecturale et volumétrique, l'ambiance et l'habiter est rattrapée par les mosaïques que les Africains avaient beaucoup développées.

De l'avis des archéologues et des mosaïstes, cet art ornemental si prisé par les africains « *qu'ils y ont recouru à profusion pour le décor de leurs maisons et leurs thermes, au point que le « corpus » des mosaïques d'Afrique est assurément le plus riche du monde antique* ».[6]

La mosaïque, une technique picturale d'origine gréco-romaine consiste en un assemblage de petits cubes en matière dure, appliquée comme pavement aux sols, aux murs et aux plafonds, dans le but d'un rendu figuratif.

Ces cubes ou tesselles de 1 cm² sont disposés en pièces jointes cote à cote sur une paroi dans un modèle appelé *opus tessalum.*

La mosaïque en Numidie avait grandement participé dans l'enrichissement du corpus romain. Cet apport peut s'expliquer dans :

PLANCHE N°52

UN DETAIL TECHNIQUE : L'HYPOSAUSTE





Source : Base de données du Ministère de la Culture Francaix. (http://www.culture.fr)

Photos 1 & 2 : hypocauste des thermes sud de Timgad

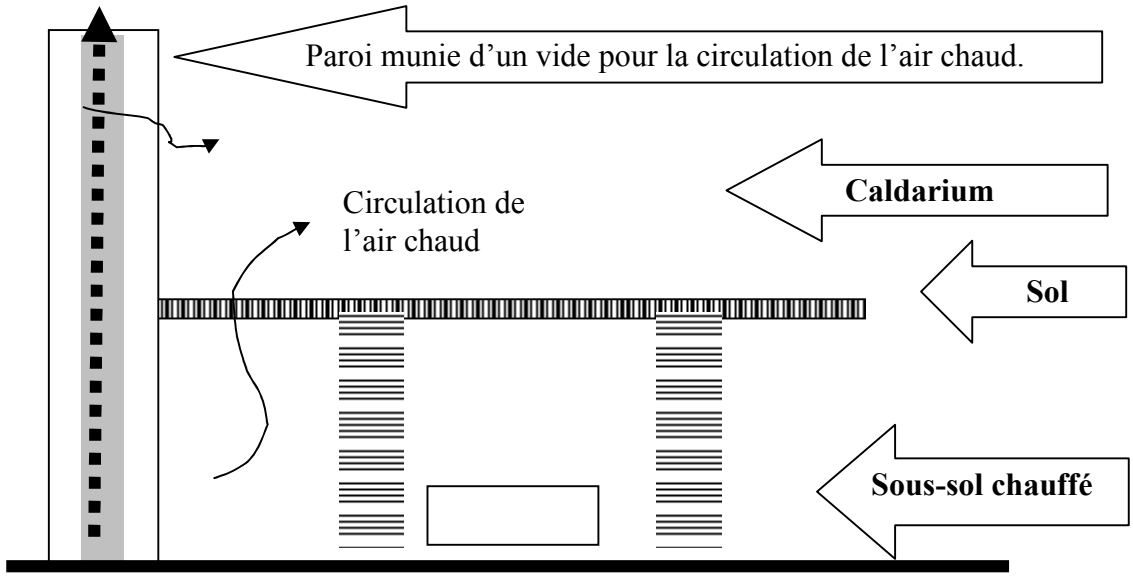

Schéma explicatif du fonctionnement des hypocaustes

- Les prédispositions et les rémanences des Numides à la décoration (surtout géométriques) telles que montrent les motifs des poteries pré romaines.
- La disponibilité des matériaux (marbres, granites) dont les propriétés chromatiques participent à donner des figures plus ou moins réalistes.

Les mosaïques dans la Numidie peuvent être classées dans trois catégories :

1. Les mosaïques à dessins géométriques, en couleur ou en noir et blanc représentant des damiers, des cercles et combinaisons géométriques stylisées.(Mosaïques en damier ,.)
2. Le style floral, dont Timgad semble être la principale source. Les représentations combinent des couleurs et des nuances pour le rendu des acanthes et des rinceaux.

   (Mosaïque florale de Cœurs et de Piques de 2.20 m x 2.20m exposée au Musée de Timgad).
3. Les représentations figurées des scènes et de thèmes de la vie quotidienne et des « légendes » mythiques. (Exemple, La *toilette de Venus*, émanant de la maison de l'*Ane* à *Cuicul*, exposée au Musée de Djemila).

<u>Sculptures et mobiliers « urbains »</u>

De même que les mosaïques les sculptures participaient dans « l'ameublement » des forums, des édifices publics et des habitations.

Il est important de noter que la sculpture en Numidie se limitait aux stèles votives de médiocres qualités. Elle n'avait atteint son apogée qu'avec les romains, quand les « promus » citoyens s'attachèrent à collectionner des statues ou à en dédier à la ville en reconnaissance aux empereurs et aux magistrats.

Les artistes de la Numidie avaient tenu à développer une esthétique sculpturale nouvelle. En effet, la sculpture chez les romains est une traduction d'un fond mythique et religieux. Le paganisme impose une présence continuelle des Dieux préfigurés par des statues. Cette relation, vite comprise et assimilée par les Numides, a été adoptée pour les représentations religieuses locales (Saturne est fréquemment représenté sur les stèles).

Mais ce « détournement » n'avait pu s'effectuer que par une maîtrise de la sculpture de tradition classique.

Le maniérisme et l'expressivité introduisent également une nouvelle dimension à l'art reçu de la métropole. Car le tête sculptée de Septime Sévère (Musée de Djemila) annonçait l'entrée du baroque, la « *Dame de Djemila* » informée dans du marbre (provenant de Filfla à Skikda) assemble

la finesse des détails du drap et l'expression dans la gravité du visage dans un mouvement d'extrême pudeur. (Musée Cirta).

Ces statues qui « meublaient » les places et les édifices apportaient une présence « morale » aux comportements collectifs.

L'espace public était également équipé d'un mobilier urbain. Dans ce volet, les fontaines publiques dont les vestiges sont encore présents traduisent un souci réel dans la conception de l'espace.

Si les premières fontaines sont figurées par des sculptures de personnages et de « génies », celles du bas empire sont des œuvres recourant au style architectural.

Comme exemple, la Fontaine des nouveaux quartiers de *Cuicul*, dont la forme est rappelle les jets d'eau actuels. C'est un cône de 5 m de hauteur qui déversait de l'eau le long de sa « versants » dans un bassin circulaire.

Il y a également la fontaine de la Tétrarchie accolée aux Thermes du Nord, dont la base est un carré surmonté de 4 colonnettes

Un autre élément qui meublait le Marché de *Cosinius* , la table des mesures, ainsi qu'un *ponderarium* (sorte de balance antique) et le *tholus,* de forme hexagonal situé au centre de la cour et réservé à une fontaine.

CONCLUSION DU CHAPITRE

Le premier constat qui se manifeste aisément à travers ce regard porté sur la Province « romaine » de La Numidie, est sans doute cette urbanisation qui avait encadré le piémont des Aurès. Mais les romains avaient–ils innové en matière d'architecture et d'urbanisme dans cette province ?

Initialement si l'on juge la vie urbaine, l'architecture et la ville à ses vestiges, ceux de Timgad et de *Cuicul* laissent deviner une « période de faste », une urbanité marquée par des inclinations artistiques très pointilleuses et une ville au quotidien dynamique.

En « scrutant » longuement ces vestiges romains en Numidie, nous avions constaté que les « fameux » dogmes romains en matière d'urbanisme n'étaient pas aussi « sacrés » comme nous avons tendance à le répéter, en « schématisant » le modèle romain par son « orthogonalité militaire », dictée par le croisement des « voies maîtresses » et donnant lieu au forum.

En effet, si le *decumanus* à *Cuicul* (Djemila) est fortement atrophié, parce que le site, en éperon, se développe en longueur dans la direction Sud/Nord, favorisant l'importance du *Cardo*, celui de Timgad permettait de joindre les deux portes Est et Ouest, alors que le *cardo* est stoppé par le forum.

Seulement dans ce dernier cas, nous constatons que cette voie Nord/sud, « sacrée » se poursuit « virtuellement » en traversant le forum en se fondant dans son étendue et s'achève en se confondant au *puplitium* du théâtre. Résultat le dogme est « sauf ». Ainsi, la symbolique a été un recours (ou d'un secours) pour la mise en place du modèle urbanistique romain. L'adaptabilité aux conditions des sites, était donc plus importante.

Sur le plan architectural, les édifices destinés aux cultes et aux divinités maintenaient leur organisation spatiale immuable, leurs formes et leurs « échelles ».

La distribution des espaces respectait cette hiérarchie « sacrée », en succédant le *pronaos* au *naos*. Le capitole de Timgad, une aire sacrée et clôturée, répondait à des intentions favorisant sa monumentalité, le site surélevé, le perron d'accès et les dimensions des colonnes (d'un diamètre de 1.58 m et hautes de 14 m). Le temple de *Cuicul*, est précédé d'un énorme perron pour assurer son caractère dominant. La monumentalité du capitole de *Lambaesis* était compensée par son modèle octostyle (8 colonnes sur la façade). Autant affirmer que les édifices religieux restaient immuables dans leur caractère, signe d'une attache à la « métropole » et d'une adoration profonde des Dieux romains.

Conceptions innovantes par contre pour les Thermes, les marchés et la bibliothèque de Timgad, qui laissent voir une grande liberté « compositionnelle ». Ainsi, le marché de *Sertius* et de L'Est à Timgad s'identifient par leur « jeux » géométrique, basés essentiellement sur la superposition partielle des figures quadrilatères et circulaires. Les thermes, surtout ceux du Sud à Timgad présentent une composition planimétrique ou les demis cercles sont contigus aux rectangles, sans perdre de vue la fonctionnalité fortement conditionnée par les exigences techniques (adduction de l'eau, chauffage…).

La bibliothèque également constitue un beau « spécimen » architectural de cette liberté conceptuelle romaine. Le péristyle est attenant à la « salle de lecture » de forme semi-circulaire, avec au bout de l'axe une abside. La paroi repose sur une base de 3 marches, sur lesquelles s'asseyaient les lecteurs, après avoir pris les documents rangés sans doute dans les niches creusées dans le mur. Reste la toiture, car un tel plan avait émerveillé les architectes participant à la mise au jour de Timgad. Ballu y voyait un hypothétique demi-cone, mais chacun peut « restituer » le volume de cette bibliothèque dont le plan fait « l'unanimité ».

L'habitat exprimait également cette volonté de vouloir vivre confortablement. Avec son *tablinium*, son *triclinium* et sa cour entourée d'un péristyle, la maison recrée le microcosme en assurant les conditions de repos. Certains avaient des latrines et même des thermes privés. La mosaïque qui

recouvrait le sol de certaines habitations apportait sans doute une touche « environnementale » importante par les couleurs et le thème développé.

En somme l'architecture profane des romains dans la province de Numidie, celle des loisirs, de la détente et du quotidien s'exprimait librement. Alors que celle réservée aux temples et aux divinités, commandait une approche rigoureuse, monumentale et solennelle.

Les arcs de triomphe, de véritables chefs-d'œuvre, dont la magnificence et la somptuosité devaient correspondre à l'évènement où à la gloire des personnages pour les quelles ils étaient dédiés.

Osons quelques comparaisons ! Par rapport aux arcs de triomphe de Rome (Titus, Septime Sévère), ceux de la Numidie (Arc de Trajan et de Caracalla) confirment non seulement leur « provincialité » mais gagnent énormément en élégance et en légèreté. Car les trois baies (Arc de Trajan), les niches creusées, et les entablements (curvilignes à Timgad et frontons à *Cuicul*) allègent d'une manière conséquente la massivité des édifices.

D'un autre côté la conception des arcs n'avait pas échappé au jeu de composition géométrique et des proportions. Plus, elle était étoffée part l'emploi des colonnes et des colonnettes avec leurs chapiteaux corinthiens ou composites, des arcs à voussoirs et des consoles, le tout aboutit à une « sculpture » monumentale et élégante.

L'usage de la sculpture ne se limitait pas au décor floral figurant sur les consoles (Marché de *Sertius*), il servait également à occuper également l'espace urbain à travers les statues et le mobilier (fontaines, statues sur le forum), Cette inclination à « surexposer » les œuvres artistiques renvoyait généralement aux libéralités des citoyens en quête de promotion sociale ou politique.

La mosaïque n'était pas seulement des figures géométriques stylisées, en Afrique, elle trouva les matériaux, les couleurs et les thèmes pour s'exprimer profondément. Car elle racontait ces « histoires » mythiques de Venus, des Néréides et de ces personnages qui peuplaient le panthéon romain.

Techniquement la Légion romaine avait son « génie » militaire, mais ses ingénieurs ne purent s'empêcher d'ajouter à leur registre les savoirs locaux ou autochtones. L'*opus africanum,* comme mode de mise en œuvre en construction s'était généralisé (nous le retrouvons à *Cuicul* et à Timgad), aux côtés des modes romains *(opus incertum) ou l'isodomum.* Enfin l'*hypocausis* demeure sans doute une introduction ingénieuse dans la Numidie pour le chauffage de l'eau des thermes.

En conclusion, le sud de la Numidie avait une romanisation « quasi-totale ». En effet la fondation des villes et des villages reflète fidèlement la stratégie romaine, celle de l'action militaire qui

précédait l'exploitation des ressources du territoire. Les routes et les implantations humaines avaient certainement participé à la viabilisation de la région sud de la province de la Numidie.

Il y avait certainement une « *roman way of life* », qui ne se limitait pas aux individus, mais englobait toute la communauté. Car nous constatons que l'intérêt « publique » était toujours favorisé : les mesures d'hygiène (réseau d'assainissement, latrines publiques, thermes, fontaines) n'annonçaient – elle pas cet urbanisme « hygiénique » ? La signalisation dans les rues, l'information du public par des inscriptions gravées sur des pierres et exposée sur le forum, la présence de lieux pour débattre de la *res publica*, la séparation des circulations piétonne et mécanique, les loisirs et le spectacle, ne sont-ils pas des « veilles » d'une société d'information et de spectacles ?

[1] VITRUVE Les dix livres d'architecture. Ed.P.Mardaga.Bruxelles/Liège.1979. Trad. C.Perrault.1684.
[2] LANCEL Serge, L'Algérie Antique.Ed.Mengès.Paris.2003.p.106
[3] BALLU A Les ruines de timgad.Antique Thamugadi. Neurdein Fr.Imp.Ed.Paris.1911. p.61 -62.
[4] Information figurant chez Julien Ch-A op.cit.p 177.
[5] LASSUS J .Visite à Timgad.Ed.Dirc.Aff.Cult.S/D.A.M.M.H.A.Alger.1969. p.57.
[6] LANCEL Serge,idem.168.

CHAPITRE 9

LA CONFEDERATION CIRTEENNE

La région, ses villes et l'architecture des édifices

INTRODUCTION

Cirta a fait son entrée dans la mouvance romaine en entraînant avec elle toute la région qu'elle dominait, encadrée également par les trois autres colonies « honoraires » (symbolique, c'est-à-dire sans la « *capacité juridique* »).

Il faut préciser qu'après sa victoire en Afrique en 46 av. J-Ch, César attribua des territoires relevant précédemment de Juba et de son vassal Massinisa au Condottiere Sittius, mercenaire qui monnaya ses services pour mettre en déroute les Numides, assurant ainsi la victoire à l'empereur romain.

Les historiens (Pomponius Mela et Appien), notaient la constitution d'une *colonia Sittianorum*, correspondant aux territoires sous la tutelle de Sittius et de ses compagnons, décidés alors de s'installer et se fixer définitivement sur des terres « gagnées».

Cette colonie n'avait sans doute pas de « capacités » juridiques, tant Sittius, déchu de sa citoyenneté romaine, n'avait pas été réhabilité. « A*ccusé à Rome, il avait prévenu une condamnation en prenant la fuite. Après avoir levé des troupes en Italie et en Ibérie, il était passé en Libye où, servant tour à tour les petits rois du pays qui se faisaient la guerre, il s'était acquis une réputation, parce que la victoire restait toujours du côté où il combattait.* » [1]

Traînant une telle charge, les Sittiens ne pouvaient non plus bénéficier de statut de vétérans ni de pouvoir fonder une colonie de « droit » romain.

Cette situation ne semble pas avoir été réglée du temps de César, mort en 44 av. J-Ch, suivie de celle de Sittius (certains historiens attribue sa mort à *Arabion* un fils de *Massinisa,* le vassal dépossédé de Juba). D'autres part, le triumvirat succédant à César, connut une période de grands troubles (entre Octave, Lépide et Antoine).

Autant annoncer rapidement que le statut de *Colonia Sittianorum,* suivi d'un statut de Confédération des quatre colonies, forme inédite dans le système administratif romain, a été motivé par des considérations exceptionnelles.

La dissolution de cette confédération dans la *provincia Numidia*, puis les faveurs accordées par Constantin à Cirta sont les principaux faits de cette histoire dans laquelle Constantine gardait plus ou moins un rang de commandement dans la région.

Dans ce chapitre, il sera question de l'état du territoire de la région constantinoise (son organisation, les modes administratifs…) tel qu'il a été « hérité » par les romains. Dans ce sens, il s'agit de comprendre cette « exception » statutaire qui avait été accordée à Cirta et ses environs, de saisir les « réaménagements» élaborées par les romains concernant le « domaine » agricole, les routes et les villes.

Ainsi, en plus des multiples formes d'organisation provinciale de Cirta et de ses environs, nous nous pencherons sur l'exploitation du territoire, l'armature urbaine, les routes, les villes et l'architecture.

Nous nous appuierons pour l'élaboration de ce chapitre sur :

- des ouvrages spécialisés, histoire, géographie antique, l'architecture et l'urbanisme romains…
- Le « patrimoine » archéologique, des sites mêmes des villes (Tiddis, Thibilis, Milev, Sigus….), ou exposé dans les musées (à Constantine, Timgad…).
- Les documents « filmographiques », élaborées sur les sites romains.

Sur le plan géographique, nous délimitons le champ de notre étude au territoire relevant de la *provincia Numidia Cirtensis*, telle qu'elle a été instituée par les romains.

1. *COLONIA JULIA JUVENALIS HONORIS ET VIRTITUS CIRTA.*

Se référant aux informations figurant dans le « *bellum africanum* » attribué à César, La *colonia sittianorum,* citée par Appien et Pomponius Mela a été assimilée par les historiens contemporains à Cirta (Constantine).

En effet, César avait attribué à Sittius les territoires appartenant au vassal de Juba, Massinisa, situés dans la partie occidentale de la Numidie en guise d'«honoraires». Il créa également la seconde province d'Afrique, l*'Africa Nova*, (la précédente, constituée après la chute de Carthage, prit le nom *d'Africa Vetus*), et désigna Salluste pour son gouvernement.

D'autre part, le *condottiere* Sittius, déchu de la citoyenneté romaine et monnayant les services des mercenaires à sa solde, ne pouvait prétendre à constituer une colonie dans le cadre du droit romain. Les colonies étaient toujours créées pour recevoir des vétérans, c'est-à-dire des soldats libérés après avoir accompli des services dans l'armée romaine régulière.

César a été assassiné en 44 av. J-Ch et Sittius mourut dans la même année. Le triumvirat qui succéda à César (Octave, Lépide et Antoine), a connu une période de grands conflits appelés par les historiens antiques les « *bellum civlis* » (les guerres civiles). Ces conflits avaient également

gagné l'Afrique où les gouverneurs des provinces *Africa Vetus* et *Africa Nova* prirent position pour des différents belligérants.

A ce moment, selon une hypothèse de A.Berthier[2], les Sittiens adoptèrent la cause d'Octave, alors allié de Lépide et qui, dans un compromis précédent entre le triumvirat, bénéficia des territoires d'Afrique.

En effet, se basant sur des textes de H.G.Pflaum, considérant que les Sittiens contraints de choisir une *tria nomina*, ils optèrent pour le gentilice *Aemilius* (celui de Lépide). Ce qui explique leur forte présence dans les environs de Cirta, à *Thibilis* (Announa) à *Tigisis* (Ain El Bordj) à *Sigus*, *Milev* (Mila) et *Chullu* (Collo). **(Voir Planche N° 53).**

Selon une lecture de J.Heurgon[3], appuyée par A.Berthier, les Sittiens se retrouvèrent à *Chullu* (Collo), *Rusicade* (Skikda) et *Milev* (Mila). Cette présence est décelable dans les *cognomen* des trois cités. En effet, les épithètes : *Sarnia*, *Veneria* et *Minervia* figurant dans les titulatures respectives de *Milev*, *Rusicade* et *Chullu*, évoquent les villes campaniennes : la patrie de Sittius, la Nucérie, Pompéi et Sorrente.

Les colonies (*Milev, Chullu et Rusicade*) n'avaient pas de statut juridique, elles n'étaient que des colonies honoraires, fondées par les Sittiens.

La *colonia Cirta* portait quant à elle, l'épithète *Julia,* ce qui généralement relevait d'un **projet impérial**. Il avait fallu donc aux Sittiens de justifier un statut de « vétérans » pour bénéficier de la formation d'une colonie. Aucune information n'est disponible pour confirmer l'accord d'une telle faveur. L'hypothèse avancée par A.Berthier, revient à admettre une organisation des Sittiens en « milice» indépendante pour se constituer en « *juventus* ».

Ce statut n'était pas unique, car nous retrouvons une « *collegium* » regroupant des « *juvenes Saldae*», à Bejaia et même dans les « *res gestae divi augusti* », nous lisons que les fils d'Octave (Gaius et Lucius) avaient été déclarés « *principem juventitus* » par le sénat.[4] Cette nomination intervenait entre l'an (5 et 2 av.J-Ch), donc nettement postérieure à la constitution de la *colonia Cirta*, ce qui laisse croire qu'une telle organisation de « jeunesse » était déjà en « vogue ».

Donc la formation de la Colonie était devenue possible, en substituant aux droits de « vétérans » la formation d'une « *juvens*» des Sittiens. Les inscriptions révélant la présence d'une *juventus cirtae* ou *citenses* ont été trouvées, l'une à Tiddis[5], une autre à *Cuicul* (Djemila) et une troisième encastrée dans un mur byzantin à Mila.

Cette instauration est appuyée par la borne découverte à Ksar Mahidjiba au Sud/Est de Constantine en mars 1952. Exposée au Musée Cirta, étudiée par A.Piganiol et H.FG.Pflaum[6],

elle indique une déduction des terres sur l'*ager publicus* de Cirta sous le règne d'Auguste Octave en 26 av. J-C.

« Imp(eratore) Caesare Augusto Dei(filio)) VII (I) T(ito) Statilio Tauro iterum cos(ulibus) L(ucius) Iulius Arrenus II vir agros ex d(ecreto) d(ecurionum) coloneis adsign(avit). »

(L'Empereur César, fils divin, Auguste étant consul pour la huitième fois et Titus Statilius Taurus étant consul pour la seconde fois Lucius Julius Arrenus duumvir, en vertu d'un décret des décurions, a attribué des terres aux colons.)

Ainsi la *colonia Julia Juvenalis honoris et virtutis Cirta* serait née aux environs de l'an 26 av. J-C, sous le règne d'Auguste

Cette datation a été également confirmée par A.Berthier [7] qui fait état d'une découverte à Tiddis en 1958 d'une monnaie ou il identifia l'effigie d'Auguste au droit et deux têtes accolées au revers qu'il attribua à *Honos* et *virtutis*, divinités des *juventus.*

A.Berthier traduit cette transcription imagée par *Colonia Julia Juvenalis honoris et virtutis Cirta*, alors que le droit exprimerait *Colonia Julia*…

La colonie a été instituée par Auguste, récompensant les Sittiens pour un probable appui lors des Guerres Civiles et déplaçant d'autres colons dans les environs de Cirta, dans un but de « peupler » ce territoire dont la majorité revienait à des autochtones.

La fondation n'a pas été « décidée » par son prédécesseur, car, nous connaissons un cas ou la disparition prématurée de César avait compromis la formation d'une colonie de droit romain : *Arelate* (Arles en France). Auguste voulant maintenir la clientèle politique de son père adoptif, rétablit la colonie en lui attribuant la titulature : *Colonia Julia paterna Arelate Sextanorum*. Le mot « *paterna* » est relatif à la décision de César qu'Auguste avait achevée en installant les vétérans de la VI eme Légion.

En résumé, la création de la *colonia Cirta* n'était devenue possible qu'à la suite des :

- **ajustements « juridiques** », où les Sittiens s'étaient organisés en « *juventus* », assimilable en droit à des soldats « réguliers » et enfin pouvant bénéficier des faveurs accordées aux vétérans.
- une **consécration religieuse**, imposant dans les titulatures des colonies «honoraires », (*Milev, Chullu et Rusicade*) des surnoms théophores des villes de Campanie (Nucérie, Pompéi et Sorrente), évoquant exclusivement la patrie de Sittius et rappelant également les divinités césariennes (*Minerve et Venus*). Par contre la *Colonia Cirta* a été consacrée religieusement à *Honos* et *Virtus*, divinités protectrices des « *juvenes* ».

PLANCHE N°53

REPARTITION DES « FAMILLES » ROMAINES DANS LA CONFEDERATION CIRTEENNE

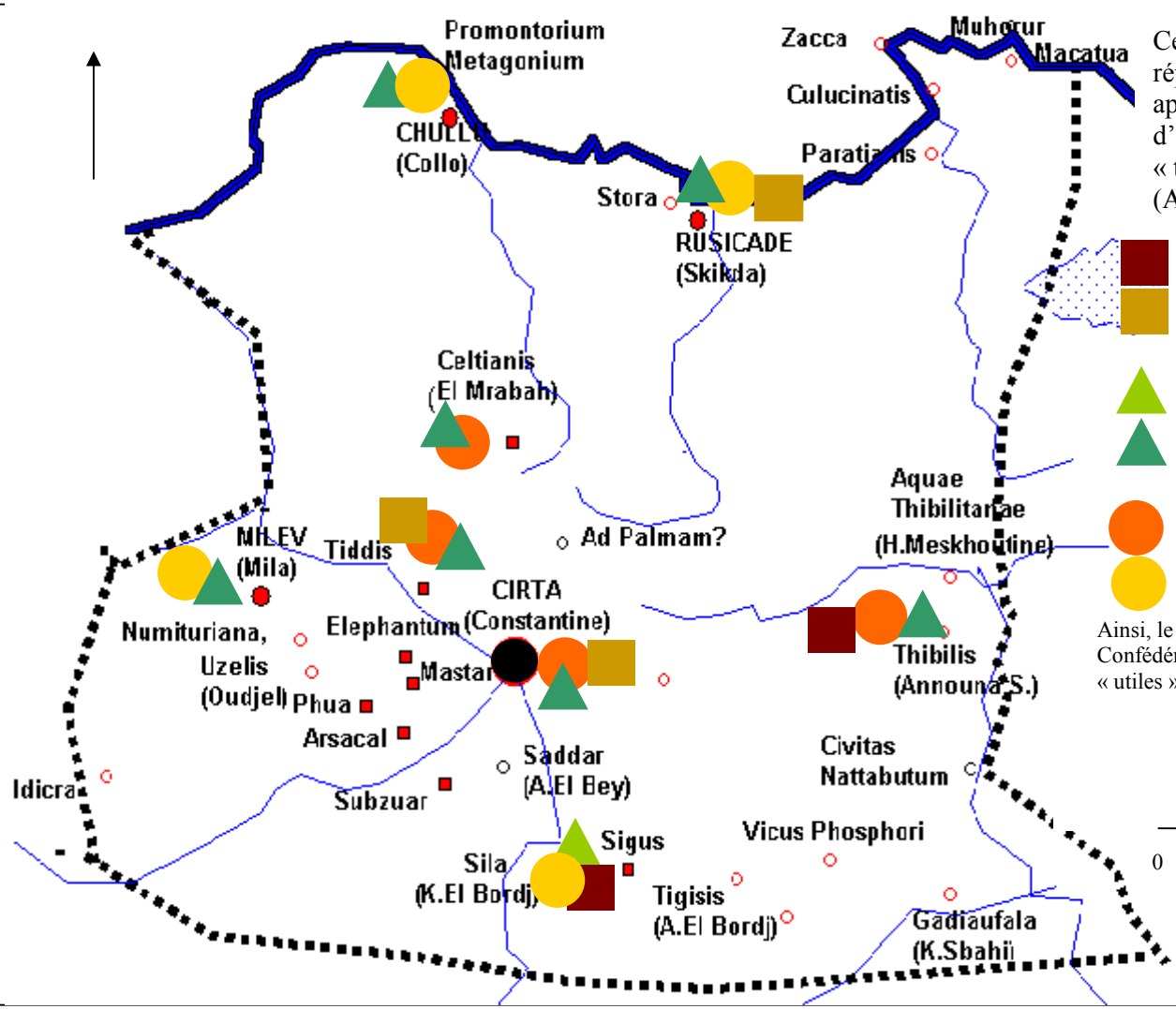

Certains auteurs considèrent que les noms répartis sur la Confédération appartenaient aux Sittiens, dont plusieurs d'entre eux avaient du opté pour une « tria nomina » empruntée à Lépide (Aemilii) et à Salluste.

\+ 30 Aemilii
\-

\+ 30 Sallustii
\-

\+ 30 Sittii
\-

Ainsi, le déferlement des Sittiens sur le territoire de la Confédération avait surtout concerné les territoires « utiles », villes, terres riches et ports.

0 25 km

Source.F.BERTRANDY. 1980

Ainsi s'étaient accomplies les conditions de la naissance (ou de la renaissance) de la Confédération Cirtéenne, appelée également : *Res publica quatuor coloniae Cirtenses,* ou encore la Confédération des Quatre colonies.

De l'avis de la majorité des historiens (même les plus contemporains), cette « confédération » constitue une exception dans le statut provincial romain.

Un « *hapax* » pour J.Heurgon[8], « *une exception dans le régime municipal romain* » pour S.Gsell[9], une « *forme de république originale…exception administrative…* » pour S.Lancel[10], ce sont quelques-unes des expressions utilisées pour qualifier cette « forme » d'organisation administrative.

2. *RESPUBLICA IIII (quattuor) COLONARIUM CIRTENSIUM*

Comme, nous l'avons constaté précédemment, cette confédération était vraiment exceptionnelle dans le statut provincial romain. Cirta était la capitale d'une Confédération regroupant des colonies honoraires (*Milev, Rusicade et Chullu*), des *castella* et des *pagi* que nous verrons dans la suite.

« *..Cet assemblage originel qui rattachait la Colonie Cirta-Constantine les colonies « contribuées » de Rusicade (Skikda), Milev (Mila) et Chullu). Mais c'était aussi, un vaste territoire tout en ensemble de petites cités qui, sous le nom de pagi, étaient également placées sous la houlette de Cirta-Constantine ; Tigisis (Ain El Bordj) au sud, comme à Thibilis (Announa) à l'Est, des Magistri en assurant la gestion locale sous le contrôle de « préfets » qui, de Cirta représentaient les « trimuvirs » ».*[11]

Auparavant, il s'agit de présenter cette confédération géographiquement et historiquement :

2.1. Délimitation de la Confédération Cirtéenne

Si cette région est connue par ses colonies, Cirta*, Rusicade, Chullu et Milev*, elle possédait également une certaine profondeur au sud. Ainsi les limites Nord, Est et Ouest semblent correspondre à des élément naturels, alors qu'au sud, les limites restent imprécises.

En s'appuyant sur les documents cartographiques établis par des historiens et des archéologues, les limites de cette région correspondent :

- au Nord, à la bande littorale donnant sur la méditerranée, allant de l'Est de *Tacatua* (Chetaibi), jusqu'à l'embouchure de l'*Ampsaga* (Le Rhummel), située à l'ouest du *promontorium Metagonium* (Cap Bougaroun).

- L'*Ampsaga* constitua une frontière naturelle à ouest. (Cependant *Cuicul*, fondée en 96-97 sur le territoire de la Confédération avait été mise sous la tutelle du gouverneur de la *Provincia Numidia Cirtensis*). Cette limite se prolongeait au sud en englobant El Eulma (dont le nom romain *Ad Portam* constitue toujours un doute pour les historiens).
- Au sud, cette limite comprenait M'chira, et aboutissait au sud de *Gadiaufala* (Ksar Sbahi). Une inscription trouvée à Chelghoum Laid, indiquait *l'ager publicus* des cirtéens[12]. S.Lancel avait également étudié une borne trouvée au Sud de Constantine, indiquant la délimitation du territoire des *gentis* des *Suburbures* et des *Nicives*.
- A l'Est, l'Oued Cherf était une limite naturelle, qui se prolonge jusqu'à l'Est d'*Aquae Thibilitanae* (Hammam Meskhoutine) puis rejoint un point à l'Est de Chetaibi en traversant Djebel Taya, le Lac Fetzara et le massif de l'Edough. Une borne milliaire recueillie à l'Oued Ouider[13] mentionnait les limites entres *Cirtenses* et *Hipponenes*.

Notons également, que dans le découpage établi par les historiens, le territoire de la Confédération Cirtéenne englobait *Civitas Nattabutum* (Oum Guergueche)[14], quoique cette dernière soit généralement « effacée » des *pagi* relevant de Cirta.

A regarder de près la composante géomorphologique de cette « région », nous constatons qu'elle s'étale sur les hautes plaines au sud, sur les zones montagneuses au Nord/ouest et la chaîne Numidique au Nord/est, sur les vallées de l'oued Rhummel et oued Safsaf, comme débouchés naturels sur le littoral. Donc des éléments du relief variés se rencontrent sur un espace organisé en « unité » géographique et territorial relevant d'une même tutelle.

2.2. La Confédération Cirtéenne dans les découpages provinciaux romains

La confédération des quatre colonies se réjouit longtemps de son autonomie relative. Administrativement elle relevait de l'autorité du gouverneur de la Proconsulaire, qui était de rang sénatorial.

Seulement, au moment ou la légion fut déplacée à Lambèse, le statut de la Confédération ne devait pas rester le même. Car en référence à l'organisation des territoires de l'empire romain, la présence de la légion, insérait la province « hôte » dans les prérogatives de l'empereur, qui déléguait un légat pour son gouvernement.

« *….En fait, depuis l'année 37, administrée par le « légat » en charge du corps principal de l'armée d'Afrique, finalement fixée à Lambèse, au débouché nord des Aurès, au début du II eme Siècle. Lambèse fut ainsi de facto la capitale de la Numidie pendant près d'un siècle, jusqu'à ce*

que Septime Sévère officialise cette situation en détachant la Numidie de la Proconsulaire avec Lambèse pour capitale administrative. Sous la Tetrachie (fin du III eme S.), l'un des résultats des redécoupages alors entrepris fut le partage de la Numidie en deux provinces : avec Cirta pour capitale, la province du nord héritait de la meilleure part, celle de l'ancienne confédération Cirtéenne, tandis qu Lambèse demeurait la capitale de la Numidie Militaire »[15].

Dans cette période, la Numidie avait pour capitale Lambèse, où la Légion avait pris ses quartiers. Cette organisation territoriale instituée par Septime Sévère, privilégiant le militaire, correspondait aux tentatives de pacifier la région des Aurès, d'où partaient des vives réactions de résistance et de désobéissance au pouvoir romain.

Cette organisation fut abrogée sous le règne de Dioclétien (La Tétrarchie). Un nouveau découpage fut établi et la Numidie a été divisée en deux provinces : le Nord la *Numidia Cirtensis* avec Cirta pour capitale et le Sud, la *Numidia militiana*, militarisée, s'organisait autour de Lambèse.

Dans cette chronologie, la Confédération Cirtéenne s'était maintenue comme enclave plus ou moins autonome. Tolérée par d'Octave, cette organisation semble obéir à une stratégie politique et sécuritaire en séparant la Proconsulaire de la Maurétanie par une « bande territoriale », dont la partie Nord (La confédération Cirtéenne), civile, était totalement acquise à la *Romanitas* et celle du sud militaire, dévolue à la légion qui s'occupait à pacifier, sécuriser et annexer d'autres territoires.

Une dizaine d'années après, Constantin procéda à la réunification de la Numidie autour de Constantine.

2.3. De Cirta à Constantine

Rappelons au passage, qu'une initiative de la municipalité de Constantine a été prise en 1908, pour élever une statue de l'empereur Constantin *« qui avait fait relever de ses cendres l'antique Cirta et lui avait donné son nom* »[16]. Le sculpteur François Brasseur fut chargé d'élaborer cette œuvre en marbre blanc en s'inspirant de la statue de Constantin conservée à la Basilique de Saint-Jean-de-Latran à Rome.

Cette œuvre se trouve actuellement sur la place en face à la Gare ferroviaire. Le piédestal dessiné par l'architecte Bonnell et approuvé par l'architecte Ballu porte l'inscription :

« *A Constantin-le-Grand, qui releva de ses ruines Cirta détruite par Maxence et lui donna son nom en 313*. »

Cette « reconnaissance » met un terme aux tentatives suggérant une toponymie relative à une composition du nom arabe de la ville (Qacentina), émanant de Ksar Tina et même *His Tina*[17].

Ibn Kounfoud, nommait la ville Kasr Tina[18]. Joleaud [19] reprend cette version non sans essayer une analogie avec Athéna qu'Hérodote employait pour désigner la divinité Triton. (Littéralement, la traduction de ce nom donne : Château de la reine Tina ou Château du Figuier.)

Toujours est-il que l'initiative de la municipalité, appuyée par la Société Archéologique du Département de Constantine, avait définitivement lié le nom de la ville à l'empereur Romain.

Nous citerons deux inscriptions publiées dans l'Annuaire de la Société Archéologique de la Province de Constantine[20] sur lesquelles apparaît le nom de *Constantinae.*

- La première : correspondant au règne de Constance et Julien (entre 360 et 361), elle concerne l'élévation d'un monument par le Conseil municipal de *coloniae Constantinae* pour exalter les libéralités de Ceionius Italicus.
- La seconde : datant de la même époque et pour le même personnage, accordée par « *l'ordo coloniae milevitanae in foro constantinae civitatis…* »[21]

Ce changement de nom était consécutif à une série d'évènements qui avait commencé à Rome. Le « lancement » avait débuté avec la crise qui secoua la « Tétrarchie ». Le final avait opposé Constantin à Maxence. Ce dernier dut dominer Rome, ce qui n'était pas du goût de l'Afrique.

En signe de désobéissance, le Vicaire des provinces d'Afrique, Domitius Alexander, s'autoproclama Empereur de Carthage en 308.

Les lectures proposées pour cet épisode tendaient à considérer dans leur majorité Domitius Alexander comme un « usurpateur », nourrissant des intentions de s'autoproclamer « empereur » en Afrique en se détachant de Rome.

Une inscription sur le piédestal de la statue qui fut élevée en son honneur, trouvée en février 1876, sur la place du Palais du Bey (Aujourd'hui place Si El Houes)[22] vantait l'œuvre du personnage : « *Au restaurateur de la liberté publique et au propagateur de tout le genre humain et du nom romain* ».

A.Berthier [23] opère une lecture intéressante, en situant l'action de Domitius Alexander comme réaction en faveur de Constantin.[24]. Car comme l'indique l'inscription relevée, il n'y avait pas chez l' « usurpateur » de velléités séparatistes tant son œuvre s'inscrivait dans le « principe » de la *romanitas*. Il n'y avait donc pas de reniement de l'ordre romain dans les velléités de Domitius.

Cette fidélité est également confirmée par les émissions numismatiques sous le court règne de Domitius; la plupart des sept types évoquaient la célébration du nom de Rome, de la religion Romaine et la fidélité des provinces d'Afrique[25].

La désobéissance des provinces d'Afrique avait eu un grand retentissement dans la méditerranée[26] et l'alliance de Domitius avec Constantin était convenue. Durant ce temps, Rome fut privée du ravitaillement provenant de l'Afrique, ce qui avait soulevé des émeutes sanglantes, violemment réprimées par les prétoriens de Maxence.

Cette situation obligea Maxence à reprendre les affaires africaines en main. Il dut confier cette mission au Préfet du Prétoire, ancien proconsul des provinces d'Afrique : Rufius Volsianus.

Fort de son armée, ce dernier occupa Carthage. Domitius se réfugia alors à Cirta, ville fortifiée et site approprié à ce genre de situation.

La suite, toute simple, se termina par la mort de l' « usurpateur » et la mise à sac de la ville.

Il fallait attendre la bataille du pont *Milvius* sur le Tibre, qui départagea les deux prétendants Constantin et Maxence. La victoire revint au premier, dont le triomphe a été retentissant en Afrique, Cette joie fut traduite en inscriptions trouvées à Cherchell en Avril 1855 (dans le musée d'Alger) racontant la victoire du pont Milvius.[27]

A Constantine, deux inscriptions gravées sur des pierres sont actuellement encastrées dans les murs de la Casbah célèbrent la « *gloire de l'auteur de la liberté et de la sécurité perpétuelle* » et louent « *le très grand, très pieux, heureux, invincible et Auguste triomphateur de toutes les nations, qui a soumis toutes les fractions et qui, par son heureuse victoire a illuminé d'un rayon les ténèbres de la liberté opprimée par l'esclavage* ».

Elle fut également mentionnée par Aurelius Victor : « *A Cirta, qui était tombée en ruines lors du siège soutenu par Alexander, fut donné le nom de Constantine après que la ville eut été reconstruite et embellie* »[28].

Mais quelles sont les raisons qui avaient motivées Constantin pour accorder de telles faveurs à Cirta, en la reconstruisant et en lui donnant son nom ?

Nous avons deux lectures distantes dans le temps.

La première, émise par J.Maguelonne[29] où il attribue ces faveurs à une requête des habitants de Cirta. Pour étayer son affirmation, il s'appuie sur les inscriptions gravées dans les pierres insérées dans les murs de la Casbah, dont les textes comportent des locutions de fortes insistances dans l'éloge.

La seconde élaborée par A.Berthier[30], s'oriente sur le rôle qu'avait joué Cirta en faveur de l'empereur, qui, sensible à cet appui, avait accordé son attention à la cité, allant jusqu'à lui donner son nom. Ce qui conduit à se confirmer l'hypothèse d'une « convention » de Domitius avec Constantin.

Notre position rejoint plutôt la seconde lecture. Car les inscriptions formulées sur les pierres expriment plutôt des sentiments de respect et vantent les bienfaits du Libérateur de l'oppression subie par les Cirtéens sous l'occupation de Maxence.

D'autres part, la position de Cirta dans le conflit Constantin/Maxence était particulièrement exceptionnelle, en résistant, elle n'avait non seulement subi les affres de la ruine, mais donné un exemple retentissant de son appui à Constantin.

En 313, Cirta, citée « à l'ordre de l'Empire », prit le nom de *Constantina*. Cette promotion a eu un double effet sur son statut :

- provincial :

Constantine était hissée au rang de capitale impériale de la province de Numidie (englobant le territoire de l'ancienne Confédération et la Numidie militaire, dont Lambèse était la capitale).

D'un « simple chevalier » (rang équestre), son gouverneur était promu au rang de Sénateur consulaire avec droit à « six faisceaux », soit un « *consularis sexfescalis* ».

- urbain

Cette promotion ne pouvait se concevoir sans engager des travaux d'embellissement, de restauration et reconstruction. Remarquons que le texte d'Aurelius Victor cite la reconstruction avant l'embellissement, ce qui laisse supposer que la ville n'était pas totalement détruite.

Ces opérations sont porteuses d'un « renouveau architectural » que l'archéologie n'a pas encore fourni. Les édifices majeurs retrouvés et proches de cette époque sont le tétrapyle et la basilique sous la Place de la Brèche, datant de la fin du IV eme Siècle.

Cette promotion insère Cirta dans un champ historique « mondial ». «*Elle est la seule ville d'Afrique qui ait reçu une distinction aussi éclatante, cette distinction à son tour indique qu'elle a joué un rôle essentiel* ».[31]

3. L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE DE LA CONFEDERATION

Comment était administrée cette confédération ? Quelle était son organisation territoriale ? Les tribus qui habitaient sur son territoire ?

Telles sont les informations que nous avions relativement « extirpées» des différents documents anciens et contemporains, en se referant aux inscriptions latines (CIL et ILA) et aux « histoires » rapportées ou (ré) interprétées par des contemporains.

3.1. Les tribus (PLANCHE N° 54)

Les tribus « autochtones » mentionnées par des inscriptions latines dans la Confédération Cirtéenne, occupaient des territoires plus ou moins vastes. Ainsi, nous dénombrons :

- Au sud/est, les *Nattabutes*, occupant le territoire de Henchir El Hammam et Henchir Guelaat Bou Asfan, et dont la principale cité était *Civitas Nattabutum*. Comme nous l'avions mentionné auparavant cette « ville » est absente de la « chronique » Cirtéenne, parce que ses relations étaient sans doute plus intenses et privilégiées avec *Thuburiscum Numidarum* (Khemissa) et *Madauros* (M'daourouch).
- Les *Saboïdes*, le nom de cette tribu figure sur une inscription trouvée à Constantine.[32]
- Les *Salasii*, mentionnés par Ptolémée dans sa « géographie » et dont une inscription (une épitaphe), recueillie entre *Milev* (Mila) et *Celtianis* (El M'rabah), mentionnait un *Praefectus gentis Salass….*[33]
- Les *Nagmussi*, sur la Table de Peutinger, cette tribu occupait un territoire au Sud /Est de Cuicul.
- La *gentis ucutamonurum*, le principal foyer de cette tribu se situerait au Col de Fdoules près de Djimla (dans la Wilaya de Jijel). Une inscription gravée sur un rocher indiquait : *Rex gentis Ucutamanorum,*[34] Il s'agit probablement de la tribu des Kotama, dont il a été question dans la partie précédente (fournissant des troupes aux Fatimides). L'étendue de cette tribu était mentionnée par Ptolémée sur le territoire traversé par l'Ampsaga, sous le nom de *Kidamousioi*.
- Les *Zimizii*, selon la Table de Peutinger, cette tribu occupait le territoire littoral s'étalant de *Rusicade (*Skikda*)* à *Igilgili (*Jijel*)*.

Nous rencontrons également le nom des « *Siguenses* » (habitants de Sigus), cité par A.Cherbonneau[35] , mais sans affirmer qu'il s'agissait d'une tribu antique, toutefois il se rapproche de ce nom d'une fraction très active durant la Régence turque : « *Segnia* ».
Concernant les tribus de souches romaines, les inscriptions latines mentionnent souvent les noms des familles de grands propriétaires de la Confédération Cirtéenne : Les *lollii,* les *Antistii,* Les *Pactumei*, les *Arrii* et les *Geminii,* dont certains de leurs membres occupèrent des postes importants dans l'administration et dans l'armée à un haut niveau de l'empire. Ces familles s'enorgueillissaient d'appartenir à la tribu des *Quirina*, celle des Sévères, alors que dans le reste de la province de la Numidie, les colons installés à *Calama* (Guelma), Timgad et *Cuicul* se réclamaient de la tribu de Trajan, les *Papiria*. Regardée de près, cette composition tribale laisse constater qu'au moins les Kotama, avaient une souche

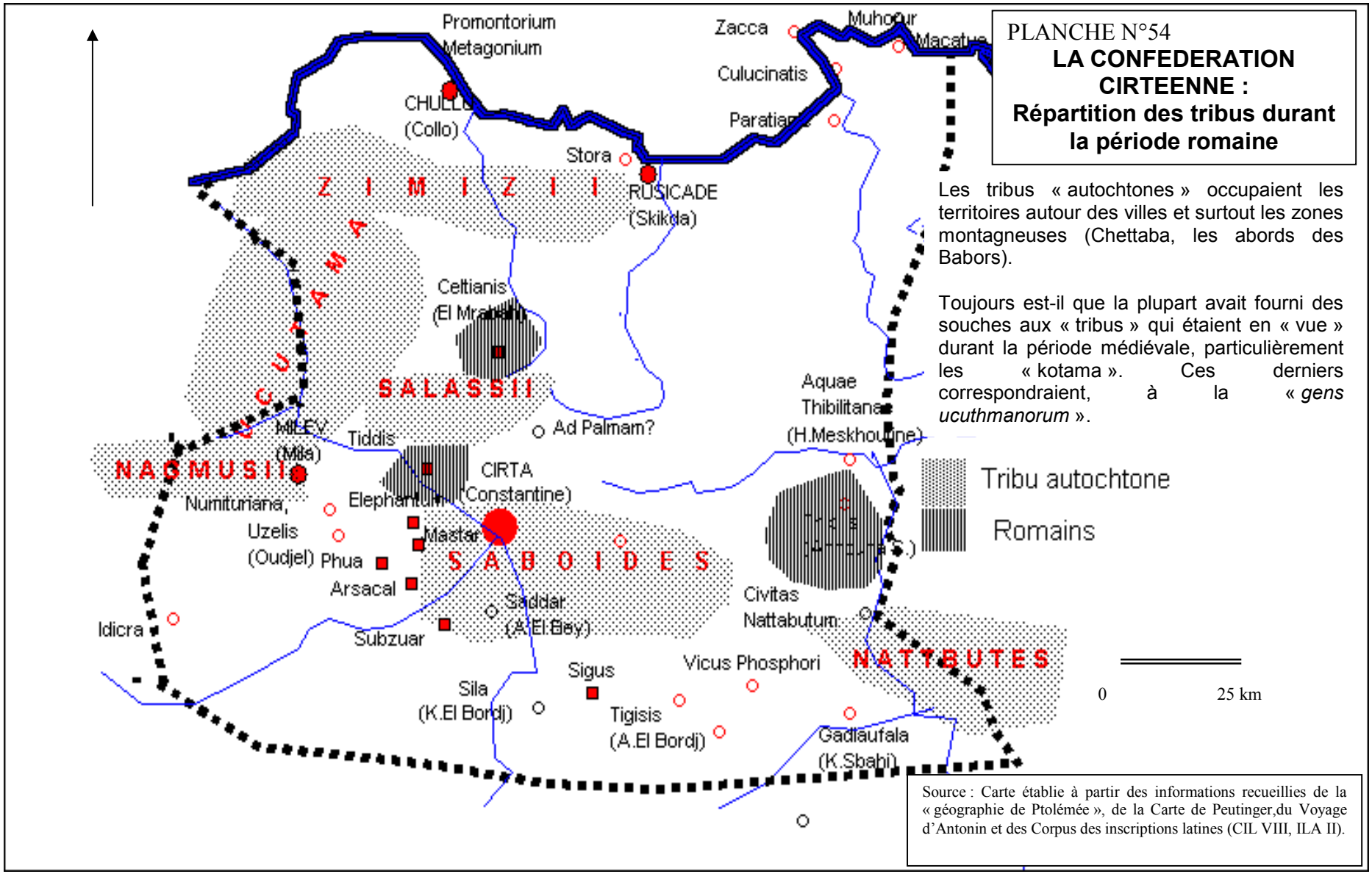

PLANCHE N°54

LA CONFEDERATION CIRTEENNE : Répartition des tribus durant la période romaine

Les tribus « autochtones » occupaient les territoires autour des villes et surtout les zones montagneuses (Chettaba, les abords des Babors).

Toujours est-il que la plupart avait fourni des souches aux « tribus » qui étaient en « vue » durant la période médiévale, particulièrement les « kotama ». Ces derniers correspondraient, à la « *gens ucuthmanorum* ».

Source : Carte établie à partir des informations recueillies de la « géographie de Ptolémée », de la Carte de Peutinger,du Voyage d'Antonin et des Corpus des inscriptions latines (CIL VIII, ILA II).

« ethnique » et territoriale très profonde dans l'histoire. Quant aux « Saboides », sans trop de conviction, ne peut-on les rapprocher des Sabéens, dont Ibn Khaldoun, s'appuyant sur des généalogistes arabes, mentionnait qu'ils s'étaient établi sur ce territoire depuis des temps plus anciens, avec les Kotama comme principale composante?

Les informations recueillies des corpus des inscriptions latines (CIL et ILA), nomment les castellum suivant : (**PLANCHE N° 55)**

- *Castellum Arsacalitanum*[36], (aujourd'hui El Goulia), *Arascal* se situe dans le pâté montagneux de Chettaba. Les premières fouilles avaient commencé vers 1861[37]. Ce fort fut « *une acropole autour de laquelle se serraient les maisons des colons, comme autour d'un refuge tout près* »[38], il surplombait la plaine, les hauteurs et la vallée du Rhummel.
- *Castellum Phuensium*[39]*, actuellement* Ain Foua (ou Phua), ce lieu-dit se situe sur l'autre versant de la Chettaba, au Nord Ouest du précédent.
- *Castellum Elephantum*[40]*,* Aujourd'hui Ain El Kerma (ex. Rouffach) ou plusieurs inscriptions funéraires ont été recueillies témoignent d'une vie « municipale » dans cette localité.
- *Castellum Mastarense*[41]*,* aujourd'hui Ibn Ziad*,* il se trouvait sur le versant ouest de la Chettaba.
- *Castellum Siguittanum*[42]*,* correspond à Sigus (appelé également Bordj Ben Zekri).
- *Castellum Subzuaritanum*[43]*,* appelé aujourd'hui Ain Sadjar, il se situait au sud/Ouest de Constantine sur le plateau d'Ail El Bey (aux environs de l'actuel village socialiste Benboulaid*).*
- *Castellum Celtianense*[44] : correspond à El M'Rabah (aujourd'hui près de Beni Hmidane), il se situait au nord/ouest de Constantine.

Castellum Tidditanorum, dernier rajouté aux précédents suite aux découvertes effectuées par A.Berthier[45]. Tiddis est un site archéologique qui demeure « exceptionnel » par le plan de l'établissement humain antique. Il y a également un castellum mentionné sur la Table de Peutinger, se situant sur la route reliant Cirta à Thibilis : le *Castellum Fabatianum*, mais que les fouilles archéologiques n'ont pu le confirmer jusqu'à ce jour.

Concernant les pagi, parmi les plus mentionnés, notons :

- *Saddar*[46], situé sur le plateau de Ain El Bey, près de l'actuel lieu-dit El Baraouia. (les ruines ont été classées au début dans le lieu-dit Bled El Gouhari et de Ain El Bey, relativement à la fontaine). Les Turcs avaient également exploité des domaines dans cette région.

PLANCHE N°55

LA CONFEDERATION CIRTEENNE

La répartition des établissements humains

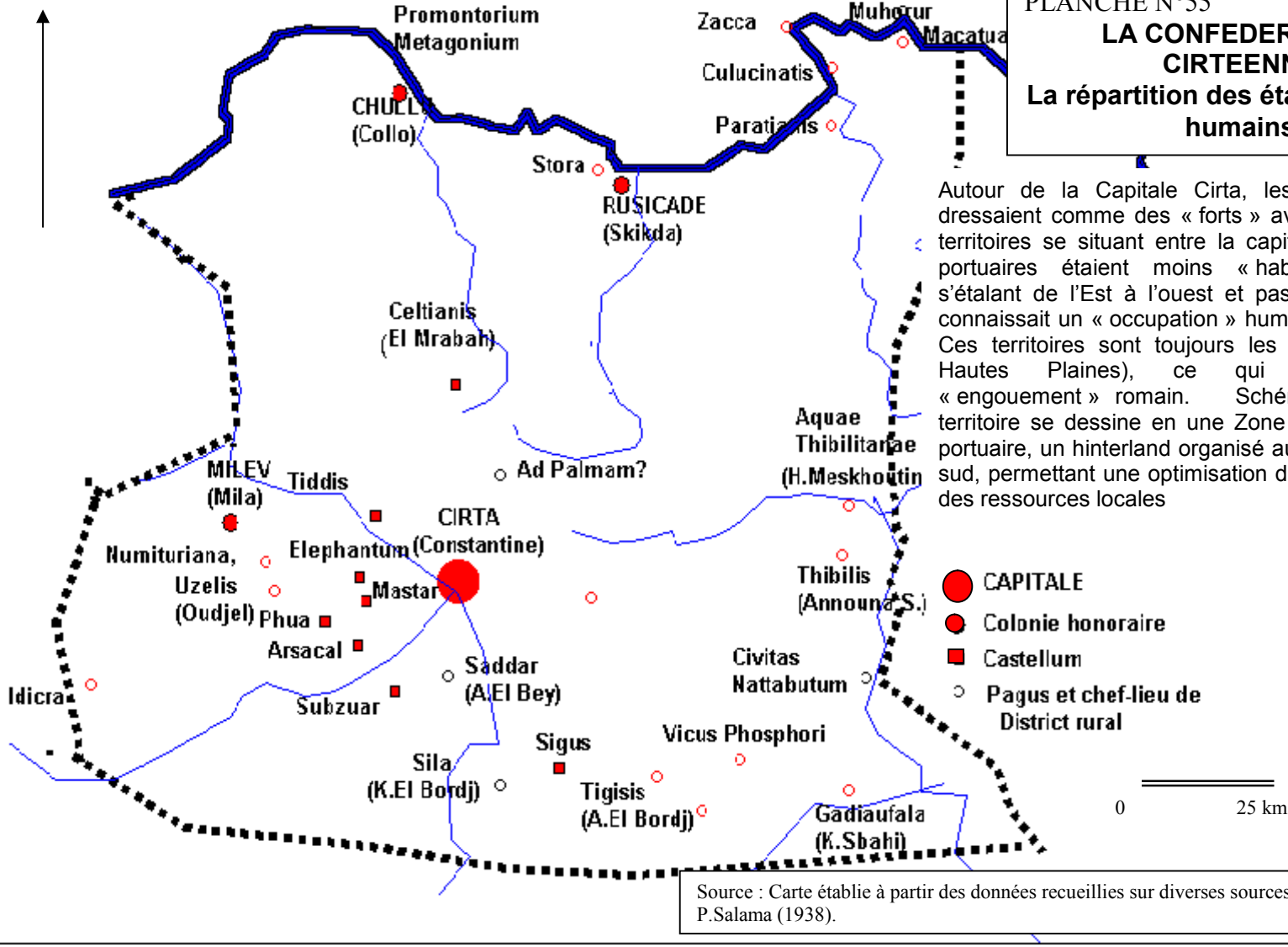

Autour de la Capitale Cirta, les castellums se dressaient comme des « forts » avancés. Si le les territoires se situant entre la capitale et les villes portuaires étaient moins « habité », la zone s'étalant de l'Est à l'ouest et passant par le sud connaissait un « occupation » humaine plus dense. Ces territoires sont toujours les plus riches (les Hautes Plaines), ce qui explique cet « engouement » romain. Schématiquement, le territoire se dessine en une Zone Nord littorale et portuaire, un hinterland organisé autour de Cirta au sud, permettant une optimisation dans l'exploitation des ressources locales

Source : Carte établie à partir des données recueillies sur diverses sources, particulièrement P.Salama (1938).

- *Sila,* ce pagus se situait au piémont de Djebel Fortas, à l'ouest de Sigus. Aujourd'hui le lieu-dit est appelé Bordj El Ksar.
- *Tigisis*[47]*,* Ain El Bordj, situé à l'Est de Sigus, Ce pagus a été exploité tour à tour par les Byzantins et les Arabes. Déoclitien lui avait accordé le titre de municipe.
- *Gadiaufala*[48]*,* aujourd'hui Ksar Sbahi, au sud Est de Cirta.
- *Thibilis*[49] *,* Announa Sellaoua, à l'ouest de Cirta. Cette ville a été même promue en municipe sous le règne de Dioclétien.
- *Uzelis*[50], Oudjel, localité dans le Chettaba, à l'ouest de Cirta, elle fut connue pour la fabrication de la poterie.
- Une inscription mutilée avait fourni le nom d'un pagi, *Cald…*[51]*,* qui se situe à Ouled Nahar (au Nord ouest de Constantine).

La répartition des localités dénote la mise en place d'une disposition dans le but d'encadrer et de protéger le territoire « utile ». En effet, le rôle dévolu aux castellum était généralement militaire, mais ils étaient aussi des centres « ruraux » polarisant les « flux » des populations aux alentours.

La concentration des castella à l'ouest de Cirta, et surtout sur le mont Chettaba, indique que ce territoire était l'objet d'une « veille » continue pour assurer la sécurité des établissements et des exploitations romains.

Cette région riche et fertile ayant sans doute connu une période de précarité sur le plan de la sécurité et de « soulèvement » populaire, avait nécessité un encadrement militaire impératif et la fondation de la colonie de Cuicul (Djemila) en 97-98 obéissait à cet ordre.

D'autre part, l'absence de ces structures au Nord, à l'Est et au Sud (un seul castellum, celui de Sigus) peut s'expliquer par une maîtrise complète des territoires limitrophes, des populations de la Proconsulaire et de la Numidie du Sud ou stationnait la Légion.

Toujours est-il que Cirta apparaît comme le centre urbain le plus important, entouré de forts avancés pour assurer sa protection.

Quant aux pagi, la majorité se situait sur les hautes plaines du Sud, là ou les terres sont riches, pour l'exploitation agricole. Ces derniers ont persisté dans le temps au point ils sont toujours debout, Ain El Bordj, Ksar Sbahi, Anouna, Ain El Bey, alors que ceux de Chettaba (Goulia, Ain Foua…) ont dans leur majorité périclité.

3.3. L'administration des villes et des villages

La Confédération Cirtéenne était, officiellement sous la tutelle du gouverneur de la Proconsulaire, qui était de rang sénatorial, puis du Légat (de rang impérial) qui commandait la

Légion stationnant à *Lambaesis*. *« Ce n'était qu'un lien assez lâche, un contrôle assez lointain. »*[52]

Mais l'exercice réel du pouvoir s'effectuait sous la forme d'un patronage, laissant le soin aux « magistrats locaux » de gérer les affaires administratives de la *Respublica IIII colonae Cirtenses.*

En effet, des inscriptions avaient mentionné des dédicaces au *patronus colonarium,* destinées en premier au Proconsul (de la province Proconsulaire), puis au Légat (gouverneur « légitime » de la province de Numidie, de droit impérial).

Comme exemple : reconnu comme « *patronus IIII colonarium* »[53], ce titre a été réservé à L.Municius Natalis, Légat sous le règne de Trajan. En 251, un *curator* désigné à la tête de la Confédération, avait pour mission de préparer la conversion de cette « principauté » en province. M.Cocceius Ancius Flavianus, était ainsi l'homme qui a été nommé à ce titre.

La victoire de Constantin, mettra un terme à cette « valse », en hissant la province en *Numidia Constantina* en 313/314, avec pour gouverneur un *Vir perfectissimus praeses provinciae Numidiae*. Puis à partir de 320, le gouverneur était un *vir clarissimus Consularis Sexfascalis provinciae Numidiae*.

Ainsi, la Confédération jouissait d'une certaine autonomie officieusement accordée, jusqu'au règne de Constantin. Durant ces deux siècles et demi, l'administration revenait à des duumvir devenus par la suite des triumvir, issus de la classe riche romaine et commandant toute la Confédération. Cette appartenance permettait à ces « hauts magistrats » de verser des fonds dans la caisse publique, d'ériger des édifices et des ouvrages en l'honneur des empereurs, comme l'attestent plusieurs inscriptions. Leur libéralité allait également vers les autres colonies honoraires, ainsi, une « *tribune aux harangues a été bâtie aux frais de C.Caecillius Restitus* »[54] sur le forum de Rusicade. Ce personnage était un triumvir quinquennal.

Les castella et les pagi, constitués en *respublica (*un statut communal), désignaient des magistrats locaux, organisés en conseil municipal, (appelé *ordo splendidissimus* à Saddar). Toutefois, le duumvir siégeant à Cirta déléguait des *Praefecti jure dicundo* pour le représenter au niveau des colonies et des autres localités, avec des pouvoirs civils et militaires (police).

La même mesure était appliquée aux tribus, qui étaient coiffées d'un *prafaectus gentis*, si elles ne gardaient pas leurs institutions « traditionnelles ».

Ce mode administratif était également unique dans le statut provincial de l'empire romain. S.Lancel et d'autres historiens estiment que c'était une survivance de la gestion administrative de Cirta avant sa romanisation.

Mais nous retenons surtout :

- La quasi-autonomie de la confédération Cirtéenne. En effet, malgré la politique « volontariste » romaine, cette « région » résista aux tentatives de fusion et garda son caractère de « principauté », plus, elle « phagocyta » des territoires environnants avec autorité. Ce caractère de commandement nous pousse à conclure qu'une telle « région » avait ses fondements, son semis et sa « trame », donc c'était une unité régionale fonctionnelle bien « huilée » avant que les romains ne la colonisent.
- Le mode d'organisation administratif, géré par un duumvirat, forme unique dans le système romain, oriente vers l'hypothèse de la « reconduction » et l'adoption du système déjà mis en place par les « autochtones » avant la romanisation. Concernant précisément ce point nous le confirmerons dans la dernière partie de ce travail consacrée à la période préromaine. Chaque castellum et chaque pagus avaient son conseil municipal où siégeait également un préfet désigné par le duumvirat de Cirta. De même pour les tribus (des autochtones), un préfet était désigné pour représenter l'administration centrale de la confédération.

4. REPARTITION DES ACTIVITES ECONOMIQUES DANS LA CONFEDERATION

Nous ne possédons pas des informations « directes » et complètes sur les activités économiques dans la confédération. Cependant nous pouvons « restituer » une configuration globale du système des échanges sur le territoire et ce à partir des vestiges et des inscriptions latines.

L'idée dominante des historiens sur la rencontre des romains avec le territoire correspondant à l'actuel Est algérien sur le plan économique, laisse croire que ce dernier était vierge, c'est-à-dire n'ayant jamais été l'objet d'un quelconque aménagement. Cette affirmation, somme toute suggestive, oriente la lecture sur l'inculture des autochtones et leur ignorance des pratiques d'aménagement.

Cependant les faits « archéologiques » montrent qu'en ces lieux, l'agriculture était déjà pratiquée durant la période protohistorique (voire préhistorique)[55], la poterie également, figurant d'ailleurs dans le mobilier funéraire des autochtones. Ces « richesses » provenaient sûrement du frottement continu et long avec la civilisation punique. Les carthaginois s'étaient d'ailleurs distingués par des activités d'échanges très intenses avec les habitants de ces régions.

En réalité, le retard mis par les romains dans l'exploitation des ressources et des richesses locales était consécutif au temps passé pour sécuriser la région et anéantir les velléités de soulèvement

des tribus. Chez les romains, l'impératif prioritaire consiste à établir un encadrement militaire sécurisant avant d'exploiter les richesses d'un pays.

Le cas de la province de Numidie se vérifie parfaitement dans l'installation des *limes* pour prévenir des « attaques » et les invasions venant du sud. L'implantation de villes « nouvelles » (Timgad), de castella et de pagi était également accompagnée de campement militaire (Lambèse).

Concernant la Confédération Cirtéenne, elle bénéficiait d'une protection à deux niveaux. Le premier consistait dans la fondation des villes pour accueillir les colons (Timgad, au sud et *Cuicul* à l'Ouest), le second se définissait dans l'encadrement du territoire de la Confédération par les castella, dont la vocation était également militaire.

Les potentialités de la Confédération susceptibles d'exploitation, étaient agricoles en premier : la céréaliculture de Cirta, *Thibilis* (Announa), *Milev* (Mila), l'oléiculture dans la zones des Hautes plaines (Sigus…), les forêts de *Chullu* ….

Cette agriculture était appelée à se développer surtout par le savoir-faire romain en matière d'aménagement hydrographique, car la Confédération est très bien desservie en sources hydriques. Dans ce contexte déjà positif, la géographie du territoire de la Confédération est favorable à une organisation des échanges et des mouvements des produits. Car la façade littorale au Nord s'apprêtait une exploitation, déjà que les puniques avaient fondées des ports et des comptoirs (*Stora, Rusicade, Chullu*). ,

Pragmatiques et adeptes de l'ordre, les romains s'étaient surtout distingués par la mise en place d'un système dynamique sur le substrat squelettique « hérité ». Cette organisation avait pris la forme d'un aménagement du territoire, dont les composantes « essentielles » continuent à fonctionner jusqu'à nos jours.

En effet les routes, les centres ruraux et urbains, les lieux de stockages et les ports assuraient la dynamique de la production et des échanges aussi bien dans les marchés intérieurs que vers la métropole.

Le système économique mis en place par les romains dans la Confédération avait un aspect « sectoriel » et un aspect spatial ou territorial.

Le secteur agricole :

Les saltus et Fundus

Il comprenait les terres agricoles propriétés des tribus ou de particuliers. Ils étaient soumis à l'annone (taxe sur la production).

La céréaliculture se rencontrait à Cirta, *Milev* (Mila) et *Thibilis* (Announa), l'oléiculture dans les Hautes plaines, ou les vestiges de pressoirs des huiles ont été mis au jour.

Les domaines et les fermes romains (**PLANCHE N° 56)** étaient assez nombreux dans la Confédération Cirtéenne. F.Bertrandy[56], avait établi la liste des grandes exploitations sous le Haut Empire :

1. Domaine des *Arrii*, à Kef Tazrout au sud-Ouest de Mila.[57]
2. Domaine d'*Antonia Saturnina* au sud-Ouest à Ain M'Chira.[58]
3. Domaine de *Pompeianus*, à Oued Athmania (Sud-Ouest). Ce domaine comprenait des écuries et des thermes privés. Il s'agirait d'un domaine consacré à l'élevage équin.[59]
4. *Fundus* impérial localisé au douar Guettara , au nord du confluent de l'oued Smendou et du Rhummel.[60]
5. *Fundus Sallustiani*, situé à Bekira au Nord de Constantine. [61]
6. *Fundus Seneciosus* dans le Chettaba, à proximité de Mastar (Ibn Ziad).[62]
7. *Saltus Bagatensis*, au Nord de Ksar Mahidjiba (El Haria). Ce domaine appartenait à *Paccius Victor Rufius, Maritima* (son épouse) et *Paccius Rufinus* (leur fils). [63]
8. *Saltus Poctanensis*, localisant à Bordj Sabath, il appartenait aux Antisii, alliés de l'empereur Marc Aurèle dont la fille Sabina était marié un antistii , Antistius Mundicus Burrus.[64]
9. *Saltus Sorothensis*, localisé au sud-ouest de *Gadiaufala* (Ksar Sbahi) [65].
10. *Praedia de Caelia Maxima*, domaine situé près de Ain Tine à l'ouest de Cirta.[66]
11. *Praedia au sud Ouest de Mila* [67]
12. Vicus Phosphori ou phosphorianus., situé au Nord Ouest de Gadiaufala (Ksar Sbahi). [68]

Les *nundinae*

L'activité agricole ne se limitait pas seulement à la production. Car les échanges étaient favorisés par les grands marchés régionaux situés dans les grandes villes comme Cirta, et surtout par les *nundinae.* Ces derniers, des marchés ruraux bimensuels attiraient les campagnards d'alentour. Autorisées par l'administration, elles étaient constituées « *par les grands propriétaires sur leur domaine et pouvaient devenir par la suite d'importants centre commerciaux* »[69].

Parmi les nundinae mentionnées par les inscriptions latines nous citons :

- *Vicus Phosphori* près de Kasr Sbahi,
- Sur le domaine de *Antonina Sturnina* à Ain M'chira [70]
- *Mastarense* (Ibn Ziad)
- *Tiddis*

Concernant ces deux derniers une inscription trouvée à Tiddis a été interprétée comme portant sur un accord entre les deux conseils municipaux pour que les déroulements des jours de marché soient espacés d'une journée dans les deux castella.

Cependant, il est intéressant de chercher la relation entre les *nundinae* romains et le réseau « *soukier* » de la période contemporaine et fonctionnant en tant qu'aménagement « relationnel ». Ce réseau figure dans la totalité des travaux de M.Cote sur l'Algérie (particulièrement sur les Hautes-Plaines).

En effet, à caractère rural, les marchés qui s'étaient développés dans les communes à proximité des grandes villes et la « périodicité » de leur déroulement a des analogies pertinentes avec les *nundinae*. A Constantine, le Souk du Khroub, même s'il a tendance à se pérenniser aujourd'hui, prend plus un caractère urbain, alors qu' il avait un caractère rural auparavant.

En résumé, la céréaliculture, l'oléiculture et l'élevage imprimaient une vocation agricole à la Confédération Cirtéenne. Les *nundinae* ont été instaurées pour dynamiser la production et élargir les échanges. Cette partie du système « économique » avait participé idéalement au développement des « richesses » et aux échanges en renforçant la réalité de cette région fonctionnelle.

Le secteur « industriel ».

Pour rendre compte de ce secteur et son importance dans la Confédération Cirtéenne, nous n'avons récolté que quelques « bribes » mentionnant des activités « industrieuses ».

L'activité principale se limitait à la poterie, déjà présente avant la romanisation. Elle se localisait particulièrement à l'ouest de Cirta : Tiddis, *Milev* (Mila), *Uzelis* (Oudjel). La production concernait les « ustensiles » et la tuyauterie, dont des bouts ont été mis au jour à Constantine portant des estampilles mentionnant les lieux de leur fabrication ; *Gemillenses, Auzierenses, Tidditani et Milevitani*.[71]

L'autre activité industrielle concernait l'extraction des matériaux dits « nobles », à savoir le marbre. Il était extrait des carrières de Ain S'mara (à Constantine) et Filfila (Skikda) pour être employé dans les édifices de Rome.

Dans ce secteur nous pouvons également inclure la production des huiles. En effet, la présence de pressoirs dans les pagi permettait d'obtenir de l'huile d'une haute qualité et qui était acheminée vers la métropole.

PLANCHE N°56

LA CONFEDERATION CIRTEENNE
Répartition des grands domaines romains et localisation des *nundinae*

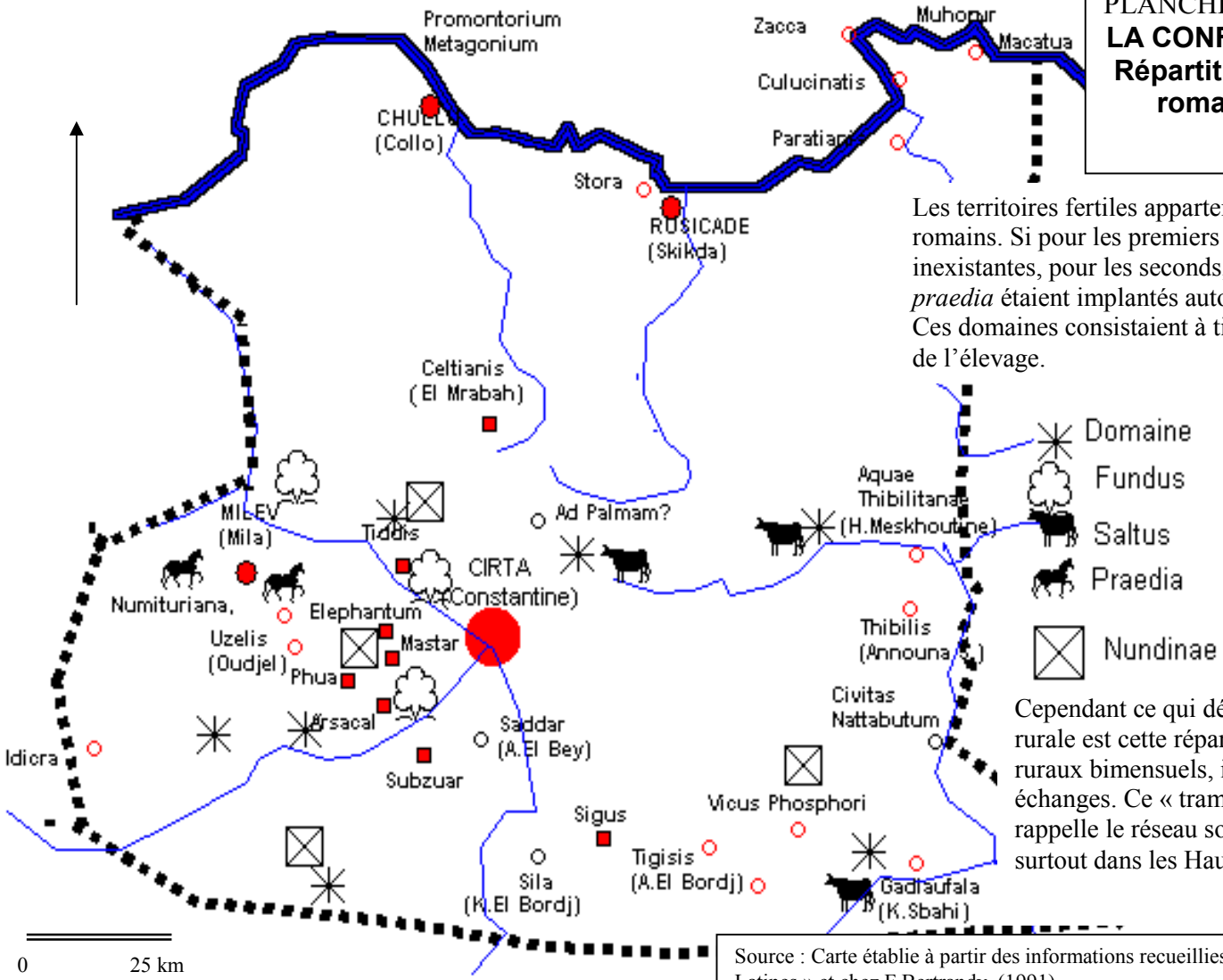

Les territoires fertiles appartenaient aux *gens* et aux riches romains. Si pour les premiers les informations sont quasi inexistantes, pour les seconds, *les saltus, les fundus et les praedia* étaient implantés autour de Cirta.
Ces domaines consistaient à tirer profit de la céréaliculture et de l'élevage.

Cependant ce qui dénote la dynamique de la vie rurale est cette répartition des *nundinae*, ces marchés ruraux bimensuels, institués pour permettre les échanges. Ce « trame relationnelle » et périodique rappelle le réseau soukier identifié par M.COTE. , surtout dans les Hautes Plaines.

Source : Carte établie à partir des informations recueillies dans les « Corpus des Inscriptions Latines » et chez F.Bertrandy (1991)

En résumé, les castella et les pagi de l'ouest jouaient en quelques sortes le rôle de « zones industrielles » de la Confédération. Cette « spécialité » s'était développée à la faveur d'une « tradition » déjà ancienne, favorisée par la présence d'un matériau favorable et surtout d'artisans habiles.

Le Routes romaines. (PLANCHE N°57)

Cet aménagement ne pouvait se passer d'un réseau de voies permettant le transport des marchandises et le déplacement rapides des hommes. Les Romains, dans ce domaine ont été des maîtres incontestés.

Il est à noter que les routes romaines, oeuvre de la légion, progressaient avec les conquêtes de l'armée. Elles ne regagnaient le statut « public » qu'une fois l'insécurité des régions éloignée. D'autre part, le statut administratif dans sa forme décentralisée avait favorisé l'aménagement des voies pour permettre des échanges commerciaux plus dynamiques.

Concernant le réseau des voies romaines, la seule référence demeure l'ouvrage de P.Salama. La carte dressée par ses soins, mentionnait au-delà des routes d'origines romaines, hiérarchisées, les « héritages » dont elles ont été l'objet durant l'époque contemporaine.

Cirta se trouve au croisement de voies majeures.

- La première Sud/nord, reliait les villes militaires et les colonies du piémont de l'Aurès aux villes portuaires de la Confédération Cirtéenne. Cette voie servait à l'acheminement de la production oléicole de Timgad et de ses environs vers le port de Rusicade, d'où elle transitait pour la métropole. Cette voie préromaine avait connu un intérêt particulier. En effet, le tronçon reliant Cirta à Rusicade avait fait l'objet d'un premier aménagement sous le règne de Trajan en l'an 100 (année de la fondation de Timgad) puis d'une réparation durant l'époque de Caracalla. [72]
- La seconde, transversale (Est/ouest) reliait la proconsulaire avec la Maurétanie. Cette voie traduisait la progression de la colonisation vers l'ouest, en passant par Cirta, Cuicul et Sitifis.

Cette trame primaire se superposait à une autre secondaire, constituée de voies qui se caractérisaient par leur « schéma » concentrique rejoignant dans leur majorité la capitale de la Confédération. Cirta s'illustre par sa polarisation en dominant toute la « région » qui l'entoure.

PLANCHE N°57

LA CONFEDERATION CIRTEENNE
Le réseau routier romain

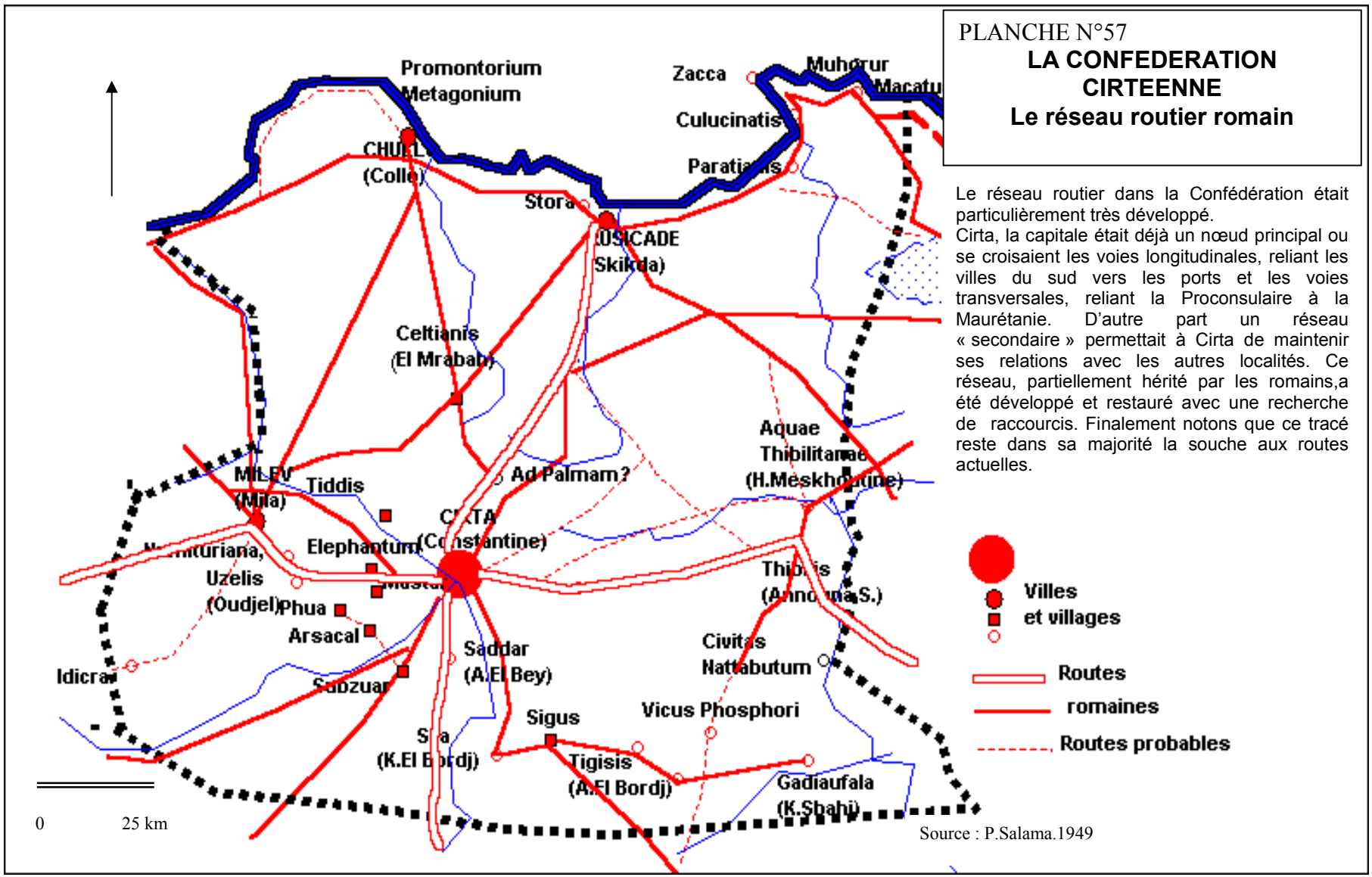

Source : P.Salama.1949

Le réseau routier dans la Confédération était particulièrement très développé.
Cirta, la capitale était déjà un nœud principal ou se croisaient les voies longitudinales, reliant les villes du sud vers les ports et les voies transversales, reliant la Proconsulaire à la Maurétanie. D'autre part un réseau « secondaire » permettait à Cirta de maintenir ses relations avec les autres localités. Ce réseau, partiellement hérité par les romains,a été développé et restauré avec une recherche de raccourcis. Finalement notons que ce tracé reste dans sa majorité la souche aux routes actuelles.

Les ports

Situés au nord de la confédération, au moins trois ports connaissaient un trafic plus ou moins important ; *Rusicade*, *Stora* et *Chullu*. Ces débouchés naturels de Cirta sur le littoral ont été déjà aménagés en comptoirs par le puniques.

A proximité des ports, les romains avaient aménagé des entrepôts pour emmagasiner les prélèvements issus de l'annone. Rappelons qu'une telle redevance fiscale consistait à un taux de « paiement » en nature sur les récoltes des provinces et des tribus.

Les produits ainsi amassés étaient en partie acheminés vers la métropole où ils étaient distribués gratuitement à la population.

En conclusion, le territoire de la Confédération obéissait à une organisation et à un aménagement ou toutes les potentialités ont été mises dans un système de relation fait de voies et de points d'échanges ou de transit (nundinae, ports). Cet ensemble fonctionnait en une unité favorisant la production et dynamisant les échanges

Au delà du facteur « économique » , le territoire de la confédération avait vu son « assise » relationnel se renforcer avec l'intérêt porté par les romains à la vie économique, ce qui sur le plan « régional » augmentait le degré d' autonomie et orientait vers une autorité politique.

En somme, la région possédait un substrat « régional » que les romains avaient maintenu « administrativement» et étoffé sur le plan des infrastructures de base.

Les romains, très pragmatiques, avaient sûrement constaté qu'une telle organisation régionale se singularisant par ses modes de gestion administratif, ses relations d'échanges, bref, une unité fonctionnelle « intégrale », devait être maintenue dans sa forme. L'élément « romain » s'y était inséré dans cette unité sans pour autant que l'ordre consacré ne soit perturbé.

5. LES VILLES ET L'ARCHITECTURE DES VILLES DE LA CONFEDERATION CIRTEENNE.

L'état des villes (et de l'urbanisme) et la « qualité » architecturale des édifices nous renseigneraient sûrement sur le degré d'assimilation de la civilisation romaine dans la Confédération.

Seulement, exceptés Tiddis et *Thibilis* (Announa), aujourd'hui en ruines, les autres villes et villages avaient résisté en s'imposant à tous les conquérants, au point de figurer d'une manière « frontale » dans les aménagements du territoire. C'est dire qu'il est difficile de récolter une

matière archéologique « fournie », hormis quelques vestiges de soubassement d'édifices anciens servant à des constructions actuelles.

Faute de fouilles archéologiques poussées (excepté à Tiddis), notre propos ne concernera que les aspects « configuratifs » des plans des villes et les expressions architecturales des édifices dont les documents sont consultables.

Les établissements humains (villes et villages) de la Confédération développés durant la période romaine, obéissaient-ils aux principes « urbanistiques » consacrés par cette civilisation ? L'architecture des édifices avait-elle été une « copie » conforme aux modèles développés dans l'empire ?

L'organisation spatiale de quelques établissements humains

Examinons en premier le choix des sites d'implantations de quelques villes et villages.

A priori les sites d'implantation n'avaient pas posé de problème dans leur choix, car, les établissements romains s'étaient plutôt superposés sinon avoisinés d'anciennes localités autochtones.

Le site de *Thibilis* (Announa) offrait sûrement des conditions idéales pour la mise en place du « schéma » urbanistique romain (rappelons-le, fait du croisement des deux voies majeures me cardo et le decumanus).

En effet, ce site collinaire permettait d'exploiter la platitude du sommet pour fonder un village avec des voies majeures du modèle romain.

Le site de *Rusicade* (Skikda), fortement marqué par la présence d'un port fondé par les puniques, ne pouvait que s'inscrire que dans le prolongement de celui-ci. Or, hormis, une « vallée » longitudinale, le reste du site environnant le port présente un relief très contraignant.

L'option pour la vallée était quasi-incontournable. Ainsi la ville de *Rusicade* a été implantée sur les versants de Bouayala à l'ouest et de la colline de l'Est. Cette configuration morphologique avait suggéré une linéarité toute désignée : un fond de vallée orienté nord/sud, débouchant sur le port et fortement marqué par les versants le délimitant à l'ouest et à l'est.

La singularité du site de Tiddis, ne laisserait jamais croire qu'un tel lieu conviendrait à un « établissement » romain. En effet, ce flanc de montagne regardant le levant (la silhouette de Constantine est visible à partir de ce lieu) et particulièrement abrupt domine une vallée importante, alors que du côté ouest les versants sont plus pentus (parfois verticaux) marquant les gorges du Kheneg.

En première analyse, ces sites de quelques villes de la confédération (en laissant celui de Cirta pour le prochain chapitre) n'ont pas d'analogies avec les sites choisis pour la fondation (ex-nihilo) des colonies de la province de la Numidie Militaire. En effet, Timgad, Lambèse et Diana (Zana) étaient implantés sur des sites plutôt de plaines, ou du moins avec un relief sans contraintes majeures et surtout sans peuplement autochtone préalable important.

Les plans des villes et des villages, même s'ils sont parvenus jusqu'à nous dans leurs aspects « superficiels », contiennent quand même quelques figures de l'urbanisme romain dans leur morphologie consacrée ou à défaut, en « signification » somme toute symbolique.

Les fouilles superficielles de *Thibilis* (Announa) avaient mis au jour un axe longitudinal, structurant le pagus. Il est matérialisé par une voie dallée orientée Nord/sud (le cardo sans doute) marquée à ses extrémités par un arc de triomphe à deux baies et une porte au sud, pratiquée dans la muraille dont les vestiges sont visibles de part et d'autre de l'accès.

Favorisée par le site, cette linéarité est renforcée par le mode d'implantation des principaux édifices publics, longeant la voie dallée. Les archéologues ont identifié un capitole (principal lieu de culte), un marché, un temple dédié à Junon et une basilique civile.

Aussi schématique, cette organisation correspondait sans doute au statut de la localité, un pagus en l'occurrence, dont la principale vocation était la céréaliculture. Quoique cette localité fût une « matrice » de plusieurs « personnalités » de renommée (à l'échelle de l'empire), maîtres des grandes propriétés, ils résidaient sûrement dans la capitale de la Confédération. (On se rappelle, qu'à notre époque, les propriétaires des terres agricoles situées à l'est de Constantine, particulièrement à Oued Zenati, Ain Makhlouf, Ain Abid, villes proches de Announa, résident à Constantine).

Rusicade, « colonie honoraire », plus équipée, était organisée autour des axes majeurs consacrés dans le modèle romain. En effet, le cardo facilement identifiable s'inscrivait dans le fond de la vallée formée par les deux éléments du relief, le Bouyala et la colline de l'Est. Orientée Nord/Sud, cet axe qui n'était pas longitudinale, car se superposant au talweg, celui-ci était fortement marqué par les cours d'eau qui y déversaient, se caractérisait cependant par ses bouts : le port à l'extrémité septentrionale et la porte sur laquelle aboutissait la route de Cirta (d'ailleurs appelée encore « Bab Q'somtina » où Porte de Constantine). Cependant, du fait du relief assez pentu dans la direction Est/Ouest, le décumanus se trouvait fortement atrophié.

A l'est, il se terminait sur le forum situé au bas de la colline et à l'ouest il se développait en desservant quelques îlots situés sur les pentes de Bouyala. Le forum, dont le site est occupé

aujourd'hui par la Place de la Liberté, était entouré de colonnade, alors que son angle Sud/ouest était réservé à la basilique.(**PLANCHE N° 58)**

Rusicade avait également bénéficié des libéralités des magistrats et des édiles cirtéens. Ce « sponsoring » se remarque dans les nombreux édifices religieux qui longeaient le cardo (les temples de Venus, de la Victoire) ou qui faisaient face au port (temple de Mithra, d'Esculape). Dans le chapitre des édifices de culte, le Capitole (temple dédié à Jupiter) occupait un site dominant la ville et situé sur la colline de l'est. En face mais regardant la mer, un temple voué au culte de Bellone (déesse de la guerre) se situait sur le versant septentrional de Bouyala.

A coté de ces nombreux temples, des édifices réservés aux loisirs et à la détente ont été construits , tels le théâtre faisant face au forum, car bâti à la faveur de la pente de Bouayala orientée ver l'Est, les thermes et un cirque extra-muros au sud.

A proximité du port, des entrepôts étaient installés pour emmagasiner les « produits » prélevés dans le cadre de l'annone, avant leur acheminement vers la métropole.

En somme, Rusicade, une colonie honoraire se présente comme une cité ou la vie urbaine était animée par des multiples cultes, des thermes, des lieux de spectacles et surtout par l'activité du port.

Finalement Tiddis, contrairement à *Ruiscade* (Skikda) et *Thibilis* (Announa), s'offre dans son intégralité à la lecture par ses vestiges mis au jour et ses monuments restaurés (anastylose) en 1941.

Le site en plan incliné avait été le champ d'initiatives romaines performantes. En effet, ce terrain contraignant n'avait pas empêché une conception « urbanistique » romaine où figurent les principaux éléments du modèle consacré. L'accès par une porte en arc, est prolongé d'une voie en lacet large de 3.60 m, creusé parfois dans le rocher et aboutissant à une terrasse dominant la ville. Son premier tronçon frontal, droit, dans la perspective de l'arc d'entrée, est orienté Nord/Sud, annonçant qu'il s'agissait du Cardo.

Aboutissant à un carrefour constitué de deux arcs (orienté Nord et Est), cette voie propose deux directions, l'une (sud/nord) vers le forum et l'autre continue dans le prolongement du tronçon de départ, mène vers des quartiers d'habitations et au rocher de Vesta.

Le forum est une petite esplanade de 30 m de long et 10 m de large, limitée à l'ouest par trois salles creusées dans le rocher, dont celle du milieu était réservée aux réunions des magistrats, alors que celle de l'extrémité sud, semble être un temple dédié à la Fortune.

PLANCHE N°58

RUSICADE
Organisation spatiale

Colonie honoraire, Rusicade était un comptoir punique avant sa romanisation.

Son site particulier avait suggéré une organisation linéaire avec des développements latéraux limités.
En effet, la présence des deux collines avait indiqué l'axe majeur : le cardo qui reliait la porte de Cirta au port.

Situé à mi-chemin, le forum s'impose comme un lieu public essentiel, car même le decumanus, axe atrophié y aboutissait. La zone du port était desservie par des « entrepôts » et de nombreux temples.

Sur le plan des équipements la ville avait surtout deux édifices réservés aux jeux et aux spectacles : le théâtre sur le versant de Bouyala et le cirque extra-muros au sud. Rusicade était également équipée de plusieurs citernes situées sur les hauteurs .

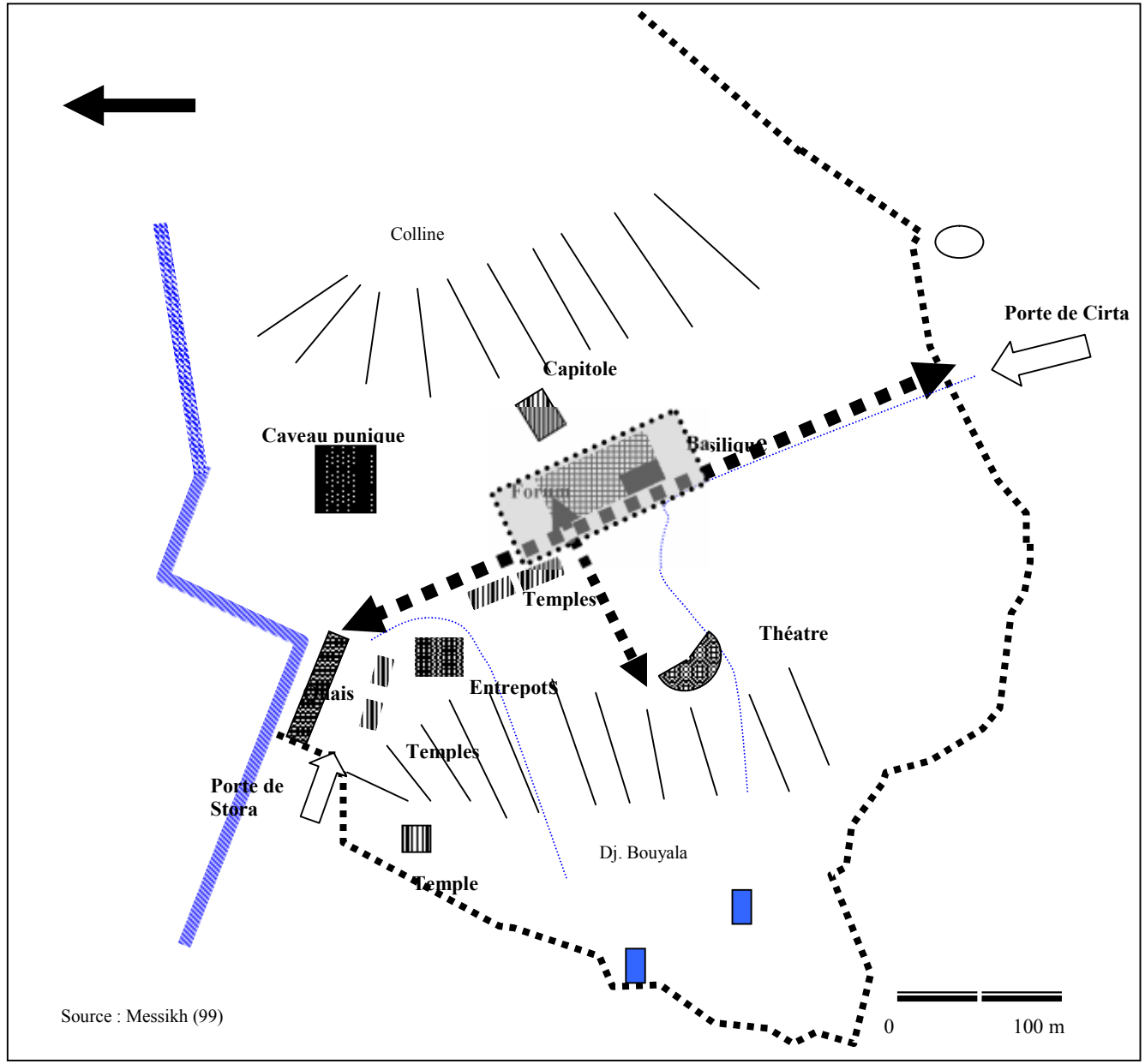

Le décumanus à Tiddis est présent d'une manière tout à fait symbolique. En effet, les deux arcs légèrement en contrebas du forum, indiquaient le cardo (suivant l'arc Nord/Sud et le Décumanus (arc Est/oust). La matérialisation de la seconde voie majeure apparaît dans l'escalier contigu au forum (du Coté Nord) et dont nous retrouvons un second tronçon plus bas. Cette « rue escalier » est l'unique voie praticable qui coupe la pente dans le sens transversale tout en maintenant son orientation Est/ouest.

A Tiddis, les cultes étaient aussi variés et surtout « particuliers » par rapport aux autres villes. En effet, un sanctuaire pour les « Cereres » (Korè et Déméter, déesses de la fécondité), dénote la prégnance des activités agricoles, alors qu'un Rocher « sacré », creusé de niches, était attaché au culte de Vesta (une inscription le mentionne). Le sanctuaire de l' *Invicto Mithrae* (Invincible Mithra) est situé sur le premier tronçon du Cardo. Il est caractérisé par son troglodytisme rappelant les cryptes généralement consacrées à la pratique de ce culte. (**PLANCHE N°59**)

Tiddis est également équipée d'un château d'eau d'une capacité de 350 m cube, occupant les hauteurs et composé de trois citernes contiguës et communicantes. L'eau provenait des ruissellements consécutifs aux pluies. Ces réserves alimentaient aussi bien les habitants que les thermes au nombre de deux, dont les petits sont situés juste en contrebas, alors que les grands, se trouvent dans la limite Est plus bas encore.

Dans le chapitre des activités économiques, la présence de vestiges de moulin à céréale et de pressoir d'huile, dénote des pratiques agricoles spécialisées dans la céréaliculture et l'oléiculture. Ces activités étaient sûrement favorisées par les terres agricoles jouxtant les rives de l'Ampsaga (qui se remarquent aujourd'hui même).

D'autre part, la spécialité de Tiddis était la poterie, tant les installations des cuves et des fours étaient nombreuses. Cette « industrie » est consécutive au savoir-faire tidditain en matière de modelage de la terre, déjà présent bien avant la romanisation (des découvertes de vases et d'autres ustensiles ont été datés du IIIeme Siècle av. J-Ch.). Des éléments des installations hydrauliques de Cirta (la tuyauterie particulièrement) provenaient entre autre de Tiddis, tels que mentionnés sur les vestiges découverts (estampillés de la marque Tidditani...).

PLANCHE N°59

TIDDIS

Castellum Tiddinatorum



Photo1. **Vue d'un temple**

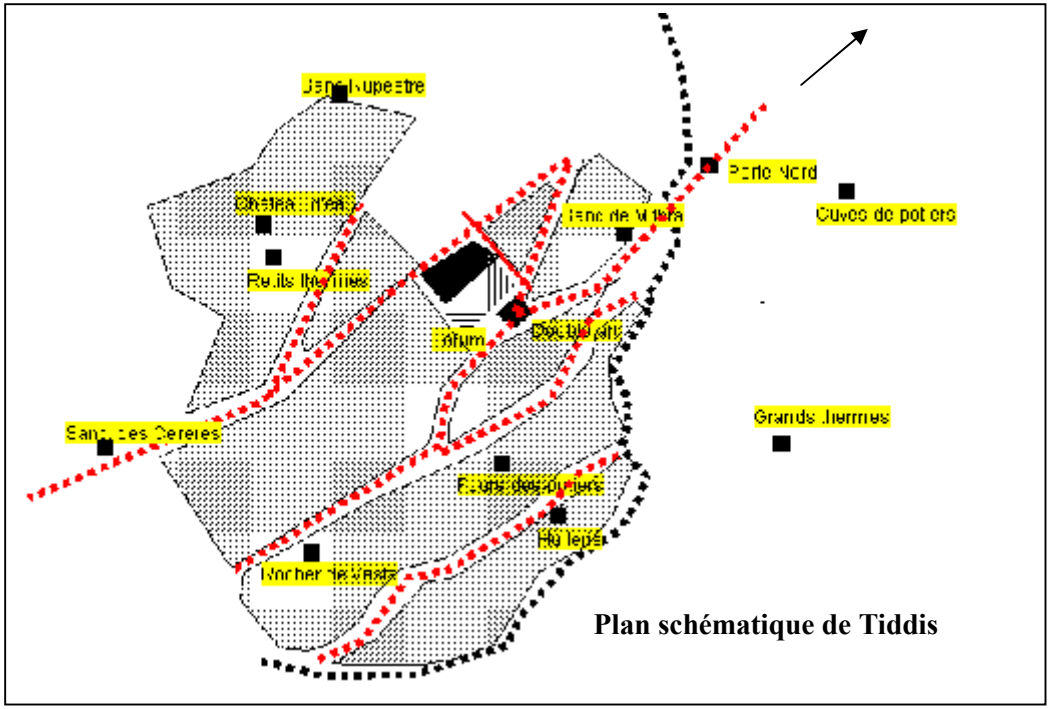

Plan schématique de Tiddis



Photo2 : **voie decumane**



Photo 3 : **vue de l'accès à partir des hauteurs**

Le site de Tiddis est inédit dans la civilisation romaine.
Occupant le versant d'une montagne (Ph3.), regardant Cirta, les voies desservant le castellum suivaient les courbes de niveau.
Même dans un terrain si incompatible avec le modèle romain, nous distinguons le cardo (orienté Nord) et le decumanus, symbolisé par un escalier orienté Est/Ouest (Ph.2.).
Les édifices regardaient tous vers l'est, s'adaptant tant bien que mal au terrain.

Source : Ph.1&3, Atelier Arch. Trad. Et Patrim. Vern.2003.(Djazair 2003). Ph2.A.Berthier.

L'architecture des édifices dans les « localités » romaines dans la Confédération Cirteenne

La production architecturale caractérisant les édifices dans les villes et les villages de la Confédération Cirtéenne est relativement « puisée » du registre constitué par les romains. Comme dans les autres villes des provinces limitrophes, elle s'exprime pleinement à travers la composition géométrique, les modèles consacrés des édifices de culte et les arcs de triomphe ou les portes.

Nous ne possédons pas une « matière » architecturale bien fournies , cependant à travers les vestiges encore « visibles » et les illustrations des « explorateurs » coloniaux, il y a lieu de pouvoir construire une « idée » sur la qualité artistique et constructive de cette période dans cette « région ».

Les arcs de triomphe et les portes. (PLANCHE N°60)

Très démonstratifs, les romains attribuaient beaucoup d'importance aux édifices d'accès et aux constructions symboliques situés en travers des voies principales. C'était un mode appliqué pour « impressionner » les visiteurs, d'autant plus que ces édifices étaient « les témoins » matériels de la générosité des édiles locaux.

Pour ce faire, le recours à la monumentalité devient incontournable. Nous n'avons que trois exemples de ces édifices symboliques : l'arc de triomphe, la porte de Thibilis (Announa) et celle de Tiddis. Cependant les aarchéologues mentionnaient la présence de portes monumentales à *Uzelis* (oudjel), *Arsaca*l (Goulia) et Mechta Ouled Nahar.

L'arc de Thibilis est à double baie « *le seul existant en Algérie* »[73].Il offre une façade symétrique passant par le plein qui sépare les deux arcs. Il est donc construit sur trois assises, chacune porte deux pilastres cannelés faisant l'angle sur les deux faces adjacentes et se terminant par un chapiteau décoré de feuilles d'acanthe. Les chapiteaux sont marqués par une moulure qui fait le tour des piliers en soulignant le sommier d'ou les claveaux de l'arc prennent naissance. La partie aute semble dessiner un attique par le passage d'une moulure droite tangentiellement aux sommets des arcs. La porte de Thibilis (Announa), est une baie en arc plein-cintre ouverte au milieu d'un mur massif. La conception de cet accès dénote des soucis de « composition » géométrique basée essentiellement sur la symétrie, puis sur l' « habillage » de l'édifice. En effet, les piédroits sont ornés de dés portant des pilastres à corps lisses, précédés au premier plan par des futs à chapiteaux corinthiens. L'abaque des ces derniers est soulignée d'une moulure continue marquent aussi la courbure de l'arc. « *Cependant, les proportions du monuments ne manquent pas d'élégance, l'arcade bordée d'archivoltes est en assez bon état, mais il reste de*

PLANCHE N°60

LES ARCS DE TRIOMPHE ET LES PORTES DANS LES LOCALITES DE LA CONFEDERATION CIRTEENNE

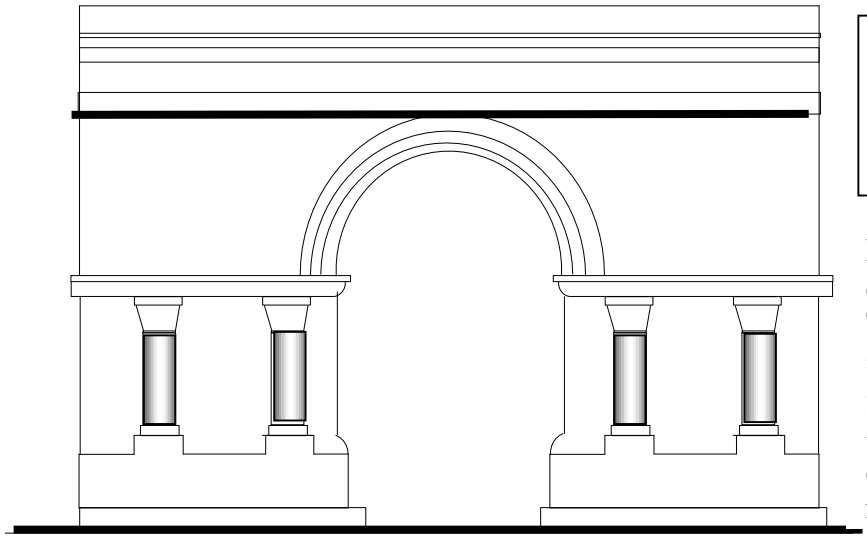

Élévation de la porte de *Thibilis* (Announa)

Même si les archéologues et les historiens nous disent que la plupart des localités cirtéennes avaient un arc symbolique, seuls ceux de Thibilis (disparus) et Tiddis nous sont parvenus. Ces édifices symboliques alliant monumentalité et symbolisme, étaient disposés sur les voies principales. Si les arcs de Thibilis se présentent avec des « détails » architecturaux d'une haute gamme, celui de Tiddis manque de raffinement. Notons que l'arc de triomphe de Thibilis, est le seul modèle en Algérie avec ses deux baies.

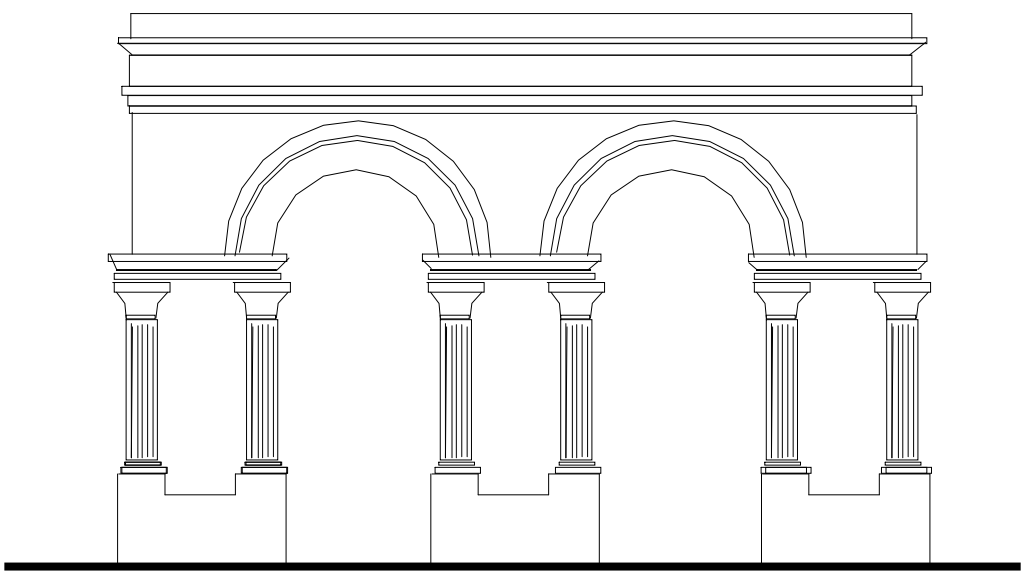

Arc de triomphe de Thibilis (Announa)

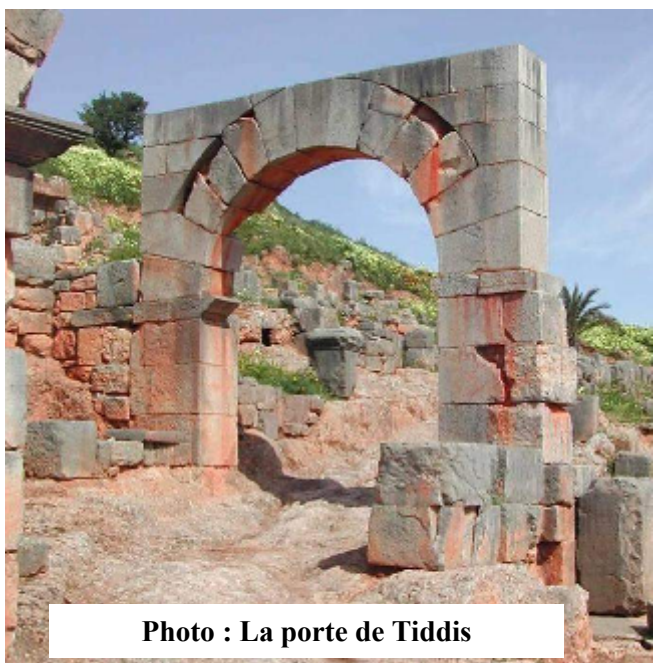

Photo : La porte de Tiddis

Source : Les élévations ont été élaborées à partir des croquis et des photos. Ph. Atelier Arch. Trad. Et Patrim. Vern.(Djazair 2003).

l'entablement qu'une partie de l'architrave (à trois bandeaux) et la frise ».[74]

La porte de Tiddis est à une seule baie. D'une grande simplicité son habillage se résume à des moulures figurant au niveau de l'imposte et des bases des piédroits. L'arc plein-cintre est marqué par les claveaux qui se rencontrent à son sommet contre une clé. Son sommier est marqué par des pièces taillées dans la pierre et légèrement en avant. Les voussoirs de l'arc sont indépendamment taillés et la ligne qui marque la courbure de l'intrados est parfaitement visible, car l'achèvement de sa construction s'est terminé en imbriquant les moellons taillés de façon à poursuivre le mur qui se termine à angles droits. Cette porte a été financée par

un édile du nom de Memmius, comme mentionnée par une inscription gravée et qui devrait figurer sur l'entablement de l'arc. Dans la même inscription, l'expression « *arcum cum valvis* », fait dire à A.Berthier qu' *« elle renseigne sur la fermeture de cette porte* ».[75] En effet sur les faces intérieures des piédroits, des traces de gonds de fixation et de rotation des vantaux sont visibles, alors qu'au sol dans l'axe, un trou permettait d'appuyer leur fermeture.

Les édifices publics

La curie du Castellum Tiddinatorum occupait la salle centrale donnant sur le forum. Rectangulaire, ses deux cotés latéraux et le mur de fond sont renforcés par une estrade de faible hauteur. La surface était proportionnelle au nombre des décurions qui devaient tenir leurs réunions dans ce lieu. La présence de l'estrade laisse croire que le mobilier à l'intérieur (sièges et table) devait être mobile.

Les basiliques de Thibilis (Announa) et Sigus, ont plusieurs points communs sur le plan de la conception. En effet, leurs plans se présentent par les trois travées dont la principale est la nef centrale, qui se situe dans l'axe de l'accès principale. Les deux basiliques devaient posséder une mezzanine (avec un corridor à l'étage,). La différence principale se situe dans la présence d'une abside dans l'axe de la nef centrale de la basilique de Thibilis. Cette dernière semi-circulaire à l'intérieur, est marquée par un gradin. (Elle serait convertie en basilique byzantine plus tard, si nous prenons en considération les signes de la croix sur les murs).

Concernant les thermes nous avons quelques exemples : *Aquae Thibilithanae* (Hammam El Meskhoutine) au Nord/Est de *Thibilis* (Announa), les petits thermes de Tiddis et les thermes du Val d'Or à Oued El Athmania.

Concernant ces derniers, privés semble-t-il, se caractérisent par un plan composé de carrés et de demi-cercles parfaitement superposés. Tout en gardant la « hiérarchie » thermique, les thermes possèdent également des « patios » entourés de péristyles. Le caldarium est un bassin circulaire

occupant le centre de la bâtisse, surmontant une structure vioutée dan laquelle circulaient des tuyaux, c'était l'hypocauste.

Les petits thermes de Tiddis, situés en contrebas du château d'eau, sont exigus mais comportant toute la « panoplie » des salles, à savoir Le caldarium, le tépidarium et le frigidarium. Les pièces sont « allongées » épousant la déclivité du terrain. Cependant, les petits thermes de Tiddis restent un exemple important des modèles conçus dans des sites montagneux.

Aquae Thibilitanae (Hammam Meskhoutine) se caractérise par un plan symétrique, constitué d'un corps central assez important par lequel les accès s'effectuaient. De part et d'autre de ce volume, les pièces s'organisent suivant le dégradé « thermique ». Autour des piscines les bassins semi-circulaires à l'intérieur occupent les fonds des grandes pièces. Cette organisation est appuyée par des franges tout autour des pièces chaudes, constituées de couloir distribuant des pièces individuelles et jouant en même temps le rôle d'isolant « thermique ».

Dans le chapitre édifice de spectacle, le théâtre de Rusicade constitue l'unique équipement que les archéologues mentionnaient à travers ses vestiges encore visibles durant les premières années de la colonisation française.

Le théâtre romain de Rusicade se situait sur le versant oriental de Bouyala, profitant ainsi de la déclivité du terrain pour développer ses gradins. Sur le plan dimension et capacité d'accueil, il avait 87 m de diamètre et pouvant accueil jusqu'à 6000 spectateurs, il dépasse ainsi ceux de Timgad et de *Cuicul* (diamètres respectifs 64 m et 62.).

Selon la description de St.Gsell, le théâtre était accessible à partir de 6 portes situées à mi-niveau des gradins (l'édifice devait être sermi-enterré) reliées par deux couloirs curvilignes. Ces accès permettaient de regagner l'*orchestra* vers le bas, réservée aux magistrats, et la *summa cavea* (le haut des gradins).

Concernant des murs presque parallèles, situés aux bas des gradins, dans l'axe passant par le centre, St.Gsell, les fait appartenir « *aux substructions d'une vaste loge ou plutôt d'un sacellum contenant une grande statue* »[76].

Concernant l'architecture de l'habitat, nous avons un exemple : la Grande Villa à Mosaïque de Tiddis. Cette habitation était construite sur deux niveaux comme l'atteste la présence d'un escalier. Elle possédait deux accès; une entrée ouest marquée par un portique à deux colonnes et une à l'Est donnant sur vestibule décoré de mosaïques, constituées de cubes noirs et blancs. Au

PLANCHE N°61

CONFEDERATION CIRTEENNE : Quelques exemples d'édifices publics.

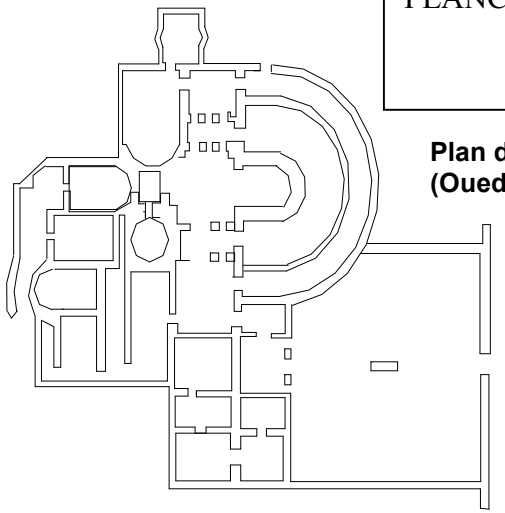

Plan des Thermes du Val d'Or (Oued Athmania)

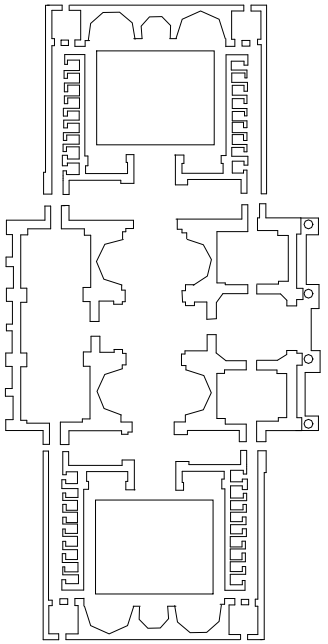

Plan des *Aquae Thibilitanae* (Hammam Meskhoutine)

Les thermes étaient des « institutions » publiques (Aquae Thibilitanae) et même privées (Val d'or) que les romains n'hésitaient pas à aménager même en milieu rural. Sur le plan architectural, la composition adoptait des formes géométriques variées, allant de la symétrie aux figures circulaires. Sur le plan fonctionnel, le souci de maintenir la chaleur, le caldarium occupe souvent le centre de l'édifice. Les thermes thibiltains avaient deux piscines de part et d'autre d'un corps central. Les thermes du Val d'Or, privées, appartenaient à un particulier qui exploitait un domaine à proximité selon la lecture fournie certains archéologues.

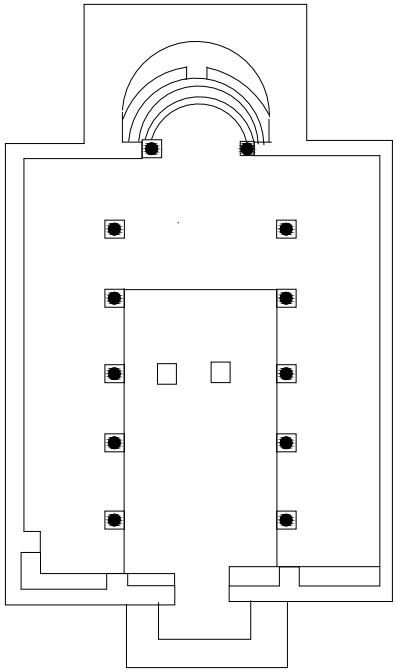

Plan de la Basilique de Thibilis

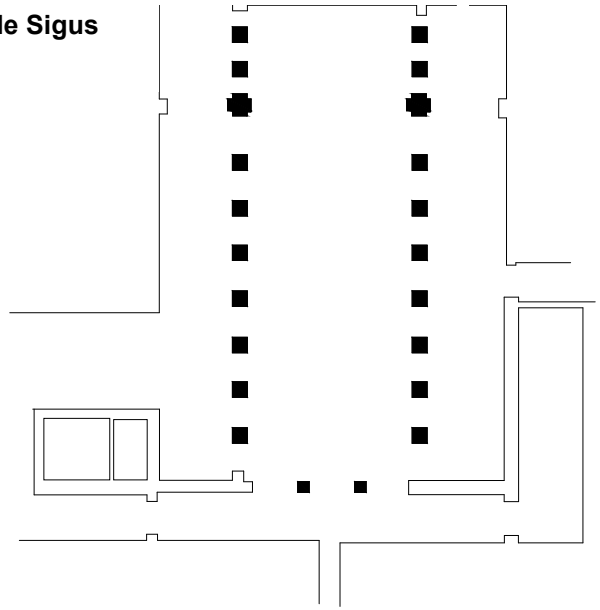

Plan de la Basilique de Sigus

Les deux exemples de basiliques civiles en notre possession dénotent l'analogie « conceptuelle » pour ce genre d'édifice. En effet, la composition adoptait trois nefs, dont celle du centre était la plus large. La basilique de Thibilis, se terminait, sur la face opposée à l'accès par une abside garnie de gradins. Nous n'avons pas d'indications supplémentaires sur celle de Sigus, dont les escaliers latéraux pourraient mener à un étage, fait de corridor donnant sur la salle.

Les édifices publics dans la confédération adoptaient (par rapport à ces exemples) les « dogmes » romains dans leur conception.

dessous de cette villa, une citerne à double compartiment a été aménagée, comme on peut le distinguer de la margelle circulaire donnant sur l'extérieur. Cette dernière desservait certainement les thermes et la piscine qui équipaient cette villa.

Les éléments architecturaux, modes constructifs et décoration

Chez les romains les éléments architecturaux constituent en quelque sorte l'habillage des structures des édifices. Aussi, ce registre est richement et diversement garni.

En effet, les édifices construits dans les villes et les villages de la Confédération n'avaient pas échappés aux règles d'usage des éléments architecturaux de registre : fréquente est l'utilisation de l'ordre corinthien, ou les chapiteaux posés sur des fûts ou des pilastres cannelés ou lisses.

Cependant nous avions observé quelques « innovations » ou plut^t des exceptions. Elles concernent surtout les sculptures des chapiteaux.

Les chapiteaux de Tiddis, de *Thibilis* et de *Rusicade* montrent une innovation parfois allant dans la complexité technique où les rinceaux deviennent osés, avec l'abandon partiel ou total des volutes.

Des chapiteaux rencontrés à Tiddis se caractérisent par une feuille d'acanthe à trois lobes simplifiée, tandis que ceux de *Thibilis*, aussi bien les volutes que les acanthes sont atténuées.

Les bases des colonnes sont également bien marquées par l'usage des tores et des gorges posés sur des plinthes droites.

L'usage des moulures rectilignes saillantes était également fréquent. Sous formes de corniches à talon droit, ces ornements soulignaient les arcatures, les soubassements et les « attiques ».

Dans le chapitre "technique constructive", le recours aux matériaux puisés sur le site même assurait la mise en place de structures solides pour les édifices. La pierre taillée ou brute et la brique de terre « cuite » ont été fréquemment utilisées dans la construction.

L'arc plein-cintre était très utilisé dans le corps des édifices. Techniquement le procédé de construction consiste dans la mise en œuvre en claveau, où les pierres étaient taillées de façon que leur assemblage définisse un arc fermé à son sommet par une clé.

La voûte a été également utilisée, particulièrement dans la construction des « vides sanitaires », là ou les édifices (les thermes) exigeaient des espaces surélevés pour assurer le chauffage et l'alimentation en eau chaudes.

Concernant la maçonnerie, nous reconnaissons particulièrement le mode d'appareillage appelé *opus africanum* très fréquent A Tiddis. Rappelons que ce mode est attribué selon les

PLANCHE N°62

Quelques détails architecturaux relevés dans les localités de la Confédération Cirtéenne

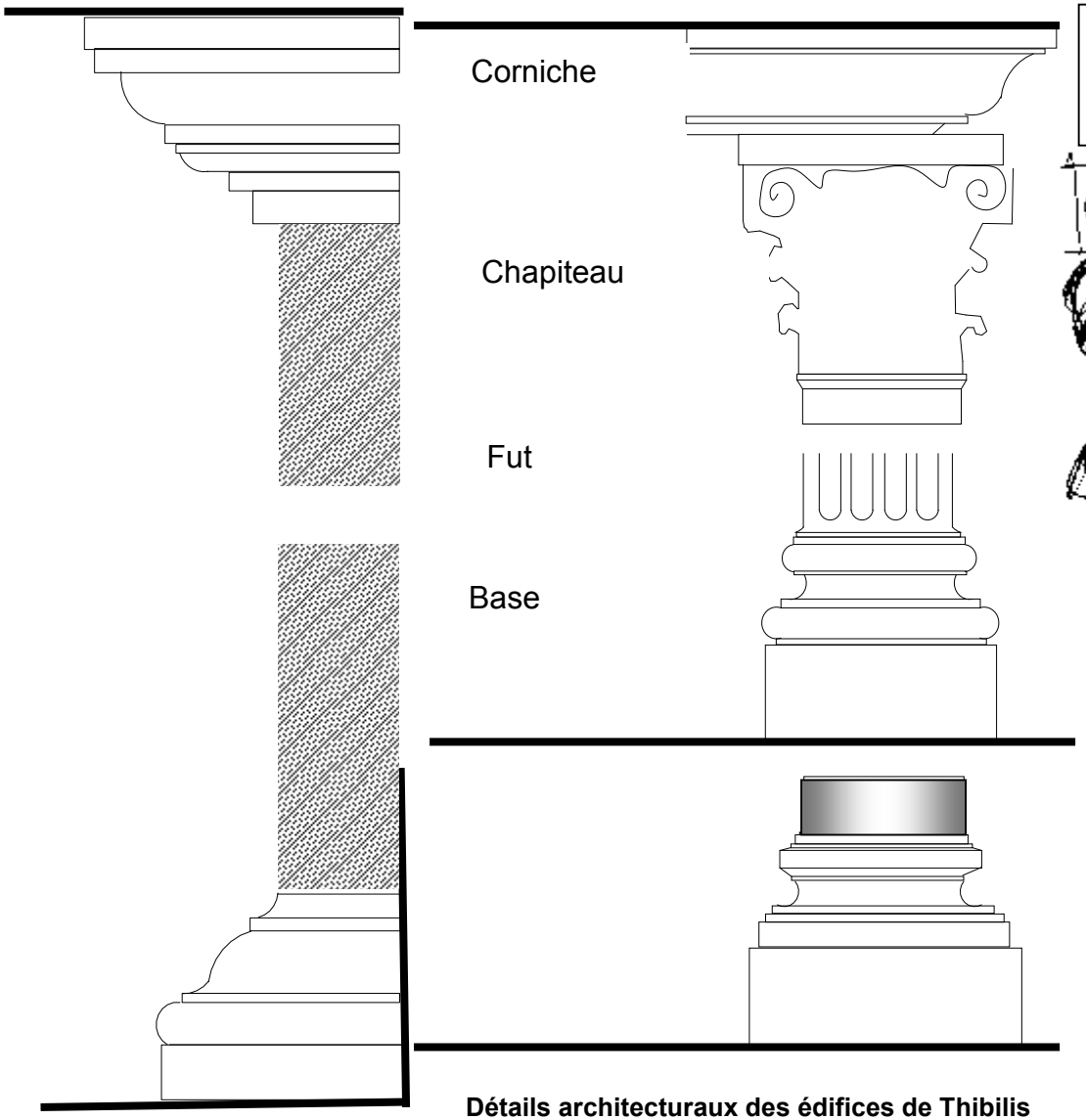

Détails architecturaux des édifices de Thibilis

Source : dessiné à partir des gravures de Delamarre (1850) et des croquis effectués sur place

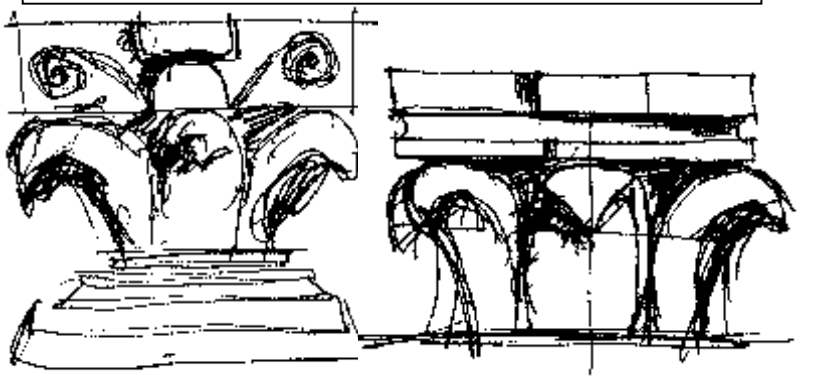

Chapiteaux de Tiddis

Les éléments architecturaux dans les édifices des localités de la Confédération sont d'une grande variété.

Les édifices de Thibilis étaient « habillés » d'un ensemble d'éléments ramenant une certaine légèreté et une « élégance » à aux constructions monumentale. L'utilisation des moulures, des tores, des fûts cannelées et des chapiteaux corinthiens dénote la « maîtrise » des artisans dans ce domaine.

Cependant, nous avions trouvé à Tiddis, des chapiteaux qui ne figuraient dans aucun ordre consacré. Ces chapiteaux figuraient les acanthes « grossiers » et des volutes « tracé » en bas relief. Maladresses ou libertés ?

archéologues, à la civilisation punique, d'où son nom. A Tiddis, ce procédé consiste dans le mise en place d'une ossature en pierres taillées oblongues, disposées en une trame régulière et verticale, dont les vides étaient « remplis » de briques en terre cuite. L'usage de cette technique à Tiddis procède des capacités des habitants à maîtriser ces modes constructifs et peut-être des difficultés à extraire la pierre, alors que la terre (matériau) est plus disponible.

Dans le registre de la décoration, les deux domaines principaux consistaient dans la conception des « mosaïques » dans les revêtements des sols et muraux et dans l' « exposition » des sculptures et la statuaire.

Concernant la mosaïque est trouvable aussi bien à Tiddis , à Rusicade qu'El Athmania.

Celles de Tiddis et d'El Athmania appartiennent au modèle « géométrique ». Ainsi dans la Villa à Mosaïque, le « tableau » offre une décoration présentant des motifs floraux stylisés, alors que celle de la cour est une trame formant un damier alternant des pièces blanches et noires, et dont la bordure, la trame devient triangulaire répétant la même alternance.

Géométrique également, la mosaïque des thermes du Val D'or utilisait la couleur ocre à côté des tesselles blanches et noires, pour former des bordures aux motifs répétitifs représentant des frètes et des méandres.

Le forum de Rusicade était richement orné de sculptures des personnages appartenant aussi bien à la « caste » impériale (Agrippine mère de Caligula, Trajan, Hadrien Antonin le Pieux, Caracalla), municipale (magistrats, édiles et préfets) que de la plèbe.

<u>Conclusion du Chapitre</u>

Il apparaît à travers l'étude des villes et des villages de la Confédération, qu'il n'ont pas été une création romaine ex-nihilo. Au contraire, les romains qui étaient contraints d s'adapter à ces établissements humains préexistant leur installation.

D'autre part, l'incompatibilité des sites pour instaurer les modèles urbains romains n'avait pas empêché de recourir à la symbolique pour marquer la présence des voies majeures et du forum.

Ainsi, les villes s'étaient étoffées par la mise en place des édifices publics et des temples, tout en préservant leur vocation initiale (agricole, « industrielle » et portuaire). Sur le plan architectural, les édifices s'étaient soumis aux « registre » consacré. Nous distinguons cependant que les plans des thermes dénotent une recherche géométrique assez particulière. Les arcs de triomphe et les portes traduisent également une recherche d'une monumentalité et d'élégance, même s'ils restent loin sur le plan de la complexité par rapport aux modèles édifiés dans les autres colonies (ex-nihilo, telles Timgad et Cuicul).

PLANCHE N°63

TECHNIQUES CONSTRUCTIVES ET DECORATION DANS LES LOCALITES DE LA CONFEDERATION CIRTEENNE

Le mode constructif est également très varié dans les localités de la Confédération. Ainsi, les techniques les plus répandues concernaient l'usage des structures voûtées. En effet, l'arc à claveau était très utilisé (porte de Tiddis), alors que les voûtes étaient fréquentes dans les conceptions des hypocaustes (les thermes). En maçonnerie aux côtés des modes d'appareillages classiques, notons le recours au mode d'origine africaine : l'*opus africanum*, qui consistait dans la mise en place d'une ossature en pierres oblongues, disposées verticalement et horizontalement, et dont les « mailles » étaient remplies en briques de terres ou en pierre de petites dimensions. Ce mode très fréquent à Tiddis (on le retrouve également à Cuicul) semble correspondre à des zones montagneuses, où les pierres de grandes dimensions faisaient défaut. Sur le plan de la décoration, la mosaïque était très prisée. Les sols des thermes du Val d'Or étaient revêtus d'un modèle « coloré », alors que nous trouvons à Tiddis des modèles « bicolores » (noir et Blanc) mais dans les deux cas le style s'inspirait des figures géométriques.

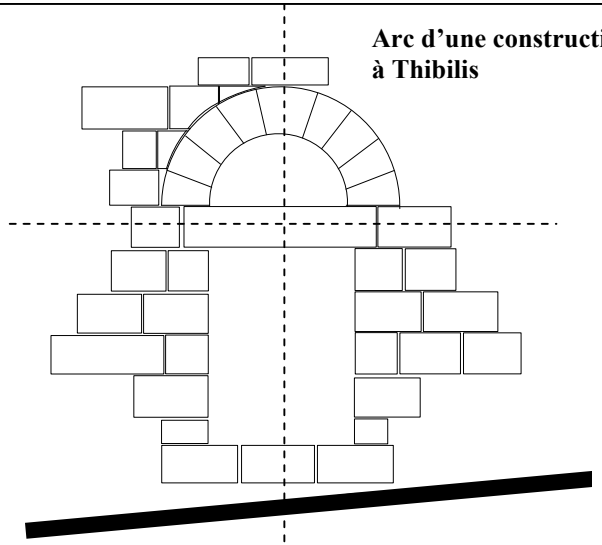

Arc d'une construction à Thibilis

Schéma du mode constructif appelé *opus africanum*

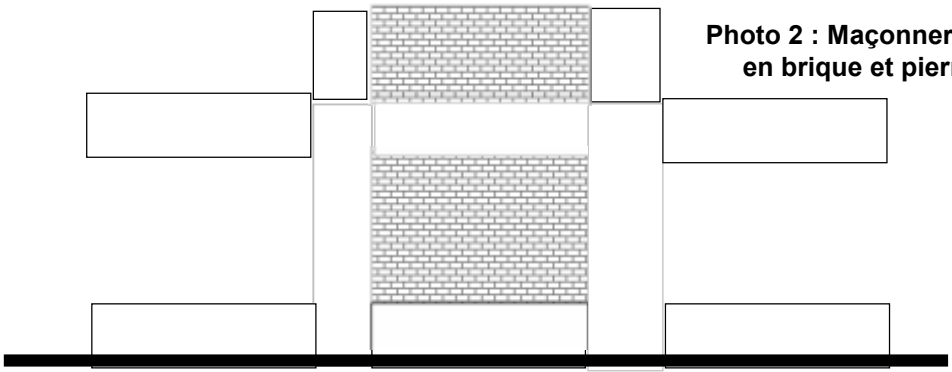

Photo 2 : Maçonnerie en brique et pierre



Photo 1 : *Opus africanum* à Tiddis



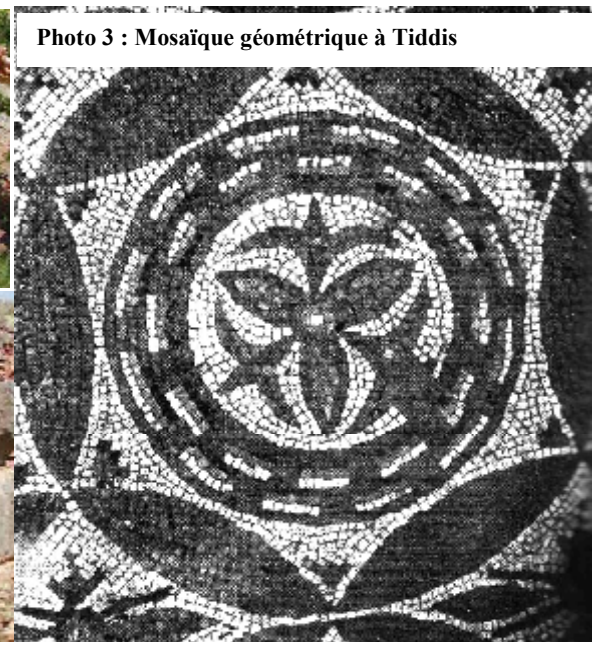

Photo 3 : Mosaïque géométrique à Tiddis

Source : Ph1 & 2 Atelier Arch. Trad. Et Patrim. Vern.(Djazair 2003). Ph3.Berthi er. A.1972

Sur le plan des détails, les «déviations» constatées dans la conception des chapiteaux et des ordres orientent sur un questionnement : s'agissait-il de « maladresses » ou d'une « liberté artistique » ?

Les éléments décoratifs, la statuaire plus particulièrement laisse constater que la maîtrise de cet « art » était bien avancée. Tandis que la mosaïque s'était penchée d'avantage sur le modèle géométrique que sur les « thèmes » mythiques.

Ainsi, comparée à la Numidie Militaire, la Confédération Cirtéenne se démarquait par un « substrat » culturel qui s'était imposé à la romanité, signe d'une « tradition » ancienne et d'un savoir déjà acquis. En somme, la Numidie avec ses villes « nouvelles » se distinguait par sa « romanité » intégrale contrairement à la Confédération, dont le substrat se maintenait en « filigrane ».

---

[1] APPIEN bellum civilis (Guerres Civiles). Vol IV parg.54

[2] BERTHIER A.La Numidie, Rome et le Maghreb.Ed.Picard.Paris.1981

[3] HEURGON J. Les origines campaniennes de la Confédération Cirtéenne. In LIBYCA.1957.T.VI.pp.7-24.

[4] *Res Gestae divi augusti*, est un texte gravé sur des tablettes de bronzes déposées dans le Mausolée d'Auguste Ces tablettes avaient disparues et certaines copies écrites en grecque avaient été récupérées en Asie Mineure et en Syrie Les textes ont été découverts à Ancyre (Ankara) en 1555 par un diplomate français en Turquie, ils ont été traduit dans un ouvrage de R.Etienne sous le titre "*le siècle d'Auguste*". Ed.A.Collin..Paris.1970.pp.103-115. La référence au « *principem juventitus* » figure dans la Tablette 3.

[5] ILA II 3606 (Inscriptions Latines de l'Algérie)

[6] PIGANIOL A. & HG PFLAUM. Borne de Ksar Mahidhiba.in RSAC .T.LXVIII.pp.217-228.1953.

[7] cité par BERTHIER A. ibid.p.106

[8] HEURGON J.idem .en p.8

[9] GSELL S.Histoire ancienne de l'Afrique du Nord.Ed.Hachette. Paris. 1921-1928 (8.t.).T VIII.p.158.

[10] LANCEL S.L'Algérie antique.Ed.Lmenges.Paris.2004.en p.82.

[11]LANCEL S. Idem p.86.

[12] CIL VIII 8266

[13] CIL VIII 10833.

[14] Durant la colonisation cette localité prit le nom de Renier, aujourd'hui Ain makhlouf

[15] idem p.82

[1616] MAGUELONNE J. Une statue de l'empereur Constantin. In RSAC Voll.Ser.5.1917/1918 .Imp.Braham. Constantine. pp.209.224..en p.209.

[17] ESSAID S. Nefekh El Azhar Amma fi madinet qacentina mina el akhbar..Imp.ARJ.Bouzareah.1994.

[18] idem p.11.

[19] JOLEAUD les origine de Constantine .in Bull de la Soc.géographique d'Alger.1918.

[20] CHERBONNEAU A. Inscriptions latines découvertes dans la province de Constantine depuis le commencement de l'année 1860. in ASAPConstantine.1860.1861.Alessi & Arnolet.Constantine.pp.134.184. en p.137 et 138.

[21] *Trad. « par le conseil de la colonie milevienne dans le forum de la ville de Constantine ».*

[22] MAGUELONNE J. ibidem en p.220.

[23] BERTHIER A.Constantina.Raisons et répercussions du changement de nom.in RSAC. Vol LXXI.1969.1971.p79.89.

[24] En effet, Maximien était très populaire en Afrique, quant il était auguste. N'ayant pas accordé de faveur à son fils Maxence, il fut chassé de Rome. Maximien prit le parti de Constantin.

[25] P.SALAMA, cité par A.Berthier ibidem p.83

[26] un milliaire a été trouve en 1964 au Sud de la Sardaigne , portant le nom de l'empereur africain Domitius. Cette information est citée par A.Berthier.ibidem.p83.

[27] MAGUELONNE J. ibidem.p.216.

[28] BERTHIER A.ibidem p.79.

[29] MAGUELONNE J. ibidem..en p.220.

[30] BERTHIER A.Constantina.Raisons et répercussions du changement de nom.in RSAC. Vol LXXI.1969.1971.p79.89.
[31] BERTHIER A.ibidem.p.88.
[32] « Florus Labeonis filius princeps et undecimprimus gentis Saboidum » CIL VIII 7041.
[33] CIL VIII 19923
[34] CIL VIII 8379
[35] CHERBONNEAU A. Inscriptions découvertes dans la Province de Constantine. Depuis le mois de Septembre.1861. In Annuaire de la Société Archéologique de la Province de Constantine.1862. Alessi et Arnolet lib.imp. Constantine.1862. pp.76-260.
[36] CIL VIII. 6041
[37] CHERBONNEAU A.idem
[38] CHERBONNEAU A.ibidem.p.106.
[39] CIL VIII 6267.
[40] GSELL S. Atlas Archéologique de l'Algérie. Ed A.Jourdan et Lib.Fontemoins.Alger/Paris .1911. F.17.
[41] CIL VIII 6356.
[42] CIL VIII 5683
[43] CIL VIII 6002
[44] CIL VIII 19690. et ILA II 2097.
[45] BERTHIER A. Tiddis. Antique Castellum Tdditaniorum.Minist.de l'inform.SDAMMHA.Alger.1972.
[46] CHERBONNEAU A. Notice archéologique sur Ain El Bey (Respublica Saddaritanorum). In *Annuaire de la Société Archéologique de la Province de Constantine.1862*. Alessi et Arnolet lib.imp. Constantine.1862. pp.1-36. Voir également CIL VIII 5934. et AAA. F.17.276.
[47] CIL VIII 18767
[48] CIL VIII 4800
[49] CIL VIII 18891.
[50] CIL VIII 6341
[51] CIL VIII 6857.
[52] BERTHIER A.La Numidie, Rome et le Maghreb.Ed.Picard.Paris.1981.p.179.
[53] ILA II 659
[54] BERTHIER A.ibidem.p.179
[55] A Sigus, les recherches archéologiques avaient mis au jour des trace d'un aménagement agricole protohistorique.
[56] BERTRANDY F. Notes à propos d'un Fundus (CIL VIII 6351) de la région de Cirta (Constantine) en Numidie. In Antiquités africaines. T.27.1991.p.157-166.
[57] GSELL St. Atlas Archéologique de l'Algérie.Ed.A.Jourdan.Alger /lib.Fontemoins & Cie.Paris.1911. (AAA. F.17.237) et ILAII 615-616.
[58] AAA. F17.386.
[59] AAA.F17 262.
[60] AAA.F8.151.
[61] AAA F17.128 et ILA II. 1960.
[62] AAA. F17.93
[63] AAA F17 158.
[64] AAA. F18, 1,2 et 5.
[65] AAA F18 454
[66] AAA F17 66
[67] AAA.F17 38-39
[68] AAA f18. 163 et ILA II 6225.
[69] SALAMA P. Les voies romaines de l'Afrique du Nord. Imp.Off.du Gouv.Gen.de l'Algerie.Alger.1951.en p.47.
[70] CIL VIII 8280
[71] ILA II 773, 774,775,776 et 777.
[72] CIL VIII 10296,10297, 10305
[73] BERTHIER A. L'Algérie et son passé. Ed A & J.Picars.Paris.1951. en p.70
[74] GSELL ST. Les monuments antiques de l'Algérie. Ed. Fontemoing. Paris. 1901 (2.vol) en p.167
[75] BERTHIER A. Tiddis.in Recueil des Notices et mémoire de la soc.Archéol. de Constantine. Vol.LXV.1942 . Ed.Braham. Constantine.pp.141.153. en p.145.
[76]. GSELL ST.ibid.p.193

CHAPITRE 10.
CIRTA/ CONSTANTINE,
LA VIE ET LA VILLE
A TRAVERS LES INSCRIPTIONS ET LES VESTIGES ARCHEOLOGIQUES

IINTRODUCTION

Essayer de rendre compte de la vie quotidienne, de l'organisation spatiale et de l'architecture des édifices dans la ville de Cirta/Constantine durant l'époque romaine, sera très instructif pour saisir quelques aspects urbains, malgré l'indigence des indices.

L'objectif de ce volet envisage la reconstitution « partielle » de la ville, qui, (nous insistons), reste hypothétique, car elle s'appuie sur des « bribes » recueillies localement, aussi bien matérielles (vestiges) qu'épigraphiques. Cette matière offre les indices à une lecture, dont la pertinence et la consistance doivent concorder avec le cadre référentiel, englobant les « dogmes » romains en matière d'architecture, d'urbanisme et de modes « socio-culturels ».

Cette opération s'annonce déjà complexe, car n'oublions pas que le « semis » urbain originel de Constantine avait servi aux occupants successifs. Chacun avait non seulement superposé son modèle sur les traces du précédent, mais également réemployé les matériaux pour d'autres constructions et reconvertir beaucoup d'édifices moyennant quelques aménagements.

Disons-le tout de suite, les matériaux « mobiles » ne peuvent constituer qu'un appui précaire et souvent trompeur. Par contre les appuis importants à une restitution hypothétique, restent :

- Les soubassements et les assises des édifices sur lesquels d'autres constructions ont été érigées, c'est le cas, par exemple, des basiliques ou des églises, qui ont été reconverties en mosquées.
- Le tracé des voies ou le réseau viaire que les occupants avaient gardé, souvent en reconsidérant ses aspects dimensionnels (rétrécissement des rues en largeur), ou formels (tracé rectiligne « au cordeau », le cas des percées coloniales dans le tissu ancien).
- Les îlots « *créés de toutes pièces* », donc des pans entiers de tissu urbain « rajoutés », généralement sur les « vides » hérités, servant de places publiques ou de forums de la ville.

Ces « orientations » ne peuvent servir sans une connaissance profonde du ou des modèles urbains de l'occupant. Aussi, si l'on prétend « restituer » l'organisation spatiale de la ville à l'époque romaine même partiellement, le « paradigme » urbain ne se limitera pas uniquement à cette orthogonalité du plan avec ses voies majeures (Cardo et decumanus) et son forum, mais

englobera toutes les variations du modèle que nous avons déjà constatées et qui peuvent « évoquer » les « dogmes urbanistiques » quitte à se limiter à des « présences » symboliques. (Tiddis, Timgad, Cuicul).

La démarche pour la restitution fait appel également à un imaginaire « géométrique » ou formel se développant à partir de la situation actuelle, qui est, rappelons-le, caractérisée par la superposition de plusieurs tissus (durant environ 21 siècles).

En effet, les « traces » actuelles peuvent suggérer une approche pour reconstituer le passé « urbain », tant elles s'imposaient comme « grilles » fondamentales à tous les occupants. C'est le cas des « portes », des réservoirs d'eaux, des « vides urbains » et de quelques voies.

Mais avant tout il est primordial de recueillir toutes les informations aussi bien épigraphiques qu'archéologiques sur la ville à cette époque. Car il s'agit d'identifier le « cadre urbain » romain, c'est-à-dire le quotidien social et le tracé urbain dans lequel les édifices majeurs prenaient place.

L' « entrée en la matière » sera donc entamée par « planter le décor », c'est-à-dire d'essayer de reconstituer la vie urbaine « quotidienne », puis répertorier tous les objets « immobiles » et enfin scruter l'architecture et les « œuvres » artistiques de cette ville.

Les sources documentaires ne sont pas assez disponibles. Cependant, les informations essentielles sont regroupées dans l'*Atlas Archéologique de l'Algérie (AAA)* de S.Gsell[1], avec ses Feuillets 17, consacrés exclusivement à Constantine. Publié en 1911, ce corpus avait rassemblé toutes les découvertes archéologiques « immobiles » de la ville et ce, durant les grands chantiers entrepris dans le « percement » du tissu du Rocher de Constantine.

C'est dire que les « trouvailles » archéologiques étaient plutôt « hasardeuses », c'est-à-dire, qu'aucune fouille systématique n'avait eu lieu. Pressés, par le déroulement des travaux, les membres de *la Société Archéologique du Département de Constantine*, arrivaient à peine à étudier ces « objets » convenablement, qu'ils rapportaient régulièrement dans leur Annuaire (devenu par la suite Recueil des Notices des Mémoires de la Société Archéologique du Département de Constantine –RSAC-) depuis 1852.

Il y a également les *Inscriptions Latines de l'Algérie* (ILA), corpus dont le Tome 2 était réservé à la *Confédération Cirtéenne, de Cuicul et de la tribu des Suburbures*, publié par H.-G. Pflaum en 1957. Toutefois, ces inscriptions découvertes à Constantine figurent dans le *Corpus des Inscriptions Latines* (CIL) dont le volume huit est consacré à l'Afrique.

Issues des fameuses missions *d'Exploration Scientifique de l'Algérie*, les gravures de Ravoisié et de Delamarre, (le document original que nous n'avions pas pu consulter), et les dessins des

vestiges de Delamarre, dont la localisation (de quelques-uns) dans la ville n'étant pas définie, nous ont été d'un grand apport.

Il y a également quelques vestiges romains qui restent encore visibles à Constantine, mais dont l'importance est somme toute relative pour ce chapitre. Cependant le Musée Cirta est richement « garni » d'objets, surtout les pièces de monnaies, le statuaire et les mosaïques dont les thèmes évoquent le « raffinement » des Cirtéens.

Finalement l'objectif présent de ce chapitre entame préalablement un éclairage sur la vie quotidienne et répertorie les objets archéologiques « immobiles » en vue d'une restitution qui fera l'objet d'un autre chapitre.

1. LA VIE URBAINE À CIRTA/CONSTANTINE A L'EPOQUE ROMAINE

Faut-il rappeler encore que par l'intermédiaire de leurs colons, les romains avaient subtilement introduit en Afrique leurs institutions, leur culture, leurs divinités et leur langue, tout en se gardant de s'immiscer de prime abord dans les affaires municipales.

Ainsi, chaque cité pouvait jouir d'une grande marge de liberté dans la gestion de ses affaires. Cette situation animait en quelque sorte la vie urbaine, en activant les ambitions des membres et en lançant la course vers les hautes fonctions locales ou impériales.

Car, il est facile d'imaginer cette « aristocratie » qui rêvait d'un statut de haut rang à Rome ou peut être d'études dans des grandes écoles carthaginoises, comme aujourd'hui on rêve de rejoindre des grandes universités.

Depuis l'installation des premiers colons dont la plupart étaient des parvenus, jusqu'au premier siècle, les familles y avaient fait souche et la « décantation » sociale s'était soldée par la formation de classes bien cloisonnées.

L'énorme quantité des inscriptions latines gravées sur les stèles ou les dédicaces funéraires ne constitue-t-elle pas une « matière » informationnelle susceptible de fournir quelques aspects majeurs de la société, du moins ses goûts, son raffinement, sa philosophie et ses pratiques ?

S'il est impossible de « retracer » au détail la vie urbaine dans la ville, ces inscriptions relatent les inclinations et les penchants philosophiques, les métiers et quelques aspects psychologiques des dédicants. Mais sont-elles suffisantes ?

Nous n'avons pas d'autres moyens d'approcher ce sujet qu'en « décortiquant » ces consécrations et ces invocations «extériorisées ». Car toute cette « littérature » gravée sur la pierre évoque le caractère majeur de la société cirtéenne en l'occurrence la démonstration, l'exhibition et l'exaltation des positions sociales.

Force est de reconnaître là une caractéristique d'une société urbaine dont les membres n'échappaient pas à la « compétitivité » et aux ambitions, se pressant de faire l'écho de son éclatante réussite, souvent assimilée à un « triomphe familiale ».

Avant tout, Cirta a été une importante pépinière d'hommes ayant poussé leur ambition jusqu'à briguer des postes de haut rang dans la sphère du pouvoir romain.

C'était le cas du Cirtéen Q.Aurelius Pactumeis, qui, en 80, sous le règne de Vespasien, était qualifié de « *consuli ex Africa primo* ». Son ascension, si éclatante, premier consul issu de Cirta et l'Afrique même, n'avait pas fait oublié à sa fille qu'une telle promotion méritait d'être gravée sur les « tablettes » comme un « faire-part ». Cette promotion inédite avait montré la voie à la descendance « familiale » [2] pour s'alterner aux fonctions de haut rang. Le petit-fils P.Pactumeis Clemens exerça diverses légations « *en vertu de ses connaissances juridiques* ». Ainsi, sous le règne d'Hadrien, il fut légat dans les villes d'Athènes, de Thespies et de Platée en Thessalie. Puis en tant que consul et légat d'Antonin, il fut nommé à la tête de la Province de Cilicie

Q .Lollius Urbicus[3], ce Tidditain, avait accompli un cursus éloquent. C*andidatus caesaris,* hissé par Hadrien en tant que tribun de la plèbe et du prétoire, il avait fait montre d'indéniables prédispositions militaires en tant que tribun de XXII e Légion à Mayence. Il fut légat d'Antonin le Pieux en Bretagne, gouverneur de la Germanie inférieure et enfin préfet de Rome.

Q.Antistius Adventus Postumius Aquilinus, Thibilitain (de *Thibilis*, Announa), avait occupé des fonctions importantes. F.Bertrandy , nous dit que son cursus porte « *la marque de confiance de Marc-Aurèle* »[4]. Citons parmi ses hautes fonctions, Légat de VIe légion Ferrata, stationnée en Palestine, de la IIe Légion Adjutrix en Syrie, se distinguant dans la guerre contre les Parthes entre 161 et 165 et Légat de la province d'Arabie de 165 à 167.

Un de ses fils, Antistius Mundicus Burrus, aurait épousé Vibia Aurelia Sabina (la fille de l'empereur Marc- Aurèle) et partagé le consulat avec Commode (fils de l'empereur). Des inscriptions trouvées à *Thibilis* (Announa) et *Calama* (Guelma) indiquent que Sabina fut patronne des ces villes[5].

Ces ascensions, probablement objets de recommandations, ne manquaient pas également dans les cursus. C.Arrius Antoninus, issu d'une famille de grands propriétaires (environs de Sigus), apparenté à Antonin Le Pieux, (dont la mère Arria Fadilla issue de la tribu des Arria), entra au sénat à la faveur d'une mesure « princière ». Il dut accomplir ses missions convenablement pour qu'il terminât sa carrière en tant que proconsul en Asie.

P.Julius Geminius Marcianus, gouverna à Petra . Sa popularité fut si grande que les habitants de cette métropole arabe lui érigèrent de nombreuses statues. Si attaché à sa patrie, ce gouverneur

souhaita que ces œuvres soient conduites à Cirta.

Sur le plan « intellectuel », M.Cornelius Fronto (Fronton de Cirta), subjugua sûrement l'empereur Antonin pour que ce dernier daignât lui confier l'éducation de Marc-Aurèle et Lucius Verus.

Nous remarquons que les principaux cursus des Cirtéens dans les hautes sphères du pouvoir romain furent accomplis sous le règne des Antonins.

Faveurs ou mérites ? La plupart des légations ou des consulats avaient eu lieu dans des provinces « arabiques ». C'était peut-être l'« origine » des Cirtéens qui les avaient prédisposé à ces affectations « géographiques ».

Une autre remarque se manifeste dans la succession des hautes fonctions par les Cirtéens au sommet de la pyramide, était-ce le résultat de « recommandations » établies par des hommes en faveurs de leurs compatriotes, profitant de leur rapprochement des empereurs ou de ses « assistants » ?

En tout cas, il semble que la solidarité entre les Cirtéens avait visiblement fonctionnée.

S'enorgueillir des ces promotions ne peut qu'être classé que dans le registre des propriétés d'une société urbaine formée de nombreuses familles et très regardante sur la réussite d'au moins un de ses membres. Car, il est clair que la promotion à des hautes fonctions impériales ou consulaires avait des « retombées » importantes sur la distinction familiale, en affermissant sa puissance ou sa « présence » dans l'échiquier social provincial et local.

Toujours est-il que la parenté même lointaine à un haut fonctionnaire s'étalait fastueusement à coup de burin sur la pierre.

Les autres inscriptions appartiennent au registre nécrologique. Gravées sur les pierres tombales ou sur des autels, les textes sont en majorité des formules consacrées, souvent abrégées : D M S[6], H S E[7], A V[8], O T B Q[9].

Seulement, parfois la « perte » d'un être cher était tellement cruelle que les textes s'allongent considérablement, associant des à-propos « proportionnels » à l'affliction et aux circonstances. Ce sont justement ces textes, s'éloignant des formules traditionnelles, qui fournissent l'occasion de « saisir» le raffinement et l'« humanisme » de cette société qui habitaient le Rocher à partir de la seconde moitié du Ier Siècle av. J-Ch.

A Constantine, la plus célèbre des épitaphes[10], rédigée par le défunt de son vivant, était celle de l'orfèvre Praecilius. Son caveau, creusé dans le roc, au pied de la tour romaine appelée Bordj Assous[11], a été trouvé le 15 avril 1855. Le texte en latin traduit par P-E Bache[12] donne :

« Ici, moi qui suis muet, par cette inscription je raconte, ayant joui d'une existence à découvert, ma naissance (ma vie) jusqu'à mes derniers jours. (Ayant nom) Praecilius, domicilié à Cirta (Constantine), j'ai exercé la profession d'argentier (bijoutier ? Orfèvre ? Changeur ? Banquier ?). La confiance en moi fut toujours très grande et ma véracité a été communément à tous. Moi, à qui la gaieté n'a pas fait défaut en toute occasion, j'ai toujours joui abondamment de tous les plaisirs, avec d'excellents amis. Telle ne fut plus ma conduite après la mort de la pudique dame Valeriae ; quand je l'ai pu j'ai mené une existence agréable et sainte avec épouse. Mon anniversaire, je l'ai célébré cent fois honorablement et heureusement. Mais vint le jour suprême, celui où la vie (dut) abandonner mon corps épuisé. L'épitaphe que tu lis, vivant, je l'ai préparée pour (après) ma mort. Comme l'a décidé le destin, qui ne m'a lui-même jamais abandonné, vous me suivrez, (mes) semblables. Ici je vous attends. Venez. »

Sans opérer une profonde « étude de texte », l'aisance, la moralité et la longévité de Praecilius sont les manifestations essentielles de l'épitaphe. Comme Bache le faisait d'ailleurs remarquer, cette inscription renseigne sur des détails biographiques fortement imprégnés de mondanités. En effet, les réjouissances en groupe et la gaieté tendent à faire valoir sur fond de fatalisme, un épicurisme, doctrine déjà rencontrée à Timgad, dans une inscription : « *Venere buvere, ridere, occ est vivere »,* adoptée comme un slogan « national ».

Une autre épitaphe non moins célèbre, exposée au jardin épigraphique du Musée Cirta, celle d'une jeune fille[13], est si expressive :

« *Julia Sidonia Felix fut heureuse de nom seulement.*

Les Parques ont cruellement coupé avant l'heure le fil de ses jours. Un fiancé n'a pu hélas l'entraîner vers les feux de l'hyménée; toutes les dryades en ont gémi, les jeunes filles se sont lamentées, et Diane, en éteignant son flambeau, a pleuré parce qu'une vierge était morte, seul amour de ses parents. Elle avait été prêtresse porteuse de sistre de la déesse de Memphis. Ensevelie ici, elle jouit dans le silence du bienfait éternel du sommeil. Elle a vécu dix-neuf ans, quatre mois et quatorze jours. Elle repose ici. »[14]

Émouvante évocation de parents, contenant pudiquement une frustration, surtout que leur fille n'avait pas connu un amour autre que filial. Car en se consacrant au culte d'Isis, divinité orientale, la défunte avait observé l'abstinence, elle portait cet instrument de musique égyptien (le sistre). L'usage de l'allégorie, (Heureuse de *nom seulement* : ***felix***), l'évocation des divinités, chacune dans son « rôle », font appel à l'hellénisme, qui ne devait pas être méconnu de l'aristocratie Cirtéenne.

Une autre épitaphe ; des parents, dont la perte cruelle de leur enfant, mort à 13 ans, n'avait pas empêché que la métaphore soit si poétique :

« Si douce fleur dont l'existence était aussi brève qu'une rose ou qu'un narcisse » [15]

Société démonstrative exhibant volontairement ses fastes ; son raffinement, sa morale, sa poésie et sa philosophie étaient pour elle des valeurs « surexposables », plus, elle se devait de les montrer pour justifier les honneurs et sa place dans le gotha de la classe richissime. Car avant tout, prétendre à une carrière de haute fonction à Rome, s'entamait dans la province d'origine.

En effet, administrativement, Cirta était la capitale de la Confédération Cirtéenne. Elle était également le siège central où se réunissaient les Magistrats supérieurs et le Conseil municipal (*jure dicundo*). Les Magistrats supérieurs furent des duumvirs puis des triumvirs. Pour l'administration des colonies et des castellums de la confédération, ils déléguaient des préfets.

L'édilité et les honneurs étaient également payants. Car la colonie restait tributaire des libéralités des riches Cirtéens.

En effet, leur « bienfaisance » s'accompagnait de rappels gravés sur la pierre.

Les élus Cirtéens versaient dans la caisse municipale la somme réglementaire de 20 000 sesterces et joignaient souvent à cette « donation» l'édification de monuments accompagnés de jeux et de spectacles offerts à la population de la colonie durant une semaine.

M.Caecilius Natalis, triumvir, préfet des trois colonies Cirtéennes et triumvir quinquennal construisit à ses frais un arc de triomphe, offrit à la ville une statut d'airain représentant la Sécurité du Siècle, un édicule tétrastyle abritant une statut en l'honneur de l'empereur Caracalla, avec en prime des jeux et des spectacles durant sept jours dans les quatre colonies.

Les consuls constantinois en firent autant. Le vicaire d'Afrique Avitianus en 362 entrepris la construction d'une basilique et d'un tétrapyle[16] , le consul Albinus offrit une crypte mithriaque « meublée » aux adeptes de ce culte. Mêmes les *vir clarissimus consularis sexfescalis provinciae Numidiae* s'attelèrent à des travaux de constructions et de consolidation des monuments de la ville.

En somme cette société, ou du moins la classe « riche », exhibait fièrement le « *cursus honoris* » de ses membres.

Localement, ces postes de hauts rangs constituaient des motivations pour l'ascension sociale, procurant une certaine « réussite » familiale et un rapprochement à des hautes fonctions dans la sphère impériale. Aussi, envisager un plébiscite dans cette hiérarchie administrative commandait des « libéralités », des versements et des promesses. Justement pour ces festivités, Cirta possédait sa propre troupe de Comédiens. Officiellement sous la tutelle de la Confédération, ces

comédiens dont certains avaient pour noms *Libela*[17], *Murinus*[18], *Uursus* [19] assuraient l'animation théâtrale dans toutes les villes en tant que « *scenicus viarum* », (comédiens ambulants).

Cette « organisation » était également si importante qu'une inscription mentionnait le nom d'un certain *Valerius Dativius*[20], dont la fonction, *sartor arenarius Magister,* (Chef d'une corporation de costumiers du théâtre), laisse supposer que la troupe de comédiens était bien encadrée entre autres par des accessoiristes. Ce qui nous conduit à penser qu'un « service » au niveau de la confédération se consacrait uniquement à l'animation théâtrale et aux jeux scéniques dans les villes de la Confédération.

Quelques métiers ressortent des inscriptions, dont celui de Praecilius, orfèvre (ou de fondeur) et des comédiens précédemment cités.

Il y avait également des *negatiator*[21] (commerçants) et des *vestiarius* [22](marchand de vêtement)

Sur le plan religieux, les divinités « abondaient ». Bien sur Jupiter avait la préséance en tant que Dieu tutélaire de l'empire romain, il était logé certainement avec Minerve et Junon dans la Capitole dont une inscription-inventaire[23] mentionnait l'existence et les objets qu'il contenait.

Les romains avaient également maintenu les divinités locales, à savoir Baal Hamon et Tanit, sous d'autres appellations, Saturne et Caelestis[24]. Le culte de ces divinités étaient assuré par des prêtres et des prêtresses dont le sacerdoce était organisé dans un ordre hiérarchique, *loci primi* et *loci secundi*.

La ville était également placée sous la protection des dieux de l'honneur et de la vaillance, Honos et Virtus.

Les divinités particulières des empereurs trouvaient également d'immenses faveurs chez la population locale : c'est le cas de *Liber*[25], adoré par Septime Sévère et dont un temple a été érigé à Cirta.

Dans cet ensemble d'autres cultes se pratiquaient. Isis, la déesse égyptienne avait ses « vestales », Julia Sidonia Félix (précédemment citée) en faisait partie. Mercure le Dieu des commerçants était adoré par des franges de la population organisée en collège, Neptune[26], divinité des sources, Mithra une divinité orientale et les génies dont le *genius Pacis*[27] avaient également leurs adeptes.

C'étaient les flamines qui veillaient à l'accomplissement des rites. Le flaminat était une fonction honorifique vouée à la titulature du *Sacerdos Urbis*. Cette charge était souvent accordée pour un mandat perpétuel d'où le titre de *flamen perpetuus*.

En conclusion, par son urbanité, « calquée » sur le modèle romain, Cirta était prédestinée à une promotion d'une capitale de Confédération à une capitale provinciale assortie d'une faveur impériale: elle s'appela Constantine.

Cette promotion ne dénote pas seulement que la ville possédait des « arguments » à même de favoriser son ascension dans le système administratif romain, mais qu'elle devait posséder déjà un substrat urbain important avant sa romanisation. Les survivances des divinités puniques et l' «intégration » réussie des familles cirtéennes préromaines (des noms à consonance punique figurent sur les inscriptions), indiquent que la ville romanisée restait « ouverte » à toutes les cultures, « phagocytant » les modes préétablies et incitant les « autochtones » à la course vers la réussite sociale, sans distinction d'origine. (Septime Sévère et Macrin, empereurs issus d'Afrique, étaient sont d'exemples parfaits).

2. CIRTA/CONSTANTINE : SON ORGANISATION SPATIALE A L'EPOQUE ROMAINE.

Au vu des objets archéologiques mis au jour, la ville de Constantine ne se limitait pas au Rocher, ni aux alentours immédiats. Les inscriptions avaient révélé que la périphérie habitée de la ville s'étalait sur un rayon d'environ 10 km à partir du Rocher.

Ces trouvailles archéologiques laissent penser que la croissance démographique avait contraint à des « franchissements » de barrières pour l'établissement de « faubourgs » aux alentours immédiats du Rocher, alors que les exploitations agricoles et les résidences de type villa romaine étaient installées dans la périphérie éloignée.

Toujours est-il que la vie urbaine avait pour cadre le Rocher, lieu ou était regroupée la totalité des édifices publics.

2.1. Structure d'ensemble

L'objectif final assigné à ce chapitre vise la restitution de l'organisation spatiale de la ville. Il reste tributaire des seuls « bribes » archéologiques trouvés par hasard, lors des travaux de démolitions effectuées pour pratiquer les percements dans le tissu urbain de l'époque. Au préalable il s'agit de répertorier ces objets en essayant de mettre l'accent sur leur localisation.

Nous nous appuierons sur les informations figurants dans l'Atlas Archéologique de l'Algérie, de S.Gsell, étayées par d'autres contenus dans les Corpus des Inscriptions Latines, les Inscriptions Latines de l'Algérie et les articles parus dans les Recueils de la Société Archéologique du Département de Constantine.

Toutefois le manque de précision dans la localisation et des aspects formels et dimensionnels des objets découverts, peut constituer une contrainte dans la mise en forme des détails des restitutions.

2.1.1. La zone suburbaine de Cirta (PLANCHE N°63)

En se référant aux inscriptions recueillies aux environs de Cirta, il est loisible de déterminer plus ou moins la limite de la zone d'influence directe de la ville.

En effet, au nord, les vergers du Hamma Bouziane sont mentionnés par une inscription révélant son nom : *Azimacia*[28]. D'après M.E. Léon-Provençal[29], cette toponymie est une latinisation de vocables d'origines puniques signifiant ; « *force* » et « *un lieu où les eaux affluent* ».

Toujours au nord de Cirta, des inscriptions gravées[30] sur un rocher mentionnaient les limites d'un domaine agricole privé : *limes fundi Sallustiani*.

Plusieurs inscriptions funéraires ont été récoltées sur la route de Djebel El Ouahch ainsi qu'à la mechta Tafrent (à 6 km au Nord/Est), à Sidi Mabrouk, à El Gammas, sur la route du Khroub et au Méridj. Une mosaïque a été trouvée dans une église à Chaab R'Sas à 5 km au sud de Constantine avec des inscriptions reproduisant presque littéralement un passage de Virgile dans l'Eneide[31]. Tout près, une autre inscription a été trouvée à la ferme Bonnefoy.

Plusieurs autres inscriptions ont été relevées dans le massif de Chettaba à l'ouest de Constantine, dont une mentionnant un *saltuarius*, garde domanial. Une inscription latine recueillie sur le versant oriental du massif, dont le nom romain probable était *Aquartillae*, étudiée par F.Bertrandy[32], mentionnait l'existence d'un *fundus Senect…*[33].

En réalité, ces inscriptions indiquent que la zone suburbaine comprenait les grands domaines, les *saltus* et les *fundus*, propriétés de riches cirtéens. Ces domaines étaient probablement flanqués de l'habitat des ouvriers agricoles, dont la pratique des cultes romains ou plus tard le christianisme figuraient sur les inscriptions recueillies. Ces *fundus* et *Saltus* romains avaient sans doute gardé leur « affectations » à travers les siècles, car nous les retrouvons plus tard comme propriétés privées à l'époque turque puis coloniale.

2.1.2. Cirta et son environnement immédiat (PLANCHE N°64)

<u>Les ponts et aqueducs (PLANCHE N°65 & 66)</u>

L'insularité du Rocher a été « vaincue » depuis la période romaine. En effet, les extensions vers les faubourgs étaient devenues possibles grâces aux franchissements du ravin du coté Est et Sud. Toutefois, les archéologues croient que le ravin a été franchi par trois ponts.

PLANCHE N°63

LA ZONE SUBURBAINE DE CIRTA A L'EPOQUE ROMAINE A TRAVERS LES INSCRIPTIONS LATINES

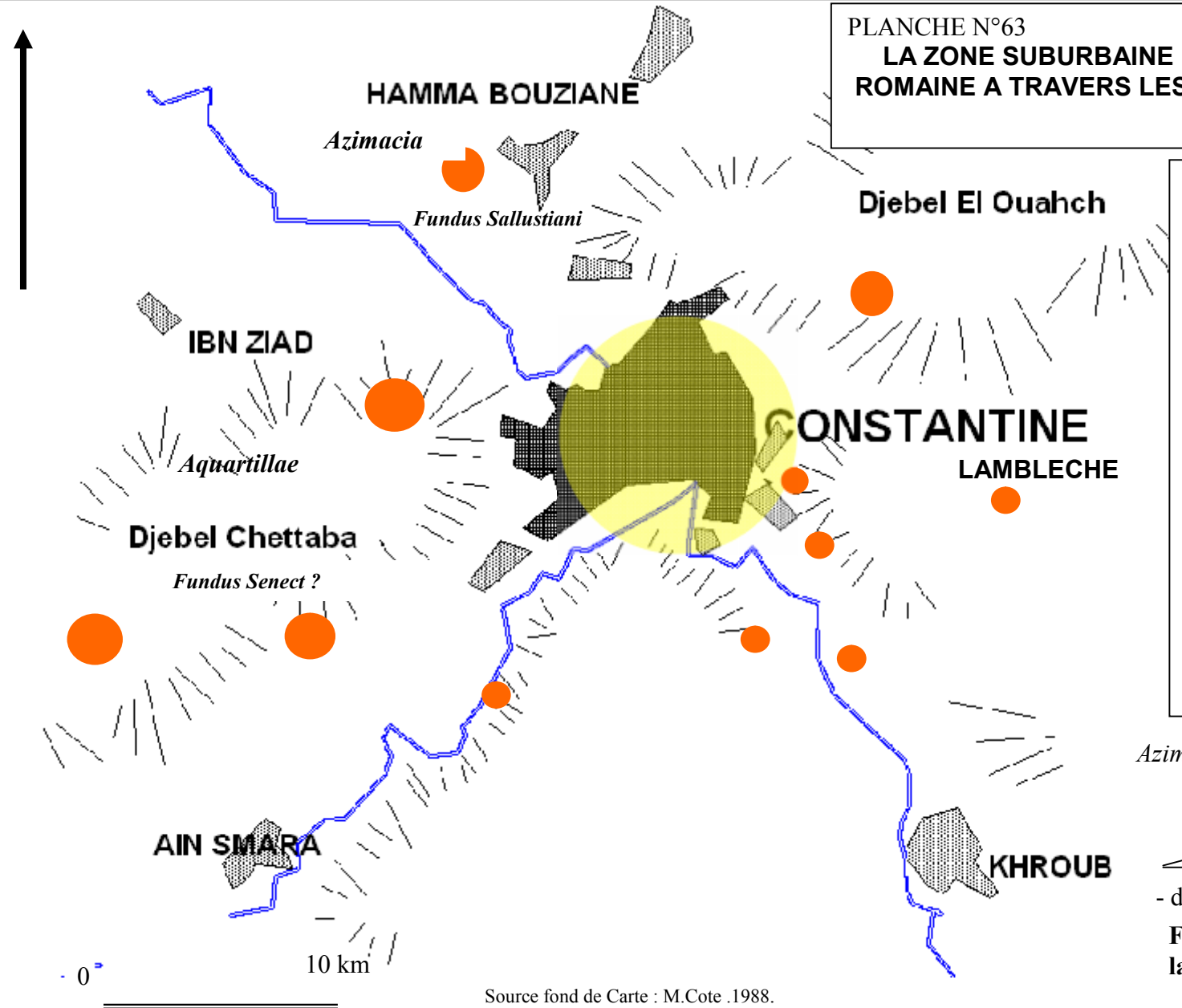

Source fond de Carte : M.Cote .1988.

Nombreuses inscriptions ont été recueillies dans la zone. suburbaine de Cirta.

Quelques inscriptions mentionnent la présence de domaines agricoles ; *Fundus Sallustiani* à Bekira et *Fundus Senect.*.supposé sur le flanc orientale d'*Aquartillae* (Chettaba).

Il est à noter que *Azimacia* (nom punique du Hamma Bouziane évoquant l'eau jaillissante) comptait parmi les sites exploités probablement à des fins agricoles.

Azimacia : **nom romain des localités**

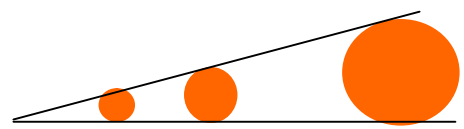

Fréquence des Inscriptions latines recueillies

PLANCHE N °64

CIRTA ROMAINE : Les vestiges recueillis dans les abords du Rocher

La ville ne se limitait pas au Rocher. La nécessité avait commandé de franchir le ravin pour l'édification de monuments et d'ouvrages utilitaires.
Ainsi, théâtre et cirque, temples et nécropole et même l'habitat se situaient sur les terrains avoisinant la cité.
Les romains n'avaient pas hésité à recourir à des techniques performantes pour franchir le ravin soit jeter les ponts ou les acquedus.
Il apparaît nettement que la recherche du « confort » des habitants constituait un souci important.

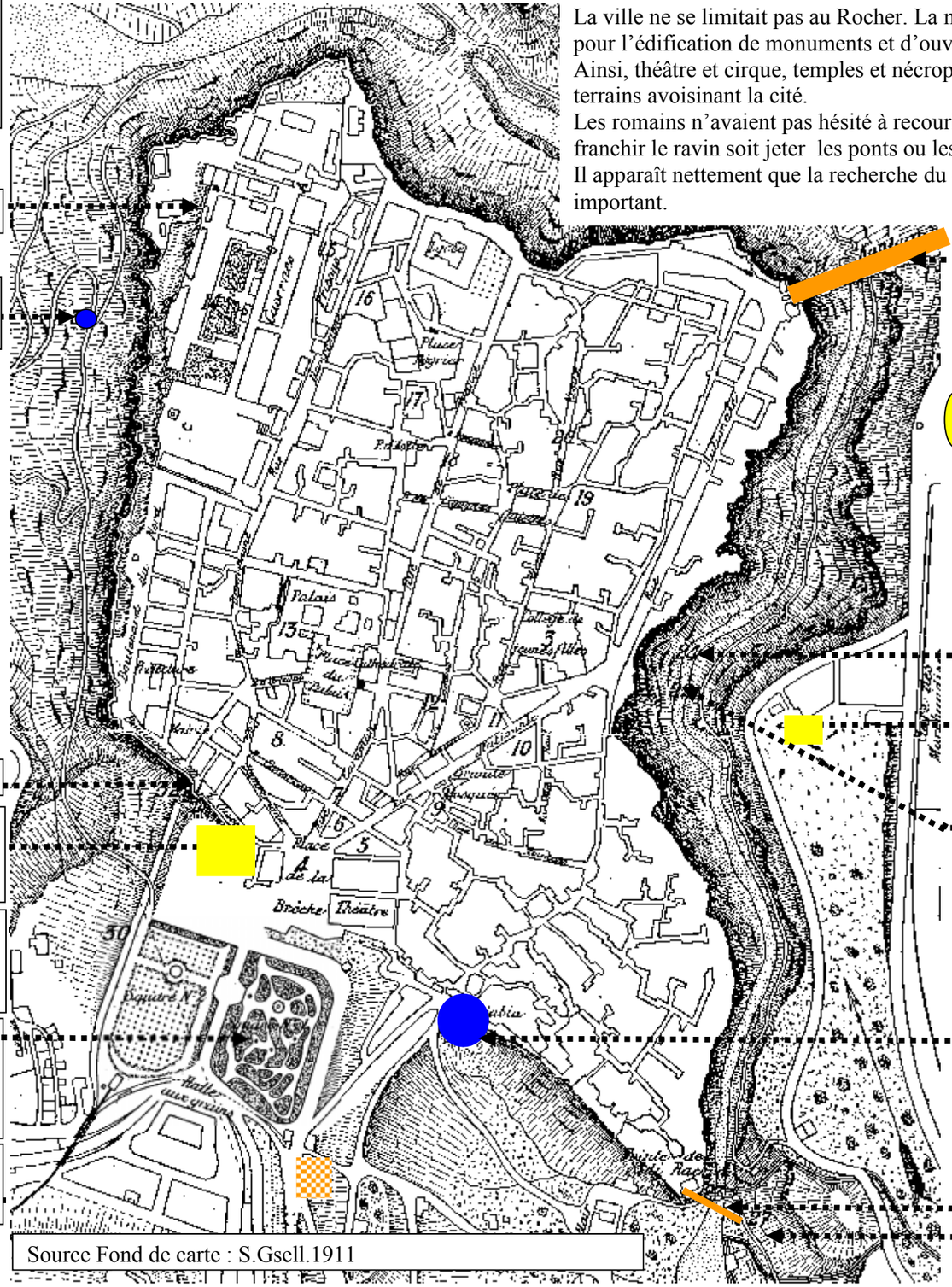

Restes d'un rempart romain

Source de Sidi Mimoun accessible à partir de la Casbah par une poterne

Tour romaine sur la muraille appelée Bordj Assous

Probable péribole dont seule une colonne portant une architrave reste visible dans les sous-sols de l'actuel marché.

Restes d'un théâtre que El Idrissi mentionnait lors de ses voyages, en prenant soin de le comparer à celui de la ville de Taormina en Sicile.

Zone ayant livrée beaucoup d'objets romains funéraires et des tuyaux fabriqués à Tiddis, Milev et Uzelus.

Mosaïque à thème évoquant le christianisme, trouvée au Bardo.

Vestiges d'un pont romain

Vestiges d'une muraille et des débris d'architecture à l'emplacement de la Gare actuelle suggérant la présence d'un cirque

Pile d'un aqueduc arrivant de Sidi Mabrouk

Vestiges d'un arc à trois baies appelé Ksar El Ghoula

Vestiges d'un pont antique

Citernes romaines en avant de Bab El Djabia

Vestiges probables d'un pont aboutissant à la pointe de Sidi Rached

Lieu appelé Rocher des Martyrs

Source Fond de carte : S.Gsell.1911

Le premier aboutirait à la pointe sud de Sidi Rached, alors que le second, dont des amorces sont toujours visibles sur la rive droite du Rhummel, rejoignait le Rocher à un point au-dessous de la Medersa actuelle, enfin le troisième, ses vestiges reposent sous l'actuel pont d'El Kantara. Les arcs de ce dernier avaient servi à sa restauration à l'époque de la régence turque (voir Chap. 5), avant qu'il soit reconstruit deux fois durant la période coloniale.

Ces ponts servaient également d'aqueduc, acheminant l'eau vers les citernes de la ville et provenant de Djebel El Ouhach et Sidi Mabrouk.

Au sud, un autre aqueduc, dont les cinq arceaux restant, gisent dans un champs appelé « El Aquas » (les arcs, la colonnade), servait à acheminer l'eau de la source d'El Fesguia (au sud du plateau de Ain El Bey) vers les citernes sises au Fort de Bellevue (La Caserne actuelle).

Les plus importantes citernes pour emmagasiner l'eau se situaient à :

- Bellevue (actuelle caserne)
- Bab El Djabia (d'où le nom de la porte)
- La casbah
- La rue Benmehidi (en contrebas du Dar El Bey)
- La rue des frères Arafa (prolongement de l'ex. rue Vieux)

Parmi les objets archéologiques trouvés au niveau de la Brèche, les tuyaux en terre cuite de différents diamètres, servaient à conduire l'eau des citernes de Bellevue pour alimenter la ville sur le Rocher. Ces conduits portaient les noms des lieux où ils étaient fabriqués: *Gemillenses, Auzierenses, Tidditani et Milevitani*.[34]

Un passage du Digeste de l'époque de Septime Sévère mentionnait un don d'argent consenti par Gargilianus pour la construction d'un aqueduc au profit de la *Respublica Cirtensium.*

Remparts et portes

Du moins du côté ouest, la ville était entourée d'une muraille importante si l'on juge par les portions encore présentes aussi bien à la base de la Casbah que dans la tour de garde au dessous du Boulevard Zighoud Youcef (au niveau de la Mairie) appelé « Bordj Assous ».

Par ailleurs, c'est à ce lieu que le niveau du sol « initial » de la ville pourrait être apprécié, il est d'environ 15 m plus bas que le niveau actuel.

Concernant les accès à la ville, Nous n'avons aucun témoignage sauf une monnaie grand module, dite de Cirta (Coll.Mazard, Cat.156), dont le revers est gravé d'une porte monumentale, peut-être celle de la ville que A.Berthier datait de l'époque de L'entrée de la ville sous la domination des sittiens. Nous l'étudierons dans la partie suivante.

PLANCHE N°65

CIRTA : L'AQUEDUC ROMAIN

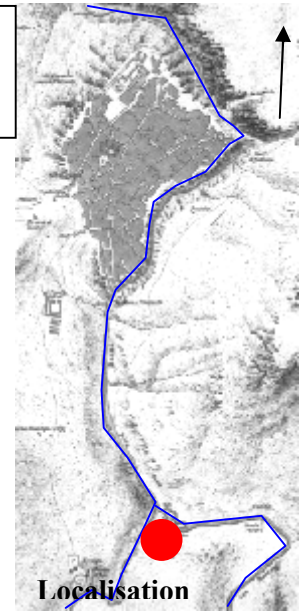

Façade Sud/Est de l'aqueduc

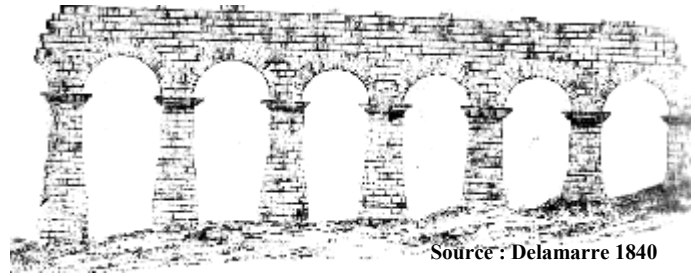

Source : Delamarre 1840

Ph 1. **Vue de l'aqueduc côté N/O**

Source : Atelier Références architecturales et Patrimoine Vernaculaire 2003

Ph.2 : Vue de la face Sud /Est



Source : Atelier Références architecturales et Patrimoine Vernaculaire 2003

L'aqueduc romain reste le vestige le plus spectaculaire témoin d'un « séjour » romain à Cirta. Situé à la confluence de Boumerzoug et du Rhummel, il servait à acheminer l'eau de la source Fesguia (plus loin au Sud), aux citernes situées aux abords de la ville.
Les cinq arceaux qui subsistent témoignent de la grandeur de l'ouvrage, financé par un notable cirtéen pour assurer l'alimentation de la ville en eau.
L'eau acheminée était stockée au préalable dans les citernes situées à Bellevue, puis redistribuée pour alimenter d'autres citernes situées dans la ville (Casbah, El Djabia) à travers des conduits en terre, s'appuyant sur un système de siphon n'utilisant que la force de la gravitation.

Aucune indication n'est disponible quant à la situation de cette porte, ce qui nous conduit à la placer hypothétiquement sur la limite Sud/ouest, face au coteau du Coudiat.

Toujours est-il que la Porte Bab El Djabia, aurait pu servir également d'accès à la ville, si l'on juge sa proximité avec les cheminements venant du sud et longeant le Rhummel. Quant à la porte Bab El Kantara, elle devait se situer au bout du Pont romain. Une autre indication mentionnait la présence d'une poterne, permettant d'accéder à la fontaine de Sidi Mimoun à partir de la Casbah.

En somme, l'accès à la ville se faisait par trois portes, dont celle de Bab El Djabia reste hypothétique. Ces accès étaient reliés aux voies qui menaient à Rusicade, Milev et Thibilis

Les nécropoles

La voie qui reliait le Rocher au coteau du Coudiat traversait un terrain dans lequel un grand nombre d'autels portants des inscriptions funéraires ont été trouvés. Cette voie conduisait à la nécropole qui s'étendait sur Bellevue et les pentes à l'Ouest du Coudiat.

D'autres lieux de sépultures ont été trouvées au niveau du Quartier d'El Kantara.

Les édifices de jeux et de spectacles (PLANCHE N°67)

Toujours aux abords du Rocher, à l'Est, à l'emplacement de la gare ferroviaire actuelle, une longue muraille, dont le tracé avait suggéré aux archéologues l'idée d'un cirque.

La présence d'un théâtre romain dans la ville de Cirta/Constantine a été mentionnée par El Idrissi, au XII eme siècle. Ce voyageur arabe allait jusqu'à comparer l'ouvrage à celui de la ville de Taormina en Sicile. Nos recherches nous avaient permis de retrouver des photos du théâtre « gréco-romain » de cette ville sicilienne.

Ses caractéristiques principales se manifestent :

- Dans sa situation, en hauteur, avec une *cavea* épousant parfaitement le terrain pentu.
- Derrière le *frons scaenia*, se voit une plage située en contrebas, dans une position assez profonde par rapport à la *cavea*.
- La comparaison établie par El Idrissi, semble s'inspirer des aspects paysagers similaires. En effet, les caractéristiques communes aux deux villes se manifeste dans la prégnance d'un « paysage » rocailleux surplombant le théâtre.

Concernant le théâtre, quelques débris trouvés, le faisait situer aux abords du Square, en contrebas de l'actuelle station des bus Boumezzou, dont les pentes portaient sans doute la cavea avec une scène sur l'actuel jardin «ex. Square Panis » et un paysage de fond de vallée représenté par Sidi M'cid que traverse le Rhummel.

PLANCHE N°66

CIRTA :
LES VESTIGES DU PONT ROMAIN

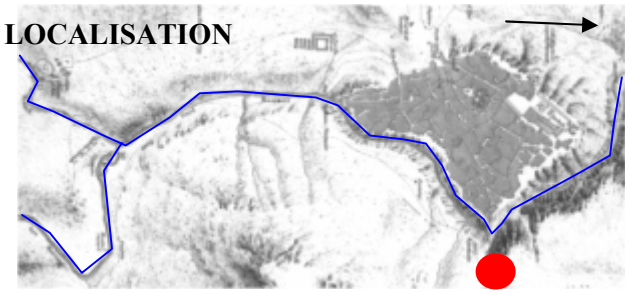

PH 1. Vue des Vestiges du pont romain



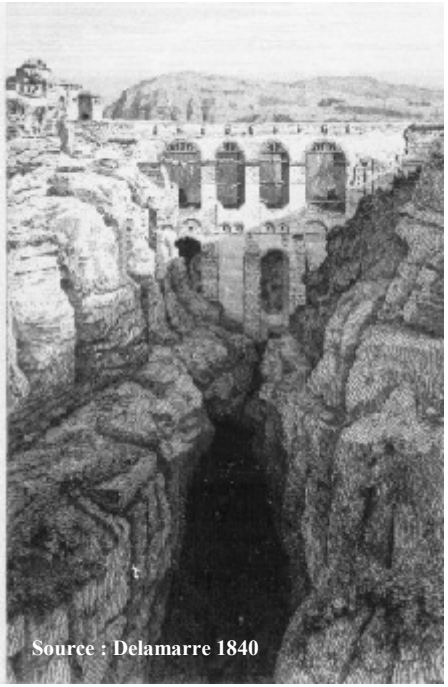

Gravure du pont vers 1840

PH 2. Vue de de la superposition des pont établis à différentes époques

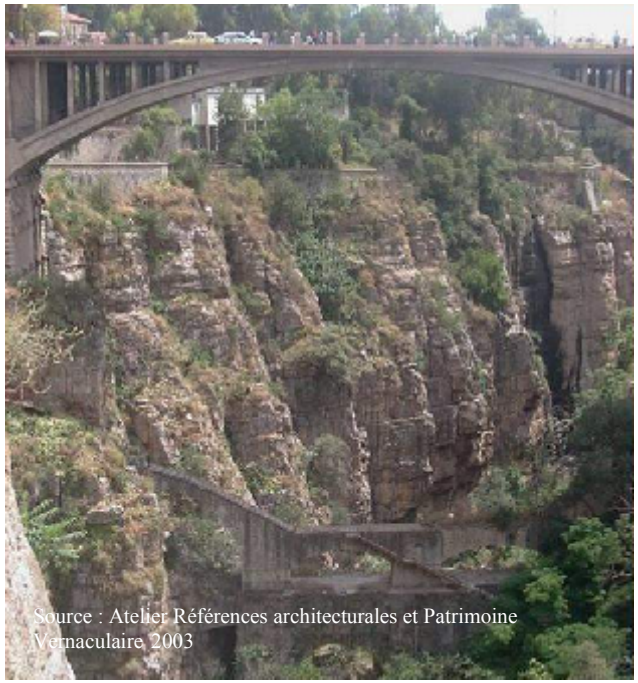

Le pont actuel d'El Kantara, restauré durant le règne de Salah Bey, a été deux fois reconstruit durant la période coloniale. Ce pont fondé durant la période romaine assurait l'acheminement de l'eau de Djebel El Ouahch et permettait l'accès à la ville par une porte située à l'Est. Les seuls vestiges encore visibles au fond du ravin consistent en deux rangées d'arcs plein-cintres superposées.
Si on se réfère aux gravures dessinées par Delamarre vers 1840, certains détails montrent que l'ouvrage était orné de plusieurs sculptures en relief (carpe, sans doute ce poisson vivait dans le Rhummel), ainsi que des éléments architectoniques telles que les moulures et les corniches.
Notons également que d'autres franchissements probables enjambaient le Rhummel en amont de ce pont.

PLANCHE N°67

CIRTA : La localisation (probable) du Théâtre romain

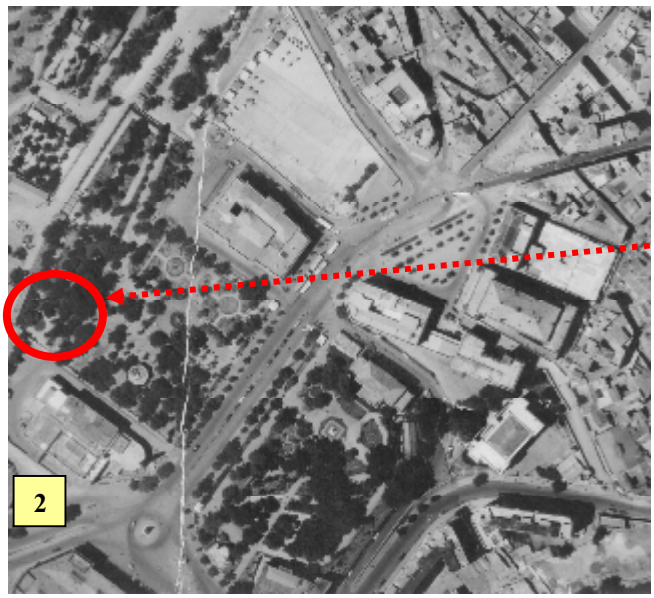

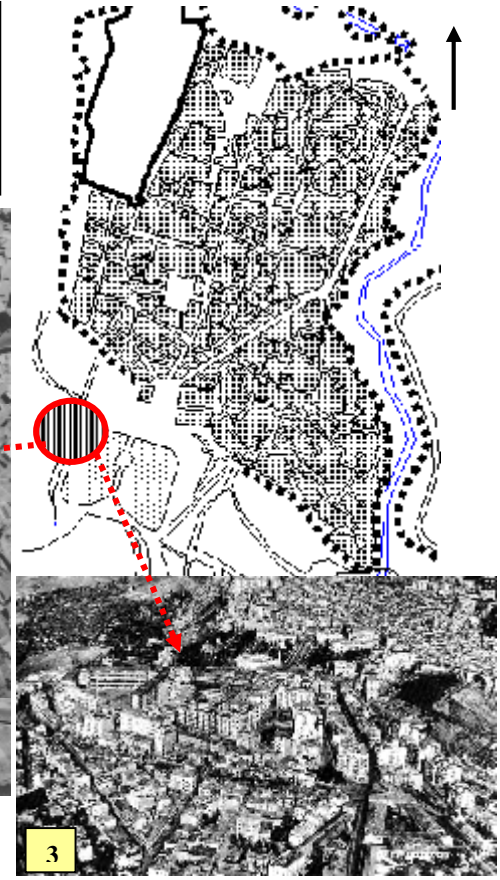

Localisation du théâtre romain dans la ville

Vues du théâtre gréco-romain de Taormina



Les seules informations concernant le théâtre romain de Constantine émanent du témoignage d'El Idrissi au XI eme siècle et de quelques vestiges trouvés sur les pentes Nord/ouest, en bordure de la Place de la Brèche.
Cependant, El Idrissi ne signalait pas sa localisation dans la ville, mais opérait une analogie. Il écrivait qu'il est semblable à celui de Taormina. Dans cette ville sicilienne, le théâtre gréco-romain restauré est encore opérationnel.
Pourquoi cette évocation ?
Nous pensons que la comparaison effectuée par le voyageur arabe était motivée par le caractère paysager dominant dans les deux villes. En effet, la dominance du substratum rocheux et le site d'implantation du théâtre avaient conduit orienté l'auteur à user de cette évocation.
Les deux villes sont caractérisées par leur site rocheux d'une part, d'autre part les terrains d'implantation des théâtres sont situés sur des pentes surplombant la baie (Taormina) et la vallée boisée de Sidi M'cid (Cirta).
Pour le cas de Cirta, le témoignage d'El Idrissi, les vestiges trouvés sur la pente et les inscriptions révélant l'existence d'une troupe de comédiens restent des indices probants pour croire que la ville possédait son théâtre et le site était indiqué pour un tel ouvrage.

Reste que la comparaison d'El Idrissi, est la seule indication « informative » sur les caractéristiques formelles et dimensionnelles du théâtre de Cirta. La présence du théâtre se confirme plus ou moins par les activités théâtrales et scéniques qu'animaient certainement ces troupes de comédiens sous la tutelle de la Confédération, que nous avions précédemment mentionnées.

2.2. La ville romaine intra-muros

La ville romaine sur le Rocher ne peut se présenter à une lecture « urbanistique » qu'à travers une hypothétique restitution basée essentiellement sur les vestiges des monuments trouvés au fur et à mesure des travaux des chantiers entrepris pour le percement de la vieille ville.

Ainsi, ces trouvailles qui étaient souvent le fruit d'un heureux hasard, étaient répertoriées dans les Recueils de la Société Archéologique du Département de Constantine, toutefois, la précision sur leur localisation est souvent « approximative ».

2.2.1. Les découvertes archéologiques

Pour une lecture plus ou moins « savante », nous entamerons ce volet par la localisation des différents monuments, en identifiant des zones dans lesquelles les découvertes archéologiques ont été plus ou moins importantes.

Pour mieux situer les principaux sites de découvertes, nous employons, la toponymie ancienne et nouvelle, car souvent dans les documents, les lieux étaient appelés par leurs anciens noms, qui ne sont pas en usage aujourd'hui. (Souvent effacés de la mémoire collective)

La zone A. (voir PLANCHE N° 68)

Appelée *El Moukef* durant la période précoloniale, aujourd'hui, cette zone correspond aux accès à la vieille ville du coté Sud/ouest. Délimitée par la Place de la Brèche au sud, elle englobe tous les îlots compris entre la rue Didouche M. (ex Caraman) au Nord, l'accès aux rues Kedid S (ex Combes) et Rouag S.(ex Vieux) et les la Place Rahbet El Djemel,

Les découvertes archéologiques dans cette zone consistent en :

- Sous l'ancien Marché aux légumes (la Halle), aujourd'hui le siège de la Banque Nationale d'Algérie, une inscription avait révélé l'existence d'un édifice tétrastyle, soit, une façade principale à quatre colonnes.

La Casbah (ex Hopital Militaire), une église chrétienne établie sur le Capitole et un temple. Inscriptions mentionnant un arc, un nymphée et autre temple dantant probalement de l'an 168. La statue de la Victoire (en Bronze) était placée dans la main d'une statue géante

Grandes citernes romaines

A l'emplacement du groupe scolaire une mosaique ornementale découverte en 1897.

El Khaldounia (Ecole de jeunes filles d'Asile) inscriptions mentionnant des thermes (*Thermas constantinianus*)

A l'emplacement de la maison Mouret, socle à moulure adossé à un mur portant probablement un édicule à deux colonnes et deux pilastres abritant une statue. En dessous de la rue Nationale (Auj.Benmehidi), des arceaux monumentaux couvert d'un dallage.

Emplacement de thermes mentionnés d'une inscriptions : *Balineum pacatianum*

Citernes romaines

Vestiges d'un édifice circulaire ou elliptique, avec mur exterieur comportant des arceaux et un muret concentrique

Restes d'un bassin circulaire, une inscription mentionnant le passage d'une conduite

Près de l'Ecole des Jeunes filles, débris d'un soubassement d'un édifice tetrastyle

A l'emplacement de l'actuel Lycée « Soumia », les vestiges d'une rue antique

A l'emplacement du Cercle des officiers, un soubassement d'un édifice avec des moulures et des plinthes, en avant d'un dallage. Dans l'immeuble du Crédit Foncier , murs romains et base d'une statue du père de Septime Sévère.

Lieu appelé Maison Si Hamouda, vestiges d'un mur avec des plaques de marbres de différentes couleurs creusé de niches. Les restes d'une mosaique, des citernes romaines, une statue de Bacchus.

A l'emplacement de la Mosquée Souk El Ghezel, base d'une statue d'un jeune homme de rang sénatoriale. En face base d'une statue de Paccia Marciana épouse de Septime Sévère. Près de là, base d'une statue d'Alexandre Domitius.

Restes de Thermes, vestiges de bassins et de mosaiques à figures. Une inscription mentionnant une temple dédié à Marcure, restauré en 164.

Hôtel de Paris ; Tetrapyle, Basilique, tetrastylum et tholum, fontaines, statues de lions, de styres et tête féminine

Grand Hôtel : Chapelle et tétrastyle abritant des statues

Portion de façade d'un édifice romain ornée de pliastres corinthiens avec entablement et une arcade accolée en biais

Place 1 er Novembre; Base de statues

L'ancien marché aux légumes, aujourd'hui siège de la Banque Nationale, une inscription mentionnait la présence d'un édifice tétrastyle

Arceau de basse epoque, en travers de l'impasse portant une inscription mentionnant l'édification d'une basilique

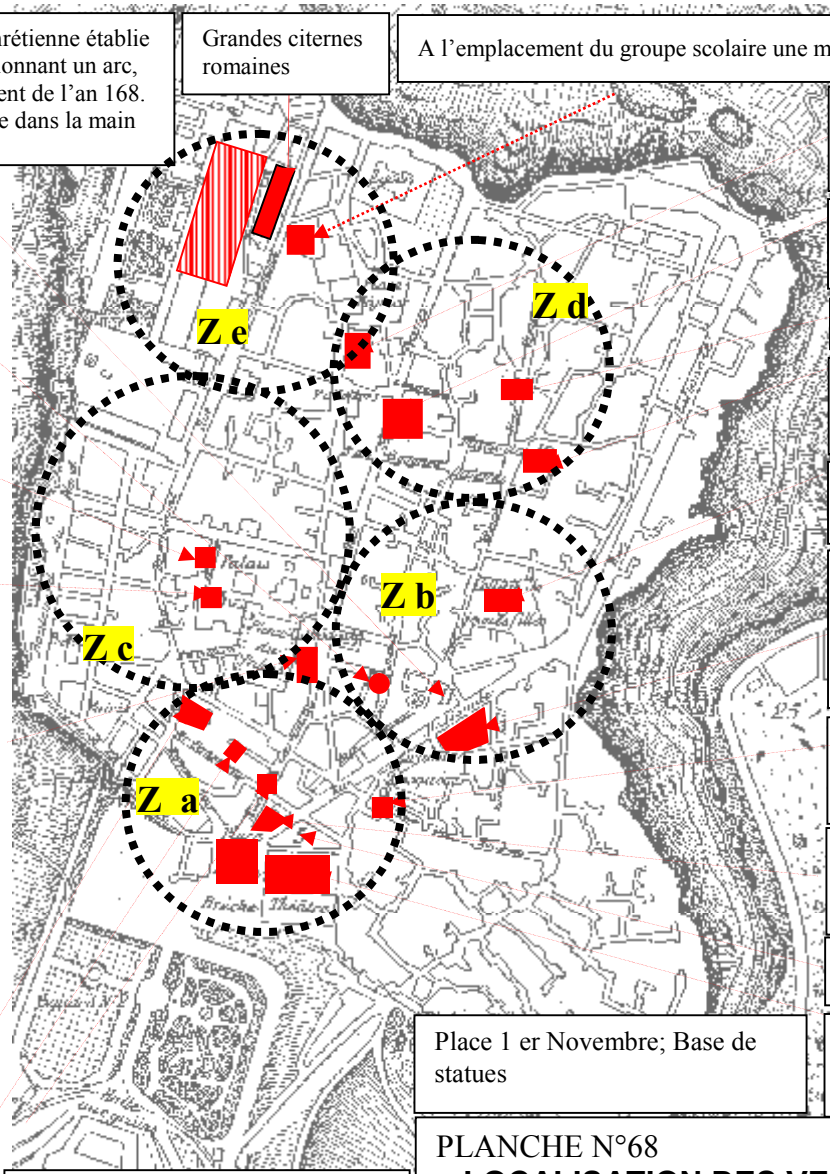

Arc de triomphe sur l'actuelle Rue Didouche M.

PLANCHE N°68

LOCALISATION DES VESTIGES ROMAINS TROUVES A CONSTANTINE

- Sous le **Grand Hôtel,** à l'entrée de la Rue Benmehidi (Rive droite), une plaque indiquait les libéralités d'un magistrat cirtéen, qui érigea à ses frais un *simulacrum aerum veneris cum aede sua cupidinibus.* Il s'agissait de trois statues en airain, dont le thème se rapportait à Vénus et les amours. Cette figure était logée dans une chapelle (*aede*).
- Une plaque de marbre a été trouvée dans le même lieu, révélant la dédicace faite par un magistrat cirtéen en l'honneur de l'empereur Septime Sévère et un de ses fils. S.Gsell croit qu'il s'agissait de statues posées dans un tétrastyle.
- A l'entrée de la rue Benmehidi (ex Nationale), notons la présence d'un tétrapyle, un arc de triomphe de section carrée et possédant quatre baies cintrées, situé aux croisements des voies qui avaient été remplacées par la rue Benmehidi (ex Nationale) et la rue Hamlaoui (ex Cahoreau) et d'une basilique. Ces *basilicam constantinam cum porticbus et tetrapylo* étaient élevés aux frais d'Aviatinus (cité ci-haut).
- Dans le même îlot, une inscription trouvée dans un mur, mentionnait l'érection d'un tétrastyle à coupole (*tetrastylum et tholum*). Dans ce cas S.Gsell (AAA), désignait par *tholum*, un édifice à coupole, toutefois, ce qualificatif s'applique également aux constructions circulaires, aux voûtes ou aux coupoles et aux édifices couverts d'une coupole.
- Les soubassements d'une construction au plan semi-circulaire et en pierre de grand appareil accessible certainement par un escalier.
- Une base de deux statues de satyre élevées aux frais d'un magistrat cirtéen, une tête féminine portant une couronne crénelée, un mascaron d'une fontaine (encastré dans le mur de soutènement de la place Souk El Acer (ex Negrier).
- A l'entrée de la Rue Didouche M. (ex Caraman), juste à l'avant du croisement de celle-ci avec la Rue Hamlaoui (ex Cahoreau), une inscription mentionnait un *arcus triumphalis,* élevé par M.Caecilius Natalis, (ci haut cité) un magistrat cirtéen, sous le règne de Caracalla (voir Pl…..)
- Tout près de cet arc de triomphe, au sud/est (à la rencontre de la rue Hamlaoui (ex Cahoreau) et la rue du 19 juin, Ravoisié notait la présence d'une construction romaine monumentale à l'encoignure.
- La Rue Si Abdellah (ex Damrémont), dans l'îlot limité au sud par la rue Hamlaoui (ex Cahoreau), Ravoisié avait mentionné une « portion » de façade d'un édifice romain, comportant pilastres avec chapiteaux corinthiens, portant un entablement et une arcade y était accolée, posée en biais.

- Dans le même îlot, coté Rue Didouche M., une impasse située sur la rive gauche, est traversée par un arceau (encore visible aujourd'hui), ou un fragment d'une inscription avait servi dans sa construction (datant d'Arcadius et d'Honorius) indiquant l'achèvement d'une *basilica*, située certainement dans les environs immédiats.
- Dans l'îlot aujourd'hui traversé par le passage couvert et appelé avant la colonisation Dar El Bey, la bordure inférieure (contiguë à la Rue Benmehidi), était limitée par d'énormes blocs de maçonnerie, commençant du tétrapyle et se prolongeant en suivant la Rue Combes (aujourd'hui Kedid S.) (Poulle.A.)[35]. Cette limite définissait de grandes citernes couvertes d'énormes dalles.
- Sur la rue Benmehidi (ex Nationale), le parvis de la *basilica constantinam,* constitué *« en grandes et superbes dalles, fort lisses et fort usées, qui régnait autour d'une partie de la basilique »*[36]. Ce pavage se poursuivait, il apparaît en d'autres points à quelques centaines de mètres plus loin toujours dans l'axe de la rue.
- Sur la rue Sellahi (ex Des Zouaves), appelée également Sidi Bouanaba, les restes de bassins et de mosaïques à figure dénotaient la présence de thermes romains. Une inscription également trouvée sur les lieux mentionnait l'existence d'un temple voué à l'adoration de Mercure, restauré en 164.

La zone B.

Elle correspond au cœur de la vieille ville. Comprenant aussi bien les îlots situé au Sud de la Rue Didouche M que les îlots de la Rue Benmehidi, c'était la zone des souks durant la période précoloniale. Ainsi, appelée *Souk Et Toudjar*, elle est structurée par deux voies commerciales importantes ; la rue Kedid S (Ex Combes) et la rue Hadj Aissa (ex Rouaud) prolongée par la rue Rouag S (ex Vieux). Les deux voies démarrent du croisement des rues Marrouf, Bouali (Ex Casanova) et Benmehidi, aboutissent à la place de la Galette (R'Cif). Cette zone dessine un grand îlot, se démarquant nettement par rapport au voisinage, par sa forme « triangulaire », ses limites marquées par des voies importantes et des placettes. D'autre part, nous remarquons que le parcellaire du tissu est menu, pour la simple raison qu'il est occupé en majorité par des « boutiques » anciennes, s'alignant sur les voies contiguës.

Les objets archéologiques trouvés dans ce secteur sont :

- Dans l'assiette de la Maison Si Hamouda, occupant l'îlot juste à coté de la Grande Mosquée et séparée de celle-ci par la rue Bencheikh, (menant à El Batha à partir de la rue Benmehidi) et limitée du côté sud/est par la rue Benrachi (Ex Abdelhadi), des vestiges de murs couverts de plaques de marbres de différentes couleurs et creusés de niches, une

mosaïque, des citernes et une statue de Bacchus (aujourd'hui au misée Cirta) ont été recueillis. Ces découvertes faisaient suite aux travaux de nivellement lors du percement de la rue Nationale. Poulle [37] signalait également qu'il avait trouvé des arceaux monumentaux à cet emplacement. « *Ces arceaux, d'une très grande élévation et d'une entière conservation, de même que leurs superbes piliers en pierres de grand appareil, se poursuivaient sous la rue et sur le côté gauche, dans la partie déblayée par M.Mouret*. »

- La maison Mouret située juste en face de la précédente (coté gauche de la rue, en descendant), au point de rencontre des rues Rouag (Ex Vieux) et Hadj Aissa (ex Rouaud), un socle appartenant à un édicule constitué de deux colonnes et de deux pilastres, était adossé au mur et abritant une statue (Poulle croit qu'il s'agirait de celle de Bacchus trouvée 40 m plus loin). Au pied de cette base une inscription, mentionnait une dédicace d'un magistrat cirtéen indiquant la *statua cum aedicula et culumni*, édifiée à ses frais sur « une place publique ». Dans la même assiette, des arceaux ont été trouvées, couverts d'un dallage s'étendant de la Rue Benmehidi à la rue Hadj Aissa, ce qui suppose qu'elles portaient la plate-forme d'une grande place.
- Dans le Lycée Soumia (ex Collège de Jeunes Filles), donnant sur la place (Ex Molière) face à la Medersa actuelle, les vestiges d'une rue antique ont été trouvées. Cette découverte, dont la localisation précise fait défaut, laisse croire que la voie passant par le tétratpyle (croisement des rues Benmehidi et Hamlaoui, ex Nationale et Cahoreau) traversait la zone des Souks en superposant à la rue Rouag S. (ex Vieux) donc en « avoisinant » le Lycée pour se poursuivre jusqu'à la Place R'cif (ex Des Galettes).
- Au niveau de la rencontre des rues Lekhlifi (ex. 17° Leger) et Kedid S (ex. Combes), les restes d'un édifice circulaire ou elliptique, (**PLANCHE N° 69**) composé de deux formes « concentriques ». Ces ruines ont été trouvées lors des travaux de fondation de la mosquée Si Hamouda. D'autres parties de cet édifice ont été également découvert bien avant. En 1868 l'architecte Meister notait la présence d'arceaux lors des travaux de construction du fondouk aux huiles[38]. Il s'agissait de deux murs concentriques séparés par un corridor large de 1.20 m obéissant à la courbure des parois. Le mur externe, épais de 2.00 m, est coupé par des arceaux, d'une largeur de 2.45 m à l'extérieur, séparés par des piédroits de 1.90 m et hauts de 2.50 m jusqu'au sommier des arcs. Les arcs en plein cintre sont composés de 10 claveaux rejoignant la clé au sommet. Les sommiers sont marqués par une corniche de 0.22 m, composée d'un filet, d'une doucine, un réglet et un

congé. Le mur intérieur se présente comme un parapet plein de 1.50 m de haut. L'arc et la flèche dessinés par le mur en plan donnent un rayon de courbure de 14 m.

Hypothèses concernant l'identité du monument circulaire de la rue Combes découvert en 1874.

Aucune inscription ni autre indication n'avaient été trouvées sur les lieux susceptibles d'appuyer une quelconque hypothèse. Que représentait cet édifice ?

Parmi les premiers témoins de cette trouvaille, le Colonel Brunon avançait une hypothèse sans conviction : «*Si l'on considère que les arceaux étaient très rapprochés et que le mur concentrique était plein ou peu élevé, on peut admettre que ce mur remplaçait la balustrade qui existe aujourd'hui dans nos cirques et que le publique, qui pouvait entrer par toutes les ouvertures, se plaçait entre cette balustrade et le mur extérieur. Peut-être, d'ailleurs, ce monument pouvait-il n'être destiné qu'aux combats de gladiateurs. Peut-être, aussi, est-ce le monument dont parle Edrisi, géographe du XIIe Siècle…* »[39] .

L'indigence des indications ne permet pas d'émettre des hypothèses bien assises. Nous avions procédé à la restitution du monument en s'appuyant sur les données fournies par les documents disponibles (dimensions, descriptions).

Cette restitution nous fournit une conception globale et « achevée » de l'édifice consistant en :

- Une composition selon un plan rond et fermé (probablement circulaire) ;
- Une épaisseur circulaire délimitée par un mur extérieur épais et haut, troué d'arceaux disposés régulièrement ;
- Un mur intérieur moins épais et bas, suggérant une forme de *balteus* (balustrade de protection ou de séparation entre deux espaces).
- Une décoration simple

En préférant la forme circulaire (la plus utilisée quand les dimensions ne sont pas importantes), les modèles d'édifices présentant des analogies formelles qui ont été développés dans l'empire romains et ayant de telles particularités, c'est-à-dire, une « arène » centrale et des bords fermés par des murs élevés ne sont pas fréquents.

Le *circus maximus* de Rome de forme elliptique dont les dimensions étaient importantes (580 m par 79 m juste pour l'arène) et le *comitium* retiennent l'attention.

En éloignant le premier pour ses dimensions importantes, le second est plus proche de l'édifice de la rue Combes. En effet, datant de l'époque républicaine, le comitium était le lieu essentiel de la vie politique. C'était un espace circulaire de 35 m de diamètre entouré de gradin de 4 rangées en plein air.

Contigu à la curie, le parvis de cette dernière le dominait, en constituant la tribune ou se tenait le magistrat chargé de présider les séances devant un auditoire installé dans les gradins. Sur le coté opposé, au Sud/est, par rapport à la curie, une autre plate forme s'élevait : les *rostres (*ou la tribune aux harangues*)*, qui dominaient aussi bien les gradins du *comitium* que le forum. Cette position permettait aux orateurs de s'adresser aussi bien à l'auditoire du *comitium* qu'au peuple dans le forum.

Le *comitium* était destiné aux réunions de *comices curiates* (comité des curies) et des *comices tributes* (comité des tribus). Cette affectation le mettait dans une position dominant le forum et avoisinant la curie, lieu de réunion du sénat. Ainsi, cet aménagement regroupe les « institutions » essentielles de la vie publique et politique romaine.

« *Les orateurs s'adressent au* ***populus*** *depuis les rostres ; le sénat tient séance dans la curie. Tribuns et préteurs rendent la justice sur le* ***comitium*** *et à sa proximité. Les relation de pouvoir qui associent et opposent les trois pôles s'inscrivent dans les aménagements des lieux. La curie et le comitium (senatus populusque romanus, le sénat et le peuple romain) sont articulés en un seul ensemble, la première dominant le second* »[40].

Quoique le monument trouvé à la rue Kedid S (ex Combes) présente des analogies évidentes avec le *comitium*, nous ne pouvons affirmer qu'il en était un. Car, nous ne trouvons pas ce modèle en dehors de Rome, cependant, pour servir à la tenue des réunions publiques, sa forme et sa conception pouvaient bien convenir à un tel usage.

D'autre part, nous avions déjà noté précédemment que des inscriptions recueillies à Constantine, mentionnaient l'existence de troupes de comédiens. Ces dernières étaient chargées de l'animation de jeux scéniques et théâtraux dans les villes de la Confédération.

Justement, ces indications favorisent l'hypothèse d'un lieu de spectacle situé au coeur de la ville. En effet, tel qu'il a été conçu et bâti, l'édifice était « permanent », donc affecté à une troupe « officielle » dont les activités étaient sans doute régulières. Dans les villes romaines, le forum servait à ce genre de représentations, tant celles-ci n'étaient qu'occasionnelles. Alors que le théâtre affecté également à ces activités servait sûrement pour les grandes occasions.

Sur le plan de la conception, la scène ronde, formant l'arène sans doute, avec un rayon de 7.40 m, entourée d'un *balteus*, suffisamment haut pour permettre aux spectateurs de regarder les représentations (1.50 m) et une enceinte haute (4.35 m) permettant de d'isoler l'espace de représentation de la cohue extérieure favorisant ainsi l'acoustique et la sonorisation.

PLANCHE N°69

CIRTA :
L'EDIFICE MONUMENTAL DE LA RUE COMBES

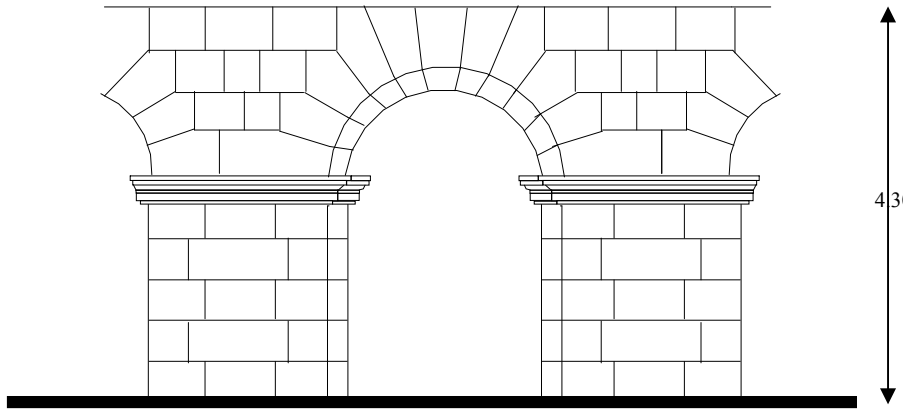

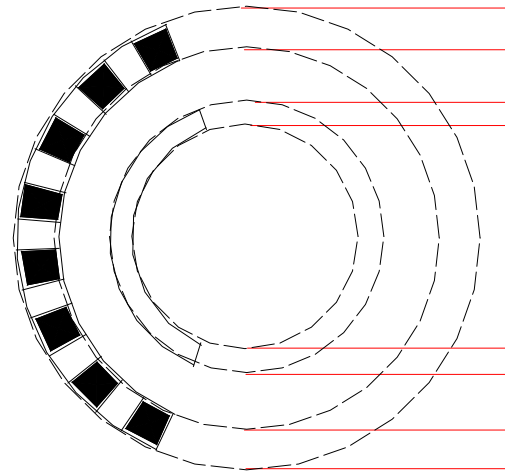

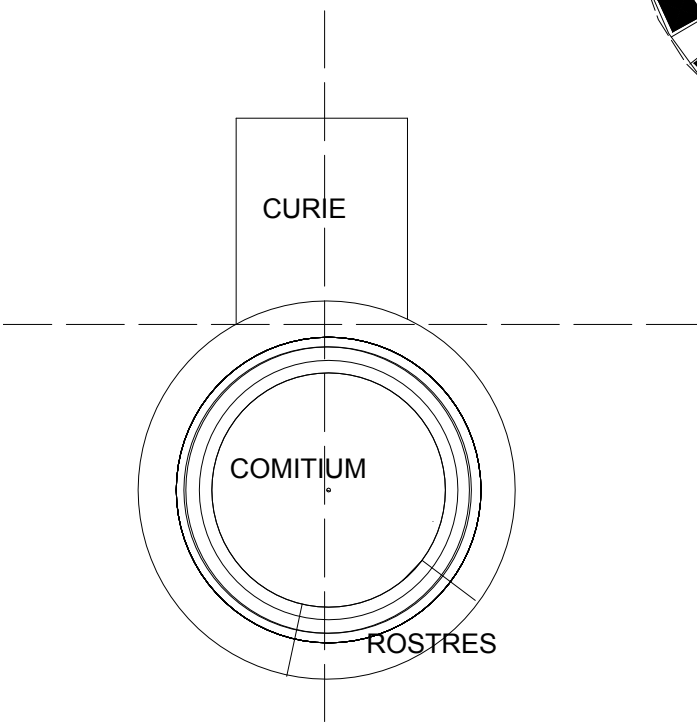

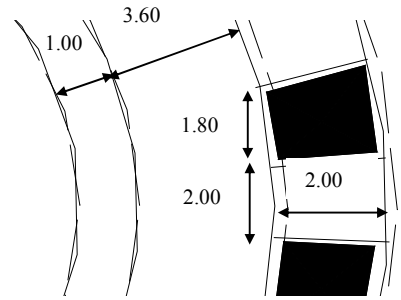

0 5 20
m

L'ouverture de la paroi extérieure par des arceaux, signifie sans doute une situation de l'édifice dans un espace libre, c'est-à-dire sans aucune mitoyenneté. Ces ouvertures dénotent une certaine « polarité » de l'édifice.

En conclusion, affirmer que l'édifice circulaire de la rue Combes pouvait bien correspondre à un « *circus* » n'exclut pas qu'il aurait pu servir de lieu pour la tenue des assemblées et des réunions publiques.

Car si l'on croit certains historiens, le *circus Flaminius*, situé au sud des Champs de Mars à Rome, accueillait les antiques *ludi plebei* , des assemblées populaires et des activités commerciales. Cette polyvalence des espaces publics était propre à la ville romaine. Y. Perrin émet l'hypothèse d'une réaffectation de ce lieu « *d'aire publique apte à abriter des activités du cirque mais aussi des réunions comme les* ***concilia plebis*** »[41] à un *circus.*

En somme, la polyvalence des édifices dans la ville romaine, les aspects conceptuels et formels, la situation du « monument circulaire de la rue Combes » conduisent à favoriser l'hypothèse d'un lieu affecté aux « jeux » et aux assemblées publiques.

<u>La zone C</u>

Située à l'ouest du Rocher, elle entoure la place Si El Houes (Place du palais du bey). Elle est délimitée par la rue Didouche M au sud (la zone B), les pentes du Rocher à l'ouest, la zone A au sud/Ouest et la Casbah au Nord.

Les découvertes archéologiques dans cette zone, en majorité des statues en l'honneur des empereurs et de leurs familles ou à la classe sénatoriale, dénotent que ce lieu était réservé aux dédicaces et à des activités de la classe riche de la ville.

Les objets relevés dans cette zone sont :

- Derrière le Cercle des Officiers, dallage et soubassement d'un édifice en pierres taillées orné de moulures de plinthes.
- Près de l'École sur la rue El Qods (ex rue Sassy) des débris architecturaux appartenant à un édifice tétrastyle.
- A l'emplacement de la Banque (Ex. Crédit Foncier), les restes d'un mur romain de grand appareil et un piédestal d'une statue de Geta (père de l'empereur Septime Sévère) érigé aux frais des magistrats de la Confédération.
- En face de la Mosquée Souk El Ghezel, à la rencontre des rues Bestandji et Didouche M (ex. rues D'Orléans et Caraman), une base portant la statue de Paccia Marciana.

- Près de ce lieu, une autre base d'une statue de Domitius Alexander (l'usurpateur dont il a été question avant la victoire de Constantin).
- Dans la Mosquée de Souk El Ghezel, une base de statue d'un homme appartenant à la noblesse sénatoriale.
- Une inscription trouvée à la rue Damrémont (rue Si Abdellah) mentionnait la construction d'un *porticum* dédié à l'empereur Gratien (367-375)[42]

La Zone D

Elle occupe la partie Nord/Est du Rocher, délimitée à l'Ouest par la Casbah. La porte de Bab El Kantara avait accès direct sur ces quartiers. Les découvertes archéologiques effectuées sur ces lieux s'inscrivent en majorité dans le registre des édifices thermaux.

- Dans le groupe scolaire situé sur la rue Si Abdellah (ex Damrémont), face à la prison Militaire, une mosaïque a été mise au jour en 1897.
- Sur l'emplacement du CEM El Khaldounia, situé dans la rue du 12 Mai 1956, des restes d'architecture avec des inscriptions mentionnant des « *thermas constantinianus* ».
- Dans l'îlot délimité par les rues Benseghir A (ex Des Cigognes), le prolongement de la rue Staifi (ex Richepanse), la rue Benyamina et la rue du 19 juin (ex de France), il y avait d'importants thermes fondés par C.Arrius Pacatus, identifiés grâce à une inscription mentionnant : *balineum pacatianum.*
- Sur la rue Rouag S., à proximité de la place R'cif (ex Des Galettes), dans l'emplacement d'un dispensaire, les restes d'un grand bassin ont été découvertes. Il y avait également une inscription mentionnant le passage d'une conduite : «*fistulam quae ex elemento caelesti totius anni substantiam vitae adquae usui populi provisa aquae copia summ(i)nistat* ».
- Au croisement des rues des Fres.Arafa (prolongement de la rue Vieux), Dakhmouche (ex du 3eme Bataillon), d'importantes citernes romaines ont été trouvées, sans doute emmagasinant l'eau acheminée par l'aqueduc du pont d'El Kantara..

La Zone E

C'est toute le terrain compris dans l'enceinte de la Casbah, situé au Nord/ouest du Rocher. Les vestiges archéologiques trouvés dans ces lieux témoignent de la présence d'une aire « sacrée » regroupant les édifices religieux majeurs de la ville.

La plupart des soubassements des édifices trouvés montrent qu ils avaient été convertis en églises chrétiennes.

- Il y avait deux temples, dont l'un a été transformé en Église. L'un des deux avait été le capitole, mentionné sur plusieurs inscriptions.
- Une inscription mentionnait un inventaire des objets figurant dans l'église.
- Une dédicace faisait allusion à un arc de triomphe construit au frais d'un magistrat Cirtéen.
- Un nymphée était mentionné dans l'inventaire sus-cité.
- La statue de la Victoire (en bronze) aujourd'hui au musée Cirta a été trouvée sur ces lieux.
- A l'emplacement de la Prison militaire, de grandes citernes romaines, alimentées par des conduits acheminant l'eau des citernes du fort de Bellevue.

2.2.2. Quelques éléments urbains structurants

Tout en faisant référence au modèle urbanistique romain, ces découvertes archéologiques suffisent-elles pour nous éclairer sur l'organisation spatiale de la ville à cette époque ? Apportent-elles des pertinences quant à l'affectation de ces zones dans la ville à l'époque romaine ?

A priori, les lieux approximatifs des découvertes et les natures des objets trouvés peuvent orienter positivement vers une lecture spatiale de la ville, même si son « étalement » détaillée doit recourir à des hypothèses s'inspirant surtout de l'adaptation des modèles urbains issus d'un héritage romain.

La Zone A, contiguë à l'esplanade (devenue par la suite Place Nemours, aujourd'hui 1er Novembre), correspond à une « ouverture » ou une extension de la ville hors du Rocher en suivant la direction de l'Ouest. Cette ouverture s'était surtout caractérisée par l'élimination d'un éventuel rempart et de la « porte » du coté Ouest.

Appelé « franchissement de barrière», ce phénomène caractérise les extensions urbaines, qui « effacent » la dichotomie « dedans/dehors ». En réalité l'articulation devient un élément structurant reliant la ville et des fragments « périphériques ». Dans le cas de Constantine, il est probable que cette ouverture avait eu lieu durant la période Constantinienne. Donc, « *la restauration et l'embellissement* » de la ville comme opération « consentie » par Constantin après sa victoire de Milvius sur Maxence, avait certainement englobés cette zone. D'ailleurs, la Basilique et le Tétrapyle ont été édifiés sous son règne.

L'esplanade (aujourd'hui du 1er Novembre) avait été élevée en espace structurant, car elle permettait l'articulation de la ville et la périphérie. Cette dernière du côté Ouest comprenait

- le coteau du Coudiat (dans lequel beaucoup d'inscriptions ont découvertes),
- Bardo où une mosaïque inspirée d'un thème religieux du Christianisme a été trouvée
- Le théâtre (dont l'emplacement probable se situait sur les pentes du Square Panis)
- le péribole dont les vestiges d'un temple restauré se trouvent toujours sous le Marché Boumezzou. (voir Pl….)

Devant la basilique Constantinienne, le tétrastyle, l'édifice à coupole et les statues, s'étalait un parvis dont l'étendue se poursuivait vers l'Est, en passant sous le tétrapyle.

Cette extension plus ou moins linéaire formait un axe majeur (que nous verrons par la suite) joignant les deux « portes » de la ville, celle de l'ouest, « fondue » dans l'esplanade et celle de l'Est matérialisée par le pont d'El Kantara.

Cet axe traversait une place importante, la zone B. Cette dernière, centrale, abritait des édifices urbains : édifice circulaire, les statues, des temples, des thermes et des citernes. Sa position dans la ville devait lui conférer un « statut » de lieu structurant majeur. Car, cette zone qui devait être moins dense, avait été « occupée » par un parcellaire de moindre dimensions pour abriter les souks durant la période médiévale.

Sa relation avec les autres zones lui assure un rôle d'articulation, de distribution et d'association des tissus urbains. Nous pensons que cette Zone était un **forum « populaire ».**

Si nous employons le terme « populaire », c'est pour faire la différence avec le **forum impérial.** Celui-ci devait se situer dans la zone C. Cette hypothèse s'appuie sur les découvertes archéologiques faites sur ces lieux :

1. l'Arc de Triomphe sur la voie menant à cette zone, indique le « rang » de cet espace.
2. Les inscriptions se rattachent surtout aux empereurs et à leurs familles, ou à des personnages de haut rang dans la société cirtéenne.

D'un autre côté, l'implantation du Palais du Bey durant la régence turque dans cette zone assurait en quelques sortes la pérennité d'une « place royale ».

La zone D, était sans doute l'ensemble de quartiers d'habitations dont les découvertes avaient montré leurs particularités par la présence de thermes, car ils se situaient dans une zone richement garnie de citernes. (Nous nous trouvions conforté dans cette lecture par la plus récente des découvertes, janvier 2006, d'une mosaïque dans les soubassements d'une habitation, et renvoyant à la présence de thermes)

Finalement, la Zone E, s'érige en aire sacrée regroupant les édifices de cultes, le capitole et même des citernes. Cette affectation semble répondre spécialement à la situation de ce terrain,

occupant la pointe la plus haute du Rocher. Ce qui lui conférait une «position» et une image des plus importante dans le paysage urbain.

En conclusion les objets découverts participent à l'identification des principales affectations des zones la ville. Cependant, cette lecture, même si elle constitue toujours un point de départ très utile, elle demeure « segmentée » et parcellaire. Toujours est-il, qu'une reconstitution théorique doit s'appuyer sur d'autres éléments « théoriques » et des références « matérielles » appropriées.

CONCLUSION DU CHAPITRE

Le tour des informations fournies par les vestiges et les inscriptions latines esquisse les contours d'une ville romanisée. La vie quotidienne, les pratiques sociales et religieuses et les édifices « identifiés » conduisent à voir dans cette ensemble un support spatial organisé et hiérarchisé en rapport avec l'organisation sociale.

La compétitivité s'affiche comme une caractéristique sociale principale. En effet d'essence urbaine, elle provient du modèle romain dont la politique incitative visait l'intégration des peuples dans la mouvance de l'empire. La langue, les comportements et les valeurs des villes romanisées tendaient à adapter ces modes pour assurer la réussite et l'ascension sociale.

La ville de Cirta se distingua par ses « personnalités » qui réussirent à occuper des postes de hauts rangs dans la sphère de l'empire romain. Même si la « solidarité » cirtéennes avait joué, ces personnalités avaient du accomplir leur mission convenablement pour mériter des reconnaissances de la part des empereurs.

Cette société romanisée réussit également à montrer un certain raffinement, signe d'une urbanité et d'un savoir-vivre calqué sur les grandes villes de l'empire. Les textes des épitaphes, leur inclination aux loisirs et leur philosophie dénotent une attitudes de « branchés » sur les modes hellénistiques, reconnus comme des valeurs les plus raffinées.

Cette urbanité se confirme dans la qualité des édifices et des monuments élevés à Cirta. En effet, si les temples et les thermes trouvaient justement leur place, les monuments, les arcs et les statues venaient pour immortaliser certains événements et rajouter une « empreinte » d'esthétisme évoquant certainement cette inclination aux arts et aux modes de vie urbains.

Cirta ne manqua pas de lieux de spectacle, théâtre et cirque, ni de troupes de comédiens dont l'encadrement revoie à une activité de professionnel.

Le Rocher a été franchi plusieurs fois à l'époque romaine. Les ouvrages pour traverser le ravin avaient constitué sûrement une nécessité absolue. On ne rechignait pas à acheminer l'eau des sources lointaines pour alimenter la ville. Aqueducs et citernes avaient commandé un savoir-faire

immense et des techniques constructives performantes. Il avait également fallu franchir le ravin, pour que les faubourgs, les villas, les fundus et les saltus ne puissent plus être des lieux isolés.

Finalement le voile est levé sur le passage de la ville à l'ère constantinienne. Embellie et restaurée, Constantine pouvait s'enorgueillir de cette faveur impériale. Capitale provinciale, les *vir consularis clarissimus sexfescalis*, n'avaient pas lésiné sur les moyens pour apporter une touche « capitale ».

La ville sortait de ses murs pour s'étendre directement vers l'ouest. Une esplanade remplaça probablement la porte et le rempart pour donner la possibilité à l'édification d'une série de monuments importants, dont le tétrapyle, les basiliques et un « mobilier » urbain des plus prestigieux. Le monument toujours debout sous le Marché Boumezzou, faisait partie d'un péribole restauré, une inscription sur l'entablement évoque une volonté pour braver les siècles……C'est un signe: il peut parfaitement convenir comme mot d'ordre à la ville de Constantine.

L'organisation spatiale de la ville et l'architecture des monuments étaient –elles également pertinentes ?

En somme Cirta était un ancien foyer d'urbanité, qui s'était adapté facilement à la romanisation (d'essence urbaine elle aussi).

---

[1] GSELL S. Atlas archéologique de l'Algérie.Ed.Fontemoing.Paris.1911.
[2] ILA II 644. 645, 646
[3] ILA II 3446, 3605
[4] BERTRANDY F. Une grande famille de la confédération Cirtéenne.Les Antistii de Thibilis. In KARTHAGO. XVII. 1976.pp.195-202 en p.196
[5] ILA II 242
[6] DMS, formule de commencement, *Dii Manis Sacrum*, (Dieux mânes sacrés).
[7] HSE, abréviation latine de *Hic situs est*, (ici repose…).
[8] A V, *Annis Vixit*, (a vécu …années)
[9] OTBQ, formule finale de l'épitaphe, *Ossa tua bene quiescant (que tes os reposent en paix)*
[10] ILA II 820
[11] Juste au dessous du Boulevard Zighoud Youcef, au niveau de la Mairie actuelle.
[12] BACHE P-E.Le tombeau de Praecilius. In RSAC. Constantine
[13] ILA II 809
[14] Traduction de Berthier A et Goossens S. Constantine . Imp Toulousaine.1964. en p.53..
[15] CHERBONNEAU Notice archéologiques. In Annuaire de la Société Archéologique de la Province de Constantine.1862.pp. « *Dulcis flos filius frunitus breviter ut rosa ut narcissus* ».
[16] ILA II 624
[17] ILA II 817
[18] ILA II 818

[19] ILA II 819
[20] ILA II 822
[21] ILA II 977
[22] ILA II 816
[23] ILA II 843
[24] ILA II 468, 472, 502,503,504, 806
[25] ILA II 487
[26] ILA II 499
[27] ILA II 500
[28] ILA II 1943
[29] Voir Revue Africaine .LVII, 1913 en p.68.
[30] ILA II 1960
[31] ILA II 1996,1997 et CIL VIII 7148.
[32] BERTRANDY F. Note à propos d'un fundus de la région de Cirta (Constantine) en Numidie. In *Antiquités Africaine*s.T.27.1991.pp.157-166.
[33] CIL VII 6351
[34] ILA II 773, 774,775,776 et 777.
[35] POULLE A. Inscriptions de Maurétanie Sétifienne et de la Numidie.In RSAC.Vol.XIX.1878. Imp. L. Arnolet et Ad. Braham. Constantine.1879.pp.313.430.
[36] POULLE A idem p.315.
[37]POULLE A ibidem
[38] MEISTER M. Vestiges d'un monument découvert à Constantine dans la rue Combes auprès de la mosquée Si Hamouda. In RSAC.Vol.VII.1875.pp.66-68.
[39] Cl.BRUNON. Note sur les vestiges d'un monument découvert à Constantine dans la rue Combes auprès de la Mosquée de Si Hamouda. . In RSAC.Vol.VII.1875.pp.61-65
[40] PERRIN Y. Rome.paysage urbain et histoire. Ed.Hachette.Paris.2002.en p.47.
[41] PERRIN Y Idem en p.67
[42] ILA II 596

CHAPITRE 11

CIRTA : LA VILLE ROMAINE ET L'ARCHITECTURE DES EDIFICES

(Une tentative de restitution de la ville à l'époque romaine)

INTRODUCTION

Nous avions retracé dans le précédent chapitre les grands traits de la vie urbaine cirtéenne et identifié les éléments archéologiques mis au jour et susceptibles d'orienter vers une connaissance plus ou moins exacte de la morphologie et l'organisation spatiale de la ville à l'époque romaine.

Ainsi, le contexte social et les édifices évoqués par les vestiges permettent de classer Cirta romaine dans la catégorie des cités organisées pour favoriser les pratiques religieuses et cultuelles, les activités commerciales et les activités ludiques. En somme, ces aspects sociaux se confondent avec les principes « philosophiques » adoptés par les romains.

Seulement l'ordre urbain résultant de cette approche reste générale, c'est-à-dire souffrant d'une absence d'indices de détails, fussent-ils hypothétiques, pour aider à se faire une « idée » de l'organisation spatiale de la ville.

L'objectif de ce chapitre vise donc la poursuite de la recherche et de l'élaboration des détails « urbains » à partir des références « locales » ou « générales », en vue d'une restitution « partielle » de l'organisation spatiale de la ville à l'époque romaine. Rappelons au risque de nous répéter qu'une telle initiative reste hypothétique.

Ainsi, les principales données nécessaires à une restitution restent :

- L'identification des éléments structurants urbains. (Ce terme désigne les aspects matériels et formels qui participent à imprimer à l'organisation urbaine un caractère plus ou moins particulier.)
- La restitution de l'architecture des édifices religieux, administratifs, sociaux et des monuments, s'appuyant sur les éléments architectoniques, l'art et l'artisanat développés durant cette même époque.

Normalement, une telle procédure conduira à une restitution globale, imagée et animée de la ville, ce que nous ne prétendons nullement à assurer immédiatement. En effet, cette entreprise exige un temps énorme, une équipe pluridisciplinaire, des outils informatiques hautement performants et des logiciels spécialisés.

Cependant « préparer » les préalables à une restitution de l'organisation spatiale de la ville, commande l'élaboration d'une démarche puisant ses appuis aussi bien dans l'état actuel ou passé récent de la ville que dans les conceptions théoriques ou réelles. La démarche consiste à

repérer et identifier les « principes » de succession de civilisation sur un même support urbain.

Nous nous attarderons sur l'élaboration de cette démarche concernant le cas présent à la lumière des expériences entreprises ça et là pour des situations similaires.

Concernant l'architecture des édifices, nous emploierons à élaborer une lecture liée aux aspects sociaux, esthétiques et techniques comme conditions fondamentales de leur création.

Ainsi, parvenir à élaborer le tracé de la ville et illustrer l'architecture des édifices à l'époque romaine constituent le but premier de ce chapitre. Dans le précédent chapitre nous avions récolté et localisé toutes les informations relatives aux objets archéologiques de l'époque romaine. Pour la suite, il s'agira de l'exploitation de ces données à des fins de restitution. Il est donc nécessaire de se prémunir de documents crédibles à même de faciliter l'accomplissement de cet objectif.

Les principaux documents sont d'ordres :

- Cartographiques : ils concernent les plans de la ville surtout durant la période de colonisation. Il faut noter que la ville avait subi de grandes transformations qui n'avaient pas seulement épargné son tracé initial mais, affecté la morphologie de son tissu. Ces documents utilisés comme support à la localisation des découvertes archéologiques permettent de se « débarrasser » d'une couche encombrante à une hypothétique restitution. Aussi, le fond de 1837, constituera un support fondamental à une restitution, car il demeure l'état ancien le plus ou moins crédible.
- Graphiques, ce sont les gravures anciennes dessinées par les « explorateurs » au début de la colonisation. Ces « tableaux » figurent sous la plume de leurs auteurs (particulièrement Ravoisié et Delamarre) les principaux vestiges datant de l'époque romaine avant leur démolition. Ces derniers informent sur l'architecture des monuments et des styles adoptés.
- Archéologiques, ce sont les vestiges encore « visitables ». Ces vestiges nous offrent l'occasion de saisir *in situ* certains aspects architecturaux (échelle, matériaux, techniques de mise en œuvre). Certains vestiges, déjà exposés dans le chapitre précédent (pont et aqueduc), seront considérés dans le présent chapitre sous l'angle technique et constructif.

En somme la démarche ne peut être assimilée à un mode d'emploi « universel ». Si les expériences et les conceptions théoriques favorisent à maintenir une approche « médiatisée », la situation locale reste l'unique source à fournir l'essentiel de la « matière » à une restitution même partielle et hypothétique.

1. ELABORATION D'UNE APPROCHE DE RESTITUTION

Reconstituer la ville à l'époque romaine ne peut se s'accomplir qu'après la mise en place de quelques préalables conceptuels et opérationnels.

En premier, nous allons procéder à la définition des concepts de base relatifs à l'opération de restitution puis à la recherche de quelques éléments dans la sphère des travaux qui traitent de l'évolution urbaine, particulièrement aux modes de « superposition » des tracés imposés durant l'établissement des « occupants » successifs sur un même support spatial.

1.1. La restitution : un concept renouvelé

Les monuments et les villes ont souvent été évoqués par les écrivains, les peintres et les voyageurs. Décrits ou peints, ces « restitutions » restaient empreintes du subjectivisme « rhétorique » ou artistique des auteurs. Cependant, ces évocations constituent toujours des témoignages importants pour imaginer l'état des lieux ou la grandeurs des édifices.

Aujourd'hui, la question du patrimoine bâti dépasse les évocations. En effet, les descriptions, l'archéologie et l'architecture mises sous la coupe de l'outil informatique, permettent de « restituer » des images pertinentes des monuments et des villes disparus à partir des vestiges.

En effet, même si la restitution informatique manque de touche « artistique », elle s'emploie à approcher la réalité grâce à sa souplesse, en favorisant la visualisation des multitudes d'hypothèses et l'élargissement du champ des « possibilités » concernant le rendu.

La restitution en tant que « technique » est venue enrichir cet ensemble d'opérations attachées à la prise en charge du patrimoine bâti (restauration, réhabilitation, restructuration….).

La reconstitution s'emploie à réorganiser les parties d'un même objet en un tout structuré, en s'appuyant sur une connaissance importante du système constructif comme règle de jeu. Le passage à l'acte, c'est-à-dire du rendu graphique à la réalisation s'appelle la reconstruction.

La restitution, une opération préalable ne visant pas forcément la réalisation, consiste à rétablir les formes d'origine d'un monument ou d'une ville ancienne. Le rendu élaboré doit être compatible avec le contexte historique, urbain et esthétique dans lequel l'objet restitué se situait. Cette opération est souvent suivie d'une simulation, qui consiste à expérimenter une situation passée ou à venir en reproduisant « virtuellement » les ambiances.

Dans les restitutions des villes antiques, C-C. Golvin[1] recommande de veiller à définir cinq déterminants :

- La topographie du site et les paysages, car les déclivités et la nature de l'environnement impriment une ambiance importante à la ville dans le rendu.
- Les limites de la ville

- La trame urbaine donnera la « macrotexture » de la ville.
- La forme des grands édifices
- La position relative des éléments urbains connus.

Ces préalables seront « insérés » dans un registre de référence respectant les styles et les modes techniques de l'époque. Ainsi, la restitution offrira une image d'un ensemble cohérent aussi bien sur la plan architectural qu'urbanistique.

En conclusion, la restitution reste donc une opération hypothétique visant à figurer l'idée d'un monument ou d'une ville ancienne en le rendant sous forme d'image. Si Les recommandations de J-Cl. Golvin ne concernent que les villes antiques en ruines, rien n'empêche de s'en inspirer pour élaborer une démarche de restitution de l'organisation spatiale de Constantine à l'époque romaine.

La logique de l'évolution urbaine

L'accomplissement du phénomène urbain est consécutif à une succession de périodes inaugurées par l'établissement de « *populations relevant de l'ethnologie, de l'anthropologie* ». Ces derniers avaient « *marqué et nommé l'espace; ils l'ont exploré en le balisant. Ils ont indiqué les lieux-dits, les topies fondamentales* ».[2]

La trame urbaine ainsi conçue se « transmettait » d'une génération à une autre ou d'un occupant à un autre sous forme de substrat « spatial » et toponymique souvent « peaufiné » mais rarement bouleversé. Ce postulat permet donc d' « interroger » la situation présente pour identifier plus ou moins l'état initial. Car la situation en place est une accumulation de tracés superposés mémorisant plus ou moins les « *topies* » fondamentales.

Notons que ce postulat de H.Lefebvre, érigé en principe avait fait « école » chez des architectes-urbanistes : l'architecture urbaine.

En effet, les lectures urbaines dont le thème majeur s'oriente sur la compréhension de l'évolution urbaine, s'appuient sur l'interrogation des tracés anciens (parcellaires, murailles, grande voies …) en décortiquant les superpositions ou les sédimentations sur le substrat initial en tentant de faire ressortir les «évolutions » typologiques. Ce courant qui considère exclusivement les aspects matériels et typo-morphologiques tendait à saisir une logique « urbaine » comme principale orientation du projet urbain, assurant au moins son inscription dans une situation historique, c'est-à-dire socio-politique et technico-économique.

En bref, ce courant s'était propulsé en réaction aux discours développés par les pionniers du Mouvement Moderne en architecture et en urbanisme, dont le principe majeur s'appuie sur une « *tabula rasa* » du passé et la disqualification des modèles anciens.

Son principe s'appuie sur une philosophie « existentialiste », tendant à interroger les aspects formels de la ville pour « atteindre le contexte », c'est-à-dire s'informer sur la « *réalité sociale qui l'a produite et qu'elle contribue à son tour de reproduire comme méditation* ». [3]

Ce courant proposant les méthodes de lecture de l'espace urbain et non les solutions, véhicule en filigrane un discours qui hisse le développement de la ville et son évolution en système « logique » locale. C'est-à-dire, l'accomplissement d'un état des lieux urbain (extension, morphologie, composition) à un moment donné n'est que le résultat d'une situation sociale, politique, technique et économique s'exprimant sur espace déjà « tramé » et orienté. Ces trames « initiales » suggèrent sinon imposent une composition urbaine que l'on ne peut «contrarier » sans risquer d'aboutir à des situations dissonantes ou incongrues.

Ainsi, la croissance urbaine ne peut ignorer les « éléments régulateurs » qui sont les éléments physiques, ou les configurations matérielles qui imposent les formes et les directions. Dans cette catégorie, nous dénombrons :

- les lignes de croissance, (rues, rivières, canaux.)
- les pôles de croissances, carrefour, monuments, places.
- les bornes de croissances, dont les configurations contrarient ou infléchissent les croissances continues (ponts, monuments, remparts…)

En conclusion, cette méthode permet d'identifier les « éléments régulateurs » qui avaient conduit et orienté le développement de la ville à un moment donné de son histoire.

1.2. les villes romaines « arabisées »

Un second volet, se penche sur les lectures issues des situations de réappropriation des villes romaines, auxquelles des nouveaux occupants imposaient leur modèle. Rappelons que schématiquement la ville romaine tendait à reproduire les axes majeurs (le Cardo, Nord/Sud et de le Decumanus Est/Ouest) et le forum en tant que place principale.

Quels aspects présentent ces villes médiévales rebâties sur le tracé des villes romaines, particulièrement dans la sphère arabe ?

Nous avions quelques réponses développées par A.Raymond: la forte différenciation entre la zone centrale affectée aux activités économiques et la zone périphérique résidentielle est perceptible dans les aspects formels et dimensionnels des voiries.

« *Dans la zone centrale de la ville, vouée aux activités économiques, aux échanges, se développe un réseau de rues relativement larges, au tracé assez régulier, ouvertes, prolongées jusqu'aux limites de la zone bâtie par de grandes artères qui permettent de gagner la campagne, et le long desquelles s'effectue le mouvement des individus et des*

produits. Ce réseau est un héritage antique dans le cas où la ville arabe a succédé à une ville hellénistique ou romaine. » [4]

A.Raymond nous fournit des exemples : Damas, dont la zone centrale affectée aux activités économiques, occupant une surface de 8.7 ha, est structurée par une rue droite qui n'est que l'ancien *decumanus* romain, c'est aussi le cas d'Alep.

Ainsi, nous saisissons quelques principes des médinas :

- La structure de la ville repose sur l'héritage et l'adoption des tracés précédents. Les voies majeures (Cardo et decumanus) ainsi que les forums s'imposaient dans l'organisation spatiale même s'ils subissaient quelques ajustements particulièrement dimensionnels.
- La densification des forums (seuls lieux se présentant en « opportunité foncière » importante) aboutit à zone centrale concentrant les commerces souvent organisés en corporation. Cet aspect caractérise la croissance des médinas, qui s'oriente préalablement sur la densification en occupant les espaces interstitiels. Ainsi les souks occupent les espaces destinés jadis aux forums ou au grandes places.
- La reconversion des édifices hérités en lieux publics urbains offre une lecture stéréotypée d'un urbanisme arabo-musulman dont on a tendance à remarquer que les mosquées jouxtent souvent les souks. Dans le cas des villes romaines ou romanisées, avant leur arabisation, les basiliques et les temples ont été dans la majorité des cas reconvertis en mosquées. Or dans le plan des villes romaines, ces édifices monumentaux se situaient dans le forum ou à proximité. Cette contiguïté des souks et des mosquées est souvent assimilée à un principe « fondateur », alors qu'elle est le produit d'un héritage.

En conclusion, ces préalables déblayent favorablement le terrain pour que l'on tente une reconstitution de la ville de Constantine à l'époque romaine. Romanisée durant environ 5 siècles, la ville a été « urbanisée » durant la conquête musulmane, peaufinée durant la régence turque et « partiellement européanisée » durant la période coloniale. Dans cette succession, les traces du tracé sont restées vivantes, il s'agit de les identifier.

2. CIRTA : APPROCHE DE RESTITUTION

2.1. Les restitutions effectuées de la ville de Cirta

A la lumière des découvertes archéologiques à Cirta, quelques chercheurs avaient tenté des restitutions sous formes d'hypothèses.

Ainsi, les monuments honorifiques découverts ont orienté les historiens sur la désignation de la Place Nemours (aujourd'hui 1er Novembre) comme le principal forum de la ville.

Considérant sa situation périphérique, Ch. Vars[5] réfutait cette hypothèse en désignant la Place du Palais comme principal forum. Le même auteur poursuivait son raisonnement en proposant une restitution, en traçant des lignes droites amorcées de la Place Nemours. Vars proposait donc un réseau de voies importantes composé de :

- Une voie allant de la place Nemours au capitole de la Casbah
- Une seconde voie, transitant par la Place du Palais et rejoignant la Casbah.
- Une voie se superposant sur la rue Caraman (auj. 19.juin) et rejoignant la Place Negrier (Auj. Souk El Acer)
- Une voie empruntant la rue Combes (auj. Kedid S.) et aboutissant à la Place Negrier.
- Une voie correspondant à la Rue Nationale (auj. Benmehidi).

Cette proposition reste approximative, car elle ne semble pas prendre le tracé de la ville en considération. En effet, Vars s'appuie uniquement sur les monuments historiques, particulièrement les arcs de triomphe (celui de la rue Caraman, celui de Gratien, dont la situation était supposé au bas de la rue Damrémont -auj. Si Abdellah-), le tétrapyle de la rue Nationale). Abondant dans le même sens A.Berthier et S.Goossens[6], suggèrent une proposition pour le Cardo de la ville. Ce dernier serait une ligne droite Nord/sud, joignant Bab El Djabia à la Casbah, qui passera obligatoirement par la place du Palais, identifiée comme forum de la ville. Berthier s'appuie sur la quantité des objets archéologiques trouvés sur cet axe. Si schématique, cette vision ignore complètement la déclivité du terrain, qui dans le cas du tracé de la voie, obligerait à une forme non rectiligne.

Finalement, nous avions deux restitutions « artistiques », élaborées par Elie Juge, artiste photographe et membre de la Société Archéologique du Département de Constantine. Une première figurant la ville à l'époque préromaine et une autre à l'époque romaine. Pour la seconde nous saisissons sur la gravure les principaux monuments au premier plan, tels, l'édifice tétrastyle circulaire, le tétrapyle et l'arc de triomphe. Cette illustration favorise l'esplanade du 1er Novembre, en lui attribuant une grandeur « royale ». Au fond, le capitole domine la ville. Cette restitution imaginée reste confinée dans le registre des initiatives artistiques, nous ne pouvons soutirer quelques informations sur l'organisation spatiale de la ville.

En conclusion, les restitutions élaborées concernant Cirta à l'époque romaine restent des propositions superficielles, manquant de détails et ne montrant aucun appui sur la réalité

urbaine contemporaine. Ces initiatives, élaborées par des artistes ou des historiens ne nous fournissent pas d'indications utiles.

2.2 Élaboration d'une méthode d'approche

Toutes les découvertes archéologiques ont été localisées sur des plans de la ville dans un moment de grandes transformations du tissu et du tracé urbain. Ces dernières datant de la période coloniale allant de 1837 à 1930, s'attelaient à une recomposition urbaine de la ville, en introduisant des percées traversant la villes dans tous les sens (voies longitudinales et voies transversales) (Voir Chap 2.)

Les trouvailles archéologiques n'avaient été relevées que les îlots qui avaient fait l'objet de démolition complète ou partielle dans le cadre de cette opération de percement.

Ainsi, même le tracé initial, susceptible de fournir plus d'informations sur la trame viaire de la ville avant sa transformation, a été, soit effacé, soit partiellement introduit dans la « recomposition urbaine » coloniale.

C'est justement pour mieux comprendre les aspects « structurants » de la ville durant la période précoloniale, qu'une relocalisation des « objets » archéologiques doit s'élaborer sur un fond cartographique plus ancien.

En effet, le tracé, la trame et le parcellaire durant cette période précoloniale sont en tout cas plus favorables à fournir des possibilités d'identification et de lecture de certaines « constantes » structurelles qui s'étaient imposées aux civilisations successives.

En d'autres termes, il s'agit de :

- Débarrasser le tissu urbain d'une « strate », celle que l'administration coloniale avait appliquée sur le Rocher de Constantine, transformant ainsi la médina en ville partiellement européenne.
- Relocaliser les objets archéologiques trouvé sur ce fond cartographique « décolonisé ».

En conclusion, la reconstitution est abordée méthodiquement par une « décolonisation » du tissu urbain du Rocher de Constantine, puis par la relocalisation des découvertes archéologiques, dans le but de lire les relations entre le tracé et les différentes affectations anciennes. Dans cette optique le plan de la ville durant la période précoloniale devient un support nécessaire, tant il est « allégé » de toutes les interventions coloniales.

PLANCHE N°71

CIRTA : Quelques tentatives de restitution de la ville durant l'époque romaine



L'histoire de Cirta à l'époque romaine n'avait pas manqué à inspirer certains artistes et chercheurs pour tenter d'élaborer des restitutions. Nous avons pu récolter certaines d'entre elles. Celle de E.Juge, une gravure, semble reprendre les monuments et édifices historiques, regroupés au premier plan face à l'esplanade (édifices circulaires, arc de triomphe…), tels qu'ils étaient positionnés durant leur découverte. Les deux autres, plutôt « savantes », proposaient les tracés probable des voies majeures. Celle de Vars, proposait des voies prenant naissance de l'esplanade et touchant les édifices majeurs. Moins développée, la vision de Berthier se contente de définir le cardo, axe majeur des villes romaines orienté Nord/Sud. Toutefois, nous remarquons que ces tentatives ignorent complètement le tracé « hérité » qui doit mémoriser certains détails.

Propositions du tracé partiel de la ville à l'époque romaine par Ch. Vars (1) et A. Berthier (2)

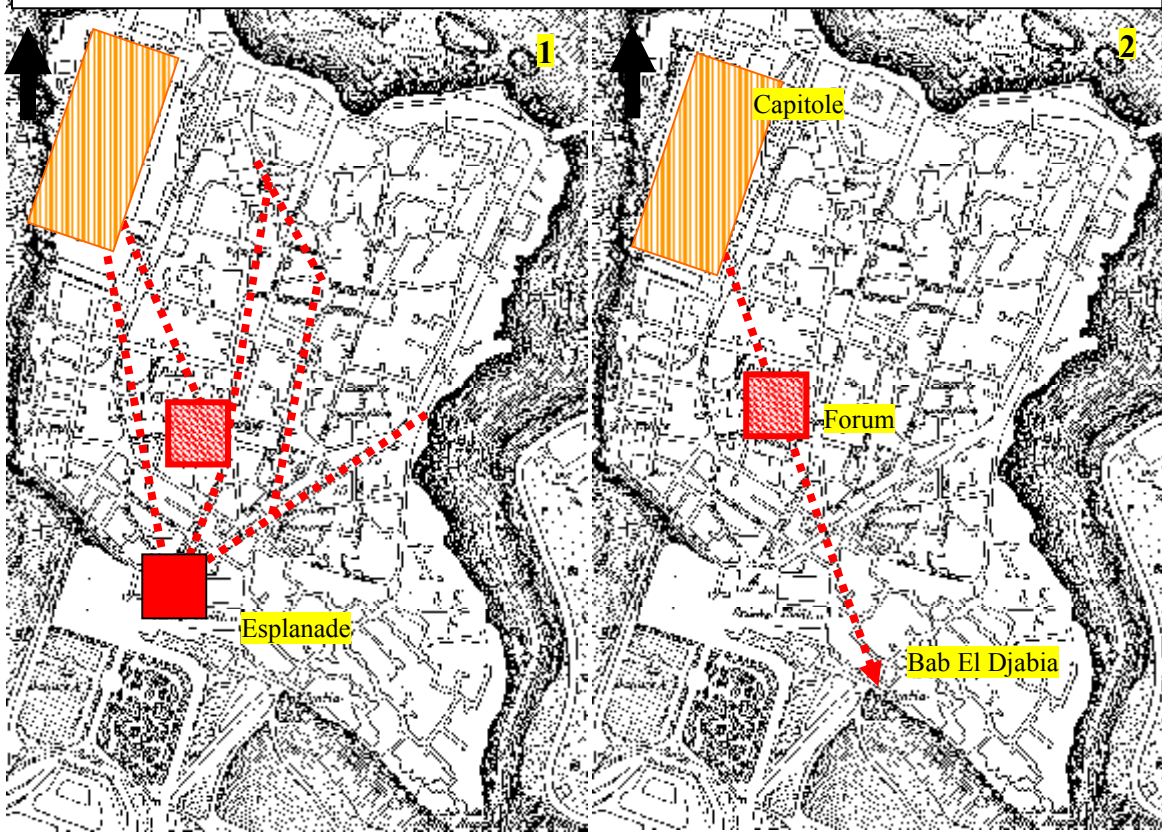

PLANCHE N°72

RELOCALISATION DES OBJETS ARCHEOLOGIQUES ROMAINS SUR LE ROCHER DE CONSTANTINE AVANT LES INTERVENTIONS COLONIALES

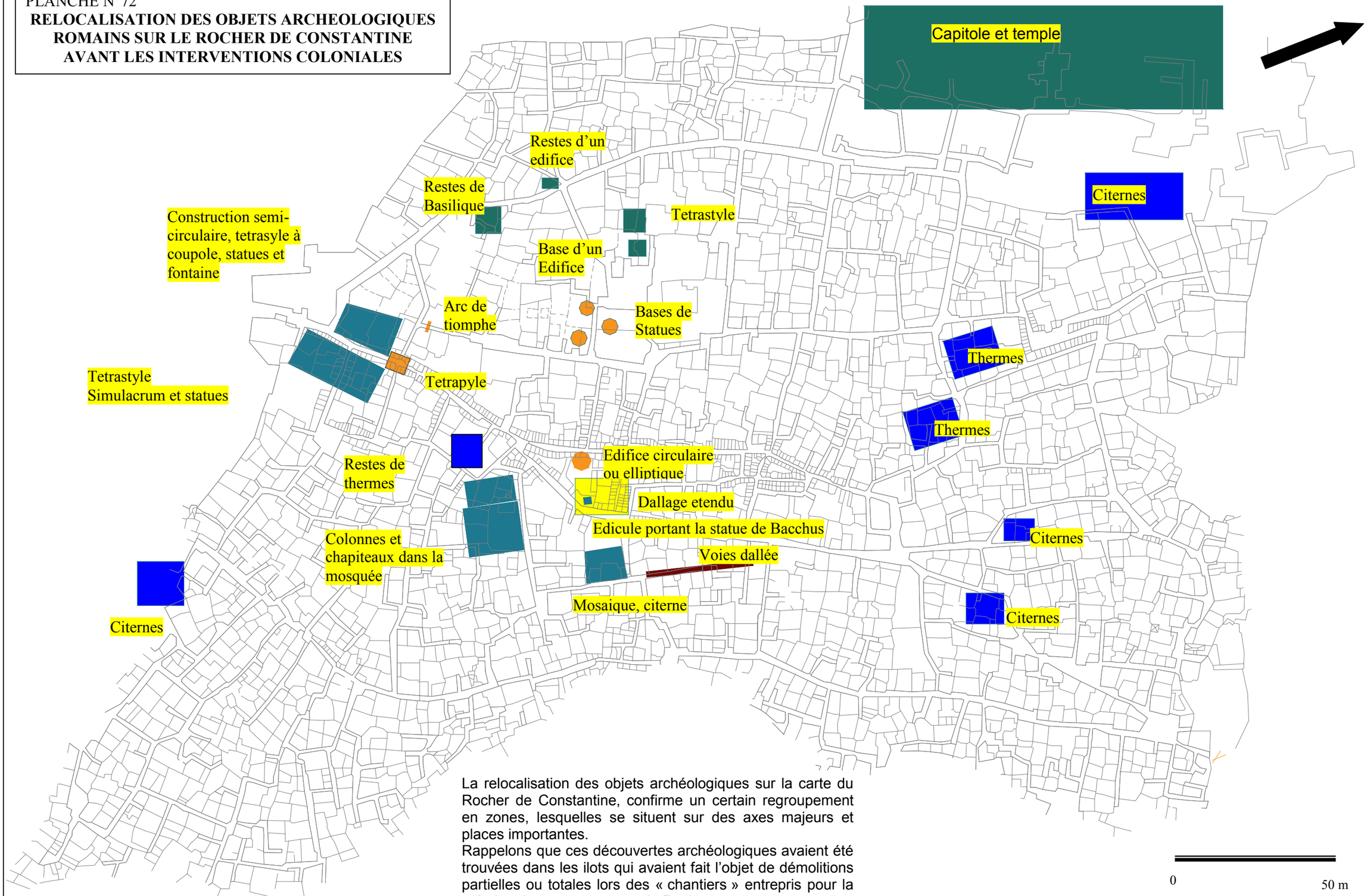

La relocalisation des objets archéologiques sur la carte du Rocher de Constantine, confirme un certain regroupement en zones, lesquelles se situent sur des axes majeurs et places importantes.
Rappelons que ces découvertes archéologiques avaient été trouvées dans les ilots qui avaient fait l'objet de démolitions partielles ou totales lors des « chantiers » entrepris pour la création des rues traversant le Rocher.
Ainsi, la reconstitution reste hypothétique, en s'appuyant sur les données disponibles.

Fond cartographique de Constantine 1837
Elaboré par le Laboratoire Ville et Patrimoine.

ELABORATION D'UNE HYPOTHESE GLOBALE

En second lieu, il s'agit d'élaborer une hypothèse globale concernant l'organisation spatiale de la ville durant l'époque romaine en s'appuyant sur :

1. L'identification des éléments structurants :
   - Les portes principales ;
   - Les voies majeures et secondaires ;
   - Les places et forum
   - Les édifices majeurs.
2. La relocalisation des ces éléments structurants sur un plan « décolonisé » de la ville en se réferant au tracé des voies, des places et des accès. Cette opération est précédée d'une visualisation et d'une lecture du tissu urbain de la période précoloniale, avec pour objectif l'identification des « souches » d'éléments urbains structurants antiques. Comme appui théorique, cette lecture s'inspire des « analogies » avec les transformations qui suivent les héritages des fonds romains « arabisés ».

La confirmation de l'hypothèse envisagée ainsi « illustrée », fera l'objet d'une démarche plus ou moins détaillée. Ainsi, certaines zones « importantes » seront analysées et « restituées » de façon à permettre une reconstitution partielle.

Ainsi la démarche adoptée considère l'hypothèse formulée comme un système ou toutes les composantes, en interrelations gardent leur « réalité temporaire ».

L'analyse de la teneur de l'une des composantes doit s'appuyer sur l'admission comme vraie des autres composantes connexes. Ainsi la démonstration confirmera la totalité « urbaine » organisée en système caractérisée par la complémentarité et l'harmonie.

Auparavant rappelons que la ville n'a été occupée par les romains que vers l'an 44 av. J-Ch et que ce n'est aux environs de l'an 26 av. J-Ch qu'elle accéda au rang de colonie, capitale de la Confédération regroupant Milev (Mila), Chullu (Collo) et Rusicade (Skikda). Par conséquent nous devons conjecturer qu'elle possédait déjà une structure ou un substrat urbain initial « préromain ».
L'organisation spatiale de la ville adoptée par les romains, avait également subi des transformations, du moins une fois, correspondant à l'intronisation de Constantin (313.) C'est dire que l'identification des différentes « couches » urbaines correspondant aux transformations est d'autant plus difficile.

Dans le chapitre précédent nous avions esquissé une hypothèse concernant l'organisation spatiale de la ville en s'appuyant uniquement sur la nature et la localisation des découvertes archéologiques. Ces indices « apposés » à un tracé plus « récent », favorisent une reconstitution hypothétique. Ainsi, l'hypothèse définitive adoptera les éléments suivants :

- **Les portes**, le principal accès se situait du côté Sud/ouest (devenue plus tard Bab El Oued) avant son « effacement », la seconde porte corespondait à Bab El Djabia et la troisième se trouvait au bout du pont d'El Kantara.

PLANCHE N°**73**

CIRTA : HYPOTHESE DE L'ORGANISATION SPATIALE DE LA VILLE A L'EPOQUE ROMAINE

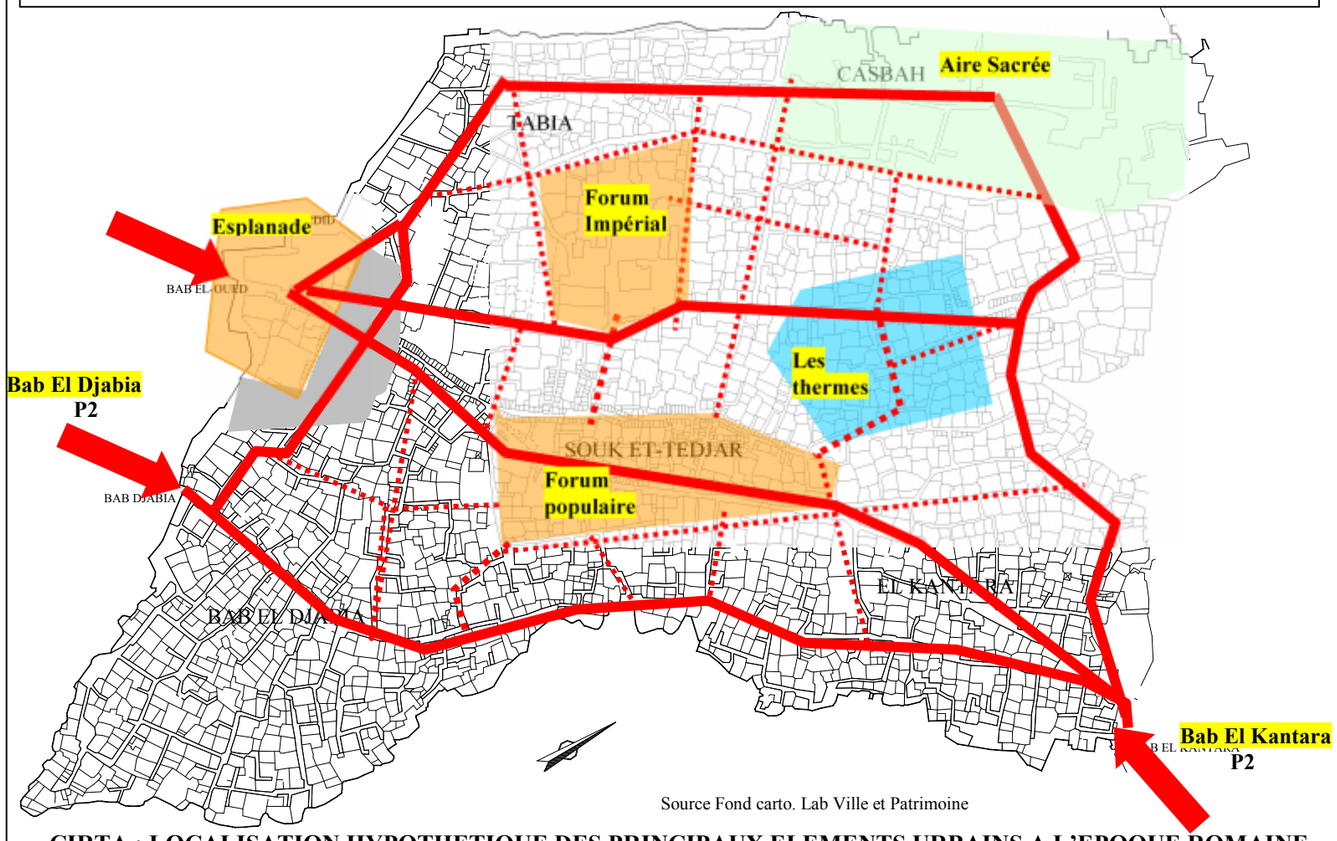

Source Fond carto. Lab Ville et Patrimoine

CIRTA : LOCALISATION HYPOTHETIQUE DES PRINCIPAUX ELEMENTS URBAINS A L'EPOQUE ROMAINE

- Les édifices majeurs : la Casbah était réservée à *l'aria sacra*, comprenant le capitole et d'autres temples. Au nord/Est, une zone semble destinée aux thermes, l'accès sud/ouest des édifices monumentaux publics avaient inauguré l'ère constantinienne.
- Les voies. les plus importantes servaient à relier les différents accès en traversant la ville, à conduire vers les aires les plus importantes. Les voies secondaires étaient souvent « transversales », raccordant les aires et les places importantes.
- Les places : aux nombre de trois, deux forums, le premier avait été localisé à la place du Palais du Bey, il avait un caractère « impérial » tant les éléments archéologiques trouvés concernaient les empreurs et leur famille ou les cirtéens de haut rang. Ce forum s'est maintenu dans le temps en gardant son statut, devenu une place « beylicale » (équivalent à une place royale). Le second, se situait au cœur même de la ville. La présence d'édifices de jeux publics, de chapelles et de voies le traversant, le désignent comme un forum « populaire ». Durant la période précoloniale, cette zone était affecté à Souk EtTedjar, ou se concentraient les commerces. Le tracé laisse entrevoir une limite dans lequel une « intraurbanisation » avait eu lieu. La troisième place se situait à l'entrée Sud/Ouest de la ville. C'etait une esplanade, obtenue après la destruction du rempart, sur laquelle les édifices « constantiniens » exposaient leur monumentalité.

Dans la suite, cette hypothèse doit s'enrichir de plus de détails, en étudiant les éléments précédents un à un.

1. Les portes

Nous avions précédemment noté que la zone périphérique de la ville de Cirta à l'époque romaine était en grande partie occupée par les faubourgs et les *villae*. *Azimacia* (El Hamma), Sidi M'cid, le plateau du Mansourah, Sidi Mabrouk, Chaab R'Sas, Bardo et le coteau du Coudiat étaient des sites d'établissements humains entourant la ville de Cirta.

Quoique difficile d'accès, la ville avait au moins trois principaux d'accès, dirigés vers ces faubourgs.

La principale **porte P1** (correspondant à Bab El Oued) devait se situer sur l'esplanade E. Cette porte se trouvait dans le rempart qui entourait la ville du coté Sud/ouest. Les historiens rapportent que la ville avait du subir un siège lors du conflit Constantin/ Maxence. En 313, elle rejoignit le vainqueur de la bataille du pont Milvius. Constantin ordonna sa reconstruction. Justement, les édifices romains trouvés et portant la marque constantinienne se situaient sur la limite Sud/ouest de la ville. En effet, la basilique, le tholus, l'édifice tétrastyle et le tétrapyle se situaient dans les assiettes occupées aujourd'hui par le théâtre, les Halles (auj. La Banque Nationale d'Algérie), l'hôtel Orient et le Grand Hôtel.

Ces édifices s'exposaient sur l'esplanade qu'une voie importante reliait au coteau du Coudiat et au Bardo, prolongée par des chemins allant aux colonies *Rusicade, Chullu et Milev.*

Cette ouverture était marquée également par la diffusion du christianisme (l'empereur Constantin adopta cette confession) parmi la population de la ville, pour preuve, la mosaïque trouvée au Bardo et l'édifice monumental situé sous le marché Boumezzou avaient trait à ce thème.

Symboliquement, cette porte a été marquée par le tétrapyle, qui indiquait le croisement de deux voies importantes.

Ainsi apparaît une extension de la ville en s'ouvrant vers le sud/Ouest. Ce développement se traduisait par le franchissement du rempart, au niveau d'une ancienne porte. Durant ce mouvement « urbain », la barrière franchie se transforma en « articulation » importante : l'esplanade. Cette place gagna sans doute un « statut » impériale par la construction d'édifices en l'honneur de Constantin. Ainsi, les édifices identifiés au niveau de cette zone se remarquent par leur « renouveau » architectural et urbain étoffé d'œuvre d'art (sculpture) et de mobilier urbain (fontaine).

Ainsi, Cirta, « liftée », rebaptisée du nom de son « restaurateur », se hissait idéalement au rang de capitale de la *Provincia Numidia Constantina*.

La seconde **porte P2**, correspondant à Bab El Djabia (la porte de la citerne, faisant allusion aux citernes romaines situées à proximité), était un accès sur lequel aboutissait le chemin qui venait du S/E, reliant les *castellum* de *Sigus, Tigisis* (Ain El Bordj), *Thibilis* (Announa).

PLANCHE N°75

LOCALISATION HYPOTHETIQUE DES PORTES PRINCIPALES DE LA VILLE A L'EPOQUE ROMAINE

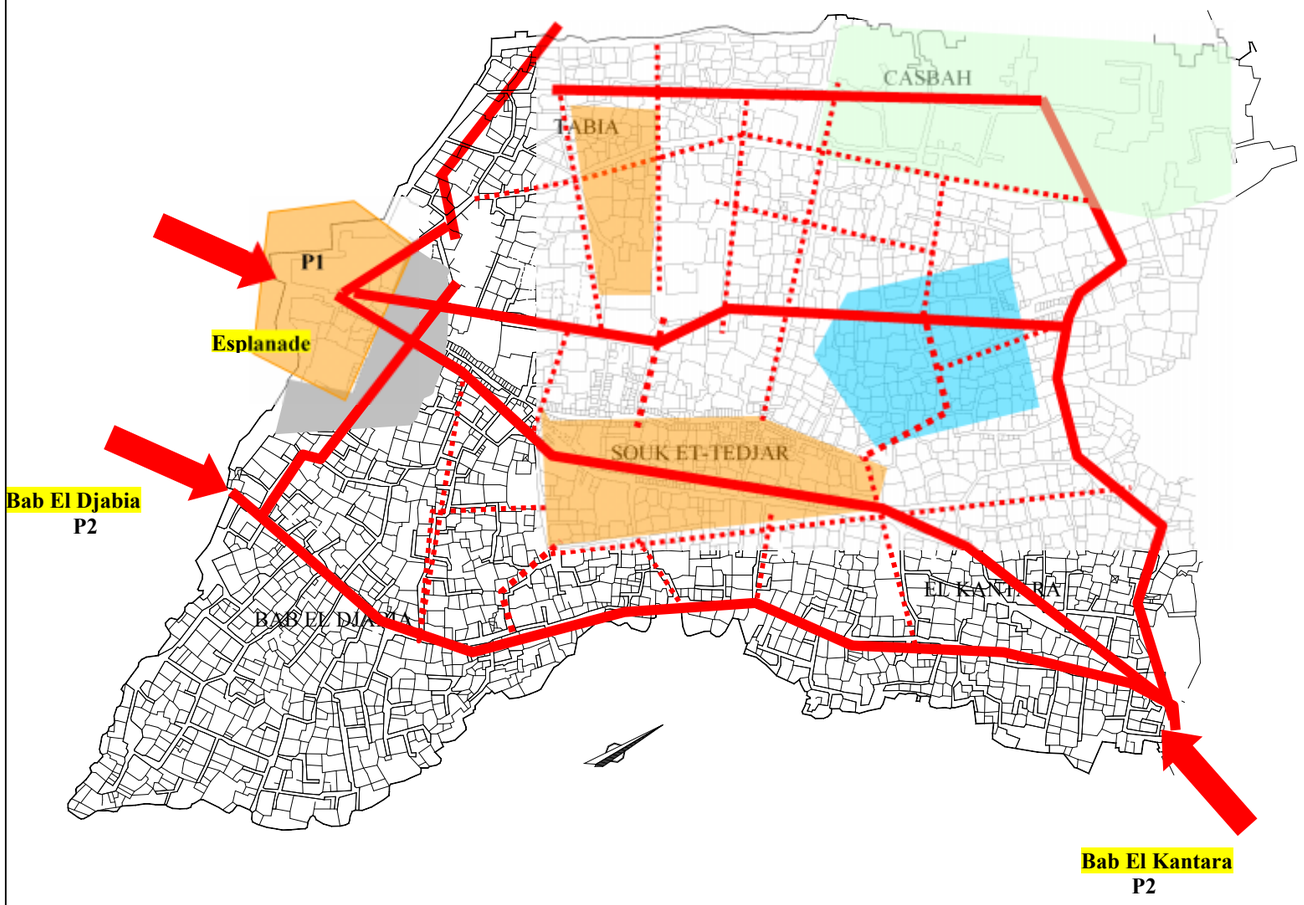

Source : fond carto.Lab Villes et Patrimoine

La troisième **porte P3**, Bab El Kantara, n'était devenue facile qu'avec la construction du pont (aqueduc et viaduc) qui avait sûrement permis une extension de la ville et la création des faubourgs (El Kantara, Sidi Mabrouk et El Mansourah). En plus elle devait être prolongée par des routes menant vers *Rusicade* à travers Sidi M'cid et le voisinage de Djebel El Ouhach. Cette porte devait exister avant l'occupation romaine, mais elle n'était pas d'un accès facile, car il fallait emprunter des cheminements qui transitaient par le fond des gorges (sur les voûtes sous lesquelles passe l'*Ampsaga*) et qui remontaient par les versants de Sidi M'Cid.

Ces trois portes avaient « traversé » l'histoire et s'étaient maintenues jusqu'en 1837. D'autres auraient pu existé, mais nous n'avons pas d'indications. Cependant, une poterne reliait la Casbah à la station de Sidi Mimoun lieu de pratiques « religieuses » située en contrebas. Cet accès a été connu durant la régence turque sous le nom de Bab Er Rouah.

PLANCHE N°75

DEFINITION D'UN POINT DE DEPART POUR LA RESTITUTION : Les Voies d'accès.

Considérons ce détail du plan dressé par Delamarre vers les années 1840-44 : deux éléments architecturaux se révèlent propices pour entamer la reconstitution de la ville à l'époque romaine.

1. L'*arcus triumphalis* posé en travers de la voie Caraman.
2. Le *tetrapylum*, construit sur le croisement des rues (Combes puis Impériale puis Nationale) et Cahoreau.

Si le premier est un arc sous lequel doit passer une voie importante reliant une porte à une « place honorable », le second dénote le passage de deux voies, généralement perpendiculaires (en tout cas sous le tetrapyle), reliant également des portes à des places honorables ou à un édifice d'une grande importance.

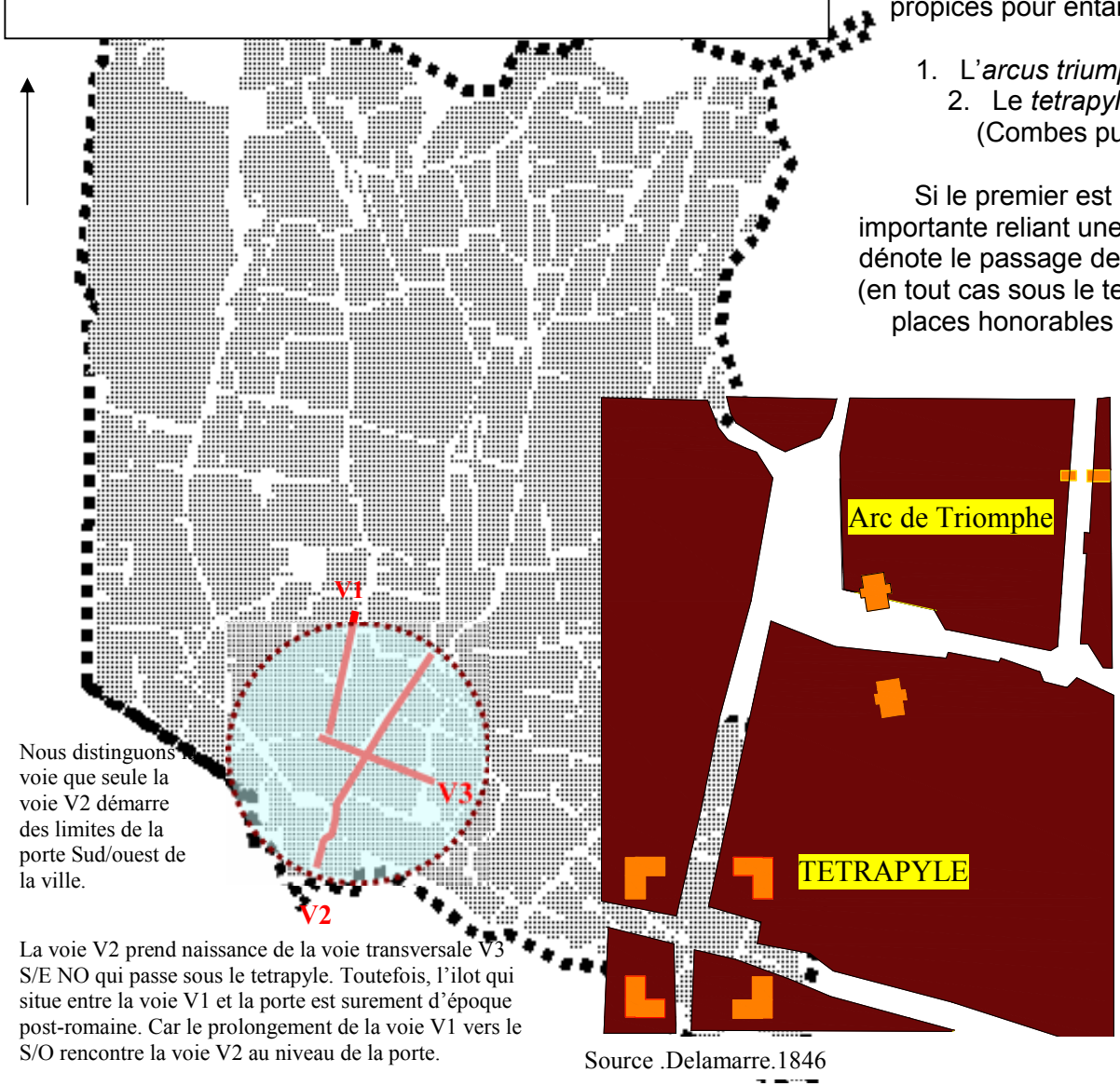

Nous distinguons [illegible] voie que seule la voie V2 démarre des limites de la porte Sud/ouest de la ville.

La voie V2 prend naissance de la voie transversale V3 S/E NO qui passe sous le tetrapyle. Toutefois, l'ilot qui situe entre la voie V1 et la porte est surement d'époque post-romaine. Car le prolongement de la voie V1 vers le S/O rencontre la voie V2 au niveau de la porte.

Source .Delamarre.1846



Gravure montrant de l'Arc de Triomphe
Source : Delamarre 1846

LES VOIES PRINCIPALES

Les Voies V1 et V2, prolongées vers le S/O convergent vers l'accès principal à la ville. En considérant la nature des vestiges trouvés sur les ilots contigus aux deux voies et l'esplanade E, nous pouvons affirmer, que durant la période constantinienne (313/14), les démolitions consécutives au siège de Cirta par le Préfet du Prétoire Rufus, allié de Maxence, en 310 avaient été une occasion pour ouvrir la ville vers le sud. En effet, démoli, le rempart à ce niveau a été remplacé par des édifices monumentaux donnant sur une immense esplanade.

La basilique constantinienne, le tetrastyle à coupole (Tholum) et les statues s'exposaient sur l'esplanade, le tetrapyle marquait les voies principales.

1. V1, traversant la ville de part en part, elle reliait les deux portes principales. Son importance se remarque par l'implantation du tétrapyle qui l'enjambait. Gardant son importance dans le tracé, cette voie a été durant la période précoloniale, une rue commerçante majeures, joignant deux accès de la ville et traversant le principale souk de la ville : Souk Et Tedjar. Durant la période romaine, le tronçon central se « fondait » dans le forum « populaire ».
2. V2, marquée par l'Arc de Triomphe, elle avait le statut de voie triomphale (*via triumphalis*) elle reliait l'esplanade à un lieu aussi important (en longeant le forum impérial) : la zone des thermes. Son tracé suggère sa liaison au nord avec une voie transversale conduisant à l'aire sacrée à partir de la porte Bab El Kantara. Cette voie se distinguait déjà dans le tracé de la ville précoloniale, en passant près de Dar El Bey, elle donna par la suite la rue Caraman (rue 19.juin), aboutissant à la place Negrier (Souk El Acer).
3. V3, aujourd'hui, elle correspond aux rues M.Bouattoura (ex Brunache) et B.Souidani (ex.Sauzai). Cette voie prenait son départ sans doute de l'esplanade E, « frôlait » le forum Impériale et aboutissait à la zone sacrée. Nous pensons que l'Arc dédié à Gratien était implanté sur cette voie, qu'on peut considérer comme la *Via Sacra*. (Nous verrons d'une manière détaillée le tracé de cette voie dans la planche N° 77.
4. V4, formée de deux tronçons, la rue Mellah S. (ex Pérrégaux) et la rue Benbadis (ex.A.Lambert), elle joignait deux portes importantes de la ville (Bab El Djabia et Bab El Kantara). Notons que dans cette zone (Souika), les découvertes archéologiques sont rares, car cette partie de la ville n'avait pas subi des démolitions importantes durant la période coloniale. Cependant quelques vestiges avaient été réemployés dans la construction des maisons, comme nous pouvons le constater *de visu*.
5. V5, cette voie radiale est suggérée par le tétrapyle. En effet elle croisait la voie V1 au niveau du monument à 4 baies. Nous pouvons conjecturer qu'elle correspondait à la rue Hamlaoui (ex .Cahoreau) et rejoignant la via sacra V3. Cependant au niveau de son départ dans la zone Sud/ouest, nous pensons qu'elle s'amorçait à proximité de Bab El Djabia et empruntant les ruelles (en traversant la place Des Chameaux) elle aboutissait au tétrapyle.
6. V6, l'autre voie radiale, reliait la porte Bab El Kantara à la zone sacrée de la Casbah. Ainsi, les habitants des faubourgs Est pouvaient emprunter cette voie pour aller accomplir les rituels religieux au capitole sans passer par le centre de la ville.
7. Nous sommes tentés par affirmer l'existence d'une voie « intérieure » importante, traversant la ville de part en part et croisant les autres voies majeures, en passant par des lieux importants. La voie V7, semble bien correspondre à cette fonction. En effet, sa situation, l'existence d'un tracé précoloniale suggèrent son ancienneté. Allant de la « porte » latérale de la zone sacrée, croisant les voies majeures et traversant le forum populaire, elle aboutit à la voie V5. Nous sommes par ailleurs tentés, au vu de son orientation, son passage par le forum populaire et son aboutissement au Capitole de la considérer comme la voie décumane.

Concernant les voies secondaires, il n'est pas facile de les déterminer avec exactitude, cependant nous avons défini les plus importante en se basant sur leur tracé et leur rôle, celui de relier les éléments structurants les plus significatifs. Il y a également des nœuds majeurs, dont l'importance se révèle aussi bien dans l'hypothétique trame urbaine de la ville à l'époque romaine, généralement des croisements entre des voies et les places, que dans le tracé de la ville à l'époque précoloniale. Aujourd'hui ces mêmes noeuds restent visibles dans la ville. En effet, N1 correspond aujourd'hui au croisement des rues Si Abdellah, Bouattoura, Djebouah,Allel, Bestandji et Assellah, N2, Rue Rouag, et Kedid, N3, c'est la place des Galettes (auj.R'Cif).

PLANCHE N°76

LES VOIES PRINCIPALES
HYPOTHSE

DEFINITION DES VOIES PAR RAPPORT AUX MONUMENTS ROMAINS

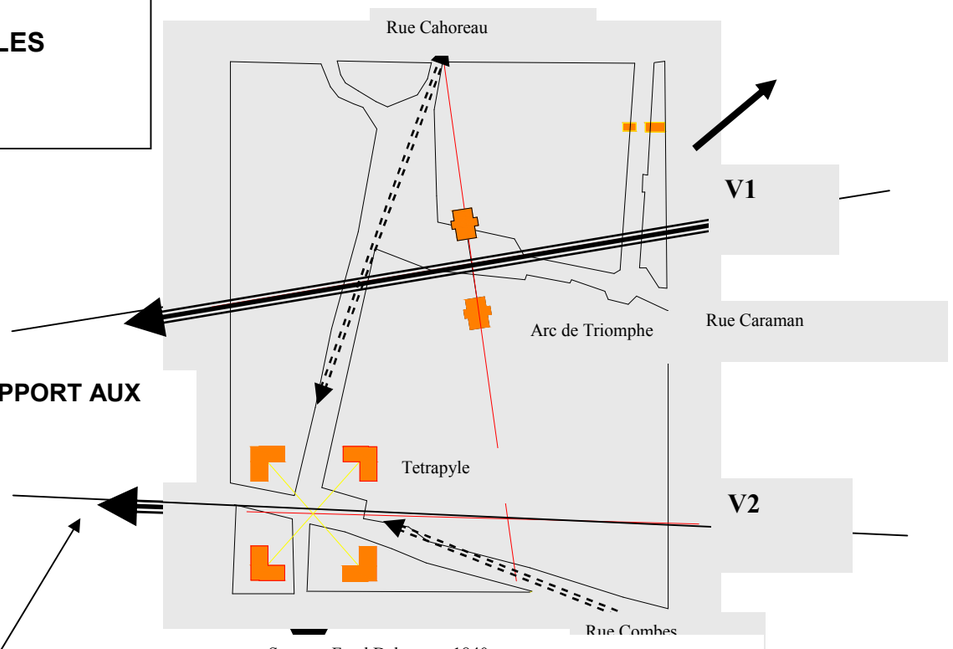

Source : Fond Delamarre.1840.



Source : Fond carto. Lab.Villes et Patrimoine

HYPOTHESE : REPARTITION DES DIFFERENTES VOIES A L'EPOQUE ROMAINE

PLANCHE N°77

LA RUE SOUIDANI B. (Ex. SAUZAI) : l'hypothèse d'une *via sacra* de Cirta à l'époque romaine

La Via Sacra : une hypothèse

Nous avions conjecturé dans notre hypothèse globale concernant l'organisation spatiale de Cirta à l'époque romaine, que la rue Souidani B. (ex. Sauzai) était réaménagée sur la « souche » de la *via sacra*. Rappellons que dans les villes romaines, la voie sacrée menait directement à l'aire sacrée, lieu ou étaient regroupés les temples et principalement le capitole, siège de la triade divine (Jupiter, Junon et Minerve). Cet axe était une voie majeure dans la ville romaine d'autant que les pratiques « rituelles » s'entamaient par des processions et des défilés spectaculaires.

Qu'est ce qui a suggéré une telle orientation ?

Située sur le flanc ouest de la ville, ce quartier appélé Tabia (Fig 1.) se présente en un tissu urbain laissant apparaître les modifications qu'il avait subi durant les périodes anciennes. Son voisinage avec la Casbah lui octroie un statut plus important. En fait, ce pan de la ville était structuré par une voie linéaire, débutant de l'actuel « sommet » de la rue M.Bouattoura (Ex Brunache, ex.Basse Bamrémont) et se prolongeant à l'intérieur de la Casbah. En se plaçant dans la « version » romaine, cette voie était constituée de deux tronçons, le premier reliant l'esplanade (auj.1er Novembre) aux proximités du Forum Impériale, et le second aboutissat à l'aire sacrée en longeant le Capitole et le temple voisin.

L'état des lieux du quartier Tabia durant l'époque précoloniale, tel qu'il ressort du plan de la ville d'avant 1837, laisse voir un réseau de voie « fermée » définissant des îlots et une « trame » secondaire discontinue et segmentée (Fig.2). D'ailleurs, nous remarquons la formation de plusieurs tronçons sous forme d'impasse, dénotant ainsi une intra-urbanisation effectuée durant des périodes anciennes. En réalité dans ces cas, l'extension du bâti tend à « obstruer » les voies et les places, l'occupant par les parties « mitoyennes » , tout en profitant des tronçons restant, devenues des impasses, pour établir les accès.

Les travaux effectués par l'Administration coloniale concernant ce quartier avaient « restauré » la rue Sauzai (Fig.3.), en aménageant, suivant la chronologie établie par M.Biesse-Eichelbrenner , la rue Basse-Damrémont (auj.M.Bouattoura) achevée en 1853, l'ouverture de la rue du Rocher (ex. Forentin, auj. Boulmaiz A.), 1865, permettant ainsi de relier la rue Dmrémont (Auj.Si Abdellah) au Boulevard Joly de Brésillon (Auj.Zighoud Y.), 1881, la rue Sassy (Auj. El Qods) était percée, lorsque l'hôtel de la Prefecture (auj. le siège de la Wilaya) était en construction. Notons également que les travaux entrepris en 1896 pour la construction de la Mairie, avaient mis au jour « *des ruines romaines assises sur d'énormes monolithes qu'il fallut faire sauter à la mine* ».

Une analyse donc de la trame urbaine au niveau de ce quartier, aboutit à l'identification d'un faisceau regroupant les « troçons » d'impasses, qui tendent à former une voie continue, linéaire aboutissant à la Casbah. Cette voie se confirme également par son statut, si l'on se réfère à la disposition du capitole dont l'accès principal était orienté Nord/ouest. En effet, la voie longeait les façades principales des temples. (Fig.4.)

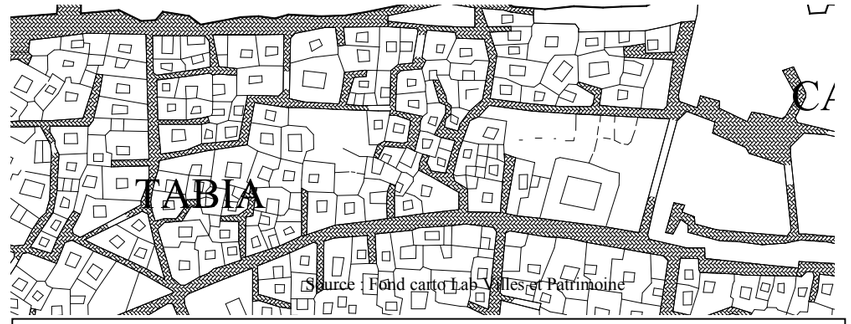

Fig.1. Le quartier de Tabia : Etat des lieu avant 1837

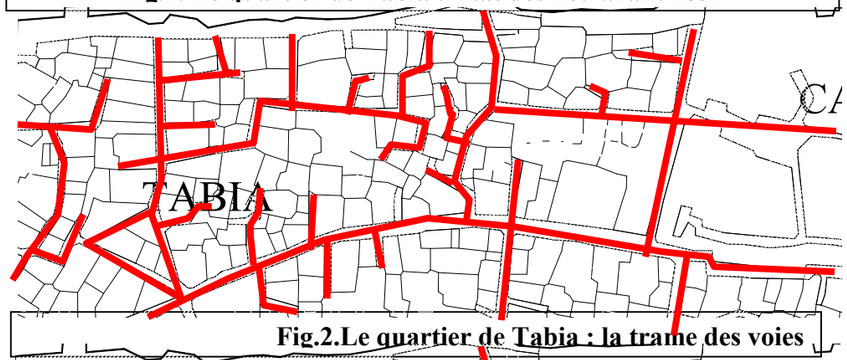

Fig.2.Le quartier de Tabia : la trame des voies



Fig.3. La définition d'un faisceau regroupant les troncons des impasses

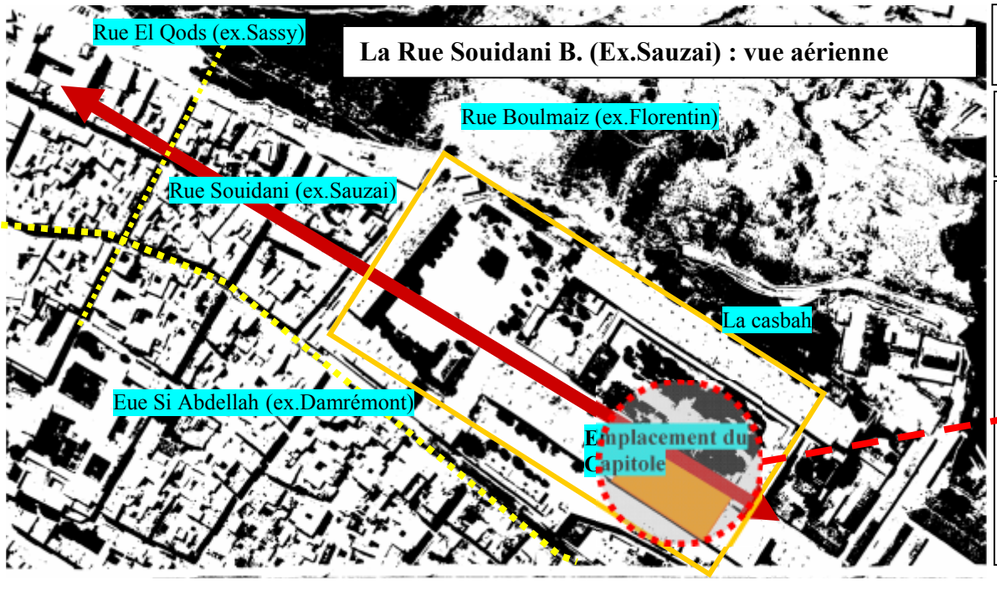

Fig.4. Situation du capitole par rapport à l'axe assimilé à la via sacra.

L'axe longeait les façades principales du capitole et du temple dont les accèes étaient orientés Nord/ouest

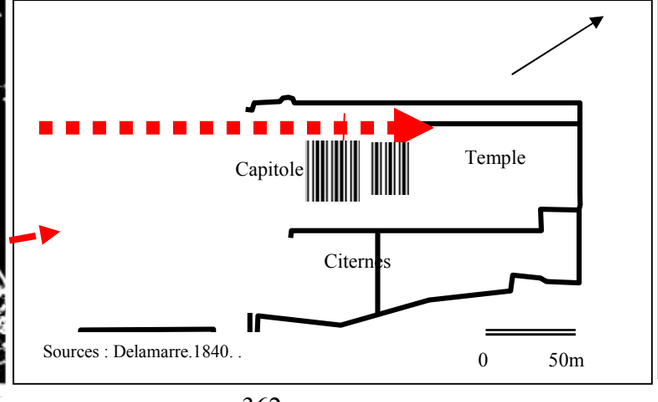

Fig.6. Schéma explicatif de la tendance d'organisation d'un tissu urbain dans une situation d'extension interne

Au départ le tissu est organisé suivant un axe s'étalant en longueur. Les es*xetnsion ont tendance à se dérouler au centre, par la rencontre de parois formant une mitoyenneté. Résultat les tronçons de l'axe forment des impasses par lesquelles s'effectuent les accès

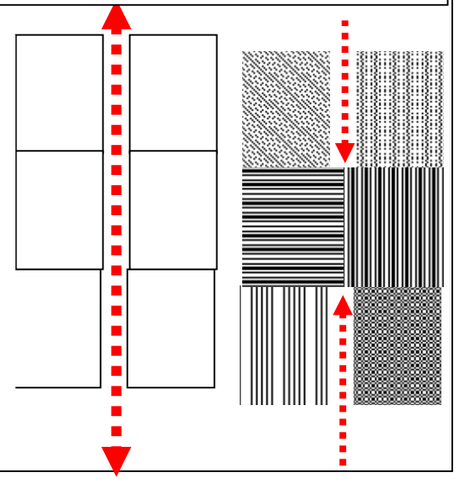

PLANCHE N°78

CIRTA : SITUATION HYPOTHETIQUE DES PLACES MAJEURES DANS LA VILLE A L'EPOQUE ROMAINE



Nous avions dénombré trois grandes places dans la ville durant l'époque romaine. L'Esplanade appelée aujourd'hui Place du 1er Novembre (ex.Nemours), connue également sous le nom générique de La Brèche, la Place Si El Houes (ex Foch) ou du Palais du Bey, et enfin un forum que nous déterminerons située au coeur de la Médina (dont le centre de gravité était Rahbet Essouf).

La définition de ces trois places dans la ville aura recours aux témoignages des historiens et des voyageurs, au tracé urbain et à une « lecture » subjective de l'état des lieux.

ESPLANADE DU 1er NOVEMBRE (ex.Nemours)

Quelques descriptions de voyageurs effectuées avant 1837, laissent imaginer la situation de l'esplanade. Nous avons celle de T.Shaw (XVIIIe siècle): « *la langue de terre au sud-ouest près de laquelle se trouve la principale porte de la ville a environ cinquante toises de large, et est entièrement couverte de débris de murs renversés, de citernes et autres ruines qui se prolongent jusqu'à la rivière* ».[7]

A travers les récits du même auteur, nous constatons que la muraille a été reconstruite durant une époque plus ancienne à ce niveau, tant l'emploi des « vestiges » participait en tant que matériau. « Les *piliers formant les côtés de la principale porte de la ville qui sont d'une belle pierre rougeâtre, comparable au marbre, sont artistement sculptés. On voit incrustés dans un mur du voisinage un autel en beau marbre blanc et en saillie un vase bien conservé de ceux qu'on appelait impulum* ». [8]

Vers 1837, les descriptions élaborées par les assaillants font ressortir la présence d'une muraille s'étalant des environs de la pointe de Sidi Rached aux premiers escarpements abrupts situés près de l'amorce de l'actuel Boulevard Y.Zighoud, (ex.Joly de Brésillon). Dans ce rempart, trois portes donnaient accès à l'intérieur (Bab El Djabia, Bab El Oued et Bab Djedid). La limite de la ville intra-muros correspondait à la ligne qui passait par l'actuelle Poste et contournait l'esplanade de la Brèche en se fondant avec les escarpements rocheux de l'ouest. Les colons français, ayant pratiqué une brèche dans la muraille au niveau de l'axe correspondant aux actuelles Allées Benboulaid, avaient pu soumettre la ville après une farouche résistance. M.Biesse-Eichelbrenner (1984) nous dit que les travaux d'aménagement de la Place Nemours avaient commencé *« au lendemain de leur installation ...après destruction des masures qui occupaient son emplacement* ».

Dans la Partie 1 Chap.2 , nous avions exposé l'aménagement de la place Nemours, dont les édifices (Théâtre, Halle, puis la Poste en 1907) auguraient un « look » correspondant à un mode de vie, bref une image urbaine favorisant l'urbanité coloniale alimentée de la parades et d'exhibitions mondaines. Dans ce mouvement, à l'extrémité ouest de la Place Nemours, une autre place avait été aménagée : la Place Valée.

En se referant aux découvertes archéologiques dans cette zone et aux différents tracés des limites de la ville du côté Sud/ouest, nous sommes en mesure d'imaginer les différentes transformations suivant les « civilisations » et surtout suivant les conjonctures. Suivant les indications recueillies, l'hypothèse de la succession et des rapports à cette esplanade se résume à 4 périodes :

- Durant la période préromaine et même jusqu'au début du VI eme siècle, le rempart contournait la ville du côté sud/ouest en passant près de l'actuel tissu urbain au niveau des « têtes » des rues (M.Bouattoura, M.Didouche et L.Benmehidi). A ce niveau, il y avait sûrement une porte d'accès à la ville se situant au bout de la voie triomphale, face à l'Arc de triomphe dédié à Caracalla.
- La seconde phase connut sûrement l'aménagement de cette esplanade. Elle commença avec l'ère constantinienne. En effet, la ville ayant subi des démolitions suite au siège subi lors de la crise opposant Maxence à Constantin , avait bénéficié en 314 de « faveurs » impériales : travaux d'embellissement et de restauration des monuments et statut de Capitale de la province *Numidia Constantina*, assortie du nom de l'empereur. Justement, les vestiges archéologiques mis au jour et faisant référence à l'ère constantinienne ont été relevés au niveau de l'esplanade du 1er Novembre. En d'autres termes, cette esplanade avait été un « moment » inaugural de l'ère constantinienne que nous verrons d'une manière développée. L'éradication de la muraille et l'aménagement de l'esplanade évoquaient déjà l'ouverture de la ville sur son environnement immédiat.
- La muraille avait du refaire son apparition avec la venue des byzantins. Car cette période avait été marquée par des grands troubles, obligeant les byzantins à effectuer des travaux de fortification. Constantine avait été une subdivision militaire et siège du *dux numidiae,* à ce titre elle était l'objet « d'attaques » et de sièges. Cette raison nous emble suffisante pour que la muraille soit reconstruite donc à la limite Sud/ouest de l'esplanade (correspondant aux limites de l'actuelle Poste. Cette situation s'était poursuivie durant le règne des dynasties médiévales. Jusqu'à la régence turque, une nouvelle porte avait été pratiquée dans la muraille (en avant de l'amorce de la rue M.Bouattoura), ainsi que la construction de la Caserne des Janissaires (en arrière de l'actuel théâtre).
- La muraille a été encore détruite durant l'assaut donné pour s'emparer de la ville en 1837 par les soldats coloniaux français. La brèche pratiquée dans le rempart, avait donné la place et l'aménagement de l'esplanade était entamé. Elle devient une articulation majeure entre la médina « percée » et la ville européenne. Aussi, l'esplanade s'était étoffée par l'édification d'équipements monumentaux (Théâtre, Poste…), recourant à une architecture classique, comme moyen de domination. Depuis l'esplanade ne connut que des aménagements localisés et ponctuels.

Comment était cette esplanade à l'époque romaine ?

Les indications fournies par l'historiographie, les vestiges et le tracé de la ville laissent apparaître la conjoncture dans laquelle cette esplanade avait vu le jour.

Le siège subi par la ville et sa démolition (partielle) avaient été les premières séquences de ce « défilement ». La victoire de Constantin en 313 et les faveurs consenties pour la restauration et l'embellissement de Cirta, devenue alors Constantine, préparaient également la ville à un autre destin. En effet, ces opérations constituaient les prémices à un nouveau statut régional et urbain. Constantine était hissée au rang de capitale de la *provincia Numidia Constantina*, gouvernée par un *consularis*.

C'était dans cette conjoncture que Cirta put bénéficier d'un « lifting » figurant dans un grand projet « impérial ». Ce nouveau statut commandait donc une image renouvelée, à la hauteur d'une capitale d'une province romaine. Ainsi les termes du programme étaient définis. Réellement, ce renouveau s'inscrivait dans un projet socio-urbanistique et administratif.

Si l'objectif « administratif » consistait en la promotion de la ville en capitale de province, le projet urbanistique (avec ses corollaires architecturaux) exigeait des situations réelles, et surtout foncières. Ainsi, les zones démolies lors du siège de la ville par Rufus, (situées sûrement aux abords de la muraille qui passait près du tissu urbain) avaient constitué les principales « opportunités » urbaines pour mettre en route le projet constantinien.

Nous comprenons que la murailles détruite n'avait pas été reconstruite sur le même tracé (peut-être plus en avant vers le sud/ouest), et pour cause, la sécurité étant assuré. D'ailleurs nous relevons que sur plusieurs inscriptions latines, Constantin était qualifié de « *Restaurateur de la Sécurité* ».

Par contre les vestiges des soubassements des édifices relevés dans la zone appelée El Moukof (correspondant aux îlots situés de part et d'autre de l'actuelle Rue Benmehidi) et dans les assiettes foncières ayant accueillies le théâtre et l'actuelle Banque. En effet, les vestiges mis au jour consistaient en, un *aurum*, un *tétrastylum* et *tholum*, une basilique et un *tetrapylum*, en plus d'un ensemble de mobilier urbain, (fontaine et statues).

Nous n'avons pas d'indications exactes sur le mode d'implantations de ces édifices, mais en localisant les lieux de découvertes, nous constatons qu'ils pouvaient être disposés en L, enserrant une place sur laquelle ils s'exposaient : l'Esplanade. Dans ce renouveau urbain, la voie majeure (correspondant à l'entrée de la rue Benmehidi) avait acquis un statut important tant son marquage par le tétrapyle la plaçait en avant de la voie triomphale correspondant à l'actuelle rue M.Didouche. En somme, l'Esplanade prenait une importance majeure, car,

même périphérique, elle polarisait les voies importantes, en plus de la voie qui reliait le coteau du Coudiat à la ville (et bien sur aux autres colonies Rusicade, Milev et Chullu).

Sur le plan sociale, d'autres édifices avaient été restaurés. C'est le cas du Péribole dont les restes gisent dans les sous-sols du Marché Boumezzou. Les archéologues affirment que ces vestiges appartenaient à un édifice du II ou III eme siècle, restauré par un gouverneur de Constantine. Cette retouche est identifiable au texte écrit sur l'architrave et faisant allusion à la nouvelle religion : le christianisme.

Ce renouveau urbain augurait la diffusion de la religion chrétienne dont Constantin, contrairement à ses prédécesseurs, se montra tolérant à sa pratique et à sa diffusion. Selon d'autres textes, l'empereur s'y convertit avant sa mort. Nous relevons également dans ce contexte, la découverte d'une mosaïque au quartier Bardo, dont le thème s'inscrivait dans la religion chrétienne. D'autre part, la « reconversion » du Capitole de la Casbah en Église, pourrait avoir été entamée durant cette période.

En conclusion, l'Esplanade était inscrite dans un programme apportant un renouveau urbain, architectural et social. Ce renouveau augurait un nouveau nom et un nouvel statut pour la ville. Localement, l'ouverture de la ville à sa périphérie immédiate introduisait d'autres rapports et modes de vie. S'agissait-il d'un accroissement démographique ou du commencement du déclin de l'empire romain ?

Les occupants depuis les romains avaient rétabli le rempart en « phagocytant » l'esplanade.

PLANCHE N°79

CIRTA : L'ESPLANADE DU 1ER NOVEMBRE HYPOTHESE DE SA FORMATION A L'EPOQUE ROMAINE

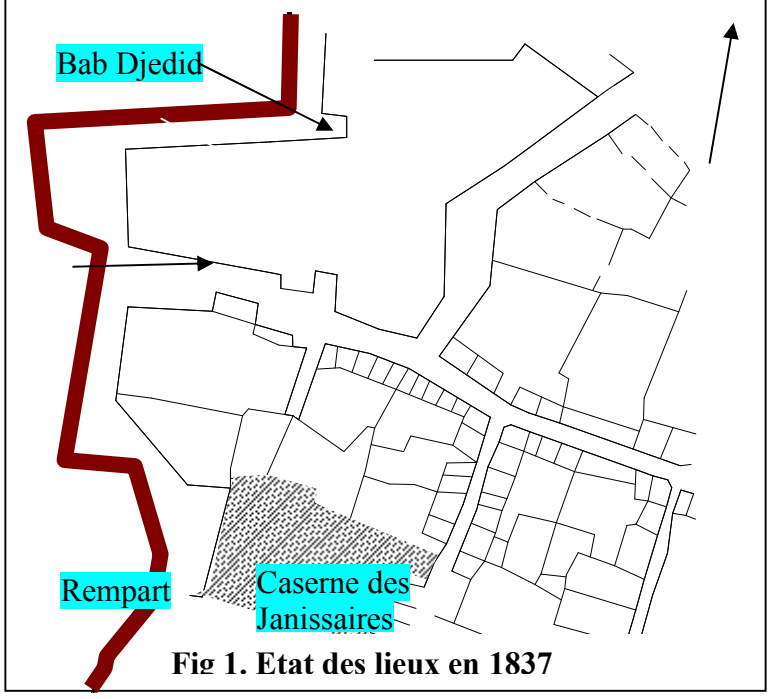

Fig 1. Etat des lieux en 1837

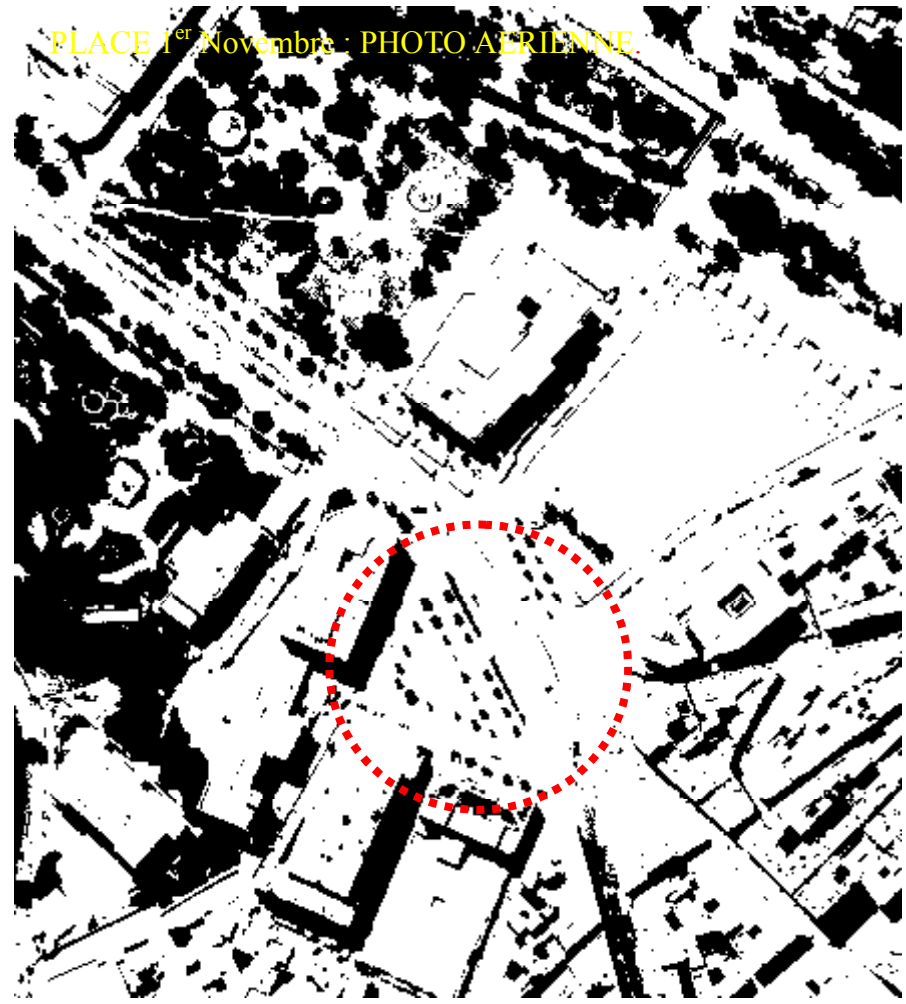

Fig 2. L'Esplanade Nemours vers 1915

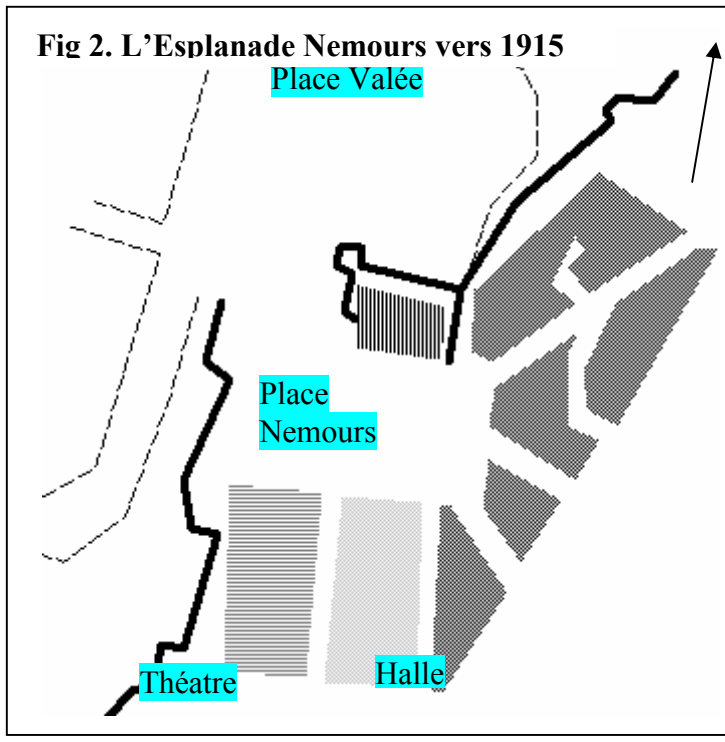



Fig 3. Éléments d'une hypothèse de la formation de l'esplanade durant l'époque constantinienne.

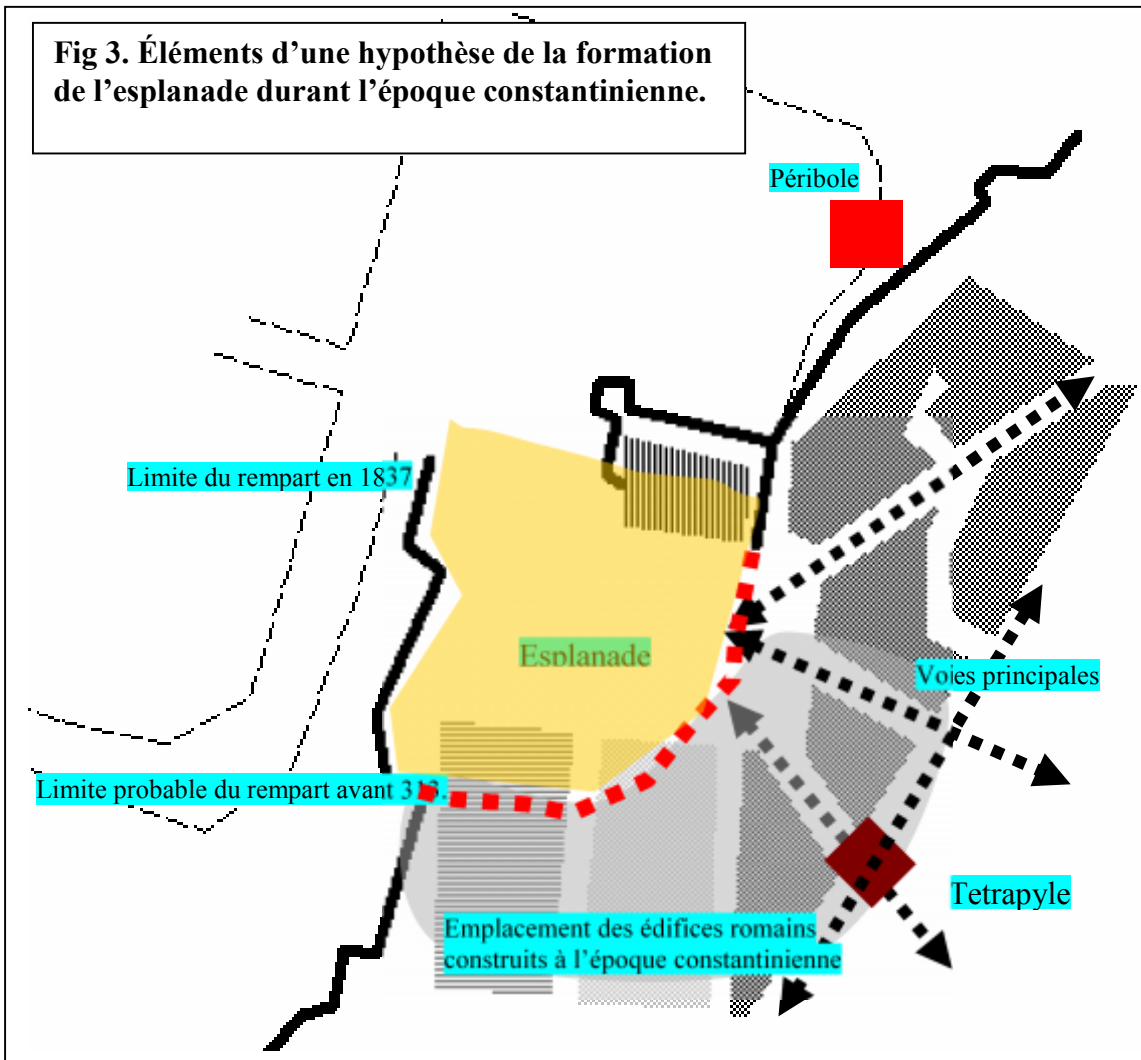

Les informations provenant de l'historiographie, des vestiges archéologiques et du tracé de la ville concourent pour nous aider à formuler une hypothèse concernant la formation de l'esplanade.

En effet, les historiens antiques avaient noté que la « restauration et l'embellissement » de la ville ont été consenties par Constantin, après sa victoire sur Maxence. Auparavant la ville a été martyrisée, assiégée et partiellement démolies. Sensible à ses tribulations, la ville prit le nom de l'empereur et se prépara à assumer son nouveau statut, celui de capitale de la Province Numidia Constantinia.

Le projet impérial se caractérisa sur le plan urbanistique par l'édification de constructions monumentales, sur des terrains obtenus des démolitions (partiellement) précédentes. Cette ensemble portant le cachet constantinien dominait une esplanade, symbole d'une ouverture de la ville aussi bien sur sa périphérie et sa région que sur la nouvelle religion tolérée par l'empereur.

D'autres opérations avaient concerné la restauration et de reconversion d'édifices.

PLANCHE N°80

CIRTA : LA PLACE SI EL HOUES (Place du Palais du Bey).
Le Forum Impérial (Une hypothèse)

LE FORUM IMPERIAL

Les historiens et les archéologues considèrent toujours la Place Si El Houes (Place du Palais du Bey) comme une survivance exclusive de l'ancien forum de la ville à l'époque romaine.

Cette affirmation s'était toujours appuyée sur la nature et la qualité des vestiges archéologiques mis au jour dans le périmètre de la Place, mais sans fournir de détails sur l'étendue de ce forum.

Quoique le Palais du Bey soit de construction relativement récente (1826), le choix de la place ne répondait-il pas à une « pérennisation » d'un lieu voué dès ses origines à une affectation « impériale », royale et enfin beylicale ?

En effet, nous ne remettons pas en question l'origine de cette place : beaucoup d'indices orientent idéalement à affirmer qu'elle avait été « un » des forums de Constantine à l'époque romaine. Seulement, nous constatons que les objets archéologiques découverts présentent des inscriptions de dédicaces aux empereurs romains, à leur famille et aux cirtéens de la classe aristocratique. Ces orientations conduisent à favoriser l'hypothèse d'un lieu ou les cirteens faisaient montre de leur libéralité et leur déférence aux empereurs et à louer les « réussites » des habitants locaux.

Ce sont ces raisons qui nous conduisent à employer l'épithète « impérial » pour ce forum, car il y a une hypothèse d'un autre forum que nous verrons dans la suite.

Notre approche du forum « impérial » s'appuie sur les vestiges archéologiques (leur nature et leur localisation) et sur le tracé urbain de la ville précoloniale.

Au préalable, nous remarquons que la localisation des vestiges trouvés autour de ce lieu à tendance à délimiter approximativement l'aire de ce forum. (Pl. Fig.1.).
Ainsi, les limites de cette place correspondraient au :

- Nord, les axes passant par les différents segments de voies et d'impasses ayant donné par la suite la rue Sassy (auj. El Qods). C'est sur cette ligne que le soubassement d'un édifice tetrastyle a été découvert.
- L'Ouest, la voie qui donnera par la suite la rue Sauzai (auj. B.Souidani), et que nous avons désigné par la via sacra.
- Sud, durant la période précoloniale, cette zone formait un îlot difficile à déterminer, elle donnera par la suite la rue des F.Béraud (auj. Asselah). La limite de ce côté était constituée du tracé de cette rue prolongée de la rue Leblanc (auj.Djebouah). Cette orientation est surtout favorisée par la présence de vestiges d'une basilique (dont un arc est toujours visible dans une impasse de la rue M.Didouche) et d'une construction romaine (ornée de pilastres corinthiens décrite par Ravoisié) appartenant au même îlot, et faisant face à la placette (ex d'Orléans).
- L'Est, la rue Caraman (auj. M.Didouche), donc la voie triomphale. Dans le voisinage de cette voie (à l'emplacement de la mosquée Souk El Ghezel et des immeuble en face) des bases de statues ont été trouveés, elles portent des inscriptions de dedicaces à l'empereur (Septime Sevère) et son épouse Paccia Marciana, à Domitius et à un cirteen de rang sénatorial.

Quoique le terrain soit en pente, nous n'avons aucune indication sur l'aménagement de ce forum. Cependant cette situation dans la ville assurait sa «polarisation » et son « standing ». En effet, situé entre la *via sacra* et la *via triumphalis*, le forum bénéficiait sûrement des voies « transversales » qui reliaient les deux axes majeurs. (Fig.2.)

La présence des bases de statues dans ce forum, sa relation avec la voie triomphale et la voie sacrée donnaient une primauté à ce forum.



Fig.1. Localisation du forum.
Les vestiges trouvés, l'importance des voies majeures et le tracé suggèrent une délimitation du forum, ou l'actuelle place Si El Houes devient le centre

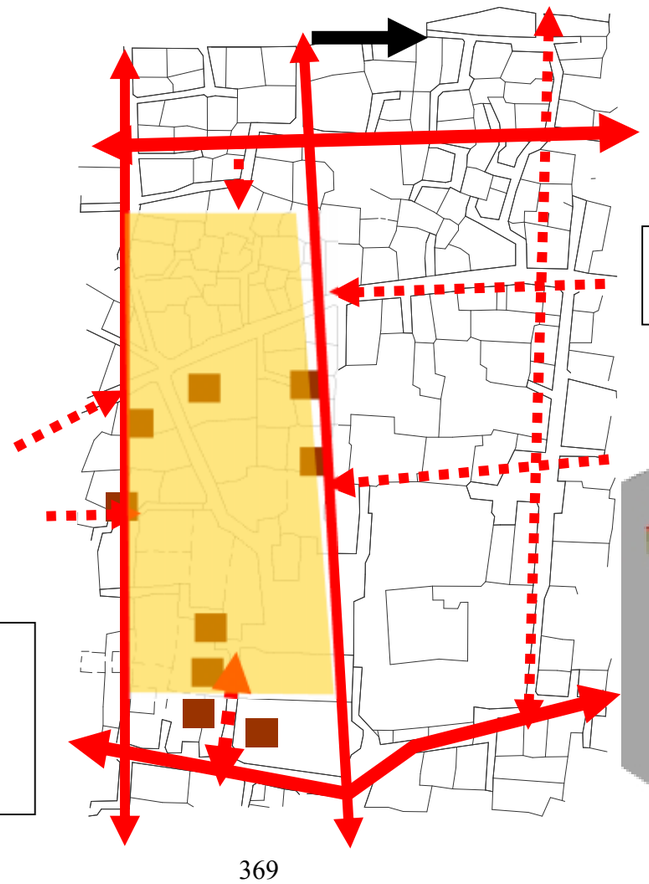

Fig.2. La délimitation du Forum Impérial.
La forme « oblongue » provient de la « maille » comprise entre les voies majeures (Via sacra et via triumphlis) délimitée latéralement par les voies transversales qui passaient à proximité des édifices. Dans la place, les statues étaient disposées sur des bases « élégantes », preuve du standing du forum

Fig.3. Restitution volumétrique du forum impérial et de son environnement

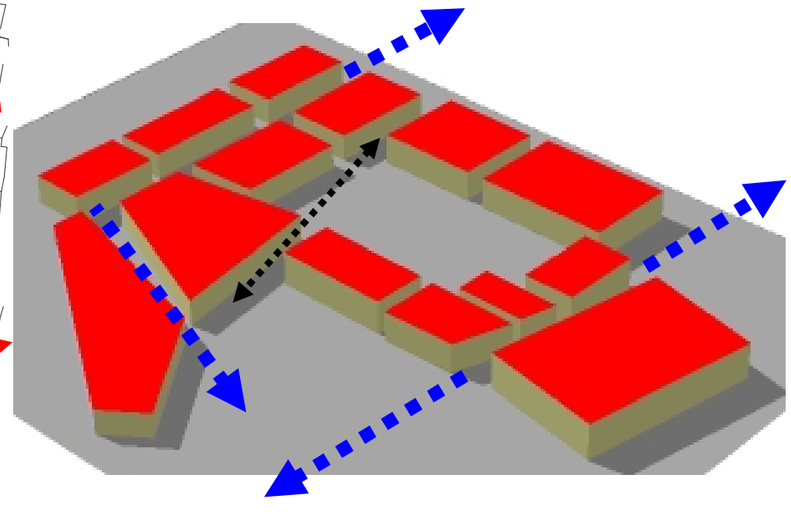

PLANCHE N°81

CIRTA. un forum de la ville romaine
Les indices pour une hypothèse.

Le forum « populaire » : une hypothèse

Une analyse superficielle de l'évolution du tissu urbain au niveau du « cœur » de la ville, laisse entrevoir quelques indices probants sur le processus qui avait conduit à la formation morphologique actuelle.

Ce « cœur », facilement repérable sur un plan de la ville précoloniale, correspondait à la zone affectée au souk, appelé Souk Toudjar. Cet espace, central et structuré, se caractérisait par son attachement à un axe linéaire, disposé diagonalement (avec un fléchissement au départ). Il se trouve que cet axe structurant constituait le principal tronçon d'une voie majeur ancienne (V1) reliant les deux grandes portes de la ville (Bab El Oued et Bab El Kantara). Si important, ce tronçon mantient son dynamisme jusqu'à aujourd'hui : c'est la rue Hadj Aissa B (ex Rouaud) prolongée par la rue Rouag S. (ex. Vieux). Ainsi, si nous étalons notre lecture, nous constatons que ce tronçon « polarise » la zone dont les limites sont marquées par des voies (Rue Kedid S, ex.Combes), rue Benrachi (ex.Abdelhadi), la rue Bencheikh.). En d'autres termes les places et les zones appelées El Batha, R'Cif, Rahbet Souf, était des « espaces » évoquant l'importance du forum antique.

Il y a également d'autres « préconcepts » qui favorisent cette hypothèse. La Grande Mosquée, voisine du Souk, rappelle par sa situation le modèle que nous avions défini au début du chapitre. En effet, le rapport Souk/Mosquée rappelle le couple Forum/Basilique dans la ville romaine. Cette substitution se manifeste dans le cas ou le modèle urbain « en place » hérite d'un modèle romain. D'autre part, nous avions dans un chapitre précéent constaté le réemploi d'éléments architecturaux et constructifs romains dans l'édification de Djemaa El Kebir. Cela dénote que la mosquée a été construite sur le soubassement d'un édifice plus ancien, romain sans doute. Tandis que le forum se présentait comme une «opportunité » urbaine, totalement indiquée pour l'aménagement des boutiques et des placettes pour les marchés.

L'autre préconcept provient des objets archéologiques découverts dans ce périmètre. Si nous qualifions la plupart d'entre eux d'édifices « exposables » ou à caractère « festif » et ludique, d'autres revêtent un aspect plus « informatif » sur l'aménagement urbain. Retenons deux découvertes : le dallage posé sur des arceaux au niveau de la rencontre des rues Hadj Aissa et Rouag S et s'étalant jusqu'aux abords d'El Batha et les vestiges d'une voie romaine trouvée à l'emplacement de l'actuelle lycée Soumia. Ces derniers nous fournissent les épures d'un tracé urbain antique, correspondant à la présnce d'un forum de la ville.

Cette lecture en « diagonale » favorise l'hypothèse d'un aménagement urbain antique transparaissant en filigrane à travers les aménagements successifs. Nous voyons dans cette figure urbaine un forum important. En lui « flanquant » le qualificatif de « populaire », nous nous sommes basés sur la nature des objets archéologiques, sur la destination des édifices et des « dédicaces » rappelant les promesses des magistrats envers le peuple.

Ce forum reste l'objet d'une hypothèse que nous comptons developper à partir de :

- Tracé des rues, issu d'une lecture de la carte établie par le cadastre et datant d'avant 1837, c'est-à-dire avant que le tissu urbain ne subisse les transformations adoptées durant les débuts de la colonisation.
- Les objets et les découvertes archéologiques trouvés sur les lieux.
- Affectations des zones durant les périodes précoloniales et actuelles.

Localisation du forum dans le Rocher

Le périmètre du forum de la ville, émis en hypothèse se situe au centre de la ville « originelle ». Cette position lui procure une certain « pouvoir » polarisant, étant à la rencontre des voies principales (actuellement et anciennement).

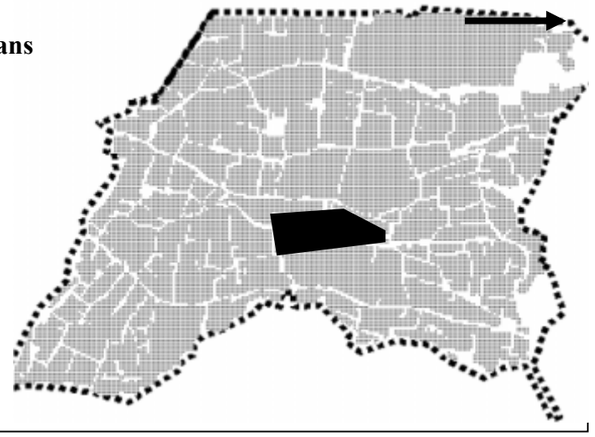

Localisation du périmètre comprenant le forum dans le tissu urbain précolonial

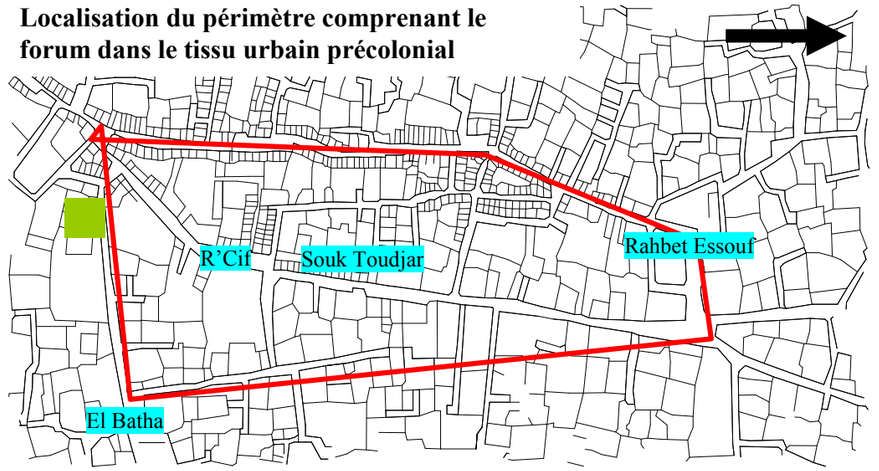

Localisation du périmètre comprenant le forum dans le tissu urbain actuel

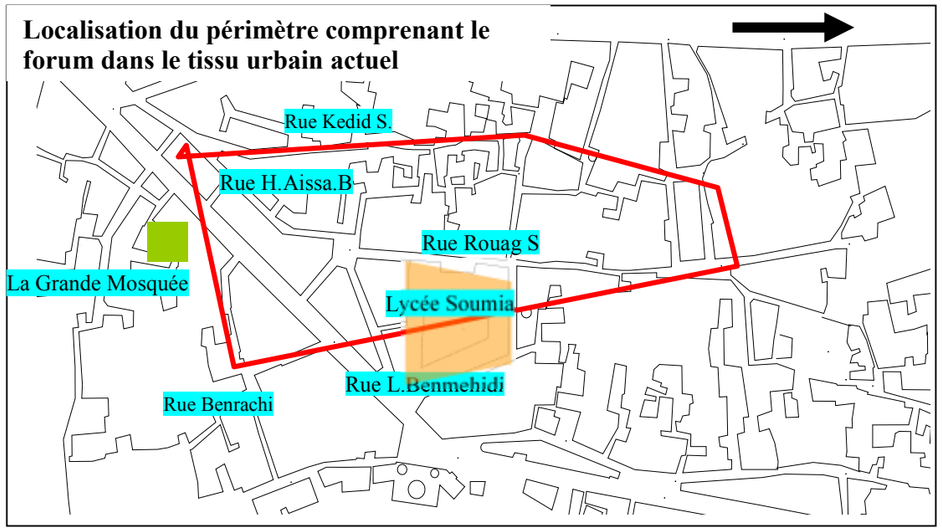

PLANCHE N°82

LOCALISATION DES VESTIGES ARCHEOLOGIQUES DANS LE PERIMETRE ETUDIE

Cherbonneau notait qu'un dallage était visible le long de la Rue Nationale (auj. L.Benmehidi) et la rue Rouaud (auj.H.Aissa B.) Vers le bas, ce dallage couvrait une structure faite d'arceaux à une profondeur de « plusieurs mètres ». Cet édifice en profondeur n'a pas été determiné. Toutefois nous pouvons admettre qu'il s'agit d'un aménagement effectué pour obtenir à une surface plane en surface.

Edifice circulaire ou elliptique, avec une paroi extérieure comportant des arceaux et un muret intérieur servant de paparet, entourant sans doute une arène. Nous avions emis l'hypothèse dans le chapitre précédent, d'un edifice de « réunions » publiques et/ou d'un « circus » pour les représentations et les spectacles.

Une inscription mentionnait le *BALINEUM PACATIANUM*, et nommant *C.ARRIUS PACATUS* (personnage du IIe S.) comme étant le fondateur de ces thermes.

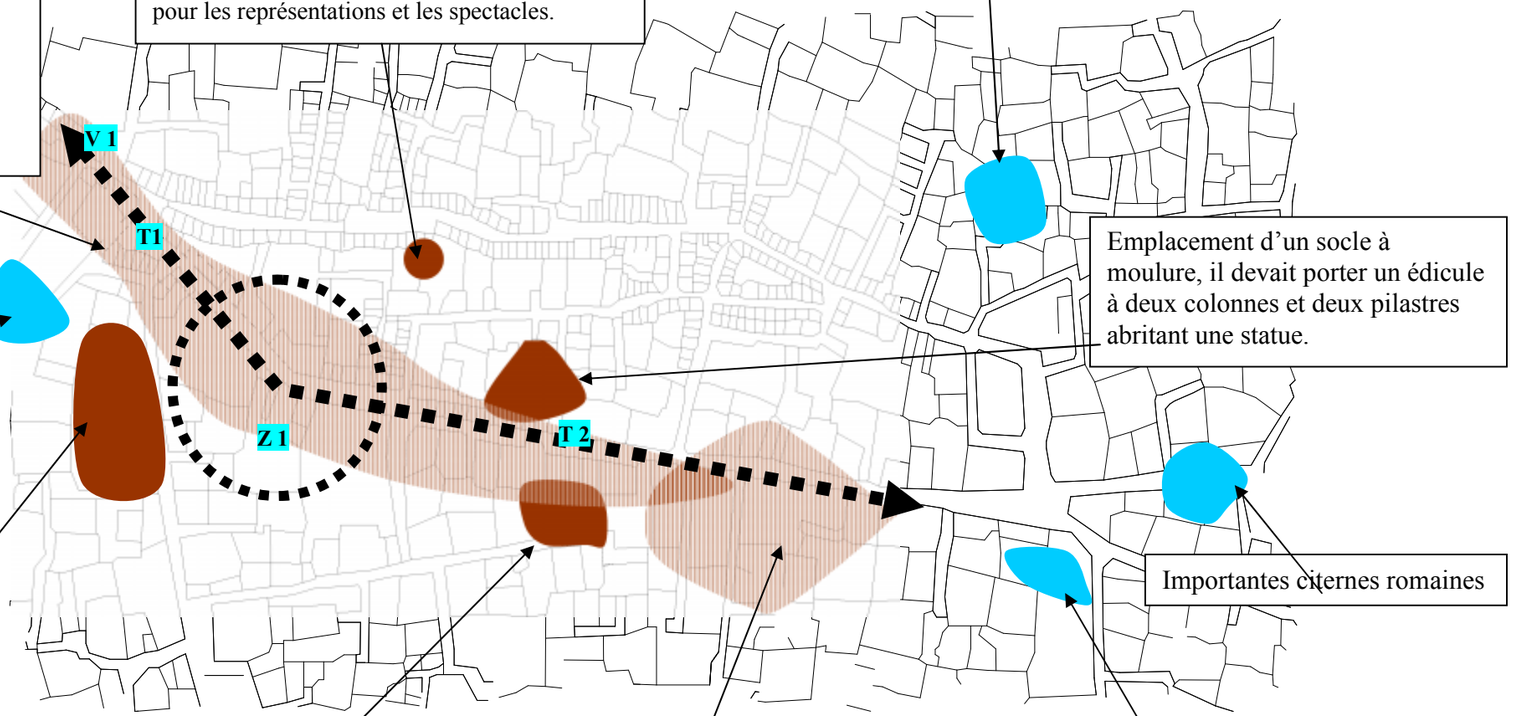

Restes de thermes, vestiges de bassins et mosaique à figures. Une inscription mentionnait qu'en 164, un temple de Mercure fut restauré.

Emplacement d'un socle à moulure, il devait porter un édicule à deux colonnes et deux pilastres abritant une statue.

La Grande Mosquée : nombreux élements architecturaux et constructifs (colonnes, chapiteaux) ont été reemployés dans sa construction.

Importantes citernes romaines

Vestiges de murs plaqués de marbres de différentes couleurs et et creusés de niches. Restes d'une mosaique, citernes romaines et statue de Bacchus

Lycée Soumia (Ex. Collège des Jeunes Filles). Vestiges d'une rue antique.

Bassin circulaire de l'époque romaine. Une inscription mentionnant l'installation d'une conduite

En relocalisant les objets et les vestiges archéologiques découverts dans le périmètre etudié, le premier constat qui se manifeste consistent dans la « concordance » des affectations antiques avec le tracé de la ville précoloniale. En effet, les édifices de l'époque romaine avaient tendance à s'organiser autour des espaces creux. La voie « diagonale » V1, l'élargissement du dallage au niveau de son premier tronçon T1 nous oriente à voir dans cette organisation une « plate-forme » qui avait necessité un aménagement particulier. La structure en arceau a été effectuée pour aboutir à un nivellement d'une esplanade, affectée au forum. D'autre part les édifices reservés aux thermes étaient à proximité de ce périmètre. En conclusion, cette zone de la ville s'affirme comme le « faisceau » essentiel qui regroupait les espaces publics importants de la ville, à commencer par la voie V1 dont le départ aun Sud/ouest s'entamait par le tétrapyle et aboutissait à la porte Bab El Kantara en passant par ce périmètre qui englobait le forum.

PLANCHE N°83

DEFINITION DU PERIMETRE DU FORUM POPULAIRE

En reprenant la localisation des vestiges archéologiques trouvés dans le périmètre du « forum » populaire et en faisant ressortir le tracé des voies principales, nous obtenons une situation dans laquelle le « faisceau » initialement défini se trouve fortement « encadré » dans une « maille » primaire facilement « délimitable ».
Les limites se définissent comme suit :

- Au nord Ouest, un tronçon T1, aujourd'hui il correspond à la rue Kedid S (Ex Combes), en présentant un infélchissment vers le nord ;
- Au sud, une voie transversale, sur laquelle l'actuelle rue Bencheikh a été aménagée ;
- A l'Est, un seul bout du tronçon subsiste, il correspond à la rue Benrachi (ex Abdelhadi), le second correspondait aux vestiges de la voie romaine découverte à l'emplacement du Lycée Soumia (Ex.Collège des Jeunes Filles). (Voir **Fig.2, Fig.3** et **Fig.4**)
- Au Nord, les tronçons T1 et T2 se rencontraient au niveau d'un nœud correpondant aujourd'hui à la place de Rahbet Essouf (Ex Place des Galettes).

Ainsi le forum populaire se localisait dans cette ilôt central, bien délimité par des des tronçons qui partaient de la même Voie Majeure V1 et la rejoignaient plus loin. Rappelons que cette voie majeure V1 reliait deux portes principales et son importance était marquée par le tétrapyle.

Fig.1. LE PERIMETRE DU FORUM :
Superposition des lieux de découvertes archéologiques et du tracé des voies de la ville durant la période précoloniale.

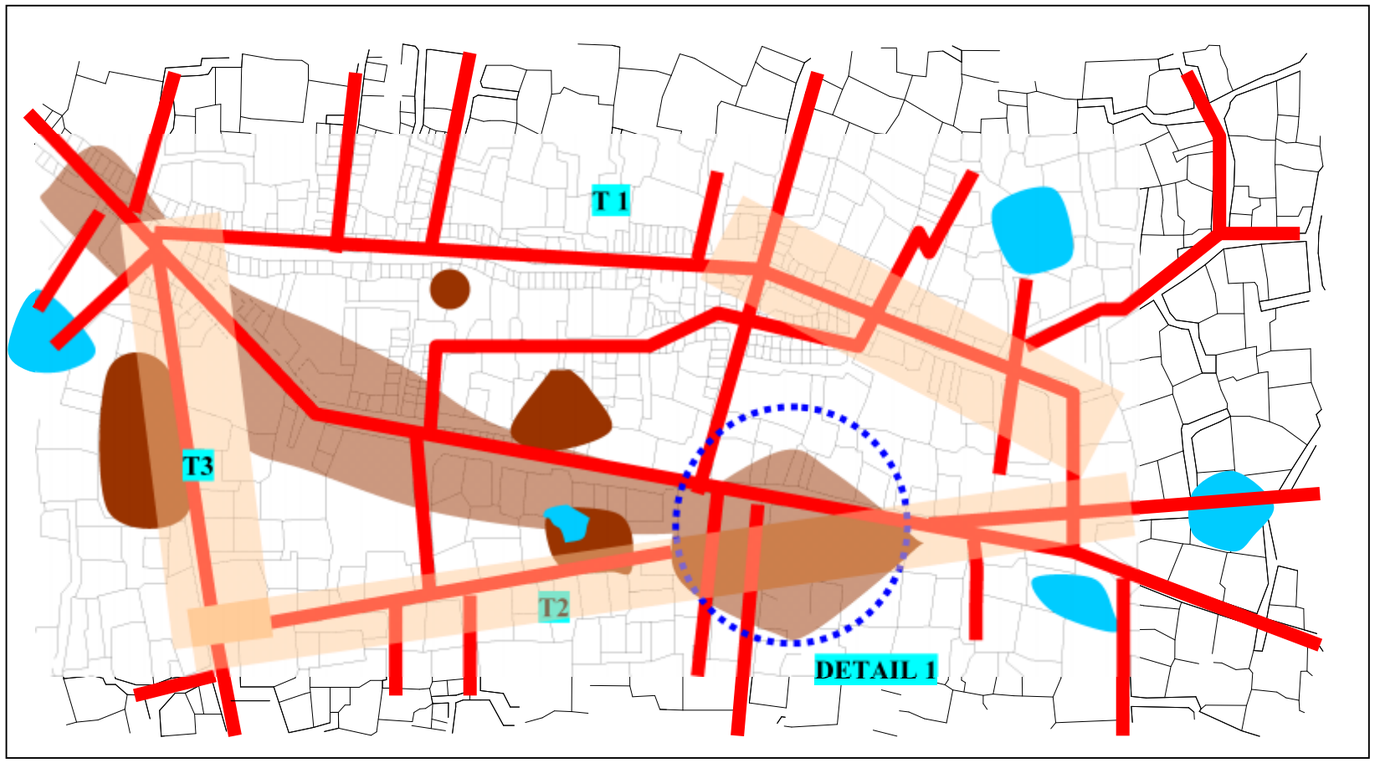

Fig.2. Le tronçon « effacé » avant 1837. Cette partie a laissé place une « occupation » ancienne, effectuée durant une période post-romaine.

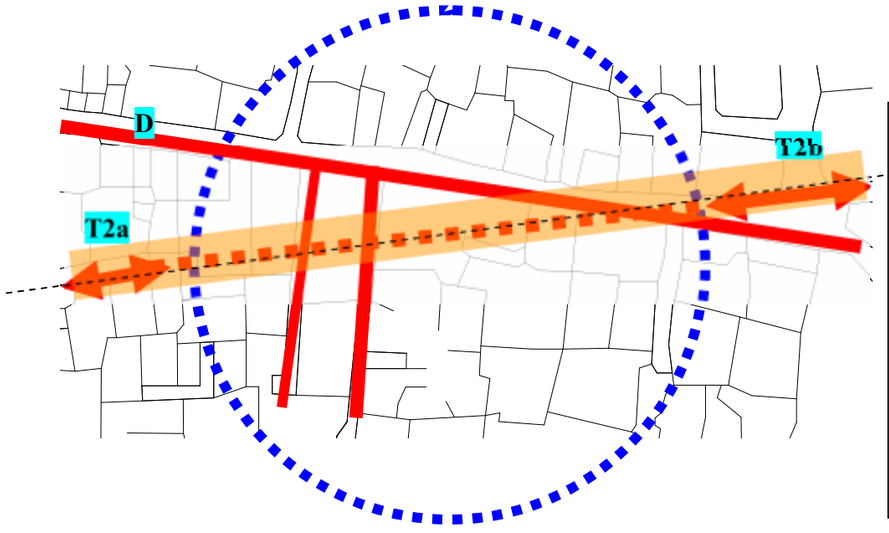

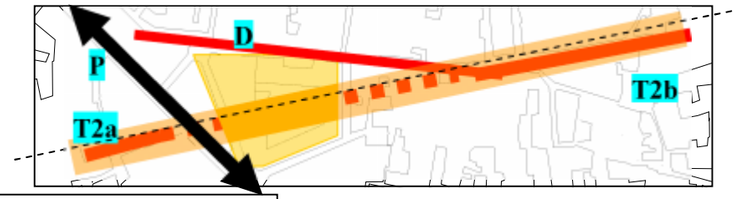

Fig. 3. Le même détail après 1837, ou la parcelle a été réservée au Collège aujourd'ui Lycée Soumia

Si on se réfère à la situation actuelle, nous constatons que la percée coloniale (rue Benmehidi) P, arrive au niveau de la rue Benrachi T2a, exactement ou elle a été coupée. Alors que le lycée s'interpose entre cette dernière et la rue des F.Arafa T2b.

Autre constat, ces deux voies semblent s'aligner sur le même axe longitudinal. Cette « géométrisation » nous conduit à inscrire ces deux tronçons dans la même voie T2.

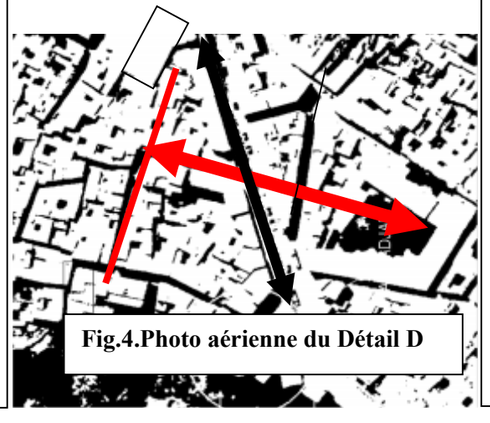

Fig.4.Photo aérienne du Détail D

DETAIL 1
Nous constatons que le tronçon T2 s'éfface partiellement au niveau de sa rencontre avec la diagonale. Cette occupation avait dû se produire durant une période post-romaine. Nous le remarquons sur aussi bien sur le plan de la ville précoloniale que durant la colonisation ou cette parcelle avait été affectée au Collège des Jeunes Filles (auj. Lycée Soumia).

Cependant, nous constatons que cet éffacement n'était que « momentané » dans la trajectoire, car la voie se poursuivait plus loin en arrivant à l'actuelle Rahbet Essouf (Place des Galettes) et se prolongeait avec la rue des F.Arafa (Ex Vieux). Ici nous sommes tenu de nous demander si les vestiges de la voie romaine trouvés à l'emplacement du Lycée actuel ne correspondent-ils pas à ce segment manquant ?

Donc le périmètre s'accomplit avec cette voie pour former une entité fermée et traversée par une voie « raccourcie » en diagonale D.

PLANCHE N°84

LE FORUM POPULAIRE :
EVOLUTION DU TISSU URBAIN



Fig.1. EVOLUTION DU TISSU URBAIN DANS LE PERIMETRE. AVANT 1837

Nous avons deux états représentant l'évolution d'un même périmètre contenant le forum populaire, celle de l'époque précoloniale (Fig.1.) et l'autre actuelle (Fig.2.). La délimitation et la structuration de ce périmètre sont parfaitement lisibles durant la prémière époque : des rues entourant un espace « intérieur » lui-même traversé par une voie en diagonale D. Cette lecture devient difficile durant lépoque actuelle. En effet, la percée P (la rue Benmehidi) traversant ce tissu a tendance à dominer le reste, toutefois en filigrane, le périmètre se maintient dans une trame secondaire.
L'autre fait pertinent consiste dans l'évolution du tissu à l'intérieur de ce pérmètre. Cette intra-urbanisation s'était effectuée durant au moins 3 périodes successives suivant des axes transversaux, mais toujours par rapport à la voie diagonale D. Cette situation nous oriente à conclure que ce périmètre délimitait une esplanade importante, qui s'était rétrécie au fur et à mesure des extensions intérieures.
Nous avons là le FORUM populaire de la ville.

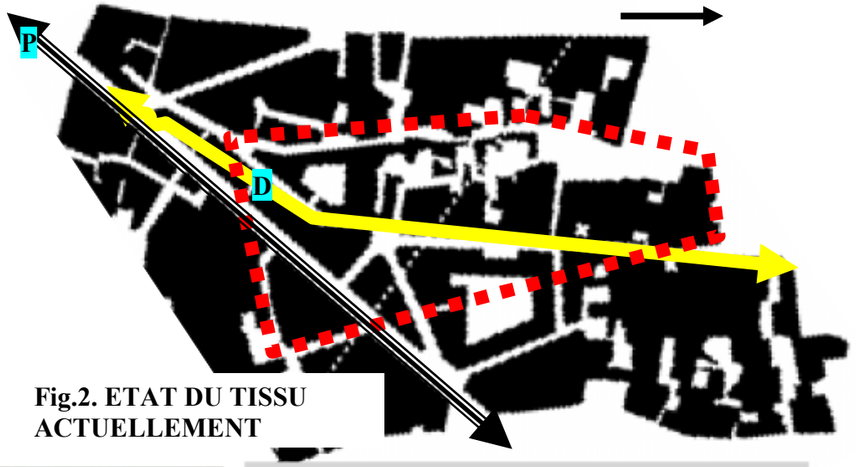

Fig.2. ETAT DU TISSU ACTUELLEMENT

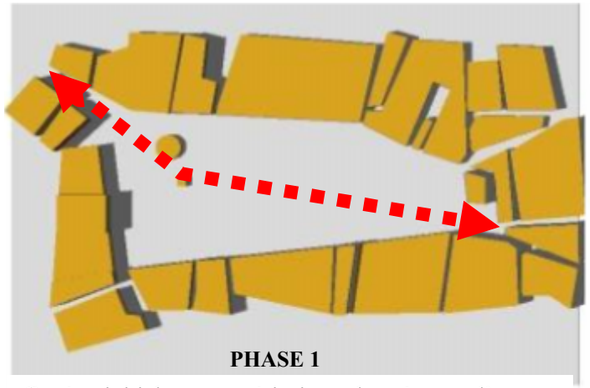

PHASE 1

Cet état initial se caractérisait par la présence d'une grande esplanade, entourée de constructions et contenant quelques édifices (temples, statues…). La voie diagonale était un cheminement emprunté pour traverser place en reliant les deux accès principaux qui se trouvaient sur les prolongements de la voie majeure aboutissant aux portes de la ville (Bab El Oued au Nord/ouest et Bab El Kantara au Sud/Est). Cette diagonale était donc une sorte de raccourci traversant l'esplanade.Quand au « l'inférence » apparente, elle était due soit à une dénivellation prononcée du terrain soit à la présence d'un édifice, que le cheminement devait « éviter ».

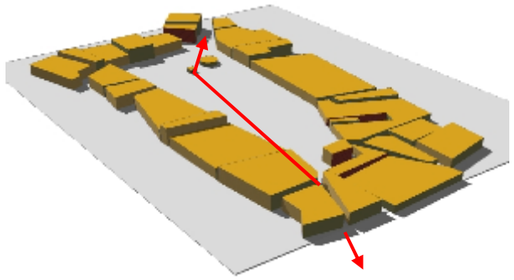

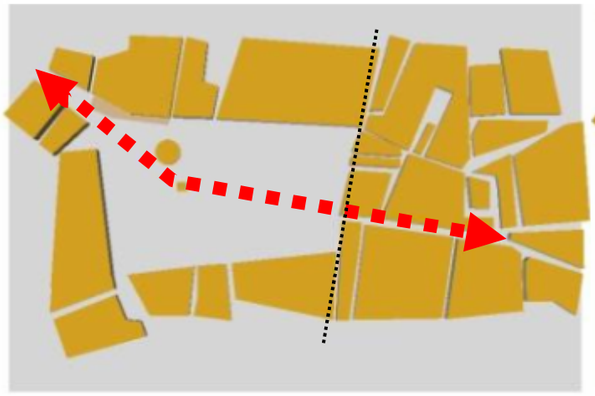

Durant cette phase, une partie de l'esplande a été urbanisée jusqu'à la première rue transversale. Toutefois, la voie diagonale s'était maintenue, en assurant une structuration importante au niveau du nouveau tissu ainsi obtenu.
L'esplanade rétrécie se caractérisait par des dimensions plus ou moins grandes.

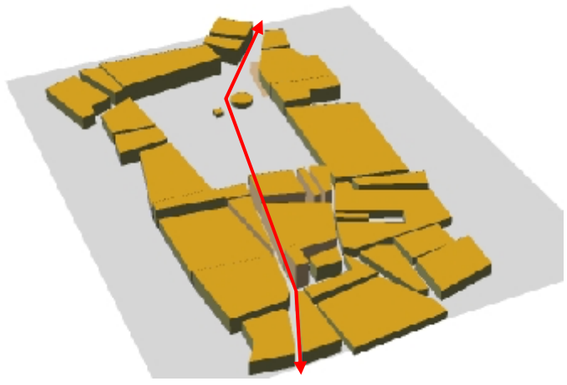

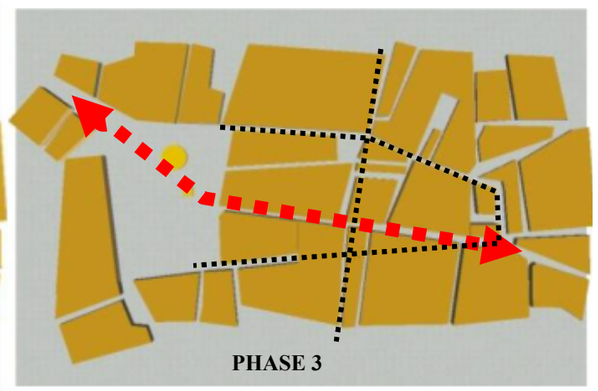

PHASE 3

L'évolution se poursuivait par l'occupation d'une autre zone contigue tout en préservant la voie diagonale. Les rues transversales s'affirmaient aussi pour assurer les relations avec les ilots précédents.
Cependant il est difficile d'avancer la période durant laquelle cette évolution avait eu lieu.

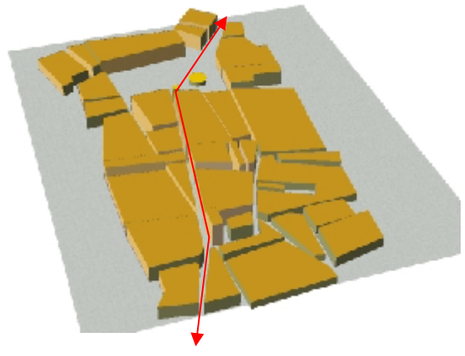

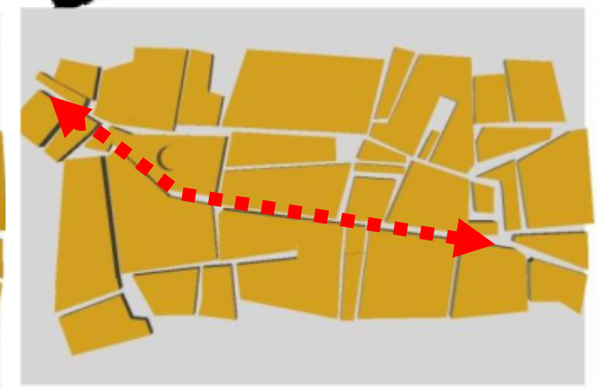

Cette phase correspond à l'achèvement de l'intra-urbanisation du périmètre. Les voies périphériques étaient préservées (sauf du côté N/E), les rues transversales également, alors que la voie diagonale s'affirmait d'une manière fondamentale.

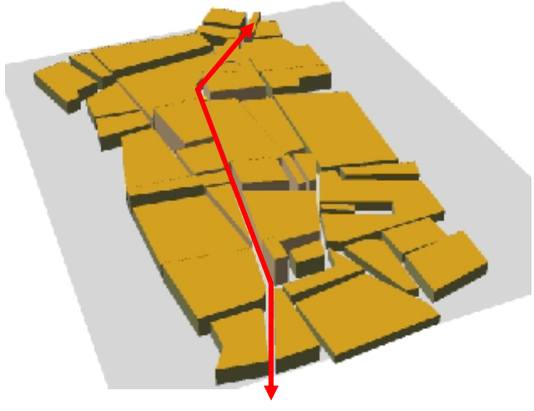

PLANCHE N°85

LE PERIMETRE ETUDIE :
Affectation durant les époques post-romaines.

La teneur de cette hypothèse de forum populaire situé dans le périmètre central, est également renforcée par l'affectation en ce lieu d'activités correspondant à la vocation de la ville «médiévale ». Quel est le rapport entre ces affectations et la morphologie « originelle » ? en d'autres termes, quelles sont les relations entre le Souk Ettudjar de la ville médiévale et le Forum « supposé » de la ville antique ?

Au préalable, rappelons que ce périmètre a été exclusivement consacré à un centre commercial ; le souk, espace majeur des villes conquises par l'islam. Ce lieu portait jusqu'au début de la colonisation le nom de « Souk Ettudjar » (le marché des négociants).

L'approche que nous adoptons, s'oriente sur l'interrogation des caractéristiques essentielles de ce périmètre, en l'occurrence sa présentation morphologique et son affectation ou son occupation.

Si nous questionnons la morphologie urbaine de cette partie de la ville telle qu'elle se présente durant la période précoloniale, nous pourrons identifier le processus de la formation du tissu. Même si cette durée et plus ou moins longue, elle révèle le mode d'occupation de l'espace. Le travail de B.Pagand (1989) consacré à la medina de Constantine et son passage au statut de « ville » contemporaine, nous permet de relever que certains « ilots » étaient exclusivement « boutiquiers », c'est-à-dire, des patés entièrement constitués d'échoppes contiguées et s'étalant suivant les rues. Cette cacartéristique de l'ilotage était également rapportée par Marmol, qui dans un passage relatif Constantine, notait que « *les batiments sont réguliers et sépârés les uns des autres sans se toucher, pour les rues et les places elles sont bien ordonnées* ». Il s'agit donc d'une intra-urbanisation effectuée dans un périmètre, qui devait être libre.

Le second critère est relatif aux activités affectées à ce périmètre. En effet, la majorité des commerces étaient regroupées dans ce centre. Souk Toujjar comportait 25 des 28 corporations que comptait Constantine. Cette organisation a été adoptée par les beys durant la Régence Turque. (Voir Fig.1.) Jusqu'aujourd'hui ce quartier demeure occupé par des echoppes réservé aux commerces, organisées le long des rues , des ruelles et dans les placettes, auxquelles s'ajoutent les marchands ambulants . (Photo.1.)

Si nous examinons également quelques aspects dimensionnels des rues, nous remarquerons que les largeurs des voies, corresponadant normalement aux dimensions des monuments (Arc de Triomphe et le tétrapyle) s'étaient plutôt rétrécies. Ainsi, l'intra-urbanisation avait également gagné les bordures des rues, en y ajoutant une « épaisseur » importante, probablement pour aménager des locaux commerciaux. (Fig.3.).

Considérant tous ces indices précédents, nous nous retrouvons dans la proposition de A.Raymond, qui notait que, dans le cas de ville romaine réoccupée dans le cadre de la conquête arabo-musulmane, les aménagements apportés consistaient à superposer leur modèle sur le tracé précédent (le cas d'Alep et de Damas). Ainsi, la ville arabo-musulmane, à vocation commerciale, se caractérisait par son souk, généralement situé dans un quartier central, car il se superpose au forum hérité du tracé précédent en tant qu'espace libre. Les voies majeures de la ville romaine (le Cardo et le decumanus) participaient également à cette vocation en favorisant les rues commerçantes. Quant aux édifices publics romains (Basiliques et temples), ils étaient généralement convertis en mosquées ou autres édifices importants jouxtant le souk.

Ainsi, le quartier de Souk Toujjar, correspond parfaitement à ce « vision », nous avions pu reconstituer plus ou moins exactement sa formation à partir d'un état initial, le forum de la ville romaine. Les aménagements et les affectations de ce quartier depuis cette époque versent dans l'hypothèse que nous avions émis au départ.

Fig.1. Répartition des corporations dans le périmètre étudié

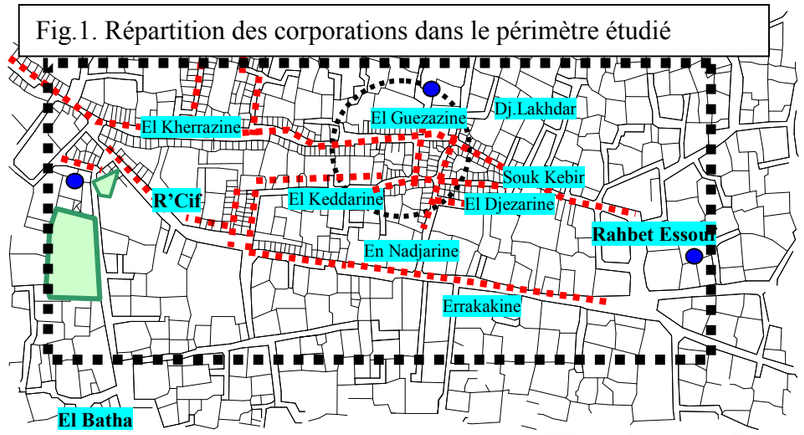

Fig.2.Les îlots boutiquiers dans le périmètre étudié

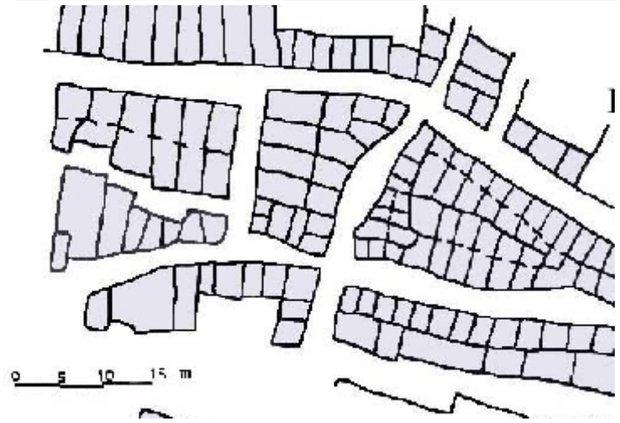



Photo1. La rue Kedid Salah aujourd'hui (photo.2003)

Fig.3 Les dimensions des rues durant l'époque romaine (probable) et l'époque précoloniale.

La largeur des rues corresponadait à largeur des monuments posés dans l'axe des voies. Nous constatons que durant les époques suuccédant à l'époque romaine, les rues s'étaient specaculairement rétrécies. Ce changement dimensionnel a été éffectué pour favoriser le foisonnement des boutiques et des échoppes le long des voies majeures. L'opération consistait à rajouter une frange volumétique le long des facades.

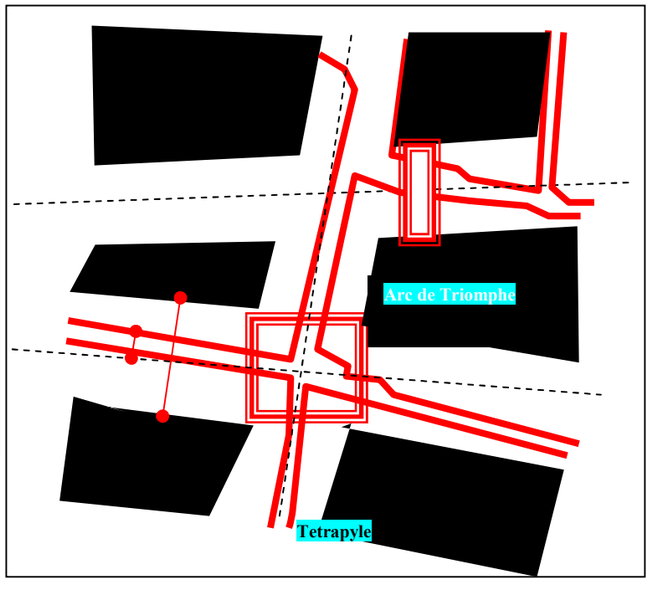

Ilots de la ville à l'époque romaine

Rues de l'époque précoloniale

PLANCHE N°86

LA GRANDE MOSQUEE : Un édifice romain reconverti.

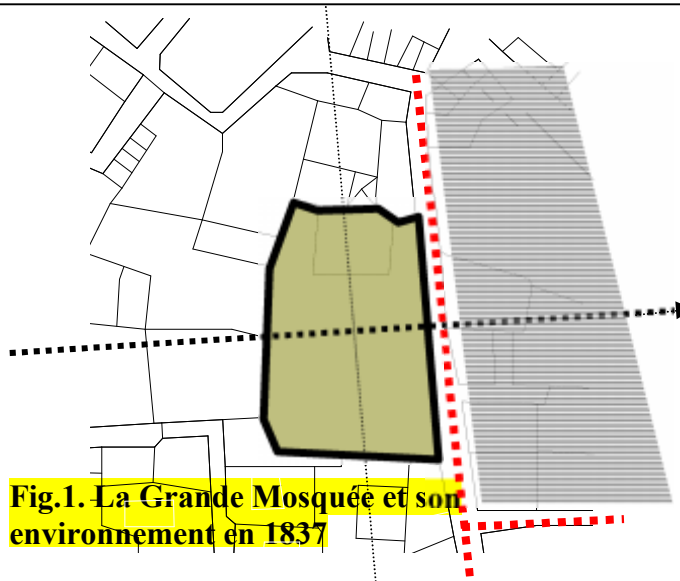

Fig.1. La Grande Mosquée et son environnement en 1837

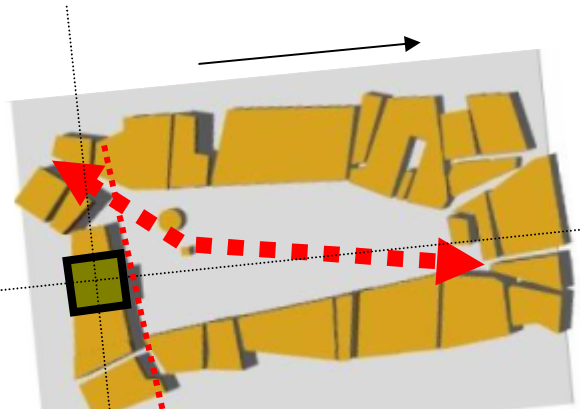

Fig.2. Rapport de l'edifice romain (converti en mosquée vers le XII e S.) avec le forum

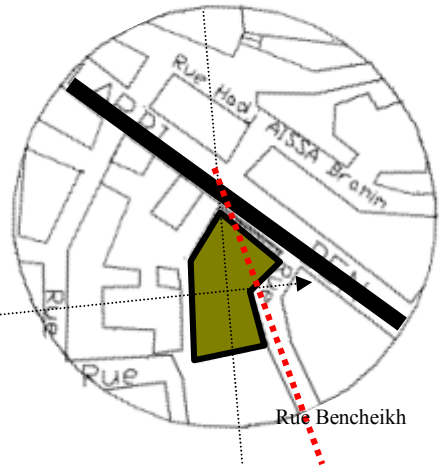

Fig.4. Rapport de la Grande Mosquée avec le nouveau tracé colonial

Les éléments architecturaux et constructifs réemployés dans la Grande Mosquée lors de sa construction au cours du XII e Siècle (voir Part.1.Chap.5), nous poussent à voir dans cette entreprise, plutôt une reconversion ou une reconstruction sur le sousbassement d'un édifice romain.
Si nous analysons le mode d'implantation de cet édifice, nous constatons que durant la période précoloniale (Fig.1.), la mosquée était délimitée par une rue sur son côté Nord. Malgré les transformations apportées durant la colonisation (Fig.3.) cette rue qui s'appelera plus tard Bencheikh était maintenue en débouchant sur la percée Benmehidi. Justement cette voie latérale, était plutôt un front de l'ancien forum. En effet, l'édifice reconverti en mosquée, avait sa façade principale sur le forum. (Fig.2.) Donc, il y a lieu d'admettre que cet édifice était plutôt une basilique. Car si nous nous penchons sur le plan de la mosquée (Fig.4.), son noyau originel se confond avec la salle de prière actuelle, dont la structure en poteaux disposés suivant une trame régulière et dont l'axe se dresse frontalement vers le forum.

Fig.4.Plan de la Grande Mosquée

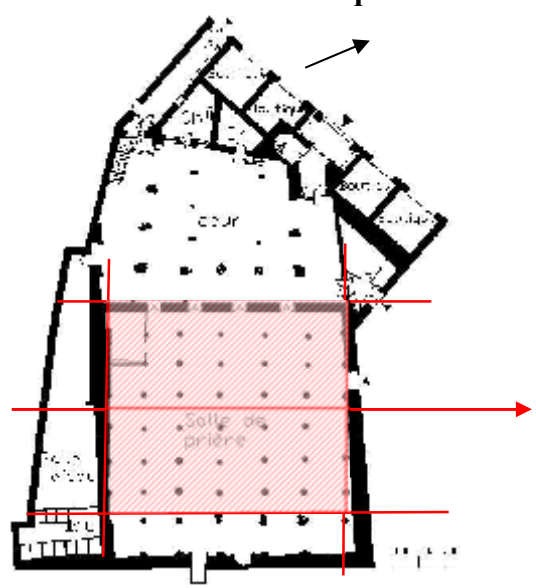

La contiguité Forum/basilique héritée durant la période « islamique », avait abouti après plusieurs siècles d'aménagement et de réaménagement successifs, à une organisation spatiale consacrée au souk et à la Mosquée. Couple qui caractérisent souvent les villes arabes ou islamiques, héritées de la civilisation romaine.

PLANCHE N°87

CIRTA :
Quelques survivances du forum populaire aujourd'hui



Photo 1. R'Cif, point de départ des rues structurant le souk Ettoudjar, et jonction du Forum populaire avec une voie majeure

El Batha, quartier de la vieille ville, organisé autour d'une placette sans forme distincte (elle est plus un élargissement de voie), semble constituer une survivance du forum populaire. Quoique ce quartier reste n'a pas été totalement restructuré durant la période coloniale, certaines voies reliaient probablement le forum à voies majeures ou à des quartiers limitrophes.
La photo 3 montre un « sabbat », qui n'était qu'une trace de voie

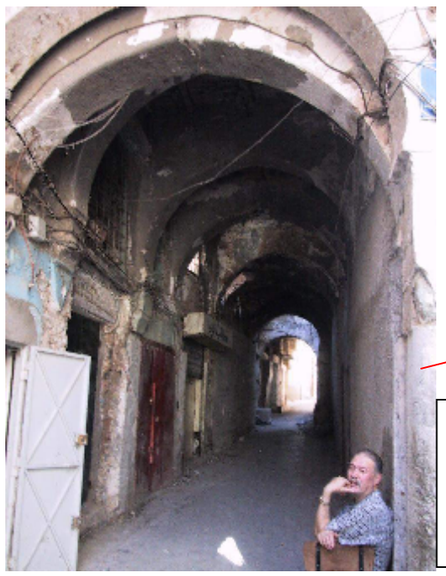

Photo 3. Sabbat, ou passage couvert d'El Batha, appelée Rue Bencheikh**.**

Que reste-t-il de la mémoire du passée dans ce périmètre ?
Certains lieux situés dans le périmètre ont gardé une configuration en rapport avec le passé médiéval ou antique de la ville.
R'cif (photo 1) est une articulation importante de « second niveau ». Elle marquait à priori le point d'accès au Souk Ettoudjar, par sa bifurcation vers les deux rues Rouag et Keddid (ex.Vieux et Combes). Si on fait une correspondance avec le forum défini en hypothèse, ce point désignait sa jonction de la voie majeure reliant les portes de Bab El Oued à Bab El Kantara.
La rue Rouag (ex Vieux) était cette voie traversant le forum diagonalement, une sorte de raccourci joignant deux points selon un parcours très court. (Photo 2.)



Photo 2. La rue Rouag (ex Vieux), une voie diagonale traversant le forum

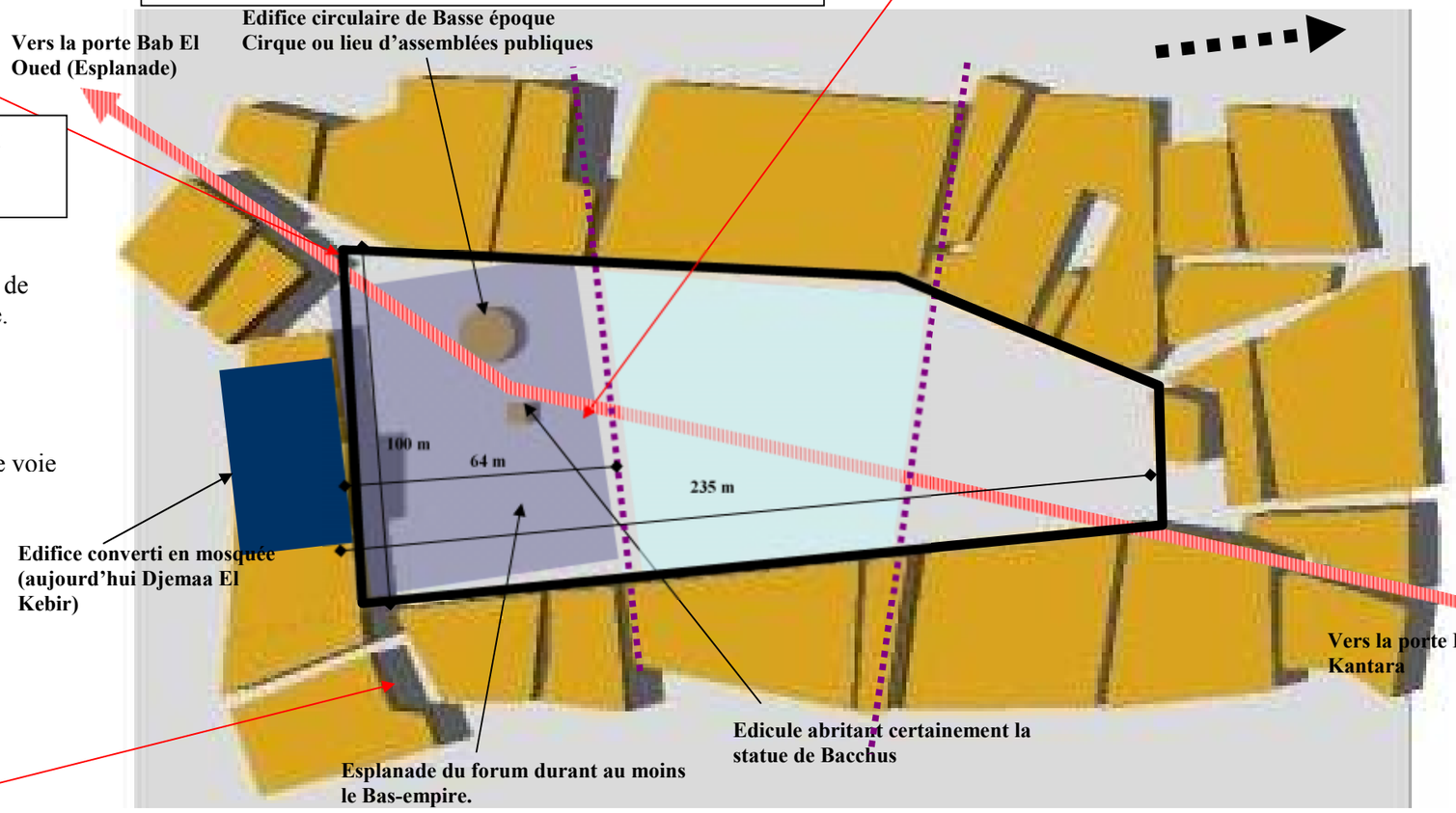

Si nous avons pu identifier le périmètre qui contenait le forum populaire, sa délimitation demeure très complexe. Cependant, si nous nous referons à l'étendue du périmètre avant son urbanisation, en admettant que cette esplanade constituait le forum, nous constatons que la surface de ce dernier est démesurée.
Ainsi, sans aller spéculer sur son étendue, la place contigue à la grande mosquée nous semble être le forum ou au moins une partie du forum durant le bas-empire. Cette orientation procède des vestiges et de certains détails que nous développerons par la suite. En effet, la présence de l'édifice circulaire que nous avions déjà mentionné dans le précédenr chapitre, en proposant une fonction ludique et/ou pour les assemblées publiques, l'édicule abritant la statue de Bacchus et l'édifice converti en mosquée plus tard, sont des indices importants pour asseoir l'idée d'un forum de la ville.

3. L'ARCHITECTURE ROMAINE A CIRTA A TRAVERS QUELQUES EDIFICES

Nourrie des registres étrusque, grec et oriental, l'architecture romaine s'était quand même affirmée en tant qu'art et pratique, allant jusqu'à rendre performantes des techniques constructives, élaborer ses propres canons esthétiques et diffuser ses modèles à travers son empire.

Cependant, si l'architecture chez les grecs s'était distinguée par une recherche d'expressions émouvantes et cérémonielles, les romains l'utilisèrent pour asseoir et affirmer la gouvernance, l'ordre et l'utile, ce qui n'exclut nullement une recherche « aigue » de retouches artistiques dans le « produit » final . D'ailleurs, cette civilisation a donné l'occasion aux chercheurs de l'approcher par l'interrogation de sa production matérielle et de retracer ses principes et sa philosophie avec une grande précision.

L'architecture romaine correspond aux principes majeurs de la société que les communautés romanisées n'avaient pas trouvé de difficultés à adopter, elles avaient même contribué à son enrichissement.

Immortaliser, moraliser, divertir étaient sans doute les valeurs que l'architecture romaine devait matérialiser, illustrer ou symboliser. Ces dernières étaient également inscrites dans les « impératifs » de gouvernement, c'est-à-dire le maintien et le renforcement de l'ordre et de l'unité de l'empire.

Ainsi, des catégories avaient été consacrées, regroupant les « normes » et les modèles des édifices suivant leur destination, leur organisation spatiale et leurs composantes avec des appellations et des distributions spécifiques. Vitruve avaient établi en quelque sorte les règles « officieuses » de mise en oeuvre.

L'architecture romaine telle qu'elle ressort des édifices répertoriés à Constantine s'inscrit dans cet ordre.

La présence des temples, des édifices de jeux et de spectacle et des monuments « commémoratifs » dénote ces valeurs romaines et leur philosophie. Par ailleurs, d'une tendance pragmatique, les créateurs romains s'attachaient principalement à concevoir des édifices en veillant à assurer :

- Une fonctionnalité simple orientée vers l'organisation des espaces et vers une distribution directe et réglée voire rigide ;
- Une accessibilité « souvent » empreinte d'un caractère solennel et cérémonial ;
- Une identité ou la distinction entre les destinations des bâtiments se remarque par son enveloppe extérieure.

A Constantine, l'architecture romaine reste présente à travers quelques ruines encore visibles. Cependant, nous sommes tenus de tirer un maximum d'informations à travers les documents illustrant les vestiges disparus et les descriptions des voyageurs.

Nous opterons donc pour un mode de catégorisation des édifices suivant leur destination, la définition des éléments architectoniques et décoratifs et enfin de quelques aspects constructifs et techniques suivant la disponibilité des informations. Le rendu prendra une forme illustrée en planches que nous considérons comme moyen efficace de connaître de cette architecture.

PLANCHE N°88

CIRTA :
Le Capitole siège de la triade divine romaine.

Situé dans l'enceinte actuelle de Casbah, occupant la zone la plus élevée du Rocher, le Capitole de Cirta dominait ainsi toute la ville et demeurait visible de toute part. Par ailleurs les traces de son soubassement relevé par Delamarre, confirment la monumentalité de cet édifice.

Situé dans l'aire sacrée, le Capitole avoisinait d'autres temples, au nombre de cinq selon Berthier et Goossens (1964), un nymphée et une crypte dédiée au culte de Mithra.

Si cette dernière a été offerte par P.Ceionus Albinus un *praeses* de la *provincia Constantinia Numidia*, à l'époque de Valentinien, une inscription –inventaire énumérait le trésor sacré figurant dans le nymphée. Hémicycle, cet ouvrage ou jaillissait l'eau (les citernes étaient proximité de ce lieu), était couronné par quarante lettres dorées, formant des mots séparés par des feuilles de lièrre. Les autres objets du trésor étaient six vases dorés portés par des colonnes, une vasque également dorée, six statuettes en marbre représentant les Amours, autant de robinets en bronze et d'aiguillères.

Le capitole de forme rectangulaire d'environ 46 m de long et 36 m de large était orienté Est/ouest. En effet, l'accès principal se situait sur la façade ouest, dominant la vallée de Sidi M'cid dans laquelle coule l'Ampsaga et regardant un paysage montagneux au lointain. Cette orientation rappelle une recommandation de Vituve, préconisant l'ouest pour les accès aux temples. Recherchant une sublimation à la faveur de l'image du coucher du soleil, cette « mesure » favoriserait selon l'architecte romain à transcender les sentiments de recueillement et de solennité.

Le capitole de Cirta, octastyle, présentant un portique sur la façade de huit colonnes était également périptère, c'est-à-dire entouré de colonnades de tous les côtés (nous dénombrons 10 sur les cotés latéraux).

La distribution des espaces n'échappe pas à la règle, à savoir, la présence d'un vestibule entourant le capitole , le *pronaos*, frange médiatisant l'entrée au *naos* ou la *cella*. Le fond de l'édifice faisant face à l'accès du *naos* était divisé en trois compartiments, dont celle du milieu concave et semi-circulaire se présentait en abside. Cette division correspondait aux loges réservées à la triade capitoline, où le centre revenait à Jupiter et les latéraux à Junon et Minerve.

L'intérieur était également richement équipé. Selon une inscription, il y avait une statue en argent de Jupiter, portant dans la main droite un globe sur lequel une Victoire en bronze posait un pied (cette statuette est déposée au musée Cirta, elle avait inspiré l'effigie qui respose sur l'attique du Monuments aux Morts de Sidi M'Cid, élévé pour la comémoration de la victoire de la seconde guerre mondiale).

Cette monumentalité et cette gamme du mobilier laissent deviner qu'un tel édifice était d'une grande classe, Berthier et Goossens allaient jusqu'à avancer que « *le faite du monument devait dépasser trente mètres de hauteur* ».

Plan des restes du Capitole et d'un temple voisin. (Relevé effectué à partir d'un croquis de Delamarre de 1840.

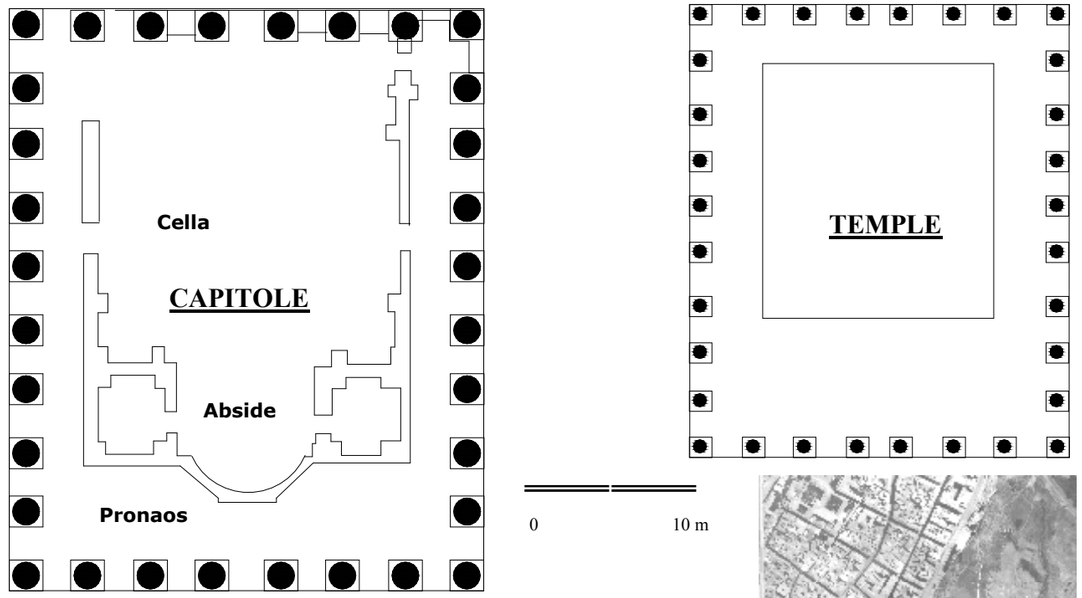

Vue aérienne de la Casbah, site affecté à l'aire sacrée durant la période romaine



Vue du site de la Casbah (face Ouest).

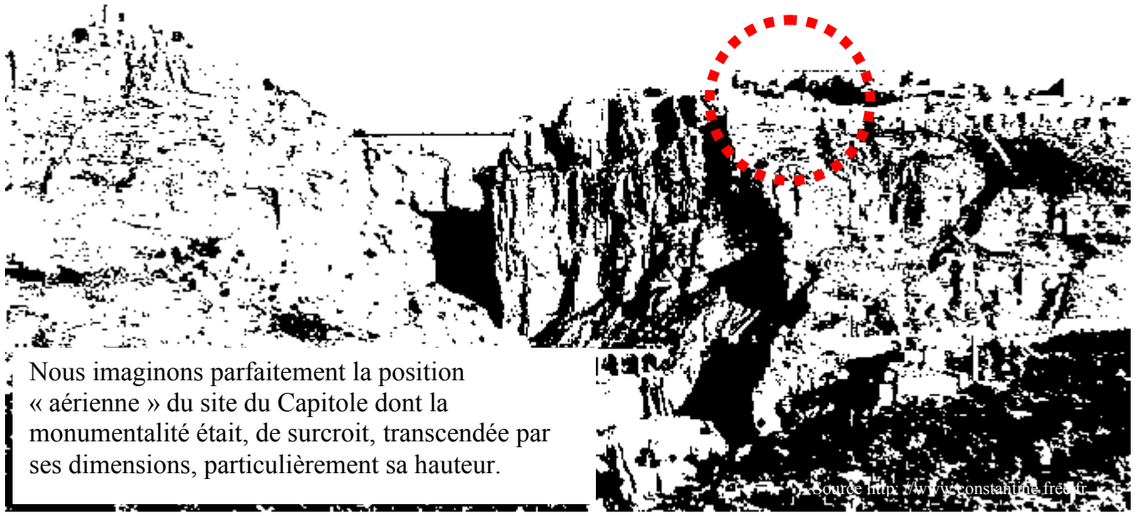

Nous imaginons parfaitement la position « aérienne » du site du Capitole dont la monumentalité était, de surcroit, transcendée par ses dimensions, particulièrement sa hauteur.



La colonne



La base de la colonne



Vue de l'entablement

Photos prises par Mlle N.Benguerrah (2004)

PLANCHE N°89

CIRTA : L'édifice monumental du Sous-Sol du Marche Boumezzou

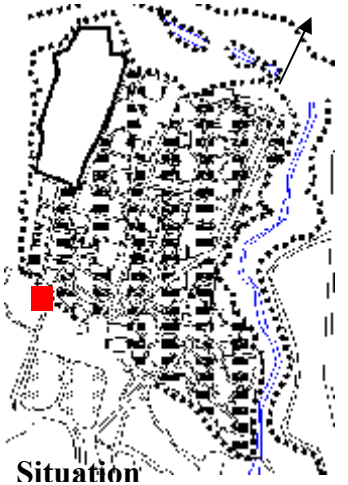

Situation

En 1935, lors l'éxécution des travaux de fondation du Marché couvert (Auj.Boumezzou), un ensemble monumental avait été mis au jour, daté de la fin du IVeme siècle. Ces vestiges gisant aujourd'hui-même sous le Marché, sont composés d'une colonne d'angle d'environs 6 m de haut, à fut cylindrique et lisse, coiffée d'un chapiteau corinthien et reposant sur un socle elevé. Elle porte un entablement formé d'une architrave portant l'inscription « *MOLES IN PERPETUUM STATURA SUCCEDERET* », une corniche composé de quatre couches de moulures et une dalle de pierre.

Les murs sont en briques couvertes intérieurement d'un crépissage sur lequel sont dessinés des figures géométriques en rouge et vert. Le sol est revetu d'une mosaique. Nous avions déjà noté dans le chapitre précédent que cet édifice a été considéré dans une hypothèse, comme faisant partie d'un péribole datant du III eme Siècle et s'étendant jusqu'au terrain de l'actuel Palais Justice. Toujours dans la même hypothèse cet édifice aurait été restauré durant l'époque constantinienne, d'où cette touche « épigraphique », ambitionnant l'éternité, s'git-il d'une formule chrétienne ? Toujours est-il qu'un tel édifice montre un « aspect architectural » évolué, tant par l'ordre (corinthien), l'échelle, la texture et même par l'aspect technique qui se remarque dans le rapport colonnes/architrave, où cette dernière est une poutre monolithique.

PLANCHE N°90

CIRTA :
L'EDIFICE CIRCULAIRE DE LA RUE KEDID
(ex.COMBES).

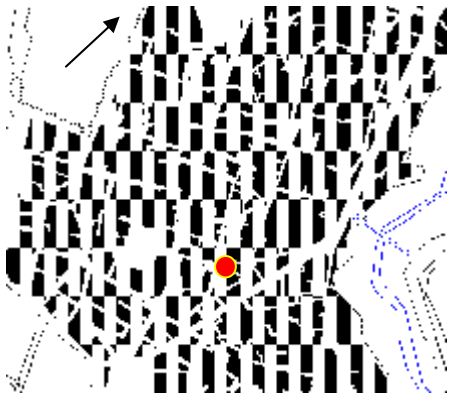

Fig.1. Situation

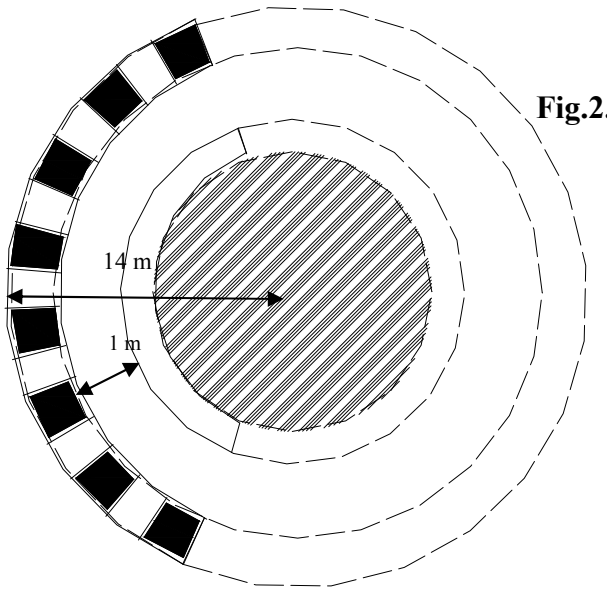

Fig.2. Plan des vestiges trouvés

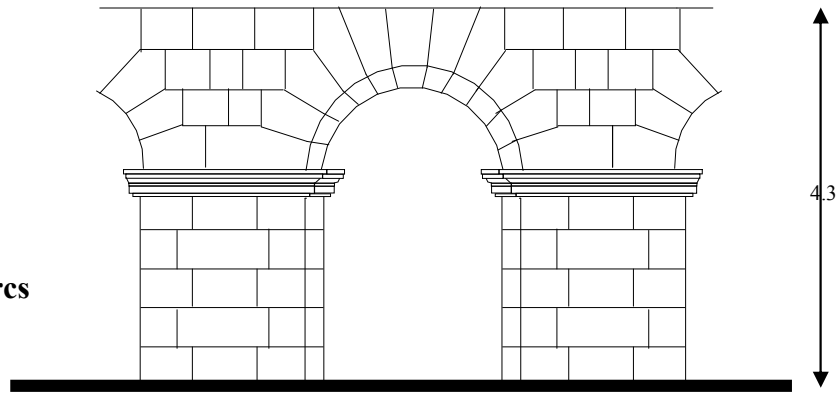

Fig.3.Elevation des arcs sur le mur extérieur

En octobre 1874, à l'intersection des rues Combes et 17eme Leger (aujourd'hui respectivement, Kedid et Lekhlif), les vestiges d'un édifice ont été mis au jour (Fig.1.). Ces decouvertes consistaient en deux murs disposés d'une manière concentrique, ce qui avait conduit à considérer que cet édifice était circulaire ou elliptique. Le rayon de ces courbures est de 14 m, alors que les deux murs étaient distants de 1 m (Fig.2.). Le mur extérieur épais (2 m) était troué d'arcs répartis régulièrement et séparés de piedroits larges de 1.90 m et hauts (jusqu 'au sommier des arcs) de 2.50m. Les arcs avaient une largeur de 2.45 m, et hauts (jusqu'à l'extrados) de 4.30 m (Fig.3.). Le mur intérieur, haut de 1.50 m cernait une arène. Nous avions émis dans le chapitre 11 une hypothèse relative à la destination de cet édifice : un cirque et/ou une lieu pour tenir des assemblées publiques. Nous ne reviendrons pas sur cette proposition, mais, la forme circulaire adoptée, l'ouverture le la paroi extérieure par des arcs invitant au rassemblement, la délimitation d'une *arena* par un *balteus*, suggère une intention d'offrir en spectacle une source d'intérêt particulier (sonore ou visuelle). La non –couverture de l'édifice le rend encore plus « public » et donc accessible à toute la population. Cepêndant, l'architecture de cet édifice, c'est-à-dire la composition géométrique, les matérialisation des espaces (focalisation sur l'arène) et la décoration austère ne consistant que dans une corniche de 22 cm faisant le tour du mur extérieur au niveau des sommiers des arcs, nous permet de conclure que la « pertinence » des formes ne s'imposait que dans le cas d'une extrême nécessité.

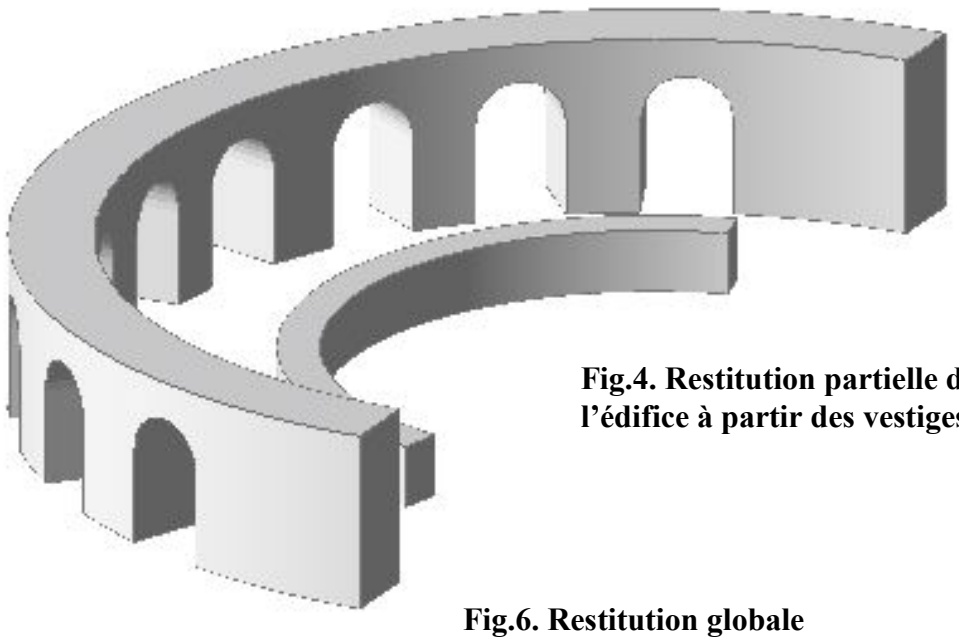

Fig.4. Restitution partielle de l'édifice à partir des vestiges

Fig.5. Restitution du plan de Composition

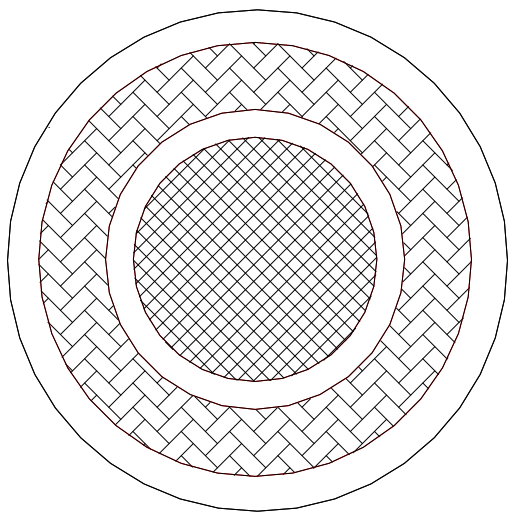

Fig.6. Restitution globale

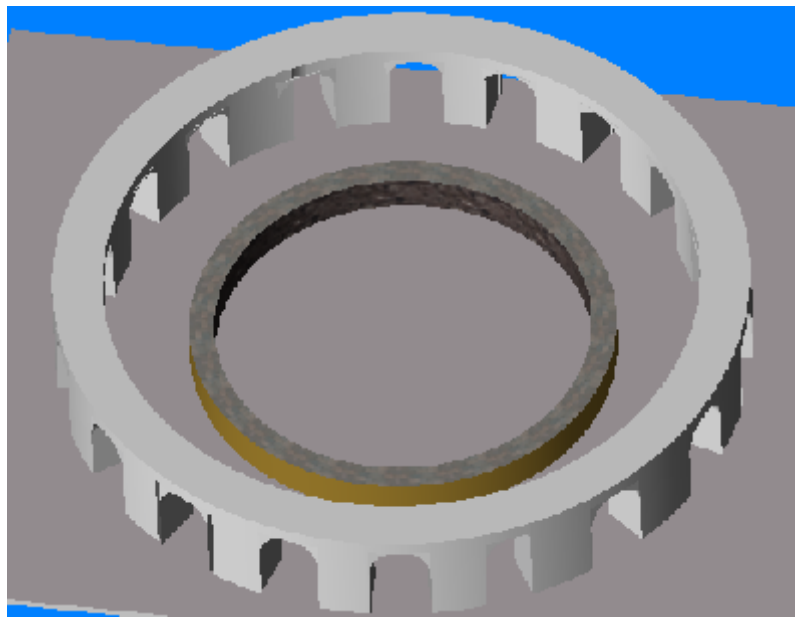

Si nous tentons à présent une restitution partielle de l'édifice, en ne considérant que les vestiges trouvés, nous aboutirons à une « portion » d'édifice (Fig.4.) se démarquant par son inachèvement. Ainsi, la restitution intégrale du plan (Fig.5.), donne deux espaces interieurs, dont le centre reservé à une arène, à une scène ou même à une tribune et un « anneau » tout autour destiné aux « spectateurs » ou aux participants. Ce dernier est séparé de l'extérieur par une paroi épaisse trouée d'arcs et faisant la relation avec l'intérieur. La restitution finale (Fig.6.) aboutit à un édifie rappellant un amphithéâtre « miniaturisé », ce qui rejoint notre hypothèse. En considérant les dimensions et sa situation (dans le forum populaire) cet édifice avec sa forme et sa composition pouvait servir aux reunions populaires ou les orateurs se tenaient au centre de l'arène.

PLANCHE N°91

CIRTA :

L'arc de Triomphe de la rue Didouche Mourad (Ex Caraman)



Fig.1. Situation

Une inscription latine mentionnait l'élévation d'un *arcus triumphalis* sur la voie triomphale par un magistrat cirtéen, M.Caecilius Natalis sous le règne de Caracalla. Sauf erreur, cet ouvrage correspond à celui qui se situait en travers de la rue Caraman (aujourd'hui Didouche M.). (Fig.1). Ainsi, cet arc de triomphe désignait une des voie importante de la ville, du moins de l'époque du règne de Caracalla. Aussi, nous pensons qu'un tel édifice devait être visible et constituer la figure de fond d'une perspective de la rue triomphale. Conclusion, la rue devait débouchée sur l'esplanade Nemours (aujourd'hui 1er Novembre).

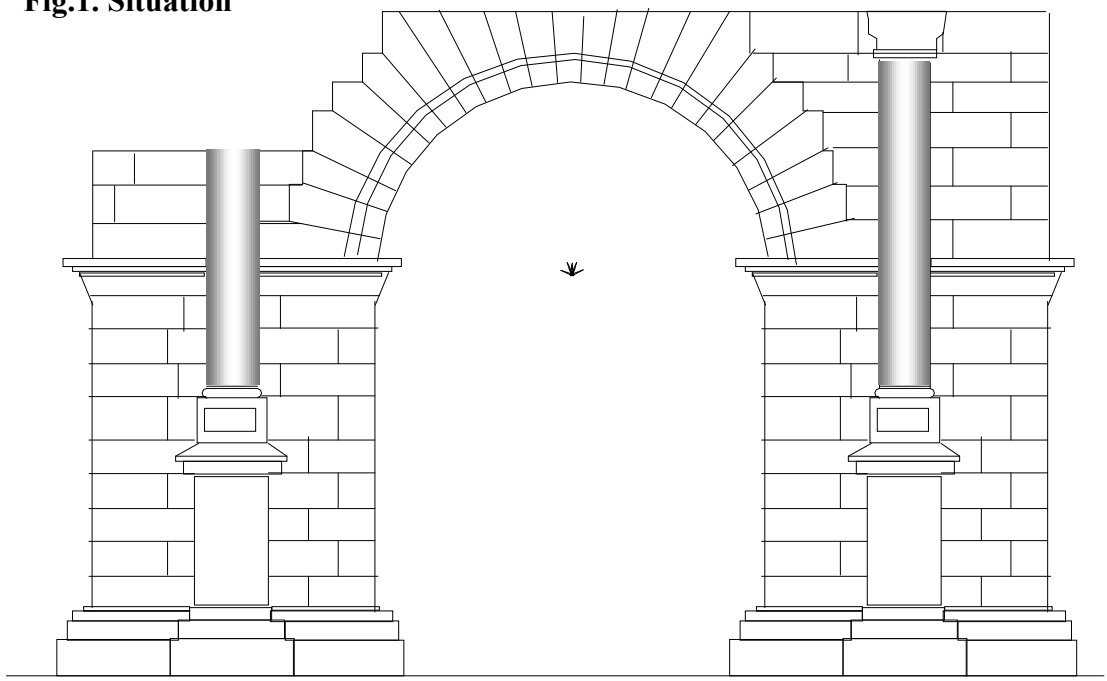

Fig.2. Elevation de l'Arc de Triomphe de Natalis (établi d'après la gravure de Delamarre)

L'arc de triomphe de Natalis, constitué d'une seule baie, n'a pas échappé au principe de symétrie propre à l'architecture des monuments romains (Fig.2.). En effet, on distingue deux « couches » ; l'âme de l'édifice consistant en sa « structure » primaire élaborée par rapport à un arc plein-cintre avec des piedroits massifs et un « revêtement » fait de corniches soulignant les courbures et les sommiers, de dés supportant des colonnes adossés, à futs cylindriques, coiffées de chapiteaux corinthiens et de bases et plinthes au sol.
Enfin, l'arc de triomphe n'est pas de la même gamme de celui de Trajan (Timgad) ou Caracalla (Cuicul-Djemila), mais il s'inscrivait dans une ville « héritée » par les romains, c'est-à-dire un cadre urbain déjà établi contrairement à Timgad ou Cuicul.

Fig.3. L'arc de Triomphe (Gravure de Delamarre)



PLANCHE N°92

CIRTA :
Quelques modes constructifs des édifices romains

Une des inventions romaine dans le domaine de la construction : l'arc à voussoir. Cette structure « élémentaire » avait poussé les ambitions des romains à réaliser de véritable performanes en matière de construction. A Constantine, la plupart des constuctions romaines encore visibles (acqueduc, Pont..) laissent voir des arcs plein-cintres, dont les claveaux s'empilent à partir du sommier pour aboutir à la clé située au sommet. Ainsi, le dans-œuvre des édifices romains consitait dans l'ame, représentant la partie « portante » de la construction et le hors-œuvre résultant de touches « artistiques » et esthétiques qui faisaient appel à l'introduction des colonnes, les chapiteaux, les corniches etc…. Dans les arcs de l'édifice circulaire de la rue Combes (Fig.1.), les arcs massifs à claveaux ne possédaient que les corniches comme revêtement « artistique », alos que l'arc de Triomphe (Fig.2.) était allégé par les colonnes portées par des dés et coiffées de chapiteaux corinthiens. Les corniches et les moulures favorisaient également cette perception « équilibrée » de l'arc.

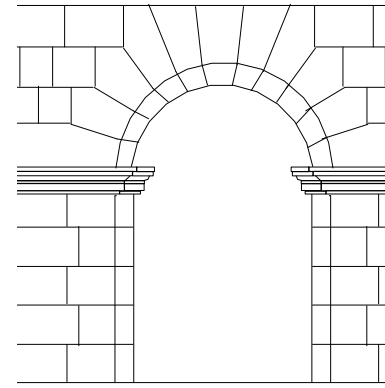

Fig.1. Arc de l'édifice circulaire de la rue Combes

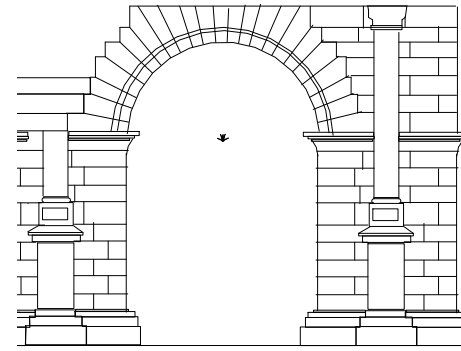

Fig.2. Arc de Triomphe de la rue Caraman



Fig.3. Voute du pont romain (actuellement sous le pont d'El Kantara)

Fig.4. Arc del'acqueduc



Le développement de l'arc à voussoir avait conduit automatiquement à l'usage de la voute en berceau, technique qui avait permis d'assurer des couvertures de surfaces importantes et en franchissant d'assez grandes portées. Ce mode autorisait surtout l'obtention de « points » appuis constitués par les piedroits des arcs qui travaillent dans les quatre directions. Ainsi, même le plan des édifices était un aboutissement de cette composition structurelle. A Constantine, nous avons les restes du pont gisant sous l'actuel pont d'El kantara (Fig.3.) et l'acqueduc (Fig.4.).

Fig.5. L'épaisseur de l'acqueduc exécuté en opus testaceum



La maconnerie consistait dans la construction de murs en modes d'appareillage simple de la pièrre taillée et de la brique. Toutefois l'acqueduc (Fig.5.) présentait un mode constructif d'usage pas courant appelé *opus testaceum,* et constitué de parois extérieures en pierres entre lesquelles un mélange de mortier et de cailloux était coulé.

PLANCHE N°93

CIRTA : quelques détails architecturaux des édifices romains

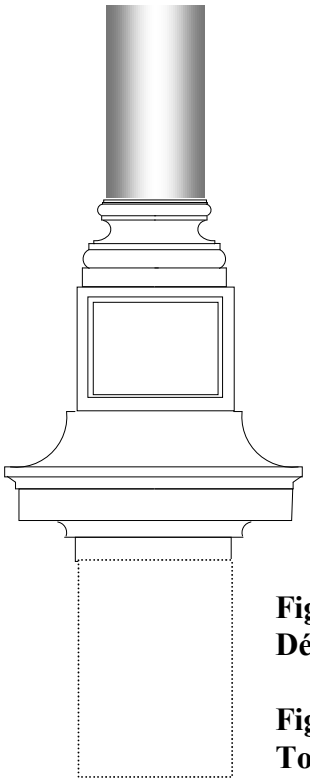

L'apport esthétique à l'architecture des édifices romains consitait en l'usage d'éléments architectoniques décoratifs. Ainsi, les colonnes de l'arc de Triomphe, supportées par des dés (Fig.1.) posés sur des plinthes, alors que celles du capitole (Fig.2.) présentaient des bases moulurées de tores et de congés. D'ailleurs nous identifions là la base attique (deux tores inégaux séparés par une scoties ou gorges).
Les corniches soulignant les arcs étaient souvent surmontées de listels, suivies de doucines droites (fig.3.) ou renversées.
Ces « touches » artistiques apportaient une légereté et une élégance aux édifices, atténuant considérablement leur « monumentalité » et leur pesanteur.
Les futs des colonnes étaient lisses ou cannelés (voir Pl. n° grande mosqué) surmontés de chapiteaux corinthiens

Fig.1. Détail de l'Arc de Triomphe :
Dé supportant une colonne

Fig.2. Capitole bases de colonnes.
Tores séparés par une gorges (1) et tores supportant une doucine (2.)

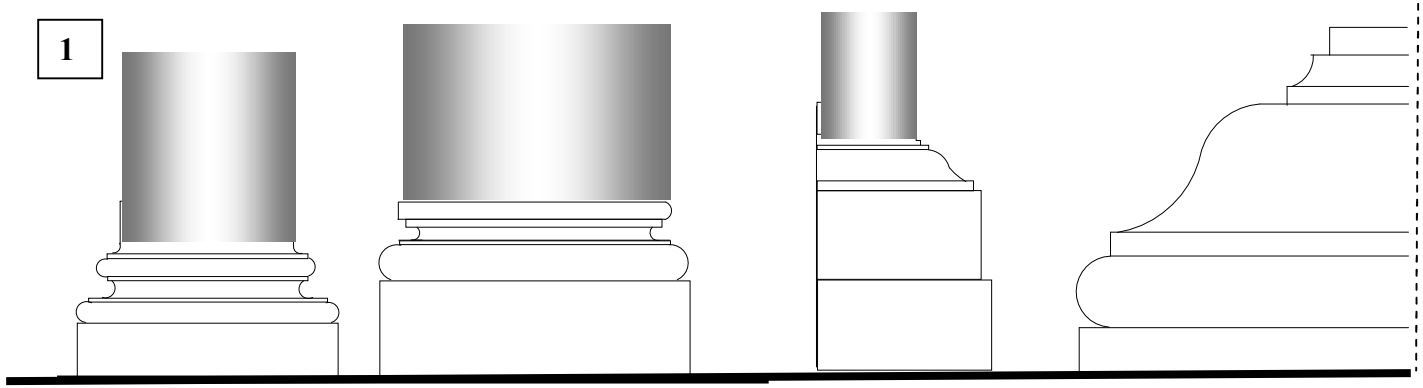

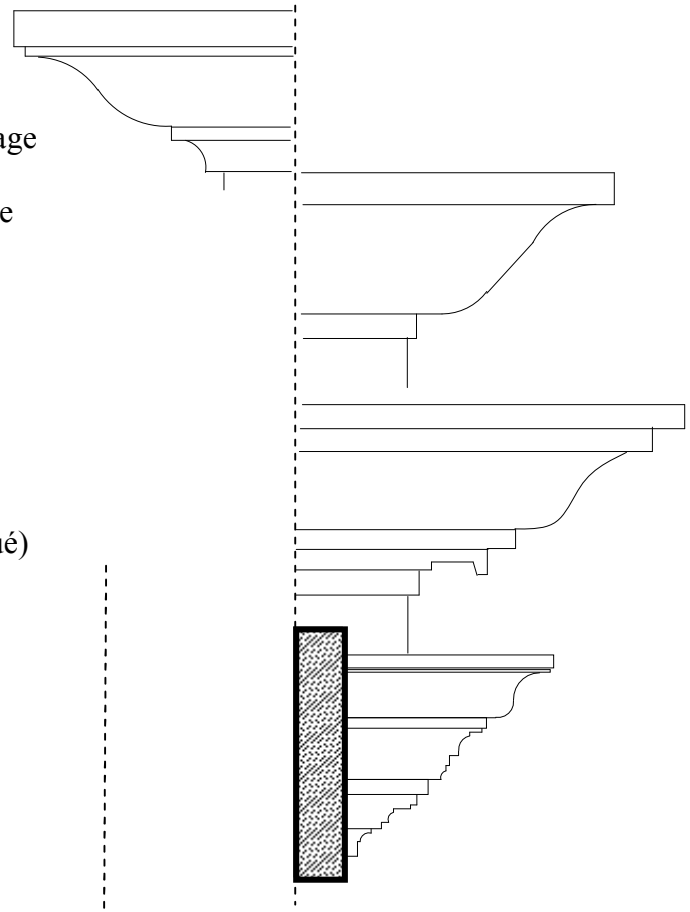

Fig.3. Le capitole :
Corniches encastrées dans les murs présentant listel, doucine, cavet. Certaines d'entre-elles étaient munies de larmiers (1) pour couper l'écoulement des eaux pluviales contres les joints des façades

PLANCHE N°94

QUELQUES VESTIGES ROMAINS « OUBLIES » ET APPROPRIES PAR DES PARTICULIERS A CONSTANTINE















Ces vestiges dont certains ont été localisés et visités par nos Étudiants et par nos soins dans différents endroits de la ville alors que nous étions en train d'effectuer un travail dans le cadre de l'Atelier préparant alors une exposition dans le cadre de Djazair 2003, laissent deviner la qualité supérieure des éléments architecturaux utilisés et surtout l'adresse des artisans.

En Effet, frise à volutes en relief, chapiteaux corinthiens avec différents motifs sur les feuilles d'acanthes, base moulurée et futs cannelés et torsadés, sont les signes d'une véritable richesse du registre architectural alors en vogue à Cirta.

PLANCHE N°95

CIRTA :
Les éléments décoratifs dans la construction

Fig.1.Décoration végétal (rinceau) d'un sarcophage



Fig2.sculpture en relief sur le pont El Kantara

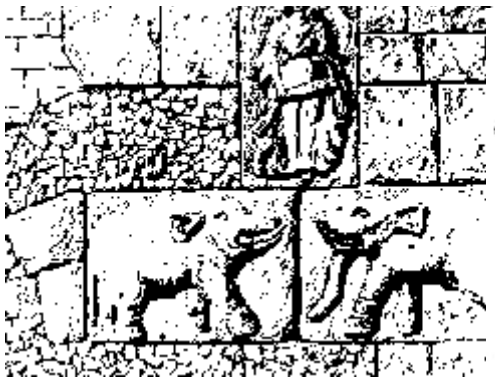



Fig.3. La Victoire



Fig.4. Mosaique à thème (Neptune et Amphitrite

La finition des édifices et des ouvrages consistait dans l'introduction des retouches artistiques sous formes de sculptures ou de mosaiques. Ainsi, les sculptures en relief s'inspiraient des thèmes végétaux (fig.1.), animaux et humains (fig.2.).
La statuaire romaine de Cirta se classe dans une gamme importante avec ses modèles variés. Bacchus en marbre et la Victoire en bronze (fig.3.) constituent des aspects spectaculaires de ce « patrimoine ». Si le premier avait participé à décorer un espace public urbain, la seconde, logée dans le capitole, « atterissait » avec élégance sur le globe porté par la main de Jupiter.
Finalement, la mosaique était un revetement du sol ou mural qui apportait aussi bien une ambiance avec ses thèmes inspirés des légendes, du quotidien ou simplement géométrique. A Cirta, les mosaiques sont deux ordres : géométriques, avec des trames « primaires » régulières dégageant des cases ou le traitement de détail se poursuivait de plus en plus fin (fig.5.) et à thème, souvent utilisant des couleurs variées et vives pour restituer des « scènes » quotidiennes (Retour de la Chasse) ou legendaires (Neptune et Amphitrite, Fig 4). .

Fig.5.Mosaïques géométriques trouvées à Constantine

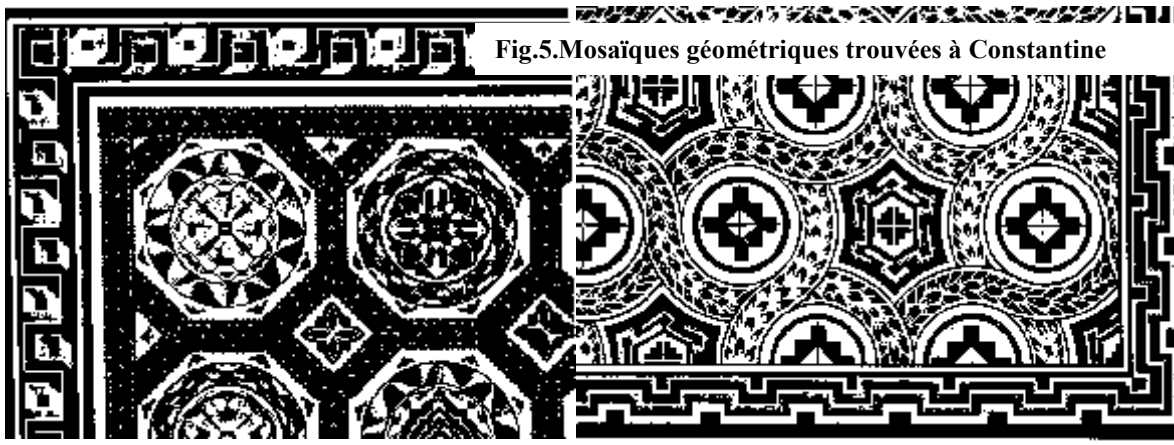

Conclusion

Nous avions déjà pu constater dans ce chapitre l'importance de certains installations dont l'architecture avait du se plier à leur fonction et à la technique de leur réalisation tout en leur attribuant une monumentalité « inévitable ».

En effet, aussi bien le pont, l'aqueduc que les citernes pouvaient impressionner par leur dimension et par leurs techniques de mise en oeuvre tout en permettant d'assurer le confort urbain adéquat. A cette inclination vers l'utile, les romains adjoignaient d'autres édifices pour favoriser la pratique des cultes et des lieux pour les représentations et les spectacles.

Constantine avait également connu ces activités durant la période romaine. Nous avons énuméré les quelques exemples d'édifices, dont les « configurations » nous sont parvenues, nous tenons à répéter que d'autres exemples d'architecture romaine sont disponibles sous forme « littéraire ». En effet, des inscriptions latines faisaient allusions à des constructions et à des monuments complètement disparus aujourd'hui, alors que les témoignages de voyageurs décrivaient d'autres dont l'effacement n'a pu se produire que vers le XVIIe et le XVIII eme siècle. Si nous insistons sur ces édifices romains disparus, c'est parce qu'ils présentaient des aspects architecturaux particulièrement pertinents..

C'est le cas du *tetrastylum et tholum* mentionnés par une inscription : cet édifice circulaire ou couvert d'une coupole dont la façade présentait un portique à quatre colonnes, devait constituer un modèle architectural pertinent tant il est rare de trouver une telle composition en dehors de Rome.

Le *tétrapylum*, arc monumental à quatre baies avait sans doute sa raison d'être dans une ville « romanisée », car ces modèles étaient également rares en dehors de Rome (nous connaissons celui de Théveste-Tebessa- et un autre à Palmyre en Syrie actuelle).

Les arcs de triomphe étaient nombreux, un seul nous est parvenu grâce aux dessins de Delamarre (1850), celui de Natalis situé sur la rue Caraman (auj.Didouche.M). Nous savons qu'un autre dédié à l'empereur Gratien a été élevé, dans la rue Basse-Damrémont (auj.M.Bouattoura) disent les archéologues.

Cependant, nous avons trouvé une description d'un monument, élaborée par T.Shaw (1743), qui s'apparente plus à un arc de Triomphe. En voici le passage :

« *Parmi les ruines qui sont au sud-ouest du pont, on remarque un arc de triomphe presque dans son entier. On le nomme le Cassir Goulah* [ix] *ou le château du Géant. Il se compose de trois arches dont celle du milieu est la plus spacieuse. Toutes les bordures et les frises sont enrichies de figures, de fleurs, de faisceaux, d'armes et d'autres ornements. Les pilastres, d'ordre corinthien élevés de chaque coté de la grande arche, sont sculptés de la même*

manière que les piliers des portes et dans un assez bon état de conservation, mais les colonnes du même ordre qui soutiennent le fronton sont rompues et parfois endommagées ».[x]

Ainsi une « illustration » du passage précédent, aboutirait à une construction dont le corps dessine un arc de triomphe à trois baies. Celle du milieu plus grande, était encadrée de pilastres coiffés de chapiteaux d'ordre corinthiens, L'ensemble était couronné d'un fronton porté par des colonnes. Par sa situation, cet arc de triomphe devait se situer sur la voie qui conduisait à la ville par la porte d'El Kantara et qui passait par le pont

Le même auteur décrivait la sculpture en relief (Planche n°95 Fig3) décorant le pont d'El Kantara et dont la gravure a été dessiné par Delamarre (1850) :

« Entre les deux principales arches on voit sculptée en relief et très bien exécutée une femme marchant entre deux éléphants et dont la tête est surmontée d'une grande coquille en formes de dais. Les éléphants ont la tête placée l'un vis-à-vis l'autre et leurs trompes croisée. La femme qui est coiffée en cheveux a pour vêtement une espèce de large chemise dont elle relève devant la partie inférieure avec la main droite en regardant la ville d'un air moqueur. »[xi]

En somme, le patrimoine architectural romain de la ville de Constantine a été en grande partie « effacé » par la succession des occupants ou chacun entendait, en vainqueur, dresser son modèle. Plusieurs ouvrages avaient quand même été exploités pour leur utilité (les citernes, les ponts…) par les civilisations successives. Mais, cette richesse architecturale de la période romaine transparaît quand même à travers le peu de vestiges encore présents. Cette variété correspondait au statut de la ville, à la société qui y habitait et à ses capacités et à sa maîtrise des techniques constructives et artistiques développées dans l'empire romain.

Si nous avons une idée sur l'introduction des cirtéens dans le sphère du pouvoir romain, sur le degré d'urbanité et sa philosophie, dans le même ordre nous pensons que les productions artistiques (statuaire, mosaïque…), œuvres également d'artisans cirtéens, s'étaient développées dans ce climat urbain ou les « accessoires » artistiques étaient très prisées.

Cependant, les documents décrivant la ville et l'architecture des édifices datant de l'antiquité restent encore inexploités.

CONCLUSION DU CHAPITRE

Par son site et peut-être son aménagement préalable, Cirta semble s'être imposée aux romains du moins à leur principe urbanistique. Cette première conclusion provient d'une lecture transversale de la restitution proposée dans ce chapitre. En effet, le premier constat qui se

manifeste reste relatif à l'absence de la rigueur géométrique que les romains s'appliquaient à concrétiser en créant leur ville.

Cependant, à Constantine les apports de la romanisation en matière d'aménagement urbain consistent dans des opérations importantes entreprises aux abords de la ville, l'aménagement des voies et la construction des ponts pour la rendre accessible ou pour permettre son extension vers les faubourgs voisins, des aqueducs pour acheminer l'eau vers d'immenses citernes aménagées sur des sites élevés à proximité ou dans la ville même. En somme la performance recherchée pour assurer le confort urbain « populaire » était le développement de technique de franchissement des obstacles tel le ravin du Rhummel.

Toujours est-il que le romains ne s'entêtaient pas à imposer leurs axes orthogonaux face aux contraintes topographiques du site de Cirta. Nous avons déjà constaté que les romains recouraient à la symbolique pour asseoir leur modèle urbain. Ainsi, le principe est sauf dans son esprit.

Car ce principe romain qu'il soit juridique, politique, militaire administratif ou urbanistique est un. Il veille toujours à favoriser le maintien de l'ordre, de conduire à une « bonne gouvernance » et à une gestion rigoureuse et surtout d'assurer l'unité de l'empire.

Cirta ne pouvait pas échapper à ce principe. Cependant il est difficile d'identifier les substitutions symboliques des axes majeurs caractérisant le modèle urbain romain (le *Cardo* et le *decumanus*) même si leur orientation était consacrée (Nord/Sud pour le Cardo et Est/ouest pour le *Decumanus*).

Seulement en regardant de près les monuments et les édifices de la ville (du moins les plus pertinents), l'interrogation suggérée par certains aspects urbains devient légitime.

L'opportunité de l'élévation du *Tétrapylum* dans une ville aussi « exiguë » que Cirta, conduit à se poser plusieurs questions. En effet ce monument, « très » symbolique, est un arc de triomphe à quatre baies, donc marquant le croisement de deux voies « importantes », il reste un point de repère dans la ville. Mais le repère de quoi et pour qui ? Nous savons que les romains soucieux d'assurer un rendement fiscal optimal, poussaient la division et la maîtrise du territoire jusqu'à l'établissement d'un arpentage précis et répétitif. Quelque soit le modèle de centuriation orthogonal ou sphérique, le point d'origine reste le *locus groma*.

Justement, nous situons ce point au centre du tétrapyle. Ainsi, en adoptant cette hypothèse, le cardo serait donc cette voie qui joignait la porte Bab El Djabia au Capitole, alors que la voie décumane serait celle prenant naissance de l'esplanade (Auj.1er Novembre) et aboutissant à la porte Bab El Kantara. Évidemment ces deux voies restent symboliques dans la mesure ou leur orientation consacrée est défaussée par les contraintes du site.

Ainsi, la structure de la ville se dessinait à travers :

- les voies majeures, souvent reliant les portes principales entre elles, ou conduisant vers les zones réservées à des fonctions urbaines importantes en sillonnant le tissu urbain.
- Les forums et les esplanades, souvent situés sur les parcours des précédentes ;
- Les aires et les zones consacrées aux activités urbaines essentielles.

La ville donc avait ses zones de :

- Cultes : constituées du Capitole (avec sa triade divine), de temples et de cryptes ;
- thermes : desservis par des citernes emmagasinant de l'eau acheminée par des aqueducs de lieux éloignés de la ville,
- lieux de spectacles : de probables théâtre et cirque en dehors du Rocher et un édifice circulaire (polyvalent, dont une affectation à des représentations ludiques) et certainement de marchés à proximités des forums.

La vie urbaine était assurée d'un standing important, car, l'eau, les jeux et les spectacles y étaient organisés pour une « société » de loisirs.

Notre démarche rétrospective nous a permis de faire les rapports entre les différents aménagements urbains successifs. Cette « sédimentation » n'a pas complètement effacé les traces du passé. Cependant nous constatons que Constantine, à l'instar d'Alep et de Damas, constitue un exemple de ville possédant, au départ un substrat urbain « romain », hérité par la civilisation islamique, qu'elle avait adapté à ses principes religieux et économiques.

Sur le terrain, cette adaptation se traduit par le l'occupation de l'espace urbain élaboré par les romains. Ainsi le forum populaire avait été assimilé par lors de la conquête islamique à une « poche » urbaine donnant lieu à une « opportunité » d'aménagement du principal « coeur » économique de la ville islamisée : le souk. Dans cette situation, la probable basilique jouxtant le forum, souvent monumentale, a été convertie en Grande Mosquée.

Le forum impérial s'était fait remarqué lors de l'édification du Palais du Bey, il maintenait ainsi son statut de place « royale » ou « beylicale ». Cependant, la zone la plus élevée du Rocher, consacrée aux cultes durant l'époque romaine, s'était transformée en fortification, élue lieu de résidence des gouverneurs surtout à l'époque hafside.

L'habitat s'était densifié dans un « périmètre » urbain limité. Cette opération s'était donc orientée sur la réduction des dimensions de la voirie. Ainsi : la largeur des rues « romaines » s'était rétrécie et certaines d'entre-elles avaient servi à des « extensions » des habitations, en veillant à laisser des segments permettant l'aménagement des accès aux îlots sous formes

d'impasses. Ainsi, comme nous l'avions constaté, la survivance du tracé ancien est observable à travers des « bribes » de certaines rues, obstruées dans leurs parties centrales.

Les ouvrages construits par les romains pour apporter un confort urbain à la ville, ont continué à servir, moyennant des travaux de restauration (Le pont d'El Kantara), ou tels q'ils étaient : les citernes. Certains éléments architecturaux et constructifs de l'époque romaine ont été réemployés dans des la construction d'édifices de l'époque médiévale : la Grande Mosquée, habitations…).

A la complexité urbaine correspondait une multitude d'édifice à l'architecture souvent en compatibilité avec le « registre normatif » établi par les romains, mais qui présentait également certaines pertinences.

Caprices d'architectes ou des commanditaires ? On ne saurait le dire. Ces « particularités » ne pouvaient-elles pas émaner du statut de la ville, ou serait-elle en relation avec la «suffisance» citadine des cirtéens ? (Le cas de Praecilius, préparant sa chambre sépulcrale et son épitaphe bien avant sa mort, est un exemple de ces attitudes « citadines ».)

En somme, l'architecture des édifices de culte s'inscrit dans les modèles romains, même si le Capitole, le plus important des « temples » , se démarquait nettement par sa monumentalité, non seulement par le « démesure » de ses grandeurs, mais aussi par la singularité de son site d'implantation. Ses concepteurs semblaient rechercher un effet de domination sur la ville et son environnement en l'implantant sur la bordure Nord/ouest du Rocher, là ou la paroi est quasi-verticale et le terrain le plus élevé. Octastyle et périptère, le capitole comprenait des « niches » ou logeaient les dieux, avec une abside réservée à Jupiter. Cet édifice qui dominait également les temples voisins, était « entouré » d'un aménagement particulier, dont un nymphée ou coulait de l'eau par des robinets dans des vasques dorées…en somme un décor « sublime ».

Concernant les arcs de triomphe, nous connaissons la configuration de celui de Natalis à travers les gravures de Delamarre (1850), et l'autre sur la rive Est du Rocher (Bab El Kantara) à l'extrémité du Pont appelé Ksar El Ghoula par une description détaillée de T.Shaw (1743). Par sa composition à trois baies, dont celle du milieu plus élevée et couronnée d'un fronton, le second semble plus important. Car celui de Natalis, dressé sur une voie urbaine, n'avait qu'une seule baie, encadrée par des colonnes portées par des dés très prononcés.

Sur le plan des formes, certains édifices présentaient des compositions géométriques pertinentes que nous retrouvons rarement dans le registre romain. L'édifice de la rue Combes et le Tetrastylum et Tholum, constituaient en quelque sorte des « touches » exceptionnelles.

Cette attitude « conceptuelle » était consécutive à :

- des exigences fonctionnelles, le « cirque et/ou le lieu de réunion » commandait un lieu offrant un spectacle à un public maintenu à « équidistance »,
- une recherche d'une transcendance; le tholum devait se situer sur une esplanade, la coupole et le portique s'imposaient dans le paysage urbain comme des touches « pertinentes ».

Sur le plan constructif, l'usage de l'arc et de la voûte à voussoir a été très fréquent, surtout dans les ouvrages de « franchissement ». Les matériaux de construction, la pierre taillée particulièrement était sans doute issue du site même, alors que les revêtements, dont le marbre était extrait des carrières de Ain Smara. (ou de Filfila)

Les éléments architectoniques employés pour décorer les édifices ont été également très recherchés. Colonnes, dés, corniches et moulures apportaient une harmonie et un équilibre rendant les édifices plus « légers » et moins imposants.

Enfin les décors accompagnant les constructions créaient une ambiance conviviale dans la pratique quotidienne. Le statuaire, la mosaïque à thème ou géométrique et les sculptures en relief ou en bas-relief achevaient la conception architecturale en s'inscrivant totalement dans l'ambiance et dans le vécu.

En somme, Cirta était une cité complètement immergée dans la civilisation romaine. Car, une maîtrise et une assimilation des modes « culturels » semblent si « disponibles » pour qu'une telle adaptation soit remarquable.

Cette intégration n'était-elle pas facilitée par la présence d'un substrat socio-urbain « préromain » ?

PLANCHE N°96

CIRTA ROMAINE :
La structure urbaine (synthèse)

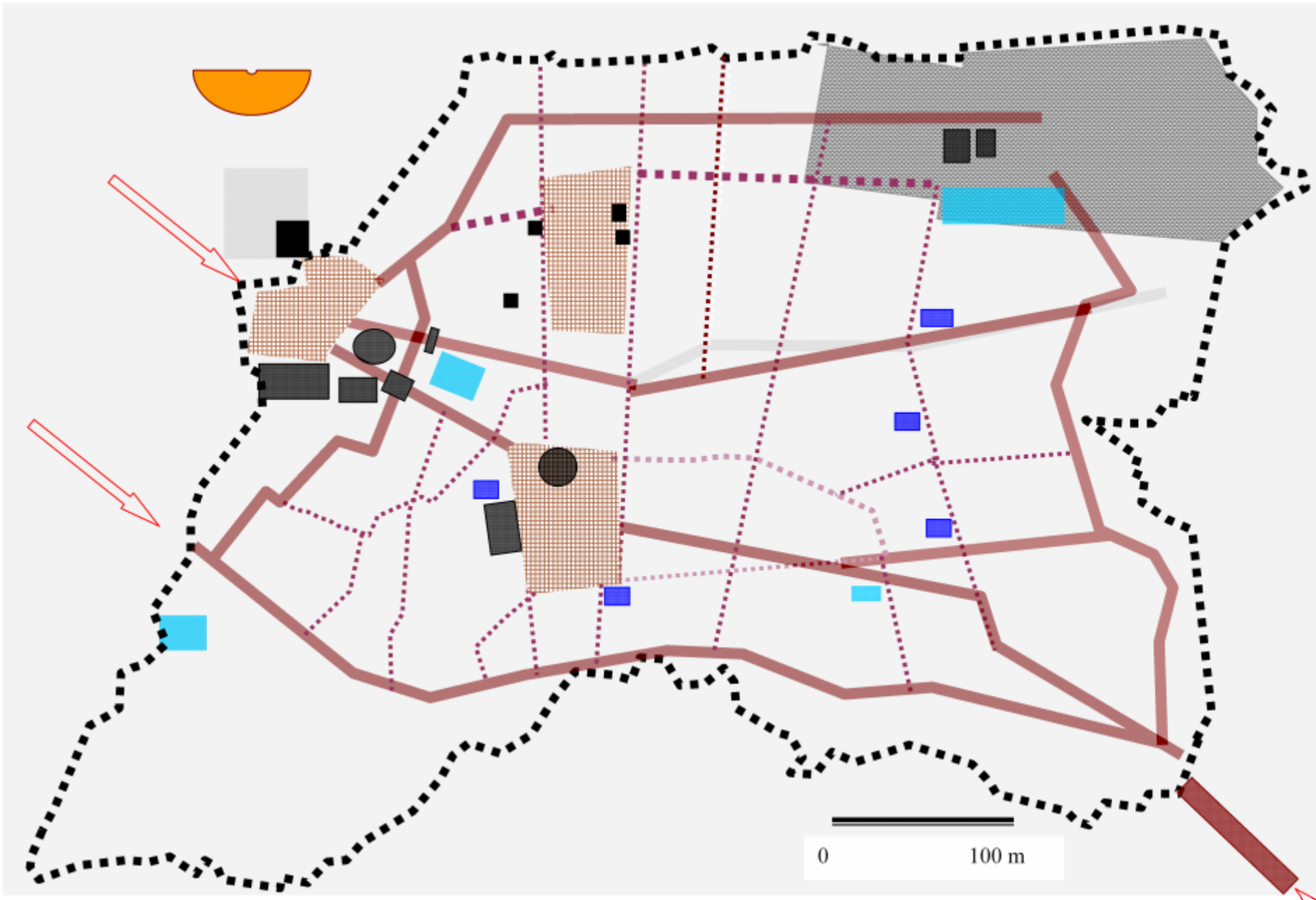

Aire sacrée , comprenant le Capitole et des temples

Forum et Esplanade

Thermes
Citernes

Edifices et constructions importantes

Théâtre emplacement probable

Voies principales
Voies secondaires

Emplacement des portes d'accès
Pont
Limites du Rocher

Dans une synthèse finale, la ville de Cirta à l'époque romaine se préesnte selon les hypothèses élaborées précédemment comme un cadre urbain structuré par des voies principales et secondaires, deux forums et une esplanade, des aires réservées à des fonctions socio-urbaines importantes (des édifices de « loisirs », de cultes , des thermes) et des « servitudes » essentielles à la vie urbaines (Citernes, ponts, aquducs). Ainsi, les voies importantes sont de deux ordres : des rues sillonnant la ville d'Ouest en Est, joignant les portes « opposées » ou conduisant vers les zones affectées à des fonctions urbaines et traversant les forums, et d'autres rue transrversales orientées Sud/Nord et acheminant les flux vers ces mêmes zones à partir des portes d'accès à la ville. Une seconde trame se « démarque », regroupant les voies secondaires dont l'importance s'acquiert dans sa relation avec la trame primaire.
L'affectation des édifices semble correspondre à des exigences « techniques ». Si le site l'angle Nord/ouest a été consacré au capitole pour « exagerer » sa monumentalité, le même site comprenait les citernes les plus importantes. Ces dernières alimentaient sans doutes les thermes qui se concentraient dans la partie Est. Les edifices de cultes et de reunions publiques entouraient les forums et l'esplnade, en se « surexposant ». Cependant le théâtre (probable) et le cirque exigeaient des terrains spécifiques ont été implantés en dehors du Rocher.
La ville était également marquée par des arcs de triomphes et un tetrapyle enjambant les voies principales et un mobilier urbain sous forme de stautuaire et de fontaines construit. En somme la ville possédait une image correspondant aux inclinations urbaines et au raffinement romains.

[1] GLOVIN J-Cl. La restitution de l'image et l'image de restitution. Cours de Tunis . année ?Vol. II. 16 p.
[2] LEFEBVRE H. La révolution urbaine.Ed.Gallimard.Paris.1970.en p.15.
[3] PANERAI Ph. DEPAULE J-Ch. DEMORGON M. VEYRENCHE M. Elements d'analyse urbaine.Ed.AAM 1975. en p.7.
[4] RAYMOND A. Grandes villes arabes à l'époque ottomane. Ed.Sindbad.Paris.1985. p.172.
[5] VARS Ch. Cirta, ses monuments, son administration .1896.
[6] BERTHIER A. GOOSSENS S Constantine.Imp.Toulousaine.1964.
[7] SHAW T.Voyage dans la régence d'Alger. en p.378
[8] SHAW TIbidem.p.379.
[ix] Il s'agit d'une ruine que les voyageurs avaient mentionné sous sa véritable appelation : Ksar El Ghoula.
[x] SHAW h. Voyages de Mons.Shaw M.D. dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant. Ed.J.Neaulme.La Haye.1743. (p.381) Ouvrage dont une version electronique est disponoble dur le site : http// : :www.gallica-bnf.fr.
[xi] SHAW TH. Idem..p380.

CONCLUSION DE LA 2eme PARTIE

La romanisation des territoires situés dans l'actuelle Algérie orientale a été une entreprise où les modes de colonisation s'exposent sous certaines facettes plus ou moins connues. Ce constat se décline par rapport aux propriétés qui se dégagent des modèles appliqués par les romains, souvent affichant quelques différences avec ceux instaurés à Rome ou dans les autres régions de l'Empire.

La situation de la Confédération Cirtéenne, comprise dans la province de Numidie, ou sa voisine, si l'on tient compte de son autonomie relative durant le Haut empire, offre une réelle opportunité pour l'établissement d'une comparaison et saisir au moins deux approches de la romanisation.

Si la Numidie du sud se présente comme l'aboutissement d'une « construction » territoriale, avec ses villes « nouvelles » destinées aux vétérans, son réseau routier bien « étiré » et son limes bien fortifié, la Confédération laisse entrevoir une approche différente dans le processus de romanisation.

En somme, nous préférons orienter le fond de cette conclusion sur la définition d'un « premier » volet en réponse à la teneur de l'hypothèse émise dans l'introduction générale de ce travail.

Dans cette approche, la Numidie, en particulier et les autres régions de l'empire vont constituer des témoins ou des références pour comprendre la situation de la Confédération comme région « prête ». En fait d' «héritage », ce territoire n'avait en aucun cas été l'objet d'une « construction » romaine à la base.

Et c'est relativement au mode appliqué pour son « insertion » dans l'histoire romaine que se constate l'unité de cette formation territoriale, qui devait, par conséquent posséder au moins un substrat ethnique, politique, économique et culturel. L'intérêt porté à cette région par les romains conduit à des interrogations dont les réponses « hypothétiques » orientent idéalement vers une compréhension de la situation qui prévalait et du mode d'annexion. En effet quelles étaient les motivations des Sittiens pour faire « main basse» sur Cirta, Rusicade, Chullu et Milev mais également sur les établissements humains tels Sigus et Thibilis et même Tiddis ?

Rappelons que ce déferlement des Sittiens se traduit dans la fréquence de leur *tria nomina* relevée sur les inscriptions trouvées dans ces villes et villages.

En réalité, l'accession des villes de Rusicade, Chullu et Milev au rang de colonies « honoraires » n'était qu'un moyen pour les Sittiens de prendre en main les destinées d'une région organisée autour de Cirta. D'ailleurs ces deniers semblent trop bien connaître le territoire pour jeter leur sur dévolu sur les principaux « éléments » de l'armature régionale.

En somme la région existait et son occupation passait par une mainmise sur les éléments fondamentaux qui assuraient son encadrement : les villes et les villages possédant un « fond » préalable d'ordre politique, démographique et économique.

Dans ce sens, la Confédération se présente non comme une « fabrication » romaine, mais comme un ordre et une situation « territoriale » qui s'était imposée au statut romain.

La *colonia sittianorum* de départ n'avait pas ni existence officielle ni juridique dans le statut romain. Elle précédait cependant l'institutionnalisation de la province de Numidie.

Cette dernière n'était devenue « possible » qu'après l'instauration des conditions nécessaires pour assurer la fixation des colons et l'exploitation des ressources. L'armée était le principal maître d'œuvre de cette province. Car elle s'attela à construire des villes (Timgad, Zana,…), à entreprendre des travaux des routes, hydrauliques et veiller à la protection des territoires aménagés.

Le scénario de l'insertion de la région autour de Cirta n'avait pas été semblable. Nous n'avons aucune information sur une éventuelle résistance des Cirtéens à la romanisation, ce qui favorise l'hypothèse d'une installation des romains dans cette région « sans coup férir ». Les autochtones étaient même consentants si l'on juge par les modes d'organisation administrative et par les pratiques des cultes qui avaient suivies cette colonisation.

Au préalable, nous accordons beaucoup de crédibilité à la thèse d'A.Berthier, selon laquelle l'entrée de Cirta et de sa région dans la mouvance romaine, c'est-à-dire, la compatibilité de la Colonie des Sittiens avec le statut administratif romain, n'avait pu se concrétiser qu'avec :

- Un réajustement « juridique », conduisant les « mercenaires » sittiens à se convertir en « *juvens* », corps « paramilitaire » reconnu durant la période augustinienne :
- Une « consécration » religieuse, donnant la préséance aux « divinités » latines et romaines.

Cependant ces « mesures » sittiennes n'étaient pas suffisantes pour la promotion de cette région, car nous constatons que d'autres colons ont été installés sur les territoires de Cirta avec en prime la jouissance des *déductio* sur son *ager publicus*.

Cette indication relevée sur la borne de Ksar Mahidjiba n'empêche nullement de penser que la même attribution a été effectuée ailleurs (Mila, Sigus, sur les versants du Chettaba, à *Gadiaufala*).

En tous cas, soucieux d'une « romanisation » profonde, Auguste avait consenti à faire en sorte que l'élément « romain » soit consistant sur le plan du peuplement, car, quelque soit le nombre des Sittiens, ils devaient être en « minorité » dans cette région déjà peuplée.

Concernant le peuplement, le souci des romains à s'assurer une maîtrise efficace des territoires et surtout d'optimiser les « retombées » fiscales, s'était traduit dans les délimitations des territoires relevant des tribus. Ces *gens* étaient bien présentes, même si l'historiographie antique les relègue aux plans arrières. Leur localisation aussi bien dans la province de la Numidie, de la Proconsulaire ou dans la Confédération Cirtéenne montre bien que leur répartition sur les territoires était bien plus ancienne. Ce peuplement faisant défaut dans l'histoire de la colonisation (mis à part les Musulames qui se distinguèrent par une révolte de huit année) n'avait-il aucune influence sur les modes de gestion et les relations dans la ces territoires ?

Justement dans la Confédération Cirtéenne, ce peuplement est d'autant plus important dans la mesure où les souches « ethniques » s'étaient maintenues jusqu'à nos jours. Elles étaient encore plus dynamiques durant la période médiévale. Dans ce chapitre, la *gentis ucutamonurum* et les *siguenses* ne sont-ils pas les fonds « généalogiques » des Kotama et des Segnia qui se distinguèrent durant l'intermède « fatimide » pour les premiers et sous la Régence Turque pour les seconds ?

Officiellement romanisée, la Confédération se singularisa par ses modes de gestions administratifs. Sur le plan « officiel », la Confédération était sous la tutelle du « gouverneur » de la Proconsulaire puis du Légat de Numidie. Les inscriptions mentionnent que ces « chefs » étaient qualifiés de « *patronus* », dénotant ainsi l'aspect « formel » ou symbolique de ce « tutorat ». Car La Confédération vivait dans une autonomie quasi-totale sous le nom de la *Respublica Quattuor coloniae Citrenses.*

En effet cet « hapax » se distingua par une « administration » centrale, constituée de magistrats chapeautée par un duumvir. Ces « élus », issus de la Classe riche romaines, ne dérogeaient pas la règle romaine en versant « des cotisations » annuelles dans la caisse publique et en prenant en charge la construction des édifices publics.

L'armature « urbaine » était organisée suivant un mode « hiérarchisé » : Cirta, la capitale de la Confédération, les colonies honoraires, les castellum et les pagi. L'encadrement du territoire était assuré par :

- les castellum : des centres ruraux doublés de fortins militaires et qui entouraient Cirta (particulièrement du côté Ouest),
- les pagi : des villages d'agriculteurs et d'éleveurs.

Ces ensembles urbains et villageois étaient des *Respublica*, c'est-à-dire des organismes « communaux », possédant leur propre caisse publique, leur *ager publicus* et administrés par un *ordo decurionum.* Cependant la Confédération déléguait un *Praefecti jure dicundo* pour la représenter dans les conseils locaux.

Ce mode d'administration, également unique dans l'empire romain, mérite une réflexion plus poussée. En effet, les historiens considèrent qu'un tel aspect ne pouvait provenir que d'un ancien mode de gestion que les « romains » n'avaient fait que reconduire. Cependant, en annonçant cette hypothèse ces historiens n'avaient en aucun moment considérer que cette situation avait vraiment existé. Elle se confirme dans la mention portée sur une monnaie émise à Cirta, avant la colonisation et faisant état d'un pouvoir local assuré par deux suffètes. Nous nous pencherons sur cette question dans la Partie suivante.

Toujours est-il que nous voyons dans ce duumvirat, un mode d'administration que les « sittiens » avaient adopté en accord avec le « pouvoir » local cirtéen. Car, l'hypothèse d'une convention préalable explique ce mode qui permettrait une représentation des deux parties (Sittiens et autochtones). Ainsi le duumvirat était une formule convenant à une telle situation d'autant plus qu'elle était déjà appliquée dans cette région.

Dans le même ordre, les divinités tutélaires de Cirta (comme nous le verrons dans la Partie suivante) Baal Hamon et Tanit, ont été maintenues sous des appellations « latinisées », Saturne et Caelestis. D'autre part, l'élément autochtone (au nom libyque ou punique) romanisé, s'était également maintenu dans l'échiquier social, tel qu'il ressort de plusieurs inscriptions épigraphiques.

En considérant tous ces aspects, nous voyons dans la romanisation de Cirta plutôt une « volonté », objet d'une convention préalable plus qu'une « occupation» violente. Par rapport à ces arguments, nous considérons que son insertion dans l'Empire Romain s'était produite « sans coup férir ».

La persistance de cette situation « territoriale » commandée par Cirta, a été favorisée par le pragmatisme romain. Car la Confédération s'était maintenue dans les différents découpages et par rapport aux statuts provinciaux (Province sénatoriale, la Proconsulaire, et la Province Impériale sous la tutelle d'un Légat). Sous le règne de Constantin, elle était même promue en Province. En effet, avec des frontières si fluctuantes, la Confédération « phagocyta » la province de Numidie pour aboutir à la *Provincia Numidia Constantina*. Cette promotion était également due à son ancienneté, c'est-à-dire à une organisation « géographique », à un ordre relationnel et à une complémentarité socio-économique forgés durant l'histoire avant et après sa romanisation.

En somme, les romains avaient inséré dans leur empire une « unité » territoriale, historiquement constituée et fonctionnelle, commandée par une « métropole », Cirta.

Cette « annexion » s'était effectuée selon une convention ou les « autochtones » avaient pu gardé leur mode de gestion administratif, leur culte et peut-être certaines « faveurs ».

Cependant la romanisation de cette région ne s'était pas arrêtée à un ordre statutaire exceptionnel (Confédération), elle s'appuya sur un vecteur principal : le peuplement. En effet l'octroi de terres riches prélevées sur *l'ager publicus* de Cirta à des colons romains « fraîchement » installés était une mesure adoptée pour approfondir l'assimilation de la région dans la mouvance romaine.

Les autres vecteurs de la romanisation consistaient dans la « refondation » de la région cirtéenne par un réaménagement et une restructuration du territoire plus appuyée. En effet le développement des « établissements humains », ceux-là mêmes qui possédaient un substrat « économique », avaient abouti à une série de castella et de pagi répartis sur le territoire dont les ressources et les potentialités étaient importantes.

Notons que parmi ces castella et ces pagi, la plupart sont actuellement des chefs-lieux de communes répartis dans les Wilayate de Constantine, Oum El Bouaghi, Mila, et Guelma.

Les activités principales dans ces localités étaient agricoles. La céréaliculture et l'oléiculture avaient la primauté. La répartition des grands domaines romains (*saltus*, *fundus* et *praedia*) dénote l'optimisation de l'exploitation du territoire, pourtant sans compter les domaines tribaux. Cette méthode visait également à maximiser les « rentrées fiscales. Car ces « propriétaires » étaient soumis au prélèvement fiscale en nature : l'annone.

Parmi les autres activité, l'« industrie », localisée à *Tiddis, Uzelis et Milev*, se limitait aux travaux de la poterie et de la tuyauterie qui servait à la canalisation de l'eau dans les villes. L'industrie « extractive » concernait l'exploitation des carrières, particulièrement le marbre de Ain Smara et Filfila.

L'aménagement de la région avait également commandé l'installation d'un système relationnel important. En effet les routes principales transitaient par Cirta. Aux côtés du couloir aménagé de *Teveste* (Tebessa) et débouchant sur *Hippo Regius* (Annaba), un second non moins important aboutissait à la zone portuaire de Rusicade, transitant par Cirta et démarrant de Lambèse. Une autre voie importante, transversale, reliait la Proconsulaire à la Maurétanie et transitant également par Cirta. Dans cette trame « primaire », une trame de voie secondaire permettait de reliait Cirta aux différentes localités de la Confédération. Ces routes romaines avaient également pour objectif de

favoriser l'acheminement des marchandises et des personnes. Leur importance se remarque dans les travaux de restauration ou dans l'aménagement des raccourcis dont elles étaient l'objet.

Notons également que la plupart des ces « relations » routières, modernisées et actualisées, sont aujourd'hui opératoires.

A cette trame s'ajoutait une organisation de « points » d'échanges : les marchés. Mis à part les colonies, les romains avaient institutionnalisé les *nundinae*. Ces marchés ruraux périodiques (bimensuels) étaient des supports dynamiques aux échanges entres les villages. La programmation des *nundinae* dans le temps rythmait la vie rurale. Cet aspect nous conduit à opérer une « analogie » avec le « *maillage soukier* » que M.Cote[1] met en exergue dans la quasi-totalité de ses travaux sur l'Algérie. En effet, nous ne pouvons que constater que ces *nundinae* avaient traversé les époques se maintenant dans le substrat socio-économique de la région. Des *nundinae* romaines, aux souks ruraux, aujourd'hui la diversification des besoins orientent ces « points » d'échanges vers des « grandes surfaces » permanentes.

Dans le même chapitre les ports étaient également inscrits dans le système « relationnel » de la région. En effet, cet héritage punique (Chullu, Stora et Rusicade) avait favorisé cette «autonomie » de la confédération. En effet les relations avec la métropole (Rome) s'effectuaient directement sans « transit ».

La romanisation s'était également appuyée sur le développement de la région en étoffant l'armature urbaine et en insérant la région dans un système d'échange dynamique et plus large. En effet, cette politique, même si elle s'orientait à optimiser les retombées fiscales, avait déployé ses « investissements » vers l'instauration d'une série de « chantiers » dont le renforcement du réseau routier, l'institution des *nundinae*, et ce dans le but non seulement de s'assurer d'une maîtrise intégrale du territoire mis aussi pour une exploitation maximale des ressources locales.

En somme, la confédération s'était trouvée favorisée sur le plan de l'autonomie économique et politique. Cette situation a valu à la région une « singularité » géographique persistante jusqu'à nos jours. En effet, les villes et les villages, les routes, les marchés et les ports actuels maintiennent cette complémentarité en unité fonctionnelle sous le commandement de Constantine.

Cette région historique autour de Constantine, avait donc des racines très profondes dépassant la période romaine.

Qu'en était-il des villes et de l'architecture des édifices dans cette Confédération ?

Au préalable notons que les romains avaient superposé leur modèle « urbanistique », en procédant à quelques réaménagements, sur les sites déjà « habités» dans la Confédération. Cette procédure ne s'était pas imposée dans le cas de la province de Numidie, car toutes les villes étaient créées ex-nihilo. En effet ces dernières et particulièrement Timgad, si bien tracées, restent les meilleurs exemples illustrant le modèle romain surtout avec les voies majeures , le *cardo* et le *décumanus*, se rencontrant au niveau du forum, ses portes et ses édifices publics.

Dans la Confédération, les contraintes « physiques » avaient défavorisé la mise en place du modèle romain dans son intégralité. Ainsi, la symbolique était un recours « salvateur ». En effet, à Rusicade, le *décumanus*, atrophié, reste apparent dans le tracé de la ville, alors qu'à Tiddis, il figure sous forme de « rue-escalier », en plus d'un double arc dont les orientations indiquent les directions des deux voies majeures. Ce constat nous conduit à penser que le modèle urbanistique romain était toujours accompli, en recourant à la symbolique en cas de contrainte majeure.

Les localités et les villes étaient dotées des « spécificités » qui correspondaient à leur vocation : ateliers de poterie à Tiddis, magasins de stockages à Rusicade et huilerie à Sigus.

Chaque localité possédait sa basilique civile, ses thermes et ses temples. Pour ces derniers, leur nombre correspondait aux « collèges » des pratiquants des cultes précis. Cependant, une particularité dans la Confédération, reste la pratique des cultes d'origines orientales et grecques (Mithra, les Cereres…).

Les édifices de jeux et de spectacles étaient l'apanage des grandes « villes », dans ce chapitre Rusicade était dotée d'un théâtre et d'un amphithéâtre.

Concernant l'architecture des édifices, les temples et les basiliques concordaient avec les modèles consacrés. Cependant, les thermes tout en comprenant les « salles » aux températures variées et chauffées par des hypocaustes, montraient des compositions architecturales pertinentes. En effet, les thermes du Val d'Or (comme ceux du Sud à Timgad) montrent un principe géométrique ou les formes rectangulaires et semi-circulaires se complètent pour aboutir à des structures moins conventionnelles (du moins dans la production romaine générale).

L'architecture se définit également dans la composition des arcs de triomphe et des portes. Les Romains étaient très « regardants » sur les édifices de prestige, et cette catégorie de « monuments » donnait l'occasion aux architectes d'exprimer pleinement leurs capacités. Seulement, devant, ceux

des villes de la Numidie, (Timgad, Diana, Lambaseis) et même celui de Cuicul, les arcs de triomphe et les portes des localités de la Confédération ne peuvent être classés que dans un second rang.
Les éléments architecturaux et les techniques constructives correspondaient au registre développé par les romains. Cependant, notons dans la fréquence du modèle appelé *opus africanum* dans la construction (Tiddis, Timgad et Cuicul). Les éléments artistiques répandus restent :

- la mosaïque « bicolore », à motifs géométriques et surtout à thème dans les villes de la Numidie.
- La statuaire, également très fournie dans les villes de la Confédération.

La comparaison des «productions » urbanistiques et architecturales laisse voir une nette différence, particulièrement dans la composition urbaine. Ce « décalage » était consécutif à une « superposition » du modèle romain sur des sites déjà « aménagés », contrairement à ce qui s'était passé en Numidie ou les villes étaient « nouvelles ».
En fait, les localités de la Confédération avaient un substrat que les romains n'avaient pu contourné. C'est toute l'ancienneté de la « région » qui s'était imposée aux romains. Ainsi, la symbolique s'exposait dans toute sa plénitude, traduisant encore le « génie » romain.
L'architecture des édifices avait respecté les modèles développés dans les autres provinces, alors que la construction s'appuya sur les modes locaux (tel que *l'opus africanum*, sûrement très maîtrisés par les « ouvriers » locaux.)
La mosaïque et la statutaire étaient très prisées, au point ou leur usage était très fréquents, soit dans le revêtement des sols (même dans les maisons privées) ou soit dans le mobilier des forums.

Comment se présentait la capitale de cette confédération sur le plan social et urbain ?
Colonia Julia Juvenalis honoris et virtutis Cirta, était le titre avec lequel la ville rejoignit la mouvance romaine aux environs de l'an 26 av.J-Ch. Son rang de capitale d'une région, elle le garda malgré la « concurrence » de Lambèse, à qui lui revenait ce statut *de facto*, étant le siège de résidence du Légat et le lieu de stationnement de la légion. Jusqu'en 313, Cirta était promue « définitivement » en capitale d'une province instituée par Constantin. Elle prit le nom de l'empereur, faveur accordée en signe de reconnaissance pour l'avoir soutenue durant la crise qui l'opposait à Maxence.

La vie sociale dans la ville est perceptible à travers les inscriptions latines relevées sur les pierres mises au jour depuis 1837. Initialement, cette capitale provinciale était une véritable pépinière d'hommes dont les « cursus » exceptionnels les conduisirent à briguer des fonctions dans la haute sphère du pouvoir impérial.

N'est-ce pas suffisant pour comprendre que Cirta avait un « statut » honorifique dans l'Empire, du moins « indirectement », étant la « patrie » de ces hommes célèbres ?

En effet, il semble que la « solidarité» cirtéenne avait bien fonctionné au point ou la succession à ces rangs dura quand même un certain temps (surtout sous le règne des Antonins).

D'autre part, ces « personnalités » avaient différents profils « professionnels », militaires, administrateurs, juristes et même « pédagogues ».

En somme Cirta était un centre d'urbanité d'un ordre bien avancé. Ce caractère s'exprime également localement soit dans les « formules » individuelles philosophiques, dans la morale et dans la « compétitivité» des ambitions familiales.

L'épicurisme correspondait au confort qui régnait du moins chez la classe richissime. Les vertus (telle que la fidélité conjugale, le devoir filiale) s'exposaient également comme signes « familiaux » de loyauté. Ainsi, toute « promotion » individuelle était vite « gravée » pour être diffusée comme un « faire-part » familiale. Autres signes découlant de ces « texto», l'hellénisme. Cet aspect se présentait comme « valeur suprême » de l'urbanité et de l'intellectualisme dans les sociétés romaines. En effet, connaître l'Eneide, les mythes grecs à travers la lecture, et peut-être user d'un langage « stylisé » étaient des signes d'une « appartenance » glorieuse ou à une catégorie de « branchés ». Car, les textes (même s'ils étaient marqués par les afflictions et donc conjoncturels) s'exprimaient dans un mode poétique emprunté aux les « tragédies » grecques.

La prise en charge des édifications des « monuments » par les magistrats ou les riches était également une forme de « patronage » (aujourd'hui sponsoring) qui assurait à son auteur une « part » de l'actualité et même des « propos » glorieux. En fait, cette société cirtéenne était si « démonstrative » qu'elle n'hésitait pas recourir à la diffusion de ses « succès » et exprimer également son rang même dans les moments d'afflictions en usant d'un langage « châtié ».

La démonstration et la surexposition ne sont-elles pas toujours propres à la « société urbaine » actuelle, qui exprime ses succès (surtout « scolaires ») et ses « pertes cruelles » dans les « encarts » des tabloïdes comme des « faire-part » et dont le but inavoué est de maintenir sa position dans l' «échiquier sociale » ? Remplaçons les « supports » actuels (journaux) par ceux d'antan (tablettes)

et nous constatons que les « mentalités » dans le cas du maintien d'une aura sociale n'avaient pas changé d'un iota.

Sur le plan des « métiers », les pierres n'étaient pas si « bavardes ». En effet, le commerce était l'activité qui revenait le plus, dont celle des textiles ou vestimentaire. Nous connaissons le métier de l'orfèvre Praecelius. En tout cas la tendance va vers le « raffinement ».

Cependant, les « comédiens » étaient assez nombreux, annonçant que les spectacles étaient « assurés » pour la population. Nous savons que ces troupes « ambulantes » étaient « professionnelles » au point d'être encadrées par des costumiers.

Sur le plan religieux, en plus des divinités romaines officielles, d'autres cultes avaient droit de cité ; Mercure (attaché aux commerçant), Mithra, Isis, Neptune. Le flaminat était une « fonction » religieuse très recherchée. La « participation » dans les collèges des cultes étaient également un signe de catégorie de « branchés ».

En somme, les indices précédents nous conduisent à voir dans les habitants de Cirta, une société « urbaine » s'attachant aux « cultes » orientaux (Isis, Mithra), au raffinement (vestimentaire) et aux loisirs (spectacles).

Comment la ville était organisée ?

Comme les grandes villes de l'époque romaine, Cirta était entourée d'une zone suburbaine habitée. En Effet, les vestiges relevés font état d'une exploitation des « jardins » du Hamma Bouziane, appelée alors *Azimacia*, du *Saltus Sallustiani*, domaine agricole situé à Bekira, d'un habitat de type villae à Sidi Mabrouk, à Chaab R'Sas et enfin de divers pierres « écrites » à El Gammas, Djebel El Ouahch et sur la route du Khroub. Cet aspect dénote une occupation de cette zone par une classe riche de romains, habitant de grandes résidences flanquées de jardins ou de leurs propriétés.

Les abords immédiats de la ville montrent les aménagements et les ouvrages construits pour vaincre l'insularité du Rocher et doter la ville des exigences de confort. L'*extra-muros* était réservé aux les nécropoles (le coteau du Coudiat), des temples et des édifices de spectacles et de jeux. Pour ces derniers, le cirque à l'emplacement de l'actuelle Gare Ferroviaire et le théâtre « *identique à celui de Taormine* » selon l'analogie opérée par El Idrissi, ne pouvaient être construit qu'en dehors du Rocher déjà exigu.

Cependant des ouvrages majeurs ont été construits pour vaincre l'insularité du Rocher et doter la ville de l'eau. En effet, le pont à l'Est et les aqueducs permettaient à la ville de maintenir ses relations avec la zone suburbaine et ses environs et de subvenir à ses besoins en eau. Acheminée

depuis les sources d'El Fesguia et de Djebel El Ouahch, elle était emmagasinée dans des citernes *extra-muros* (Fort de Bellevue) et *intra-muros* pour ensuite être distribuée pour les besoins domestiques et pour les thermes. Entourée d'un rempart du coté sud/ouest, la ville était accessible par trois portes correspondant à celles identifiées durant la Régence Turque : Bab El Djabia, Bab El Oued (du coté Sud/ouest) et Bab El Kantara du côté Est.

Finalement, Cirta/Constantine regroupait toutes les valeurs sociales et urbaines qui la prédispodaient à commander la Confédération autour d'elle.

[1] Le réseau Soukier (maillage Soukier) figure dans les ouvrages de M.COTE, Nous citons :

- Mutations rurales en Algérie.Le cas des Hautes Plaines de l'Est. Ed. OPU/CNRSAlger/Paris.1979.163 p.
- L'espace algérien : les prémices d'un aménagement. Ed.OPU. Alger.1983.278 p.
- L'Algérie ou l'espace retourné.Ed.Flammarion. Paris.1988. 362. p
- L'Algerie.Espace et société.Ed.Media-Plus. Constantine.2005.253.p

TROISIEME PARTIE

INTRODUCTION

La romanisation de la région cirtéenne avait commandé aux romains une série de mesures juridiques et territoriales pour établir de préalables réajustements et l'insérer dans l'empire.

Nous avions pu constater que les romains avaient hérité d'un substrat géographique régional commandé par Cirta. Cette dernière possédait également un fond urbain qui avait favorisé son « étoffement » et maintenu son statut de pôle régissant toute la région.

En somme ce qui ressort, reste à priori la réalité et la prépondérance d'une corrélation Cirta /région. Ce couple apparaît pleinement sous l'occupation romaine. D'ailleurs, si pragmatiques, les romains lui « taillèrent » un statut provincial inédit, preuve d'une formation territoriale préétablie. Ces faveurs avaient bénéficié à Cirta, qui trouva chez Constantin d'autres recommandations dont un « relookage » urbain et architectural, accompagnant sa promotion en tant que capitale provinciale.

Dans cette dernière partie qui s'inscrit dans la démarche définie au début, nous tenterons de définir l'état des lieux de la région et de la ville avant la romanisation. C'est cette « éclaircie » qui permettra de connaître quelques indices relatifs à la singularité de la région cirtéenne, c'est-à-dire une unité territoriale formée et outillée. Même si la genèse de cette formation territoriale demeure difficile à approcher, nous tenterons de « débroussailler » le terrain, en cherchant dans les modes de peuplement et les productions « matérielles » et en y adoptant des hypothèses appropriées. En somme, cette partie s'attellera à reprendre le couple ville/région, en montrant que c'est l'irruption de la première provoqua une fédération de peuplades (diverses) et de territoires autour d'elle, aboutissant à la fin à une région.

Nous essayerons de saisir l'organisation socio-spatiale de la ville et l'architecture à travers l'interrogation des « matériaux archéologiques » mis au jour (épigraphie, iconographie et vestiges de monuments).Le recours à cette « documentation » exposée au Musée Cirta ou gisant dans les environs de Constantine, permettra de constituer une série d'information de première main.

Cependant, nous devons « réhabiliter » certaines thèses, qui avaient été disqualifiée sans arguments par les historiens coloniaux, qui, au lieu de fournir des hypothèses sur l'histoire antique, ont légué des « vérités apodictiques », que toutes les générations galvaudent sans se connaître ni les sources ni les origines. Aussi, nous préférons commencer par cette « remise en question » en guise d' « avertissements »

CHAPITRE 12

L'HISTOIRE ANTIQUE : les faits oubliés et les faits disqualifiés

INTRODUCTION

Rappelons au préalable que la Numidie préromaine est l'objet de deux versions dont la discordance se situe dans la définition du support géographique. Nous avions déjà exposé celle de A. Berthier dans l'Introduction Générale de ce travail.

Avant d'exposer la « version officielle », celle admise par les historiens et même enseignée dans les universités algériennes et françaises, faisons en sorte de maintenir les deux « propositions » à équidistance.

Avant de justifier note position, nous allons exposer certaines « réserves » concernant les attitudes des historiens « coloniaux » envers l'histoire antiques. Car les « réaménagements » apportées n'étaient pas seulement orientés pour un « confort » conceptuel, mais ils émanaient d'une stratégie « colonialiste».

1. LA NUMIDIE ANTIQUE ; « la version officielle ».[1]

Au départ, tout en se référant aux sources bibliographiques les plus complètes, il est nécessaire de dépeindre d'une manière tout à fait superficielle la situation qui prévalait à l'époque antique (IIIeme S. av. J-Ch) dans le Maghreb.

L'Afrique du Nord était occupée par des tribus réparties sur le territoire comme suit :

- les Maures : fédération de tribus occupant le nord de l'actuel Maroc ;
- les Gétules : peuple nomade occupant le sud de l'Afrique du Nord ;
- les Masaesyles : dont le territoire était limité à l'ouest par le pays des Maures et s'étalant jusqu'à l'est de Cirta, annexant au nord le Cap Trêton (probablement l'actuel Cap Bougaroun à Collo) ;
- les Massyles : grande tribu occupant la zone limitée à l'ouest par le territoire des Masaesyles et les territoires puniques ;
- les territoires puniques : se limitant à des zones d'influence de Carthage et de son environnement, au nord de l'actuelle Tunisie.

La Numidie était constituée du territoire occupé par les Masaesyles et les Massyles, tribus issues respectivement du Maroc et des Aurès pour Ch.- A Julien, et, des environs de l'Oranie et de Dougga (Tunisie Centrale) pour G. Camps.

Un point de concordance cependant, les deux tribus étaient en continuel conflit, avec à leurs têtes

Syphax et Massinissa, où l'avantage revenait souvent au premier du fait de ses accointances avec Carthage. Cependant, il est nécessaire de faire remarquer que Syphax avait occupé un comptoir punique : *Siga*, situé *« sur la rive gauche de la Tafna »*[2], *« à 90 km. à l'est de la Moulouya »* [3] et en avait fait sa capitale royale.

Cette ville avait dû occuper un certain rang, dans la mesure où G. Camps fait état de fouille attestant de la présence d'une tradition monétaire. Mais elle échappe dans la plupart des cas à l'intérêt des historiens.

Un doute persiste chez les historiens : en annexant Cirta, suite à une guerre contre les Massyles, Syphax y aurait établi son siège royale.

Cette préférence était–elle motivée par des considérations stratégiques (sa proximité de Carthage et de Rome) ou bien la concurrence punique sur le littoral l'avait contraint à asseoir son siège à Cirta ?

Toujours est-il que peu d'informations sinon aucune ne filtrait de cette occupation ni de la déchéance de la puissance des Masaesyles , quand en l'an 203 av. J-Ch, Massinissa appuyé par les romains, annexa leur territoire jusqu'aux confins du pays des Maures, après de rudes batailles.

A l'apogée de sa puissance, *l'aguellid* Massinissa, entama des grands chantiers qui ne laissaient aucun doute sur des intentions de lancer les bases d'un État souverain, indépendant et puissant.

A ce stade, sans verser dans le « conte », nous préférons adopter les interprétations des historiens sous un angle qui favorise des raccourcis à l'explication du fait urbain, sans se soucier des intrigues politiques, surtout celles rapportées par les historiens, relatives à une manipulation romaine du roi numide.

CIRTA, capitale numide

Ce qui ressort des écrits sur l'histoire de Cirta, ne mentionne aucune ambition, ni statut particulier de la cité du moins sous la tutelle de Syphax. C'est Massinissa qui l'avait prise pour capitale et siège de pouvoir, entre autres grandes résolutions dont la portée dénote une immense ambition. D'ailleurs G. Camps récuse le fait que Cirta aurait été *« dominée par les carthaginois encore moins une fondation phénicienne. »*[4]

Cirta intervenait donc dans une série de « chantiers » traduisant une prise de conscience originale dans l'environnement**.**

C'est le cas du développement spectaculaire de l'activité agricole dans la Numidie antique. Car la mise en valeur de millions d'hectares et le développement du matériel et de l'outillage agricole (au bout d'un demi siècle, correspondant au règne de Massinissa) ne pouvaient se dérouler dans

un contexte antique sans apports techniques élaborés dans le voisinage et introduits dans les pratiques locales.

Rapporté par les historiens, les carthaginois « rouliers de la mer », excellaient dans le mercantilisme, peu industrieux, ils avaient néanmoins développé l'agriculture et aussi l'outillage d'accompagnement. A cet effet, Magon était l'auteur d'une œuvre encyclopédique de vingt huit livre traduites aussi bien par les romains et les grecs. Il « *ne se bornait pas à donner des conseils de culture et d'élevage, il fixait aussi, par le menu, les règles d'administration d'un domaine agricole.*»[5].

D'autre part, même si la religion relève de l'émotionnel et de l'irrationnel, en privilégiant l'attribution des phénomènes au supranaturel, son rôle intervenait pour faire face aux vacuités « intellectuelles » et rationnelles dans les explications des faits.

La religion consacre souvent des pratiques, « observances » nécessitant des préparatifs, et s'accomplissant dans une périodicité qui ne manquera pas d'instaurer des repères socio-temporels et donc une implication communautaire collective.

C'est par rapport à ces rites institués, que les anthropologues privilégient la religion bien avant le droit et la morale dans son apport favorisant la vie et la solidarité communautaire.

D'autre part, les historiens estiment que Massinissa avait instauré des pratiques religieuses plus civilisées, inspirées du culte hellénique. Les fouilles archéologiques ont démontrées l'existence de nombreuses pièces portant des dédicaces destinées au dieu tutélaire de Carthage Baal et à Tanit. G. Camps (1985) estime que le culte fut introduit dans les mœurs numides à coté de nombreux dieux ou génies locaux.

Ch.- A Julien (1961.98), affirme que Massinissa *« convertit sans doute les numides au culte hellénique ».* Cette introduction était devenue possible suite à une hypothèse de J.Carcopino (cité par Ch.A.Julien) qui apporta une correction à un texte de Salluste, en remplaçant *« in diem tertium* » par « *in diem cererum* » d'où le culte de Cereres, de Déméter et de Korè.

Cette hypothèse est étoffée par :

- la reconduction de ce culte par Jugurtha « *qui fut pratiqué dans toute l'Afrique (per omnem africana),*
- la spécificité de ce culte « naturiste » des Thesmophories de Syracuse, car Cérès et Déméter sont des déesses de la mythologie latine et grecque liées au travail agricole. correspondant à la vocation des numides après leur sédentarisation.
- A. Berthier (1965), affirmait qu'une pratique religieuse consistait en des sacrifices d'enfants, en les jetant du haut d'une falaises (le site d'El Hofra, actuel Hôtel

Transatlantique., appelée également Kef Cheddad), dans une procession rituel. Massinissa aurait « abrogé » ces pratiques en procédant à l'échange « *anima pro anima, sanguine pro sanguine, vita pro vita* » et en introduisant un culte plus civilisé.

Massinissa n'a pas négligé les « ciments » sociaux pour la fortification et l'unification d'un peuple. Cette attitude est confirmée par son penchant au développement des facteurs d'identité.

Alors que la langue parlée « *officielle des royaumes numides et maures, même certains auteurs disent surtout) après la destruction de Carthage, est le punique. C'est en punique que sont rédigés les dédicaces religieuses, les rares textes administratifs conservés, les épitaphes royales et les légendes monétaires et non pas seulement chez les numides de l'Est, mais d'un bout à l'autre de l'Afrique du Nord.*». «*C'est à lui* (Massinissa*) qu'on attribue l'invention de l'écriture libyque.*»[6]. G. Camps affirme que la cité de Dougga**,** avait tenté d'utiliser le libyque dans ses inscriptions officielles sous le règne de Massinissa puis de son fils Micsipa.

Pour une meilleure maîtrise du territoire, Massinissa, n'avait pas omis de mettre sur pied une armature urbaine basée sur les comptoirs puniques du littoral et quelques centres intérieurs et dont l'administration était confiée à des suffètes.

Une véritable politique « citadine » fut instaurée par Massinissa et reconduite par ses successeurs (Micsipa et Juba) « elle *prouve que les rois tiraient leur puissance de la tribu ancestral qui imposa leur souveraineté, c'est dans les villes qu'ils établissaient le siège de leur pouvoir*.»[7].

La fondation ou la refondation de la ville s'inscrivait dans une politique d'instrumentalisation, élaborée dans le but d'asseoir un pouvoir, principal interlocuteur avec les puissances voisines.

Au terme de cet « exposé », nous remarquerons que le « support » géographique de cet État fondée par Massinissa, n'est pas vraiment « précis », si ce n'est la mention fréquente de deux villes : Cirta (en Algérie) et Dougga (en Tunisie). Cette attitude des historiens ne fait plus état du reste de « l'empire », car à l'ouest, les territoires voisins de la Moulouya ainsi que la tribu des Masaesyles disparaissent spontanément.

Nous avons vu dans le Chapitre 7 et 8 que les romains soucieux de l'encadrement du provinces (Numidie, avec la Confédération Cirtéenne et la Proconsulaire), avaient du délimiter les territoires relevant de chaque tribu. Ces dernières qui n'avaient aucune « existence » préromaine (chez les historiens) faisaient leur apparition, certaines à l'image des Musulames, s'étaient affirmées par leur révolte.

En conclusion, sans remettre en cause les « chantiers » de Massinissa, le support géographique de son « œuvre » reste objet d'un doute très sérieux.

2. LES FAITS HISTORIQUES DISQUALIFIES

2.1. Le « *Metagonitis Terra* », ou le substrat de la région historique « ignorée »?

Parmi les informations figurant dans les textes antiques, certaines ont été passées sous silence, disqualifiées, carrément négligées, ne bénéficiant d'aucune attention.

Pourtant ces informations offrent des indices favorables à l'élaboration d'hypothèses tenables relatives à la géographie historique antique de Cirta et de ses environs.

Justement ces détails constituent aujourd'hui des informations pertinentes, qui, prises dans une situation *à postériori* aident énormément à l'explicitation du champs historique, en confirmant les assertions émises par des auteurs antiques.

Nous faisons allusion dans ce cas précis à une affirmation claire rapportée par l'historien latin Pline l'Ancien (23-79) dans son « *histoire naturelle* » relative à l'existence d'un territoire appelé : *Metagonotis terra*.

Fortement suggéré par A.Berthier[8], l'intérêt pour ce détail est double :

- cette information lui avait permis d'asseoir une hypothèse « historiographique » importante relative à l'irruption de Massinissa à Cirta (du moins dans les inscriptions puniques des stèles votives d'El Hofra),
- l'identification d'une « unité territoriale », géographiquement définie, permettra de situer le rôle et le statut « particulier » de Cirta durant l'histoire antique, médiévale et contemporaine.

Précisons par ailleurs, que cet intérêt est dicté par une observation, en somme toute banale, concernant la permanence d'une « unité territoriale » se définissant par sa forte polarisation autour de Constantine malgré les mesures volontaristes successives. En effet, ni les découpages administratifs, ni l'équipements en infrastructure n'ont pu juguler cette « attraction » et ces mouvements pendulaires entre Constantine et les villes voisines (même les chefs-lieux de Wilaya).

Cette « pertinence » régionale conduit à un questionnement : ne sommes-nous pas dans une situation de région historique ? Peut-on situer sa genèse ? Sa permanence ?

Ces questions deviennent davantage intéressantes quand un rapide survol sur l'histoire de la ville permet de constater que le voisinage a été toujours associé aux vicissitudes de Constantine.

En somme, Constantine n'était-elle pas le pôle qui créa cette « unité territoriale » ? Cette région historique ?

Nos éléments de réponses seront davantage centrés sur l'histoire antique, tout affirmant que le présent (et même la diachronie) permet d'éclairer le passé fut-il antique.

Métagonitis Terra

« *Ab Ampsaga Numidia est, Masinissae clara nomine, Metagonitis terra a Graecis appellata, Numidae vero Nomades a permutandis pabulis, mapalia sua, hoc est domos, plaustris circumferentes. oppida Chullu, Rusicade, et ab eo ad XLVIII in mediterraneo colonia Cirta Sittianorum cognomine, et alia intus Sicca liberumque oppidum Bulla Regia. at in ora Tacatua, Hippo Regius, flumen Armua, oppidum Thabraca civium Romanorum, Tusca fluvius, Numidiae finis. nec praeter marmoris Numidici ferarumque proventum aliud insigne ei* ».[9]

Pline l'Ancien faisait état d'une « enclave » dont la limite occidentale est l'Ampsaga (Le Rhummel), correspondant à la limite de la Numidie sous le règne de Massinissa (203-148).

Nous comprenons que ce territoire, identifié par les Grecs sous le nom de *Metagonitis Terra*, avait été annexé par les numides, ramenant ainsi leur frontière jusqu'à l'Ampsaga.

Avant lui, Polybe (210 – 126) avait noté l'existence de cette enclave dans un passage relatif à la stratégie d'Hannibaal pour gouverner l'Espagne et se mettre à l'abri des « agressions » romaines. En effet, Hannibaal procéda à des échanges de troupes Africaines et Espagnoles « *afin que cette communication des deux peuples serrât, pour ainsi dire les liens d'une mutuelle fidélité* ».

Ainsi, les troupes espagnoles passées en Afrique étaient composées de Thersites, des Mastiens, des Ibères des montagnes et les Olcades. « *Ce qui faisait en tout douze cents chevaux et treize mille huit cent cinquante fantassins. Il fit aussi passer des Baléares, peuple ainsi appelé aussi bien que leur île, parcequ'ils se battent avec la fronde. La plupart de ces nations furent placées dans la* ***Métagonie****, les autres furent envoyées à Carthage. Il tira des métagonitains quatre mille hommes de pied qu'il fit aller à Carthage, pour y tenir lieu d'otage et de troupes auxiliaires* ».

Cette précision numérique , Polybe l'explique : « *je ne fais cette énumération que parce que je l'ai crue très authentique, l'ayant trouvé au Lacinium écrite sur une table d'airain par ordre d'Hannibaal pendant qu'il était en Italie. Je ne pouvais suivre de meilleures mémoires* ».

S. Gsell relisant ces indications de Polybe reprenait ; « *dans l'hiver 219-218, Hannibaal fit passer des troupes espagnoles dans la « Metagonia de Libye ». « Des villes appelées Métagonites », il tira 4000 fantassins qui furent envoyés à Carthage pour contribuer à la défense de la Capitale* »,[10] Il concluait : « *il y avait une région appelée en grec Μεπγωνα , comprenant un certain nombre de villes qui faisaient partie de l'empire Carthaginois* »[11].

Tout en passant en revue des écrits des auteurs antiques ayant cité « les métagonias » (Strabon, Ptolémée…), S.Gsell donna plus de crédit à la version de Pomponius Mela, qui mentionnait une bande appelée ; *promunturio Metagonio* : *"Regio quae sequitur a promunturio Metagonio ad*

Aras Philaenorum proprie nomen Africae usurpat. In ea sunt oppida Hippo Regius et Rusiccade et Thabraca".[12]

Finalement, l'indication apportée par Pline, jugée erronée, était disqualifiée parce que l'auteur situait la Numidie à l'Est de l'Ampsaga, jusqu'à Tabarca, ce qui ne correspond pas à la géographie historique antique telle qu'elle était diffusée par les érudits « français ».

La version retenue identifie le *Métagonitis Terra* à la bande littorale, qui s'allonge du « Cap Bougaroun » au « Cap Spartel », situé à l'angle Nord/Ouest de l'Afrique, c'est-à-dire allant vers l'ouest, version totalement aux antipodes du témoignage de Pline.

Tout récemment J-P Laporte écrit : *« L'ensemble des enclaves puniques sur la côte algéro-marocaine fut désigné sous le nom de Metagonium. On a discuté de l'étendue de cet ensemble et Stéphane Gsell lui-même a varié d'opinion à ce sujet. L'étude d'un trésor de près de de trois mille monnaies de bronze puniques découvert à Bejaia (Bougie, antique Saldae) a été l'occasion de reprendre la question et de confirmer finalement l'hypothèse émise par Gsell en 1921 et reprise en 1989 par J.Desanges : le Métagonium soumis à Carthage était un chapelet de villes entre le Cap Bougaroun et le Cap Spartel »*[13].

Aucune allusion à Pline, pourtant son témoignage était le seul qui s'appuyait sur des « références » géographiques concrètes.

La version de Pline ne mérite-t-elle pas un autre regard plus sérieux et plus serein ?

En analysant le texte de Pline l'Ancien, nous constatons qu'il s'appuyait sur des « jalons », non seulement identifiables, mais surtout suggestifs. Car la configuration de ces repères dénote par leur morphologie un « sous-entendu », qu'il est possible de saisir facilement.

- En prenant comme référence un cours d'eau, en l'occurrence l'Ampsaga, Pline ne faisait-il pas allusion à la « linéarité » qui faisait office de frontière ou de ligne de « démarcation » limitant le territoire Numide? En d'autres termes ne désignait-il pas un arrière-pays, limité au nord par la méditerranée et l'Ampsaga par l'Ouest ?

  Car, si Pline faisant référence à une bande de littoral, il aurait pu se contenter de donner comme limite le Cap de Bougaroun, d'autant plus que ces jalons sont extrêmement identifiables et repérables.

- La *metagonitis terra*, initialement punique, semble désigner un territoire annexé par Massinissa dans une époque « tardive ». (Nettement après 218 av. J-Ch.)
- Puisque l'Ampsaga passe par Cirta, l'hypothèse que cette ville faisait partie de la *Métagonitis terra* est également tenable.

Finalement cette information, débloque une situation historico-géographique demeurée inextricable. Car elle avait permis a A. Berthier d'émettre une hypothèse relative à l'irruption de Massinissa dans la région cirtéenne et d'autre part elle nous permet d'émettre d'autres hypothèses relatives à des faits géographiques et politiques (l'entrée de Cirta à la tête d'une confédération dans le giron romain), longtemps considérés comme exceptionnels dans le statut provincial romain.

Nous exposerons brièvement l'hypothèse de A.Berthier. Quand au fait géographique, il constituera « le cheval de bataille » de notre travail relative à l'irruption et à la génèse de Cirta dans une territoire occupé alors par une population protohistorique.

Hypothèse des conditions de l'irruption de Massinissa à Cirta

Le témoignage de Pline, avait apporté de « l'eau au moulin » de A.Berthier pour compléter sa thèse et expliquer l'irruption du nom de Massinissa sur des stèles votives du sanctuaire d'El Hofra.

En effet, des neuf stèles mentionnant le nom du Roi Numide, la plus ancienne intervenait durant la 41eme année de son règne (vers 162-163 av.J-C), alors que la plus récentes évoquait la royauté de Micipsa, Gulussa et Mustanabal (tous, fils de Massinissa), émise vers la 56 eme année.

Selon A.Berthier, les inscriptions relevées interviennent donc 40 années après l'intronisation de Massinissa, période durant laquelle le silence s'était imposé.

Dans cette optique A.Berthier propose une hypothèse relative à l'irruption de Massinissa dans le contexte cirtéen.: de 163 à 146 av. J-Ch, Carthage affaiblie, essuyait des coups portés par les Numides avec la bénédiction romaine. Massinissa, vassal de Rome, choisit ces moments pour étendre ses territoires à l'Est et à l'Ouest, réalisant ainsi un vieux rêve…

Ce vieux rêve consistait dans l'annexion des villes du littoral de la Petite Syrte, le pays des emporia, aidé par l'attitude complaisante du Sénat romain, qui se complaisait à débouter les carthaginois dans leurs plaintes.

Finalement nous imaginons parfaitement une unité territoriale constitué d'un réseau de :

- Villes intérieures, avec Cirta comme pôle principal
- Des Villages situés autour de ces villes
- Des villes portuaires

Ces établissements humains étaient reliés par des voies que les Romains avaient par la suite reconstruites et exploitées.

En somme nous pouvons émettre l'hypothèse d'une unité territoriale autonome, traversée par des canaux d'échanges économiques et possédant ses propres ports, signe de relations avec le monde Méditerranéen et son réseau routier intercalé entre le Nord et le sud, l'Est et l'ouest.

Dès lors cette unité territoriale ne devait –elle pas sa genèse à

- **l'apparition d'un pôle important, en l'occurrence Cirta ?**
- **la dynamique à des « compétences » en matière d'économie marchande et de développement agricole ?**
- **la cohérence sociale entre les ethnies ?**

Ne sommes-nous pas en présence d'une REGION HISTORIQUE, générée par l'apparition de Cirta et qui s'était maintenue jusqu'à nos jours, fondant sa solidarité sur des rapports historiques, fonctionnels et psychologiques ?

2.2. « L'inscription de Tigisis » rapportée par Procope.

« Puisque le plan de notre histoire nous a conduit à parler des Maures, il ne sera pas hors de propos de reprendre les choses de plus haut, et de dire d'où ils sont partis pour venir en Afrique, et de quelle manière ils s'y sont établis. Lorsque les Hébreux, après leur sortie d'Égypte, atteignirent les frontières de la Palestine, ils perdirent Moyse, leur sage Législateur, qui les avait conduits pendant le voyage. Il eut pour successeur Jésus, fils de Navé, qui, ayant introduit sa nation dans la Palestine, s'empara de cette contrée, et, déployant dans la guerre une valeur surhumaine, subjugua tous les indigènes, se rendit facilement maître de leurs villes, et s'acquit la réputation d'un général invincible. Alors, toute la région maritime qui s'étend depuis Sidon jusqu'aux frontières de l'Égypte se nommait Phénicie ; elle avait de tout temps obéi à un seul roi, ainsi que l'attestent tous les auteurs qui ont écrit sur les antiquités phéniciennes. Là, vivaient un grand nombre de peuplades différentes, les Gergéséens, les Jébuséens, et d'autres dont les noms sont inscrits dans les livres historiques des Hébreux. Lorsqu'elles virent qu'elles ne pouvaient résister aux armes du conquérant, elles abandonnèrent leur patrie, et se retirèrent d'abord en Égypte. Mais s'y trouvant trop à l'étroit, parce que, depuis fort longtemps, ce royaume était encombré d'une population considérable, ils passèrent en Afrique, occupèrent ce pays jusqu'au détroit de Cadix, et y fondèrent de nombreuses villes, dont les habitants parlent encore aujourd'hui la langue phénicienne. ***Ils construisirent aussi un fort dans une ville nommée alors Numidie, qui porte aujourd'hui le nom de Tigisis.*** *Là, près d'une source très abondante, s'élèvent deux colonnes de marbre blanc, portant, gravée en lettres phéniciennes, une inscription dont le sens est : « Nous sommes ceux qui avons fui loin de la face du brigand*

Jésus, fils de Navé. » Avant leur arrivée, l'Afrique était habitée par d'autres peuples qui, s'y trouvant tirés depuis des siècles, étaient appelés les enfants du pays. C'est de là qu'on a donné le nom de fils de la terre à Antée, leur roi, avec lequel Hercule soutint une lutte à Clipea. Dans la suite, ceux qui émigrèrent de Phénicie avec Didon allèrent retrouver les habitants de l'Afrique, qui leur étaient unis par la communauté d'origine, et, avec leur consentement, ils fondèrent Carthage, et s'y établirent. Ces Carthaginois étant devenus dans la suite des temps puissants en nombre et en richesses, firent la guerre à leurs voisins, qui, comme nous venons de le dire, étaient les premiers arrivés de Palestine, et qu'on appelle aujourd'hui les Maures, les battirent en plusieurs rencontres, et les forcèrent à transporter leurs foyers bien loin de Carthage. Plus tard, les Romains, après avoir subjugué les uns et les autres, assignèrent pour demeures aux Maures les régions les plus éloignées de l'Afrique habitable, et soumirent au tribut les Carthaginois et les autres peuples libyens. Enfin les maures, après avoir souvent défait les Vandales, s'emparèrent du pays nommé aujourd'hui Mauritanie, qui s'étend depuis le détroit de Cadix jusqu'à la ville de Césarée, et de la plus grande partie du reste de l'Afrique. »

Voici donc un passage de Procope, qui rappelons-le était l'historien attitré des Byzantins. Il avait été du « voyage », parmi les accompagnateurs de Bélisaire lors de la « *reconquista* » byzantine en Afrique en 535. Il était en quelques sortes l'équivalent aujourd'hui d'un « envoyé spécial » ou plus exactement d'un « correspondant de guerre ». Son rôle était d'écrire, de relater et de rapporter les « faits » d'armes des généraux byzantins, et même temps d'explorer les territoires.

Si l'on accorde une certaine crédibilité au témoignage de Procope, concernant le peuplement aux alentours de Cirta (en l'occurrence Tigisis, aujourd'hui Ain El Bordj, à l'ouest de Sigus), nous concluons :

- le peuplement de cette région se présente dans les anciens temps comme un « peuple » issu d'une immigration qui était venu s'ajouter à des autochtones. Les nouveaux venus étaient d'origine « moyen-orientale », soit cananéenne.
- Ce peuplement devait se situait aux environs du Xe S. av. J-Ch. (Si l'on juge par la révélation de Moise).

Dans le même chapitre rappelons également les « témoignages » de St Augustin concernant les origines et le « patois » en vogue dans les environs de Hippone et de la Numidie.

L'évêque de Hippone affirmait que dans un castellum du nom de *Fussalla* situé à 40 miles de la ville (soit environs 60 Km) les paysans parlaient le punique[14]. Dans une autre lettre au Pape

Célestin en 422, il recommandait un évêque pour une localité qui parlait le punique (*punica lingua esset instructus*). D'autres écrits de St Augustin, laissent comprendre que les habitants de Mappalia (aux environs de *Calama*) parlaient le puniques et lui-même avait besoin d'un *punicum interpreteus* (interprète du punique) pour s'entretenir avec des donatistes.

Procope confirme également ce témoignage.

D'après le biographe de Septime Sévère, l'empereur avait toujours un accent africain (punique) et sa soeur ne connaissait que peu de mots latins.

Nous pensons que de telles informations sont « déterminantes» pour aider à éclairer ces « temps obscurs », relatifs surtout au peuplement. Mais quelles réactions avaient-elle suscité ?

Il faut préciser au préalable que durant les premiers temps de la colonisation, les questions « litigieuses » concernant l'histoire antique de l'Algérie et les origines de la population étaient souvent « tranchées » par une « autorité » scientifique, « membre » de l'Institut de France[15]. Cette intervention était si « décisive » que les « faits » adoptés intégraient l'enseignement, pour constituer des « vérités » apodictiques. N'oublions pas que ces « décisions » étaient au préalable rendues compatibles à la politique « coloniale ».

Justement ces faits ont été passés en revue par S. Gsell. Usant de son « autorité », ce dernier « balaya » ces témoignages sous prétexte qu'ils étaient le fruit de l'imagination populaire, fabriqués pour servir d'une légende.

St Augustin mentionnait également que les campagnards des alentours de Hippone se disaient des « *canaani* ».

Cette conviction encore était vivace durant le moyen-âge. Les Kotama et les Sanhadja ne se disaient-ils pas qu'ils étaient d'origine Himyarite ? Faut-il rappeler (plusieurs historiens l'affirment) que ce peuple, en s'établissant sur la cote Est de la méditerranée, « enfanta » les phéniciens.

Et les cananéens ?

D'après les historiens, les peuples de Palestine et du Liban actuels durant le III millénaire av. J-Ch, étaient connus sous le nom de Cananéen. Les archéologues, se basant sur les tablettes d'Ougarit, affirment que ce peuple venu du sud avait du faire une « halte » en Arabie Petrée (Suez, Néguev), avant de s'installer définitivement sur la côte méditerranéenne. Ils adoptèrent la langue et l'écriture akkadienne, développèrent la teinture du pourpre, l'artisanat du cuivre et du

bronze. Tour à tour dominés par les Égyptiens, par les assyriens et pourchassés par les « Hébreux » ils s'implantèrent au Nord. Alors que d'autres migrèrent vers d'autres contrées. Les phéniciens n'étaient qu'une frange de ce peuple.

En somme les himyarites ont été la ouche principale des Cananéens et des phéniciens.
Nous n'avons pas la compétence nécessaire pour « développer » ce sujet, cependant il y a assez d'indices très proches pour que « l'imaginaire » populaire puisse adopter une « version » de ses origines si précise et si spécifique.

En d'autres termes, il est possible que telles informations soient « erronées », mais en aucun cas nous pouvons disqualifié une « revendication » des origines sous le prétexte d'une « légende », d'autant plus que les « indices » annexes et les témoignages des historiens de différentes époques se complètent et confirment la situation décrite.

Accordons à S. Gsell les circonstances atténuantes, parce qu'il n'a pas vécu notre « civilisation », ou les informations circulent, se recoupent et s'auto-disqualifient si elles « participent » à cultiver les légendes. Cependant, les historiens locaux continuent à s'appuyer les versions « formatées » par S.Gsell, en persévérant dans les considérations « discutables ».

2.3. La politique coloniale en matière d'écriture de l'histoire antique

Pour une meilleure « assimilation » de l'histoire antique de l'Algérie (et du Maghreb), nous étions contraint de consulter différents documents. Nous avions constaté que durant les premières années de la colonisation, l'intérêt était particulièrement orienté sur toutes les « traces » latines et chrétiennes. La Société Archéologique de la Province de Constantine a été créée dans ce sens. Ainsi, ses recueils avaient surtout tendance à s'intéresser aux vestiges romains et aux inscriptions latines alors que toutes les inscriptions libyques et puniques ne bénéficiaient que d'intérêts relatifs. D'ailleurs, la majorité des articles traitant des découvertes des objets « puniques » étaient écrits par les « rabbins » de Constantine, en comptant sur le rapprochement des « écritures » hébraïques et donc sur leur « traductions » .

Nous avons assez de raisons de croire qu'une telle « tendance » était préméditée, tant les objectifs inavoués de la Société Savante étaient surtout de « magnifier » le rôle des « latins » (entendre les chrétiens, les romains, les grecs) dans l'histoire de l'Algérie. A ce titre, achever l'œuvre de leurs prédécesseurs devenait une mission « sacrée ».

En effet un courant s'était développé chez les colonialistes, durant les premières années de l'invasion, consistant dans la construction d'une « opposition » ethnique binaire. Ce « jeu »

s'appuyait sur les clivages berbère/arabe, ramené à l'opposition sédentaire/nomade et par extension à « non sémitique »/sémitique. Appelé le « mythe kabyle », cette trouvaille avait été hissée en stratégie fondamentale, attribuant au « kabyle » une valence positive, contrairement à l' « Arabe ». Ce « berbère » était vu comme une matière apte à assimiler les « idéaux » latino-chrétiens.

Un des chantres de cette « politique », E.Daumas écrivait en 1853 : *« Plus on creuse dans ce vieux tronc, plus, sous l'écorce musulmane, on trouve de sève chrétienne. On reconnaît alors que le peuple kabyle, en partie autochtone, en partie germain d'origine, autrefois chrétien tout entier, ne s'est pas complètement transfiguré dans sa religion nouvelle. Sous le coup du cimeterre, il a accepté le Koran, mais il ne l'a point embrassé ; il s'est revêtu du dogme ainsi que d'un burnous, mais il a gardé par-dessous sa forme sociale antérieure, et ce n'est pas uniquement dans les tatouages de sa figure qu'il étale devant nous, à son insu, le symbole de la Croix ».*[16]

L'arrogance qui accompagnait « l'intelligence » de certains colonialistes ne laisse aucun doute sur leur intentions, manipulant et réorientant à souhait les données de l'histoire antique de l'Algérie. Nous avons trouvé les recommandations d'un correspondant de l'Institut de France, (rappelons que c'est une institution « savante » des plus autoritaires, car elle dépendait de La République, et à ce titre elle contribuait à asseoir prioritairement les intérêts coloniaux). Celui-ci, prodiguant ses conseils, développait les « extensions » à donner à l'enseignement supérieur en France. En effet, le Baron P.G. de Dumast publiait en 1865 la brochure[17] suivante :

«En ethnographie comme en linguistique, la bévue était risible sans doute, mais en politique elle était funeste. S'être figuré analogue ce qui était foncièrement divergent, — avoir confondu le feu avec l'eau, — ç'a été l'origine d'une foule de mesures déraisonnables, par conséquent dangereuses.

Que d'argent, que de sang, tristement dépensés sans motifs, auraient pu ne pas l'être, si seulement, moins ignorants, et ne partant point d'une fausse idée préconçue, nous n'eussions pas tenu en suspicion, pas traité avec défaveur, comme complices présumés de nos ennemis, les hommes que la Providence nous donnait pour alliés naturels !

Hélas ! Le manque de justesse entraîne le manque de justice.

Par nos défiances mal placées, nous avons semblé prendre à tâche de repousser les sympathies berbères. Par nos procédés inintelligents, nous avons éloigné de nous, et quelquefois forcé comme à plaisir à s'allier avec nos adversaires, une race honnête, laborieuse, généreuse, qui,

d'une moralité plus haute que celle de ses anciens vainqueurs arabes, ne demandait qu'à venir à nous ; une race qui tenait surtout à être payée en marques d'estime ; et qui, — pour peu qu'au lieu de la froisser dans ses fières délicatesses, nous eussions paru comprendre ses instincts loyaux et sentiments élevés, — nous aurait fidèlement secondés contre les Sémites mauresques, de la même façon dont ses aïeux, les braves sujets de Massinissa, aidaient Rome contre les Sémites carthaginois.

Mais enfin, mieux vaut tard que jamais. Instruits que nous devons être par nos fautes, livrons-nous du moins, à présent, à la féconde étude du Bérébère ; du bérébère, l'une des mailles du réseau glossal de ces Imzighs ou Libyens dont les Tawaregs sont une branche, et qui avaient jadis étendu leurs établissements, d'un côté jusqu'au voisinage de la Nubie, de l'autre jusqu'à celui du Sénégal. Aussi bien est-il temps d'en finir avec les gaucheries. La confusion que nous avons faite par ignorance, ne la laissons point se transformer à la longue en fusion réelle. — il. y va de notre avenir en Algérie.»

Une langue « châtiée » et claire pour exhorter ses collègues à adopter une orientation dénaturant l'histoire, « accablant » tout ce qui est « oriental » ou sémitique en Algérie à commencer par les puniques….voilà le programme du « triste » Baron.

Inutile de préciser qu'en préconisant une politique ségrégationniste, les colonialistes voulaient assurer les bonnes conditions à leur « séjour ». Objectif : « réhabiliter » l'esprit Numide. « Réaménager » l'histoire antique pour raviver la « flamme » de Massinissa, qui s'allia au romains pour « écraser » les puniques : voilà une « trouvaille » stratégique empreinte de perspicacité, tant elle se basait sur la croyance que ce peuple « colonisé » n'avait aucune notion de son histoire. Donc la manipulation de l'histoire (proposée à l'enseignement) devait s'orienter dans le sens de réveiller la « bravoure » numide… et pourquoi pas sa « loyauté» (entendre sa vassalité.)

Nous pensons que ces « orientations » avaient été les principales recommandations à des historiens « chargés de mission », dont l'objectif était d'aménager « le terrain » à une colonisation sans « coup férir ».

Ainsi, une histoire remodelée, des études sur la « romanisation » qui s'évertuaient à analyser les « maladresses » des Légions et des politiques impériales, une exploration scientifique de l'Algérie… voilà ce que les colonialistes avaient investi pour préparer le terrain à leur implantation. Résultats : entre autres, une histoire falsifiée et travestie. Les stigmates de ces « œuvres » ont été ignorés par la Loi votée par le Parlement français en Février 2005[18],

« consacrant » les bienfaisances de la France dans ses colonies….

CONCLUSION DU CHAPITRE

Notre « profil » ne nous permet pas de nous approfondir dans ces considérations « historiennes ». Mais, il nous semble que les « bévues » sont assez préjudiciables pour que l'on ignore leurs retombées.

Même si nous nous basons sur les « aspects » matériels et figurés des « civilisations » qui s'étaient succédées à Constantine et à ses proximités, la compatibilité de nos « conclusions » avec celles admises « officiellement » doit être de mise.

Aussi, tant que la « version » officielle souffre de « malfaçons », la concordance avec les faits « matériels » reste difficile à obtenir. Nous avons constaté que certains historiens tendent à opérer des « forcings » pour rendre les deux volets (matériel et historiographique) compatibles. Résultat, les arguments proposés sont souvent d'une grande « légèreté » et sans consistance, sinon totalement contradictoires.

D'autre part, nous comprenons pourquoi les « sociétés savantes » françaises n'avaient accordé aucune importance à la « thèse » de Berthier. D'ailleurs, de nombreux africanistes se soucient des attitudes des « berbères » si ils venaient à « perdre » Jugurtha, une des figures majeures de leur histoire. Paternalisme et/ou réflexe colonial ?

Voilà donc, en guise d' « avertissement », les déformations qu'il faut se remémorer avant de poursuivre la teneur de ce travail de recherche. Car les aspects « matériels » de la civilisation préromaine n'ont d'autres « références » que celles trouvées localement ou dans l'aire méditerranéenne.

---

[1] Ce passage est paru dans un article : voir BOUCHAREB A. L'antique Cirta. Charisme, souveraineté et mémoire. In *EurOrient*. N°14. 2003.pp 98-123.
[2] CAMPS G. Berbères aux marges de l'histoire.Ed.Hespérides.Toulouse.1980.
[3] JULIEN Ch.-A. Histoire de l'Afrique du Nord.Ed.Payot.Paris.1961. (Tome 1)
[4] CAMPS G.idem.p.152
[5] JULIEN Ch.-A idem.p.83
[6] BENACHENHOU. A. Connaissances du Maghreb .Ed.Imp.pop. de l'Armée.Alger.1971. en p.44 .
[7] CAMPS G.ibidem.p.154
[8] Voir à ce porpos , BERTHIER A. GOOSSENS S. Constantine. Imp.Toulouse.1965. et BERTHIER A. Rome, la Numidie et le Maghreb. Ed.G.Picard.Paris.1980.
[9] PLINE Histoires Naturelles. Vol. II. 1. parg.22.
[10] GSELL S. Histoire Antique de l'Afrique du Nord..Paris.1913-1928 (8 Vol.).vol 3.p.155.
[11]GSELL S Idem.
[12] Pomponius Mela. Chorographia Liv I.28..

[13] LAPORTE J-P. Le Métagonium et les échelles puniques. In L'Algérie au temps des royaumes numides..Ed.Somogy.Paris.2003. pp.50-52.
[14] St AUGUSTAIN .Epistola. CCIX. 2 & 3. 75
[15] Crée le 25 octobre 1795, il regroupe sous le même « objectif » l' Académie française, l'Académie des inscriptions et belles- lettres, l'Académie des sciences, l'Académie des beaux-arts et l'Académie des sciences morales et politiques. Autant dire, que cette « monumentale » société savante, représentant l'élite de la République avait donc des inclinations politiques « nationales ». Rappelons également que cette « structure » décide des programmes d'« enseignements » officiels.
[16] DAUMAS E *Mœurs et Coutumes de l'Algérie :* Tell, Kabylie, Sahara. Ed. Hachette.. Paris .1853. en p. 266.
[17] Cette Brochure intitulée « *Enseignement supérieur en France et extension à lui donner »* a été publiée en note de bas de page par WARNIER A. L'Algérie devant l'empereur. Challamel Lib.Ed.Paris. Octobre 1865.
[18] Votée récemment cette loi « regarde» la colonisation française comme une « œuvre » qui avait été positive. Inutile de noter qu'elle continue de soulever un « tollé » important dans la société française même.

CHAPITRE 13

LA FONDATION DE CIRTA : Berbère, cananéenne ou punique ?

INTRODUCTION

Très peu d'informations relatives à la fondation de Cirta sont disponibles. Aussi, il demeure difficile de pouvoir d'attribuer une origine à cette cité sans recourir aux bribes apparaissant dans les écrits des historiens, aux objets archéologiques et à l'onomastique ou à la toponymie.

Il y a lieu de se débarrasser au préalable des stéréotypes et des conceptions fabriquées à partir des lectures « aigues » des documents historiographiques, ou les équivoques ne font que rendre la compréhension très difficile.

Notre approche évitera donc les écueils des conceptions issues des lectures dont les sources s'érigent en vérités apodictiques. Principalement, nous fondons notre thèse sur des appuis scientifiquement établis en gardant un œil sur l'« avertissement » mentionné dans le Chap.12.

L'objectif de ce chapitre est donc une approche d'identification des conditions de fondation de Cirta.

Nous procéderons par analyse critique des écrits concernant la fondation de Cirta, sur sa toponymie et enfin sur les découvertes archéologiques attestant ses origines.

Les lieux ou s'étaient effectués les principales découvertes archéologiques peuvent constituer des indices à l'implantation des principaux édifices, et donc traduire une organisation spatiale de la ville. Cette entreprise s'appuie sur les références à soutirer des modèles urbains phénicien et punique.

Dans un second volet, nous tenterons établir les modes architecturaux dominant à l'époque par leur récolte à travers les motifs figurant dans les objets archéologiques et dans les stèles funéraires ou votives.

La présence des punique à Cirta sans être « reniée », est traitée par les historiens comme un épiphénomène. Cette conception, tout reconnaissant l'importance de la ville, érigée en capitale, semble vouloir ignorer ou même minimiser un puissant établissement punique dans Cirta.

Car l'importance et la quantité des découvertes archéologiques attestent d'un long et « puissant » séjour punique. D'ailleurs, le nombre des pièces archéologiques puniques et néopuniques trouvées à Constantine sont considérées de loin les plus importantes et les plus nombreuses en Algérie.

Ce volet n'est pas tellement pris en considération dans son aspect « absolu », il est souvent attaché à une hypothétique harmonie entre autochtones et puniques, faisant l'impasse sur une forme de « domination » civilisationnelle.

Quelles sont les conditions à l'origine de la fondation de Cirta ? Quelles sont les approches pour sa toponymie ? Quel était le mode de vie dans la ville ? Comment était organisée la ville spatialement ? Comment étaient ses arts et son architecture ? Telles sont les questions auxquelles nous tenterons d'apporter des éléments de réponse dans ce chapitre.

Nous nous emploierons pour ce faire à :

- décortiquer les sources historiographiques antiques et contemporaines,
- identifier les objets exhumés par les archéologiques
- analyser les conditions du peuplement
- analyser la toponymie

1. LA SITUATION TRIBALE PREROMAINE

La composition ethnique et tribale dans le Maghreb préromain n'avait d'intérêt pour les historiens que par rapport à ses relations avec les romains et les carthaginois. Aussi, elle était réduite à trois royaumes : les Maures, les Masaesyles et les Massyles, avoisinant les territoires puniques dominés par Carthage et le territoire des Gétules au sud.

Au fil de l'histoire, les Masaesyles disparaissent complètement, le terme Numidie est plus utilisé pour désigner un territoire allant de la Cyrénaïque à l'Ampsaga[1] pour Pline, des territoires puniques (autour de Carthage) jusqu'à la Moulouya [2](assimilée à la *Muluccha* de Salluste) pour les auteurs contemporains.

Cette réduction est d'autant plus simple qu'elle ne pouvait convenir à l'histoire romaine au Maghreb, où le rôle joué par d'autres tribus s'était avéré important, comme celui des *Musulames*, qui, conduits par Tacfarinas, avaient quand même contrarié le projet romain en Numidie, ou encore les *Nicibes* autour de Nicivus (N'Gaous) et les *Suburbures* aux environs d'El Eulma, les *sigenses,* la *gens ucutamonurum*, les *Nattubutes*, les *Saboides*, les *Nagmussi* et les *Zimizii.*

Les auteurs anciens employaient également les noms de Numides et de Libyens ou libyques pour désigner les habitants de l'Afrique du Nord.

Pour Salluste, les Libyens et les Gétules étaient les premiers habitants de l'Afrique, menant une vie de Nomades, ils se nourrissaient de la chair des fauves et des herbes, n'obéissant ni à des règles, ni à des coutumes. La population sédentaire était issue des Mèdes, des Perses et des Arméniens, qui après la mort de leur chef, Hercule en Espagne, durent se fixer en Afrique suite à des conflits de pouvoir. Les Perses s'établirent près de l'Océan, avaient du renversé les coques de leurs navires pour en faire un toit. Ils s'unirent au Gétules en contractant des mariages et leurs déplacements fréquents leur avaient valu le nom de Nomades. Leurs habitations allongées,

étaient appelées « *mapalia, aux flancs cintrés, et font l'effet de carènes de bateaux. »*[3].

Les Mèdes et les Arméniens s'unirent aux Libyens qu'ils appelaient Maures sur les territoires de la « mer d'Afrique ». La puissance des Perses alliés des Gétules ne tarda pas à s'exprimer par une installation avoisinant Carthage : la Numidie. Ces derniers étendirent leur territoire en annexant les régions voisines jusqu'aux rivages méditerranéennes, étant plus belliqueux que les libyens.

Les Auteurs grecs, Hérodote en particulier définissait les Libyens comme les habitants de l'Afrique du Nord, qu'il divisait en trois catégories : les pasteurs, les nomades et les cultivateurs. Dans cette division nous reconnaissons des catégories de semi-nomades, de nomades et de sédentaires. Cette définition avait fini par classer les habitants de l'Afrique du Nord sous l'appellation de Nomades/Numides. Cette appellation a été reprise par les historiens antiques, Polybe et Diodore de Sicile.

Les Romains donnaient le nom de Numides aux populations vivant sur les territoires avoisinant les territoires Carthaginois, Gétules, aux populations du sud et les Maures à l'Ouest.

Les auteurs contemporains se facilitent davantage la tache en définissant les habitants du Maghreb antique comme les berbères. C'est le cas de Ch- A. Julien, qui s'appuie sur la quasi stabilité des mœurs et des arts dont les modes et les dialectes sont les mêmes ou rapprochés dans plusieurs régions en Algérie. D'autres parts G. Camps, privilégie les données linguistiques en s'appuyant sur le fait qu'aucune indication ne montre que la langue berbère a été introduite en Afrique du Nord.

Toujours est-il qu'à partir des écrits des historiens contemporains, nous saisissons deux aspects de la situation qui régnait à l'époque préromaine :

- les rapports entre les différentes tribus en Numidie
- les rapports avec les puniques.

Dans le premier cas, les relations inter-tribus étaient souvent tumultueuses, surtout quand il s'agissait de chercher des alliances avec les puissances en place, en commençant par le conflit Massyles/Masaesyles, ou l'alternance de l'alliance tantôt avec les romains tantôt avec les Carthaginois avait conduit à l'effondrement de la tribu de Syphax.

Le second étant le rôle joué par Jugurtha, qui usurpa le pouvoir non sans commettre quelques forfaitures à l'encontre de ses cousins, héritiers légitimes. Enfin, Juba ne fut pas adulé par les tribus Numides qui accélérèrent sa déchéance dans sa guerre face à César.

Dans le deuxième cas, G. Camps [4] estime qu'à l'examen des données géographiques, se dégage une imbrication quasi inextricable entre les puissances Carthaginoise et Numide. Quoique secouées par de vives guerres et révoltes, ces relations numido-carthaginoises demeurent assez

solides pour que les puniques pouvaient maintenir leur présence et leur comptoirs dans les territoires numides. Ces relations traduites souvent en alliances, renforcées par des mariages (Sophonisbe, punique mariée² à Syphax, la mère d'Adherbal, petit fils de Massinissa était également Carthaginoise…) avaient crée une véritable interpénétration aussi bien culturelle qu'ethnique.

C'est peut être dans le principe de ces relations que les puniques avaient entrepris la fondation de villes à l'intérieur et renforcer leurs comptoirs littoraux, étant surs d'être acceptés par des populations à qui ils avaient du transmettre leurs coutumes et leurs mode de vie.

Toujours est-il que les historiens sont persuadés que l'urbanisation de l'Afrique du Nord était l'œuvre des puniques, « *Avec Carthage, la Berbérie a été intégrée au monde méditerranéen, et elle a connu par elle une civilisation orientale assouplie bientôt par l'hellénisme.* »[5].

D'un autre côté les berbères avaient servi en tant que mercenaires dans les troupes puniques. Ils avaient alors acquis de ce fait une culture maritime qui leur faisait défaut.

Finalement, nous pensons qu'une définition de la situation tribale ou ethnique du Maghreb dans l'antiquité demeure une véritable gageure dans la mesure ou les appuis sont toujours basés sur les historiens anciens qui n'hésitent pas à introduire dans leurs descriptions des notes relevant du fantastiques ou des appréciations suggestives.

Mêmes les historiens médiévaux n'avaient pas pu éviter les écueils idéologiques souvent rattachés aux composantes géographiques tels Ibn Khaldoun.

Les historiens contemporains sont plutôt très suggestifs, ne pouvant se défaire d'une lourde idéologie qui les oblige à établir des conceptions plus ou moins en harmonie avec les situations actuelles ou précoloniales.

Aussi nous poursuivrons notre travail en se basant principalement sur les données scientifiquement prouvées.

2. LES PRINCIPAUX SITES DE DECOUVERTES ARCHEOLOGIQUES A CONSTANTINE ET SES ENVIRONS

2.1. Constantine

Comme nous le verrons succinctement par la suite, un matériel « néolithique » a été trouvé à Constantine (dans des « grottes ») et dans ses environs. Cette trouvaille illustre une présence humaine « préhistorique » et protohistorique. Seulement d'autres vestiges ont été découverts depuis les débuts de la colonisation attestent d'une « présence » civilisationnelle plus développée. Ces « objets », des stèles épigraphiques et anépigraphiques portant des inscriptions « puniques » et phéniciennes ont été mis au jour dans plusieurs sites de la ville.

PLANCHE N°96

CONSTANTINE :
Localisation des principaux sites des découvertes archéologiques puniques

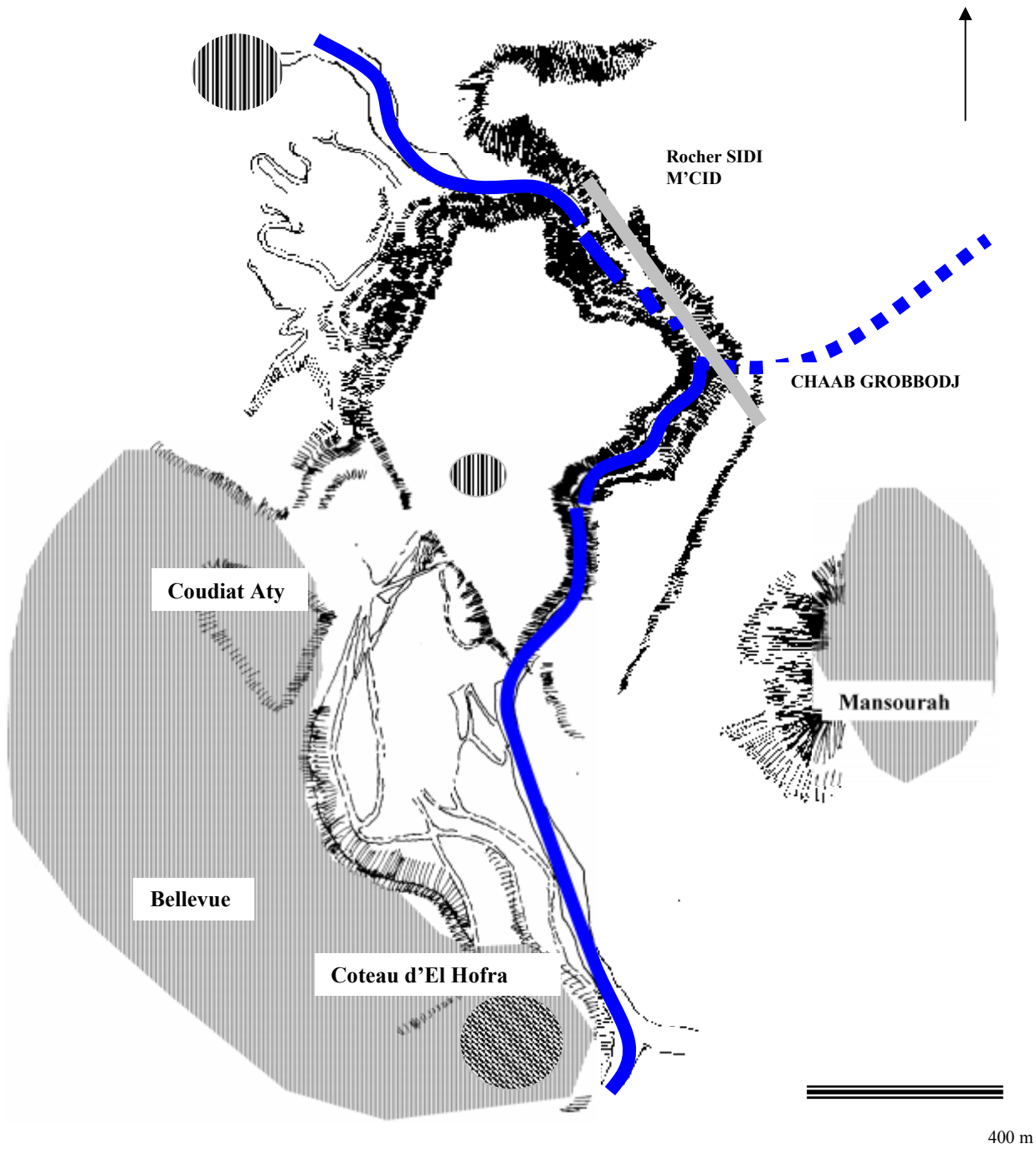

Les découvertes archéologiques concernant les objets puniques à Constantine sont localisés particulièrement sur les zones périphériques du Rocher. Les pentes s'étalant à l'Ouest et au sud Ouest avaient livrées le plus grand nombre des stèles.

D'une manière non-exhaustive, nous énumérons les principaux sites de Constantine qui avaient livré des objets archéologiques puniques. Notons cependant que ces objets ont été trouvés souvent d'une manière fortuite.

- **le site d'El Hofra** [6]:

En effet les premières découvertes avaient eu lieu sur la colline d'El Hofra, occupée actuellement par l'Hôtel Transatlantique, le Garage SONACOME (ex- Renault) et l'habitat informel de la Cité Bidi Louisa. Voici une description du site lors des découvertes de 1875 : « *A quelques centaines de pas de Constantine, s'élève le coteau d'El Hofra, dont la direction est parallèle au lit du Rhumel, qui le contourne avant de se joindre au Bou-Merzoug. Le coté oriental est à pic ; l'autre en pente douce, est traversé par le canal qui amène les eaux d'Ain Fesguia et remplace aujourd'hui, l'ancien aqueduc.* »[7]

Les stèles trouvées de 40 cm à 75 cm de haut et large de 16 cm à 20 cm, en « *calcaire bleu provenant de Constantine* »[8], avaient un sommet pyramidal, portant des symboles et des objets figurés. Ces stèles possèdent de grandes analogies avec celles recueillies à Carthage, surtout au niveau des symboles ; croissant recouvrant un disque, la main ouverte levée ...

Les stèles mises au jour ont été acheminées au Musée du Louvre.

En mai 1950, la Société des Automobiles Renault avait commencé des travaux sur le site d'El Hofra à proximité de l'Hôtel Transatlantique. Cette entreprise avait permis la mise au jour d'un sanctuaire et d'une *favissa* où s'entassaient des stèles. Au fil des fouilles d'autres objets ont été découverts, fragments de fut de colonnes et pièces de monnaies.

Cet ensemble est exposé aujourd'hui au Musée Cirta de Constantine.

- **Le Coudiat** et le plateau de Bellevue : Ce secteur constituait une vaste nécropole punique (et par la suite romaine). Des sépultures comprenant des ossements calcinés déposés dans des coffrets de pierres fermés par de couvercles de forme d'un toit à double pente. Ces sépultures sont accompagnées de miroirs brisés, de ciseaux et de petits vases en verre. Près des coffrets, il y avait des lampes à bec ou à entonnoir et des amphores rhodiennes estampillées. Dans la Place Benyezzar (ex-Baudin), des étagements de coffrets ont été découverts dénotant un peuplement important de la ville et une longue présence. Dans le quartier de la Pyramide, des stèles ex-voto au nombre de 5 ont été mises au jour. Le cimetière Européen a également été un lieu d'ou on avait exhumé 18 stèles puniques et une amphore Rhodienne intacte. Dans le quartier de Bellevue pas moins de 6 stèles ont été trouvées en 1912 et 1927.

- **Sidi M'cid** ; Un habitat punique et un temple à mosaïque romaine perpétuant un culte cosmique ancien ont été découverts en 1960 sur la rive gauche du Rhummel, à la sortie des gorges. Dans les sites environnants ces découvertes, de pièces de monnaies, de la céramique, des

lampes grecques, des fragments d'amphores rhodiennes à estampille ont été trouvés. Sur au pied de Sidi M'Cid, des tombes creusées dans le roc et contenant des verreries multicolores ont été signalées, possédant beaucoup d'analogies avec les modèles de tombes phéniciennes.

- **Le secteur du Mansourah** : des grottes « artificielles » de formes rectangulaires et de petites dimensions, présentant 3 chambrettes de chaque côté et une 7eme dans le fond vis-à-vis l'entrée, ont été découvertes sur le flanc nord du Mansourah. Des coffrets funéraires ont été également recueillis sur le même site, entourés d'objets similaires à ceux trouvés au Coudiat.
- **Le Rocher :** Trois stèles ont été trouvées sur ce site, deux à la place du Palais du Bey et une autre près de la Mairie. Tout près, à Bardo, une amphore rhodienne a été trouvée.

En somme, El Hofra est aujourd'hui un des sites « majeurs » attirant l'intérêt des phénicologues, surtout pour avoir livré des stèles épigraphiques, constituant une référence importante pour les études des « écritures ». En effet, le nombre des ex-voto recueilli dans ce site est le plus grand en Algérie.

Les stèles en « *calcaire bleu dur, comme il en existe à la Corniche et au M'Cid* »[9] prouvent qu'une tradition religieuses ainsi qu'un artisanat étaient bien établis à Cirta.

Cette présence « punique » était donc bien « assise » et loin d'être le fait de quelques migrants ou fuyards séjournant temporairement dans la ville.

Concernant des stèles, la plupart sont datées du III et du IIe S.av. J-Ch. Cependant nous remarquons quelques hésitations des historiens coloniaux qui « assurent » des fois, en se basant sur la forme des lettres, que certaines stèles dataient du IV e S av. J-Ch.

2.2. Les principaux sites archéologiques puniques aux environs de Cirta

Le hinterland de Cirta, comme la région Nord donnant sur la méditerranée avait également connu un établissement punique plus ou moins important. Si le littoral est traditionnellement le lieu de prédilection à l'établissement des comptoirs puniques, le sud de Cirta avait connu un séjour punique assez remarquable.

An Nord, Chullu (Collo) et Rusicade (Skikda) faisaient parties des « échelles » Carthaginoises, Sigus, Tigisis et Sila au sud et au sud Est de Constantine ont été également des sites puniques. A Sigus, des gravures rupestres comportant des symboles empruntés au modèle Carthaginois, ont été repérées près d'une nécropole punique.

« *De décembre 1894 à mars 1895, le Capitaine Hélo mit au jour 22 tombes puniques dans une nécropole antique qui a été découverte à 300 m au sud de l'antique Chullu* »[10].

PLANCHE N°97

LOCALISATION DES SITES DES DECOUVERTES ARCHEOLOGIQUES PUNIQUES AUTOUR DE CIRTA

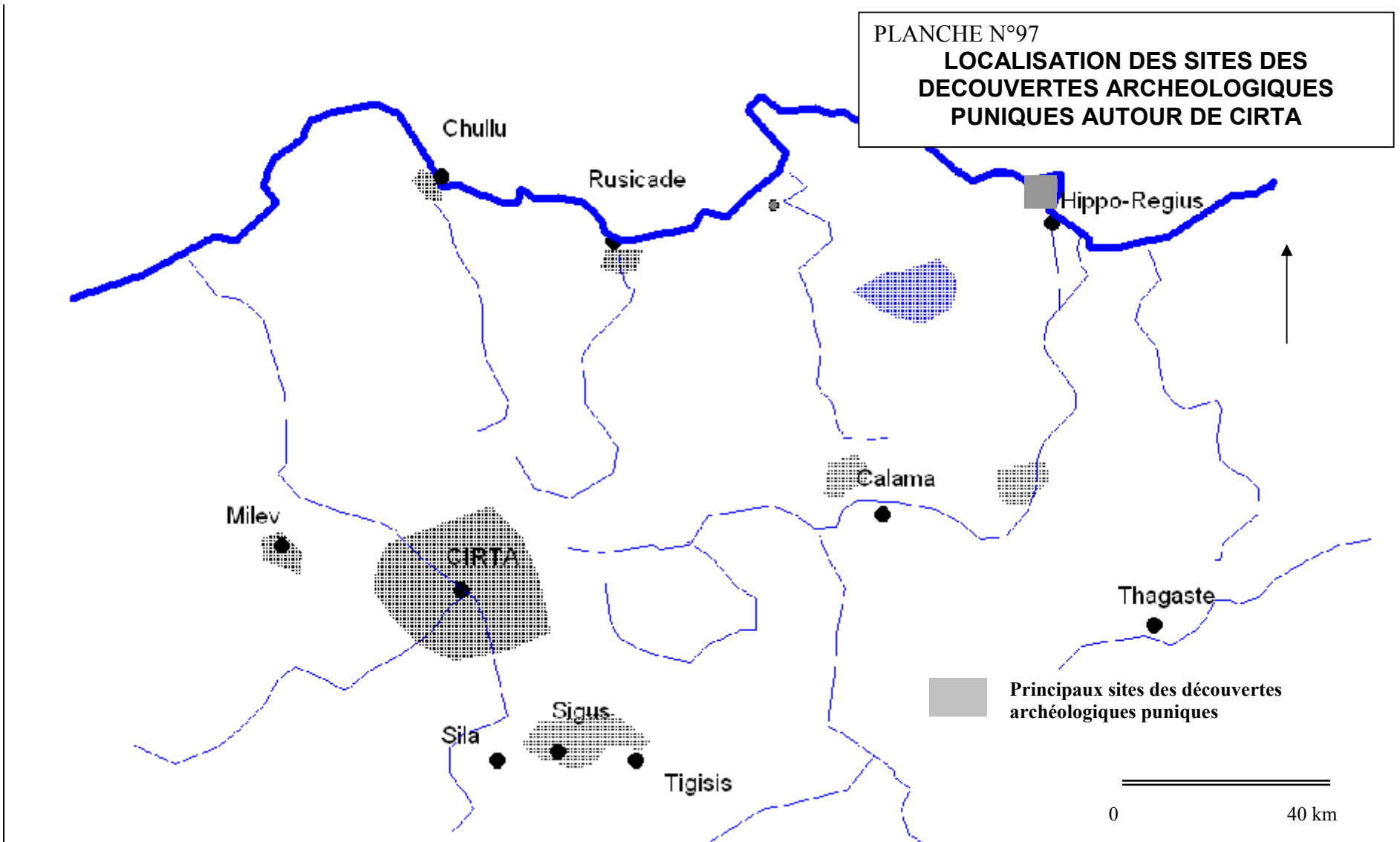

Si Cirta reste de loin le site qui avait livré le plus grand nombre d'objets archéologiques puniques, nous remarquons que les villes des alentours avaient également connu un « séjour » punique. Cependant Cirta s'illustre en pôle majeur de cette « région » punique.

Dans les caveaux funéraires ont été recueillies des poteries, de la céramique hellénistique, des lampes grecques, des coupes hémisphériques à ornements végétaux moulés, des monnaies carthaginoises et puniques, datant du milieu du IIIeme S. et le début du Ier S av. J-C.

A l'Est de Constantine, Calama (Guelma) et ses environs fournissaient beaucoup d'objets archéologiques et d'inscriptions bilingues (libyque et punique) et néo-puniques. A l'ouest, Tiddis et Milev (Mila) des vestiges attestent d'un séjour punique dans la région.

2.3. Les inscriptions libyques a Cirta et ses environs

Sur le bilan des inscriptions puniques et libyques à Cirta et dans ses environs, nous nous referons aux cartes élaborées par KK.Daho[11], faisant état stèles votives gravées. Les « références » libyques sont concentrées :

- au nord de Souk Ahras (entre El Tarf et Bouhadjar au Sud) ;
- à Guelma jusqu'à Ain Nechma ;
- Autour de Mila entre Fedj M'Zala, Oued El Athmania et Tlaghma

Clairsemées aux :

- Environs de Constantine (Ouled Rahmoun et Sigus au sud/Est)

Dispersées aux :

- Environs d'Oum El Bouaghi
- Aux environs de Batna

Rares :

- Dans la vallée de l'oued Bousellam et la basse vallée de la Soumam
- Au sud sur l'axe Negrine, El Kantara et Tebessa

Inexistantes :

- Sur le littoral et dans les villes antiques.

Dans cette élaboration l'auteur souligne un fait exceptionnel : *« Cirta qui fut la capitale Numide ne compte que deux inscriptions libyques dont une bilingue libyco-punique* »[12] .

Maigre patrimoine dans la capitale de rois numides qui s'étaient attelés à officialiser la langue libyque, comme moyen d'affirmer une indépendance ! Dans l'autre sens, les inscriptions puniques sont d'autant plus nombreuses, que nous sommes amenées à voir dans Cirta un séjour punique plus affirmé et plus conséquent.

Conclusion partielle

Dans ce qui a précédé, nous nous sommes déployés à faire connaître le « matériel » punique recueilli dans la ville de Constantine et de ses environs, dont la plupart reste exposé dans le Musée de Cirta.

PLANCHE N°98

REPARTITION DES INSCRIPTIONS LIBYQUES AUTOUR DE CIRTA

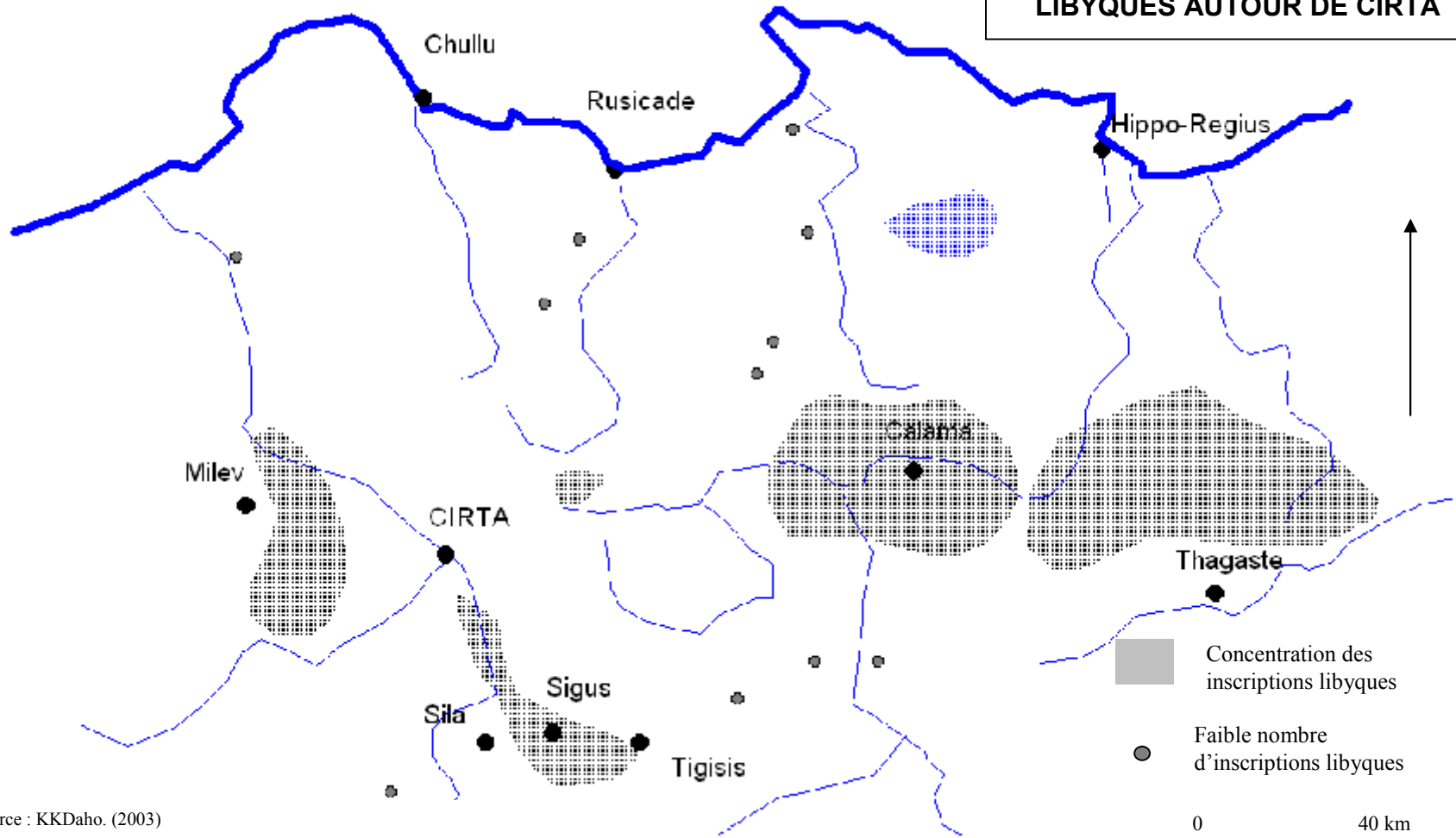

Source : KKDaho. (2003)

Les inscriptions libyques reccueillies dans la région de Cirta étaient plutot plus concentrée dans autour de Thagaste (Souk Ahras) et Calama (Guelma), plus moins denses près de Cirta. Dans cette ville seulement deux inscriptions ont été trouvées.

Notons au préalable que le site particulier d'El Hofra, a été assimilé au « tophet » punique, une aire sacrificielle spécifique aux villes puniques.

Sa richesse en matière d'ex-voto atteste qu' « *en Afrique du Nord, après le tophet de Carthage, par le nombre et la qualité de ses stèles, le sanctuaire de Cirta vient ainsi au second rang.* »[13].

Les objets archéologiques faisant référence au mode punique recueillis sont tellement nombreux que nous sommes tentés de considérer que Cirta a été une fondation punique, sinon qu'elle a été le siège d'un puissant établissement punique. Dans le même ordre, les objets faisant référence au mode numide sont tellement insignifiant de point de vue quantité que nous sommes amenés à considérer sa présence comme « secondaire ».

L'importance du séjour punique était d'autant plus significative qu'elle se situait en plein cœur de ce qui est supposé être le territoire Massyle et précisément dans la capitale des Rois Numides.

Avouons que cette présence est pour le moins curieuse !

Cependant, si nous superposons les cartes mentionnant les répartitions des objets puniques et libyques, nous constatons que Cirta s'affirme en pôle urbain important autour de laquelle gravitaient des établissement humains ou se mélangeaient puniques et libyques.

Cette situation dessine les contours de la « région » qui s'était affirmée durant l'époque romaine, la Confédération Cirtéenne avec ses principales colonies, ses castella et pagi. Cette « unité », à population « mixte », diffère nettement de celle à l'Est, exclusivement libyque autour de Calama (Guelma), Thagaste (Souk Ahras), Madaure (M'Daourouch) et Tubursicum Numidarum (Khamissa). Ces dernières faisaient partie de la Proconsulaire.

En d'autres termes nous détenons ici, la souche « primaire » de la région constantinoise, avec ses ports au nord, ses hautes plaine au sud et ses limites Est (comprenant Thibilis) et Ouest avec Milev, confirmée par une peuplement mixte. Cette unité géographique était sous le commandement de Cirta alors centre majeur, exclusivement d'une « culture » punique.

3. LE PEUPLEMENT DE CIRTA

Dans ce qui suit nous procéderons au préalable par un passage en revue des versions et des hypothèses relatives aux peuplement de Cirta, puis d'analyser les aspects toponymiques et onomastiques et finalement de considérer le choix du site et de la région.

PLANCHE N°99

LA REGION CIRTEENNE PREROMAINE :
Synthèse à partir des objets archéologiques

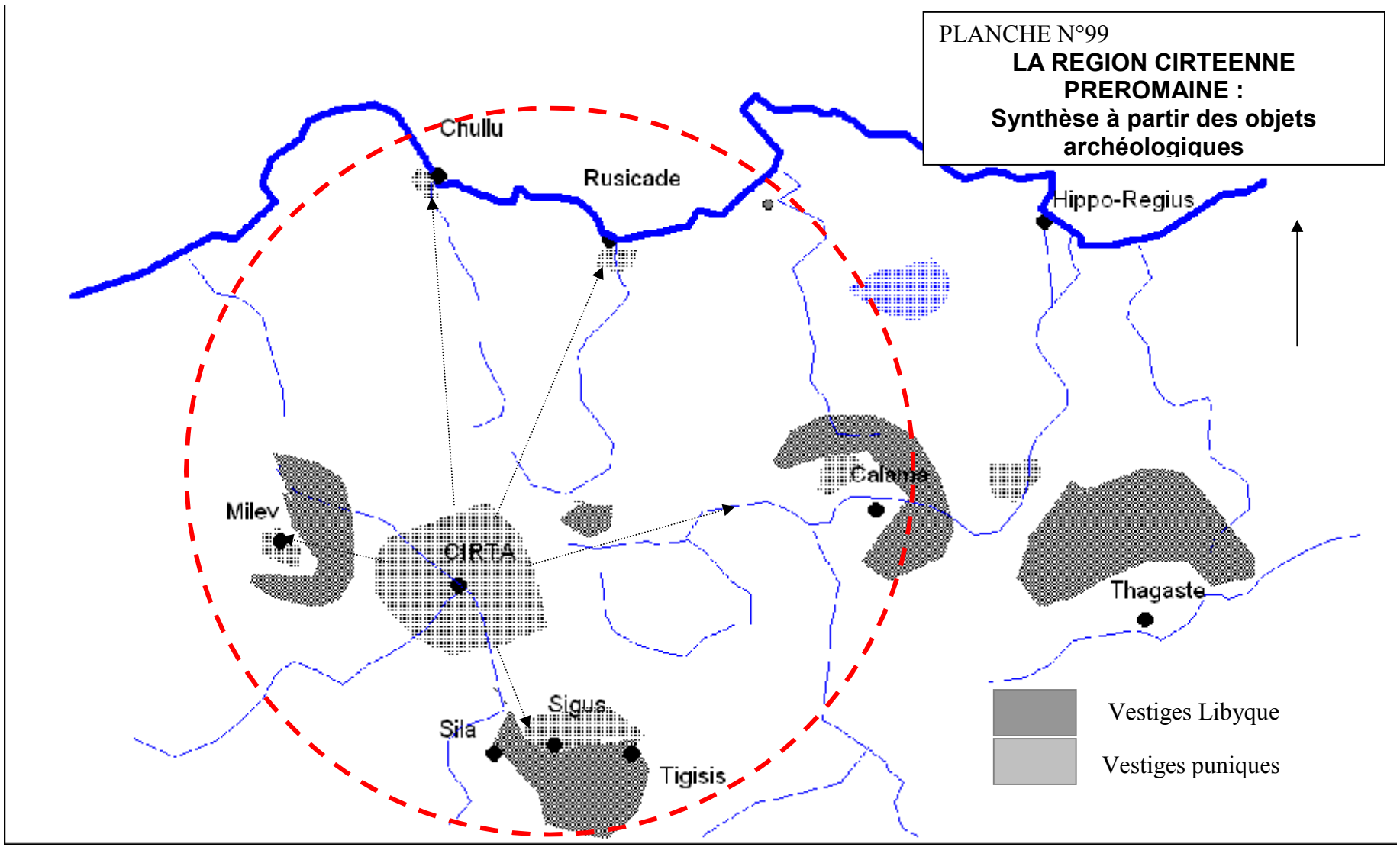

Le peuplement de Cirta est diversement interprété. Nous entamons ces versions par la plus ancienne, celle avancée par Salluste : « *les Phéniciens, poussés, les uns par le désir de diminuer chez eux la population, les autres par l'ambition d'étendre leur empire, engagèrent à partir la plèbe et des gens avides de nouveautés, qui fondèrent Hippone, Hadrumète, Leptis, et d'autres villes sur les côtes méditerranéennes ; très vite ces cités prospérèrent et furent, les unes l'appui, les autres la gloire de leur patrie* ». [14]

Ce passage illustre une migration de carthaginois vers d'autres lieux. Une partie de la population s'était déplacée pour fonder d'autres villes (pas nécessairement côtières), suite à une forte pression démographique. Une autre partie, plutôt cherchant à réaliser des gains avait fondé des villes sur des anciens comptoirs sur la méditerranée, Hippone, Hadrumète et Leptis.

Il nous fournit également quelques arguments de grandes importances :

1. La pression démographique est nettement suggérée par Salluste ; cette situation semble correspondre à l'information de Strabon, quand il attribuait à Carthage une population de l'ordre de 700 000 habitants et à l'extension de la ville à la veille de la 3eme Guerre Punique, dont les faubourgs avaient atteint les alentours de Sidi Boussaid au Nord.
2. Salluste cite Hadrumète. Cette ville avait également été l'objet de fouilles archéologiques ou beaucoup de stèles puniques ont été mises au jour. L'établissement punique a été très important, seulement ces objets ne présentent pas d'analogies significatives avec les modèles carthaginois. Ce qui laisse supposer que cette ville s'était démarquée de Carthage.
3. Salluste affirme que les phéniciens étaient partis pour fonder des villes. Nous constatons que ces villes furent fondées sur des anciens comptoirs. Les sites côtiers phéniciens anciens avaient du garder leur statut de comptoir puniques (Chullu, Rusicade).

Il y a lieu de penser que Cirta a été fondée dans cet élan migratoire carthaginois et pourquoi pas comme ville principale de la *Metagonitis Terra* que Pline l'Ancien citait comme territoire appartenant aux carthaginois et dont le promontoire méditerranéen comprenait le cap Bougaroun (actuel) et Rusicade, alors que le hinterland se situait à l'Est de l'Ampsaga, que nous verrons par la suite.

La pénétration Africaine Carthaginoise était intervenue selon Ch-A.Julien, après la déroute essuyée face aux grecs dans les batailles livrées pour l'occupation de la Sicile, vers 480 av. J-C. Cette situation avait freiné la tendance impérialiste de Carthage, qui avait du se replier sur son hinterland africain. *« C'est en effet dans la deuxième moitié du Ve Siècle qu'elle*

commença à conquérir sur les Libyens un territoire où son aristocratie se tailla des domaines agricoles et leva des mercenaires »[15].

Dans cette optique, le repli des puniques sur l'agriculture ne pouvait se passer des domaines et de terres fertiles. Dans ce sens, les environs immédiats de Cirta possèdent encore cette qualité. Ainsi, la présence punique, à Sigus, à Calama (Guelma) , à Tiddis et Milev , aux alentours de Chullu (Collo) et Rusicade (Skikda) semble être motivée par la fertilité des terres et leur rendement.

Les versions avancées par d'autres historiens et chercheurs contemporains sont souvent empreintes de légèreté ou d'un « forcing » incongrues aux situations livrées par le terrain.

Ainsi, pour F.Bertrandy, « *des Carthaginois ont pu émigrer dans la capitale numide en accompagnant par exemple, Sophonisbe, la future épouse de Syphax et être à l'origine de la création du sanctuaire d'El Hofra. On admet aussi le rôle de Massinissa dans l'ouverture de son royaume à la civilisation punique tout comme à la civilisation méditerranéenne, en général. Mais le culte a été entretenu par la vague de réfugiés puniques qui s'installa en Numidie, et à Cirta, juste avant la IIIe guerre punique et après la destruction de Carthage en 146* [16]».

Nous retenons de cette version l'emprunt (pour sa structure symbolique) des éléments à l'historiographie de Carthage et principalement à la légende accompagnant sa fondation par Elissa (Didon) fuyant l'ambition démesurée d'un frère. Il faut préciser que la datation des stèles d'El Hofra renvoie à une période située au III eme S. Donc nettement avant l'entrée de Sophonisbe dans l'histoire. D'autre part, la quantité des objets recueillis et des surfaces des nécropoles dénotent une occupation plus longue en plus d'un établissement punique « majoritaire » et continu.

G. Camps, sans identifier le mode de peuplement, reconnaît implicitement la présence de « *villes africaines de culture punique* », ne constituant nullement « *des enclaves étrangères dans le royaume ; au contraire, c'est par leur entremise que se manifeste l'existence de ces royaumes dont elles sont les capitales, les places fortes, la richesse*»[17].

Par ailleurs, G.Camps affirme sans hésitation, que « *bien qu'elle portât un nom peut-être d'origine phénicienne et sa culture fût entièrement punique, Cirta, capitale des Numides massyles, ne fut jamais une ville sous domination carthaginoise, et encore moins une fondation phénicienne* »[18]. Il y a lieu de croire que cette affirmation ne tient pas compte du « façonnement » de la cité dans tout ce qui concerne l'organisation administrative, l'armée (constituée de mercenaires), le culte et même les pratiques économiques dont l'analogie avec

les modes qui prévalaient à Carthage nous semble évidente (comme nous le verrons par la suite).

Reste la version de Procope que nous avions déjà mentionnée dans le Chapitre 12. En effet, selon l'historien byzantin, les phéniciens accompagnateurs de Didon s'étaient appuyés dans leur établissement sur leurs « compatriotes » cananéens, qui les avaient précédé en Afrique, pour fonder l'empire carthaginois. Par la suite, les carthaginois les chassèrent vers d'autres contrées loin de leur capitale. Hypothétiquement, il se peut que ces « pourchassés » étaient venus s'établir en fondant Cirta, pratiquant leur rite et adorant les divinités, tout en renouant des relations avec les « cananéens » des environs de Tigisis.

Concernant le peuplement de Cirta, ce qui s'impose à l'esprit demeure cette punicisation incontournable aussi bien par le « matériel » que par les rites.

L'identification du « tophet », la ressemblance des rites et des stèles d'El Hofra avec celles de Carthage suggère des relations fortes entre les deux cités.

D'autre part, peut-on admettre facilement que les rois numides s'accommodaient d'une « ambiance » punique, alors qu'ils n'avaient pas cessée de revendiquer leur territoire à Carthage, et particulièrement les provocations de Massinissa qui étaient selon plusieurs historiens à l'origine du déclenchement de la IIIe guerre punique ?

Que proposait l'*intelligentsia* locale précoloniale ?

Concernant ce volet, un seul auteur local avait apporté dans ses écrits des informations concernant la fondation et le peuplement de Cirta : Ibn El Moubarek (1790-1870), Repris par A.Dournon[19], il était l'auteur d'une « *histoire de Constantine* » et dont les deux seuls manuscrits figuraient dans les patrimoines de la Bibliothèque Nationale d'Alger et dans la Medersa d'Alger. Ibn El Moubarek mentionnait : « J'ai *appris de la bouche des hommes du savoir que la ville de Constantine a été fondée par celui-là même qui construisit Carthage et à la même époque* ». Plus loin il apportait cette précision : elle datait du temps des « *Adites* ».

Dans ce sens, nous trouvons dans le Coran plusieurs versets citant les Adites : « *N'as-tu point vu comment Dieu a agi avec les Adites (et avec) Irâm à la colonne (remarquable), (cité) dont jamais pareille ne fut créée dans quelconque pays ?* »[20].

Concernant le témoignage apporté d'Ibn El Moubarek, il semblerait qu'une idée de l'histoire de la fondation de Cirta était transmise d'une génération à une autre, fidèlement entretenue par les « *hommes du savoir* ». Si la première proposition du témoignage se confirme dans l'apport des fouilles archéologiques, à savoir que Cirta était fondée par un peuple originaire de Carthage, la seconde proposition, celle de la datation « en même temps », n'a jamais été confirmée.

Il faut préciser que ce témoignage d'Ibn El Moubarek, datait, certainement des premières années de la colonisation, c'est-à-dire dans un moment ou l'exploration de l'Algérie était à ses débuts. (Les premières découvertes archéologiques prouvant une présence punique à Cirta, dataient de 1865).

Nous pensons que cette relation aux Adites provient de leur évocation dans des versets du Coran, peuple de *Hud*[21] (ou *Houd*) , surtout comme bâtisseurs d'une cité grandiose : *Iram* (ou *Hiram*). Ce nom était également porté par un roi Tyrien qui s'était allié au roi *Salomon*. Par ailleurs, Hérodote situait l'origine des Phéniciens dans une région d'Arabie implantée sur la mer Rouge. Ce qui semble appuyer cette thèse que les phéniciens étaient proches des Adites.

Sur un autre plan si l'on accorde de la crédibilité à la « version » de Procope, en admettant que les premiers migrants cananéens s'étaient effectivement établis près du site de Constantine (à Tigisis), nous pouvons estimer le temps de leur implantation. En effet, d'après des historiens des religions, *Josué* succéda à *Moise* aux environs de 1190 av. J-Ch, et donc c'était en ce moment que les cananéens durent immigrer vers le maghreb. La fondation de Carthage est située en 814-813 av. J-Ch. selon les historiens.

Nous constatons que l'établissement « cananéens » près du site Constantine, a environ 31 siècles. (En retranchant la durée du périple et d'éventuels établissements précédents infructueux).

Si nous considérons les « Adites », tout en s'appuyant sur le raisonnement de M.Benzaggouta[22], énumérant les prophètes de *Houd* jusqu'à *Jésus*, soit 42 générations (à raison de 25 ans chacune), le temps écroulé est de 3055 années (soit 30 siècles et demi).

Sur le plan « mathématique » les deux versions se complètent et s'accordent.

Si nous joignons les versions de Procope à d'Ibn El Mobarak, nous pouvons conjecturer que, si l'établissement des cananéens a été très ancien aux environs de Constantine, la ville n'a pu être fondée qu'après que certains de leurs « compatriotes » pourchassés pour les Carthaginois, étaient venu s'y installés. Ces derniers avaient ramenée avec eux entre autres une « culture » urbaine avec dans ses « replis », l'écriture, les rites et les divinités puniques. Dans ce cas, la ville de Cirta pourrait être contemporaine de Carthage.

En tout cas, l'idée d'une fondation d'origine orientale était quand même une croyance ferme chez l'intelligentsia locale de la fin du 19eme au début du 20eme Siècle. Cette croyance semble surtout découler d'une histoire transmise oralement, n'attendant aucune confirmation « scientifique » da la part des premiers explorateurs, ni des historiens ramenés dans les sillons de la colonisation.

Une poésie faisant l'éloge de la ville de Constantine datant des années 40 écrite par

A.Ghoualmi[23], illustre cette croyance. Nous constatons une parfaite recherche d'une « origine mythique » honorable, qui par euphémisme, suggère un peuplement oriental :

Ville sur une haute montagne fièrement campée
Depuis les temps des descendants de ***Sulayman***

On croirait voir ***Babel*** *ou* ***Iram***
ou la célèbre coupole de ***Nijran****.*

On l'a appelée ***Syrte*** *ou* ***Qirta*** *; était-ce une allusion*
a la fin du voyage et aux pendants d'oreilles des tendres vierges

4. CIRTA : TOPONYMIE ET OCCUPATION DU SITE

Le recours à la toponymie peut fournir des indications susceptibles d'aider à définir les origines du fondateur, le peuplement et les aspects physiques du site. En effet, la toponymie constitue, par le support linguistique, la dénotation et la situation du signifiant, un repère historique important. Le fondateur ou le premier peuple établi sur un espace a tendance à le nommer dans sa langue, pour s'assurer ou légitimer son appropriation, et surtout pour « dire » sa présence exceptionnelle.

«*La toponymie étudiée sous l'angle de l'histoire, nous indique la relation qu'il y a entre un nom de lieu et sa situation dans le temps (dimension temporelle). Elle nous renseigne sur les mouvements anciens des peuples, les migrations, les aires de peuplement, de colonisation, les régions où tel ou tel groupe linguistique a laissé ses traces, elle nous aide aussi à reconstituer a végétation de certains milieux, à préciser la perception d'un lieu par ses occupants, à repérer la localisation d'anciennes langues* »[24].

Selon tous les historiens, le nom de Cirta est considéré jusqu'à ce jour comme émanant de *Kirta,* ou *Karta*, signifiant ville en punique (Carthage, Kart Hadash, ville Nouvelle). Sans remettre en question cette « thèse », nous notons qu'une tel rapprochement du mot Cirta à Kirta est quelque peu incongru : le fait de passer de la prononciation du « C » au « K » évoque une altération importante. En effet, l'impression qui se dégage d'un tel rapprochement provient d'une forme « écrite » des deux termes en lettres latines. Alors que les premières écritures de Cirta, étaient en punique, soit des lettres dont la consonance en lettre équivaut à *KRT*.

Nous essayerons de chercher d'autres « lectures » possible à cette toponymie dans les autres villes antiques en premier lieu, puis dans les dialectes locaux des environs.

En effet, concernant la ville du Kef (à l'Ouest de la Tunisie) qui avait également porté le nom de *Cirta* durant la période préromaine, les historiens locaux renvoient sa toponymie à la

présence d'un sanctuaire dédié à la déesse de la fécondité *Ashtarté* .

On sait que le culte d'*Ashtarté* a été diffusé dans la méditerranée par les phéniciens. La déesse avait un temple en Sicile et au Kef entre autres. D'ou le nom de la ville, évoquant la déesse ; *Chirta* ou *Achirta*.

A notre connaissance, aucun temple dédié à *Ashtarté* n'a été trouvé à Cirta (Constantine). Ce qui, nous éloigne de cette version.

En cherchant dans les dialectes berbères environnants, le terme le plus proche au mot Cirta étant « *Thassirt* », signifiant en chaoui (aurasien) « meule ». Cette dernière, en usage domestique fréquent (huilerie, ..) est un double disque taillé dans la pierre dont l'un mobile tourne autour d'un axe encastré dans l'autre. Ce disque, pris dans une échelle cyclopéenne, rappelle étrangement le socle rocheux sur lequel la ville s'était établie. Mais il y a également une énorme simplification entre ce qui aurait pu constituer l'origine du nom (*Tassirth*) et le nom final « *Cirta* ».

D'autre part dans la Bible[25], l'histoire du Roi Salomon qui, entreprenant de bâtir son Temple, demanda l'assistance d'un artisan appelé Hiram ou Hirom de « ***SOR*** » [26], nom actuel de Tyr. Cette appellation semble être en usage déjà dans les temps anciens. Selon plusieurs historiens, *Sor* est un mot phénicien signifiant : Rocher. (Notons qu'en langue arabe, ce mot signifie, rempart plutôt que mur, il souvent utilisé pour désigner les murs extérieurs d'une ville, d'une citadelle…).

Ce dernier rapprochement fournit plutôt une matière adéquate à la toponymie de Cirta, en fournissant :

- Un rapprochement dans la racine de Cirta à savoir, SR
- La signification du nom, évoquant le rocher, ce qui coïncide avec la principale propriété physique du site de la ville.

Une information rapportée par S.Gsell[27] indique qu'avant le nom de Cirta (Constantine), la ville s'appelait : ***Sarim Batim***. Aussi cette toponymie n'avait en aucun moment eu d'intérêt pour les historiens. Pourtant, elle figurait sur la plupart des stèles puniques d'El Hofra, dans à la suite des inscriptions *MMLK DM*, que les historiens affirment qu'ils désignaient des « *sacrifices humains* ».[28]

Cependant nos multiples recherches dans les langues sémitiques anciennes nous ont orientées à chercher l'équivalent de cette « toponymie ». En effet l'expression composée de *Sarim*, et *Batim* se traduit en ***akkadien*** par « roi » et « maison ». Les deux termes expriment le génitif. Nous voyons dans cette forme :

1. une signification proche ou équivalente à « la ***demeure Royale*** », ou la « ***Maison Royale*** » ou la « ***ville royale*** ».
2. l'origine akkadienne. Rappelons que l'Akkadien était la plus ancienne langue sémitique qui supplanta le sumérien en se hissant en langue « politique » et religieuse. La langue akkadienne se développa dans tout le pays cananéen, assyrien et babylonien.

Le nom ancien de Constantine, nous revoie donc à cette « version » de Procope et surtout à ces « témoignages » de St Augustin qui affirmait que les habitants de la Numidie se disaient des « *Canani* ». En effet, les griefs avancés pour « disqualifier » ces « revendications » par des historiens coloniaux, semblent avoir omis certains « indices » tels que cette toponymie purement chamito-sémitique.

CONCLUSION DU CHAPITRE

Au terme de ces questionnements, la seule source qui ne se prête à aucune discussion reste les découvertes archéologiques.

Nous avions donc placé cet « argument » en tête d'une recherche des conditions du peuplement et de la toponymie pour une éventuelle confirmation de cette punicisation de Cirta.

En somme, les « versions » disqualifiées par les historiens coloniaux ne sont pas aussi « négligeables » que l'on pensait. Car les recoupements, quoique très complexes, apportent des « indices » utiles pour saisir la situation ethnique et la civilisation matérielle.

Finalement nous sommes conduits à affirmer, tenant compte de l'importance (en nombre et en qualité) des vestiges trouvés que Cirta a été fondée sous des auspices puniques. Ce pôle urbain commandait une région allant du littoral aux hautes plaines et du mont Chettaba à L'oued Cherf (Guelma). Ces territoires étaient occupés par des ethnies locales et d'autres puniques ou punicisées.

La fondation de la ville a été l'œuvre d'orientaux (cananéens) punicisés, qui après avoir été chassés par les carthaginois, retrouvèrent leurs compatriotes aux environs de Cirta. Ces derniers étaient les descendants du peuples ayant fui auparavant les représailles qu'ils avaient subi en pays de Canaan (XI e S).

Les fondateurs de Cirta, étaient nantis d'une véritable culture punique, fruit du long « frottement » avec les carthaginois. En Effet, les rites funéraires, religieux et l'écriture étaient transposés à la ville de Cirta qui, s'éleva sous des auspices urbaines.

Forte de son rayonnement culturel, religieux et peut-être commercial, Cirta s'imposa comme centre polarisant les territoires autour d'elle. Cette situation favorisa la formation des « contours » d'une région polarisée, avec sa capitale, ses marchés, ses ports et ses territoires agricoles.

Ainsi, la région constantinoise était née que les romains avaient favorisé par sa dotation d'un statut particulier et d'un aménagement poussé.

---

1 Nom antique de Oued Rhummel
[2] Fleuve du Maroc
[3] Salluste. Bellum Jughirtinum.parg XVIII.
[4] CAMPS G .Berbères, aux marges de l'Histoire.Ed.Héspérides.1980.
[5] JULIEN Ch-A. Histoire de l'Afrique du Nord.Ed.Payot.Paris.1961.T1.p.94.
[6] Le site d'El Hofra avait livré des objets archéologiques en 1875, 130 stèles disposées au Louvre et appelée la Collection Costa et en 1950, 500 fragments, déposées au Musée Cirta.
[7] REBOUD V. Quelques mots sur les stèles néo-puniques découvertes par Lazare Costa. In RSAC. 8eme Vol.2eme Série .1878.pp .434-462. e p.445.
[8]REBOUD V Idem
[9] BOSCO M.J. Inscriptions sémitiques inédites. In RSAC. 1912. pp 237-249
[10] L'Algérie au temps des royaumes Numides.Ed.Somogy.Paris.2003.en p.64.
[11] DAHO KK Les inscriptions libyques et puniques. In L'Algérie au temps des royaumes Numides.Ed.Samogy.Paris.2003.pp.30.32.
[12]DAHO KK Idem p.32
[13] BERTRANDY F .Les représentations du « signe de Tanit » sur les stèles votives de Constantine. IIIeme-Ier S.av. J-C.in Ravista de studi Fenecia. Vol.XXI.1.1993. Roma. En p. 2.
[14] SALLUSTE :idem parag XIX
[15] JULIEN Ch-A.idem.p.66.
[16] BERTRANDY F. idem.p.4.
[17] CAMPS G. Berbères .Aux marges de l'histoire. Ed.Héspérides.1980.p.154.
[18] CAMPS G idem. P.152.
[19] Voir à ce propos DOURNON A. Revue Africaine.n°67.1913.p.265.
[20] Sourate LXXXIX.. L'Aube (El Fajr).Coran.trad.H.Boubaker. Ed.ENAG.Alger.1989.T2.
[21] Peuple succédant à Noé et précédant, Thamoud et Abraham.
[22] BENZEGGOUTTA M. Cirta/Constantine se Massinissa à Ibn Badis. Ed.Apc Constantine.1998. p.46-47.
[23] Trad. De l'arabe par .PETIT O & VOISIN W.Edisud.1999.
[24] ATOUI B. Toponymie et espace en Algérie.INC.Algere.pp.36-37.
[25] Bible : le Livre des Rois VII.13-45
[26] Sor, (Sour aujourd'hui, au Liban), était appelée également Tyr.
[27] GSELL S .Atlas Archéologique de l'Algérie. Ed.Jourdan.Alger/Lib.Fontemoins.Paris.1911.
[28] GRENIER A. Fouilles archéologiques en Algérie. In CRAI. 1950. pp.307-312.

CHAPITRE 14
QUELQUES DONNEES PROTOHISTORIQUES

INTRODUCTION

Avant d'entamer l'étude de la ville et de construire le répertoire de son architecture à l'époque préromaine, il convient de retracer « schématiquement » les grandes tranches de la préhistoire et de la protohistoire.

Concernant la préhistoire, démuni de cette compétence, nous nous baserons sur les écrits des préhistoriens, des géologues et des archéologues qui s'étaient intéressés à Constantine.

Cette approche sera organisée dans une chronologie retraçant les grandes ères préhistoriques, vues à travers le matériel recueilli sur les lieux.

Concernant la protohistoire, sa délimitation pose un véritable problème pour les chercheurs. Cependant nous allons la voir à travers les productions mégalithiques et « artisanales » locales.

En effet, les dolmens, les *bazinas*, la céramique peinte sur la poterie et les gravures « rupestres » constituent des « documents » peu approchés et pourtant leur interrogation peut fournir une somme d'informations susceptibles de nous éclairer sur ces périodes et sur les conditions « sociales » de leur « producteurs ».

Ainsi, nous nous maintenons à notre « profil » pour saisir les « pratiques » et les conceptions des populations en analysant le symbolisme de leur décor et la « spatialisation » de leurs dolmens.

1. LA FORMATION DU SITE DE CONSTANTINE

1.1. Hypothèse pour la formation du site de Constantine

L'aboutissement à la configuration du site actuel de Constantine a fait l'objet de plusieurs thèses. Celle qui s'affirme, consiste à soutenir que le Rocher était une seule masse monolithique, que plus tard le Rhummel est venu « déchirer ». La configuration présente s'était accomplie depuis le milieu du quaternaire. Le Rhummel contournait le Rocher par le sud en prenant la direction du Nord/Ouest. En même temps, Il y avait un autre cours d'eau en surface, coulant dans le ravin mais allant vers le sud. Le Rhummel, en venant buter contre le Rocher du coté Sud, avait creusé les parois calcaires provoquant des cassures, et en s'infiltrant, en forma des cavernes.

Des galeries souterraines étaient formées sous la pression des eaux et le Rhummel trouva une issue du coté Nord. Avec les effets de l'érosion, Le Rhummel finit par entraîner la rivière qui coulait en surface vers le Nord. Ce fut alors le détachement du Rocher actuel de celui de Sidi M'Cid.

1.2. Les différentes époques géologiques

Durant cette période, les Australopithèques et Pithécanthropiens qui avaient été les maîtres d'œuvres des bifaces, occupaient sans doute le plateau du Mansourah, probablement une grande plage, alors que le rocher constituait une seule masse. En 1955, des découvertes fortuites sur ce site avaient révélé des ossements fossilisés d'hippopotames et des galets taillés, signes d'une première industrie.

Les hommes du Neandertal avaient succédés aux Australopithèques durant un changement climatique, en occupant les grottes des Ours et du Mouflon et les hauteurs de Djebel El Ouahch, dans lequel ont été trouvé des outils en quartzites taillés.

Le Néolithique a vu apparaître l'Homo Sapiens dans un climat sec et les animaux domestiques faisaient également leur apparition.

En 1907, G.Mercier découvre l'escargotière de Mechta El Arbi (près de Chelghoum Laid), suivie d'autres découvertes à Afalou (30 Km à l'Est de Bejaia), en 1927 et en 1930, d'ossuaire, confirmant la présence de la race Cro-magnon. Ces hommes provenaient d'une même souche, originaires de la partie orientale de la méditerranéen selon Ch. A.Julien[1]

C'est à cette race que les historiens attribuent l'origine des Berbères.

Cette populations avaient également élu domicile à Constantine, en réoccupant les Grottes des Ours et des Mouflons et en s'installant également dans la Grottes des Pigeons, sur le Rocher de la ville. L'occupation des ces grottes a été sans doute le premier sentiment d'espace, clos enveloppant et sécurisant les premiers habitants de Constantine. C'était l'habitat troglodyte

- La grotte des Mouflons :

Située sur le rocher de Sidi M'Cid, cette grotte doit son nom au crâne osseux d'un Mouflon trouvé sur les lieux. Nous ne disposons d'aucune information supplémentaire sauf que le crâne trouvé est exposé aujourd'hui au Musée Cirta.

- La grotte des Pigeons

Elle est localisée sur le Rocher de Constantine, sous le Boulevard Zighoud Youcef (ex. De l'Abîme).D'après A.Berthier [2] , beaucoup d'objets ont été trouvés, particulièrement, les fragments de poterie peinte, sous forme de vases modelés et ornés de décors monochromes, où figurent des triangles enveloppants de damiers, d'une grande analogie avec les peintures des poteries actuelles kabyles. D'autres découvertes de poteries présentant les mêmes motifs ont été faites à Tiddis (Nous verrons ces modèles plus loin).

PLANCHE N°100

CONSTANTINE
QUELQUES FIGURES DE LA PREHISTOIRE



Grotte des Mouflons :
Elle doit son nom aux ossements trouvés à l'intérieur

Le site de Constantine a été habité durant les périodes préhistoriques. En effet, le rocher comprenait des grottes que l'homo sapiens avait occupées. Ses « restes » ramassés consistaient en ossements et en objets à usage domestique (spatules en os, …).
Les grottes étaient réparties sur le rocher de Sidi M'Cid (Mouflons et Ours) et sous la Casbah (les Pigeons).
En résumé, avant de servir de site à une ville, le Rocher avait servi d'habitat troglodyte. Ce qui, normalement, devait faire dire aux préhistoriens que ce site est habité sans discontinuité depuis le

Le versant sud ouest de Sidi M'cid: C'est sur ce site que se situent les grottes des Ours et du Mouflon



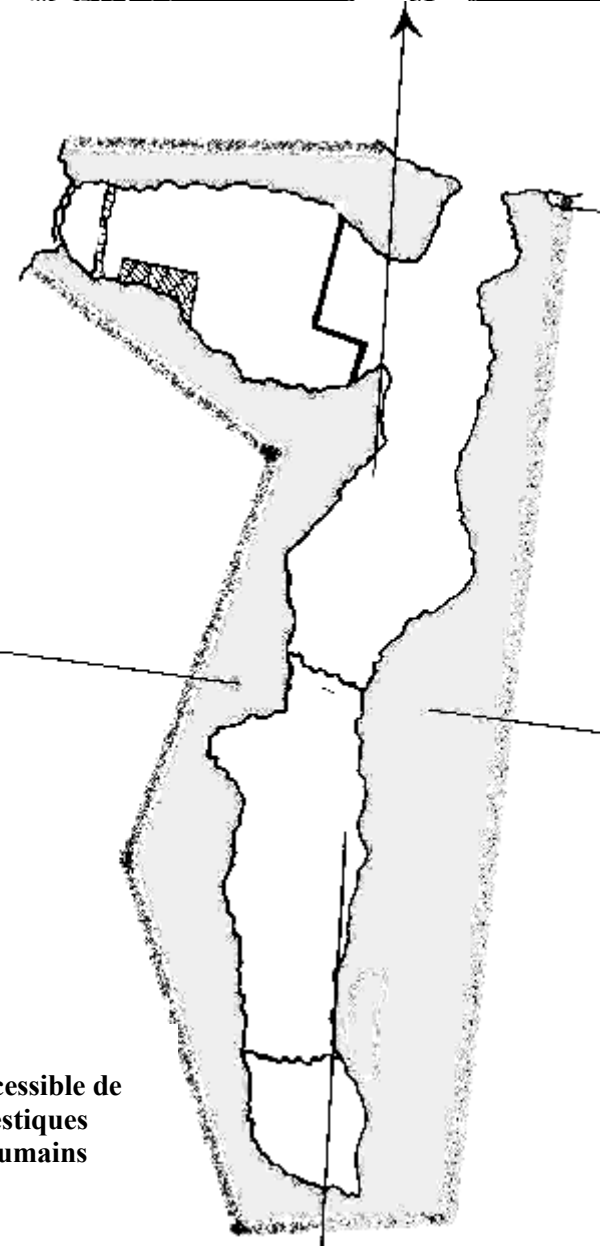

PLAN DE LA GROTTE DES OURS
Longue de 60 m et large de 6 m, elle est accessible de deux cotés. Nombreux objets à usage domestiques avaient été recueillis, preuve d'un séjour humains ancien

Source : Debrugge 1908.

- La grotte des Ours

Située sur la crête qui s'oriente vers le Nord (Direction de Skikda), elle s'ouvre sur le versant de Sidi M'Cid. Cette appellation est due aux ossements d'ours qu'elle contenait. *« Les couches de cendres et les débris de cuisine attestent du séjour de vivants. L'industrie fournie et étudiée (broyeurs, meules, haches polies, nécleus, silex, objets façonnés sur des os-spatules, pointes tranchets, aiguilles, lissoirs) démontre que cet abri a été occupé de tout temps…* »[3].

2. LA PROTOHISTOIRE : les monuments mégalithiques

2.1. Les types de monuments mégalithiques

Ces monuments mégalithiques sont des tombeaux accueillant les dépouilles mortelles, qui étaient ensevelies suivant des rites précis. Ces rites concernent la disposition des corps, la coloration et l'accompagnement du cadavre de mobilier, bijoux et poterie. Ce sont des pierres brutes, dressées, disposées en cercles ou alignées définissant des figures ou des repères dans l'espace. Les monuments mégalithiques ont différentes formes :

- **Les dolmens** : constitués d'une dalle horizontale reposant sur deux dalles verticales. Nous les retrouvons en nombre important à Bounouara, Sigus, Chemora et Roknia.
- **Les haounet** : ce sont des hypogées quadrangulaires à base verticale taillées dans les falaises. « *Ils sont tout à fait comparables aux sépultures de la Sicile voisine…*)[4] (fréquents en Tunisie)
- **Les Chouchet** : des « tours » ressemblant à des margelles, construites en pierres sur un plan à base circulaire et disposées généralement sur les des pentes de ravins. (fréquents en Tunisie).
- **Les Djeddar** : Ce sont des masses en pierres, surmontant en gradins une base rectangulaires, (fréquents dans l'Ouest algérien).
- **Les Bazina**s : Ce sont des assises en pierres partiellement engagées dans le sol et disposées suivant un plan concentrique, le centre est occupé par une coffret couvert d'un tumulus. Ce modèle est très fréquent aux environs de Constantine.

Constantine se trouve au centre d'une zone de civilisation mégalithique. A Bekira (à 4 km au nord), à l'Est, à Roknia, on dénombrait près de 3000 dolmens, à l'Ouest, près de la vallée du Kheneg à Tiddis, au Sud/est, dans une région comprenant Sigus, Bounouara (Djebel Fortas et Mazella) il y a près de 10000 mégalithes.

2.2. Origine et datation

Plusieurs hypothèses ont été émises concernant l'origine des ouvrages mégalithiques. Selon G. Camps[5] tour à tour les générations attribuaient ces monuments à des « peuples » venus d'ailleurs. Ainsi, on les avait compté parmi les œuvres des ***Gaulois,*** recrues des Carthaginois puis des Romains. D'autres chercheurs avaient avancé une probable migration d'un peuple ***Scandinave,*** lieu ou les dolmens sont également fréquents.

Cautionné par St. Gsell, l'hypothèse retenue reconnaît le caractère « indigène » de ces sépultures, qu'il situe dans les temps lointains antérieurs au **1er millénaire av. J-C.**

G. Camps, en opérant une similitude entre les Haounet, les hypogées de Sicile et de Sardaigne, situe ces ouvrages dans le Chalcolithique[6] , dont la pratique s'était poursuivie jusqu'à l'Age de Fer[7].

Les rites d'inhumation consistent parfois à ensevelir les morts avec les corps repliés, de façon que les genoux touchent le menton. Parfois, les corps sont décharnés et les os sont mis dans le coffret.

L'inhumation est soit primaire, consistant à l'ensevelissement des cadavres sous les amas de pierres (Tumulus) soit une exposition à l'air libre. Cette dernière « *réclame des aires rocheuses* », comme celles de Tiddis ou de Sidi M'Cid, ou les rapaces viendront finir les dépouilles. A. Berthier [8]signale que sur la poterie peinte retrouvée dans les bazinas de Tiddis, figurent des représentations « *d'oiseaux à bec crochu* ». D'autres éléments de poterie, laissent deviner des mouvements cérémoniels, de processions et danses.

Cité par A.Berthier[9], L.Joleaud, voit dans cette pratique une « *coutume, inconnue ailleurs en Bérbérie et certainement d'origine fort ancienne, les cultes des lieux hauts à nécropoles mégalithique et des gorges protectrices de la ville* ».

Ce rite rappelle la « *fête des vautours* », appelé « *nechra* », cérémonie périodique se déroulant tous les mois de septembre sur les hauteurs de Sidi M'Cid. Animée par des musiciens noirs, le sacrifice consistait à égorger des coqs noirs qu'on jetait en pâture aux corbeaux qui tournoyaient aux bords du rocher.

2.3. Les dolmens des environs de Constantine

Les dolmens de Constantine se composent de :

- Un socle constitué de pierres et de cailloux délimité par une enceinte de grosses pierres de façon à constituer un muret circulaire de soutènement.
- Un dolmen proprement dit, composé d'une dalle horizontale reposant sur des dalles verticales. Ces dernières sont soit partiellement soit entièrement enfoui dans le socle. Ce dolmen constitue la chambre sépulcrale.

PLANCHE N°101

CONSTANTINE
Répartition des sites mégalithiques



Dolmen de Djebel Mazella à Bounouara

PRINCIPAUX SITES MEGALITHIQUES AU SUD ET AU SUD/EST DE CONSTANTINE

Source: BERTHIER A. L'Algérie et son passé.

UNE BAZINA

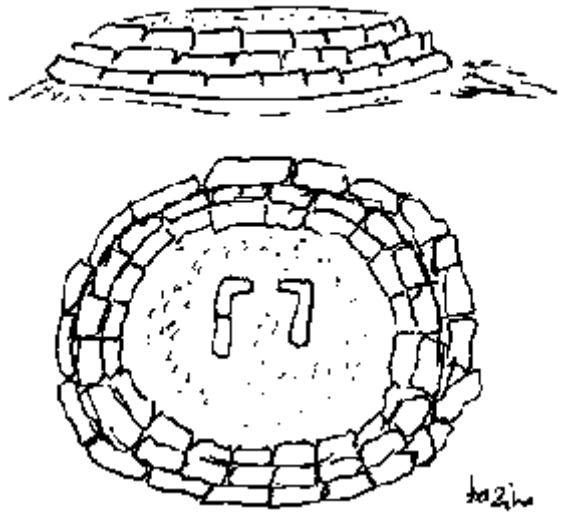

UNE CHOUCHET

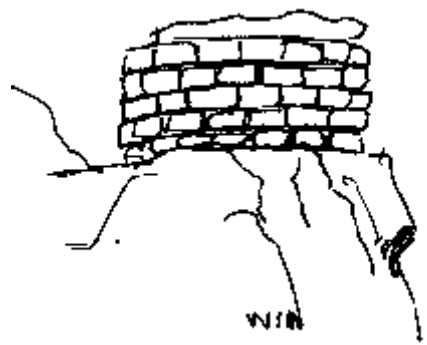

Ainsi le dolmen constantinois apparaît comme une fusion du dolmen classique et de la bazina.

2.3.1 Les différents types de dolmens à Constantine

Nous nous referons exclusivement aux travaux effectués par Gabriel Camps après l'exploration des dolmens de Djebel Mazella en 1954, qui a établi une typologie.

Les dolmens se répartissent en trois types :

- Les dolmens dégagés ; c'est-à-dire, le coffret est en surface
- Les dolmens engagés : le coffret est partiellement enterré
- Les dolmens enfouis : le coffret est totalement enterré.

Dans ces trois catégories, se définissent des sous-types, sur la base d'un critère relatif au socle :

- Les dolmens (engagés, dégagés ou enfouis) à enceinte simple : Occupant généralement des terrains plats , le socle est délimité par des pierre disposée suivant un cercle dont l'intérieur est rempli de cailloux et de terre amoncelés, formant un sommet ou est placé le coffret .
- Dolmens (engagés, dégagés ou enfouis) à cercles concentriques : Il est semblable au précédent, sauf qu'à l'intérieur de l'enceinte, un premier cercle entoure le coffret.
- Dolmens (engagés, dégagés ou enfouis) sur socle à plate-forme. : reposant sur un terrain en pente, le socle est obtenu grâce à un remblai soutenu du côté bas par le muret en pierre formant le cercle qui entoure le coffret.
- Dolmens (engagés, dégagés ou enfouis) sur socle à gradins ; semblable au précédent, il comprend un second cercle intérieur tangent au premier du coté haut de la pente.
- Dolmens (engagés, dégagés) sur socle à gradins formées de demi-cercles : Semblable au précédent, seulement la rangée de pierre intérieure dessine un demi-cercle.

2.3.2 Une lecture anthropologique des dolmens

Il ne s'agit point d'approcher cette production dolménique dans le but de déchiffrer un quelconque message[10] , mais de tenter de tirer des informations sur la « culture » même primitive d'une « société ». Nous sommes en présence d'un mode représentatif, qui, au delà des « performances » constructives entendait marquer un territoire, dire sa présence et pratiquer ses rites. Comment approcher ce mode représentatif ? En premier lieu les dolmens sont une production humaine se manifestant par leur qualité matérielle. Aussi n'est-il pas légitime de considérer cette production comme *« pôles originels d'une notion d'architecture »*[11] ?

PLANCHE N°102

DOLMEN (BAZINA) N° XX. DJEBEL MAZELLA (BOUNOUARA)

Rep. G.CAMPS

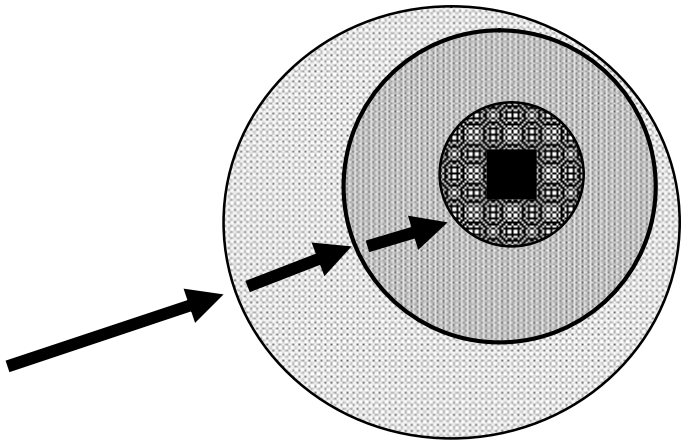

La bazina se particularise par des qualités architecturales, observables dans la gradation (les paliers) et les enceintes en cercles concentriques traduisant une hiérarchie dans le passage du « profane » au « sacré », représenté par la chambre sépulcrale.

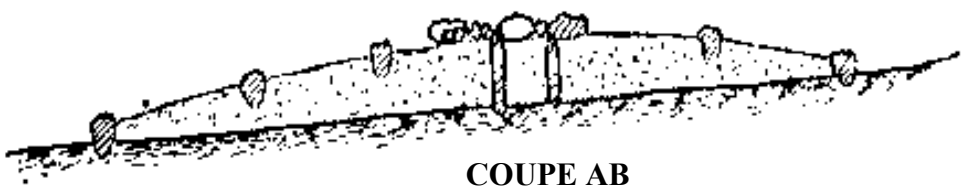

COUPE AB

VUE EN PLAN

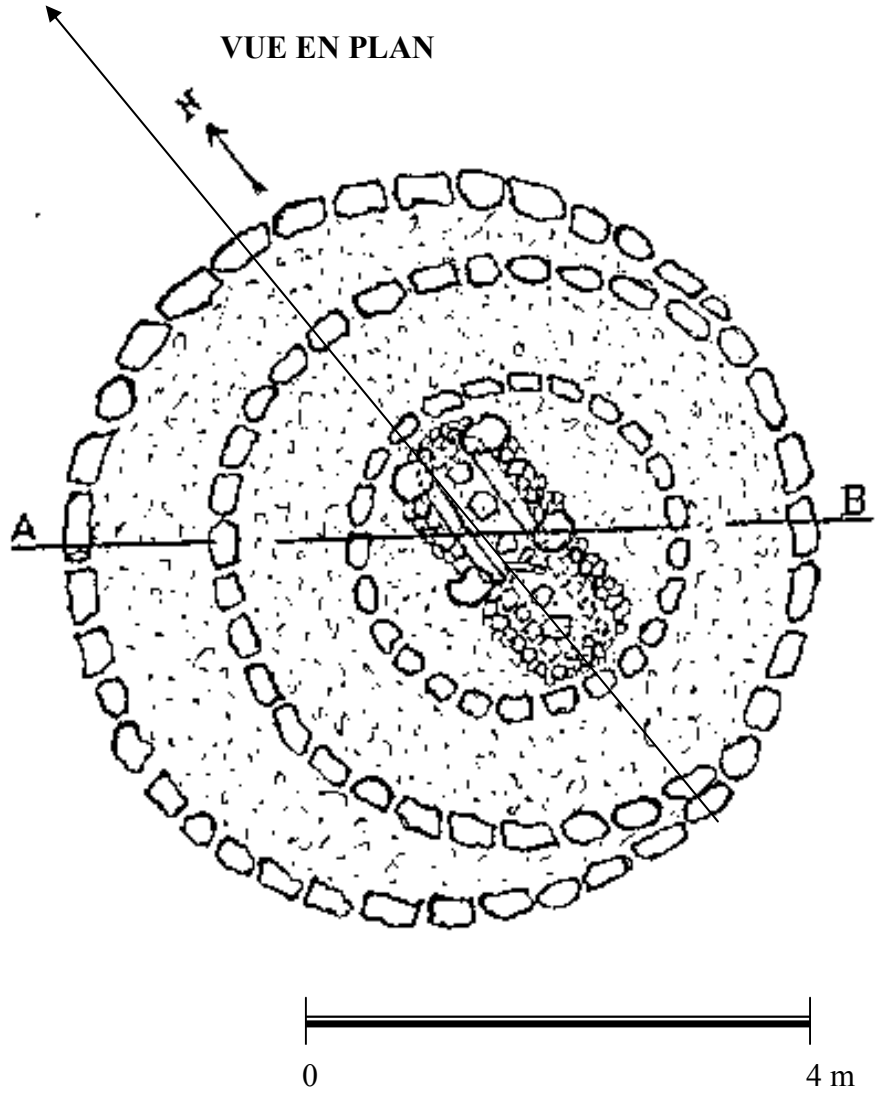

Dans les temps modernes, l'architecture est associée à un nécessaire ordre géométrique. Ce « dogme » place la naissance de l'architecture bien postérieurement à la géométrie. Or si l'on évalue la production dolménique, nous constatons que l'ordre géométrique est précédé par la pensée conceptuelle.

Cette pensée entendait la projection sur le sol d'un ordre « mythique » en usant de matériaux et de technique développées localement ou introduites suite à des phénomènes de diffusion.

Notre approche se base sur l'idée que l'espace n'est pas produit, mais donné et que la société transforme en un fond construit donc reproductible. Pour établir une lecture cette production, nous préférons s'appuyer sur une lecture « spatiale » de la variété des dolmens.

- **Échelles et mode de regroupement**

La lecture de ces dolmens suggère deux échelles :

- L'échelle de l'unité : c'est-à-dire, le dolmen lui-même en tant qu'objet assemblant des modes de pratiques rituelles, de modes symboliques et enfin des modes techniques ou constructifs.
- Disposition des unités les unes par rapport aux autres : cet « assemblage » est également le produit d'une pensée conceptuelle.

La pensée conceptuelle est une production que l'homme élabore sans inspiration particulière. Ainsi la première production proche de la géométrie est d'ordre « topologique ». Cette dernière se définit par cette capacité de conservation ou de reproduction des propriétés formelles d'une entité matérielle ou abstraite.

Le relevé élaboré par le Général Faidherbe en 1868, nous permet d'établir les modes de groupement des dolmens de Djebel Mazella. Un survol de la carte nous permet de constater que la majorité des groupements s'établissent sur des formes constituées de deux parties :

- La partie supérieure

Elle a tendance à suggérer la « fermeture ». Cette partie située en haut de la pente, forme un enclos. Ce dernier se dessine sur une forme de base circulaire dans la majorité des cas, en quadrilatère (une fois) et en triangle (une fois), bref une tendance à la « fermeture ».

- La partie postérieure

Elle est caractérisée par une tendance à la linéarité. En effet les dolmens suivent une trajectoire plus ou moins droite en descendant vers l'oued Berda.

Toutefois il y a d'autres groupements disposés sur une seule forme linéaire[12].

PLANCHE N° 103

DOLMEN N° VIII (ENFOUI) DJEBEL MAZELLA. (BOUNOUARA) Rep.G.CAMPS

Entièrement enfoui dans le sol, le dolmen n° VIII, se présente par l'enceinte circulaire.

Situé sur un terrain de forte déclivité, la partie basse de l'enceinte est constituée de bloc de pierres sèches élevées en mur de soutènement, dont la hauteur doit atteindre le niveau supérieur de l'enceinte . Cette crevasse reçoit un remblai pour obtenir un socle plat.

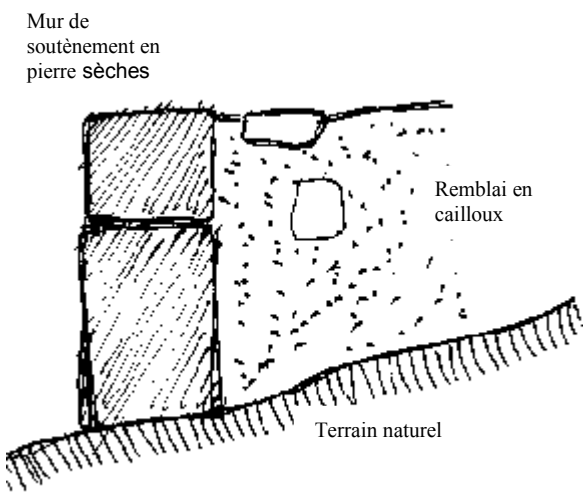

DETAIL CONSTRUCTIF DU MUR DE SOUTENEMENT

VUE EN PLAN

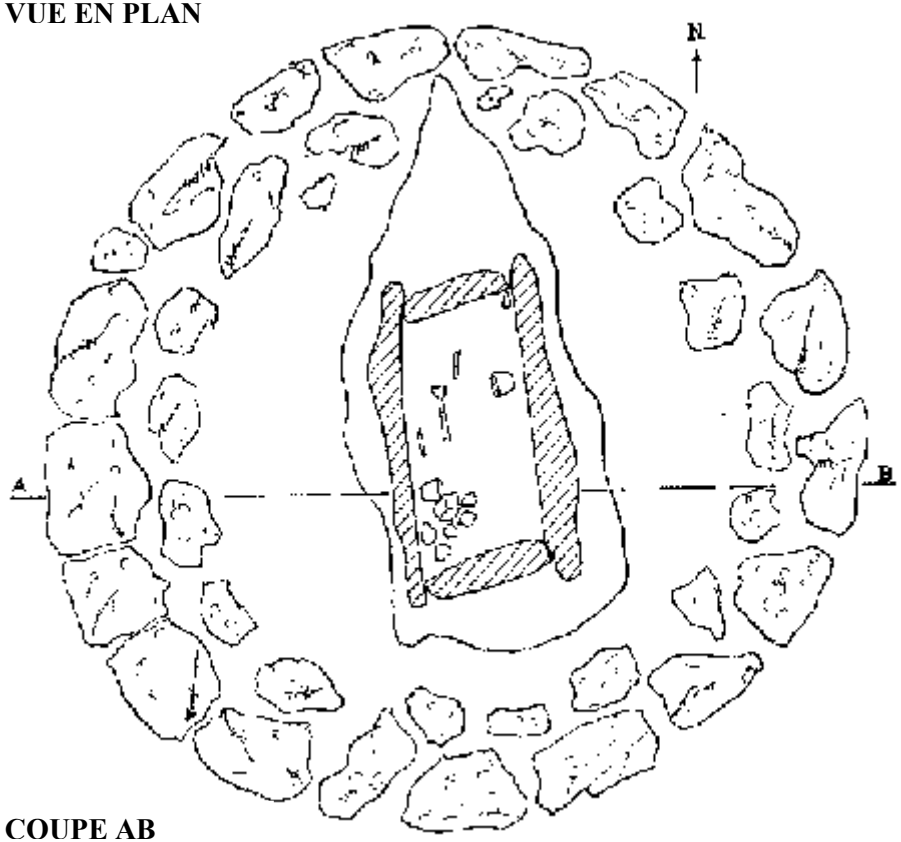

COUPE AB

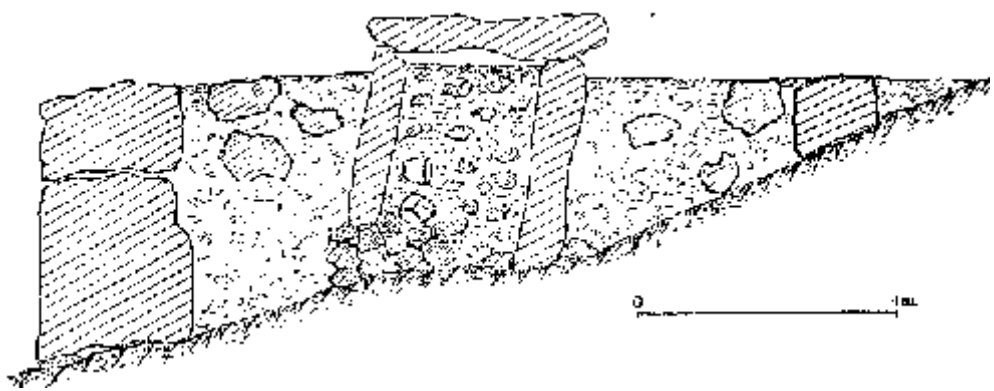

Comment interpréter cette « fermeture » et cette linéarité ?

La notion du «dedans» et du «dehors» est la première forme d'appropriation entamée à partir de la conscience du corps. Cette référence élabore les « rapports » à l'environnement. Ainsi, la représentation la plus élémentaire pour exprimer une conscience « intérieure » prendra la forme d'une entité plus ou moins fermée. La figure représentative d'un « enclos » vient donc à exprimer symboliquement le géniteur, le centre, le commencement, l'origine.

Dans cette « circularité », nous sommes tentés par identifier une « aire sacrée » .Car, dans la plupart des civilisations, le cercle est employé dans la définition d'un ordre cosmique et central favorisé par ses propriétés « topologiques » définissant une frontière entre un dedans et un dehors.

D'autre part, la situation des entités « fermées » sur la partie haute de la montagne traduisent une « déférence » pour l'aire sacrée.

Joint à la circularité, la linéarité dessine un mouvement « centrifuge ». La trajectoire prend une direction vers l'oued, suggérant une forme de temporalité. Le groupement obéit donc à une composition alliant centralité et linéarité, correspondant sans doute à un parcours temporalisé et une procession ritualisée.

Les dolmens

Concernant les dolmens, la question qui s'impose au préalable est relatives aux enceintes circulaires, étaient-elles dictées par la déclivité du site ?

A priori, comme solution technique, cette conception ne peut pas se placer comme préalable, dans la mesure ou même les dolmens construits sur des portions de terrains plus ou moins plats sont entourés d'enceintes circulaires.

La conception du dolmen de Djebel Mazella obéissait également à une pensée conceptuelle issue des croyances locales. Car la circularité constitue un principe de base, en constituant une frontière avec l'environnement. Cette « fermeture » est encore plus développée car, elle est multipliée par d'autres « intérieurs » formés par les cercles concentriques ou semi-excentriques.

Sur le plan volumétrique, l'amoncellement se développe en définissant un sommet occupé par le coffret fermé par ses dalles verticales et le couvercle posé au dessus.

La complexité volumétrique est appuyée par les socles en gradins, qui « transcendent » le coffret en le positionnant sur le faîte. Si on se réfère aux aspects perceptuels de cette gradation, cette situation caractérisée par une surélévation d'un plan horizontal, est souvent utilisée pour exprimer une séparation entre le sacrée et le profane, ou entre le privé et le public.

PLANCHE N°104

MODE DE REGROUPEMENT DES DOLMENS DE DJEBEL MAZELLA

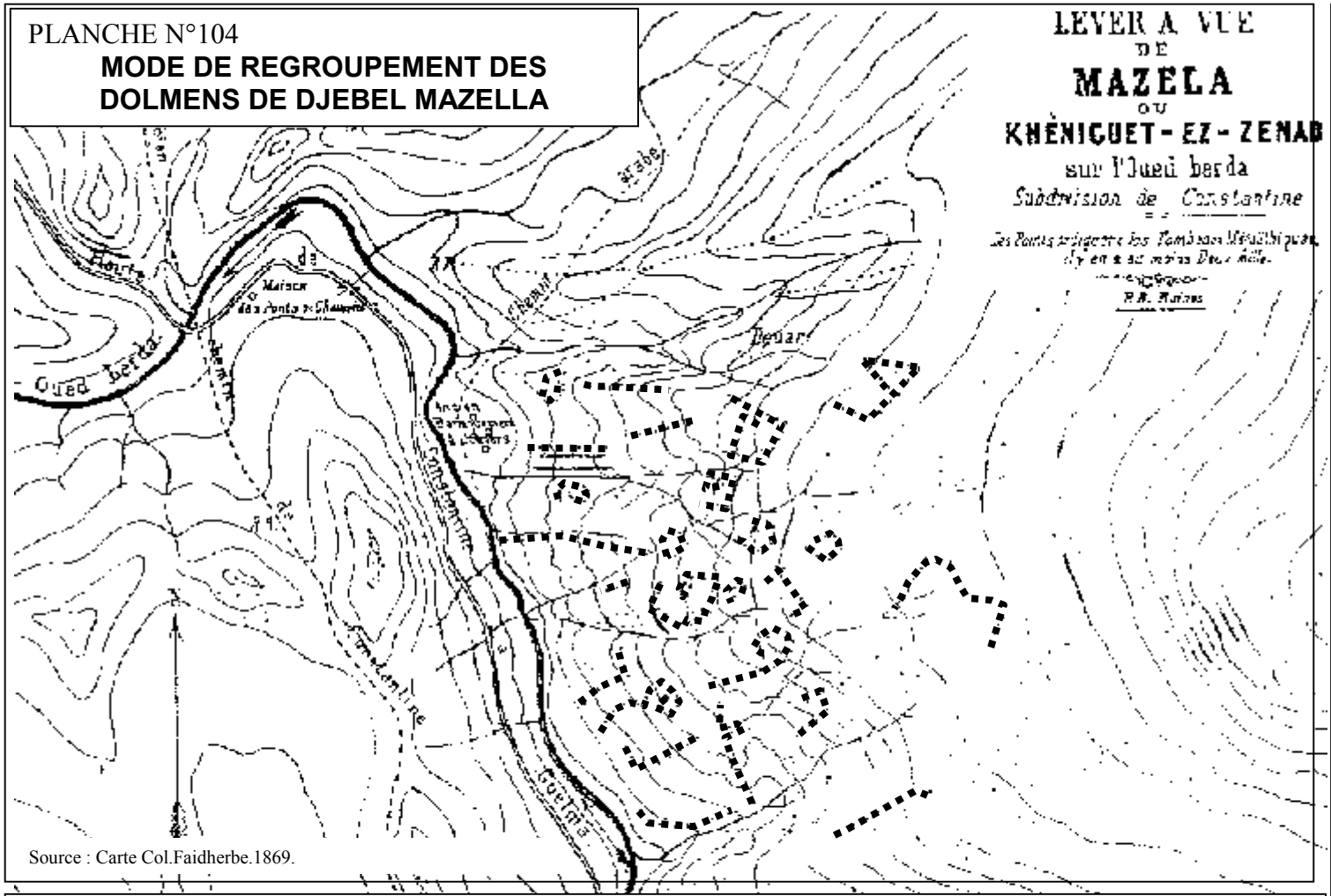

Source : Carte Col.Faidherbe.1869.

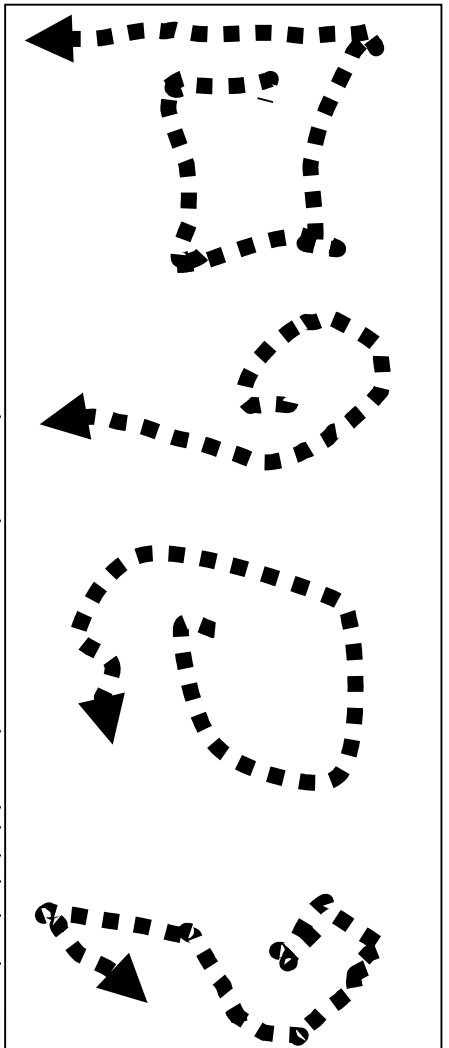

Dispositions des séries des dolmens de Bounouara

Les groupements des séries des dolmens dessinent des entités relativement fermées avec des bouts en hauteur relativement fermés et linéaires dans l'autre. Cette disposition se traduit par :

- Une disposition par « famille »
- Une partie « fermée », aire du sacré corresponadant au « généteur »,
- Une trajectoire signifiant une temporalité, correspondant à l' ancienneté de la famille.

Sur le plan affectation, les paliers des gradins semblent traduire des degrés dans l'enceinte sacrée, c'est-à-dire que le passage au profane ne s'effectue pas d'une manière brutale.

La construction des dolmens,

Nous distinguons trois volets principaux :

- L'enceinte

Les socles construits en pierre disposés en cercle pouvant atteindre jusqu'à 6 m de diamètre. En effet pour obtenir des portions de terrains plates, le côté de l'enceinte circulaire situé sur la pente est délimité par un mur de soutènement .Son élévation en pierres sèches doit arriver à la hauteur du niveau supérieur.

Dans le cas de forte déclivité, le mur d'enceinte est doublé d'un autre cercle excentrique de façon à obtenir une gradation « unilatérale », orientée du côté pentu.

- Le remplissage de la plate-forme

Une fois l'enceinte construite, la plate-forme est obtenue par un remblai de cailloux calcaires de petites dimensions fortement patinés.

Dans le cas des bazinas, cette pierraille couvre entièrement le coffret.

- Le Coffret :

Occupant, le sommet du dolmen, il constitue la chambre sépulcrale. Cette chambre est constitué de cinq dalles n'excédant pas un mètre carré de surface et disposées, de façon à constituer une « boite » (avec 4 plans verticaux et un couvercle).

Les dalles disposées verticalement sont encastrées dans le sol formé par les cailloux calcaires. Cette boite est soit dégagée (encastrée à quelques décimètres dans le sol) soit semi-enfouie soit enfouie.

2.3.3. Conclusion

Les groupements des dolmens définissent des territoires propres à des groupes ou à des clans dans une même société. La manifestation de cette territorialité se traduit dans les modes de groupements qui définissent des entités « antithétiques », par leur fermeture/ouverture, circularité/linéarité, sacré/profane, haut/bas.

Cette «manifestation » est la traduction d'une organisation sociale et d'un « code » projeté sur le sol définissant une somme de lieux. Par leur variété, ces derniers déterminent une territorialité puisant ses modes d'identification dans le « code » symbolique élaboré localement. La production dolménique exprime la complexité des « institutions » et des croyances locales,

observables dans la typologie et les variations des dolmens. Cette civilisation, en procédant à l'emploi des matériaux « cyclopéen », entendait s'inscrire dans la durée.

Finalement, les environs de Constantine ont été des lieux de la pensée conceptuelle comme pôle originel de la pensée architecturale. Ce registre toujours présent commande une protection et des études approfondies (à l'image des menhirs de Carnac ou Stonehenge) en tant que pensée conceptuelle c'est-à-dire en tant que pôle originel de la pensée architecturale à Constantine et de ses environs, surtout que ces modèles (bazinas…) particularisent l'architecture mégalithique de Constantine et de ses environs.

3. LA POTERIE PEINTE ET LES GRAVURES RUPESTRES AUX ENVIRONS DE CONSTANTINE

3.1. La poterie modelée et peinte

3.1.1 Les sites des découvertes de la poterie modelée à Constantine et ses environs

Un des aspects majeurs de la civilisation « matérielle » reste la céramique, particulièrement la poterie peinte. Cette pratique artisanale, qui, aujourd'hui, après s'être confinée dans des îlots de ruralité, tend à s'éteindre sous la concurrence de l'industrie.

Cependant, relativement aux objets trouvés à Constantine et dans ses environs, cette pratique confirme son enracinement et son ancienneté. Aussi, parce que nombreux « matériels » mis au jour portent des motifs symboliques, son importance devient incontournable dans le « déchiffrement » des sociétés à travers le symbolisme de leur dessin.

Plusieurs objets de poterie ont été mis au jour à Constantine et dans ses environs. Nous énumérons quelques uns :

- A Constantine

Plusieurs objets ont été trouvées dont un vase, une urne funéraire, une gourde, une amphore, une cruche, un lécythe, des bols, un entonnoir (en tête de bélier), une un brûle-parfum et des lacrymatoires. La plupart datant entre le IVe et le IIeme S. av. J-Ch, ont été dégagés des sites du Coudiat Aty, Place Benyezzar, Sidi M'Cid et le Rocher. Parmi ces objets, le Vase de Constantine, appelé également Vase de Mercier, a été trouvé dans un abri sous la Casbah avec une coupelle tournée en terre rouge. Ce vase à engobe blanc, ovoïde (H=15.5 cm, Diam= 15 cm), est décoré d'une teinte marron. Au niveau de la panse, deux bandes marquées par des losanges, dans lesquels figurent le signe +. Entre les bandes de la panse et la bande du bord, la surface est meublée de triangles pointés vers le haut et remplis de quadrillage en damier ou des chevrons

PLANCHE N°105

REPARTITION DES VASES PEINTS MODELES A CIRTA ET SES ENVIRONS

Les sites ayant livrée des objets de poterie modelée au Maghreb ne sont pas nombreux.

Le plus grand nombre de ces sites se trouvent près de Constantine.

En effet, dans un rayon d'environs 30 km de Constantine, nous dénombrons quatre sites.

La quasi-totalité de la poterie a été recueillie dans les dolmens et les bazinas, car elle faisait partie du matériel funéraire.

Concernant la poterie peinte, seules Constantine et Tiddis avaient livré des objets portant un décor stylisé, faisant apparaître des figures géométriques (triangles et losanges) semblable à celui encore en vogue en Kabylie et dans les environs de Mila.

Les sites les plus proches ayant eux aussi été l'objet de découvertes, se situent à Tébessa dont le modèle de Gastel (peint) constitue une référence dans ce domaine.

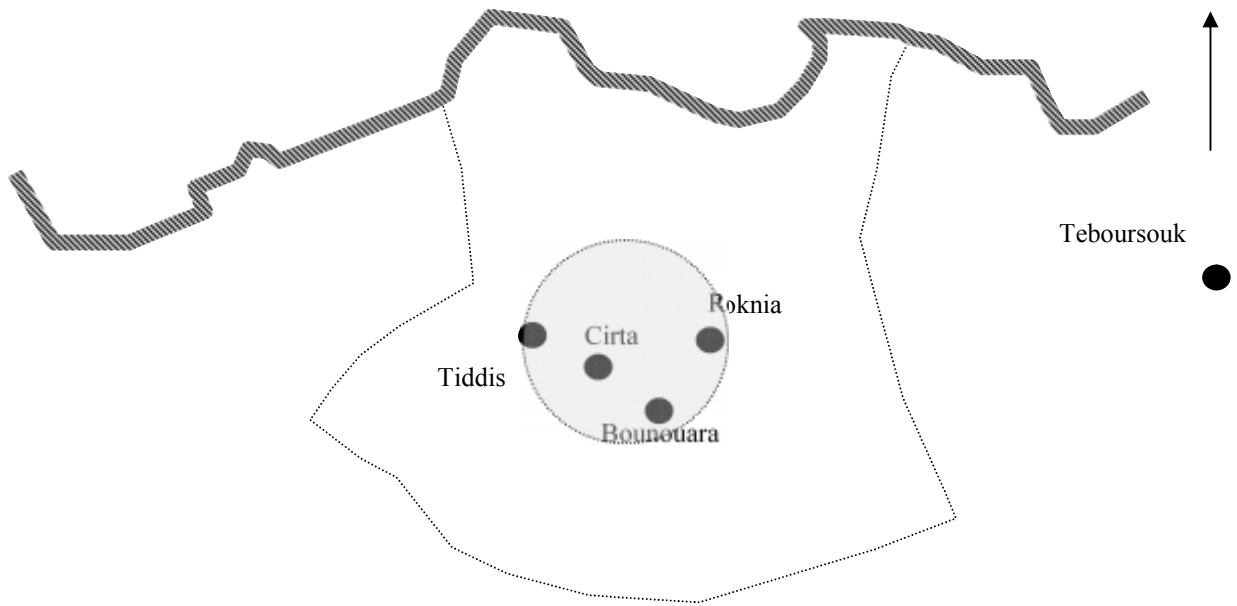

Limite de la future confédération Cirtéenne

Lieu des mises au jour des vases

Gastel

Djebel Mistiri

Damous El Ahmar

Source : G.Camps 1961.

A été daté du VI e S. av. J-Ch. Le brûle-parfum recueilli au Coudiat est engobé en blanc, mais son décor est gravé à l'aide d'une « empreinte ». Les motifs consistent dans une série de ronds dans lesquels sont inscrits des rosaces, surmontant une série d'oves.

- A Tiddis,

Les fouilles ont été vraiment fructueuses. Celles de Berthier, de Février et de Camps avaient mis au jour un nombre important de poterie modelé. Parmi les objets trouvés, un vase tripode, daté du III e-II e S. av. J-Ch, dont les pieds figurant des têtes humaines, un vase caliciforme en pâte rose, engobé en blanc et portant un décor peint. Deux bandes sont le tour au niveau du bord et au niveau de la panse, entre les deux des triangles quadrillés, séparés de palmettes. Un autre vase avec une anse accolée sur le bord et sur la panse. Son décor est une double bande au dessus de la panse portant des figures d'oiseaux ou de femmes en procession.

- Les autres sites ayant livrés de la poterie modèle antiques étant, Bounouara et Roknia et Boumerzoug. Ces objets ont été recueillis dans les dolmens, faisant office de mobilier funéraire.
- Les sites les plus proches ou l'on a trouvé des poteries modelés étaient localisés surtout à Tébessa (Djebel Mistiri, Damous El Ahmar et Gastel), l'autre se situe en Tunisie à Téboursouk.

A priori, la répartition géographique de ces objets correspond essentiellement aux territoires « mégalithiques ». C'est la preuve d'un peuplement important, surtout que ces établissements occupaient les hautes Plaines et la vallée du Rhummel (Kheneg).

Seulement la question qui s'impose, est : les « mégalitheurs » étaient-ils les artisans de la poterie modelée ?

3.1.2. Les motifs et les symboles de la poterie modelée ancienne

Comparée à celle produite à Gastel ou à Bounouara ou à Roknia, les décors de la poterie modelée de Tiddis ou du vase de Constantine sont très « bavardes ». En effet, bichromes (peinture rouge sur engobe blanc), les figures stylisées sont inspirées d'une « thématique » du terroir, reprenant toujours des « scènes » agricoles.

Le motif principal qui se répète pratiquement dans tous les décors est le triangle. Les seules variations interviennent dans leur remplissages : quadrillages, damier irrégulier, chevrons et losanges.

Souvent respectant la même « mise en page », les triangles additionnent leurs bases pour souligner les bandeaux au niveau de la panse des vases. Ces derniers sont souvent marqués de losanges continus ou de lignes ondulées, représentant les cours d'eau ou les serpents.

PLANCHE N°106

POTERIE MODELEE ET DECOREE DE CONSTANTINE ET TIDDIS



Vase de Constantine (IV e S. av. J-Ch)

Vase de Tiddis (IV e S. av. J-Ch)



modèles de poterie modelée trouvées à
ıstantine et à Tiddis présentent plusieurs
logies particulièrement dans leur forme
ɔïde) et dans les décors dessinés.
effet, les motifs employés dans la
oration, stylisés, sont des formes
métriques (triangles et losanges).

Les bandeaux au niveau de la panse servent de support aux triangles, pointés vers le col, marqué lui aussi par une bande. Cependant les bases des vases de Tiddis sont soulignées par des bandeaux assez
ırges.

Vase de Tiddis (II e S. av. J-Ch)





Vase de Tiddis (II e S. av. J-Ch)

Les décors sont enrichis de motifs intercalés entre les triangles, ce qui augmente la « portée » du message à déchiffrer. En effet, ces motifs représentent des palmettes, des astres (étoiles, soleil), les animaux (taureau) des personnages (roi sur un trône et procession de femmes).

Les « lectures » symboliques de ces figures par des spécialistes s'accordent à voir dans les triangles une représentation des montagnes, alors que les quadrillages et les damiers renvoient à la succession des saisons à la terre cultivée, ou les labours sont marqués par les sillons et la fécondation par les épis médians dans les triangles. Le soleil, l'étoile et les oiseaux soulignent également l'enchaînement des périodes.

Les symboles phalliques (taureau) et pubiens (losanges) évoquent la fécondité, alors que l'eau (rivières) renvoie à la condition nécessaire à la vie. La procession des femmes représente des rites périodiques. En somme, le terroir était si prégnant qu'il inspira les décors que les femmes portaient sur la poterie. L'agriculture était la pratique primordiale de ce peuple « potier » qui avait occupé Tiddis durant le Ive S. av. J-Ch.

3.1.3 .Conclusion partielle :

Au départ, il convient en guise de conclusion, de mentionner le fait que cette poterie peinte avait constitué un véritable casse-tête aux historiens et aux archéologues. En effet, nous avons compris à travers leur « polémique » par articles interposés, que le fait de « récuser » l'antiquité de cette poterie, reposait sur une « énigme » présentée sous forme d'une question.

Car les similitudes des motifs décoratifs utilisés en Mésopotamie, à Chypre, en Espagne, à Tiddis, à Malte et au Fezzan (Libye) sont « frappantes ». Comment que ces modèles avaient été transportés au Maghreb ?

G. Camps qui s'est penché sur cette polémique et nous livre trois hypothèses avancées par les chercheurs. La première dite « continentale » affirme que ce transfert était arrivé depuis l'Égypte pharaonique et même prédynastique Cette proposition n'avait pas trouvé d'écho favorable, tant les modèles n'ont que vagues similitudes. La seconde, dite « maritime », s'appuyant sur les ressemblances entre les techniques des engobes et des décors, donne comme origine à la poterie Nord africaine la Méditerranée orientale (Chypre). Cette proposition suppose, soit une migration d'une colonie chypriote sur les côtes africaines, soit un déplacement d'Ibères vers les territoires syriens.

La troisième hypothèse se présente en opposition aux précédentes. Conduite par S.Gsell, elle croit que ces modèles de poterie modelée et peinte étaient une pure création « régionale ».

PLANCHE N°107

LES MOTIFS DU DECOR SUR LA POTERIE

Analogie entre les modèles tidditain, chypriote et mésopotamien



Motifs de la poterie de Tiddis

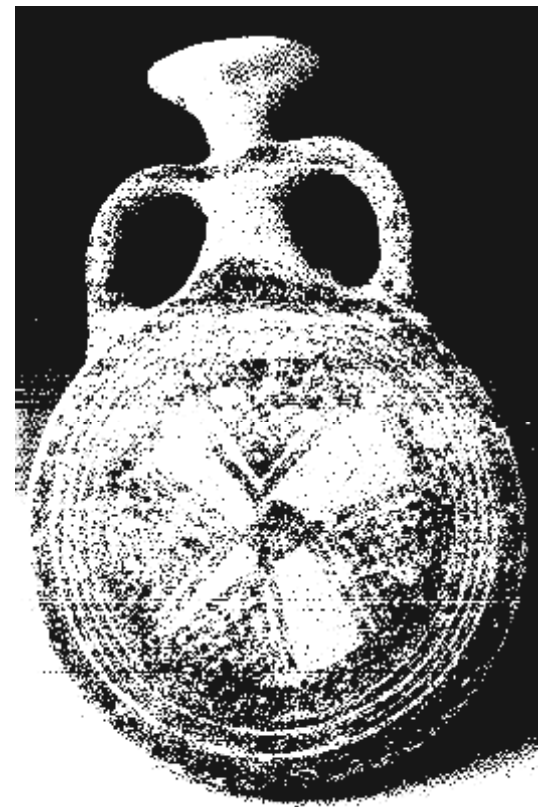

Gourde de pèlerin datant du XI e S. av. J-Ch, trouvée dans une tombe à Alassa (Chypre) (Auj. *Cyprus Museum*)



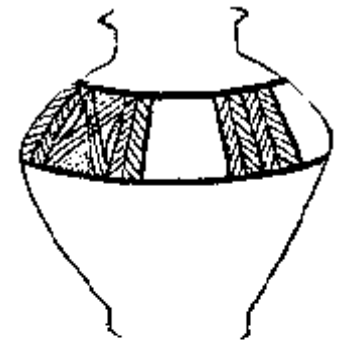



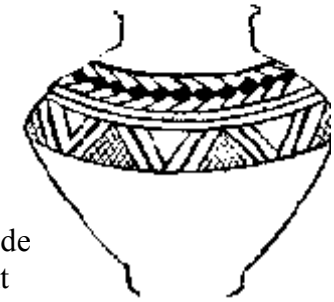

Motifs de la poterie de Khafadje (Mésopotamie) datant de 3100 av. J-Ch.

La parenté des motifs décoratifs employés aussi bien dans la poterie de Tiddis, de Chypre et de Mésopotamie est évidente. Notons cependant que les modèles, sauf le tidditain sont très anciens, ce qui suppose un « transfert » de la Mésopotamie vers les autres régions géographiques. Le triangle, les bandeaux de losanges et les chevrons sont motifs qui sont à la base de la décoration.

Ces attitudes ne peuvent pas « clore » la polémique tant que la « similitude », particulièrement celles des techniques et des décors n'est pas résolue.

Pour notre part, nous avions constaté que les origines sont tous « orientées » sur la civilisation « européenne », Malte, Chypre et Anatolie. Et pourtant en consultant les modèles publiés par J-B Moreau, particulièrement, le modèle de Sialk (Mésopotamie et daté du Chalcolithique), les décors du modèle de Khafadje (3100 av. J-Ch) et les motifs du modèle de Samarra (Ve millénaire), on se rend compte que l'analogie avec les modèles « berbères » est indiscutable.

L'auteur affirme que *« la céramique mésopotamienne à décor géométrique, dite Ninivite V, vers 3000 av. J-Ch, est d'origine nord iranienne ; elle fut diffusée par la vallée du Zab en Assyrie (Irak, Iran) .(Décors identiques à ceux de la poterie berbère)* » [13]

Notons au préalable que la poterie « berbère » est totalement différente de la poterie punique.

Si nous admettons que les « matériaux » et les couleurs correspondent aux « ressources » disponibles sur le site ou à proximité (Tiddis), les motifs sont quasi-immuables dans le principe (losanges, triangles, chevrons), cependant les « messages » « transmettaient » la réalité locale (vocation agricole, périodicité des saisons, rituels…).

Quels rapports peut-on établir avec ce que nous avions vu dans le Chapitre 12 ?

Même si nous ne pouvons être si affirmatif, il y a des indices qui ne trompent pas : les origines mésopotamiennes…. les cananéens !

Ces derniers n'étaient-ils pas ces migrants venus des territoires syriens et dans leur « bagages » ces techniques et ces motifs de modelage de la poterie ?

Arrêtons là et laissons la réponse à d'autres compétences.

3.2. Les gravures rupestres de Kef Sidi Salah (El Haria).

A 25 km à l'Est de Constantine se situe El Haria, dont le centre est occupé par le Kef Sidi Salah (entre 12 et 15 m de haut). Sur ce dernier figurent des gravures qui n'avaient bénéficié que d'un vague intérêt. Découvertes en 1901 par le Dr Laborde, mentionnées dans l'Atlas Archéologique de S.Gsell (1911), elles ont été étudiées par J.Bosco et M.Solignac en 1911 et en 1928.

Notons prioritairement que ces « historiens » n'ont pas voulu se « mouiller » en proposant une datation pour ces gravures et pourtant la technique, les représentations et les « styles » étaient évocateurs.

Pour notre étude, ces gravures ne représentent qu'un « aspect » civilisationnel et géographique, d'autant plus qu'elles se trouvent dans une région ayant toujours été sous la tutelle de Constantine.

Concernant les représentations, les gravures consistent dans les dessins de personnages et d'animaux. Pour ces derniers, le *bubalus*, les moutons, les chiens et gazelles sont le thème récurrent. Les personnages souvent représentés accompagnant les animaux, esquissent des « gestes » de leur bras qui portent des objets non identifiables.

L'autre thème majeur consiste à « exagérer » la représentation du « phallus » aussi bien des humains que des animaux.

Le style souvent fruste est issu d'un réalisme visuel « direct ». Le syncrétisme semble guider les représentation tant les attitudes humaines sont souvent « confronter » à des animaux domestiques.

Techniquement, les gravures étaient obtenues par :

- Des traits piquetés
- Des surfaces piquetées autour de la gravure, qui elle, s'obtient en en relief.
- Piquetage de la surface endopigraphique.

Les significations des gravures s'inscrivaient sûrement dans l'ordre domestique et clanique. Si nous nous appuyons sur la « proximité » homme/animal domestique, le « message » semble transmettre cette capacité pour les « apprivoiser ». Mais la mise « en exergue » du phallus nous oriente à privilégier la domination masculine dans la « société », si cette représentation n'exprimait pas la fertilité. D'autre part, la « gestuelle » des personnages semble dire un rituel dont l'accomplissement se faisait en dansant.

CONCLUSION DU CHAPITRE

Dans ce chapitre, la région autour de Constantine apparaît dans sa totalité, avec les conditions qui avaient présidé à son entrée dans l'histoire. Une synthèse (Voir Pl 109) sous forme d'une superposition des différentes périodes caractéristiques, donne l'occasion d'établir quelques comparaisons entre les établissements humains des alentours.

En effet, le site de Constantine se situe dans l'aire marquée par la présence des premiers hommes : Ain El Hanech et Mechta El Arbi. Ce site est encore marqué par son attachement préhistorique à la partie nord des hautes plaines. Il semble que dans cette région, les conditions étaient favorables à un établissement humain important, c'est-à-dire à faire son entrée dans l'histoire. Même si les chercheurs n'étaient pas si précis dans la définition « temporelle » de la protohistoire, les pratiques agricoles primitives, les dolmens, les gravures et la poterie modelée marquent cette période.

PLANCHE N°108

GRAVURES RUPESTRES DE KEF SIDI SALAH (EL HARIA)

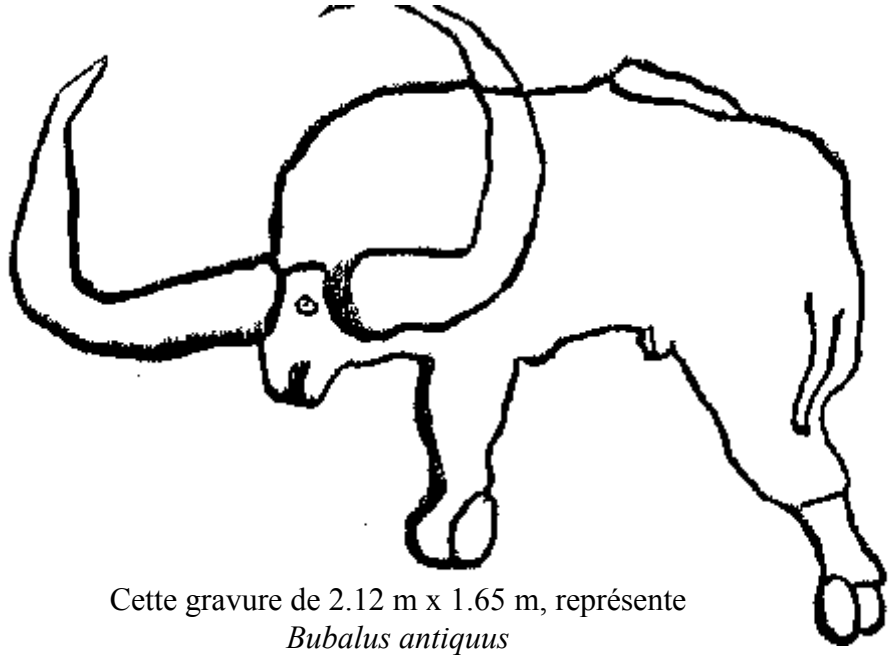

Cette gravure de 2.12 m x 1.65 m, représente
Bubalus antiquus

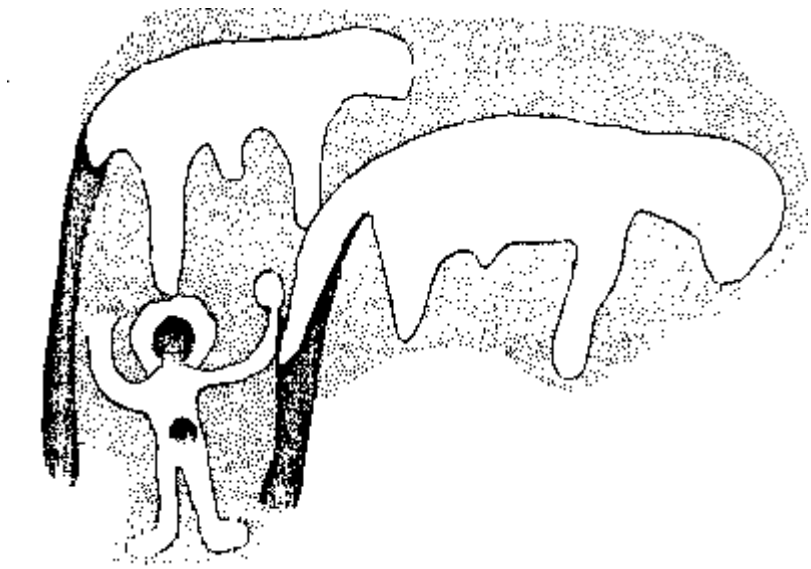

Personnages et deux moutons

Les gravures de Kef Sidi Salah d'El Haria, appartiennent à la catégorie des représentations réalistes sommaires. Si nous identifions parfaitement les personnages et les objets, les gestes esquissés et les détails renvoient au syncrétisme. En effet, la récurrence du caractère phallique dénote soit la dominance masculine soit elle symbolise la fertilité. Comparée aux dessins du décor de Tiddis, cette expression est fruste et primitive.

Cependant, nous remarquerons que dans la même région les « disparités » civilisationnelles sont criardes. En effet, entre les gravures « frustes » et les décorations de la poterie peinte, l'écart « technique » et conceptuel est très grand. De même, entre les dolmens et les caveaux puniques, les modes funéraires du moins dans leur architecture, les techniques constructives sont très éloignées.

Il y a lieu de croire que certains établissements humains avaient été « avoisinés » par des migrants, techniquement plus « compétents », ce qui avait permis le développement de l'agriculture, l'artisanat et l'écriture. Ce qui explique cette différenciation dans la maîtrise et le développement des pratiques socio-économiques.

Les territoires étaient donc des lieux d'une mixité « ethnique ».

Concernant l'aménagement antique de la région des Hautes Plaines, M. Cote[14] nous dit que, l'analyse systématique des photos aériennes, montre que

- les ruines romaines (RR) sont nettement supérieures à 5000, chiffre avancé par St.Gsell dans son Atlas Archéologique.
- Les vestiges agricoles sont plus nombreux que les vestiges urbains
- Les vestiges des aménagements préromains sont nettement différents des ceux romains par un style s'adaptant parfaitement à la topographie.

Ces voisinages et les exploitations des ressources ont été sûrement à l'origine du fait « urbain ». Justement c'est dans ce contexte que Cirta faisait son apparition en tant que cité et surtout en tant que pôle intérieur de commandement. Ce statut lui avait permis de « polariser » les territoires disparates autour d'elle, ce qui avait abouti à la région ou du moins à son noyau originel. Ce dernier, spécialement agricole, comprenait Cirta et son hinterland (de Mila jusqu'à Guelma en englobant les territoires Sud). Nous ne savons pas comment le littoral avait été « annexé », cependant nous conjecturons que c'était intervenu à la suite de la fréquence des échanges par voie maritime. Cirta était alors le marché principal et le nœud des échanges entre les commerçants navigateurs et les « paysans » de l'intérieur.

Finalement, les territoires autour du site de Cirta étaient des lieux peuplés, cloisonnés, différenciés sur le plan civilisationnel, et c'est l'entrée en scène de la ville qui polarisa l'ensemble autour d'elle.

En somme nous pensons que cette région avait connu un brassage ethnique à partir des entités locales (berbères), de migrants orientaux (cananéens) et de migrants punicisés ou puniques.

La superposition de des différentes périodes préhistorique, protohistorique et historique montrent que le site de Cirta s'inscrivait dans cette continuité, et que c'est la ville qui avait polarisé les territoires différenciés autour d'elles pour former la région.

PLANCHE N°109

CIRTA ET SES ENVIRONS

LES DIFFERENTES PERIODES HISTORIQUES (Synthèse)

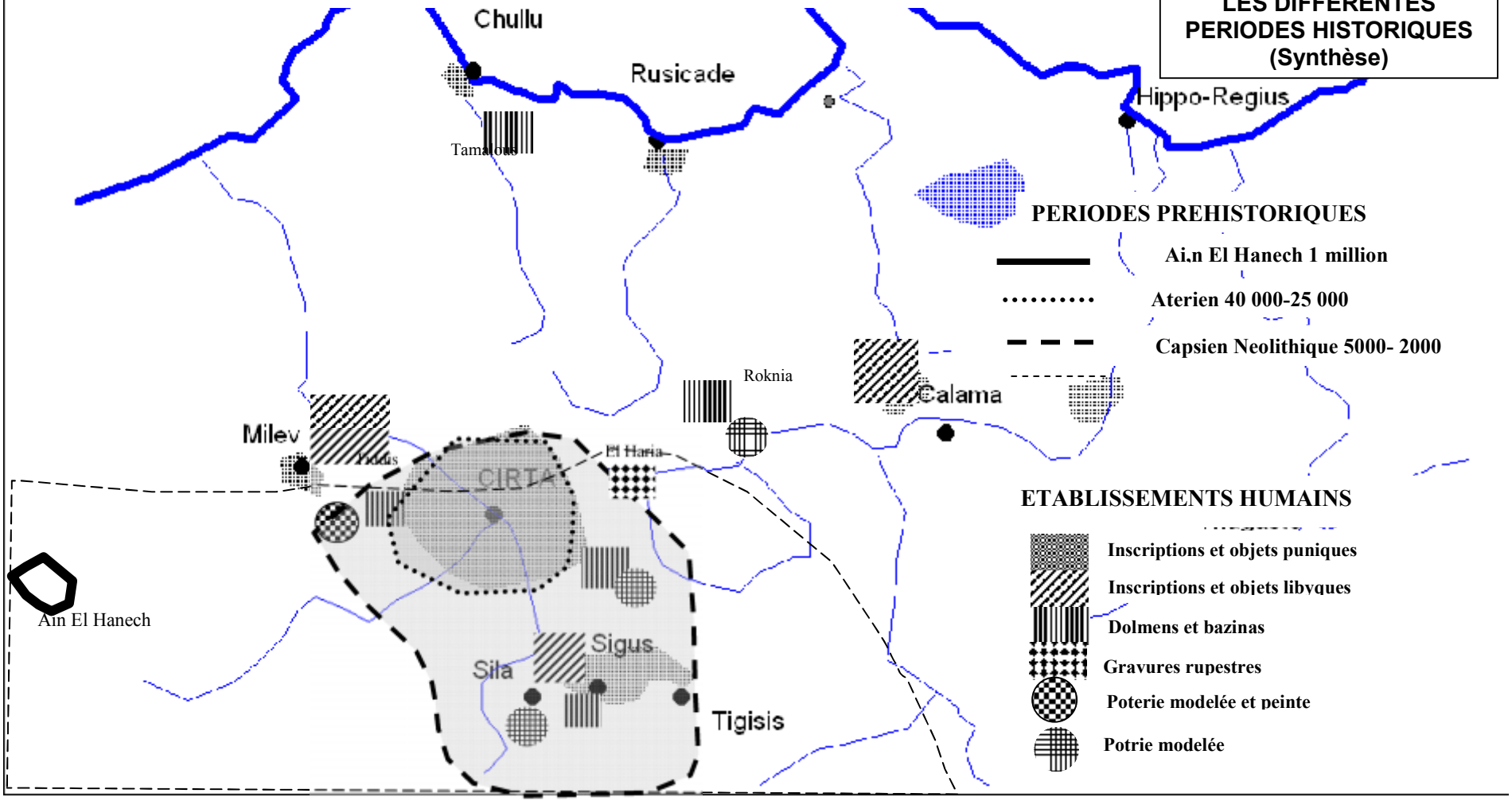

JULIEN Ch-A.Histoire de l'Afrique du Nord.Ed.Payot.Paris.1961. (T1)
[2] BERTHIER A GOOSSENS R.Constantine.Imp.Toulouse.1965.
[3] Tiré du Guide du Musée National Cirta-Constantine. 1990/91. en p.9.
[4] CAMPS G. Berbères aux marges de l'histoire.Eds.des Héspérides..1980.en p.74-75.
[5] CAMPS G. Aux origines de la Bérbérie. Monuments et rites funéraires protohistoriques. Ed.Met.et Arts Graph.Paris.1961..
[6] Période correspondant à l 'apparition du cuivre.
[7] Succédant à l'Age de Bron[7]ze, cette période s'étale jusqu'à 1000 av. J-C.
[8] BERTHIER A GOUSSENS ibidem..
[9] ibidem en p.17.
[10] Il faut préciser que le thème du mégalithisme offre un champs immense pour des interprétations « irrationnelles », allant jusqu'à chercher les arguments dans l'alchimie.
[11] DE PORTZAMPARC Ch. L'architecture est d'essence mythique.In Ville.Forme symbolique.Pouvoir. Projets.IFA.Ed.P.Mardaga.Liège.1986.pp.21-34. en p.26.
[12] Ces dolmens avaient sans doutes subis soit des destructions volontaires soit des effondrements dans le temps.
[13] MOREAU J-B.Les grands symboles méditerranéens dans la poterie algérienne. Ed.à Liv.ouverts.Alfer.2000. en p.28.
[14] COTE M.Les mutations rurales en Algérie. Ed.OPU/CNRS.Alger.19894 03.

CHAPITRE 15

CIRTA :

L'organisation socio-urbaine à travers les inscriptions puniques.

INTRODUCTION

Nous avons pu constater que les environs de Cirta étaient marqués par des traits civilisationnels « ruraux ». En effet, les gravures, l'artisanat et les mégalithes correspondent à une « situation territoriale » dépourvue d'une présence urbaine avant l'irruption de Cirta. Cette dernière s'était érigée en foyer d'urbanité. Comment était organisée la ville, socialement et spatialement ?

Les conditions aux alentours de la fondation de Cirta en tant que ville importante de l'intérieur ont été faussées par la thèse officielle en privilégiant son statut de capitale des rois Numides. Cette attitude appuyée par l'autoritarisme « scientifique » de St. Gsell n'a laissé aucun interstice à une éventuelle remise en question, ou même à insérer une hypothèse tant cette conception était avancée en vérité apodictique.

Il a fallu que A.Berthier arrive à développer une « version » issue d'une « relecture » du « *Bellum Jugurthinum* » de Salluste, mais cette fois-ci en s'appuyant sur l'identification des territoires géographiques, avec les détails notamment physiques et hydrographiques, lieux de batailles et les itinéraires des « guerriers » entre les régions et les cités.

Finalement la correction onomastique apportée en identifiant la *Muluccha* au *Mellègue* (au lieu de la *Moulouya* soutenue par St. Gsell) a suffi pour confirmer la lucidité et la perspicacité de l'ouvrage de Salluste. A. Berthier a été « confirmé » dans sa thèse en 1950. Il fut l'heureux élu pour exhumer d'autres pièces archéologiques puniques sur le site d'El Hofra. En effet, en 1875, des découvertes archéologiques avaient été trouvées dans le même lieu, ce qui avait fait dire aux historiens que la plus importante quantité de pièces archéologiques puniques trouvées en Algérie a été mise au jour à Constantine.

Chez les historiens contemporains l'histoire de Cirta commence avec la destitution de Syphax et la prise du pouvoir par Massinissa qui en avait fait sa capitale. Pour d'autres, prenant les nouvelles découvertes archéologiques puniques en compte, se confinent dans les anciennes conceptions en « détournant » ces données vers une probable symbiose profonde entre les puniques et les berbères. Et la conception de St Gsell est toujours « vraie ».

Dans ce chapitre, nous nous pencherons sur les caractéristiques majeures de la ville dans la période préromaine. L'identification de ces caractéristiques majeures concernent en priorité les aspects urbains de la cité, que nous définissons par :

- les modes et les pratiques sociaux, cultuelles et. Economiques.

- Le mode d'organisation spatiale de la cité
- L'architecture et les pratiques artistiques produits.

Au préalable, nous rappelons que nous sommes en présence d'une situation antique, marquée par un brassage ethnique complexe. A la lumière des conclusions précédentes, nous sommes amenés à proposer une composition ethnique ou se mêlaient autochtones (berbères), premiers migrants orientaux (cananéens) et orientaux punicisés (ou puniques de la seconde « vague »).

L'objectif premier de ce chapitre est orienté sur une définition de l'organisation socio-spatiale de Cirta avant son annexion par les romains. Cette entreprise ne peut donc occulter les modes et les pratiques sociaux, cultuels et les productions artistiques élaborés dans cette période.

Aussi pour ce faire, nous nous appuierons sur trois supports :

- Les documents historiographiques et les ouvrages traitant des aspects civilisationnels des peuples habitants Cirta ou ses environs, qui nous permettront de retracer la vie sociale, religieuse et économique.
- La recherche de la « traçabilité » des référents culturels, urbain et architecturaux encore disponibles développés par ces peuples dans d'autres territoires. L'appui sur ces « exemples », nous permettra de procéder à des analogies et à des comparaisons avec ce qui a été exhumé ou encore debout à Cirta et ses environs, pour l'identification de l'architectures avec plus de précisions.
- L'identification des « informations » à travers les inscriptions épigraphiques puniques trouvées à Constantine et ses environs.

La portée de ce volet est d'autant plus difficile qu'elle appelle parfois à l'élaboration d'hypothèses soutirées des lectures irrationnelles. Ce « risque » méthodologique est obligatoire tant l'urbanisme des villes puniques n'a jamais été institué en tant que modèle « exportable », ni « normalisé » et ce par rapport à la vocation de cette civilisation. Car, la vie dans les cités était dominée par l'intensité des échanges commerciaux et des pratiques rituelles bien instituées.

Aussi le principal écueil se situera dans une restitution de l'environnement prévalant à savoir l'organisation spatiale et des détails architecturaux.

En somme ce volet comprendra :

- La définition de la référence « civilisationnelle » : nous mènerons une recherche non exhaustive sur la civilisation phénicienne et punique, principalement sur ses productions architecturales et urbaines.

- La vie dans la cite : Nous évoquerons les pratiques sociales, religieuses et économiques. A travers cette lecture nous essayerons de restituer l'organisation spatiale sommaire de la ville.

1. PHENICIENS ET PUNIQUES : références civilisationnelles.

Ancien pays de Canaan, la Phénicie se situait entre Ougarit (Ras Shamra) au nord et le mont Carmel au sud, l'ensemble se trouve dans le territoire côtier de l'actuel Liban et Syrie. Pour d'autres historiens, ce pays englobait les villes de Tyr et Sidon[1].

Au VII e S. av. J-C, les grecs localisait le territoire phénicien dans une zone côtière située entre le mont Cassius au nord et la ville de Haïfa au sud, enserrant les cités d'Ougarit, Arwad, Byblos[2], Beryte[3], Sidon, Tyr et Akka.

Ce territoire, s'étalant sur une longueur de 200 km et large d'une trentaine de kilomètres, enserré entre la méditerranée à l'Ouest et le Mont du Liban à l'Est présente une configuration variée, petite plaine, montagnes…

Ce peuple « *rouge* » , relativement à la couleur pourpre qu'il développa ou à leur teint cuivré (selon une autre version) est, croit-on, originaire de l'Arabie, d'une tribu appelée les *Himyarites*[4], dont la vocation de navigateur les avait conduit au pays de Canaan, par la mer Rouge. Hérodote, qui visita Tyr en 450 av. J-C. rapportait que la ville a été fondée en 2750 av. J-C. par un peuple arrivant de la mer d'Erythrée.

Ce peuple s'installa sur la côte libanaise alors déjà occupée par une population cananéenne qui excellait dans les travaux agricoles. Cette fusion avait abouti à la formation d'un pays avec des cités côtières actives et développées et d'un peuple épris de navigation et d'échange commercial.

1.2. Pratiques et activités des Phéniciens

L'affection pour la mer et les voyages était due aux sites qui entourent le pays Cananéen, les Mont du Liban et l'Anti-Liban, en plus d'un voisinage, (Egyptiens, Hittites, Mésopotamiens...) souvent hostile et auquel les Phéniciens payaient des « taxes ».

En marins habiles, les Phéniciens implantèrent des comptoirs sur tout le pourtour de la Méditerranée. Ces points d'accostage permettaient de pratiquer des échanges commerciaux avec les populations locales. Pratiquant le petit cabotage, les comptoirs phéniciens implantés dans la Méditerranée se situaient à des distances de 25 à 30 miles les uns par rapport aux autres, ce qui offrait un maximum de sécurité et des repères importants aux navigateurs.

D'autre part, les phéniciens développèrent la construction des bateaux :

- Le pentécontore de 25 m de long.

- Le Trirème en mesure de transporter 180 personnes
- La quadrirème et le Quinquérème (capacité de 240 à 300 personnes).

Comme ils développèrent les itinéraires maritimes en s'appuyant sur les étoiles, pratiquant la navigation hauturière par l'établissement de comptoirs sur les îles méditerranéennes (Chypre, Malte, Sicile...). Les principales marchandises écroulées étaient le bois de cèdre, les produits agricoles, la couleurs pourpre extraite du *murex*[5], qu'ils échangeaient contre les métaux (or, argent) pour les façonner en ustensiles et en bijoux et les revendre en Grèce.

Les phéniciens sont donc les précurseurs du réseau d'échange commercial en méditerranée : ils jouaient le rôle de distributeur.

1.2.1. Les principaux apports civilisationnels des Phéniciens

Certains historiens définissent l'art phénicien par son imitation des arts développés dans les territoires voisins. Ils étaient même considérés comme de contrefacteurs. En réalité c'est un art composite fait d'une accumulation de motifs et de formes issus de modèles connus en orient.

Les phéniciens n'hésitaient pas à produire des objets artisanaux conformes aux goûts des commanditaires, pourvu que la marchandise soit écroulée. Ils développèrent l'artisanat sur des métaux (or, argent, cuivre), sur l'ivoire et sur le verre. D'autre part, les tissus de couleur pourpre faisaient partie de leur spécialité.

Fortement inspirées des modèles orientaux, la céramique et la poterie ont été également développées aussi bien pour le transport des « denrées » (les amphores) que pour l'usage domestique (assiettes, cruches, vases…)

Le verre soufflé a été également une spécialité phénicienne, de couleurs différentes, il était utilisé pour la fabrication des fioles à parfums, des coupes, des flacons. Il servait aussi dans la fabrication des accessoires des bijoux en fournissant des perles et des pendentifs de parures.

L'orfèvrerie était parmi le domaine commercial de prédilection des phéniciens, tant les produits se vendaient facilement. Les métaux précieux recueillis dans les contrées africaines servaient à la fabrication des bijoux. Ainsi, les boucles d'oreilles, les bracelets, les colliers sont inspirés des modèles Egyptiens, avec des formes de croissant et dont les motifs sont inspirées des thèmes végétatifs (lotus) et animalier (scarabée, sphinx, Faucon et lion).

Les textiles faisaient partie des spécialités phéniciennes. En effet, les habits colorés en pourpre, étaient portés par la haute catégorie de l'échelle sociale.

Les phéniciens avaient transmis leur alphabet aux grecs. Cet alphabet composé de 22 lettres servit par la suite à transcription du latin.

1.2.3. La religion Phénicienne

Chaque cité phénicienne possédait ses dieux tutélaires et organisait d'une manière autonome les rites religieux dans des sanctuaires abritant des divinités en triade dans la plupart des cas.

Ainsi les nous remarquons que les divinités phéniciennes avaient leur équivalent dans les civilisations voisines.

A Sidon (Saida), la triade se composait de *Astarté, Baal et Eschmoun*. Celle de Tyr (Sor) regroupait, *Baal, Astarté et Melqart*.

Les divinités phéniciennes se singularisaient par une présence divine féminine. *Astarté*, la déesse de la fertilité et de l'amour, est la plus représentative. *Melqart,* fondateur et roi, était le signe religieux de la fondation de la cité et le protecteur de ses activités économiques.

Les rites les plus importants étaient :

- la prostitution sacrée, instituée en l'honneur de la déesse *Astarté* et pratiquée par les prêtresses pour les étrangers. Certains historiens avançaient le fait que ce rite était obligatoire pour toutes les femmes, au moins une fois dans leur vie.
- Les sacrifices humains, ce rite consiste en l'immolation des enfants pour obtenir la faveur de victoire ou de récoles abondante. (Rite très contesté par d'autres phénicologues.)

1.3. Les cités phéniciennes

La cité phénicienne est organisée sur un territoire englobant la ville, le port et la campagne environnante. Politiquement autonome, elle possède ses propres modes religieux, sociaux et économiques. De ce fait, elle est une sorte de Cité-Etat analogue aux modèles grecs.

Les cités les plus représentatives de la civilisation phénicienne se situent sur la côte Est de la méditerranée. Les principales caractéristiques de ces cités sont le site et l'organisation spatiale.

1.3.1. Le site

Le choix des sites pour l'implantation des villes ou des comptoirs est conditionné par des propriétés morphologiques spécifiques. La vocation « maritime » des phéniciens les conduit à opter généralement pour des sites côtiers, se présentant en promontoires, des îlots, des criques surplombées de caps élevés face aux vents dominants, capables de protéger les navires contre les attaques et les tempêtes. Le site idéal étant l'éperon barré, promontoire descendant vers la mer pour assurer de meilleures conditions défensives.

Sidon (Saida au Liban) est située sur un promontoire face à un ensemble d'îlots et limité au nord et au sud par des cours d'eau. La ville était entourée du coté terre par un rempart de 2 m d'épaisseur.

PLANCHE N°110

LES PHENICIENS
Empire et figures de leur civilisation

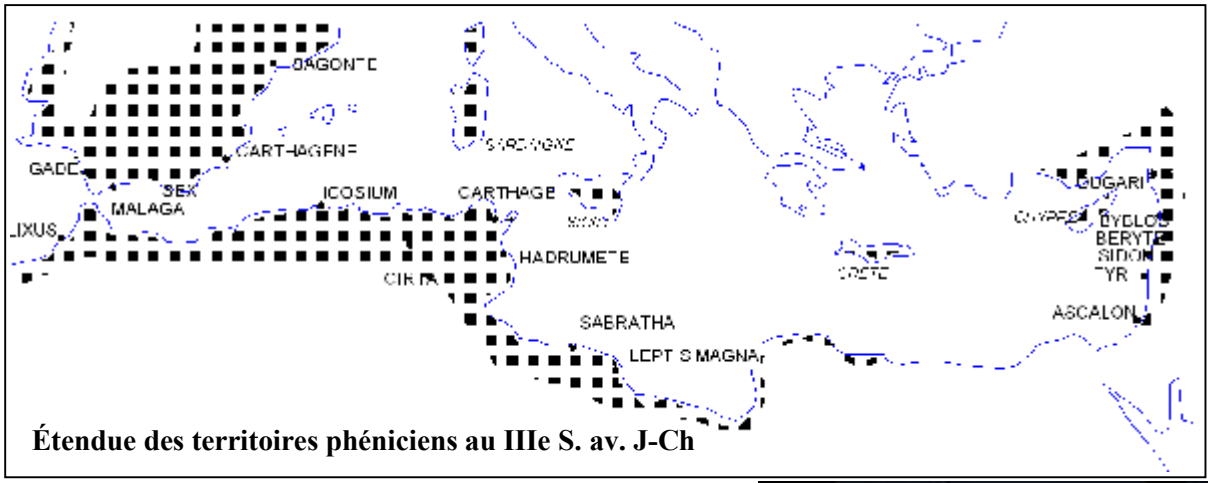

Étendue des territoires phéniciens au IIIe S. av. J-Ch



Ph1. : Éléments d'un collier en pâte de verres. IV-IIIe S av. J-Ch. Sardaigne



Ph2.Rasoir en bronze. IV-IIIe S av. J-Ch. Carthage

L'étendue des territoires phéniciens comprenait toute la bande littorale méditerranéenne, particulièrement Sud. Cette occupation correspondait à leur capacité de navigation, et à leur vocation économique. En Effet, le petit cabotage, puis la navigation en haute mer avaient permis de « coloniser » des territoires éloignés et de fonder des comptoirs.
Ces derniers étaient surtout des points d'«arrêt » pour ces « rouliers de la mer» pour écrouler leur marchandise constituée de bijoux, de parfums et de tissus.
Les phéniciens fabriquaient dans leurs ateliers de nombreux objets de verres, d'or, de bronze et d'ivoires à partir d'une matière première qu'ils amenaient des régions de la méditerranée.
Cette civilisation de navigateurs avait plutôt initié les « échanges » économiques, en prenant en charge la distribution des « productions » et en traçant les « routes » à travers la méditerranée.



Ph3.Vase de Gunugu .III-IIe. S.av. J-Ch. Algérie

Tyr (Sour) est implantée sur une presqu'île, se présentant en promontoire rocheux et reliée au continent par une zone sablonneuse. Cette situation définit deux ports, le sidonien au nord et l'Egyptien au sud (relatifs aux directions de la flotte).

1.3.2. L'organisation spatiale

La vocation économique et les pratiques religieuses impriment sur l'espace de la ville une organisation spatiale précise. Les cités phéniciennes comprenaient : le port, l'habitat et les lieux de cultes.

L'habitat :

Ainsi, l'habitat occupe les escarpements du site, formant une acropole. Les maisons étaient munies de terrasses et de coupoles. De forme ovale, elles sont construites en pierres non équarries recouvertes d'un enduit en argile. D'autres constructions étaient faites de briques de terre et d'argile. Les maisons peuvent comprendre les ateliers pour l'artisanat.

Les édifices de culte

Dans cette catégorie figurent les sanctuaires, les *tophets* et les nécropoles.

- Les sanctuaires : Ce sont de grands espaces sacrés entourés de murailles et réservés aux pratiques rituelles. Les fidèles y déposaient des stèles votives et autres objets ou édifiaient des autels pour recevoir les faveurs divines. L'influence égyptienne a été forte, car ces aires sacrées ont été étoffées par la construction de temples, de portiques et de bassins.
- Les *Tophets* : Ce lieu est réservé à des pratiques de sacrifices d'enfants. Il commandait un site donnant sur un précipice.
- Les nécropoles sont généralement situées en dehors de la ville.

Le port et les dépôts :

La zone de dépôt se trouve près du port. Elle servait au stockage des marchandises susceptibles d'être embarquées pour la commercialisation.

1.3.4. L'architecture phénicienne

L'architecture phénicienne est également composite, car elle emprunte ses principaux éléments aux répertoires développés par les civilisations voisines, perses, égyptienne et grecque.

L'organisation spatiale des temples phéniciens était largement influencée par le modèle égyptien. En effet, entouré d'une enceinte le temple devenait le lieu ou les fidèles érigeaient les autels, les portiques, les bassins et des greniers. Les chapiteaux des colonnes représentant des plantes (lotus, papyrus et palmier) d'origine égyptienne ont été également utilisés. La perse avait fourni ses modèles décoratifs des chapiteaux composés de deux taureaux.

L'influence grecque ou crétoise se traduit dans l'architecture palatiale, qui se singularisait par leur site perché et une composition articulée autour de plusieurs cours disposées en enfilade et de propylée. En conclusion l'architecture phénicienne est un répertoire regroupant des modèles appartenant aux civilisations voisines.

Conclusion

Les phéniciens ne peuvent se targuer d'être des bâtisseurs au même titre que leurs voisins, perse, égyptiens, grecs ou même assyriens. Ils étaient des « nomades ». Dans ce sens, la construction navale et le travail du bois ont été un domaine très développé chez eux.

Leur principale vocation, commerciale, les poussait à « habiter » les mers et à pratiquer des échanges avec les autres populations. Leur empire était plutôt économique et leur cités ne pouvaient être conçues que par rapport à leur vocation.

En somme, leur urbanisme devait répondre à un modèle de cités portuaires, prenant en considération en priorité les conditions de navigation et assurant un maximum de sécurité.

L'architecture ne peut se développer dans une situation d'un peuple dont le souci majeur était le commerce. Aussi, il ne pouvait que faire appel à des architectes et des artisans des pays limitrophes.

Pour la suite nous essayerons cerner le modèle urbain de base de la civilisation punique : Carthage.

Carthage par sa situation géographique devait constituer un modèle accompli du développement de la civilisation phénicienne en Afrique ou en méditerranée occidentale. Cette capitale dénote le développement de la civilisation phénicienne suite aux « frottements » avec les autres civilisations méditerranéennes de l'occident. Aussi, le changement est spectaculaire.

L'approche de ce modèle permettra de mieux comprendre le cas de Cirta « punique ». Car l'influence urbaine de Carthage était plutôt très forte dans les territoires limitrophes. Nous nous basons sur les écrits et les documents historiographiques élaborés des historiens antiques et des historiens contemporains.

1.4. CARTHAGE : La ville Nouvelle.

Construite sur une position avancée et liée à la terre par une *« langue…enclavée entre le lac de Tunis, alors navigable en son entier et la Sebkha El Ariana »*[6], ce site en plus des avantages qu'il tire de sa relation à la mer, assure également des caractéristiques défensives importantes.

Géographiquement, le site favorise la pénétration africaine et maintient des rapports avantageux pour les échanges avec les parties orientale et occidentale. Sur un autre plan, il présente un avantage militaire et stratégique très favorable.

PLANCHE N°111

CARTHAGE

Restitution

Le Port militaire (circulaire) et le port marchand, avoisinant les aires des dépôts, l'agora en bas des quartiers d'habitations semblent constituer le principe de base de l' »urbanisme » punique. Cette organisation se complète par les aires réservées aux nécropoles et au tophet de par et d'autre de la colline.

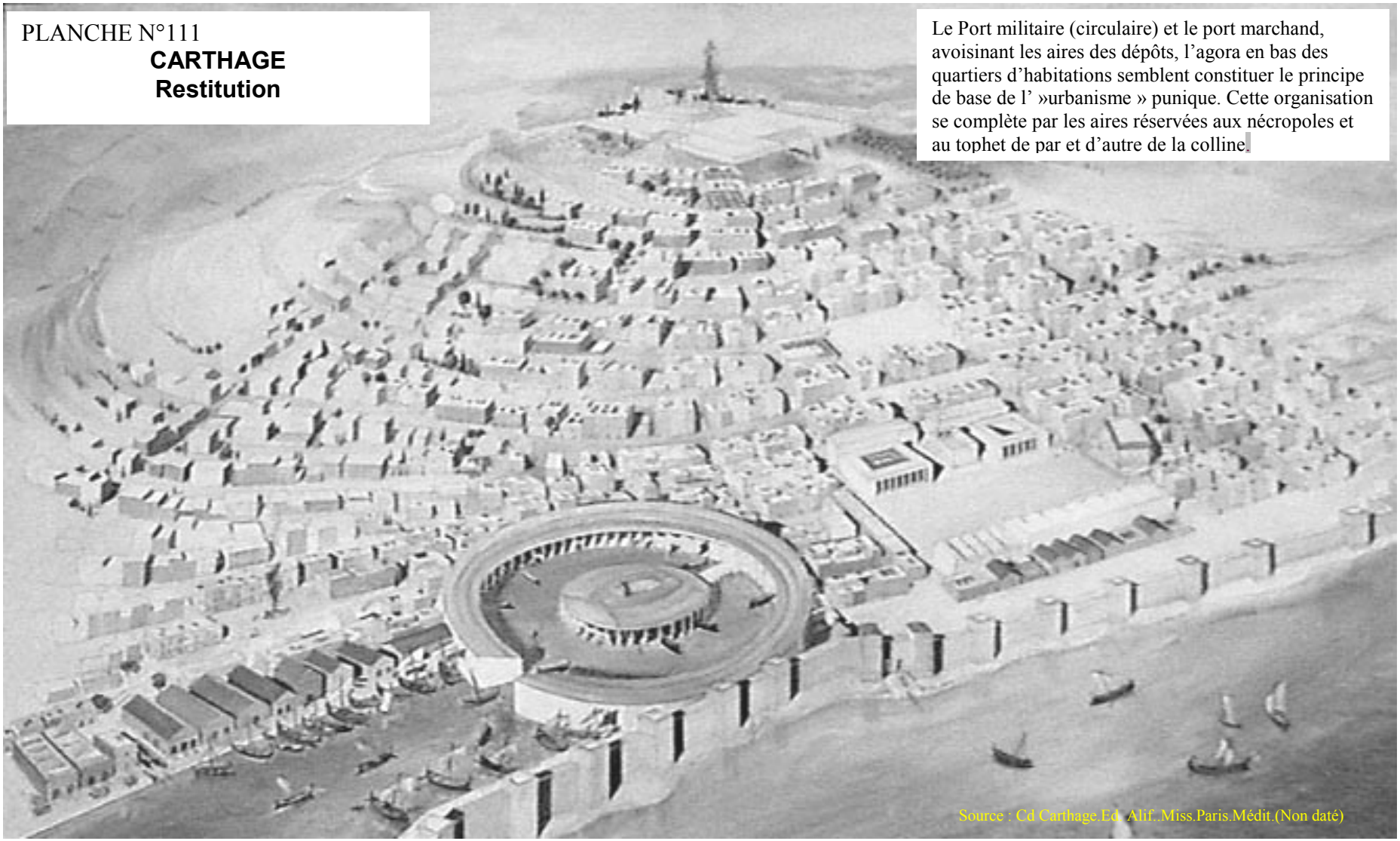

Source : Cd Carthage.Ed. Alif..Miss.Paris.Médit.(Non daté)

Comme toutes les grandes villes antiques, la fondation de Carthage était liée à une légende. Celle-ci comprend dans son commencement une situation de fuite ou de migration. La nouveauté dans la légende de la fondation de Carthage concerne un personnage féminin fuyant les ambitions démesurées et dangereuses d'un concurrent et guidant une population aux abois vers un lieu plus sécurisant. Le récit de cette histoire était rapporté par l'historien antique Justin[7] (II ou III eme S.).

C'est le cas d'*Elissa* (*Didon* chez les latins), fille d'un roi Tyrien et sœur de *Pygmalion*. Ce dernier était appelé par le peuple au trône d'une cité riche et prospère malgré son jeune âge. *Elissa* épousa *Acerbas*, son oncle maternel et prêtre, qui avec ce titre, occupaient le second rang dans la hiérarchie de l'autorité dans la cité. Ce dernier avait accumulé d'immenses trésors qu'il prenait soin de cacher. *Pygmalion* tua son beau-frère et oncle dans le but de s'emparer de la fortune. Craignant pour sa vie, *Elissa* en compagnie de quelques fidèles prit la fuite par mer, après avoir embarquer les trésors de son mari. Au cours de son périple, elle fera escale à Chypre, où elle avait entrepris l'enlèvement de jeunes filles pratiquant la prostitution sacrée, pour les marier aux jeunes fuyards qui l'accompagnaient et peupler sa future cité.

Pygmalion avait été dissuadé de la poursuivre par un oracle que les devins lui avait prédit : *il ne troublera pas impunément la fondation d'une cité que les dieux favoriseraient du reste du monde*. Faisant une escale en Afrique le temps d'un repos, le roi local n'accorda à Elissa qu'une parcelle de terre que ne pouvait couvrir une peau de bœuf. Intelligente, elle avait fait couper la peau en menus morceaux, qu'elle dispersa pour occuper une vaste zone, d'ou le nom de Byrsa, signifiant en phénicien : peau. Les habitants d'Afrique, enchantés par la présence de ces étrangers accouraient pour leur vendre des denrées, finissent par leur suggérer de s'établir définitivement sur cette terre moyennant une dîme annuelle.

Dans le premier site qui devait contenir la fondation de la ville, le crâne d'un bœuf, augurant une terre fertile mais une cité vouée à l'esclavage, avait contraint les tyriens à opter pour un autre lieu. Dans ce dernier, le crane d'un cheval trouvé augurait une ville puissante et un peuple belliqueux. Ce site allait donc porter la *Kart Hadash*, la Ville Neuve : Carthage.

Concernant la période de fondation de la ville, les fouilles dirigées par S.Lancel de 1976 à 1980 avaient mis à jour des tombes archaïques à Byrsa datées du second quart du VII Siècle av. J-C. (Soit un siècle d'écart par rapport à la date rapportée par les historiens, fixée à 814 av. J-C.).

D'autres fouilles plus récentes initiées par l'Université de Hambourg et l'Institut Allemand d'Archéologie avaient exhumées un habitat dans le secteur de Dermech, datant du second quart du VIII S. av. J-C. Ce qui confirme les dates avancées par les historiens.

Il faut encore préciser que les comptoirs phéniciens avaient marqué le littoral Africain, Utique était une des principales escales fondée en 1101 sur la côte occidentale du golfe de Tunis.

Carthage n'avait pris son envol en tant que métropole qu'après la déchéance de Tyr en 332. Car elle versait des dîmes et des offrandes au temple d'*Hérakles* de Tyr, signe d'une « *dépendance de piété* »[8]. *« Cependant, grâce au prestige et à l'habileté de son aristocratie, grâce surtout à l'esprit d'entreprise de la puissante famille des Magon, elle profita de la décadence de Tyr pour imposer, graduellement, sa protection, puis sa domination, aux cités phéniciennes.* »[9]

1.4.1. L'organisation politique carthaginoise

La population :

A croire Strabon, Carthage comptait 700 000 habitants. Cette population se composait des citoyens, des affranchis, des esclaves et des étrangers. Sur le plan professionnel, ces catégories se répartissaient en aristocratie, détentrices de commerces et des ateliers, des ouvriers et artisans, des marins et des manutentionnaires. Pour M.Ragon, Carthage était une ville d'une « *plèbe fourmi* ». « *Son prolétariat urbain se composait de marins, d'artisans, de nombreux ouvriers arsenaux, de maraîchers, d'employés de maisons de commerce, de soldats mercenaires* »[10].

L'organisation politique

Le système politique Carthaginois était si important qu'Aristote a dû l'évoquer dans sa *« politique ».* A la royauté de départ, les Carthaginois élisaient annuellement deux suffètes, magistrats civils. Ces derniers étaient assistés par un sénat composé de 300 membres venant tous de l'aristocratie locale. De cette assemblée, un collège de 30 membres était désigné. Cette hiérarchie se termine à la base par l'Assemblée du peuple, qui à la veille de la 3eme guerre punique possédait des compétences élargies. Cette dernière élisait les suffètes et les généraux de l'armée.

L'armée

Les Carthaginois avaient besoin d'une armée puissante pour assister leurs expansions commerciales et défendre leurs intérêts. Elle a été également utilisée pour réprimer les révoltes.

Au début, l'armée était composée d'officiers et de soldats puniques. Mais dès le VI e S. av. J-C, elle était composée de mercenaires recrutés parmi les Libyens, les Ibères, les Liguriens, les Sardes, les Corses, les Baléares, les Celtes et les Etrusques. A partir du III e S. av .J-C, les Africains (les Numides en particulier) constituaient le principal des troupes.

La religion

Les Carthaginois avaient importé de Tyr les dieux et les pratiques religieuses. Mais au fil du temps les dogmes subirent les influences du milieu environnant.

Ainsi le panthéon carthaginois comprenait *Melqart* (dieu puissant roi de la cité), *Eschmoun*, dont le temple occupait le sommet de la colline de *Byrsa* et *Astarté* (déesse de la fertilité).

Mais le culte le plus répandu était celui de *Baal Hamon*, équivalent à *Kronos* et à *Zeus* accompagné de *Tanit* (associée à Junon et Caelestis, dont beaucoup d'historiens lui attribuaient des origines berbères). Ces divinités figurent souvent sur les stèles votives trouvées à Carthage ou des villes ayant connu une présence punique. Pour les pratiques religieuses, les carthaginois possédaient des temples pour la prostitution sacrée, favorisant la fertilité et des aires de sacrifice d'enfants. Le sacrifice se pratiquait suivant un rite codifié que Flaubert a su en tirer matière pour son *Salammbô.* Les enfants étaient engloutis dans le feu sacré, ensuite la cendre était mise dans une urne et disposée dans le *tophet*.

« C'est la nuit. Nuit qui sans doute n'est pas trop obscure, car nous sommes à Carthage, mais qui ajoute au mystère. La scène semble être éclairée seulement par le brasier allumé dans la fosse sacrée, le tophet : on en voit les reflets plutôt que la lueur. Mais la grande statue de bronze de Baal Hammon, dressée tout au bord de la fosse sacrée, vers laquelle elle tend les mains, rougeoie sous la flamme. Devant la statue, nous dit Plutarque, c'est-à-dire, si l'on donne à la préposition son sens exact, de l'autre côté du tophet, se tiennent les joueurs de flûte et de tambourin, qui font un vacarme assourdissant. Le père et la mère sont présents. Celle-ci ne doit, nous dit encore Plutarque, ni pleurer ni gémir. Ils remettent le bébé à un prêtre qui s'avance le long de la fosse, égorge l'enfant de façon « mystérieuse », c'est-à-dire probablement selon un rite spécial, dont les spectateurs, derrière les officiants et les musiciens, discernent mal les détails. Puis il place la petite victime sur les mains étendues de la statue divine, d'où elle roule dans le brasier. Cependant la foule affolée par le bruit et par l'odeur de la chair brûlée oscille en cadence sur un rythme dément, qui se précipite sous les coups des tambourins. L'offrande de chaque nouvelle victime accroîtra cette frénésie collective. »[11]

1.4.2. La civilisation carthaginoise

La vie politique de Carthage avait été conditionnée par la vocation commerciale comme principale activité économique. Ce rôle se résumait à la concentration et à l'accumulation de la matière première que les Carthaginois acheminaient dans leurs ateliers pour la fabrication des bijoux et des fioles, puis les redistribuaient dans la méditerranée. Cette domination « maritime » a été ponctuée par l'établissement de comptoirs côtiers qui servaient à accumuler les produits et les matières premières transportés par des caravanes venant des contrées intérieures. Ainsi, de l'Afrique, ils obtenaient de l'ivoire, de l'or, des peaux et des esclaves, de l'Espagne, l'argent, de la Sicile, le vin et l'huile et de la Sardaigne, le cuivre et l'argent.

Ainsi le littoral méditerranéen a été jalonné de comptoirs et d'escales :

- En Libye ; *Leptis Magna* (Lebda)
- En Tunisie : *Tacapae* (Gabes), *Thapsus* (Ras Dimas), *Leptis Minor* (Lemta), *Hadrumetum* (Sousse), *Clupéa* (Kelibia), *Utica* (Utique), *Hippo Diarrhytus* (Bizerte).
- En Algerie : *Hippo Regius* (Annaba), *Rusicade* (Skikda) *Saldae* (Bejaia), *Rusuccuru* (Dellys), *Rusgunae* (Matifou), *Icosium* (Alger), *Iol* (Cherchell), *Gunugu* (Sidi Brahim), *Cartannae* (Tenes)
- Au Maroc : *Lixux* (près de Larache)
- En Espagne : *Gades* (Cadix), *Malaca* (Malaga), *Sexi.*
- En Sardaigne : *Tharros* (Torre Di San Giovanni), *Sulcis* (Sant'Antioco), *Nora* (Sant'Effisio), *Caralis* (Cagliari), *Olbia* (Terranova)
- En Sicile : *Panormus* (Palerme), *Lilybaeum* (Marsala).

L'industrie

La construction navale et l'outillage portuaire (les agrès) étaient une spécialité Carthaginoise. D'ailleurs c'est à Carthage que le quinquérème, ce bateau capable de porter à son bord jusqu'à 300 personnes, avait vu été conçu pour la première fois.

Les métaux (or, cuivre, bronze) étaient très recherchés par les puniques, qu'ils utilisaient pour fabriquer des armes.

Les accessoires de beauté et d'apparat, les bijoux et les ustensiles étaient également très commercialisés. Ainsi l'ivoire et l'or étaient très employés dans la fabrication des bijoux, alors que le verre servait à fabriquer des ustensiles et des fioles pour les parfums mais aussi en tant que pierres fines. D'autres spécialités ont été l'apanage des puniques : les textiles teintées en pourpre et la menuiserie pour la fabrication des coffrets.

L'agriculture

Contrairement à l'opinion établie sur les puniques, les Carthaginois, étaient des grands agriculteurs. Les Romains leur attribuaient l'invention des instruments agricoles. D'ailleurs, un des leurs, Magon, était l'auteur d'un traité d'agriculture en 28 volumes que les romains n'avaient pas manqué de traduire après la 3eme Guerre Punique. « *L'auteur ne se bornait pas à donner des conseils de culture et d'élevage, il fixait aussi par le menu, les règles d'administration d'un domaine rural* »[12].

Les domaines des riches propriétaires ont été établis sur les terres des libyens expropriés qui se transformaient en ouvrier agricoles ou en fermiers. Ainsi l'arboriculture y était pratiquée, oliviers, figuiers, amandiers, grenadiers et vignes étaient les principaux mets de desserts des puniques. L'élevage des chevaux, des mulets des bœufs et des chèvres, ainsi que la volaille

étaient très développés. L'apiculture était tellement importante qu'elle fournissait à la fabrication d'une cire de grande renommée ; la cire Punique.

La pèche n'était pas un secret pour un peuple dont le voisinage de la mer était d'un ordre vital.

1.4.3. Carthage : urbanisme et architecture

le site

Comme les autres établissements phéniciens, la fondation de Carthage avait opté pour un site possédant toutes les propriétés favorables au développement des relations maritimes et à l'assurance défensive en cas d'attaque. Le site de Carthage est pour le moins très particulier. Etablie sur une bande de terre avancée dans la mer, la ville est entourée de plan d'eau,

- au Nord /Ouest, la *Sebkha Ariana*
- au sud par le lac de Tunis, autrefois accessible à partir du Golfe de Tunis, à la pointe de la *Goulette.*
- A l'Est et au Nord, la mer méditerranée
- A l'ouest le *Djebel El Ahmar*

La morphologie du terrain est également variée :

- Au sud, *Koudiat El Habsia*
- Ensuite *Byrsa* (appelée également Colline St Louis), faisant face à la mer à l'Est, le terrain présente une certaine platitude à son piémont.
- La *colline de Junon*
- Le *plateau de l'Odéon*
- Ces deux derniers reliefs descendent vers la mer en formant des grèves étroites, telles que *Salammbo* et *Dermeche*,
- Au Nord, le cap de Carthage surmonté de *Sidi Bousaid*.
- Plus loin vers le nord, le *Djebel El Khaoui* s'interpose entre la mer et la *Sebkha Ariana.*

Le relief de Carthage est donc très différencié, entre collines et grèves les fondateurs ne demandaient pas mieux pour établir leur ville portuaire et profiter des avantages du site sur le plan défensif.

L'organisation spatiale de la Ville

Les principaux pôles de la ville étaient :

- Les ports
- Les sanctuaires
- Les nécropoles
- L'habitat.

Le noyau originel de la ville a été identifié suite à des fouilles au niveau du piémont de la colline de Byrsa, soit en bordure de mer sur la grève de *Salammbo.* L'extension de la ville s'était effectuée en suivant deux directions, en sur les rivages vers le nord (*Dermeche, Douimes, Ste Monique*…) et vers l'ouest en gravissant les pentes des collines.

Plus tard, à la veille de la 3eme Guerre Punique, les faubourgs de la ville atteignirent *Megara*, du coté de *Sidi Boussaid*, vers le Nord.

Cette ville était entourée d'une muraille longue de 34 km , haute de 13 m et épaisse de 9 m, surveillée par des tours de défense tous les 59 m. Elle s'organisait autour d'éléments structurants importants, se définissant en nœuds ou pôles et en relations avec les axes.

Le principal élément structurant était **l'agora,** une place importante, intermédiaire entre les ports et la zone résidentielle située sur la colline de Byrsa. La relation avec cette dernière s'effectuait par **trois grandes voies ou avenues** aboutissant au sanctuaire d'*Eschmoun*, qui occupait le sommet de la colline.

Les édifices religieux n'étaient pas centralisés. En effet, en outre du sanctuaire d'*Eschmoun* (situé au sommet de Byrsa), le *tophet*, lieu ou se déroulait les rites du sacrifice humain se trouvait à *Salammbo,* une grève au sud de la ville.

Les nécropoles étaient également situées en dehors de la ville, soit au nord sur les collines de *Douimes, Dermeche et Sainte Monique*.

En somme, la ville s'organisait autour des principaux lieux évoquant les activités primordiales carthaginoises, à savoir, le commerce et la navigation. En effet, le port et l'agora (autour de laquelle devrait s'organisait les lieux de rassemblement, sénat et magistratures, les locaux de commerce et de stockages, étaient des lieux dynamiques, alors que les lieux de cultes étaient dispersés en dehors de la ville.

Si le schéma global de la ville évoque le modèle des cités grecques, la vocation économique des carthaginois impose des pratiques axées sur le commerce, les échanges et la distribution à travers les mers. Les ports de Carthage ont été développés par rapport à ces choix stratégiques.

<u>Les ports</u>

En véritables « *rouliers de la mer* », les carthaginois avaient doté leur ville de deux ports, l'un militaire l'autre marchand. Repris par Appien, Polybe faisait une description des ports : « *les ports de Carthage étaient disposés de telle sorte que les navires passaient de l'un à l'autre ; de la mer on pénétrait par une entrée large de 70 pieds qui se fermait avec des chaînes de fer. Le premier port réservé aux marchands, était pourvu d'amarres nombreuses et variées. Au milieu du port intérieur était une île. L'île et le port étaient bordés de grands quais. Tout le long de ces*

quais, il y avait des loges, faîtes pour contenir 220 vaisseaux et, au dessus des loges, des magasins pour les agrès ».

- Le port militaire :

C'était un bassin circulaire de 325 m de diamètre dans lequel se trouvait une île de 120 m de diamètre, offrant un plan d'eau de 4 hectares. Accessible que par le port marchand, il était éloigné des regards pour des raisons de secret militaire. Les bordures de l'île étaient aménagées en rampe couverte, permettant de haler des navires à l'abri en les faisant glisser sur des poutres disposées transversalement. Sur l'île, les bâtiments servaient de magasins pour stocker l'outillage relatif à la navigation, et au centre un pavillon surélevé était destiné au commandement de l'amirauté.

- Le port marchand

Situé au sud, et datant de la fin du IV e/ début du III e S. av. J-C, il avait au départ une forme rectangulaire puis réaménagé en forme hexagonale avec 600 m dans sa plus grande diagonale.

Les deux ports ont été creusés à l'intérieur des terres nécessitant des excavations et des terrassements colossaux. Communiquant par un chenal de 20 m, les fonds des ports étaient dallés.

L'habitat

Un quartier d'habitation datant du IIIe S. av. J-C, a été découvert sur le versant Est de la colline de Byrsa. Selon un plan orthogonal, des îlots rectangulaires de 30 m par 15 m disposés en paliers successifs suivant la pente du terrain, sont séparés par de larges rues.

Chaque îlot est constitué de plusieurs habitations de formes allongées. La façade principale donne sur une grande salle longée d'un couloir menant à une cour centrale et débouchant sur une série de petites pièces. Disposant d'un sous-sol, ce dernier est occupé par de profondes citernes recueillant les eaux pluviales provenant de la terrasse. Les murs étaient couverts d'un stuc blanc, et les sols étaient revêtus de tuileaux parsemés de petits cubes de marbre blanc.

Le quartier Magon, datant du Ve S. av. J-C, situé en bordure de mer était construit suivant un plan orthogonal, définissant des îlots occupés par des habitations à étages, organisées autour d'une cour centrale ornée de colonnade. Ces habitations équipées de citernes, avaient des murs revêtus en stuc coloré et des sols pavés d'une manière polychrome.

Les sanctuaires et les nécropoles

Les principaux lieux de culte de Carthage étaient le sanctuaire d'*Eschmoun* situé au sommet de la colline de Byrsa et le *Tophet* occupant le piémont de celle-ci vers le sud.

Les nécropoles de Carthage se situaient en dehors de la ville, sur les versant des collines de *Douimes* et de l'*Odéon*.

Cette situation prouve en quelque sorte que l'extension de la ville a été très importante, dans la mesure ou les faubourgs avaient été implantés vers le nord, en faisant que les nécropoles soient intérieures après qu elles étaient périphériques.

CONCLUSION

Carthage demeure le modèle urbain de la civilisation punique. Mais peut-on vraiment d'une civilisation punique ?

Carthage est « *un avatar de la civilisation phénicienne* »[13]. Cette formulation n'aboutit que par comparaison aux civilisations qui l'avoisinaient, grecque et romaine. Ces deux dernières se singularisaient par leur capacité à bâtir des empires et des villes, imposant leur modèles et leur goûts. Les carthaginois, comme leurs ancêtres phéniciens se contentaient de créer des comptoirs pour leur commerce. La civilisation punique ne semble pas bénéficier de la même admiration, ni la même importance de la part des historiens contemporains, comparée à celle voisines grecque et romaine. La propagande de grecs et des romains y était pour quelque chose. Le punique ou le Carthaginois traînait déjà une image, un look et des attitudes récurrentes, caricaturés par les auteurs de pièces théâtrales. Personnage « *engoncé dans sa robe, faisant tinter ses boucles d'oreilles et déballant ses ballots de pacotille* » chez le grec, il est « *le marchand de tapis qui cherche à vous fourguer sa camelote* » chez le romain.

Cette image dépréciative était encore «étoffée » par des pratiques « barbares », que Flaubert avait fait réveiller dans la conscience de ses contemporains dans son Salammbô.

En effet, le sacrifice des enfants ne peut en aucun cas attirer des sympathies à une civilisation d'un autre temps. Dans les mêmes ères, grecs et romains exportaient leur civilisations, étendaient leur empire en édifiant des villes, imposant leur goût et surtout civilisant des populations, en leur léguant leurs arts, leurs techniques et leurs civisme.

Cette « intox » est reconduite par des historiens contemporains, qui continuent à axer leur travaux sur la recherche de griefs susceptibles de dévaloriser davantage les puniques.

Dans ce sens, des pans entiers de l'histoires maghrébines sont, soit « omis » soit dévalorisés par des historiens (surtout ceux qui dans sillons de la colonisation, s'érigeaient en « légitimes dépositaires de la civilisation gréco-latine »).

La punicisation n'a jamais été une « opération » achevée, car son objet a toujours été le monopole commercial non pas par la force des armes mais par la ruse, l'essentiel est d'écrouler une marchandise médiocre ou de puiser des matières premières.

Les puniques n'ont jamais été des bâtisseurs, les « villes » se limitaient aux comptoirs dont le choix découlait principalement d'une situation physique favorable à la sécurité de leurs vaisseaux. Vendre, c'était un mot d'ordre Carthaginois, l'essentiel est l'enrichissement, c'est

également cette vocation qui laisse deviner une société d'intérêt, où des individus mus par le besoin de s'enrichir. Une société figée dont le sentiment « nationaliste » n'existait pas, au point où l'armée (à l'exception des chefs), était constituée de mercenaires, car chaque carthaginois doit vaquer à ses affaires…. Dans cette situation, l'argent fait noblesse et la ruine la défait.

Les « carthaginois » cherchaient le gain facile et rapide, ils « *bâclent des objets de pacotille, sans chercher ni solidité, ni esthétisme* », ils avaient surtout la maîtrise de la mer et un potentiel maritimes fourni. Cette civilisation nomade (bédouine) de la mer n'a jamais développé un modèle urbain, ni une architecture propre. Seules les caractéristiques des sites étaient primordiaux pour l'implantation d'une ville ou d'un comptoir, à savoir, un littoral, un promontoire. C'est-à-dire les propriétés essentielles pour avoir une voie sur la mer et une sécurité pour les bateaux et les hommes. Les villes s'organisaient suivant une implantation de zones propres à chaque fonction urbaine ou sociale. Le port, les quartiers d'habitat, comprenant les ateliers d'artisanat, le *tophet* et les nécropoles constituaient les principaux « pôles » de la ville.

A Carthage, autour du port, la ville se dessinait suivant un modèle hellénistique, une agora, des quartiers d'habitations et des sanctuaires.

L'originalité dans l'architecture chez les puniques se situait dans l'emprunt aux registres stylistiques et techniques des Egyptiens, grecs, babyloniens et Assyriens. La synthèse était une expression architecturale hybride.

Les maisons à patio étaient déjà développées chez les grecs, les babyloniens, et les murs revêtus en stuc coloré, voulait donner l'apparence marbré à des constructions en brique de terre. Le tout se faisait dans la même logique de la ruse à savoir l'esprit mercantile ou tout est dans l'apparence.

Finalement, la civilisation punique est celle d'un peuple marin et nomade, et ne pouvait en aucun cas instituer des modèles durables ou des édifices défiants le temps. Les constructions puniques « modèles », aussi rares, ne sont pas aussi monumentales que ceux grecs, romains ou égyptiens et elles ne concernaient que les « morts ». .

A coté des grecs philosophes et esthètes, les romains ludiques et expansifs, les Egyptiens bâtisseurs, les puniques étaient industrieux et « commerçants ».

C'est peut être cette puissance insaisissable qu'est « l'impérialisme économique » qui avait accéléré la destruction de Carthage, une destruction totale, une forme d'assainissement « urbain » ou civilisationnel poursuivi plus tard par l'assainissement ethnique.

Finalement notons que cette civilisation, pendant actuel du conflit Nord/Sud ne bénéficie pas d'un grand intérêt scientifique comparée aux autres civilisations. Ce qui offre un champ référentiel très maigre.

2. CIRTA : La ville et la société préromaine

Le choix du site pour la fondation de la ville est fondamental. Le Rocher de Constantine ne pouvait que présenter des avantages défensifs indéniables. Mais il faut aussi composer avec d'autres données, entre autres les déterminants naturels, qui rendent le lieu viable : l'eau, les terres fertiles. La présence du Rhummel favorise les qualités du site. L'*Ampsaga*, son nom antique, semble découler, selon G. Mercier, d'une origine sémitique. A. Pellegrin s'était penché sur cette toponymie, en reprenant les propos de G. Mercier, qui l'avait rapproché de *« Oum Saga »,* « Mère des Irrigations » ou *« mater irrigationis* »[14].

« Le sens d'Ampsaga, transparaît encore dans le nom actuel de l'Oued-Bou-Merzoug, « la rivière qui féconde », d'après Ch. Tissot, ou « l'oued nourricier ». Cette expression provenant de l'arabe dialectal sous-entend le rôle important joué par l'oued dans la fertilisation des terres qu'il arrose sur son parcours »[15]. Ce cours d'eau avait été nommé au moyen-age « *sufgmare* » par Jean-Léon l'Africain [16] (et l'on remarque cependant dans les notes du traducteur, que Marmol transcrivait, *Sufegemar Bu Marzoc*) signifiant dans le dialecte berbère : « *la rivière des obscurités* ».

Toujours est-il que ce cours d'eau a toujours accompagné l'histoire de Constantine, au point ou A. Berthier, emprunte une expression à Virgile pour le classer en ***Genitor Urbis.***

Sans connaître l'origine de certains rites, une pratique disparue actuellement, consiste, en période de sécheresse, de promener une sorte de marionnette ou « d'épouvantail », habillé d'une gandoura et portant un turban à travers les rues de la villes et des ses environs, en entonnant une supplication : ***Bou Ghanja est habillé en soie, Que l'Oued El Kebir se remplisse…***

Les habitants déversaient de l'eau à chaque fois que la procession passait près de chez eux….

Le site en lui même constituait une opportunité importante pour l'établissement des puniques. Nous avons pu constater que les villes créées par les phéniciens et les Carthaginois reposaient sur des sites dont la particularité principale, était d'assurer des dispositions favorables à la protection aussi bien des vaisseaux que des habitants.

Le Site de Cirta offre ces avantages, sauf qu'il n'est pas littoral. Nous sommes contraints d'admettre que l'établissement des puniques sur des sites intérieurs ne s'était pas défait de ces préférences. Ainsi, les analogies du site de Cirta avec ceux de Carthage, ou plus loin celui de Sidon et de Tyr concernent exclusivement la configuration et les propriétés du relief.

C'est ce que P.Cintas nomme le *faciès* punique :

« A l'intérieur des terres, pour la recherche des anciens habitats, l'équation est à poser de la même façon que pour le littoral. Seules les données diffèrent un peu. S'il n'est plus question de plages où aborder, du moins a-t-il fallu penser à accentuer la protection qu'accordaient,

ailleurs, l'île ou le promontoire aux cités maritimes. C'est pourquoi les puniques ont toujours disposé leurs centres ruraux sur des pitons ou des escarpements très faciles à défendre. Dans tous les cas, la source ou la rivière sont proches, et du haut de l'aire où se retiraient les hommes, on embrasse la plaine d'un regard qui porte très loin. Sur une pente, au sec, est installée la nécropole. De tels faciès sont parfaitement connus. ***Constantine****, en Algérie, fournit évidemment le plus parfait »*[17].

Le site de Constantine, auquel il faut adjoindre le Rhummel, se présente comme un lieu en adéquation avec les *topies* que les puniques préféraient pour établir leurs villes.

Mais quels sont les modes d'implantation et d'occupation du site ?

Nous avons dans le passage précédent les éléments d'un « programme » d'occupation du site, que les puniques adoptaient dans la majorité, sinon dans tous les cas.

2.1 Le mode d'implantation et occupation du site

Cirta au temps des puniques présentait certainement une organisation, répondant au « caractère » de ses habitants mais également adaptée aux spécificités géographiques du site.

La restitution de cette organisation doit passer par :

- La localisation des lieux des découvertes archéologiques
- L'identification des différentes zones et lieux-dits de la ville.

La difficulté majeure réside dans le fait que la ville avait connu d'autres séjours succédant aux puniques, ce qui laisse peu d'appui à une reconstitution. Ainsi, nous serons parfois obligés de procéder à une reconstitution par « récurrence », c'est-à-dire commencer par le plus récents et revenir sur le passé.

Car, nous pensons que les civilisations qui avait succédées aux puniques, avaient du superposer leur « modèles » sur le substrat hérité. Ainsi, par exemple, mis à part les solutions techniques performantes, le franchissement du ravin avait dû emprunter des cheminements qui restent encore visibles jusqu'à nos jours. Même raisonnement pour les portes, car nous savons que la porte rajoutée au temps des Turcs, portait un nom indiquant qu'elle était la plus récente : Bab Djedid.

L'archéologie punique à Constantine avait fourni des objets permettant de reconstituer les modes de vie, l'organisation sociale, économique et religieuse, mais aussi à travers la localisation de ces points de fouilles que l'organisation spatiale de la ville pourrait être restituée.

D'autre part, nous nous appuyons sur les données toponymiques les plus anciennes du site, pour se rapprocher davantage d'une situation restituant les principales zones microgéographiques, les chemins et les lieux-dits de la ville avant l'urbanisation coloniale.

Un survol de cette situation permet d'identifier les principaux quartiers de Cirta Punique :

- Les quartiers d'habitat :
- Les lieux de cultes
- Les nécropoles
- Les cheminements
- Les jardins

2.1.1. Les quartiers d'habitat

Le principal quartier d'habitat de Cirta à l'époque punique fut sans aucun doute le Rocher. Peu d'objet témoignant de cette période a été trouvé, à part ;

- Deux stèles votives, l'une sur l'emplacement de l'actuelle siège de l'APC, l'autre dans la place du palais du Bey.
- La présence d'un mur à bossage, servant de soutènement à la Casbah.

Il est d'autant plus difficile de trouver des témoins de cette époque, que les romains s'étaient également installés sur le Rocher avant les dynasties de l'époque islamique.

Cependant, l'implantation de l'habitat sur le Rocher était dictée par les avantages que procurent le site surtout en matière de sécurité.

Ce quartier possédait sans doute plusieurs portes. Ces dernières avaient du ensuite (Romains, dynasties musulmanes, Turcs) revalorisées en employant des techniques évoluées en matières d'aménagements des sites et des franchissements. Nous pensons particulièrement aux aqueducs et aux viaducs.

Toutefois, toutes ces portes n'avaient pas la même importance. En effet les principales étaient celles qui permettaient de se diriger vers des villes importantes.

- <u>La porte Sud, appelée Bab El Djabia :</u>

C'est la plus ancienne des portes de la ville. Les cheminements longeant Le Rhummel venant du sud et le traversant par un gué situé en amont de la rencontre avec Boumerzoug, aboutissent à cette porte près avoir gravi une pente assez raide. Ces cheminements conduisaient à l'hinterland sud, vers *Sila, Sigus et Calama*. C'est également de cette porte que les habitants empruntaient le cheminement qui conduisait au sanctuaire d'El Hofra.

- <u>La porte de l' l'Ouest appelée plus tard Bab El Oued</u>

Située frontalement à la Colline du Coudiat, cette porte permettait d'accéder à la vaste nécropole qui s'étendait de l'ex-Faubourg St-Jean englobant, le Coudiat, les pentes du Cimetière Chrétien, la Cité Améziane, la Rue Bienfait, la colline de Bellevue et les pentes du Camps des Oliviers.

Vu son orientation, les routes venant des villages de l'ouest ou des puniques s'étaient installés

(Mila, Tiddis…) devaient y aboutir.

- La porte de l'Est qui avait été remplacée par Bab El Kantara

Cette porte n'avait été prolongée d'un pont que pendant la période romaine. Cependant beaucoup d'indices montrent qu'elle existait depuis longtemps. Une voie antique reliait la nécropole punique de Sidi M'Cid « *dévalait ensuite sur la plate forme de la grande voûte du ravin Ed Dleimet « petites obscurités » : elle tournait à droite et trouvait un passage facile au lieu dit Snides, « petit Cloaque », dans une crevasse de la masse rocheuse en contre-bas du viaduc de la rue Thiers* »[18].

- La porte Nord/Ouest, appelée Bab Errouah.

Cette porte secondaire était prolongée vers le bas par une rampe appelée Mdaredj (gradins), *« décrivait de nombreux lacets, coupait une fente verticale de plus de cent mètres de hauteur et arrivait enfin à l'important bain thermal de Sidi Mimoun* »[19]. Notons que la station thermale de Sidi Mimoun était l'objet d'un rituel religieux que les historiens faisaient remonter à la période punique.

L'îlot d'habitat mis au jour en 1960 sur la croupe de Sidi M'Cid « *était formé d'une série de petites pièces constituant des logements. Là furent recueillis en abondance des monnaies de l'Ancienne Afrique, de la céramique, des lampes grecques et des fragments d'amphores rhodiens.* »[20]. Cette trouvaille montre que Le Rocher ne pouvait pas, à un certain moment, contenir un nombre grandissant d'habitants. Cette situation avait du contraindre les Cirtéens à construire des quartiers d'habitat en dehors du Rocher. Cette « démographie » se confirme dans l'étendue des nécropoles.

Par rapport à certains objets archéologiques mis au jour sur le plateau du Mansourah et à Sidi Mabrouk, il semble que ces lieux avaient été également des quartiers d'habitations, d'ailleurs des notables romains y résidaient dans des *villae*.

La porte figurant sur la monnaie dite de Cirta (N° 523. Collection Mazard) (Pl. N°113)

Dans ce registre, une pièce de monnaie, attribué à Cirta et figurant dans le *Corpus nummorum Numidae Mauretaniaeque*, N° 523, de J.Mazard, Grand module, porte au revers une porte de ville ou un arc de triomphe (tant l'objet figuré se détache d'un éventuel prolongement, mur ou rempart). Nous reconduisons la version « officielle », tant son analyse commande des moyens « techniques » plus sophistiquées. Donc cette porte peut bien appartenir à Cirta. Aussi, nous saisissons ce « document » pour identifier l'architecture dans la ville à travers cette porte figurée

PLANCHE N°112

CIRTA PUNIQUE

Organisation Spatiale

Restitution à partir des sites ayant livrés des vestiges archéologiques de cette période

Un parfait cloisonnement entre les différents « territoires » de la ville. Les quartiers d'habitat occupaient le Rocher, le reste était voué aux lieux de culte et aux nécropoles. Les sanctuaires au moins trois se situaient tous à gauche du cours d'eau. Était-ce une croyance ? L'étendue de la nécropole donne une idée sur la démographie. Celle-ci était si importante qu'une extension au bas de Sidi M'cid avait été adoptée. Le Rocher était accessible par des portes, marqués par les cheminements qui cernaient le Rocher et qui se poursuivaient vers les autres localités limitrophes. Le tophet implanté sur le coteau d'El Hofra, s'érigeait en haut lieu sacré de la ville, à partir de laquelle il était visible. En résumé, les éléments du relief ont été une « occasion » pour les fondateurs pour affecter à chacun une « fonction ».

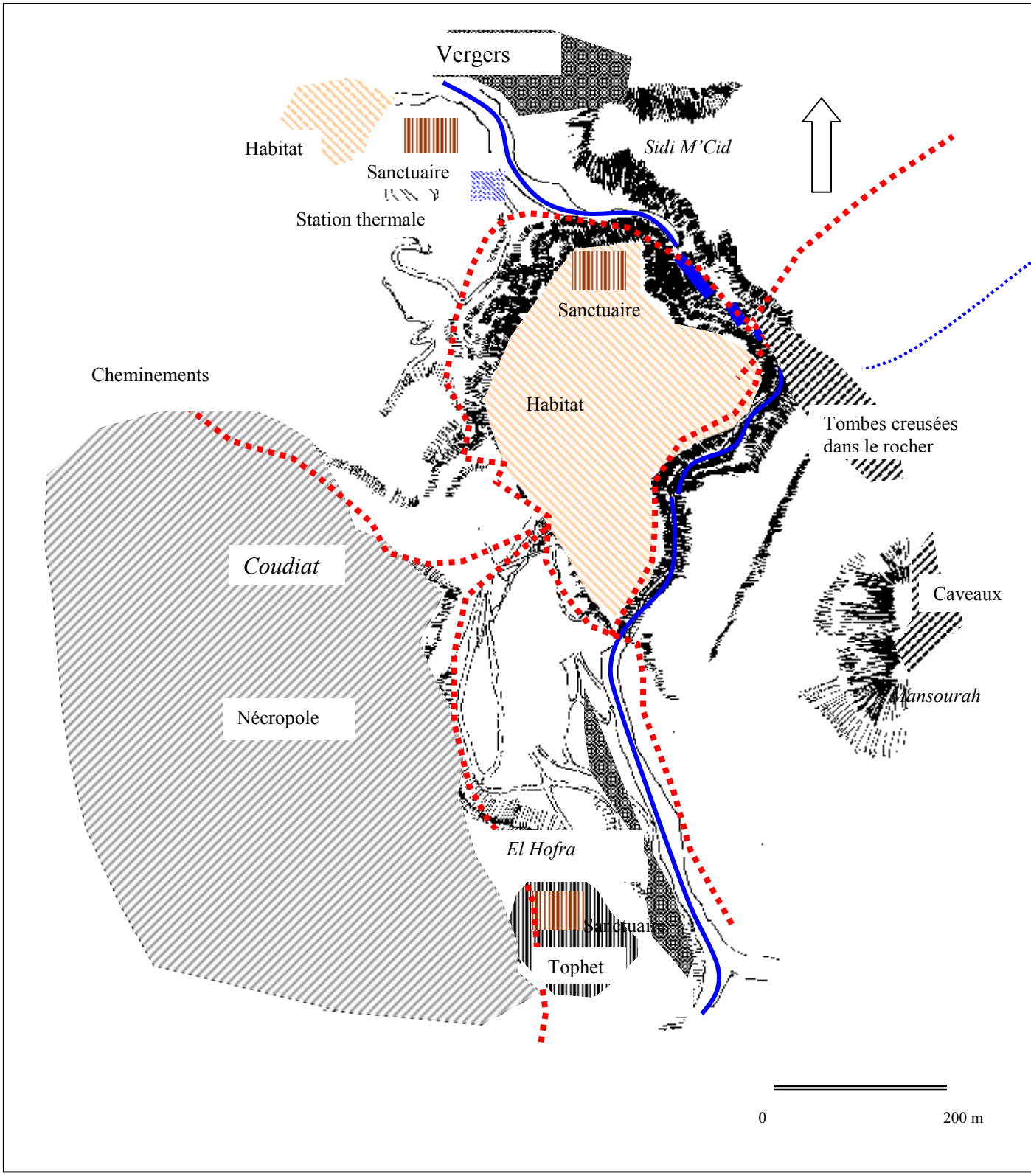

Une baie dont le haut est un arc plein cintre surmonté d'un créneau régulier, semblable à ceux des châteaux du Moyen-âge. Les piédroits sont en forme de pilastres semi tronconiques ou pyramidaux dont celui de gauche plus ou moins net, repose sur un socle formé d'une base et d'une corniche. Au sommier de l'arc, il nous semble identifier un chapiteau avec des volutes, ce qui nous conduits à émettre l'hypothèse de l'ordre ionique. Le pilastre droit est plus mince et sa base a été effacée.

Au second plan :

Deux autres arcs semblables sont inscrits dans la grande baie, également plein cintre, portés par des colonnes minces. Celle de gauche n'est pas accolée au piédroit du pilastre de la grande baie, celle de droite plus épaisse, touche le pilastre droit. Nous identifions nettement les sommiers (des moitiés sur les colonnes des extrémités). Celui au milieu est un chapiteau de l'ordre ionique, (des volutes apparaissent).

Alors que le socle des colonnes est une superposition de deux « couches » inégales.

De front les deux arcs suggèrent une façade dont la profondeur se prolonge de deux voûtes en berceau tangentes, car l'épaisseur des arcs est doublée.

Enfin une figure sur l'extrados des arcs, représente, soit des chevrons décoratifs disposés en épis horizontalement et symétriquement par rapport à l'axe qui traverse la porte et passant par la colonne commune entre les deux voûtes, soit une maçonnerie apparente « en arête de poisson », que les puniques avaient utilisées dans la construction des remparts des villes, soit, finalement une représentation de palmes symbolique gravés pour s'attirer les faveurs divines, ou pour « souhaiter » la bienvenue aux visiteurs.

En résume, nous reconnaissons des modes constructifs employant les pilastres et les arcs, et des habillages comprenant les chapiteaux ioniques et des décors en chevrons

2.1.2. Les lieux de cultes

« Les lieux de cultes retrouvés à Constantine sur les bords du Rhummel sont tous situés sur la rive gauche. Le choix d'un emplacement sur la rive gauche d'un fleuve semble être l'une des conditions de construction d'un sanctuaires phénicien »[21].

Cette « règle » se retrouve également dans les villes de Phénicie et dans des villes puniques africaines.

PLANCHE N°113

La porte figurant sur la monnaie dite de Cirta

(N° 523. Collection Mazard)





Le revers de cette pièce représente une porte ou un Arc de Triomphe. Cependant en considérant que ces derniers ne s'étaient généralisés qu'en période romaine, nous garderons la « version » de la porte toujours en conjecturant que cette monnaie était vraiment cirtéenne.

L'identification des détails architecturaux reste également hypothétique. Les chapiteaux ioniques dont l'usage se répandit durant la seconde moitié du V e S.av.J-Ch. Les arcs plein-cintre, probablement à claveaux bien soulignés, le trumeau avec un chapiteau ionique et une base très marquée, s'inscrivent dans un grand arc d'apparence plus fortifié se présente comme une architecture recherchant l'aspect hellénistique dans sa composition et l'apparence « orientale » dans sa solidité. Sur l'extrados des arcs, une représentation qui évoque soit une décoration en chevrons, soit une maçonnerie en « arête de poisson », soit une figure de palmes symboliques de « bienvenue » ou pour attirer les faveurs divines à la ville.

- A Sidon (Saida au Liban), le temple d'*Eschmoun* dominait la vallée de *Nahr-Awab* (l'ancien *Asklpios*).
- A Afka, le temple occupait une esplanade surplombant les cours du *Nahr-Ibrahim*.
- A Volubilis (Ouilili au Maroc), le temple est situé à gauche de la rive de *l'oued Fertassa*.

A Constantine, les sanctuaires puniques trouvés se situent sur la rive gauche du Rhummel :

- Le sanctuaire *d'El Hofra* découvert en 1875 et 1950
- Le sanctuaire de Sidi M'Cid mis au jour en 1960.

Cette occupation « topologique » doit obéir à une croyance que nous ignorons. Nous savons que chez des civilisations, l'attachement à des mythes s'appliquait à la cosmologie, en figurant des explications à l'univers. Il procure un équilibre vital, en comblant la vacuité du « néant » et en organisant l'espace et ainsi éviter les déséquilibres et les frustrations, biologiques et psychologiques.

Ainsi plusieurs entreprises étaient menées pour construire des modes de connaissance de la nature en établissant des « mythes », relatant un événement

- « *qui a eu lieu dans le temps primordial, le temps fabuleux des commencements* » (M.Eliade),
- ou « *qui n'a jamais eu lieu à propos d'une chose qui existe depuis toujours* »

Le mode de connaissance de la nature « *consiste dans l'abstraction d'un ordre cosmique systématique du flux des évènements. Un tel ordre est basé surtout sur la parabole solaire (phénomène naturel le plus important) et sur les points cardinaux. Dans certains pays, l'ordre cosmique peut aussi dépendre de la structure géographique locale, comme en Égypte où la direction du cours du Nil, du Sud au Nord, constitue un élément fondamental de l'orientation* ».[22]

Concernant les sanctuaires puniques de Cirta, le plus important est sans aucun doute celui du coteau *d'El Hofra*. Ce site avait livré par deux fois (en 1875 et 1950) une grande quantité de stèles et d'autres objets archéologiques puniques, que des spécialistes avaient datés (du moins quelques unes d'entre eux) du III e S av. J-C.

Le coteau d'El *Hofra* était-il le *tophet* de la ville ?

Rappelons que le *tophet* est une aire sacrificielle à ciel ouvert, présente dans plusieurs villes puniques. Les rites pratiqués consistaient en des sacrifices d'enfants, immolés par le feu.

PLANCHE N°114

CIRTA : Restitution de la ville préromaine vue par E.JUGE

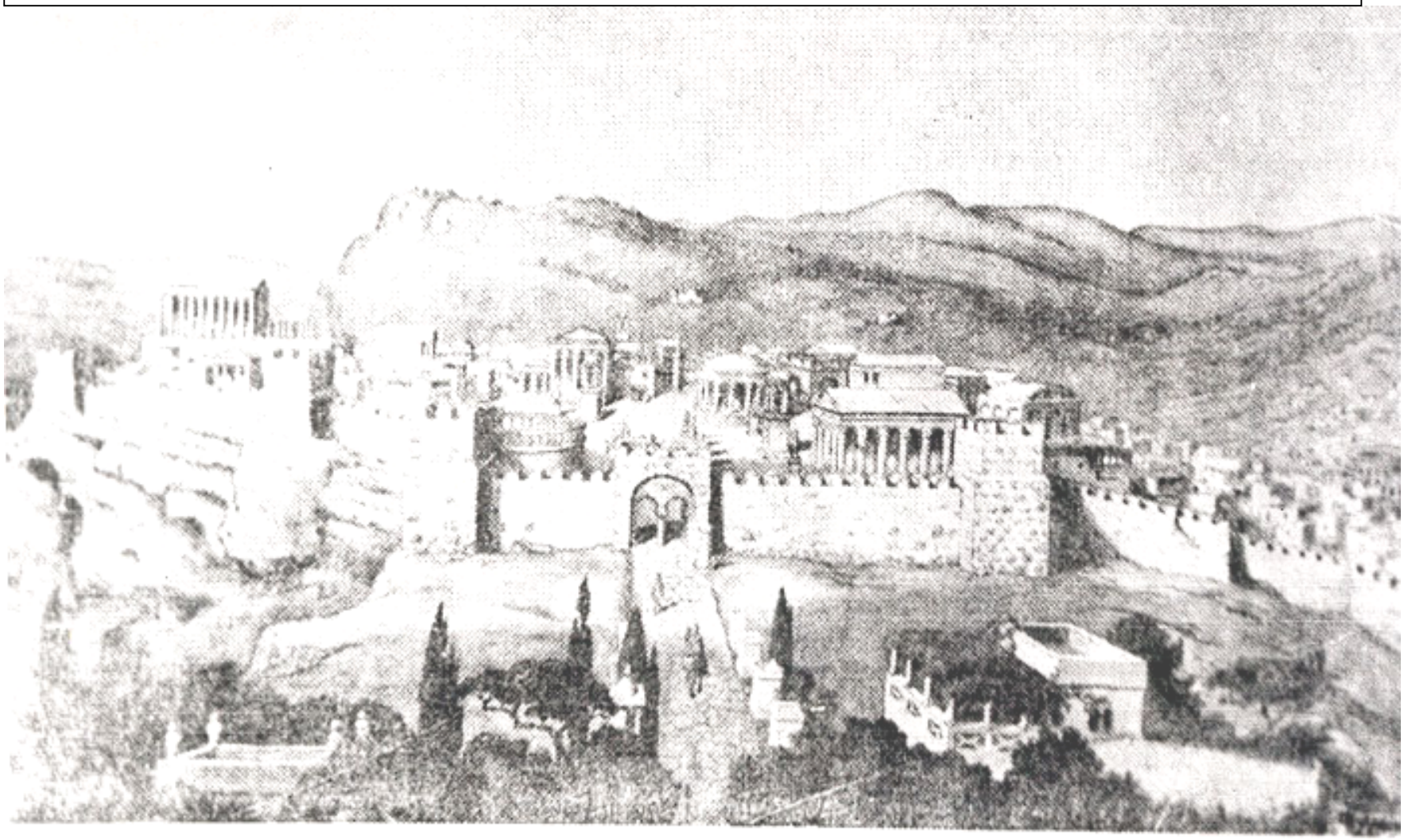

L'ANTIQUE CIRTA

Ce lieu particulier aux pratiques cultuelles puniques a été identifié dans plusieurs villes fondées par eux : *Motyè* en Sicile, *Tharros* en Sardaigne, *Hadrumète* (Sousse en Tunisie) et bien sur le modèle de base de *Salammbô* à Carthage.

Le site d'El Hofra s'appelait selon J. Bosco, « *Djabanet El Ghoraba* », littéralement « *cimetière des Etrangers* ». Cette appellation ne renvoie-t-elle pas aux ossements trouvés probablement avant la colonisation ?

Les textes gravés sur les ex-voto mis au jour à El Hofra sont « *tous de caractères religieux et il reproduisent des prières qui accompagnaient un sacrifice fait en accomplissement à un vœu. Il s'agit de l'immolation d'un agneau et l'on voudrait croire que ce rite était le plus fréquent. Cependant deux textes au moins ont apporté la preuve que des sacrifices d'enfants étaient également accomplis ».*[23]

Le principal sanctuaire du coteau d'El Hofra se situe au milieu de la pente sur une esplanade, surplombant le Rhummel, dans l'axe du Pont d'Arcole. Cette bâtisse quadrilatère est longue de 32 m et large de 26 m.

Le second lieu de culte a été mis au jour en 1960 à la sortie des gorges à Sidi M'Cid dont la mosaïque romaine décorant le sol d'une salle en abside, semble selon A. Berthier « *perpétuer un culte plus ancien rendu à une divinité cosmique* »[24].

Melqart est mentionné sur une stèle votive d'El Hofra, ce dieu de la ville, doit posséder un temple qui n'a pas été localisé.

J.Bosco affirme que la géolatrie, ces rituels d'accomplissement en signe d'adoration aux rochers, pierres et plantes, encore vivaces au début du XXe S, dans les environs immédiats de Constantine, était d'origine punique.

Ainsi, il cite un culte rendu à des pierres appelé *Lalla Mestaoua,* à l'arbre, *Lalla Zaroura* et *Lalla Bkira* et à la caverne. Ces lieux se situaient tous dans les environs de Bekira à 3 km au Nord de Constantine.

2.1.3. Les nécropoles

Les fouilles des nécropoles puniques de Cirta n'avaient pas été aussi sérieuses que pour les nécropoles romaines.[25] Leur localisation semble suivre également une règle préétablie : les nécropoles se situaient sur les versants et les pentes dans des lieux désignés, en dehors des quartiers d'habitations. Cette même situation se retrouvait à Carthage.

« On peut donner pour règle que, sur le vaste espace occupé par la colline de Coudiat-Bellevue et ses pentes, se pressent des sépultures du type suivant. Les ossements calcinés sont déposés dans une coffret de pierre dont le couvercle a la forme d'un toit à double pente ; au contact des ossements, on a souvent placé certains objets : un miroir généralement brisé, des ciseaux, des

unguentaria, de petits vases de verre; autour du coffret, on a rassemblé urnes, bols et lampes ».[26]

Il y a lieu de noter dans ce témoignage, que des sépultures semblables ont été trouvées dans les nécropoles de Carthage : *« à l'époque hellénistique (IVeme-II eme Siècle), la sépulture la plus fréquente est un petit coffret de pierre calcaire muni d'un couvercle en toit à deux pentes, où sont rassemblés les restes incinérés* ». [27]

Les principaux lieux ou les objets funéraires ont été trouvés sont :

- Le quartier de la Pyramide
- Le cimetière européen
- Secteur de Bellevue
- La place Baudin (aujourd'hui Place Benyezzar)
- Boulevard E.Mercier

Ces lieux se trouvent tous dans un secteur caractérisé par son unité morphologique, à savoir, la colline du Coudiat prolongée par Bellevue et se terminant au nord par des pentes monumentales (Cité. Améziane, Cimetière Européen..).

Les autres nécropoles puniques de Cirta se situaient ;

- Au pied de Sidi M'Cid : des tombes creusées dans le rocher, contenant des verreries multicolores.
- Sur les versants du Mansourah (flanc Nord): les sépultures étaient de deux types ; des grottes de formes rectangulaires se présentant en chambrettes disposées de part et d'autre d'un couloir et des coffrets analogues à ceux trouvés au Coudiat.

En conclusion, les choix des sites pour l'inhumation ont été relativement les mêmes pour toutes les civilisations qui sont passées par Constantine. La nécropole du Coudiat-Bellevue, a été utilisée par les Romains, les arabes (le cimetière musulman existe toujours), Européens, également, alors que le cimetière israélite se situe sur le Sidi M'cid (il se trouvait en contre-bas du CHU).

D'autre part, nous remarquons que l'espace réservé à l'inhumation se situe en dehors des quartiers d'habitat et occupe de préférence des lieux pentus. L'importance des nécropoles se distingue dans la surface réservée et dans les modèles d'inhumation, dénotant un certain « respect » envers les morts.

2.1.4. Les cheminements et les routes

Nous classons les cheminements en deux catégories :

- Les voies qui reliaient les zones de la ville (Quartiers, nécropoles, sanctuaires…).

- Les routes qui reliaient Cirta aux autres établissements puniques.

Il est difficile de restituer ces réseaux tant l'urbanisation s'est effectuée sur toute l'aire urbaine. Nous essayerons cependant de nous baser sur les descriptions élaborées par des anciens voyageurs et historiens.

L'accessibilité au Rocher avait sans doute emprunté des voies naturelles. J. Bosco écrivait que : *« Le Rocher de Constantine,..., est bien loin d'être inaccessible que la plupart des auteurs se sont évertués à le représenter ; en réalité, il est abordable sur tous les versants, même le plus terrible, celui du Nord ; tout au moins dans sa partie supérieure à laquelle on parvient par le revers de l'Ouest* »[28].

Cette affirmation était consécutive à une connaissance parfaite des lieux par les habitants anciens au point ou à chaque détail correspondait une « toponymie ».

Cette toponymie avait du accompagner une exploration du site qui s'était déroulée durant de périodes plus ou moins longues et très anciennes. L'appellation de ces détails en arabe, ne fait que confirmer que la configuration s'était appuyée sur une « pratique » de l'espace enracinée sans la mémoire.

Le Rocher était ceinturé de chemins piétons et parfois difficiles, à la manière d'une voie périphérique, reliant toutes les portes telles que citées précédemment. Ces chemins de falaises étaient appelés Les *Hzem* (ceintures). Le plus important tronçon de cette voie est le *Hzèm El Kbir* (littéralement la grande ceinture, ou la grande boucle). Ce dernier est un sentier de chèvre qui « *ceinture le rocher de Constantine depuis le square de Béhagle, sous le Boulevard Joly de Brésillon, jusqu'au « Pont du Diable » sous la pointe de Sidi Rached. »*

Le *Hzem El Kbir* a été selon J.Bosco utilisé par les habitants de Constantine à toutes les époques. Cette voie facilitait la circulation du ravin. *« Il est probable que certaines grottes de son parcours, celles surtout appelées Er-Roua, l'Eurie, situées entre l'échelle métallique en contrebas du Moulin de Mme Vve Mouret et les assises d'un pilier antique, rive gauche du Rhumel, ont été la demeure des préhistoriques à l'époque des cavernes. Une petite excavation connue sous le nom de Ghar Maqçab, « la Grotte aux Roseaux » actuellement vidée, a pu servir tout au moins d'abri-refuge ; elle est située au dessus la « Piscine César », ou Ain Choqqa, sous la Médersa* »[29].

Selon le même auteur, la seconde partie du chemin, allant de Er-Roua à la plate forme au dessus de la grande voûte, était un sentier de promenade très prisé à l'époque romaine.

Le second tronçon étant le *Hzèm Sghir*. Cette voie antique que nous avions mentionnée précédemment, contournait Sidi M'Cid, dévalait la rampe au niveau de l'actuel tunnel (le

second) tournant à gauche et aboutissait sur la grande voûte de l'abîme. De là elle rejoignait la porte Ouest.

La rencontre des deux *Hzem* s'effectuait sur la grande voûte appelée alors : *Foum El Hzem*.

Selon J. Bosco, un autre sentier contournait le Rocher vers l'Ouest, prenant naissance du Pont d'El Kantara et longeant la face Nord/est et s'engageant dans la face Nord. Il aboutit *« en contrebas de quelques mètres du belvédère qui se trouve à gauche de l'entrée du tunnel de la « Grotte des Pigeons », sur le boulevard de l'Abîme »*[30]. Cet aboutissement se prolongeait également à *Bab Er-Rouah*. Ce sentier est appelé : *Hzem Er-Rqiq* (étroit), en raison de sa largeur qui peut atteindre quelque fois quelques centimètres.

En résumé et concernant ces voies périphériques, seule le *Hzem El Kbir* restait praticable, car il s'ouvrait sur les principales zones urbaines, tout en offrant un maximum de sécurité pour les hommes et les animaux de trait.

D'ailleurs, cette voie joignait les portes d'accès occidentales du Rocher, en commençant près de la porte Nord/ouest (*Bab Er-Rouah*), tangente à la porte Ouest (*Bab El Oued*) et à la Porte Sud/Est (*Bab El Djabia*), ces deux dernières étaient les plus importantes de la ville.

Les voies de contournements situées dans le ravin ou le traversant restaient des raccourcis utiles pour les habitants des alentours du Rocher.

Les voies conduisant vers les autres zones de la ville (nécropoles, Tophet) semblent se confondre avec les routes menant aux autres villages où résidaient des puniques.

Les routes reliant Cirta aux autres établissements puniques étaient orientées dans toutes les directions, traversant le Rhummel par des gués.

Les gués les plus importants semblent se situer, au niveau du Pont d'Arcole en amont de la confluence de Boumerzoug et du Rhummel, (anciennement M'Jaz El Ghanem, « gué au troupeau » et au niveau du Pont du diable

2.1.5. Les jardins et les vergers

Au vu des possibilités qu'offraient les cours d'eau de Cirta, l'exploitation des terres aux abords de l'*Ampsaga* ne pouvait être ignorée par les puniques, dont le rôle était reconnu dans le développement de l'agriculture.

Dans cette optique, les vergers les plus importants se situaient aux extrémités de la ville, toujours aux abords de l'*Ampsaga* ou le *Boumerzoug.*

Ces derniers ont été exploités par les Romains, et nous pensons que de tels domaines ont été mis en valeur par les puniques dont les techniques agronomiques été plus performantes. Les principaux domaines sont appelés aujourd'hui :

- Chaab R'sas : Située au sud de la ville, cette vallée est assez étendue traversée par le Boumerzoug, où l'archéologie avait montré des séjours Romains dans des *villae*. Plus proche de nous cette vallée contenait plusieurs fermes coloniales (françaises) : Ferme Gérard, Ferme Bonnefoy, qui exploitaient les terrains agricoles et autres vergers.
- Hamma-Bouziane: *Azimacia* son nom punique signifie l' « eau qui jaillit », cet immense jardin, situé au piedmont de Sidi M'Cid, était également un domaine romain bénéficiant de trois atouts majeurs : « *un microclimat favorable, une des plus grosses sources de tout l'Est, et des sols de travertins construits par cette source, fertiles et dispensant de tout drainage* »[31].

Les abords des cours d'eau à partir de la confluence (Rhummel/Boumerzoug), jusqu'au niveau du gué (Pont du Diable), étaient sans aucun doute des petits jardins disposés de part et d'autres et profitant des ruisseaux dévalant les pentes du Mansourah et du Coudiat.

2.2. Cirta : la vie dans la ville

Cette organisation spatiale en quartiers plus ou moins spécialisés était certainement animée par une vie urbaine importante correspondant à l'importance des quartiers de la ville.

Un seul moyen pour parvenir à restituer cette animation urbaine : les apports épigraphiques figurants sur les stèles votives recueillies et d'autres objets d'usage domestique.

Cette manière de « *faire parler les pierres* » est d'autant plus utile qu'elle fournit un ensemble de détails fondamentaux à la reconstitution des modes d'organisation administrative, religieuse et économiques. Nous essayerons dans ce qui suit, de définir les contours de ces modes organisationnels à partir des lectures « épigraphiques » effectuées par les spécialistes.

2.2.1. La vie religieuse

Les stèles d'El Hofra mentionnent un culte voué à *Melqart*, dieu phénicien qui avait la préséance à Tyr. Maître de la cité, ce dieu protège ses activités économiques par sa puissance, il avait constitué un lien « religieux » entre Tyr et Carthage.

Plusieurs stèles recueillies dans le sanctuaire d'El Hofra, mentionnent le nom d'une divinité tyrienne; *Baal Addir*… Cette même divinité a fait l'objet d'une dépêche de l'AFP, mentionnant une découverte « *grandeur nature du dieu Baal Addir, seigneur des défunts et des enfers, dans une tombe carthaginoise de la nécropole punique de Sulky, l'actuelle Sant'Antioco au sud de la Sardaigne* ».[32]

Mais les divinités les plus fréquemment mentionnées étaient *Baal Hammon* et *Tanit.*

Le repli sur ces divinités au détriment de *Melqart*, ne signifiait-il pas une certaine indépendance de Cirta par rapport à Carthage ?

Plusieurs historiens avaient vu dans le nom de *Tanit*, déesse, face de *Baal*. Pour les uns, Berbère introduite dans le culte punique comme stratagème pour d'intégrer les habitants de l'Afrique du Nord : pour d'autres, d'origine Sidonienne, elle avait supplantée *Ashtarté* dans la méditerranée.

Toujours est-il que, par rapport à l'importance des lieux de culte et les rites poursuivis, la vie religieuse à Cirta avait une certaine dominance.

La caste sacerdotale apparaît dans les stèles mentionnant les noms de prêtres : « *Himilkat, Azarbaal, Abdelmelqart, Bodastart, Mattanelim et deux grands prêtres : Abdesmun, Hannibaal. ».*[33]

Cette caste comprenait également des prêtresses : «*Himilce et une grande prêtresse, Ari*sat».[34]

« Abdesmun fils de Bodastart est prêtre de Melqart » : cette généalogie mentionnée sur une stèle d'El Hofra, laisse conclure que la charge sacerdotale était héréditaire, c'est-à-dire appartenant à une famille et transmise d'une génération à une autre, ce qui n'exclut pas la cooptation. Cette situation conduit à considérer que ce clergé, composé de famille aristocratique, possédait un pouvoir important dans les affaires de la cité.

Cette caste était certainement entourée de plusieurs assistants, dont la charge était de veiller à l'organisation des rites :

- Les chantres et les musiciens, qui procédaient à l'accomplissement des offices.
- Les sacrificateurs, chargés de tuer, de dépecer les bêtes pour les sacrifices.
- Les barbiers sacrés
- « *les préposés aux lumières* »[35] : ces derniers doivent procéder en manipulant les sources lumineuses (lampes, brasiers…) à créer une ambiance spécifique pour l'accomplissement des rites.

Les principaux rites concernaient les dépôts votifs se résumant en des sacrifices d'animaux, des stèles. Cette pratique avait dû intervenir comme un « *sacrifice de substitution* », manière civilisée de remplacer les rituels des sacrifices humains.

Le principal lieu de ces rites semble être le site d'El Hofra, érigé en *tophet*, aire sacrificielle propre aux villes puniques.

Rappelons enfin que le signe du Tanit, le plus fréquent et figurant sur les stèles votives d'El Hofra, est représenté par un triangle reposant sur sa base et portant sur l'angle opposé un cercle disposé sur une barre horizontale. Cet ensemble suggère une silhouette féminine stylisée, les bras écartés. Cette figure est souvent surmontée d'un disque.[36]

Les divinités puniques ont été également adorées à l'époque romaine sous les noms : Saturne (Baal Hamon) et Caelestis (Tanit).

2.2.2. L'organisation administrative

L'administration était dirigée par deux suffètes. Cette information a été recueillie sur des monnaies trouvées à Constantine et portant des inscriptions néo-puniques.

La confirmation de cette information est devenue *« une certitude avec la mise au jour, à Tiddis, d'une monnaie grand module, dite de Cirta, où sous le buste de la Tyché tourelée, est apparu le mot sophetim, finale de la légende qui doit désormais s'énoncer « Cirta. Bodmelqart et Hanno suffètes »* [37]*»*.

Les suffètes étaient assistés de scribes (« *Baalyaton, Abdesmun, Magon* » avec à leurs têtes deux chefs (« *Bodmelqart, fils d'Adonibaal et X fils de Himilkat* ») [38]

Les scribes; « *garants de la langue écrites à de fortes érosions* », avaient joué un rôle important dans le maintien et la propagation de la culture punique.

2.2.3. L'armée

Trois indices révèlent l'existence d'une armée avec des chefs importants :

- le premier est relative aux armes trouvées dans le caveau de la *Souma* du Khroub , accompagnant des ossements humains, casque, cotte de mailles, épée et lance. Jusqu'à ce jour, les historiens ne se sont pas fixés sur l'identité de la dépouille. Massinissa pour les uns (Ch-A. Julien) Micipsa pour les autres (G. Camps) et un chef cirtéen punique pour A. Berthier. Les ossements calcinés de cette dépouille rappellent davantage les pratiques funéraires phéniciennes à Cirta. D'autre part, les modèles des armes se présentent selon G. Camps comme un équipement de soldat oriental ou Carthaginois. Notons pour notre part, que le casque exposé au Musée Cirta de Constantine présente beaucoup d'analogies dans sa découpe avec le modèle porté par des soldats figurant dans la fresque du « *hanout* » de *Kef El Blida* (Tunisie)[39], qui, sur un vaisseau de guerre phénicien, dressent leurs lances et leurs boucliers ronds à la main gauche, coiffés de casques pointus. Cette remarque pourrait confirmer la « thèse » du chef punique dont les ossements et les armes ont été trouvés dans le caveau de la *Souma.*
- Le second iconographique est une représentation des armes identiques à celles du caveau da la *Souma,* figurant sur une stèle votive.
- Le troisième est épigraphique. En effet des dédicaces gravées sur les stèles votives étaient signées de chefs militaires, portant des noms puniques : « *Bodastart fils de Masof, Baalsillek fils de Wyalon, Magon fils de Baalsillek, Magon fils de Idnibaal ».* Parmi les stèles figuraient des noms de soldats « A*ris, Arisam, Bodmelqart, Himilco* » .Il y a

également une stèle portant le nom de « *Mokazelmos, d'origine Thrace* ». Une autre stèle funéraire à inscription grecque, trouvée sur les pentes du Coudiat a été dédiée au « *Thrace Appollothemis, fils de d'Aseclepiodoros* »[40].

Ces dernières indices laissent croire que dans le corps de l'armée, des mercenaires étaient incorporés, pratique adoptée à Carthage et qui était propre au puniques.

2.2.4. Les corps de métiers

Les métiers exercés à Cirta figurent également dans les stèles puniques, représentés par les dédicants.

Ainsi nous reconnaissons des commerçants, organisés sans doute dans un corps, parce que, leur chef est nommément cité, *Magon fils de Idnibaal* .

Il y avait des fonderies, ce qui suppose que des ateliers de fabrication des objets métalliques (ustensiles) et sans doute des bijoux que les puniques vendaient dans les régions de la méditerranée. Car un dédicant, *Abdel Melqart fils d'Adonibaal*, citant son métier, était fondeur.

Il y a également des sacrificateurs (bouchers) représentés par *Aderbaal fils de Abdel Melqart*. Ce métier était rattaché à la fonction publique, « *le sacrificateur punique alliait en sa personne le profane et le sacré, étant à la fois boucher et cuisinier, mais aussi prêtre* »[41].

Des menuisiers avaient également effectué des dédicaces : *Baalyaton fils Baalsillek, Baalyaton fils de Bodastart et Abdel Melqart*..

La fabrication des arcs se déroulait également dans des ateliers à Cirta, comme le prouve la dédicace accomplie par *Bodastart fils de Hanno*,

Il y avait également des médecins. Trois noms ont été gravés sur les stèles votives : *Baalhanno fils de Himilco, Iaconshilon fils de Bodaschareth et Abdsaher fils de Iodir*

Notons également la présence d'ateliers pour la fabrication des stèles votives, dirigés par des artisans et des sculpteurs. Cette affirmation est étayée par la nature du matériau des stèles d'El Hofra qui émanait des roches calcaires de Cirta.

CONCLUSION DU CHAPITRE

La ville de Cirta, à l'époque punique obéissait à un principe d'organisation spatiale dégageant des quartiers affectés à la pratique sociale, religieuse et économique.

Appelé aujourd'hui zoning, ce modèle ne s'appuie pas essentiellement sur les principes géométriques prédéfinis. Il est le résultat d'une organisation se fondant sur les croyances, les mythes et les rites. Ces derniers imprimaient un mode de vie rythmé par des pratiques temporellement situées et rituellement consacrées.

La diversité des éléments du relief du site de Cirta avait beaucoup favorisé la mis en œuvre de ce principe organisationnel en définissant les « assiettes » à chaque quartier. Ainsi, l'aire des vivant, implantée sur le Rocher permettait aux hommes tout en étant à l'abri, d'embrasser du regard les alentours ou s'étendaient, l'aire des morts, les nécropoles (sur les pentes du plateau du Mansourah, sur la colline du Coudiat-Bellevue, la croupe de Sidi M'Cid), l'aire sacrificielle (le coteau d'El Hofra), la vallée de l'*Ampsaga*,

Ainsi, ce faciès urbain se présente comme la juxtaposition d'un ensemble d'aires consacrées chacune à une activité définie spatialement dans la ville et temporellement dans le rythme de vie des habitants.

Le quartier d'habitation, l'aire des hommes, occupe le Rocher, une position plus ou moins centrale dans ce faciès urbain. La présence de portes indique une sorte de sélectivité et un souci de maintien de l'ordre par rapport à l'environnement.

Réservé à l'habitat, Le Rocher comprenait également les ateliers, qui, comme à Carthage étaient intégrés aux habitations. C'est peut-être dans ces ateliers que se fabriquaient les bijoux, les objets en verre, les tissus, les meubles.

Le rapport aux morts était sans doute important pour que l'espace réservé aux nécropoles occupait les pentes et les hauteurs et surtout qu'il restait visible aux vivants à partir du Rocher. Cette attitude envers les morts se confirme dans les modes funéraires, l'aménagement des caveaux, les sépultures et les rites accompagnant l'inhumation.

L'aire sacrificielle, particularité punique, était également importante pour qu'elle ait été implantée sur un coteau, surplombant la rive gauche de l'*Ampsaga*. Cette dernière était également visible à partir du Rocher.

Le modèle urbain punique de Cirta, (dépourvu d'un port), retrace une occupation de l'espace basée sur des données topologiques et morphologiques.

Nous avions constaté que le premier fondement à l'établissement punique se situe dans les propriétés morphologiques du site. Celui de Cirta offrait ces *topies* fondamentales, aussi bien topologiques que morphologiques, que les puniques recherchaient pour établir des lieux à leurs activités, à leurs croyances et à leurs rites,

Le paysage urbain de Cirta à l'époque punique était donc une série de quartiers (servitudes) disposés autour d'une aire d'habitations, chaque entité s'affirmait plus ou moins dans l'espace en occupant un lieu favorisant son exposition aux autres.

A partir de ce paysage « social », il est plus ou moins facile de reconstituer le système politique et organisationnel de Cirta à l'époque punique. Au préalable, il y lieu d'identifier une institution

importante formant une assemblée composée des représentants de la caste sacerdotale, des commerçants, l'administration et l'armée :

Le clergé (le Grand Prêtre)

- Les Scribes : représentés par leur Chef
- L'Armée (les chefs Militaires)
- Les commerçants (Le chef du corps).

Les deux suffètes étaient sans doute élus par cette assemblée pour une durée déterminée.

La fabrication artisanale et le commerce étaient les activités principales de la ville. Néanmoins la grande partie de la production était sans doute destinée à l'exportation. D'ailleurs, la présence des vestiges d'amphores rhodiens à Constantine prouve une intense activité d'échange avec le monde méditerranéen.

Au paysage urbain correspondait un paysage social, reflétant plus ou poins les pratiques et définissant les modes de gestion urbains.

La présence d'un clergé, d'un corps de métiers, d'une armée et d'une administration, nous place dans une situation d'une ville organisée et gérée à d'une façon qui n'avait rien de primitive.

Si Cirta se présente comme un foyer urbain punique important ou les activités socio-économiques et religieuses avaient une grande importance, la construction des temples de l'habitat et des mausolées devrait correspondre à cette réalité. Quelles sont les propriétés architecturales de ces édifices ?

---

[1] Tyr et Sidon respectivement Sour et Saida, villes côtières libanaises.
[2] Aujourd'hui Jbeil au Liban
[3] Beyrouth Capitale du Liban
[4] Himyarites, contenant la racine HMR, évoquant en arabe la couleur rouge.
[5] Mollusque à coquille.
[6] JULIEN Ch_ A. Histoire de l'Afrique du Nord.Ed.Payot.Paris.1961. T1.p.64.
[7] JUSTIN Histoire universelle. Livre XVIII. Parag.III.
[8] JULIEN Ch-A. idem.p.64
[9] JULIEN Ch-A Ibidem
[10] RAGON M. L'homme et les villes.Ed.Berger-Levrault.Paris.1986.p.81.
[11] Texte de J.Fevrier élaboré à partir des écrits de Diodore de Sicile.
[12] JULIEN Ch-A.Ibidem.p.83.
[13] RAGON M.idem.p.82
[14] BOSCO J. Introduction à l'établissement des phéniciens à Cirta .In RSAC.8eme Vol.5eme Série .ou Vol.51.Années.1917/18.Imp.Braham.Constantine.1919.pp.81.203.en p.92
[15] PELLEGRIN A. Recherche sur l'étymologie de Cirta.in IBLA.1949. en p.234.
[16] JEAN-LEON L'AFRICAIN. Description de l'Afrique. Lib. D'Amérique et d'Orient.Paris.1981 . Trad.A.EPAULARD .en p.365.
[17] CINTAS P. Contribution à l'étude de l'expansion carthaginoise au Maroc. in Pub.de l'IHEM.T.LVI.1954. en p.14.
[18] BOSCO J.Idem.en p.183/184.
[19] BOSCO J.Ibidem.en p.189.
[20] BERTHIER A. La Numidie, Rome et le Maghreb.Ed.Picard.Paris.1981. en p.162

[21] BERTHIER A. Idem. en p.161.
[22] SCHULZ Ch-N. Genius Loci. Ed. P.Mardaga. Bruxelles/liège.1982.en p.28.
[23] BERTHIER A. GOOSSENS S. Constantine. Imp Toulouse.1965.en p.33.
[24] BERTHIER A. ibidem.en p.162.
[25] Dernièrement au cours d'une excavation pour l'implantation d'un zone d'habitat et de commerce au niveau de la Cité Kouhil L. (Ex Camps des Oliviers), les travaux avaient mis au jour des caveaux « puniques » sans doute. Jugés « inutiles » sur le plan archéologique, ces découvertes ont été aussitôt ensevelies sous la terre.
[26] BERTHIER A.Ibidem.p.168
[27] LANCEL S. Carthage. Ed.CERES.Tunis.2000.en p.306.
[28] BOSCO J.Ibidem.en p.177.
[29] BOSCO J.Ibidem.en.p178.
[30] BOSCO J.Ibidem.en p184.
[31] COTE M. Paysages et patrimoine .Guide de l'Algérie.Ed.Media-plus.Constantine.1996.en p.181.
[32] AFP : Rome .Mardi 6 Aout 2002,
[33] BERTHIER A Ibidem p.168.
[34] BERTHIER A Ibidem p.168.
[35] LANCEL S.idem.p.291.
[36] Voir à ce propos BERTRANDY F. Les représentations du « signe de Tanit » sur les stèles votives de Constantine .IIIe-Ier siècles avant. J-C. Estratto da Ravista Di Studi Fenici.Vol.XXI, 1.1993. CNDR.Roma.1993 (Istituto per la civilta fenicia e punica.)
[37] BERTHIER A.ibidem.en p.188.
[38] BERTHIER A ibidem en p.168
[39] Une photo de la fresque en question figure dans CAMPS G. Berbères aux marges de l'histoire. Ed Hesperides.1981. en p.233. et également dans Lancel S. Carthage. Ed Ceres .Tunis.2000.en p 311.
[40] BERTHIER A.ibidem.en p.168.
[41] LANCEL S Ibidem en p.291.

CHAPITRE 16
CIRTA
L'ARCHITECTURE DES EDIFICES

INTRODUCTION

Nous avions pu constater que Cirta à l'époque punique, se présentait comme une ville possédant son propre principe d'organisation spatiale, son système politico-administratif, ses activités religieuses et ses catégories « socio-professionnelles ». Cette aura ne peut se départir d'un contexte architectural correspondant à cette organisation socio-urbaine.

Dans ce chapitre nous nous pencherons sur l'identification du registre architectural développé par les puniques à Cirta. Il s'agit principalement d'identifier cette architecture à travers son style, sa composition et ses détails constructifs.

Il faut également resituer cette architecture dans son contexte antique. Car, d'une conception si religieuse, l'architecture antique ne s'exprimait qu'à travers les monuments.

La monumentalité se présente alors en tant que « gestes » déployés pour développer une intelligence conceptuelle, pour juguler les « lois de la gravité » et finalement édifier une demeure pour le séjour d'une puissance divine. Ainsi l'œuvre architecturale n'est pas uniquement une matérialité banale qui s'exposait au regard, elle était appelée à signifier puissance, harmonie et solennité.

Autant le Dieu était puissant autant sa représentation était puissante. De même, les mausolées devaient exprimer la déférence, la puissance et la vulnérabilité des personnages pour lesquels ils étaient édifiés.

Chez les civilisations anciennes, les cités exprimaient leur puissance par leur organisation politique, leur économie et leur force militaire, mais également par la « popularité » de leur art. Car ce dernier était (est) prompt à ouvrir des chemins et favoriser les pénétrations de la culture comme préalable aux influences politiques.

Ce chapitre s'appuiera exclusivement sur :

- Une bibliographie spécialisée dans l'architecture antique
- Les constructions antiques présentes à Cirta et ses environs
- L'apport iconographique des objets archéologiques.

La démarche consiste en une analyse de l'architecture des constructions encore présentes à Cirta et ses environs, en poursuivant une méthode de décomposition/recomposition, pour identifier les détails (origines) et comprendre les modes de conception architecturale de l'ensemble.

Les objets architecturaux à analyser sont :

- L'habitat
- Les mausolées.

1. L'HABITAT PUNIQUE A CIRTA

Compte tenu de l'absence d'une archéologie urbaine et d'informations précises et plus ou moins complètes sur l'habitat dit traditionnel et occupant le Rocher de Constantine, nous procédons dans ce qui suit à élaborer l'ébauche d'une étude plutôt suggestive.

Les principales analyses proposent une origine ottomane pour l'habitat traditionnel, parfois il est lié au registre arabo-musulman par l'analogie aux propriétés spatiales et organisationnelles.

Il faut préciser que dans les propriétés spatiales (ou compositionnelles) de l'habitation, la cour centrale, (patio ou *wast eddar)*, a toujours été l'élément fondamental de son affectation aux registres arabo-musulmans, non seulement en tant qu'espace régulateur (social, psychologue et climatique), mais surtout en tant que signifiant un rapport au cosmos.

Ces attitudes avaient conduit certains chercheurs à des interprétations allant jusqu'à puiser leur concepts dans des considérations métaphysiques. Ainsi, les significations ethniques, sociales, culturelles et géographiques (englobant le climat, les matériaux…) sont souvent disqualifiées. La conception introvertie de l'habitation privilégie plutôt un rapport de communication avec l'univers. De ce fait, sa qualification religieuse, en tant que maison « musulmane » devient légitime.

Pourtant, l'islamisation avait atteint à certaines époques des régions géographiquement aux antipodes du berceau de l'Islam. Les habitants des régions tropicales et septentrionales froides, ne pouvaient en aucun cas s'accommoder de ce modèle d'habitat. Ce qui avait conduit O.Grabar à conclure que « *la signification climatique, et donc régionale, de la maison à cour a beaucoup plus de poids que son adaptabilité potentielle aux prescriptions sociales de la foi* »[1].

D'autres parts, G. Marçais affirmait que la maison à cour n'est pas propre au monde arabe, car elle a été également adoptée par les romains et les grecs. Figurant dans l'Encyclopédie de l'Islam, cette affirmation vraie est quelque peu « tronquée » d'un autre segment. En effet, les perses et les phéniciens (Carthaginois) construisaient et habitaient également des maisons à cour.

Quoique souvent cités en condescendance, les puniques pourraient bénéficier de la primauté

dans l'établissement de ce modèle dans l'aire arabo-musulmane et particulièrement au maghreb.

Cette « thèse » bénéficie de plusieurs arguments :

- L'origine et l'itinéraire des Carthaginois, descendants des phéniciens que les historiens (Hérodote) affirmaient qu'ils viennent d'une contrée d'Arabie située sur la mer Rouge. Ce peuple était donc originaire d'un lieu situé proche du berceau de l'Islam.
- Les Puniques s'étaient installés sur les cotes Maghrébines bien avant les Romains et les grecs, (l'installation au Maghreb, correspond à des dates antérieures à la fondation de Carthage en 814 av. J-C puis ils s'étaient fondus dans les populations romaines, berbères… après la 3eme Guerre Punique (en 146 av J-C)).

Salluste décrivait les habitations des numides, les *mapalia* : c'étaient des ossatures en branchages, aux flancs cintrés donnant une image de *carènes de bateaux*. Cet habitat « transportable » devrait correspondre à une population transhumante, car il est facile à déplacer. Par contre, l'habitat fixe, celui des sédentaires, était des chaumières en branchages et en terre.

Par rapport à cette situation, les historiens étaient unanimes pour reconnaître que les puniques étaient les premiers à introduire l'urbanisation et à insérer le Maghreb dans le monde méditerranéen sur le plan civilisationnel.

Ne peut-on pas élargir les effets de ces innovations en affirmant qu'une parenté, même lointaine, relie l'habitat traditionnel de Constantine (traditionnel urbain en général) à celui qui s'était construit originellement au Maghreb par les puniques ?

Au préalable quelles sont les caractéristiques de l'habitation punique ?

Quelques éléments de réponses ont été apportés par l'archéologie urbaine dans les fouilles des sites de Carthage et de *Kerkouane*[2] (Kelibia en Tunisie).

1.1. Le modèle d'habitation punique à Carthage et Kerkouane.

En effet, le modèle d'habitation punique mis au jour sur la colline de Byrsa est de forme oblongue (une longueur égale à trois fois la largeur), avec des pièces s'organisant autour d'une cour centrale, bordée de portique sur un côté.

L'accès se faisait par un corridor. La première pièce qui se trouvait proche de l'entrée est l'*oecus*, un « salon » d'apparat pour accueillir les visiteurs. La maison était équipée d'une salle d'eau et d'une citerne située généralement au sous-sol ou enterrée sous la cour ou sous *l'oecus.* L'habitation possédait également des étages (au moins un), desservi à partir du rez-de-chaussée par un escalier (parfois deux).

Les sols du corridor de l'entrée et de l'*oecus* étaient revêtus en tesselles de marbre blanc, les autres pièces étaient couvertes en mosaïques de terre cuite.

Certaines habitations, tout en étant organisées sur le même principe spatial, comprenaient également des boutiques ou des ateliers donnant sur la rue. La vocation commerciale des puniques apparaît également dans l'habitation qui participait ainsi dans l'investissement « familial ». (Une caractéristique maghrébine)

Une autre caractéristique de l'habitation punique : son évolution dans le temps s'effectuait à l'intérieur de l'assiette initiale.

Les habitations de Kerkouane (en Tunisie), aussi oblongues mais moins « géométrisées » étaient conçues suivant le même principe spatial et organisationnel.

En effet, l'entrée par un corridor latéral, parfois flanqué d'une pièce, d'un salon d'accueil certainement et donnant sur une cour centrale.

Autour du patio, les pièces s'ouvraient sur deux ou trois côtés. Le ou les côtés restant étaient couverts par un auvent supporté par une colonne placée dans un angle.

Dans certaines habitations, un dispositif consistant en un péristyle de 4 ou 6 colonnes entourant la cour, est considéré par S. Lancel comme « *un emprunt précoce à l'architecture domestique grecque, sans doute par l'intermédiaire de la Sicile où les puniques avaient en tout loisir d'apprécier ce dispositif* »[3].

La particularité des habitations de Kerkouane résidait dans les aménagements hydrauliques. En effet, les maisons étaient équipées de salles de bains donnant sur la cour, meublées de baignoires à sabot, dont l'enduit fait d'un béton de tuileau les rend étanches. Ces baignoires étaient construites de façons à obtenir à l'intérieur un siège et des accoudoirs sur les côtés. Elles ont été également trouvées à Délos (Grèce) datées du milieu du II e et du début du I e Siècle av. J-C, seulement celles de Kerkouane étaient antérieures et supérieures sur le plan exécution.

1.2. L'habitation traditionnelle Constantinoise (Pl. N°.115)

L'habitation traditionnelle Constantinoise est conçue suivant le même principe spatial et organisationnel que les modèles puniques mis au jour à Carthage et à Kerkouane.

Sur le plan spatial, les pièces s'ouvrant sur la cour (*Wast Eddar*), ont des affectations précises.

Le patio (*Wast Eddar*) est entouré d'une galerie, intermédiaire entre l'espace ouvert et l'espace couvert de l'habitation.

PLANCHE N°115

L'HABITATION CONSTANTINOISE ET PUNIQUE

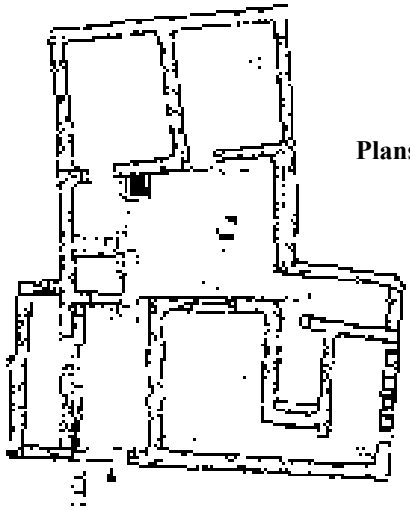

Plans d'habitations de Kerkouane

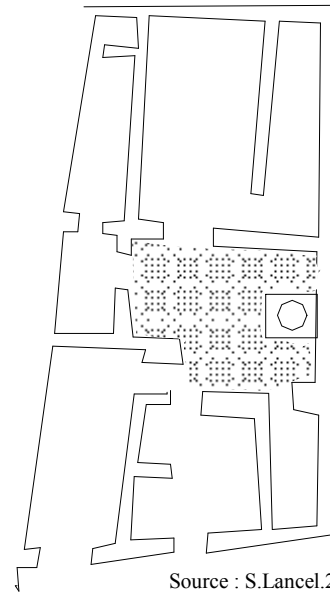

Source : S.Lancel.2000



Ph1.Ruine de Kerkouane, au premier plan baignoire à sabot

Source. Fantar 1998

Entre l'habitation punique de Kerkouane et celle de Constantine, nous relevons plusieurs analogies, particulièrement dans sa conception autour d'une cour. Le second point commun est cette citerne enterrée sous la cour, récoltant les eaux pluviales, que nous retrouvons dans plusieurs maisons traditionnelles à Constantine appelées *madjen*.

En somme, il y a assez de ressemblances pour affirmer que l'habitat traditionnel à Constantine avait maintenu dans ses composantes spatiales beaucoup d'éléments qui la classent dans la catégorie des modèles méditerranéens. Le modèle punique peut constituer en quelques sortes la souche de cet habitat qui avait été « retouché » par les civilisations « succédantes ».

Ph2. Patio d'une maison Constantinoise traditionnelle

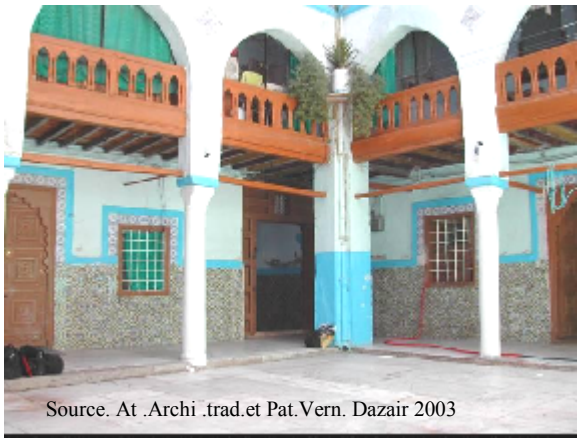

Source. At .Archi .trad.et Pat.Vern. Dazair 2003

Plan d'une habitation traditionnelle constantinoise

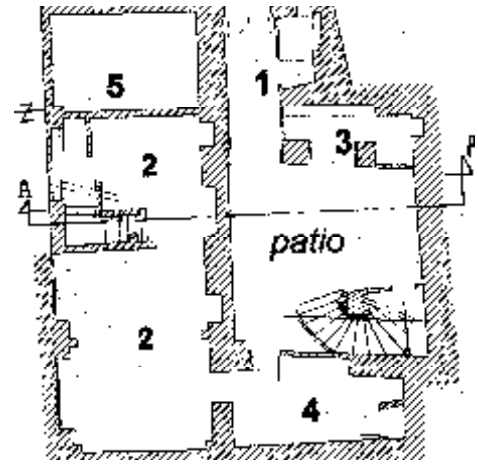

Source. Relevé At .Archi .trad.et Pat.Vern. Dazair 2003

Dans la cour, il y avait un orifice de puisage, bordé d'une margelle du puits fournissant l'eau pour les besoins domestiques. Cette particularité était favorisée par la présence de la nappe phréatique, s'accumulant dans les « alvéoles » du Rocher.

Le *madjliss* constitue la pièce la plus importante de l'habitation, par son occupation quotidienne, salon de réception très caractéristique. Dans l'axe de l'entrée se trouve le *qbou* l'alcôve et sur les cotés latéraux, les *maqsoura*, parfois importantes elles sont considérées de comme chambres, et parfois ce ne sont que des niches utilisées pour les rangements.

L'entrée à partir de l'extérieur se fait par la *sqiffa* , un corridor en chicane, servant parfois à recevoir, tant son ameublement était approprié (banc construit, niches pratiquées dans les murs…), aboutissant sur la cour.

L'habitation traditionnelle Constantinoise est construite souvent sur deux niveaux. Les pièces de l'étage sont desservies par un escalier, aboutissant par un corridor entourant le vide sur *wast eddar*. L'habitation dispose également à l'étage d'une terrasse appelée *stah.*

Sur le plan volumétrique, l'habitation est couverte d'une toiture charpentée en tuile, dans les pentes descendent sur les cotés extérieurs et intérieurs (sur le patio).

CONCLUSION

Ce survol rapide sur les modèles habitationnels, peut constituer le début d'une piste sérieuse pour l'identification des origines de l'habitation Constantinoise, tant la similitude avec le modèle punique (premier établi au Maghreb) est évidente.

L'objectif du présent travail ne nous permet pas de s'éloigner de notre fil directeur, toutefois, dans la recherche en architecture, la construction typologique constitue un instrument pratique pour produire la connaissance

« *En tout pays, l'art de bâtir régulier est né d'un genre préexistant. Il faut un antécédent à tout ; rien, en aucun genre, ne vient de rien ; et cela ne peut pas ne point s'appliquer à toutes les inventions des hommes. Aussi voyons-nous que toutes, en dépit des changements postérieurs, ont conservé toujours visible, toujours sensible au sentiment et à la raison, leur principe élémentaire. C'est comme une sorte de noyau autour duquel se sont agrégés, et autour duquel se sont coordonnés par la suite les développements et les variations de formes dont l'objet était susceptible. Ainsi nous sont parvenus mille choses en tout genre ; et une des principales occupations de la science et de la philosophie, pour en saisir les raisons, est d'en rechercher l'origine et la cause primitive. Voilà ce qu'il faut appeler type en architecture, comme dans toute autre partie des inventions et des institutions humaines* ».

Aussi la construction de l'archétype à partir des modèles premiers permet de reconstituer l'itinéraire et les variations subies jusqu'à ce modèle hérité.

Le processus de son développement intervient dans les variations du type. Car Nous considérons, le modèle premier à savoir le modèle punique, comme contenant les principaux éléments du type qui avait bénéficié de l'apport successif d'autres civilisation, qui l'avaient plutôt étoffé sans le renier, en y insérant des retouches pour la conformité avec leurs particularités sociales, leur performances techniques (culture constructive) et leurs inclinations esthétiques.

A la lumière de ces indices, il est certainement temps de pousser la recherche des types dans l'histoire antique, en considérant que le passage de la protohistoire à l'histoire s'était effectué par l'adoption de modèles d'habitation ramenés par les phéniciens déjà initiés aux modèles développés en Mésopotamie, car ceci est également valable pour la recherche sur la genèse de l'habitat traditionnel rural en Algérie.

2. ARCHITECTURE DU SANCTUAIRE PUNIQUE D'EL HOFRA

Les fondations d'une construction assez complexe mises au jour en 1950 sur le coteau d'El Hofra, ont été identifiées comme appartenant au sanctuaire du *tophet* punique de Cirta.

Situé sur une esplanade entre le sommet et le bas d'un coteau, il surplombe l'Ampsaga situé à l'Est. Le choix du terrain d'assiette était motivé sans doute par la relative platitude de cette portion, qui n'occasionnait pas des travaux de terrassements importants et aussi pour sa visibilité à partir du Rocher, lieu consacré à l'habitat.(Pl.N°116)

La position du sanctuaire semble répondre aux critères consacrés chez les puniques pour l'implantation des lieux de cultes, à savoir, un site localisé sur le flanc d'une colline, surplombant une vallée et situé sur la rive gauche du fleuve.

Concernant ses dimensions, le sanctuaire est rectangulaire de 32 m de long et 26.50 m de large. Toutefois nous relevons une remarque pertinente du Colonel Reyniers, qui apportait ces précisions[4] : « *La métrologie du sanctuaire, à base de coudée à 53 cm, est comme on pouvait s'y attendre est proprement punique* ». (voir la Planche N°117). Se basant sur cette métrologie l'auteur concluait que le sanctuaire remontait à la période allant du III e Siècle à l'orée du II e Siècle.

2.1. Le plan du sanctuaire

Le sanctuaire se dessine, par rapport aux fondations mises au jour, comme l'emboîtement de trois rectangles, dont le plus petit occupe la partie centrale.

PLANCHE N°116

CIRTA : Le site d'El Hofra

Le site d'El Hofra est d'un site qui a livré le plus grand nombre d'objets archéologiques puniques de l'Algérie et également dans le monde. Cette « information » qui échappe souvent aux historiens « dévalorisent » relativement le passé punique de Constantine. Les inscriptions des ex-voto de ce site constituent une référence incontournable dans les thèmes puniques et phéniciens dans le monde, tant elles constituent un modèle important dans les études de l'évolution des écritures « sémitiques ».
Ce coteau, dont les stèles dégagées en 1875 et 1950, est considéré par les historiens comme le « *tophet* » de la ville. Rappelons que ce dernier est une aire sacrificielle, propre aux villes puniques, contenant des sanctuaires, des temples et des *favissa* dans laquelle les stèles et les « urnes » étaient déposées., .

Situation du site d'El Hofra

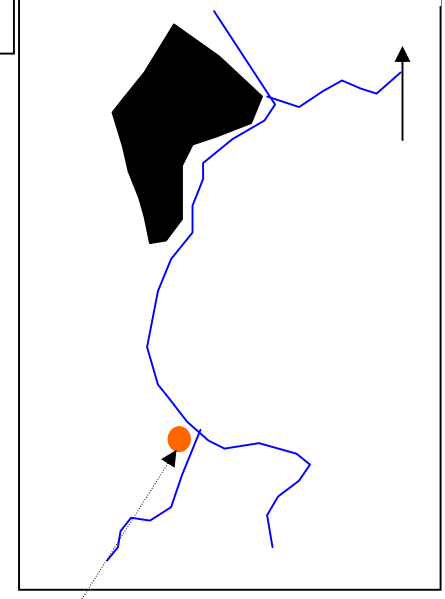

LE SITE D'EL HOFRA

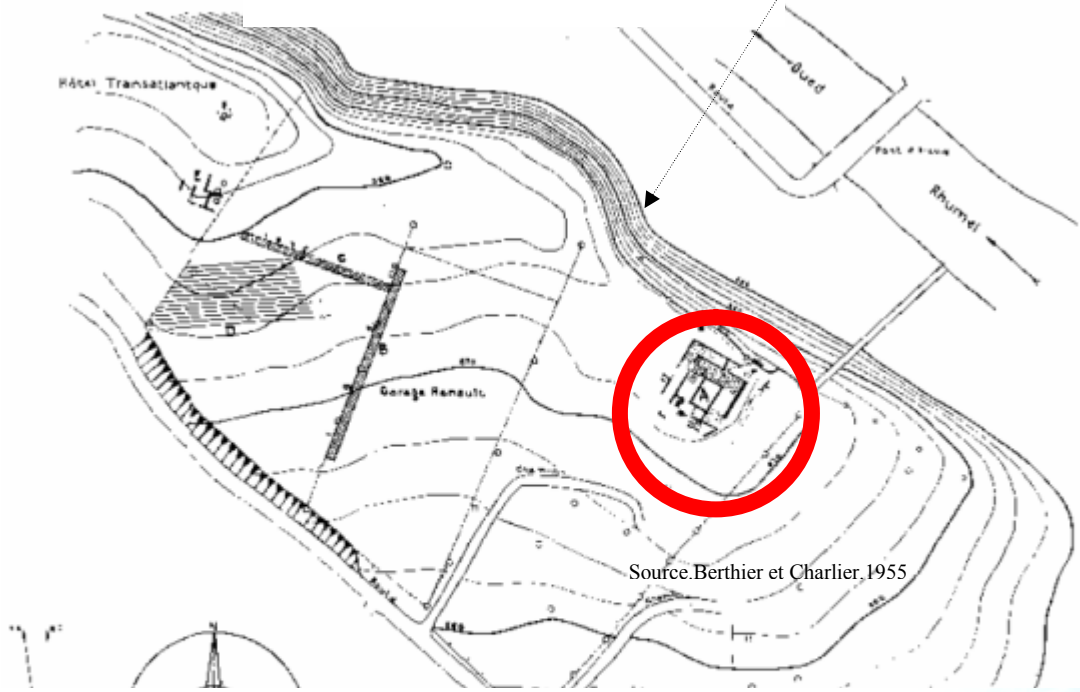

Source.Berthier et Charlier.1955

Ph. Le coteau (Vue coté Sud)est aujourd'hui occupé par la « maison Renault » et un habitat



Source. At .Archi .trad et Pat.Vern. Dazair 2003

La restitution spatiale ou volumétrique de ce sanctuaire est différemment interprétée. Ainsi, pour A.Berthier, « *on distinguait un couloir donnant sur une sorte de chapelle. Celle-ci était isolée d'une cour bétonnée au centre de laquelle apparaissait les fondations d'une construction* »[5] alors que la construction située au centre renfermait un bétyle.

F.Bertrandy *« discerne une ébauche de cour rectangulaire à portiques au centre de laquelle se dressait un temple ou une chapelle* »[6].

De telles interprétations n'offrent que d'indigents indices pour une restitution du sanctuaire.

Aussi, nous nous emploierons à établir une grille de références pour entamer sa restitution.

2.2. L'interprétation du plan.

L'emboîtement des trois rectangles définit en fait :

- Une épaisseur couverte ou pleine sur le périmètre du sanctuaire, formée du mur d'enceinte et du mur définissant la cour intérieure.
- Une épaisseur non couverte ou creuse, matérialisée par une cour « bétonnée ».
- Une construction pleine, située au centre (chapelle, ou lieu sacré contenant le bétyle).

Sur le plan nous distinguons également, une première rigole délimitant le sanctuaire du coté Sud/Est qui se rétrécit en s'orientant vers l'Est, une seconde débute de la face Nord/Est, en se dirigeant vers l'Est, c'est-à-dire vers la pente abrupte qui surplombe *l'Ampsaga.*

Cette conception semble être motivée par un souci d'évacuation de liquides vers les pentes abruptes (eaux pluviales, sang issu des sacrifices d'animaux…).

La composition du plan du sanctuaire se définit par une conception dont le souci majeur était de délimiter une aire sacrée hiérarchisée. Car, la construction centrale de par sa position topologique traduit une intention de valoriser un « objet », en l'entourant de toute la déférence et l'affectivité favorisant sa sacralité.

Les épaisseurs pleine et vide participent par leur alternance à définir une séparation entre le sacrée et le profane.

L'entrée principale au sanctuaire était pratiquée sur la face *« sud/ouest ou le mur d'enceinte a à peu près complètement disparu* »[7].

Sur une partie du mur délimitant le couloir et la cour, des dalles en calcaire bleu portant « *des marques circulaires laissaient imaginer que deux colonnes avaient été dressées en cet endroit pour ouvrir une communication entre le couloir A et la cour C. Les colonnes, d'après les traces qu'elles ont laissées, devaient avoir 0.70 m de diamètre et être écartées de 1.80m* »[8].

2.3. Essai de restitution du Sanctuaire d'El Hofra.

La restitution du sanctuaire s'appuie sur une méthode organisée en phase.

PLANCHE N°117

LE SANCTUAIRE : Plan et proposition métrologique

Plan du Sanctuaire lors des fouilles

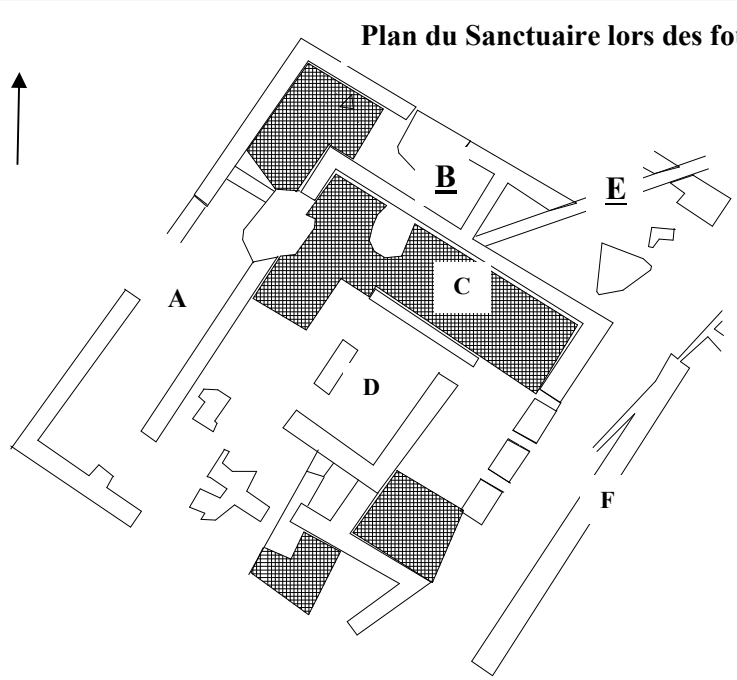

A : Couloir, 4.75 m de largeur
B : une salle de 4 m de large et 10 m de long, avec un plancher en bois.
C : cour revêtue d'un béton ayant la consistance de « coquille d'œuf ».
D : Construction centrale, avec des murs de 1.50 m d'épaisseur.
E : Caniveau
F : Rigole en tuf de 1.50 m de large.

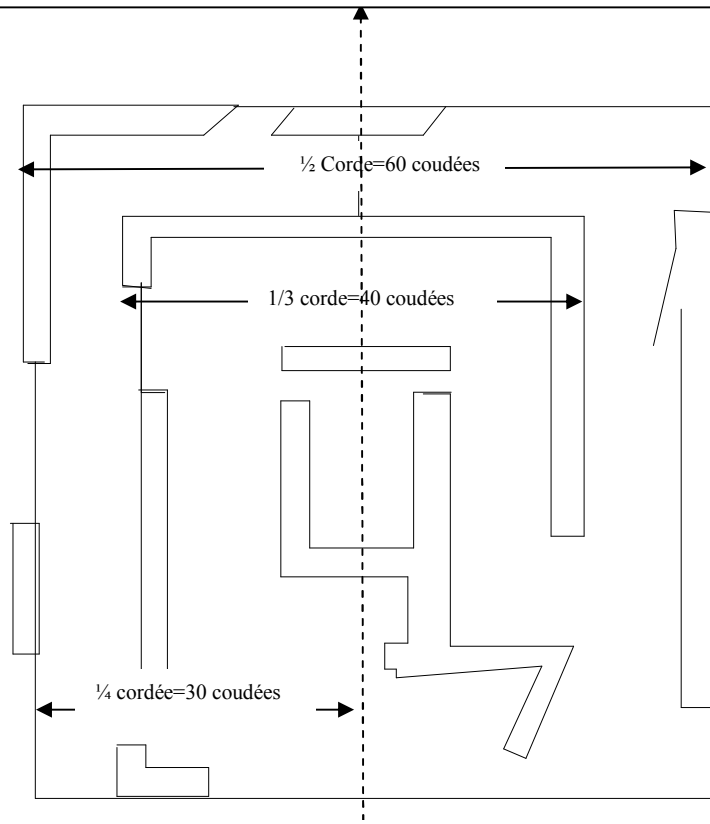

La métrologie du sanctuaire (en coudée) proposée par le Col.Reyniers.

La première phase consiste à recueillir les données

- Les données de terrain, c'est-à-dire les informations directement fournies par les fouilles, à savoir les dimensions, les tracés et les dispositions de l'ensemble
- les référents ou des modèles de sanctuaires puniques et sur des suggestions établies par des archéologues ou des historiens.
- Les suggestions et les propositions des chercheurs concernant certains détails.

La deuxième phase consiste à mettre en relations les informations recueillies. Les principales opérations sont donc :

- mise en place des données dimensionnelles
- délimitation du terrain d'assiette.
- Identification des parties couvertes (pleines) et des parties non couvertes (vides)
- Répartition des espaces (localisation des accès, définition des relations inter-espaces)
- Définition des éléments et des détails architecturaux.

La troisième phase est la restitution proprement dite de l'édifice. Cependant, une telle entreprise reste hypothétique, car elle ne peut s'appuyer que sur les données identifiées et élaborées par la lecture d'un contexte éloigné dans le temps.

PHASE 1 : la collecte des données

Les données du terrain

Les principaux appuis à cette approche sont donc les murs de fondation dégagés, qui permettent d'établir un plan plus ou moins cohérent du sanctuaire. Ce plan laisse deviner donc un principe de composition géométrique faisant ressortir une série d'enclos imbriqués les uns dans les autres, de façon à obtenir deux volumes, dont le plus grand est séparé du plus petit par un espace creux, la cour bétonnée.

Le découverte de traces circulaires sur le mur intérieur délimitant la cour favorise l'hypothèse de la présence de colonnes dans la construction, ce qui oriente la restitution du sanctuaire vers un modèle « égyptien », c'est-à-dire la présence d'une cour intérieure entourée de portique, l'opposé du périptère grec.

A. Berthier et R. Charlier affirment que les fouilles autour du sanctuaire n'ont pas donné des objets d'une grande importance *« à l'exception d'un fragment de fronton triangulaire ne portant ni inscription ni figuration d'aucune sorte*. »[9]

Cette découverte, s'ajoutant au puzzle, dénote la présence d'une chapelle ou d'un petit temple dont le frontispice était un fronton, qui, joint aux colonnes (dont nous ignorons le style des

chapiteaux) nous réintroduit dans le registre architectural grec, comme nous l'avions vu précédemment.

Les modèles comme références des sanctuaires puniques

Nous avons pu identifier quatre modèles de sanctuaires ou de temples possédant quelques analogies formelles ou conceptuelles avec le sanctuaire d'El Hofra.

- Le Temple de Salomon

Les spécialistes de la civilisation punique s'accordent à identifier le prototype du temple punique à celui construit par le Roi Salomon à Jérusalem au début du premier millénaire avant notre ère, aidé alors par des bâtisseurs phéniciens. S'appuyant sur la description écrite dans l'Ancien Testament[10], la restitution de la disposition a été établie par des chercheurs avec quelques probabilités. Toujours est-il que la description de l'Ancien Testament fait ressortir beaucoup de détails constructifs méconnus. La maison bâtie par le Roi Salomon avait 60 coudées de long, 20 de large et 30 de hauteur. Le portique devant l'entrée avait 20 coudées de long (correspondant à la largeur du temple) et 20 de profondeur. La maison était bâtie sur trois niveaux, desservis par un escalier tournant. Les murs étaient construits en pierre, les poutres, les planchers et les revêtements muraux en bois de cèdre sculpté de coloquintes et de fleurs. A l'intérieur, le sanctuaire, une pièce cubique de 20 coudées de côtés, couverte en or, abritait deux chérubins de 10 coudées de haut et d'envergure (les ailes déployées).

Les portes à deux battants étaient en bois d'oliviers et de cyprès.

« *C'était un édifice oblong, composé de trois parties en enfilade ; un vestibule (ulam), la grande salle de culte (Hekal), enfin un fond, le saint des saints (debir), où reposait l'arche d'alliance : la façade du porche, à l'est, dont deux piliers libres ou engagés encadraient l'entrée, donnant sur un vaste parvis* »[11].

L'analogie par rapport au sanctuaire d'El Hofra réside particulièrement dans l'importance donnée à la chapelle occupant le centre de la cour. Cette dernière se révèle comme la partie représentant le « saint des saints ».

- Le sanctuaire Égyptien.

Le sanctuaire égyptien se caractérisait par une enceinte englobant une cour péristyle, une salle hypostyle et un temple abritant les divinités. L'ensemble des espaces étaient disposés en enfilade dans une succussion alternant vide et plein. Cette forme d'organisation a été durant une longue période dominante, jusqu'à ce que les grecs adoptent un modèle extraverti, le périptère, c'est-à-dire une disposition ou le temple était entouré de colonnes extérieures.

Cette référence est intéressante pour le cas du sanctuaire d'El Hofra par analogie à la cour péristyle. Sa composition spatiale semble emprunter sa conception au modèle égyptien, qui

avait été longtemps adopté par les phéniciens, avec qui ils avaient des relations privilégiées particulièrement dans le domaine des échanges commerciaux.

L'adoption d'un modèle architectural introverti découlait de la fréquence des pratiques rituelles collectives.

- Les modèles de temples et sanctuaires en méditerranée.

Les deux temples représentés sur la pl N°118 se caractérisent par le même principe de d'organisation spatiale mais des compositions différentes. Le temple punique d'*Antas* (Sardaigne), oblong, était conçu autour d'une construction centrale, une chapelle abritant une divinité ou un bétyle, comme dans le cas du sanctuaire d'El Hofra. La partie nord/ouest occupée par des salles (des annexes), alors que la partie sud/est est une forme de promontoire entouré de colonnes, surélevé par rapport à l'extérieur, (en prenant comme référence l'entrée marquée par quatre marches située sur le coté latéral , Sud/ouest.).

Le temple de *Monte Sirai* (Sardaigne), consacre la partie la plus protégée au saint des Saints (coin nord). La cour périphérique est située entre l'accès (sept marches en perron) et une partie couverte d'un auvent prolongée de salles.

Ces références nous fournissent des appuis importants à une restitution du sanctuaire d'El Hofra. En effet, nous pouvons identifier quelques principes fondamentaux

- la présence d'une chapelle centrale dans une cour centrale
- un enclos entourant le sanctuaire
- les annexes et salles périphériques.
- Un accès sur la cour (avec des marches)
- Un promontoire sur un côté de la cour

Le sanctuaire d'El Hofra possède quelques aspects correspondant à ces principes.

- Le temple B de Volubilis (Maroc)

Le sanctuaire du tophet de Volubilis était une enceinte de forme se proche du carré, enserrant une cour péristyle entourée de colonnes sur trois côtés. Le coté Nord était constitué de chapelle. Quoique ce sanctuaire a été reconstruit par les romains, les fouilles avaient dégagées au centre de la cour des autels et des citernes.

Le modèle de Volubilis comparé a celui d'El Hofra (du moins tel qu'il se présente à partir des fouilles) conduit à se demander s'il n'y avait pas un modèle de sanctuaire punique africain.

En effet, la forme globale, le péristyle, la présence au centre d'un autel et de chapelle, les citernes (pour des pratiques rituelles), la localisation par rapport au fleuve et aux quartiers d'habitations engagent la réflexion vers un modèle « unique » développé par les puniques au Maghreb.

PLANCHE N°118

LES SANCTUAIRES
Quelques modèles orientaux et puniques

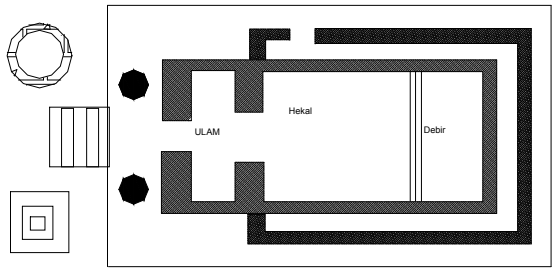

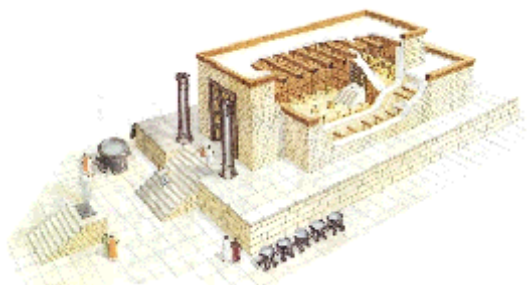

Restitution du Temple de Salomon

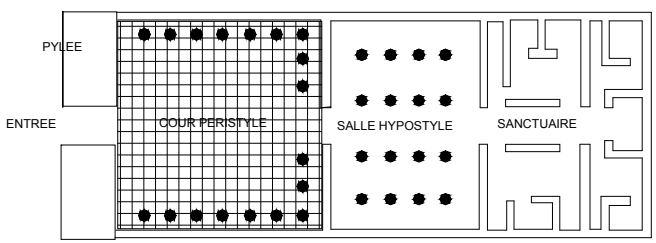

Plan du temple d'Edfou en Egypte

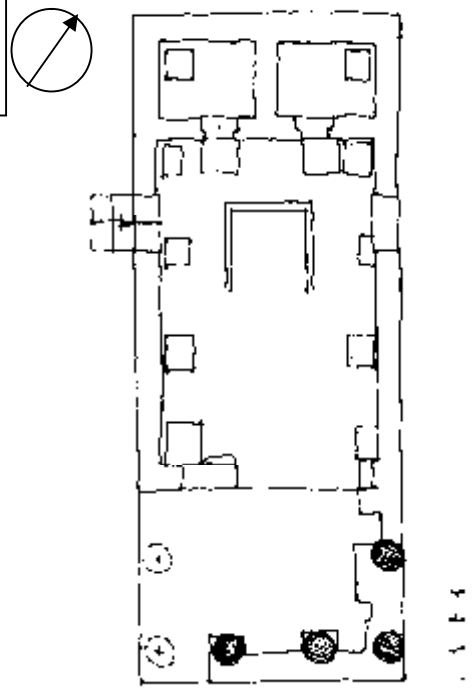

Temple Punique d'Antas en Sardaigne

Les modèles de sanctuaires les plus anciens se constituent en « référence » qui guide la recherche de l'architecture. Cependant, si le Temple de Salomon reflète la hiérarchie des espaces (du profane jusqu'au sacré), celui d'Edfou, montre la composition générale en « plein/vide), seul le sanctuaire de Volubilis par son archaïsme correspond aux modèles phéniciens ; un enclos dans lequel étaient déposés des stèles et des autels.

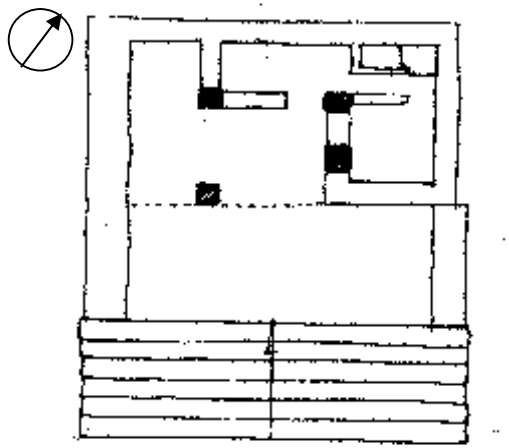

Temple punique de Monte Sirai (Sardaigne)

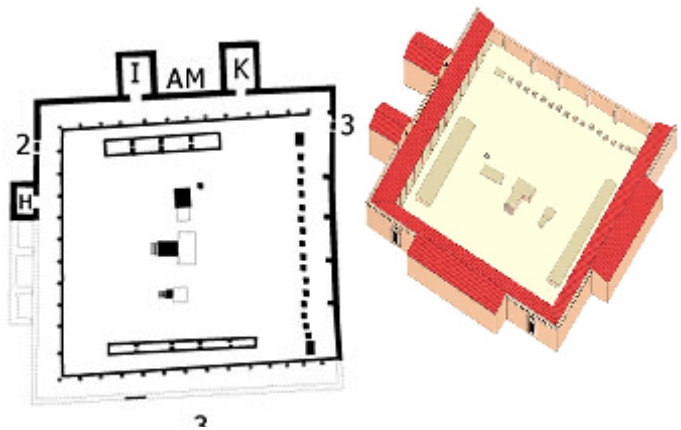

Rendu du plan et du volume du sanctuaire de Volubilis (Maroc)

Les suggestions des chercheurs

Parmi les suggestions élaborées par les auteurs de fouilles (A.Berthier et R.Charlier), il convient de noter :

- La localisation de l'entrée principale occupait la face Sud/ouest
- Une promenade dans une cour la plus vaste située sur la face sud/est.
- Les murs apparaissant sur la face sud/ouest appartiennent à une construction plus ancienne.

Ces suggestions constituent des orientations bénéfiques pour une restitution plus ou moins fidèle du sanctuaire.

PHASE 2: mise en relation des données

Identification du terrain d'assiette

Les « objets » susceptibles de suggérer une délimitation du terrain d'assiette du sanctuaire sont :

1. la fondation du mur Nord/ouest
2. la fondation du mur Nord/Est, perpendiculaire au précédent.
3. le caniveau, dont l'axe est parallèle premier mur et perpendiculaire au second, permet de confirmer la limite de l'assiette du côté Sud/Ouest

En s'appuyant sur ces trois limites, l'emprise au sol est une forme carrée. Ainsi la suggestion du Cl. Reyniers sur la métrologie du sanctuaire, confirme cette forme, avec 60 coudées de cotés, soit 31.80 m, en considérant l'incertitude, le coté est mesuré à 32 m.

En somme l'emprise au sol du sanctuaire d'El Hofra est une forme carrée de 60 coudées de côtés.

- Les pleins et les vides

Les parties couvertes de l'édifice occupaient :

- les cotés Nord/Ouest et Nord/Est, larges de 10 coudées (mesurées aux nus des murs).
- Le centre (une construction rectangulaire dont les épaisseurs des murs atteignent 1.50 m).

Le sanctuaire présente des cotés couverts au nord/ouest et au nord/est, en plus de la construction occupant le centre et entourée d'un vide.

- Distribution des espaces

Les accès :

Seule une ouverture pratiquée sur le mur Nord/Ouest était visible. Comme A. Berthier et R. Charlier, nous pensons que l'accès principal était situé le long de la façade Sud/Ouest, par l'intermédiaire d'un perron. L'entrée latérale (Nord/Ouest) aboutissait sur une galerie couverte et complètement ouverte sur la cour.

Les locaux :

Le cotés nord /ouest était occupée par une galerie alors que le coté Nord/Est était réservé à deux salles ou annexes du sanctuaire. La première avait un accès directement de la galerie, la seconde était accessible par l'esplanade du S/E.

La construction centrale était une chapelle isolée dans la cour. L'esplanade surplombait le caniveau sur la façade Sud/ouest, il était limité par un mur par rapport à la cour intérieur.

La présence de rigole pour les évacuations des eaux et d'autres déchets, prouve que la cour était équipée d'un bassin comme réservoir d'eau, et elle était utilisée pour les sacrifices d'animaux.

La chapelle occupant le centre de la cour abritait un bétyle ou la statue d'une divinité, elle représentait le saint des saints inspiré du Temple de Salomon.

Toutefois, l'organisation spatiale du sanctuaire d'El Hofra se présente comme proche du modèle du sanctuaire de Volubilis (inspiré du temple orientale, Egyptien plus particulièrement avec sa cour péristyle.

La similitude dans la disposition générale des espaces est beaucoup plus proche du temple d'*Antas* (Sardaigne), nous reconnaissons, deux accès dont un latéral, un corridor entouré de colonnes, une construction au centre de la cour et enfin deux salles sur la périphérie.

- Les détails architecturaux

Quelques détails architecturaux peuvent être déduits des données précédentes.

L'accès principal :

Il était situé sur la face Sud/ouest et devrait être marqué par un perron, au vu de la déclivité du terrain. Cet accès peut s'étaler sur toute la longueur de la façade.

La cour

Elle était limitée par la galerie sur le coté Nord/Ouest, les deux salles au Nord/Est, l'esplanade sur le coté Sud/Est et l'entrée principale.

Elle était probablement entourée de colonnade sur les cotées :

- Nord/ouest : des colonnes portant la toiture de la galerie.
- Sud/Ouest : en marquant l'entrée
- Sud/Est : délimitation de l'esplanade.

L'entrecolonnement

En se basant sur les mesures effectuées par A.Berthier et R.Charlier, la distance entre les colonnes est de 1,80 m mesuré au nu des colonnes dont le diamètre est de 70 cm, soit environ un entrecolonnement de 2.5 fois le diamètre de la colonne.

La chapelle :

C'était sans doute une construction proche des modèles figurant sur les stèles avec une couverture en pente et fronton dans l'axe Sud/Ouest, Sud/Est. (fragment de fronton trouvé sur les lieu), l'ensemble porté par des pilastres sur les quatre angles.

PHASE 3 : La restitution du plan et du volume

La restitution du plan et du volume du sanctuaire d'El Hofra s'appuie essentiellement sur la synthèse élaborée à partir des relations entre les données accumulées et les objets identifiés comme dominant dans l' architecture d'une civilisation par leur diffusion .

Nous définissons toutes les étapes qui permettent la recomposition du sanctuaire à la lumière des réflexions élaborées au préalable pour cette entreprise (Voir Planche n°119) :

1. la « construction » du plan :

Il s'agit de redéfinir toutes les lignes constructives du sanctuaire. Nous obtenons une figure géométrique fermée, avec un pourtour caractérisé par une frange délimitant un intérieur d'un extérieur. L'intérieur abrite une autre figure géométrique simple. Le résultat traduit une hiérarchie fonctionnelle, dans la mesure ou le passage de l'extérieur vers l'intérieur est assujetti à une étape intermédiaire.

2. La structuration du plan :

Sur les lignes constructives certains objet sont réels, c'est-à-dire qu'il existent totalement ou partiellement. Ces murs ou traces de fondations permettent de matérialiser une réalité première, en indiquant des relations géométriques, volumétriques et dimensionnelles.

Ainsi, la construction centrale (la chapelle) semble être l'origine de la construction du sanctuaire. En effet, en traçant deux axes perpendiculaires, passant à son centre, nous dévoilons une intention du concepteur ; la symétrie. L'axe de symétrie (S/O, N/E) est consciemment orienté vers l'entrée principale, qui dans une vue perspective rencontre frontalement le frontispice de la chapelle (avec au sommet le fronton).

3. Les options architecturales :

La symétrie recherchée est donc renforcée sur les cotés latéraux par les colonnades de la galerie et de l'esplanade. Cette disposition conduit vers un modèle de cour péristyle, pour mieux marquer l'importance de la chapelle. Les traces des fondations des murs intérieurs

PLANCHE N°119

RECAPITULATIF DES PHASES DE RESTITTUTION DU SANCTUAIRE D'EL HOFRA

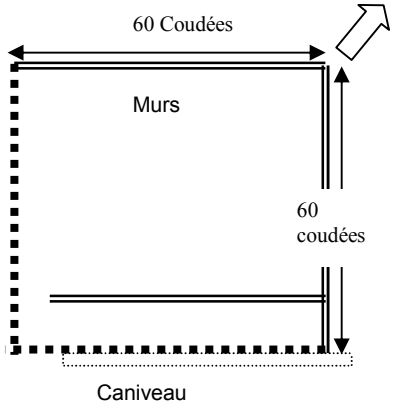

IDENTIFICATION DE L'EMPRISE AU SOL

La délimitation du terrain occupé par le sanctuaire s'appuie sur une approche prenant en considération les traces de fondation des murs N/O et N/E et les limites définies par ces derniers, appuyé par la position du caniveau dont la bordure intérieure participe à donner forme à limite du sanctuaire. En l'absence de traces de murs, les façades S/O et S/E ne sont pas des murs d'enceinte, nous les voyons plutôt comme perrons et corridor.
Les propositions du Cl.Reyniers sur la métrologie du sanctuaire, à savoir l'unité était la coudée grecque (53 cm) confirment les dimensions du sanctuaires :

C'est une forme carrée de 60 coudées de cotés soit 31.80 m (avec l'incertitude, le coté était mesuré à plus de 32.00 m)

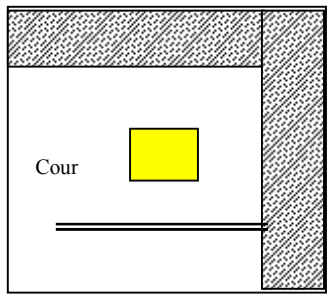

LES PLEINS ET LES VIDES

Les parties couvertes de l'édifice occupaient :

- les cotés N/O et N/E, larges de 10 coudées (mesurées aux nus des murs).
- Le centre (une construction rectangulaire dont les épaisseurs des murs atteignent 1.50 m).

Le reste du sanctuaire est non couvert, néanmoins la promenade du cotés S/E est séparée de la cour principale par un mur.

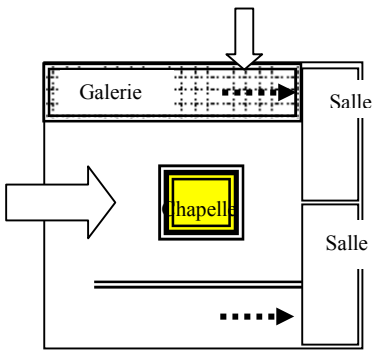

DISTRUBITION DES ESPACES

Les accès :
Seule une ouverture pratiquée sur le mur N/O était visible. Comme A.Berthier et R.Charlier, nous pensons que l'accès principal était situé le long de la façade S/O, par l'intermédiaire d'un perron .
L'entrée latérale (N/O) aboutissait sur une galerie couverte et complètement ouverte sur la cour.

Les locaux :
Le coté N/E était réservée à deux salles ou annexes. La première avait un accès directement de la galerie, la seconde était accessible par le corridor S/E.
La construction centrale était une chapelle isolée dans la cour.

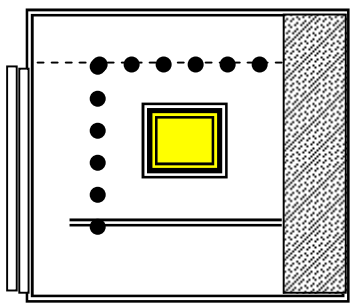

DETAILS ARCHITECTURAUX

Les accès :
L'accès principal était situé sur la face Sud/Ouest, marqué par un perron.

La cour

Limitée par la galerie, les deux salles et un mur (la séparant de l'esplanade située sur la face Sud/Est), et l'entrée principale (Sud/ouest), elle était probablement marquée par une colonnade sur deux ou trois cotés.
L'entrecolonnement, en se basant sur les mesures effectuées par A.Berthier et R.Charlier, devaient être de 2.5 fois le diamètre de la colonne, soit environ 1.85 m.

La chapelle :
C'était sans doute une construction proche des modèles figurant sur les stèles avec une couverture en pente et fronton dans l'axe Sud/Ouest, Sud/Est. (Fragment de fronton trouvé sur les lieu), l'ensemble porté par deux pilastres engagés disposés face à l 'entrée ; et le reste construit de

(galerie/cour et Cour/esplanade) ne sont que des soubassements à des colonnades. La colonnade sur l'axe de l'entrée, renforce la fermeture de la cour et surtout met en évidence la chapelle.

- Les colonnes : tronconique, ordre dorique, d'une hauteur de 6à 7 fois le diamètre (en se référant aux principes en usage chez les grecs au IV eme Siècle).
- Les toitures, en pente légère orientée vers la cour

CONCLUSION DU CHAPITRE

A priori, nous ne pouvons affirmer que l'architecture punique à Cirta constitue un registre pertinent. Cependant le sanctuaire d'El Hofra s'inscrit dans les modèles mis au jour à travers les colonies et même en Phénicie, tant la correspondance est importante.

Au préalable, signalons que les textes bibliques mentionnaient le « tophet », lieu destiné à un rituel consistant en un sacrifice des enfants. Les historiens l'avaient « collé » au phéniciens, alors qu'aucune « aire » n'avait été trouvé dans ce pays. Certains chercheurs le font rapporter au « cananéens ».

Concernant les sanctuaires, les mêmes sources bibliques indiquaient les « hauts lieux », que l'archéologie mit à jour. Ils « *ne dépassaient pas les limites d'un modeste enclos à ciel ouvert dans lequel le culte de la divinité s'exprimait par le dépôt de cippes et de stèles* ».[12]

Notre restitution du sanctuaire d'El Hofra correspond à cette description. En effet, l'enclos au centre duquel se situe la chapelle sacrée, semble correspondre à un rituel de procession tout autour. Alors que la cour, lieu de dépôts des ex-voto, était également destinée aux sacrifices des animaux, tant des caniveaux étaient aménagés pour l'évacuation des « liquides ».

Concernant, le « faciès » architectural, le modèle emprunte sont style au registre oriental et particulièrement égyptien.

Finalement, l'architecture des habitations et des sanctuaires s'inscrit dans les modèles méditerranéens, qu'ils soient grecs, perses ou égyptiens.

Cependant, les détails architecturaux ne peuvent être identifié que sur d'autres objets archéologiques.

PLANCHE N°120

PROPOSITION D'UN RENDU DE RESTITUTION DU SANCTUAIRE D'EL HOFRA

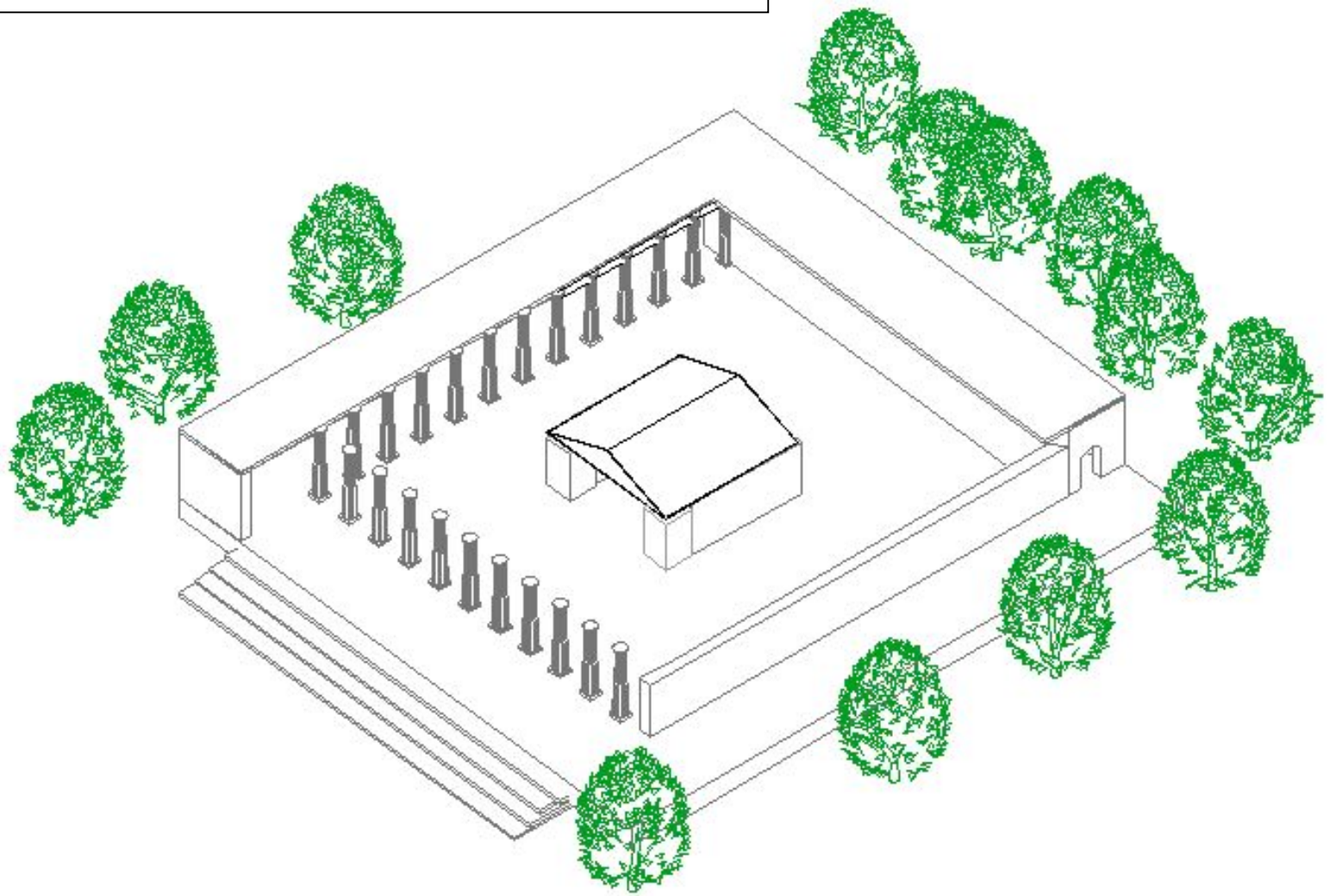

[1] GRABAR O. Reflexions on the study of Islamic Art » in *Mouqarnas*.1983.
[2] FANTAR M.H. Kerkouane.Ed.Alif.Tunis.1998.
[3] LANCEL S. Carthage. Ed.CERES.Tunis.2000. en p.39.
[4] Cl REYNIERS. Concernant la métrologie du sanctuaire d'El Hofra.In RSAC. Vol.LXX.1957/58/59.pp.119-123.
[5] BERTHIER A. Rome, la Numidie et le Maghreb.ed.Picard.Paris .1980.en p.162.
[6] BERTRANDY F. Motifs architecturaux sur les stèles votives à Ba'al Hammon au sanctuaire d'El Hofra à Cirta (Constantine) III e – I er siècles. In Actas del congresso internacional de estudios fenicios y punicos.. pp.1153-1170. Univesidad de Cadiz.2000..en p.1153.
[7] BERTHIER A et CHARLIER R. Le sanctuaire punique d'El Hofra. Constantine. Arts et Metiers Graph.Paris.1955. en p.222.(texte).
[8] BERTHIER A et CHARLIER R.idem.
[9] BERTHIER A et CHARLIER R.ibidem.p.223
[10] Les rois 1. de 6 à 7.
[11] LANCEL S. idem en pp.294-295.
[12] BONDI S.Ph. L'urbanisme et l'architecture. in Les Phéniciens.(Sous la direction de S.Moscati). Ed.Stock.Paris.1997.pp.311-348.

CHAPITRE 17

L'APPORT ICONOGRAPHIQUE DES STELES PUNIQUES D'EL HOFRA.

Les éléments architecturaux.

INTRODUCTION

Nous avons déjà affirmé que les stèles votives apportent beaucoup d'informations par leur contenu épigraphique. En effet, ces pierres portent des inscriptions qui permettent de reconstituer plus ou moins le mode de vie, l'organisation politique et les pratiques religieuses qui prévalaient dans la ville.

Ces ex-voto portent également des « informations » iconographiques. Ces stèles nous offrent donc également la possibilité de reconstituer le registre architectural en usage dans la ville. En effet, sur beaucoup de stèles votives recueillies sur le coteau d'El Hofra, figurent de divers motifs architecturaux, appartenant aux temples et aux chapelles.

Nous devons cette approche à A.Berthier et R.Charlier, suggérant que certaines stèles représentent les façades des édifices religieux puniques et à un premier travail sur ces motifs architecturaux effectué et publié par F. Bertrandy[1] dont nous reconnaissons l'extrême perspicacité de la méthode et la fécondité des résultats.

En s'appuyant sur 18 stèles votives extraites du coteau d'El Hofra et présentant un intérêt architectural, F.Bertrandy avait classé les motifs en trois catégories :

- Les stèles à décor architectonique en relief
- Les stèles présentant un décor architectural cohérent en décor gravé ou champlevé.
- Les éléments décoratifs isolés sur les stèles.

En conclusion, l'auteur note la présence d'ateliers et d'artisans « qualifiés » à Cirta pour produire un tel matériel votif et surtout il donne le modèle de chapelle en usage ; en forme de niche (sommet arqué), obtenue par les deux pilastres ou de colonnes de part et d'autre portant un fronton. Cette inspiration architecturale signifiait le modèle punique.

Pour notre part, visant comme objectif, l'identification des éléments architecturaux figurant dans le registre punique de Cirta et leur mode combinatoire, nous procéderons par l'isolement des éléments architecturaux puis par leur regroupement dans les catégories relatives à leur rôle « fonctionnel », structurel, décoratif ou symbolique dans l'édifice.

Cette méthode vise à décomposer les éléments constitutifs en identifiant leur origine, puis à étudier les variantes des combinaisons telles qu'elles figurent dans les modes de composition d'ou ces éléments étaient issus. Nous nous baserons sur des ouvrages traitant de l'architecture antique pour identifier l'origine de ces éléments.

PLANCHE N° 121

QUELQUES STELES D'EL HOFRA (CONSTANTINE) 1



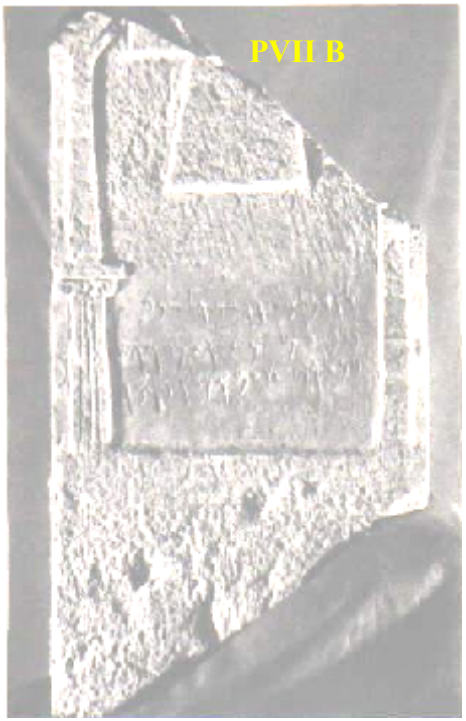





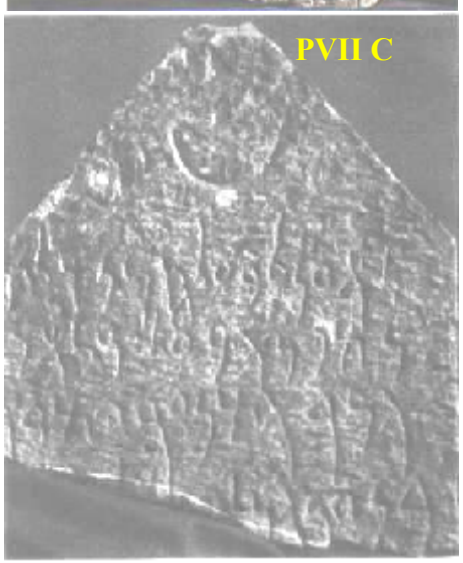

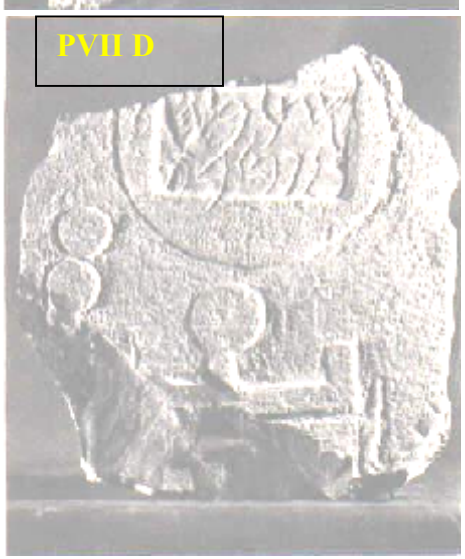



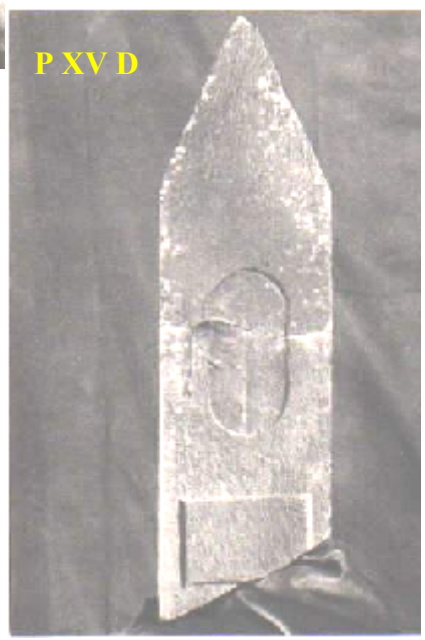

PLANCHE N° 122

QUELQUES STELES D'EL HOFRA (CONSTANTINE) 2

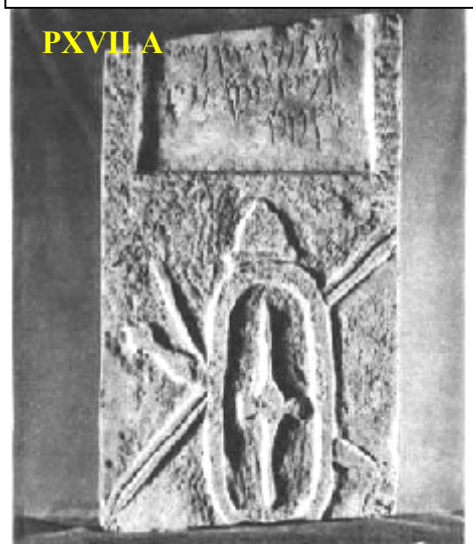
PXVII A


PXVII B


PXIX A


PXIX B


PXVII C

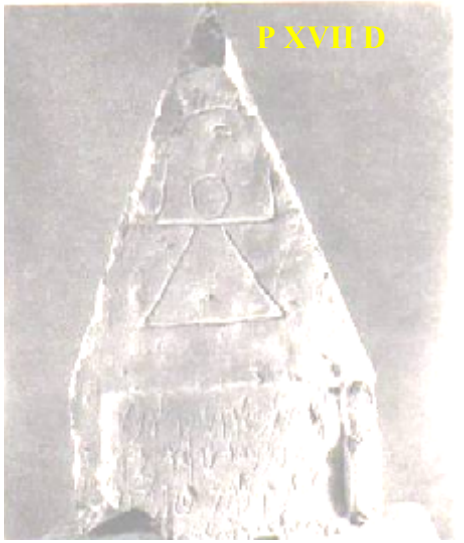
P XVII D


PXIX C


PXIX D

PLANCHE N°123

QUELQUES STELES D'EL HOFRA (CONSTANTINE) 3


P XXI A

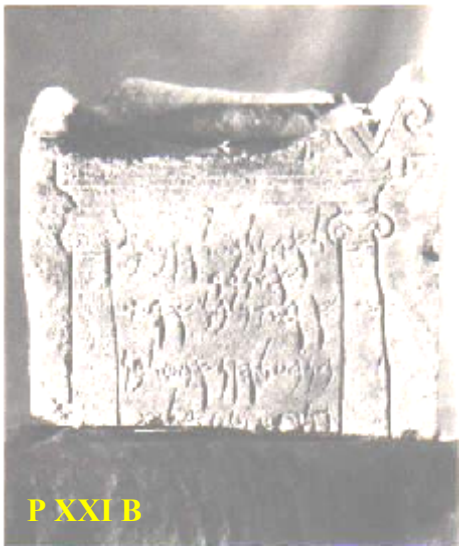
P XXI B


P XXII A


P XXIIB

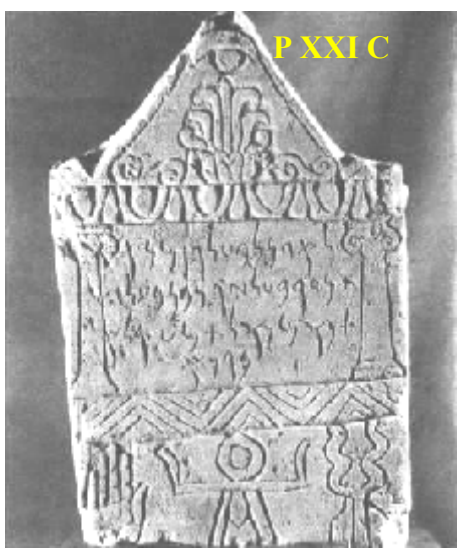
P XXI C


P XXI D


P XXII C

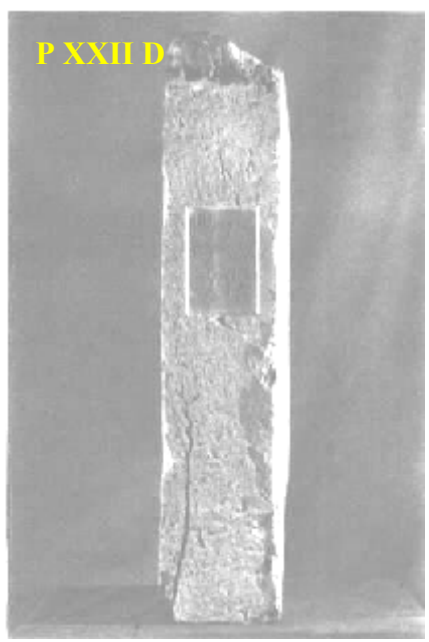
P XXII D

PLANCHE N° 124

QUELQUES STELES D'EL HOFRA (CONSTANTINE) 4



















PLANCHE N°125

QUELQUES STELES D'EL HOFRA (CONSTANTINE) 5











Pour une meilleure appréhension de ce registre architectural, nous définissons deux catégories pour classer les éléments architecturaux :

- Les éléments porteurs ou structurants (dont le rôle est de porter l'édifice)
- Les éléments décoratifs ou symboliques apposés à la construction pour des « retouches » esthétiques ou « psychologiques. ».

Rappelons auparavant que les stèles votives sont des pierres taillées en « tablettes », que les « anciens » offraient aux divinités pour que leurs vœux soient exaucés.

Le site d'El Hofra avait par deux fois livré une quantité énorme de stèles et d'objets (de l'ordre de 800 pièces), pourtant les fouilles n'ont jamais été approfondies, ni complètes. Le fait qu'il ne s'agissait ni d'objets latins, ni chrétiens, les motivations n'étaient pas si aigues.

En 1875, les premières stèles appelées « collection Costa » ont été «rapatriées », aujourd'hui exposées au Louvre, la seconde découverte, 1950, plus de 500 pièces ont été recueillies, en plus des vestiges d'un sanctuaire. Aujourd'hui, le site est occupé par la Banque CPA (ex Hôtel Transatlantique) au Nord, la SONACOME (ex Renault) et le quartier d'habitat Bidi Louisa. Autant dire que ce site devient « inaccessible » aux fouilles archéologiques.

Les stèles d'El Hofra, en « calcaire » issu du Rocher de Constantine, sont de formes rectangulaires se terminant par un fronton triangulaire, souvent flanqués de deux acrotères

D'une épaisseur variant de 8 cm à 15 cm, leur hauteur est entre 0.50 m à 1.00 m, alors que leur largeur va de 0.30 m à 0.50 m. Elles portent des inscriptions en lettres puniques, des symboles religieux et des motifs décoratifs.

Cependant pour « appuyer » le contenu du Chapitre, nous préférons «coder» les stèles. Pour celles de 1950, nous garderons le classement qui apparaît dans l'ouvrage de A. Berthier et R. Charlier, alors de celles de 1875, nous leur affecterons un ordre alphabétique à côté de la date de leur découverte. (Pl n°121 à 125)

1. LES ELEMENTS PORTEURS

Un survol rapide sur les motifs figurants sur les stèles votives d'El Hofra, nous laisse affirmer sans réserve que la plupart proviennent du registre architectural grec.

Nous reconnaissons le modèle de base caractérisant le frontispice, ou se superposent :

- Les colonnes avec un chapiteau à ordres grecs
- Les entablements
- La figuration des frontons
- Les motifs décoratifs

Cette disposition suggère une décomposition dans cet ordre.

1.1. Les éléments verticaux.

Nous préférons classer ces éléments dans trois catégories (voir Tab. 7), suivant des critères de formes, de constructions et de modèles d'ordres.

Catégorie 1 : Colonnes à ordre ionique

- Fut : il est lisse et de forme tronconique,
- Base, reposant sur un stylobate (une fois), avec le fut marqué par une plinthe.
- Chapiteau : Ordre ionique avec des volutes, marqué par le gorgerin dans sa jonction avec le fut, et surmonté d'une abaque. L'échine est également très soulignée.

Catégorie 2 : Pilastres

- pilastre pyramidal, cannelé, sans stylobate.
- Chapiteaux : deux ordres, le premier dorique, marqué par la superposition de trois éléments disposée en dégradé inversé, dont les deux premiers, représentent respectivement, l'abaque et l'échine. Le second, un ordre ionique, est marqué par le gorgerin à sa base et l'abaque à son sommet.

Catégorie 3 : Colonnes à ordre proto-éolique.

- Fut lisse, à section circulaire, sans stylobate.
- Chapiteau proto-éolique, marqué par la protubérance des volutes dont la tendance à s'enrouler est beaucoup plus remarquable.

1.2. Les entablements (Tab. 8)

Les entablements sont figurés sur les stèles souvent soulignés dans le dispositif du frontispice; c'est-à-dire, comme des éléments de structures horizontaux, reposant sur les abaques posées sur les sommets des les chapiteaux.

L'entablement de la stèle P XXI C, laisse entrevoir nettement cette disposition, à savoir, des colonnes à chapiteaux ioniques, dont les abaques portent un entablement assez complexe, dans la mesure ou nous remarquons un net souci de l'artisan pour restituer l'architrave à double bande, en soulignant les « nez » aux extrémités et en pratiquant un plan en bas-relief dans sa *fasciae* supérieure. Estampé dans la stèle P XXI B dont le bout supérieur fait défaut, il laisse quand même entrevoir le bout d'une frise portant un décor de chevrons, reposant sur l'architrave.

Motifs sur les stèles	Stèles concernées	Commentaires	Modèle de référence
CATEGORIE 1			
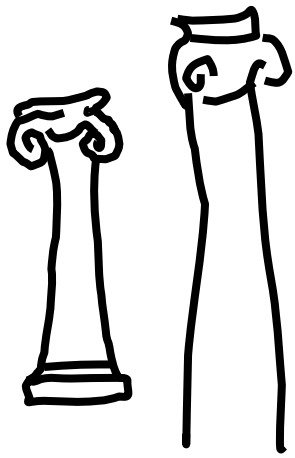	PXIX B PXXI B PXXI C 1875 A	Colonnes à fut tronconique, dont une seulement reposant sur un stylobate et marquée à sa base par une plinthe. Le chapiteau ionique, surmonté d'une abaque ou d'un tailloir, est relié au fut par gorgerin souligné	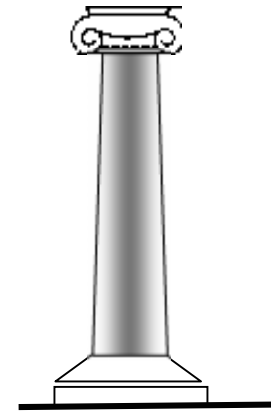
CATEGORIE 2			
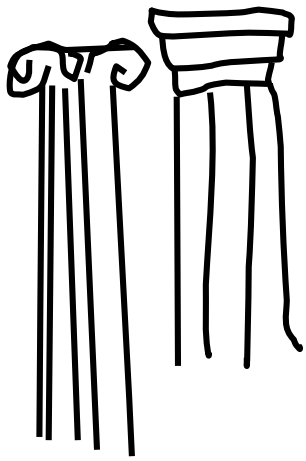	PVII A PII C PII B	Pilastres tronconique, parfois cannelés, portant à leurs sommets des chapiteaux de l'ordre dorique et ionique	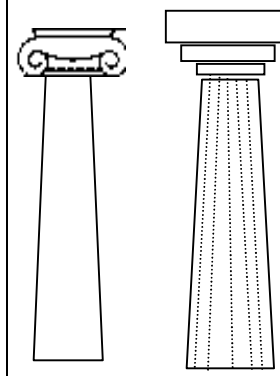
CATEGORIE 3			
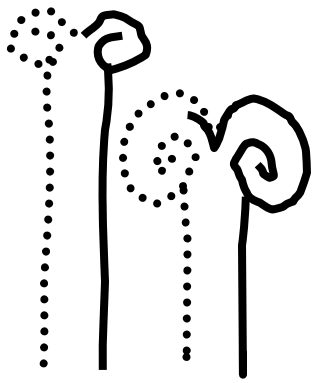	PXIX A PXXI A 1875 D 1875 F 1875G	Colonnes à fut droit et lisse, sans stylobate, coiffées d'un chapiteaux proto-éoliques, avec des volutes bien marquées.	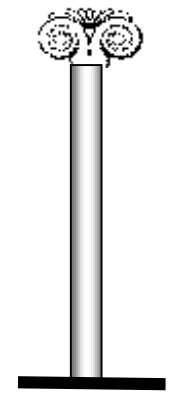

Tab. N°7 **Les motifs architecturaux des stèles d'El Hofra : les éléments porteurs**

L'entablement figurant sur la P XIX A est constitué d'une frise décorée d'oves et de dards, reposant sur des colonnes éoliques.

L'entablement est également représenté mais tout en étant isolé du dispositif global du frontispice, c'est le cas de la stèle de la P XIX C. En effet, l'architrave en bande simple et lisse, est surmontée d'une frise complexe, comprenant de bas en haut, un décor d'ondes, de perles et de pirouettes, et d'une bande d'oves et de dards. La représentation de l'alternance des triglyphes et des métopes caractéristique de l'architrave dans l'ordre dorique, (1875 B) d'une manière isolée.

1.3. Les toitures

Notons au préalable que la totalité des stèles votives présentent un sommet triangulaire assimilable au fronton.

Nous distinguons deux modèles de couvertures :

- Les charpentes à deux pentes formant un fronton sur le frontispice ;
- Des couvertures en pyramide et voûtes (du moins arquées)

Les frontons

Sans pouvoir affirmer que les sommets triangulaires des stèles sont une restitution rigoureuse de la déclivité des pentes des frontons représentés, elles varient de 37° à 75°. Toutefois, nous relevons :

- La présence des acrotères aux coins de la base dans la majorité des stèles ;.
- Le marquage de la bordure laissant le tympan en bas-relief (P XXIII A, P XXIII B) ;
- La décoration du tympan dans toutes les stèles.

.

Les Couvertures en pyramides et en voûtes :

Trois stèles seulement suggèrent ces dispositifs. (P II B, PII C et PVII B).

Notons que dans les trois stèles ; la structure consiste en des pilastres et les entablements sont absents. Ces critères orientent sur une hypothèse favorisant l'emploi des couvertures autres que la toiture en pente (avec un frontispice), pourquoi pas des pyramidions, ou même des voûtes.

Les figures des stèles PII B et PII C évoquent une couverture en pyramidion, avec une face arquée, dessinant avec les pilastres, une niche ou était logé un bétyle ou la statue de la divinité. Le motif de la stèle PVII B dont les éléments porteurs à la base sont des pilastres à chapiteaux ioniques, semble dessiner une voûte.

Figures sur les stèles	Stèles concernées	Commentaires	Modèles de référence
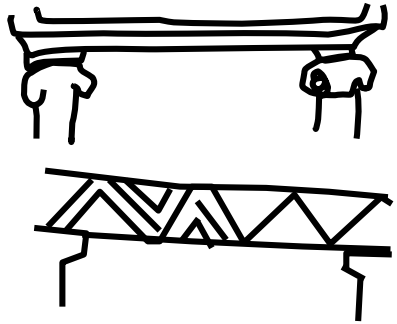	P XXI C P XXI B P XXI C	Dans l'ordre ionique, l'entablement est constitué suivant les modes consacrés par les grecs, d'une architrave à double bande et d'une frise décorée. Les motifs des stèles d'El Hofra représentent des entablements à architrave à double bande, des oves et des dards, et des chevrons.	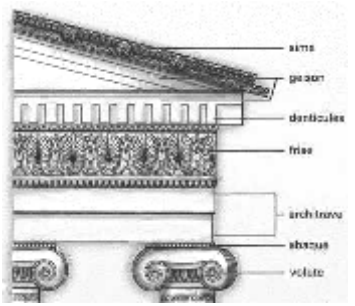
	P XXIA PXIX A	Bien que nous ne retrouvions pas l'ordre dorique dans son intégralité, nous avions identifié une frise alternant triglyphe et métopes.	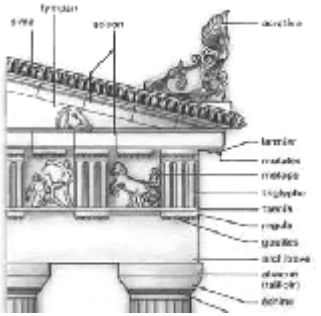
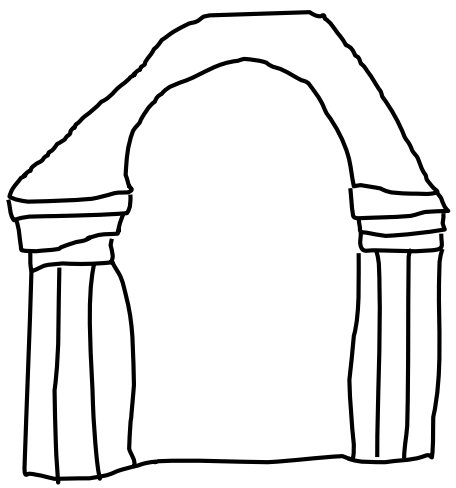	PII B P VII B	Les toitures en pyramidion et en voûte n'ont pas de modèle de référence. Cependant nous verrons que les « monuments » puniques comportaient un des éléments.	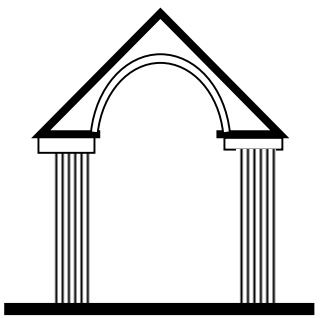

Tab.8 N° **Les motifs architecturaux des stèles d'El Hofra : les entablements**

Nous pouvons conclure que les deux dispositifs aussi différents étaient utilisés pour des modèles d'édifices religieux un différent ordre.

2. LES MOTIFS DECORATIFS

Les décors figurants sur les stèles sont de différents ordres. Nous distinguons les ornements issus des décors architecturaux appliqués aux éléments constituant la structure de l'édifices :
Les principaux motifs décoratifs et ornementaux apposés aux entablements sont :

- Les oves et les dards ;
- Les métopes et les triglyphes ;
- Les perles et les pirouettes ;
- Les chevrons ;
- Les ondes ;

Les tympans des frontons sont également décorées de :

- Volutes ;
- Rosace.

D'autres symboles répertoriés par A.Berthier et R.Charlier figurent sur les stèles :

- Les symboles géométriques : Triangle, cercle, croix, caducée, signe de Tanit
- Les symboles astraux : croissant, disque simple et radié, étoiles ;
- Les symboles végétaux : palmier, palmette, palme, couronne de feuillage, feuille cordiforme, rosace à pétale, corne d'abondance ;
- Les symboles humains : bras droit avec la main ouverte, personnage levant la main droite ;
- Les symboles animaux : dauphin, bélier, taureau, cheval. ;
- Les symboles en forme d'objets : escabeau, araire, vases, armes. ;
- Les symboles en forme de lettres : lettres phéniciennes, lettres grecques.

3. ORIGINE DES ELEMENTS ARCHITECTURAUX (Tab 9)

Ces éléments architecturaux figurant sur les stèles votives recueillies sur le coteau d'El Hofra étaient sans aucun doute empruntés au registre architectural développé par les Grecs. Un tel usage ne peut s'expliquer par la présence de bâtisseurs grecs et/ou d'une assimilation parfaite des modèles architecturaux développés en Grèce. Cette dernière possibilité est très

Chevron 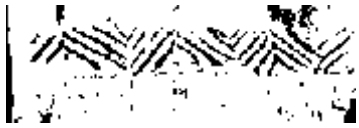	**Oves et dards** 	**Perles et pirouettes** 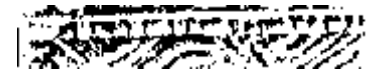 
Palmette 	**Triglyphes et métopes** 	**Ondes** 
Main droite ouverte 	**oeil** 	**Signe de Tanit en relief** 
Armes 	**Animal** 	**Disque** 
Signe de Tanit gravé 	**Caducée** 	**Poterie** 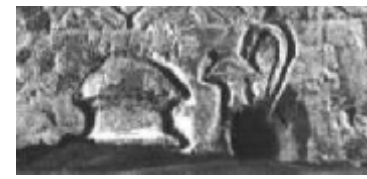

Tab. N°9 **Les motifs architecturaux des stèles d'El Hofra : les motifs décoratifs**

plausible dans la mesure ou l'architecture grecque s'était développée sur la base de la mathématique, de la logique et de la dialectique, disciplines que Pythagore s'était employé à perfectionner les relations.

En effet, en faisant remarquer que le fait géométrique est lié à l'arithmétique, donc dépendant d'une proportion, l'architecture (comme la musique) ne pouvait que rejoindre ces disciplines se basant sur les relations numériques pour atteindre l'harmonie.

Les éléments architecturaux prédéfinis laissent supposer que les édifices religieux (chapelles…) empruntaient au registre grec la quasi-totalité de leur « langage ».

L'architecture grecque pouvait se transmettre chez les peuples méditerranéens à travers ses principes mathématiques consistant en des tracés régulateurs et leurs dispositifs constructifs bien établis.

Nous relevons dans les représentions figurant sur les stèles votives de Cirta, les principaux éléments de composition architecturale et les éléments constructifs des édifices grecs : colonnes avec chapiteau, entablement et fronton.

Concernant la composition, les artisans tentaient de reproduire instinctivement cette symétrie qui caractérisait leurs temples.

Les colonnes étaient tronconiques et monolithes. Reposant parfois sur un stylobate, elles se terminaient par un chapiteau.

L'emploi des colonnes à chapiteau dorique semble rare. L'ordre dorique est d'une inspiration « phallique », rigoureux, sévère et inspirant confiance et sécurité. Les seules fois où il figurait sur les stèles, il était accompagné d'une représentation d'une divinité masculine en l'occurrence Baal Hamon,

Cette remarque est d'autant plus pertinente que la représentation de la divinité féminine, Tanit, les colonnes figurant sur les stèles avaient un chapiteau ionique.

En effet, l'ordre ionique, (l'ordre proto-éolique constitue une variante initiale de l'ionique) de par son élégance, sa grâce et sa flexibilité tente d'imager le corps souple d'une vierge.

Cependant un fait mérite d'être mentionné : le chapiteau proto-éolique était gravé sur des stèles en Espagne à *Cadix* datant VIIe S. av. J-Ch et à *Trapeza* (Chypre) appartenant au VI S.av.J-Ch.

Les chapiteaux sont surmontés d'une abaque, permettant de relier deux éléments de structure, l'un vertical, la colonne arrondie, l'autre horizontal, l'entablement dont la face inférieure est rectangulaire. Les chapiteaux ioniques étaient soulignés par le gorgerin, assurant la liaison entre le fut et le chapiteau. Leurs volutes étaient également marquées par le canal situé dans l'axe et dirigé vers le bas.

L'entablement est la poutre reposant sur les colonnes. Souvent complexe, c'est une superposition de :

- une architrave, à deux bandes lisse et superposées,
- une frise décorée souvent, en alternant triglyphe et métopes
- une corniche.

Nous remarquons sur stèle P XXI B, que l'entablement surplombe l'abaque en présentant un « nez » en porte-à-faux. Ce dispositif en usage à partir du V e siècle av. J-C, situe donc les édifices représentés sur les stèles à une période bien postérieure à cette date, compte tenu du temps écroulé pour son utilisation en Afrique.

Les terminaisons sommitales des stèles évoquent des édifices à toitures en pente. Sans pouvoir avoir une idée sur la déclivité des pentes, la plupart des stèles étaient coiffées d'un triangle équilatéral, bien loin des modèles grecs, dont les angles de la base se terminent par des acrotères.

Dans les modèles grecs, la pente des frontons était de ¼ pour l'ordre dorique et 1/5 pour l'ionique. Aux angles du fronton, les acrotères étaient marquées par des antéfixes, représentant des anthèmes ou des griffons, alors que le long des pignons et des cotés de l'édifice étaient munis d'une gouttière appelée *sima* ou *cymatium* . .

Les pentes des sommets des stèles évoquent plutôt le triangle équilatéral, maladroitement exécutés par les artisans Cirtéens.

Le triangle équilatéral était une forme principale de composition de l'architecture Egyptienne. Il caractérise aussi bien le tracé des pyramides à base carré que les portiques du temple de Karnak.

Cette particularité nous suggère plutôt une toiture en pyramide ou pyramidion que nous verrons plus loin, dans le mausolée de la Souma (Khroub) et de Dougga (en Tunisie) et qui correspondait sans doute à la couverture des chapelles .

Concernant les éléments décoratifs, la reprise des certains éléments tels qu'ils figurent sur les stèles ne répondait qu'à marquer une présence de motifs issus du registre grec.

Nous remarquons que ces motifs occupent des espaces « neutres » dans l'édifice; les entablements et les tympans des frontons.

Ainsi, l'usage de l'ove et du dard, des perles et des pirouettes, était fréquent. Chez les grecs ces motifs accompagnaient la décoration des volutes des chapiteaux ioniques, des abaques et des corniches surplombant les entablements. Par contre, les motifs issus des thèmes végétaux, anthèmes, palmettes et lotus, étaient disposés autour du collier des colonnes.

Nous remarquons cependant que ces motifs « génériques » étaient accompagnés par des signes et des représentations des divinités locales, souvent munis d' « accessoires » sacrés.
Le signe de Tanit, stylisé, les bras tendus, représentés sur les stèles est accompagné de caducée, d'un bras droit avec la main ouverte et d'autres symboles religieux.

En conclusion, les éléments architecturaux sont issus d'un registre méditerranéen. Ce fond était particulièrement « alimenté » par les grecs, et c'étaient les puniques qui l'avaient diffusé sur la rive sud.

Toujours est-il que le modèle « générique » de l'architecture punique à Cirta est dominé par le style « hellénisant », alors que certains détails provenant des registres égyptiens et perses se maintenaient comme motifs décoratifs.

A travers les motifs des stèles d'El Hofra et par rapport à l'architecture de son Sanctuaire, nous relevons une évolution palpable. En effet, le recul de l'architecture « orientale » devant le modèle grec est perceptible à travers les détails, que les puniques devaient maîtriser .Car « graveurs » des motifs sur les stèles d'El Hofra n'omettaient pas les détails infimes de l'architecture grecques. Nous constatons par exemple que le gorgerin ou l'abaque figurent dans les colonnes alors que réellement ils sont de l'ordre de 1 à 2 cm.

4. UN AUTRE REGARD SUR LES STELES VOTIVES D'EL HOFRA.

Nous avions déjà mentionné que les motifs figurant sur les stèles d'El Hofra donnent l'occasion de constater une succession de détails appartenant à des modèles architecturaux, correspondant à l'évolution et à la diffusion des «nouveautés» grecques dans l'aire méditerranéenne.

En effet l'observation « décomposante » des illustrations des stèles suggère une lecture aboutissant à isoler deux aspects :

1. Les « dessins » tendent à restituer des « scènes » rituelles où la divinité est toujours présente.
2. la stèle en elle-même est une « représentation » d'un édifice religieux (une chapelle).

Qu'est ce qui motive cette hypothèse ?

Le principal argument se situe dans cette tendance à représenter les détails de l'architecture de l'édifice. En effet, en observant le contenu iconographique des stèles, nous constatons que l'évolution de l'architecture correspond aux périodes où les « ordres architecturaux » s'étaient généralisés. En fait, chaque artisan essayait de restituer le modèle de son temps. En d'autres termes, le modèle de l'édifice religieux n'était pas figé et sa construction insérait les détails architecturaux en vogue. Cependant, le type en tant que figure mémorisée et « abstraite », se

PLANCHE N° 126

QUELQUES STELES PUNIQUES DANS LES COLONIES MEDITERRANENNES



Ph1. Stèle punique de Sulcis (Sardaigne). II-I e S. av.J-Ch



Ph.2. Stèle punique de Moytè (Sicile). IV-V e S. av.J-Ch

Ph 3. Stèle punique de Ghorfa (Tunisie). II e S. av.J-Ch

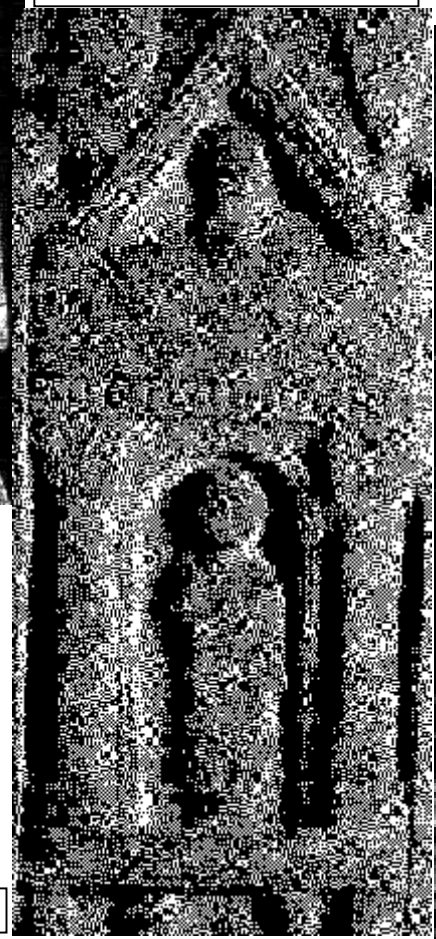

Ph 4. Stèle punique de Carthage (Tunisie). II e S. av.J-Ch



Les stèles produites dans les colonies puniques dans l'aire méditerranéenne illustrent des édifices religieux, dont l'architecture correspondait à celle en vogue à l'époque. La stèle de Moytè (Ph.2), avec un bétyle dans un édifice de style Egyptien, est la plus archaïque. Celle de Carthage (Ph. 4), représente un édifice évolué, avec des détails architecturaux empruntés au registre grec (Chapiteau corinthien, fronton avec des acrotères et un entablement complexe. Entre les deux figures, nous distinguons les modèles intermédiaires.

Sources photos : Ph 1, 2 et 3 S.Moscati.1996. Ph.4 site internet(www.hannibaal.com)

maintenait. Tel qu'il ressort de l'observation des stèles, il est une composition d'une toiture en pente, portée par des poteaux (colonnes, pilastres…), alors que la divinité (ou le bétyle) était logée dans cette structure.

Le second argument s'oriente sur les stèles puniques produites dans les autres colonies de la Méditerranée. En observant les stèles datant du VIe S. av. J-Ch, celles de Motyé (Sicile) ou de Nora (Sardaigne), les représentations restituent un modèle fortement « égyptisé ». En effet, les stèles figurent des piédroits portant une dalle dont les bouts sont soulignés par une corniche égyptienne. Les stèles du IIIe S. av. J-Ch, montrent un développement perceptible dans la représentation des détails architecturaux. A Sulicis (Sardaigne), le fronton flanqué de deux acrotères fait son apparition, porté par des colonnes tronconiques, coiffées de chapiteaux dorique ou toscan. Dans la même ville, les stèles du IIe S. av.J-Ch, les fûts sont cannelés et les chapiteaux sont ioniques.

Le passage en revue de cet échantillon permet de saisir le net recul de l'« orientalisme » au profit de l'hellénisme. Si les détails architecturaux évoquant l'ordre corinthien ne sont pas si fréquents, c'est que le déferlement des romains avait nettement repoussé les « pratiques » puniques en méditerranée

Concernant les stèles d'El Hofra, nous pouvons classer les édifices représentés en trois catégories, relativement aux détails architecturaux y figurant.

La première catégorie, la structure étant simple ou l'on distingue un fronton reposant sur de piédroits sans motifs.

La seconde catégorie, comprend les édifices dont les poteaux sont des pilastres cannelés et des fûts lisses coiffés de chapiteaux doriques et proto-éoliques.

La troisième catégorie regroupe les représentations des édifices dont les chapiteaux sont ioniques et des frontons flanqués d'acrotères.

Nous remarquerons que les stèles d'El Hofra évoquent également cette évolution correspondant à la diffusion des détails architecturaux d'origine grecque. C'est que les édifices n'avaient pas échappé à ce mouvement de « mode» largement diffusé. Dans cette « mutation » stylistique, les modèles orientaux (égyptiens) avaient sans doute reculés devant les ordres grecs.

En première analyse, le modèle de la chapelle punique avait connu une évolution architecturale et stylistique en rapport à la diffusion des modèles grecs diffusés dans l'aire méditerranéenne.

	illustration	Stèles	Commentaires
Categorie 1	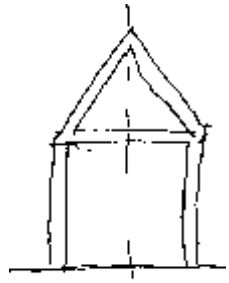	P XXIII A P XXIII B	La structure de la chapelle est simple et aucun motif architectural ne transparaît
Categorie 2	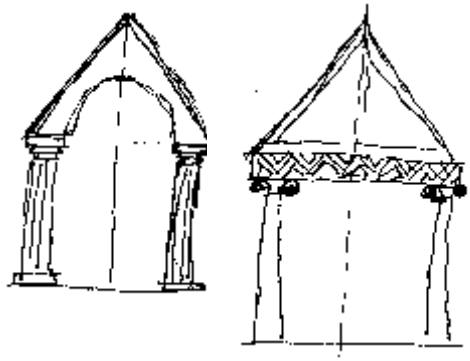	P II B P II C P XIX B 1875 G 1875 F	Les éléments architecturaux du registre grec font leur apparition aux cotés de l'arc ou la voûte et du pyramidion. L'ordre proto-éolique reposant sur un fut tronconique, le fronton avec un tympan neutre et l'entablement décoré de chevron sont insérés dans le modèle de la chapelle. Le style hellénique fait son entrée.
Categorie 3	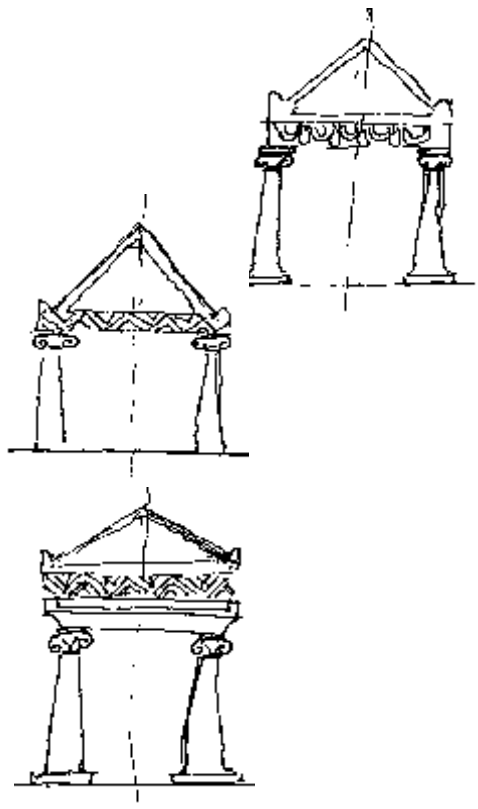	P XXI C P XIX A P XXI B	Le style grec s'installe dans son intégralité. Les détails architecturaux sont soulignés (l'abaque, le gorgerin, les volutes, l'échine). De même l'entablement s'accomplit en utilisant les éléments décoratifs : oves et dards et l'architrave à double bandes. D'autre part le front est désormais flanqué de deux acrotères.

Tab. N°10 **Figuration des édifices religieux sur les stèles d'El Hofra**

Y avait-il des modèles d'édifices correspondant aux représentations gravées sur les stèles d'El Hofra ?

Dans les années 20, le Dr Carton, cité par S.Lancel, avait mis au jour un temple à 500 m à l'ouest du *tophet* de Carthage. La cella rectangulaire était divisée par des cloisons, avec au fond un bétyle surmonté d'un baldaquin, soutenu par des colonnes appuyées *in antis*.

D'autre part, le bétyle sacré est souvent, dans les sanctuaires de Sardaigne et de Sicile, encadré de colonnettes cannelées.

Le modèle représenté sur les stèles d'El Hofra possède beaucoup d'analogies avec la chapelle de l' «Aubépine» (Zaaroura) mise au jour à *Thizika* en Tunisie[2]. (Pl N°127°). Cette dernière est constituée de :

- Un stéréobate ou un podium de 1 mètre de haut, équivalent à 5 marches.
- *Un pronaos*, défini par deux colonnes de style dorique, avec stylobate, attique à la base. Le fut tronconique, gorgerin, échine et abaque au sommet, portant une dalle plate.
- Le mur intérieur délimitant le pronaos et la cella, est renforcé aux angles par des colonnes engagées de style dorique.
- Le toit plat est bordé d'une corniche reposant sur les colonnes du pronaos et sur les murs de la cella.
- Enfin le fond est constitué d'une pièce s'ouvrant sur le pronaos par une porte encadrée d'une frise sur les côtés, avec un linteau souligné par une corniche.

A la différence des temples représentés sur les stèles votives d'El Hofra, possédant un fronton sur le frontispice et un style ionique, le temple de l' « Aubépine » présente un toit plat.

Cette caractéristique est certainement consécutive à la diffusion des modèles architecturaux grecs durant la période hellénistique, spécifiée par la domination du style ionique et l'emploi fréquent du fronton et le recul relatif du style dorique.

Le modèle de temple punique de Cirta semble être une copie mise à jour du modèle de la chapelle de l' «Aubépine ». Cette actualisation se remarque dans l'introduction des éléments architecturaux et architectoniques empruntés au registre grec :

- fronton avec les acrotères, la décoration du tympan,
- décoration de l'entablement par l'utilisation des motifs grecs (oves, dards, perles, pirouettes, chèvrefeuille…),
- fréquence des chapiteaux ioniques.

PLANCHE N°127

Essai de restitution de la chapelle punique (représentée sur les stèles d'El Hofra) à travers un modèle de référence

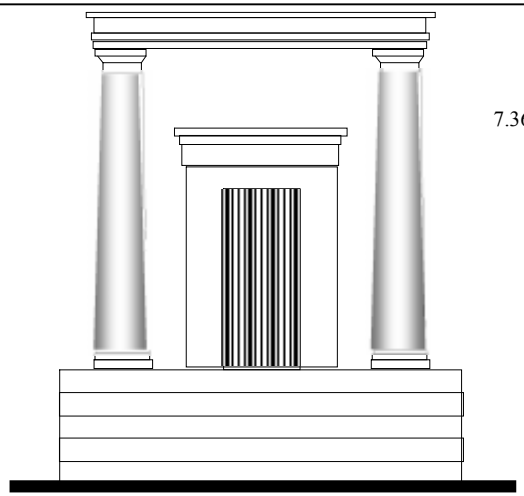

7.36

Façade

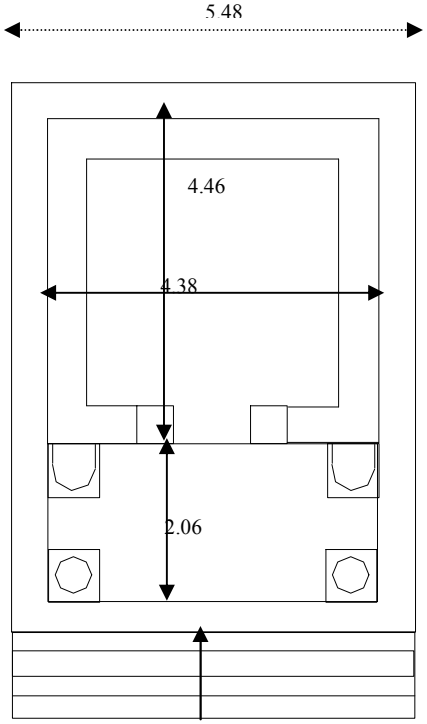

Plan

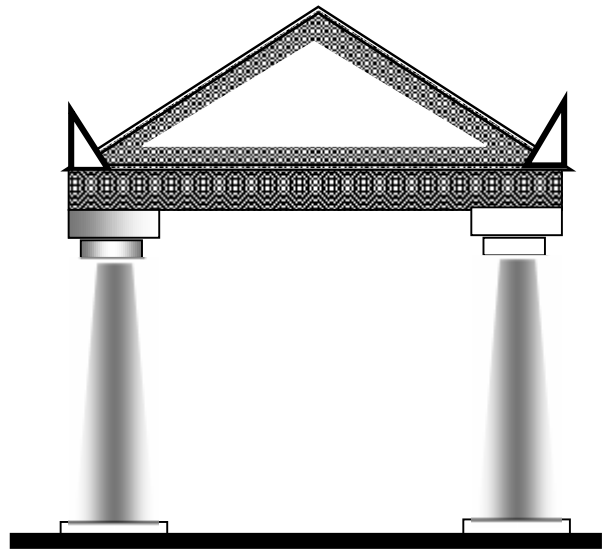

Restitution 1

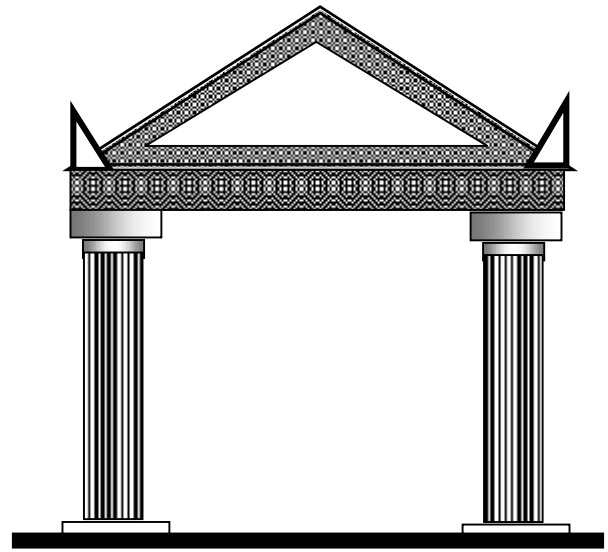

Restitution 2

La a Chapelle de l' « Aubépine » de Thikiza

L'hypothèse d'une représentation d'une chapelle punique sur les stèles d'El Hofra, trouve un écho dans le modèle de la Chapelle de l'Aubépine. La restitution demeure « partielle », tant que les dimensions et l'organisation de l'édifice ne soient pas connues avec précision. Toujours est-il, les représentations ne concernent .que les façades.

Il est probable que la chapelle punique cirtéenne ait une organisation semblable à celle de l'Aubépine, c'est-à-dire une succession d'un pronaos et d'un naos.

Cependant l'édifice est une jonction d'un toit en pente reposant sur deux poteaux. La face est un fronton flanqué de deux acrotères, et les poteaux sont, soit, des pilastres coiffés de chapiteaux doriques (Restitution .1) , soit des fûts tronconiques surmontés de chapiteaux doriques, proto-éoliques ou ioniques. (Restitution.2)

En conclusion, si les stèles ne nous fournissent aucune indication sur les dimensions des chapelles, la restitution du modèle, du moins des éléments de sa composition reste possible.

La chapelle que représentent les stèles d'El Hofra est le modèle de temple grec appelé distyle ou *in antis*.
Sa composition consiste en une structure de poteaux portant un toit en pente, offrant un fronton sur sa façade principale. Les deux poteaux de la face principale sont soit des piédroits, en pilastres, l'édifice est alors *in antis*, soit des fûts coiffés de chapiteaux il est distyle.
La toiture est portée par un entablement composé d'une architrave, d'une frise décorée d'oves et de dards, de métopes et de triglyphes, ou de chevrons.
Le fronton est flanqué de deux acrotères et son tympan porte souvent une figure symbolique.

Conclusion du Chapitre

Au terme de ce chapitre, il convient de signaler au préalable cette opportunité que suggère toute « indication » iconographique d'une civilisation, pour pouvoir approcher ses performances techniques, son architecture et ses mœurs. Nous avions pu enfourcher cette occasion pour asseoir une hypothèse qui, finalement, n'est pas isolée, tant elle trouve de l'écho dans les productions réelles.
Les édifices religieux en particulier et les constructions en général, se présentent sous leur aspect architectural, comme des productions qui n'étaient pas immuables. En effet, les modèles se « déclinent » également par leurs capacités à suivre « la mode » et à insérer dans leur partie les nouveautés diffusées.
Ainsi, d'un modèle « oriental », les chapelles puniques à Cirta saisies à travers les « dessins » des ex-voto permettent de constater que, dans leur évolution, elles avaient tendance à substituer le style hellénisant au style égyptisant. En effet l'hellénisme supplanta la civilisation égyptienne dans l'aire méditerranéenne. N'oublions pas que les « invasions » d'Alexandre avaient eu pour effet, un « étoffement » conséquent de la civilisation grecque, surtout par des emprunts intelligents aux Égyptiens et aux perses.
D'autre part, cet engouement envers l'hellénisme démontre que :

1. les artisans et les architectes étaient « à l'écoute » des nouveautés stylistiques et techniques provenant de la méditerranée :
2. la maîtrise et l'adresse de ces artisans, capables d'insérer les éléments architecturaux et les styles « fraîchement » élaborés dans leurs édifices ;

3. les modèles des édifices adoptent les nouveautés stylistiques et architecturales, alors que les « rituels » se maintenaient.

Finalement, nous avions en quelque sorte restituer les modèles des chapelles puniques, en se basant sur les « indications » iconographiques des stèles d'El Hofra, tout en vérifiant leur concordances à des références externes. Les chapelles de Caton et de « l'Aubépine » sont les seuls modèles mis au jour en Afrique. Par rapport à ces « références », l'analogie avec le modèle cirtéen montre une parenté indiscutable.

En dernière analyse, cet engouement envers l'architecture des chapelles et les emprunts au registre grec signifiait tout l'intérêt porté à Cirta, centre religieux, administratif et économique d'une région punicisée.

En d'autre terme, il s'agissait d'élaborer un cadre « à la page » pour une capitale qui devait peaufiner ainsi son commandement sur sa région.

[1] BERTRANDY F. Motifs architecturaux sur les stèles votives à Ba'al Hammon au sanctuaire d'El Hofra à Cirta (Constantine) III e – I er siècles. In Actas del congresso internacional de estudios fenicios y punicos.. pp.1153-1170. Univesidad de Cadiz.2000..en p.1153.

[2] LANCEL S.Carthage.Ed.Ceres.Tunis.2000.en p.298.

CHAPITRE 18
L'ARCHITECTURE DES MONUMENTS FUNERAIRES A CIRTA

INTRODUCTION

Un type d'édifice construit à l'époque punique, présent aux environs de Cirta, est susceptible de nous fournir d'avantage d'informations sur l'architecture adoptée, même si elle concerne les monuments funéraires.

En effet, la Soumaa, située à 14 km au Sud/est de Constantine (à 4 Km au Nord/Est d'El Khroub) est un vestige-témoin de l'architecture des mausolées destinés à abriter les sépultures des grands chefs ou des notables de la ville.

Sa datation et son « hôte », sont toujours objets de controverses. Pour St.Gsell, s'appuyant sur la poterie contenue dans le caveau, il date du II e Siècle av. J-C. Rakob, considérant le mobilier funéraire, le situe vers la fin du II eme Siècle av. J-C.

Même s'il est difficile d'éviter les controverses, concernant sa datation et du « défunt » qui y repose, nous préférons orienter l'objectif de chapitre sur l'identification des éléments faisant partie du registre architectural adopté à Cirta.

Nous tenterons d'approcher ce mausolée en procédant par :

- L'identification de ses propriétés formelles et dimensionnelles ;
- Sa destination, par l'analyse de son contenu funéraire ;
- L'analyse des restitutions élaborées du mausolée par des chercheurs ;
- Sa comparaison avec les mausolées construits en Afrique du Nord à la même époque et autour de la méditerranée.

C'est après ce passage en revue que nous pourrons nous « prononcer » sur le « style » architectural. Car il s'agira auparavant de chercher la «parenté » avec d'autres modèles de références locaux et méditerranéens.

1. DESCRIPTION DU MAUSOLEE

En novembre 1915, le mausolée avait subi des travaux de reconstruction, jugée alors plus adéquats que des opérations de restauration. Cette initiative a été promue par le Docteur Carton (correspondant de l'Institut de France et président de l'Institut de Carthage), Morinaud (maire de Constantine) se chargea d'obtenir les crédits nécessaires, alors que A.Ballu (Architecte en chef des Monuments Historiques de l'Algérie) arrêta le programme de cette opération, M. Bonnell (architecte) s'occupa du projet sur le terrain.

PLANCHE N°128

LE MAUSOLEE DE LA SOUMAA (Khroub)
État des lieux

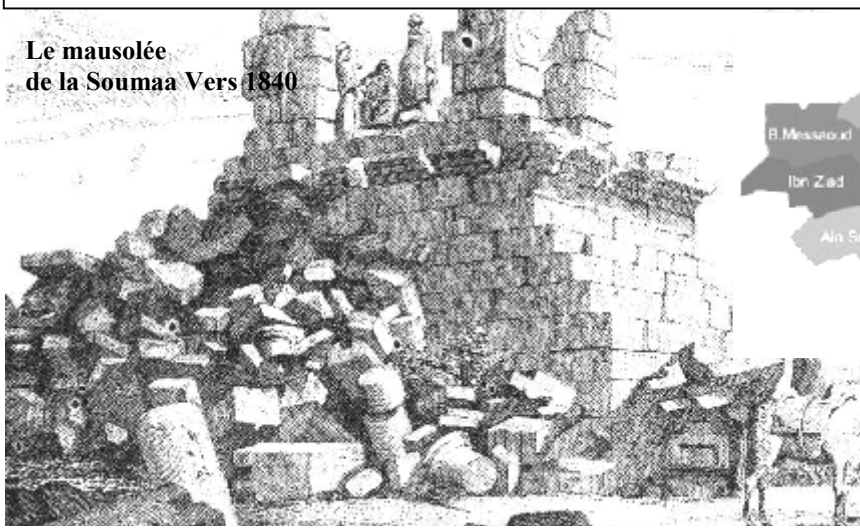

Le mausolée de la Soumaa Vers 1840

C'est sans doute la plus ancienne « image » représentant le mausolée de la Soumaa. Cette gravure est l'œuvre de Delamarre vers 1840. Nous distinguons nettement le socle en gradin, les piédroits avec les boucliers en relief et les vestiges des niveau supérieurs..

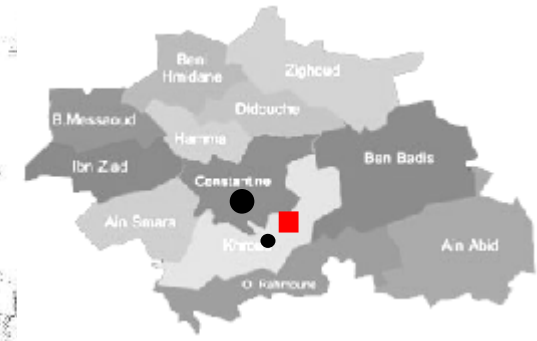

Situation du Mausolée

Au sud/Est de Constantine et à 4 km au Nord/est du Khroub

DECOMPOSITION DU MAUSOLEE

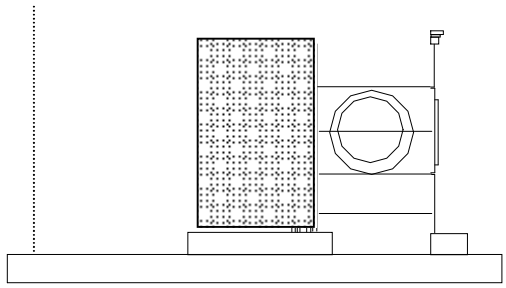

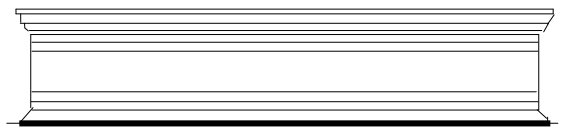

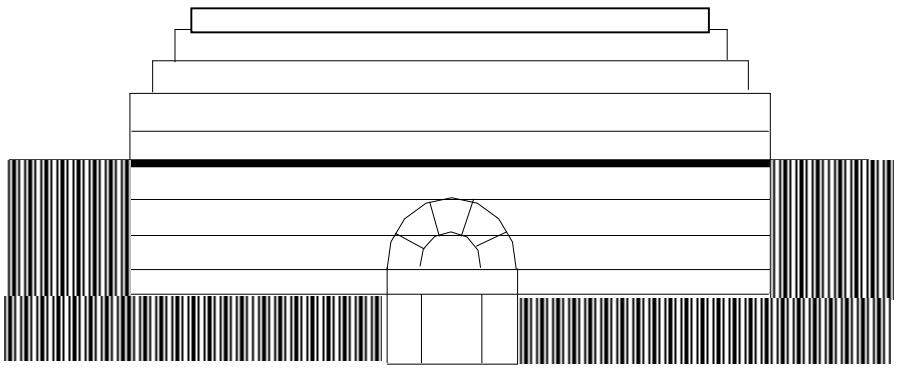

ETAGE

Bouclier en relief

Mur d'angle

Plinthe

PIEDESTAL

Corniche égyptienne

Dé

Assise moulurée

Base

SOUBASSEMENT

Assise en gradins

Assise de soubassement

Assise de base

Caveau voûté au sommet

Aussi, il est plutôt plus efficace de s'appuyer sur la description et sur les informations rapportées par M.Bonnell[1] concernant le mausolée, étant le premier à l'avoir « décomposé », car tel qu'il est actuellement ce mausolée se présente à nous sous une forme « revue et corrigée».

Composition du mausolée :

La verticalité du mausolée suggère plutôt une énumération de la disposition des différentes « strates ».

- Le caveau funéraire :

orienté Nord/Est, Sud/ouest, c'est une pièce rectangulaire de 2 m x 1 m , profonde de 1.12 m. Couverte par une toiture voûtée, constituées de pièces formant clés et claveaux dont la longueur est de l'ordre de 1.15 à 1.27 m. Cette chambre est divisée en deux compartiments superposés (le premier limité par l'intrados de la voûte en haut et la dalle de séparation, le second juste au dessous et limité en bas par le sol. L'ensemble est encadré par des pierres de tailles disposées verticalement). Le caveau est placée à 1.50 m au dessous du niveau du sol, noyé au milieu d'une assis en pierre constituant le soubassement du mausolée.

- Le soubassement

A la base et au contact du sol, une assise de 0.50 m à 0. 40 m d'épaisseur en pierres brutes porte un soubassement de forme carrée dont le côté est de 10.50 m, avec une hauteur de 2.80 m. Ce soubassement est constitué de 5 assises de pierres de taille à parement et à joints dressés dont les dimensions varient de 0.80 m à 2.00 m de longueur, dont deux sont au-dessous du niveau du sol. Ces assises sont surmontées de couches disposées en gradins hautes de 0.50 m chacune et reculant de 0.40 m par rapport au soubassement de la base. Ces dernières portent un piédestal.

- Le piédestal

Le piédestal est une base de forme carrée de 8.40 m de côté, constitué d'une série de couches :

1. une base plate, surmontée d'une partie moulurée, l'ensemble est haut de 1.00 m.
2. un dé à parement haut de 0.65m.
3. une corniche égyptienne jouant le rôle de larmier droit.

- L'étage

Une dalle, faisant office de plinthe et reposant sur le piédestal, de forme carrée de 7.42 m de côté porte aux angles des restes d'un mur de 1.75 m de long et de 3.20 m de haut. Ces murs portent sur leurs faces extérieures des boucliers rondes gravés en relief, de 1.25 m de diamètre et une saillie de 0.10 m. Ayant résisté à l'action du temps, seuls ces aspects constituent des objets appartenant au mausolée. Bien que les historiens et les archéologues soient persuadés de l'existence d'étages supérieurs, leurs rendus ne peuvent être qu'hypothétiques.

En effet, parmi les débris retrouvés au voisinage immédiat du mausolée figurent plusieurs pièces architecturales :

- Les fûts des colonnes de style dorique non cannelés de 0.62 m de diamètre, formées d'assises de 0.60 m à 1.00 m de haut « *qui suivant les proportions devaient avoir, y compris le chapiteau, 4 m de hauteur* »[2].
- Des caissons, probablement appartenant au plafond, « *dalles,…, portant moulures figurant des panneaux* »[3].
- Une façade en fronton, confirmée par la présence de débris d'architrave, de frise et corniche rampante.

C'est par rapport à ces données que des architectes avaient tentés d'établir une restitution intégrale du mausolée, que nous verrons par la suite.

2. DESTINATION DU MAUSOLEE

2.1. Le contenu du mausolée

Les fouilles du caveau avaient permis de trouver plusieurs objets, dont des ossements, ce qui avait laissé conclure que le mausolée est un édifice funéraire.

Les ossements :

Les examens des ossements ont confirmés qu'ils appartenaient à deux personnages, dont ceux d'un adolescent. Ces ossements provenant de corps incinérés, orientent l'hypothèse vers un « champ » punique, car ce mode funéraire appartenait à cette civilisation

Le mobilier funéraire :

Des urnes ont été trouvées, dont quelques unes en bon état. L'une d'entre-elles contenait des os calcinés. Ces urnes sont des amphores rhodiennes de forme ovoïde, haute de 0.80 m en pâte lisse, couverte d'un engobe beige blanc portant un cachet du nom de l'atelier ou elle était fabriquée : *Menthénis*. D'autres amphores italiques, reconnaissables à leurs panses fuselée et basse, ont été recueillies du caveau funéraire. Un récipient ou vase en argent, de 0.27 cm de diamètre contenait des ossements restitué par F. Rakob.

Les Armes

Parmi le mobilier funéraire accompagnant la sépulture, figure les armes. Cette manière d'inhumation, d'accompagner le défunt de ses armes, est un mode qui n'était pas suivi chez les Numides. Ces armes conduisent à penser que l'hôte du mausolée était certainement un chef guerrier.

Les objets trouvés sont :

- Un équipement « vestimentaire » :

1. Un casque pointu avec deux pariétaux, sur lesquels figurent des oreilles en relief et un occipital retombant sur la nuque. Ce type de couvre-chef est identifié au modèle en usage par les assyriens. Ce casque apparenté aux puniques figure également sur la fresque de l'hypogée de Kef El Blida (Tunisie)[4] .
2. Une cotte à maille (ou tunique), constitué de métal et de cuir.

- Les armes

    1. un bouclier ovale, qui faisait partie de l'attirail des soldats puniques, constitué en métal et en cuir ;
    2. Un javelot en fer ;
    3. Des fers de lances ;
    4. Une épée de 0.65 m dans une gaine en bois de cèdre, présentant à l'embouchure une garniture métallique (cuivre ou or).
    5. Une corne d'appel en argent, présentant des motifs décoratifs en relief figurant des coquillages.

- **Médailles et autres objets**

Des médaillons figuraient parmi le mobilier funéraire.

- un médaillon de 0.10 m de diamètre représentant en relief, le dieu Neptune ou Poséidon assis avec sur les genoux une peau de lion, à la main gauche un trident et une conque marine sur la droite.
- Deux autres médaillons de 0.06 m de diamètre, portant une représentation en relief, l'une la tête d'une lionne et l'autre celle d'un cerf. Ces deux objets faisaient parties d'une garniture d'un ceinturon, confirmé par les restes des boucles avec goupilles et les « *débris d'une trame formée de métal à double ligature, reliés par des fils d'argent* »[5].

D'autres objets ont été trouvés dans le caveau :

- le fond d'un brûle-parfum en argent, avec un foyer en cuivre de 0.13 m de diamètre.
- Les restes d'un miroir
- Une poignée
- Des débris d'anneaux
- Le col d'une aiguière en argent
- Un poinçon.

2.2. Pour qui a été-t-il élevé ?

Le mausolée du Khroub fait l'objet d'une vive controverse. Qui était le hôte de ce monument ?

Pour Ch-A. Julien : « *quelques cendres seulement qui sont peut-être, si l'on tient compte de l'époque, du site, de l'architecture et de la pratique de l'incinération, celles de Masinissa dont le tombeau aurait dominé sa capitale et rappelé à ses successeurs l'exemple du grand aguellid* »[6].

G. Camps et F. Rakob le destinent plutôt à Micipsa.

Ces deux propositions ont été élaborées par rapport à la datation. En effet, la date de sa construction supposée au II e S. av. J-Ch, conduit à l'attribuer de facto à Massinissa (mort en 148 av. J-C).

La seconde proposition, intervenue lors d'une correction de la date apportée par le *Rheinisches Landesmuseum Bonn*[7] qui s'était chargé de l'étude et de la restauration du mobilier funéraire recueillis dans le caveau du mausolée et qui le place entre 130 et 110 av. J-C. En s'appuyant sur cette correction, F.Rakob l'attribue à Micipsa.

Il y a lieu de constater que ces attributions se présentent comme des confirmations à des conceptions préétablies. En effet, les auteurs de ces propositions s'inscrivent dans la version « officielle », à savoir, que Cirta était la capitale des Rois numides. Et logiquement ce mausolée ne pouvait qu'abriter la sépulture d'un roi numide, en l'occurrence Micipsa, dont la datation du mobilier funéraire correspond à son règne (148-118 av .J-C).

Nous remarquons également que ces propositions ne s'appuient aucunement sur le mobilier funéraire, ni sur le mode d'inhumation que révèle le contenu de la chambre sépulcrale.

Pourtant, G. Camps est formel concernant les armes trouvées dans le caveau : « *la lance, le bouclier ovale, le casque pointu, l'arc et surtout l'épée courte constituent une panoplie qui n'aurait pas étonnée à Carthage ou en Orient, mais qui se distingue, par tous ses composants de l'équipement habituel du Numide ou du Maure* »[8].

Ces mêmes armes figurent sur une stèle votive d'El Hofra (voir Chap.17. Pl.N°122. Stele P XVII A), dédicacée par un chef « *mishtar* ». D'autres parts, les ossements calcinés renvoient à pratiques d'inhumation propres aux puniques.

Ces deux dernières « vérités » contrarient les arguments avancés pour attribuer ce mausolée à un quelconque personnage numide. A.Berthier, sceptique, quand à l'identité de l'hôte du mausolée, l'attribue à un chef de guerre punique et confirme la thèse E.Thepenier datant de 1916 affirmant qu'il « *se rapporterait à un chef punique sur lequel l'histoire est muette* ».[9]

Quand à sa situation, son choix est relatif à son positionnement au croisement des voies reliant Cirta à *Theveste* et *Calama* à *Sitifis*, selon Bonnell, alors que le Colonel Reyniers affirme que les

« *monuments funéraires étaient occasionnellement utilisés comme repère de cadastre qui en devenait plus sacré* »[10].

3. LES PROPOSITIONS DE RESTITUTION DU MAUSOLEE

Quoique tronqué de sa partie supérieure, le mausolée avait fait l'objet de deux restitutions graphiques, se basant sur les débris de colonnes et de corniches dispersés dans son voisinage**.**

L'une élaborée par E. Ravoisié [11] (vers 1846) sous forme de gravure, la seconde était l'œuvre de F.Rakob[12], rendue sous forme graphique accompagné d'une maquette en 1979.

En effet, la restauration effective du monument s'était arrêtée à l'étage dont les faces sont décorées de boucliers ronds et de fausses portes. Les étages supérieurs posaient problème : les restes des colonnes de style dorique, faisaient partie d'un péristyle, mais de combien de colonnes était-il formé ? Comment le mausolée était-il coiffé ?

3.1. La restitution de Ravoisié (voir PLANCHE N°129)

La restitution de Ravoisié commence de l'étage sur lequel il proposait une loggia en péristyle composé de 8 colonnes de style dorique (3 colonnes sur chaque façade). Ces colonnes à fûts lisses reposent sur un piédestal à degré (formé d'un stéréobate avec une base importante portant un stylobate coiffé d'une corniche).

Les colonnes portent un entablement composé d'une architrave dont la frise alternant métopes et triglyphes et une corniche.

L'ensemble est coiffé d'un fronton dont les bords sont marqués par le recul du tympan.

La proposition de Ravoisié est motivée par l'hypothèse de la présence d'une statue dans la loggia. Cette hypothèse l'avait conduit à proposer un entrecolonnement important et un nombre réduit de colonnes sur le péristyle, pour que la statue soit visible.

3.2. La restitution de F.Rakob (Voir PLANCHE N°129)

F. Rakob propose sur l'étage des fausses portes, un piédestal composé d'une base moulurée, d'un dé et d'une corniche, supportant une loggia en péristyle de 12 colonnes de style dorique. Ces dernières tronconiques et à fûts lisses, sont hautes de 7 fois le diamètre (mesuré au pied de la colonne), alors que l'entrecolonnement est équivalent à deux diamètres.

L'innovation apportée par Rakob, concerne la partie sommitale du mausolée. En effet cette architecte propose un socle de section carrée entouré des frontons et supportant un pyramidion de 9 m de hauteur en imaginant que le sommet porterait une statue.

PLANCHE N°129

LE MAUSOLEE DE LA SOUMAA
Restitution de Ravoisié (1850) et de Rakob (1979)

Restitution de RAKOB

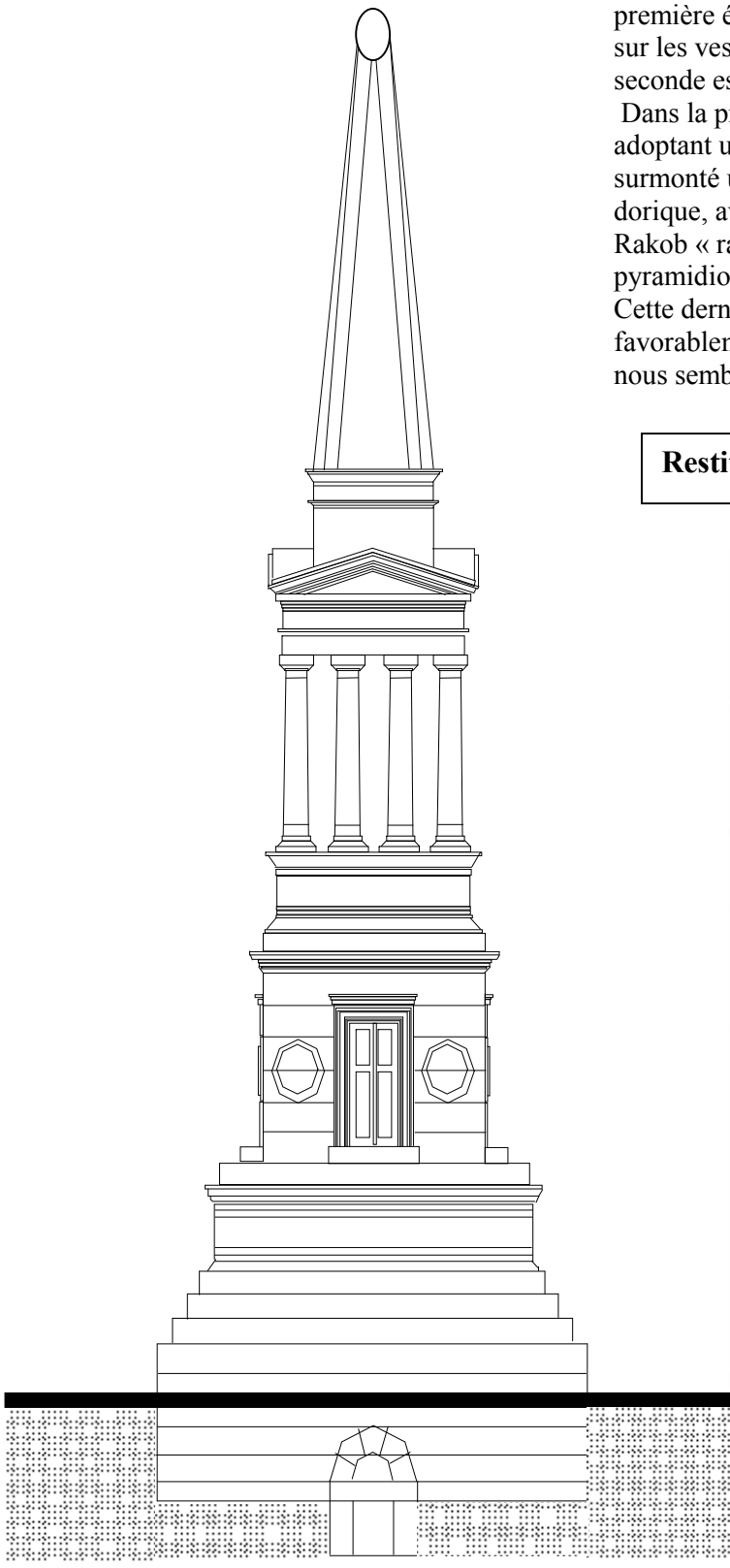

Le mausolée de la Soumaa avait fait l'objet de deux restitutions, Ravoisié en 1850 et Rakob 1979. La première était une anastylose, consistant à s'appuyer sur les vestiges pour « rétablir » le modèle, la seconde est plutôt une évocation.

Dans la première s'était arrêtée au 3 eme niveau, adoptant un péristyle à 3 colonnes sur chaque face, surmonté un fronton. Ravoisié proposa un style dorique, avec son architrave à triglyphes et métopes. Rakob « rajoute », une colonne au péristyle et un pyramidion reposant sur un dé.

Cette dernière proposition est accueillie favorablement, cependant, la hauteur du pyramidion nous semble très exagérée.

Restitution de RAKOB

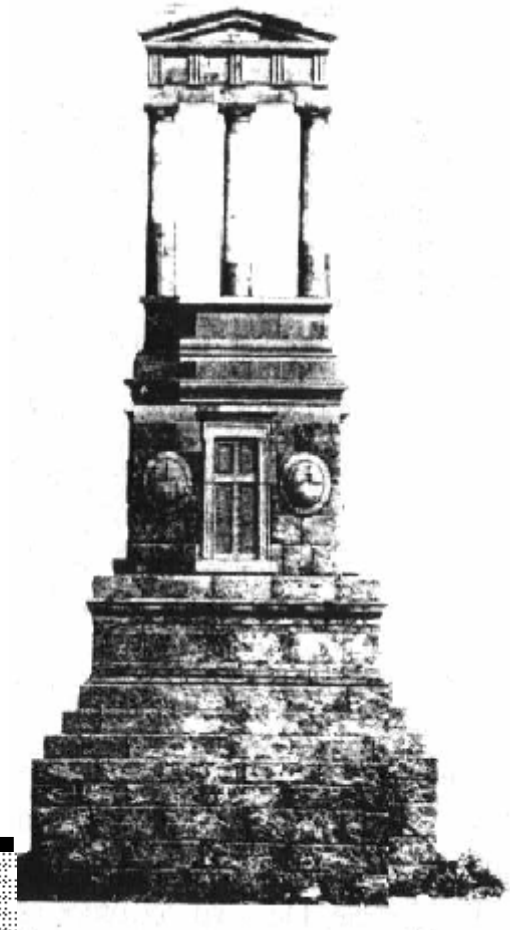

La colonnade porte un entablement à architrave à double bande avec une frise sans décoration, surmontée d'une corniche. L'ensemble porte des frontons sur chaque face, dont les rebords sont très marqués. Ces frontons présentent une déclivité de l'ordre de 2.5%.

La proposition de Rakob est étayée par sa conviction qu'il s'agissait d'une « *tour élancée* » de 30 m de hauteur, et dont le pyramidion du sommet serait coiffé d'une statue en bronze, dont des débris ont été évoqués par Bonnell.

3.3. Analyse critique des propositions

Tant que la partie supérieure du mausolée reste conjoncturale, les restitutions seront considérées comme des propositions. L'élaboration d'une analyse critique permettra d'identifier l'architecture du mausolée en le situant dans les productions architecturales de l'époque.

L'analyse critique s'appuiera exclusivement sur :

- Les motivations des auteurs, leurs sources, les modes employés et leurs références ;
- La comparaison du mausolée avec les modèles construits dans les territoires avoisinant (Afrique du Nord) :
- La comparaison avec les modèles méditerranéens.

3.3.1 Les motivations des auteurs.

La restitution proposée par Ravoisié peut être considérer comme une anastylose, c'est-à-dire une reconstitution graphique par le replacement des pièces retrouvées à proximité du mausolée et qui en feraient partie.

Celle de Rakob s'inscrit plutôt dans une évocation subjective, puisant ses référents dans une recherche formelle pour l'accomplissement de l'objet architectural, en l'occurrence le mausolée.

Sur un autre plan, la proposition de Ravoisié avait été faiblement considérée. Critiquée par St. Gsell, ce dernier estimait que la loggia était surmontée d'une plate-forme sommitale, portant un groupe sculpté ou un grand motif ornemental. (Il faisait certainement allusion à un quadrige).

Tout en répondant à cette suggestion, Rakob coiffa le mausolée d'un pyramidion de 9 m, en suggérant à son sommet une statue en bronze. Sa proposition trouva un écho favorable chez les historiens qui, à l'image de S.Lancel trouve que le mausolée « *gagne en équilibre et plus encore en élan* »[13].

La proposition de Rakob s'était inspirée sans doute des mausolées puniques présents sur le territoire qu'ils contrôlaient. Seulement, contrairement à ces modèles, il attribua une dimension monumentale au pyramidion sommitale.

Nous relevons dans cette suite de propositions (éloignées de plus d'un siècle dans le temps), le principe même de la restitution. En effet, sur le plan théorique une anastylose graphique a été réalisée par Ravoisié (1846) et une évocation Rakob (1979). Entre temps, le mausolée avait fait l'objet d'une opération de reconstruction en 1915, élaborée par Ballu et suivie par Bonnell.

3.3.2. Les mausolées de l'Afrique du Nord à l'époque punique

Le mausolée punique de Beni Rhénane

Situé à 221 m d'altitude sur une colline surplombant la vallée de la Tafna à l'Est et le littoral au nord dans lequel baigne l'îlot de Rachgoun et le site de Siga (ancienne capitale de Syphax, roi des masaesyles), le mausolée de Beni Rhénane reposait sur un socle de forme triangulaire, avec des côtés concaves et des angles troqués.

Cette base de 15 m de longueur (mesurée d'une extrémité à l'autre) était constituée de gradins de 3 marches hautes de 0.40 m et larges de 0.40 m, sauf la première dont la largeur était de 0.30 m. Une restitution de Rakob[14] fait apparaître un dé coiffé d'une corniche et d'une plinthe portant un étage avec une porte encadrée de colonnes engagées à chapiteaux ioniques et un linteau composé d'une architrave et d'une corniche.

Cet étage est marqué par une corniche, sur laquelle s'adjoint un piédestal de trois marches disposées en gradin et portant un dé finissant par un pyramidion.

D'après les objets trouvés aux alentours, amphores et inscriptions puniques, datant du III eme Siècle av. J-C, ce mausolée d'aspect massif, posé sur un hypogée de 10 chambres est d'une hauteur de l'ordre de 30 m.

Le Medracen (Voir PLANCHE N° 130)

Situé à 100 km au sud de Constantine (au Nord de Batna, à 9 km d'Ain Yagout et 12 km d'El Mader), il a été bâti sur une colline entourée de Djebel Azam et le Djebel Tafrout au piedmont nord de l'Aurès. Il domine une vaste nécropole avec de nombreux tumulus.

El Bekri signalait sa présence en le comparant à « une grosse colline ».

Daté autour de 300 av. J-C, selon S.Lancel, il est sans doute le plus ancien des monuments sur le territoire algérien. C'est un monument funéraire comprenant une chambre sépulcrale[15].

Le mausolée se compose de deux parties :

- un soubassement

De forme cylindrique, 58.86 m de diamètre et haut de 4.43 m, il est marqué par un entrecolonnement de 60 colonnes engagées sans bases à chapiteau dorique, et dont les fûts ont 2.27 m de haut, 0.45 m diamètre (sous l'astragale) et 0.60 m à vers la partie basse. Les colonnes

PLANCHE N°130

LE MEDRACEN (Batna) : Un mausolée du IIIe S.av. J-Ch.

Le mausolée du Medracen, au sud de Constantine, est le plus anciens des monuments an Algérie (IIIe S. av. J-Ch). Aucune indication sérieuse sur son hôte, pourtant il constitue effectivement un tumulus « architecturé ». De base cylindrique, de 58.86 m de diamètre et haute de 4.43 m, elle est entourée de 60 colonnes engagées à chapiteaux doriques. La partie sommitale et tronconique est composée de 24 gradins et haute de 13.92 mv5

Fig.2. Chapiteau dorique du Medracen

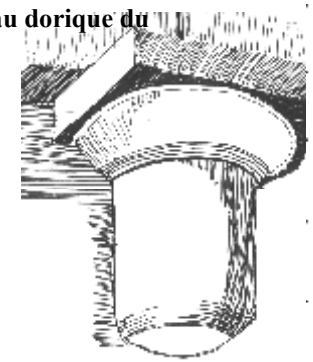

Fig 1.Situation



Ph. Vue du Medracen (Face Sud/Est)

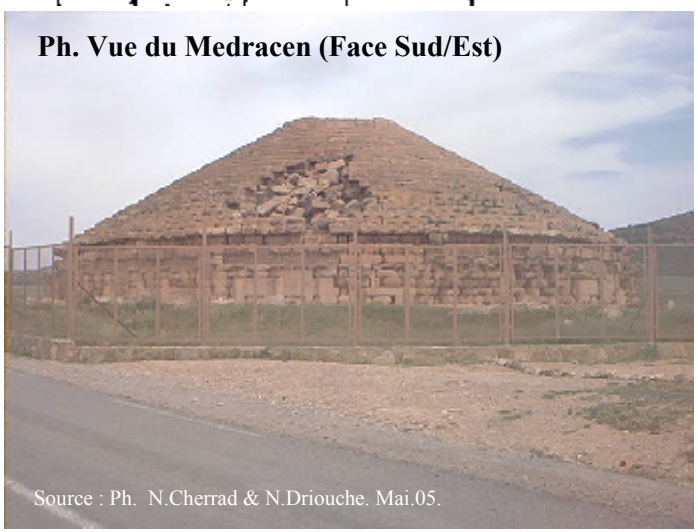

Source : Ph. N.Cherrad & N.Driouche. Mai.05.

Ce mausolée était construit sur une chambre sépulcrale accessible à partir d'un puit a quelques mètres de la face Est.
Concernant son architecture, cette édifice, comparée aux autres mausolées du Nord, se singularise par son caractère « primitif ». En fait, il correspond à une période où l'architecture était dominée par le style dorique, auquel ses constructeurs avaient ajouté une corniche « égyptienne ».
Toujours est-il que sa forme globale était inspirée des tumulus qui l'avoisinent. Le « commanditaire » avait sûrement exigé cet aspect formel à des « artisans » qui maîtrisaient bien les styles en vogue dans les territoires voisins. Car, nous relevons dans ce mimétisme la présence d'un élément « égyptien » conjugué au registre stylistique grec. Ces deux « aspects » sont quasi communs à tous les mausolées de l'Afrique du Nord.

Fig 3. Détail du mur du Medracen

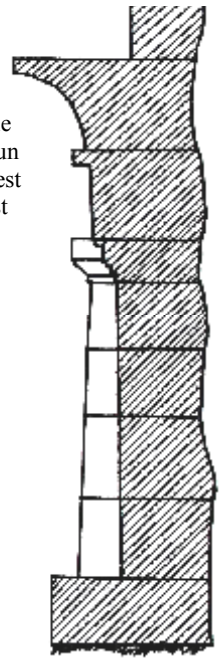

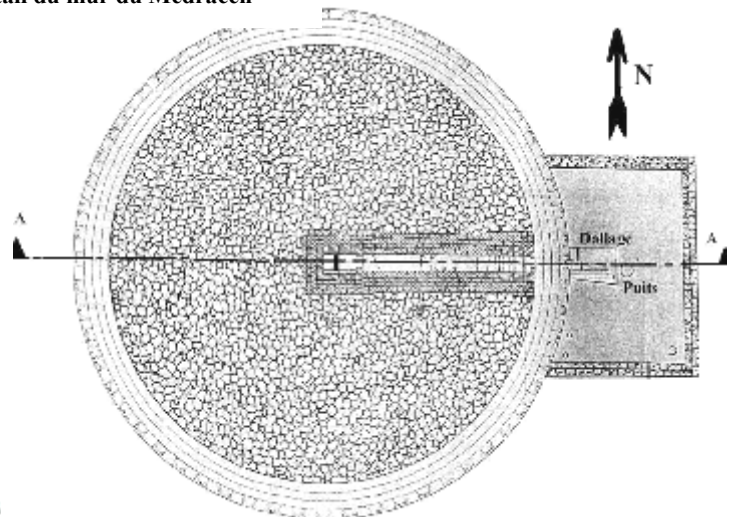

Fig 4. Vue de dessus

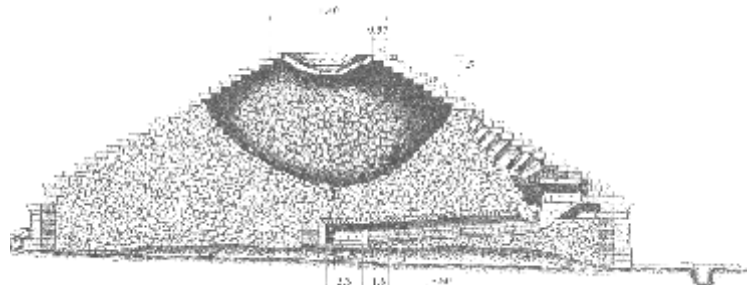

Fig.5. Coupe AA



Fig 6. Vue d'ensemble

sont espacées de 2.90 m. L'échine des chapiteaux est de 0.22 m d' hauteur (astragale comprise). Au dessus des chapiteaux, des abaques sont surmontées d'une architrave haute de 0.50 m et présentant une saillie de 0.15 m et d'une corniche égyptienne de 0.90 m de haut et dont le nez présente une courbure de 0.80 m de rayon.

Le soubassement repose sur une base circulaire en assises superposées et dont le nombre de marche est différents selon les directions et ce par rapport à la déclivité du terrain.

Ainsi, sur le côté Nord/Est, la base se présente en trois assise de 0.45 m, deux à l'Ouest et au Sud/Est, et quatre à l'Est.

- La partie sommitale

Tronconique, elle est composée de 24 marches larges de 0.97 m et hautes de 0.88 m disposées en gradins. Le sommet du cône est tronqué et présente une surface plate de 11.40 m de diamètre. Sa hauteur est de 13.92 m ce qui donne à l'ensemble une hauteur de 18.35 m. La platitude sommitale suggère pour certains historiens une éventuelle présence d'un groupe sculpté, comme proposition pour achever sa composition verticale.

Le mausolée de Dougga (Tunisie) (Voir Planche N° 131)

Ce mausolée situé en Tunisie centrale (à l'Est du Kef) a été restaurée au début du XX eme S. sous la direction de L.Poinssot suite à un acte dont s'était rendu responsable le Consul Britannique en Tunisie, qui n'hésita point à le démolir partiellement pour s'accaparer une inscription bilingue (punico-libyque). Ce texte est aujourd'hui exposé au *British Museum* .

Selon S.Lancel , qui situe ce mausolée vers la fin du III –début II S, cette inscription indique que le mausolée fut construit pour le compte d'un chef du nom d'Atban par un carthaginois aidé par une équipe d'ouvriers numides.

Le mausolée se compose de trois étages :

- Le premier étage

Un podium de cinq marches disposées en gradins, portant un étage dont les angles sont marqués de pilastres à chapiteaux éoliques et décorées de fleurs de lotus.

- Le deuxième étage

I l repose sur un podium de trois marches disposées également en gradin. Chaque face porte des colonnes engagées dans un mur, avec des fûts cannelés et coiffées de chapiteaux ioniques. L'étage se termine par une architrave surmontée d'une corniche égyptienne.

PLANCHE N°131

LES MAUSOLEES DE LA PERIODE PUNIQUE EN AFRIQUE DU NORD

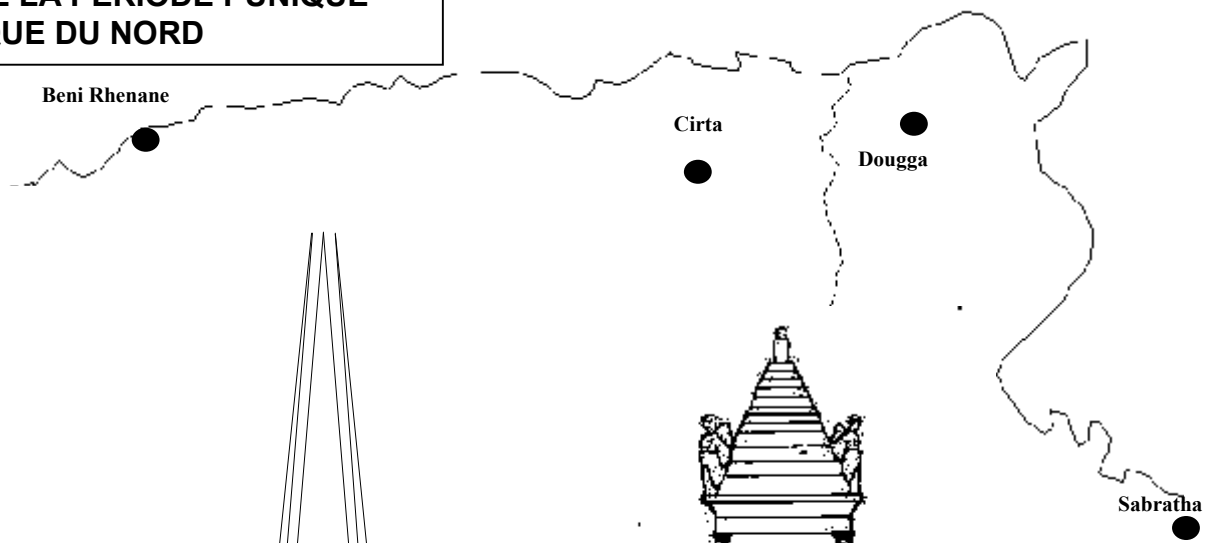

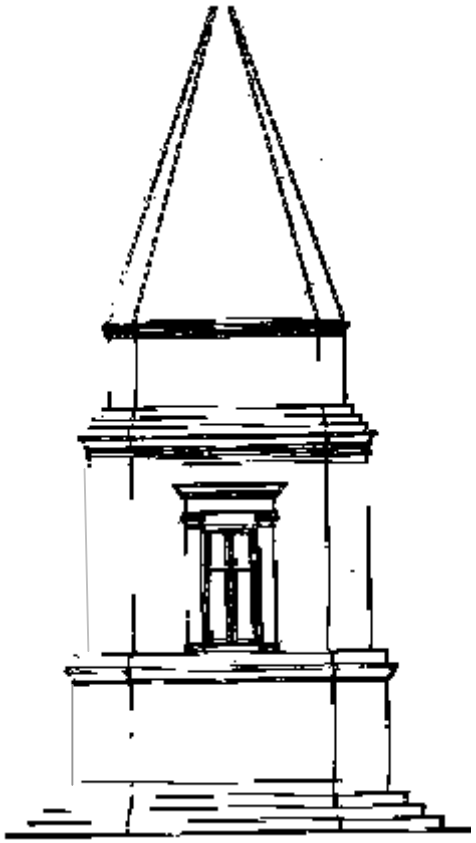

MAUSOLEE DE BENI RHENANE (SIGA)

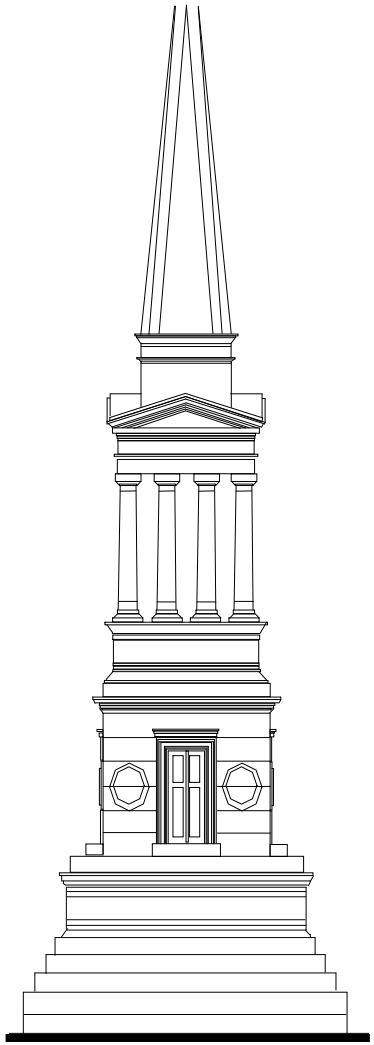

MAUSOLEE DE LA SOUMAA (CIRTA)

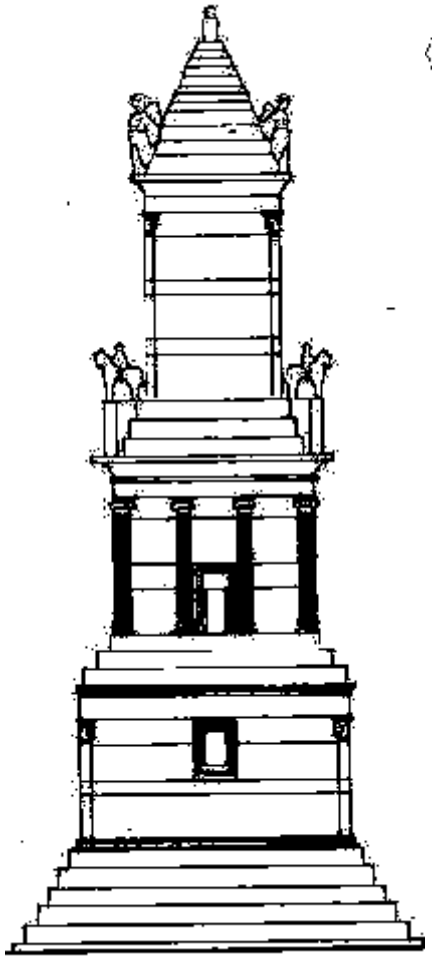

MAUSOLEE DE DOUGGA

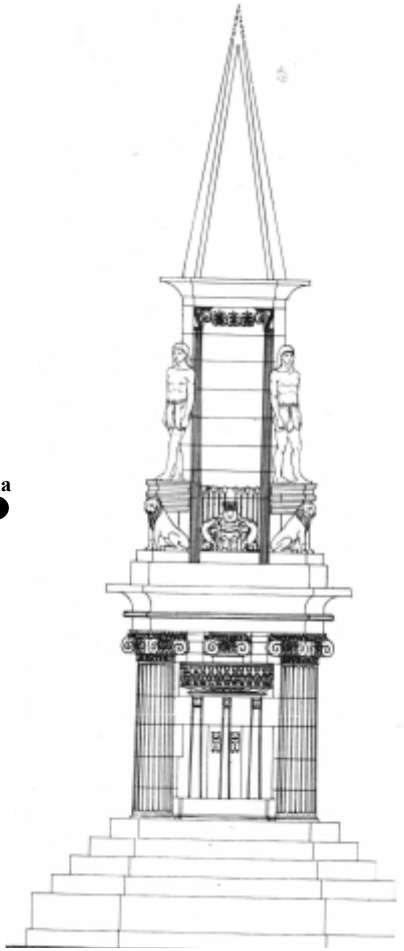

MAUSOLEE B DE SABRATHA (Libye)

- Le Troisième étage

Constitué d'une première partie plus large flanquées aux quatre angles par des piédestaux portant des sculptures de cavaliers. La seconde partie est marquée par des pilastres aux angles portant des chapiteaux à fleurs de lotus et supportant un entablement entouré d'une corniche égyptienne. Chaque face de cet étage porte, encastré un bas-relief représentant un quadrige. Ce dernier étant une figure représentant, un aurige, conducteur de char tiré par quatre chevaux.

- Le sommet

Le mausolée se termine par un pyramidion avec aux quatre angles des sculptures représentant des sirènes.

Le mausolée B de Sabratha (Libye)

Daté du début du II eme Siècle av. J-C, ce mausolée « *commémoratif, plutôt que funéraire* », a été restitué à partir des fragments architecturaux trouvés.

Le mausolée se compose de trois niveaux :

- Le premier niveau

Il repose sur une base de forme triangulaire, dont les angles sont tronqués et les cotés concaves. Un socle en deux niveaux porte quatre marches disposées en gradins. Le premier niveau est marqué aux angles par des colonnes engagées à fûts cannelés et à chapiteaux ioniques. Sur les trois faces, des fausses portes marquées par des colonnettes portant des linteaux richement décorés. Les colonnes portent un entablement entouré d'une corniche égyptienne, surmontée d'un podium portant le second étage.

- Le second niveau

De moindre surface que le précédent, les angles de cet étage sont marqués par des sculptures. En effet, sur la partie basse des lions assis sont surmontés de statues des personnages, dont le dos est accolé à la paroi mais avec le mouvement du pied gauche engagé en avant.

- La partie sommitale

Le mausolée est coiffée d'un pyramidion reposant sur un entablement caractérisé par une corniche égyptienne, et dont les arrêtes sont très marquées alors que les trois faces sont concaves.

Les « monuments » des fresques de Jebel Mlezza (Voir PLANCHE N°132)

Dans une tombe à chambre d'une nécropole près de Kerkouane (Cap Bon en Tunisie) révélée par P.Cintas en 1939, celle connue sous le numéro *Jebel MlezzaVIII* est décorée de fresques peintes

PLANCHE N°132

LES FRESQUES DE LA TOMBE VIII DE JEBEL MLEZZA CAP BON (TUNISIE)

Paroi de gauche : mausolée et autel **Ville fortifiée** **Paroi de droite : mausolée et autel**

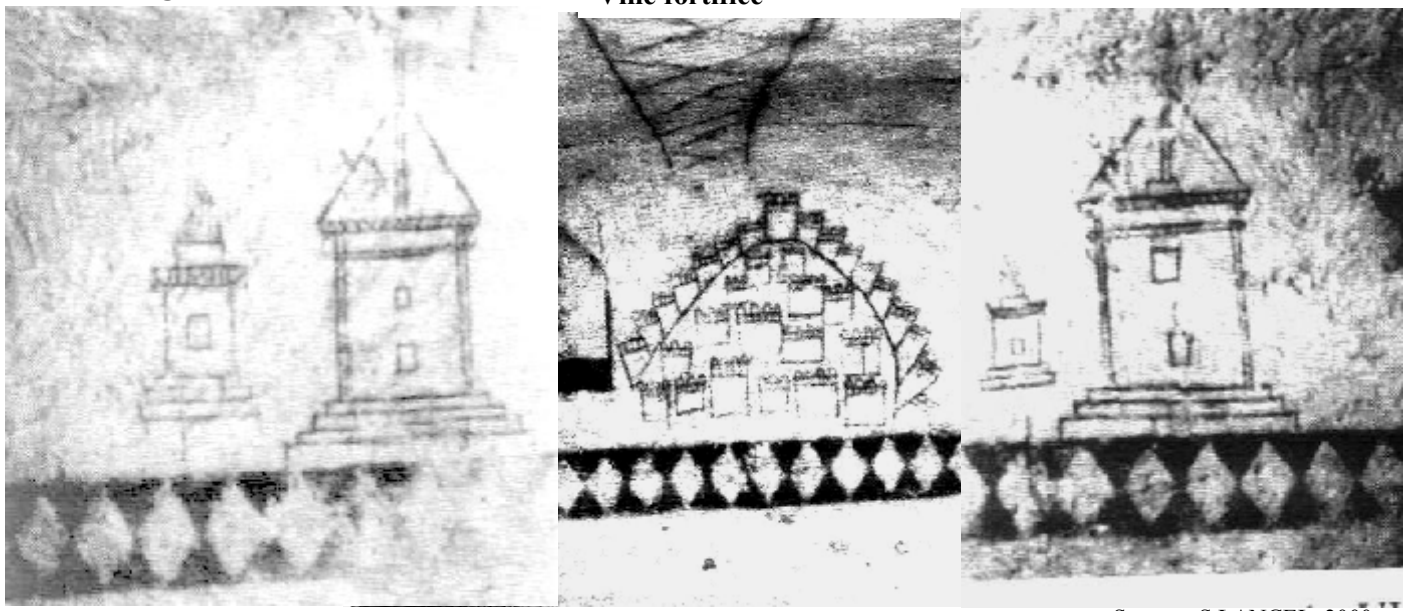

Source : S.LANCEL. 2000

Les fresques de la Tombe VIII de Jebel Mlezza

Les parois de La tombe VIII de Jebel Mlezza près de Kerlouane (Kelibia en Tumisie), révélée par P. Cintas en 1939, sont peintes de fresques dont le thème central symbolise des aspects eschatologiques puniques. Cependant, les représentations du style réaliste figurent la ville punique « idéale », fortifiée et littorale. Les autres dessins aussi réalistes représentent des mausolées et des autels. Justement, la composition « schématique » des mausolées définit trois « volumes » : une base en gradin, un corps « vide » et une partie sommitale en « fronton » ou en pyramidion. Cette représentation nous informe sur les modèles des mausolées puniques (la tombe est punique, en témoigne le signe de Tanit figurant sur la paroi du fond). Ainsi, aussi bien le mausolée de Béni Rhénane, de la Soumaa , de Dougga que de Sabratha ne sont que des « copies » évoluées de cet archétype.
En somme, nous avons ici le modèle de « base » des mausolées puniques en Afrique.

Le mausolée représenté, en bas la base du modèle, de la paroi de Gauche est un gradin à 5 marches.

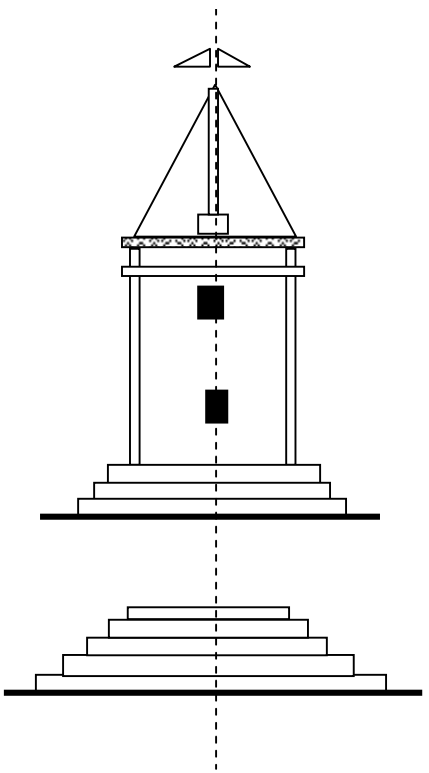

au cinabre. En effet, ces représentations méritent un «regard » plus poussé, d'autant plus qu'elles figurent des « situations » urbaines et architecturales en plus d'un thème eschatologique. Sur les parois nous relevons :

- Une ville entourée d'un rempart crénelé, en demi-cercle (laissant une façade « nue », réservée à la mer ou au port, selon les modes des établissements puniques). La cite « idéale » selon S.Lancel qui pense qu'elle est « *représentée ainsi à partir d'une réalité urbaine commune aux cités du monde phénicien* »[16].
- Sur les parois latérales, un mausolée et un autel dessinés, un coq est rajouté sur la celle de droite.

Le mausolée en question est une représentation réaliste d'un édifice monumental, se composant de :

1. une base en gradin de trois marches
2. un « corps », délimité par une double ligne aux piédroits, dont la façade laisse voir deux ouvertures (des fenêtres probablement) indiquant un édifice à deux niveaux, dont la partie supérieure (au dessus de la seconde ouverture) est soulignée par une barre horizontale épaisse débordant légèrement de part et d'autre des angles.
3. Une toiture en pente, dont la jonction avec le corps de l'édifice se fait par une « poutre » décorée de motifs en zigzags et débordant sur l'extérieur. Le fronton est coupé par une médiane délimitée à la base du triangle par un socle. Cette médiane figure certainement un drapeau. Cependant, cette couverture donne l'impression d'un pyramidion

Concernant cette tombe, elle est datée du IV-IIIe S. av. J-Ch, et sa « punicité » ne laisse aucun doute, car le signe de Tanit était également représente sur la paroi du fond. Par son abstraction, cette référence constitue un appui important à l'étude de la Soumaa.

3.3.3. La comparaison avec les modèles méditerranéens et orientaux (PLANCHE N°133)

La recherche de modèles de mausolées édifiés dans la même époque dans le pourtour de la méditerranée nous conduit directement aux créations grecques et perses. En effet parmi les modèles présentant une typologie similaire ou proche des mausolées nord-africains, nous citons les mausolées grecs, Mausolée d'Halicarnasse, le monument des Néréides (Xanthos), le tombeau du Lion (Cnide) et le mausolée de Cyrus.

- Le Mausolée d'Halicarnasse :

Figurant parmi les Sept Merveilles du Monde, cet édifice situé à Bodrom , sur la mer Egée, au sud/ouest de la Turquie, semble être le premier mausolée construit dans l'histoire. Le terme Mausolée provient sans doute du hôte auquel ce monument funéraire était destiné : le roi Mausole. En effet, Artémis, sœur-épouse du Roi de Carie, ancienne satrapie de l'empire perse lui fit construire un tombeau dans sa capitale Halicarnasse. Elle confia cet ouvrage à une équipe grecque composée de deux architectes, Satyros et Pythéos et quatre sculpteurs grecs, Scopos, Timothée, Bryaxis et Léocharès. Les travaux furent achevés en 350 av. J-C. Ce mausolée avait été cité par Vitruve (1er Siècle av. J-C) et décrit par Pline l'Ancien (1er Siècle ap. J-C). Le mausolée fut détruit au XIe Siècle par les chevaliers de Saint-Jean pour les uns, par un tremblement de terre pour les autres. Toujours est-il que certaines de ses sculptures sont exposées au Birtish Museum aujourd'hui.

Le mausolée a été l'objet de plusieurs restitutions. La forme attribuée à sa base est carrée pour les uns et rectangulaire pour d'autres; quant à sa hauteur elle est de l'ordre de 41 m. Les spécialistes s'accordent toutefois sur sa composition générale qui se dessine comme suit :

- Un podium en gradin supportant une chambre funéraire.
- Un deuxième niveau en péristyle de 36 colonnes ioniques (d'après Pline l'Ancien).
- Le mausolée se termine par une grande pyramide de 24 marches, coiffé à son sommet par un quadrige.

Le mausolée était richement décoré de statues d'hommes, de lions et de chevaux. Le plafond de l'étage, péristyle, était ornementé de caissons, panneaux carrés creux portant des décorations.

- Le tombeau du Lion (Cnide)

Situé près d'Halicarnasse et datant du IVe S. av. J-C, il était édifié pour honorer les hommes morts au combat. Il se compose de :

- un podium en gradin, portant un étage marqué par des colonnes tronconiques, engagées (quatre sur chaque face), à chapiteaux doriques. Le mur porte un entablement composé d'une architrave et d'une frise de triglyphes et de métopes se terminant par une corniche.
- Au dessus de cet étage un socle porte une pyramide de 10 marches dont le sommet, aplatie porte la statue massive d'un lion reposant sur un piédestal.

- Le tombeau de Cyrus

Nous devons cette indication à E.Thepenier [17] qui avait été l'auteur d'une comparaison de la Soumaa avec un tombeau situé en Perse (plaine de Polvar), étudiée en 1881-82 par la mission Dieulafoy. Ce tombeau appelé *Gabre Madéré Soleiman* (Tombeau de la mère de Salomon), est

actuellement attribué au roi Achéménide Cyrus le Grand. Ce dernier était à la tête de l'empire perse de 559 à 530 av. J-C .

Le tombeau est composé de :

- un podium de cinq marches disposées en gradin
- une chambre sépulcrale, rectangulaire couverte d'un toit à double pente.

L'ensemble est construit en pierres calcaires.

4. INSCRIPTION DU MAUSOLEE DE LA SOUMAA DANS LE « TERRITOIRE ARCHITECTURAL ».

Au regard des modèles indiqués ci-haut, le mausolée de la Soumaa semble s'inscrire dans une typologie basée particulièrement sur la configuration morphologique et compositionnelle des monuments funéraires édifiés autour ou à proximité de la méditerranée.

En effet, de par sa composition, il traduit un stade d'évolution des monuments funéraires, tout en gardant une « parenté » avec le type initial ou l'archétype « africain ». Ce dernier semble être le modèle abstrait apparaissant sur les fresques de la tombe VIII de Jebel Mlezza.

Si nous considérons l'ancienneté comme critère définissant l'archétype de base, le tombeau de Cyrus (autour de 530 av. J-C) constituera l'origine d'un itinéraire typologique que les grecs avaient enrichi en y insérant des normes « esthétiques » développées durant la période hellénistique (à partir de 330 av. J-C, caractérisée surtout par la rencontre de l'art grec avec l'art oriental).

L'expression la plus complète des mausolées se situe dans l'édification du Mausolée d'Halicarnasse ou la sobriété des modèles orientaux disparaît au profit de conceptions architecturales alliant le monumental, l'émotionnel et le spectaculaire.

A ce niveau, l'Hellénisme, à son apogée avait établi une « synthèse à priori », qui avait fini par diffuser une architecture de mausolées autour de la méditerranée, souvent sous la commande accru des rois et des grands chefs..

Dans cette diffusion, les « états », tout en s'employant à reprendre les modèles grecs, s'évertuaient à introduire leur « spécificités » locales, soit dans le mode d'inhumation, dans la construction ou dans les touches artistiques.

Ainsi, le mausolée de la Soumaa s'inscrit dans cette diffusion « méditerranéenne » en s'appropriant le « langage architectural » alors en vogue et en insérant également ses spécificités « locales ».

PLANCHE N°133

QUELQUES EXEMPLES DE MAUSOLEES DANS L'AIRE MEDITERRANENNE



Ph1. Le mausolée de Cyrus
Roi Achéménide
Ve S. Av.J-Ch.
Un socle en gradin de cinq marches, sur lequel repose un caisson fermé par des dalles déposées en pentes de façon à aboutir à un fronton.
Ce modèle de tombe punique a été mis au jour à Cirta.

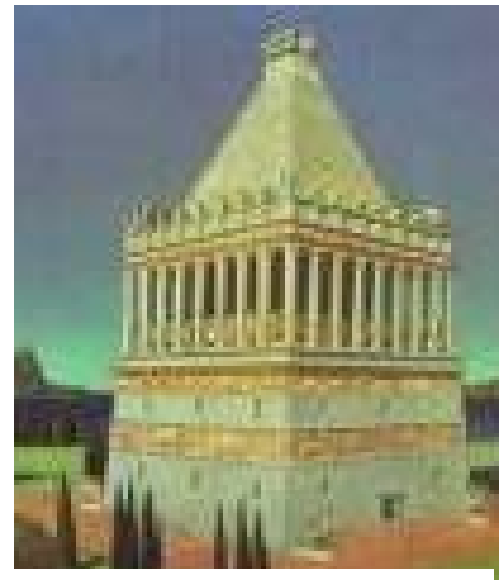

Ph.3. Le mausolée d'Halicarnasse
IVe S. Av.J-Ch.
Aujourd'hui disparu, ce mausolée œuvre d'architectes et de sculpteurs grecs, constituent « le nec plus ultra » des monuments funéraires. Avec sa base en gradin (5 marches) sa base pleine, son péristyle à 9 colonnes ioniques et son sommet en gradin coiffé d'un quadrige, il est probable qu'il a été inspiré des modèles perses.

Ph.3. **Vestiges du Mausolée de la Soumaa (Khroub)**

Pris dans une analogie avec les modèles méditerranéens, le mausolée de la Soumaa, se situera dans une position intermédiaire. Si le mausolée de Cyrus est pris comme le modèle de départ, celui d'Halicarnasse représente le summum de l'architecture des monuments funéraires, celui de la Soumaa, constitue un édifice conçu de type « provincial », même s'il insère dans son architecture un langage stylistique grec. Cependant la parenté avec le modèle achéménide est grande.



En effet, le mausolée possède plus de relations de parenté avec les modèles nord-africains (Beni Rhénane, Dougga, Sabratha), et d'autres, éloignées avec les modèles grecs et orientaux.
Le mausolée de la Soumaa se prête donc à une double lecture :

- Une appartenance à un « territoire architectural » méditerranéen, se remarquant surtout dans la composition et la morphologie des mausolées, ainsi que dans l'usage d'éléments architecturaux distinctifs empruntés au registre de l'architecture grec.
- Une volonté de dire et d'imposer ses spécificités « locales » ou régionales, en recourant aux modèles développés localement et employant quelques spécificités empruntées au registre de l'architecture égyptienne.

Ces insertions étaient bien sur employées dans les modes d'inhumation suivies localement.

5. LA SOUMAA : UNE ARCHITECTURE MEDITERRANEENNE ANTIQUE

Le coté méditerranéen de l'architecture de la Soumaa est décelable dans la disposition, c'est-à-dire dans l'agencement des volumes, que les grecs avaient développée dans la suite de la philosophie platonicienne. La disposition « *est l'arrangement convenable de toutes les parties, en sorte qu'elles soient placées selon les qualités de chacune. Les représentations, ou pour parler comme les Grecs, les idées de la disposition sont en trois manières ; savoir, par l'iconographie, par l'orthographie et par la scénographie* »[18].

1. Nous relevons dans le cas de la Soumaa, cet agencement des volumes, qui respecte une certaine disposition des parties :
   - Le socle ou podium en gradin
   - L'étage plein ou clos
   - L'étage en péristyle
   - La partie sommitale en pyramide, supportant une statue.
2. La composition des façades obéit à un tracé prenant en considération :
   - La symétrie du plan et de l'élévation avec une frontalité bien marquée
   - La disposition des parties en gradins, de façon que les parties hautes se rétrécissent pour se terminer dans la pointe du pyramidion.
   - Les hauteurs des étages sont identiques définissant ainsi une proportion de base, qui établit des rapports dimensionnels entre toutes les parties de l'édifice. Les lignes de constructions des frontons participent à former le cadre de l'édifice.

Notons au passage, ce «débordement » du pyramidion dans la restitution de Rakob. En effet, tant que l'édifice s'inscrit dans un « tracé » régulateur, alliant proportions et ligne de « force », sa terminaison sommitale devrait coïncider avec le point tangentiel du cadre délimitant la proportion. Cette affirmation s'appuie sur la constance du principe géométrique qui caractérise les conceptions grecques et égyptiennes.

Dans ce même volet, une « eurythmie » caractérise le mausolée ; chaque étage est marqué par un podium, un piédestal, un dé ou un socle, faisant la relation entre les parties et mettant en valeur, l'objet supporté.

3. L'usage des éléments architecturaux issus du registre grec :

L'architecture de la Soumaa se caractérise par l'usage de beaucoup d'éléments architecturaux empruntés au registre grec :

- Les colonnes à fûts lisses et tronconiques, à chapiteau dorique
- Les frontons triangulaires avec le *sima* et le *geison* bien marqués
- L'entablement décoré de métopes et de triglyphes caractérisant l'ordre dorique. (Restitution de Ravoisié).

4. l'usage de la statuaire

Hormis la conjoncturale statue principale que les historiens croient savoir qu'elle devait figurer dans les parties supérieures du mausolée de la Soumaa, des sculptures en reliefs figuraient dans les parois du premier étage, représentant huit boucliers ronds de 1.25 m de diamètre. Cette représentation est selon une hypothèse de E.Thepenier une symbolisation substitutive au nom du hôte du mausolée : Magon.

5. le mode constructif

Nous relevons dans le mode constructif du mausolée plusieurs indications :

- A l'intérieur, le remplissage était fait de blocs non équarris
- A l'extérieur, les parois sont construites en pierres taillées de 0.80 m à 2.00 m de longueur bien ajustées et posées à sec (sans mortier).
- Le caveau établi à 1.50 m du sol est couvert d'une voûte constituée de pierres de 1.27 m de long, formant clés et claveaux.

Cette dernière indication est très importante dans la mesure ou l'arc plein-cintre était développé surtout dans les civilisations orientales. Son usage dans le cas de la Soumaa traduit un mode d'inhumation punique, mais la conception de la chambre sépulcrale avait du recourir à des techniques constructives développés dans d'autres contrées.

PLA NCHE N°134

PROPOSITION DE LA PARTIE SOMMITALE DU MAUSOLEE DE LA SOUMAA

Fig.1. Restitution de Rakob : Le tracé

ı pyramidion s'inscrivant dans le tracé

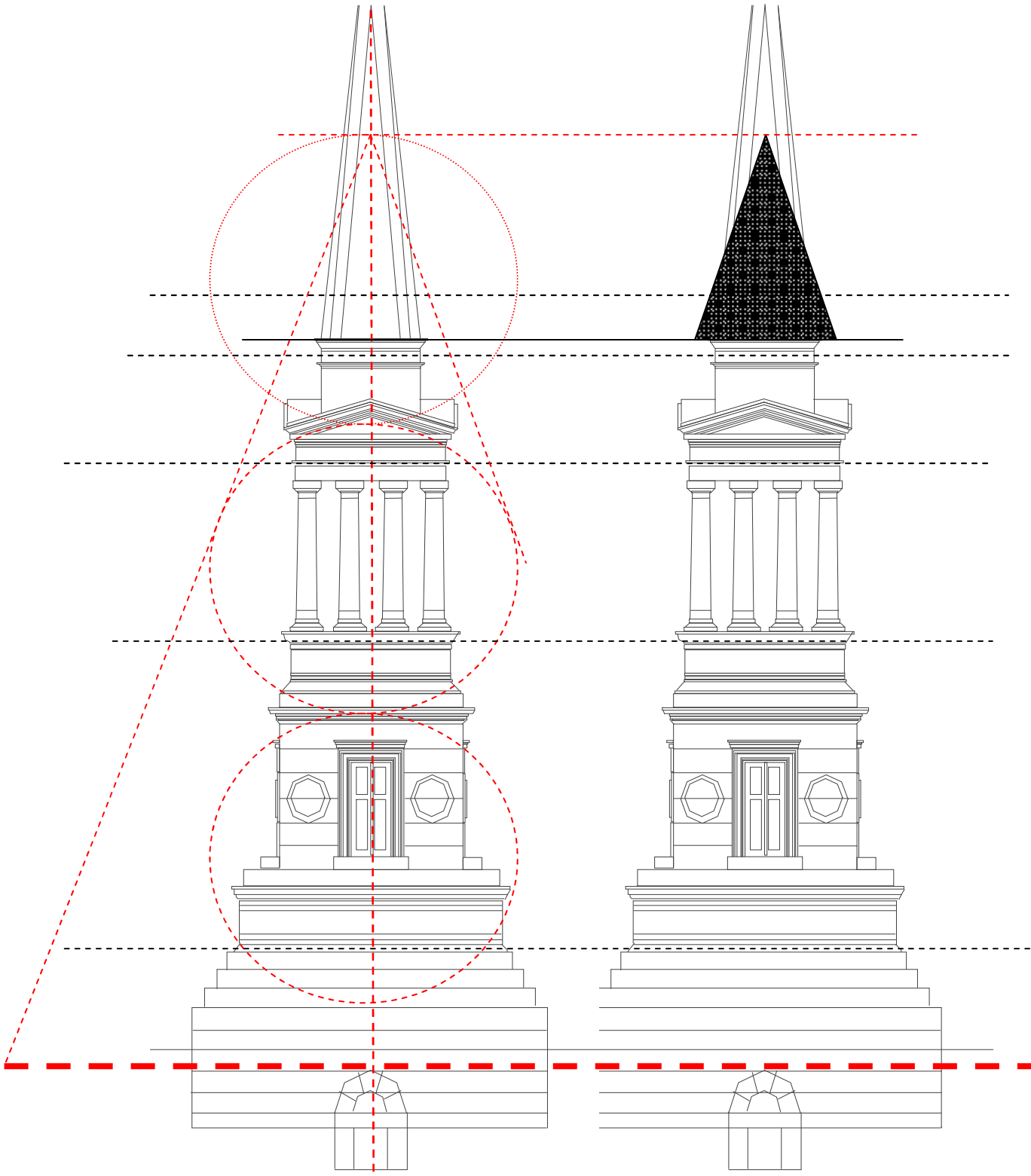

Si l'on adopte la proposition de restitution de F.Rakob, en sachant que la partie sommitale reste « conjecturale », nous constatons qu'il « exagère » la hauteur du pyramidion. En effet, le mausolée semble suivre dans sa composition un tracé régulateur, à base de diagonales et de proportions depuis le piédestal (3 proportions). Le sommet donc du pyramidion devrait en principe correspondre à la tangente supérieure du cercle (module). Fig.2. De ce point de vue ses côtés se superposent aux diagonales, parallèles à celles qui définissent le sommet du fronton au dessus du péristyle (Fig 1.)

Tous ces aspects laissent conclure que la Soumaa emprunte son vocabulaire architectural au registre dominant de l'époque correspondant à la période hellénique, moment ou Alexandre le Grand avait étendu son empire.

Cet emprunt dénote la domination de la civilisation grecque et la diffusion des arts et son architecture qui pouvaient se transmettre grâce à sa « normalisation » et à ses architectes qui répondaient aux commandes des chefs et des rois dans d'autres régions de la méditerranée.

En fait, en « calant » le mausolée de la Soumaa entre les autres mausolées nord-africains et en prenant pour origine, le modèle abstrait peint de Jebel Mlezza, nous constatons que la succession correspond à une évolution de l'architecture monumentale. Cette « enrichissement » s'observe surtout dans l'élaboration des proportions harmonieuses entre les parties constitutives, dans les détails architecturaux, où l'ordre ionique supplante le dorique et surtout dans l'introduction de la statuaire.

S'appuyant sur ces critères, le mausolée du Khroub serait uniquement postérieur à celui de Beni Rhénane. Les mausolées de Dougga et de Sabratha , compte tenu de leur « détails » assez « baroques » sont des modèles plus « récents » Ces derniers avaient certainement connu leur édification dans un moment ou les modèles architecturaux grecs diffusés se caractérisaient par l'emploi fréquent des ordres ioniques.

CONCLUSION DU CHAPITRE

Il faut préciser que les qualificatifs pour identifier les styles architecturaux de édifices préromains présents dans le territoire Nord-africains foisonnent. En effet, les historiens et les archéologues emploient souvent des formules composées pour définir l'architecture, Numido-punique, gréco-punique, égypto-grecque, type égyptisant, ou hellénisant.

Les appellations se basent généralement sur l'identification des éléments architecturaux présents sur l'édifices ou sur son aspect morphologique global. Ainsi E.Thépenier qualifie le style architectural de la Soumaa de « egypto-grec », « style *égyptien par sa substructure massive, couronnée des assises en gradin et architecture grecque par sa colonnade surmontée de chapiteaux d'ordre dorique* »[19].

L'architecture royale numide est le qualificatif employé par Rakob, pour désigner le style des mausolées de l'Afrique du Nord (Sabratha, Dougga, Souma, Beni-Rhénane).

Réellement, aucun élément ne renvoie à une architecture locale. Cependant, nous notons la présence systématique de la corniche égyptienne dans l'architecture des mausolées.

« *Frontalité, recherche de symétrie, schématisation, relief peu sensible* »[20], sont des qualificatifs qui résument cette architecture des mausolées que les concepteurs avaient généralisée dans l'Afrique du Nord, dont Cirta possède un échantillon.

Ainsi, quoique de forte imprégnation grecque de par sa composition, sa monumentalité, sa géométrie et sa construction, les mausolées assuraient une fonction spécifique adaptée aux pratiques funéraires locales. Mais suffit-il de la présence d'un détail architectonique (la corniche égyptienne) pour associer la « civilisation » numide ou orientale à l'architecture grecque ?

Car nous constatons que les puniques avaient une architecture des « mausolées funéraires », dont la parenté avec les modèles orientaux est si révélatrice. Cependant, cette architecture avait du adapter dans sa «composition » les éléments architecturaux méditerranéens et particulièrement grecs.

En d'autres termes, la prégnance du registre grec avait été si importante en méditerranée que les autres registres ne pouvaient fournir que de menus détails architectoniques. En effet, le style hellénisant participait par sa « normalisation », (issue des thèmes de l'harmonie empruntant à l'arithmétique, la géométrie…), sous forme de tracé régulateur et de proportions, s'affirmant donc la commodité de la « transmission » et la diffusion de son principe dans l'aire méditerranéenne.

---

[1] BONNELL Monument gréco-punique de la Souma (près de Constantine) .in RSAC. 6eme Vol .de la 5eme Série.1915. Constantine.1916.pp.167-186.
[2] BONNELL.idem.en p.173.
[3] BONNELL.ibidem.en p.174.
[4] Voir CAMPS G. Berbères aux marges de l'histoire. Ed.Héspérides.Paris.1980. en p.233.
[5] BONNELL. ibidem. en p.177.
[6] JULIEN Ch-A. Histoire de l'Afrique du Nord. Ed Payot.Paris.1961.T 1.en p.100.
[7] Ces travaux ont été publiés dans ; Numidische königsarchitektur in nordafrika.In Die Numider.Rheinland. Verlag.Gmbh.Koln.Bonn.
[8] CAMPS G. Massinissa ou les débuts de l'histoire. Ed .Métiers et Arts graph.Alger.1961.en p.263.
[9] THEPENIER E. Réflexions et suppositions au sujet des découvertes faites à la Souma. in RSAC. 6eme Vol .de la 5eme Série.1915. Constantine.1916.pp.185-199.
[10] Cl REYNIERS. Toponymie et arpentage. In Revue Internationale de l'Onomastique.N° 17.1960. en p. 203.
[11] RAVOISIE E. Exploration scientifique de l'Algérie. Vol I. Beaux-arts.1846.
[12] RAKOB F. Numidische königsarchitektur in nordafrika.In Die Numider.Rheinland. Verlag.Gmbh.Koln.Bonn. pp.119-179. en p.160.
[13] LANCEL S. L'Algérie antique. Ed.Menges Paris.2004.en p.48
[14] RAKOB F. idem en p.150
[15] Voir à ce propos, Cl BRUNON Mémoire sur les fouilles éxécutées au Madres'en. Mausolée des rois Numides.par la RSAC en Avril, mai, juin 1873. In RSAC….
[16]LANCEL S. Carthage. Ed . CERES.Tunis.2000. en p. 308.
[17] THEPENIER E. idem
[18] VITRUVE .Les dix livres d'architecture. Ed.P.Mardaga. Liège/Bruxelles.1979 (Corrigés et traduits en 1684 par Claude Perrault) Liv I.Chap II.p 10.
[19] THEPENIER E. ibidem .p.185-186
[20] FEVRIER P-A. L'art de l'Algérie antique. Ed.E.de Boccard.Paris.1971. en p.25.

CONCLUSION PARTIE 3

S'il y a une époque historique qui mérite le qualificatif de « siècles obscurs », ce sera surement cette période qui avait précédé la romanisation de l'Afrique (sans les territoires Carthaginois). Si longue et si « inassimilable », les seules informations émanent des seuls écrits et des descriptions vagues des auteurs grecs et romains.

Le problème majeur consiste dans son approche, tant la situation apparaissait en filigrane dans les chroniques ou dans les « replis » des trois Geurres puniques. L'état des lieux figurait souvent dans un vague arrière plan de l'actualité africaine.

Le second ecueil provient de l'incertitude de délimitation des grandes périodes précédant l'historie, du moins la pretohistoire. Rappelons que cette dernière n'avait ni la même durée, ni la même « consistance » dans l'aire méditerranenne.

D'autre part cette « obscurité » a été également provoquée par les attitudes « historiennes » des auteurs coloniaux (début de la colonisation) qui s'étaient autorisés d'instituer leurs versions des « faits » en nous léguant une histoire « antique » bien « ficellée ». Cependant, cette « charité » s'était accomplie non sans des « réaménagements » préalables de l'histoire antique.

En effet, disqualifiant certains faits par-ci, donnant la primauté à d'autres par-là, résultat : une « chronique » numide bien huilée mais sans confirmation sur le terrain.

Constantine, l'antique Cirta, était la capitale d'une territoire s'étendant à un certain moment des « emporia » des Syrtes au fleuve Moulouya. Effet grossissant, car un tel empire dépassait celui des pharaons ou des perses.

Cependant les historiens ne nous disent pas à quel moment cet empire s'était désagrégé, ni même les causes de cet éffritement. Bien sur cette affirmation avait commandé la disqualifcation des faits rapportés par Pline l'Ancien. (Pour rappel, celui-ci, donnait pour limite occidentale à la Numidie de Massinissa, l'Ampsaga).

La maitrise d'une telle étendue n'exigeait-elle pas des appuis « civilisationnels » conséquents, ou du moins quelques facteurs « unificateurs » ? (Langue, écriture, monnaie, organisation politique).

Justement, les œuvres de Massinissa sont énumérées : il institua la langue et l'écriture libyque, developpa l'agriculture, favorisa l'urbanisation, introduisit des cultes grecs…

Toutes ces « chantiers » font défaut sur le terrain. Il n'y a que très peu de traces .

Comment expliquer alors que dans la capitale Numide, Cirta en l'occurrence, les découvertes archéologiques (pourtant souvent fortuites) n'avaient livré qu'une grande quantité d'objets divers d'origine punique ?

Notons que l'étude des ces objets prouvent que les puniques habitaient à Cirta, y pratiquaient les mêmes rites que dans les autres colonies, s'y organisaient politiquement, administrativement et militairement de la même manière qu'à Carthage. Poterie, tradition monétaire, mobilier funéraires et architecture renvoient à la même entité punique.

Disons –le tout de suite, l'argumentaire « enfourché » par les historiens coloniaux (et même nationaux) reste peu convaincant. En effet, réduit à l'épiphénomène, ce « séjour » punique, pourtant si « puissant », est attribué à une « symbiose » numido-punique (G.Camps), alors que F.Bertrandy y voit l'installation d'une communauté accompagnatrice Sophinisbé (épouse de Syphax). Pourtant, l' attirail produit lors de ce séjour dépasse nettement les « motifs » énumérés par les deux thèses. Ni la symbiose (car la puissance punique s'affirme nettement), ni la thèse du « cortège nuptilal » ne peuvent tenir la « route ».

Ces deux thèses cachent mal leur évidente « vulnérabilité », ce qui suggère leur inscription dans le registre des « maladresses » méthodologiques.

D'autre part, la contradiction devient flagrante, quand nous confrontons la « punicisation » de la capitale Numide avec le « grossissement » de la puissance de Massinissa (qui annexa les territoires Carthaginois) qui fonda un empire en s'appuyant sur l'entité autochtone (écriture, langue….). Avouons qu'il y a de véritables questions qui méritent d'être posées…, seulement posées. Quand aux réponses, accordons-leur le « statut » d'hypothèse, et cessons de les prendre comme des vérités apodictiques.

Nous avions, dans cette troisième partie esquissé quelques orientations en s'appuyant sur des indices topnymiques, religieux, artisanaux et architecturaux. Cependant l'efficacité de ces indices ne peut s'accomplir que par une préalable « réhabilitation » des témoignages disqualifiés par les historiens coloniaux.

Passé cet écueil, les indices récoltés renvoient tous à une aire géographique précise : la perse occidentale, le pays de Canaan…une origine que les historiens coloniaux semblent éviter.

Une stèle d'El Hofra (IIIe S. av.J-Ch) mentionnait le nom d'un pelerin *Abdesmun fils Moadir le cananéen*. Cette origine était également mentionnée par un éminent personnage de l'antiquité : Saint Augustin , dont le témoignage devait être probant. Lui, il écoutait ces « *chanaani* » sans jamais douter de leur affirmation…Procope, plus d'un siècle après, témoignait de cette origine, en disant qu'il avait déchiffré une inscription près de Tigisis (Ain El Bordj). Ce nouveau

témoignage apportait plus de précison : des Cananéens fuyant les réprésailles de *Jésus* fils de *Navé*, successeur de *Moise*…. Notons que les historiens coloniaux préféraient s'intéresser aux habitudes « gastronomiques » des monts Pappua, citées par Procope (pour ce volet, l'historien byzantin, bénéficie de plus de crédibilité), que pour ses autres chroniques.

Quatorze siècles après, S. Gsell décida de réduire ces témoignages sous prétexte qu'il s'agissait d'une « légende » cultivée par les puniques pour faire bonne « figure » et s'énorgueillir d'une origine si honorable.

Malheureusement, le résultat de cet autoritarisme « scientifique » se maintient et même conditionne les « thèses », car il est admis comme une évidence.

Quelques « réactions » s'élèvent mais toujours dans les limites des cadres «disciplinaires». Comme exemple, S.Chaker affirme que *« ..on peut considérer l'apparentement du berbère (*la langue*) à la famille chamito-sémitique comme une certitude*. » Encore un autre indice qui nous renvoie à l'aire géographique cananéenne…

Arrètons ici les « élucubrations » et laissons le soin aux historiens d'apporter leurs contributions au sujet du peuplement, et surtout qu'ils fassent « table rase » des orientations des historiens coloniaux. D'ailleurs, ces derniers, imbus de leur suffisances, n'avaient pas daigné faire référence aux « intellectuels » locaux, en signe d'une superiorité, qui, au besoin n'hésite pas travestir l'histoire.

Revenons à Cirta. Une préhistoire assez riche en objets et surtout en « sites », tel est le constat général. En effet, les ossements recueilllis et les grottes qui avaient certainement servi d'habitat prouvent que le site avait été l'objet d'un site humain.

La protohistoire ? devons-nous regrouper, les mégalithes, les bazinas et la poterie tidditaine dans cette époque ? Honnêtement, nous n'avons ni la compétence, ni les indices pour le faire.

Toujours est-il, le balayage des territoires autour de Cirta, laisse constaer une « multitude » de modes de pratiques. En effet, la poterie peinte de Tiddis, les mégalithes de Bounouara et de Sigus, les gravures d'El Haria restent quand même des expressions fondamentales pour saisir la situation civilisationnelle, les pratiques sociales et la maitrise de certaines techniques (constructives, artisanales et « artistiques »).

Nous avions pu constater que les motifs peints de la poterie de Tiddis possèdent un apparentement avec les motifs mésopotamiens. Ces figures stylisées « rapportent » certains détails de scènes quotidiennes. Alors que les mégalithes (domens et bazinas) corespondent à un mode funéraire qui n'exclut pas une certaine pensée de l'espace avec ses différentes « strates »,

allant du sacré au profane. Nous avons également constater que la disposition des dolmens de Bounoura tend à représenter une organisation « familiale ».

Les gravures d'El Haria, frustes et réalistes « dégagent » un syncrétisme caractéristique. Toutefois, la présence d'animaux domestiqués et symboles de la fertilité nous oriente à penser que cette population « sédentaire » pratiquaient l'élevage.

A côté des ces « différentes » expressions « primitives » se dresse Cirta, avec ses modes d'organisation administratifs, religieux, militaire et spatiaux. En d'autres termes, un mode urbain qui avait fini par influencer les territoires environnants.

Nous constatons qu'autour de Cirta les localités avaient adopté ses « styles » , dont particulièrement les rites religieux (à travers un peuplement sans doute). La ville avec ses temples et son tophet était devenue un lieu attirant des pélérins. Et les stèles puniques d'El Hofra confortent un tel statut: *Abdesmun* fils de *Moadir le cananéen*, *Safot* de *GRG*, *Magon* citoyen de *Sigon*, *Mattanbaal* citoyen de *Yarim*, *Arisam* de *BNKNY*, *Himilcat* venu de *BLT*. Ces localités aujourd'hui non identifiables, faisaient partie sans doute des environs de Cirta.

Toujours est-il qu'elle était un « pôle religieux », accueillant les populations des alentours. Rien n'empêche que ce statut se double d'un pole d'échange : le marché. Car comment que ces multitudes « ethniques » autour de Cirta se retrouvent unies dans la même région ? Si le facteur religieux s'avère important, nous pensons que la fréquence des échanges entres les ruraux et les citadins était également « fondatrice ». Ces pratiques avaient certainement trouvé dans la ville un champs favorable. La ville prit alors les commandements des territoires des alentours: c'est les prémices de la formation régionale. En fait, cette souche se limitait à Cirta et aux territoires agricoles environnants. Elle comprenait les territoires au Nord (Azimacia- El Hamma et ses alentours), le Chéttaba , les hautes plaines avec Sigus, Tigisis, Gadiaufala (Ksar Sbahi) et s'étalant jusqu'à Thibilis (Announa). Cette « région » balbutiante avait surement une vocation agricole, alors que la ville était un haut-lieu religieux et un marché important.

Rusicade (Skikda)et Chullu (Collo) ?

Nous ne pouvons que conjoncturer que ces deux « comptoirs » portuaires n'avaient pu intégrer la région cirtéenne que durant une époque ou la fréquence des échanges avait du dépasser le cadre local et régional pour s'étaler à la Méditerranée. En effet, Cirta conservait son statut de pôle religieux et commercial, alors que les ports sur le littoral devenaient des débouchés et des « relais » de la ville–marché. Finalment ces « comptoirs » faisaient partie de l'armature régionale commandée par Cirta. Cette insertion « tardive » explique le développement des échanges entre la région et l'aire méditerranéenne. (Si on se conforme à l'histoire contemporaine, ces deux ports

avaient tendances à « revendiquer » une certaines autonomie par rapport à Cirta, alors que le hinterland, spécialement les hautes plaines « revendiquent » toujours leur attachement à la vieille capitale).

Ainsi la région cirtéenne s'était dévéloppée sur une « souche » primaire. Cette dernière constitue son étendue « minimale » au cas de repli des frontières. Cependant son «maximum » insère les débouchés naturels sur le littoral. Cette situation régionale , dans son accomplissement total correspond à ce « metagonitis » dont la limite occidentale était l'Ampsaga.

C'est cet état « régional » accompli, structuré et fonctionnel que les romains avait hérité, reconduit et inséré dans leur système administratif : *Respublica Quattuor Colonarium Cirtensium* (La Confédération des quatre colonies Cirtéennes).

Cirta soignait son image en tant que capitale d'une région en « balbutiement ». En effet, le mode d'organisation administratif, comprenant deux *sophtim* (suffètes) « éligibles » pour une période donnée, avait été également reconduit par les romains dans la forme du duumvirat qui singularisa également la Confédération Cirtéenne. L'administration employait des Scribes.

La affaires religieuses étaient également chapeautées par une caste sacerdotale composée de prêtres et des prêtresses. Alors que la pratique du culte était régie par un « personnel » qualifié.

L'arme avait ses « mishtar » et ses soldats dont des mercenaires Thraces et Grecs. Les métiers organisés en corporation, regroupait les medecins, les bouchers, les menuisiers et les fabricants d'arc.

La ville était organisée spatialement en zones d'habitat qui dut s'étendre à Sidi M'cid (suite à un excès démogrphique), en nécropoles en dehors et de sanctuaires. Pour ces derniers, celui d'El Hofra avoisinait le tophet, spécificité punique.

L'architecture durant cette époque est également perceptible à travers les vestiges trouvées en 1950, les stèles d'El Hofra et le mausolée de la Soumaa.

Commençons par l'habitat. Celui –ci , tel qu'il figure dans sa forme « traditionnelle » sur le Rocher n'est pas loin du modèle punique. Nous nous contentons uniquement de son introversion et de son « madjen ». Cette citerne que les puniques installaient au dessous de la cour centrale et qui récoltait les eaux pluviales, nous avons eu l'occasion de la voir dans quelques maisons anciennes (Zalaika et à Derb Bencharif).

Le rendu « hypothétique » du sanctuaire d'El Hofra nous oriente sur une architecture « orientale » avec une chapelle au centre d'une cour. Cependant l'étude des motifs sur les stèles montrent en quelques sortes que la société cirtéenne était à l'écoute des nouveautés architecturales developpées dans l'aire méditérraneenne. En effet, les ordres grecs se

« suivaient », correspondant à l'« apogée » de leur emploi dans la construction, à la manière des effets de modes.

Cependant, le seul édifice monumental reste le mausolée de la Soumaa. Cette « tour », dont la datation et l'hôte qu'elle abrite, demeurent objets de constroverses, souligne un registre architecturale dont l'archétype orientale, avait inséré aussi bien les « règles » que les éléments architecturaux grecs.

Cirta avait surement sa frange de « citadins » avec sa tradition, ses soucis pour l'ordre et la tranquilité et ses penchants pour la « mode ». Ce sont là assez d'arguments pour que cette société voyait dans le modèle romain des raisons suffisantes lui permettant de manitenir ses privilèges et de favoriser ses penchants.

La romanisation n'avait pas été contrariée à Cirta. Au contraire, elle trouva un back ground favorable à son épanouissement. D'ailleurs à partir du IIe S., les cirtéens se succédaient aux hautes fonctions de l'Empire.

PLANCHE N°135

LA REGION CIRTEENNE : Hypothèse de sa genèse

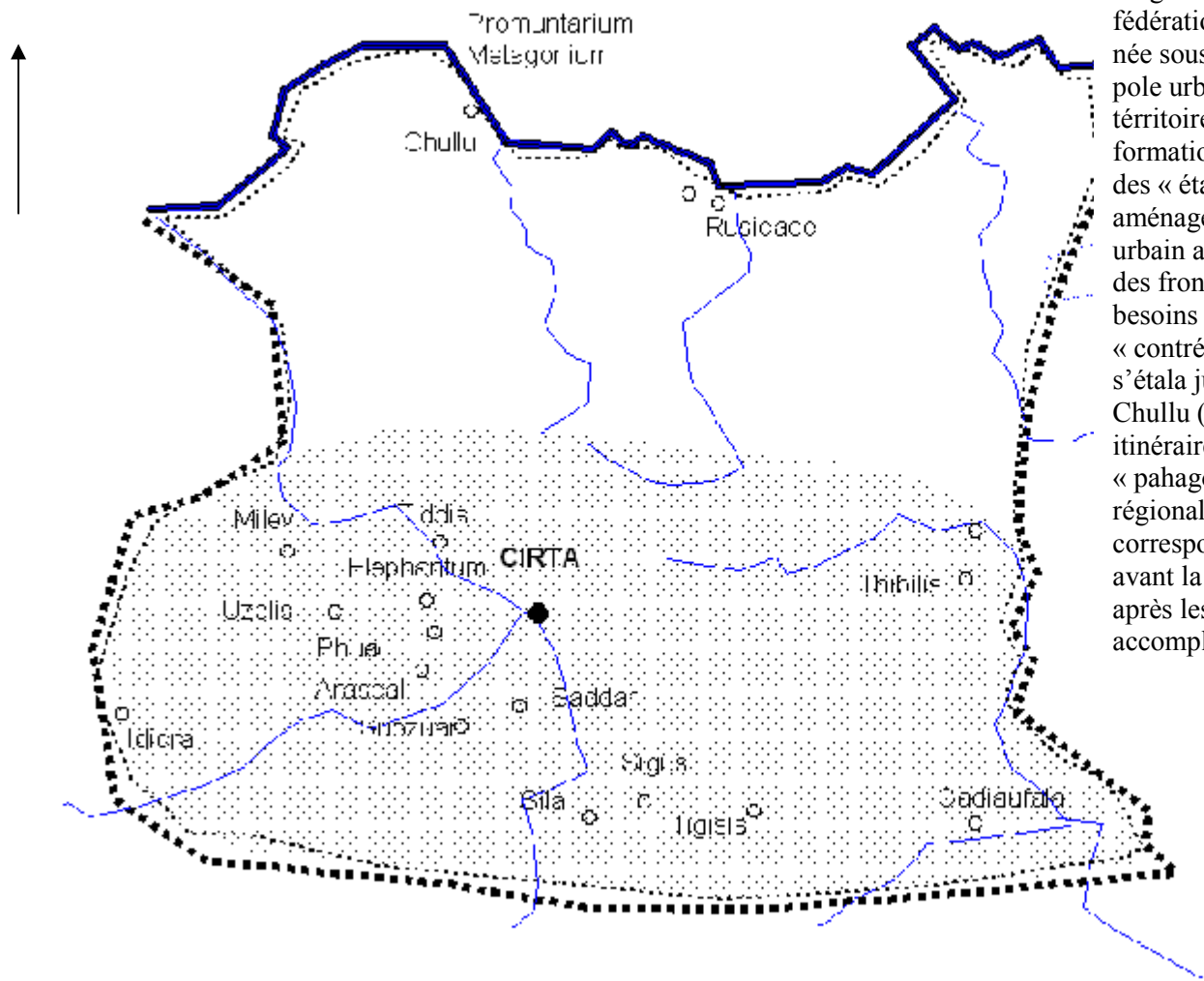

La genèse de la région cirtéenne a été entamé par la fédération des territoires autour de la ville. En effet, née sous des auspices urbaines, Cirta s'était hissée en pole urbain, religieux et comercial, commandant les térritoires des alentours. C'était la Souche de la formation régionale. Cette dernière s'était accomodée des « établissements » humains préhistoriques, des aménagements agricoles préalables dont le « fait » urbain avait favorisé le regroupement . La fluctuation des frontières de la région intervenait dans les besoins de la région d'échanger avec d'autres « contrées ». C'est pour cette raison, que la région s'étala jusqu'à ses débouchés naturels. Rusicade et Chullu (et Stora) des comptoirs déjà intégrés dans les itinéraires » maritimes tautour des , ont été « pahagocytée » dans cet élan de developpement régional. Finalement, cette région pourrait correspondre à la « métagonitis terra »qui existait avant la seconde Guerre punique, que deux siècles après les romains annexèrent dans sa forme accomplie : la confédération cirtéenne.

La souche « originelle » de la région.

Limite de la région

CONCLUSION GENERALE

Au terme de ce travail de recherche, la somme des éxpériences et des connaissances acquises dépassent nettement les résultats attendues . Au préalable, les aspects fondamentaux qui en découlent concernent les attitudes exigées qu'il faut adopter en tant que chercheur. Dans ce registre, la confiance ou la crédibilité vouée généralement aux notions « du sens commun » constituent un véritable écueil pour l'accès à vérité et à la connaissence objective. En effet l'élimination de cette « chape » reste l'unique moyen pour une confrontation directe avec l'objet étudié. Car, cette étape passée, l'objet se présente dans toute son intégralité, c'est-à-dire avec sa structure, ses relations et sa portée. Justement dans ce travail, nous avions fait les frais de cette « glissade ».

Moralité, une approche scientifique d'un phénomène commande au préalable un travail « sur soi ». Dans cette auto-conversion, l'exercice primordial consiste à mettre entre « partenthèse » toutes les connaissances que nous possédons sur l'objet et dont l'origine est inconnue ou douteuse.

En second lieu, l'orientation vers cette thématique (particulièrement l'histoire antique) nous a donné l'occasion d'évaluer de près l'état des lieux de cette « discipline ». En totale perdition, les études sur l'histoire antique algérienne, ne laissent voir aucun « avenir » tant les disciplines complémentaires disparaissent les unes après les autres. En effet, en l'absence d'une activité archéologique, le repli sur l'historiographie ne peut que favoriser l'éclosion d'un « pédantisme » réducteur. D'ailleurs ce « détour » conduit nécessairement à la redondance de l'enseignement prodigué et peut être à un « narcissisme » béat. L'autre déficience se situe dans l'absence de discipline d'enseignement des langues « mortes » particulièrement le latin et le punique dont sont écrites la totalité des inscriptions antiques .

Toujours dans ce registre, la faible présence de la discipline géographique (géographie historique) se ressent dans les discours et les attitudes des historiens. Cette remarque se confirme dans les ouvrages d'histoire où les cartes géographiques font énormément défaut et pourtant, les sujets dévéloppés veulent montrer les diffusions civilisationnelles, les peuplements ou les « conquêtes », c'est-à-dire des « établissements » territoriaux.

En somme, à défaut de déclencher un intérêt « scientifique », cette forte présence du patrimoine antique est « asservie » à des fins de consommation, systématiquement « déstructrices ». Au lieu de consacrer des investissements pour leur conservation et leur restauration, les théâtres romains que les « festivals » institués ont inséré dans une forme « d'animation » culturelle

(internationale), ne peuvent échapper à cette « érosion » lente et continue due à la « surcharge » et à une « scénographie » incongrue et abusive.

Toujours est-il, en s'intéressant à l'antiquité, nous sommes sortis un « tantinet » historien, particulièrement de l'architecture et de l'art antiques.

En troisième lieu, la majorité des publications relatives à l'histoire antique de l'Algérie date du temps coloniale. En effet, cette production avait, en quelque sorte épuisé et clos définitivement ce thème. Cependant, les legs dont nous bénéficions aujourd'hui sont souvent objet de « grandes » réserves, tant l'objectivité fait défaut. Nous l'avions constaté de près. Les disqualifications et les omissions ne se faisaient-elles pas à l'ombre d'un patronnage colonial exigeant, dont l'objectif principal à travers les « explorations scientifiques » était d'ancrer dans la mémoire aussi profondémment une « souche » européenne comme si elle appartenait à cette matrice?

Dans ce chapitre, l'enfourchement du prétexte d'achèvement de l'œuvre latino-chrétienne en Afrique, n'autorisait-il pas d'user de tous les moyens ?

Les travaux de S. Gsell, de Renier, de Cagnat, d'Albertini ont toujours cette avance pour avoir fouillé, rapporté et déchiffré les « découvertes » archéologiques avant que l'urbanisation ne les ensevelisse à jamais. Cependant, pour éviter de contrarier » le projet « colonialiste », ils étaient certainement poussés à pêcher par « loyauté » et par allégeance. Résultat, beaucoup de faits «oubliés » et éliminés en apposant des arguments souvent, sinon toujours très discutables.

Ces attitudes nous les avions également constatés à nos dépends. Inutile de les reprendre ici, mais disons que, ces « gaulois », en découvrant la « latinité » de l'Afrique, (plus profonde que dans leur patrie) étaient devenus plus allergiques à tout ce qui est punique (et orientale en général), au point ou ils attribuaient aux « guerres puniques » l'origine du conflit actuel Nord/Sud.

Soyons hyper-réalistes. Nous ne pouvons renier ces ouvrages, mais le travail qui s'impose consite à les décortiquer pour « rehabiliter » les faits « disqualifiés ». Ceci fait, les hypothèses gagneraient en crédibilité surtout sur les origines, le peuplement et la géographie antique. En quelque sorte, une décolonisation de l'histoire antique s'impose.

Avant de rendre compte des conlusions relatives directement au travail, il est important d'attirer l'attention sur la necéssité d'étudier l'antiquité, surtout en matière de fondation des villes, de l'architecture et des arts figurés.

Initialement, nous constatons que les phéniciens, en véritables « rouliers de la mer » avaient instaurés les modes de « distributions » économiques en « courtiers » et en producteurs. En effet,

ce peuple revendait dans des contrées les « marchandises » acquises dans d'autres.
D'un autre côté la romanisation rime avec l'actuel mondialisation. Cependant, la première avait des raisons pour s'énorgueillir de son cosmopolitisme et de son caratère non ségrégationniste. Cette propriété avait été à la base de la fondation de la ville avec l'***asylum***. Les empereurs Macrin et Septime Sévère n'étaient-ils pas des Africains ? Sa politique « assimilationniste » était telle que les incitations à la « civilité » avaient permis l'adhésion de vastes territoires.
La romanisation inaugura également la « société de spectacle » et des loisirs (***panem et Circenses***, disait le poète Juvenal). Aujourd'hui les sociologues ne trouvent aucune peine à faire l'analogie entre les ***reality shows*** télévisuels et les spectacles « sanglants » des arènes.
Sur le plan urbain, cultiver un mythe pour entourer la fondation d'une ville était peut être un stratagème pour entretenir sa « puissance » et sa « sacralité ». Le mythe accompagne jusqu'aujourd'hui aussi bien Rome (la Cité Eternelle), Carthage que Kairouan. Quoique, la seconde ait été éffacée par les romains, son souvenir s'était maintenu, non seulement en tant que ville ancienne, mais surtout à travers la figure mythique d'Elissa.
Le « fratricide » romuléen, le staratagème d'Elissa et les invocations d'Okba ont en commun cette cristallisation des grandes origines « urbaines » des cités. Ce qui, les place priortitairement dans le « registre » des modèles exceptionnels et idéaux.
Sur le plan « formel », le modèle punique s'attache à un « faciès » du site: la contiguité des pitons et des criques était « essentielle » à l'implantation des villes. Habiter, pratiquer les cultes, fabriquer et naviguer étaient les principales fonctions des villes puniques. Ainsi le port avec les dépôts, les zones d'habitat, le tophet et les nécropoles étaient affectés avec précision.
Le modèle romain, géométrisé et orthogonal répondait à une « partition » cosmique. Cependant les domaines publics et privés se définissaient avec une grande précision. Le cardo et le décumanus se croisant au forum, constituaient une structure urbaine « pragmatique » et mesurable, « reproduisant Rome ». Cependant, nous avions constaté que ce modèle recourait au symbolisme en cas de contrariété du site. L'exemple de Tiddis est dans ce sens très révélateur.
Le modèle arabe-musulman au Maghreb saisi à travers la fondation de Kairouan, est également « cosmique » tant son principe ne s'attache ni à un ordre géométrique particulier, ni des considérations spécifiques des sites. L'orientation de la mosquée était l'unique condition de l'« islamité » de la ville. Pour le reste, la distinction entre les domaines publics et privés était également primordiale.
C'étaient donc ces modèles urbains mystifiés que romains, carthaginois et arabes tentaient de reproduire non seulement en tant que schémas « mémorisables » (et donc

reproductibles) mais comme signe d'attachement à une « origine » sacrée.

Sur le plan architectural, les multiples visites aux villes romaines mortes (Timgad, Djemila et Tiddis), n'arrivent pas à « épuiser » les enseignements que l'on peut extraire des modes compositionnels des édifices (théâtres, thermes….) et des techniques constructives. En effet, ces sites indiquent déjà la « voie » à des conceptions viables, sans techniques « lourdes » et surtout sans effets « secondaires ». Le tout mérite une « méditation » et une analyse pratique, car les questions se précipitent: pourquoi cette volonté romaine d'aller chercher de l'eau à des kilomètres, dans des sources « les plus pures », construire aqueducs et conduits par « monts et par vaux » pour alimenter les villes et les thermes? Pourquoi «encadrer» les territoires par des centuriations ? Pourquoi construire des kilomètres de routes balisées par des milliaires ?

Toutes les réponses auront en commun le caractère pragmatique et comptable de cette civilisation, dont les inclinations pour le confort et les loisirs l'avaient poussées vers la recherche des techniques de plus en plus performantes.

Concernant le fond du travail, l'hypothèse émise au départ nous a donné l'occasion de mieux connaître l'histoire antique (et même médievale) de Cirta et de ses environs. En réalité, la région constantinoise s'était constituée depuis la formation d'un pôle urbain, Cirta en l'occurrence, soit au moins 30 siècles si l'on croit les érudits locaux du XIXe S. Formation antique ou protohistorique ?

En somme nous constatons que le fait urbain et le fait régional s'étaient succédés : cause /effet, c'est sans doute la lecture la plus approriée à ce phénomène, tant nous manquons de témoignages probants.

Cette affirmation se vérifie dans la chronologie des états « civilisationnelles » des territoires autour de Cirta.

En premier, l'état des lieux qui transparait à travers les productions matérielles se caractérise par sa divesité et par ses degrés d'éloignement des figures primives. En effet, les gravures rupestres d'El Haria, les dolmens de Bounouara, de Sigus et la poterie peinte de Tiddis sont les manifestations culturelles de communautés « isolées » et étanches.

Nous relevons dans cet état des lieux , une présence orientale très ancienne à Sigus, dont une des stèles avec écriture et de mobilier funéraire d'origine « paléo-punique », alors que Tiddis avait ses inscriptions libyques et sa poterie peinte et dont les motifs présentent beaucoup d'analogies avec les modèles mésopotamiens.

Nous sommes amenés à conclure que les territoires Sud de l'actuelle Constantine avait connu un peuplement « oriental » très ancien. Ce qui favorise ce témoignage de Procope à propos des

« migrants » cananéens, d'autant plus que Tigisis se situe dans cet ensemble territorial. Cependant les territoires Ouest (Tiddis) avaient également subi une influence peu profonde, alors que la région Est était restée étanche.

Nous avions fait remarquer que les motifs stylisés peints sur la poterie de Tiddis, les triangles quadrillées dont les jonctions sont soulignées par d'autres motifs végétaux, animaux et astraux également stylisés. Nous avions également vu que l'apprentement de ces motifs avec ceux de la Mésopotamie nous conduit à conclure à une diffusion des ces motifs, ramenés surement par des migrants.

Toujours est-il que devant cette compléxite migratoire et ethnique, nous préférons garder une certaine distance et laisser le soin à d'autres compétences pour trancher.

C'est dans l'entrée en scène de Cirta que la fédération de ces territoires et de ces peuples s'était accomplie. Si nous cherchons des indices à cette «irruption urbaine» de Cirta , nous ne trouvons que le « fond » paléo-punique de Sigus. Cette « origine » lointaine et commune avait certainement favorisé l'implantation d'une « colonie » punique citadine sur le site, en fondant la ville. En somme Cirta était née sous des auspices urbaines. C'est ce que nous avions appelé dans l'hypothèse une implantation approuvée par des tribus.

La domination de Cirta s'affirma dans la diffusion des cultes de ***Baal Hamon*** et de ***Tanit***, qui gagna les territoires des alentours. En effet, en tant que pôle religieux , Cirta était devenue le lieu de pelerinage des communautés des alentours.

Le second apport devait être son statut de « marché » central pour ces populations. En effet, pôle religieux doublé d'un pôle d'échange, c'étaient les propriétés essentielles d'une ville qui à la longue obtint le statut de capitale commandant une région.

Cette dernière constitua la « souche » de la région historique. Elle correspond à l'état « de base » de la région, c'est-à-dire à son étendue minimale. Justement, les limites régionales sont fluctuantes, elles « oscillent » suivant les conjonctures politiques et économiques (et aujourd'hui techniques, par exemple les qualités et fréquences des transports et des communications).

C'était également par rapport à ses propriétés économiques que la région s'étendit jusqu'au littoral. Nous n'avons pas d'informations précises sur les rapports entre Cirta et ses débouchés naturels (Rusicade et Chullu). Cependant nous pouvons conjecturer que cet étalement régional s'était produit à la suite d'un « boum » économique, caractérisé par une importante fréquence des échanges avec d'autres contrées méditerranéennes.

Dans ce mouvement, les ports, alors anciens comptoirs puniques avaient servi de relais pour les voies maritimes. En tant que débouchés naturels de Cirta, ces ports ont été vite mis sous le

commandement de la Capitale régionale. Ainsi, la région s'était accomplie.

Ne serait-elle pas dans la langue des grecs cette « *metagonitis terra* » (existant bien nettement avant la la seconde Guerre punique) que Polybe et Pline mentionnaient, et dont le repère «littoral » était le *Promunturium Metagonium* (le Cap Bougaroun) et avec pour limite occidentale l'Ampsaga ?

Enfin, les « informations » de Polybe et de Pline rejetées par Gsell et relatives à ce territoire, ne méritent-elles pas une relecture « désintéressée » à la lumière de cette « géographie » régionale ?

En somme, l'irruption de Cirta au voisinage de ces territoires avait favorisé et même accéléré la fédération des mégalitheurs, des artisans potiers et des graveurs d'El Haria. Ainsi, la région dans sa souche primaire était née sous le commandement de Cirta, pôle urbain, religieux et économique.

Ces propriétés urbaines globales (et externes) ont été les principales qualités qui avaient attisées la convoitise des Sittiens pour occuper Cirta et l'annexer à l'Empire Romain.

En effet, cette région était telle qu'elle ne pouvait pas être morcelée au point ou l'annexion de la Capitale entrainait tous les territoires sous son commandement. *Rusicade* (Skikda), *Chullu* (Collo), *Milev* (Mila), Tiddis, *Thibilis* (Announa) , Sigus, *Tigisis* (Ain El Bordj) et *Gadiaufala* (Ksar Sbihi) se trouvèrent de facto entrainés par cette « colonisation ».

Et comme cette région « approuva » la romanisation, la « législation » romaine s'autorisa une «dérogation », en lui attribuant un statut « exceptionnel » : *Respublica quattuor Colonarium Cirtensium*.

Concernant la ville, Cirta étoffa son image pour cultiver sa superiorité et son ascendant sur la région. Nous l'avons constaté à travers l'épigraphie, les sites des découvertes et les monuments puniques.

L'organisation socio-spatiale de la ville se décline à travers ces découvertes archéologiques.Une administration à deux *shophteim* (suffètes), dont l'eléction était si importante qu'elle était gravée sur les monnaies. Les affaires religieuses étaient sous la tutelle d'une caste sacerdotale hiérarchisée et héréditaires, avec ses prêtres et ses prêtresses. L'armée sous la conduite de *mishtar* comprenait des mercenaires grecs et thraces. Les corps de métiers organisés en corporation, regroupaient les menuisiers, les fondeurs, les fabriquants d'arcs, des medecins et des scribes.

L'organisation spatiale de la ville consistait dans un « zonage » précis. Le Rocher était affecté à l'habitat dont une extension a été implanté à Sidi M'Cid (que les chercheurs expliquent par une probable saturation du Rocher). Le Coudiat et les pentes ouest étaient réservés à la nécropole

dont l'étendue renseigne sur la durée du « séjour » punique. Quelques tombes de « types phéniciens » ont éte localisées sur le Plateau du Mansourah et à Sidi M'Cid. Cependant, le lieu commun aux établissements punique, le *tophet* était implanté sur le site d'El Hofra (au Sud/ouest de la ville). Ce dernier, situé sur une colline, dont le versant Est, abrupt descendait jusqu'à l'Ampsaga, correspondait aux propriétés des lieux adoptés par les puniques pour cette aire sacrificielle.

L'architecture des édifices empruntaient énormément aux registres grec et oriental. Nous avions constaté que les sanctuaires adoptaient les modes d'organisation spatiale des temples orientaux (Egyptiens) , alors que les détails architecturaux étaient tirés des modèles grecs. De même la maitrise de ces modèles était marquée par la répresentation des fins détails appartenant aux ordres grecs (abaque, gorgerin, échine, astragale..). L'architecture des mausolées présentait un apparentement lointain avec les modèles mésopotamiens et proches avec les modèles méditérranéen (particulièrement grecs).

Ces aspects prouvent que cette société cirtéenne était à « l'écoute » des faits méditérranéens. Ce qui la place dans un certain rang civilisationnel.

Ce back ground social et urbain était également fondamental pour attirer le choix des sittiens. En somme un société urbanisée, organisée et baignant dans l'ordre qui approuva la romanisation en préservant ses faveurs. C'est pour ces raisons que nous estimons que l'annexion de Cirta à l'empire a été obtenue « sans coup férir ». D'ailleurs, le culte punique s'était maintenu sous des appellations latinisées « *Saturne* et *Caelestis* » pour *Baal Hamon* et *Tanit.* D'ailleurs même la langue et l'écriture ont été utilisée avant que le latin ne s'étendait. Justement cette diffusion n'avait touché que les villes, dans les campagnes les paysans continuaient à parler punique et le témoignage de St Augustin, bien que déclaré durant le bas empire confirme cette assertion.

L'autre survivance maintenue durant la romanisation, l'administration à deux suffètes, qui prit alors le nom de duumvirat (puis après du triumvirat).

Le back ground social et urbain de la ville a été saisi par les Sittiens pour jeter leur dévolu sur Cirta. Cette occupation avait pris la forme d'une association de colons romains, sources du statut et une « société » urbaine adepte de l'ordre. Les intérèts mutuels avaient fini par dissoudre les « cloisons », car, plus tard nous retrouvons des noms puniques parmi les «notables » qui occupaient des postes dans la magistrature de la ville.

Les romains avaient donc hérité d'une formation régionale géographiquement définie. Son peuplement par des colons avait concerné surtout les territoires utiles. Cependant les tribu gardaient leur relative autonomie. Les *ucutamonurum*, les *Salasii, les Nagmussi* et les *Zimizii*

avaient maintenu leurs mode administratif traditionnel, les colons s'étaient plutôt implantés à *Thibilis, Sigus, Milev, Tiddis, Celtianis* et dans les grandes villes.

Très pragmatiques, les romains avaient constaté la singularité d'une organisation régionale qu'ils conservèrent en la dotant d'un statut particulier, en y insérant des colons et surtout en la « refondant » par une réactualisation compatible à leur mode économique et administratif.

Ces opérations avaient visé l'urbanisation, en fondant les *castella* et les *pagi* sur les anciens établissements humains, la restauration et la construction des routes et l'institution des *nundinae* sur les domaines des grands propriétaires (*fundi, saltus*…).

En somme, la région possédait un substrat que les romains avaient adopté « administrativement» et étoffé sur le plan des infrastructures de base.

Cependant ces opérations nous suggèrent de faire le lien avec les temps présents. En effet, les voies, les grands domaines et les *nundinae* ne sont-ils les copies antiques des actuelles villages et routes et du réseau « soukier »?

Car nous sommes tentés d'assimiler les villes et les villages de l'actuelle région constantinoise à ces anciens établissements, les routes sont celles tracées par les romains et les *nundinae* comme ces « souks » organisés en réseau périodique.

La Confédération cirtéenne n'avait fait l'objet d'aucune implantation d'une « colonie » romaine *ex-nihilo* à la manière de Timgad ou de Djemila. Cependant seules deux cités sont actuellement en ruine : Tiddis et Thibilis, le reste maintenu et la plupart est aujourd'hui des villes ou des localités consistantes.

La « refondation » de la région autour de Cirta a été également orientée sur la « refondation » de la ville. En effet, grâce à ce *back ground* préromain, la ville s'était trouvée très tôt comme une véritable pépinière d'hommes d'état. Ces derniers attegnirent des fonctions dans les hautes sphères de l'empire. Militaires ou civils, ces « personnalités » avaient surement fait bonne figures pour que d'autres cirtéens les rejoignirent à ces postes.

Socialement, la société se décline à travers les inscriptions épigraphiques. Une société urbaine, qui surexposait ses réussites à coup de burin. Ses gouts, sa philosophie, ses « branchements » à l'hellénisme dénotent ses penchants à la nouveauté et la mode.

Assurer le confort urbain a été surement une priorité dans l'aménagement de la ville. En effet les aquducs, les citernes et les viaducs avaient été des « grands chantiers » romains pour hisser la ville au rang de « métropole » à l'image des autres capitales.

Le théâtre avec ses troupes (*scenicus viarium*), les thermes et les *villae* sont des appuis à cette

« urbanité » qui égalait celle des grandes villes latines.

Si la ville avait connu quelques édifices « consentis » par des magistrats locaux, tel que *l'arcus Triumphalis* de *Natalis*, le Capitole, le véritable aménagement sans aucun doute a été consécutif aux faveurs de Constantin. En signe de reconnaissance pour une cité qui avait pris son partie contre Maxence, Constantine, son nouveau nom, a été hissée au rang de Capitale d'une province englobant toute l'ancienne Numidie.

Cette promotion était accompagnée de travaux de restauration et d'aménagement. Trois forums des voies marquées par des arcs et des tétrapyles, des basiliques, des édifices tétrastyles, des mobiliers urbains ont été le lot qui avaient étoffés le relookage de cette capitale.

Notre tentative de restitution, « déchiffrée » à partir du tracé de la ville « ottomane », laisse confirmer que la structure de base de la ville a été initiée par les romains. En effet, les citernes, les thermes, les voies, les places et le pont d'El Kantara ont été exploités par les civilisations et les occupants qui avaient succédés aux romains.

L'intermède vandale et byzantin n'avait pas été si « marquant », car, à la situation instable de cette période, la région était « effacée ». Constantine a été quand même le siège du *Dux Numidae*, ce gouverneur de la subdivision militaire byzantin.

L'islamisation de Constantine s'était éffectuée également « *sans coup férir* ». Ce caractère des citadins, adeptes de l'ordre, les fait souvent approcher des « vainqueurs ». Cette attitude leur permettait de préserver leur faveur et leur biens. (Ces mêmes positions ont été adoptés face aux romains, aux conquérants arabes, aux turcs et à la colonisation française. Nous nous référons à M.Lacheraf, ou il cite une lettre adressée par des « *bourgeois* » de Constantine à l'amiral Gueydon (en 1871). Ils « *se dépeignaient eux-mêmes sous les traits de citadins, « aimant le calme, la paix, la tranquilité et le bien-être » ; adonnés « au négoce, à tous les genres d'industries », ils ont « le respect de l'ordre et de l'autorité et cherchent à vivre dans l'aisance » »*[1].

Durant la conquête arabo-musulmane, la région s'était encore illustrée par l'entrée en lice de la tribu des *kotama*. L'ancienne *gentis ucuthamonurum* avait fourni les troupes aux chiites. Ibn Khaldoun était formelle, toute la région s'était unie derrière le chef du moment.

La « souche » de région réapparait sous le règne Hammadite et la ville connut un regain important dû à son caractère urbain. Durant cette période, la région avait connu un développement « économique » et culturel à la faveur d'un intermède « paisible ».

Les Hafsides reconstituèrent administrativement la « province de Constantine », dont les « sultans » étaient issus. Seulement les « intrigues » du sérail n'avaient pas favorisé un

développement conséquent.

Les turcs trouvèrent une province «structurée » autour de Cirta, alors que les territoires éloignés exposaient leur désobéissance au pouvoir beylical. Pour ce dernier, la région ne se concevait qu'en termes « *fiscaux* » qu'il n'hésitait pas à organiser des « expéditions punitives ». Les seuls « aménagements » apportés à la région avaient touché la zone littorale , et ce, pour ses retombées fiscales. La ville de Constantine avait connu, elle aussi , les faveurs de Salah Bey. Ce dernier entreprit d'énormes chantiers urbanistiques. Cependant, ces « libéralités » ont été vu en « haut lieu » comme des velleités indépendantistes.

« L'autonomie » est également un caractère attaché à cette région. En effet, son « unité » et son accomplissement incitent à cette « suffisance ». Les exemples foisonnent : durant la période romaine, son attachement à la Proconsulaire ou à la Numidie, n'était que symbolique. Durant l'intèrmède Hafside, plusieurs gouverneurs de cette province avaient nourri des idées d'usurpation.

Les colonisateurs français, conscients de la valeur hautement historique et régionale de la ville n'avaient pas hésité lui attribuer le commandement de la Province de l'Est. Ce statut s'était poursuivi sous forme de Chef lieu de Département.

Aujourd'hui, même en l'absence d'une politique instituant une échelle d'organisation territoriale intérmédaire (entre le national et le wilayal), la région continue à fonctionner mais sous une forme « officieuse ».

La région de Constantine se replie sur sa souche primaire, en se superposant plus ou moins sur les limites de la Wilaya. En effet, le laminage territorial n'a pas pu juguler la polarisation de Constantine, même si Annaba reste une sérieuse conccurente.

En conclusion, Nous avons essayé de monter la profondeur historique de la région Constantinoise. Cette région dont le principal fédérateur et « moteur » reste Constantine, a tendance à s'effriter « territorialement ». Ce laminage est initié par les considérations administratives et planificatrices (donc théoriquement scientifiques) ignorant superbement la réalité régionale. Et pourtant cette dernière se manifeste au quotidien par la fréquence des flux, des pratiques et des mouvements (qui sont en majorité d'un ordre spontané et imprécis).

Si les appuis sur la science visent un rendement éclatant, nous constatons que l'ignorance des « situations » régionales pourtant si prégnantes produit un « réductionnisme » inhibiteur. La planification se poursuit dans la recherche d'une « meilleure » intégration nationale, en s'appuyant sur un volontarisme « politique », cependant la mise entre parenthèses des singularités régionales fournit des données insuffisantes et souvent complètement faussées pour

les planificateurs.

Résultat : la rationalité des méthodes conduit vers un « nivellement» territorial, se traduisant par une forme de « redistribution » des investissements et des richesses, alors que les capacités locales en matière d'encadrement et donc de fructifications sont souvent en déçà des données de la programmation.

En bref, l'absence d'une politique régionale favorise l'émergence du régionalisme. Ce dernier s'appui sur les particularismes ethniques et culturels pour se dévélopper. Il prend alors la forme d'une « revendication » affichée à différentes échelles territoriale. En effet , il s'affirme « verbalement » au niveau de plusieurs communes se trouvant annexées à des wilaya, avec qui elles n'ont pas d' «affinités » préalables (dues à des conflits tribaux anciens).

Ces attitudes sont souvent traduites par les « notables » en « revendications » du statut de « wilaya », d'aéroport ou de ville Nouvelle….Comme si chaque «localité » veut assurer son armarture et son autonomie.

Concernant le discours des citadins, cette attitude est également une forme de « régionalisme » tant elle s'appuie sur des spécificités culturelles et comportementales.

Cependant, à Constantine, ce discours pêche par « méconnaissance » de la réalité urbaine de la ville. Car, si Cirta avait fédéré les territoires autour d'elle, son existence n'est assuré que par la survivance de la région. D'ailleurs, depuis l'antiquité les pricipaux propriétaires des terres agricoles des environs, sont issus des tribus des alentours et habitait en ville.

Finalement, dans un pays hautement « historique », il y a des attitudes, des formations territoriales, sociales et éthniques, des rapports psychologiques, des affinités, des équilibres qui s'étaient forgées au fil du temps, autant les mettre en valeur pour les adapter en tant que critères « incontournables » dans la planification.

En d'autres termes, au-delà de son usage instrumental, la région doit être institutionnalisée en tant que palier intérmédiaire, à la fois politique, économique et territorial. La mise en valeur de la diversité culturelle[2] (ethnique, linguistique) permettra aux différentes formations sociales de participer au rythme et aux modalités du developpement local, régional et national. Car, juguler les « revendications » culturelles, ne peut s'accomplir que par une reconnaissance de la diversité culturelle que chaque « région » gerera à son niveau. Ainsi, une politique recentée sur le developpement trouvera un environnement social et politique dépourvu des « particularismes » régionaux ralentisseurs.

Les villes retrouveront leur statut de creuset régionaux, avec pour fonctions fondamentales, la polarisation, la régulation, l'encadrement des échanges. Dans ce sens, les pôles d'excellence

émergeront face à cette « uniformité » et ce nivellement épuisant et factice.

Notre conviction provient d'une posture envers la région, cette formation qu'il ne s'agit pas de concevoir à partir d'un découpage spatial théorique, même sous des prétextes aussi nobles. Il s'agit de l'identifier en se basant sur les rapports historiques, sur le maintien des fréquences des flux et de la complémentarité socio-économique et culturelle.

Car cette « portion du territoire » recèle sa propre structure fondatrice et sa légitimité qui souvent contrarie les conceptions « préfabriquées ». L'institutionnalisation de cet ordre spatial ne peut que conduire vers un meilleur rendement politique, social et économique. Ce sont ces considérations qui nous place sur le palier de lancement vers la bonne gouvernance….

Comme mot de fin, nous avons la nette impression, le temps de cette « épopée », (ou, au terme de ce « peplum », qui ne manque d'ailleurs pas de « passion »), que nous allons titillé certaines « sensibilités ». Probablement, elles vont nous insérer dans une catégorie « donquichottiste » moderne ou nous flanquer un qualificatif d'iconoclaste. Aussi en guise d'indulgence, nous ne prétendons à rien d'autre qu'à adopter une attitude scientifique ….

[1] LACHERAF M. L'Algérie Nation et société.Ed.SNED. Alger.1978.(2eme Ed). en p. 184.
[2] Aujourd'hui les cultures régionales ne sont considérées que par leur aspects « folkloriques » occasionnels.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE RELATIVE AUX CIVILISATIONS ANCIENNES

DIEHL Ch.

- Histoire de l'empire byzantin.Ed.A.Picard.Paris.1934.247 p.

YOURCENAR M.

- Mémoires d'Hadrien. Livre de Poche.Paris.1973.490 p.

MOMMSEN T.

- Histoire des romains. Lib. Franck. Paris .1872. (8T).Liv.V.Chp.9.

LANCEL Serge

- Carthage. Ed . CERES.Tunis.2000. en p. 308.

MOSCATI S. (Sous la direction)

- Les phéniciens. Ed Stock.1997.

PICARD G

- Le monde de Carhage. Ed.Correa/Bucher.Chastel.Paris.1957.

PICARD G et Ch.

- La vie quotidienne à Carthage au temps d'Hannibaal . IIIe S. av. J-Ch.. Hachette. Paris.1958.

PIRENNE G.

- Civilisation antique . Ed.A.Michel. Paris. 1957

CONTENAU G

- La civilisation phénicienne. Ed.Payot. Paris.1928.

CROISET M

- La civilisation de la grèce antique. Ed Payot. Paris.1969.

GRIMAL P.

- La civilisation romaine.Ed.Arthaud.1960.
- Dans les pas des césars .Lib.Hachette.Paris.1955.
- Romains, grecs et latins . NRF.Lib. de la pleiade. Paris .1958.

HOMO L

- Rome impériale et l'urbanisme dans l'antiquité. Ed.NC Michel.Paris.1951.

YOURCENAR M.

- Mémoires d'Hadrien. Livre de Poche.Paris.1973.490 p.

DIEHL Ch.

- Histoire de l'empire byzantin.Ed.A.Picard.Paris.1934.247 p.

TITE –LIVE

- Histoires romaines. Ed.la Pléiade .Paris.1969.

APPIEN

- Histoire romaine. Ed.Les Belles-Lettres. Paris. 2001

SALLUSTE

- Conjuration de Catalina. Guerre de Jugurtha. .Flammarion.Paris.1990.

PLINE L'ANCIEN

- Histoire naturelle. Ed.les Belles-Lettres. Paris. 1980

POLYBE

- Histoire. Histoire. Ed.la Pléiade .Paris.1970

ARISTOPHANE

Les guêpes.Trd. H.Van Daele. Ed. Les Belles Lettres. Paris.1998.

BIBLIOGRAPHIE RELATIVE AUX NOTIONS GENERALES

(La géographie, la cité, la ville, l'architecture, l'archéologie et les arts)

Fustel de COULANGES

- La cité antique. Imp.Saveraisses.1959

HUOT J-L.

- Naissance des cités .Ed.Nathan.Paris .1990.

RAYMOND A.

- Grandes villes arabes à l'époque ottomane. Ed.Sindbad.Paris.1985.

MARCAIS G.

- L'art musulman.Ed.PUF.Paris.1962.186p.

POUCET J

- Romulus : fondateur et premier roi de Rome. Autopsie d'une légende. In FOLIA ELECTRONICA CLASSICA . Louvain La neuve. N°2. Dec.2001.

RAGON M

- L'homme et les villes. Ed Berger Levrault.Paris.1985.pp.68-69.

DEPROOST P-A

- Rome. Les enjeux idéologiques d'un mythe urbain. In FOLIA ELECTRONICA CLASSICA. Louvain La neuve.N°2.Dec.2001

PERRIN Y.

- Rome. Paysage urbain et histoire. Ed.Hachette.Paris.2002.en p.47.

BONDI S.Ph.

- L'urbanisme et l'architecture. in Les Phéniciens.(Sous la direction de S.Moscati).

Cl REYNIERS.

- Toponymie et arpentage. In Revue Internationale de l'Onomastique. N° 17.1960. en p. 203.

FANTAR MH

- Kerkouane .Alif. Ed.Méditer.Tunis.1998.

KHANOUSSI M.

- Dougga. Minsit.Tunisien De la Cult.Tunis.2002.

DUVAL N. BARATTE F

- Les ruines de Sufetula .STD.Tunis.1973.

VITRUVE

- Les dix livres d'architecture. Ed. P.Mardaga.Bruxelles/Liège.1979. Trad. C.Perrault.1684.

GLOVIN J-Cl.

- La restitution de l'image et l'image de restitution. Cours de Tunis. Année V.II. 16 p.

LEFEBVRE H.

- La révolution urbaine.Ed.Gallimard.Paris.1970.

PANERAI Ph. DEPAULE J-Ch. DEMORGEON M. VEYRENCHE M.

- Éléments d'analyse urbaine. Ed.AAM 1975.

BOUDEVILLE J-R.

- Les espaces économiques. Ed.PUF.Coll.QSJ ?.Paris.1964.

FREMONT A.

- La région espace vécu .Ed.PUF.Paris.1976

BAILLY AS.

- Percevoir la région ; territorialité et images mentales. In ESPACES ET SOCIETES. N°41.Juin/dec.1982.pp.173-177

DOLLFUS O.
- L'espace géographique. Ed .PUF. Coll.QSJ ? Paris .1970.

LABASSE J
- L'organisation de l'espace. Ed. Hermann. Paris .1971. en p.403

GRABAR O.
- Reflexions on the study of Islamic Art in *Mouqarnas*.1983.

SCHULZ Ch-N.
- *Genius Loci*. Ed. P.Mardaga. Bruxelles/liège.1982.en p.28.

VIOLLET-Le-Duc.
- Entretiens sur l'Architecture.Ed P.Mardaga Bruxelles/liège.1980 (1ere ed.1863)..

COLE E (Sous la direction de).
- Grammaire de l'architecture. Ed Dessain et Tolra.2003.

MOREUX J-Ch.
- Histoire de l'architecture. Ed. PUF. Coll.QSJ ?Paris .1964.

RIPERT P
- Dictionnaire illustré d'archéologie.EDL.Paris.1999.

BIBLIOGRAPHIE RELATIVE A L'ALGERIE ET L'AFRIQUE DU NORD

LANCEL Serge
- L'Algérie Antique.Ed.Mengès.Paris.2003.
- Carthage. Ed . CERES.Tunis.2000. en p. 308.

BALLU A
- Les ruines de Timgad. Antique Thamugadi. Neurdein Fr.Imp.Ed.Paris.1911. p.61 -62.

SALAMA Pièrre
- Les voies romaines de l'Afrique du Nord. Imp. Off.du Gouv. Général de l'Algérie. Alger.1951.pp.50-51.

GAUTHIER E-F.
- Les siècles obscurs du Maghreb. Ed. Payot. Paris 1935.en p.117.
- Genséric Roi des vandales.Ed.Payot.Paris.1935.337 p.

GSELL S.
- L'Algérie dans l'antiquité. Typo.A.Jourdan.Alger.1903.
- Atlas archéologique de l'Algérie.Ed.Fontemoing.Paris.1911.
- Histoire ancienne de l'Afrique du Nord. Ed.Hachette. Paris. 1921-1928 (8.t.).
- Les monuments antiques de l'Algérie. Ed. Fontemoing. Paris. 1901 (2.vol)

JULIEN Ch-A.
- Histoire de l'Afrique du Nord.Ed.Payot.1961 T1.231.

MESNAGE J.
- Romanisation de l'Afrique.Ed.Beauchesne.Paris.1913.

FEVRIER P-A.
- Observations sur la tribu dans le Maghreb Antique. In ***Actes du IIIe Congrès d'Histoire et de civilisation du Maghreb***. Oran 26.27 et 28.Nov.1983. Ed.OPU.Alger.pp.29-39.
- L'art de l'Algérie antique. Ed.E.de Boccard.Paris.1971.
- Djemila **.** DAC.SD.AMMHA Alger.1968.

ALBERTINI E.
- L'Afrique romaine. Ed AMG.Paris.1938

POULLE A.
- Inscriptions de Maurétanie Sétifienne et de la Numidie.In ***RSAC***. Vol.XIX.1878. Imp. L. Arnolet et Ad. Braham. onstantine.1879. pp.313. 430.

PROCOPE.

- Histoire de la guerre des Vandales. Livre I.Parag.III. (Figurant dans Dureau de la Malle.Histoires des geurres des romains des vandales et des byzantins.Lib.Didot.Paris.1852.391p

CAMPS-FABRER H.

- L'origine des fibules berbères d'Afrique du Nord. In *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée.* N°.13-14.Sept.1973..CNRS/Univ.Aix-Marseille. Pp.217-238.

BERTHIER A.

- L'Algérie et son passé. Ed A & J.Picars.Paris.1951.

SHAW Th.

- Voyages de Mons.Shaw M.D. dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant. Ed.J.Neaulme.La Haye.1743.

MERCIER G.

- Corpus des Inscriptions Arabes et Turques. Dep. Constantine.

ISNARD H.

- Le Maghreb. Ed. PUF. Paris. 1978. 247 p.

DESPOIS J. & RAYNAL R.

- Géographie de l'Afrique du Nord-Ouest. Ed.Payot.Paris.1967.570 p.

.**COTE M.**

- L'Algérie.Ed.Masson.A.Colin.Paris.1996.253 p.
- Paysages et patrimoine .Guide de l'Algérie.Ed.Media-plus.Constantine.1996.
- L'Algérie L'espace retourné. Ed.Media-plus.Constantine.1993.

BENNOUNE M.

- Les fondements socio-historiques de l'Etat Algérien contemporain. In *L'Algérie et la Modernité*,(Sous la direction de A.El Kenz.) .pp.33-80.Ed. Séries des Livres du CODESRIA..Dakar.1989.

AGERON Ch-R.

- Histoire de l'Algérie contemporaine.Ed.PUF.Paris.1964. 126p.

CORNATON M.

- Les regroupements de la décolonisation en Algérie. eds Ouvrières.Paris.1967.295 p.

KADDACHE M.

- L'Algérie durant la période ottomane.Ed.OPU.Alger.2003.
- L' Algérie médievale. Ed.ENAL. Alger.1992.188 p.
- L'Algérie dans l'antiquité. Ed.SNED.Alger.1982.

NOUSCHI A.

- Les villes dans le Maghreb précolonial. in *Système urbain et développement au Maghreb*.Ed.OPU.Alger.1983.pp.37-53.en p.44.

M. Ben Abi Abi Ar Raini (El Kairouani).

- Histoire de l'Afrique. (1681) Trd.MM.Pelissier et Ramusat 1889. Imp.Royale.Paris.512p.

LAROUI A

- L'histoire du Maghreb.Ed.Maspéro.Paris.1970. 390 p.

EL BEKRI

- Description de l'Afrique septentrionale. Trad. Slane.

CAMBUZAT J-L

- L'évolution des cités du Tell en Ifriqya du VIIe au XI e Siècle. Ed.OPU.Alger.1986.(T2)

BOUROUIBA R.

- Les H'ammadites. Ed. ENAL. Alger.1984.

- L'art religieux musulman en Algérie.Ed.SNED.Alger.1981 (2eme ed.).

CAMPS G..

- Berbères aux marges de l'histoire. Ed.Héspérides.Paris.1980.
- Les Berbères. Ed Alif./edisud.Toubkal. 1996.
- Le néolithique méditerranéen. Ed Alif./edisud.Toubkal. 1998

Cl REYNIERS.

- Toponymie et arpentage. In Revue Internationale de l'Onomastique. N° 17.1960. en p. 203.

RAVOISIE A.

- Exploration scientifique de l'Algérie. 1840/44.Paris.1946

DELAMARRE H.

- Exploration scientifique de l'Algérie. Vol I. Archéologie.Paris.1950.

CINTAS P.

- Contribution à l'étude de l'expansion carthaginoise au Maroc. in ***Publication de l'IHEM***.T.LVI.1954.

JEAN-LEON L'AFRICAIN.

- Description de l'Afrique. Lib. D'Amérique et d'Orient. Paris.1981. Trad.A.EPAULARD .

BRAHIMI C.

- Initiation à la préhistoire d<e l'Algérie. Ed.SNED.Alger.1977

ATOUI B.

- Toponymie et espace en Algérie. Ed.INC..Alger.

DJENDER M.

- Introduction à l'histoire de l'Algérie. Ed.ENAL.Alger.1981.

BOUCHENAKI M

- Villes antiques de l'Algérie. Ed Minist. De la Cult. Alger.1978.
- Jughurtha, un roi berbère et sa guerre contre Rome. In ***Les Africains*** .T4. Ed.JA. Paris.1977 (sous la Direction de Ch-A.Julien)

CHENITI MB

- La colonisation romaine du Maghreb .Ed.ENAL.Alger.1985 (En arabe).

BALLU A

- Les ruines romaines de Timgad. Neurdein F.imp.Paris.1911.

DOUEL M.

- L'Algérie romaine. Forums et basiliques. Ed.Cm et C.Paris.1930.

LESCHI L

- Djemila l'antique Cuicul. Off. Coll.P.Alger.1950.

LASSUS J

- Visite à Timgad. Dir. A.et C. SD.M.MH.Alger.1969.

GINTHER P

- Occupation romaine de l'Afrique du Nord et de la région de Sétif. Ed.Baraham. Constantine.1940.

ALLAIS Y

- Djemila . SED Belles Lettres.Paris.1938.

COURTOIS Ch.

- Timgad. Imp.off.1951.

MOREAU JP.

- Les grands symboles méditerranéens dans la poterie algérienne. Ed.A liv Ouv.Alger.2000

COURTOIS Ch.

- Les vandales et l'Afrique. Ed.Arts graph. Et mét. Paris.1955

IBN KHALDOUN

- Histoire des Berbères. Trd.De Slane.Ed.Berti.2003.Alger

BIBLIOGRAPHIE RELATIVE A CIRTA/CONSTANTINE

BERTRANDY F.

- Une grande famille de la confédération Cirtéenne. Les Antistii de Thibilis. In ***KARTHAGO***. XVII. 1976.pp.195-202
- Notes à propos d'un Fundus (CIL VIII 6351) de la région de Cirta (Constantine) en Numidie. In ***Antiquités africaines***. T.27.1991.p.157-166.
- Motifs architecturaux sur les stèles votives à Ba'al Hammon au sanctuaire d'El Hofra à Cirta (Constantine) III e – I er siècles. In ***Actas del congresso internacional de estudios fenicios y punicos.***. pp.1153-1170. Univesidad de Cadiz.2000.
- Les représentations du « signe de Tanit » sur les stèles votives de Constantine.IIIe-Ier S.av J-C. ***Estratto da Ravista Di Studi Fenici***. Vol.XXI, 1.1993. CNDR.Roma.1993 *(Istituto per la civilta fenicia e punica.)*

BERTHIER A et GOOSSENS S.

- Constantine. Imp Toulousaine.1964. en p.53..

BERTHIER A et CHARLIER R.

- Le sanctuaire punique d'El Hofra. Constantine. Arts et Metiers Graph.Paris.1955.

BERTHIER A. LOGEART F.

- Gravures rupestres de Sigus. In Revue Africaine.1937.pp. 391-393

BERTHIER A.

- La Numidie, Rome et le Maghreb.Ed.Picard.Paris.1981
- *Constantina*. Raisons et répercussions du changement de nom .in ***RSAC.*** Vol LXXI.1969.1971.p79.89.
- Tiddis .in *RSAC* .Vol.LXV.1942 . Ed. Braham. Constantine.pp.141-153.
- Tiddis. Antique Castellum Tdditaniorum. SDAMMHA.Alger.1972.
- Un habitat punique à Constantine. In ***Antiquités Aricaines*** T XVI.1980.
- Les bazinas de Tiddis in Libyca.4. 1956. pp.147-153.
- Constantine. Carrefour méditerranéen.-Sahara.Alger.1961.
- Découverte à Constantine de deux sépultures contenant des amphores grecques. In Revue Africaine.1943. pp. 23-32.
- Colonia Cirta Sittianorum. In ***RSAC*** T. LXIX.1957/58/59 .pp.116-117

CHERBONNEAU A

- Notice archéologique. In Annuaire de la Société Archéologique de la Province de Constantine (ASAPC) .1862.
- Inscriptions latines découvertes dans la province de Constantine depuis le commencement de l'année 1860. in ***Annuaire de la Société Archéologique de la Province de Constantine***.1860.1861.Alessi & Arnolet.Constantine.pp.134.184. .
- Notice archéologique. In ***Annuaire de la Société Archéologique de la Province de Constantine***. Alessi et Arnolet lib.imp. Constantine.1862.
- Inscriptions découvertes dans la Province de Constantine. Depuis le mois de Septembre.1861. In ***Annuaire de la Société Archéologique de la Province de Constantine***.1862. Alessi et Arnolet lib.imp. Constantine.1862. pp.76-260.

- Notice archéologique sur Ain El Bey (Respublica Saddaritanorum). In ***Annuaire de la Société Archéologique de la Province de Constantine.****1862*. Alessi et Arnolet lib.imp. Constantine.1862. pp.1-36**.**

MEISTER M.

- Vestiges d'un monument découvert à Constantine dans la rue Combes auprès de la mosquée Si Hamouda. In ***RSAC.***Vol.VII.1875.pp.66-68.

BRUNON (Colonnel).

- Note sur les vestiges d'un monument découvert à Constantine dans la rue Combes auprès de la Mosquée de Si Hamouda. . In ***RSAC***.Vol.VII.1875.pp.61-65

PIGANIOL A. & HG PFLAUM.

- Borne de Ksar Mahidhiba.in ***RSAC*** .T.LXVIII.pp.217-228.1953.

MAGUELONNE J.

- Une statue de l'empereur Constantin. In ***RSAC*** Voll.Ser.5.1917/1918 .Imp.Braham. Constantine. pp.209.224.

ESSAID S.

- *Nefekh El Azhar Amma fi madinet qacentina mina el akhbar*..Imp.ARJ.Bouzareah.1994.(En arabe)

JOLEAUD

- Les origines de Constantine .in *Bull de la Soc.géographique* d'Alger.1918.

VARS Ch.

- Cirta, ses monuments, son administration .1896.

MEULEMAN J. H.

- Le Constantinois entre les deux guerres mondiales.ed.OPU.Alger.1991.338 p.

VAYSSETTES E.

- Histoire de Constantine sous la domination Turque de 1517-1837. Ed Bouchène.2002. 255 p.

GRANGAUD I.

- La ville imprenable.Ed.Media-plus.Constantine.2004.368p

MERCIER E.

- Histoire de Constantine, au XVIeme Siècle. Elevation de la famille El Feggoun. Ed.Arnoulet.Constantine.1879.
- Histoire de Constantine. Moule et Biron.Imp.Ed. Constantine.1903.

El Mobarek Hadj Ahmed.

- Kitâb Tarikh Qosantina . in *Revue Africaine.* Vol.57.1913. Trd. A.Dournon. pp. 265-305.
- *Ta'rikh H'adiret Qusantina*. Ecole.Prat.d'Et.Arabes. Alger.1952. (en Arabe)

CHABASSIERE J.

- Fouilles faites à Ain El Bordj.in ***RSAC***.1883. en pp.222-235.

BONNELL J.

- Monument gréco-punique de la Souma (près de Constantine) .in ***RSAC***. 6eme Vol .de la 5eme Série.1915. Constantine.1916.pp.167-186.

CAMPS G.

- Massinissa ou les débuts de l'histoire. Ed. Metiers et Arts graph.Alger.1961.en p.263.
- Aux origines de la Bérbérie. Monuments et rites funéraires protohistoriques. Ed. Met.et Arts Graph.Paris.1961.

CAMPS G & CAMPS FABRER. H

- La nécropole mégalithique de Djebel Mazela à Bounouara. CRAPE. Amc.Alger 1964.

THEPENIER E.

- Réflexions et suppositions au sujet des découvertes faites à la Souma. in ***RSAC***. 6eme Vol .de la 5eme Série.1915. Constantine.1916.pp.185-199.

RAKOB F.

- *Numidische königsarchitektur in nordafrika*.In Die Numider.Rheinland. Verlag.Gmbh.Koln.Bonn. pp.119-179. (En allemand)

Cl BRUNON

- Mémoire sur les fouilles exécutées au Madres'en. Mausolée des rois Numides par la SAC en Avril, mai, juin.1873. In ***RSAC***….

Cl REYNIERS.

- Concernant la métrologie du sanctuaire d'El Hofra. In ***RSAC.*** Vol.LXX.1957/58/59.pp.119-123.

BOSCO J.

- Introduction à l'établissement des phéniciens à Cirta. In ***RSAC***.8eme Vol.5eme Série .ou Vol.51.Années.1917/18.Imp.Braham.Constantine.1919.pp.81.203.
- Inscriptions sémitiques inédites. In ***RSAC***. 1912. pp 237-249
- Toponymie phénicienne. In ***RSAC*** T. LI 1917/18.p.201.

PELLEGRIN A.

- Recherche sur l'étymologie de Cirta. in ***IBLA***.1949. en p.234.

REBOUD V.

- Quelques mots sur les stèles néo-puniques découvertes par Lazare Costa. In ***RSAC.*** 8eme Vol.2eme Série .1878.pp .434-462..

DAHO KK

- Les inscriptions libyques et puniques. In ***L'Algérie au temps des royaumes Numides***.Ed.Samogy.Paris.2003.pp.30.32.

BENZEGGOUTTA M.

- Cirta/Constantine se Massinissa à Ibn Badis. Ed.Apc Constantine.1998.

BOUCHAREB A.

- L'antique Cirta. Charisme, souveraineté et mémoire. In ***EurOrient***. N°14. 2003. pp 98-123.

BACHE P-E.

- Le tombeau de Praecilius. In ***RSAC***. 1856 Constantine

HEURGON J.

- Les origines campaniennes de la Confédération Cirtéenne. In ***LIBYCA***. 1957. T.VI. pp.7-24.

LEBEBVRE G.

- Corpus des gravures et des peintures rupestres de la région de Constantine. CRAPE. Alger.1964.

EL ANTRI M.S.

- *Tharikh qacentina*. (Annoté et présenté par Y.Bouaziz).Dar Houma.Alger.2005.(en Arabe)

LAHCENE R.

- *Adhrihet El moulouk En noumidia wa el mour* (Les mausolées des rois numides et maures).Dar Houma.2004. (En arabe)

FILALI A. LAROUK M.H

- *Madinet qacentina*. Dar El Baath.Constantine .1984. (En arabe)

LAROUK MH

- Constantine. Étude en géographie urbaine. Ed.OPU.Alger.1985. (En arabe)

AIBECHE Y.

- Le mausolée royal de la Soumaa. In ***L'Algérie au temps des royaumes Numides***.Ed.Samogy.Paris.2003.pp.97-100.
- De Cirta à Constantine. In **Constantine, une ville des héritages**. Ed.Média-plus. Constantine.2004. pp. 15-30.

COLONNA C.

- Deux mausolées royaux de Numidie. . In ***L'Algérie au temps des royaumes Numides***.Ed.Samogy.Paris.2003.pp.109-112.

VICREY M-G.

- Contribution à l'étude des caveaux phénico-bèrbère et des tombes doméniques de la région de Sila et de Roknia. In *Acte du 1er Congrès des Sociétes savantes de l'Afrique du Nord*..Alger.10-11 juin.1935.Public. SHA.

POULLE A

- Les bains de *Pompeianus* in ***RSAC***. 1878. pp.432.

CAHEN A.

- Inscriptions puniques et néo puniques de Constantine (El Hofra).***RSAC***.1878. pp.252.283.

SOYER J

- Les cadastres anciens de la région de St Donat. In **Antiquités Africaine**s.N° 307. 1973.

C et G PICARD

- Le sanctuaire punique de Cirta .in *Revue Africaine*. T.XLVII. 1956.

BIESSE EICHELBRENNER M.

- Constantine. La conquête et le temps des pionniers. 1948.

BOUROUIBA R

- Constantine. Ed MICult. Alger.1978.

ANNEXES 2 :
DERNIERE DECOUVERTE ARCHEOLOGIQUE .Janv.06. (sise au 11 Rue Bentahar)



Alors que nous avons clos ce travail, quelques vestiges ont été annoncés par le propriétaire d'une maison sise au 11 rue Bentahar (Constantine). (voir El WATAN du 15 Janvier 2006).

La plus récente des découvertes est une mosaique romaine. Nous identifions sans problème le coin d'un « bandeau » ou d'une frise marquée par un entrelac en torsade. (Ph.1.). Les tesselles utilisé sont de trois couleurs, noires, ocres/rouges et beiges. La structures des soubassements est une serie de deux voutes à claveaux de basses heuteurs. (Ph.2.)

Photo .1

Ces indices suggèrent en première analyse un édifice thermal, avec ses « reservoirs », son hypocauste et ses salles revetues en mosaiques. Toutefois nous ne ne pouvons affirmer d'avantage tant que les fouilles n'ont pas été engagées .

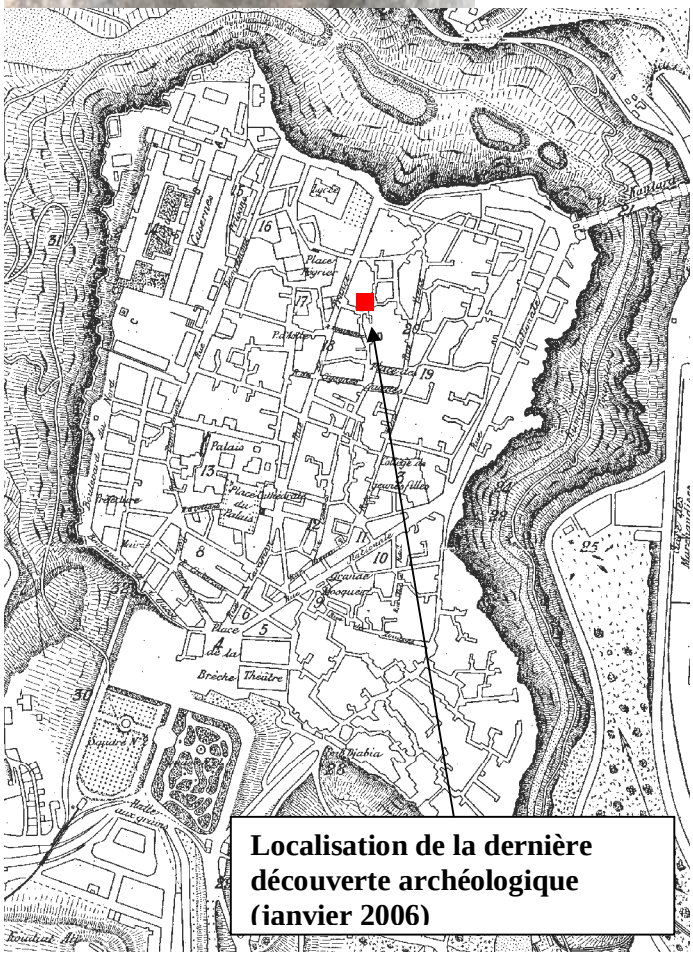

Localisation de la dernière découverte archéologique (janvier 2006)

Photo.2



Source : Photos Projet « Maison Constantinoise » Janv.06

TABLE DES PLANCHES

PLANCHE N°	TITRE DE LA PLANCHE	PAGE
1	Schéma récapitulatif de la démarche adoptée pour l'étude	17
2	Un détail de la Numidie : la table de Jugurtha	30
3	Constantine : situation et vues de la ville	51
4	Constantine : le site	53
5	Constantine : introduction coloniale	55
6	Constantine : Figures de l'architecture coloniale	57
7	Constantine Figures de l'architecture après 1962	60
8	Constantine : les extensions urbaines	62
9	Constantine : le triangle d'urbanisation	64
10	La région constantinoise dans la planification	73
11	La région constantinoise : le relief	75
12	La région constantinoise les étages bioclimatiques	76
13	La région constantinoise : les divisions administratives de 1965	79
14	La Wilaya de Constantine : les limites administratives de 1984	80
15	La région constantinoise : une structure gérée par une métrople intérieure	84
16	La région constantinoise : les aires d'influence de la métropoles	86
17	Le département de Constantine 1955	94
18	La région constantinoise durant la guerre de Libération (1954/62)	98
19	Etat du territoire algérien durant la régence turque	101
20	Le beylik du Levant : une province autour de Constantine	106
21	Constantine, la ville durant la régence turque	112
22	La région constantinoise sous la dynastie fatimide	137
23	La région constantinoise sous la dynastie Hammadide	141
24	Constantine : Djemaa El Kebir	141
25	La Grande Mosquée de Constantine : le Mihrab	143
26	La Grande Mosquée de Constantine : les arcs	144
27	La Grande Mosquée de Constantine : les Chapiteaux	145
28	La Grande Mosquée de Constantine : les colonnes	147
29	La région constantinoise durant la conquête « islamique »	156
30	La région constantinoise sous la domination vandale	173
31	Les royaumes maures du Ve – VI e S.	180
32	Quelques éléments de l'architecture byzantines en Numidie	190
33	Evolution de la romanisation en Afrique du Nord au IIIe S.	216
34	Les colonies fondées par Auguste Octave en Afrique du Nord	218
35	Les provinces romaines en Afrique du Nord	221
36	La province de Numidie	223
37	Répartition des Tribus en Numidie à l'époque romaine	225
38	Le réseau routier dans la province de Numidie	228
39	Timgad : Plan	238
40	Cuicul : plan	240
41	Forums des villes romaines de Numidie	242
42	Rapport Forum/voies majeures à Timgad	244
43	Les thermes de Timgad	247
44	Exemples de temples et de Capitoles dans la province de	249

	Numidie	
45	Théâtres des villes romaines de la province de Numidie	251
46	Les Marchés des villes romaines de la province de Numidie	253
47	Habitations romaines à Timge	255
48	Les arcs de triomphe	258
49	L'Arc de Triomphe de Trajan (Timgad)	259
50	L'arc de Trajan : composition géométrique	261
51	Modes de construction romains	266
52	Undétail technique :l'hypocauste	268
53	Répartition des « familles » romaine dans la Confédération cirtéenne	279
54	Confédération cirtéenne: répartition des tribus	287
55	Confédération cirtéenne :répartition des établissements humains	289
56	Confédération cirtéenne: répartition des domaines ruraux et des nundinae	296
57	Confédération cirtéenne: le réseau routier	298
58	Rusicade : organisation spatiale	3003
59	Tiddis : castellum tidditanorum	305
60	Arcs de triomphe et portes dans les localités de la Confédération	307
61	Confédération cirtéenne: quelques édifices publics	310
62	Quelques détails architecturaux relevés dans les édifices	312
63	Techniques constructives et décorations dans les localités de la Confédération	314
64	La zone suburbaine de Cirta à l'époque romaine	328
65	Cirta Romaine : Les vestiges recueillis dans les abords du Rocher	329
66	Cirta Romaine : l'aqueduc	331
67	Cirta romaine, les vestiges du pont	333
68	Cirta romaine, localisation probable du théâtre	334
69	Localisation des vestiges trouvés à Constantine	336
70	L'édifice Ciculaire de la rue Kedid (ex. Combes)	342
71	Cirta, quelques tentatives de restitution de la ville romaine	358
72	Relocalisation des objets archéologiques romains sur le Rocher	359
73	Hypothèse de l'organisation spatiale de la ville à l'époque romaine	360
74	Localisation hypothétique des portes de la ville	361
75	Définition d'un point de départ de la restitution	362
76	Cirta les voies principales , hypothèses	363
77	La rue Souidani (ex.Sauzée), une hypothèétique via Sacra.	364
78	Cirta, situation hypothétique des places majeures dans la ville	365
79	L'esplanade du 1er Nov. Hypothèse de formation durant l'époque romaine	370
80	Cirta, la place Si El Houes (du Palais) le forum impérial	371
81	Cirta, un forum de la ville , indices pour une hypothèse	372
82	Localisation des vestiges archéologiques dans le périmètre	373
83	Définition du périmètre du forum « populaire »	374
84	Le forum populaire : evolution du tissu urbain	375
85	Le périmètre étudié ; affectations durant les époques post-romaines	376

86	La Grande Mosquée, un édifice romain converti	377
86	Quelques survivances du Forum	378
87	Cirta : le capitole siège de la triade divine	381
88	Cirta : l'édifice monumental du sous- sol du marché Boumessou.	382
89	L'édifice monumentale de la rue Kedid : essai de restitution	383
90	Cirta : l'arc de triomphe de la rue Didouche M.	384
91	Les modes constructifs des édifices romains	385
92	Quelques éléments architecturaux des édifices romains	386
93	Quelques vestiges oubliés	387
94	Quelques éléments décoratifs	388
95	Cirta romaine : la structure urbaine (synthèse)	395
96	Constantine : localisation des principaux sites archéologiques puniques	429
97	Localisation des sites des découvertes archéologiques puniques autour de Cirta	432
98	Répartition des inscriptions puniques autour de Cirta	433
99	La région cirtéenne préromaine : synthèses à partir des découvertes archéologiques	436
100	Constantine : quelques figures de la préhistoire	446
101	Constantine : répartition des sites mégalithiques	450
102	Dolmen n°XX de Djebel Mazella	452
103	Dolmen n°VIII de Djebel Mazella	454
104	Mode de regroupement des dolmen de Djebel Mazella	456
105	Répartition des vases peints modelés (antiques) à constantine et ses environs	459
106	Poterie modelée et décorée de Constantine et de Tiddis	461
107	Les motifs décoratifs de la poterie	463
108	Gravures rupestres de Kef Sidi Salah El Haria	466
109	Cirta et ses environs : les différentes période historiques (syynthèse)	469
110	Les phéniciens : Empire et figures civilisationnelles	476
111	Carthage : restitution	479
112	Cirta punique : organisation spatiale	492
113	La porte figurant sur une monnaie dite de Cirta	494
114	Cirta : restitution d'Elie Juge	497
115	L'habitation constantinoise et punique	514
116	Cirta : le site d'El Hofra	517
117	Le sanctuaire d'El Hofra, Plan et proposition métrologique	519
118	Les sanctuiares : quelques modèles orientaux	523
119	Récapitulatif des phases de restitution du sanctuaire d'El Hofra	528
120	Proposition d'un rendu de restitution du sanctuaire d'El Hofra	530
121	Quelques stèles votives d'El Hofra Constantine 1	533
122	Quelques stèles votives d'El Hofra Constantine 2	534
123	Quelques stèles votives d'El Hofra Constantine 3	535
124	Quelques stèles votives d'El Hofra Constantine 4	536
125	Quelques stèles votives d'El Hofra Constantine 5	537
126	Quelques stèles puniques recueillies dans les colonies méditerranéennes	548

127	Essai de restitution de la chapelle punique (représentée sur les stèles d'El Hofra) à travers un miodèle de référence.	552
128	Le mausolée de la Souma (khroub)	556
129	Le mausolée de la Souma : restitution de ravoisié et de Rakob	562
130	Le Medracen : un mausolée du IV-III e S av. J.Ch.	565
131	Les mausolées puniques en Afrique du nord	567
132	Les fresques de la tombe VIII de Jebel Mlezza (Tunisie)	569
133	Quelques exemples de mausolées méditerranéens	573
134	Proposition de la partie sommitale du mausolée de la Souma	576
135	La Région cirtéenne : hypothèse de sa génèse et de son évolution.	585

TABLE DES TABLEAU

TABLEAU N°	Intitulé	Page
1	Croissance démographique annuelle dans le Grand Constantine	64
2	Prépondérance de la population originaire de Constantine dans les villes satellites	65
3	Evolution des surfaces des périmètres urbains dans les villes satellites	65
4	Répartition des zones industrielles dans la wilaya de Constantine	90
5	Population et superficie des arrondissements du Département de Contantine en 1931	95
6	Nomenclature des principales tribus du Beylik du Levant en 1826	105
7	Les motifs architecturaux des stèles d'El Hofra Constantine : les éléments porteurs	540
8	Les motifs architecturaux des stèles d'El Hofra Constantine : les entablements	542
9	Les motifs architecturaux des stèles d'El Hofra Constantine : les décorations	544
10	Reprsentation des édifices religieux sur les stèles d'El Hofra Constantine	550

TABLE DES TABLEAU

TABLEAU N°	Intitulé	Page
1	Croissance démographique annuelle dans le Grand Constantine	64
2	Prépondérance de la population originaire de Constantine dans les villes satellites	65
3	Evolution des surfaces des périmètres urbains dans les villes satellites	65
4	Répartition des zones industrielles dans la wilaya de Constantine	90
5	Population et superficie des arrondissements du Département de Contantine en 1931	95
6	Nomenclature des principales tribus du Beylik du Levant en 1826	105
7	Les motifs architecturaux des stèles d'El Hofra Constantine : les éléments porteurs	540
8	Les motifs architecturaux des stèles d'El Hofra Constantine : les entablements	542
9	Les motifs architecturaux des stèles d'El Hofra Constantine : les décorations	544
10	Reprsentation des édifices religieux sur les stèles d'El Hofra Constantine	550

ANNEXE 1: Toponymie Romaine/actuelle

Nom romain	Nom "colonial"	Nom actuel	Wilaya
Ad Basilicam Diadumene	Henchir El Biar	El Biar	Batna
Ad Capsum Iluliani		Ain Guigba	Tebessa
Ad Duo Flamina		Sekhoun	Batna
Ad Lacum Regium		Taoukouch	Batna
Ad Majores		Bessiriani	Batna
Ad Medias		Taddert	Batna
Ad Palmam ?	Les Deux Ponts		Skikda
Ad Portum ?	St Arnaud	El Eulma	Setif
Ad Sava Municipium		H,Guergour (Bougaa)	Setif
Aleanenses ?			Batna
Aquae Caesaris	Youkous Les Bains	Youkous	Tébéssa
Aquae Flaviana	Hammam Khenchela		Khenchela
Aquae Herculis	Hammam Sidi El Hadj		Biskra
Aquae Thibilitanae	Hammam Meskhoutine		Guelma
Auburutenses		Guettar El Aich	Constantine
Azimacia	Hamma Plaisance	Hamma Bouziane	Constantine
Badias	Bades	Bades	Biskra
Bagai	Bagai	Baghai	Khenchela
Bitinense		Feriana	Khenchela
Calama	Guelma	Guelma	Guelma
Calceus Herculis	El Kantara	El Kantara	Biskra
Caldis ?	Mechta Nahar		Mila
Caput SaltusHorreorum	Ain Zada	Ain Zada	
Casae		El Madher	Batna
Arsacal	El Goulia		Mila
Elephantum	Rouffach		Mila
Mastar		Ibn Ziad	Constantine
Phua	Ain Foua		Mila
Subzuar	Ain Sadjar		Constantine
Tiddis			Mila
Celtianis	El Mrabah		Mila
Chullu	Collo	Collo	Skikda
Cirta Constantina		Constantine	Constantine
Civitas Nattabutum	Renier	Ain Kerkerch(A,Makhlouf)	Guelma
Cuicul		Djemila	Setif
Culucinatis	Sidi Boumerouan		Annaba
Diana Veteranorum		Ain Zana	Batna
Emadaucap,,,,?	Ain Kerma		Constantine
Flavia Marci	Ain Keskes		Oum El Bouaghi
Gadiaufala	Ksar Sbahi	Ksar Sbahi	Oum El Bouaghi
Idicra	Aziz Bentellis		Mila
Lacus Regius	Sebkha Djendli	Sebkha Djendli	Batna
Lamasba	Corneille	Merouana	Batna
Lambaese		Tazoult	Batna
Lambiridi		Lambridi	Batna
Lamiggiga	Pasteur	Seriana	Batna
Macomades		El mergueb	Oum El Bouaghi
Mrcimeni	Ain El Beida	Ain El Beida	Oum El Bouaghi
Mascula		Khenchela	Khenchela
Mesarfelta		Outaya	Biskra
Milev		Mila	Mila

Nicivibus		Ngaous	Batna
Numituriana	Belfort	Ain Tinn	Mila
Rusicada	Phillipeville	Skikda	Skikda
Saddar		Ain El Bey	Constantine
Saltus Sorotensis		Ain Babouche	Oum El Bouaghi
Sigus			Oum El Bouaghi
Sila		Ksar El Bordj	Oum El Bouaghi
Tadutti	Fontaine chaude		
Thacarata	Mac Mahon	Ain Touta	Batna
Thagaste		Souk Ahras	Souk Ahras
Thamagudi		Timgad	Batna
Thibilis		Announa Sellaoua	Guelma
Thubursicu numidarum		Khemissa	Souk Ahras
Tigisis	Ain El Bordj		Oum El Bouaghi
Uzelis	Oudjel		Mila
Vasampus	Morsott	Morsott	Tebessa
Vicus phosphori	Ain Mellouk	Ain Mellouk	Guelma

CIRTA ou Le substratum urbain de CONSTANTINE
La région, la ville et l'architecture dans l'antiquité

RESUME (FRANÇAIS)

Sans discontinuité , Constantine maintient son statut de commandement sur la région autour d'elle. Confédération, Province, Beylik , Département ou wilaya , ces qualificatifs dénotent une permanence d'une unité territoriale qui s'imposait et qui s'impose à toutes les politiques.

Cependant, dans quelles conditions une telle unité géographique avait vu le jour ?

Nous sommes persuadés que l'accomplissement de cette formation est à rechercher dans la corrélation ville/région. A ce titre, sa genèse a été consécutive à l'irruption de Cirta en tant que pôle urbain . Notre conviction s'étend plus loin, car cette ville « foyer » de diffusion civilisationnelle, avait favorisé la fédération de territoires et des tribus des alentours.

Dans cette hypothèse, nous privilégions des axes de recherche orientés sur la ville, la société et l'architecture, qualités intrinsèques qui prédisposaient Cirta à commander la région bien avant la romanisation (fin du Ier S. av. J-Ch).

Sur le plan « outillage », la nature du thème nous suggère l'interrogation de cette « documentation » archéologique (vestiges, épigraphie, iconographie) pour tenter de soutirer une matière necéssaire à une reconstitution des faits.

MOTS-CLES

CIRTA/CONSTANTINE , REGION, VILLE, ARCHITECTURE, ANTIQUITE